



Danskernes Historie Online

Danske Slægtsforskeres Bibliotek

Dette værk er downloadet fra Danskernes Historie Online

Danskernes Historie Online er Danmarks største digitaliseringsprojekt af litteratur inden for emner som personalhistorie, lokalhistorie og slægtsforskning. Biblioteket hører under den almennyttige forening Danske Slægtsforskere. Vi bevarer vores fælles kulturarv, digitaliserer den og stiller den til rådighed for alle interesserede.

Støt Danskernes Historie Online - Bliv sponsor

Som sponsor i biblioteket opnår du en række fordele. Læs mere om fordele og sponsorat her: <https://slaegtsbibliotek.dk/sponsorat>

Ophavsret

Biblioteket indeholder værker både med og uden ophavsret. For værker, som er omfattet af ophavsret, må PDF-filen kun benyttes til personligt brug.

Links

Slægtsforskeres Bibliotek: <https://slaegtsbibliotek.dk>

Danske Slægtsforskere: <https://slaegt.dk>

BERNSTORFFSKE PAPIRER

UDVALGTE BREVE OG OPTEGNELSER
VEDRØRENDE FAMILIEN BERNSTORFF
I TIDEN FRA 1732 TIL 1835

UDGIVNE

AF

AAGE FRIIS

II. BIND

UDGIVET PAA CARLSBERGFONDETS BEKOSTNING



GYLDENDALSKE BOGHANDEL
NORDISK FORLAG

KØBENHAVN 1907 KRISTIANIA

BERNSTORFFSKE PAPIRER



Peder Als pinx.

Joh. Bernotitz

BERNSTORFFSKE PAPIRER

UDVALGTE BREVE OG OPTEGNELSER
VEDRØRENDE FAMILIEN BERNSTORFF

I TIDEN FRA 1732 TIL 1835

UDGIVNE

AF

AAGE FRIIS

II. BIND

UDGIVET PAA CARLSBERGFONDETS BEKOSTNING



GYLDENDALSKE BOGHANDEL
NORDISK FORLAG

KØBENHAVN 1907 KRISTIANIA

KØBENHAVN — GRÆDES BOC TRYKKERI

UDVALGTE BREVE

FRA OG TIL

JOHAN HARTVIG ERNST BERNSTORFF

1732—1772.

JOHAN HARTVIG ERNST BERNSTORFFS MÆRKEDAGE.

1712—1772.

- 1712 13. Maj Fødselsdag.
1727 Efteraar—1729 5. Septbr. Ophold i Tübingen.
1729 5. September—1731 11. November Udenlandsrejse.
1732 Marts—1733 Maj Ophold i København.
1732 21. April Kammerjunker.
1732 21. Maj Auskultant i Tyske Kancelli.
1733 4. Maj Envoyé extraordin. i Sachsen.
1733 Maj—1737 August Ophold i Sachsen.
1735 12. December Etatsraad.
1736 31. Juli Envoyé extraordin. i Polen.
1736 November—December Besøg i København.
1736 24. November Kammerherre.
1737 4. Februar arver han Wotersen og Lancken, Wedendorf og Rüdigen.
1737 15. April Envoyé i Regensburg.
1737 September—1741 April Gesandtskab i Regensburg.
1737 November—December Mission i Stuttgart.
1738 Maj—1739 August Mission i Hannover.
1740 Køb af Stintenburg.
1741 April—1743 December Gesandtskab i Offenbach og Frankfurt a. M.
1741 9. Juni Envoyé extraordin. ved Kejservalget i Frankfurt.
1742 9. April Envoyé extraordin. hos Kejser Carl VII. i Frankfurt a. M. og München.
1743 22. December—1744 26. Januar Besøg i København.
1744 13. Januar Envoyé extraordin. i Paris.
1744 2. April—1750 10. Maj Ophold i Paris.
1746 5. Juli Ridder af Dannebrog.
1749 28. Oktober Gehejmekonferensraad.
1750 30. Maj Ankomst til København.
1750 Juni—Juli Rejse med Frederik V paa de danske Øer.
1751 14. Maj Gehejmeraad i Konseillet (til 16. September 1770).
1751 Maj—September Rejse i Nordtyskland.

- 1751** 1. Oktober Oversekretær i Tyske Kancelli (til 15. September 1770).
- 1751** 27. December Bryllup m. Charitas Emilia v. Buchwald (f. 3. Marts 1733, † 26. Maj 1820).
- 1752** 18. Februar Deputeret i Økonomi- og Kommercekollegiet (til Januar 1767).
- 1752** 31. Marts Ordenen de l'Union parfaite.
- 1752** 22. Juni Medlem af Kommissionen for Bygningen af Frederikskirken (til midt i 1766).
- 1752** 8. Juli Ridder af Elefanten.
- 1753** 16. Marts Præses for Opfostringshuset (til 15. September 1770).
- 1754** Maj—Juli Rejse i Hertugdømmerne med Kongen.
- 1754** Oktober—1756 bygges det bernstorffske Palæ i København.
- 1756** Juni—Juli Rejse til Nordtyskland.
- 1759** Juni—August Rejse i Nordtyskland.
- 1759** August—1765 Maj bygges Bernstorff Slot i Gentoftø.
- 1760** Maj—22. Juli Rejse i Nordtyskland.
- 1762** Maj—August Rejse i Nordtyskland.
- 1762** September Præses for Kommercekollegiet (til Januar 1767).
- 1762** 8. Oktober Præses for De Fattiges Væsen (til 15. September 1770).
- 1763** 23. Februar Patron for Petri Kirke.
- 1763** 4. Marts Patron for Friedrichs Kirke paa Christianshavn.
- 1765** 11. Marts Traktat med Rusland.
- 1766** 2. Juli Direktør for Øresunds Toldkammer (til 15. September 1770).
- 1767** Januar udtraadt af Økonomi- og Kommercekollegiet.
- 1767** 22. April den provisoriske Mageskiftetraktat.
- 1767** Juni—August Rejse i Hertugdømmerne.
- 1767** 14. December dansk Greve.
- 1768** 6. Maj—1769 14. Januar Udenlandsrejse med Christian VII.
- 1768** Æresmedlem af Videnskabernes Selskab i Göttingen.
- 1769** 13. December Traktat med Rusland.
- 1769** 15. December—1770 15. September Medlem af Vejkommissionen.
- 1770** 14. Januar Præses for Landhusholdningsselskabet.
- 1770** 18. Maj—26. August Ophold i Hertugdømmerne med Christian VII.
- 1770** 15. September afskediget fra alle Embeder med Undtagelse af Pladsen i Konseillet.
- 1770** 16. September afskediget fra Konseillet.
- 1770** 4. Oktober Afrejse fra København.
- 1772** 18. Februar død i Hamburg.
- 1772** 6. Marts bisat i Siebeneichen Kirke i Lauenburg.

ANDREAS PETER BERNSTORFFS MÆRKEDAGE.

1735—1772.

- 1735** 28. August Fødselsdag.
- 1752** 2. Maj—1753 April Ophold i Leipzig.
- 1753** 1. Maj—1754 28. September Ophold i Göttingen.
- 1754** Oktober—1755 September Ophold i Genève.
- 1755** 27. Juni dansk Kammerjunker.
- 1755** September—1757 5. Januar Rejse i Italien, Østrig, Tyskland.
- 1757** 5.—25. Januar Ophold paa Gartow.
- 1757** 25. Januar—25. December Rejse i Tyskland, Frankrig, England, Holland
- 1757** 25. December—1758 31. Marts Ophold paa Gartow.
- 1758** 25. April Ankomst til København.
- 1758** Maj Auskultant i Tyske Kancelli.
- 1758** November Auskultant i Tyske Kancellis udenrigske Afdeling.
- 1759** April—Maj Rejse til Nordtyskland.
- 1760** 7. Marts Kammerherre.
- 1760** 22. Marts 3. Deputeret i Vestindisk- guineisk Rente- og Generaltoldkammer.
- 1760** 11. April Deputeret i Økonomi- og Kommercekollegiet.
- 1760** 13. Maj Gage i Tyske Kancelli.
- 1760** Maj—Juli Rejse til Nordtyskland.
- 1761** 17. September Forlovelse med Komtesse Stolberg.
- 1761** 31. December—1762 12. April diplomatisk Mission i Paris.
- 1762** Maj—Juni Rejse til Nordtyskland.
- 1762** 3. December Bryllup m. Henriette Frederikke Komtesse Stolberg
(f. 12. Januar 1747, † 4. August 1782).
- 1764** April—Maj Rejse til Nordtyskland.
- 1765** 27. Februar Deputeret for Finanserne.
- 1765** 31. Marts Ordenen de l'Union parfaite.
- 1766** Juli—August Rejse til Nordtyskland.
- 1766** 29. August Medlem af Overskattedirektionen.

- 1766** 8. November Ridder af Dannebroge.
- 1767** 11. December Medlem af Statsbalance-Kommissionen.
- 1767** 14. December Greve.
- 1768** 12. Februar 1. Deputeret i Generaltoldkammeret og 2. Deputeret i Kommercekollegiet.
- 1768** Juli—September Rejse til Nordtyskland.
- 1768** 20. August arver han Dreilützw.
- 1769** 29. Januar Gehejmekonferensraad.
- 1770** 6. Oktober Afsked med Ventepenge fra alle Embeder.
- 1770** 20. Oktober Afrejse fra København.
- 1770** Oktober—1772 Efteraar Ophold i Nordtyskland.
- 1772** 18. Februar arver han Wedendorf, Wotersen, Stintenburg og Bernstorff.
- 1772** Maj—Juli Rejse til København.
- 1772** November Tilbagekaldelse til Danmark.
- 1772** 3. December Ankomst til København.
- 1772** 14. December 1. Deputeret i Finanskollegiet og Direktør for Fonden ad usus publicos.
-

INDHOLDSFORTEGNELSE.

Forord.	Side
I. Conrad Vilhelm Ahlefeldt 1761—1763. Nr. 910—914.....	1—11
II. Hans Ahlefeldt 1733—1762. Nr. 915—921.....	12—15
III. Achatz Ferd. Freiherr von der Asseburg 1751—1771. Nr. 922—933.....	16—26
IV. Johann Bernhard Basedow 1763—1771. Nr. 934—938 ...	27—47
V. Christian August Berckentin 1731—1754. Nr. 939—971..	48—83
VI. Johann Just von Berger 1754—1772. Nr. 972—973.....	84—86
VII. Adrian Heinrich von Borcke 1767. Nr. 974—977.....	86—88
VIII. Hans Caspar von Bothmer 1753—1770. Nr. 978—987....	89—96
IX. Gotthardt Albert Braëm 1770. Nr. 988.....	96—100
X. Christian Brandt 1769—1772. Nr. 989—993.....	100—103
XI. Carl af Hessen 1770—1772. Nr. 994—1040.....	103—154
XII. Frédéric Henri de Cheusses 1743—1770. Nr. 1041—1044.	154—157
XIII. Grev Frederik Dannekiold-Samsøe 1736—1769. Nr. 1045 —1064.....	158—190
XIV. Wilhelm Christoph Diede zum Fürstenstein 1761—1771. Nr. 1065—1079.....	191—206
XV. Magnus Ernst von Fircks 1766—1771. Nr. 1080—1092...	206—222
XVI. Christian Fürchtegott Gellert 1763. Nr. 1093.....	222—223
XVII. Frederik Carl v. Gramm 1736. Nr. 1094.....	223—225
XVIII. Gregers Christian Haxthausen 1759—1766. Nr. 1095.....	226—228
XIX. Gustav Frederik Holck 1766. Nr. 1096—1098.....	228—231
XX. Ulrik Adolph Holstein 1762—1770. Nr. 1099—1129.....	231—270
XXI. Martin Hübner 1752—1771. Nr. 1130—1137.....	271—299
XXII. Christoph Dietrich von Keller 1731—1766. Nr. 1138—1165	299—316
XXIII. Friedrich Gottlieb Klopstock 1751—1770. Nr. 1166—1168.	316—318
XXIV. Thomas Isak von Larrey 1738—1770. Nr. 1169—1189...	318—332
XXV. Friedrich Maximilian von Lersner 1732—1752. Nr. 1190 —1195.....	332—334
XXVI. Rochus Friedrich Lynar 1751—1766. Nr. 1196—1202...	335—340
XXVII. Adam Gottlob Moltke 1750—1772. Nr. 1203—1260.....	341—389
XXVIII. Adam Ludvig Moltke 1771. Nr. 1261.....	389—390
XXIX. Christian Frederik Moltke 1770—1771. Nr. 1262—1264...	390—391

	Side
XXX. Gerlach Adolph von Münchhausen 1739—1770. Nr. 1265—1267	391—395
XXXI. Balthasar Münter 1770—1772. Nr. 1268—1269	395—396
XXXII. Adolph Siegfried von der Osten 1760—1771. Nr. 1270—1277	397—404
XXXIII. Louise Plessen 1758—1771. Nr. 1278—1311	404—424
XXXIV. Cai Rantzau 1752—1763. Nr. 1312—1313	424—426
XXXV. Schack Carl Rantzau-Ascheberg 1751—1767. Nr. 1314—1316	427—430
XXXVI. Jeremias Friedrich Reuss 1757. Nr. 1317	430—438
XXXVII. Frederik Christian Rosenkrantz 1751—1770. Nr. 1318—1319	438—440
XXXVIII. Tyge Rothe 1763—1771. Nr. 1320—1324	440—444
XXXIX. Caspar von Saldern 1767—1770. Nr. 1325—1331	444—451
XL. Joachim Otto Schack-Rathlou 1760—1772. Nr. 1332—1340	451—458
XLI. Carl Frederik Scheffer 1751—1761. Nr. 1341—1345	458—464
XLII. Hermann Woldemar von Schmettow 1743—1770. Nr. 1346—1376	464—504
XLIII. Andreas Schumacher 1770—1772. Nr. 1377—1386	504—512
XLIV. Christian Ludvig Stemann 1768—1772. Nr. 1387—1398	513—535
XLV. Adam Struensee 1756—1770. Nr. 1399—1408	535—543
XLVI. Johann Friedrich Struensee 1768. Nr. 1409	543—544
XLVII. Joachim Wasserschlebe 1750—1772. Nr. 1410—1441	544—575
XLVIII. Paul Gottlieb Werlhoff 1750. Nr. 1442	575—576
IL. Georg Christian Oeder 1767—1770. Nr. 1443—1446	577—583
L. Brevé vekslede mellem J. H. E. Bernstorff og Kong Christian VII samt udvalgte politiske Betænkninger forelagte Kong Christian VII af J. H. E. Bernstorff 1766—1770. Nr. 1447—1461	584—610
LI. Belle-Isle 1741—1761. Nr. 1462—1463	611—616
LII. Éjienne-François Hertug af Choiseul 1750—1770. Nr. 1464—1511	617—665
LIII. Madame du Deffand 1750—1751. Nr. 1512—1516	665—671
LIV. Madame Poisson 1744. Nr. 1517	672
LV. Madame de Pompadour 1745. Nr. 1518	673—674
LVI. Élie-Salomon-François Reverdil 1759—1772. Nr. 1519—1537	674—700
LVII. André Roger 1754—1758. Nr. 1538—1543	701—704
LVIII. Jacques-François-Joseph Saly 1771. Nr. 1544	705—706
LIX. Voltaire 1752—1767. Nr. 1545—1548	706—708
Henvisninger og Oplysninger	1—47
Navnefortegnelse	49—72
Johan Hartvig Ernst Bernstorffs Mærkedage.	
Andreas Peter Bernstorffs Mærkedage.	
Slægten Bernstorff. I—III.	
Trykfejl og Rettelser.	

FORORD.

DETTE andet Bind af «Bernstorffske Papirer» indeholder et Udvalg af Johan Hartvig Ernst Bernstorffs private Brevveksling fra Aaret 1732, da han traadte i dansk Tjeneste, til hans Død den 18. Februar 1772.

Alt hvad Samlingen efter Planen skal bringe heraf, findes her med Undtagelse af Brevvekslingen mellem Johan Hartvig Ernst Bernstorff og Ditlev Reventlou, Geheimsekretær, Overhofmester og siden Overkammerherre hos Kronprins Christian, den senere Kong Christian VII; et Udvalg af denne Rest vil blive meddelt i det følgende Bind sammen med Ditlev Reventlous Brevveksling med Andreas Peter Bernstorff fra Aarene 1770 til Reventlous Død 1783.

Hovedmængden af de her meddelte Breve findes paa Wotersen i Lauenburg og er stillet til min Raadighed til Benyttelse paa Universitetsbibliotheket i København af Hr. Lensgreve Hugo Bernstorff-Gyldensteen, der paa enhver Maade har vist mig og mit Arbejde en Imødekommenhed og Interesse, for hvilken jeg her maa udtale min varmeste Tak. Paa Wotersen har Hovedmassen af Johan Hartvig Ernst Bernstorffs Privatpapirer rimeligvis helliget siden Andreas Peter Bernstorff efter sin Onkels Død fandt dem i hans Vinterbolig i Hamburg. I det forløbne Aarhundrede er en Del af Papirerne blevet noget ødelagt af Fugtighed og andre Dele er gaaet tabt, men Hovedmassen fandt jeg i 1900 vel bevaret og ordnet.

Til Hovedsamlingen paa Wotersen er kommen mindre betydelige Supplementer fra Rigsarkivet, Udenrigsministeriets Arkiv og det kongelige Bibliothek i København, fra Arkiverne paa Jersbek og Ravnholt og fra enkelte andre Privatarkiver. Saavidt muligt har jeg ved vigtigere Brevvekslinger, hvor kun Brevene til Johan Hartvig Ernst Bernstorff forelaa, forsøgt at opspore de tilsvarende Brevene fra ham; i enkelte Tilfælde er Bestræbelserne kronede med Held, men som oftest ikke. I Særdeleshed maa det beklages, at det ikke er lykkedes i de Moltkeske Arkiver at finde Bernstorffs utvivlsomt overordentlig interessante Breve til Adam Gottlob Moltke, og dette Savn er saa meget større, som en Del af A. G. Moltkes Breve til Bernstorff er ødelagte. Ogsaa den tilsyneladende fuldstændige Forsvinden af den private Brevveksling mellem Johan Hartvig Ernst Bernstorff og Skatmesteren Baron Heinrich Carl Schimmelmänn maa i højeste Grad beklages.

Johan Hartvig Ernst Bernstorffs overordentlig talrige efterladte Breve er gengivet i et stærkt begrænset Udvalg. Efter Samlingens Plan er diplomatiske Papirer paa ganske faa Undtagelser nær udeladte og kun enkelte særlig interessante Betænkninger af politisk Natur har kunnet medtages. Samlingen er af personlig og privat Karakter og til Trods for den Fylde af politiske Oplysninger, som den rummer, et udpræget Modstykke til P. Vedels i 1882 udgivne «Correspondance ministérielle du comte Johan Hartvig Ernst Bernstorff 1751—1770», der indeholder et Udvalg af Bernstorffs diplomatiske Korrespondance.

Om de Grundsætninger efter hvilke Udvalget er foregaaet kan henvises til Redegørelsen i Forordet til første Bind, hvor ogsaa de almindelige Principper for Udgivelsen er fremstillet.

I Slutningen af Bindet findes en Liste over Johan Hartvig Ernst Bernstorffs og Andreas Peter Bernstorffs «Mærkedage», Embeds-udnævnelser etc., samt Stamtavler over deres Slægt, Hjælpebidler, der forudsættes benyttet overalt, hvor Indholdet kræver det.

Henvisningernes Omfang er i dette Bind lidt mindre end i det forrige, idet der nu jævnlig har kunnet henvises til tidligere givne fyldigere Oplysninger. Oplysninger, der ikke findes i Henvisningerne, vil ofte være kort meddelt i Navnefortegnelsen.

En kronologisk Liste over alle de i Samlingen helt eller i Uddrag gengivne Breve vil fremkomme ved Værkets Afslutning.

Som ved det første Binds Fuldendelse har jeg Tak at bringe til Mange for Raad og anden Bistand. Til Dr. phil. J. P. Jacobsen for kyndig og utrættelig Hjælp ved Korrekturen, til Rigsarkivets Personale, fremfor alt Hr. Oberstløjtnant Hirsch og Hr. Arkivassistent F. J. West, samt til Forfatteren Hr. L. Bobé for deres fortræffelige og velvillige Hjælp med forskellige Oplysninger. Ogsaa Geheimearchivrath Dr. Hille i Slesvig har som altid vist mig den største Hjælpsomhed.

Carlsbergfondets Direktion skylder jeg en fornyet Tak for Bekostningen af Værkets Udgivelse og Trykning.

Frederiksberg, den 4. November 1907.

Aage Friis.

1.

CONRAD VILHELM AHLEFELDT.

1761—1763.

Grev Conrad Vilhelm Ahlefeldt (1707—1791) var fra 1755 Overkrigssekretær indtil 26. Oktober 1763, da han afskedigedes fra denne Stilling og udnævntes til General af Kavalleriet og til Kommandant i Kbhvn.

Paa Wotersen findes nogle faa Breve fra ham til B., hvoraf her alle, der har Interesse, gengives. Sprogform, Bogstavering og Tegnsætning er flere Steder meget fejlfuld og uklar og har kun med Vanskelighed kunnet læmpes.

Nr. 910—914.

FRA C. V. AHLEFELDT TIL J. H. E. BERNSTORFF.

910.

København, 15. November 1761.

Ew. Excellence nehmen nicht ungütig auff, dass mir unterstehe Denenselben beygehende, etwass lang gerahtene Piece zur geneigsten Nachsicht, und auch Nachricht, wie unssere militairische Umstände beschaffen sein, gantz gehorsahmst zu übersenden.¹⁾ Ew. Excellence haben zum Theil öftters genung von mir die Klaglieder dieser wegen anhören müssen, Ihro Maytt. der König sindt mehr dann öftters von mir dieser wegen in aller Unterthänigkeit angegangen worden, ich habe diese Umstände wie beyfolgendes Pro Memoria zeigt, sowohl Seiner Königl. Maytt. als auch dem Herrn Ober-Hoff-Marschall [v: A. G. Moltke] zu unterschiedenen Mahlen übergeben, und dabey gebehten, einige Anstalten dazu vorzukehren, aber auch die Antwort erhalten, wann die Umstände es erlaubten, so wolte man alle Sorge dafür tragen. Ich muss auch mit Wahrheit und mit dem aller unterthänigsten Danck gestehen, dass freylich gar vieles dazu eingelauffen ist, ich muss aber auch dabey erinnern, dass seydt undenklichen Jahren, mann wenig an dem Krieg, und wass dazu gehört, währendt dem Frieden gedacht, so dass dass

Mehreste, wass nicht in die Augen leüchtet, sehr negligirt worden, biss nun seydt einigen Jahren Ihro Maytt. gewiss ein grosses daran gewendet haben. Ich würde auch, wann die Cammer²⁾ mir nicht auff ein Mahl alle Hülffs Hoffnung abgesprochen hätte, mir noch immer mit der süssen Hoffnung geschmeichelt haben durch extraordinaire allerhöchste Hülffs Mittel entlich zum Stande gekommen zu sein, indem Ihro Königl. Maytt. alle Mahl die gnädigsten Versprechung gethann, zu allem nohtwendigen Dero hülffreiche Handt auffzuthun. Da mir aber die Cammer nun in kurtzen alle unendtbährlich nöhtige Ausgaben refusirt, so habe abermahls hiezu schreiten müssen, und dabey denn deplorablen Umstand, worinnen der militaire Etat sticht, in aller Unterthänigkeit zeigen müssen, damit ich heuhte oder Morgen, wie auch das Gen. Com., nicht in Schulden dieser wegen gerahten möchten, es nicht gemeldet zu haben. Es liegen Vorstellung, Rapports und Anzeigungen genugsahin da, wie nöhtig es wäre; es ist aber alle Mahl ausgesetzt worden, ja so gar sindt die nöhtigen Reparationen nicht ein Mahl gutt gethann worden, indem Ihro Maytt. befohlen, ohne des Geheimteraht v. Ahlefeldts³⁾ Einwilligung, keine Aussgabe Ordres ergehen zu lassen; nachhero, habe die Ordre erhalten, er muss das Geldt dazu schaffen. Alles dieses hatt mir noch mehr angespornt, nun noch ein Mahl in aller Unterthänigkeit denn dürfftigen Zustandt des Militaire Etats zu zeigen, damit mann wissen könne, worauff mann sich zu verlassen hatt; und da jetzo auff ein Mahl so viele neue Veränderungen und neue Vorschläge kommen, die alle von mir gewiss nicht ein, sondern 20 Mahl vorhero proponirt gewesen sindt, und Ihro Maytt. leicht die wahre Umstände und worinnen es besteht auss dem Gedechniss gefallen sein kann, so habe um zu zeigen, dass mir nichts zur Last geleget werden kann, dieses abermahlige Pro Memoria aufgesetzt, um solches in aller Unterthänigkeit zu leegen zu leegen, mit der gantz gehorsamsten Bitte, es einer geneigten Nachsicht zu würdigen und mir Dero jederseyts gracieusen, treuen und wohlmeinenden Raht zu geben, ob es so einlieffern soll, oder ob etwann etwass darinnen enthalten, dass Anlass geben könnte, dass Ihro Maytt. es ungnädig aufnehmen könnten, so will selbiges gerne ändern. Meine Treue und Eyffer zu Ihro Maytt. Dienst macht mir aber hoffen, dass nichts, wass der Wahrheit gemäss, und wass zur Aufnahme und Besten meines Herren Dienst geschicht, ob es gleich so geradeauss ohne Farbe und Zierlichkeit geschrieben ist, nicht anstössig

sein sollte. Da aber die Umstände des Militaire Etats jetzo sehr mittelmässig und meine Aspecten auch nur gar geringe sindt, indem alle die neulich und von so vielen Ohrten einkommende Propositiones, welche zum Theil und die mehresten zum Schaden des Publici und gar geringen Vortheil des Militaire Etats über einen Hauffen habe werffen müssen, so muss bemercken, auss allen Umständen, dass andere bessere Einsicht und mit mehrerem Eyffer erkandt werden, wie ich mündtlich könnte Ew. Excellence gar vieles darüber kundt thun; dieses weiss ich gewiss, dass mit Treüe, Eyffer und Aufrichtigkeit meine Verrichtung thue. Solte mann sich besser bey andern befinden, so weiss ich, dass mann einen alten, treuen Diener auch nicht gänztlich verstossen wirdt. Unterdessen bitte gehorsahm dieses durchzusehen und mir gütigst zu remittieren, und bitte mir die Continuation Dero unschatzbaren Freundschaft auss, und sein Dieselben versichert, dass sie nicht auff einen Ingraten fallt, indem mit wahrer aufrichtiger, treuer Hochachtung und attachement lebens lang nur immer werde etc.

911.

København, 21. September 1763.

Ich komme abermahls Ew. Excellence mit meinen eigenen An-
 gelegenheiten zu belästigen; kente die genereuse Denckungsahrt
 von Ew. Excellence nicht, ich dürffte gewiss so offte nicht wieder-
 kommen. Se. Excellence der Herr Oberhoffmareschall addressirten
 so gleich, da sie mir sahen, dass Wohrt folgender Gestalt: Sie
 werden Brieff von Ihrem Schwager bekommen haben, wass sagen
 Sie darzu; ich antwortete, da von keiner anderweitigen Placirung
 von mir die Rede ist, in des Ober Jeger Meisters Schreiben, so
 können Ew. hochgräfl. Ex. leicht glauben, dass dieses Schreiben
 mir sehr frappirte.¹⁾ Ich verlasse mir aber auff mein gutt Ge-
 wissen, auff einen gnädigen und gerechten König und genereusen
 Ministre, und sagte dabey, dass mit Ew. Excellence gesprochen,
 und dass Dieselben mir gerahten, ich möchte meine Resolution
 aussetzen, biss Ew. Excellence mit dem Herrn Oberhofmareschall
 gesprochen; er versicherte mir in alle Wege seiner Freundschaft,
 und ich möchte doch mir bedencken, und er wolte für mir sorgen
 und machte mir mehr Freundschaftsbezeugung wie in der Welt
 vermuthen noch erwarten könnte. Ich sagte ihm, dass auff Ew.
 Excellence Zureden, meine Antwort ausgesetzt hätte, dass aber

1*

sonsten meine Gedancken gestern zu Papier gebracht hätte, dass aber auff Er. Excellence Anrahten selbigen nicht würde eingegeben haben, da aber der Hr. Oberhofmareschall mir darüber sprechen, so wäre dieses die Antwort gewesen, und gab ihm denn Brieff. Er verlangte von mir, ich möchte mit meiner Antwort es anstehen lassen, bis künftigen Mittwochen, und ich möchte doch dabey bleiben. Denn Gähler könnte und wolte er aus vielen Uhrsachen nicht gerne nehmen, und ich möchte mir ja bedencken; wie es aber ginge, so versprache er mir seine aufrichtige Freundschaft, und er wolte es schon dahin bringen, dass der König mir heuhte nichts sagen sollte, der sonst schon längstens, doch in der besten Intention für mich, davon eingenommen wäre, und wie der Hr. Oberhofmareschall wieder herrauss kam, so sagte er noch, der König hätte in Placirung der Off. sein völliges Zutrauen in mir gesetzt. Ich kann auch nicht anders sagen, als dass er das zeigte, aber bey Vertheilung der Gen. Personen, wo sie angestellt sein solten, da befohlen sie mir, mit Gähler und Hauch, nicht mit dem Ge: F: M: zu überleegen;²⁾ in gar langer Zeit hatt er nur an die andern so wohl als an mir, mir immer befohlen, wir 3, oder Gähler und ich solten zusammen treten und es überleegen und niemahlen dem Gen. Feldt. Mar. genandt; nun ist das eine der geringsten Occupations die Generale einzutheilen, wer in Holstein, Juttl., Fuhnen und Selandt die Inspection haben soll; ich meinte, mann richtete das so ein, wie es eines jeden Umstände am besten erlaubten. Ihro Maytt. sagten aber, ich solte Gählers Sentiment fordern, ich werde es auch thun. Nun sehen Ew. Excellence, wie weit diese Sache gegangen, ich erbitte mir also Ew. Excellence und des G. Hr. v. Reventlow³⁾ geneigte und gütige Assistance aus, und dass sie gütigst dahin bringen mögen, dass wegen denn grossen Schaden, so ich in diesem Jahr gelitten, eine Vergütung erhalte, und dass doch so gesetzt werde, dass leben kann. Hierbey folgt eine Berechnung, welche Ew. Ex. gehorsahmst bitte auff's genauste nachsehen zu lassen, woraus dieselben ersehen werden, dass fast nicht zu glauben steht, dass diese Einrichtung Bestandt haben kann; ich und die mit mir arbeyten können vielleicht irren, also geschehe mir eine Gnade, wenn Ew. Excellence es durch jemandt anders es durchgehen liessen, um zu sehen ob etwann geirret habe. No. 1-, 2- et 3- sind Berechnungen, die im gantzen zeigen, wie es mit dem Militaire Etat steht, und No. 4 habe seyt gestern gemacht, Ew. Excellence zu zeigen, dass diese Berechnung nicht bestehen

kann; wenn Ew. Excellence selbige haben durchsehen lassen, so bitte sie mir geneigst wieder zurück, mich übrigens in Dero beständigen Gewogenheit, Freundschaft und Wohlwollen bestens empfehlend und versichert zu sein, dass keiner mit mehrerer Hochachtung und Veneration sein kann etc.

Modtaget 21. Septbr. 1763. — Der findes nu ingen Bilag.

912.

[25. September 1763.]

Pro Memoria.

Ew. Excellence erlauben, dass meine Zuflucht in der Noht zur Pheder nehme, indem viel zu blöde bin, für mir selber zu sprechen.¹⁾ Der Geheimbteraht von Reventlow hatt mir gestern die Ehre und besondere Freundschaft erzeugt und weitläuffig über dieser Sache gesprochen. Ich habe ihm zu erkennen gegeben, dass es aus allen Umständen unmöglich wäre, dass diese Einrichtung beybliebe, und dabey gesagt, dass vielleicht es so weit ginge, dass die gantze Sache theils wegen Mangel an Gelde, indem die Kammer unmöglich 150,000 R. monatlich anweisen kann, indem die Gelder so regulier niemahlen einkommen, und 2tens eine solche Verwirrung in allen Sachen wird, für allen wann Ihro Maytt. nun in Norwegen, wie sie allerhöchst befohlen haben, eine gleiche Einrichtung eingeführt wissen wollen, da niemandt heraus finden kann, so dass alles bestehen bleibt, und die gantze Sache in einer solchen Confusion kömbt, und alle Circulation, die jetzo zwischen dem Militaire und Civil, oder besser zu sagen, mit der Rente Cammer besteht, die die Sache bisshero möglich gemacht, dass mann sich so durchgeholfen auff ein Mahl gehemet. Also werden Ew. Excellence hier aus diesem Prognosticon geneigtes ersehen, dass mit Angst und Furcht die Sache ansehen muss, meine Kräfte, meine Sinne, alles hatten dieser Zeit gelitten. Ich habe Tag und Nacht daran wenden müssen die Sache nachzudencken und ausszuwerffen, die besten Secretairs von der Weldt, die können einen in dergleichen Dinge, die im Dienst, in der Landesverfassung, Änderung und Oeconomie hineinflauffen, weiter nichts helfen als die Gedanken zu sammeln und in Ordnung zu Papier bringen, die mann entwirfft; also können Ew. Excellence leicht erachten, wie mir zu Muhte sein muss, wann daran gedencke, was noch für unerschwingliche Projecte mir auszuarbeyten vorstehen, und da schon im Vorwege sehe, dass sie

unnütz, schädlich und niemahlen practicable sindt, denn will mann mit der nordschen Einrichtung wass neues machen, so wirfft mann alles über einen Haufen, sintemahl der See Etat, die Wercke, Cavallerie und Infanterie so mit einander verwickelt sind; zu verbessern ist gar vieles da, und ist nöthig, aber einen totale Veränderung, wie mann jetzo würcklich auff studirt zu machen, könnte nicht wohl zu rahten sein. Doch um wiederum auff mein Sujet zu kommen, dazu habe weder Kräfte noch Verstandt genug, auch nicht ein Mahl Connoissance genug. Von dem weittläuffigen Lande dürffte ein Vorschlag thun, wann Ew. Ex. dem Geheimbterraht von Ahlefeldt oder einem recht bewanderten Cameralisten zu sich kommen liessen und frugen ihm, ob er glaubte, dass mann dem Militaire monahtl. seine 158,333 Rdr. aussbezahlen kann, denn da ein jeder alles monahtl. richtig aussbezahlt haben soll, so wirdt sehr darauff ankommen, ob es möglich sein wirdt. Ich zweiffel fast daran, und wann solches nicht möglich ist, wie fast zweiffel, so sehen Ew. Ex. leicht in, dass alle diese Arbeyt, die wir nun gemacht, schon keinen Nutzen haben, denn die Abrechnungen sindt eingeführt, damit die Cammer mit der Bezahlung Zeit gewinnen kann; in Fridr. 4. Zeiten wurde niemahlen mehr dann die Helffte an avance aussbezahlt, dass übrige blieb auff Abrechnung stehen, viele Jahre, biss die Cassa im Stande kam alles nachgerade ausszuzahlen. Also ist diese Abrechnung dazu Mahl nohtwendig gewesen, so zweiffel fast, dass die Cammer sie jetzo völlig kann entohnigt sein, durch diese an denn Regimentern prompt zu bezahlende Gelder werden solche besondere Umstände sich ereignen, dass keine Cassa mehr recht wirdt bestehen können. Ich wolte wünschen, dass die Cassen, wo welche excistieren werden, woran noch denn grösten Zweifel trage, so gehandthabt werden mögen, dass sie zum Nutzen des Dienstes bestehen können. Ich weiss aber die Umstände gar zu gutt, warum im voraus sehe, dass es fast unmöglich ist; alle diese triste Vorstellungen, die mir mache, und die mir auss 40jähriger Erfahrung sehr gemein sindt, schrecken mir so ab, dass gewiss weder Tag noch Nacht mehr Ruhe habe; und also nichts anders wünsche und hoffe als davon zu kommen durch der Vorsorge Ew. Excellence. Ich bin ein Mensch, der schon viele Jahre hatt und gehe nahe an die 60, beständig im Streit, Verdruss, Angst und Sorgen zu leben, dass mann mit seiner Charge nicht fohrtkommen solte, ist eine betrübte Speculation, und dass mann alsdann gar auff eine nicht sehr angenehme Ahrt selbige

doch qvitiere muste, wäre ja noch penibler. Ich nehme mir also die Freyheit und lebe auch der sichern Hoffnung, Ew. Ex. werden sich meiner annehmen, denn wer weiss, ob mir dass jemahlen wieder gebohten wirdt, dass die Commendant- oder Gouverneurschafft hier mit die 6000 Rdr. bekomme, biss der alte Baurenfeindt abginge, so könnte das Geldt erspahret werden, indem der Gen. Feldt Mar. in seinem Plan doch niemandt dazu ansetzt; denn ausser diesenn 6000 Rdr. ist unmöglich zu leben.²⁾

Ich verlasse mir auff Ew. Ex. Güte und Vorsprache. Ein gewisser Mann ist schon auff der Reisse und nimt seinen Auditeuren, der denn Abschiedt auss dem Militaire genommen, midt, damit er ihm ad latus sein kann, wann er etwann hier solte gebraucht werden. Der Geheimbteraht v. Reventlaw sprache mir gestern von 7000 Rdr. Gage für, bey der jetzigen Charge; ich bin nicht geldtgeitzig. Ich weiss, der König kann nicht wohl mehr geben. Aber wann auch dieses für meine Person bekäme, und vielleicht 1500 Rdr. oder höchstens 2000 Rdr. Sportuln, mit Verdruss, Chagrin und Hertzzeleid vermengt, dieses würde doch wenig bey dieser Charge verschlagen, und ich würde täglich tieffer in Schulden kommen, und die armen Bedienten, die mir gewiss Tag und Nacht beygestunden und auff elende kleine Gagen stehen, würden nichts mehr bekommen. Wie würde mit Vergnügen arbeyten, oder dürffte jemandt zu seiner Arbeydt ansträngen? Ew. Excellence mein jederseyts geneigter Gönner und Patron haben die Gnade für mir und helfen mir davon, denn ich sehe mein Unglück für Augen. Ich bin versichert, Ew. Ex. wollen und können mir helffen, und mit Zuhülffnehmung meines guten Freundes des Gehr. v. Reventl. wirdt die Sache schon reussiren. Der ich biss in mein Grab Ihnen dafür werde attachirt und verbunden sein, indem sie mir auss dem grösten Unglück, der mir vorsteht, retten. Ich lebe und sterbe ein gantz gehorsahmster, aufrichtiger und getreuer Diener von Ew. Ex.

Modtaget 25. September 1763.

913.

København, 27. September 1763.

Ew. Excellence werden aber Mahls von mir mit einem Schreiben behelligt. Ich befürchte in dieser gantzen Sache nichts, als dass Ew. Excellence und der Herr Geheimbteraht von Reventlaw über mein Betragen verdrliesslich werden, und Dero mir unschätzbahre

Freundschaft zulezt verliehren möge. Wann nur über diesen Punct gesichert bin, so bin vergnügt; es gehe mir nach denn Willen Gottes, wie es wolle. Ich habe Ew. Ex. letztere gracieuse und wohlmeinenden Raht sehr wohl verstanden; ich nahm mir die Freyheit Ew. Excellence ein kleines Schreiben zuzustellen, worauff mir berieffe; Ew. Excellence meinten in der besten Intention mir von meinen gefasten Meynungen zurückzubringen, und befohlen mir, wie ungefehr mein Schreiben an dem Oberhoffmareschall Graffen von Moltke sein solte, und ich möchte selbigen am Geheimbterath von Reventl. zeigen; nicht ein, sondern 3 Brieffe habe fertig geschrieben gehabt. Ich konte mir nicht überreden diese in meinen Augen mir so beschwerliche Charge, da mann mir in königl. Gnaden ein anders Emploi vorschlägt, zu behalten, und habe sie alle wieder cassirt, indem mir fest einbilde, dass es eine Unmöglichkeit für mir ist dem König und dem Etat bey dieser Einrichtung rechtschaffen zu dienen, nicht dass ja gerne unter dem Gen. Feldt Mares. stehe, Ew. Excellence erinnern sich, dass schon für 19 oder 20 Monaht die Rede davon war, und dass dazumahl, wie noch, nicht das aller geringste dagegen hätte.

Wer meine an der Cammer untergeschriebenen Brieffe vom Gen. Commissariat nachsieht, wirdt remarquieren, dass in denn Platz von dem alten Sturop¹⁾ niemahlen geschrieben, sondern allerzeit Platz offen gelassen habe, damit wann dergleichen arrivieren solte, nicht nöhtig hätte, herunter zu rücken, indem mir dergleichen Veränderung jederseyts vorgestellt. Ich will hierdurch nur melden, dass gewiss und wahrhafftig dass Presidium des Gen. Feldt Mare-schalls mir im geringsten nicht schmerzt oder kränckt, sondern in ernstl. Begebenheit, wie sein Adjutant dienen will, und wolte hoffen baldt seine Confientze zu erwerben. Da aber die Unmöglichkeit, meiner Einbildung nach, für Augen sehe, dass mit der Arbeyt reussiere, so können Ew. Excellence leicht gedencken, dass es mir zu einem der grösten Vorwürffe sein würde in einer Sache entritt zu sein, die da nicht verstehen oder zum erwünschten Ende bringen könnte, und andere vielleicht es nach mir nehmen würden und durch Zuthaten oder Abnehmung gewisser Manschafften, reussirten; dann so bald Ihre Maytt. die nicht Excistirende in 10 Jahren nicht verlangen, dass sie aufgerichtet oder angeworben werden sollen, so wirdt jede Reg. Cassa in wähernder Zeit 22770 Rdr. starck, so bald aber alsdann die Anwerbung geschehen soll, so fällt selbige fast gantzlich wieder und bleibt wenig oder gar nichts übrig und

in 3 Jahren darauff garnichts nach so langer Erspahrung; da Ihro Maytt. aber die Regimenter in 3 Jahren complett sehen wollen, so wirdt es übel aussehen; ich kann also unmöglich einsehen, dass die Sache reusieren kann ohne noch viele andere beträchtliche Umstände, so bey der Excecuion der Sachen sich hervorthun werden. Ich darff und kann Ew. Ex. nicht auffhalten mit allen diesen weitläuffigen Umständen, Ew. Ex. können aber versichert sein, dass wer die Einrichtung mit diesem Generalitäts Collegio vornehmen und in Ordnung bringen soll, der wirdt gewiss einige Monathe derauff schreiben müssen, denn bey dem See Etat, da haben sie alles um und bey sich; wann sie ihr Holtz, Hanff, Ther, Butter und Fleisch bekommen haben, so ist ohne einen auss oder ein zu schreiben und sich zu ammusieren weiter in 8 Tage nichts zu thun. Die Herren fahren des Morgens gegen 10 Uhr hin, und gegen 1 Uhr haben sie ihren discours vollendet, da hier Tag und Nacht alle Zeit genung zu thun ist. Ich zweiffle, dass der General Feldt Mareshall jemahlen die Fatigve nur still zu sitzen und anzuhören, wass für Vorschläge dann und wann einkommen und die alle an Hofe eingegeben werden, der vielen und meist armseeligen Leuten Flehen und Suchen, andere niemahlen zufrieden seyende, ihr Murren und Lamentieren anzuhören, ich bin gewiss, er wirdt es nicht ausshalten, für allen wann er denn Sommer hier sein, und wenigstens 2 à 3 Tage hier bleiben muss und sich abgeben 3 à 400 Briefe durch zu lessen und zu unterschreiben, wer es nicht auss Eyffer und Liebe, ja auch um seine Fortun zu machen, und die Arbeyt kent, thut, der nimbt nicht an. Ich kann Gott nicht genung dancken, ich habe es biss Dato mit Freüden und Vergnügen gethan, indem viele Nohtleidende und Arme wie auch braffen Leuten dienen können, welches mir meiner Arbeyt erleichtert und versüst gehabt. Da aber nun nachhero keinen alten Soldaten mehr im Gvarnisonsregiment oder zu 1 Rdr. monatl. Pension helffen kann, dann für meiner Thüre im Elend und Jammer liegen sehe, ohne die Einwilligung 5 oder 6 ehrst darüber einzuholen, die die Noht der armen vielleicht so nicht zu Herten geht, so können Ew. Excellence sich leicht vorstellen, wie dieses nur alleine einem Manne, der Gefühl hatt, nahe thun muss. Dieses ist nur so ein einiges Excmple, und derer wären 100 dergleichen anzubringen; sei Ew. Ex. versichert, sahe, dass es mit einigen Agrement, Nutzen für meinen Herrn oder zum Nutzen des Dienstes vorstehen könnte, Ew. Excellence haben viel zu viel Pouvoir über

mich, als dass nicht gleich ja sagte. Ich sahe aber zum voraus, dass es mit dem Collegio so gehen wirdt, dass wann der Gen. Feldt M., ich und vielleicht 2 oder 3 mehr eine Sache für recht und billig hielten, und einer derer Herren, die nicht von unsern Sentiment wären, gehen hin und machen aparte Vorstellungen, wie schon 50 und mehrere Mahl arrivirt ist, wie wurde das mir und andern gefallen, wann eine contraire Resolution fiehle, dann nun in langer Zeit habe fast keine Resolution erhalten, mann hatt sich vorhero vorgefragt. Ich bitte Million Mahl um Vergebung, dass Ew. Ex. so mit meiner Affaire auffhalte, Ew. Excellence müssen dieses aber nur wissen, damit sie nicht glauben, dass es aus Eigensinn oder Caprice ist. Gott ist mein Zeuge, sehe Mittel es vorzustehen, ich ginge nicht davon. Der Geheimbteracht Reventlaw hatt dieses Schreiben gesehn. Wann Ew. Excellence geneigst erlauben, dass diesen Nachmittag oder Abendt bey Ihnen anfahren darff, so geschehe mir eine Gnade, und wolten alsdann nur diesen äussersten Brieff am Ober Jägermeister verziegeln und denn Überbringer mitgeben, so könte der Ober Jägermeister das Schreiben einlieffern und au fait von allen sein. Ew. Excellence werden mein Gönner, Freundt und Trost doch sein und bleiben, und dabey durch Dero vielgeltende Vorsprache es geneigtes dahin bewürcken, dass doch einiger Massen gutt und wohl davon komme. . .

Modtaget 27. September 1763.

914.

27. Oktober 1763.

Ich habe hierdurch nur gantz gehorsahmst einberichten wollen, wass Massen gestern meine völlige Abfertigung erhalten.¹⁾ Zugleich habe auch die Indemnisationsordre auff dem Husaren Regiment erhalten, obgleich es nicht weit streckt, so bin doch sehr froh dieses erhalten zu haben, um nur einiger Massen die brummensten Bähren dass Maul mit zu stopffen. Ich kann nach wie vor Ew. Excellence an mir erwiesene Liebe, Treue, Freundschaftt und Gewogenheit nicht genug erkennen, der Allmächtige wirdt es Ihnen lohnen, und ich und die Meynigen werden die unss in dieser Sache erwiesene, wahre Freundschaftt, niemahlen vergessen, sondern biss an unsern Lebens Ende dafür verpflichtet und Danck verbunden sein. Ich würde persönlich mein schuldigtes, danckbahres Hertz Ew. Excellence mit aller Erkändtlichkeit und respectueusester Hochachtung vorgestellt und erzeigt haben; ein Fluss

im Nacken, denn gestern bekommen, verhindert mir so frühe ausgehen zu können. Ich werde aber nicht ermangeln so baldt nur das Glück haben kann Ew. Excellence aufwarten zu können, mündtlich für alle Gnade zu dancken.

Die Ordres sollen als Ober Kriegs Secretaire ausgefertigt werden, indem Ihro Maytt. nur einen haben wollen, an dem sie sich halten wolten, und die Generall Ordre soll aufgesetzt werden an dem Generall Feldt Mareschall als 1. im Collegio, an Gen. Maj. von Hauch, als Ober Kriegs Secretaire, an Gähler — Gr. Moltke — Schultz — und Wodroff, mit dem Befehle dass es in alle Wege wie mit dem See Etat sein soll; wo Hoben und Bram hin sollen, kann gar nichts über sagen; ich frug doch darum; ich bekam aber keine positive Antwort, nehlich es wäre noch nichts festgesetzt dieser wegen.²⁾ Hoben dient gewiss mit Application, Treu und Eyffer in 47 Jahr; dass bey denn Mangel an Geldt und an allem ihm dann und wann betrübte und traurige Gedancken eingefallen, ist nicht zu bewundern. Ich hoffe Ew. Ex. werden für diesen gewiss redlichen alten Mann das Wohrt reden, wie auch für dem Conferentzraht von Bram, zwey Männer, die gewiss, da will für einstehen, ohne allem Interesse gedient haben. Ich dürffte für alles einstehen, wo sie dem Könige oder jemandtz wissentlich betrogen haben, und dass sie durch ihre Accordte im königl. Dienst so genau gedungen, dass manger noch seüfftz, worüber öffters mit Ihnen disputirt, dass sie denn Arbeytern so viel gönnen solten, dass sie ihr Brot haben könnten. Ich nehme mir die Freyheit Ew. Ex. diese beyden Leute bestens zu empfehlen, und mir Dero beständige Gewogenheit und Freundtschaft unterthänigst zu empfehlen, und versichert sein, dass ein aufrichtige verbundener und attachirter Diener von Ew. Ex. lebe und sterbe.

P. S.

Ew. Ex. werden wohlgeneigst die Zeit bestimmen, wegen der allergnädigst versprochenen 1500 Rdr. Anerinnerung zu thun, die Ihro Maytt. mir schenckten, wie dass Geldt verlohren hatte, und wofür schon meine aller- und gehorsamste Dancksagung abgestattet habe, diese letzten Gelder werden so baldt nicht einkommen.³⁾

Modtaget 27. Oktober 1763.

II.

HANS AHLEFELDT.

1733—1762.

Hans Ahlefeldt (1710—1780) var i 1730'rne Kammerjunker ved Christian VI's Hof samtidig med B. Efter 1741 var han i en Aarrække Landdrost i Oldenburg, fra 1752—1757 Amtmand i Husum. 31. Marts 1759 blev han Gehejmeraad og 7. December 1759 1. Deputeret for Finanserne indtil 19. November 1764, da han fik sin Afsked og blev Landdrost i Pinneberg.

Paa Wotersen findes et Par Breve fra ham til B. fra 1733 og fra 1759—1762, samt Koncept til et Brev fra B. til ham fra 1743.

915. FRA HANS AHLEFELDT TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Frederiksberg, 3. Januar 1736.

Je n'ai pas cru que l'avancement qu'on vous a fait, en vous nommant conseiller d'état, fût d'une assez grande importance, pour qu'on s'empressât beaucoup à vous faire des compliments de félicitation sur ce sujet.¹⁾ Quoiqu'il en soit, Monsieur, du moins, il doit être une marque que le roi réfléchit sur vous et qu'il veut vous témoigner son attention pour votre personne dont le mérite lui est connu; je souhaite du fond de mon coeur qu'il vous donne des preuves plus essentielles de sa bienveillance, laquelle vous mérités certainement préférablement à bien d'autres, et c'est par là que je me flatte que mes voeux seront exaucez. Tout ce que je vous demande en grâce consiste à attendre encore patiamment votre sort sans vous laisser rebuter par les obstacles que vous rencontrez. Vous devez connoître assez les revers de la fortune de la cour pour sçavoir que le tout peut facilement s'y changer. Quoiqu'absent, on travaille avec empressement à vous faire rendre, à l'avenir, la justice qui vous étoit due. Permettez-moi à vous alléguer ces motifs uniquement pour vous supplier à tenir ferme, et à ne prendre aucun autre party par lequel vous chagrineriez beaucoup vos amis, desquels je pretends être le plus attaché; c'est à vous à m'entendre. . . .

916. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL HANS AHLEFELDT.

Hamburg, 12. December 1743.

A. havde af B. laant en Del Penge, men lod derefter ikke høre fra sig og var ikke at formaa til at betale Pengene tilbage eller stille Sikkerhed for dem. Ce n'est assurément pas pour vous faire de la peine que je vous rappelle tout cecy, Monsieur, ma façon de penser en général et surtout pour vous me met, j'ose le dire, au-dessus de ce soupçon, et le soin avec lequel je cache à toute la tère cette affaire dont âme vivante n'est instruite, vous prouve la nature de mes intentions, mais vous vous connoissés trop ces sentiments pour désapprouver que je sois sensible à la manière dont vous récompensés mon amitié et les marques que j'ay tâché de vous en donner. L'époque où je vous ay envoyé les derniers 2000 écus est précisément celle où vous avés achevé de m'oublier. . . .

Il semble que je n'ay donné mon argent que pour perdre un ami, et je vous avoue que cette pensée m'est dure. . . .

Nr. 917—922.

FRA HANS AHLEFELDT TIL J. H. E. BERNSTORFF.

917.

Slesvig, 17. November 1759.

Je viens de recevoir la dernière lettre dont Votre Excellence a bien voulue m'honorer ici où je suis depuis une couple de jours pour régler mes affaires domestiques. Certainement vivement touché de la bienveillance que Votre Excellence daigne me témoigner, je la reconnois pour mon bienfaiteur. Quelles obligations ne lui dois-je donc pas! Je proteste qu'elles seront éternellement gravez dans mon coeur, et je ferai mon étude à pouvoir toujours mériter de plus en plus ses bonnes grâces. Aussi je compte principalement sur ses conseils et avis, dans le nouvel employ que je vais occuper, sentant parfaitement bien combien il sera difficile à gouverner. Je m'armerai de toute la fermeté nécessaire pour remplir les devoirs de ma fonction, et je la guiderai avec autant de patience qu'il faudra pour effectuer le meilleur party à prendre.

S. E. le grand maréchal m'a écrit de me rendre le plutôt possible à Copenhagen; et en conformité de cet ordre, je compte partir de Husum le 26 ou le 27, ce que je lui mande aujourd'huy. Je

ne sçais si c'est encore un mistère à la cour qu'on m'y fera paroître. Vu les arrangements que je suis obligé à faire pour mon voyage, il m'est impossible de cacher l'affaire. Aussi ne m'en a-t-on pas ordonné le secret. J'en avertis cependant Votre Excellence, afin qu'en tout cas elle puisse me protéger, si peutêtre on pourroit prendre mal les raisonnements du public.

S'il y a moyen de me conserver le baillage, je ne doute aucunement que Votre Excellence s'employera pour cet effet en ma faveur; sans cela, je n'entrevois point le moyen comment je pourrai vivre dans un employ difficile et onéreux au possible; enfin je remets mes interrets entierement entre les mains de Votre Excellence.

918.

København, 11. Maj 1760.

Le roy m'a accordé ce matin, de la maniere la plus gracieuse, les appointements de 6000 écus, et promis en même temps qu'il feroit des arrangements convenables pour me conserver le baillage de Husum avec ses revenants bons. Je sçais que je dois uniquement à la protection de Votre Excellence cette grâce; et ce qu'il me tient le plus à coeur est que j'ose me flatter que Votre Excellence me rend la justice d'être persuadée que mon obligation lui sera éternellement vouée par une vénération sincère pour sa personne. Je me réserve à lui dire de bouche les particularitez de cette affaire, et je la supplie de n'en point parler.

919.

Udateret [Januar 1762].

Ich kan Ewr. Excellenz mit der grösten Betrübniß versichern, dass mir diese Zeitung von Herten nahe gehet.¹⁾ Unser Ehlend habe schohn längsten eingesehen, und ich beklage das arme Land; Gott helfe uns; menschliche Hülfe ist mehrentheils verlohren. Jedoch verhoffe Ewr. Excellenz werden alles mögliche anwenden, unser Schicksahl zu erleichtern, der Höchste stehe Ihnen bey, warums Ihn flehentlichst anrufen will.

920.

{København}, 11. April 1762.

Je suis très mortifié de la réponse de Mr. John, étant très sûr que si nous ne trouvons pas le moyen à nous procurer une somme considérable d'argent, les affaires pécunierres du roy iront très mal,

et ne se soutiendront point. En attendant, j'espère que la dernière lettre que Votre Excellence a écrite à ce sujet, fera l'effet désiré, surtout si nous soutenons la demande par l'armée. Car sans ce dernier point, je doute que nous obtiendrons quelque chose.¹⁾

921.

[København,] 26. Maj 1762.

Je viens de recevoir une lettre de Mr. le grand maréchal dans laquelle il me marque que je dois me rendre demain au soir à Fredensborg pour y attendre le résultat qu'on prendra dans le cas désolable où les finances du roy se trouvent.¹⁾ J'aurai donc l'honneur d'y voir Votre Excellence, et comme je compte beaucoup sur les conseils qu'elle voudra donner, je la supplie de prendre l'affaire à coeur et de nous tirer, s'il se peut, du danger éminent qui menace un bouleversement général du sage système qu'on a soutenu jusqu'à présent si dignement pour la gloire du maître et pour le bien de l'état. Les opérations que Mr. Fabricius pourra moyenner en France ne suffiront jamais, selon moi, à nous mettre à l'abri des calamitez que nous risquons, et il nous faut certainement des plus forts secours, capables à nous faire soutenir les excessives dépenses que nous devons employer pendant le cours de cette année, pour entretenir l'armée et la marine. Enfin je suis au désespoir d'envisager notre malheureuse situation, mais que faire? Il faut se soumettre à la providence divine, et espérer tout de sa grâce, en tenant bonne contenance.

III.

ACHATZ FERD. FREIHERR VON DER ASSEBURG.

1751—1771.

Achatz Ferdinand Freiherr von der Asseburg (1721—1797) var 1751—1755 ansat i Tysk Kancelli, 1755—1760 dansk Gesandt i Stockholm, 1762—1765 i Berlin, 1765—1768 i St. Petersborg; 1769—Sommeren 1771 udførte han en diplomatisk Mission i Würtemberg; 15. Oktober 1771 ansøgte han om Afsked fra dansk Tjeneste og ansattes under 12. Marts 1772 i russisk.

Paa Wotersen findes en stor Samling Breve fra A. fra omtrent 1751—1771, men en stor Del er helt eller delvis ødelagte af Fugtighed. Brevene indeholder mest supplerende Meddelelser til den diplomatiske Korrespondance med B. samt Oplysninger om Hof- og Regeringsforhold i Hessen-Cassel. Enkelte Koncepter til B.s Breve er vedlagt. — Kun enkelte Breve fra A., de fleste fra 1771, gengives her, og sammen dermed nogle Brudstykker af de Breve mellem B. og A., der er trykt i den i 1842 udgivne »Denkwürdigkeiten des Freiherrn Achatz Ferdinand von der Asseburg».

I Følge velvillig Meddelelse fra Grev Joachim von der Asseburg-Falkenstein findes der 1906 ikke Breve fra B. til A. i Arkivet paa Meisdorff i Harzen.

Nr. 922—923.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL A. F. v. d. ASSEBURG.

922.

København, 24. Februar 1766.

... Vous savés combien nous avons désiré — Mr. le grand-maréchal, dont je ne puis vous vanter assés l'amitié et l'appui, et moi — de vivre avec vous, de remettre entre vos mains le second trésor de la couronne, et de vous voir ainsi revêtu de la charge la plus importante et la plus honorable dont le roi puisse disposer aujourd'huy.¹⁾ Vous vous rappellerés de tout ce qui s'est fait pour y porter les choses, et pour vous tenir cette place ouverte, et vous en concluerés facilement combien il nous en coûte de renoncer à des espérances qui nous étoient si chères et qui réunissoient si bien notre zèle pour le roi, la famille royale et l'état, et la tendre estime que nous avons pour vous. Mais comme nous voyons avec douleur que nos souhaits ne sont pas les vôtres, et que nous sommes très-éloignés de rechercher notre satisfaction aux dépens de votre repos, Mr. le grand maréchal s'est résolu d'en parler au

roi, et il a si bien fait, que S. M. consent que vous employiés encore cet été aux soins de votre santé et à ceux de vos affaires, et vous dispense de la charge à laquelle vous auriés été si propre, mais que nous voyons bien ne vous être pas agréable. J'ay ordre de vous annoncer l'un et l'autre de sa part, et de vous assurer en même temps de la continuation de sa bienveillance très-particulière, et de la confiance avec laquelle elle compte que vous n'en resterés pas moins attaché à sa personne et à son service. . . .

Koncept paa Wotersen. — Trykt i Denkwürdigkeiten S. 41—42.

923.

København, 13. September 1766.

Je vous présente cette incluse avec toute l'ardeur, tout l'empressement et toute la confiance de la plus haute estime, et de la plus vive et la plus tendre amitié.¹⁾ Ne vous refusés pas à ceux qui vous connoissent, vous désirent et vous aiment. S'il est possible, accordés-nous ce que nous vous demandons. On arrangera les choses sur le pied qui vous agréera le plus ou vous déplaira le moins; mais quand vous voudriés estre inexorable, ne nous le dites pas. Ne vous déterminés pas absolument sur la négative, lors même que vous pencheriés pour elle; expliqués-vous avec nous avant que de nous rejeter. . . .

Trykt i Denkwürdigkeiten S. 47—48.

Bilag til Nr. 923.

FRA CARL AF HESSEN TIL A. F. v. d. ASSEBURG.

Frederiksberg, 9. September 1766.

. . . Je dois vous faire bien de compliments de la part du roi. S. M. vous fait assurer de ses bonnes grâces et de la persuasion où elle est de votre mérite et de vos talents, dont vous donnés la plus grande preuve par la façon dont vous vous acquittés de votre mission. Je suis obligé de vous assurer, mon cher ami, que S. M. a réfléchi sur vous, pour vous attacher un jour de plus près à sa personne, en vous plaçant à la première vacance dans son conseil. La sûreté où le roi est, que ce choix sera pour le bien de son royaume et pour son propre agrément, ne peut que vous être agréable, et pour moi j'en félicite le Danemarck. Vous entrerés alors dans un collège où vous pouvés être persuadé de trouver deux de vos meilleurs amis, c'est à dire Mr. de Bernstorff et moi, car le roi vient justement de m'y placer. — En servant votre roi, vous

servirés en même temps votre Dieu, votre gloire, votre propre satisfaction, et vous vous rendrés utile à votre prochain et à vos amis, ce qui, je sais, fait votre plus douce occupation.

Trykt i Denkwürdigkeiten S. 47.

924. FRA A. F. v. d. ASSEBURG TIL J. H. E. BERNSTORFF.

St. Petersborg, $\frac{29. \text{ September}}{10. \text{ Oktober}}$ 1766.

Je réponds par l'incluse à la lettre que Mgr. le prince de Hesse m'a fait l'honneur de m'écrire. . . La confiance de V. E. en moi me touche et me sera à jamais un motif ineffaçable de reconnaissance et d'attachement. Partout où je serai dans le monde, près ou loin de V. E., je n'aurai d'autres sentiments que ceux d'un homme qui lui est entièrement dévoué, qui veut et qui doit l'être jusqu'à sa mort. Avec une telle façon de penser, je ne puis tenir mon coeur fermé envers V. E. dans une situation comme celle où je me trouve. Je vous dois l'aveu Mr., que de renoncer à la retraite que je désire depuis plusieurs années comme le premier bonheur de mes jours, est me plonger un couteau dans le coeur. Je ne connois rien qui balance pour un instant mon goût pour la vie privée, si ce n'est mon penchant de vous complaire et de m'abandonner sans réserve à votre volonté. Est-il nécessaire que quelques peu d'instant qui me restent à vivre, soient employés au service du roi, mon devoir exige-t-il que je lui sacrifie les foibles restes d'une vie assés languissante, puis-je en effet être bon et utile à quelque chose? Décidés, Mr., je ne suis plus à moi, je me remets entièrement à V. E., non par foiblesse, non par légèreté, mais par une suite de réflexions sérieuses. Mais il est juste que je m'explique à fond. J'abandonne jusqu'aux motifs les plus respectables qui devoient me faire poursuivre mes premiers plans, mais je ne puis jamais me résoudre à accepter la place dont le prince Charle me parle. Je sais vous obéir, Mr., mais jamais je n'oserai être à côté de vous. Je vous supplie de ne pas laisser ignorer au prince, et de suspendre tout jusqu'à ce que je vois clair dans la fin de ma commission d'ici. J'espère qu'avec tant de résignation et en faveur d'un sacrifice que les richesses de l'univers ne m'engageroient pas de faire, V. E. aura la bonté de me parler plus particulièrement sur ce sujet. S'il est possible que je sois rendu à moi, ah! combien d'obligations ne vous en aurai-je-pas,

mais si cela ne se peut point, obtenés du moins la grâce pour moi, que je puisse rester dans ma sphère. . . .

Trykt i Denkwürdigkeiten S. 50—51.

Bilag til Nr. 924.

A. F. v. d. ASSEBURG TIL CARL AF HESSEN.

St. Petersborg, ^{29. September}
10. Oktober 1766.

. . . Rien au monde n'est capable de m'inspirer une satisfaction plus complète que de savoir que le roi daigne jeter un regard sur moi et approuver ma conduite. Depuis 14 ans que j'ai le bonheur de servir nos rois, leur plaisir a été l'objet de mes souhaits; occupé de mon devoir, animé par ma fidélité et par mon amour pour lui j'ai couru jusqu'ici ma carrière dans un seul point de vue, celui de mériter leur aveu, et d'obtenir celui de ma conscience. Un mot de contentement du roi auroit rempli mon coeur de joie et de ardeur pour son service; que ne doit-il pas sentir à la distinction que la bonté de S. M. me fait, et comment exprimerai-je à V. A. S. toute la profonde reconnoissance avec laquelle je reçois l'annonce d'une distinction qui surpasse mon attente, et qui comblera à jamais ma gloire et mon bonheur? V. A. S. me permet de croire que le roi regarde comme importante l'heureuse fin de la commission à laquelle je suis employé par sa volonté. Elle ne me désavouera pas, je m'en flatte, si je me crois éloigné de toute grâce, de tout bienfait de la part du roi, tant que je n'aurai point achevé un ouvrage qui fixe son attention sur moi, et qui seule pourra me mettre à portée de la bonté de S. M. La première occasion de la mériter m'est encore refusée, je n'ai rien qui parle en ma faveur, et je n'ose dissimuler à V. A. S. que la confiance de moi-même dépend si fort du succès de ma négociation d'ici, qu'au moins je ne puis porter ma vue plus loin qu'à cette époque.

Je supplie V. A. S. de se mettre pour un instant dans ma place, afin d'apprécier les raisons qui me tiennent en suspend, et je conjure sa bonté de marquer au roi d'un côté mon obéissance à ses ordres et à sa volonté, et de l'autre ce qu'en homme qui cherche son bonheur dans sa tranquillité, je me dois à moi-même. Des sentimens si purs sauroient-ils déplaire? et le roi voudroit-il douter un instant de toute ma résignation, parceque je crains mon insuffisance? V. A. S. pourra seule m'appuyer dans cette occasion, et faire agréer au roi les hommages de cette profonde soummis-

sion et de zèle invariable qui m'animeront pour toujours pour sa personne et pour son service.

Trykt i Denkwürdigkeiten S. 48—50.

925. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL A. F. v. d. ASSEBURG.

Altona, 7. Juli 1767.

... Il n'est point arrivé de changement bien considérable depuis ma dernière du 21 avril. Il s'en prépare peut-estre, mais il n'y en a point de décidé, ni de déclaré. L'absence du prince de Hesse, parti, comme V. E. le sçait, il y a deux mois, n'est pas autant regrettée par le roi qu'on croyoit pouvoir se le promettre, et il semble que son intérêt exige de la prolonger.¹⁾ Je doute qu'il revienne avant les couches de Mme. la princesse; et comme je ne connois rien de moins désirable pour lui que d'estre à la cour sur le pied où il y a esté plusieurs mois avant son départ, je croirois lui manquer, si je pressois un retour qui pourroit achever de lui porter préjudice. Sa situation actuelle seroit presque insoutenable à cette cour, il faut donner quelque tems au rétablissement des choses, non pas dans leur état de l'année passée — il n'y a nulle apparence á cela, -- mais dans leur état naturel. . . .

Le prince Frédéric est bien avec S. M.²⁾ Il est gai et ne se mêle point d'affaires, ce qui est certainement le parti le plus sage qu'il puisse prendre.

Les autres acteurs sont les mêmes, je n'ai rien de nouveau à vous en dire.

Le roi commence à devenir un peu plus sérieux. Croyés que la nature l'a fait pour estre habile. Il sçait fort bien démêler le vrai du faux, le bon du mauvais. Plût au ciel qu'il voulût toujours faire usage de ses talents et de sa capacité! Plût au ciel qu'au lieu de chercher à copier à divers égards un monarque que je respecte et que je plains, il voulût faire les efforts dont il seroit capable, pour devenir bon modèle lui-même!³⁾

Il est très décidé pour le bon système; et quoiqu'il soit possible que des gens qui lui sont fort inférieurs à tous égards puissent, en lui présentant de nouvelles idées rendues flatteuses et riantes, l'éblouir pour quelques moments, il revient promptement de cette illusion, et bientôt il ne sera plus aisé de lui en imposer.

Sa santé, bien qu'assés délicate, est bonne au fond, et pourra durer, pourvû que le feu de son imagination ne l'use pas. . . .

Trykt i Denkwürdigkeiten S. 423—424.

Nr. 925—927.

FRA A. F. v. d. ASSEBURG TIL J. H. E. BERNSTORFF.

926.

[Stuttgart], 3. April 1771.

... Mr. de O[sten] laisse toutes mes lettres sans réponse.¹⁾ Il y a au delà de deux mois que je n'ai pas vu son écriture. Au moyen de ce silence, qui s'annonce comme voulant finir par quelque chose de fâcheux pour moi, toutes les pièces que Votre Excellence a lu restent sans décision et sans effet. Il est fâcheux d'avoir des rôles à jouer qui donnent lieu à beaucoup de confusion; encore est-il heureux de les jouer sur un théâtre qui n'est ni grand ni bien observé. Je ne préviendrai qu'au bout de quelques jours Mr. d'O[sten] sur mon départ. Qu'elle qu'en soit sa réponse, je la recevrai sans émotion. Il recherche beaucoup mes amis de l'année 1765.

Quant serai-je tranquille sur le sujet des personnes dont la satisfaction et le repos me sont plus chers que mon propre bonheur. Je ne saurois le dire assés souvent, je n'en connois point depuis quelque tems.

927.

21 Maj 1771.

... A. har modtaget et Brev fra Grev Osten af 6. Maj. Elle est d'une politesse charmante; le roi, dit elle, ne croit pas qu'il y a une retraite plus douce et plus agréable pour vous (c'est moi) que le poste d'Hollande, et c'est pour cette raison-là qu'il le tient ouvert pour vous le donner en récompense de la pension de $\frac{1}{m}$ écus. Cependant S. M. vous laissera le choix ou d'accepter cette place, ou de garder celle en Wirtemberg, sans la pension, qui vous restera autant que les autres cours y entretiendront des ministres, après quoi le roi aura soin de vous placer selon votre mérite et les obligations qu'il croit vous devoir.

Mr. d'Osten me prend pour un mauvais arithméticien s'il croit que je puisse me méprendre entre $\frac{3}{m}$ écus d'apointement en Hollande, et une pension (c'est ainsi que Mr. d'Osten parle toujours des apointements que le roi m'assigna en 1768) de $\frac{1}{m}$ écus. Mais ce n'est pas de ce côté-là que je l'attaquerai. Je lui dirai dans ma réponse que je retiendrai peutêtre 15 jours pour attendre les lettres des amis que j'ai consulté, que que le roi m'avoit promis de sa bouche, et sans condition, une gratification de mes services;

que pour la perdre il falloit qu'il y eût un motif qui m'en rendit moins mérité aujourd'hui qu'alors, ou je serois en droit de me récrier contre une opération financière qui contredisoit ouvertement à la parole de S. M. et [à] qui avoit osé surprendre sa religiosité par une résolution opposée à la dignité des souverains et à la confiance de ceux qui les servoient; que mes services n'étoient pas mercenaires, que je n'étois point embarrassé du moyen de gagner ma vie; mais que la suppression d'une pension, à considérer comme moyen de relever les finances, me paroissoit un secours peu important, et à la considérer dans le point de vue où elle me regardoit, ne pouvoit être indifférente à un homme d'honneur qui a bien servi le roi et qui ne s'étoit pas cru exposé à perdre aujourd'hui ce qu'on lui avoit promis hier. Il m'importe peu quel effet cette lettre produira. Sans le conseil de Votre Excellence je l'aurois adressé au roi même; sans celui de mes amis connus, je demanderois aujourd'hui ma démission, en déclarant à Mr. d'Osten que je me croyois, de ce moment même, libre de tout engagement, et en droit d'offrir mes services ailleurs. Au bout du compte j'en viendrai là, et beaucoup plus loin vis-à-vis de Mr. d'Osten, s'il s'avise à continuer à faire le faux ami et l'homme conciliateur. Ce n'est pas à moi, qui connois son coeur, à en imposer par ces belles parolles, et je lui prouverai, peut-être un peu rudement, que je sai fort bien par quelles mains ce coup a été préparé. Mille pardons, Monsieur, de vous montrer tant de foiblesse. Ce n'est pas ma cause qui m'échauffe; c'est celle de tant d'honnêtes et respectables hommes qui m'excite à la vengeance. . . .

Nr. 928—929.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL A. F. v. d. ASSEBURG.

928.

[Wotersen], 30. Juni 1771.

. . . Je pleure de le voir engagé par l'ingratitude d'un côté, et par l'estime et la justice de l'autre, à changer ses vues et sa course, je pleure de me voir ainsi enlever la lueur d'espérance qui me restoit, fondée peut-estre sur rien, d'achever avec lui notre ouvrage commencé, et je ne puis presque retenir mes larmes en songeant aux changemens arrivés dans ma situation et dans celle du pays qui nous a été cher, changemens qui m'exposent à voir enlever au service la plus importante et la plus heureuse acquisition que ce

service eût fait de mon temps. Ah! que j'étois heureux et content en 1752 et 1753, et qu'il m'en coûte de voir une cruelle révolution anéantir tout ce qui avoit été fait de bien alors et depuis!

Mais après avoir rendu ce tribut à la nature et au sentiment de mon coeur, je ne puis me dissimuler que le bien doit l'emporter sur le mal, et qu'il est tout naturel que V. E. préfère ceux qui lui rendent justice, à ceux qui ne la lui rendent pas, ceux qui recherchent le mérite, les lumières et la vertu, à ceux qui désirent les éloigner. La résolution qu'elle a prise, ou qu'on la sollicite de prendre, est de celles qui ne sçauroient lui estre reprochées, et il faut penser aussi noblement qu'elle le fait pour souffrir en la prenant.

929.

[Wotersen], 16. Juli 1771.

La lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire le 7 de ce mois, et que j'ai reçue avec la reconnaissance la plus tendre et la plus vive, me rappelle une précaution prise en 1754, lorsque l'on connoissoit déjà le prix de l'acquisition faite en elle, mais lorsqu'on ne connoissoit pas encore toute la noblesse de son coeur.¹⁾ Habitué depuis longtemps à me fier sans réserve à cette dernière, j'avois perdu de vue un acte de circonspection que je ne pouvois plus regarder que comme superflu et déplacé, et je ne m'en serois pas souvenu sans ce que V. E. vient de m'en dire. J'ai plus d'une fois réfléchi depuis à ce que cet engagement peut exiger d'un homme qui pense aussi délicatement qu'elle, et voici qu'elle est mon opinion: Tout engagement contracté entre personnes libres est réciproque, quand même l'une est roi et que l'autre ne l'est pas, supposé que les conditions exprimées ou sous-entendues soyent également remplies.

Si donc dans le cas en question l'une des deux parties retranche ce qu'elle avoit donné, oublie les services même, et sans prétendre même avoir des sujets de mécontentement, en agit comme si elle en avoit de très graves, l'autre est en droit de croire le contrat annullé, de rendre et de reprendre les paroles données. Je ne crois cette façon d'envisager la question douteuse que lorsque la partie dont on se plaint réclamerait l'engagement et se dirait prêt à le remplir de son côté, alors il faudroit peut-estre oublier les torts essayés et se rendre à ses souhaits; mais ce n'est pas ce que nous avons à espérer ou à craindre dans les circonstances où nous nous

trouvons, et j'estime que, dans la situation où nous sommes, V. E. peut, quelques sévères que soient ses principes, sans hésiter, regarder son engagement comme n'existant plus, au moment qu'on lui retire les 4000 écus, effet, ou plutôt juge de la reconnaissance due à ses services. Tout ce que selon moi elle auroit à faire, soit que ce cas arrivât, soit qu'on voulût la laisser à cet égard dans une incertitude très-fâcheuse et pouvant estre très-préjudiciable à ses intérêts, c'est: qu'elle écrivît ou au roi ou au ministre que, voyant par ce qu'on lui avoit déclaré des volontés royales, que ses services n'agréoient plus à S. M., elle demandoit la démission de toutes ses charges, et d'estre délivré de tous ses engagements.

Nr. 930—932.

FRA A. F. v. d. ASSEBURG TIL J. H. E. BERNSTORFF.

930.

26. Juli 1771.

... Les dégoûts de Mr. d'O[sten] sont aussi publics que les fa-
veurs de Mr. Str[uensée]. On en sait partout des particularités, et
on ne ménage nulle part ce favorit singulier qui, né pour être mé-
decin de la ville d'Altona, s'élève de sa poussière pour gouverner
tout un royaume. Il semble que son élévation choque la dignité
de tous les souverains. Les grandes et les petites cours se révol-
tent contre cet exemple, qui passe celui d'Alberoni et de Farinelli.
Quelqu'un d'assez instruit vient de me marquer que Mr. Str[uensée]
venoit d'être nommé ministre du cabinet du roi. Si cela est, Mr.
d'O[sten] ne tardera pas à se retirer d'un théâtre où tout autre
que lui auroit fait difficulté de monter, même dans le tems où il
pouvoit espérer d'être indépendant de l'autorité que le disciple
d'Hypocrate s'arrogé. . . .

Modtaget 5. August 1771.

931.

1. August 1771.

Har modtaget Brev fra B. af 24. Juli. Elle m'arriva avanthier en même
tems avec la note du département des affaires étrangères, qui no-
tifie aux ministres aux cours étrangères l'excessive, l'inconcevable
et singulière élévation de M. Struensée.¹⁾ Il ne falloit plus que cela
pour renverser entièrement la confiance au dehors et en dedans
de la monarchie, et pour se mettre en but à la critique la plus
mordante de toute l'Europe. Mais ce plaisant médecin-ministre ne

s'aperçoit-il pas de ce que sa prétendue fortune lui prépare? Ne voit-il pas les dangers qu'il court, soit qu'il veuille la soutenir, soit qu'il y renonce? Et ne comprend-t-il pas qu'il n'a pas encore les pieds à terre du saut périlleux qu'il vient de faire? Franchement, il y auroit du miraculeux si, au bout de 6 mois, il exista encore. Je lui tire un mauvais horoscope, et je m'attens qu'il le préparera lui-même par la violence et la dureté qu'il mettra dans son pouvoir. L'une et l'autre sont dans son caractère, et semblent appartenir à l'état d'un homme aussi ambitieux, aussi entreprenant aussi imprudent en même tems que ce fameux médecin. La conduite que Mrs. d'Osten et les autres assesseurs de l'ancienne conférence tiendront, est ce qui intéresse le plus ma curiosité. Je n'ai pas été peu surpris de voir le nom de Mr. d'Osten sous la note circulaire qui met sa considération et son influence aux affaires si fort au-dessous de celles du Sr Struensée. Je ne sais comment on fait pour signer de son nom un aveu aussi humiliant et nouveau. Un couple de mois nous montrera des suites peut-être très fâcheuses et toujours aussi extraordinaires que l'événement qui les annonce. Il faudra maintenant s'attendre à tout. . . .

Modtaget 9. August 1771.

932.

22. September 1771.

Cet ami [le comte Panin] que je me ferai un devoir d'unir de toutes mes forces à celui qui a été plus anciennement encore mon protecteur, veut à toute force que je me dégage sans aucun délai en D[annemarc]. Je lui ai parlé de l'écrit de l'année 1754; des motifs que j'avois de tenir bon, au moins pour un tems, contre les torts qu'on me faisoit, pour n'être point censé d'avoir de l'humeur ou de l'intérêt; des raisons moins relevantes enfin, qui me faisoient croire qu'il ne falloit rien précipiter. Tout cela est combattu dans la lettre qui me fournit l'étoffe à celle-ci, et le résultat est que je dois donner la démission de mes emplois, mes obligations étant finies en même tems avec l'espérance de tirer aucun avantage en voulant les suivre par la continuation de mes services. Je ne saurois exprimer ce que mon coeur souffre dans le moment où il doit décider de lui-même. Un attachement de 17 ans est bien difficile à rompre, et pourtant le moment approche où il faudra opter entre deux parties également difficiles à prendre. Si j'étois bien persuadé d'être utile au même pays, et à ces respectables

hommes, auxquels je me suis voué pour la vie, je me déciderois avec moins de peines. Je ne changerois proprement que de place, sans changer de but, et je me donneroie de bon coeur à une nouvelle carrière dans laquelle je pourrois espérer de servir encore celle que je quitte. Mais puis-je me flatter que les événemens seconderont mes intentions, et qu'on me mettra jamais à même de donner quelque valeur à mon zèle et à mon attachement pour l'état qui m'a permit de me vouer à lui? Voilà, Monsieur, comme je suis combattu entre la crainte et l'espérance, et comme je condamne dans un moment ce que je résous dans l'autre. Que ne donneroie-je pas pour une heure d'entretien avec Votre Excellence! Je puiserois dans son esprit et dans la bonté de son coeur des conseils utiles; je marcherois sans embarras dans la route épineuse qui s'ouvre sous mes pieds; je croirois avoir rempli mon devoir, si j'en étois assuré par elle. Daignés, Monsieur, m'honorer d'un mot de réponse, et me dire, si vous aprouvés que je quitte dans ce moment où tant de considérations semblent me dire tantôt de rester, tantôt de me dégager. La réponse de V. E. me trouvera encore chés moi; j'arrangerai mon départ en conséquence de l'intérêt que j'ai à la recevoir, et je ne manquerai pas de lui donner incessamment copie des lettres qui me sont venues. . . .

933. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL A. F. v. d. ASSEBURG.

[Hamburg], 15. Januar 1772.

Plusieurs lettres nous ont appris avant-hier, que l'impératrice de Russie avait nommé V. E. son conseiller privé actuel avec les appointemens ordinaires attachés à cette dignité. . . .¹⁾

Tout mon coeur s'est ému à cette nouvelle, quelque préparé que j'y fusse. J'en ai une sensible joie et j'en pleure; mais toutes mes facultés se réunissent pour souhaiter avec ardeur que l'heureuse cour qui a su s'enrichir de nos pertes, sente toujours tout le prix de l'acquisition qu'elle vient de faire, et qu'elle rende aux vertus, aux lumières et aux talens éminents de V. E. la justice que la cour infortunée, que je devois oublier, mais que j'aime encore, lui a refusé depuis 16 mois; je n'ai pas la force de lui en dire davantage aujourd'hui.

Les nouvelles de Copenhague sont toujours désolantes pour ceux qui aiment l'état. Que je serois heureux, si je pouvois estre indifférent et insensible!

IV.

JOHANN BERNHARD BASEDOW.

1763—1771.

Johann Bernhard Basedow (1723—1790) var 1753—1761 Professor i Sorø, 1761—1768 Professor ved Gymnasiet i Altona; derefter var han fritaget for Professortjenesten med Forfatterpension af den danske Konge.

Paa Wotersen findes en Del Breve fra Basedow til B. fra Aarene 1763—1771, hvoraf de fleste her gengives. Fra Marts—April 1770 er der bevaret et Par Breve med Bilag om en Indbydelse, som Basedow modtog fra Catharina II om at komme til Rusland. Rejsen kom ikke i Stand.

934. FRA J. B. BASEDOW TIL J. H. E. BERNSTORFF.

København, 9. November 1763.

Auf Ew. hochfreiherrliche Excellenz gnadige Erleubniss werde ich diesen Abend die Ehre haben, denenselben unterthänigst aufzuwarten. Ich würde Ihnen, gnadiger Herr, in Gegenwart anderer vielleicht zu Vieles vorzustellen haben, wenn nicht einliegendes unterthänigstes Pro-Memoria, welches besonders zuletzt, wenn die Reichenbachische Sache geendigt ist, sehr wichtig wird, das Gespräch vorbereitete.¹⁾ Ich habe Ew. Excellenz aus der Fülle meines Herzens geschrieben, und Dieselben sind nach Dero Rechtschaffenheit vor Gott, nach Dero besonderer Einsicht und nach Dero Stande, folglich nach meiner auf alle drey Eigenschaften gegründeten Ehrerbietung der Einzige, an welchen ich Vorstellungen von dieser Art für nothig und nützlich halte. . . .

Unterthänigstes Pro-Memoria in Amtssachen.

[November 1763].

Es ist in den neuen Aussichten am Schlusse des ersten Bandes ein Gespräch zwischen einem zur Ueberzeugung gelangten Christen und zwischen einem noch beunruhigten Zweifler. Jener redet selbst unter dem Anfangsbuchstaben C, dieser unter dem Anfangs-

buchstaben Z. Der Zweck dieses Gespräches ist, das Universal-Christenthum, oder die Ueberzeugung, dass die in Gottes Namen vorgetragenen Lehren der Propheten, Christi und der Apostel wahre göttliche Offenbarungen sind, durch solche Beweise zu befördern, die keine mühsame Gelehrsamkeit voraussetzen, und dennoch bey der gesunden und unpartheiischen Vernunft eines Nachdenkenden die Probe hielten. Zu derselbigen Zeit, als ich dieses Gespräch schrieb, hielt der Herr Consistorial-Rath Reichenbach über das Evangelium vom Zöllner und Pharisäer eine Predigt von der Wahrheit der geoffenbarten Religion, deren Hauptsätze auch im öffentlichen Drucke erschienen sind. Auf diese Predigt habe ich nicht ohne Ueberlegung in dem ersten Bande der neuen Aussichten S. 641 bis 644, zwar ohne Namen, doch deütlich genug, und zugleich mit der erforderlichen Bescheidenheit gezielet. Denn soll der Vortrag der Religion verbessert werden, sollen viele Unglückselige, deren Unglauben (so ferne er theoretisch ist) in den unbündigen Beweisen oder in dem fromm scheinenden Verbote der Untersuchung seine Nahrung findet, zu der heilsamen Wahrheit zurück kehren, so müssen die öffentlichen Lehrer der Kirche, in dem Vortrage der Beweise unserer Religion, vorsichtiger gemacht werden; und so hat, besonders an solchen Orten, wo viel Unglauben herrscht, ein geübter Verehrer der Christlichen Religion das Recht und die Pflicht, denen über solche schwache Beweise triumphirenden Ungläubigen zu sagen, dass dieses für einem Zweifler nicht die rechten Wege sind, zur Ueberzeugung zu kommen. Geschichte dieses mit solcher Bescheidenheit und Liebe, als ich in der gesagten Stelle gebraucht habe, so wird der von der Schwachheit des Predigers (welcher in der Belehrung der Zweifler unerfahren ist) verursachte Schade nach Möglichkeit wieder gut gemacht. Da ich einige grössere Theologen, die gleichfalls meine Freunde sind, nicht nur namentlich, sondern auch noch freimüthiger beurtheilt habe, als diese gedruckte Predigt des Herrn Reichenbachs, welche ungeachtet des Guten, das sie enthält, eine schlechte Wegweiserinn für die Ungläubigen ist, wofür sie sich in dem Thema ausgiebt, so habe ich keine solche Empfindlichkeit dieses rechtschaffenen Mannes vermuthet, als er in einer ganz neulich gedruckten Disposition von einer Predigt gezeigt hat. Seine Worte sind folgende:

«Es sind, ach leider, viele Widerchristen in die Welt ausgegangen, welche Jesum theils ganz verleügnen, theils wichtige Wahrheiten

«seiner Lehre, durch ihr unnützes Geschwätz verkehren, und an deren Statt ihren unreinen Träume der Welt anpreisen wollen. Hütet euch vor allen Abgöttern, 1. Joh. 5; sehet keine Wahrheit der Heilslehre für so geringe an, dass sie ohne Nachtheil der Seligkeit könne geleüget werden. Haltet ob dem Worte, das gewiss ist. Haltet die, welche eüch verkehren wollen, für solche, die Böses im Sinne haben, Joh. 1. Lasset eüch in der Erkenntniss des Heils mehr und mehr bevestigen. Es ist ein köstlich Ding, dass das Herz fest sey. Dies geschicht nicht durch neüe Aussichten in die Religion, sondern durch Gnade, Hebr. 13.»

Der Name meines Buches zeigt deutlich, dass in diesen Worten vor der Gefahr desselben gewarnt werde. Diese Warnung kömmt höchstvermuthlich zwar aus dem Gewissen dieses rechtschaffenen aber in der Polemik gegen die Zweifler unerfahrenen Mannes. Ich schreibe seiner Empfindlichkeit nur dieses zu, dass er die Kanzel zu seiner unnöthigen Rechtfertigung gemissbrauchet habe. Er handelt nach seinem Gewissen, ich muss nach dem meinigen handeln.

Ich beschleunige meine Reise unter andern auch deswegen, damit ein sanftmüthiges Gespräch mit dem Herrn Reichenbach bey der Verschiedenheit unserer Meinungen, ein solches Verfahren verursache, welches sich für zwey Personen schickt, die beide keinen andern Grund legen als Jesum Christum, aber auf diesen Grund nach ihrer verschiedenen Kraft und Einsicht auch auf eine etwas verschiedene Art bauen müssen. Sollte es mit diesen oder andern Männern zu Streitschriften kommen, so denke ich mit der Hülfe Gottes ein nicht oft gesehenes Exempel zu geben, wie sich die eifrigste Liebe der Wahrheit, mit Vermeidung der Aergernisse für den grossen Haufen, und mit der Liebe und Bescheidenheit auch sogar gegen lieblose und unbescheidene Gegner vereinigen lasse.

Nach reifer Ueberlegung mit meinen Freüden, habe ich den Vorschlag aufgegeben, meinen Vorschlag von dem verbesserten Unterrichte in der Religion und andern Wissenschaften in einer etwas zahlreichen Hausschule auszuüben, worinnen zugleich Schulmeister gebildet werden sollten. Denn anfangs würde dadurch den Predigern ein äusserliches Recht gegeben, die Gemeine wegen veränderter Ordnung des Unterrichtes, und vielleicht wegen einiger von der Autorität abweichenden Lehrsätze öffentlich zu warnen. Es würde zwar nach einem Paar Jahren, durch Veranstaltung der Schriften, die ich im Sinne habe, eine grosse Zahl

einsichtsvoller Christen mir beyfallen und meinen Plan durch Uebergebung ihrer Kinder befördern; allein bey meiner sehr geschwächten und abwechselnden Gesundheit, habe ich nach einiger Zeit nicht mehr so viel Munterkeit und Biegsamkeit des Geistes zu erwarten, als wenigstens durch sechs Jahre bey einem so sehr neuen Plane der Erziehung und des Unterrichts erfordert wird.

Gott hat mir Kräfte gegeben, meine sehr mühsamen theoretischen Untersuchungen geendiget zu haben. Die Theorie ohne Praxis ist ein tönend Erzt. Ich habe daher die Pflicht, meine Theorie durch andre Schriften, die kein schwerer und weitläufiger Umfang der Philosophie sind, für einen Theil der Welt brauchbarer zu machen. Ich hoffe, durch die Ruhe meines Gewissens einigen äusserlichen Verdross, welchen solche Verfasser haben, zu überwinden, indem ich mit der Hülfe Gottes so reden und so schweigen will, als es das beständige Andenken meiner letzten Stunde erfordert. Von diesen Schriften werden nur sehr wenige nach dem Anlasse von meinen Gegnern, die Erläuterung und die Vertheidigung der herausgegebenen Philalethie und, wenn ich überführt würde, die Wiederrufung einiger Sätze zum Zwecke haben. Die meisten Schriften, womit ich mein Leben beschäftigen will, sind practischer, sind wichtiger, und werden zu diesen Zeiten des Unglaubens gesegneter seyn. Ich werde nach und nach folgende Schriften anfangen.¹⁾ 1) Einen catechetischen Unterricht in der Religion, der die Seelen und das Gewissen der Menschen, die ordentlichen Stufen der Erkenntniss Gottes und des Heilandes durchführt, und die streitigen Kirchenlehren von dem Universal-Christenthum absondert. 2) Eine Sammlung von einigen hundert solchen erbaulichen Liedern, davon keines mit einigem scheinbaren Rechte den critischen Gläubigen und Ungläubigen zum Anstosse oder zum Gespötte werden kann. Grosse Dichter und einsichtsvolle Christen haben mir hierinnen ihren Beystand versprochen. 3) Ein eben solches Buch von Andachten, welche nicht abgesungen werden. 4) Ein biblisches Wochenblatt, welches die Leser durch die heilige Schrift durchführt, auf dem Wege der Erbauung, und welches die Aufmerksamkeit von allen unnützen Speculationen und Zweifeln bey Lesung der heil. Schrift ableitet. 5) Eine Schulbibliothek, worinnen alle Erkenntnisse, die für die studirende Schuljugend gehören, nach der allmählichen Entwicklung der menschlichen Seelen-Kräfte, in der

nöthigen Ordnung und Vermischung auf einander folgen. Dieses Buch wird andere in den Stand setzen, denjenigen Plan des Unterrichts, wozu ich anfangs selbst entschlossen war, in öffentlichen oder besondern Schulen auszuüben. Denn ohne eine solche wohlgeordnete Schulbibliothek, in welcher nicht mehr Vocabeln, Phrasen und Autores-Classici die Hauptsache seyn müssen, ist die wahre Verbesserung des Schulwesens unmöglich.

Jedes Jahr, in welchem Gott mein Leben noch erhalten will, wird diejenigen, an deren Beyfall mir am meisten gelegen ist, mit Vergnügen überzeugen, nicht nur dass die Absicht meiner Schriften gut und wichtig, sondern dass die Mittel auch so gewählt sind, als es unsere bedenkliche Zeiten erfordern, und als sie nur derjenige zu wählen fähig ist, der sich durch tiefes Nachdenken viele Jahre vorbereitet hat, und durch aufmerksame Erfahrung belehret ist.

Mein öffentliches Lehramt will ich schlechterdings nicht anwenden, um die beiden Puncte, worinnen ich von dem bey uns autorisirten Lutheranismus abweiche (nemlich erstlich von dem Unglauben und der Verdammniss der im Mutterleibe oder kurz nach der Geburt verstorbenen Kinder der Unchristen und von dem Glauben der Christen-Kinder, die getauft werden; und zweitens von der Unaufhörlichkeit der peinlichen Höllenstrafen) weder zu lehren noch zu bestreiten, welches ich auch bisher in keiner Lehrstunde gethan habe. Da ich nun in den übrigen Stücken nach meinen bisherigen Schriften ein Lutheraner bin, indem der Determinismus nichts anders, als der von Leibnitz gelehrt, und in die lutherische Kirche aufgenommene oder in derselben öffentlich geduldete Satz vom zureichenden Grunde ist, und da ich überdem nur eine philosophische Moral lese, so kann von herrschsüchtigen Christlichen, oder von rechthaberischen Verfechtern der Orthodoxie, auch nicht einmal mit einem Scheine des Rechts unserer allergnädigsten Regierung das Verlangen vorgelegt werden, in mir keinen paradoxen Lehrer der Jugend zu dulden oder zu besolden. Meine öffentlichen Lehrstunden sind bloss philosophisch. Es kömmt darinnen von dem Glauben der Kinder und von der Unaufhörlichkeit der Höllenstrafen nicht das Geringste vor.

Als Schriftsteller aber bin ich durch den Beruf meiner Einsichten und meines Gewissens ein obgleich nicht öffentlich bestallter Theolog. Keine menschliche Regierung hat ein Recht des Verbots, dass

ein solcher Mann die Ehre Gottes und die Wahrheit der Religion, nicht durch eine bescheidene Untersuchung und Billigung solcher Sätze befördern solle, welche der durch Menschen gemachten Orthodoxie zuwider sind, welche, wenn sie irgend jemanden verbindet, doch keine andere Verbindlichkeit hat, als dass ein zu dieser Orthodoxie bestallter Theolog, das Ansehen seines Amtes zu Bestreitung derselben nicht brauchen solle.

Die bekannte Weisheit der dänischen Regierung giebt mir die Zuversicht, dass sie sich nicht werde von meinen Gegnern bewegen lassen, mich zu einem philosophischen Lehramte deswegen für untüchtig zu halten, oder meinen Schriften deswegen die Erlaubniss des Druckes zu versagen, weil ich mich von meinem Gewissen gedungen sehe, einige zufälligerweise authorisirte Kirchenlehren, mit christlicher Bescheidenheit und Anständigkeit zu untersuchen und zu widerlegen; besonders da wohl niemand abrathen wird, so gar den Büchern anderer Religions-Verwandten hey uns den Verkauf zuzulassen, welcher mit dem Drucke gleiche Wirkung hat. Diejenige Regierung, welche einen reformirten Professor der schönen Wissenschaften besoldet, hat gewiss auch das Recht einen Professor der Philosophie zu besolden, von dem es durch bescheidene Schriften bekannt wird, dass er einige Methoden und Lehren des Lutherthums nicht billigt.

Die Unterdrücker fremder Einsichten werden einwenden, dass durch eine solche verstattete Freiheit des Drucks und des Verkaufs der Bücher, allen Phantasten, Schwärmern und Spöttern zugleich dieselbe Freiheit verstattet werde. Dieses Vorgeben ist eitel. Denn das rechtmässige Verboth von dem Drucke und Verkaufe der Bücher hat sehr kenntliche Gränzen. Es ist nemlich zu verbieten, 1) alles, was der Majestät und ihren Staats-Absichten mit andern Höfen zuwider ist oder zuwider scheint; 2) alles, wodurch der grosse Haufe zur gewalthätigen Unruhe gereizt werden kann; 3) alles, was die Vergeltung des Guten und Bösen nach dem Tode und die Pflicht um des Gewissens willen tugendhaft zu seyn, bestreitet und in den Gemüthern der Menschen aufhebt; 4) alle Bücher, welche die Unkeuschheit offenbar befördern; 5) alles betriegerische oder wahnsinnige Vorgeben der Inspiration und solcher göttlichen Befehle, die den Staat beunruhigen; 6) alles zur Erregung des Pöbels abzielende Schimpfen, Schelten und Spotten über die im Lande herrschende und geduldete Religionen und ihre Lehrer. Ein Verfahren, welches von einer be-

scheidenen und ernsthaften Untersuchung und Widerlegung sehr verschieden ist!

Von diesem allen werde ich mich bey Verlust der königl. Gnade und meines Amtes gerne enthalten. Sollte aber eine weise Regierung berechtigt seyn ihren Gelehrten, besonders deren Christenthum in allen ihren Schriften hervorleuchtet, eine bescheidene Prüfung, der Methoden der Liturgie und der Lehrsätze der herrschenden Kirche, durch öffentlichen Druck zu verbieten, so würden die Rathgeber eines solchen Verfahrens dadurch anzeigen, dass sie keine protestantische Grundsätze hätten, dass sie ihre Kirche für unfehlbar und für unverbesserlich hielten und päpstlich herrschen wollten. Alsdann würden sie für Gott zur Rechenschaft stehen, wegen der Hinderniss alles Guten, welches aus einer bescheidenen und freyen Prüfung fließt. Grosser Gott! was wären wir, wenn die Regierung vor 200 Jahren nicht durch deine Vorsehung veranlasst wäre, besser zu denken oder wenigstens besser zu handeln, als diese Vergötterer der authorisirten Lehren zu handeln rathen wollen.

Wenn es solche unvorsichtige Eiferer gegen mich geben sollte, welche es ohne Recht, der weisen Regierung als einen Fehler anrechnen, dass sie einen solchen Schriftsteller, wie ich seyn werde, in einem philosophischen Lehramte unterhält; und wenn dieser Eifer die Regierung beunruhigen sollte, so bin ich erbötig diesen nach den Altonaischen Umständen fast überflüssigen Rest meines philosophischen Lehramtes niederzulegen und den mir allergnädigst bestimmten Gehalt bloss durch schrif[t]stellerische Arbeiten, als ein öffentlicher Gelehrter, vor Gott und Menschen zu verdienen; auch auf allergnädigsten Befehl für dieselbe Besoldung ein jedes bürgerliches Amt zu übernehmen, wozu ich mich fähig finde, und welches mir Zeit genug übrig lässt dem höhern Berufe zur Ausbreitung der Religion durch Schriften entweder ohne Namen oder mit Namen Folge zu leisten.

Doch, es ist zu vermuthen, dass die Vorsehung Gottes, die weise Unpartheylichkeit unserer allergnädigsten Regierung und die mir vorgesetzte Bescheidenheit den unbedachtsamen Eifer meiner zu erwartenden Gegner nicht werde so wirksam seyn lassen. In diesem Vertrauen und Vorsatze kehre ich zu meinem philosophischen Lehramte zurück.

Der Gott der Wahrheit belohne meine gnädigen Beförderer für die Rechtschaffenheit, Weisheit und Mühe, die sie für meine nicht

auf irdisches Glück zielende Zwecke anwenden, und gebe ihnen die Freude, nach einigen Jahren die Ehre und den Gebrauch der allertheüresten Religion unsers Heilandes durch meine künftige Schriften noch besser befördert zu sehen, als es sich vor Darlegung derselben vermuthen lässt. Mir aber sollen dieselben in meinem ganzen Leben die theüresten unter den Menschen seyn, und das Verlangen meiner Dankbarkeit soll mich in die Ewigkeit begleiten.

935. FRA J. B. BASEDOW TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Altona, 3. Februar 1764.

Som Efterskrift til et Brev med en nu ikke bevaret «Bericht» skriver Basedow: Noch, gnädiger Herr, berichte ich unterthänigst und ersuche um Dero gnedige Genehmigung, dass ich (unter dem Vorwande, dies halbe Jahr sey durch meine Reise unterbrochen worden) keine Vorlesungen halte. Die Ursachen sind wichtiger, nemlich der ununterbrochene Fleiss auf den so bedenklichen Catechismus, dessen mein unterthänigster Bericht erwähnt, besonders aber die höchstmögliche Vermeidung alles Scheins, als wenn ich Lehrstuhl und Amt brauchen wollte, meinen Gegnern zu widerstehen, welches mir (wenn jene lutherischer wären als ich) auf einem lutherischen Gymnasio die weiseste und toleranteste Regierung nicht erlauben könnte. Die Zwischenzeit ist nützlich zur U[e]berlegung, was ich etwa wegen dieses ganz besorglichen und schon erscheinenden Beweisgrundes gegen meine Lehrsätze in Ansehung der Zeit nach Ostern für unterthänigste Vorschläge zu thun, oder für solche mit Fleiss ausdrücklich einschränkende Befehle zu erwarten hätte, damit auch die offenbarste Verleumdung wegen einer Partheylichkeit des Hofes bei keinem halbdenkenden Menschen den geringsten Eindruck machen könne. Ich will mich, gnädiger Herr, so öffentlich und aufrichtig reversiren, als erfordert wird, um zu zeigen, dass ich ohne die geringste Kränkung theologischer Lehrsätze auf der Catheder ein blosser Philosoph seyn müsse. Man wird Aufseher genug bestellen, dass ich mein Wort halte. Sollten aber noch mehr Bedenklichkeiten entstehen, die Ew. Excellenz die geringste Bekümmerniss verursachen könnten, so würde ich den König allerunterthänigst um Suspension von meinem Amte in Gnaden selbst ersuchen, bis das Publicum mehr zu urtheilen fähig würde, was in dem Vorgeben meiner Gegner wahr wäre.

Unterdessen würde ich mich bloss als einen Gelehrten und als einen mit der Pension begnadigten Unterthanen des Königs anzusehen haben. Pensionen aber gab Ludwig der 14^{te} sehr reichlich einigen nach seiner Meinung ewig verdammten Ketzern, die nicht einmal in seinem Lande, sondern in Teutschland und Copenhagen waren.¹⁾

Modtaget 7. Februar 1764.

936. FRA J. B. BASEDOW TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Altona, 1. Maj 1764.

Erst vor Abgang der Post erhalte ich Ew. hochfreyherrl. Excellenz sehr gnädiges Schreiben. In diesen Augenblicken kann ich nichts weiter thun, als den unterthänigsten Dank für die Freyheit der Fürsorge für meine (Gott weiss wie sehr) geschwächte Gesundheit, so wie ich ihn ganz sehr gerührt empfinde, abzustatten. Nicht einiges sondern, wenn Gott es nicht abwenden will, viel Ungemach bin ich auszustehen bereit, um ferner ein so ruhig Gewissen zu haben, als ich es seit Ostern 1763 habe, da ich mich zu dieser Kette von Handlungen entschloss.¹⁾ Und so lange mir Gott dir Gnade schenkt, von Ew. Excellenz dabey noch für redlich und für nicht zu unvorsichtig gehalten, und also bedauert zu werden, so werde ich auch eine Erleichterung in meinem Gemüthe haben, die schon eine grosse Belohnung meines Vorsatzes ist. Ich hoffe, Hr. Cramer wird Ew. Excellenz so schleunig, als möglich, die unterthanigste Vorstellung und Relation, die nicht ganz fertige Schutzschrift wieder dH Senior Goeze, und das Hamburgische Mandat in meinem Namen unterthänigst übergeben.²⁾ Gott nur weis den Ausgang meines Vorhabens, aber von meiner Pflicht bin ich überzeugt. Ich habe noch für nöthig erachtet Ew. hochfreyh. Excellenz unterthänigst zu versichern, dass ich so frey und plötzlich viel niemals in meinen Schriften reden werde, als ich der Kürze wegen in unterthänigsten Vorstellungen an Ew. Excellenz thue.

937. FRA J. B. BASEDOW TIL J. H. E. BERNSTORFF.

23. Juli 1764.

Pro Memoria.

Auf meine Reise durch Celle, Hanover, Hildesheim, Braunschweig und Lüneburg in der Gesellschaft eines Freundes, der allenthalben Geschäfte hatte, und in der angenehmen Zerstreuung beständig abwechselnder Gesellschaft, wobey ich alles Lesen, Meditiren und Ueberlegen vermied, sind die gewöhnlichen Schwachheiten meines Leibes und meines Gemüthes bey weiten nicht so beschwerlich gewesen, als in meinem ordentlichen Zustande. Ich hoffe, nach meiner Zurückkunft zu den Geschäften, fortgesetzte gute Wirkungen von dieser Reise. Aber ich lebe leider wieder mit der grössten Beschwerlichkeit, denn durch diese fast zwey Monat währende Unthätigkeit und durch die längst erfahrene Schwäche meines Gemüthes, haben sich die Gedanken, die ich noch ferner brauchen will, und die schon geschehenen Ueberlegungen so entfernt und verdunkelt, dass ihre Zurückrufung mir fast so sauer wird, als ihre Erfindung. Gott weiss es, und meine Familie hat es gesehen, mit welcher Selbstverleügnung für Pflicht und Wahrheit ich die Beschwerlichkeiten, die mir durch Lesen, Meditiren und Ueberlegen verursacht werden, ertragen habe. Sie ist von meiner Jugend an gross gewesen, aber nun seit einigen Jahren so angewachsen, dass die Lebensart eines Gelehrten mir nur noch um Gottes Willen auf einige Zeit erträglich seyn wird.

Dieses klage ich nicht aus hypochondrischer Schwermuth, sondern um mit Wahrheit das zu rechtfertigen, was ich von meinen künftigen Entschliessungen, in Absicht auf diese sonderbare persönliche Schwachheit schreiben werde.

Auf meiner Reise habe ich Gelegenheit gehabt mit einigen rechtschaffenen, gelehrten, verständigen Christen und Theologen zu reden. Die Namen verschweige ich. Sie sind alle der Meinung, dass die lutherische Kirche in den Lehrsätzen, in der Liturgie, in dem Zwange der symbolischen Bücher u. s. w. noch grosse Fehler und fast diejenigen habe, die ich mit ernsthafter und bescheidener Aufrichtigkeit in dem meth. Unterrichte¹⁾ vorstelle und widerlege; ferner verabscheuen dieselben die von den Papisten gelernten äusserlichen Mittel, welche lutherische Theologen angewendet haben, solche Schriften, wie die meinigen, durch hamburgische Mandate

und facultätische Verbothe an die Buchhändler in Copenhagen, wenns möglich wäre, zu unterdrücken; eben so sehr wird verabscheuet die in allen Streitschriften hervorleuchtende Bemühung der Theologen, den König zu veranlassen, mich für meine bisherige Schriften entweder zu bestrafen, oder mir aufs künftige ein Schweigen von solchen Erkenntnissen anzubefehlen, deren Ausbreitung und Vertheidigung durch Schriften ich für denjenigen, der diese Erkenntnisse hat und die Fähigkeit zu schreiben besitzt, als eine Gewissenspflicht ansehe, die er, um Stand und Besoldung zu behalten, zu erfüllen nicht aufhören muss.²⁾

Wegen meiner geringen Erfahrung in der gelehrten Geschichte ist mir unbekannt, ob in der lutherischen Kirche irgend jemand versucht habe, gegen eine Anzahl symbolischer Lehren so offenerzig und dennoch anständig, und überhaupt mit einer so unleugbaren Liebe der Wahrheit, der Tugend und des Christenthums zu schreiben, als ich mich zu thun bemühet habe. Vielleicht haben einige Theologen in Kirchen-Aemtern es gethan und sind darüber mit einem solchen Rechte abgesetzt worden, dessen Billigkeit oder Unbilligkeit ich noch nicht ganz entscheiden kann. Aber alle Männer, mit denen ich geredet habe, wünschen, dass, da ich ausser einen Kirchenamte bin, die dänische Regierung sich durch ungestüme Theologen nicht verleiten lasse, mir wegen solcher Schriften zu schaden, oder aufs künftige mich durch Befehle in einen schriftstellerischen Gewissenszwang zu setzen. Sie glauben mit mir, dass die orthodoxeste Regierung solche Zumuthungen zum Gebrauche fleischlicher Waffen oder Zwangsmittel nicht achten müsse.

Doch muss ich, um aufrichtig zu seyn, hinzusetzen, dass ich nach dem Urtheile dieser Männer in einem so betrübten Falle, als ein künftiges Geboth des Schweigens von der Kön. Regierung wäre, selbst für die Wahrheit bedachtsamer und gewissenhafter handeln würde, wenn ich das Gehorchen verspräche, als wenn ich durch den Triumph der verfolgenden Rathgeber, über das Unglück meiner Person und Famielie, allen künftigen Freunden der Wahrheit, die zu einiger Freimüthigkeit gegen die Kirche geneigt seyn mögten, ein neues abschreckendes Exempel würde.

Ich weis, dass meine alten Freünde ebenso denken. Aber mir ist die Pflicht in der Religion Wahrheit zu bekennen, und, wenn man ein Schriftsteller geworden ist, auch ferner zu vertheidigen, noch immer eine solche Regel, davon man vermöge der Christlichen Einfalt keine Ausnahme machen darf. Denn die fortgesetzte

Erfüllung dieser Regel unter dem Leiden oder unter der Gefahr, ist das einzige Mittel, wodurch starke Irrthümer, welche autorisirt sind und sich durch obrigkeitliche Gewalt schützen, wenigstens nach und nach geschwächt und endlich abgeschafft werden können. Da aber diese Frage so schwer zu überlegen, und die Wirksamkeit der Furcht (Elend um der Ausbreitung der Wahrheit Willen zu leiden) so allgemein und menschlich ist und manche Theologen sie durch Exempel und einnehmende Scheingründe zu rechtfertigen gesucht haben, so hoffe ich, Gott werde in Gnaden das Versehen derer sonst rechtschaffenen Männer vergeben, die es sich für erlaubt halten, für die Wahrheit gegen erkannte Kirchen-Irrthümer weniger zu thun und zu leiden.

Ich habe Ursache zu vermuthen, die Schickung Gottes werde mich bald zum Schweigen bringen, entweder durch den Tod oder durch ein bald gänzliches Unvermögen zu allen Verstandesarbeiten. Denn ich rufe den Allwissenden zu Zeügen, mit welcher unerträglichen Arbeit und Beschwerlichkeit meines Körpers ich nur bis hieher dieses P. M. überlegt und dictirt habe. Was ich am meisten fürchte, ist (ach Gott wende es ab!) eine Verrückung meiner Verstandes-Kräfte, wovon ich seit gewissen Zeiten Vorbothen habe, die ich seit meiner Soroeschens Krankheit kenne. Wenn dies Unglück mir wiederfahren sollte, so werden die Gegner alle Paradoxie dem Anfange einer Raserey zuschreiben. In einige Sicherheit gegen dieses Unglück werde ich mich dadurch zu setzen suchen, dass ich mir in den critischen Zeiten mannigfaltige und starke Zerstreüngen durch Gesellschaften und Veränderungen des Orts mache, wozu ich besonders in diesem Jahre der Amtsfreiheit Zeit habe. Gott vergelte es denen, die mir solche Gnaden des Königes verschaffen. Oeconomisch muss ich dabey gar nicht denken, so sehr ich auch dazu geneigt zu seyn Ursache habe. Ich will dieses nothwendige Mittel anwenden, so weit sich mein eigenes geringes Vermögen, das ich von der Philalethie übrig habe, erstreckt. Für das zweite Jahr will ich nicht ängstlich sorgen, da es Umstände giebt, in welchen man nicht einmal für den künftigen Tag sorgen muss.

Herr Goeze hat nach der vollständigen Predigt vom Gebete der Kinder, die ich schon nach Copenhagen geschickt habe, ganz neulich eine entsetzlich feindselige Vertheidigung gegen mich heraus gegeben. Herr Winkler hat ein anonymisches Sendschreiben von eben dieser Art ausgefertigt, der Conrector in Hamburg hat in 14 Bogen den Kinderglauben und die Abscheulichkeit der Meno-

niten gegen mich vertheidigt. Ein gegen mich ausdrücklich gerichtetes Pastoral-Schreiben des h. Ministerii ist von dem Herr Pastor Milius in der Arbeit. Pastor Paulsen in Wedel, der die Philalethie so listig und beredt missgehandelt hat und welche zu widerlegen mich die bedachtsamsten und friedfertigsten Männer ersucht haben, weil ein fast allgemeiner Triumph daraus gemacht ist, wird auf gleiche Art gegen den meth. Unterricht schreiben. So viel weis ich itzund.³⁾

Gänzlich zu schweigen kann ich vor Gott und Menschen nicht verantworten, auch schon desswegen nicht, weil die Widerlegungen mir Anlass zu einigen verbessernden oder erläuternden Anmerkungen zu wichtigen Theilen meines Vortrages gegeben haben. Niemand darf besorgen, dass ich eifertig arbeite, oder mich in das weitläufige Unnütze der Streitschriften einlasse. Denn wegen meiner persönlichen Schwachheit, und wegen meiner sorgfältigen Liebe der Wahrheit kostet mich jede Zeile zu lesen, zu überdenken und zu dictiren, mehr Zeit und Beschwerlichkeit als vielleicht niemanden ganze Bücher. Auf geschehenes Verlangen des Freundes in Copenh. will ich vor dem Drucke alles ganz ausgearbeitet übersenden, theils damit er Gelegenheit habe, mir (doch ohne strengere Verbindlichkeit) zu rathen, theils damit er in diesen wichtigen Angelegenheiten frühe genug wisse, was ich vornehme. Meine Schutzschrift gegen Hr. Goeze ist besser als die Vorstellung gegen Hr. Winkler. Auch diese traurige Verrichtung muss man nach und nach lernen. Wo nicht die unwillkührliche Schwachheit meines Verstandes zunimmt, so wird meine nächste Vertheidigung gegen viele besser als die vorigen seyn und genug Gedanken enthalten, die auch ausser Vertheidigungen öfters gesagt werden müssen.

Liesse ich in Altona drucken bey der gewöhnlichen Censur, so würden daraus heftige Censur-Streitigkeiten und Censur-Klagen entstehen. Ich muss also für meine Schriften die Censur-Freiheit bey Hofe suchen, welche für einen Mann billig ist, der so viel Amt und Ehre zu verlieren hat als die Censores, der seinen Namen vor seinen Schriften setzt, der gewiss dem Staate und der öffentlichen Tugend nicht zu nahe tritt, und ungeachtet aller bescheidenen Paradoxie innerhalb den Gränzen der politisch guten Religion bleibt, ja der es wagen darf seine Schriften im Manuscript. zu übersenden. Sollte aber diese Censur-Freiheit nicht zu erhalten seyn, so muss ich Oerter suchen, wo entweder keine Censur ist,

als wenigstens bisher Hamburg, oder wo die Censur nicht so wahrscheinlich wider mich seyn wird, als in Altona.

Einer der Hauptzwecke aller meiner Gegner ist, die Obrigkeiten und besonders den König zu Thätlichkeiten gegen meine Bücher und zum Verbothe des Schreibens zu reizen. Berühren muss ich diese Materien und die Unbilligkeit einer solchen Anforderung nach den Grundsätzen von der Pflicht und Duldung der Paradoxie deutlicher vorstellen. Ich weis aber auch, mit welcher Vorsichtigkeit es geschehen müsse, um nicht von der Obrigkeit im missfälligen Tone zu reden. Die Worte und Vorstellungen der Gegner, die ich widerlegen muss, sind mit Fleiss so eingerichtet, dass es schwer wird, dieses missfällige zu vermeiden. Besonders hierinnen muss ich mir den Rath dessen erbitten, dem ich mein Mscrt. sende.

Herr Pastor Orlich ist durch Gram über Haussachen und durch einen Verdruss mit dem gewalthätigen Senior Goeze eine Zeitlang schwächlich gewesen, er reiste nach Pyrmont. Itzund ist er todt, ich weis nicht ob in Pyrmont selbst oder auf der Rückreise, oder auf der Hinreise in Braunschweig. Er war nach meinem Urtheile der einzige gute Hauptprediger in Hamburg. . . .

Die Copenhagener Recension des meth. Unterrichts, worinnen des Verbots der Facultät an die H. Buchhändler erwähnt wird, ist auf Anstalt meiner Gegner in Hamburg übersetzt, gedruckt, und in vielen Zeitungen erzählt.⁴⁾ Ich bitte mir eine Belehrung aus, ob in der dän. Monarchie, die Facultät den Buchhändlern Gesetze geben darf, oder ob das so genannte Verboth nur in einem theol. Bedenken, welches den Buchhändlern mitgetheilt ist, bestehe. Es ist eine Schande für diese Facultät, dass sie meinen biblischen Unterricht auch für die studirte Jugend so schädlich nennt, um ihn verbieten zu müssen. Sie hat Unrecht, wenn ich die Wahrheit lehre; und wenn ich Irrthümer vortragen sollte, wie wenig muss die Facultät ihrem eigenen Fleisse und Unterrichte zutrauen, da sie zu dem Verbothe ihre Zuflucht nimmt? Die vor Alter phantasirende Mutter der Gelehrsamkeit in Dännemark hat nicht einmal bedacht, dass ein solches Verboth grade das Gegentheil der Absicht wirkt, und dass man sogar einem Tindal- und Racowschen Catechismus, die man in Kopenh. ohne Bedenken, aber selten verkauft, nach einem Verbothe häufiger verkaufen würde. Die weise Vorsehung bedient sich der Fehler der Menschen. Wie weit weniger würde ich gelesen werden, wenn man durch Predigen und

Streitschriften nicht kleine Vertheidigungen gereizt hätte, welche eher in viele Hände fallen als Bücher, und alsdann um der angeführten Stellen willen denen Lehrbegierigen ein Verlangen nach den Büchern erwecken.

Ich gebe zu, dass die Grösse des Lärms, den schon die Philalethie erregen musste, durch die geschwinde Nachfolge des M. Unterrichtes beschleunigt sey. Aber ebenso gross hätte er werden müssen durch den blossen Angriff, den nach der Erfahrung einige Theile der Philalethie vor der Ausgabe des meth. Unterrichtes gelitten haben. Denn ohne Vertheidigung und Erläuterung der angegriffenen paradoxen Stellen derselben, würde ich kein redlicher und gesetzter Freund der Wahrheit und mein Buch weniger nützlich gewesen seyn. Solche Vertheidigungen wären ohne Daseyn des meth. Unterrichtes nicht nur schwerer gewesen, sondern auch weitläufiger, wodurch der Lärm für mich verdriesslicher und gefährlicher, für die Wahrheit weniger nutzbar gewesen wäre. Vielleicht sagen einige rechtschaffene Freunde: Was hat er denn bisher genutzt? Ich antworte: Die Umstände zwingen vors erste diejenigen, denen er nützt, zum Schweigen. Der Widerspruch hat noch kein Jahr gewährt, und die Protestationen gegen das Publicum für die Wahrheit nützen immer langsam. Das 14^{te} und 15^{te} Jahrhundert nützte dem 16^{ten}. Lässt die Vorsehung Gottes durch den Rath und den Willen mächtiger Christen mich bey meinem Widerspruche, den kein vernünftiger Christ in allen Theilen für ungegründet halten wird, ein Exempel der ungekränkten Wohlfahrt bleiben, so ist vielleicht der Nutzen nicht so weit entfernt. Ich spreche mit wenigen Geistlichen. Aber die meisten unter denselben haben mir gesagt, dass, wenn sie mit ihren Familien nicht betteln müssten, sie öffentlich sagen würden, es könne kein verständiger Christ ohne den grössten Herzenskummer in einem geistlichen Amte der lutherischen Kirche das äusserlich verbindliche Versprechen, welches die Bedingung dieses Amtes ist, erfüllen oder durch Künsteley zu erfüllen scheinen.

Werde ich ausser einem geistlichen Amte eine ungekränkte Wohlfahrt und dabey eine Gewissensfreiheit, für die Wahrheit nach meiner Erkenntniss zu zeügen, behalten? Denn dieses zusammen ist erst ungekränkte Wohlfahrt. Soll ich es so verstehen, was ein Freund aus C. meiner Familie zum Troste während meiner Reise geschrieben hat?

Wenn ich es so verstehen soll, so erkenne ich mit innigst gerührtem

Herzen, wie schwer und verdriesslich es auch den mächtigen Freunden der Billigkeit seyn werde, meine Wohlfahrt auf diese Weise ungekränkt zu erhalten. Die theologische Facultät ist auf Antrieb des Herrn H. im Begriffe gewesen, den König förmlich um eine Bestrafung zu ersuchen. Der Herr R. G. hat es verhindert und nur in das Verbot an die Buchhändler eingestimmt.⁵⁾ Ich weis, dass die Priesterschaft von der Facultät, die meisten Stimmen von der Priesterschaft, und, wo nicht christliche Helden da sind, der Hof von den meisten Stimmen abzuhängen pflege. Gott, der die Herzen in Händen hat, stärke und belohne sie, wenn sie einen Unschuldigen mit Schwierigkeit schützen.

938. FRA J. B. BASEDOW TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Altona, 28. Maj 1766.

Die wiederhohlten gnädigen Versicherungen Ew. Excellenz müssten fähig seyn, allen Kummer meines Herzens zu zerstreuen, wenn es meinem Gewissen erlaubt wäre, nicht nur (wie ich wirklich angelobe) mich durch eine gewisse Unthätigkeit auf eine Zeitlang nach unbekanntem gegenwärtigen Schwürigkeiten zu richten, sondern auch (als welches ich nicht angeloben darf), auf mein ganzes Leben den Vorsatz zu fassen, dass ich zur Bestärkung und Ausbreitung der (von mir so erkannten wichtigen) Wahrheiten, und vornehmlich zur Untersuchung der Rechte der Toleranz und derer wieder dieselbe herrschenden Vorurtheile, durch moralisch-rechtschaffene Schriften, nichts mehr beytragen wolle. Unterdessen, gnädiger Herr, scheint es mir, dass die Art, mich und meine Familie in sicherer Wohlfarth zu erhalten (welches die christlich grossmüthige Absicht meiner gnädigen Beschützer ist) nicht anders gewählt werden könne, als nach Voraussetzung entweder meiner beständigen Unthätigkeit, oder hingegen meines Vorsatzes, nach Ende der unbekanntem Zeitumstände, meine Arbeiten, wie es etwa die Würkung der bisherigen erfordern mögte, irgend einmal wieder fortzusetzen. Von dem letzten Vorsatz kann sich derjenige unmöglich enthalten, der die Lehren des Christenthums so versteht, wie es der Beweis der besten Religion und die Privat-Dogmatik anzeigen.¹⁾ Denn nach dieser Meinung haben viele wichtige Wahrheiten einen vielfachen Streit und Widerspruch auszuhalten, in welchem er dieselben desto weniger verlassen kann, jemehr er

weis, dass schon hin und wieder Viele denselben beystimmen, die sich nur desswegen nicht öffentlich erklären, weil ihr Herz die Zaghaftigkeit der Selbstliebe (durch die Lehre von den Aergernissen und durch die vermeinte Unbekehrbarkeit unserer Zeiten) zu entschuldigen suchet. Bey diesen Umständen der Wahrheit, gnädiger Herr, darf der Einzige, der ein Exempel entweder des göttlichen Schutzes oder der unterwürfigen Aufopferung werden kann, und einen bekannten Anfang dazu gemacht hat, nicht durch seine freie Wahl veranstalten, dass er, so viel als möglich, vergessen oder sein bissheriger Vortrag von andern ohne Gegenhülfe verunstaltet und verachtet werde.

Es ist also, gnädiger Herr, die Pflicht so wol meines Gewissens, als meiner tiefsten Ehrerbietung, und auch das einzige Mittel meiner daurenden Sicherheit, das ich mich gegen Ew. Excellenz mit demüthigster Unterwerfung unter die besorglichen Wirkungen feierlichst bedachtsam erkläre, ich könne und müsse mich zwar nach veränderlichen Zeitläuften richten und in Ansehung meiner theologischen Arbeiten eine Zeitlang ruhen, aber es sey mir unmöglich, dieses auf immer, und ohne die Erlaubniss einer neuen Anfrage bey meinen gnädigen Beschützern zu versprechen, oder mich zu aller öffentlichen Handlung dadurch unfähig zu erklären, wann ich selbst um Befreiung von allen Arbeiten unter dem Vorwande der gänzlichen Untauglichkeit meiner Augen und der Entkräftung meiner Person allerunterthänigst ansuchte. Es ist mir vor Gott nicht erlaubt, der Hoffnung einer nützlichen künftigen Thätigkeit den stärksten Riegel selbst vorzuschieben. Zwey in Ew. Excellenz Nahmen von dem Herrn Hofprediger²⁾ an mich geschriebene (übrigens sehr tröstende) Briefe zeigen mir, er habe aus Zufall gewisse Memoriale, die das Gegentheil sagen und davon ich die Abschrift habe, so verstanden, als wenn ich es mir für erlaubt hielte, mein würksames Leben so gänzlich zu endigen und den Wunsch von der Art meines Unterhalts, auf das Zeugniß entweder von der Nothwendigkeit oder von einer frey geschehenen Wahl dieser moralischen Lebllosigkeit, zu gründen.

Ew. Excellenz erlauben gnädigst von diesen Umständen deutlichen Bericht unterthänigst abzustatten. Ich leide zwar vieles durch Kränklichkeit; aber sie hat ihren vornehmsten Grund gehabt, theils in kummervollen Gewissens Zweifeln, ehe ich mich heraus gearbeitet hatte, und ehe ich in Ansehung der Kirche freimüthig ward; theils in einer gewaltsame Anstrengung,

seitdem ich vor einem besorglichen Verbote, welches ich immer erwarten konnte, etwas Ganzes zu Ende bringen wollte, welches ein Fundament guter Wirkungen auf die Nachwelt seyn konnte; theils aber gründete sich meine Kränklichkeit während dieser Anstrengung in der beständigen Angst, meine Widerwärtigkeiten von der Intoleranz immer vermehrt zu sehen und vornemlich denen Rechtschaffenen (selbst) durch solche Handlungen zu missfallen, die mein Gewissen nicht unterlassen durfte. Nun aber, gnädiger Herr, kann ich mit meinem Gewissen zufriedner seyn, die gewaltsame Anstrengung ist nicht mehr nöthig; die Furcht, vor Endigung eines brauchbaren Ganzen zerstört zu werden, ist verschwunden, weil die Bücher von der Toleranz,³⁾ von dem Beweise der Religion und von der Dogmatik da sind, und gewiss ohne mich viel, obgleich durch mich mehr und besser wirken werden. Meine Gesundheit hat wirklich zugenommen, und ich sehe aus den Augenblicken, in welchen ich zuweilen zugleich ungekränkte Wohlfarth und sogleich Freiheit zu moralisch- und christlich-rechtschaffenen Handlungen hoffe, wie stark mich die Befreiung von Uebeln wieder machen könnte. Denn itzund, gnädiger Herr, bin ich noch niedergeschlagen, weil ich sehe, dass der Schutz meiner Wohlfahrt und Freiheit, bei meinen Vorsätzen, den besten unter den Menschen Last und Kummer verursacht und ich also eine Person bin, gegen welche die Gnade und Liebe der Edlen so unsichtbar als möglich seyn muss, wodurch ich sogar des Trostes beraubt bin, diese Liebenswürdigen einmal zu sprechen.

Meine Augen, gnädiger Herr, leiden zwar nicht, dass ich vieles (ohne zu dictiren) selbst schreibe, sie entschuldigen mein Nothrecht gegen die höchsten Minister; und da ich alles durch ein grosses convexes Glass sehe, so bin ich zwar zu gewissen Arten der Arbeit ungeschickter wie viele; aber ich müsste undankbar gegen Gott seyn, wenn ich desswegen bitten wollte: von andern Arbeiten, wozu er mir sehr vorzügliche Kräfte gesendet und erhalten hat, befreit zu werden. An Orten, wo sie möglich sind, und wo man sie dulden wollte, wären 6 bis 8 Stunden täglicher Vorlesungen meine Herzens-Freude; und ich habe Gottlob das Vermögen, durch zureichendes Bücherlesen und durch Dictiren in einem vorzüglichem Grade ein Schriftsteller zu bleiben. Ich wäre der Gnade und Liebe der edelsten Menschen-Freunde unwürdig, wenn ich durch ein andres Zeugniß von meiner Schwachheit mir das Scheinrecht erwerben wollte, auf mein eigenes

Anhalten ohne Dienste durch Contribution, welche des sauren Schweisses Früchte sind, ernähret zu werden.

Der freimüthige Eingang in Ihr unschätzbares Herz, gnädiger Herr, ist oftmals mein einziger irdischer Trost gewesen. Er sey es auch itzund. Der Allmächtige wird ihn mir offen stehen lassen, ja wird ihn mir erweitern, und selbst alsdann, wenn Ew. Excellenz im Begriffe sind, zu glauben, dass er mir lange genug weit offen gestanden sey. Der Christ, der Staats-Minister, der vieljährige Wohlthäter wird in Gnaden meine bedachtsamen Vorsätze vernehmen und nach denselben, vermöge eigener hohen Einsicht, die Mittel meiner Wohlfahrt entweder gnädig zu befördern suchen oder, wenn sie unmöglich sind, mich durch Bezeugung seines Mitleidens aufrichten.

1) Durch Unthätigkeit im Publico (welche mit der Correspondenz und Privatcommunication und allenfalls auch mit unkenntlich anonymischen Arbeiten besteht) werde ich bis nach dem Verlaufe einer oder mehr Messen den unbekanntenen Zeitumständen ausweichen, die Wirkungen des Geschehenen erwarten und der wichtigen Ueberlegung Zeit lassen, ob und wie es möglich sey, meine Wohlfarth so wohl wegen des Vergangenen, als in dem Falle einer wieder anzufangenden Fortsetzung zu retten.

2) Für unfähig zu einer Arbeit für Besoldung darf ich mich nicht eher selbst erklären, als bis ich es zu seyn glaube. Ich bleibe der Meinung, dass die Kirche kein Recht habe, sich über die königliche Besoldung philosophischer Arbeiten und Aemter, in Ansehung eines Mannes zu beschweren, der dazu geschickt ist, wenn er gleich in seinem ausseramtlichen Vortrage als ein Privat-Christ in der Religion paradox schreibt.

3) Wenn aber die Majestät es allergnädigst rathsam findet, auch in diesem Stücke denen bedenklichen Anfoderungen untoleranter Kirchen-Freunde auszuweichen, so unterwerfe ich mich allerunterthänigst dem Entschlusse, mit Verminderung oder mit Beybehaltung oder mit Vermehrung meines Unterhalts mir ein gehöriges Maass der Arbeiten, die von der Kirche noch weiter entfernt sind, und wozu ich fähig seyn mögte, allergnädigst anzubefehlen, oder aus toleranter Gnade mir in dieser Collision ohne angemessene Arbeiten einen Gnadengehalt bis weiter zu geben, wenn in allen dreien Fällen nur nicht darf anbefohlen werden, dass ich dem wahren Rechte eines Christen, innerhalb der Grenzen der mora-

lischen Rechtschaffenheit nach seinem Gewissen an Mitchristen und an Naturalisten zu schreiben, auf immer entsagen solle.

4) Wäre das alte Ansehen der Intoleranz so mächtig, dass mit bescheidener Behauptung dieser Freiheit keine Art eines königlichen Amtes oder Gnadengehaltes bestehen könnte: so wäre mir das blossе Bürgerrecht in Altona, wenn es mit Vorbehaltung dieser (unter einer moralischen und politischen Censur stehenden) Freiheit, verknüpft ist, als der erste Schritt zu einer nachahmungswürdigen Toleranz, und von meiner Seiten als das geringere Uebel, eine unschätzbare Wohlthat des Königes. Gott würde die in diesem schlechten Zustande nöthige Nahrung mir anweisen. Denn in Holland und Engelland hindern die Sprachen alle meine Thätigkeit. Und in B[erlin] sind nicht die Gesetze, nicht die Majestät toleranter, sondern es werden nur durch einzelne Rescripte zuweilen Schriften begünstigt, welche aller Religion, wenigstens allem Christenthume, schädlich sind. Die meinigen aber sind für die Religion, und dürfen daselbst die Toleranz nicht sicher hoffen, welche überdies eine so schlimme Absicht hat, dass selbst der gute Gebrauch derselben mich kränken würde.

5) Und (Ew. Excellenz erlauben mir, dieses mit der grössten Wehmuth zu sagen) wäre itzund oder künftig mir, mit Beybehaltung der wahrhaftig christlichen Freiheit, nicht einmahl der Genuss des Bürgerrechts unter der vornehmsten lutherisch protestantischen Crone möglich, so will ich, mit den inbrünstigsten Wünschen, dass Gott derselben die mir erwiesenen Wohlthaten vergelte, und das Licht der Wahrheit von dem Rechte der Toleranz daselbst bald durchbrechen lasse, allein, oder, wenn sie mir folgen will, mit meiner Familie nach christlicher und bescheidener Protestation an andern Orten mein Elend so geringe machen, als es durch möglichen Fleiss durch Genuss von Privat-Wohlthaten, und durch geringen Aufwand, und in Erwartung dessen, wozu mich die Vorsehung noch brauchen will, geschehen kann.

6) Bey diesen vor Gott geprüften Vorsätzen ist es natürlich, dass ich itzund die Winke meiner hohen Beschützer, und die nahen oder entfernten Entscheidungen Gottes durch den König ganz stille und ohne alle weitre Bitten und Vorschläge allerunterthänigst erwarte, vornemlich da die Ueberlegung Zeit erfordert, was in Ansehung des Verfassers der Privatdogmatik möglich oder rathsam sey, oder nicht.

7) Bis zur deutlichen Entwicklung des Schicksals werde ich in

Hoffnung gnädiger Erlaubniss (unter fortgesetzten Vorwande) den Anfang meiner Vorlesungen verschieben. Ich habe sie bis vorigen Ostern vor wenigen Zuhörern fortgesetzt, davon mir allezeit mehr durch wiederrechtliche Mittel, ohne dass ich mir in meinen Umständen Recht schaffen darf, abspenstig gemacht werden. So bald ich dieses auf die gelindeste Art mit einigem Aufsehen thun darf, so liebe ich doch dieses (zu unbeschäftigte und wenig nützliche) Amt mehr, als einen von mir selbst gesuchten Gnadengehalt unter einem Vorwande, der höchstvieler bedenkliche Seiten hat, und der doch zuletzt dafür erkannt werden würde, was er ist.

Hier, gnädiger Herr, ist mit allen seinen Vorsätzen der Mann, den Ew. Excellenz so hoher und vieljähriger Gnaden gewürdigt haben; eher war es nicht möglich, ihn ganz zu beurtheilen, mehr Entscheidungsgründe für ihn oder wider ihn sind künftig nicht zu erwarten; die Privatdogmatik ist da, und meine Vorsätze sind vor mir Schwachen gefasst, welchen Gott vielleicht stärken will. Können Ew. Excellence mir itzund allen Beifall meines Verhaltens oder etwas von Ihrer grossmüthigen Gnade gegen mich entziehen? Das wird Gottes Vorsehung hoffentlich nicht zugeben.⁴⁾

Und geschähe es zu meiner alleräussersten Prüfung, so hat meine unvergleichbare Ehrerbietung und Liebe gegen Ew. Excellenz dennoch um kein Haar breit geirret, sondern sie müssten nur göttliche Schickungen seyn, die es auf eine unbekannte Art verhindern, von Ew. Excellenz selbst ganz erkannt zu werden. Ich lebe jeden Tag in der Hoffnung, dass Gott mir den Eingang zu Ihrem unschätzbaren Herzen nicht verengern, sondern selbst wider Vermuthen erweitern werde. Ich bin (ohne Absicht, obgleich nicht ohne Hoffnung aufs Künftige) mit demüthigster Dankbarkeit und der innigsten unvergleichbaren Verehrung . . .

V.

CHRISTIAN AUGUST BERCKENTIN.

1731—1754.

Christian August Berckentin (1694—2. Juli 1758) var 1722—1740 dansk Gesandt i Wien, derefter 1740 til sin Død Medlem af det danske Konseil, 1. Deputeret i Finanserne og Direktør i Kommercekollegiet etc. 1750 blev han Greve. —

En meget stor Samling Breve mellem Berckentin og J. H. E. B. er bevaret paa Wotersen. Efter Berckentins Død fik B. alle sine Breve tilbage. — 1. Brev er fra Berckentin 7. Marts 1731, sidste Brev er fra ham 29. Juni 1754. En Del Breve er gaaet tabt, og efterat B. i Maj 1750 kom til Kbhvn., er der kun bevaret meget faa Breve. — Brevene handler for en stor Del om diplomatiske Anliggender og alm. diplomatisk nyt, der nu har liden Interesse. Her gengives kun nogle faa, særlig karakteristiske Breve. I en Del af Berckentins Breve er kun Underskriften egenhændig. —

Foruden Brevvekslingen med C. A. Berckentin findes der paa Wotersen nogle faa Breve til J. H. E. B. fra C. A. Berckentins Broder *H. D. v. Berckentin*, mest om Penge- og Arvesager.

939. MELLEM C. A. BERCKENTIN OG J. H. E. BERNSTORFF.

1731—1750.

Brev fra Berckentin 7. Marts 1731 fra Wien og fra J. H. E. B. 17. April 1731 viser, at Berckentin har anbefalet B. til den danske Gesandt Chr. Sehestedt i Paris. — Berckentins Breve 8. Marts og 12. Marts 1732 viser, at han har anbefalet B. til Chr. Ludw. Plessen og Ivar Rosenkrantz i København. — 5. April 1732 skriver J. H. E. B. fra Kbhvn., at han er blevet saare vel modtaget der og takker Berckentin meget derfor. — 17. Januar 1736 skriver J. H. E. B. fra Warschau et meget langt og instruktivt Brev om Stillingen i Polen. — 7. Januar 1738 omtaler J. H. E. B. fra Regensburg en ung Lenthe, der skal til Wien, som «un de mes plus intimes amis et un des hommes du monde que j'aime le mieux.» — 25. Februar 1738 skriver J. H. E. B. fra Regensburg: «C'est une triste vie que la nôtre, ou bien nous languissons dans une odieuse oisiveté, ou bien nous nous amusons à nous quereller et à disputer sans fin, sans qu'aucune des parties songe seulement à céder jamais.» — 28. Oktober 1745 glæder J. H. E. B. sig over, at Berckentin har købt et nyt Gods i Mecklenburg, saa at dette Land, «qui après tout est ma vraye patrie» dog beholder ham. — Brevvekslingen under J. H. E. B.s Pariserophold 1744—1750 viser, at han jævnlig besørger Møbler, Kunstsager, Bøger, Klæder etc.

til Berckentin. — 1. Marts 1749 omtaler Berckentin Medailleuren Winsløw som meget dygtig, men i Kbhvn. foretrækker man dog Arbin. Om Hansen de Liljendahl, dansk Konsul i Bordeaux, siger han, at han er «un correspondant peu exact ou mieux fort paresseux.» — 30. August 1749 anbefaler Berckentin Kirurgen P. Heusinger til J. H. E. B.¹⁾ «C'est un fort habil homme, mais qui veut être par tout où il n'est pas. Il étoit chirurgien d'un régiment, il s'y ennuya et prit son congé; depuis il a fait un voyage à la Chine où il a gagné un peu d'argent qu'il pourra bien dépenser en France. Il m'a pourtant assuré qu'il ne retournoit à Paris, où je crois qu'il a déjà été autrefois, que pour se perfectionner dans son métier et pour revenir ensuite finir ses jours ici. Je souhaite qu'il le fasse d'autant que c'est un fort bon chirurgien».

— 19. September 1749 skriver J. H. E. B. fra Paris: «Le chirurgien Hesinger (!) est icy depuis plus d'un mois. Il a d'abord commencé par se réclamer de la protection de Votre Excellence, et à ce nom je lui ay offert et prouvé tous les bons offices et toute l'assistance que je serois capable de lui rendre. Il vient très souvent dans ma maison, et je ne manqueray pas de luy dire la bonté que Votre Excellence a eue de m'écrire en sa faveur. Il me paroît appliqué a son art et dans la résolution de prendre un établissement fixe chés nous».

J. H. E. B. sender fint Papir til Hielmstjerne og Grev J. L. Holstein til Trykning af Akademiets Skrifter.²⁾ — 27. Marts 1750 skriver J. H. E. B., at Heusinger er syg, og at der laves Instrumenter til ham i Paris.

Nr. 940—941.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL C. A. BERCKENTIN.

940.

Efteraaaret 1731.

Je n'ay attendu que mon retour en Allemagne pour demander à V. E. son approbation et son agrément sur un projet de l'heureuse réussite duquel dépend probablement une grande partie de la fortune de ma vie. Le règne de S. M. le roy de Dannemarc a esté jusques icy si beau, et le choix que ce monarque a fait de ses ministres tant pour le dedans du royaume que pour les affaires étrangères, passe pour estre si judicieux, que cela m'a fait naître l'envie de luy consacrer mes services, s'il daignoit les accepter, et de tâcher d'apprendre sous des maîtres aussi habiles et aussi consommés. LL. EE. d'Altenbourg et de Plessen m'ont fait la grâce d'appuyer ma t. h. demande; le dernier en parla au roy, et S. M. a bien voulu s'expliquer favorablement sur mon sujet.¹⁾ Je presse à

présent mon retour chés mon père, où j'espère d'estre vers la my novembre, mais où je ne m'arrestera y que 6 ou 8 semaines pour me rendre ensuite à Coppenh., où l'on m'a fait espérer une place de gentilh. de la chambre. Telles sont mes espérances, Monsieur, sur lesquelles on m'a ordonné un silence profond, que j'observe religieusement, mais que je ne crois pas rompre de l'aveu même de mes supérieurs en en faisant part à V. E. et en lui demandant t. h. sa protection. J'en auray plus besoin que jamais pour me soutenir contre les écueils d'une cour où j'arrive étranger et sans connoître que superficiellement le terrain. J'ay trop de confiance aux bontés de V. E. pour croire qu'elle voulût me refuser cette grâce que je tâchera y de mériter toute ma vie par le profond respect et le parfait attachement avec lequel j'ay l'honneur d'estre etc.

Denne Koncept, der kun er dateret 1731, maa være skreven mellem omtr. 14. Oktober 1731, da J. H. E. B. kom tilbage til Tyskland fra Holland, og 11. November, da han kom til Gartow. Om Brevet er afsendt er tvivlsomt, da der ikke findes nogen Udfærdigelse efter denne Koncept.

941.

Hannover, 13. Februar 1732.

Le profond respect que j'ay pour Votre Excellence ne me permet pas de faire une démarche qui peut estre de grande conséquence pour moi, sans luy en rendre compte et sans luy demander son approbation. Le glorieux règne de S. M. le roy de Dannemarc et le bonheur dont jouissent ceux qui ont l'honneur de le servir m'ayant fait naître un juste désir de consacrer mes jours aux services d'un si grand monarque, je compte de partir bientôt pour Coppenhague où je me flatte d'obtenir quelque employ. Je croirois ces espérances bien afferemies, si Votre Excellence vouloit bien les appuyer de sa protection. J'en auray plus besoin que jamais pour me soutenir contre les écueils d'une cour où j'arrive étranger et sans en connoître que superficiellement le terrain, et j'ay trop de confiance aux bontés de Votre Excellence pour croire qu'elle voulût me refuser une grâce que je tâchera y de mériter par le profond respect et le parfait attachement avec lequel je seray toute ma vie etc.

Nr. 942—943.

FRA C. A. BERCKENTIN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

942.

Wien, 7. Oktober 1739.

Je souhaite de tout mon coeur que l'effet de la constitution que vous venez de me communiquer réponde à l'intention de notre auguste maître; pour moi, je vous voue naturellement que je ne la lui avois point conseillé par beaucoup de raisons qui sont trop longues à détailler.¹⁾ J'espère pourtant que M. de Rosenkrantz sera entré dans une longue discussion des raisons qu'on peut alléguer pour et contre, et qu'il ne se sera pas arrêté de citer le panégirique de Pline qu'il sçait par coeur, attendue que ce que Pline dit des délateurs ne quadre pas tout à fait avec nos fiscaus.²⁾ Ce qui est certain, c'est que si les personnes à qui l'administration de la justice et de la police est confié font leur devoir, l'on n'a pas besoin des fiscaux, et s'ils ne le font pas, les fiscaux n'y rémédieront pas si facilement que les inspecteurs de l'infanterie et de la cavallerie pourront peutêtre rémédier aux abus qui se sont glissé dans les troupes. Cependant l'on m'a dit qu'il y a déjà une constitution à peu près semblable dans les états du roi de Prusse. J'ay dessein de la faire venir pour la confronter avec la nôtre. Ce que je vous dis d'ailleurs sur cette affaire, reste entre nous, car il ne me convient pas de raisonner sur cet établissement sur le quel, heureusement pour moi, je n'ay pas été consulté, et en faveur duquel on a peut-être allégué de bonnes raisons que j'ignore. Je n'ay rien de nouveau à vous mander d'ici. Wallis et Neuberg ont les arrêts.³⁾ Je plains beaucoup le dernier qui depuis beaucoup d'années est de mes amis. Son malheur est qu'il a été employé dans une affaire qu'il n'entendoit pas. Nous sommes dans un siècle où souvent les gens de plume croient de pouvoir diriger les affaires de la guerre, et ceux de l'épée celles de la paix. Enfin c'est la Providence qui veut que tout cela soit ainsi . . .

943.

Wien, 23. December 1739.

Vous êtes trop de mes amis pour que je vous puisse ou doive cacher que le roi notre maître m'a fait avertir qu'il a résolu de me rappeler d'ici vers le printems prochain. Ceci ne vous sur-

prendra peut-être pas; mais ce qui pourra vous surprendre, c'est que je suis rappelé pour être envoyé en Suède. Le roi y veut avoir dans la conjoncture présente un ministre qui puisse gagner la confiance du ministère de Suède, et l'on croit que Monsr. le comte de Lynar ne sauroit se la promettre. C'est le motif qu'on m'allègue, et au reste le roi me laisse les mêmes appointements dont je jouis ici.

J'ai répondu par la poste d'aujourd'hui à Son Excellence de Schulin que dans ces sortes d'occasions il ne restoit à un bon sujet que la gloire de l'obéissance, et qu'il pouvoit dire au roi que je serai prêt de partir d'ici au moment que Sa Maj. l'ordonneroit. Je vous ai proposé en même tems pour mon successeur en disant que, si le roi me faisoit l'honneur de me consulter là-dessus, je n'en saurois indiquer de plus propre pour cet emploi, et en y adjoutant que je le priois de faire de cet avis l'usage qu'il jugeroit convenable pour le service du maître. Pour moi, je vous avoue que j'ai été bien aise d'avoir si bien pu combiner dans cet avis mon inclination avec mon devoir. Je serois en mon particulier bien heureux, si je pouvois dire la même chose quant à mon voiage de Suède, mais je vous avoue que je m'en serois volontiers passé, et que l'inclination n'y a point de part. J'y vais avec une résignation dont le roi peut et doit être content, bien que je ne croye pas qu'une pareille résignation réponde tout à fait à la définition qu'un rigide casuiste nous donneroit de cette vertu. Au reste je vous prie de ne rien dire à personne de mon rappel jusqu'à ce que la nouvelle vous en soit venue de Copenhague; aussi n'en ai-je encore rien dit à aucun ministre d'ici.

Vale et me ama!

944. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL C. A. BERCKENTIN.

Regensburg, 3. Februar 1740.

Je reçois dans ce moment la fatale nouvelle que le roi a changé sa volonté, et qu'au lieu de m'envoyer à Vienne, il veut que j'aille en Suède.

Je pourrois me consoler de manquer l'établissement qui me paroisoit assuré, par ce que ce changement n'est peut-être pas désagréable à Votre Excellence, et que mon attachement pour elle me fera tousjours considérer ses intérêts au-dessus des miens; mais

je ne puis lui cacher combien je suis affligé d'aller à Stockholm. Ce pays barbare, situé sous un ciel courroucé, qui m'éloigne de tous mes amis et des miens, où je suis sûr de perdre le peu que je puis avoir de réputation, et de risquer ma santé et ma fortune, a tousjours esté l'objet de mon aversion et de mes craintes. Je préférerois la triste Ratisbonne à ce séjour odieux.

Je suis sûr que Votre Excellence daignera partager ma douleur et ma disgrâce, et qu'elle me conservera sa bienveillance qui me sera toute ma vie également et infiniment chère et qui, dans le fort de mon chagrin, me sera constamment une douce consolation.

945. FRA C. A. BERCKENTIN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Wien, 6. Februar 1740.

J'ai appris par une lettre de Son Excl. de Schulin du 19 de janvier que le roi a trouvé à propos de changer de résolution à l'égard de mon envoy en Suède, qu'il veut que je reste ici et que ce soit vous qui devez aller relever Mons^r le comte de Lynar. De même que j'ignore tous les motifs qui avoient déterminé Sa Maj^{te} de m'envoyer en Suède, j'ignore aussi ceux qui l'ont déterminé de changer de résolution et de me laisser ici. Ce qui est certain, c'est que je n'ai pas fait la moindre démarche pour rester ici, et que, bien que je ne fusse pas trop aise, comme je vous l'ai marqué, de changer de poste, je m'étois entièrement soumis à la volonté de Sa Majesté, et même sans faire paroître que ce changement de poste me faisoit de la peine. Je vous conseille en ami d'en faire autant.

Après quoi je vous dirai que le séjour de Stockholm n'est pas non plus si désagréable que vous vous le figurez: on y vit à meilleur marché qu'à Copenhague, et quoiqu'il y fasse bien plus froid, l'air y est bien meilleur que chez nous; les ministres étrangers y sont sur un fort bon pied, et vous trouverez même qu'on y peut passer son tems bien agréablement. Il est vrai qu'il est un peu difficile de ménager en même tems la cour et les parties qui lui sont opposées, mais un étranger qui est discret et qui n'entre dans ces démêlés qu'autant que l'intérêt de son maître l'exige, trouvera certainement, avec l'esprit et avec la prudence que vous avez, le moien de se tirer d'affaire. Voilà tout ce que je vous puis dire d'avance sur le séjour de Stockholm qui, à ce que je m'imagine, ne sera guère différent de ce qu'il étoit il y a 18 ans.¹⁾ Je me réserve de

vous en dire d'avantage par une voye plus seure que la poste, et qui ne peut pas manquer de se présenter avant que vous partirés de Ratisbonne, et où je vous feray le portrait de plusieurs personnes qui avoient déjà part au gouvernement de l'état de mon tems et qui l'ont encore.

Nr. 946—948.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL C. A. BERCKENTIN.

946.

Regensburg, 9. Februar 1740.

Je reçus l'ordinaire dernier celle du 3 de ce mois dont Votre Excellence a bien voulu m'honorer. J'y trouve de nouvelles preuves de sa bienveillance dont je ne perdray jamais le souvenir, et je lui proteste que ma sincère reconnoissance regardera tousjours les avantages qu'elle m'avoit destiné avec les mêmes yeux et la même sensibilité que si j'en avois joui. J'aurois accepté avec joye les arrangements qu'elle me proposoit et qu'elle m'auroit encore proposé dans la suite, mais comme le cas sur lequel ils se fondoient n'existe plus, je n'y puis répondre que par des remerciements.

Les lettres arrivées aujourd'hui de Copenhague sont du 26, de sorte qu'il nous manque encore une poste. Je n'en ay point eu de Mr. de Schulin, ce qui me prouve que ma destination pour la Suède est bien arrêtée. Cependant, j'ose le dire, on n'auroit guères pu faire un choix qui promette moins de succès. Je n'ay non seulement contre moi ma jeunesse, qui m'empêchera d'acquérir cette autorité dont j'aurois peutêtre besoin, et l'ignorance de la langue du pays, que j'auray de la peine à apprendre assés tôt et assés parfaitement pour ne pas sentir souvent que cette connoissance me manque, mais encore divers obstacles qui me sont particuliers. Je porte un nom odieux à la Suède en général, qui attribue aux conseils de feu mon grand-père la prise d'armes des Hannoveriens en 1715, dont tout le monde connoit les suites, et au c. de Gyllenbourg en particulier, qui n'a pas oublié encore la prison de 1717, et l'opposition continuelle qu'il a essayé depuis de la part des ministres britanniques et hannovériens, tandis que feu mon grand-père vécut. Je me suis cru obligé en conscience de déclarer ces deux derniers circonstances à Mr. de Schulin, mais j'y ay ajouté que si le roi en vouloit courrir les risques, j'estois prêt de lui obéir avec toute la résignation possible. J'avoue que l'on ne me

fait pas marcher par des chemins agréables dans ma carrière; employé dans des endroits peu gracieux et très médiocrement payé, ni ma fortune particulière ni les plaisirs que je pourrois souhaiter y trouvent leur compte

[Apostille]. Votre Excellence ne sçait peutêtre pas que le c. de Lynar n'a eu que 4000 écus d'appointements.

On me rend dans ce moment la lettre de Votre Excellence du 6, et je lui en fais mes remerciements très humbles. Je m'imagine avoir des bonnes raisons pour craindre le séjour de Stockholm, mais je n'y iray pas moins sans proférer la moindre plainte et sans donner le moindre signe de mécontentement, qui dans la bouche d'un serviteur me paroissent des inutilités dangereuses.

947.

Regensburg, 4. Marts 1740.

Recevant dans ce moment une lettre de Mr. de Schulin qui me fait connoître la résolution du roi, sur ce que je m'estois cru obligé de lui représenter par rapport à ma nomination au poste de Suède, j'ay l'honneur d'en envoyer copie à Votre Excellence qui, j'espère, daigne tousjours s'intéresser à mon sort. Quoique je sçache fort bien que la commission qui m'estoit destinée, estoit sans comparaison plus honorable et plus important que celle qui me reste, et qu'en l'exécutant avec quelque bonheur j'aurois pu faire incomparablement mieux ma cour que je ne puis la faire en demeurant où je suis, et quoique personne ne connoisse mieux que moi l'ennuy et la médiocrité de l'emploi que j'occupe, je ne laisse pas d'estre content de ma démarche et de son succès, parce que je crois avoir fait mon devoir.

Je ne sçais ce qui arrivera du c. de Lynar; peutestre restera-t-il pareillement là où il est. Il doit estre de mauvaise humeur, ainsi que je le juge par le silence qu'il garde envers moi et qu'il n'a pas rompu, quoique je lui aye écrit le 7 de déc. une lettre fort pressante sur l'affaire de l'admission du suffrage du roi,¹⁾ et qu'il eût esté assés naturel qu'il répondit alors et qu'il me marquât ensuite la résolution de la cour de Suède sur ce qu'elle contenoit, et que je n'ay apprise que fort tard par un autre canal que le sien. . . .

948.

Regensburg, 9. Marts 1740.

Le colonel de Zulow, que ses affaires particulières conduisent à Vienne et qui désire y acquérir la protection et les bonnes grâces de Votre Excellence, s'imaginant que mes prières pourroient lui estre de quelque usage auprès d'elle, je n'ay pu lui refuser cette lettre qu'il aura l'honneur de rendre lui-même. C'est un homme de mérite et bien intentionné pour les vrais intérêts de notre patrie, qui est fort lié avec Mrs. de Pluskow, de Negendanck et de Gloeden et que Votre Excellence trouvera sans doute digne de sa bienveillance.

Je me sers de son moyen préférablement à celui de la poste pour rendre un compte sincère à Votre Excellence des motifs qui m'ont fait souhaiter de ne pas aller en Suède. Ce ne sont ni mes intérêts domestiques ni des attachements personnels qui m'ayent retenus, ce n'est ni la rigueur du climat ni l'éloignement qui m'aye rebuté, ces considérations, quoique toutes très importantes dans la vie, ne m'ont pas encore paru l'estre assés pour me faire décliner une commission que je puis appeller honorable, puisqu'on a voulu me la donner après l'avoir destinée à Votre Excellence. J'ay, j'ose le dire, assés de zèle et de courage pour entreprendre tout ce qui est possible pour le service de mon maître sans penser à moi ni à mes commodités, et je ne refuseray jamais rien de ce qui pourra me donner les moyens de faire mon devoir, mais ce sont d'autres réflexions que je crois n'estre pas sans fondement qui m'ont porté à tâcher de me dégager cette fois des liens dont j'allois estre chargé.

Je tiens la commission en Suède très dangereuse et très difficile dans les conjonctures présentes; je m'imagine qu'il est presque impossible qu'un homme s'en acquite ainsi qu'on le désire, et je crois que des obstacles puissants se seroient opposés en particulier à mes soins et à la réussite de mes desseins. J'ay déjà touché cette dernière partie, qui est la seule que j'aye alléguée en cour, dans une de mes lettres à Votre Excellence; il se peut, il est vrai, que mes appréhensions sur ce point eussent esté vaines et que le temps et le changement des conjonctures eussent effacés dans le coeur du c. de Gyllenborg et de sa nation les anciennes animosités et les anciennes haines, mais le contraire estoit possible aussi, et dans ce cas douteux, mon devoir exigeoit, ce me semble, de déclarer au roi les circonstances qui pouvoient influer sur ses affaires et estre contraires au but de ma mission. Votre Excellence a vu par la

lettre de Mr. de Schulin, dont j'ay eu l'honneur de lui envoyer copie l'ordinaire dernier, qu'elles on fait impression, et j'auray au moins ainsi la consolation, pour ne le dire qu'en passant, que quand même la suite des temps prouveroit que j'ay nuï à ma fortune par mes précautions et mes scrupules, je n'auerois fait ni plus ni moins que mon devoir, et cette idée, j'espère, me tiendra lieu de tout le reste.¹⁾

Mais je passe à la partie générale de mes réflexions. Nous avons tant de différentes choses à ménager en Suède, dont chacune demande en quelque sorte une conduite différente et contraire à l'autre, nous avons tant d'obstacles à surmonter, tant d'ennemis à combattre et tant de buts importants à obtenir, que je plains en vérité celui qui sera chargé de ces soins, puisque, s'il manque l'un après avoir réussi à tous les autres, il n'en sera pas moins blâmé selon l'usage général du monde, et il ne perdra pas moins le mérite de tout ce qu'il aura fait, et de tout ce qu'il aura sacrifié. D'abord l'intérêt du roi demande qu'il subsiste un certain équilibre dans le nord, qui oblige et la Russie et la Suède à rechercher son alliance. Cet objet ne peut estre obtenu et entretenu qu'en fomentant d'un côté la division et la jalousie entre ces deux puissances, de peur qu'elles ne se réunissent, dans quel cas elles se passeroient facilement de nous, et en les empêchant de l'autre d'en venir à une guerre dont le succès, de quel côté qu'il se tournât, renverseroit cet équilibre et obligeroit le roi de sortir de cette neutralité qui lui est si avantageuse, ou bien lui feroit perdre la confiance des deux partys. Ce premier point exige donc une conduite bien habile et bien artificieuse pour consilier deux vues qui paroissent si opposées, et pour gagner et conserver la confiance d'une nation dont on ne peut ni ne doit seconder les desseins.

Ensuite nous devons, alliées comme nous le sommes à l'Angleterre et intéressés, par les raisons déjà citées et par bien d'autres, à maintenir la paix dans le nord, nous opposer aux manèges de la France et aux projets favoris du ministère qui gouverne aujourd'hui la Suède. Je n'ay que faire de détailler la difficulté de cette entreprise, et pour la comprendre dans toute son étendue, il suffit de faire attention sur la diversité et la force des liens par lesquels la France tient les Suédois enchaînés. Les ministres à présent à la tête des affaires, qui ne tiennent leur élévation, fondée sur la ruine des bienfaiteurs de leur peuple et de l'auteur de leur liberté, que de son crédit, une foule de jeunes gens établis en

France et obligés par devoir, par intérêt et par inclination à obéir à ses ordres, toute la nation enivrée par les flatteuses et peut-être chimériques promesses, sont à elle, et je ne sçais si tout le bon sens et tout le zèle d'un homme pourra jamais parvenir à dissiper des illusions, dont la destruction n'est réservée qu'au temps, à prévaloir à un enthousiasme national et à persuader mieux que l'or, dont les François sçavent se servir si habilement.

Enfin, car un plus long détail ennuyeroit sans doute Votre Excellence, nous devons prendre dès à présent nos mesures pour avoir quelque jour du crédit à l'élection future, que l'âge et les infirmités du roi et de la reine de Suède ne permettent pas de croire fort éloignée, et qui est en effet le plus grand et le plus important objet qui puisse occuper notre ministère. Il saute aux yeux combien il faudra de l'art pour lier un party, pour prévoir ceux que l'on peut gagner, ceux dont on doit élever ou dont on doit ruiner le crédit; on exigera infailliblement du ministre qui est ou qui ira en Suède de former là-dessus un plan, et s'il fait son devoir, s'il est zélé pour son maître, il y doit tourner toutes ses vues; mais je crois au-dessus des forces d'un mortel de réussir sans argent, toutes les autres persuasions sont peu de choses, et autant en emporte le vent. Mais notre cour donnera-t-elle à son négociateur les moyens de faire des largesses, et des largesses souvent hasardées, dont on ne peut rendre compte et du succès desquelles on ne sçauroit répondre? Quels reproches ne tomberoient pas à dos à celui qui auroit occasionné des grandes dépenses, et qui auroit échoué, comme la chose peut arriver au plus habile homme du monde? J'avoue à Votre Excellence que je ne vois que des abîmes pour celui qui sera chargé présentement d'une commission permanente en Suède; au moins ne me suis-je pas senti les reins assés forts pour porter un tel fardeaux, et je ne puis nier que je suis bien aise d'en estre dispensé. Ce n'est pas que je ne connoisse et ne sente la médiocrité de l'emploi qui me reste. Je n'y ay presque point d'occasion de servir le roi, et le caprice de la cour de Berlin plus constante dans le mal que dans le bien m'enlève la seule que je m'estois ménagée. Mais c'est toujours quelque chose de se trouver égal à son poste, et si je n'avance pas les affaires du roi, au moins suis-je sûr de ne leur pas nuire.

Telles ont esté les causes qui m'ont fait appréhender le ministère dont j'allois estre chargé. Je me flatte qu'elle ne les condamnera pas, et que par bonté elle excusera la longueur de cette lettre, que

je puis dire n'avoir pas eu le temps de rendre plus courte. Elle pardonnera ce défaut causé par une confiance et une ouverture de coeur à laquelle je ne suis sujet que quand j'ay l'honneur de lui écrire . . .

949. FRA C. A. BERCKENTIN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

København, 11. Februar 1741.

Je suis honteux d'avoir tant différé de vous répondre à trois ou quatre de vos lettres, mais vous êtes trop de mes amis pour ne pas excuser ce silence qui n'est plus comme autrefois l'effet de ma paresse, mais celui de mes occupations qui ne me laissent guère de l'oisir pour écrire à mes amis. Je l'aurois pourtant trouvé, s'il avoit été question de vous donner quelque avertissement nécessaire, mais vous n'en avés pas besoin, puisque vous pouvés de vous même vous gouverner à merveille; et dans le tems que j'en ressens un vrai plaisir, j'ay encore celui de voir que le maître vous rend justice, et que mes deux collègues vous estiment et vous chérissent.¹⁾ . . .

Nr. 950—956.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL C. A. BERCKENTIN.

950.

Frankfurt a. M., 28. November 1741.

. . . Un de mes amis nommé Larrey Drossart de Kniphausen, autresfois l'homme de confiance du feu c. d'Altenbourg et à présent fort attaché au c. de Bentinck son gendre, me mande qu'il est sur le point d'aller à Copenhague, apparemment avec des commissions de Mr. de Bentinck, et me marque sur tout qu'il désire rendre ses respects à Votre Excellence. C'est un homme d'esprit, d'honneur et d'un vray mérite, que je crois digne de la protection et de la bienveillance de Votre Excellence, et que j'ose lui recommander très humblement.¹⁾ . . .

Il me revient de diverses parts, qu'un gentilhomme de Franconie, dont cependant on n'a pu me dire le nom, sollicitoit d'estre nommé secrétaire de légation du roi et d'estre employé dans cette qualité aux cours où j'ay l'honneur de faire les affaires de S. M. Rien n'est plus gênant ni plus dur pour les ministres que de se

voir [embarrassé?] de ces messieurs qu'ils ne connoissent point, qui ne leur conviennent pas, et qui souvent n'ont aucune goût ni idée de la besogne, de sorte que communément, bien loin d'estre soulagés par eux, on a encore pour surcroît de peine celle de les instruire et de les satisfaire. La juste et parfaite confiance que j'ay dans la protection de Votre Excellence et dans celle de tout le conseil de S. M. me fait espérer, qu'on me sauvera d'un pareil embarras, et je dois avouer à Votre Excellence que s'il s'agissoit de me donner un secrétaire de légation, ce que je ne demanderay pas pour le présent, mais ce qui néanmoins pourroit avoir son utilité, je souhaiterois que le choix du roi tombât sur Mr. le Hoffmeister de Lersner, attaché depuis bien des années au duc de Sonderburg, et fort connu de LL. EE. de Holstein, auxquels il a demandé cette grâce, et qui, estant un homme de capacité et de mérite et de plus mon ami, me seroit autant agréable que tout autre le seroit peu²⁾ . . .

951.

Frankfurt a. M., 16. Juli 1743.

Quelque grande qu'aye esté l'apparence que les états de la Suède appelleroient le prince royal à la succession de leur trône, il estoit si fort à craindre que cette résolution seroit traversée par les efforts et les intrigues de tous ceux qui préfèrent leurs intérêts particuliers à celui de l'état et qui redoutent le rétablissement de la gloire et de la puissance suédoise, que j'ay esté plus affligé encore que surpris de la nouvelle qu'il a plû à Votre Excellence m'apprendre par celle du $\frac{21 \text{ juin}}{2 \text{ juillet}}$ qu'elle a daigné m'écrire.¹⁾ Ç'a plustôt esté un prodige à mes yeux, et qui tournera à la gloire immortelle de Votre Excellence, d'avoir porté les choses si loin et de les avoir conduit au point que la Russie, l'ennemie décidée et éternelle de la Suède, n'a pu prévenir le coup qu'elle craignoit qu'en consentant à des conditions de paix qu'elle avoit si souvent rejetée. Le seul bruit d'une liaison plus étroite avec le Dannemarc a donc valu à la Suède des avantages qu'elle auroit peutêtre eu quelque peine à obtenir par ses armes; j'espère que la nation ne l'oubliera pas, et si nous pouvons conserver son amitié et nous ménager dans cette occasion des nouvelles assurances de notre tranquillité, je crois que nous ne devons point regretter le temps et les peines employées à cette négociation. La prudence et l'habilité n'ont pu effectuer davantage que Votre Excellence a obtenu, il a fallu des restitutions

de provinces entières pour traverser son ouvrage, ce sont des efforts que l'éloquence, la dextérité et la capacité humaine ne peuvent égaler, il est impossible de les balancer, et Votre Excellence aura toujours l'honneur d'avoir occasionné une situation dont la Suède, même en négligeant son grand avantage, a si bien profité. Je la supplie au reste de croire que mon attachement ancien, invariable et passioné pour sa personne me fait partager avec une vivacité et une sensibilité unique tout ce qui lui est arrivé, et qu'il m'est impossible de lui exprimer tout ce que les différentes révolutions que cette grande affaire a essuyé m'ont fait sentir

952.

Paris, 19. Marts 1745.

. . . J'ay l'honneur de lui faire mon compliment très humble sur la vente de Lütjenhoff.¹⁾ Comme elle a toujours souhaité de s'en défaire, je dois estre bien aise de ce qu'elle y est parvenue, mais je lui avoue naturellement que ma joye n'est pas sans quelque mélange. Je vois à regret que le Meckelbourg perd un citoyen tel que Votre Excellence et que les terres du pays les plus belles et les plus nobles passent peu à peu à des étrangers, qui n'auront peutêtre pas quelque jour ce courage et cette fermeté dont nous aurons besoin, ni ce goût pour la conservation de nos droits et de notre liberté qui fait la plus belle portion de l'héritage de nos pères. Le prix de la terre me paroît au reste assés raisonnable, et je fais mille vœux pour que Votre Excellence jouisse pendant de très longues années du repos qu'elle s'est procurée par cette vente. . . .

953.

Paris, 2. April 1745.

Il y a depuis quelques jours des lettres de Copenhague dans cette ville qui semblent indiquer que l'on songe à me rappeler d'icy et à me donner quelqu'autre commission ou emploi, soit au dehors, soit au dedans du royaume. Diverses personnes m'en ont fait compliment au dernier voyage que j'ay fait à Versailles, et j'avoue que ces bruits, quoique peutêtre peu fondés, m'interessent et m'inquiettent trop pour que je puisse gagner sur moi de m'en taire et me dispenser d'en parler à Votre Excellence avec cette confiance toute parfaite et cette franchise toute respectueuse, dont elle a bien voulu me permettre depuis [de] longues années d'en user avec elle.

Votre Excellence sçait ma façon de penser, je ne la lui ay pas caché en partant de Copenhague, et elle l'a honoré alors de son approbation. Elle sçait qu'employé depuis ma première jeunesse dans les affaires étrangères, je n'ay pas la moindre teinture de toute autre métier, que ce seroit une présomption ridicule à moi de vouloir en entreprendre ou en désirer un autre, que j'ay encore besoin de bien des années de travail, d'application et de pratique pour y acquérir le degré de connoissances et d'habilité que je dois raisonnablement me proposer pour mon but, et que surtout les conjonctures présentes peuvent m'estre d'une si grande instruction que ce seroit un malheur irréparable pour moi, si l'on m'empêchoit d'en profiter, et si l'on me retiroit ainsi prématurément de la place où je suis, qui est la plus convenable à mon objet et, en un mot, précisément celle que je me souhaiterois, si je ne l'avois pas. Elle connoît après cela l'état de mes affaires particulières, et elle daignera sentir que sans entrer dans d'autres raisons encore plus considérables, dont elle devinera une partie et dont l'autre m'engageroit dans un détail qui pourroit l'ennuyer, mais qui toutes sont assés importantes pour m'obliger à désirer quelque stabilité dans la commission que j'ay actuellement, celle de la situation de mes affaires domestiques suffiroit seule pour me faire regarder tout changement précoce à cet égard comme ma ruine. Personne n'est mieux au fait que Votre Excellence de ce que coûtent les établissemens nouveaux et de ce que l'on perd en changeant ceux que l'on a déjà fait, qu'elle aye la bonté d'en tirer la conséquence pour moi et de considérer à quel point je dois estre épuisé, moi qui depuis que je sers le roi ay esté obligé d'en former à Dresde, à Varsovie, une seconde fois à Dresde, à Ratisbonne, à Hannovre, à Offenbach, à Francforth, à Munnick et enfin icy, sans compter les fraix de deux campagnes et de petits voyages sans nombre. Celui que j'ay fait icy dans la juste espérance d'en profiter pendant un certain temps après tant de courses, me coûte sur tout au delà de tout ce que je puis lui dire, et je la laisse juger, s'il me seroit possible de retrouver à présent et même dans les premières années qui suivront celle-cy, les fonds nécessaires pour faire encore une fois cette dépense pour quelque cour que ce soit et en faveur de quelque emploi que ce puisse estre sans épuiser absolument mes ressources et me jeter dans des embarras qui ne finiroint plus pendant tout le cours de ma vie. Dans l'état où j'ose dire que le service du roi m'a mis, rien ne peut rétablir

mes affaires et me sauver de ma ruine totale qu'une continuation de résidence assés longue pour que j'aye le temps de respirer un peu et de jouir des dépenses auxquelles la nécessité m'a obligé pendant la première année. Ce doit dont (!) estre là l'objet de mes désirs. La grâce, j'ose le dire, n'est ni extraordinaire, ni grande, ni contraire au service du roi, et quelque éloigné que je sois d'importuner la cour par mes sollicitations, je crois pouvoir demander celle-là sans blesser la modération et la résignation dont je me suis fait une loi et dont je pense avoir donné quelques preuves.

J'avoue que je me flatte que Votre Excellence trouvera ces motifs, sans parler de ceux que je passe sous silence, assés vrais, assés justes et assés légitimes pour y faire quelque attention, et c'est dans cette confiance que j'ose la supplier de vouloir bien, en cas que les avis que j'ay reçu fussent fondés, se les rappeler et me faire la grâce de parer le coup ou au moins m'en donner connoissance assés à temps pour me mettre en état de prendre mes mesures de bonne heure et de recourir à la bonté du roi, avant que S. M. se soit entièrement décidée. Je n'écris point de tout cecy à S. E. de Schulin parce qu'il se pourroit fort bien que l'allarme qu'on m'a donné fût fausse, mais je réclamerois sa protection dans le même sens pour peu qu'il y eût de l'apparence et de la vérité. J'espère n'estre pas absolument inutile à mon maître dans la place qu'il m'a donnée; je tâcheray de m'y rendre encore plus capable pour son service à l'avenir, et je ne demande enfin pour toute grâce que d'estre laissé où je suis. Peutêtre Votre Excellence ne reçoit-elle pas souvent des requettes de cette nature, ni si faciles à accorder.

954.

Paris, 22. August 1746.

Quoique la maladie qui a affligé depuis si longtemps le feu roi, eût dû me préparer à la nouvelle que je viens de recevoir, j'avoue que je n'en suis pas moins frappé.¹⁾ Ne le voyant point, entendant dire de temps à autre que ses forces se rétablissoient, je commençois à croire sa fin moins prochaine. Elle s'est hâtée d'arriver, la mesure de ces jours n'a pas esté longue; puisse-t-il jouir de la félicité éternelle et de la récompense promise à la bonté, à la douceur et à la droiture qui faisoient son caractère.

Je n'oublieray jamais que dans un tel moment, au milieu d'une telle agitation, Votre Excellence s'est souvenue de moi. C'est une

preuve de ses bontés dont je conserveray toute ma vie la mémoire et la reconnoissance. Les premiers arrangements dont Votre Excellence daigne m'instruire ne pouvoient estre plus sage, j'y applaudis avec joye, et je fais des vœux sans nombre pour que tout ce règne réponde à ces premiers, qu'il soit long et fortuné, qu'il comble de gloire le roi et de bonheur le royaume. C'est aujourd'hui ma grande occupation que de faire ces souhaits. Je me représente cependant avec vivacité le mouvement où sont sans doute la cour, la ville et le royaume, la foule des sollicitants, celle des demandes importunes qui viennent de toutes parts. Je crois les voir, mais je n'en grossiray pas le nombre par les miennes. Plus affermi que jamais dans les sentiments que plus d'une fois j'ay marqué à Votre Excellence, et qu'elle a honoré de son approbation, je ne souhaite rien que de rester précisément comme je suis; j'aime mon métier, le seul dont j'aye quelque notion, je suis content de ma place que je ne pourrois changer pour une autre sans la ruine de mes affaires déjà fort délabrées par tant de changements et de courses, réitérées et multipliées encore, même pendant les 2 ans et demi que je suis icy, et je ne souhaite que d'y rester assés pour pouvoir réparer insensiblement à force d'ordre, d'arrangement et de repos ma fortune et mes forces épuisées. C'est toute la grâce que je sollicite, toute celle pour l'obtien de laquelle je demande avec instance la protection de Votre Excellence. J'ose croire qu'elle ne trouvera ni injuste ni impossible de me l'accorder. La France joue un rôle assés considérable en Europe, la part qu'elle prend à toutes ses affaires, l'influence qu'elle a sur tant de cours, et le commerce surtout qu'elle fait avec nous et qui, si on veut y porter de l'attention, pourra estre bien augmenté, importent assés au roi pour mériter son attention et la résidence ordinaire d'un de ces ministres. Seroit-ce trop me flatter que d'espérer que ce seroit plutôt moi qu'on y laisseroit, moi qui y suis déjà, qui commence à connoître la cour et la nation dont il s'agit, et qui vient de faire toutes les dépenses nécessaires pour mon établissement, que d'y envoyer un autre qui auroit encore tout cela à faire, seroit-ce trop désirer que de souhaiter un peu de stabilité après avoir passé par tant de changements? J'espère que non, j'espère que le roi accordera par grâce une demande qui ne semble pas excessive ni contraire à son service, que mes protecteurs ne refuseront pas leur appuy à un souhait auquel les motifs les plus sérieux, les raisons domestiques les plus essentielles m'obligent, que ceux qui ne me veulent ni

bien ni mal consentiront volontiers à me laisser dans un éloignement qui peut leur estre très indifférent, et qu'enfin personne ne m'enviera une place qui n'est ni assés lucrative ni assés brillante pour mériter ou exciter la convoitise ou la jalousie de personne.

Je demande pardon à Votre Excellence de cette tirade. La confiance se livre volontiers au charme de se manifester.

955.

Paris, 5. December 1746.

... Votre Excellence me permettra-t-elle de recommander très humblement à sa protection un médecin nommé Erich[sen] qui, après avoir esté longtems avec Mr. le c. de Reuss en Norwège, a esté plus d'un an icy chés moi à Paris, et s'est rendu à présent à Coppenhague, à ce qu'il me mande pour chercher un Stattphysicat quelque part soit en Dannemarc, soit en Norwège. C'est un bon homme qui s'est fort appliqué et qui, je crois, en sçait à peu près autant que plusieurs de ses confrères.¹⁾ . . .

956.

Paris, 26. December 1746.

J'ay reçu avec beaucoup de respect et de joye celle dont il a plu à Votre Excellence m'honorer le 6 du cour., et je recevray avec bien de la reconnoissance et de plaisir le paquet qu'elle veut bien me faire espérer. Je connois déjà plusieurs pièces dramatiques du sr. Schlegel et de quelques-uns de ses compatriotes à Leipsic qui méritent des éloges, et qui, si elles estoient bien excécutées, pourroient donner au théâtre allemand une réputation bien différente de celle qu'il a.¹⁾ Malheureusement nous n'avons aucune cour qui songe à encourager cette partie de la littérature, ni à procurer à la nation l'espèce de gloire qui en revient; nous n'admirons que les étrangers et leurs productions, et nous nous efforçons à nous croire nous-même et notre langue incapable de former et d'exprimer des pensées égales aux leurs. Je voudrois bien que l'on pût parvenir à détruire ce préjugé injuste et humiliant, mais je ne l'espère point. Si je pouvois trouver icy un homme assés instruit de l'allemand pour pouvoir entreprendre la traduction du Canut, j'y ferois travailler, et peutêtre même hazarderois-je à la faire représenter icy. Un nommé la Place vient de risquer la même chose à l'égard d'une pièce angloise, et son succès est assés heureux pour encourager à une pareille tentative . . .

957. FRA C. A. BERCKENTIN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

København, 25 Februar 1747.

Puisque je m'aperçois par votre dernière lettre du 23 de janv. que vous ne trouvés pas la tragédie de Canut aussi belle que je l'avois espéré, je vous prie de vous expliquer en détail sur les passages où vous croyés que l'auteur a manqué dans la conduite générale de la pièce, dans la vraysemblance des faits ou dans la connoissance du coeur humain. Comme j'ay quelque pouvoir sur lui, je pourrois peutêtre le faire convenir de ses fautes et le porter à les rectifier et corriger dans une nouvelle édition. Quant à la traduction françoise, vous verrés par l'extrait ci-joint ce que le comte Lynar vient de m'en écrire. Pour revenir à l'auteur, je crois qu'on en pourra faire un Corneil allemand, mais je doute que dans notre langue nous puissions espérer d'avoir un Racine.

Je suis bien obligé au président de Montesquieu de l'honneur de son souvenir. C'est, comme vous dites, un fort aimable homme, et je vous trouve bien heureux de pouvoir vivre avec lui. Mandés-moi, s'il vous plaît, s'il ne nous donnera pas un troisième tome de lettres persanes et d'où vient que l'on ne voit pas paroître la nouvelle édition des causes de la grandeur et de la décadence des Romains qu'on a fait espérer au public depuis longtems. J'ay encore une autre grâce à vous demander, c'est qu'ayant envie de meubler la gallerie de ma maison de campagne¹⁾ de toute sorte d'estampes, vous prenniés la peine d'en choisir un ou deux cents, mais de m'en envoyer auparavant la spécification avec le prix tant des estampes que des glaces et des quadres . . .

Det omtalte Brev fra B. af 23. Januar 1747 er ikke bevaret; Lynars Brev ej heller.

Nr. 958—965.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL C. A. BERCKENTIN.

958.

Paris, 24. Marts 1747.

Lorsque j'ay eu l'honneur de marquer à Votre Excellence, il y a quelque temps, qu'il me sembloit que la tragédie de Canut laissoit désirer quelque chose dans la conduite générale de la pièce et de la vraysemblance des faits ou dans la connoissance du coeur humain, je n'avois assurément pas le dessin de la critiquer ni de

diminuer son mérite et sa beauté. Je n'ay pas assés bonne opinion de mon intelligence ni de mon goût pour censurer les ouvrages d'autrui, je ne trouve ni juste ni honnette d'employer son esprit à relever les défauts que l'on croit appercevoir dans un travail dont on n'a pas eu la peine, et je regarde comme une sorte d'ingratitude de payer ainsi les veilles d'un autheur qui, s'il a eu sa propre gloire pour motif, a au moins bien voulu mettre cette gloire à nous amuser et à nous instruire. Il y a donc peu de choses dont je suis plus éloigné que de la critique en général, et je le suis encore bien d'avantage de celle de la tragédie de Canut en particulier qui a sur moi des droits qui assurent son autheur que je ne suis et ne seray attentif et empressé qu'à la louer et à en remarquer la mérite. Elle a des approbateurs qui lui répondent de mon suffrage. Elle est écrite pour célébrer la vertu et l'humanité, elle rappelle une des époques les plus glorieuses du Danemarck et un de ses plus beaux règnes, et elle tend à perfectionner le goût des Allemands pour le théâtre, genre d'ouvrage que je crois très utile pour élever les esprits et les coeurs d'une nation. Voilà bien des titres pour m'intéresser; aussi l'ay-je lu avec un vray plaisir et ay-je eu une satisfaction sensible de la trouver aussi bonne qu'elle l'est. Le plan m'a aparuu beau, les sentiments très nobles et presque tousjours très justes, l'expression heureuse et la versification fort belle, les règles autant observées qu'on le doit désirer, en un mot la pièce digne d'estre comptée entre les meilleures de tous les théâtres et de toutes les nations, et incontestablement supérieure à tout ce qui a paru encore en Allemagne. C'est là au vray l'idée que j'en ay, et je souhaite de tout mon coeur que l'autheur veuille bien continuer de travailler dans un genre où, comme Votre Excellence le dit, il pourra s'acquérir le nom de notre Corneille. Je n'en connois point de plus grand ni de plus beau en fait d'âme, de génie et de poésie, et si nous parvenons à en avoir un, je me consolerois de manquer d'un Racine que nous devons laisser à la France, son climat. C'est un fruit admirable et charmant, mais qui a un goût de terroir et qui, je crois, ne peut guère venir que dans le pays qui l'a produit.

Mais pour obéir cependant à Votre Excellence et pour qu'elle ne prenne pas ce que je viens de dire jusques icy pour un simple acquiescement de jugement qui, je pense, ne lui plairoit pas, ou comme une défaite imaginée pour me dispenser de lui détailler mes sentiments, je vais lui dire naturellement ce qui me plaît moins

dans cette pièce en soumettant néanmoins de bien bon coeur mon jugement au sien. Sans examiner si c'est une bonne politique en fait de théâtre de multiplier à un certain point les caractères excellents tels que sont ceux de Canut, d'Estrithe et de Godwin, dont le dernier sur tout est si beau qu'il partage l'admiration que l'on doit à celui du héros, je ne m'attacheray qu'au caractère qui fait le contraste, à celui d'Ulfon et à sa conduite qui ne me paroissent pas également bien travaillés et pécher quelquefois contre la vraisemblance. C'est un reproche qui ne doit pas faire de la peine à l'auteur, il s'entend mieux en vertu qu'en vice et connoît plus particulièrement les coeurs vertueux que ceux des scélérats. Ulfon ne me semble pas estre un ambitieux; c'est un extravagant, et comme ce n'est pas la folie mais le vice que le théâtre noble représente, son caractère me paroît défectueux. Quoique né dans un pays et dans un siècle où, malgré l'humanité et le génie dominant à la cour de Canut, il y avoit encore des barbares, sa férocité et son obstination excèdent toutes les bornes, même de cette barbarie, et puisqu'elles sont dépouillées et de l'art et des ressources qui les rendent redoutable, il ne leur reste plus que la qualité de frénésie qu'un mot pouvoit terminer en la punissant, et qui est si mal appuyée qu'elle n'expose le héros à aucun danger et ne donne par conséquent pas à la pièce ce degré d'intérêt qui seule auroit pu la rendre digne de la scène. Canut ne court jamais de vrais risques, et Ulfon ne mérite jamais notre compassion. Suivons-le un moment. Il arrive sans suite et sans troupes à Coppenhague, et il n'y est pas plustôt, c'est à dire il n'est pas plustôt totalement au pouvoir du roi, qu'il dit à sa femme dont il connoît l'austère vertu et la tendresse pour son frère, ce qu'il lui avoit célé jusques là, qu'il ne se racomodera jamais avec Canut qu'il ne l'ait vaincu, et qu'il l'attaquera et lui suscitera des ennemis jusques dans sa capitale. Après cette confidence peu utile et très extraordinaire en tout sens, et dont le premier fruit est que la sage et tendre Estrithe en fait une seconde confidence à sa suivante, Ulfon se choisit un autre dépositaire de ses secrets, ce même Godwin auquel par une trahison cruelle il avoit enlevé sa maîtresse et voulu enlever sa réputation, le sollicite à la révolte en de très beaux vers mais par des lieux communs assés peu séduisants, et lorsque ce seigneur ne veut pas y consentir d'abord, chose assés naturelle, surtout aux termes où ils en estoient et en présence de la cour de Canut, il le défie au combat, se bat avec lui, le désarme, lui donne la vie et

le traite au reste avec la même brutalité que s'il n'avoit pas à le redouter depuis le discours qu'il lui avoit tenu. Jusques là Ulfon n'avoit paru avoir qu'une résolution fixe, mais pas encore de dessein arrêté, en voicy un enfin, voicy un projet formé de se saisir de Canut et de le détrôner. Voyons-en les moyens. Ce monarque, qui connoissoit qu'Ulfon estoit un traître et son ennemy implacable, qui en a averti Estrithe, lui donne, je ne sçais pas trop pourquoi et par quelle politique, une armée à commander et une armée d'étrangers. C'est d'elle qu'Ulfon veut se servir contre lui, et communique tout de suite ce beau projet, à qui? à ce même prince des Esclavons alliés, nourrisson de Canut et en faveur duquel il alloit entreprendre une guerre. Il cherche à le gagner en le flattant de la conquette du Dannemarc, royaume bien plus considérable que le sien. Autre étonnement qui succède lorsque ce prince refuse de goûter une pareille proposition. Mais de quelle nature sont donc tous ces projets et leurs moyens? Quoi! Canut, le grand Canut, ce roi héros, ce conquérant, ce politique est donc sans autre défense que celle de ces Esclavons qu'il va faire partir, son royaume est donc à la mercy de celui qui dispose de ces étrangers, il est assés peu aimé de ses troupes tant de fois victorieuses sous lui et de ses sujets au millieu desquels il se trouve, pour qu'on se puisse imaginer que les unes attenteront à sa liberté et les autres l'abandonneront, il est assés imprudent pour confier ces forces, les seules qui lui restent, à un homme du caractère d'Ulfon, et celui-cy a si mauvaise opinion de lui qu'il croit qu'il se livrera ainsi sans aucune précaution et sans s'estre assuré du jeune prince et de ces soldats. En bonne foi, cela a-t-il le moindre degré de cette vraysemblance qu'exige le théâtre, est-ce ainsi que se forment et se conduisent les conspirations et les grandes affaires, est-ce ainsi que les coeurs des hommes sont faits. Peut-on en conclure autre chose si non qu'Ulfon est un forcené qui ne mérite pas d'estre exposé sur la scène comme le rival de Canut, comme le héros criminel opposé à ce héros vertueux.

Voilà, et quelques autres petites choses par cy par là que je passe sous silence pour ne pas estre trop long, ce qui m'a fait penser ce que j'ay eu l'honneur de marquer dans ma première lettre à Votre Excellence; mais je dois ajouter, et je le répète, que ces défauts que je crois appercevoir ne m'empêchent pas de trouver la pièce en général très belle et que je la regarde comme digne

d'estre comparée à plusieurs de celles qui ont acquises tant de gloire à Corneille.

J'attends avec impatience la traduction en prose cadencée de Mr. le c. de Schmettau, et j'en feray tout l'usage que je pourray pour en procurer une autre en vers et telle qu'il la faudra pour paroître icy. Votre Excellence peut compter que je ne négligeray rien de ce qui pourra contribuer à la satisfaction de l'auteur et à la réputation de son ouvrage.¹⁾

Je termineray enfin cette longue épître que l'approche du départ de la poste m'empêche de rendre plus courte, par la liste des estampes que Votre Excellence m'a demandé. Elle en contient de toute grandeur et de tout prix. C'est à elle à choisir, j'auray soin du reste.

Koncepten til dette Brev er ogsaa bevaret.

959.

Paris, 14. April 1747.

Comme S. E. de Schulin communiquera sans doute à Votre Excellence, en cas qu'il trouve que ma lettre le mérite, ce que j'ay l'honneur de lui écrire aujourd'hui très amplement sur notre commerce avec la France¹⁾, je n'entreprendray pas d'ennuyer Votre Excellence par des répétitions qui ne seroient que superflues, mais je crois ne pas pouvoir me dispenser non plus, moi qui en toutes rencontres m'adresse à elle avec tant de confiance et de plaisir, de lui demander sa protection et ses soins pour une affaire qui, regardant l'état et le commerce de l'état, paroît avoir des droits particuliers sur l'attention de Votre Excellence et à son appuy.

Assés borné sur tout, je le suis encore d'avantage sur ce qui regarde ces affaires-là, mais je comprends que le commerce est de tous les moyens d'augmenter la considération, les richesses, la puissance du royaume le plus innocent, le plus doux, le plus sûr. Il n'en faut pas davantage pour me faire désirer de l'étendre dans la sphère de mon département. Je comprends que pour y parvenir il faut des réglemens clairs, précis, favorables, beaucoup d'industrie et de vigilance, beaucoup de bonne foi. C'est ce que je cherche et ce que je demande. J'espère que l'on approuvera mes bonnes intentions, et que l'on ne me refusera pas les instructions que je désire et les ordres dont j'ay besoin. Le tarif et tous ses articles méritent surtout d'estre dressés avec soin, je le regarde comme le

point le plus utile et le plus important de tous ceux qui nous restent à solliciter.

Le président de Montesquieu a esté infiniment touché de l'article de la lettre de Votre Excellence qui le regarde.²⁾ Il m'a chargé de lui en témoigner toute sa reconnoissance, et de lui dire que puisqu'elle désiroit une nouvelle édition des causes de la grandeur et de la décadence des Romains, il y travailleroit, mais que sans son suffrage qui l'animoit il n'y auroit plus songé. Pour les lettres persanes, il n'y pense plus. Cependant il écrit tousjours, et je me flatte qu'il travaille en secret à quelque nouvel ouvrage qui sera sûrement bon. Ses yeux sont dans un état pitoyable, mais son esprit et sa gayeté sont tousjours les mêmes. . . .

960.

Paris, 25. Oktober 1747.

B. sender Bøger til Berckentin gennem Grev Schmettau.¹⁾ . . . J'y aurois joint les autres nouveautés littéraires s'il y en avoit eu, mais la stérilité totale continue, et les circonstances du temps²⁾ détournent si fort tous nos auteurs qu'ils ne produisent ou qu'au moins ils ne publient rien. Il ne faut cependant pas attribuer à la guerre seule cette stérilité, un autre fléau pour les gens qui se font imprimer s'y joint, c'est la façon de penser du chancelier qui, quoique homme de beaucoup d'esprit et de lettres lui-même, fatigue si fort par sa scrupuleuse sévérité et désespère à un point par sa lenteur tous ceux qui soumettent leurs ouvrages à son approbation, sans laquelle rien ne peut estre imprimé dans le royaume, qu'ils aiment mieux presque tous garder le silence que s'exposer à des corrections qui ne finissent point.³⁾ . . .

Les gazettes m'ont appris que l'on avoit formé chés nous une nouvelle compagnie générale de commerce, et plusieurs personnes se sont adressées à moi pour m'en demander les loix et les privilèges et aussi pour sçavoir si les étrangers pourroient y prendre part.⁴⁾ Ma réponse a esté que je n'en sçavois rien. Si les étrangers doivent en estre exclus, il est en effet assés peu nécessaire que j'en seray instruit, mais s'il leur est permis de s'y intéresser, question qui a son pour et son contre, et sur laquelle je régleray mon sentiment sur ce qui aura esté établi, je dois supplier Votre Excellence de vouloir bien me faire donner les éclaircissements dont j'auray besoin pour contenter et sur ce point et sur ceux de nos compagnies des Indes orientale et occidentale la curiosité de ceux qui

voudroient porter leur argent chés nous et courrir la fortune de nos établissements. Je crois que j'en trouveray à Paris qui y employeront des sommes considérables.

Votre Excellence aura vu au reste par mes rapports à S. E. de Schulin où j'en suis par rapport à nos affaires de pêche et de commerce; le temps est précieux et favorable, et si la nation avoit voulu en profiter, nous aurions bien avancé notre négoce, mais tout ce que j'ay tâché de faire pour son service, les avis et les exhortations fréquentes que j'ay donné à nos consuls et par eux à nos marchands, tout a esté peu utile, nos gens n'ont voulu faire que ce qu'ils avoient déjà fait; ils ne se sont prévalus et ne se sont corrigés de rien. Si les Anglois ou les Hollandois avoient esté dans notre cas, quel party ils en avoient tiré! Comme néanmoins il ne faut jamais se rebutter lorsqu'il est question de faire son devoir, j'ay pris la liberté de solliciter S. E. de Schulin de me procurer les instructions que j'ay demandé il y a quelques mois sur ce que nous pourrions offrir aux François et souhaiter d'eux pour l'augmentation de notre commerce dans ce pays-cy, et je les exécuteray avec beaucoup de zèle lorsque je les auray reçues. Elles ne tiennent sans doute qu'aux rapports et avis des marchands qui doivent estre consulté sur ces matières . . .

961.

Paris, 8. December 1747.

Je ne puis exprimer à Votre Excellence combien je lui suis redevable de la bonté avec laquelle elle a bien voulu m'instruire de l'objet et des loix de notre nouvelle compagnie. Je suis enchanté de la beauté de ce plan qui, je l'avoue, roule depuis bien des années dans ma tête, et que je crois le plus important et le plus salutaire qui puisse estre formé pour la prospérité du royaume et le bien de ses habitants. Le choix du chef qu'elle s'est donné achève d'affermir les espérances que je conçois de ses succès; dans des établissements nouveaux tout dépend du premier arrangement, et je ne puis qu'avoir les idées les plus grandes de celui qui sera pris pour la fondation solide et judicieuse d'une entreprise qui pourra estre une source de richesses et même de grandeur pour la nation. Malgré l'état peu favorable de mes affaires que ma destinée, qui me réduit toujours à des appointements si inférieurs à ceux de mes prédécesseurs, quoique dans un temps où la guerre et les impôts qui la suivent enchérissent naturellement et notoire-

ment tous les besoins de la vie, fait dépérir d'avantage d'année en année, j'aurois tâché d'y prendre en effet et pour mes intérêts la part que je n'y prends aujourd'huy que par zèle, si j'avois pu me présenter à temps, et je suis aussi fâché pour mon particulier que je suis charmé comme citoyen de la promptitude avec laquelle les souscriptions ont esté remplies. . . .

Toute entreprise dirigée par Votre Excellence aura tousjours en moi l'agent le plus zélé et le plus fidèle. Je veilleray avec grande attention à tout ce qui dans ces conjonctures, qui à bien des égards sont favorables à notre commerce, pourra estre avantageux à la compagnie, et j'auray tousjours l'honneur d'en rendre compte à Votre Excellence. . . .

962.

Paris, 16. September 1748.

J'ay l'honneur de présenter enfin à Votre Excellence l'extrait des réponses que nos consuls ont rendus aux questions que je leur ay faites sur notre commerce en général et les moyens de l'augmenter. Ces réponses ne me sont arrivées que tard, j'ay perdu beaucoup de temps à espérer des notions plus précises et plus utiles et à suivre les négociations hollandoises; une espèce d'incommodité de longueur s'y est jointe et m'a encore arrêté une partie de l'été, et tout cela a retardé un rapport qui ne méritoit assurément pas d'estre attendu. J'en demande bien des pardons à Votre Excellence.

Elle y verra tousjours ce que je crois que nous avons à demander à la cour de France en faveur de notre commerce et ce qu'il seroit à souhaiter que nos négociants fissent ensuite pour le faire fleurir. Quelque difficile qu'il sera de réussir à la cour, il le sera encore d'avantage de réussir auprès de la nation, de dissiper ses préjugés auxquels quelques-uns de nos gens n'ont que trop donné lieu, et de l'engager à nous faire part d'une confiance qu'elle est habituée à présent à ne donner qu'aux Hollandois et aux Suédois dont particulièrement les derniers font dans la Méditerranée des progrès de négoce dignes de toute notre attention. Sans des soins soutenues et une vigilance extrême nous n'y parviendrons jamais, et j'avoue à Votre Excellence que si la direction générale de notre commerce n'estoit pas en de si bonnes mains qu'elle l'est heureusement, j'en désespérerois tout à fait.¹⁾ Une grande partie de nos négociants particuliers trafiquent sans réflexions et sans prin-

cipes, ils ont des vues trop bornées et trop basses, trop de négligence d'un côté, et un désir de gain trop âpre et pas assés calculé de l'autre et sur tout une inclination pour la fraude qu'aucun raisonnement ne peut vaincre. Si l'on ne fait pas des règlements sévères et sages, capables de réprimer ce penchant et qui, sans gêner le commerce, fixent sa bonne foi et rassurent l'acheteur déjà souvent abusé, nous n'établirons jamais la confiance, et qu'est-ce que c'est que le négoce sans elle! Je sçais tres bien que rien ne sera plus difficile à faire et à maintenir que ces règlements, que tout le coupable corps des marchands infidèles, plus nombreux peut-être qu'on ne pense, tâchera de décrier, de détourner et d'éluder, mais je suis persuadé aussi que rien n'est plus nécessaire et que c'est dans cette rencontre le plus grand et le plus glorieux service que l'on puisse rendre au roi et à ses sujets. Je me le promets du même ministre qui a formé la compagnie générale, établissement qui, selon moi, est le plus judicieux et le plus salutaire qu'on ait pu imaginer, et celui dont les suites sont et seront les plus avantageuses au royaume.

S'il m'estoit permis d'ajouter encore un mot, ce seroit pour supplier Votre Excellence d'accorder une attention particulière à ce qui a esté dit dans mon rapport, ou plustôt dans les pièces y jointes du commerce de la Méditerranée et du Levant. Je le regarde comme pouvant devenir d'une importance extrême et pour le débit de notre pêche, dont nos pourrions d'ailleurs estre embarassés, et pour nous procurer des charges de retour capables de tourner en notre faveur la balance générale de notre commerce: unique voye de nous enrichir. . . .

963.

Paris, 27. Februar 1750.

. . . Lorsque j'auray l'honneur de la voir, je lui demanderay la permission de raisonner avec elle sur . . . notre commerce en général.¹⁾ Un des plus grands avantages que je me propose de retirer de mon voyage en Dannemarc, c'est d'y recevoir des instructions plus détaillées sur cet article important et de rectifier et éclaircir mes connoissances sur ce qui pourra estre fait pour augmenter notre négoce de ce côte-cy de l'Europe. Je crois qu'il y a diverses bonnes mesures à prendre sur cela ainsi que pour la multiplication et la plus grande perfection de nos manufactures, et je compte employer à cette étude une bonne partie

du temps que mes supérieurs jugeront à propos que je reste à Coppenhague. Je me flatte que Votre Excellence ne désapprouvera pas ce projet et qu'elle favorisera des efforts que je mets dès à présent sous sa protection spéciale. Avec très peu de lumières j'ay beaucoup de zèle pour cette partie du service que je regarde comme un des plus essentiels que l'on puisse rendre à l'état, et j'espère que lorsque j'auray pu pendant quelques jours ou semaines apprendre de Votre Excellence ce qui conviendrait aux intérêts du royaume et de la compagnie générale en particulier, je pourray estre plus utile dans mon poste à l'un et à l'autre que je ne l'ay esté jusques icy. . . .

964.

Paris, 10. Marts 1750.

Sur le point de reparoitre après de si longues et de si fréquentes absences devant Votre Excellence, devant elle que je suis habitué dès mon entrée dans le monde à regarder comme le plus cher et le plus sûr de mes protecteurs, et — qu'elle m'en permette l'expression — comme le plus précieux de mes amis, je crois, avant que de me présenter à ses yeux, devoir lui ouvrir mon coeur et lui exposer fidèlement ma situation et mon état.

Bien des années se sont déjà écoulées qu'après l'étude la plus sérieuse que j'aye pu faire de moi-même, j'ay trouvé que je devois me borner et vouer toute mon application aux commissions dans les cours étrangères; plus je me suis examiné, et plus j'ay vu que c'estoit là le partage que je devois me souhaiter, et auquel je devois me tenir, mais cette façon de penser que je n'ay pas caché autrefois à Votre Excellence, et en conséquence de laquelle je me suis tousjours conduit, mais que je ne nie cependant pas avoir esté souvent combattue en moi-même, a cessé d'estre arbitraire pour moi et m'est devenue nécessaire par la disposition de ma santé et sur tout par la foiblesse de ma vue.

Votre Excellence se rappelle peutestre que j'eus il y a 2 ans une attaque de goutte, moi qui alors n'avois que 36 ans et qui ay tousjours vécu avec une règle et une sobriété qui me faisoit espérer d'estre à l'abry de ce mal. Depuis ce temps-là je n'ay pas eu à la vérité de rechute, mais je suis affligé très fréquemment de douleurs dans les nerfs des pieds et des mains qui, sans m'interdire leur usage, me le rendent souvent pénible et qui ont esté quelques fois presque jusques à m'empêcher de tenir la plume. Ces

douleurs m'inquiètent et m'affligent encore, quoique je me soye privé de l'usage ordinaire du vin, et que j'aye pris longtemps du lait, mais ce qui m'alarme incomparablement davantage, c'est la foiblesse excessive de ma vue. Mes yeux sont presque toujours troublés, ils me refusent leur service lorsque je veux en faire un usage un peu continué, et j'ay esté obligé de renoncer presque entièrement à lire ou à écrire à la bougie.

Tel est mon état. Votre Excellence, qui juge si juste de toutes choses, sentira à quoi il m'oblige. Déjà vexé de la goutte dans les climats doux où j'ay passé ma vie, que n'aurois-je pas à craindre si je devois habiter des pays plus septentrionaux, et, déjà menacé au point que je le suis de la perte de mes yeux, seroit-il raisonnable à moi de me charger de quelque besogne que se [ɔ: ce] pût estre, que je ferois mal ou qui m'engageroit à ne plus ménager leur délicatesse. J'avoue que j'ay l'esprit frappé sur ce dernier point et que le peu de philosophie que j'ay m'abandonne lorsque je pense aux apparences d'une privation qui me rendroit la vie affreuse.

Ce sont ces réflexions qui me forcent à, dans le moment présent où l'apparition que je vais faire à la cour pourroit faire penser à moi et donner peutêtre l'idée de me fixer dans le royaume, à supplier Votre Excellence avec la plus vive instance de vouloir bien employer ses bontés et son crédit à éloigner toute pensée pareille qui, infiniment flatteur pour moi en tout autre temps, me réduiroit aujourd'huy à un des plus grands chagrins que j'aurois eu de ma vie, à la nécessité de la décliner. J'écris pour obtenir cette même grâce à S. E. de Schulin, et comme je ne doute pas qu'il ne montre ma lettre à Votre Excellence, je ne répéteray pas icy les prières que je lui adresse. Si j'ay jamais pu espérer quelque part à la bienveillance de Votre Excellence, si elle a jamais daigné m'accorder ces bontés de la douce espérance desquelles je me suis nourri et glorifié toute ma vie, je la supplie de me les prouver aujourd'huy en m'accordant la grâce que je lui demande et en me procurant la faveur peu enviée et peu désirée du reste des hommes, d'estre laissé tel ou à peu près tel que je suis.

Quoique je ne demande cette grâce que pour un temps et que, si mes maux gouteux ne reviennent ou n'augmentent point, si ma vue se remettoit, si ces craintes et ces motifs qui me dominent aujourd'huy n'existoient plus, je retirerois bientôt ma prière, je n'en sens pas moins vivement la conséquence du pas que je fais aujourd'huy, et je ne cache pas à Votre Excellence qu'il me coûte

plus que je ne puis exprimer. Je n'ignore pas la différence qu'il y a entre la fortune d'un homme qui vit à sa cour et entre celle de celui qui en est éloigné, et Votre Excellence ne me soupçonne pas, j'en suis sûr, d'y estre insensible, mais je ne connois point de vie sans la santé et la vue, et je crois devoir préférer un rôle que je puis soutenir à celui auquel je succomberois. Si je ne parlois pas au plus sage des hommes, je m'appliquerois davantage à justifier ma démarche, mais seroit-il possible que Votre Excellence me blâmât pour une façon de penser que je me crois indispensablement nécessaire et qui ne peut avoir contre elle que sa modération?

Je ne l'espère pas, mais si cela estoit, et la seule pensée m'en est, je l'avoue, plus amère qu'aucune de mes paroles ne peut l'exprimer, si j'estois assés malheureux pour qu'elle me désapprouvât, je la conjurerois de ne pas se passer de me condamner et de me faire la justice de croire que ce dont je la supplie aujourd'huy est le fruit et le résultat de mille réflexions et de mille combats intérieurs. Sur tout autre point, Votre Excellence le sçait bien, je ne balanceray jamais à soumettre mon jugement au sien, je ne lui contesteray jamais rien, mais la connoissance de moi-même, de de ma situation et de mes besoins, est le seul article que je me réserve. Il est impossible qu'un autre sente aussi intimement que moi ce qui me manque et ce que je puis faire. Je puis, je dois consulter et céder sur tout autre sujet, sur celui-cy seul je ne puis suivre que ma propre conviction.

Ce que je demande ne consiste donc qu'en ce qu'il plaise au roi [de] ne point me tirer à présent du genre de commissions dans lequel il m'a employé jusques icy, mais de se servir de moi dans quelque pays dont le climat soit tempéré et doux. Je ne prends pas la liberté de solliciter un poste par préférence à d'autres. Celui que j'occupe à présent me seroit sans doute le plus doux, puisque j'y ay déjà fait tous les frais de l'établissement et des connoissances, puisque toutes les affaires qui pourront m'y estre commises me seront par là plus aisés à excécuter et puisque, comme Votre Excellence le sçait, j'ay bien des idées pour l'augmentation de notre commerce et l'avantage des sujets du roi que je souhaiterois fort pouvoir conduire à leur réussite, mais comme tout cela ne sont que des motifs d'agrément et non pas de nécessité, je n'y insisteray pas, et si mes supérieurs trouvent qu'il est plus utile au service du roi qu'un autre que moi soit chargé dans ce pays-icy

de ses affaires, je la quitteray sans murmure pour me rendre là où la volonté de S. M. m'enverra. Je ne me mêle de mon propre sort qu'autant que la nécessité m'y force.

Je remets avec confiance mes intérêts entre des mains aussi respectées et aussi chéries que celles de Votre Excellence. Elle voit d'un coup d'oeil la délicatesse de ma situation. Quoique rien ne soit plus simple que ma prière inspirée par les maux qui me menacent et dictée par la modération, je sens bien qu'elle peut estre tournée contre moi. Je sçais qu'en ne l'écoutant pas, rien ne sera si aisé que de me ruiner dans le service auquel je me suis consacré volontairement et que j'ay tousjours suivi avec tant de fidélité et de passion et sans faire réflexion jamais à mes facultés et à ma fortune domestique; je sens qu'il sera facile en opposant l'autorité et des refus à mes supplications de me réduire aux dé plaisirs les plus mortels, et je ne sens pas moins que l'on peut donner à la démarche à laquelle, après tant de réflexions, je me suis enfin déterminé, un air de foiblesse et de ridicule. Mais j'oppose à tous ces jugements et à toutes ces interprétations les bontés et l'équité de Votre Excellence, et je suis sûr que, quand même elle ne pensoit pas comme moi sur ce qui me regarde, elle ne souffrira pas cependant que l'on m'accable, et qu'elle croira que les motifs qui me décident doivent estre bien puissants puisqu'ils me décident, moi, le seul qui ay intérêt et qui perds au party forcé que je prends. Il seroit bien naturel que, jouissant du bonheur de voir agréer la conduite que j'ay tenu jusques à présent, je cherche plustôt à en hâter qu'à en retarder la récompense que la bonté du roi pourroit vouloir lui accorder, si je ne me sentoies hors d'état d'accepter ces bontés et d'y répondre comme il convient à un honnête homme et à un serviteur zélé. Je suis sûr que Votre Excellence fera cette réflexion et qu'agissant à mon égard avec cette bonté et cette générosité qui animent toutes ses actions, elle me procurera, de concert avec S. E. de Schulin, la faveur que je désire, et qui peut m'estre accordée sans faire tort ni envie à personne, et je suis sûr qu'elle me la procurera sans éclat et sans que le public soit instruit de ma prière que j'ay pris la liberté de lui faire et qu'aussi bien que ces motifs je crois inutile d'exposer à sa connoissance.

La reconnoissance la plus vive suivra ce bienfait. Mon coeur est depuis trop longtemps à Votre Excellence pour que je ne puisse lui en faire l'offre aujourd'huy, mais elle aura le plaisir digne d'elle d'avoir évité des grands maux au plus fidèle et au plus passionné

de ses serviteurs, et ce plaisir, auprès duquel je n'ose pas même nommer ma gratitude éternelle, sera sa récompense.

Je me flatte qu'elle ne refusera pas cette grâce à mes vives instances et qu'elle y mettra le comble en m'accordant un mot de réponse. Je seray trop heureux si par cette réponse elle me mit en état de faire mon voyage avec plus de tranquillité qu'elle sçait bien que je n'en ay à présent, et si elle dissipe par un mot favorable et amical les nuages qui pourroient troubler ma vive joye de la revoir et cette satisfaction extrême que je me promets d'une douceur dont j'ay esté privé pendant si longtemps.

965.

Wedendorf, 10. Juni 1751.

. . . Je suis icy depuis samedy par un temps assés rude mais qui ne m'empêche pas de m'occuper aux différents examens et soins que mes affaires exigent depuis le matin jusques au soir. Ma terre ne m'a jamais paru plus agréable, je l'avoue, et si le temps estoit plus doux et si je pouvois me donner un peu plus de repos, je me croirois trop heureux. Ce qui me désole, c'est que les affaires de la diette m'enlevent mon frère qui est précisément celui auquel j'ay à faire et sans lequel je ne puis me mettre au fait de rien, de sorte que je ne pourray commencer à faire des arrangements que lorsque il sera revenu de Rostock, ce qui ne sera peutêtre que dans un mois.¹⁾ Il est du committé chargé de former le projet d'accomodement, et je souhaite fort qu'il soit assés heureux pour y contribuer; au moins puis-je assurer V. E. qu'il désire un accomodement autant que moi, et c'est en vérité beaucoup dire. Ce qui le rendra difficile, c'est que la cour nous dispute généralement tous nos droits et comme Land Stände et comme seigneurs de nos sujets et de nos terres, et qu'il y a dans la noblesse même des gens que le désordre de leurs affaires oblige à souhaiter le désordre du pais et qui, sous le prétexte de patriotisme, se font écouter par la multitude des ignorants. C'est un grand malheur sous lequel, sans la protection et la bénédiction du ciel, nous ne pourrons que succomber. . . .

966. FRA C. A. BERCKENTIN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Kokkedal, 29. Juni 1751.

. . . Je vous envoie ci-jointes les copies du rescrit du roy et de ma lettre au comte de Lynar; vous verrés qu'elle est conforme à la minute que vous avés projeté.¹⁾ Je ne crois pas qu'à son retour il sera question de le placer ici; cela pourra bien arriver avec le tems, mais pour le moment je crois qu'il sera obligé de se contenter d'une augmentation de gages ou, s'il a envie d'aller a Vienne, il y pourra être envoyé. . . .

Bilag til Nr. 966.

FRA C. A. BERCKENTIN TIL R. FR. LYNAR.

København, 12. Juni 1751.

Ce n'est pas sans quelque peine que j'ai l'honneur de vous écrire cette lettre, mais comme vous allez partir de Petersbourg, et que déjà par votre lettre du 29 avril, vous avez voulu savoir où vous deviez envoyer vos bagages, je me crois obligé de vous faire sçavoir avec la franchise et la vérité qui, soit dit sans vanité, font mon caractère.

Sa Maj^{te} a donné le département des affaires étrangères et de la chancellerie allemande au baron de Bernstorff, qui entrera en fonction immédiatement après son retour de ses terres. Je n'ai pas oublié, Monsieur, de vous avoir mandé le contraire le 30 may de l'année dernière, et de vous avoir dit qu'il n'auroit pas ce département, et que le roi le destinoit à Votre Excell.; cela étoit exact alors, mais ce que je ne vous ai pas marqué et ce qui en effet auroit été superflu de vous marquer dans ce tems-là, c'est que le roi immédiatement après le décès de feu S. Exc. Mr. le comte de Schulin avoit résolu d'avoir, suivant ce qui s'étoit pratiqué autrefois, quatre ministres dans son conseil, et qu'il s'étoit décidé de disposer de la place du susdit comte Schulin en faveur du baron Bernstorff à qui il avoit fait sçavoir son choix, même avant son arrivée à Copenhague. Des circonstances assez particulières firent que ce ministre n'en put profiter, mais ses circonstances aiant changé depuis. Sa Maj^{te} a jugé à propos de s'en tenir à sa première résolution, et de lui confirmer à présent la grâce qu'elle avoit

daigné lui faire il-y-a plus d'une année. Voilà, Msr., le récit simple et vrai de cet évènement. Je prie cependant V. E. de ne pas la regarder comme une marque de la disgrâce du roi. Ce n'est pas là l'intention de Sa Maj^{té} qui, quoique la négociation dont V. Exc. a été chargée n'ait pas eu le succès désiré, est tout à fait éloigné de l'en rendre responsable, et qui sera toujours disposé à lui marquer dans l'occasion sa bienveillance et ses bontés roiales. Votre Excell. en recevra des preuves réelles à son retour et en toutes rencontres.

Je n'i aioute rien pour moi; V. Exc. n'ignore pas mes sentiments à son égard, ni combien j'ai toujours désiré ses avantages. Je resterai constamment le même, et me ferai invariablement un plaisir extrême de lui prouver aussi souvent qu'il me sera possible par mes services et mon zèle tout l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être etc.

Nr. 967—968.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL C. A. BERCKENTIN.

967.

Rostock, 4. Juli 1751.

. . . La lettre que V. E. a écrite au c. de L[ynar] ne laisse rien à désirer. Je lui proteste que je suis pénétré de douleur d'imaginer que, quoique sans aucune faute de ma part, il y a un homme dans l'univers auquel ma vie et ma fortune sont à charge.

Je suis comblé de joye de ce que V. E. approuve mon voyage de Rostock.¹⁾ Dès lors je me crois payé des peines, des fatigues et du temps qu'il me coûte. La noblesse m'a reçu avec beaucoup de bonté. J'ay esté complimenté sur mon arrivée en pleins états dans les termes les plus polis et les plus affectueux ad protocollum, et les états m'ont prié d'assister tant que je le pourrois aux conférences résolues entre les ministres des ducs et leurs députés, m'ayant pour cet effet élu extraordinairement et au-delà du nombre réglé pour y estre présent de leur part. Ces conférences ont esté ouvertes hier. . . . Jusques icy tout s'est passé avec beaucoup de politesse et de décence, et on devoit croire que la cour a envie de s'accomoder. Nous le souhaitons de notre part avec passion mais sans foiblesse. Dieu veuille y donner sa protection et sa bénédiction. . . .

J'ay tous les jours le plaisir de boire à la santé de V. E. Nos patriotes n'oublient jamais de me la porter, et elle peut compter que le pays sent tout l'honneur qui revient au Meckelbourg d'estre sa patrie. . . .

968.

Hamburg, 16. Juli 1751.

. . . L'assemblée de Rostock s'est séparée avanthier à cause de la saison et par ce que le duc partait pour Schwérin. Rien n'a esté réglé, et l'on s'est contenté de s'adjourner au 14 de sept. J'espère cependant que la noblesse tirera de l'avantage de ce qui s'est fait jusques icy. Grâce au ciel, elle est unie entre elle aujourd'huy, elle a vu clair dans les desseins du vice chancelier Dithmar qui, après avoir eu toute la confiance de Charles Léopold, a à présent toute celle du duc régnant, et qui sous des paroles un peu plus douces ne cherche dans le fonds que de faire recevoir le système de son ancien maître, et elle a prouvé ses bonnes intentions en consentant à augmenter la contribution de la moitié, et en s'offrant de faire mesurer ses Steuerpflichtige Höeffen en cas que le duc aimât mieux cet expédient que le premier. Je me flatte qu'elle aura fermé la bouche à ses calomnieurs par cette conduite et ces déclarations et qu'elle aura détruit par là une partie des soupçons jettés sur sa candeur et son amour pour la paix. J'ay fait un assés grand recueil des pièces relatives à ce sujet qui me mettra en état de rendre compte de tout à V. E. à mon retour.

Je suis parti de Rostock au moment de la clôture. Je suis allé coucher avanthier à Wedendorff et hier à Wotersen. Je dois dans ce moment rencontrer pour la première fois de ma vie Mad^{lle} de — — — [Buchwald.] J'avoue que j'ay l'esprit cruellement frappé des conséquences que peut avoir ce moment redoutable. Dieu veuille guider et éclairer mes yeux et mon coeur.¹⁾ . . .

969. FRA C. A. BERCKENTIN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Kokkedal, 31. Juli 1751.

. . . Le grand maréchal [c: A. G. Moltke] vous aura déjà marqué que le roy vous a accordé la prolongation de votre congé; je comprends que vous en avés besoin, mais vous comprendrés aussi que

je souhaiterois que vous fussiés ici. Dieu veuille que dans votre grande affaire vous prenniés le parti qui vous rende aussi heureux que je le souhaite; on m'a dit que la belle est fort vive; si cela est vray, je souhaite que sa vivacité lui aille aussi bien qu'à madame de Gram.¹⁾ . . .

970. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL C. A. BERCKENTIN.

Stintenburg, 9. September 1751.

Votre Excellence aura déjà vu par ma dernière que toute possibilité et décence d'une plus longue délibération estant finies, je me suis enfin déterminé à une résolution dont je sens vivement l'importance. Il ne me reste plus à présent que de continuer à implorer la miséricorde divine pour qu'il lui plaise rendre heureux le party que j'ay cru devoir prendre. Lorsque j'auray l'honneur de revoir V. E., ce qui sera en assés peu de jours à présent, j'auray celui de lui parler de tout cela plus en détail, et avec la franchise et la confiance que mon coeur lui doit depuis tant d'années. . . .

971. FRA C. A. BERCKENTIN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

København, 24. Oktober 1752.

Quoique je ne sois pas entièrement d'accord avec V. E. sur le projet que j'ay l'honneur de lui renvoyer, je n'ay eu garde de l'oublier ou de le perdre. Das Institutum 200 arme Kinder zu unterhalten und zu erziehen, ist mich zu christlich und zu liblich, als dass man es nicht wünschen solte.¹⁾ Mais quand V. E. connoitra un jour l'intérieur du pais autant qu'une longue suite d'années me l'a fait connoître, elle sera convaincue qu'à cause des critiques, des contradictions et des difficultés qu'on trouve souvent dans l'exécution des choses qui paroissent d'abord très faciles, on ne sçauroit trop peser les projets qu'on propose. Cependant bien loin de rejeter ou de faire tomber pour cela celui que V. E. m'a communiqué, je me réserve seulement de lui dire un jour avec toute la sincérité que notre amitié exige, mes doutes et mes idées.

Dette Brev findes i R. A., Danske Kancellis Skabssager. Dokumenter vedr. Fattigvæsenets Stiftelser, I. En Koncept med Bernstorffs Haand, der findes sammesteds, er rimeligvis Koncept til det omtalte «Projekt».

VI.

JOHANN JUST von BERGER.

1754—1772.

Johann Just v. Berger (1723—1791) blev 1752 indkaldt til København og blev 1753 Hofmedikus, Huslæge hos Bernstorfferne og deres gode Ven

Paa Wotersen findes en Del Breve og Billetter fra Berger fra 1754—1772 mest omhandlende Bernstorffernes, Kongefamiliens og andres Helbredstilstand. — Juli—August 1754 omtales udførlig Charitas Emilia B.s Inokulation.

Nr. 972—973.

FRA J. J. von BERGER TIL J. H. E. BERNSTORFF.

972.

København, 27. Juni 1767.

Berger omtaler en Mand ved Navn Darrache. «Cet honnête homme voyant qu'il ne peut obtenir aucune justice de notre cour se borne à demander son congé dans les formes, chose qu'on ne sçauroit selon moi lui refuser sans se rendre coupable de la plus grande violence. Il espère alors pouvoir rentrer au service de France dont on l'a retiré pour son malheur.» Berger haaber, at B. vil være D. behjælpelig.¹⁾

973.

København, 23. November 1770.

Le départ prochain du jeune Mr. de Bernstorff me fournissant une occasion sure de faire parvenir une lettre à Votre Excellence, je la saisis avec ce zèle respectueux qui m'attachera éternellement à sa personne.¹⁾ Aussi est-ce l'unique consolation qui me reste dans la douleur que me cause son éloignement; l'évènement le plus triste qui m'est arrivé dans ma vie, et auquel, je le sens, je ne résisterai pas à la longue. Absorbé très souvent dans des idées sombres, dont je me nourris depuis le départ de Votre Excellence, j'ai recours à l'amitié de quelques personnes qui, à ce que je suis fortement persuadé, partagent très sincèrement ma douleur, et nommément à Mrs. Wascherslebe, Schumacher et Ehlers, et alors nous gémissons conjointement sur notre malheur, nous nous rappelons

les tems heureux où il nous étoit permis d'entretenir Votre Excellence, de la consulter comme notre oracle, de lui voir partager nos peines et nous soucis, en un mot de voir en Votre Excellence le plus grand protecteur et l'ami le plus respectable, et nous ne cessons de faire des vœux bien fervens, pour que la providence divine veuille nous rendre le bonheur de posséder Votre Excellence, sans lequel la vie dans ce pays-ci nous deviendra un fardeau bien pénible. . . .

Votre Excellence est, à ce qu'on m'a dit, déjà instruit sur le soupçon de grossesse de S. M. la reine. Je la crois avancée dans le troisième mois. Elle se porte bien, et jusqu'ici l'exercice de cheval ne paroît pas l'incommoder. Je n'ai pas encore osé lui parler de sa grossesse, mais je l'ai dit à Str., dès le moment que je l'ai soupçonné. Il tient très bonne contenance, il recommande le secret, et il est avec moi de l'avis qu'on doit différer la déclaration jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à moitié terme. Il y a plusieurs personnes qui assurent que le r. n'a pas couché avec la r. depuis le mois de mai. D'autres disent que cela s'est fait il y a 6 jours pour la première fois depuis ce tems. Le roi a eu très mauvais visage depuis 3 semaines, et j'en ai été surpris au point que j'ai demandé très sérieusement à Str., s'il étoit incommodé. Il m'a protesté qu'il se portoit très bien, et que cette pâleur du visage lui étoit assés ordinaire, lorsqu'il avoit ou de l'ennui ou de la mauvaise humeur. Ceci ne m'auroit guère tranquilisé, si je n'avois pas trouvé meilleure mine au roi depuis quelques jours.

Le prince royal a été incommodé il y a quelque tems. Il m'a fallu user de bien des ruses pour obtenir la permission de lui faire quelque remède. J'ai réussi à la fin, et il est mieux. J'ai encore essuyé bien des combats, avant que de pouvoir faire chauffer son appartement, ce qu'on n'avoit pas voulu faire même pendant le froid assés vif que nous avons eu pendant quelques jours. Cependant il a des engelures aux pieds, et il en aura tant et plus, si on ne veut point faire attention à mes conseils.

Monsieur de Filosoffow a été dans un état assés triste par rapport à sa santé depuis le départ de Votre Excellence. L'attente inquiétante du retour de son courier, qui à la fin est arrivé, n'y a pas peu contribué; j'ai pris le parti d'envoyer un mémoire touchant sa santé à sa cour. J'ai caractérisé sa maladie de vaporeuse ou hypocondriaque, sans cependant marquer la moindre chose de l'aliénation de son esprit, et j'y ai détaillé la nécessité de le ra-

peller dans sa patrie. J'espère que Votre Excellence approuvera cette démarche que j'ai concerté préalablement avec S. E. de Reventlow et avec Mr. de Mestmacher. . . .

VII.

ADRIAN HEINRICH von BORCKE.

1767.

Baron Adrian Heinrich von Borcke (Borck) var 1760—1767 preussisk Gesandt i København og deltog i endel Intriger mod B. Hertil sigter efterfølgende Brevveksling, der findes paa Jersbek.¹⁾

Nr. 974—975.

FRA A. H. von BORCKE TIL J. H. E. BERNSTORFF.

974.

København, 16 Marts 1767.

Je me vois obligé d'informer Votre Excellence que je viens d'apprendre par quelques ministres étrangers de mes confrères, qu'il court un bruit que j'avois fait un mémoire rempli de machinations contre l'état et de projets assez dangereux pour devoir attirer toute l'attention du roi; que quelqu'un, qu'on ne me nomme point, s'étoit vanté d'en posséder une copie, et qu'on avoit eu même la témérité de manquer à Sa Majesté Danoise au point de faire parvenir jusqu'à sa personne sacrée cette accusation non moins judicieuse qu'honnête.

Comme je vois qu'on se dit partout cette nouvelle à l'oreille et qu'elle commence à faire le secret des antichambres, il me paroît qu'aussi bien la dignité du monarque que j'ai l'avantage de représenter à cette cour, que mon propre honneur exigent de moi que je ne repose point avant d'avoir éclairci cette rumeur obscure, dont la source paroît inconnue, mais dont la progression m'est injurieuse. Je dois donc recourir aux bontés de Votre Excellence et

la prier de vouloir pleinement approfondir ce bruit et, après être parvenue à sa source :

ou bien me procurer une satisfaction proportionnée au tort que ses auteurs ont voulu me faire ;

ou me faire obtenir une copie, de cette copie dont on se vante, afin que je puisse m'expliquer sur son contenu ;

ou enfin m'assurer par écrit, d'une manière ostensible, connue du roi, et propre à confondre la malice des propagateurs d'une pareille nouvelle, qu'elle est controuvée, et que ni Sa Majesté, ni son ministère n'ont entendu parler de telle chose.

L'honnêteté et l'humanité sont trop visiblement intéressées à ma demande pour que Votre Excellence puisse trouver difficulté à me l'accorder, et je n'ai pas besoin d'observer que le droit des gens exige que l'honneur et la réputation des ministres publics trouvent autant de protection et de sûreté que leur personne dans les cours où ils se trouvent accrédités. — Je supplie au reste Votre Excellence de ne point taire au souverain qu'elle a le bonheur de servir la prière que je luy fais et les termes dans lesquels je la luy adresse. L'occasion doit s'en trouver tout naturellement au conseil d'aujourd'hui.

Elle me pardonnera cette importunité en faveur de la juste impatience que je dois avoir d'être éclairci.

J'aime en général le grand jour, et si je ne trouve point d'autre moyen de le faire naître, il faudra que je me jette aux pieds de Sa Majesté elle-même et réclame l'appui de mon auguste maître pour l'obtenir ; mais j'éviterai aussi longtems que je le pourrai de mêler les dieux dans la guerre des rats et des grenouilles.

Modtaget 16. Marts 1767.

975.

København, 23. Marts 1767.

En conséquence de ce que Votre Excellence avoit eu la bonté de me promettre lundi dernier au sortir du conseil, et de la promesse réitérative qu'elle m'en avoit faite mercredi, je me suis attendu chaque jour à recevoir de sa part la lettre ostensible que j'ai osé luy demander par la mienne d. 16 c. dont j'ai absolument besoin pour prouver que Sa Majesté Danoise et son ministère ne savent rien des bruits injurieux qu'on fait courir sur mon compte, et que le roi a eu la grâce d'agréer que Votre Excellence m'écrivit. Comme je dois supposer que les affaires multipliées dont Votre

Excellence est occupée luy ont fait oublier celle-ci qui, n'intéressant que moi, n'étoit pas faite pour mériter son attention, j'ose prendre la liberté de luy en rafraîchir la mémoire en la suppliant de me pardonner mon importunité, et d'être persuadée que ma reconnaissance des soins qu'elle voudra prendre de me tranquilliser dans cette affaire désagréable sera aussi vive que sincère.

Modtaget 23. Marts 1767.

Nr. 976—977.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL A. H. von BORCKE.

976.

København, 23. Marts 1767.

Ce n'est certainement pas par oubli que j'ay différé jusques icy l'envoy de la lettre que vous m'avés demandée, c'est l'indisposition du roi qui seule m'a arrêté. S. M. ayant vu, conséquemment à vos désirs, ce que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, je ne puis vous faire parvenir, Mr., ma réponse avant qu'elle ne l'ait approuvée. Ce sera un de mes premiers soins, lorsque j'auray l'honneur de revoir le roi, de mettre cette réponse sous ses yeux, et je ne manqueray pas de vous la remettre au moment que S. M. l'aura agré[ée].

Efter Koncept.

977.

København, 24. Marts 1767.

J'ay rendu compte au roi de la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 16 de ce mois.

S. M. m'ordonne d'y répondre qu'il ne lui estoit rien revenu du mémoire et des accusations dont il vous a plu me parler; que vous sentirés sans doute toutes les difficultés et tous les inconveniens des recherches que vous m'avés marqué souhaiter. Mais que si vous pourrés indiquer les autheurs de quelque faux bruit excité contre vous, S. M. ne manqueroit certainement pas de vous faire rendre la justice qui seroit due à votre personne et à votre caractère.

Efter Koncept. Ifølge Paategning af B. oplæst i Konseillet.

VIII.

HANS CASPAR von BOTHMER.

1753—1770.

Rigsgreve Hans Caspar von Bothmer (1728—1787) var ²⁶/₆ 1757—¹⁷/₁₁ 1766 dansk Gesandt i England, 1766—²⁷/₁₀ 1767 Overhofmester hos Caroline Mathilde og derefter Amtmand i Holsten og 1780 Overpræsident i Kiel.

Paa Wotersen findes en Række Breve fra ham til B. fra 1753—1770, hvoraf enkelte Brudstykker her gengives. Breve fra 1753—1757 viser, at han bl. a. af økonomiske Grunde længe udsatte sit Bryllup med Margrethe Eleonora Rigsgrevinde v. Schweinitz (1736—1808), der først fandt Sted ⁹/₆ 1763. — Breve fra 1767 viser, at hans økonomiske Forhold stadig var meget slette.

Nr. 978—987.

FRA H. C. von BOTHMER TIL J. H. E. BERNSTORFF.

978.

Crain ved Liegnitz, 3. Oktober 1753.

Le séjour de Berlin m'a arrêté si longtemps que je ne suis venu chez le comte de Schweinitz que le 22 du mois passé. Je l'ai trouvé avec toute sa famille sur une de ses terres à 4 lieux de Crossen. La comtesse sa fille étoit du nombre, ce qui me fit beaucoup de plaisir, puisque j'aurois été obligé de faire tout le chemin de Breslow.¹⁾ Je n'ai seulement pas épargné par là un détour de 16 lieux, mais j'ai gagné du temp pour connoître mieux les qualités de cette fille. J'ai tâché principalement d'aprofondir son caractère et son humeur. Je les ai trouvés également bon, et je n'ai pas la moindre raison d'en douter, puisqu'elle n'a rien vu dans la maison de son père que des actions fondés sur l'honnêteté et sur la religion. Son esprit est encore un peu campagnard, mais comme elle a assez de jugement, j'espère qu'elle le corrigera avec beaucoup de facilité. Je n'ai rien trouvé à elle qui rebute, mais plusieurs bonnes qualités qui la feront estimer. Tout ceci m'a fait suivre aveuglément la volonté de mes parens. Je l'ai demandé en mariage le 28 du mois passé, avec la condition si ce ne seroit contre la volonté du roi mon maître et de Votre Excellence. Pour

Votre Excellence, elle m'a déjà fait la grâce de me marquer ses bonnes intentions, et pour obtenir le consentement du roi, je la supplierai en retournant à Copenhague de ses intercessions. . . .

979.

Bothmer, 1. August 1757.

. . . Il m'est arrivé un[e] affaire très singulière et embarrassante. Hier au soir, après avoir quitté l'assemblée de S. E. de John, je trouvois chez moi un domestique, envoyé de mon père pour m'annoncer le voiage de la comtesse de Schweinitz et son arrivée à Bothmer, qu'on attendoit comme hier. Mon père m'ordonne avec des termes bien forts et touchants à tout façon de revenir chez lui, de différer mon voiage et de faire mes nosses. J'étois autant surpris des ordres de mon père que j'étois étonné de l'arrivée de mademoiselle Schweinitz. Je la croiois morte ou infidelle, n'ayant eu en 2 mois de tems de ses nouvelles. Je ne pençois plus à mon mariage, puisque je lui avoit écrit en tous mes lettres que mon séjour de Bothmer ne pourroit être plus longtems que jusqu'au 1. septbr., qu'au jour qui terminoit mon congé et qui fixoit mon voiage, que je la prioit ainsi de ne pas venir après ce terme. Cet excuse ne paroît aux vieux comte de Schweinitz que très foible. Il prétend de moi d'attendre sa fille et de différer mon voiage 4 semaines. S'il me l'auroit marqué 15 jours avant, j'aurai pu supplier la cour d'une prolongation, mais comment puis-je changer les très hautes ordres du roi? Votre Excellence sait que Sa Majesté m'a ordonné elle-même du plus sévèrement de ne pas surpasser les 8 semaines, mais de marquer mon zèle par l'accourcissement de ce tems. Je vois dans ce moment mon chagrin et mes inquiétudes renouvelés et augmentés. Mon beau frère, le chambellan Bülow arrive pour m'enlever. Quoique je ne crains pas son entreprise, je vois pourtant la sévérité et la violence dont on agit avec moi. Votre Excellence voudra bien se représenter ma situation d'à présent, ma tristesse, mes inquiétudes et mon chagrin. Comment dois je me tourner. Je perdrai plutôt la vie, mes biens et tous les agrémens à qui je pouvois m'attendre, que de ne pas observer du plus exactement la volonté de la cour. Je sais qu'on me regardera comme capricieux et désobéissant. Si je le serois, aurai-je tort? Si on regarde la personne avec laquelle je suis promis, et si on regarde la situation des affaires de mon père.

Mademoiselle Schweinitz n'est pas faite pour le grand monde,

où je n'ai ni des connoissances ni des amis. A Copenhague, j'aurois trouvé plus d'indulgence, et elle y auroit eu occasion de se former à la cour et d'apprendre la langue usitée à des cours. Elle y auroit encore eu l'avantage de s'expliquer en allemand. Quoique j'estime ses bonnes qualités, et que je lui promît la plus parfaite fidélité, et que je l'épouserai si sûrement que mes sentimens sont pleins d'honnêteté, il m'est impossible de la mener en Angleterre aux raisons alléguées, et à celle de la situation des affaires de mon père. En partant de Bothmer, il avoit l'amitié de me donner des assignations sur 9000 écus argent d'Allemagne, pour mon établissement. A cet occasion il m'assura que c'étoit son dernier effort, et qu'il me prioit instamment de ne pas lui incommoder à l'avenir, qu'il lui étoit tout à fait impossible de me continuer la somme qu'il m'avoit donné annuellement jusqu'ici. Votre Excellence en jugera lui-même, s'il lui plaît, dans quel embarras je me donnerois, si j'entrerois dans ce mariage. Il est certain que ce sera une prostitution furieuse pour ma promise. Je serois autant héros pour lui sacrifier mon bonheur, mais je crains de manquer à la dignité que je dois observer à mon poste, et à l'honneur que je dois faire aux services du roi, notre très gracieux maître. Monsieur Roger fera témoignage de ma tristesse et inquiétudes.¹⁾ Je crains la disgrâce de mon père. Votre Excellence pouvoit prévenir ce malheur, si elle voudroit approuver ma conduite et assurer mon père que je n'avois point pu agir contre les ordres du roi. Je me flatte de cette grâce. C'est de celle que j'attends un meilleur sort. . . .

980.

London, 13. Maj 1766.

. . . Le docteur Erichsen est depuis avant hier à Londres.¹⁾ Il m'amuse beaucoup, et je suis extrêmement content de son raisonnement sur l'agriculture. Il se trouve dans la plus grande disette d'argent. Je lui ai avancé six guineas, pour qu'il puisse paier son logement.

Modtaget d. 23. Maj 1766.

981.

London, 20. Maj 1766.

Chaque lettre que j'ai l'honneur de recevoir de Votre Excellence me dit des nouvelles bontés et bienfaits qu'elle me témoigne. Mon

coeur en est touché et si rempli de reconnoissance que je couvrirais cette feuille des remercimens, si je ne craignois de n'abuser du tems et de la patience qu'elle donne à la lecture de mes lettres. Que ne serois-je heureux, si je pouvois jouir de la fortune que notre gracieux monarque me destine; je l'embrasserois avec joie, et j'accepterois la place de grand-maître de la maison de notre future reine comme la plus grande récompense de mes services, si mes devoirs envers ma famille ne me privoient de ce bonheur, et ne me refusoient l'accomplissement de mes souhaits. Me considérant comme père de famille, je me trouve obligé d'employer deux années entières, tant pour faire plusieurs nouveaux arrangemens dans mes terres en Lunebourg, et prendre connoissance d'un magasin des papiers que personne a lu encore depuis qu'ils ont été écrite, que pour aller voir les parens de ma femme en Silésie, pour apprendre d'eux ce qu'ils me destinent après leur mort, et savoir l'endroit où je dois trouver l'héritage. Toutes ces choses sont des secrets dans la domination prussienne. On n'ose les écrire, parceque le souverain ne permet pas que l'argent sorte de ses états. Il faut, pour ainsi dire, le voler. Mon beau père m'a fait inviter nouvellement encore de venir lui parler avant sa mort, que ce seroit pour lui faire plaisir et me rendre service. Me considérant aussi comme fils, il seroit fort ingrat de ma part de quitter ma bonne mère dans sa vieillesse, et la priver de ma personne qui est le seul objet de son contentement. Elle le craint, et m'en parle dans toutes ses lettres d'une manière la plus touchante. J'ai tâché de la persuader de demeurer à l'endroit où je serai placé, mais elle ne veut pas s'éloigner de Gudow. Votre Excellence jugera par là, s'il lui plaît, combien je suis embarrassé dans cette situation, et elle voudra bien me fournir les moiens pour m'en tirer. Un établissement sur la Trave me paroît toujours le plus convenable pour moi. C'est là où je pourois être en famille, survoir mes affaires domestiques, et rendre quelques services pour la pension qu'il plaira au roi me donner. Quoique je sacrifierai ma fortune, j'aurai toujours la douce satisfaction de n'avoir pas manqué aux premier devoirs d'un homme, mais de les avoir accompli. Votre Excellence voudra bien, je la supplie, recevoir ce raisonnement avec sa bonté ordinaire, et prendre à coeur les raisons qui m'obligent de me sacrifier.

Modtaget d. 2. Juni 1766.

982.

London, 23. Maj 1766.

Dans ma dernière lettre j'ai eu l'honneur d'exposer à Votre Excellence les raisons qui paroissent me refuser le bonheur que le roi me destine. Les principales en dérivent de la tendre amitié que j'ai pour ma mère, qui seules étoient suffisantes pour me rendre doux les sacrifices que je m'étois obligé de faire pour elle. Il n'étoit pas dans mon pouvoir de l'abandonner, mais il étoit plutôt mon devoir de quitter le monde et de me confiner avec elle à ma campagne. Je ne m'en serois jamais dispensé, si ma bonne mère n'auroit pris la résolution elle-même de se séparer de moi et d'aller s'établir à Ratzebourg. J'ai reçu avec la male d'aujourd'hui une lettre dans laquelle elle me dit d'avoir loué la maison de monsieur de Lunebourg, qu'elle comptoit d'habiter à la St. Michelle, et où elle s'étoit proposée de finir ses jours. Cette résolution, quoique très disgracieuse pour moi, me mette dans la situation d'oser disposer de ma personne, car de tout autre devoir que mon propre intérêt demande, je puis m'en dispenser, et je dois le négliger pour le service du roi. Je n'hésite plus, mais je m'oblige de suivre ma vocation, et je ne manquerai pas de marquer très humblement au roi dans la très humble dépêche que j'écrirai à Sa Majesté au départ du courier, la joie et la reconnaissance avec lesquelles j'accepte la charge de grand-maître de la reine que sa bonté roiale a bien voulu m'accorder. Je remette aux bons offices de Votre Excellence les conditions que le roi voudra y attacher, pour que cette charge fasse une récompense réelle de mes services. . . .

Modtaget d. 6. Juni 1766.

983.

London, 15. August 1766.

En vertu des ordres de madame la princesse de Galles, dont j'ai fait mention dans ma très humble précédente, j'ai passé mardi la plus grande partie de la soiree chez Son Altesse Roiale, et j'ai eu à cette occasion le bonheur de faire ma cour à notre future reine.¹⁾ Cette auguste princesse m'a fait la grâce de me parler beaucoup, et principalement sur les sujets que sa tendresse pour le roi et la maison roiale, ainsi que la politesse, l'attention et son envie de s'instruire exigeoient. J'ai admiré dans sa conversation les connoissances qu'elle a de plusieurs choses, son bon jugement et les fa-

cultés de son esprit. Après qu'elle m'avoit honoré d'un nombre infini de questions par rapport au Danemarck et à ce qui regarde ses habitans, la manière d'y vivre, les plaisirs et un infinité d'autres objets, elle m'ordonna de la recommander dans les bonnes grâces du roi. Son Altesse Roiale avec sa modestie ordinaire, qui est une de ses vertus, et qui seroit un de ses charmes, si elle vouloit y prendre recours, me chargea de remettre son compliment dans des termes propres et usités à la cour, car, disoit-elle, j'ignore absolument la langage des cours; je connois mieux les plantes que les hommes, et je sais faire plus usage des fleurs que la nature produit, que de celles que les courtisans donnent à leurs paroles. Cette heureuse innocence doit plaire et augmenter la confiance qu'elle ose se promettre de la part du monarque, son auguste époux, et de ses serviteurs et sujets.

Madame la princesse de Galles aiant fait ordonner en attendant un concert, plusieurs musiciens entrèrent, et mesdames les trois princesses ses filles s'amusèrent de la musique jusqu'après les dix heures. . . .

Modtaget d. 26. August 1766.

984.

London, 9. September 1766.

Je n'ai pas la moindre petite nouvelle à mander à la cour, il s'est rien passé qui sauroit mériter son attention, ny dans les affaires du païs, ny dans les nôtres. J'ignore toujours qui seront les cérémonies de l'épousaille, et qu'el arrangemens on fait pour le voiage de notre future reine. Le secrétaire d'état n'est instruit de rien. Ce que je sçais par rapport à la suite de la reine et des autres petites circonstances, je l'ai appris par des autres informations. Je sçais que Mylady Mary Bowlby sera la dame de la reine, que l'aide du camp du roi Mr. Robinson, et Mr. Parson seront ses gentlemen Ushers, et que le chevalier Alexandre Gilmore, Clerk of the Green Cloth (Marshall Ammt) aura les soins de ce qui regarde le voiage et la cuisine. Nous aurons avec nous des cuisiniers anglois jusqu'à Hannovre, d'où ils seront relevés par des cuisiniers hannovriens. Les premiers resteront à Hannovre pour y attendre le retour de la suite, mais toutes les autres personnes de la cour d'Angleterre suivront jusqu'à Altona. . . .

Son Altesse Roiale m'a aussi fait demander s'il n'étoit pas de son devoir d'écrire au roi et à la reine grande-mère. Quoique

cette attention ne sauroit que plaire à Leurs Majestés, elle m'a paru cependant plus à propos après les nosses, et j'ai osé répondre que la nouvelle des nosses de S. A. R. gagneroit un prix inestimable, si elle seroit mandée par sa propre main. Comme madame la princesse pourra avoir besoin des instructions en ce qui regarde les formalités de ces lettres, je supplie très humblement Votre Excellence de vouloir bien me mettre en état de les donner à S. A. Royale. . . .

Modtaget 19. September 1766.

985.

Friderichsberg, 13. Juni 1767.

La bonne nouvelle de l'heureux passage du roi a diminué beaucoup le chagrin de la reine. Sa Majesté a été très affligé au départ de son auguste époux, et ce n'est que depuis hier que son humeur paroît à se remettre. Elle quittera ce midy Friderichsberg pour se rendre à Friderichsborg, et dînera à Hirschholm. . . .

986.

Frederiksborg, 23. Juni 1767.

. . . Je suis dans l'impuissance pour mander à Votre Excellence beaucoup des nouvelles de notre hérémitage. Notre reine s'y porte, grâce à Dieu, bien. Elle ira voir aujourd'hui Cronenbourg, et demain elle assistera au second congrès des reines à Fridensbourg. . . .

987.

Traventhal, 18. Marts 1768.

Aiant passé six jours dans le baillage de Retwisch pour y réduire en petites fermes la terre de Treuholtz, je n'ai reçu que hier matin à mon retour la lettre dont il a plu à Votre Excellence m'honorer le 5 du courant. C'est cette même absence qui m'a empêché de lui présenter plutôt mes respects et remercimens.

Je m'en aquite avec d'autant plus d'empressement, et j'ai l'honneur de marquer à Votre Excellence combien je suis sensible à la bonté qu'elle a bien voulu avoir de me mander la nouvelle de la retraite de madame de Plessen.¹⁾ Celle-cy ne m'a pas frappé, car je l'ai déjà prévu en Holstein, avant de connoître notre présente cour; mais elle m'afflige parceque je sente vivement le chagrin que la reine doit en avoir. Dieu veuille donner à cette auguste et adorable princesse une gouvernante qui possède l'art de plaire, qui ait de

la prudence, et qui sçait gagner les coeurs, même ceux des vicieux, par les agrémens de la vertue. Je ne pense qu'à la reine, et je fais bien des voeux pour son bonheur. . . .

Modtaget 22. Marts 1768.

IX.

GOTTHARDT ALBERT BRAËM

1770.

Gotthardt Albert Braëm (1710—1788) var bl. a. i 1770 Medlem af den danske Hærstyrelse som Deputeret i Generalitets- og Kommissariatskollegiet.

Paa Wotersen findes foruden to ligegyldige Breve fra Braëm til Bernstorff følgende, der handler om Braëms Ophold paa Bornholm i Sommeren 1770, da han var der som Medlem af en Kommission der skulde dæmpe den Misfornøjelse, der herskede paa Øen som Følge af Saltskatten.¹⁾

988. FRA G. A. BRAËM TIL J. H. E. BERNSTORFF.

København, 21. Juli 1770.

La commission débarqua heureusement lundi au soir à la rade de Copenhague, après un trajet très heureux pour l'aller et venir. Nous ne fumes à bord pour venir ici qu'environ 24 heures, avec un vent très favorable et assez fort depuis minuit. J'espère que notre commission a fini heureusement, à la satisfaction du roi et de ses sujets. Nous n'avons pas trouvé de rebelles à Bornholm, mais de sujets fidèles, soumis et très disposés à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour le service du roi et pour conserver à la couronne cette isle qui est de la dernière importance pour le royaume, et dont on ne connoitra pas l'importance assez tôt. Au commencement, tout le monde nous évitoit, mais quand nous avions tenu la première séance à porte et fenêtres ouvertes, et qu'on avoit vu et oui la bonté et la fermeté avec lesquelles on leur parloit, c'étoit tout autre chose; et à la tournée que nous

avons fait dans l'isle pendant six jours entiers, nous avons trouvé partout où nous nous sommes arrêtés une affluence extraordinaire d'hommes, femmes et enfants, et partout où nous avons couché ou dîné, on n'a pas quitté la maison d'un moment, pas même pendant la nuit, et l'on a même pensé entrer par les fenêtres, pour nous voir et nous entendre. Nous les avons reçus et accueillis avec toute la bonté et politesse imaginables et, selon les occasions, avec toute la fermeté nécessaire.

L'isle est la plus belle que j'aye vu de ma vie, on croiroit voir un jardin. Il n'y a pas dans l'isle un seule village, toute l'isle habitable, en tant qu'elle l'est, est parsemée d'habitations entourées de bois et de champs labourables, excepté au milieu de l'isle, où il n'y a que des landes, du roc, des pierres et une petite bois, et au nord de l'isle, où autres fois a été la forteresse de Hammershuus, démolie à présent, où il n'y a que de grands rochers tout nuds. Les trois petites villes sont très jolies, bien batties à l'usage de l'isle et extrêmement propres.

Les habitans généralement parlant sont pauvres, ils sont tous franctenanciers, Selveiere, excepté quelques-uns qui ont des habitations sur les terres des franc tenanciers, qu'on appelle Udbyggere, qui sont exactement la même chose comme nos Huusmænd. La cause de leur pauvreté consiste dans le cadastre qui est aussi mal fait qu'il puisse être, et n'a été fait qu'au hazard et par une estimation hasardée, de sorte qu'il n'y a presque pas dans l'isle un paysan qui puisse semer que 2 à 3 tonneau d'orge, de seigle et d'avoine, par tonneau de Hartkorn en tout, dont l'avoine fait presque les deux tiers. Ce qui appauvrit encore les habitans, c'est le prix énorme auquel ces terres se vendent, tant à cause de l'envie que tout le monde a de se marier et d'avoir une terre à soi et de la nécessité qu'il y a qu'un frère, à qui une terre vient par droit de succession, se charge de payer la portion héréditaire à chacun de ses cohéritiers, de sorte qu'universellement parlant la plus grande partie des paysans sont endettés au delà de la valeur de la terre, et le pis encore est qu'ils doivent payer un certain entretien aux parens ou aux vendeurs qui va, sur une ferme de 10 tn. Hartkorn, de 40 à 60 et jusques à 100 Rdl. par an, de sorte que c'est un miracle que ces pauvres gens subsistent et puissent payer ce qu'ils payent; aussi vivent-ils bien plus mal que les autres sujets du roi. Dès que l'on leur impose de nouveaux fardeaux, ils succombent, et ne savent d'où prendre de quoi les

payer. Si le bon Dieu n'eut épargner cette isle du fléau qui afflige le reste du royaume, ils seroient très misérables.¹⁾ Et sûrement c'est l'impossibilité qui a empêché la plus grande partie de payer les nouveaux impôts, et l'idée où ils ont été généralement, d'avoir des privilèges qui les exemptoient des impôts ordinaires, la quasi possession de près de 100 ans les y a fortifié, et les copies des faux privilèges qui depuis un siècle courroient de mains en mains et que l'on croyoit véritables, aussi bien que les persuasions dont les officiers civiles se sont servies pour les déterminer à se racheter de la capitation imposée 1762 par la somme de 18,000 Rd., leur ont fait tourner la tête. La commission a eu le bonheur, au moins je m'en flatte, de leur faire sentir par les députés de chaque paroisse, que les copies qui en partie courroient par l'isle, estoient fausses et malicieusement forgées et imaginées; on les provoquoit à en produire les originaux, et après avoir permis qu'ils collationassent les copies des véritables avec les originaux qu'ils trouvoient conformes, la commission a déclaré les autres faux en tous points, ce que nous fîmes mettre sur le dos des fausses copies, et après avoir signé cette déclaration nous-mêmes, nous les remîmes à ceux qui les avoient produites, afin qu'ils les gardassent. Ils ont encore mal compris les vrais privilèges, où il est dit que le roi vouloit leur accorder Benaadning paa Udskrivning og Extra Skatter, ce qui vouloit dire les soulager dans ces impôts et non Benaadning for Udskrivning og Extra Skatter, ce qui est une exemption entière, et voilà comme les Bornholmois le comprend. Après bien de remontrances ils ont tous avoué leur faute, imploré la clémence du roi et demandé à être eximé d'impôts qui excédoient leurs forces, la plupart par écrit et de bouche et le reste de bouche. Nous leur avons déclaré bien positivement et formellement, que le roi ne pouvoit ni ne vouloit ni ne devoit les exempter d'impôts extraordinaires au préjudice de ses autres sujets, mais ils n'ont pas discontinué à implorer la clémence du roi, quoiqu'ils vissent bien que de droit ils n'avoit rien à prétendre; nous leur avons fait la déclaration que notre instruction portoit. Pour éviter les équivoques et les mauvaises interprétations, nous leur fîmes insinuer par monsieur Koefoed Ancker, qu'ils devoient demander un extrait du protocolle de ce qui s'étoit passé; nous l'avons accorder à chaque paroisse dans la meilleure forme, signé et cacheté de nous. La déclaration la plus solemnelle y est contenue, et nous savons qu'après

l'avoir bien considérée, ils en ont paru aussi contents qu'on le puisse être, quand on n'obtient pas ce que l'on désire.

L'impost sur le sel est révoltant, puisque les pauvres qui n'achètent jamais du sel, le payent; nous conseillons au roi de l'ôter et de faire recevoir à Bornholm les droits d'entrée ordinaires sur le sel.

Nous nous sommes conduits dans cette affaire avec toute la droiture et tout le jugement que de fidèles serviteurs et de bon citoyens le doivent faire, comme Votre Excellence aura la bonté d'en juger quand elle verra notre rapport.

On y est très mécontent du commendant, monsieur de Bulau;²⁾ toute l'isle a porté de vives plaintes contre lui; nous l'avons bien voulu le détourner, pour ne point accoutumer les gens à faire des affaires à un homme qui leur déplaît, quoique avant que la plainte fût présenté, nous étions bien résolu, vu la haine que toute l'isle lui portoit, de supplier le roi de l'ôter de là, mais à présent qu'il y a plainte formelle, dont ils n'ont pas voulu se désister, nous la remettons à la chancellerie simplement, afin que le roi prenne la résolution la plus convenable. Le clergé y est très sage et se comporte bien, quoique ce ne sont pas les plus grands prédicateurs. C'est la première fois de ma vie que j'ai vu et entendu de prédicateurs contents de leurs sorts.

Je n'aurois pas attendu jusqu'à aujourd'hui pour rendre ce compte en raccourci de mon voyage; mais j'étois si harassé et fatigué de cette excursion, et je m'en trouvois tellement indisposé qu'il m'étoit impossible, et depuis j'ai été si incommodé, que par ordre de médecin je dois aller à la campagne pour prendre les eaux pour lesquelles Mr. Fabricius paroît se décider.

Il court ici tant de divers bruits sur le voyage et le séjour en Holstein, que l'on a lieu de s'en inquiéter. Je prie Dieu, Monsieur, qu'il conserve Votre Excellence en toute manière. Je sçais trop, Monsieur, combien le sort du Danemarck est attaché au vôtre, que je ne puis comme trop bon Danois pas être indifférent sur cet article. Je ne puis m'imaginer, Monsieur, que le roi ne reconnoisse le prix de vos travaux pendant les tems les plus orageux; mais je crains que les désagrémens dont les tems présens sont si fertiles, ne dégoutent Votre Excellence. Pour l'amour de Dieu, n'abandonnez pas, Monsieur, le timon des affaires; nous avons besoin des bons conseils et des soins de Votre Excellence. La mer est orageuse, et les bons pilotes nous manquent. La gloire que Votre Excellence a déjà acquise en sera augmentée.

Je ne puis pas finir sans rendre grâces très humbles à Votre Excellence des bontés dont, il y aura demain un an, je resentis les effets.³⁾

Modtaget 24. Juli 1770.

X.

CHRISTIAN BRANDT.

1769—1772.

Kammerherre Christian Brandt (1735—1805), Broder til Grev Enevold Brandt der blev fængslet 17. Januar og henrettet 28. April 1772, var fra 1768 Administrator over Grevskabet Rantzau.

Paa Wotersen findes foruden efterfølgende Breve et Par ubetydelige Breve fra ham til Bernstorff, og i de Brandtske Familiepapirer i Arkivet paa Herlufsholm et Brev fra Bernstorff til ham.

Nr. 989—992.

FRA CHR. BRANDT TIL J. H. E. BERNSTORFF.

989.

Rantzau, 7. Februar 1769.

... Ich habe mit der letzten Post von meinem Bruder aus Paris Briefe gehabt.¹⁾ Er weiss nunmehr, dass Ewr. Excellenz es ihm vor der Hand nicht nützlich halten in auswärtigen Angelegenheiten gebraucht zu werden, und giebt seinen desfälligen Wunsch willig auf, lebt aber der getrosten Zuversicht, dass Ewr. Excellenz seiner sonst gnädig eingedenck sind, und wird mit dem Schicksale, welches Hochdero Gewogenheit ihm huldreich bestimmen möchte, gerne zufrieden seyn, und wie ich hoffe sich glücklich schätzen.

Ist es mir erlaubt, gnädiger Herr, in Absicht auf ihn unmassgeblich vorzuschlagen, ob er nicht, durch die hohe Fürsprache Ewr. Excellenz, etwa im Gottorfischen Obergerichte mit einem etwas verbesserten Gehalt placiret werden könnte. Ob ich gleich hierüber insbesondre seine Meinung noch nicht weiss, so scheint mir doch eine solche Beforderung nach seiner gegenwärtigen

Denckungsart ihm an angemessensten zu seyn. Meine Mutter, die durch einen Fluss auf ihre Augen behindert wird Ewr. Excellenz für Dero geneigtes Schreiben und die darinn geäusserte gütige Gesinnung den freudigsten Danck zu bezeigen, erwartet alles von der würcksamen Gnade und Vorsorge Ewr. Excellenz, und glaubt mit mir, dass dieses meinem Bruder am zuträglichsten seyn dürfte. Sollte dieser Wunsch also Ewr. Excellenz hohen Beyfall finden, so würde ich etwa an den He^m Grafen von Holck nach seiner mir ertheilten [Erlaubniss?] auch desfalls schreiben können. . . .

990.

Rantzau, 23. Maj 1769.

Ewr. Excellenz geruhen zu erlauben, dass ich Hochdensenben den freudigsten Danck für die groszmüthige Art, womit Sie sich des Glücks meines Bruders so würcksam angelegen seyn lassen, unterthänig bezeuge.

Sein ganzes künftiges Leben wird hoffentlich darthun, dass Sie, gnädiger Herr, sich keinen Undanckbaren verpflichtet haben. Ich habe ihn sogleich von diesem Hochdero Güte zu verdanckenden Schicksahle benachrichtiget, und gebeten ohne ferneren Anstand sich nach Oldenburg zu begeben. Meine Mutter wird sich selbst die Ehre geben Ewr. Excellenz die Empfindungen ihres Herzens darzulegen. . . .

Modtaget 26. Maj 1769.

991.

Rantzau, 31. December 1770.

Wenn jemahls die Sprache des Herzens unterscheidend gewesen, so müste sie es heute seyn, da ich bey einer sonst gewöhnlichen Gelegenheit mir die Gnade gebe an Ewr. Excellenz zu schreiben. Die Erneuerung des Jahrs berechtiget mich dazu, obgleich meine Empfindungen für Sie, Gnädiger Herr, an keinen Wechsel gebunden sind. Nie aber habe ich so inbrünstige und zärtliche Wünsche für einen hohen Gönner gethan, den unter allen Sterblichen mein Herz am meisten verehret und liebet; nie bin ich mehr durch unvergesliche Danckbegierde und besondere Umstände dazu aufgefordert worden. Ausser den Leiden, die bey diesen traurigen Zeitläuften Ewr. Excellenz mit jeden wahren Patrioten gemein, Denenselben aber zugleich um so fühlbarer sind, als Sie nach Dero erleuchteten Einsicht und vortrefflichen Menschenliebe

die Folgen richtiger beurtheilen und mehr empfinden als andre, giebt es noch besondre, Gnädiger Herr, die Sie und die treuen Diener Dero Hauses aus ehrerbietiger und zärtlicher Theilnehmung betreffen. Ach, dass der Trost des Allmächtigen Dero Geist aufrichten und Hochdieselben in allen Vorfällen allein auf Ihn sehen mögen, ohne dessen Zulassung nichts geschieht, und der in dem allen weit überwinden hilft. Ich flehe daher seiner Erbarmung an, dass er durch den Genuss seiner Freundlichkeit und Liebe Ewr. Excellenz die Wiederwärtigkeit dieser Zeit reichlich ersetzen, und die Tage Dero unschätzbaren Lebens bis in das späteste Alter gesund und durch das Bewusstseyn edler und ihm geheiligten Handlungen zufrieden und beglückt erhalten wolle. . . .

992.

Rantzau, 17. Januar 1771.

Nach einigen Zweifel halte ich es für eine traurige Pflicht Ewr. Excellenz einliegendes zu übersenden. Mein Gemüth leidet zu viel um dem was beyzufügen.

Möchten Hochdieselben hiebey in aller ihrer Stärke die Beruhigung empfinden, die das Zeugniß eines guten Gewissens, das Bewusstseyn edler und der Brust wahrer Patrioten tief eingepägten Handlungen geben und den alles überwiegenden Trost der Gnade und Kindschaft Gottes in voller Maasse geniessen.

Ist es mir erlaubt, verehrungswürdigster Herr Geheimerrath, dessen ganzer Wandel mir so einleuchtend lehrreich ist, einer Ermahnung Pauli an die Ebræer, 12. Cap. 3. Vers, hier zu erwehnen.¹⁾ Bey einem gewissen höchst unangenehmen Vorfalle hat sie mir einen heilsamen Eindruck gegeben. Endlich giebt es ein Tag, wo alles in sein wahres Licht gestellet wird. Die Finsterniss siegt nur eine Zeitlang, auch hier rechtfertigt sich oft die Weisheit an ihre Kinder.

Gott erhalte Sie, Gnädiger Herr, und lasse Dero Gesundheit nicht unterliegen. Gott stärke Sie in Ausübung der Pflichten, die natürliche Kräfte übersteigen. Gott helfe, wo alle menschliche Hülfe vergebens scheint. . . .

Modtaget 18. Januar 1771. — Intet Bilag er bevaret.

993. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL CHR. BRANDT.

Hamburg, 22. Januar 1772.

Mit der innigsten Rührung meines Herzens habe ich Ew. Hochwohlgeb. sehr geehrtes und gewiss alle Hochachtung verdienendes Schreiben gelesen, und es hat solches meine ohnehin für Dero Herrn Bruder hegende Gesinnung noch vermehret und bewegeet. Es ist wahr, dass er mit unter denen arrestirten ist, ich habe aber in denen vielfältigen erhaltenen Brieffen keinen Umstand gefunden, der eine besondere Sorge für ihn verursachen könnte, und ob ich gleich übrigens auf den Gr. v. Rantzau in keinem Stücke einiges Vertrauen sezen kan, so meyne ich doch Ursache zu haben umbhin zu erwarten, dass er Dero Herrn Bruder nicht werde schaden wollen. Das wenige, was ich zu thun vermag, werde ich mit wahrer Dienstbegierde für ihn anwenden, es würde aber eine Pre-
sumption seyn, wenn ich meinen officiis in diesen Umständen, einige Kraft beylegen wolte. Mein heisser Wunsch ist anjezo Ew. Hochwohlgeb. bald eine Dero christlichen, tugendhaften und edlen Herze angenehme Nachricht geben zu können, und ich weiss der Allmächtige Gott wird Sie nicht verlassen. . . .

Arkivet paa Herlufsholm.

XI.

CARL AF HESSEN.

1770—1772.

Prins Carl af Hessen-Cassel (1744—1836), opdroges fra 1756 i København, blev i 1766 Generalløjtnant og Medlem af Hærledelsen og af det danske Konseil, Vicekonge i Norge etc. samt ægtede Chr. VII's Søster Prinsesse Louise (1750—1831). I Foraaret 1767 forlod han og hans Hustru København, boede et Par Aar mest i Hanau, og fra Sommeren 1769 paa Gottorp Slot, eller paa Louisenlund tæt ved Slesvig, da Prinsen var bleven Statholder i Slesvig og den kongelige Del af Holsten.

Det overordentlig nære Forhold mellem B. og C. af Hessen gav sig Udtryk i en livlig Brevveksling, af hvilken dog kun er bevaret (paa Wotersen) en Række

Breve fra Prinsen, af hvilke det 1. Brev er af 4. Maj 1770, det sidste af 26. Januar 1772. Mange Breve er gaaet tabt, og i C. af Hessens Breve omtales idelig Breve fra B., der nu ikke haves. Efter 3. Oktober 1771 er kun det her gengivne Brev bevaret.

En Mængde positive Meddelelser om Begivenheder etc. i Struenseetiden er udeladt, naar de er tilstrækkelig bekendt andet Steds fra. Ligeledes er udeladt en Mængde af de idelig forekommende Venskabsyttringer. — De fleste Breve er uden Underskrift eller blot undertegnede med C. De er alle egenhændige.

Nr. 994—1044.

FRA CARL AF HESSEN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

994.

Gottorp, 4. Maj 1770.

C'est avec bien de la satisfaction que je reçois par la dernière lettre de Votre Excellence la confirmation de la venue de Leur Majestés dans ces provinces, aussi bien que l'invitation qu'il a plu au roi d'adresser à mon frère et à ma belle soeur, pour les voir ici. Votre Excellence jugera bien du plaisir qu'une nouvelle aussi agréable doit nous avoir causée; à ma femme et à moi. Mais Dieu sait si la maladie de mon père (dont je n'ai pourtant rien entendu depuis) ne mettra quelque empêchement à l'empressement que je leur connois à tous deux, de faire leur cour à Leur Majestés, ce que je n'espère pas, tout étant si tranquille encore à ce sujet.¹⁾

J'ai été hier à Husum dîner chez Mr. le chambl. de Schönfeldt. J'ai vu avec plaisir cette ville où on voit l'industrie et la diligence des habitans suivre l'exemple de son supérieur, le bourguemaître et assesseur de la chancellerie Kraft. Cet homme a fait les établissemens les plus louables et utiles, tant pour l'éducation des pauvres enfans que pour leur soutien, et je souhaiterois que d'autres magistrats voulussent à cet égard, de même que pour l'ordre qui règne dans cette petite ville, se modeler sur lui. J'ai parcouru les fabriques qui s'y trouvent, aussi bien que les deux écoles publiques. Des premières, la nouvelle raffinaderie, et la manufacture de rubans, de fil, et de linge peint, sont les plus considérables.²⁾ . . .

Modtaget 7. Maj 1770.

995.

Gottorp, 31. Maj 1770.

Har modtaget Efterretningen om Enkedronning Sofie Magdalenes Død 27. Maj Ma femme, qui étoit justement à la promenade, apprit en rentrant l'arrivée du courier et vint chez moi en larmes; je mêlai les

miennes à celles que la nature, le coeur, et le sang lui faisoient répandre, mais je tâchois en même tems d'adoucir le plus que je pus son chagrin, tout vif que le mien étoit. Nous perdons dans feu la chère et auguste reine une mère bien gracieuse et tendre et une véritable bienfaitrice. Notre consolation doit être de la savoir bien plus heureuse à présent qu'elle, ni nous, ne pouvons l'être dans ce monde. Ses vertus et sa foi nous en sont des garants. Il ne nous reste qu'un souvenir de toutes ses grâces et bontés pour nous, dont elle m'a comblé depuis ma tendre jeunesse; mais ce souvenir, ma reconnoissance sans bornes, et la vénération que je porte à ses cendres, ne finiront et ne s'éteindront qu'avec ma vie.

Bien loin de la plaindre, on peut bien plutôt désirer son sort présent; mais je plains ceux qu'elle a quittés et délaissés: Celle qui me touche le plus et dont le sort me peine le plus vivement, c'est la personne de confiance qu'elle a eu la plus grande partie de sa vie autour d'elle, la bonne et digne Schumann, dont l'attachement pour sa reine et le désintéressement bien rare surpassent les louanges qu'elle en mérite. Je suis persuadé qu'il n'y a sortes de grâces dont le roi ne daignera combler une personne qui avoit le coeur de sa grand'mère et à laquelle il a fait souvent les promesses les plus flatteuses. même en ma présence, étant la plus grande marque de tendresse et d'attachement filial qu'il puisse donner aux mânes de l'ayeule qui l'a si tendrement aimée; mais tous les bienfaits ne pourront rendre à cette pauvre fille son auguste maîtresse, et elle se verra isolée continuellement.¹⁾ . . .

996.

Gottorp, 5. Juni 1770.

. . . J'ai oublié de marquer à Votre Excellence par la dernière poste que le comte de Dehn est venu dîner avec nous jeudi passé. Il ne s'est pas changé du tout depuis trois ans que je ne l'avois vu; même je le trouve beaucoup mieux, et plus dispos qu'alors; il étoit fort gai et obligeant, comme Votre Excellence le connoît. Il paroît extrêmement satisfait de sa situation présente, ce qui m'a été extrêmement agréable, par mille raisons. . . .

997.

Gottorp, 12. Juli 1770.

. . . Mr. le grand chambellan¹⁾ est venu samedi passé avec madame son épouse dîner chez nous; c'étoit une surprise, mais elle

m'a été très agréable, d'autant plus qu'il m'a témoigné beaucoup plus de confiance et d'amitié dans cette visite qu'il n'a existé entre nous depuis quelques années. . . .

998.

Gottorp, 19. Juli 1770.

. . . Je ne puis lui [c: Votre Excellence] cacher les vives inquiétudes dans lesquelles je suis plongé et que je suis sûr que chaque homme de bien doit ressentir dans les circonstances présentes, s'il est attaché au roi et à l'état; toutes les nouvelles, soit vraies ou fausses, qu'on débite partout, n'y contribuent pas peu.¹⁾ . . .

999.

Gottorp, 22. Juli 1770.

J'ai pris le prétexte d'une petite indisposition de ma femme pour ne pas célébrer aujourd'hui le jour de naissance de la reine: plusieurs raisons m'en empêchent; l'une est que comme le roi ne veut pas le célébrer à sa cour, et se trouvant actuellement dans les duchés, je ne sais s'il seroit convenable et bien pris de ma part; une autre raison est qu'il n'y a dans le moment présent personne ici; pour d'étrangers, il n'en est point venus, et beaucoup des habitans d'ici sont à la campagne à présent; j'ai donc cru qu'il valoit mieux ne voir personne aujourd'hui, et alléguer une indisposition de ma femme.

Un juif nommé Salomon Wulff, qui a eu le titre de commissaire chez le feu duc de Ploen, et, depuis sa mort, de moi, vient de me demander mon intercession chez Votre Excellence.¹⁾ Il a obtenu il y a un an à peu près le privilège d'une fabrique de broderie à Copenhague; comme il quitte la ville pour faire un voyage de quelques semaines dans ce pays, les juifs de Copenhague ont trouvés moyen d'obtenir un ordre contre ses enfans qu'il avoit dans son pain près de soi, par lequel on leur défend de s'arrêter plus de quatre jours à Copenhague, sous peine de mille écus d'amende, et leur ordonne de fermer sa fabrique, le privilège ne s'étendant pas sur les enfans, mais ne regardant que le père. Ce pauvre diable se trouve presque ruiné par cette défense, puisque les enfans sont obligés de laisser toutes les affaires jusqu'à son retour à l'abandon. Il supplie donc d'avoir cet ordre contre les enfans levé, et son privilège étendu jusques sur ces enfans non établis, c'est à dire la permission de les avoir chez lui. Il va partir d'ici pour se rendre à

Traventhal, où il demandera la protection de Votre Excellence que j'ose la prier de lui accorder. Je dois lui faire mille excuses de l'importuner dans les tems présens avec des affaires de cette nature, mais la ruine de cet homme en dépendant, je n'ai pu lui refuser ma recommandation. . . .

1000.

Gottorp, 13. August 1770.

. . . Le comte Rantzau Aschb. a passé par ici vendredi passé; j'étois justement sur l'eau, ce qui m'a fait manqué sa visite.¹⁾ A mon retour, Wegener reçut une lettre de sa part, pour lui dire qu'il devoit faire les excuses du comte; qu'il s'étoit proposé de nous voir, qu'il étoit arrivé à 5 hrs. de l'après-midi, qu'il étoit fort fatigué, et devoit partir le lendemain matin à 5 hrs., sa permission étant expiré lundi où il devoit être rendu à Copenhague. Wegener se rendit d'abord chez lui pour lui faire un compl. de ma part, en réponse à sa lettre, mais le trouva déjà couché, ainsi qu'il ne l'a point vu. Il a reçu la visite des officiers en garnison ici; il a débité beaucoup de bons mots, à son ordinaire; entre autres qu'il conserveroit pour sûr son régmt. à Glückstadt, puisque lors de sa chute précédente, il avoit roulé du haut des montagnes de Norwège, par le fauxbourg de Copenhague, jusques dans les marais de Glückstadt; qu'il ne doutoit nullement qu'on le reverroit bientôt tomber, mais que pour cette fois il ne contoit que glisser de Copphgn. jusqu'à Glückstadt; qu'il regardoit ce poste donc comme son Rittersitz. . . .

1001.

Gottorp, 29. August 1770.

J'étois pénétré de la plus vive douleur en prenant congé de Votre Excellence à Colding; mon coeur étoit si serré en vous embrasant, mon très cher ami, que je fus obligé de gagner mon appartement pour y donner un libre cours à mes larmes; ma séparation du meilleur et du plus cher de mes amis, et les circonstances présentes, devoient me les arracher.¹⁾ Il ne me reste à présent qu'à faire des voeux pour votre heureuse arrivée avec madame la comtesse à Bernstorff, dont j'attens la nouvelle avec la plus vive impatience, espérant du fond de mon coeur que vous y passerez des jours aussi agréables et consolants que ceux que Votre Excellence a passé dans le voyage l'étoient peu; au reste, je mets toute ma confiance dans la bonté divine: elle est et doit être notre seule

espérance. J'ai chargé le gentilhomme de la chambre Köpper de rapporter à Votre Excellence que mon audience de congé fut aussi courte que possible; elle se passa assés gracieusement de la part de la reine, mais très indifféremment du roi, qui à peine desserra les dents; il ne me charg[e]a pas même d'un complmt. pour sa soeur; la reine me recommanda à plusieurs reprises de dire bien des belles choses à ma femme de sa part, ensuite de quoi le roi me dit qu'il ne vouloit pas me aufhalten, et je tirai ma révérence. En sortant dans l'antichambre, les trois favoris²⁾ se rendirent au déjeuner royal, et comme je ne crus pas décent d'attendre dans l'antichambre que ces Mrss. eussent dinés, ayant outre cela pris congé et n'étant plus dans mon *baillage*, je craignis d'être de trop, et je me mis en carosse, sans autres façons. . . .

Avanthier midi j'ai été diner à Altenhoff, après avoir écrit au gr. chambl. pour lui en demander son agrément; lui aussi bien que Madm. de Reventlow m'ont reçus le mieux du monde, et j'ai été enchanté de cette visite qui, je me flatte, aura mise le sceau à notre réconciliation entière et parfaite, que je regarde comme un bonheur et une bien grande consolation pour moi. . . .

Votre Excellence connoît tous les sentimens de mon coeur et sait qu'il lui est entièrement attaché et voué pour ma vie; je lui demande avec la dernière instance la continuation de sa précieuse amitié et de ses bontés; ils en font le plus grand bonheur, ayant à jamais l'honneur d'être avec la plus haute considération et la plus tendre et sincère amitié son plus fidèle ami. . . .

On m'a dit pour sûr que les lettres adressés à Mr. de Sct. Germain avoient été remises à Hambourg à son banquier Bouet, sans adresses, qu'il y devoit écrire lui-même pour en déguiser le contenu; c'est Mdm. de Gähler qui me le dit le matin à Colding, lorsque je lui fis ma visite de congé, y ajoutant qu'on le lui avoit assuré; quoiqu'elle ne vouloit pas en faire mystère, je ne crois pas qu'elle voudroit être nommée. Elle me dit qu'elle craignoit tout, même à la fin pour son mari; elle me donna à comprendre que ce dernier avoit la plus grande vénération pour Votre Excellence, mais qu'il croyoit que vous ne l'aimiés pas; je lui répondis que j'avois entendu souvent qu'Elle avoit parlé avec distinction du général, mais que les circonstances etc., et que tout ce que je pourrois conseiller en bonne amitié de mieux à faire à son époux, ce seroit de s'attacher entièrement à Votre Excellence. J'ai cru devoir Lui mander cette conversation; je ne sais si j'ai répondu selon Ses intentions.

1002.

Tønder, 7. September 1770.

Je suis depuis hier au soir de retour ici de la journée que j'ai fait dans les isles de Silt et de Förn, et dans les marches du baillage de Tundern; elle a été très heureuse et agréable; demain matin je retourne à Gottorff. J'ai mille remercimens à faire à Votre Excellence de sa dernière très chère lettre du 1^{ier} qui m'est parvenue chemin faisant.

J'ai reçu en inême tems celle du roi, dont je mets la copie ci-incluse;¹⁾ j'avoue que ce procédé de S. M. m'a jetté dans la plus grande surprise dans les premiers instants, et je ne suis pas encore entièrement tiré de l'embarras que m'occasionne la réponse, que je compte de faire aussitôt que je serai de retour à Gottorff; je ferai mes représentations avec le respect qu'exige la personne à qui je les adresse, mais avec la fermeté que la justice de ma cause, ma naissance, mon alliance, et mon honneur l'exige; si je ne voyois que le moment et les circonstances présentes, je pourrois les laisser passer tranquillement, plier les épaules, et obéir, mais je trouve même quelque chose d'injurieux dans la façon de redemander une promesse qui n'auroit pas besoin d'être écrite pour devoir être sacrée, venant de la bouche et de la main du roi, et donnée uniquement à cause du sacrifice que j'avois fait dans le moment presque le plus critique de ma vie, pour n'être pas une pierre d'achoppement à la grande négociation; on ne m'a rien accordé de nouveau dans cet écrit, mais on me le donnoit pour une sûreté de ce que je ne perdrois rien de ce que j'avois sacrifié, ayant déjà possédé quelques jours les charges dénommées dans l'écrit. Au reste je ne crois pas que je serai le maître de satisfaire d'abord au désir de S. M., ayant déposé et mis en garde, si je ne me trompe, dans les mains de ma mère, l'écrit en question avec mon contract de mariage, regardant l'un comme l'autre pour des actes sacrés. Cependant je vais le lui redemander, et je le marquerai au roi. Ma femme sera désolée que les bonnes intentions et la promesse positive de la reine aient pris une aussi mauvaise tournure, et je crois qu'elle lui en témoignera ses sentimens, mais sans aigreur ni vivacité. Je remettrai le plutôt possible toutes mes lettres aux bontés de Votre Excellence; je crois que je me verrai obligé de la supplier de la remettre en main propre au roi et de lui témoigner les suites d'un manque de parole d'un souverain, même envers le moindre de ces sujets, bien moins en-

vers l'un de ses premiers serviteurs. Je suis bien loin d'alléguer seulement l'effet qu'un mot lâché à l'envoyé de la Russie, sur les mauvaises suites qu'un sacrifice uniquement fait à la demande de Mr. de Saldern, pour ne pas interrompre la négociation, pourroit causer; je sais trop bien combien une démarche pareille seroit contre les règles de mon devoir et de ma fidélité au prince que je sers; mais le sang pourroit emporter, quand on pousse trop fortement quelqu'un qui se sent et voit clairement les mains méprisables qui entraînent l'esprit du roy à agir d'une façon sûrement unique et sans exemple. Je supplie Votre Excellence de me mander le plutôt possible ce qu'elle juge à propos que je fasse dans ces circonstances; je lui enverrai toujours l'ordinaire prochain la lettre au roi, qu'elle ne lui remettra alors que si elle la trouve à propos. Je renferme celle-ci sous le couvert du comte Hollst., puisqu'on m'a assuré que des lettres ont été ouvertes, et que je ne voudrois pas qu'on sçût que je lui ai écrit aujourd'huy, puisque je ne puis répondre au roi.

J'ai trouvé un bon ministre de la parole de Dieu sur mon trajet de l'isle de Förn aux marches, établi depuis 25 ans dans une petite isle, où il n'a que 120 écus à peine pour vivre avec une grande famille; son nom est Ipsen, et je crois que vous le connoîtrez déjà, Monsieur. Ses circonstances, sa sincérité, et les éloges qu'on m'a fait de lui, me portent à supplier Votre Excellenc de lui donner un jour une meilleure cure; je le regarderai comme une faveur qu'elle me fera.²⁾ . . .

Modtaget 11. September 1770. — Bilag er ikke bevaret.

1003.

Gottorp. 15. September 1770.

Je suis au désespoir, mon très cher ami; la lettre de Votre Excellence vient de porter le trouble et l'horreur dans mon coeur; je ne vois qu'un abîme prodigieux de malheurs où on va se jeter soi-même, l'état et tous les gens de bien. Ma seule et unique espérance est en Dieu seul qui n'abandonnera sûrement jamais les siens; il faudra recevoir ses décrets avec patience et résignation; ordinairement quand les maux sont au comble, sa main toute puissante se plaît à rétablir le calme et le bonheur. Que je suis vivement touché d'être hors d'état de faire paroître dans le moment présent mon zèle et mon attachement pour le meilleur et le plus digne de mes amis; je sacrifierai avec joye la meilleure partie

de mon sang pour lui rendre service, mais il ne pourroit lui être utile.

Pour ce qui regarde mes désagrémens particuliers, je les ai presque entièrement oublié; je n'ai que vous et vos chagrins et les malheurs du royaume, au moment où on osoit espérer de le voir monter au faite du bonheur, par les soins et les peines continuelles de 18 années du ministère le plus vertueux et le plus éclairé qui ait jamais existé, devant les yeux. Votre Excellence fera de ma lettre au roi l'usage qu'elle jugera convenable, pourvu qu'elle parvienne aux mains de S. M.

J'attends avec la plus vive impatience, mais avec une inquiétude démesurée la poste du lundi. Votre Excellence connoît tous les sentimens qui m'animent pour elle; les momens de crise où nous nous trouvons m'en font doublement ressentir toute la vivacité; et ce ne sera que la fin de mon existence qui pourroit mettre des bornes à l'attachement le plus parfait, l'amitié la plus tendre et le dévouement entier avec lesquels lui sera à jamais adonné son plus fidèle ami.

1004. FRA CARL OG LOUISE AF HESSEN TIL J. H. E. B.

[Gottorp, ca. 20.] September 1770.

La dernière lettre de Votre Excellence m'a plongé un nouveau poignard dans le coeur; elle vient donc de quitter toutes les charges dans lesquelles elle a rendu des services si éminens et si éclatans, et qui sont connus dans le monde entier.¹⁾ Je ne me permets pas de mettre sur le papier la moindre des réflexions que non seulement moi, comme son plus fidèle et plus attaché ami, titre que je me fais gloire de porter jusqu'au tombeau, mais toute la nation, oui toute l'Europe ne peuvent s'empêcher de faire sur un événement aussi incroyable. Je ne puis lui cacher que la résolution qu'elle a prise de se rendre à Borstel me cause autant de plaisir que je suis capable d'en ressentir dans ces cruelles circonstances; je me flatte et j'ose espérer que ce séjour me procurera souvent le bonheur de vous voir, mon très cher ami, de jouir de votre précieuse et chère société, et d'avoir souvent et promptement de vos nouvelles, ce qui fera la plus grande consolation et douceur de mes jours. Mais comment avés-vous pu prendre sur votre coeur, qui m'a toujours témoigné tant de bontés et d'amitiés, de me dire

que vous brûlés d'envie de me voir, mais que vous sentiés tout ce qu'il y a à dire et à observer dans un cas pareil au vôtre. Monsieur! que vous ai-je fait et par où ai-je pu m'attirer un aussi cruel propos, qui m'a fait répandre des larmes que je ne saurois retenir encore dans ce moment; tout douloureux, tout pénible à soutenir que me sera celui où je vous embrasserai ici, mon très cher ami, je préférerai la mort à en être privé. Je vous demande donc de grâce et avec la plus vive instance de vous rendre ici, Monsieur, avec madame la comtesse votre épouse, à laquelle j'ose présenter mille respects, et de vous arrêter le plus longtems que vous pourrés et voudrés chez nous, ce que nous regarderons, ma femme et moi, comme la plus grande faveur, vous suppliant de ne pas vous soucier le moins du monde de ce que des gens que je méprise au souverain degré pourront en dire et en penser: j'attends ce moment avec la plus vive impatience. Arrive ce qui veut, je me ferai, tant que je vivrai, le plus grand honneur de prouver aux yeux de l'univers que rien n'égale la vénération, le dévouement parfait et entier, et l'amitié sans bornes qui me lient et m'attachent pour jamais à Votre Excellence, et c'est dans ces sentimens bien sincères et véritables que je suis, jusqu'au tombeau, son plus fidèle ami, C.

Je vous prie instamment aussi bien que Madame la comtesse de nous faire le plaisir, au prince et à moi, de venir chés nous; je serai inconsolable si vous me refusiés ma demande, qui me tient infiniment à coeur, et à laquelle je reconnoîtés votre amitié pour nous, dont vous nous avés toujours donné tant et de si fortes preuves que nous n'oublierons jamais.

Louise.

Datoen er afreven.

1005.

Gottorp, 26. September 1770.

. . . Touttes mes lettres et nouvelles ne me parlent que de la consternation où tout est plongé depuis le funeste coup. J'en suis un témoin oculaire ici. . . .

1006.

Gottorp, 18. Oktober 1770.

Je fais des voeux pour l'heureuse arrivée de Votre Excellence avec madame la comtesse son épouse à Borstel: je compte qu'elles [s']y

seront rendus ce soir. Puissent tous les bonheurs et prospérités imaginables vous accompagner dans ce séjour et cette nouvelle situation, et vous ramener bientôt dans celle qui est uniquement faite pour vous, et dans laquelle vous ferés de nouveau la plus grande félicité d'une monarchie dont vous faisies le plus grand ornement et gloire.

Je prens la liberté de communiquer ci-jointe à Votre Excellence une lettre de ma mère que je viens de recevoir hier de sa part.¹⁾ Vous y verrés, Monsieur, qu'elle m'y dit positivement que son intention n'est pas de m'envoyer l'écrit en question, à moins que vous ne le décidies pour absolument nécessaire, et qu'alors ce sera pourtant contre son gré qu'elle le fera. Je vous supplie donc, mon très cher ami, de me dire ce que je dois faire, je l'exécuterai, comme tous les conseils que vous voudrés bien me donner, aveuglément. Mon avis seroit de laisser reposer toute l'affaire, jusqu'à ce qu'il plaise au roi de m'écrire de nouveau, et alors de m'excuser tout naturellement en lui répondant que, malgré mes demandes réitérées, ma mère n'avoit pas voulu me l'envoyer; il faudra ensuite attendre l'effet et le résultat de ces démarches. Elle est dans l'opinion que j'ai écrit pour lors à Schumacher, mais je ne l'ai point fait, et ne le crois pas même encore nécessaire. . . .

Intet Bilag er bevaret.

1007.

Gottorp, 21. Oktober 1770.

. . . Les dernières nouvelles de la capitale ne confirment pas les bruits des nouveaux changemens qu'on attendoient.¹⁾ On prétend que c'est le cons. pr. Storm qui doit remplacer Mr. de Schack. C'est probablement ce qu'on a pu trouver de plus mauvais. D'autres parlent du baron Wedel d'Appenrade; quoique je le préfère infiniment au premier, je ne puis dire que je lui souhaite ce poste. Pauli doit être nommé 3^e député. Le c. pr. Gähler me marque dans sa dernière qu'on ne pense sûrement pas à lui. Il me dit qu'il compte vous rendre en peu ses hommages à Borstel, mon très cher ami. Que je lui envie ce bonheur. Braem m'écrit qu'on avoit commencé à toucher dans le collège diverses cordes relatives à un changement dans le militaire, mais qu'il s'étoit opposé avec tant de fermeté et de vivacité qu'afin d'éviter un éclat, les opposans s'étoient vus obligés de laisser tomber l'affaire. Il leur a en outre fait le plaisir de leur déclarer qu'absolument il ne se retire-

roit pas, mais qu'il continueroit à servir fidèlement, jusqu'à ce qu'on le chasse.

Je crains beaucoup que lorsque ces Mrss. seront prêts avec le civil, auquel ils travaillent donc avec tant de zèle et d'ardeur, ils feront passer, sans autre forme de procès, un nouveau plan militaire, et chasseront effectivement Braem; mais il pense noblement, et ne se soucie de rien.

On dit que les actions du favori Warnstedt baissent beaucoup, c. à. d. qu'il se brouille plus avec la cabale, car je ne le crois point mal du tout avec le maître. On prétend qu'on veut mettre à sa place le fils d'un ami défunt de Votre Excellence, du feu c. pr. Berregaard; au moins on tâche de le mettre à la mode. Le pr. royal de Suède va arriver dans tout ce grabage dans 15 jours à Copp. Quels jugemens ne portera-t-il point de tout notre train présent, et comment se passera cette visite? Je suppose que ce sera Mr. de Brandt qui sera son duc de Duras. . . .

22. Oktober.

P. S. Dans ce moment le chev. Goodricke vient de me quitter; il est extrêmement pressé, et n'a pu s'arrêter qu'une heure chez moi; il est chargé de commissions très importantes relativement à nos circonstances malheureuses.²⁾ Il auroit beaucoup désiré de rendre ses devoirs à Votre Excellence, mais il n'a osé s'écarter de sa route présentement. La prss. de Galles doit être furieuse contre sa fille et doit avoir tout dit dans l'entrevue ce qu'il y avoit à dire. Je crois qu'on craint les subsides françaises, et la brouillerie avec la Russie en Angleterre, et que cela fait une partie de sa commission. Peut-être les affaires intestines en font-elles l'autre; je crois qu'il fera du bruit et parlera haut, ou au moins apportera des instructions à Gunning sur cet article.

Modtaget 24. Oktober 1770.

1008.

25. Oktober 1770.

C'est avec une reconnoissance infinie que je reçois la chère Lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur et le plaisir de m'adresser en date du 22^e. J'ai mandé à ma mère ce que vous m'y dittes, mon très cher ami, sur l'écrit en question; j'attendrai avec patience, s'il plaît au roi de se rappeler de nouveau le contenu de la promesse, pour me la redemander une 3^e fois: reste à savoir si ma mère jugera alors plus à propos d'y consentir, mais je la crois

très résolue à ne point se défaire du papier, non pas pour son importance, mais puisqu'elle regarde comme une bassesse de la rendre; je me trouverai dans ce cas dans un assés grand embarras, qui pourra m'attirer des désagrémens peutêtre, mais je saurai les supporter avec fermeté et résignation.

Le comte de Hollstein est parti ce matin d'ici; il m'a prié de mander à Votre Excellence qu'il n'avoit pas reçu la moindre proposition touchant les --- jusqu'à présent; qu'il espéroit et croyoit qu'on ne pensoit --- pourroit lui faire. Premièrement le moment critique et scabreux, et la crainte d'être un jour regardé et considéré comme appartenant à la cabale; ensuite qu'on ne payoit pas de façon à le mettre en état de vivre sans se ruiner à Copp.; enfin puisqu'il ne doutoit pas que les personnes en place présentement feroient toutes sortes de projets violens, auxquels il s'opposeroit avec force, ce qui entraineroit sûrement la perte entière de sa fortune. Il m'a assuré au reste qu'il n'accepteroit jamais rien qu'à condition de garder son baillage en même tems, et sans avoir préalablement écrit là-dessus à Votre Excellence, si on ne le prenoit seulement pas au dépourvu, en donnant sans lui demander son baillage à un autre. Il va avec la comtesse en 5 ou 6 semaines à Copenhague. Ses propres affaires l'y obligent, et principalement l'espérance qu'il pourra, étant présent, détourner plusieurs malheurs qu'il puvoit --- sa tête, p. e. l'idée d'abolir les bail lifs, etc.

--- elle étoit de son banquier ou commissionnaire à Copp. qui lui mande que le bruit court que le roi va retirer toutes les actions de la banque, et rendre à chacun le premier déboursé, c. à. d. 100 écus ou 4 pour cent. Ce coup seroit mortel pour notre crédit, ruineroit de fond en comble bien des premières familles de l'état, seroit le trait le plus fort du despotisme, et ne rapporteroit que peutêtre deux ou trois millions au souverain. Je me flatte qu'une telle démarche ne se fera jamais, et que le bruit n'en est occasionné que par quelque bon mot du c. Rantzau Aschb., ou par quelque mal intentionné qui auroit envie de profiter du déchet des actions.

Je sais positivement que la reine a été très mal pendant près de 4 semaines, mais qu'elle est un peu mieux à présent. Ses indispositions ne proviennent que d'une collique hémoroïdale, --- elle ne se ménage prodigieusement de toutes manières. --- Ces ménagemens sont difficiles chez S. M., et elle court des grands dangers. . . .

Brevet er delvis ødelagt; de manglende Steder er her angivne ved smaa Streger.

1009.

Gottorp, 5. November 1770.

C'est avec la plus vive reconnoissance que je reçois la dernière chère lettre que Votre Excellence me fait l'honneur de m'adresser; sa précieuse correspondance fait sûrement ma plus grande consolation et la douceur de ma vie dans ces momens critiques et douloureux. Dieu veuille les faire passer le plus vite que possible.

S. E. Mr. le comte votre neveu [se] sera aujourd'huy rendu à Hambourg; qu'il est heureux de se trouver avec vous, mon très cher ami, et que je lui envie un bonheur qui fera toujours ma plus grande félicité! Je l'ai vu partir avec le plus grand regret; il n'a voulu passer que deux jours avec nous; son impatience de vous rejoindre étoit trop naturelle et trop juste pour oser exiger un plus long séjour de son amitié. J'ai été au reste, surtout lorsque j'ai pu oublier pour un moment, ou me faire illusion sur les circonstances qui l'amenoient ici, enchanté de revoir une personne qui m'est à tant d'égard[s] chère, soit par son attachement à la personne de Votre Excellence, soit par notre ancienne connoissance et l'amitié qui nous a toujours liés. Nous l'avons encore bien plus étroitement resserrée pendant cette entrevue, au moins de mon côté je l'aime tendrement et sincèrement, et je l'estime plus que je ne saurois l'exprimer. . . .

Je serai très charmé de voir Mr. de Schimmelmann à son passage par cette ville; je sens très bien qu'il y a plus d'une raison qui doivent l'empêcher de s'arrêter longtems en route, et de me tenir cette fois la promesse qu'il m'avoit donnée de passer quelques jours avec nous; j'espère qu'il l'effectuera dans des momens moins critiques. Je ne sais si il est informé de la correspondance désagréable que les favoris m'ont attirés depuis le retour du roi. Je ne serai pas fâché qu'il en fût instruit. Il dépendra de Votre Excellence si elle le juge à propos de lui en parler. Je n'aimerais pas qu'il ne l'apprit qu'à Copenhague de gens peutêtre mal intentionnés pour moi. Elle excusera la liberté que je prens.

J'avoue que je voudrois savoir Mr. de Schimmelmann déjà arrivé heureusement à Copp., et les 15 premiers jours passés. Il pourroit être de la plus grande utilité pour le salut de l'état, si'il s'y trouvoit à l'arrivé de la réponse de Russie.¹⁾ J'ai cru jusqu'à présent qu'il feroit mieux de l'attendre de loin, et de prendre ses mesures en conséquence de l'effet qu'elle produiroit, mais depuis la désunion des tenants j'ai changé ma façon de penser à cet égard. . . .

1010.

Gottorp, 5. December 1770.

... Je suis plongé dans les plus vives inquiétudes depuis hier. Le ltn. col. Wegener a reçu une lettre du c. de conf. Schumacher, dont je joins cy-incluse la copie; il doit se rendre auf das forder-samste à Friedrichsberg, car il y a le mot hier dans la lettre.¹⁾ On ne me marque rien du tout en même tems. Sans vouloir seulement penser à tout ce qu'il y a de désobligeant et même d'injurieux dans un procédé pareil à mon égard, où on appelle en toute diligence au beau milieu de l'hyver un homme qui se trouve non seulement avec la permission du roi chez moi, mais même placé par S. M. et avec son agrément dénommé auprès de ma personne pour avoir soin de mon oeconomie, je ne puis m'empêcher d'exprimer à Votre Excellence tout le chagrin que me cause l'idée seule de me voir enlever, et surtout aussi subitement, un ami si intime, et pour vous parler clairement, mon très cher ami, c'est le seul homme à qui je puis ouvrir mon coeur ici; je ne puis arrêter mes réflexions sur aucune raison, j'en imagine vingt et lui aussi; je ne puis croire qu'on l'a rendu suspect, et en qu'elle chose pourroit-on l'avoir fait? Il n'a aucune connexion avec qui que ce soit. Ce qui pourroit être moins funeste seroit qu'on voudroit peut-être l'emploier, comme on aura apparemment entendu dire que c'est un homme d'ordre, dans la nouvelle façon de monter la maison du roi, ou au moins qu'on voudroit l'y consulter; je désirerois de pouvoir me persuader cela pour me tranquiliser, mais je me trouve dans un labyrinthe de pensées où je me confonds totalement; il ne me reste d'autre parti à prendre que d'attendre avec patience le résultat de tout ceci; j'avoue que c'est un des plus grands malheurs qui peut m'arriver dans ce moment que de perdre Wegener; lui n'a aucune envie de me quitter, et ne sait réellement où donner de la tête en pensant à la situation où il va se trouver à Copp. où il ne sait presque personne à qui s'adresser dans ce moment, sans donner des soupçons qui rejaillissent sur moi; enfin il n'y a point d'autre parti dans le monde que celui de partir le plus vite possible; il se mettra dès demain au soir en route, et l'a aussi mandé en réponse à Mr. Schumacher; il sera avec l'aide de Dieu lundi soir à Frdrchsberg d'où il enverra un messenger à ce dernier pour lui demander où il doit se rendre; je lui ai conseillé cela pour n'être pas questionné par beaucoup de curieux en ville avant d'avoir la moindre lumière sur son sort. Il

prendra une lettre de ma femme avec lui pour le roi; ma femme s'y rappelle à cette occasion à son souvenir, et le prie de lui renvoyer le plutôt qu'il voudra et pourra Wegener, puisqu'il avoit toutes ses affaires et les miennes en mains, qui se trouvent à l'abandon jusqu'à son retour. Je lui donne une lettre à remettre à M. Schumacher où je lui recommande Wegener, et le prie d'employer ses bons offices pour son prompt retour; j'ai hasardé d'en écrire une du même contenu au genrlt. Gähler, comme au prem. secrétr. de guerre, et ainsi à lui [o: celui] à qui un officier de l'armée doit s'adresser; je serai au désespoir si Votre Excellence désapprouvoit cette démarche, mais j'ai cru que dès qu'il s'agit peut-être du sort d'un aussi digne homme que Wegener, je ne devois pas balancer à passer sur bien des considérations, ce que je n'aurai pourtant jamais fait pour les deux autres favoris du régent, R[antzau] A[scheberg] ou S[truensée], dût-il m'en coûter ma vie. Je suis sûr que Votre Excellence prendra la part la plus tendre à mes inquiétudes, je les lui confie, puisque je ne puis rien avoir de caché pour elle, mais je sais que j'ai tort de lui faire des nouvelles peines par le récit des miennes, et je lui en demande sincèrement pardon; mais le seul adoucissement aux chagrins les plus réels est de les déposer dans le sein de son plus cher et plus intime ami, et qui pourrois-je nommer ainsi à plus juste titre que Votre Excellence?

Au reste je crois qu'il est raisonnable de s'attendre présentement à tous les chagrins et peines les plus inattendues; je n'avois, je l'avoue, pas prévu celle-ci. Au reste il faut savoir en toutes choses se résigner aux volontés de la Providence, qui fait tout pour le mieux, et si ce n'est pas dans ce monde qu'on est heureux, il faut savoir se consoler et se tranquilliser entièrement par des espérances certaines bien plus douces et consolantes que toutes celles que les hommes peuvent donner. Quel exemple Votre Excellence ne donne-t-elle pas de la force de la religion et de l'esprit. Au reste je ne puis nier que jamais moment ne pouvoit être plus cruel pour me priver de Wegener que celui-ci; les princes de Suède à la veille de venir, quoique je dois dire n'en avoir pas appris un mot encore; la nouvelle année et la foire de Kiel, termes fixés pour la plupart des payemens, tout cela m'est très préjudiciable, mais personne ne se soucie à Copp. de ne pas laisser au moins le tems de conclure des comptes à un quelqu'un à qui il est passé depuis

4 années d'assés fortes sommes par les mains; cela même me fait espérer qu'on ne me l'enlèvera pas entièrement. . . .

Modtaget 7. December 1770. — Intet Bilag er bevaret.

1011.

Gottorp, 16. December 1770.

Les changemens dont on avoit déjà parlé depuis si longtems ont donc parus et vont encore paroître dans ces jours.¹⁾ Quelle situation que celle où tout le royaume se trouve et quand et par où finira-t-elle? Les princes de Suède sont arrivés ici le vendredi d'abord après le dîner.²⁾ Je me rendis d'abord chez eux après leur en avoir fait demander la permission, mais en même tems ils m'envoyèrent un chambellan pour les annoncer. Je les menois chez ma femme où la connoissance fut bientôt faite; nous passâmes ensuite à la comédie. Hier ils ont dansés; leur intention étoit de partir aujourd'huy, mais ils ont eu la bonté de m'accorder encore un jour, et ils ne se rendront que demain à Eutin par Kiel; comme je les accompagnerai un bout de chemin, je ne sais si j'aurai le moment de témoigner mon dévouement à Votre Excellence hormis celui-ci avant le départ de la poste; je le saisis donc avec empressement. Je vais les prendre ensuite pour les accompagner à la cathédrale où ils ont ordonnés de voir les tombeaux de leurs ancêtres.³⁾ Je ne saurois vous dire, mon très cher ami, à quel point les princes me paroissent mériter tous les applaudissemens qu'on leur a prodigué. Ils sont aimables, polis, même séduisans, enfin chacun est et avec raison enchanté d'eux. Ils témoignent être plus que satisfaits de Coppenhague, mais pour Friedrichsberg — — —. Toutes les nouvelles qu'on en a eu ne sont que trop vraies, et j'ai été obligé de les entendre mot pour mot avec bien d'autres que personne ne pouvoit savoir que ceux à qui elles sont arrivées et que, si on l'avoit su, on n'auroit osé l'écrire. Les deux princes m'ont témoigné une confiance si sincère, si entière et sur toutes nos affaires de toute nature et sur leurs propres affaires, même les plus particulières, que j'en ai été vivement touché, mais pas moins embarrassé très souvent pour soutenir des conversations auxquelles je ne pouvois ni ne devois répondre. Ils désirent, comme il est naturel, beaucoup de faire la connoissance de Votre Excellence; ils s'arrêteront 3 ou 4 jours à Hambourg. Le c. Schäffer, homme bien aimable et bien fin, vous prépare des conversations de la même nature, à ce que le pr. royal m'a dit. Je

dois vous prévenir que l'équipement de 1769 leur tient à coeur encore et qu'ils m'en ont parlés comme de la chose qui leur a fait le plus de peine pendant le ministère de Votre Excellence.⁴⁾ Je n'ai osé répondre qu'il s'en trouveroit peut être de plus désavantageuses encore pour eux, mais je m'en suis tiré en disant que je n'étois point alors dans le pays et que je n'avois nulle notion des raisons de cet armement. Les deux princes m'ont parlés très naturellement de la princesse royale, ils ont cachés à tout le monde à Copp. combien peu leur union est heureuse;⁵⁾ je la supplie que ceci reste entre nous, mais je puis lui dire que plus de cent fois les deux princes m'ont dit: ah si elle étoit comme votre femme. Ils ont exigés de moi de me rendre à leur retour, et si possible, avec ma femme à Stockholm pour tâcher de remettre bien des choses sur un autre pied; tout flatteur que c'est pour moi, tant embarrassant ces demandes le sont.

Le lundi 17^e. Je reviens dans ce moment de la petite course que j'ai fait pour accompagner les princes; le prince royal n'a pas voulu permettre que cela se fit à cheval, et je fus obligé de prendre place dans sa voiture jusqu'à une lieue d'ici où je pris congé d'eux. Ils ont bien voulu témoigner être satisfaits du petit séjours qu'ils ont faits ici; sûrement tout le monde a bien raison de l'être d'eux et l'est effectivement au plus haut point. Ils sont remplis d'attentions et de politesses et cherchent à dire les choses les plus flatteuses à tout le monde. Leur esprit paroît à toutes les occasions. Celui du pr. royal est très éclairé et orné; je ne suis pas entré avec le cadet dans ces matières. Le pr. royal a un air et un maintien un peu composé, mais il se perd aussi bien que le ton déclamateur dans le particulier; on peut se tromper dans les caractères, même après une longue connoissance, mais au moins il montre en tous ses discours les meilleurs sentimens, la plus grande sincérité; en un mot, si les dehors ne sont pas trop trompeurs, c'est déjà un prince accompli. Il paroît autant prévenu en faveur du Dannemarc que la reine sa mère⁶⁾ l'est contre; lui et Mr. de Schæffer m'ont cent fois répétés que pourvu que les deux couronnes fussent bien unies entre elles, nous n'aurions rien à craindre de toute autre puissance et surtout de la Russie. Je ne m'arrêterai point à ces principes et à leur peu de rapport à notre système présent, mais ce que je crois pouvoir garantir après divers comtes que le prince a bien voulu me faire, c'est que bien loin de suivre en tout les avis de mdme sa mère, il ne lui laissera aucun pouvoir

quelconque après le décès du roi d'aujourd'hui; même il m'a paru très fort porté contre les Prussiens ou plutôt leur roi, mais très françois quoique sans affectation. Je ne sais si l'intimité est bien étroite entre lui et le comte Schäffer. Votre Excellence saura mieux développer tout cela en les voyant. . . .

Vous me pardonnerés le désordre et la confusion de ma lettre écrite à la hâte et par lambeaux, mais je n'ai pu la changer. . . .

Modtaget 18. December 1770.

1012.

Gottorp, 23. December 1770.

. . . On m'a donc enlevé mon pauvre Wegener; il a résisté tant qu'il a pu, mais cela n'a abouti à rien, ceux-là mêmes qui sont mes amis l'ont priés de considérer qu'il m'attireroit les plus grands désagrémens en se défendant. Il s'est donc soumis, mais avec une vraie douleur. Je perds beaucoup, et d'autant plus que c'étoit un ami pour lequel je n'avois presque rien de caché; il est si doux de pouvoir au moins verser dans le sein d'un ami les peines qu'on ressent et celles auxquelles on doit encore s'attendre, mais aussi cette consolation m'est-elle ôtée, et je dois m'y résigner quoiqu'avec peine, je ne puis le nier. Wegener m'écrit dans sa dernière qu'il a eu audience chez le roi qui lui a témoigné être unruhig sur l'embarras qu'il me causoit en me l'enlevant. Le roi a beaucoup demandé après ma femme et moi, et a été fort gracieux. Quelle consolation! Il me dit qu'il croit pouvoir me rassurer sur le sujet de l'écrit redemandé, dont il n'y auroit plus question; c'est quelque chose.

1013.

Gottorp, 27. December 1770.

Je suis d'autant plus charmé de la satisfaction que les princes de Suède et Mr. de Scheffer ont bien voulu témoigner de leur séjour ici par la part que Votre Excellence y prend avec une telle bonté et amitié. . . .

Je suis extrêmement aise que ces princes ont faits la même impression sur vous que sur moi, car je ne puis cacher qu'ils m'intéressent vivement. C'est le don de la politesse et des bonnes manières mettant toutes autres bonnes qualités à part de gagner les coeurs. . . .

J'ai oublié de joindre à ma lettre l'ordinaire dernier la copie

de la lettre du roi à ma femme touchant Wegener; je la lui remets donc par celui-ci.

Modtaget 28. December 1770.

Bilag til Nr. 1013.

FRA CHRISTIAN VII TIL LOUISE AF HESSEN.

Frederiksberg, 15. December 1770.

Je suis fâché que l'appel de Mr. Wegener cause de l'embarras au prince. La confiance que j'ai dans son esprit économique et l'ordre que j'ai vu qu'il a mis dans votre cour, m'a porté de lui confier de régler la mienne, objet très important pour moi désirant de remettre l'ordre dans tous les états. Dans cette considération, je me flatte que vous me pardonneriez que je me refuse de céder aux instances que vous me faites à son égard. Soyez d'ailleurs assuré de la continuation de mon amitié.

Christian.

1014.

Gottorp, 29. December 1770.

Je suis hors d'état d'exprimer à Votre Excellence ma plus vive douleur sur ce qu'elle a la bonté de me confier sur la nouvelle attaque qu'on vient de lui faire; elle est sans contredit des plus étonnantes, s'il se trouve encore des choses qui peuvent étonner dans les tems présens; une démarche pareille est si irrégulière qu'elle en est incompréhensible.¹⁾ Mon cœur en saigne, j'ose lui assurer que depuis votre départ de Copp. et d'ici, mon très cher ami, je n'ai point ressenti un chagrin aussi cruel, quoique je ne marche, Dieu le sçait, aussi pas sur des roses. Mais ceci m'est plus qu'insupportable, et je ne saurois m'y trouver. Cependant il faut espérer que les choses tourneront encore tout autrement que Votre Excellence semble le prévoir. Il est impossible que qui que ce soit puisse résister à cette éloquence si mâle, si admirable qui caractérisent jusqu'aux moindres mots qui partent de sa plume, il est contre nature et contre tout sens commun qu'on puisse trouver à mordre sur une expédition proposée comme celle dont il est question que rien, comme on le peut voir clairement en questionnant Mr. de Kaas, n'a fait manquer, si manqué il y a, que les arrangemens fautifs du comte de Laurvig qui les avoient pris sur lui. J'ose espérer pour sûr que les réponses que vous ferés, Monsieur, terrasse-

ront et confondront la malignité de vos ennemis, et qu'ils se verront contraints d'abandonner cette attaque infructueuse après avoir eu la honte de jeter leur fiel envenimé pour rien. Au reste rien ne prouve mieux à quel point votre long et heureux ministère se trouve sans reproche que le point auquel on s'attache à présent pour y trouver en quelque chose à redire. C'est une réflexion qui doit sauter aux yeux d'un chacun, et qui se développera encore mieux; j'avoue (qu'elle me pardonne l'expression) que je le crains par celui que nous allons voir commencer présentement. Il est vrai que ces tems concentrent en eux des horreurs si nouvelles par les peines et les chagrins auxquels tous les gens de bien sont exposés, qu'on ne sçait plus où l'on est. Dieu veuille les adoucir et les terminer le plutôt possible.

Votre Excellence me fera une grâce en me communiquant les suites de cette affaire; je m'y intéresse plus que je ne puis le lui dire, comme à tout ce qui regarde le plus cher et le meilleur de tous mes amis à qui tant de raisons m'attachent éternellement.

Le comptoir de Mr. de Schim. à Hambourg, en cas qu'il est exempt de toutes recherches politiques, ce que Votre Excellence, étant sur les lieux, pourra toujours savoir, seroit sans contredit le meilleur pour la sûreté partic. de notre correspondance, et c'est en cette idée que j'ose lui en demander l'adresse.

Mes dernières lettres de Copp. me disent que personne n'a approuvé la politique de Mr. d'Oosten de ne pas avoir voulu nous voir ici. Tous les yeux sont fixés à présent sur lui; le c. Rantzau tâche de s'en emparer et paroît y réussir. . . .

Modtaget 1. Januar 1771.

1015.

Gottorp, 3. Januar 1771.

. . . Ce que Votre Excellence veut bien me dire des sentimens gracieux que les princes de Suède ont témoignés à mon égard, m'est extrêmement agréable; je leur suis réellement attaché, et je crois mériter leur bonté par là. Des soupirs m'échappent en faisant des réflexions sur leur compte. Je suis aussi charmé que Mr. de Scheffer vous a fait paroître quelque amitié pour moi; ses mérites personnels, et puis le titre d'ami que Votre Excellence lui donne, me le feront toujours rechercher avec le plus grand empressement.

Le ltn. gnrl. de Gähler vient de m'écrire une lettre plus que polie, dont le nouvel an lui fournit une occasion; une première en

réponse à celle que je lui avois adressée par Wegener, ne l'étoit pas tout à fait autant, y ayant pris un ton badin qui me paroissoit peu convenable au sujet très sérieux pour moi. Il me dit que le roi avoit nommé une conférence, à laquelle il avoit proposé des questions qui feroient honneur à un Trajan; et que pourvu que Dieu laissâ[t] vie et santé à S. M., elle parviendroit aux deux grands objets principaux qu'elle s'étoit proposée, d'être puissant et de rendre ses sujets heureux.¹⁾ Cette conférence est composée de Mrss. de Gähler, de Rantzau, du c. d'Oosten, comme ministre des affaires étrangères, du baron Schimmelmann, du c. de Haxthausen, député à l'amirauté, et du chambl. Scheel comme député à la chambre des finances; le capt^{ne} Gerstenberg est nommé secrétaire de cette assemblée qui s'assemble quand il est nécessaire. Je ne puis la regarder que comme substituée au conseil privé et chargée seulement des affaires extraordinaires, les étrangères et les courantes intérieures ne lui étant point réservées.

Le choix des membres me paroît prouver beaucoup; je suis bien aise que Schim. est du nombre; l'emplacement du c. Haxth. me paroît un commencement de disgrâce pour Römling. . . .

Une lettre du pauvre Reverdil m'est parvenue hier. Il m'écrit de Montpellier où il a fait un voyage moitié par curiosité, moitié par complaisance. Il est vivement affecté des cruels changemens arrivés chez nous. Il me dit que le roi par une lettre qu'il a daigné lui écrire exige qu'il lui écrive; il paroît assés embarrassé du ton et du sujet à choisir. . . .

1016.

Gottorp, 7. Januar 1771.

. . . M^{de} la Marrgrave est arrivée le vendredi au soir ici et s'est établie pour cet hyver dans son palais qui n'est pas même tout à fait achevé encore.¹⁾ Je ferai mon possible pour entretenir de toutes façons la meilleure harmonie avec cette princesse; j'espère que cela ne sera pas difficile, comme nous ne demeurons point dans la même maison, ce qui est une des grandes obligations que je vous dois, mon très cher ami, et combien ne vous en ai-je pas; je serai le plus ingrat des hommes si je pouvois les oublier jamais; mais vous me connoissés trop bien, Monsieur, pour pouvoir m'en croire capable. Je n'ai au reste rien de nouveau à mander d'ici à Votre Excellence; les dernières nouvelles de Copp. ne portent que le changement arrivé dans les fonctions de M^{sr}. le gr. maréchal.²⁾

Wegener fait de son côté son possible pour en faire révoquer l'ordre ou au moins y donner une autre combinaison. Il est d'autant plus sensible au chagrin du c. F. Moltke à qui il a toujours été, à cause de la bonté qu'il lui a témoigné dans bien des petites affaires qui me regardoient, sincèrement attaché, qu'il s'en voye l'instrument quoique sûrement bien innocemment. Outre cela comme la charge qu'on lui a endossé s'appesantit par là, il se voit par mille raisons obligé de travailler de toutes ses forces à quelque modification; mais je doute qu'il y réussira, car les moindres paroles sont toujours selon les principes présens des jugemens en dernier ressort. . . .

1017.

[Gottorp.] 20. Januar 1771.

Har modtaget B.s Portræt fra ham og takker hjertelig derfor. Je vais hâter avec excès les ouvriers pour le voir suspendu le plutôt possible dans ma petite bibliothèque, pardessus la table où j'ai si souvent l'honneur de vous entretenir, Monsieur. Il s'y trouvera presque toujours vis-à-vis de moi, et dans la même société avec laquelle il se trouve en original dans mon coeur, c. à d. avec les portraits de ma mère et de ma femme. La ressemblance que j'y trouve avec des traits bien chéris me comble de satisfaction; je n'en ai pas besoin pour me les rappeler, car ils sont trop bien gravés pour cela dans mon coeur; mais ils serviront à m'adoucir en quelque façon le chagrin et la douleur avec lesquels je supporte notre séparation. . . .

Je n'ai que peu ou point de nouvelles de Copp. par le dernier courier; mais toutes celles qu'on en a parlé de désunions, de chippotages, de brouilleries. Je ne doute pas que Struensée ménage à un certain point R. Achb. dans les circonstances présentes, mais je ne le crois pas assés maladroît pour vouloir lui mettre seul le gouvernail, et ainsi peut être sa propre destinée avec en main. Il ne s'en sert qu'à tirer les marons du feu; G[ähler] est bien plus son fait; il travaille, et son tempérament et sa constitution valétudinaire l'empêche de se mêler dans les affaires les plus intérieures de la cour; au lieu que R. ne sçait que cela, et dire des bons ou mauvais mots; le travail n'est sûrement pas son fort ni sa passion. Si, comme on l'assure positivement, la r[eine] est enceinte, on tâchera vers le tems de ses couches de déterminer le sort des deux partis. On occupera le maître de leurs débats jusqu'au terme fixé, et alors

on donnera aux proscrits le croc en jambe. Je me trompe fort, si on ne voudra conserver G. et se défaire de son rival. La marche qu'Oosten aura prise dans cet intervalle décidera de sa conservation, mais je le crois assés fin pour s'attacher à l'autre parti dès qu'il verra que malgré le renfort qu'il a donné à l'opposé, il n'est pas assés considérable pour y faire pancher la balance.

On prétend qu'on n'est nullement décidé à publier la grossesse de la r[ei]ne]. Cela seroit la plus grande et une nouvelle singularité qui donneroit matière à une foule de réflexions bien naturelles.

Ma femme a écrit à la reine pour le nouvel an et lui manda comme précédemment de Hanau qu'elle se trouvoit enceinte. J'ai eu aussi l'honneur de lui présenter comme de coutume mes félicitations à cette époque. Le roi et toute la famille royale nous ont répondu, mais S. M. n'a pas jugé jusqu'à présent à propos d'en faire de même. Au lieu que la dernière fois que ma femme lui écrivit à un sujet peu gracieux pour le rappeler, elle eut la grâce de lui répondre incessamment la lettre que Votre Excellence a lu ici. — Ayant appris de bonne main la raison de la sortie de Mr. Sturz des affaires étrangères, je ne tarde pas à lui marquer ce que quelqu'un bien instruit m'en a dit hier.¹⁾ Une, peut-être la principale, est qu'il est trop vif, trop fin et délié peut-être pour Mr. d'Oosten, qui l'aura craint par là. Une autre est qu'il doit être la cause du déplacement de Schrödersée, de la poste. Or ce dernier a soutenu beaucoup Oosten précédemment; il y souppoit et dînoit à tous moments, et cela dans un tems où il ne savoit où donner de la tête. C'est donc un acte de reconnoissance, pour lui rendre la pareille, à Sturz. Je ne veux pourtant aussi pas jurer que O., craignant l'influence de Gäbler dans son poste par Sturz, n'est [c: n'ait] préféré de l'écarter d'abord, sous d'autres prétextes, pendant qu'il en étoit encore tems. J'en suis bien fâché, prenant de la part à ce qui regarde Mr. Sturz, qui est un homme de mérite et de génie, mais que je ne pourrois qu'abhorrer si je pouvois le croire infidèle à son protecteur et bienfaiteur. . . .

1018.

23. Januar 1771.

. . . Voilà enfin le comte d'Ahlefeldt qui s'étoit soutenu contre mille brigues, et dans des circonstances bien critiques, toujours inébranlablement dans son poste, qu'on vient aussi de proscrire.¹⁾ Je ne sais encore qu'elle pension on lui donne, mais on lui fait

un pont d'or en le nommant Oberlanddrost dans les comtés. Il a l'obligation, si je ne me trompe fort, de cette nouvelle place à l'amour de la populace, qu'il possède à un point singulier, et qu'on paroît ne vouloir point choquer mais même regagner d'un autre côté par toutes sortes d'attentions. Le c. d'Ahlefeldt voit précipiter son changement au zèle très mal à propos de ses amis Mrss. de Sames et Köller; chacun de ces deux colonels a formé un nouveau plan militaire, dans lesquels le gouverneur devoit être avantage beaucoup. C'est par le c. de Rantzau qu'ils devoient être proposés et appuyés, qui les a aussi remis au roi; mais tout le crédit du c. Rantzau n'a abouti à rien, car on a cru qu'il n'y avoit plus de tems à perdre, et son déplacement a été conclu et exécuté d'abord par le billet suivant, pour résolu [qu']il l'étoit depuis longtems:

«Mein lieber Gr. v. A. Da ich für gut gefunden Sie von dem Gouvernement in Cop. u. allen Chargen die Sie bis jetzo bekleidet, zu entledigen, und ihnen zum Ober Land Drost in Oldenburg u. Delmenhorst zu bestellen, sollen sie dem Obrist von Sames das Comando übergeben.
Christian.»

Le comte a tenu bonne contenance en recevant cet ordre, mais sa digne épouse y a été d'autant plus sensible qu'elle ne s'attendoit plus à ce coup depuis quelque tems. Je n'ai pas douté un instant qu'on ne le laisseroit pas en repos dans son poste, trop important peut-être dans des circonstances comme celles-ci et particul. dans celles qu'on pourroit prévoir; mais je ne vois pas pourquoi on renvoye sans aucune raison que pour faire place à un autre, Mr. de Qualen qui ne recevra point de pension, à ce que l'on assure. Je ne sçais s'il y a eu précédemment dans sa régie ou présidence d'Altona quelque chose à sa charge.

On donnera au jour anniversaire de la naissance du roi de grandes fêtes. Il y aura mascarade au manège couvert pour tout le public. Wegener a reçu l'ordre de S. M. de faire préparer un boeuf rôti et des fontaines de vin pour ce jour; on y jettera aussi de l'argent au peuple.

Il y a déjà plus d'une chose qui me fait remarquer qu'on veut regagner la nation, et même d'autres; c'est une preuve qu'on ne se croit pas ferme. Il est sûr que les bouleversements totaux vont se faire en peu; on se déchire, on se mange le blanc des yeux; cela ne peut plus aller loin. Dieu veuille que tout tourne pour le bien.

Mdme. la margrave a grand peur que le pr. son frère sera apellé à Copp. pour remplacer le gouverneur; il est vrai [que] ce seroit une épargne, mais je crois que le g[énéral] G[ähler] ne laissera pas échapper un morceau aussi bien situé à sa portée que ce gouvernement. Peutêtre attendra-t-on le départ du c. d'Ahlefeldt.²⁾ . . .

Je trouve que la fidélité de Bielcke est trop bien récompensée aux dépens d'autrui; cependant Votre Excellence sçaura qu'il étoit bien aussi bien chez Mr. de G. que chez le c. R. Il faut que ceux qui disposent de la main de la jeune comtesse Rantzau Otto Manderup pensent et agissent noblement, et pour rompre un mariage arrêté et pour choisir un personnage aussi plat, pour lui livrer une si riche héritière.³⁾ . . .

1019.

28. Januar 1771.

. . . La poste de Copp. . . nous annonce le désagrément que Mr. le grand veneur a essuyé.¹⁾ Il conserve sa charge, mais il en perd tous les émoluments très considérables, et ne conserve que 3000 écus d'appointement. Comme il est heureusement fort à son aise, et sa postérité encore mieux, j'espère que ce changement ne le dérangera pas, mais les chagrins d'un aussi digne et respectable homme que Mr. de Gram font toujours de la peine, surtout à ses amis au nombre desquels je me suis toujours comté. . . .

On dit que le c. des conférences Löwenschild doit avoir perdu l'esprit. Il n'a jamais été dans le cas d'en perdre beaucoup. Le meilleur souhait qu'on pourroit faire à Mr. et madame, qui est une bien digne femme, seroit une fin heureuse de ce terrible mari.²⁾ . . .

On se tait entièrement d'une certaine grossesse. On en garde le secret encore bien mystérieusement. Plusieurs l'attribuent à ce que celui qui y devoit être le plus intéressé, la recuse tout à fait comme impossible. . . .

1020.

31. Januar 1771.

. . . J'ai appris deux nouvelles hier au soir très importantes et, au moins pour l'une, extrêmement secrettes. On a aussi adopté l'idée à Copp. de la pluralité des chambres, on veut en établir une sous le nom de Schl. Hollsteinisches dans les duchés, mais on prétend à Rendsbourg; cette dernière clause, quoique peutêtre très

heureuse pour moi dans les circonstances présentes, ne laisseroit pas d'être un peu avilissante pour moi, selon le titre que je porte, car ce n'est proprement qu'un titre; mais enfin le feu margr. étoit, dans le tems qu'un tel département existoit ici, à sa tête. Au reste il y aura encore bien des choses qui se passeront avant que tout cela puisse parvenir à sa maturité, et ainsi il ne faut pas s'en mettre en peine d'avance, ni même, si on veut être sage, après. On a aussi parlé de transférer l'Obergericht à Rendsbourg; je ne vois pas quel but on peut avoir; et je ne puis regarder cela que comme des bruits peu fondés. Cependant l'effet seroit très embarrassant dans ma situation.¹⁾ L'autre nouvelle très singulière, et qui vient de très bonne main, en droiture de Brunsvic, est que le roi a écrit au duc Ferdinand de sa propre main et lui a fait des propositions qu'on ne nomme pas, mais dont on parle seulement comme extrêmement gracieuses. Le roi s'est signé: votre très dévoué neveu.²⁾

La nature des propositions n'est pas difficile à deviner. Le congé du gouverneur etc., tout pris ensemble, dénote assés que l'idée est de lui remettre le commandement total de l'armée. Je dis total, puisque je ne suppose pas qu'on voudra lui proposer. Mrss. de G. et de R. pour secondants. Je sais que le roi n'a pas trop applaudi à l'air haut du pr. Ferd. qui lui a imposé, ce que S. M. n'aime pas du tout; malgré cela on le détermine à lui donner le glaive en main; cela n'est rien de nouveau, mais je ne puis assés m'étonner que ceux qui sont tout veulent redevenir poussière. Le p. F. les anéantira en peu, ou on ne lui laissera pas voir le roi, et cela seul le dégôûteroit au possible. La reine douairière n'est qu'une âme avec son frère, et on n'est pas bien avec elle. Si il étoit assés aveugle pour accepter dans un moment aussi critique, ce que je ne puis croire, malgré que je le souhaite beaucoup, ce ne seroit que l'idée d'être utile à la reine sa soeur qui pourroit l'y déterminer, et ses conseils le guideroient au moins pour les premiers tems, où il ne connoitroit personne encore entièrement. Votre Excellence sçait à quel point le roi se livre au commencement entre les mains de ceux qu'il juge mériter sa confiance et qu'il appelle; le duc Ferd. ne laisseroit, avec sa finesse, sa politique, guidé par la reine J[ulie], pas échapper des moments pareils, et donneroit bientôt des loix bien contraires à ceux qui l'auroient proposés uniquement dans l'idée d'avoir un plastron et un nom à leur tête. On m'a dit que le duc F. avoit une estime et un dévouement parfaits pour Votre Excellence, et voilà une des raisons principales,

ou pour mieux dire la plus forte qui me font souhaitter sa venue. Nous sommes à la veille de grands éclats, selon toutes les apparences, car on me parle d'une gewaltige Gährung unter den Favoritten, et les acteurs se rassemblent de tous côtés. . . .

1021.

Gottorp, 4. Febr 1771.

J'ai mille remerciements à faire à Votre Excellence de sa dernière très chère lettre du 1. Elle a bien raison de trouver incroyable qu'on a fait des propositions au pr. Ferd.; mais rien ne me surprend plus à présent, et les mesures les plus contradictoires encore moins que d'autres. Aussi peu que celle-ci paroît pouvoir convenir au système de Mrss. les régens, autant pourrois-je néanmoins en garantir l'authenticité indubitable. Il y a des dessous de carte que nous ne connoissons pas. Les régens et les favoris ne marchent pas toujours ensemble; les premiers font et défont les affaires, composent et font agréer leurs plans et leurs idées; les autres, ou plutôt celui qui uniquement peut mériter ce titre, marche une autre route, approuve, ou paroît approuver, et contremine, si je ne me trompe fort, des résolutions prises avec lui. On ne peut donc pas juger d'avance des desseins de tous ces messieurs qui joignent à la singularité de leurs projets le plus grand secret, Rantzau excepté, mais qui bavarde tant de faux parmi le vrai, qu'on est très embarrassé de savoir à quoi s'en tenir.

La comtesse Schulenburg ayant été indisposée pendant son séjour ici, je ne l'ai point vu; le comte a eu la complaisance par le conseil de ses amis, de ne point paroître au château, à cause de la grossesse de ma femme, que je devois avec raison craindre d'exposer à une scène qu'il a eu le malheur de renouveler plus d'une fois ici à Schlesvic, et dont j'ai été un jour moi-même témoin chés Mr. de Sprengpoort à Copp.¹⁾ Je l'ai fait prier à dîner, mais il s'est excusé. Je n'ai donc point pu avoir des nouvelles des circonstances du retour de Mr. de Rosenkrantz à la cour, mais elles ne peuvent tarder à se découvrir en peu. Tous s'accordent à croire Rantzau bien bas et sur le point du renvoy; je ne l'en crois pas si près encore.

Le nouvel ordre institué par la reine est de la plus grande singularité; la r. Julie et le pr. Frédéric ont tous deux écrits à ma femme, mais ne lui disent pas un mot qu'ils l'ont reçu; cela peut pourtant être, mais je ne le crois pas; pour ma femme, [elle] ne

l'a point, et elle en est bien aise, car premièrement elle ne trouve pas cette décoration jolie pour une femme, et puis, quelle décoration! Le choix des dames et mrss. est aussi singulier. Que dira M^{de}. de Plessen? Pour M^{de}. de Schim. j'en suis bien aise; c'est une marque que son mari est encore bien en cour. Ce seroit, je crois, au reste le premier ordre que la famille ne recevoit pas, et je ne sais s'il en sera plus distingué, ou pour mieux dire plus relevé. . . .

1022.

Gottorp, 10. Februar 1771.

. . . Les nouvelles du mardi 5^e de Copp. ne nous ont pas appris les changements qu'on avoit débités précédemment. M^{de}. v. der Lûhe a reparu en cour, a reprise ses fonctions et reste, à ce qu'on dit, gr. maîtresse. Le comte de Hollst de Tunder vient de m'écrire; il me dit expressément qu'il compte être la mi avril chés lui; je peux me tromper à son sujet et à celui de la comtesse, mais je crois être persuadé qu'ils n'ambitionnent pas des postes très glissants et critiques dans les circonstances présentes; ils ont tous les deux trop d'esprit pour se faire le tort de quitter une place aussi bonne que le baillage de Tundern pour remplir des charges de cour, et ils en connoissent fort bien l'immense différence. Il me dit que tous les baillifs vacillent, qu'on pense à s'en défaire, mais il espère encore qu'on reviendra de cette idée. Je crois qu'on les laissera tranquilles dès que la chambre des finances remporte la victoire dans son opposition aux chambres détachées et provinciales, car ce seroit le seul cas possible de s'en passer. . . .

Il y a eu de la confusion très naturelle à ces occasions, au repas du boeuf. Sames s'excuse sur ce qu'il y avoit trop peu de soldats, et qu'on n'en avoit voulu que 600 hommes. Le soir à la comédie le c. Rantzau lui en fit des reproches; alors Sames tira un paquet de paperasses de sa poche et le pria de les lire, que c'étoient les ordres qu'ils auroient donnés, si l'on lui en avoit seul laissé la direction. Comment Mr., dit R., tant d'écriture pour un jour seulement, le roi de Prusse conquiert un royaume et n'a pas besoin de la moitié. On voit que le roi de Pr. et ses conquêtes sont citées à tout bout de champ; au reste Sames est d'une bavarderie avec ses écritures et ses ordres comme je n'en connois point; c'est par ses intrigues uniquement que le gouverneur a été déplacé, mais on doute qu'il jouisse longtems du fruit qu'il en a

retiré. Pour Köller, il a été pour la seconde fois bien la dupe du c. de Rantzau, de la même manière. . . .

1023.

21. Marts 1771.

. . . Un ordre du cabinet est venu aujourd'hui à la Land Commission touchant quelque petite chose relativement à un terrain dans l'isle de Förn, dont le roi veut être instruit; cette lettre étoit signée de Ch. avec un long trait et non pas le nom entier de S. M. (c'est à la mode de Prusse) et contresignée par Struensée, ce qui me paroît très étonnant et me feroit presque craindre quelque disgrâce pour Schumacher. Je ne puis comprendre sous quel titre il signe des ordres, car ceci n'est pas même une affaire de requête. Seroit-ce puisque Schumacher se trouve dans la commission rurale qu'il n'a pu contresigner une affaire qui en dépend? Struensée avance à pas lent, mais sûrs, et gagne journellement du terrain, vers les affaires de l'état. . . .

1024.

1. April 1771.

. . . Les trois dernières postes nous ont apportés une foule de nouvelles et ainsi naturellement de nouveaux malheurs. J'apprens que Mr. le gr. maréchal c. de Moltke s'est entièrement retiré; je ne suis nullement informé des circonstances et des raisons de sa dimission, mais je suppose qu'il n'aura pas voulu continuer sa charge avec aussi peu de fonctions et tant de désagrémens. Je suis vivement touché de ses chagrins, et je souhaite de bon coeur qu'il en voye bientôt la fin et qu'ils soyent réparés en peu, prenant tout l'intérêt imaginable à sa situation.

Schumacher a donc quitté la personne du roi; quoique ce soit arrivé avec le plus grand honneur, et que j'espère même que ce changement aura été avantageux à sa fortune, je suis au désespoir qu'on l'a éloigné.¹⁾ Dieu veuille que nous n'en ressentions pas les effets que j'en redoute. Tout le pouvoir souverain sans aucune exception se trouve donc réuni dans Struensée. Le voilà premier ministre, au pied de la lettre. Grandes et petites affaires qui doivent être mises sous les yeux du roi passent par ses mains, et c'est lui qui écrit la résolution. Jamais, en Dannemarc au moins, un mortel n'a eu un pouvoir aussi étendu à beaucoup près. Le c. de Hollst de Tundern vient de m'écrire et me mande dans sa der-

nière lettre qu'il vient de recevoir la présidence de la ville de Copp. en conservant son baillage, et la direction de Walloe, dont le roi vient de faire un présent à la reine. Il ne me dit rien de ce qu'on fait de l'abbaye. Il se trouvera dans une jolie situation pour les premiers momens; reste à savoir si il pourra s'y soutenir. Il m'assure en même tems qu'il n'avoit pas fait la moindre démarche pour se la procurer; c'est ce que je ne veux pas rechercher. — Mr. de Bielcke est nommé maréchal de la cour; ce qui me fait plaisir dans ce choix, c'est que le pr. Frédéric est quitte de lui. . . .

Je ne puis comprendre pourquoi le changement des envoyés à la cour de Suède s'est fait dans la circonstance présente de l'importante diette qui va s'assembler.²⁾ Comme envoyé, Gregers Juel étoit, je crois, très propre à soutenir les affaires, comme il en est au fait depuis longtems. Le choix de Rabe pour le remplacer m'a paru très singulier, et j'ignore parfaitement pourquoi il a reçu son congé immédiatement après sa nomination; probablement il n'aura point voulu l'accepter. . . .

Les changemens faits dans les chancelleries danoises et allemandes doivent avoir des avantages.³⁾ Je n'en suis pas assés au fait pour en pouvoir juger, mais je suis vivement touché pour plusieurs dignes membres de la seconde, qui se trouvent réduits à de très médiocres pensions. Je n'ai presque jamais vu ceux de la chancell. danoise, Mr. Luxdorff excepté, que je suis bien aise de voir honorablement conservé. Oserois-je demander à Votre Excellence ce que Mr. Carstens est et a à faire comme procureur général; je serois charmé s'il se trouve par là à la tête de la chancellerie allemande et de ses différens départemens. . . .

1025.

7. April 1771.

. . . Pour ce qui regarde les dons du feu roi au comte de Moltke le père, je crois et j'ose me flatter que Votre Excellence connoît déjà tous mes sentimens à cet égard; mais je puis lui assurer en même tems que bien des gens qui, si ils ne le sont pas, devoient au moins être au fait des affaires, lui suppose des richesses immenses. Elle se souviendra de tous les mauvais propos qui furent tenus à ce sujet au commencement de ce règne; qu'ils étoient même inspirés au roi dès le premier jour qu'il monta sur le thrône, ce qui porta le c. Moltke à demander une commission pour la caisse particulière. C'est de ces tems qu'il faut rechercher les mauvaises

impressions que le roi prit contre lui, et dont il ne se déffaira jamais, mais les a étouffées jusqu'à ce que le destin a suscité autour de sa personne le c. de Rantzau, le plus ardent persécuteur du c. M. qui dans le malheureux tems où il reparut à Copp. et m'approcha du plus près qu'il put, me souffla tous les beaux projets à peu près qu'il exécute avec tant de hardiesse aujourd'huy, et se déclara mon ennemi (quoique seulement derrière mon dos, redoublant à ma face de politesses et de flatteries et de mots plaisants, malgré ma froideur très marquée, dès que je fus un peu instruit de la noirceur de son caractère) aussitôt que je ne voulus pas m'y prêter et les faire réussir.¹⁾ Peut-être n'aura-t-il pas le tems de leur faire voir à tous le jour; peut-être y est-il un peu retenu par le gnrl. Gähler qui temporise le plus qu'il peut, et ne voudra sûrement pas la destruction de cette famille dont il a reçu tant de bienfaits; mais si on lui lâche la bride, il saura attaquer, ne fût-ce que par les bruits du peuple ou plutôt de la populace que peut-être lui-même y aura fait répandre (façon que j'ai vu mettre contre moi-même en pratique) ceux dont il voudra la ruine, et il saura faire accroire au roi qu'il pourra payer avec les 16 ou 20 millions d'un bien mal acquis toutes les dettes de l'état, c'étoient au moins les discours d'alors du c. de R. que je lui ai souvent entendu répéter.

La dernière poste ne nous a rien apporté de nouveau, au moins ne me marque-t-on rien, sinon que la chambre des finances avoit aussi subi un changement; on verra à présent en peu les nouveaux arrangements qu'elle fera. Je m'attens que ce seront à peu près les mêmes qui sont introduits en Prusse, mais je doute qu'ils sont, au moins pour la plupart, applicables à ces pays. Je souhaite qu'on veuille bien peser les circonstances avant de renverser des choses qui subsistent depuis des siècles, et où on rencontrera des difficultés presque insurmontables à chaque pas. . . .

Je ne me permets pas de faire la moindre réflexion sur la communion que LL. MM. ont prises dans ces tems, ni sur le changement de confesseur.²⁾ L'évêque auroit-il fait quelque représentation qui lui auroit fait perdre cette distinction?

La santé du roi ne doit pas être des meilleures. Il doit paroître fort chagrin et dépérir à vue d'oeil. Quel avenir cela ne nous prépare-t-il point! . . .

Mr. de Saldern va se trouver dans son élément ministériel en Pologne.³⁾ Si quelqu'un peut remettre les affaires de ce pays, c'est

uniquement lui. Le c. de Rantzau doit être seul cause de ce que Mr. de Juel ne retourne point en Suède, ce qui désobligerà, je crains fort, la cour de Russie, qu'il semble vouloir forcer à nous vouloir du mal, cherchant toutes les occasions pour lasser enfin sa patience. Quel traître? . . .

1026.

11. April 1771.

Outre le déplacement de l'ancien magistrat de Copenhague et la formation d'un nouveau, la dernière poste de la capitale ne nous a rien appris de bien intéressant; mais le bonheur d'un de mes amis, et auquel je sais que Votre Excellence a la bonté de s'intéresser aussi, m'a fait un vrai plaisir. C'est le chambellan Fircks qui me mande qu'il va se marier avec une frl. Pentz, soeur de la femme de Schoell, aux noces duquel il assista.¹⁾ Il passa quelques jours à Fjellebroe, terre où elles se fixent; la neige l'empêcha de partir; il devient amoureux, et le voilà promis. Il se regarde dans ce moment pour un homme très heureux, et comme c'est là ce qui fait le vrai bonheur, je m'en réjouis sincèrement, souhaitant ardamment que le sien soit de durée. Il est malheureusement si rare d'entendre, dans ces tems, un seul être qui se trouve fortuné, que cela relève réellement l'âme, uniquement accoutumée présentement à des détresses continuelles, quand on sçait que quelqu'un auquel on s'intéresse seroit placé dans une situation agréable.

Ma mère me parle beaucoup dans sa dernière du roi de Suède, et comme elle me charge expressément de lui marquer le sentiment de Votre Excellence, je prens la liberté de lui transcrire tout l'article concernant ce monarque.²⁾

«Pray my soul, if you find an opportunity, doe ask ct. Bernstorff whether he approves the young king of Swedens visit to Choiseuil, and his having staid so long at Paris after his fathers death. I am no politician, but it appears very odd and unnatural to me; as to the visit to Choiseuil I comprehend it, as it is the idea of being admired by a person that has a great reputation in the world, but is this not a proof that the young man's sense is whipt cream and not solid. Pray, let me know if you have heard who are the regents at present of that kingdom. The senate can do nothing without a king, so that I wish out of curiosity, who represents him, whether mother, wife or brother, and if any one can account for the young kings being so indifferent to his new

charge and indeed to his whole family. I am curious to know how it will go with the poor wife, for tho I dont take her for a perfection, her lot appears to me an unhappy one. The mother a terrible woman and le soit disant husband not over partial to the poor girl. Whenever I think of these people, the revolutions of Portugal strike me. The youngest brother dom Pedro not only depositating his eldest brother Alphonse from the crown, but marrying his wife. Pr. Charles commends her, and likes her, he has not the brillant of his brother, but seams a better character. The youngest of the three has certainly the best figure, and I believe the most wit and parts, but the second will probably be the favourite in that country.»

Ma mère est fort prévenue contre le roi de Suède, à ce qu'il parroit, et ses sentimens à son sujet sont extrêmement différens des miens. Il a une éloquence peutêtre un peu trop brillante et fleurie qui, je le sçais, déplaît de tout tems à ma mère, qui par là même qu'elle l'aura trouvé aimable et même séduisant, aura été en garde contre elle-même et lui aura trouvé des torts et des défauts que ni moi ni personne, que je sache, ont pu ni voulu lui trouver, et qu'elle lui aura peutêtre cherché et ensuite jugé avec trop de rigueur. Comme elle sçait à qu'el point je n'ai pu m'empêcher d'applaudir à ce prince, autant que j'ai pu apprendre à le connoître dans le peu de tems que j'ai eu l'honneur de le voir, je n'ai rien répondu aujourd'huy à cet article, sinon que je savois que Votre Excellence avoit été surprise de la prolongation de son séjour en France.

Vous voyés, mon très cher ami, à qu'el point ma confiance en vous et en vos bontés se monte. Je vous dis tout ce que je sais et pense, et je me fie en votre précieuse amitié que vous ne me le prenés pas mal, et même que vous m'en savés quelque gré. . . .

1027.

[Gottorp,] 22. April 1771.

. . . Ce n'est que depuis ce matin que j'ai pu avoir une seconde conversation détaillée avec W[arnstedt], je m'empresse à lui [c: vous] communiquer toutes les conclusions que j'ai pu tirer de ses narrations; elles paroissent au moins très innocentes et sincères; elles seroient plus utiles s'il avoit mis quelquefois plus de réflexion à ce qu'il a vu et entendu dans le cercle très étroit avec lequel il s'est trouvé si intimement lié, et surtout s'il n'avoit pas été si fort ébloui par la haute idée qu'il avoit de Struensée, qui étoit unique-

ment fondé sur son propre manque de connoissances acquises, car pour de naturelles, j'entens par là le bon sens et le jugement, il me paroît qu'il n'en manque nullement, ni même d'un certain esprit assés agréable dans une conversation entre quatre yeux. Je répondrai le plus clairement et succinctement que je pourrai, les différents points dont vous désirés, mon très cher ami, d'être instruit: 1) 1. La raison de la disgrâce de Wahrstedt. Elle ne provient uniquement que du roi lui-même qui, étant toujours, au moins pour le caractère, comme de mon tems, ne peut s'empêcher de klatschen (mot qui sera connu, si je ne me trompe, à Votre Excellence, le roi s'en servant très souvent, et qui revient au terme de rapporter de l'un à l'autre, en y ajoutant quelques petits agrémens pour fomenter les brouilleries). Comme S. M. juge à propos de klatschen le plus de ceux mêmes qu'elle honore le plus de sa faveur intime, elle a jetté probablement sur le compte du pauvre W., qui en étoit très innocent, des propos qui doivent avoir déplu à la reine qui, n'étant pas tollérante, a forcé Struensée (qui doit n'avoir été nullement du même avis) de faire écarter W. Pour de raison véritable, je suis persuadé qu'il n'y en a point eu, mais il est sûr qu'il a déplu à la reine. Struensée l'a fait renvoyer, si c'est de bon gré ou malgré lui, je ne veux pas le rechercher, mais au moins il a fait le semblant qu'il n'a exécuté que ce qu'il ne pouvoit plus empêcher. Au reste W. se trouve très bien dans sa disgrâce et m'a juré avoir été bien malheureux dans sa situation précédente à laquelle il préfère de beaucoup la présente. Il n'a pas besoin de jurer pour que je l'en croye; lorsqu'on a soi-même enduré ce martyre, on croit les gens sur leur parole quand ils disent qu'il sont bien aises de n'être plus excédés, tourmentés et ennuyés continuellement à mort.

2. Pour ce qui regarde la reine, je ne puis assés m'étonner du changement total qui s'est fait dans sa personne de ce qu'elle étoit jadis. Elle doit être d'une vivacité et colère prodigieuse. Son opiniâtreté est sans bornes dès qu'elle veut quelquechose, et rien ne l'en fera démordre. Elle a un ascendant prodigieux sur l'esprit du roi, mais elle ne doit justement pas se mêler des affaires. W. croit que ceci pourra durer, si quelque chose peut être durable avec le roi; mais il est très facile que la moindre circonstance peut tout renverser, malgré que la partie est si bien et solidement lié. Pour tous les autres sous favoris comme Brandt p. expl., ni lui ni aucun ne se soutiendra, et ils seront tous renversés au premier mot.

3. Pour la grosseur de la reine, je n'ai pas bien pu tourner sur cette matière très délicate la conversation aujourd'hui; je dois donc me référer à ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer dans une précédente à ce sujet; je dois seulement y ajouter que la raison qu'il alléguoit alors pour la cacher étoit pour s'épargner les complimens, des incommodités et gênes que je ne connois pas, et les prières dans l'église. Il avoua pourtant ensuite que le roi n'en savoit pas le mot aussi longtems qu'il étoit encore chez lui.

4. Ni le c. Rantzau ni Gähler ni personne ne peuvent obtenir quelque degré de crédit ni chez le roi, ni chez la reine, n'ayant point les entrées libres, et la reine ne leur parlant et ne les voyant que très rarement et seulement en public, et le roi quand ils apportent le portefeuille militaire quelques instans. La part que ces messieurs peuvent donc avoir au gouvernement de l'état n'est donc, outre le militaire qu'ils dirigent, qu'entièrement subordonnée à Struensee, qui leur demande leur avis et fait ce qu'il juge à propos ensuite. Brandt, lorsqu'il veut quelque chose, s'adresse à Struensee et obtient par son canal ce qu'il veut. En un mot, Struensee est lui seul tout; favori, et cela de toutes manières; prm. ministre, projecteur, exécuter, enfin tout et en tout, c'est ce qui répond aussi au

5. art. où Votre Excellence parle du roi et de sa façon de penser à l'égard de ce changement total de la régie de l'état. Par la nouvelle façon introduite des portefeuilles, on a persuadé au roi que lui seul fait tout; mais il travaille ou plutôt signe ces papiers, Struensee présent, et qui les lui lit, les présente sous différentes faces, et lui laisse ensuite choisir quelle résolution il veut donner; par là Struensee est le maître de tout, ne risque rien, comme il ne peut répondre de rien, et ne paroît pas aux yeux du roi être ministre. Mais W. est persuadé que si on faisait appercevoir au roi qu'il est effectivement ministre et avec un pouvoir illimité, on lui casseroit d'abord le col par là. Au reste, le roi s'est appliqué quelques jours avec assiduité, et s'est réjoui que cela tuoit le tems, mais au bout d'un très court espace tout cela étoit fini, et toute l'ardeur passée. La mémoire même lui doit être passée de ce qu'il a fait dans les affaires, tellement qu'après deux heures, il n'en sçait plus le mot, ou au moins s'en tait entièrement; il est possible que ce soit réserve, mais je ne le crois pas. L'avarice est malheureusement la seule passion dominante qui décide de tout, étant le but pour ainsi dire de tout le nouveau système, et sur quoi il se fonde; mais un moment de prodigalité qui survient ensuite fait

dépenser dans un jour ce qu'on a épargné dans une année, ou plutôt ce qu'on a cru épargner. Il croit que tout va à merveilles depuis qu'il régit ainsi l'état. Il s'applaudit de tous ces grands succès; néanmoins son corps et son âme sont affoiblies et minées par le chagrin et l'ennui. Un ver intérieur le ronge, et ce pauvre prince, qui pourroit être l'homme le plus heureux de l'univers par sa situation, est le plus malheureux de son royaume, et il se sent tel, vivant presque dans une solitude parfaite, et malgré cela dans les plus fortes allarmes et une défiance continuelle des seules personnes qui sont autour de lui, réduit au nombre de trois à présent, et parmi lesquels, aussi peu que parmi le reste de l'univers, il ne se croit plus un seul ami.

La négociation de Russie est presque oubliée parfaitement du roi, ce qui est presque incompréhensible. Struensée ne doit pas s'en mêler du tout. Oosten fait son possible pour en prouver l'absolue nécessité, Rantzau le contrarie et remue ciel et terre pour la faire manquer. Dieu veuille nous préserver de ce malheur. On me dit que son crédit doit baisser journellement. W. croit qu'il ne se peut soutenir encore longtemps et qu'au premier jour il se fera renvoyer. Néanmoins il a encore de ces malheureux moments où il est tout puissant. C'est lui uniquement qui, pour avancer Bielcke, a procuré le congé à Mr. le gr. marchl. Ce seul trait suffiroit pour me le faire détester. La Providence qui est toute gracieuse envers ceux qui se confient uniquement en elle, prévendra notre ruine totale; elle saura encore tout tourner au bien. . . .

1028.

[Gottorp,] 25. April 1771.

. . . Je ne sais la disgrâce de Köppern que par ce qu'il a plu à Votre Excellence de m'en dire.¹⁾ J'en suis réellement fâché; je n'ai appris que peu à le connaître à la vérité, et seulement l'été passé, mais il m'a paru très joli et bon garçon. Il y a dans la gazette de Hambourg qu'il reçoit 400 r. de pension; c'est bien peu, mais c'est la question encore s'il les a effectivement.

Plusieurs lettres de Copp. parlent très positivement que le cadet Holck a perdu ses 2000 r.;²⁾ ce seroit cruel, et j'en serai touché au vif, et pour lui et pour le coeur du roi, de pouvoir consentir à faire presque mourir de misère un homme qu'il a tant aimé, qui, s'il a péché, n'a manqué que par jeunesse ou ignorance, et qui sûrement n'a pas mérité d'être réduit au malheur où on le

plongeroit en lui rayant tout ce qui lui reste à vivre si je ne me trompe. Au reste je ne puis encore me représenter la vérité de cette nouvelle. Personne ne m'en dit rien, et Wahnstett, à qui je l'ai demandé avanthier, avoit des lettres, mais n'en avoit rien entendu aussi peu que moi. Il m'a assuré que jamais cette idée n'étoit venu de son tems en tête à qui que ce soit, et qu'il étoit sûr que c'est un bruit entièrement faux. Je le souhaite ardemment. Il seroit bien heureux si on avoit effectivement découvert une mine d'or à S. Croix, mais cela ne changeroit, je le crains beaucoup, rien du tout au système d'épargne qu'on s'est proposé aux dépens d'autrui. On diroit que c'est devenu un amusement d'ôter le pain aux gens; il faut espérer que cela changera enfin, et qu'on reprendra des sentimens plus humains et moins douloureux à un chaque [c: chacun] qui prend part aux chagrins et malheurs de son prochain. . . .

1029.

[Gottorp,] 2. Maj 1771.

Udtrykker sin Deltagelse i B.s Svoger C. F. Moltkes Død. J'ai toujours eu les plus grands sujets de me louer de son amitié et de ses politesses à mon égard; aussi le regretté-je véritablement. Je fais des voeux pour la consolation de madame son épouse, et je prens une part bien sensible à son sort et à ses chagrins.

Glæder sig til et Besøg, som B. har stillet i Udsigt. Daignés seulement, en prolonger la durée le plus que vous pourrés, et changés dans le séjour que vous voulés faire avec nous, le titre d'heures en jours au moins. Au reste, rien au monde ne me pourra causer une plus vive joye que de vous revoir, et cela fera une véritable interruption aux chagrins continuels qu'on ressent dans ces tems de détresse. Udtaler sin Sorg over den Behandling, man lader Asseburg blive til Del.')

3. Maj.

Votre Excellence sçait qu'on a remis au collègue des conférences la liste des gages et pensions, ou règlements de la chambre; ce collègue fera ensuite à ce sujet ses propositions au roi. Il est heureux que cette manoeuvre se fasse à présent, où le crédit du c. de Rantzau est si bas, puisqu'il y aura par là bien des malheureux de moins. Voici ce que W[egener] m'écrit à ce sujet: «Der Gen. Gähler soll sich über ein u. andern Passus dem Gr. R. sehr nachdrücklich entgegen gesetzt u. ein P. M. beygelegt haben, dass der König ohne Verantwortung den Pensionisten nichts abnehmen könne, in-

dem dadurch viele Leute zur Desperation gebracht u. das Land mit Bettlern angefüllet würde.» . . .

Je suis chargé de la part de ma mère du compl. suivant pour Votre Excellence que je crois faire mieux de transcrire ici mot à mot «You cannot imagine how much I am oblig'd to ct. Bernstorff, that he has answerd to my impertinent question concerning the king of S., and that he has been so good as to assure you, he has not taken ill my being so troublesome. As to his being so obliging as to say, he was glad I had remembred him, I take that for a compliment, as he must be persuaded that a man of his character who one has had the pleasure to make any acquaintance with, without mentioning the many and great obligations I have to him, on account of what is infinitely dearer to me than any thing in this world, must know one can never forget him, but must ever remember him with pleasure and the greatest gratitude, and you will oblige, dear Charles, when you will have an opportunity, to assure him, I am allways glad to here of him, taking ever a very sincere share in every thing that befalls him. I am charm'd to find I have the good fortune to be of his opinion in what regards the k. of Sweden, and I believe we both equally agree with him in what regards the sollicitations of a young king at another court, those are bassesses that we neither of us can approve. Happy — — — when he travel'd, to have such a man as ct. Bernstorff with him. The king of Sweden has Mr. Scheffer with him, which appears to me to be a man the reverse of the former, etc.». Ce dernier n'est pas du tout en faveur chez elle.

Le c. de Hollstein de Tunder m'a écrit; il me parle des nouveaux arrangements qu'on fera à Copp. et qui paroissent très bons, au moins sur le papier. Il me dit la même chose de Walloe. Il termine sa lettre en me disant que toute sa récompense seroit si il voioit que ses peines réussiroient, car qu'au reste il seroit dans ses nouveaux emplois sans appointements ni gages, et qu'il se voioit obligé de se mettre au possible à l'étroit. — C'est une nouvelle façon de servir gratis, et j'avoue que je plaindrai le c. de H. de se trouver avec si peu d'agrémens et si peu d'utilité, réputé être un pilier d'un des partis sans en avoir le moindre avantage que beaucoup de peines et de soucis et des ennemis sans nombre, au lieu qu'il auroit pu continuer de vivre content et tranquille et à son aise dans son beau baillage. . . .

Nogle Ord i Brevet er ødelagt.

1030.

6. Maj 1771.

... Il n'y a presque plus de poste qui ne m'apporte quelque nouvelle affligeante; la dernière du nord m'a appris la mort très subite du pauvre ltn. col. Schoell; elle me fait bien de la peine et m'a beaucoup frappé.¹⁾ Il se croioit par son mariage au comble du bonheur; il alla avec sa jeune femme faire une visite à un de ses parens, le major Béenefeldt à Friderice; une pleurésie et une fièvre ardente le mirent au tombeau dans trois jours; il est mort presque dans les bras du col. comte de Schulenburg qui me l'a écrit. Sa perte m'a beaucoup touché.

Votre Excellence en aura sûrement quelque compassion, le pauvre défunt ayant toujours été un de ses fidèles serviteurs qu'elle a aussi comblé de bienfaits. . . .

Enfin Morin s'est précipité, ou l'a été par ses ennemis, dans l'abîme.²⁾ Il vient de recevoir son congé avec une pension extrêmement modique de 200 écus, que même le roi ne s'est déterminé à lui accorder qu'aux sollicitations réitérés du c. d'Oosten. Il vient de m'écrire à ce sujet une lettre d'ailleurs très obligeante; je me réserve d'en parler à Votre Excellence plus au long de bouche. Je suis très sensible au malheur de Morin qui, je crains, se trouvera par sa disgrâce presque réduit à la misère.

Au reste le c. d'Oosten se charge de présenter une requête de sa part pour une augmentation de pension, pourvu qu'il n'y mette point d'aigreur et de ses vivacités accoutumées; il me prie de le lui écrire, sachant que j'ai toujours pris intérêt à son sort et de l'exhorter à la patience et à la douceur. Je l'ai fait le plus que j'ai pu, mais je ne saurois garantir le succès de mes conseils qu'il n'a jusqu'à présent que très peu suivi.

Le c. de Rantzau vient de faire un tour de son esprit et de sa grandeur d'âme ordinaires mais dont il pourroit bien être la dupe; c'est qu'il a remis un P. M. à la conférence par lequel il met aux pieds du roi ses gages de comand. de 1400 r. et sa pension de 1000 r. et ne se réserve que les revenus du régint., donnant pour raison qu'il croyoit que c'étoit mal d'avoir plus d'une gage, ou d'en tirer pour un emploi qu'on ne remplissoit point.³⁾ Ce mémoire fut donné le matin, et l'après dîner cette démarche lui aura probablement causé des regrets, car il le redemanda; mais Mrss. de la conférence jugèrent à propos de le lui refuser. Son crédit n'est pas réhaussé depuis ma dernière, et malgré toutes ses manoeuvres

il n'échappera point à la disgrâce qu'on lui présage; la durée de son règne se distinguera par le nombre des malheureux et la cruauté qu'on y mettra. Il a gagné son procès contre son cousin le c. R. Rastorff, qui a appelé du tribunal provincial à Wetzlar; ce procès ne roule que sur la liberté que le comte d'Aschberg prétend avoir de vendre cette terre à un chacun, et non pas pour une somme fixée à sa famille.⁴⁾

1031.

[Gottorp,] 27. Juni 1771.

... Mr. le cons. pr. de Gähler est ici depuis hier matin et passera quelques jours avec nous à ma grande satisfaction; j'ai celle de m'entretenir bien souvent avec lui de Votre Excellence, et je le trouve dans les sentimens de l'attachement le plus parfait à elle, ce qui répand toujours un beaume dans mon âme, lorsque je vois des personnes de son mérite qui aident à me faire trouver les expressions que mon cœur sent, mais qu'il ne peut énoncer comme il le désire.

Nos dernières nouvelles de Copp. ont été assés interessantes, et celles de la poste d'aujourd'huy le sont probablement encore bien plus. La reine doit être délivrée à présent, au moins attendoit-on son terme à tous instants au départ de la poste. Votre Excellence sera sûrement déjà informé de la chute de Struensée, mais voici ce qu'on m'en marque. Il sortit à cheval avec une société, pour voir entrer au camp les 2 escadrons de cavall. légère. Son cheval prend le mors aux dents, coure vers un précipice où il se jette et casse le col; le chevalier se jette en bas, et tombe si rudement que les spectateurs crurent que tout étoit fracassé; on vit en l'examinant de près que le bras et le poignet principalement étoit froissé et foulé, mais sans autre inconvénient que celui d'être obligé de porter pendant quelques mois le bras en écharpe et de ne pouvoir pas de longtems signer son nom. Tout le monde fut attentif, et chacun qui s'attendoit à quelque révolution, puisqu'on croyoit déjà qu'il seroit obligé de garder la chambre, faisoit déjà son plan, mais comme il ressortit le lendemain, tout retourna dans son train ordinaire. Le c. Rantzau étoit présent à cette histoire et prit, sans en être prié, la liberté de rester cette nuit à Hirschholm, ce qu'on n'aura pris en trop bonne part. Il a eu une explication très vive (me dit-on positivement) avec Str. et s'est plaint prodigieusement de la façon dont on traitoit un homme comme lui. La bonne har-

monie doit être entièrement cessée entre eux, et on attend à tous moments sa catastrophe. Quoique ceci est plus positif qu'on n'en a parlé encore, cependant je ne crois sur tous ces sujets plus rien du tout que des faits certains et passés. Les matelots charpentiers ont faits une sorte de révolte pour avoir dû travailler le dimanche au Holm sans recevoir une douceur accoutumée.¹⁾ On est encore parvenu à les tranquiliser, mais on s'attend à quelque chose de plus de la part de tous les matelots pour le 24, jour de la Sct. Jean, où ils avoient la coutume de se divertir à la Kille dans le parc; comme ce n'est plus fête, ils devront travailler, et qui sçait ce qu'il feront; ils sont séditeux au possible et tiennent des discours aussi bien tournés comme s'ils avoyent servis 20 ans dans le corps des jannissaires. Néanmoins on a envoyé à l'amirauté un ordre du cabinet par un aide de camp de suspendre incessamment le commandeur Reiersen, chef du Holm, et les trois Equipage-Meister. . . .

1032.

[Gottorp,] 4. Juli 1771.

Grev Dehn er død.¹⁾ . . . Il paroît que le bon défunt s'est depuis longtemps préparé à quitter ce monde, ayant laissé toutes ses affaires dans le meilleur ordre pour ses héritiers. La nièce reçoit selon son testament 1200 écus, qu'elle conserve même si elle veut se remarier; chacun de ses 3 filles reçoit 400 écus, ou plutôt il y a 1200 écus légués pour les 3 qu'elles [gardent?] entre elles et qui restent aux survivantes, ou bien quand l'aînée sera en possession de la terre de Ludvigsburg; le neveu à Brunsvic conserve la terre jusqu'à sa mort, mais sans pouvoir la charger de dettes.

Mr. le grand chambellan fait deux beaux héritages dans ce moment. Son palais à Copp. lui retombe, et la belle terre de Osterade.²⁾ J'avoue que si mes vœux avoient pu décider de cette dernière (et je me flattois, apprenant qu'il y avoit un testament de fait, de leur accomplissement), je l'aurois destiné pour une autre personne, laquelle, si elle y avoit demeure, m'auroit par son voisinage de Schlesvic et de Louisenlundt, rendu le plus heureux des hommes.

La dernière poste de Copp. ne nous a presque apporté aucune nouvelle. Le comte de Rantzau est retourné à Hirschholm, mais on ajoute qu'il en est reparti extrêmement missvergnügt. Il prétend qu'on ne le traite point en ministre d'état, mais en subalterne. On me dit qu'on ne le laisse probablement aller et parler que par-

cequ'on ne le craint plus du tout. Tant qu'il y est néanmoins, je le regarde comme l'être le plus dangereux. La banqueroute de Mr. de Rosenkrantz passe les 400,000 écus. Le roi y doit faire une perte considérable.³⁾ J'avois toujours cru qu'une tante ou belle mère très âgée lui laisseroit un bien assés important pour faire face à tous ses créanciers. On me dit qu'on ne sçait où il est, et qu'il est totalement disparu. . . .

1033.

Gottorp, 5. September 1771.

. . . Le c. de Hollst a eu, après une lettre assés forte qu'il a écrite au favori par rapport au désagrément de sa position de la chambre, une audience du roi, dont il a été très mécontent. Brandt qui le protège, a pris fait et cause contre Struensée; on croit que les choses ne pourront en rester là et que la discorde va éclatter bientôt formellement, non seulement en brouilleries, mais en rupture même, ce qui donnera des grands changements, nécessairement. . . .

1034.

[Gottorp.] 8. September 1771.

J'ai reçu hier, un moment après le départ de Reverdil, la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser.¹⁾ J'ai revu ce digne homme avec plaisir, et je suis persuadé qu'elle en aura ressenti aussi bien que moi lorsqu'il lui aura fait sa cour à Wotersen. Il me paroît qu'il n'a suivi principalement que les impulsions de son coeur en retournant en Danemarc; je suis charmé de l'y savoir; mais son rôle y sera assés difficile et pénible; cependant sa candeur, sa prudence le guideront, et il pourra être facilement un instrument pour le bien. J'ai eu la satisfaction de revoir le jour précédent le général Huth ici, et dans les sentimens où je le désirois.²⁾ Il est assés bien instruit de la situation des affaires, et je crois que, pourvu qu'il puisse faire fermer les oreilles à de certains personnages très dangereux dont je vais avoir l'honneur de parler à Votre Excellence, tout pourra aller bien, et il mènera son département, dans lequel il réussira toujours, sans agiter celui des autres, où il fut entraîné jadis par des amis auquel il ne pouvoit résister et dont il ne savoit se défier.

La dernière poste ne m'a apporté aucune nouvelle, hormis une nouvelle scène qui peut me causer bien des désagréments.³⁾ Comme

j'y suis préparé de longtems et que j'ai de tout tems remis mon sort et tout entre les mains de la Providence, je suis très tranquille et nullement agité, quoiqu'elle soit assés de nature à inquiéter. Le col. Sames arrive il y a quelques jours à Hirschholm, prend un air mistérieux, veut être incognito, et que personne ne sache qu'il s'y trouve, s'adresse à une personne qui a quelque part à la confiance du favori, et lui décèle une cabale formée par le c. Rantzau, le c. Hollst et Köller pour jeter Struensée et le gnrl. Gähler et pour me mettre en leurs places. Cette personne, qui est prévenu par un de mes amis sur ma façon de penser, lâche de dissuader Sames de la possibilité d'un complot pareil et principalement de ce que j'y tremperois, mais cellui-ci réfute les raisons en lui assurant qu'il en est très positivement au fait. Néanmoins l'autre refuse net de porter sa dénonciation à Str., sur quoi Sames retourne très mécontent à Copp. et dans l'intention de revenir la porter de bouche à Str. Voilà où l'affaire en étoit; la poste de demain nous en éclaircira et nous apprendra probablement comment il l'a pris, et si elle lui cause quelque inquiétude. Cependant, s'il veut réfléchir, il pourra facilement se persuader que le c. R. ne risquera pas le tout pour le tout uniquement en faveur de moi, et pour mettre à la tête du militaire et du civil la personne du monde qu'il a le plus desservi chez Str. même, et à laquelle il a fait par pure haine tout le tort dont il a été capable; outre cela il faut me croire fol à lier pour vouloir me liguer avec ce terrible c. Rantzau pour me retrouver dans la carrière que j'ai parcouru une fois avec tant de désagrément, et dont je ne voudrois pas goûter pour l'empire du monde une seconde fois. Mais peutêtre ne fera-t-on pas toutes ces réflexions, les premières impulsions pourront être suivies par quelque éclat d'abord, et j'aurai du désagrément très sensible probablement. Sans m'arrêter au personnage honorable que Sames joue dans cette circonstance, en trahissant ses meilleurs amis, je ne saurois m'empêcher d'admirer la singularité des procédés du c. R. qui, ne pouvant plus me nuire par son inimitié, trouve moyen de me nuire bien plus fortement sous le manteau de l'amitié la plus chaude, dont néanmoins je n'ai rien remarqué encore que ce que Mr. de Sames a bien voulu en apprendre à d'autres, par les intentions sans doute les plus louables. Tout ceci pourroit bien donner une tragédie, et pourvu que Mrs. les acteurs eussent voulu me dispenser d'un rôle, tout muet que celui que je remplis soit, elle auroit pu m'être assés indifférente; mais comme on l'a arrangé,

elle me fera peu d'amusement, et je prend la chose en très mauvaise part. Pour le col. Köller, il n'a, je veux le croire, dans le fond point de mauvaise intention; mais c'est la tête la plus chaude que je connoisse, et c'est lui que je crains le plus pour le gnrl. Huth. Sa haine contre le g. Gähler lui fera entreprendre tout pour le culbutter, et sa présomption et son ambition le persuadent qu'il réussira en toutes ses entreprises. Il ne se sera point défié de son digne ami Sames, lui aura probablement confié un projet, qui avoit été peutêtre approuvé à moitié par son protecteur intime le c. R., réduit à ne savoir plus de quel bois faire flèche. Il est possible que Hollst, très mécontent de son côté, sera cru très disposé à entrer dans cette intrigue, et Köller sur un mot de R. l'y aura cru déjà initié, et voilà Sames, charmé d'être dépositaire d'un secret, qui n'a rien de plus pressé que d'aller le révéler avec toutes les qualités qui peuvent rendre sa trahison importante à ceux contre qui le complot étoit, et utile à son dénonciateur. Au reste j'avoue que tout ce qui pourroit m'être de plus sensible au monde, seroit si mon nom paroissoit avec celui du c. de Rantzau et de Köller.

J'aurois honte si quelqu'un pourroit me soupçonner de vouloir avoir quelquechose de commun, surtout avec le premier. Votre Excellence, qui est à présent instruite de toutes les circonstances qui sont parvenues à ma connoissance, jugera de ma situation de cette affaire, et aucune réflexion ne lui échappera. Reste à savoir si Brandt y a quelque part, surtout comme il y a eu de la brouillerie entre lui et Struensée dernièrement. . . .

1035.

Gottorp, 11. September 1771.

Je viens de recevoir la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 7^e avec bien de la reconnaissance. Elle m'y parle de Reverdil. J'ai observé en lui les mêmes changemens qu'elle a la bonté de me dire avoir trouvé, c. à. d. plus de monde et plus de facilité de parole; au reste je crois oser garantir ses sentimens et ses intentions, mais je ne suis réellement au fait, ni à même de prévoir encore sur quel pied il débuttera et sera ensuite avec Mrs. les favoris, et à qu'elle sauce ils le mettront. Si ces Mrs. sont brouillés entre eux, il sera très fort; sinon, il ne sera, autant que je puis juger, d'aucune importance. Nous en sçaurons probablement des nouvelles en peu. Mais ce que j'ai appris avec sûreté, c'est que Str. et Br. doivent s'être fort étonnés qu'il ne leur a point

écrit son arrivée à Hambourg, et qu'ils l'avoient seulement entendu d'autres; c'est ce qui me fait craindre qu'ils se défieront d'abord de lui et l'écartèront le plus possible.

Touchant Str., je prens la liberté d'observer à Votre Excellence, que je suis presque sûr que s'est son frère et non pas lui qui recherche les avis de Berlin; le cons. de justice tâchera d'appliquer quelques-uns, et même la plupart des principes prussiens à nos finances, et se fournira probablement de matériaux par ses correspondents et anciens amis dans ce pays.¹⁾ Je ne croirois point le favori, devenu ministre, intentionné de donner la moindre idée à qui que ce soit dans l'univers, qu'il veut s'instruire sur les affaires du royaume qu'il gouverne si haut à la main, et difficilement consultera-t-il quelqu'un par écrit. Outre cela, j'avoue que je ne sçau-rois personne à Berlin, Borcke excepté, à même d'avoir la moindre connoissance du Dannemarc. Le voyage de Reverdil à Berlin n'a été, à ce qu'il m'a dit, qu'une course de plaisir, mais je crois que je l'en aurois déconseillé, s'il m'avoit demandé mon avis préalable-ment. Les dernières lettres de Copp. ne me disent aucune nouvelle de quelque importance; on ne me dit pas le mot de la continuation de la démarche du col. Sames.

Les deux comtes doivent avoir été un peu réconciliés par Falckenschiold; reste a savoir si la confiance n'a point diminué entre ces Mrs., et si aucun levain n'est resté dans leur coeur. . . .

1036.

15. September 1771.

. . . Schmieden est revenu de Copp. il y a quelques jours; je l'ai parlé hier.¹⁾ Struensée lui a promis qu'il seroit aidé entre ici et le nouvel an. Il m'a raconté des choses que je savois déjà, mais il m'a fait un détail des minuties dont on ne peut être bien informé exactement par lettres. Le portrait de la cour à Hirschholm est très singulier. L'esprit de mécontentement et de révolte doit être au comble en ville; tout le monde tremble, criaille, se plaint. Les sermons mêmes portent l'empeinte de la sédition. Deux ministres, le Probst He et Münther, ont été condamnés à une amende de 50 écus.²⁾ Le sermon du dernier a aussi mérité, à ce que l'on m'a rapporté, une punition, car après avoir parlé dans son discours du pécheur, comparé selon les paroles de son texte avec un arbre qui, s'il ne porte point ou de mauvais fruits, doit être coupé et brûlé; il a continué la parabole dans sa prière pour le roi. Il a prié que

Dieu le voulusse conserver, améliorer, aroser et cultiver, mais si le pécheur est incorrigible, alors que Dieu veuille aussi le couper et le jeter dans un feu éternel. Ces sortes d'applications ne doivent même plus être rares, mais on dore et enveloppe au moins mieux la pillule. Les satires et les pasquilles paroissent journellement avec plus de violence; on en a ri au commencement; on affecte même de les mépriser; dans l'antichambre de Struensée on les trouve toutes sur sa table où on peut s'amuser, en l'attendant, à les lire. On m'écrit néanmoins par la dernière poste que, le peuple augmentant en mécontentement et en plaintes publiques et peu mesurées, on commençoit à regretter la liberté de la presse accordée à ce point. Les regrets pourroient bien venir trop tard.

Struensée occupe tout l'appartement pardessus la reine, et ainsi le même que feu la reine mère habitoit les printems et automnes. Difficilement auroit-on prévu son successeur dans ses chambres. . . .

1037.

Gottorp, 23. September 1771.

. . . Les dernières lettres de Copp. m'annoncent l'emplacement du gnrl. Huth qui vient d'être nommé chef des corps du génie et de l'artillerie, avec ses anciens gages de 4000 écus; on lui a remis en même tems une seconde lettre du cabinet dans laquelle se trouvoit 1000 r. en billets pour les fraix de son voyage.

On ne sçait pas du tout encore ce qu'on fera de Reverdil; quelqu'un m'a dit qu'on le feroit mentor du pr. royal, mais lui-même se trouve encore dans la plus parfaite ignorance de son sort. Peut-être cette poste nous en instruira-t-elle. Il a eu il y a peu de jours une audience encore du roi; il étoit seul avec lui, mais elle a été extrêmement courte.

Les brouilleries dans l'intérieur augmente journellement. Brandt a eu des débats si considérables avec Struensée le lundi qu'il a rendu de la bile et étoit obligé de rester au lit le lendemain. On a déjà appaisé le feu plusieurs fois, mais on m'assure qu'on ne pourra plus l'éteindre avant que tout soit entièrement consumé. C'est le c. Rantzau qui doit toujours être l'âme de toutes ces cabales, qui les anime et les souffle. Les choses, en un mot, doivent être parvenues au point qu'elles ne peuvent plus durer, et qu'un changement prochain est sûr et certain. On commence à faire beaucoup plus d'attention sur les cabales et intrigues à présent qu'on n'a fait jusqu'ici; même on parle de révoltes et de caballes à la

cour même, et on paroît ne les plus traiter entièrement en bagatelles. La dernière démarche des matelots enrollés, leur promenade en corps à Hirschholm, peut avoir donné lieu à quelques réflexions assés sérieuses, quoique ce n'ait été ni émeute, ni rien de pareil. Le pauvre Rumohr doit en avoir été la victime quoique bien innocente.¹⁾

Lehmann continue à se conduire parfaitement bien; j'avoue que je suis extrêmement aise de ne m'être point trompé sur son compte. Mr. de Thienen est ici depuis huit jours pour la commission pour dettes. Je suis d'autant plus charmé de voir ce digne et aimable homme que j'ai la satisfaction de pouvoir m'entretenir journellement avec lui du meilleur de mes amis, de l'homme que je respecte et que j'aime le plus.²⁾ . . .

Mr. de Ribinder, brigadier russe, et le ltn. col. piémontois Rock, ont soupés hier chez nous; le dernier est resté aujourd'huy, mais l'autre est reparti la nuit.³⁾ Tous les deux ont de l'esprit, et quoiqu'ils n'ont rien dit du tout d'impropre, néanmoins leur discours en public sur Copp. m'ont fait 20 fois rougir et pâlir.

Ribinder m'assure qu'il avoit été fort cajollé de Mr. le c. de Struensée, et qu'on l'avoit honoré au possible, même qu'on lui avoit montré le prince royal qu'il avoit trouvé tout nud en chemise sur l'herbe, par un froid assés vif, avec son compagnon, mangeant d'un pot de gruau ensemble. Je ne suis pas fâché qu'on se donne de la peine pour gagner les Russes, mais si on réussira, c'est une autre question.

1038.

[Gottorp,] 30. September 1771.

Forberedelserne til Festen for Holmens Tømmermænd. . . . Reverdil doit accompagner seul le roi très souvent en voiture, et le voit plus fréquemment dans le particulier qu'au commencement. . . .

1039.

[Gottorp,] 3. Oktober 1771.

Votre Excellence agréera tous mes remercimens de sa dernière chère lettre qui m'est bien parvenue hier. Il est sûr que les satires et imprimées et attachées dans les rues et surtout dans le jardin de Rosenbourg, où on en trouve de toutes façons, vont à un point et à un débordement inexprimable. Les deux dont elle me parle sont des plus fortes, je les connois, les recevant toutes à mesure

qu'elles paroissent; j'en fais une collection pour servir à l'histoire du siècle. La Nye Prøve af Skrive-Fryhed est particulièrement séditeuse, comme elle ne regarde proprement que la personne même du souverain et non pas les serviteurs comme les autres pièces; elle n'est pas mal écrite, autant que j'en puis juger, ne possédant pas à fond la langue. C'est probablement un Norvégien qui en est l'auteur.¹⁾ Comment on fera pour arrêter ce débordement qu'on a autorisé et introduit, voilà ce que je ne sçais point; néanmoins il peut avec le tems avoir des suites dangereuses et même funestes. . . .

Quelqu'un de bien informé m'a dit que la brouillerie entre Str. et Brandt n'avoit été que peu de chose jusqu'à présent, mais qu'elle est parvenue à son comble; probablement le dernier sera culbuté bientôt; on n'est embarrassé que pour le remplacer, mais on n'a personne d'autre que Reverdil dans le moment présent pour mettre autour du roi, et on s'en servira probablement dès qu'on aura un peu plus de confiance en lui; on ne s'arrêtera néanmoins pas pour cela longtems, car l'inimitié est trop forte, et le tems presse. On est intentionné de le faire lecteur derechef et de l'approcher alors entièrement de la personne du roi. C'est la seule ressource qui reste, et on l'employe bon gré mal gré. Il est sûr que le roi est extrêmement mécontent de tout, et c'est ce qui lui fait faire des actions auquel le public, qui ne juge que selon ce qu'il voit, attribue à d'autres causes, dont il n'y a presque rien de vrai. P. e. lorsqu'il s'habille, il peut être assis des heures entières, et plus, tout tranquille, avec les yeux fixes, la bouche ouverte, la tête baissée, comme une personne qui n'a aucun sentiment. Je le connois, et je n'ai pas oublié cette attitude qui pronostiquoit toujours quelque scène violente et quelque révolution qu'on médite alors, et c'est dans ces momens où son génie, naturellement très agissant et vif, mais fort abbatu par mille raisons, dont la principale est corporelle, travaille avec le plus de force, fait de nouveaux plans, prend des résolutions violentes, mais qui n'ont rien de stable, ni de dangereux, même pour ceux contre qui elles sont dressées, jusqu'à ce qu'un troisième auquel il peut ouvrir son coeur et ses pensées, au moins en partie, le détermine; c'est de celui-là que tout dépend. On m'a protesté que de désespoir il avoit déjà quitté tout nud sa chambre, et étoit courru ainsi dans le jardin à Hirschholm. La reine doit devenir journellement plus morne et plus tranquille. Elle parle très peu aussi, et doit être fort abbatue et triste intérieurement. Voilà la situation présente de la cour, où tout doit se trouver dans l'attente

de grands événements, à cause de la fermentation prodigieuse qui y règne, aussi bien qu'en ville. Gähler se retire toujours le plus que possible et se conduit très sagement. On a toujours une estime et une considération assés marquée pour lui, mais on ne le consulte presque plus du tout. Il n'en est pas de même de Rantzau, qui va quelquefois à Hirschholm où on le traite en misérable. Il n'y dit mot et tâche de se soutenir en faisant des bassesses; il revient en ville en faisant le gros dos, et parlant à tort et à travers de tout ce qu'il avoit réglé, conseillé, désapprouvé, etc. Tout le monde le méprise, mais ne le craint plus; pour moi je le regarderai néamoin's comme dangereux tant qu'il vivra et existera. Au reste il ne cesse de jeter où il peut de l'huile au feu, et fomente le plus qu'il peut les divisions intestines.

1040.

[Gottorp,] 26. Januar 1772.

Votre Excellence agréera tous mes remercimens de la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire par le dernier courier et de toute l'amitié qu'elle veut bien m'y témoigner. Je crois qu'elle m'auroit même persuadé de me rendre incessamment à un endroit que je ne puis impossiblement souhaitter encore de revoir, si je n'avois reçu avanthier la lettre ci-jointe de la reine douai[rrière] pr. une estaphette partie le 27^e à midi de Copp., enfermée sous le couvert du c. d'Oosten, mais sans un mot de sa part ajouté, et le tout sous le sceau de la poste.¹⁾ Heureusement que l'invitation avoit été déclinée, mais en comptant les jours jusqu'à l'anniversaire du roi, j'aurai, en obéissant avec quelque promptitude, facilement pu me trouver à Korsoer, avant que l'estaphette m'eût rattrappé en retour de Schlesvic, ce qui auroit fait une aventure très singulière et peu agréable. Je me borne à cette réflexion, et je joins copie de ma réponse à la reine d. qui, je suis persuadé, n'a point voulu me causer un désagrément aussi public et insultant, mais qui n'aura probablement pas prévu ou bien les suites de la première démarche, ou bien la force de la seconde. Pour moi, je suis bien aise d'avoir obtenu mon but de rester tranquille ici, mais on m'auroit fait une grâce en m'épargnant la première invitation. Pour ma femme, elle n'ira sûrement pas après toute cette histoire, surtout à Copp.; si j'étois ambitieux ou politique, rien ne pourroit me donner une telle force à la cour que d'y travailler sous main par elle; j'arriverai plus facilement à tous les buts que si j'y étois

en personne; mais nous n'avons aucune envie de nous séparer; ses devoirs de mère et d'épouse sont les seuls que sa conscience et son coeur lui dictent, et pour d'autres, j'avoue ne les point connoître.

Autant que je puis comprendre, c'est au c. de Rantzau que je dois cette obligation. Je n'aurai jamais un vrai repos tant qu'il existera, et je me prépare à toutes sortes d'algardes avec ce galant homme, qui ne doit pas être mal bouffi d'orgueil après le grand coup qu'il a frappé. Wegener ne m'écrit que deux lignes de mardi. Il étoit très malade, Dieu le conserve et rétablisse. Il me dit seulement, dass alles zum Empfang für uns auf dem Schloss bereitet wäre. Tout ceci est encore un grand secret, et il n'y a qu'à Votre Excellence seule au monde que je me permets de le confier; mais si Rantzau le sçait ou l'a fait, il ne manquera point de l'ébruiter dans Copp. Je plains du fond de mon coeur notre cher et digne ami d'Altona.²⁾ Je crains qu'on fera les premières informations avant de pouvoir même relâcher son frère. Néanmoins on ne m'en a rien dit, mais je le suppose. Au reste je répondrai de ma tête pour lui. On prétend qu'une abdication forcée est la raison de leur arrêt; le complot fut trahi, ou pour mieux dire, décelé; la première inspection des papiers l'a avéré, c'est pourquoi on enchaîna d'abord les deux Struensée et Brandt; Falck. et son ltn. col. qui devoient soutenir l'affaire avec le régmt. royal danois, ont été aussi mis aux fers dans les prisons du Holm. Sûrement Gähler n'a eu aucune part ni à leur confidence ni à leur trame abominable; moi, je crois que c'est R. et Köller, tous deux les plus grands ennemis, qui, ayant dans le premier moment tout en main, lui ont procurés ainsi qu'à madame, son enlèvement. On verra bientôt leur innocence, j'en suis sûr, mais l'affaire est cruellement désagréable toujours sans contredit et pour eux et pour leurs parents.

Voici aussi une aventure singulière pour le pauvre Reverdil; je joins sa lettre, que Votre Excellence ne sera peutêtre point fâché de lire.³⁾ Je serai au désespoir si on lui faisoit du mal, surtout dans la circonstance présente, ce qui seroit doublement disgracieux pour ce digne et honnête garçon.

Les deux demoiselles de Kalckreuth et de Thienen sont arrivées hier au soir; je ne les ai point parlé encore, mais elles ne doivent pas du tout être tristes de leur retour, en quoi elles font très sagement.⁴⁾ Le sr. Hoyer m'a remis la lettre de Votre Excellence. Je

procurerai de l'ouvrage à son pinceau, et je me flatte que le succès répondra à notre attente, et sera digne d'être offert au plus respectable, au plus digne des mortels, et au meilleur et au plus cher de mes amis. Oserois-je présenter mes respects et mes hommages à madame la comtesse et me recommander à la continuation de ses bontés et de son précieux souvenir.

Intet Bilag er bevaret.

XII.

FRÉDÉRIC HENRI de CHEUSSES.

1743—1770.

Frédéric Henri de Cheusses (1701—1773) var dansk Gesandt 1743—1746 i Berlin, senere et Par Aar i St. Petersborg, og April 1753—Maj 1769 i Haag.

Paa Wotersen findes en større Samling Breve fra ham til B.: de fleste er Supplémenter til hans Depecher og uden større Interesse. De vidner om hans store Hengivenhed for B. og om en elskværdig, fin Tænkemaade. Et Par Stykker gengives i Uddrag. Enkelte Koncepter til B.s Breve til C. findes vedlagt.

1041. FRA F. H. de CHEUSSES TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Haag, 9. April 1757.

... Pour ce qui est de la lettre particulière de Votre Excellence, elle me charme, elle me ravit, et il ne m'est pas possible de vous exprimer les impressions qu'elle fait sur mon cœur. Il n'y a en vérité que Votre Excellence et son amy, monsieur de Larrey que je connoisse au monde qui soient capables de penser et d'agir en faveur de leurs amys et serviteurs, comme vous le faites, et il m'est extrêmement flatteur d'être honoré de cette bienveillance au point que Votre Excellence a effectivement mes intérêts plus à cœur que je ne les ay moy-même. J'auray l'honneur de l'en convaincre en lui disant que déjà depuis plusieurs années, je m'étois formé un certain plan de conduite, qui consistoit à faire tout

ce qui dépendroit raisonnablement de moy pour me procurer de l'avancement jusqu'à l'âge de cinquante ans, qu'après ce terme je n'y penserois plus, et que je bornerois toute mon ambition à bien faire, et à servir Dieu, le roy et mon prochain du mieux que je pourray. Ce terme est déjà arrivé depuis cinq ans, et j'ay le bonheur de pouvoir assurer Votre Excellence en bonne vérité que je suis dans une grande indifférence au sujet de l'avancement, et je n'aurois jamais demandé le cordon blanc, si je n'avois craint qu'on eût pu me soupçonner de ne faire aucun cas de cette grâce du roy, ce qui est bien éloigné de mes sentiments, car jusqu'aux moindres de ses grâces, et même une simple approbation de sa part, me sont infiniment précieuses, surtout lorsqu'elles me viennent du propre mouvement du roy et sans que j'aye été obligé de les demander.

Votre Excellence voit par là que j'ay raison de dire qu'elle a mes intérêt à coeur plus que je ne les ay moy-même, et de la prier de ne pas trop pousser cette affaire, puisque le roy pourroit avoir ses bonnes raisons pour cela. Je souhaite que ce soit parcequ'il a des sujets qui méritent effectivement ses grâces mieux que moy; mais je la prie très instamment de m'accorder toujours la continuation de sa bienveillance dont je connois tout le prix, étant au-delà de ce que je puis exprimer.¹⁾

1042. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL F. H. de CHEUSSES.

København, 26. September 1759.

Vous voudrés bien que j'ajoute encore un mot à la lettre que j'ay eu l'honneur de vous écrire, pour vous parler du sr. Ingwersen.¹⁾

Grâce à ce que vous m'avez dit sur son sujet et en suivant le mieux que nous avons pu vos avis, je me flatte que nous sommes parvenus à le contenter. Il a eu la terre de Gellinge pour 85000 écus (elle en vaut 100^m à ce que l'on assure), et il portera le nom de cette terre avec le titre de baron. Le roi lui a parlé 2 fois et lui a donné une tabatière d'or pour le récompenser de quelques médailles dont il avoit fait présent à S. M., et je crois qu'il y ajoutera son portrait que le sr. Ingwersen a eu grand soin de lui demander d'abord. Nous avons eu celui de ne point lui témoigner de l'envie de l'attirer icy. Aucun de nous ne lui en a parlé, mais à

moins qu'il ne change d'avis en revoyant la Hollande, je le crois assés disposé à s'établir à Geltingen, dont la seigneurie paroît le flatter, et où il veut bâtir. Je souhaite qu'il le fasse, qu'il aquirè encore d'autres terres dans le pays, et que le bon accueil qui lui a esté fait, engage plusieurs autres à imiter son exemple.

Je lui dois au reste le témoignage qu'il s'est bien conduit icy. Il y laisse la réputation d'un homme entendu dans les affaires des Indes et qui ne manque pas d'esprit. . . .

Efter Konzept.

Nr. 1043—1044.

FRA F. H. de CHEUSSES TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1043.

Haag, 10. Juli 1761.

Le baron de Gelling se propose de partir en douze ou quinze jours d'icy, pour se rendre par mer avec ses trois filles en Holstein, où il laissera ses deux cadettes à Gelting, et continuera avec son aînée sa route à Copenhague dont il continue toujours à être fort charmé, et où il désire fort d'aller faire sa cour au roy.

Il est au reste toujours tel que je l'ai dépeint à Votre Excellence, un composé de bon et de mauvais. L'ambition et l'avarice le domine; avec cela il est fort méfiant, et il n'a de jugement que pour ses intérêts, n'en ayant pas le moins du monde pour sa conduite, et tout ce qu'on lui dit à cet égard pour l'aider, lui fait peu d'impression.

Il est extrêmement satisfait du voyage qu'il a été faire en France et en Italie, et surtout de Paris où il trouve qu'il fait grand marché vivre, et où il pourroit bien s'établir pour un an, mais dont il se lassera bientôt, comme il a fait icy, puisque j'apprens qu'on s'y est beaucoup moqué de lui.

Ce que j'appréhende le plus pour lui est qu'il se marie, ou dans ce pays ou dans ceux qu'il parcourre, parcequ'il me paroît qu'il y a du penchant. Si cela arrivoit, il me paroît qu'il pourroit être attiré dans le pays d'où seroit sa femme, et qu'il y établiroit aussi ses filles, d'où je conclus qu'il seroit fort à souhaiter qu'il voulût prendre une femme à Copenhague, ou que sa fille aînée y prit un mary, puisque ce seroit le moyen le plus sûr pour le fixer en Dannemarck.

J'ay cru ne pouvoir me dispenser de mettre cette pensée devant

les yeux de Votre Excellence, pour qu'elle en fasse l'usage qu'elle jugera à propos.

Modtaget 24. Juli 1761.

1044.

Haag, 29. Marts 1763.

... Votre Excellence me permettra de lui dire quelque chose du baron de Gelting. Elle se rapellera peutêtre que dès la première fois que j'ay eu l'honneur de faire mention de lui, j'ay dit qu'il avoit une tête indienne, qu'il étoit fort antiché de sa grandeur passée, et qu'il n'étoit pas facil de le détourner d'une résolution qu'il a prise, mais qu'en revange, il aimoit la justice, qu'il avoit le coeur bon, porté à faire du bien, que par conséquent c'étoit un composé de bon et de mauvais.

Lorsqu'il a été prendre possession de sa terre de Gelting, il étoit intentionné et m'avoit même promis d'acheter des terres considérables en Holstein. Dans ce même tems, tout le monde lui est tombé sur le corps pour lui demander de l'argent, et il en a prêté considérablement, dont plusieurs ne lui payent à présent ni capital ny intérêts, et dont quelques-uns l'ont trompé indignement. A cela s'est joint la mortalité du bétail, ensuite est survenu le temps de calamité qui a entraîné après soy des corvées très fortes, des contributions extraordinaires, la capitation et une misère dans le pays qui a fait qu'il a renoncé à l'intention qu'il avoit d'y acheter encore des terres, et lui a fait prendre la résolution de se retirer pour quelques temps icy, afin de se mettre par là à l'abris des persécutions continuelles qu'il avoit à essayer pour fournir de l'argent. Depuis qu'il est icy, il a encore acheté icy une grande maison qu'il loue; il a aussi placé des sommes considérables dans les fonds en France de même que dans les négociations d'argent du roy.

Touttes ces circonstances sont de nature, ce me semble, à exiger de moi que je ne tarde pas à les faire parvenir à temps à la connoissance de Votre Excellence pour en prévenir les suites, puisque cet honnête homme ne pense pas assés profondément et assés sagement pour pouvoir comprendre qu'il est juste de prendre patience et de se régler après les circonstances. Je prie très humblement Votre Excellence d'être persuadé que je n'ay d'autre but dans toutte ces affaires que l'avantage du roy et du royaume. . . .

Modtaget 8. April 1763.

XIII.

GREV FREDERIK DANNESKIOLD-SAMSØE

1736—1769.

Grev Frederik Danneskiold-Samsøe (1703—18. Juli 1770) blev 1735 Leder af den danske Marinestyrelse og Medlem af Kommercekollegiet. Fra Decbr. 1746 til August 1766 var han udenfor Statstjenesten, men var 1760—1764 Overhofmester for Sorø Akademi. Aug. 1766—27. Oktober 1767 var han Medlem af Gehejmekonseillet og Overkrigssekretær for Søetaten.¹⁾

En Mængde Breve fra D. til B. findes paa Wotersen. Det første Brev er fra September 1736; derefter er det næste Brev af en længere Række af 27. Juni 1752. I de fleste Breve anmoder D. om Støtte for Bønskrifter til Kongen, om Pengehjælp eller lignende, saaledes som i forskellige her aftrykte Breve. D. regner paa B.s Venskab og takker for hans Hjælp. — Med Brevet af 8. Marts 1761 begynder en Række Breve fra Sorø. I Brevet 3. Februar 1762 taler D. om, at hans og B.s Meninger stemmer overens, og i sin Strid med Rentekammeret vender han sig stadig til B. og beder om hans venskabelige Støtte. Dette træder frem i de her udvalgte Breve, men de utrykte Breve indeholder meget mere om D.s Strid med Rentekammeret om Sorø. — Da D. 1764 maa forlade Sorø, opfyldes hans Breve stedse af Klager, af Bønner om Hjælp og af Forsikringer om Venskab og Taknemlighed mod B. — Dette fortættets under hans Ophold i Aarhus, hvorfra han tilsender B. mange og meget lange Skrivelser. — 1. April 1766 afslaar D. med høflig Tak en Middagsindbydelse fra B. I Tiden fra April 1766 til Oktober 1767 er kun bevaret nogle ligegyldige høflige Billetter uden Venskabsyttringer.

Foruden de her aftrykte Breve fra 1767—1768 er paa Wotersen bevaret Konzept til en Billet til D. fra B. fra April 1769, samt enkelte Breve fra D.s Hustru.

De idelige Understregninger i D.s Breve er betegnede ved Spatiering, men de ere dog saa planløse, at det ikke har været muligt overalt at følge dem.

Iflg. velvillig Meddelelse fra Lensgreve Chr. Fr. Danneskiold-Samsøe findes der nu i de Danneskioldske Familiearkiver ikke bevaret Breve fra B. til D.

Nr. 1045—1052.

FRA F. DANNESKIOLD-SAMSØE TIL J. H. E. BERNSTORFF.
1045.

[Søllerød,] 27. Juni 1752.

Si je me prive du plaisir que m'offre le voisinage,¹⁾ de profiter souvent de la société d'une personne que j'estime si fort, Votre Excellence peut être persuadé que ce n'est que par discrétion et crainte de luy être à charge, sachant combien elle a peu de moments à perdre.

J'aurois pourtant pris la liberté d'aller chez elle dans ces jours pour luy parler de cette affaire qui me tient si fort à coeur, sachant que cette semaine elle sera proposée au conseil.²⁾ Seur est que dans ce cas il ne s'agit que de moy. Mais l'issue et les suites en seront d'une grande conséquence pour le public. Si des prétextes frivoles, des discours agités au conseil (seul argument de mon neveu), pouroient servir de fondement à renverser les mains royales, obtenues non par grâce mais suivant les règles de la loy (comme mon neveu le voudroit), qu'y auroit-il de sacré ou d'asseuré dans le pays? Aussi l'entière confiance en la justice de ma cause, jointe à celle que j'ay en l'équité de Votre Excellence, m'a porté à me tranquiliser et à ne point incommoder Votre Excellence par une visite qui luy eût dérobée des moments plus utilement occupés; d'autant plus que je suis persuadé que l'amitié sincère de Votre Excellence la portera à ne rien négliger qui puisse servir à éclaircir la discussion d'une affaire si intéressante pour moy; et qu'au pis aller, si, contre toute attente, il naîtroit quelque difficulté que je ne sçaurois prévoir, elle préviendra que je ne sois condamné sans être écouté. Je n'en ay point parlé à S. E. de Berckentin, assuré que V. Excellence pourra s'en acquiter mieux, et avec plus d'efficacité que moy. . . .

1046.

[Altona,] 24. August 1756.

Si le soulagement de mes meaux dépendoit de Votre Excellence, son amitié, ses sentiments et sa manière de penser me sont de sûrs guarants que je ne les ressentirois plus. L'avis que V. E. me donne, de continuer à les supporter avec la constance et philosophie d'un chrétien, est celui d'un amy sage et sincère, d'un amy! dont l'estime (qu'elle daigne me témoigner) m'est d'un poid et prix infiniement au-dessus des vains applaudissements d'un public peu capable de juger sainement.

C'est Dieu seul, je l'avoue à sa gloire, qui m'a donné la force de supporter avec une résignation entière à sa volonté tous les meaux qui m'ont accablés depuis que j'ay été congédié. Voicy dix ans que j'endure sans plainte, sans murmure et avec patience la pauvreté, le mépris et les insultes!

Ma conduite durant ce tems, en quelque endroit que j'ay été, sert de preuve combien j'aime la paix et la tranquillité. Mes sentiments sont encore et seront toujours les mêmes, pourveu que le manque du nécessaire ne me réduise à en changer. Appauvris

par un long et pénible service (comme la balance que V. E. a en mains le prouve), réduit par mon congé à hypothéquer tous mes revenus, obligé à vivre avec toute ma nombreuse famille depuis dix ans de 2000 écus par ann, je ne me plains point d'avoir été privé durant tout ce tems de tous — même les moindres agréments de la vie, d'avoir souffert la disette et les insultes de mes créanciers; je l'ay souffert et le souffrirois encore avec patience. Mais cett état, triste en soy, étant empiré d'année en année par des accidents tristes et imprévus, je me trouve maintenant réduit à tell degré d'indigence que les habits et la nourriture manquent et à moy et aux miens! Incapable de trouver à prêter dix écus après avoir engagé tout à mes habits de près! Jugez, mon cher amy, de ma situation! Prêt à mourir de faim, puis-je mieux faire: qu'aller me légitimer à mes concytoyens et mourir aux pieds de mon maître et aux yeux de l'état que j'ay servis? Ne croyez pas que je me serve de termes outrés dans cette description de mon état. J'atteste Dieu que mes meaux sont réellement tels et même au delà de ce que j'ay marqué.

Trop heureux si je les souffrois seul et ne les sentois redoubler par ceux qu'endurent une femme et des enfants que j'aime.

Telle cependant est ma déférence aux avis de Votre Excellence et ma confiance en son amitié et ses soins pour moy, que puisque V. E. me fait espérer: que le moment heureux peut être proche qui me soit favorable, et m'assure que S. E. de Moltke continue, (comme je m'en suis tousjours flatté), à être bien disposé en ma faveur, quelque désespéré que soit mon état, je différeray de quelques semaines à prendre mes dernières résolutions, soit d'une ou d'autre façon.

Dieu veuille bénir les soins et peines que V. E. se donne, et ce juste juge et rémunérateur des hommes veuille luy-même récompenser le bien que fait V. E. en soulageant les meaux d'un amy et d'une famille désolée.

Pardonnez, mon cher amy, les peines que je vous cause. et permettez-moy de vous conjurer encore une fois par l'amitié dont vous m'honorez, de faire un dernier effort pour terminer l'état fâcheux où je me trouve et prévenir les éclats et les extrémités fâcheuses aux quels le désespoir pouroit me réduire.

Quell que deviendra mon sort, je supplie V. E. d'être persuadé que j'auray toujours le coeur pénétré de reconnoissance, d'amitié et d'estime pour elle.

Stedsangivelsen er afreven.

1047.

Altona, 14. December 1756.

L'extrême inquiétude où je me trouve au sujet de la réussite de ma sollicitation, m'a fait réfléchir et peser s'il étoit possible qu'il pût se trouver quelque obstacle ou difficulté qui puisse la faire échouer.¹⁾ Comme ma proposition n'exige aucune dépense de la part de Sa Majesté, il ne se présente à mon esprit aucune ombre de difficulté que celle-cy: Que Sa Majesté, ayant résolu de ne me secourir en aucune occasion, n'y en quelque tems que se fût, craindroit s'exposer trop en m'accordant, à mon âge, le terme d'années que je sollicite, quoique ce soit sur la vie de deux personnes. J'ay pesé, si en ce cas, (que je ne puis envisager sans frémir, puisqu'il me sert de preuve à quel point est monté la disgrâce du monarque), je pourrois trouver quelque expédient pour applanir cette difficulté. Il y a pour cela deux moyens: Il faut: ou diminuer la somme que je voudrois emprunter, ou payer plus par ann et accourcir le terme. Le premier est impossible, puisque les dettes que j'ay icy et celles que je dois acquiter l'année 1757 et 1758 l'exigent indispensablement, et que levant une moindre somme je serois réduit en peu à revenir aux sollicitations. Le second, l'accourcissement du terme des années, est plus practiquable, (et pourveu que je ne sois pas trop pressé les premières années, et par là jetté dans de nouveaux embarras) je puis le réduire de façon que l'année 1761 tout sera acquité à 2000 écus de près. Je m'explique sans réserve, très assuré que V. E. et S. E. de Moltke ne proposeront cette voye, (qui me mettera fort à l'étroit), que quand ils verront que ma sollicitation ne sçauroit réussir de la façon que je l'ay proposé. Le pro memoria icy joint, et le billet qui y est joint, contiennent les deux diverses propositions pour le remboursement du prêt. L'une, qui est marquée sur le billet, qui l'achève entièrement l'année 1761, me mettroit si fort à l'étroit que l'année 1759 il me resteroit à peine pour vivre 1500 écus. L'autre, qui est contenue dans le pro memoria, qui l'achève la même année 1761 à deux mille écus de près, est plus supportable.

Si Sa Majesté ne veut donc point agréer ma sollicitation de la façon que je l'ay demandé le 26 de novemb., qu'elle aye la grâce de choisir le quell qu'elle voudra de ces deux termes; et alors je crois, — humainement parlant — qu'elle ne risquera pas beaucoup, puisque l'année 1761 au mois de novembre, — après que tout est

payé, — je n'auray que 58 ans, âge que le terme ordinaire de la vie humaine et la forte santé dont je jouis maintenant ne permet pas d'envisager comme fort avancé.

Votre Excellence voit par le pro memoria que je m'offre, dès qu'il plaît à Sa Majesté de l'agréer et de faire expédier la concession en conformité de ma demande, de m'obliger par écrit, et sous peine de l'indignation royale, de prouver chaque année par les quittances des créanciers que la somme prescrite et les rentes sont payés.

Si Sa Majesté refuse aussi cette dernière grâce, ne faut-il pas convenir que S. M. a résolu de me laisser périr sans recours dans ma misère avec ma triste famille. Et en ce cas il faut que je prédise naturellement à V. E. jusqu'à quel degré ira l'excès de mon malheur : attestant Dieu qui voit tout et dont je révère trop la majesté pour l'attester en vain : que je n'exagère rien — comme aussi l'évènement n'en prouveroit que trop la vérité — en ce cas, dis-je, je seray obligé de tâcher de trouver 4 ou 500 écus pour le voyage pour m'enfuir d'icy à la sourdine, de metre ma femme et fille à nourir chez quelqu'un de mes parents pendant quelque tems, tandis que je irois me jeter aux pieds du roy pour demander en grâce qu'il me fasse encoffrer quelque part et nourir et vêtir avec les miens aussi chétivement qu'il veut durant trois ou quatres ans, afin que durant ce terme mes appointements puissent tous être employés à acquiter mes dettes.

Si une telle extrémité, (avec un homme qui a servi comme moy) conviendra, voilà ce qui n'est pas à moy à déterminer. Mais que cela arrivera en ce cas, et que c'est la seule voye qui me reste alors, voilà ce qui est aussi seur qu'il y a un dieu. Je souffre déjà actuellement la disette! La nourriture, les vêtements, le bois et la tourbe me manquent faute d'avoir eu de l'argent pour en faire provision. Jugez de ma détresse! Elle est telle, et à tel point qu'à moins de l'avoir éprouvé, on ne sçauroit s'en former une idée!

Ajoutez à cela l'opprobre, l'insulte des créanciers, qui est telle que depuis plus de trois mois je n'ose descendre de ma chambre, crainte d'insulte, moins sortir de la maison. Ainsi, prison pour prison, autant vaudra une prison déclarée, où je suis nourris, vêtu et à l'abris des insultes, — tandis qu'on sçait que je ne l'ay point mérité — que celle que je souffre actuellement manquant en même tems de tout!

Dieu soit loué que mon fils me quitte! Ce qu'il voit et ressent

de mon sort ne pourroit que l'abattre entièrement et éteindre chez luy tout amour pour la patrie, qu'il voit m'avoir coûté si cher durant le service et m'avoir réduit pour tout salaire à telle extrémité, et au point de souhaiter que sans sacrifier mes biens et mes années à son service, j'eusse passé mes jours à labourer mes terres et amasser des biens.

J'attendray avec résignation et soumissions aux décrets de la Providence ma sentence. Quoique celle de la mort me seroit bien plus douce que celle qui par le refus me réduira à une telle extrémité.

NB. Ayant achevé ma lettre jusqu'icy, j'ay différé à la conclure et envoyer jusqu'à ce moment que la poste de Copenhague arrive, celle d'icy étant sur son départ. J'avois espéré de recevoir quelque nouvelle consolante et de pouvoir brûler celle-cy. L'unique rayon d'espérance qui me reste — c'est point de nouvelle, bonne nouvelle.

L'incertitude de mon sort m'oblige donc d'envoyer cette nouvelle proposition.

Je n'ay que faire de conjurer V. E. de ne la point faire, à moins que ma première sollicitation ne peut point réussir. L'amitié sincère de V. E. et celle de S. E. de Moltke m'en sont de sûrs guarants, très persuadé qu'ils sont beaucoup plus aises de pouvoir me soulager et me faire respirer que de me reserrer si fort comme je le seray par celle-cy. Mon obligation sera double s'ils peuvent faire réussir la première, mais je n'en seray pas moins reconnoissant si, en m'obtenant au pis aller l'une de ces propositions, ils m'épargnent le malheur inévitable où me plongeroit un refus.

L'état désespéré et désolé où je me trouve fait mon apologie — non seulement de ce que j'incommode un amy sincère et obligant par une si longue épître, mais aussi du désordre qui y règne étant dans des trances mortelles. Chaque jour, chaque heure augmente mes malheurs et en fait naître de nouveaux! Dieu veuille me donner les forces requises en de si grandes détresses. . . .

Paa den første af Brevets 8 Sider staar paa langs af Papiret :

NB. Je supplie V. E. de lire la fin de ma lettre avant d'en parler à S. E. de Moltke.

Intet Bilag er bevaret.

1048.

Altona, 21. December 1756.

Heureusement la poste qui m'apporte celle de V. E. du 18 arrive quelques moments avant le départ de celle d'icy. Je les saisis pour luy témoigner (outre ma reconnoissance qui est des plus vives) la joye qu'elle m'a causé, d'autant plus grande qu'obtenant le contenu de ma première sollicitation après être venu à bout de la première et excessive détresse où je me trouve, — je pouray pourtant respirer sans soupiner toujours sous les mêmes détresses que durant les années passés. V. E. a bien prouvé dans cette occasion, (comme elle le fait en toutes celles qui se présentent), qu'une amitié fondée sur des sentiments ne se dément jamais, n'y ne se rebute point par les gémissements et importunités d'un amy, extorqués par les détresses. V. E. m'oblige sensiblement en voulant que mes dernières propositions restent un secret entre nous deux. Encore une preuve de son amitié qu'elle n'a pas voulu en faire usage. A l'égard de ma proposition pour l'avenir, je m'en remets entièrement aux soins de V. E. — tant pour le tems — que pour la manière de le [c: la] proposer. très persuadé qu'un amy tel qu'elle l'est le soignera aussi bien et mieux que je ne pourois le faire moy-même. Aussi n'y a-t-il rien qui presse, et je m'en suis ouvert à V. E. uniquement pour l'en informer au cas que le cas vint à exister. Et à l'égard de mon changement d'habitation — uniquement afin qu'entendant les diverses censures, elle soit en état de me justifier dans l'esprit de ceux où cela m'importe.

1049.

Sorø, 8. Marts 1761.

V. E. fait un oeuvre de charité en pressant — comme elle le promet — l'envoi d'un bon médecin. Je commence à m'inquiéter pour notre jeunesse. Jusqu'icy il n'y a eu de malades que nos domestiques. Mais aussi n'y a-t-il pas un seul d'épargné, et quelques-uns ont été dangereusement malades. Cette nuit ma fille et aujourd'huy un des académistes ont commencés à devenir malades. Ma fille garde le lit. Qu'elle juge de mes inquiétudes, étant sans secours et ignorant quelles sont ou seront les maladies. J'avoue que cette inattention de mes prédécesseurs me choque: il faut que leurs manière de penser et la mienne soit bien différente. Si les maladies commencent à gagner terrain parmi les jeunes gens, — sans me mettre en peine si on l'approuvera ou

non dans les comptes — je fais venir au dépens de l'académie un vieux médecin que je connois fort habile à Arhusen en attendant que nous en recevions un icy, puisqu'en bonne conscience je ne sçaurois voir périr les jeunes gens faute de secours. Quand on fait ce qu'on peut et doit, le reste dépend de la Providence. . . .

Modtaget 9. Marts 1761.

1050.

Sorø, 3. Januar 1762.

Votre Excellence connoît depuis maintes années mes sentiments à son égard : Les voeux les plus sincères y répondent : Prospérité, santé, contentement, en un mot tous les biens temporels, joints à tous les biens plus essentiels et à toutes les bénédictions dont un Dieu toutpuissant peut bénir ses enfants, seront le partage de V. E. si mes voeux sont accomplis.

Je ne demande point à V. E. la continuation de son amitié. Ce seroit luy faire une prière très déplacée. V. E. connoît et suit les loix de l'amitié. Dès qu'elle en a tant fait que d'en honorer quelqu'un, il n'a que faire de craindre de la perdre, n'y même de la voir rallentir jamais, à moins que luy-même ne s'en rende indigne. Et comme je tâcheray de ne jamais venir dans ce cas, je suis très assuré que je resteray toujours en possession de cette amitié qui, selon ma manière de penser, m'est de plus de prix que des thrésors. Mais qu'il est triste, mon cher amy, de trouver le nombre si petit de ceux qui en connoissent les loix et les suivent. V. E. croit-elle qu'en parlant sur ce ton je vise à cette foule d'amis, improprement nommés tels, amis de la fortune, et non des hommes, connus d'avance par les gens sensés, par la connoissance du coeur humain, mais par les imprudents uniquement par une expérience triste et tardive? Non, non! Celuy dont je parle est un homme qui devoit et penser et agir plus juste! Sans luy vouloir du mal, (car je ne fais que le plaindre), sans en parler à qui que ce soit, je m'en ouvre à V. E. uniquement parce qu'autre fois il a été notre amy commun. Peut-être que V. E. pourroit luy rappeler les idées du passé dont les traces paroissent presque effacées, peut-être pourroit-elle, par le pouvoir qu'elle a sur son esprit, le conduire à penser plus juste. S'il ne s'agit que de paroles, personne qui s'en souvient mieux, personne qui est ami plus dévoué, sincère et zélé que luy: Mais s'agit-il de la moindre preuve, on ne le retrouve plus; il croit peut-être même qu'on exige trop. Heureusement pour

moy, que [je] ne me sois jamais trouvé, n'y ne me trouveray jamais avec luy dans des cas qui m'ayent tenu fort à coeur. V. E., qui connoît celuy dont je parle au fond, et peut-être mieux que tout autre, qui l'a tousjours honoré de sa bienveillance, et qui a été par la considération que de tout tems j'ay eu pour elle, la cause essentielle de cette amitié dont durant tant d'années je luy ay donné tants de preuves signalées, ne reconnoiteroit-elle pas qui est celuy dont je parle? S. E. d'Ahlefeld à la chambre?!) Sans r'appeller comment et sur quel pied il a été chez moy, chose connue à V. E., sans r'appeller que je l'ay servi au point de m'attirer des reproches du feu roy pour l'amour de luy, j'ajouteray seulement en deux mot ce que peut-être V. E. ignore. Depuis le moment qu'il quitta la cour, il ne m'a jamais écrit, jamais vu ou voulu voir quand j'étois très près de luy, en un mot oublié aussi parfaitement qu'il étoit possible. Étant entré à la chambre je me vis, bien malgré moy, obligé de luy écrire en faveur du gouverneur de feu mon fils pour le quel j'ay sollicité durant huit ans consécutifs sans rien obtenir avant que la Providence m'appella icy. Il luy répondit très poliment aussi bien qu'à moy-même. Sa manière de s'énoncer et envers luy et envers divers autres en public séduisit deux ou trois autres, dans des occasions très légères, à me prier de les recommander. Connoissant ses sentiments, mais faisant semblant de les ignorer, je leurs accorderois mon intercession. Ce que je prévoyois arriva. Loin de leurs être utile, ma recommandation a nuis à touts ceux qui l'ont eus; quoy qu'en parlant il a toujours continué à se servir des mêmes termes amiables et obligeants.

Très résolu de ne jamais à l'avenir l'incommoder par des recommandations incommodes et à luy et à moy et nuisibles à ceux qui les obtiennent, je m'y suis pourtant vu obligé par le devoir de mon emploi. Voicy le cas. L'Ambtsverwalter des baillages de Sorøe et Ringsted, le conseiller de justice Hofman²⁾ a de moindres appointemens qu'aucun des autres Ambtsverwalter. Les autres ont touts 400 écus et divers émoluments permis. Celui-cy n'a que 280 écus et aucuns émoluments. La suite de cecy a été: que les quatres Ambtsverwalter qui l'ont précédés, (nommés Rasmussen — Langenfeld — Folsak et Buchalf), ont touts étés ruinés et denus [dénués?], et la caisse du roy y a considérablement perdu. En recommandant la sollicitation de Hofman, je luy ay représenté tout cecy, — que son sort seroit le même — et que selon moy la perte

de quelques milliers d'écus pour le roy étoit plus considérable et préjudiciable que l'augmentation des gages de 120 écus pour l'égalier aux autres. J'ay ajouté que je le trouvois habile et zélé et intègre. Je l'ay recommandé durant trois quart d'ans — mais tout en vain. S. E. d'Ahlefeld a trouvé à propos d'avantager divers autres et de ceux qui servent à la chambre et ailleurs. Mais sourd pour moy, il me dit et à moy et à celuy que je recommande (dans vue uniquement pour l'intérêt du roy) milles choses obligeantes. Mais il ajouta en me parlant qu'il ne falloit pas presser: que Hofman avoit quelque bien etc. Ma résolution est prise: Je ne l'incommoderay plus à luy parler n'y pour celui cy n'y pour quelqu'autre. J'attenderay une demie année pour voir ce qu'il fera. S'il ne fait rien, je feray ce que mon devoir de baillif exige. Je représenteray au roy ce qui en résultera: Qui est: s'il reste en charge, qu'il mangera le peu qu'il a, et ruiné comme ses prédécesseurs causera aussi comme eux des pertes à la caisse royale, ou bien, s'il quitte, comme par prudence il sera obligé de le faire, que le roy perd un homme qui sert avec fidélité et zèle.

Si je ne le fais pas à présent, c'est que je sçais que je n'y gagnerois rien qu'un refus. C'est pourquoy je laisseray à S. E. d'Ahlefeld le tems de réfléchir à ce que je luy ay représenté, mais après le terme d'une demie année d'écoulé, je feray ce que mon devoir exige sans me mettre en peine de l'issue. Quelques entretiens qu'en dernier lieu j'ay eu avec S. E. d'Ahlefeld à l'occasion de mon emploi et d'affaires y appartenantes m'ont confirmé qu'il pense encore sur divers articles comme il a pensé autrefois.

Il condamna alors ma manière de penser à la romaine ou à l'angloise — comme il s'énonce. Il la condamne encore — et moy je ne me prêteray jamais à la sienne. Les sentiments et manière de penser de V. E. et la mienne conviennent beaucoup: mais je crains que celle de S. E. d'Ahlefeld et la mienne ne le feront jamais.

Tout ce que j'ay avancé dans cette longue épître a deux buts: l'un de mettre V. E. au fait en cas qu'il témoigne être mécontent de moy; et en état de le ramener, si l'occasion s'en présente, à se resouvenir du passé —, de le prouver non par des paroles, mais par des effets — et de ne point condamner ma manière de penser sans y réfléchir plus meurement. L'autre de le persuader, si cela se peut, à conserver au roy un serviteur utile — pourveu que ma recommandation n'y nuise pas. Il me reste d'ajouter un mot pour conjurer V. E. de pardonner la longueur de

cette épître. Le désir de se procurer l'approbation d'une personne qu'on respecte, en toute occasion et dans toutes les actions, en est la cause. Ce motif plaidera en ma faveur. . . .

P. S. Oserois-je luy recommander les intérêts de la maison d'Augustenburg dans la crise présente? V. E. sçait combien elle m'est chère.³⁾

Modtaget 6. Januar 1762.

1051.

Sorø, 14. Januar 1762.

Votre Excellence me permettra d'établir une condition préliminaire en luy adressant ces lignes, qui est qu'elle ne me réponde pas. Ce n'est qu'en réponse à cette lettre obligeante dont elle m'a honoré que je les luy adresse. Mon but est de la remercier des bontés qu'elle témoigne avoir à présent comme de tout tems pour la maison d'Augustembourg, et pour assurer en même tems V. E. que le duc et le prince ne m'ont jamais touchés un mot touchant l'affaire en question, mais que c'est de mon propre mouvement et par une tendre amitié pour cette maison que j'ay pris la liberté de luy recommander en gros ses intérêts, jugeant que la mort du duc devoit faire remettre sur [le] tapis cette affaire. Aussi n'ay-je sçu n'y mot n'y syllabe de toute l'affaire que ce que V. E. m'a fait l'honneur de m'en dire, pouvant assurer sur mon honneur que ceux de la maison d'Augustenburg ne m'en ont jamais parlés. Leurs intérêts sont en bonnes mains. Je suis assuré qu'ils pensent comme moy, que V. E. en agira toujours à leurs égard en amy, et j'ose me flatter qu'ils ne manqueront jamais de le reconnoître comme ils doivent, sans quoy je les condamnerois. Ahlefeldt har skrevet til D.s Hustru, der for et halvt Aar siden har anbefalet Amtsforvalterens Gageforhøjelse, at denne nu er tilstaaet vedkommende. . . .

Modtaget 16. Januar 1762.

1052.

Sorø, 24. Oktober 1762.

Votre Excellence ne s'étonnera plus que je luy adresse ces lignes, dès qu'elle sçaura qu'il s'agit de l'académie, de ses intérêts et de sa conservation.¹⁾

Les privilèges et immunités, les promesses royales servent de fondements à cette institution, et à toute autre de cette nature.

Pour faire écrouler un édifice il n'est pas nécessaire d'en miner le fondement en son entier; suffit d'en arracher des pièces et les

supports: Il tombera, si non d'abord au moins avant qu'il soit peu. Voilà ce que je souhaiterois prévenir. Le roy, la patrie y perdroit trop. Je compte peu mes peines perdues en ce cas, ce que je regretterois en ce cas seroit mon tems, n'ayant pas beaucoup d'années de reste, moins à perdre. Voicy de quoy il s'agit. V. E. sçait que la nouvelle taxe doit être payée par tout homme indifféremment.²⁾ Que cela soit. Mais qu'on respecte les privilèges accordés à l'académie dans son institution et NB. inséré dans le règlement de sa fondation. Je l'ay dit de bouche à S. E. d'Ahlefeld. Mais comme j'ay vu qu'il n'y faisoit pas réflexion, j'ay écrit aujourd'huy à la chambre à ce sujet — en leurs envoyant la désignation des habitants de la ville. J'ay envoyé aussi à la chancellerie danoise une représentation à ce sujet où V. E. trouvera la lettre écrite à la chambre jointe. La somme payable par ceux que la fondation royale exempte de toute taxe personnelle, dans le chapitre IV, §§ 3 et 4, est un rien. Elle monte au plus à deux cents écus. Mais la conséquence est afreuse. Les diverses gratifications, immunités, privilèges — accordés dans cet acte de la fondation — sont les piliers sur lesquels s'appuie l'académie. Celuy-cy en est un. Qu'on y fasse brèche. Un privilège n'est plus saint qu'un autre. A même enseignes on peut les bouleverser tous. Mais aussi tout le bâtiment, toute l'académie s'écroulera-t-elle bientôt. Dixi et liberavi animam. Cela suffit pour moy, pouroit-on dire. Mais V. E. le dira-t-elle? Elle qui pense plus juste, et qui me connoît depuis tants d'années? Je suis assuré que non, au moins ne pensera-t-elle pas de même. J'ay représenté le danger qui menace l'académie si on ne l'assiste, si on me le refuse. Je crie maintenant contre l'infraction des privilèges, l'infraction d'un ordre spécial; si on y fait brèche — et que partout cecy je prévois l'académie s'acheminer à une ruine inévitable; un amy tel que V. E. et qui pense si juste, (dès qu'en courtisan et ministre, il ne veut pas faire semblant de penser autrement) me conseilleroit-t-elle à moy qui entame ma soixantième année, de perdre le peu de moments de vie qui me reste à lutter contre l'impossible? Tandis qu'on voudra travailler avec moy au bien de l'académie, conserver les privilèges et la soutenir, je le suis tout prêts à sacrifier au roy que je révère, à cette patrie que j'ay chéris depuis mon enfance — ces derniers moments, tout comme la fleur de mon âge, mes biens et ma santé tandis qu'on a voulu de moy. Mais — sat sapienti. V. E. voit que je parle à

coeur ouvert à elle — c'est à dire à un amy éprouvé depuis maintes années.

V. E. exige-t-elle de sçavoir en peu de mots à quoy vise principalement le but de cette longue epître: le voicy: Que V. E. aye la bonté pour l'académie de soutenir ses droits dès que dans le conseil il s'agira d'examiner ma représentation. Sa droiture, ses sentiments, la justice de la cause l'y obligeront.

Qu'elle aye la bonté de calmer la vivacité d'esprit de S. E. d'Ahlefeld. Car aussi bien n'y a-t-il qu'elle qui le puisse. Il la révère et respecte. Pour moy — jadis au nombre de ses anciens amys, il y a long tems que j'en suis rayé, et mes raisonnements ne méritent plus sa réflexion. Qu'elle luy fasse envisager la sainteté des privilèges si non des particuliers — au moins des académies. Qu'elle luy représente combien il est dangereux et odieux de conseiller de les rompre. Qu'il respecte la main, la parole de son souverain, constatée dans l'institution d'une académie — si utile au pays. Mais où m'entraîne mon zèle — et l'envie d'entretenir un amy — qu'elle luy dise tout ce que son coeur, ses sentiments, sa manière de penser luy dicte au sujet d'une matière de si grand poids. — Qu'il l'écoute — je le souhaite, et alors tout ira bien. . . .

Modtaget 25. Oktober 1762.

1053. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL F. DANNESKIOLD-SAMSØE.

København, 30. Oktober 1762.

J'ay trouvé dans la lettre dont il a plu à Votre Excellence de m'honorer le 24, le feu et le zèle du citoyen vertueux que je respecte depuis tant d'années, j'y ay trouvé des traits de bonté de la part de l'ami que j'ay tousjours fidèlement révéré, mais j'y ay vu qu'elle ne me connoît plus. Je ne m'en plains point. C'est l'effet ordinaire d'une longue séparation.

Elle a raison de parler pour les immunités et les privilèges de l'académie qui lui est confiée, et ces privilèges estant clairs comme je n'en doute point, il faut qu'ils soyent maintenus. C'est là et ce sera là mon avis. La lettre de V. E. à la chancellerie danoise n'estoit pas encore arrivée avant-hier; je m'en suis informé, mais on ne l'avoit pas reçue, et l'indisposition de Mr. d'Ahlefeld m'a empêché de le voir depuis 10 ou 12 jours, ainsi que je n'ay pu en parler ni à lui ni au conseil, mais j'ay entretenu ce matin Mr. le gr. maréchal sur ce sujet, et si j'en suis cru, toutes les taxes

des privilégiés seront rejetés sur les gens des premières classes qui n'ont point de terres, par ce que ceux qui ont des terres ont assés de charges à porter pour ne pouvoir pas estre accablés d'autres.

Je l'ay dit et le diray aussi souvent que je croiray pouvoir le dire avec quelque succès. Ce ne sera point en courtisan, qualité que, prise dans le sens que l'on y attache communément, je ne pensois pas avoir porté jamais, mais en ministre, titre que je tâcheray de remplir tant que Dieu voudra que je le sois, mais qui m'engage plus que tout autre à me déclarer pour le soutien des droits et pour la défense de tous ceux qui les réclament.

Brudstykke, rimeligvis ikke afsendt, men af J. H. E. Bernstorff henlagt ved Danneskiolds Breve.

Nr. 1054—1057.

FRA F. DANNESKIOLD-SAMSØE TIL J. H. E. BERNSTORFF.
1054. Sorø, 31. Oktober 1762.

... Ces lignes ne sont pour incommoder V. E. Je commence par la prier de ne point se donner la peine d'y répondre. Elles sont uniquement pour la mettre au fait de notre privilège qui est incontestable, et puis pour luy communiquer mes peines, trouvant du soulagement à les communiquer à un amy. Voicy les paroles de notre privilège en question: «Alle Academiets Lemmer og de som staae i deres Tieneste, endten de boe ved Academiet, eller i Sorøe Bye, liigesaa og alle de studerende, som sig i Byen opholde, forundes allernaadigst Friihood for alle personelle Skatter og Byrder». ¹⁾ Nul cas, n'y guerre, n'y paix, nulle sorte n'y espèce de taxes personnelles (et celle-cy, qu'est-elle?) ne s'y trouve excepté. Quelle seureté, quel privilège peut tenir si on enfreint celuy-cy? Et malheur à ceux qui oseroient des conseils si pernietieux! V. E. pense comme moy, c'est pour quoy je parle avec tant de franchise. J'ose ajouter, je suis persuadé et assuré de V. E. sur tout, et de quelques autres — qu'ils parleront sur cette article — seule seureté de la patrie — avec autant et plus de force que je ferois si je me trouvois dans le cas. Le Toutpuissant y donne sa bénédiction.

J'ay parlé de mes peines. Les voicy.

1) Je viens de recevoir de la chambre une lettre où ils me demandent la liste ou Mandtal des membres de l'académie — sous

ombre — i Fald Fritagelse for Academiets Lemmer udvirkes — que pour ce nombre la taxe doit être répartie sur d'autres. Je leur ay donné la réponse cy-jointe.

Quelle façon d'agir. Sub judice lis est: et ils prétendent que j'agisse selon leurs idées — sans attendre l'ordre et la résolution et décision du roy. Je n'en feray rien. Ils ne sont n'y juges n'y maîtres en fait de privilèges. Cela assortit sous le conseil et dépend du roy. C'est là que je l'ay envoyé. Je souhaite que la chambre ne pousse pas les choses trop loin. Car sur cet article (quelque lieu qu'on a à Soroe d'apprendre la patience) je ne suis point endurant, et je ne souffriray n'y reproches n'y réprimande de leurs part.

2) J'estime, j'aime et respecte V. E., ses sentiments et sa façon de penser. Sur bien des articles je suis parfaitement d'accord avec elle. Mais qu'elle me permette de dire qu'il y en a où je ne le suis pas. En voicy une: sans borner mon pouvoir à Soroe, sans m'ôter les moyens, (NB. directement), de rendre la nouvelle génération meilleure etc. ne peut-on pas me mettre hors d'état de servir utilement — de soutenir l'académie — soit en déniait, comme en cas et d'autres pareils. les fondements de l'académie, soit en refusant les aides et l'assistance indispensablement requise, (comme je l'ay représenté au roy), si elle doit se soutenir. Il n'y a pas de ma faute, si mes prédécesseurs n'ont pas vus le danger qui la menace — ou bien s'ils l'ont vus — et n'ont pas voulus ou osés parler. Et ce mauvais état, ce danger va se redoubler par cette nouvelle taxe. A cett établissement public les dépenses fixes restent toujours les mêmes. Les revenus n'y suffisent déjà qu'à peine, elle sont sur le point de se diminuer par la mortalité des bestiaux, par les taxes. Si avec cela on refuse l'assistance requise, à quoi cela aboutit-il qu'à un entier dépérissement. En ce cas, en me mettant hors d'état de prévenir la ruine et le dépérissement de l'académie, — ne suis-je pas affranchis des liens qui m'attachent icy — autant que dans celui que V. E. pose?

Mais je vois que ma lettre dégénère en épître. Voilà le danger où on se trouve quand on écrit à des amis absents qu'on souhaiteroit pouvoir entretenir et consulter dans les besoins.

Que V. E. s'intéresse pour l'académie dans les cas présents. Elle en a grand besoin: elle le mérite, elle peut devenir utile à la patrie . . .

Modtaget 1. November 1762. — Intet Bilag er bevaret.

1055.

Sorø, 28. Januar 1763.

La lettre dont V. E. m'a honoré pour témoi[g]ner la part qu'elle prend à ma douleur, est pleine d'humanité, de compassion pour un amy souffrant, digne d'elle et de ses sentiments et de sa manière de penser en toute occasion, à cela de près qu'elle décèle un peu trop de prévention en faveur du caractère d'un homme qu'elle honore de son amitié.¹⁾ Il seroit superflus de dépeindre à V. E. quelle est ma douleur et ma perte; puisqu'elle a connu la defuncte: sa piété sincère, ses sentiments, sa manière de vivre avec moy dans l'adversité et disette aussi bien que dans le bonheur. Ajoutez à cela quarante années d'amitié sans brèche. Qu'elle juge alors du poids de mon affliction!

V. E. a raison de me renvoyer à la religion! Dans des chocs aussi violents que celui que je viens d'essuyer, raisonnements, philosophie, fermeté d'esprit, confirmée et fortifiée même par diverses épreuves, ne sont qu'un édifice brillant fondé sur le marais, qui croule sous nos pieds, et nous enterre sous ses ruines, dès aussitôt qu'un orage aussi violent que celui qui m'a surpris vient l'ébranler. Il n'y a alors qu'une résignation parfaite, une confiance ferme en l'assistance divine, et une entière conviction que c'est la Providenc, la main d'un père qui dirige tout, et le dirige à notre bien, quoique nous avons la vue trop bornée pour l'envisager comme tel. Se plaindre envers un amy soulage un coeur accablé! Que V. E. me permette d'user de ce droit et de luy détailler mes maux.

Le 10, la jeunesse dansoit chez nous: ces espèces de plaisirs innocents étants quelques fois requis pour les animer. Ma fille (qui ne danse jamais) fut obligée de quitter la compagnie, se trouvant attaquée d'une fièvre qui se montra inflammatoire, jointe à la rose qui éprit toute sa tête. On douta de sa vie. Le 15 devoit être le jour de crise. Sans l'attendre je fus attaqué le 14^{ze} de la même fièvre, à cela de près que la rose s'empara de toute la jambe depuis le genou. Il se trouvoit même — outre les afreuses douleurs -- des marques qui faisoient craindre la gangrène.

Le jour d'après, le 15, ma femme fut attaquée d'une fièvre, qu'on appelle: Febris putrida maligna, qui a fort régné dans ces cantons. Que V. E. juge de mon état! Le corps souffroit beaucoup, par la violence de la maladie; mais c'étoit un rien envers les angoisses et craintes mortelles où se trouvoit mon esprit!

L'alternative étoit terrible! Sçavoir deux personnes qui seules faisoient la consolation de ma vie, menacées de la mort! Les perdre toutes deux! quelle idée.

Ou bien! mourir, moy et ma femme (dont l'âge le devoit faire attendre) et laisser une jeune fille icy, désolée et sans aide, sans conseil! Dieu, quelle inquiétude! Que V. E. juge de l'assiette naturelle de mon esprit en ce cas!

Ma fille s'est, grâce à Dieu, remise, comme par miracle! Ma femme, dont les forces étoient entièrement épuisées par les chagrins et les maladies de bien des années, succomba bientôt à la violence de la maladie et mourut le 21. Ou pour parler plus juste: elle ne mourut pas, elle sortit de la vie (par la nature de la maladie) sans sçavoir qu'elle étoit mal, qu'elle mouroit: quoyqu'elle conserva tout son bon sens. Dès le troisième jour la gangrène s'empara des parties intérieures de son corps, ce qui la rendit assoupie, mais sans aucun sentiment de douleur, à tel point qu'elle me dit qu'elle ne comprenoit pas sur quoy se fondeoit les craintes du médecin, qu'elle se sentoit foible, mais croyoit se remettre bientôt. C'étoit le 19: Car le 19 et le 20, quelque violente qu'étoit ma maladie, instruit de son danger, je me fis porter dans le lit chez elle. Dieu, qu'une mort telle que la sienne est douce, quand on y est préparée comme elle, dont la vie n'étoit qu'une préparation continuelle pour ce grand pas! Dieu luy fit la grâce par ce genre de maladie — de luy épargner la connoissance d'une séparation d'avec moy — dont la pensée seule de tout tems la fit frémir d'horreur! Que V. E. juge de mes souffrances! La main paternelle de Dieu m'a souvent châtiée et fait passer par des épreuves bien rudes, mais il n'y en a aucune qui approche de celle que je viens d'essuyer. J'avoue qu'elle surpasse de bien loin mes forces, et il n'y a qu'un Dieu toutpuissant qui a pu me soutenir. Son nom soit bénis qu'il m'a pourtant épargné ma fille, qui, étant aussi prudente que vertueuse, puisse me soulager et aider que je ne sois pas tout isolée.

Ma perte est irréparable! Mais la jeunesse y perd aussi: Elle les aimoit comme ses enfants puis qu'ils étoient confiée à ses soins: Elle m'aidoit à corriger leurs petits défauts et à former leurs moeurs et manières pour le monde: Elle les aimoit comme une vraye mère, tâchant par une conversation, par des amusements et sociétés innocentes leurs adoucir l'ennuis que cause l'étude sérieuse à la jeunesse. C'est avec plaisir que j'apprens que la jeunesse le reconnoît, la regrette et est affligée de sa perte: Puisque que de toutes

les marques qu'on peut trouver de bien espérer de jeunes gens, une juste reconnaissance est la moins équivoque, je les plains, car ils sont véritablement affligés, et dès que le Toutpuissant me permettra de quitter le lit, je m'acquitteray aussi en cett article de mon devoir: de tâcher d'arranger tout en sorte qu'ils ne perdent pas l'agrément d'une société et conversation utile et nécessaire.

Le médecin²⁾ — homme que je ne sçaurois assez louer par tous endroits, soit connoissance, habilité, — soit diligence et attachement pour ses malades, — soit probité de cœur et de moeurs — le médecin, dis-je, déclare que je suis hors de danger de vie. Il y a eu très grand lieu de craindre la gangrène à la jambe où la nature avoit jetté tout le venin de la maladie. Des marques très claires même s'en montrent. Mais je suis alité encore ne pouvant pas soutenir de m'appuyer sur la jambe, qui cependant s'améliorit de jour en jour.

Voicy une épître au lieu d'une lettre; mais la raison alléguée dès le commencement me servira d'apologie. Dieu veuille adoucir mes douleurs et mes meaux; il n'y a que luy qui le puisse! Je suis assuré que V. E. ayant lu ce récit plaindera les souffrances d'un amy sexagenaire accablé de tants de meaux à la fois. . . .

Modtaget 29. Januar 1763.

1056.

Aarhus, 26. April 1763.

D. tilsender B. forskellige ikke bevarede Akter og Fremstillinger og ønsker at gøre Rede for sine Forhold. Je prévois que ma demeure à Soroe ne sera pas de longue durée, et que des deux raisons marquées dans la clause du mémoire — ou l'une — ou l'autre, dont aucune ne dépend de moy, m'en éloigneront bientôt, Je sçais que cett éloignement d'un employ dans lequel je crois pouvoir servir utilement une patrie, — dont l'amour ne connoîtera chez moy d'autres bornes que celles de ma vie, me fera bien de la peine! Je sçais qu'il en fera à V. E. qui pense comme moy, qui trouve que la disette de gens capables et propres aux emplois, de gens qui sachent penser et parler juste, et sans crainte aussi bien que sans égard à leurs propre intérêts, est la plus grand source de nos meaux, et quelle voudroit que je continuasse à dévouer le peu de tems qui me reste, ces derniers moments de ma vie, à travailler à y porter remède autant qu'il est en mon pouvoir. Les sentiments de V. E. sont trop justes pour n'y point déferer tandis que cela dé-

pend de moy, et je le compteray toujours pour une gloire solide, la seule à laquelle j'ay de ma vie aspirée, de mourir au service de la patrie.

Voilà, mon cher amy (qu'elle me permette de me servir de ce nom qui flatte mon ambition) voilà la raison qui m'a fait dresser cette longue déduction ou mémoire jointe sous N° 2 pour prévenir (au cas que les raisons susnommées — soit seule — soit jointes m'éloignent de mon employ et me r'envoient une seconde fois à la retraite) pour prévenir, dis-je, qu'on ne m'accuse pas cette seconde fois — comme la première, quoyque très fort à tort, que c'est moy qui demande à sortir d'emplois. Rien n'est plus faux. Je ne délaisseray jamais les intérêts de ma patrie tandis qu'on me permettra d'y travailler, NB. d'une façon qui ne répugne n'y au vrais intérêts de celle-cy, n'y à mes devoirs et à ma conscience. Qu'on lève ces difficulté susnommés et mises dans leurs vray jour dans le mémoire: On me trouvera toujours prêt à luy sacrifier jusqu'au derniers moments de cette vie qui luy a toujours été dévouée. C'est le devoir de tout vray citoyen. Comme tell — je n'y manqueray jamais. Qu'on me mette en état d'en faire preuve dans le cas épineux où je me trouve.

Voilà V. E. au fait! Qu'elle pèse tout ce que j'ay avancé. Qu'elle décide! Qu'avec cette franchise qui caractérise l'amitié sincère elle aye la bonté de me dire ce qu'elle juge être mon devoir: comme citoyen, comme chrétien. Dès qu'elle l'aura déclaré, dès qu'elle aura approuvé (au cas que j'y sois réduit) une seconde retraite, elle ne sera plus en état de se laisser surprendre par des fausses insinuations n'y à condamner ce qu'une fois elle a prouvé par des raisons solides. C'est son approbation comme de ceux qui sont juges compétents que je demande. Qu'elle me l'accorde et son amitié.

Modtaget 29. April 1763.

1057.

Aarhus, 10. Juni 1763.

... V. E. sçait par ma dernière mes inquiétudes — inquiétudes pour le public — pour le sort de l'académie qui m'est confiée, pour sa ruine entière, si on parvient à fouler ses privilèges, si on ne l'assiste pas du nécessaire. Inquiétudes pour moy-même à l'égard de mes créanciers. Remèdes qui ne font pas le meilleur effet sur un sexagénaire affoiblis par la maladie.

Au second, Dieu! toujours bon, toujours secourable, peut porter remède en m'accordant la retraite — et quelques années de vie. Et ma confiance en luy est parfaite. Que si les hommes me refusent, il m'accordera son assistance et me tirera de cette affaire comme il a fait de tant d'autres. C'est pourquoy cette article m'inquiète le moins. Mais l'académie! Dieu, quels sont mes inquiétudes! Si les mauvais conseils (conseils qui seront détestés à tous tems par des gens qui pensent justes) gagnent le dessus. Si les privilèges — la main royale — seule et unique seureté des sujets — seule base et fondement de l'académie, sont foulés. Si on luy refuse l'assistance requise, Dieu, quel sera son sort!

Ce n'est pas moy en ce cas qui verra sa perte! Je parleray, écriray, représenteray, crieray et reviendray si souvent à la charge que dégoûté d'un vieillard incorrigible on me r'envoira une seconde comme la première fois: sort, par rapport à moy-même, sur tout à mon âge, des plus agréables — accompagnée cependant d'amertume par l'amour que j'ay pour ma patrie et la gloire de mon souverain. Que Dieu en dispose! je m'y résigne. Toutefois je suis assuré que V. E. travaillera à sauver l'académie du naufrage autant qu'il sera humainement possible. Le zèle m'emporte au delà de mes forces. . . .

Modtaget 13. Juni 1763.

1058. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL F. DANNESKIOLD-SAMSØE.

København, 19. November 1765.

C'est avec autant de vénération que de reconnoissance que j'ay reçu la lettre qu'il a plu à V. E. de m'écrire le 5 de ce mois. Les motifs respectables qui la font agir, cette ancienne bonté pour moi qui anime toutes les paroles qu'elle m'adresse, touchent vivement mon coeur et ne me permettent point d'hésiter de lui exposer avec candeur ma conduite et ses raisons dans l'affaire dont elle m'a fait l'honneur de m'entretenir.

Peu de choses m'ont agité d'avantage dans le cours de mon ministère que l'avis que j'eus des premiers ouvrages de Basedow lorsqu'ils parurent à Altona.¹⁾ Je prévois dans le moment que je ne pourrois point prendre de résolution qui ne fût sujette à des inconvénients et qui ne me livrât à des reproches. Mêler l'autorité royale dans la controverse — c'estoit lui donner une tournure et

un éclat que mille expériences peu heureuses déconseillent, et c'estoit me préparer des peines infinies à moi qui ne connois rien qui doive estre plus ménagé que la conscience, même erronée, et qui, par une suite des principes dont j'ay fait profession toute ma vie, ne crains rien tant que de faire du pouvoir souverain un usage qui ne lui convient pas. Garder le silence — — c'estoit me faire soupçonner peutêtre d'indifférence sur le sujet du monde qui mérite le mieux tous mes soins ou plustôt tous mes voeux, sur la religion. Après y avoir aussi mûrement pensé que j'en suis capable, je me suis cependant décidé pour ce dernier party, et je ne crois pas avoir lieu de m'en repentir. La querelle a fait beaucoup moins de bruit qu'elle n'auroit fait si le gouvernement y avoit pris part, et je ne sçais si, dans un siècle d'incrédulité et de léthargie comme le nôtre, ce seroit servir la religion que d'étouffer entièrement toutes les controverses; peutêtre vaut-il mieux disputer un peu sur elle, pourvu que ce ne soit pas avec des armes séculiers, que n'y pas penser du tout Au moins cela réveille-t-il un moment l'attention du public sur des objets religieuses. Plus j'y ay réfléchi, plus j'ay cru et je crois la tolérance (je n'en excepte que les écrits licentieux et d'une plaisanterie impie, dont le but n'est susceptible d'aucune excuse et d'aucune interprétation favorable) fondée sur la religion, la raison et la politique. L'erreur spéculative ne se soutient que par la persécution, et à moins qu'on ne lui donne du lustre, elle ne peut que succomber à la vérité.

Je n'appréhende point de différer, dans ce principe général, de V. E. Ses lumières et sa piété m'en assurent. Quant au cas particulier de Basedow, je ne le connois point comme auteur; je n'ay pas lu ses ouvrages, et bien loin de l'encourager à écrire, j'ay fort souhaité qu'il n'écrivît pas sur des points de théologie, mais je ne dissimuleray point à V. E. que l'ayant souvent vu autrefois, je ne pense pas me tromper en le croyant homme de bien, très capable d'estre séduit par le feu de son imagination, mais fort éloigné de faire le mal à dessin. Ce seroit le plus artificieux, le plus fin et le plus méchant de tous les hommes si ce n'estoit pas là son caractère.

Je conviens cependant de tout mon coeur du principe de V. E., que ceux qui soutiennent des nouvelles opinions contraires au dogme reçu ne doivent point estre mis dans des places qui les autorisent à enseigner ces opinions. C'est à quoi j'ay cru avoir porté une attention exacte. Mr. Basedow ne peut donner aucune

leçon sur des matières relatives à la religion, et il s'est engagé solennellement à ne jamais les toucher dans ses collèges. Jusques à présent je n'ay point esté averti qu'il eût manqué à cette promesse, mais si V. E. en a quelque notion, cela me suffira pour travailler à effectuer la proposition si sage qu'elle veut bien me faire et à lui procurer, si je le puis, quelque autre emploi. J'y feray de mon mieux.

Tels ont esté, tels sont mes sentiments sur ce sujet.

Efter Koncepten. — D.-S.s Svar paa dette Brev var skrevet men blev ikke afsendt, da han rejste til København og udtalte sig mundtlig om Sagen. (Brev fra ham til B. 3. December 1765.) -- D.-S.s Brev af 5. November er ikke bevaret.

1059. FRA F. DANNESKIOLD-SAMSØE TIL J. H. E. BERNSTORFF.

København, 29. Oktober 1767.

La part sincère qu'on m'a rapporté que V. E. a pris à mon sort aussi peu mérité qu'attendu, me rappelle les sentiments réciproques d'estime et d'amitié qui régnoient entre nous il y a trente ans.¹⁾ Comme il n'y a que des principes différents en fait d'affaires et par rapport au pays qui ont r'affroidis cette amitié auquel pour l'avenir je n'ay plus aucune part, je n'ay pu me résoudre de quitter la ville aujourd'huy pour le reste de ma vie sans témoigner à V. E. que de mon côté je sens renaître ces mêmes sentiments d'estime et d'amitié — qu'un zèle (peutêtre trop vif) pour ma patrie avoit assoupis pour quelque tems. Comme je vais entrer dans une retraite propre à me préparer plus que jamais pour une demeure de paix et de tranquillité, j'espère que V. E., qui me connoît sincère, ajoutera foy à ma déclaration — que je pars d'icy sans le moindre reste de ressentiments contre qui que ce soit, (quoique peut être -- mais à tort — on m'en ait accusé) et même avec ces sentiments d'estime pour elle qu'elle m'a connus autrefois.

Je pars pour Arhusen avec un dessein déterminé d'y exécuter le plan de vie qu'elle m'a entendu former il y a trente ans et au delà, à l'égard d'un autre climat. Mais comme différence d'âge et de climat n'entrent pour rien en fait de mon plan, l'expérience de trente ans de la vanité et du néant de ce monde me servira à l'exécuter d'autant plus facilement. Je pars ce moment en obéissance aux ordres positifs d'un souverain que j'aime malgré sa disgrâce. Votre Excellence ne sera plus incommodé par moy par des

lettres, connoissant combien elle est occupé par les affaires. Soumis aux décrets de la Providence et du souverain, je subis mon sort avec une entière résignation, fortifié par la confiance au souverain juge du monde qui, connoissant les replis de mon coeur, — par grâce — me jugera selon les sentiments qu'il y trouve et me récompensera amplement de mes légères souffrances. Je serois charmé si V. E. me rendoit son amitié et estime, et la supplie d'être persuadé de la considération parfaite avec laquelle j'ay l'honneur d'être, etc.

Pro memoria.

Ayant déjà rendu au domestique la lettre pour la rendre à V. E., le Justice-Rath Holm²⁾ arrive et me conjure de luy permettre de la rendre à V. E. et de l'accompagner d'une lettre de recommandation.

Si V. E. veut me donner une preuve réelle qu'elle m'a rendu son estime et amitié, elle en a l'occasion en mains.

Qu'elle, qui a si grande part aux affaires des postes, honore de sa protection cet homme qui la mérite. S'il obtient le bonheur d'être connu d'elle, elle trouvera qu'il le mérite et que je dis vray.

Qu'elle le soutienne, luy conservant les droits que luy donnent deux brevets royaux expédiés par la chancellerie danoise. Le dernier, par une grâce distinguée pour moy, déclare: que dès que je meure (et que par conséquent il perd tout ce qu'il a pour soutenir sa vie), qu'alors, dis-je, il jouira de 500 écus annuels sur ses gages futurs qui, dès qu'il succède aux gages de Rheder par sa mort, seront décourtés dans les 1500 dont il jouira alors jusqu'à ce qui luy a été avancé soit remboursé. Comme je suis civiliter mortuus, et mort pour luy, seroit-il possible qu'il puisse, par les bontés de V. E. pour moy, après quelque peu de tems d'écoulés que la tempête s'appaise, qu'il parvienne à jouir de cette dernière promesse.

Mais mon départ pressant m'oblige à finir. Que V. E. par bonté pour moy l'écoute. Maecenas et protecteur des sçavants: qu'elle l'écoute, qu'elle le protège. Il a des ennemis et persécuteurs redoutables. Il cherchera son azile chez V. E. Il luy détaillera son cas. Et tout ce que V. E. fera pour luy me servira de preuve éclatante qu'elle m'a rendu son amitié.

Modtaget 30. Oktober 1767.

1060. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL F. DANNEKIOLD-SAMSØE.

København, 30. Oktober 1767.

Dans le temps que, fort occupé de ce qui venoit d'arriver à V. E., j'y faisais les réflexions qu'un tel évènement doit arracher à tout homme, je reçois la lettre par laquelle V. E. veut bien me rendre des sentiments que j'ay toujours désiré, toujours recherché, dont je m'estois flatté pendant tant d'années, et que je ne me suis vu enlevés qu'avec autant d'étonnement que de douleur. J'en accepte le retour aujourd'huy avec sensibilité et reconnoissance, et je prie V. E. de croire qu'ils me seront chers toute ma vie, et que je les mériteray par le prix que j'y mettray toujours. Mr. le conseiller de justice Holm éprouvera la vérité de ce que j'ay l'honneur de dire à V. E. Il l'éprouvera si non par des succès, ils ne dépendent pas de moi, au moins par mes efforts.

Koncept.

1061. FRA F. DANNEKIOLD-SAMSØE TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Aarhus, 12. Januar 1768.

Quelle que soit la répugnance que je trouve d'être à charge dans l'état où je me trouve, soit à V. E. soit à ceux qui comme elle m'honorent de leurs amitié, V. E. me permettra, poussé par une nécessité indispensable, de luy adresser ses lignes sur un sujet qui m'intéresse très fort durant le peu de jours qui me restent à vivre. Le choix que je fais de V. E. plutôt que de tout autre luy prouvera le jugement avantageux que je fais sur ses sentiments généreux, et le fond que je fais sur l'amitié qu'elle m'a promise: Il ne s'agit de l'issue de ma demande que dans cinq ou six mois d'icy, et si j'en parle à V. E. de si bonne heure, s'est que, versé dans le train des affaires, je sçais que quelque bonne que soit la volonté de V. E., les tems et les moyens d'effectuer quelque chose ne sont pas toujours également propres, et pour que V. E. aye le tems de choisir ceux qu'elle jugera les plus convenables. Venons au fait.

V. E. sçait que dans l'année 1766 durant mon séjour à Copenhague au mois de juin je fis l'acquisition d'une maison dans la Norder-Strasze. La raison qui m'y porta étoit que je commençois à sentir le besoin qu'un vieillard de 63 années a du secours hu-

main tant pour l'esprit que pour le corps. Secours dont icy on manque à tous égards. On manque du secours requis à cett âge pour le corps. Depuis la mort d'un vieux digne médecin établis icy, nommé Heilman, on n'a icy que deux médecins. L'un vieux nommé Briant, auquel on ne sçauroit en bonne conscience confier un mandiant, — qui tue tous ceux qui s'en servent. L'autre, un jeune homme âgé de 24 ans, chirurgien de profession, qui depuis une année a commencé à pratiquer. Le meilleur de toute la Jutlande, nommé Schäfer, qui a une bonne réputation, demeure à Horsens six mortelles lieues d'icy et coure toute la province partout où on l'appelle — en sorte que souvent huit jours s'écoulent avant qu'on puisse — quelque recherche qu'on fasse — le faire venir icy.¹⁾

Mes accidents sont violents et déterminés en moins de trois jours pour la mort ou pour la vie. Je viens d'en constater la preuve durant ces jours, et ce défaut d'un prompt secours a pensé me coûter la vie. Encore suis-je assez mal quoyque hors de danger. On manque — ay je dit — de tout secours humain, aussi par rapport à l'esprit, à l'égard de l'âme: nul bon prêtre dans tout le canton: Ils sont ou bien tels qu'on ne sçauroit les entendre, ou bien tels que celui qui a le bon sens n'en sçauroit profiter. A l'égard de l'esprit: il n'y a icy nulle conversation d'hommes raisonnables — nul sçavant — nul artisan même ou ouvrier tolérable qui puisse m'être en aide par rapport aux expériences de physique qui font ma seule récréation: Nuls livres, nulle bibliothèque, tous secours indispensables de la retraite NB. durant la vieillesse. Les habitants d'icy sont: le baron Gersdorf, mon successeur, dont l'esprit est connu à tout le monde, le grand baillif Rosenørn — que V. E. connoît, et quelques recteurs des écoles. Ma famille n'est plus nombreuse comme durant ma retraite sous feu le roy. Il ne me reste qu'une fille, digne par sa vertu d'un meilleur sort, compagne de mon exil et de mes souffrances et qui par son état maladif me fait souffrir milles morts par la crainte de la sienne qui mettroit le comble à mes maux.

Voilà, mon cher amy! Voilà les raisons qui m'avoient obligés à l'achat de la maison à Copenhague: pour demeurer là les huit mois de la automne et de l'hyver — et les quatres mois de l'été icy à la campagne durant le peu d'années que l'arbitre suprême de la vie et de la mort m'auroit destiné à passer dans cette vallée de misère. La providence de cett être suprême — et l'ordre du

souverain — m'appellèrent contre mon attente à servir encore une fois ma patrie. L'amour sincère que j'ay pour elle et pour ce souverain qui m'appelloit m'obligèrent à obéir. Car NB. je défie le souverain, (quelque irrité qu'il puisse être malheureusement contre moy), ou qui que ce soit de prouver que directement ou indirectement j'aye brigué de r'entrer en emplois. Jeune — jamais je ne l'ay fait! Vieux: je l'aurois envisagé comme une bassesse après avoir fait preuve durant seize ans comme je sers, et comme un manque de bon sens, de vouloir à un si grand âge me r'embarquer sur une galère dont Dieu m'avoit fait sortir avec tant d'honneur!

J'obéis cependant, espérant pouvoir être util tant à ma patrie qu'au souverain qui m'appelloit. La Providence! dont les décrets sont toujours sages, toujours salutaires quoyque souvent obscurs et toujours impénétrables aux yeux de nous pauvres mortels qui avons la vue si bornée, a terminé cette résolution par une issue aussi imprévue que peu méritée de la part des hommes. Mais ce seroit m'écarter de mon but et du dessein qui m'a porté à écrire cette épître, si j'entrois en discussion de cette matière. Je reviens à mon propos. Votre Excellence est donc instruite du dessein que j'avois formé en achetant la maison à Copenhague. Mon unique souhait maintenant se borne à pouvoir parvenir à l'exécuter durant la peu de jours qu'il me reste à vivre — afin de jouir des secours requis dans la vieillesse dont je suis privée icy. Voicy les motifs qui parlent en ma faveur. Entrons en détail.

Le souverain m'a prescrit: de quitter Copenhague en trois jours, de sortir de la province et d'établir icy ma demeure. Cette punition est connue; j'en ignore la cause et mon crime. Je n'en connois d'autre que celui d'avoir trop aimé mes souverains et ma patrie et de les avoir servis avec un zèle et amour que je ne devois qu'à Dieu! — J'ay obéi: Le troisième jour on m'a vu sortir de Copenhague. J'ay quitté la province, au mois de novembre. Je me suis établis icy, malgré les défauts susmentionés qui m'étoient connus. J'ay vendu ma maison. Le tout pour prouver au monarque par une prompte et entière obéissance — autant que par mon silence, mon entière et aveugle soumission à ses ordres. Après m'être si parfaitement acquité de mon devoir, je me flatte qu'il voudra bien adoucir la rigueur de sa sentence. Je conçois qu'il peut avoir eu ses raisons pour vouloir, dans le changement qu'il se proposoit de faire, m'éloigner

si vite de Copenhague. Je comprends qu'après ce qui m'est arrivé, me voir l'embarasseroit. Le premier cas n'existe plus. Les arrangements sont pris. Je ne sçaurois plus être en chemin à celui qui pour sa seureté a souhaité mon éloignement (car NB. ce coup ne me vient pas de la main chérie de mon souverain). Il est établis maintenant sur ma ruine, et je prens Dieu à témoin que je ne ferois nul effort pour l'en débusquer.²⁾

Le second cas est de ceux auxquels moy-même je porteray remède. Le voicy. Si le monarque veut m'accorder la liberté cy-devant marquée: de demeurer à Copenhague les huit mois d'automne et de l'hyver, je déclare icy à la face de Dieu: Que jamais il ne me verra sans un ordre exprès, jamais je ne metteray le pied à la cour. Que jamais je n'iray dans les grandes sociétés, que jamais je ne me mêleray dans aucune affaire. Si j'y contreviens dans une ou autre de ces occasions, il est donc le maître de me r'envoyer icy, comme il l'a fait une fois, et il est en droit de le faire, puisque je pêche contre mes engagements et ses ordres.

Votre Excellence voit-elle, qui juge si sainement — que la grâce que je demande n'est, tout bien pesé, pas grande. Voicy en peu de mots ma demande: Qu'après avoir servis depuis l'année 1721 dans tous les emplois, tous les départements, et aussi souvent qu'on a voulu de moy! Qu'après avoir sacrifié au service de quatres souverains et de ma patrie mes biens, ma santé, ma vie (car prôner l'utilité de mes services me conviendrait mal quand on les oublie). Qu'après avoir obéi aveuglément, en silence et avec promptitude, dans cette dernière occasion, aux ordres de Sa Majesté!, ce monarque veuille bien adoucir mon sort assez pour me permettre — NB. sous les conditions nommées — de passer à Copenhague, où je puis trouver les secours requis à mon âge qui me manquent icy, le peu de jours qui me restent à vivre comme le moindre et le plus inconnu de ses citoyens. Le refus de cette grâce seroit par ces effets changer la peine du bannissement en celle de la mort, ce que je suis assuré n'être pas le dessein du roy.

La lettre même du monarque me r'assure à cett égard. Il ne m'y charge d'aucun crime.³⁾ L'entrée en enfance et la diminution de santé n'en ont jamais été quand même ils existent. V. E. et les autres ministres du conseil me rendront témoignage — j'en appelle à eux — s'ils ont trouvés en moy ces foiblesses de

la nature, soit de l'esprit, soit de la santé, n'ayant jamais manqué n'y aux sessions n'y aux affaires du conseil. Et tous les officiers et collègues de la marine m'en rendront un pareil par rapport à cett état. Par conséquent celui qui a suggéré au roy ce fait a dénoncé à faux, et je souhaite qu'il ait le coeur assez bien placé pour se déclarer, quoy qu'indigne de mon ressentiment, nomémment mon successeur.

Mon esprit n'a, grâce à Dieu, même rien souffert par ce dernier coup. Mais ma santé, assez forte cy-devant pour mon âge, se ressent du 26 d'octobre, et je descendray bien plutôt au cerceuil.

Toutefois je le compteray pour une grande grâce, si le monarque veut m'accorder la grâce que je sollicite. Sa clémence et le soin de V. E. me garantissent une heureuse réussite, et ce bienfait gagnera à V. E. l'amitié de mes concitoyens et proches.

J'avois dessein d'écrire une épître bien plus ample — comme V. E. le voit par le papier préparée. Mais le départ de la poste m'oblige à la terminer. Ses sentiments luy diront le reste.

Un mot, et je finis.

Je saisis cette occasion de féliciter V. E. sur sa nouvelle dignité.³⁾ V. E. connoît mes sentiments sur les dignités. En soy elles ne sont d'aucun prix, devenant souvent le partage du vice autant que de la vertu. Mais quand elles sont la récompense d'un service réel rendu à l'état — comme dans le cas de V. E., alors ceux qui les reçoivent méritent à juste titre les félicitations de leurs concitoyens. V. E. me permettra sous ce titre de l'en féliciter d'un coeur sincère. . . .

P. S.

V. E. me permettra d'ajouter cette apostille pour la remercier de la preuve qu'elle m'a donné, selon sa promesse, de son amitié par la protection accordée au sieur Holm, sans quoy, selon mes avis, il auroit seurement succombé aux trames de ses ennemies et des miens. Je la supplie de la luy continuer.

Nr. 1062—1063.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL F. DANNEKIOLD-SAMSØE.
1062. Traventhal, 3. Juni 1768.

La lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire le 24 du mois qui vient de finir ne m'ayant esté rendue que peu avant mon départ de Slesvic, je ne suis parvenu qu'hier à présenter au roi le mémoire qui y estoit joint et qu'elle m'a chargé de lui remettre. S. M. l'a reçu et m'a ordonné de répondre à V. E.:

Qu'elle y remarquoit avec bonté les sentiments que V. E. lui témoignoit, mais qu'il y avoit encore des raisons qui l'empêchoient de la voir, que dès ce que ses raisons ne subsisteroient plus, elle l'en feroit avertir, et que V. E. agiroit conformément à ses volontés en en attendant tranquillement le moment.

J'obéis au roi en rendant précisément ces paroles à V. E., et j'ay la satisfaction d'ajouter que S. M. ne m'a marqué aucune aigreur contre sa personne en me commandant de lui écrire

Afskrift af dette Brev er vedlagt B.s Brev af 3. Marts 1768 (Altenhof) til Konseillet og D. Reventlou.

1063.

København, 15. April 1769.

J'ay reçu la lettre dont il a plu à V. E. de m'honorer le 23 du passé, et son mémoire est pareillement parvenu à Mr. le c. de Thott. Je la supplie de croire que l'une et l'autre sera fidèlement présenté au roi et qu'aussitôt que S. M. aura pris à cet égard quelque résolution favorable, j'auray l'honneur d'en informer V. E.

Koncept. Det omtalte Brev til B. er ikke bevaret.

1064.

MEMOIRE

OM

FAMILIEN DANNESKIOLDS BESIDDELSE AF POSTVÆSENET.

MÉMOIRE CONTENANT LES VRAYES CIRCONSTANCES DE L'ACQUISITION ET PERTE DE LA POSTE DANS NOTRE FAMILLE.¹⁾

Il est connu que c'est Klingenberg qui le premier a commencé à établir les postes. Preuve avérée: que cett arrangement est celui d'un particulier et non du public qui, par conséquent, n'étoit pas en droit de le revendiquer.

Peu après qu'il eut commencé à travailler à cett établissement, feu ma grand-mère, la comtesse Samsøe, l'acheta de luy pour 12000 écus. On peut être très assuré que cette somme est tout ce qui en a été payé en argent à Klingenberg. Car dans ce tems les revenus en étoient très peu considérables, les arrangements n'étants que commencés et nul ordre, nul établissement pour ainsi dire achevé.

Ma grand-mère l'ayant donné à feu mon père, feu le roy Chrétien 5 luy en confirma et assura la possession pour luy et sa postérité. Il est avéré qu'il en compta la possession (possession acquise titulo oneroso d'un particulier qui ne pouvoit être regardé que comme fondée sur un contract entre deux particuliers et confirmée et assuré outre cela du roy sous le règne du quell l'achat se fit) si assurée pour sa postérité: que ne possédant rien alors (sa mère étant encore vivante et possédant tous les fiefs) que la seule terre de Gissselfeldt, il la destina à un couvent NB. comptant que sa postérité étoit suffisamment pourvue par les revenus de la poste jusqu'à ce que par la mort de sa mère les fiefs leurs échurent.

C'est luy, feu mon père, qui a fait tous les arrangements requis pour les postes pour en tirer des revenus. On juge facilement à quelles dépenses cela l'a obligé. Peu à peu il en fit monter les revenus à mesure que tout fut réglé à 12, 14, jusqu'à 16000 écus de revenus.

Qu'il me soit permis icy de proposer une question et qu'après une meure réflexion on la décide selon les règles de l'équité et de la justice.

Un particulier entame un établissement. Un autre particulier, prévoyant que cett établissement, poussé avec vigueur, pourra rendre des revenus considérables avec le tems, l'achète du premier par contract. Pour plus de seureté il fait confirmer et asseurer par le roy régnant alors cette acquisition pour soy et sa postérité. Si puis après, par ses soins, par ses arrangements, il fait monter les revenus de cette possession d'année en année, quels qu'en deviennent à la fin les revenus, le public acquiert-t-il par là quelque droit pour en priver sa postérité après sa mort sous quelque couleur ou titre que ce soit? Qu'on pèse, qu'on décide cette question! Et qu'après cela on examine le fait que je vais rapporter tel qu'il est: tel qu'il est connu par tout le monde, et tel qu'il peut être avéré par ma mère encore vivante.

Feu mon père étant mort à Odense en voyage avec feu le roy Frédéric 4^{te}, on donna d'abord avant le retour du roy à connoître à ma mère: Que le roy avoit destiné les revenus de la poste à d'autres usages. Ma mère, frappée de cette déclaration comme d'un coup de foudre, persuada à Molk (qui avoit toujours été amy de feu mon père) d'aller en Holstein présenter un mémoire, solliciter en sa faveur et représenter au roy: que vu le mauvais état des affaires de feu mon père (auquel il fut réduit par ses services en Italie et ailleurs), elle seroit réduite à la mendicité si on luy ôtoit les postes comme on l'en avoit menacée.

La réponse qu'elle reçut fut: Que le roy avoit une fois résolu de reprendre les postes comme un régal (qu'on juge après les circonstances susmentionnées si c'en est un) et d'en destiner les revenus à d'autres usages. Mais que si l'état des affaires de feu mon père étoit si mauvais, il se pouvoit que revenant à Copenhague Sa Majesté luy en laisseroit encore pour quelques années la jouissance.

Après le retour du roy à Copenhague, le comte Charles Ahlefeldt et le conseiller privé de Wibe furent envoyés du roy à ma mère (veuve et enceinte) pour luy déclarer en termes exprès: Que le roy avoit résolu de retirer les revenus de la poste, les ayant destiné à un autre usage, mais que vu le très mauvais état des affaires de feu mon père il en laisseroit encore les revenus à

ma mère durant huit ans, NB. à condition qu'elle signeroit la cession qu'ils luy portoit toute dressée.

Cette cession (conçue en termes trop forts et trop étendus pour être insérés icy) portoit entre autres: qu'elle déclaroit l'avoir cédé volontairement et avoir reçu d'autres bienfaits. L'un n'étant pas (comme on juge facilement) et l'autre existant aussi peu: elle charg[e]a le comte Ahlefeldt et S. E. de Wibe de dire à Sa Majesté: Qu'elle n'étoit que tutrice et qu'il n'étoit point dans son pouvoir de signer pareille cession. Ils furent r'envoyés du roy vers elle pour luy déclarer positivement: Que le roy ayant déjà destiné les revenus de la poste, il n'étoit plus question d'en parler, mais que, si elle ne signoit point la cession prescrite, elle ne perdrait pas moins la poste et qu'outre cela elle ne jouiroit pas des revenus durant les huit ans. Et de plus ils ajoutèrent que son refus à souscrire seroit surement suivis des effets de la disgrâce du roy.

Dans un cas si accablant elle consulta divers. Quelques peu luy conseillèrent de se roidir. Mais la plupart, et sur tout les deux susnommés (dont le comte Ahlefeldt étoit son curateur) luy conseillèrent de céder, luy représentant: que soit qu'elle signa ou non, elle perdrait également les postes et qu'en refusant de signer, elle n'y gagneroit rien que de les perdre d'abord et sans jouir des revenus durant les huit années, perte considérable dans le triste état où elle se trouvoit.

Ma mère, veuve, craintive, jugeant qu'il ne serviroit de rien de se roidir contre un maître souverain, se vit réduite à signer la cession prescrite. Tout ce qu'elle y gagna fut: Que les 12000 écus que feu mon père avoit payé à Klingenberg furent remboursés et qu'on luy permit de jouir des revenus de la poste durant huit ans.

Les revenus de la poste (qui ont du depuis été augmentés bien au-delà du double, en partie par d'autres arrangements, en partie en haussant considérablement le port des lettres) ayants d'abord été employés à l'usage connu à tout le monde,²⁾ toutes sollicitations, toutes représentations faites en divers tems et par diverses personnes ont toujours été vaines et inutiles.

Je ne feray que toucher légèrement et avec quelques mots aux époques arrivés du depuis et connus à tout le monde.

Feu le roy Frédéric accorda comme une douceur aux enfants mâles de la famille 4000 écus annuels. Ces 4000 écus furent réduits l'année 1728, après l'incendie, à 2000 écus.

Du tems du feu roy, sollicitant pour la restitution des 4000 écus, il est connu que, malgré toutes mes représentations, au lieu des 4000 écus on donna pour équivalent le comté de Löwenholm qui rapporta à peine 2000 écus.

Voilà comme les postes furent acquis et perdus pour notre famille. Époque des plus funestes et accablantes pour notre famille, mais sur tout pour moy et les miens qui n'avons hérités n'y sol n'y maille après feu mon père.

La chose étant et les revenus de cette poste étants, comme il est connu, employés aux oeuvres de charité et au soulagement des veuves, les enfants, les veuves de cette famille, à laquelle ils ont été ôtés, ne devoient-ils pas être les premiers à être soulagés de ces fonds; les enfants, dis-je: quand ils sont entièrement dépourvus des biens requis pour leurs soutien; les veuves: quand elle manquent pour ainsi dire du nécessaire? Et tout le monde ne seroit-il pas obligé de louer la justice et générosité d'un monarque qui, en faveur de cette famille, qui a perdu les revenus dont se font ces charites, établiroit cette loy et ordre, fondés sur l'équité et la justice:

Que les enfants mâles de cette famille, qui seroient prouvés manquer des biens requis pour leurs soutien, jouiroient de 2000 écus pension annuelle jusqu'à ce que leurs état seroit amélioré.

Que les veuves, qui seroient prouvées de même être dépourvues de biens, jouiroient durant leurs veuvage de 1000 écus.

Et que les filles qui seroient dans un pareil cas jouiroient dès la mort de leurs père de 800 écus jusqu'à ce qu'elles soient mariées.

Udateret og uden Underskrift, med D.-S.s Haand.

XIV.

WILHELM CHRISTOPH DIEDE zum FÜRSTENSTEIN.

1761—1771.

Wilhelm Christoph Diede zum Fürstenstein (1732—1807) kom 1760 til København, var 1762 i en diplomatisk Mission i Hannover, 1763—1767 dansk Gesandt i Berlin, 1767—1776 i London.

Paa Wotersen findes en stor Samling Breve fra ham til B. fra Aarene 1761—1771, der supplerer deres i U. A. opbevarede Korrespondance. Begge Samlinger kunde vel fortjene Udgivelse, men af Pladshensyn gengives her kun nogle faa af Brevene paa Wotersen. De udeladte Breve indeholder bl. a. Oplysninger om Forhold og Personer ved Berlinerhoffet og i de politiske Kredse i London, og Brevene fra August—September 1769 giver en interessant Rejseskildring fra Dele af England. Underskriften er i Reglen i de paa fransk skrevne Breve: G. C. Diede de Fürstenstein.

Nr. 1065—1079.

FRA W. C. DIEDE z. FÜRSTENSTEIN TIL J. H. E. BERNSTORFF.
1065.

Friedrichsruhe, 28. Maj 1761.

J'ai dit peu de chose quand j'eus l'honneur de me congédier de Votre Excellence, mais je n'en ai pas senti moins vivement tout ce que la séparation d'un homme aimable, d'un protecteur, d'un bienfaiteur, d'un ami, peut faire sentir à un coeur né sensible et reconnoissant. Oui Monsieur, je le proteste, et ce n'est ni l'envie de dire des choses agréables, ni une politesse ordinaire, ni l'espoir de faire ma fortune, qui me dictent cette lettre; les regrets les plus sensibles que m'a causé le départ de Coppenhague, sont tous pour la personne de Votre Excellence et pour sa maison. Le devoir et la reconnoissance exigent ces sentimens, mais le coeur m'y porte tout naturellement, et je m'y sens entraîné par un penchant involontaire. J'estime et je respecte en elle le ministre éclairé, l'homme d'esprit et le savant, mais j'aime sa personne de préférence, et cet attachement ne finira qu'avec ma vie. Je supplie Votre Excellence d'être persuadée que mon âme est incapable de feinte dès qu'il s'agit de déclarer et d'exprimer les mouvemens que l'estime et

l'amitié inspirent. Je la supplie encore de ne point me juger sur mon extérieur, sur ma taciturnité et sur un certain air d'indifférence qui accompagne souvent mes actions. C'est des suites de beaucoup de désagrémens essuïés pendant les dernières années qui m'ont ôté toute la vivacité et une partie de la gaieté naturelle que j'avois autrefois, d'une maladie qui exige quelque indulgence, et que l'on n'est pas toujours le maître de réprimer, d'une humeur portée à s'inquiéter facilement, de l'embarras causé par la combinaison de ma situation domestique avec le service où je suis entré, quelquefois un effet des égards que le mérite et les dignités inspirent. Enfin, comme l'expérience m'a fait voir qu'on débite à Coppenhague facilement et avec succès des choses auxquelles ceux dont il s'agit ne pensent pas même, j'ose encore prier Votre Excellence de ne pas ajouter foi à ce qui pourroit se dire sur mon compte, de m'en croire sur ma parole, en ce que je lui affirmerai, et de me confier à moi-même ce que dès à présent comme à l'avenir, elle pourroit trouver de répréhensible dans ma conduite. Je demande très humblement pardon à Votre Excellence du détail dans lequel j'entre ici sur le sujet de ma propre personne, et de la liberté avec laquelle je lui parle, mais j'ai cru nécessaire de le faire une fois, et je ne l'en incommoderai plus dans la suite.

Je compte sur la protection de Votre Excellence et sur la continuation des bontés dont elle m'a honorées, et j'y compte infailliblement. Telle est la confiance que je me crois être en droit de lui marquer. Elles me sont nécessaires. Je vais chez moi, où je trouverai mille sujets de peines et de désagrémens, peut-être une terre et des sujets ruinés. Je vais chez des parens peu satisfaits du genre d'établissement que j'ai choisi; on me blâmera de dépenser avec une perte énorme mon argent dans un país étranger; on me représentera comme très éloigné ce qui peut excuser ou réparer cette perte; on me parlera de la nécessité de prendre plus de soin de l'administration de nos affaires de famille et de nos terres; on me pressera de me marier, article que je serai indispensablement obligé d'étudier de la meilleure façon possible; on désirera que je cherche prolongation de congé. Que sait-on, quelles propositions on ne fera pas? Si, avec ces désagrémens, je n'étois pas persuadé de la façon de penser de Votre Excellence à mon égard, je serois doublement à plaindre, et je me trouverois dans une situation malheureuse avec toutes les apparences favorables extérieures. Mais la certitude des bonnes grâces de Votre Excellence me consolera toujours dans

les cas où mon esprit, porté souvent à voir noir, voudra me causer des inquiétudes sur mon sort présent et à venir. Je n'ignore point, Monsieur, toute la supériorité que donne de pareils aveux touchant ses affaires domestiques à ceux dont on attend son établissement, et la gêne qu'ils imposent à ceux qui sont dans le cas d'espérer et de recevoir; mais il n'y a rien que je me fasse scrupule de dire à Votre Excellence, et je ne balance pas à les faire à un ministre qui pense comme Votre Excellence, et qui m'honore de son amitié. . . .

1066.

Pyrmont. 16. Juli 1763.

. . . J'ai eu lieu, Monsieur, de tirer quelque profit du séjour que j'ai fait ici par rapport à mon point de vue principal, qui fait aujourd'hui l'objet de tous mes soins et de toute mon attention. J'y ai trouvé des personnes attachées au service prussien, ou qui l'ont quittées, ou qui font séjour à Berlin, dont j'ai tiré des lumières qui pourront être utiles au service du roi, lorsque je serai rendu au poste qu'il a plu à Sa Majesté de me conférer. Cette lettre est destiné à rendre compte à Votre Excellence de plusieurs détails assez intéressants, à ce qui me paroît, dont ces personnes ont bien voulu m'instruire. Quoiqu'il puisse paroître imprudent et téméraire que j'entreprenne de parler sur les personnes et les affaires d'une cour inconnue, avant de les avoir vues et approfondies, j'aime mieux m'exposer à ce reproche que de mériter celui d'inattention et de manque de zèle, et comptant sur l'indulgence de Votre Excellence, je crois devoir lui mander ce que j'ai entendu dire à des gens instruits et dignes de foi. . . .

Lang Redegørelse for en Del personelle Forhold i Preussen og om Frederik II's Forhold til Hæren, i hvis Organisation Kongen har truffen en Del Forandringer efter Krigen. En général, Monsieur, tout ce que j'ai entendu dire ici et à Hannovre sur la personne de ce roi, prouve que tout ce que l'on en débite est ou peu fondé ou incertain. L'on s'attache à des bagatelles ou à des ouï-dire qui ne prouvent rien. Ce prince est encore toujours le même. Il conserve la même vigueur d'esprit qu'il a toujours eue, et à peu de chose près celle du corps. Il parle et agit avec la même vivacité et avec la même présence d'esprit qu'auparavant. Toute sa conduite à Hannovre et a Saltz-dalen le démontre. Sa mémoire est encore dans toute sa force, il peut être d'une humeur charmante, et il possède encore l'art de

gagner les coeurs qu'il lui importe de s'attacher. Il a vieilli, son teint s'est bruni, son visage s'est ridé, son corps s'est roidi, il ressemble, dit-on, aujourd'hui on ne peut pas davantage à la duchesse de Bronswic; mais il n'est rien moins qu'anéanti, et il ne présage pas une ruine prochaine; il fait les mêmes fatigues qu'autrefois, et il voyage de façon à faire périr ceux qui sont obligés de l'accompagner. Ce que l'on pourroit dire de plus positif sur son sujet, c'est qu'il devient de jour en jour plus difficile et plus véhément, et que le goût de l'épargne augmente à un point extrême, comme ceux qui le servent s'en apperçoivent très désagréablement. Le présent qu'il a fait dans la maison du grand doyen de Finck à Minden, où il a séjourné, a consisté en dix écus mauvaise monnoye. On dit qu'il taxera ceux qui ont fait de gros gains pendant la guerre, de là le haussement des douanes et la conservation de la mauvaise monnoye, contre l'avis de tous ses ministres.¹⁾...

Modtaget d. 25. Juli 1763. -- Brevet er besørgt ved sikkert Bud.

1067.

Braunschweig, 13. September 1763.

... J'avois oublié de dire à Votre Excellence ce que l'on m'a écrit il y a quelque tems, que S. M. prussienne, en parlant d'elle, lui a rendu la justice qui lui est due, en se servant de ces propres paroles: C'est un grand homme. Votre Excellence, qui est accoutumée à être approuvée et recherchée par les rois comme par les particuliers qui ont l'honneur de la connoître, sentira peut-être moins vivement le plaisir de cet aveu. Mais il y a des personnes qui se réjouissent pour elle de voir la vérité reconnue par un grand roi qui sait connoître et priser le mérite, et qui est juge compétent en ces sortes de matières. Ceux qui lui sont attachés, comme je le suis, se plaisent à y applaudir et à y souscrire. Ce roi a marqué à une autre rencontre qu'il approuvoit la conduite de notre cour.¹⁾...

Modtaget 19. September 1763.

1068.

Spa, 6. Juli 1766.

Je voudrois pouvoir exprimer les sentimens de joye et de reconnaissance dont mon coeur a été rempli à la lecture de la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 24 juin. Elle est délicieuse, cette lettre, et elle me fournit de nouvelles preuves,

bien chères, bien agréables, de l'extrême bonté dont Votre Excellence m'honore, et des tendres soins qu'elle prend pour mon bonheur. Je ne saurai jamais assez les reconnoître. Je trouve dans sa personne non seulement un chef et un protecteur que j'ai toutes les raisons du monde de vénérer et d'aimer, mais encore un ami et un père qui me témoigne des sentimens et m'accorde des bienfaits que des parens et de plus anciens amis me dénie. . . .

La proposition que Votre Excellence me fait l'honneur de me faire, touchant le poste d'Angleterre, me met dans une sorte d'embarras que j'ai peine à décrire, et me donne à penser infiniment. Elle me flatte, me plaît, me séduit et me fait trembler: j'y rêve, nuit et jour, et il m'en coûte de me déterminer aussi promptement que je sens que je devois le faire. Je la supplie de me pardonner, si je lui expose aussi à cette occasion, avec ma naïveté accoutumée, mes desirs, mes doutes et mon irrésolution. Elle m'a frappé, en me plaisant infiniment, puisque je ne m'y attendois point, et que je sens que ce pas est pour moi on ne peut pas plus essentiel dans la situation où je suis; il décidera une grande partie de mon bonheur et de mon agrément futur. J'aurois désiré pouvoir m'y préparer et y penser plus longtems. Udvikler udførlig sine Grunde for og imod at gaa til London.

Modtaget 14. Juli 1766.

1069.

Spa. 7. August 1766.

Rien ne me prouve davantage les bontés dont Votre Excellence m'honore, que l'indulgence avec laquelle il lui plaît de recevoir les volumes mal digérés et remplis de petits détails que j'ose lui adresser, l'intérêt qu'elle veut bien prendre à mes peines et à mon embarras, et les conseils par lesquels elle daigne fortifier mon esprit inquiet et irrésolu. Glæder sig over trods alle Betæneligheder at have modtaget Posten i London, og over at han skal en Tur til Kbhvn., før han rejser til England. Omtaler sit Optrud fra Berlin.

Enfin, Monsieur, j'ose ajouter un mot en faveur du pauvre de Ferber.¹⁾ Cet homme né sensible, sombre et mélancolique, a le malheur de m'aimer beaucoup et de ne point aimer le païs qu'il habite. Il m'a souvent témoigné qu'il s'estimerait le plus infortuné des hommes de rester sans moi à Berlin, et depuis longtems il croit que je médite un changement. Il sera au désespoir quand il verra ses craintes vérifiées, et il mérite tout du côté du zèle. Votre

Excellence lui rendroit un grand service, et en même tems à mon successeur, de lui dire un petit mot de consolation en lui annonçant mon départ. Il a assez d'ambition pour désirer un poste du même genre qu'il occupe, dans un païs plus brillant. Mais ce qu'il aimeroit encore d'avantage, c'est d'obtenir une petite place dans le royaume, et d'y passer tranquillement ses jours. Si Votre Excellence pourroit lui faire entrevoir cette perspective dans quelques années d'ici, cela le consoleroit infiniment et le porteroit à continuer de servir avec moins de peine. . . .

Modtaget 18. Aug. 1766.

1070.

[København,] 3. December 1766.

Ayant été annoncé à la table du roi et me voyant privé par là de l'honneur de voir Votre Excellence ce midi, comme je me l'étois proposé, je prens la liberté de lui communiquer par écrit ce que je pense sur ce qu'il lui a plu me proposer hier au soir. Je parle indépendamment de l'intérêt public et du service du roi. Votre Excellence connoît ma résignation, quand il s'agit de ces objets. S'il ne s'en agit point, je ne puis que désirer de gagner du tems, la seule ressource qui me reste. Je supplie Votre Excellence de se rappeler le tableau que je lui ai fait de ma situation et de considérer: que je suis sans argent et sans crédit, abandonné de mes parens qui pourroient même pousser plus loin leur ressentiment, et d'une manière dont rien ne m'offre le dédommagement; que je me suis endetté à Berlin, que le secours que j'espérois d'y tirer de la vente de mes effets me manque encore; que je vais dans un païs où tous mes prédécesseurs se sont ruinés, que j'y ai une dépense de 1000—1200 louis à faire pour mon premier établissement, et que je ne sais en vérité où prendre; enfin, que loin de pouvoir espérer ici quelque soulagement ou quelque avance, j'ai peutêtre à craindre qu'on ne veuille diminuer. — Dans ces circonstances il ne me reste d'autre consolation que celle d'employer le tems qui me reste au bien de mes affaires. Il s'agit donc, Monsieur, du terme où les intérêts du roi exigent que je sois rendu en Angleterre. Si ce terme est court, j'avoue que je désirerois de partir bientôt d'ici, quoiqu'il me soit indifférent d'aller à Berlin avant ou après l'arrivée du c^{te} de Holstein.¹⁾ Si ce terme étoit encore éloigné, je resterais volontiers encore quelque tems, pour avoir le bonheur de voir plus longtems Votre Excellence, et pour observer la tour-

nure que prendra le système de notre cour. Mais je crains d'être arrêté par le tems et les glaces, et d'être pressé après cela de me rendre en Angleterre, sans avoir pourvu à mes besoins: Il plaira à Votre Excellence de fixer, d'après ces considérations, le tems de mon départ.

Mon plan est d'employer le tems qui peut m'être accordé, à arranger le mieux que je pourrai mes affaires à Berlin, (ce voyage, si j'avois été plus heureux, ne seroit pas nécessaire, ou prendroit peu de tems) à aller à la quête de quelques nouvelles ressources, et à faire une nouvelle tentative sur moi-même pour voir, si je pourrai m'accomoder à la volonté de mes parens. Je me propose de voir pour cet effet encore deux personnes qui m'ont été indiquées. Votre Excellence se souviendra que cette partie du but de mon voyage d'été n'a pas pu être exécuté. Le désagrément de ces courses faites pendant l'hiver, et l'influence qu'elles pourront avoir sur ma santé, prouveront à Votre Excellence que le plaisir et l'amusement n'y entrent pour rien, et qu'il n'y a que la nécessité qui puisse les faire entreprendre. S'il plaisoit à Votre Excellence me donner en partant mes instructions générales, je pourrois recevoir les autres plus particulières par le moyen d'un homme à moi qui se trouvera à Hambourg, auprès de mes effets, quand il s'agira de les faire transporter à Londres, ou bien d'un autre que j'y enverrai, s'il est nécessaire, les dits effets ne pouvant être transportés à Hambourg avant le printems. Je pense que le roi ne se souciera pas de me voir arriver quelques mois plus tard en Angleterre. Le prince de Hesse, au moins, penchoit, il y a quelque tems, à me faire rester ici longtems, et s'étoit proposé d'en parler à Votre Excellence, ce que j'ai décliné, non sans désirer, s'il reste du tems, d'en tirer quelque avantage pour moi-même. Votre Excellence en jugera et en décidera. . .

Modtaget 3. December 1766.

1071.

København, 8. Februar 1767.

Je me reproche de n'avoir pas tout dit l'autre soir à Votre Excellence, et ce reproche me pèse et me peine. C'est que je suis d'une timidité extrême, quand il s'agit de parler de moi-même. Je supplie Votre Excellence de croire qu'il n'y a que cette répugnance et la crainte de paroître intéressé qui m'ait empêché de lui communiquer de bouche, ainsi que je me l'étois proposé, ce dont je

vais avoir l'honneur de lui rendre compte, et que rien n'altérera jamais la confiance sans bornes que je lui ai vouée, et mon désir sincère d'obtenir par elle et de son consentement tout ce qui pourra m'être utile et agréable.

Dans la conversation que monsieur de Sperling a entamée l'autre jour avec moi chez monsieur de St. Germain, et dans laquelle il m'a témoigné que le roi et lui et ses amis désiroient que je voulusse un jour me fixer ici, et que dans ce moment je ne pressasse pas mon départ, ni ne courusse les risques du passage par les glaces, il m'a prié de lui dire tout naturellement, si la perte du tems que je faisais en différant, étoit irréparable, jusqu'où je pourrois la souffrir sans trop me nuire, et si la circonstance de percevoir plus tard mes nouveaux appointemens n'entroit pas pour quelque chose dans mon dessein d'affronter le danger et les désagrémens du dit passage, me donnant à entendre qu'on pourroit remédier à ce dernier inconvénient, et faire commencer mes appointemens avec l'année. Je puis protester à Votre Excellence que je n'ai jamais rien demandé touchant cet article, mais il est vrai que dans nos sociétés j'ai souvent parlé d'économie, et quelquefois calculé en badinant les pertes journalières que me causoient le froid et les glaces, n'imaginant pas que quelqu'un voulût ou pût songer à m'en faire dédommager, sans cela je m'en serois ouvert directement et positivement à Votre Excellence dont les bontés pour moi me sont si connues et si chères.

J'ai donc répondu à monsieur de Sperling sur la principale ouverture ce que j'ai rapporté de bouche à Votre Excellence, et sur le reste: que j'étois enchanté d'apprendre que le roi me voyoit ici avec plaisir, et qu'il désiroit de me voir prolonger mon séjour auprès de sa personne, qu'effectivement je souhaitois de partir bientôt, ayant tant d'affaires importantes pour moi et pressantes à soigner; que je considérois la perte de tems comme très considérable, mais qu'elle n'étoit pas telle précisément que je dusse m'en inquiéter singulièrement, si le dégel arrivoit bientôt et dans ce mois-ci, qu'en ce cas j'aimerois mieux l'attendre, si cela pourroit le moins du monde être agréable au roi, ce qui est aussi conforme à la vérité, plusieurs personnes m'ayant fait craindre pour ma santé en m'exposant au froid et aux glaces; enfin que je ne souffrois sans doute qu'impatiemment dans ce moment tout ce qui diminueoit mon revenu, et que j'aurois été bien aise de jouir plutôt que depuis le jour de mon départ, de mes nouveaux appointemens, mais

que cela seul ne me déterminoit pas à précipiter mon départ, que je ne pensois point à rien demander au roi, et que je serois au désespoir de me rendre désagréable pour l'amour d'une somme d'argent, ou de lui paroître avare et intéressé. Monsieur de Sperling m'a fait entrevoir plus de facilité que je n'avois cru à obtenir cette grâce du roi, sans que je la demande, et sans doute il lui en aura parlé ou lui en parlera, et je m'attens que le roi, un jour ou l'autre, m'en dira quelque chose, sans pourtant que j'en sois certain. Votre Excellence sait la délicatesse de toute cette affaire. Je n'ai ni pu ni voulu refuser ni demander, ni la chose même — qui me seroit agréable —, si elle peut être obtenue de bonne grâce, et sans démarche de ma part, ni les bons offices proposés de propre mouvement et offert par quelqu'un qui est très sensible et qui peut nuire, et qui me témoigne des amitiés, sans que je les recherche, avec un soin bien particulier. Mais je crois être de mon devoir, et il est conforme au penchant de mon coeur, d'avertir Votre Excellence du fait et de mon dessein de laisser aller les choses le train qu'elles prendront naturellement, prêt cependant à renoncer à cet offre et à le refuser, si Votre Excellence y trouve le moindre inconvénient, ou s'il existe des raisons qui puissent le lui faire désirer; heureux enfin, si je réussis dans cette rencontre à lui prouver la vérité et la vivacité des sentimens de respect et de vénération avec lesquels je serai toute ma vie.

1072.

[København,] 10. Marts 1767.

Je viens du prince de Hesse qui m'a dit des choses étonnantes, si étonnantes que j'ai commencé à en rire, croyant qu'il vouloit badiner, ou qu'il ajoutât trop légèrement foi à des propos ridicules qu'on lui avoit tenu.¹⁾ Le sérieux avec lequel il m'a débité après cela les bruits qu'il dit s'être répandu sur mon compte, et l'amitié avec laquelle il m'a parlé, ont fait place à d'autres sentimens, ceux de la colère et de la douleur. Ce qui m'a surtout peiné, c'est que le prince m'a fait entrevoir que Votre Excellence avoit été touchée de ce dont on me charge, et quand je combine cela à l'accueil froid qu'elle m'a fait éprouver hier au soir, et que j'avois attribué à un esprit occupé des malheurs du tems, sans pouvoir m'imaginer qu'il fût possible que cela me regardât en aucune façon, je ne puis qu'être au désespoir de me voir, si près de mon départ, dans

le cas de me justifier de soupçons et d'accusations que je croyois n'avoir point mérités.

Je supplie Votre Excellence de croire qu'il est absolument impossible que ce dont on me charge puisse entrer dans mon esprit. Je la supplie de croire et d'être bien persuadé que je suis honnête homme, que je suis le serviteur zélé du roi et de l'état, que je suis le sien de tout mon coeur et de toute mon âme, que je la reconnois pour mon protecteur, mon chef, mon ami, celui auquel je dois tout ce qui m'arrive ici d'heureux, et que je ne suis point ingrat. Enfin je la supplie de croire que je manque absolument de termes pour me justifier d'une accusation si atroce et, à mon avis, si peu sensée. J'écris ceci dans la plus grande hâte, et je n'ai presque pas un moment à moi dans cette journée. Je vais chez Mr. de Schimmelmann avec lequel j'ai quelques petites affaires à régler. Je dois être à une heure à la cour. Si Votre Excellence l'ordonne, j'aurai l'honneur de lui rendre mes devoirs un moment. J'espère que j'aurai plus de tems vers le soir, pour lui dire plus en détail tout ce qui peut avoir rapport à l'affaire dont il s'agit. Je la conjure, en attendant, de me rendre toute sa confiance et cette conviction des sentimens d'honneur et de ceux d'attachement pour sa personne que je dois avoir, et que j'ai, que Votre Excellence semble avoir nourri jusqu'à présent, qui m'ont été si agréables, et sans lesquelles je ne désirerois pas rester un moment ni dans la carrière que je cours, ni même dans le service du roi. Si Votre Excellence savoit combien j'ai découvert avec quelques amis troublés, quand nous étions agités de la crainte de la perdre, et le concert presque unanime que nous avons pris dans ce cas malheureux, je ne serois pas même dans le cas d'écrire cette lettre, dont je la supplie d'excuser le stile et la confusion.²⁾

1073.

København, 12. Marts 1767.

Oserois-je m'émanciper à donner encore un conseil à Votre Excellence? Elle connoît les sources d'où il part, elle jugera si l'exécution en est praticable et convenable. Je crois qu'il seroit bon que Votre Excellence dise un mot agréable à monsieur de Sperling sur l'affaire qui vient de se passer, quand elle le recontera sur son passage dans l'antichambre, demain ou lundi prochain. Il suffira qu'elle lui témoigne, avec cet air de bonté qui lui est si naturel, la satisfaction qu'elle a de sa conduite, et qu'elle lui dise

que cette affaire lui fait beaucoup d'honneur. C'est un homme qui a beaucoup d'ambition, qui est sensible à l'éloge, et qui se croit souvent chargé de commissions désagréables ou difficiles, sans qu'il lui en revienne le moindre avantage véritable, sans qu'on lui en sache gré, et sans avoir même l'honneur de la réussite; je sais aussi, à n'en pouvoir douter, qu'il sera enchanté de recevoir, dans cette occasion, cette marque de l'approbation de Votre Excellence.

Il est certain qu'il a beaucoup fait à cette occasion. Il est venu hier au soir au comte de Moltke un avis de ce qui se passoit. Il en a parlé à monsieur de Sperling fort avant dans la nuit, et celui-ci a prévenu et conseillé le roi, comme il devoit, dès les neuf heures. Il l'a déterminé entièrement après le départ de Votre Excellence, le roi ayant eu envie de différer six à sept jours. pour terminer avec le comte de Görtz certaines affaires militaires. Enfin il a été l'annoncer lui-même au comte, qui a pris la chose fort galamment, et a dit qu'il s'y étoit attendu. Mais il ne veut plus accepter le poste de Berlin. Il garde son régiment et sera fait major général.

J'ai encore été invité à souper hier chez le comte de Moltke, et je m'y suis rendu pour apprendre ce qu'on pensoit et parloit de l'affaire en question. C'est là où j'ai appris les circonstances rapportées, et où j'ai été à portée de savoir et en partie de deviner qu'un mot de Votre Excellence causera beaucoup de contentement à monsieur de Sperling, et l'engagera à concourir avec plus d'ardeur au bien public.

J'ose ajouter encore et répéter à Votre Excellence qu'il sera très bon qu'elle rassure le comte de Moltke et monsieur de Sperling, quand le premier recherchera l'occasion de lui en parler, sur les soupçons qu'ils croient qu'on a d'eux d'être entré dans quelque plan préjudiciable. — Ils savent qu'ils ont été nommés, ainsi que moi, ils en ont été avertis, et les trois noms se sont trouvés sur la même liste; ils en sont offensés et touchés, et je suis certain qu'ils en sont aussi peu coupables que moi. Ils le protestent et désirent vivement de savoir que Votre Excellence ne les a point soupçonnés ou ne les soupçonne plus.

1074.

[Berlin, April 1767].

Mr. de Borck n'a point ordre de S. M. p^r d'agir comme il fait, et j'ai de bonnes raisons de croire que S. M. ignore même bien des choses, et qu'elle n'est point instruite de son dessein d'entrer

dans le service.¹⁾ Il est probable que cela déplairoit beaucoup, et le baron de Borck y risqueroit. Je parlerai à V. E. avec plus de détail à une autre occasion. Je lui dirai seulement que Mr. d'Edelsheim, instruit par la voye de Hanau de ce qui s'est passé en dernier lieu à Coppenh., et au fait de ce qui se passe ici, autant qu'on le peut être, m'a dit que le roi désapprouveroit fort, s'il le savoit, que le baron de Borck se mêlât de nos affaires, et que celui-ci en avoit ici reçu l'ordre que lui-même avoit cru devoir r'apporter le fait des ministres de Russie comme une chose irrégulière et blâmable. Ce que j'ai entendu à Potsdam me confirme tout ceci. Le roi n'aime point Mr. de Borck. Il ne le connoît pas, et il hait son nom, mais il a bonne opinion de son esprit et de ses talents. Je ne vois pas que rien empêche de ce côté-ci de prendre des mesures contre lui, si la nécessité l'exigeoit. Je n'ai pas remarqué que le baron de Borck ait donné une idée fort avantageuse du c^{te} Goertz. Quand je le nommais au roi, à l'audience, sur la question qu'il me fit, qui me succéderoit, il me dit en me fixant avec une vivacité de regard singulière et avec une espèce d'ironie: Quoi, celui qui a eu toutes ces histoires! Il a dit ailleurs qu'il lui paroissoit un étourdi.

On sait à Potsdam qu'on désire de l'éloigner; on y connoît aussi, je ne puis m'empêcher de le dire, mon attachement pour V. E. Le roi l'a dit publiquement à table avant mon arrivée, en parlant sur les affaires du Dannemarc, et en ajoutant qu'il s'étonnoit que V. E. ne m'eût pas gardé. Je ne cite ce trait que pour lui prouver que le baron de Borck n'a pas pu me nommer autrement que comme un homme dévoué à Ses intérêts.

Je laisse à un autre tems plusieurs autres propos interessants de S. M. prussienne. Il pourroit n'estre pas convenable de trop chiffrer dans ces derniers moments.

Mr. Gunnigen n'est point en liaison intime avec Mr. Mitchele qui ne le connoît pas. Il ne lui a point écrit en confidence sur nos affaires, et celui-ci n'est pas prévenu contre Votre Excellenc.

Brevet er skrevet i Chiffre. — Modtaget 21. April 1767.

1075.

London, 16. Februar 1768.

... Le jeune comte de Schmelttau ... est bien singulier.¹⁾ Il n'a point profité des facilités que je lui avois procuré, en le produisant de la manière la plus honorable, et qu'il auroit trouvé à être ici avec

agrément et avec distinction. Il a manqué à toutes les maisons où je l'avois introduit, et si Londres lui a déplu, c'est assurément sa propre faute. Je supplie Votre Excellence d'instruire de ces circonstances monsieur son père, si elle le juge à propos, et au cas que son fils vint à se plaindre de l'ennui qu'il doit avoir essuyé. Il est extrêmement vif, un peu trop décisif et quelquefois étourdi. Il se peut que quelques avis que je lui ai donné lui ayent déplu. C'est bien dommage, car il pourroit être très aimable et paroître fort à son avantage. . . .

Modtaget 1. Marts 1768.

1076.

London, 29. Marts 1768.

. . . Le roi m'a beaucoup questionné sur le sujet de madame de Pless, et j'ai eu mille peines à me tirer d'affaires.¹⁾ Il m'a dit que la reine ne s'en étoit point expliqué envers lui, mais lui avoit mandé en termes généraux qu'elle avoit une autre gouvernante. Il est extrêmement inquisitif, lorsqu'il arrive des nouvelles de changements, et désire de savoir les connections et les raisons. — Étant avec lui sur le pied de lui parler tout naturellement, et de lui marquer autant de confiance qu'il est possible de le faire, Votre Excellence sentira aisément mes embarras dans de pareils cas. Ce prince est le moins prince que j'aye vu de ma vie. Il pense et parle comme un particulier, et il a des notions que les rois d'ordinaire n'ont point. Cela joint à son affabilité et à sa bonhomie, rend sa conversation extrêmement agréable, mais aussi difficile à soutenir, lorsqu'on n'a pas de bonnes choses à lui dire. Je lui ai fait entrevoir que j'avois prévu ce qui est arrivé à madame de Pless, que son âge et sa manière de vivre n'avoit pas été trop compatible avec la vie d'une jeune cour, qu'elle n'avoit pas assez ménagé le comte de Holk, dont le roi connoît l'influence, et je ne lui ai point contredit, quand il m'a dit qu'il croyoit que madame de Pless n'avoit pas laissé d'être un peu difficile, ayant causé le départ de la cour du comte de Bothmer. Je ne sais ce qui en est, mais j'ai pensé que cette erreur, si c'en est une, ne faisoit pas un tort bien considérable à Mad. de Pless. J'ai ajouté au reste, sur le sujet de la reine, ce que Votre Excellence m'a ordonné de dire, et j'ai dit que j'espérois que S. M^{te} ne seroit point mécontente de sa nouvelle dame, quand elle auroit oublié ses chagrins. Madame van der Luhe m'a effectivement paru être d'un caractère estimable. J'ai

esquivé jusqu'ici les questions de la reine qu'une légère indisposition a retenu chez elle. Le roi m'a demandé, s'il étoit vrai que le roi notre maître songeoit à voyager, il paroissoit ajouter foi au rapport qu'on lui a fait de ce dessein. Cette idée étant absolument neuve pour moi, je l'ai contredite pour le commencement. . . .

Modtaget 16. April 1768.

1077.

London. 7. April 1769.

. . . Messieurs Jardin et Wideweld sont arrivés ici avanthier et sont d'abord venus me voir. Je les ai pourvus de logement et de domestique. Votre Excell. peut compter que je ferai pour eux tout ce qui pourra dépendre de moi. Il est fâcheux que la saison présente s'oppose encore aux vues de Mr. Jardin. Le printems est encore fort en arrière, et je souhaiterois fort qu'il vît bien, et dans toute leur beauté, les endroits que les ordres de Votre Excellence lui ont indiqués. Il auroit mieux fait de venir plus tard. Il m'a dit qu'il seroit obligé d'être à Paris au commencement du mois prochain pour y être décoré de l'ordre de S. Michel. Je lui ai conseillé d'y aller, et de revenir, car ce sera précisément le mois de may qui sera le plus favorable à ses desseins. . . .

Modtaget 21. April 1769.

1078.

London. 6. November 1770.

La précipitation avec laquelle je fus obligé l'autre jour d'achever ma lettre, m'a fait passer sous silence un des articles les plus intéressants pour moi, que j'avois réservé pour sa conclusion. Votre Excellence a bien voulu me faire espérer qu'elle m'écriroit plus souvent, si je le désirois. — J'ose la sommer de tenir parole, et je la supplie de croire que je ne saurois recevoir assez souvent de ses lettres, qu'elles me feront toujours un plaisir extrême, qu'elles feront la plus chère de mes consolations. — Bien des fois me suis-je souhaité d'être à portée de vivre avec Votre Excell., ou de recevoir fréquemment de ses lettres, supposé qu'elle se trouvât dans une situation moins affairée. — Je me suis souvent dit: Quel dommage de ne pas pouvoir profiter d'avantage des agrémens et des lumières d'un homme si propre à former ceux qui seroient dans le cas de le fréquenter et qu'il voudroit condescendre à instruire. J'envie beaucoup présentement le sort de ceux qui pour-

ront jouir des loisirs de Votre Excell. Je désire vivement d'en avoir ma part, autant que l'éloignement et de certaines précautions pourront le permettre, et je supplie Votre Excellence de me l'accorder aussi ample qu'elle le jugera praticable. Je me flatte que cela ne sera point impossible, et qu'elle pourra satisfaire à mes désirs, sans qu'elle en soit trop incommodée. Peu de paroles m'en diront quelquefois beaucoup, au moyen du talent admirable que Votre Excellence possède de peindre les choses qu'elle veut représenter, avec une vérité et une énergie inimitables, et de l'heureuse habitude que j'ai acquise de sentir en grande partie le sens et la force de ses tableaux. La lettre qu'elle a bien voulu m'écrire en dernier lieu, m'en a plus dit que tout ce que d'autres ont pu m'écrire ou m'apprendre. Mon esprit et mon coeur étant ainsi également intéressés à une correspondance dont l'un et l'autre auront de quoi se satisfaire, Votre Excellence jugera elle-même, si la demande que je lui en fais en est une de simple civilité. —

Je suis bien persuadé qu'elle ne me fera point le tort d'en penser ainsi. . . .

Modtaget 16. November 1770.

1079.

13. August 1771.

D. har haft en Sammenkomst med Asseburg. . . . Votre Excell. peut s'imaginer aussi et se persuader, combien de fois le nom chéri et respecté de notre protecteur et ami commun a été prononcé, et comme nous avons gémis ensemble du sort malheureux qui nous l'a enlevé de la place où il faisoit notre soutien, notre consolation et notre bonheur. . . .

Hélas oui, Monsieur, où en sommes-nous réduits! Ce qui arrive est inconcevable, inouï — jamais rien de semblable n'a été imaginé, bien moins exécuté, dit et avoué publiquement.¹⁾ — Il n'est pas dans la nature des choses non plus que cela puisse durer. — Un changement est inévitable. Dieu veuille qu'il soit pour le bien. — J'avoue que je suis bien aise de me trouver dans ce moment hors du lieu de mon séjour ordinaire, et je ne serois pas fâché de voir la crise terminée avant que j'y retourne. — Je l'ai crain, Monsieur, et j'ai prévu qu'il n'y auroit bientôt plus moyen de continuer à servir avec honneur. — Quand je rentrerai en activité, que ferai-je? Peut-on, doit-on respecter des ordres tels que l'on est menacée d'en recevoir? D'ailleurs pourroit-il être bon, pourroit-il

être utile de s'y opposer? Malgré les peines infinies que me causeroient les suites d'une pareille conduite, sans avoir prêtes les ressources qu'a notre ami, je suis prêt à tout et à déclarer publiquement le système auquel je tiens, et que je crois le seul bon et honorable. — Je supplie Votre Excellence, s'il est possible, de me favoriser encore avant mon retour de ses avis, de ses conseils et de ses ordres. Je languis fort de recevoir bientôt de ses nouvelles, et d'en apprendre aussi de plus haut. — Je ne suis que médiocrement instruit en droiture. . . . J'ai la consolation dans ces momens affreux d'être souvent avec une soeur que j'aime avec passion, dont l'esprit, le caractère et l'amitié adoucissent tous mes chagrins, tant que je me trouve avec elle, et qui réunit à présent auprès d'elle une famille charmante qu'elle a élevé avec un succès dont je n'ai jamais vu d'exemple. . . .

XV.

MAGNUS ERNST von FIRCKS.

1766—1771.

Magnus Ernst von Fircks (1717—1806) var Oberst og blev 1766 Marskal ved Prins Carl af Hessens Hof: 1766—1767 var han tillige Medlem af Krigsstyrelsen og efter 1769 blev han Kommandant i Nyborg.¹⁾

Paa Wotersen er af en øjensynlig meget stor og regelmæssig Brevveksling bevaret nogle faa Breve baade fra F. og B. fra Aarene 1766—1771 Enkelte Breve gengives her, særlig fra 1767—1768 da F. opholdt sig med Prins Carl og Prinsesse Louise i Hanau.

Nr. 1080—1082.

FRA M. E. von FIRCKS TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1080.

Hanau, 22. December 1767.

. . . Ich bin mit meinem jetzigen Posten bey dem Printzen sehr vergnügt und zufrieden. Ich bin von dessen Gnade und Zutrauen

völlig versichert, und da man sich hirinnen mit grossen Herren sehr leicht betrügen und irren kann, so würde ich ebenfals miss-trauisch sein, wenn ich meines Printzen unvergleichlichen und unzuverbesserlichen Character nicht kante, und wann mir dass letzte Exempel, wo er mir zu verlihren besorgte, nicht sein gantzes Hertz und sein Vertrauen zu mir gezeugt.

Indessen kann alles dieses doch nicht verhindern, dass ich nicht dass Gemählde von dem zukünftigen bey unseren kleinen Hoff gantz deutlich vor Augen sehe.

Die Frl. Numsen wird freylich so lange die Fr. Landgräffin lebt, nicht bey uns wieder kommen, allein wenn diese schwächliche Fürstin mit Tode abgehen sollte (welches nicht lange dauren kann), und die Numsen wolte alsdenn gute Worte geben, so kann sie leicht wieder bey uns kommen; und ich selbst, so wenig ich mir von ihrer Gutheit zu versprechen habe, würde doch lieber ihr als eine Fremde aus hiesigen Lande wählen.¹⁾ Die Mad. Gabel, welche ihre Freunde verlohren, wird sich nun gänzlich an dem Printzen attachiren, und gar kein Bedenken tragen gern nach Schleswig zu folgen.²⁾ Dass werden also zwey Parthien sein, welche unseren kleinen Hof bald durch diese oder jene Wenigkeit erschüttern werden. Die Frau Margräffin wird die 3^e Parthie abgeben, und ich werde, um nicht weggejagd zu werden oder mein Stückin Brodt zu verlihren, nach Beschaffenheit der Umstände, bald unter jene Fahne schwören und bald zu einer andern übergehen müssen. Dahingegen wann ich mir auf einer sicheren Retraite zu verlassen haben, ich immer einerley Denckungsarth, Principis und Handlung gegen meinen Printzen folgen kann, ohne durch gefälliges Nachgeben seinen Estim zu verlihren. . . .

Ich habe mit Verwunderung gesehn, dass die Mad. Gabel auch mit dH. Gehr. v. Saldern in einiger Liaison steht. Sie hat aber mahl mit letzter Post an den Printzen geschrieben, darinnen sie sich unter andern folgender Gestalt ausdrückt: Der Gehr. v. Saldern scheint sich bey allen Gelegenheiten vor Ew. Durchl. zu postiren und soll denselben Thon zu Dero Fortheil gegen den König behalten: mir hat er versichert, dass es nothwendig wäre, dass Ew. Durchl. zurück käme und um die Person des Königs bliben, um die gute Sache aufrecht zu erhalten, unser Ministere will es aber nicht goutiren.

Ew. Excellence werden am besten wissen, in wie weit die Mad. Gabel dieses schreiben oder nicht schreiben können; unter dessen

hatte dieser Brief den Printzen gewaltig allarmirt, und er machte schon in Gedancken die Antwort auf der Einladung nach Copenhagen fertig! Ich habe ihm aber sehr gebethen ruhig zu sein und an Sachen nicht zu gedencken, die ihm eine Frau um ihm zu schmeichlen schrib, sondern vors erste an der grossen Satisfaction sich zu begnügen, die ihm die gegenwärtige Zeitläuffte so unvermuthet verschafften, welches alles er sehr gnädig aufgenommen und gefolget. Sie beklagt noch immer dass Schicksale von Reverdil, sagt, dass ihm Unrecht geschen, und behauptet, dass seine Freunde, die dessen Unschuld gewust, ihm hätten beystehen sollen. Von Schumacher scheint sie eben nicht sehr eingenommen zu sein, sie erzehlt auf ihre gewöhnliche lustige Arth, dass er mit dem König soupirt – – –

Es ist indessen dies der erste Brief, welchen der Printz mir völlig durchzulesen auf eine gewisse Arth sich entzogen, und ich habe auch gar nicht drauf bestanden. Unterdessen glaube ich Ursache zur Vermuthung zu haben, dass es darum geschehen, weil darinnen eine Proposition an ihn, der Numsen ihre Stelle zu erhalten, gewesen.

Ich bin auch vor einiger Zeit in einigen Disput mit meinem Printzen gewesen; der gnädige Herr wolte ausschweiffen. Nun bin ich weit entfernt aus ihm einen andern Herrn zu machen, als gemeinlich die Printzen alle zusammen genommen treue Ehemänner zu sein pflegen; mir deucht aber, dass es vors erste noch etwas zu frühe ist, und dass wann mann auch wegen den Umstand, dass die Prinzessin eben zu der Zeit annoch in den Wochen lag, einige Nachsicht haben wollen, so sind die Umstände zuweilen von der Beschaffenheit, dass mann es nicht conniviren kann. Wir sind aber völlig wieder gute Freunde geworden und haben mit einander eine Convention geschlossen, dass so bald der Printz dem Heschen Hause 3 Printzen verschafft, er alsdenn die Freyheit haben sollte, an Maitressen denken zu dürfen. . . .

1081.

Hanau, 26. December 1767.

Prins Carl og hans Gemalinde har yttret deres levende Glæde ved Efterretningen om B.s Udnævnelse til dansk Greve. . . . Der Obristl. Wegner hat mit dieser Post gemeldet, wie die Mad. Gabel ihm befohlen dem Printzen zu melden, wie sie Gelegenheit gehabt auf dem Schimmelmanschen Ball mit dem Gehr. Saldern viel zu sprechen, welcher ihr aber-

mahls aufgetragen dem Printz von seiner Ehrfurcht und Attache-
ment zu versichern.

Pr. Fridrich scheint über den Platz des Gr. Holck als Hofmar-
schall sehr inquiet zu sein; warum weiss ich nicht, denn er ist
schwer auszufragen.¹⁾ Ich habe mit diesem Herrn seit meinem
Aufenthalt in Holsingör (!) keinen vielen Umgang gehabt, jetzo aber
bemercke ich, dass es ein merlin fin ist, der die Postage sehr ge-
schäfttig um einen herum ist, um zu erfahren, was und von wem
mann Briffe hat, und er hat eine besondere Gabe einen auszufor-
schen, indem es ihm gar nichts kostet, sich anzustellen als wenn
er gar nichts von denen Sachen wüste noch gewust hätte, ja einen
gar dass Vergnügen der Bewunderung und Admiration schencke,
um nur zu seinen Zweck zu kommen. Der Pr. Carl nimt sich
jetzo sehr vor ihm in Acht um ihm keine Briffe zu zeugen. . . .

1082.

Hamburg, 20. Februar 1768.

. . . Wir haben indessen von Schleswig aus Nachricht, dass der
Obercamh. aus und der alte Gr. Moltke im Conseil gekommen.¹⁾
Ich läugne nicht, dass ich immer geglaubet, er würde besser ge-
than haben es nicht anzunehmen und mit der Satisfaction, dass
es ihm angebothen worden, zufriden zu sein. Da es nun aber
dennoch geschehen, so wünsche ich nichts mit so grossen Eyffer
und von Grund meines Hertzens, als dass diese Veränderung mit
Ewr. Hochgräfl. Excellence Genehmigung und Approbation ge-
schehen sey, woran, weil es würclich geschehen, ich nicht im
Geringsten zweyffle.

Im Fall der Obercammerh. nach Holstein gehen solte, so be-
kommt mein Printz seinen unversöhnlichen Feind in seiner Nach-
bahrschafft, und er hoffet von Ewr. Hochgräfl. Excellence Güte
und Freundschafft, dass er nicht mit demselben in Ansehung seiner
Stadthalterschaft wird zu thun bekommen.

Ich vor meine Wenigkeith glaube eben nicht einen Feind an den
neuen Conseil Minister zu haben; Gottlob aber, dass meine Vues
und Wünsche jetzo so bornirt sind als sie es vor diesen nicht
waren; die letzten zwey Jahre meines Lebens hat mir die Welt
mehr als jemahls kennen gelernt, und mein Hertz gegen alle Vor-
theile derselben (den Wunsch der Ruhe und Zufridenheit ausge-
nommen) verschlossen. Ewr. Hochgräfl. Excellence Gnade und
Protection wird schon hinreichent sein so woll mich gegen meine

Feinde zu schützen als auch meine Wünsche, die noch immer dieselben sind und bleiben werden, zu applaniren.

Wenn ich mir dass Wohlwollen des Hrn. Gehr. v. Saldern, dieses jetzo so allmächtigen Mannes, zu erfreuen hätte, so läugne ich nicht, dass ich mir dasselbe, jedoch nur in dem einzigen Fall, zu Erlangung eines Douceurs zu Bezahlung meiner Schulden bedienen würde; dieses auszuwürken würde ihm, da er Materie gnug dazu haben kann, eine Weinigkeit, mir aber von unaussprechlichen Nutzen sein. Da ich mir aber dieses Glück nicht zu erfreuen habe und überdem wohl gar besorgen mus, dass, wenn ich etwas ohne sein Zuthun erlangte, es ihm wohl alenfals verdriessen könnte, so mus ich mir in diesen oeconomischen und sparsahmen Zeiten, so schwer es mir auch fällt, zu finden suchen. Vielleicht wann d. Hr. von Saldern meine Wünsche den Posten bey den Printzen abzustehn wüste, vielleicht könnte mir das wieder in so weit mit ihm aussöhnen, dass er meine Vües befördern hülffe um bey dem Printzen einen nach seinen Sinn zu placiren. Welchen Gedanken ich Ewr. Hochgräfl. Excellence zur willkührlichen Disposition in Ansehung meines Vortheils unterthänigst überlassen will.

Überdem so kann ich Hochdenenselben nicht länger verheelen, dass ich nunmehr fast überzeugt bin, dass die Mad. Gabel der Freul. Numsen ihre Stelle zu haben wünscht, und ich müste mir sehr irren, wann sie es nicht (zumahl da sie den Printz gut vor sich gesint findet) durch den H. v. Saldern, es sey auf welche Arth es wolle, zu erhalten denckt; sie hat wenigstens viel zu viel mit ihm in allen ihren Brieffen zu thun als dass sie ihm nicht wozu brauchen sollte. — In dessen sehe ich (wenigstens nach der Beschaffenheit der jetzigen Umstände) zum Voraus, dass sie den Posten en question nicht erhalten wird. Zwey Sachen sind ihr entgegen und werden es sehr schwer, wo nicht fast unmöglich machen. Der erste ist der Hass und Wiederwillen, den die Prinzessin gegen ihr zeugt und nach dem Ursprung aus Copenh. von der W. hat. Die zweyte Ursach ist, dass die Frau Landgräffin es nicht zugeben will, und ob gleich der Printz derselben alle Briffe gröstentheils zeugt, so scheint dieses doch keinen Effect zu machen. Der Printz weiss und sieht dieses alles sehr wohl und . . .

Wann der Obercamerh. Copenhagen verlassen sollte, so würde dieses eine nicht geringe Ursach sein, die Hofnung zu haben, dass der Printz mit mehrerer Ruhe und folglich mehrerer Probabilité in Copenhg. und auch um den König sein könnte, und was die

politischen Angelegenheiten anbelangt, so wolte ich allemahls dafür caviren, dass er nichts ohne Ew. Hochgräffl. Excellence Genehmigung thun würde; nur dass Militair — — — jedoch ich habe mich darüber schon erklärt.

Ich gratulier mit heutiger Post den alten Geh.r. Gr. Moltke und bitte mir nur in künftiger Zeit seinen Beystand généralement in meinen Vües aus als von welche Ew. Hochgräffl. Excellence als mein gegenwärtiger Gönner und Protector unterrichtet wären. . . .

Et Stk. midt i Brevet mangler.

Nr. 1083—1084.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL M. E. v. FIRCKS.

1083.

København, 27. Februar 1768.

Takker for et (ikke bevaret) Brev af 13. Februar.

Dasjenige, was Sie mir von denen in Ansehung gewisser Damens entstandenen Zvistigkeiten vertrauen, verdient viele Auffmerksamkeit, und ich kann mir nicht verbergen, dass diese Damen durch ihre Geschäftigkeit, Correspondenzen, Rapports, durch ihre Verbindungen mit Grossen und Kleinen, mit Jungen und Alten, bereits viele Influenz über die Ruhe und Glückseligkeit, auch wohl über die Anschläge und Absichten I. K. H. und I. D. haben und künftig noch mehr haben werden. Ich erkenne es und sehe es wohl voraus; allein ich weis nichts darüber zu sagen, als dass man Wahrheit, treue Liebe und Pflicht folgen, und übrigens, was man nicht ändern kan, gehen lassen muss. Anderes weiss ich meinen Freunden und also auch mir selbst nicht zu sagen. Man versichert, die Frl. v. N. werde sich retiriren, es soll aber unter einer besondern Bedingung seyn, ob es so geschehe, weiss ich nicht.

Was Ihre Durchl. der Confr. Braëm geschrieben, ist sehr vernünftig. Man hat starck gesprochen, dass der Gouverneur das Præsidium in dem Gn. Collegio erhalten würde, und ich halte es gar nicht für unmöglich.¹⁾

Wenn Pr. Friedrich nicht hie kombt, sondern nach Holland gehet, so gehöret solches auch mit unter die Schicksaale, worüber man schweigen muss. Solte es darüber zu einigem Missvergnügen kommen, will ich nicht unterlassen von dem was Ew. Hochwohlgeb. mir gesagt, treuen und redlichen Gebrauch zu machen.²⁾

Es ist wahr, das Ahrenstorff und Lehman bey Gr. Rantzau gewesen als er sich hie in der Vorstatt und zu Torbeck aufgehalten, weis auch dass Gr. Holck zu denselben gesandt worden. Ich werde mich über dessen Rückkunfft gar nicht wundern.³⁾

Ew. Hochwohlgeb. wissen nun schon lange, dass der Obercammerh. das Cammer Departement resigniret hat. Sein Successor, der Ghr. v. Schack, wird, wie ich hoffe, wegen der Auszählung der Gelder der Printzesinn keine Schwierigkeit machen, ich will mit ihm davon reden.⁴⁾ . . .

Diesen Nachmittag ist der König mit fast allen frembden Ministres und deren Damens und Cavaliers, die seine Gesellschaft ausmachen, nach Friedrichsberg gereiset. Er will daselbst 8 Tage verbleiben, und es ist wohl kein Zweifel, dass in selbiger Zeit verschiedene schon beschlossene Veränderungen ausbrechen werden.

1084.

København, 1. Marts 1768.

In gröster Eyle muss Ew. Hochwohlgeb. melden, dass meine und des gantzen Publici Muthmassungen eingetroffen, und schon starcke Veränderungen in Friedrichsberg beschlossen und ausgeführet worden sind.

Gestern hat die Oberhofmeisterinn Befehl erhalten, ihre Charge niederzulegen und sich von Hoffe zu entfernen, welches sie auch alsofort gethan und noch selbigen Nachmittags nach Kokedahl abgereiset ist. Die Königin ist sehr betrübt, verbleibt aber nichts desto weniger in ihrer Douceur und Klugheit.¹⁾

Heute hat der Gr. v. Wedel Frijs seinen Abschied mit einer Pension von 3000 Rthl. erhalten. Staffeld ist an seiner Stelle Oberstallmeister, Bülow aber wieder Stallmeister geworden.

Es scheint, die Affaire des Obercammerherrn werde sich redressiren und er wieder in das Conseil kommen. Er selbst giebt sich doch gar keine Mühe, und ist in seiner Sprache unveränderlich, derjenige aber, der ihn heraus gebracht, scheint ihn wieder einsetzen zu wollen, und es stehet in seiner Macht. Die Cammer Einrichtungen werden aber wohl bleiben, wie sie sind.

Die Wahrscheinlichkeit, dass Gr. Ahlefeld in das Gen. Colleg. komme, und alsdenn Hauch und Gähler austrethen werden, ist noch stets sehr gross.

Ich bitte dieses alles Ihre Durchl. dem Printzen zu hinterbringen, und ich empfehle mich Ew. Hochwohlgeb. beharrlichen Gewogenheit.

1085. FRA M. E. v. FIRCKS TIL J. H. E. BERNSTORFF.

[Hanau,] 12. Marts 1768.

... Vor zwey Postagen hat die Mad. Gab. wieder, jedoch nur sehr kurtz geschriben; der wesentliche Inhalt war eine Klage über die genirte und weitläuffige Lebens Arth, welche sie jetzo zu führen gezwungen wäre; und in Bezeugung des Verlangens in Schleswig in Ruhe und Zufriedenheit zu leben, und bey allen Gelegenheiten das wahre Attachement zu zeugen, welches sie vor ihrer Herschafft hätte, um auch endlich aus allen denen Intriguen, welche sie herzlich verabscheute, zu kommen.

Da ich dieses nun vor der Wahrheit annehmen mus, so mus ich auch noch immer glauben, dass ihre Absichten zu der Hofm. Stelle bey der Prinzessin auch immer dieselben sind. Sie wird hiebey an der Prinzessin einen schweren Widerstand finden, und wann es dennoch geschieht, so wird es vor mir eine wichtige Ursach vor mir mehr sein, mich von dem Printzen wegzuwünschen; ich habe mir zu meinen grösten Verdruss und gegen mein Genie und Denkungs Arth schon in einer Tracasserie mit einer Dame einlassen müssen, und ich bin weit entfernt eine abermahlige zu versuchen, sondern werde es vielmehr nach aller Möglichkeit evitiren.

Die Königin Jul. Mar. hat an den Printzen geschriben, dass der König die Freül. Numsen Wünsche zu endigen versprochen. Sie selbst die N. hat dasselbe mit sehr demüthige Ausdrücke an der Prinzessin gemeldet. Es ist aber wohl vor mir zu kühn Ew. Hochgräffl. Excellence zu fragen, was dass vor eine besondere Bedingung sey, mit welcher es geschieht, denn allhier weiss mann von keiner. . . .

Das Schicksale von der Fr. v. Plessen hat dem Printzen und denen beyden Prinzessinnen recht von Herten leid gethan, die meinige hat darüber geweint, und schilt auf alle die böse Creaturen (dann so nent sie selbige), welche dieses verursacht; zumahl da es mit so weniger Anständigkeit geschehen.

Das auch Wedel Friis seinen Abschied erhalten, ein Mann, der sich gewiss in nichts melirt, hat uns sehr gewundert. Mann sagt, dass er mit Staffelt wegen der König. J. M. Equipage einige Demele gehabt; diese Ursach wird aber wohl nicht hinlänglich sein. Es solte mir leid thun, wann die Fräul. Kniphausen an dem Schicksale dieser würdigen Personen Theil nehmen müste.

Wenn der Obercammerh. wieder im Conseil komt, so ist das ebenfals eine Sache, welche man wenigstens nicht so bald vermuthet hätte; mit mehrerer Gewissheit aber kann man vermuthen, dass Sperling auch wieder zurück kommen werde. Wie glücklich würde ich mir nicht schätzen, wann ich dessen Amtmanns Stelle, indem er selbige quitirt, erhalten könnte.¹⁾ Ich habe aus schon erwehnten Ursachen hinreichenden Grund es zu wünschen, und als ein Glück anzusehen; wozu dieses noch komt, dass mir einige meiner Freunde aus Copenh. zuverlässig versichern wollen, wie man mir durchaus nicht bey dem Printzen lassen würde. Unterdessen wäre ich als Amtmann von Hütten nicht gantz und gar vom Printzen abgesondert. . . .

1086. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL M. E. v. FIRCKS.

København, 26. Marts 1768.

. . . Meinen vielleicht unsichern Nachrichten zufolge haben Ihre Durchl. in diesen Tagen oder noch heute ein königl. Schreiben erhalten sollen, und ich wünschte zu wissen, ob es abgegangen wäre, damit ich etwas freymüthiger mit Ew. Hochwohlgeb. über die nun bevorstehenden Dinge reden könnte. Biss dahin aber muss ich schweigen.

Mich verlanget zu erfahren, was die schöne Correspondentin nun vor eine Sprache führen wird. Ich bekomme sie gar nicht zu sehen, und halte mich so eingezogen, das ich nur selten, was in dem schönen Geschlechte vorfällt, erfahre. Der Platz in dem Admiralitäts Collegio scheinet aber mit dem Vorhaben, in Schleswig zu wohnen, nicht sonderlich übereinzustimmen. Die Frl. Numsen ist heute mit dem Portrait Ihre Königl. Hoheit gezieret und mit dem Wallöisch. Ordens Bande erschienen. Es pfelet solches das Zeichen des Abschiedes zu seyn.

Noch hat es nicht das Ansehen, als wenn das Amt Hütten so bald vacant werden sollte. . . .

Die Ordres der Rentecammer zu der Reparation des Gottorffer Schlosses sind nun endlich abgegangen, doch mit dem Vorbehalt, dass wegen des Königes Hinkunft nichts angefangen werden sollte, was nicht d. 1. May fertig seyn könnte. Sobald der König wieder von da gereiset seyn wird, soll das übrige vorgenommen werden. Mich erfreuet, dass diese verdriessl. Sache endlich zu Stande ge-

kommen, und bin ich dessfalls mit dem Gbr. v. Schack recht wohl zufrieden.

Ich verhoffe in kurzen mich über verschiedene Dinge deutlich expliciren zu können, und empfehle mich inzwischen beharrlicher Gewogenheit.

Nr. 1087—1092.

FRA M. E. v. FIRCKS TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1087.

[Hanau,] 2. April 1768.

Mit der gestrigen angekommenen Post hat der Obristl. Wegner dem Printzen die Nachricht bestätigt, dass mit der nächsten Post Befehle ankommen werden, dass der Printz nebst der Printzessin K. H. bey der Anwesenheit des Königs in Holstein, nach Schleswig kommen solten, und bey der ferneren Abwesenheit sich in Coppenhagen aufhalten solten.

Ich habe schon seit der ersten Nachricht hiervon, und auch jetzo verschiedentliche Mahle, mit der Frau Landgräffin hierüber zu sprechen die Gnade gehabt.

Diese Fürstin besteht darauf, dass der Printz die Anwesenheit in Coppenhg., währent der Abwesenheit des Königs, sich verbitten soll, solches jedoch mit denen submissesten Ausdrücken thun, und überhaupt dabey den allersanftesten Weg einschlagen. Unter vielerley Gründen, welche sie deshalb anführt, erwehnet sie auch, dass nachdem Ew. Hochgräffl. Excellence aus Coppenhg. abwesent, der Printz keinen einzigen vertrauten Freund dorten haben würde, und wann mann auch nicht zum voraus setzen wolte, dass mann ihn zu eins und dass andere verleiten könnte, so ist es doch gewiss, dass man doch Gelegenheit genug finden wird, seine Action hie und da anders und nicht allemahl vortheilhaft auszulegen; welchen Umstand er aber in Schleswig, wann er auf seiner Statthalterschaft bleibt, nicht zu besorgen hat. Die Fr. Landgräffin ist ferner der Meinung, dass da der Befehl nach Schlesvig zu kommen, aus dem Grunde um hernach nach Coppenh. zu gehn, an dem Printzen geschehen ist, dass wann das erste als die Hauptsache verbethen worden, dass andere als die Nebensache auch wird wegbleiben können. Dieselben Umstände, welche dem Printzen erlauben bey seiner Stadthalterschaft in Coppenhag. zu sein, die werden ihm auch erlauben, bis die Wohnungen und Reparations in Gottorp

fertig, noch hier zu bleiben. Sie ist sogar der Meinung, dass eine Zusammenkunfft zwischen dem König und dem Printzen, wann selbige auch in allen, so wie man wünscht, ablief, dennoch vor dem Printzen in der Folge von keinen [Nutzen] sein könnte, weil der König gleich darauf doch [wegen?] der Distraction der Reise und langen Entfernung keine Zeit weiter daran zu dencken bekommen würde. Ausserdem habe ich schon in meinen vorigen unterthänigen erwehnt, dass mann von Ewr. Hochgräffl. Excellence Güte und Freundschaft versichert ist, dass wann Hochdieselb. eine solche Zusammenkunfft auf dieser Reise vor dem Printzen vor erspriesslich halten, es zu befördern, im Gegentheil aber es zu verhindern suchen.

So sind die vorläuffige Entschlissungen beschaffen, die mann in Erwartung der Briffe en question genommen, und wie ich seit meines Hierseins, von dem Terrain zu urtheilen Gelegenheit gehabt, so vermuthe ich, dass mann schwerlich davon abgehen wird. Um desto mehr habe ich es vor meine Schuldigkeit gehalten, Ewr. Hochgräffl. Excellence hiervon zu avertiren, um nach Hochdero Einsicht und Gutbefinden die Gemüther zum voraus zu dieser Erscheinung zu prepariren, als auch Arrangements, die hiezu gemacht werden dürfften, aufzuhalten und zu ändern. . . .

1088.

Hanau, 5. April [1768].

Die Vermuthung von Ewr. Hochgräffl. Excellence in Ansehung eines Schreibens von dem Könige ist richtig eingetroffen; der Printz hat es mit gestriger Post erhalten, und ich habe die Ehre, Hochdenenselben auf dessen Befehl eine Copie von diesem besonderen Brieffe hiedurch unterthänigst zu übersenden.

Es wird erst mit künftiger Post darauf geantwortet werden, welche Antwort also erst d. 18^{ten} in Copenhagen eintreffen wird. Der Printz hat mir befohlen, Ewr. Hochgräffl. Excellence von dem Inhalt zum voraus zu avertiren, und ich nehme mir in diesem Falle die unterthänige Freyheit mir auf mein N^o 25 und 26 zu beruffen, weil dass wesentliche davon bereits darin erwehnet worden, und was dass Verlangen dem Könige irgend wo auf seiner Reise zu begegnen anbetrifft, so scheint es allhier durch den Gedanken und der Besorgnis sehr vermindert zu werden, wann etwann die Rede wegen der Schwangerschaft der Erbprinzessin sein würde, welches ohne Vorwürffe und Aigreur wohl nicht ablaufen

könte. Man wird sich aber in dem Falle lediglich nach Ew. Hochgräfl. Excellence Gutbefinden und etwann fernere Erhaltung der Befehle richten, und denn auch sehen, welche Reise Route genommen werden dürffte.

Ew. Hochgräfl. Excellence werden es sehr natürlich finden, wenn der Printz so wohl über den Stiel des Briffes, als auch dass kein Wort darin gedacht wird, auf welcher Fuss derselbe in Coppenhag. sein soll, in grosser Verwunderung ist; alles, wovon ich ihm bey dieser Gelegenheit zu überzeugen suche, und davon auch selbst überzeugt bin, ist, dass weder Ewr. Hochgräfl. Excellence noch jemand im Conseil auf den Gedancken der Rückkunfft nach Coppenhg. gekommen, noch selbige dem Könige insinuirt; sondern dass wann auch gleich die Wünsche der Königin damit verknüpfft sein, es doch particulier Absichten und Intresse zu Wege gebracht.

Vielleicht kann Ew. Hochgräfl. Excellence mit künftiger Post gnädig versprochenes Schreiben dem Printzen zu seinen zunehmenden Maasregeln in Ansehung der Antwort von einigem Nutzen sein.

Die schöne Correspondentin hat mit dieser Post an dem Printzen geschriben, und da mir derselbe aus Verdruss über ihr, den Brif zu lesen gab, so kann ich meiner Pflicht und Gewohnheit nach Ew. Hochgräfl. Excellence von dem Inhalt unterthänigst benachrichtigen.

Nachdem sie anfänglich von ihrer gehabten Unpäslichkeit gesprochen, so gestehet sie offenhertzig, das sie zum voraus sehe, dass der Printz wegen der Hinkunfft nach Coppenhag. sich in einigen Embaras befinden wird, dass sie es auch gern rückgängig zu machen versucht hätte, allein es deswegen nicht wagen dürffen, weil die Königin Mathilde ein so unaussprechlich grossen Verlangen nach dem Printzen bezeugt, welcher eintzig und allein auch dieses Evenement zuzuschreiben wäre. — Hirauf so beschwert sie den Printzen ihr aufrichtig zu erkennen zu geben, ob die Prinzessin und er mit den Dinsten ihres Mannes zufriden wäre, in welchem Fall sie ebenfals aufrichtig sein wolte, und versichere, dass ihr eintziger Wunsch nichts anders wäre, als mit dem Printzen zu leben und sterben, und wie sie auch vor sehr leicht möglich hielte, ohngeachtet ihr Mann in der Admiralitet gekommen, es dennoch (so gar bey dem Auffenthalt des Printzen in Schleswig) es so weit zu bringen, dass ihr Mann in den Diensten der Prinzessin zugleich bleiben, und wiederhohlet, leben und sterben sollte. Sie beschlisst endlich diesen Briff mit verschiedenen Neuigkeiten. In-

dem sie der Fräull. Numsen erwehnt, so sagt sie, dass Ordens Band kleidete ihr viel besser als die hofmeisterliche Mine, welche sie zu damahligen Zeiten angenommen hat. Von Gr. Holck sagt sie, er wäre wegen seiner Schmeicheleyen zum Favoriten und zum sich soutenirenden Favoriten gebohren, und hiraus mus ich schlissen, dass beyde besser wie sonsten mit einander stehen. — Der Printz will ihr mit künftiger Post oder vielleicht noch weiter hinaus auf den ersten Punct der Beschaffenheit der Sache, auf dem zweyten aber wird er sich nicht entbrechen können, ihr zu versichern, dass so wohl er als die Prinzessin mit ihrem Mann zufriden gewesen. Ew. Hochgräffl. Excellence sehen hiraus, dass diese Frau die Hofmeisterstelle mit dem Admiralitets Collegium sehr wohl zu vereinigen glaubt, und wohl sonder Zweyffel zu Stande kommen wird. . . .

Die Königin Juliane hat mit heutiger Post an der Prinzessin geschriben, wo sie sagt: Mann spricht hier davon, dass sie und der Printz hierher kommen werden. Aus allen diesen Umständen läst sich schlissen, dass die gantze Invitation sehr geheim gehalten worden, und gantz besondere Absichten haben muss. Dem sey aber wie ihm wolle, so läst der Printz Ew. Hochgräffl. Excellence recht von Hertzen ersuchen, so wohl im Vorwege als auch bey der Sache selbst, alle übeln Eindrücke zu entfernen; denn auf dem Fuss nach Coppenh. zu gehen, ist es eine wahre Unmöglichkeit vor ihm. . . .

Von den Graf Görtz hat mann seit einiger Zeit nichts gehört; jetzo aber erfährt mann von einer neuen Bewegung, die er gemacht, um in Hesse Dinste zu kommen, worum er schriftlich bey den Landgraffen auf das submisseste und dringenste angehalten, und weiter nichts als was er in dänischen Diensten gewesen in Hesse zu sein verlangt. Welches Gesuch ihm aber der Landgraff durch den Gen. v. Schlieffen rein abschlagen lassen, welcher noch diesen Refus mit verschiedenen heissenden Wendungen gezielret. Der Hr. v. Wittorff hat diese Nachricht an einen seiner hiesigen Freunde gemeldet. . . .

Der Printz seuffzet noch immer nach dem commandirenden General der Truppen in denen Herzogthümern. Wann Ew. Hochgräffl. Excellence von der Gewissheit überzeugt wären, dass der Printz es erhalten könnte, so könnte noch mahl ein Versuch wegen dem Gen. Huth gemacht werden; aber nicht von Hochdieselben,

wohl aber nach der Idée ihm einmahl vor allemahl mit ein Stück Geld abzufinden.

Mir deuchte, dass der Gen. v. Hauch diese Commission am besten über sich nehmen könnte. Er dürfte, wann er nicht directe an den Printzen schreiben wolte, den Brif an mir adressiren, und dass mit dem Ersuchen, das ich ihm seinen Brief wieder zurück schicken sollte. Wie der Inhalt davon sein sollte, wird mann dort am besten wissen; zum Schluss aber könnte mann ohnmaassgeblich setzen, das um dess Besten vom Printzen, und auch so wohl dess Besten als vielleicht auch die Wünsche des G. Huth sich zu fügen, käme es drauf an, ob derselbe um eine Summa anhalten, oder sich auch nur erklären wolte, womit er zufriden wäre. Ich will alsdann, weil ich auch überzeugt bin, dass es zu so vielerley Entzweck gut, es gern übernehmen zu durchtreiben.

Bilag til Nr. 1088.

FRA CHRISTIAN 7. TIL CARL AF HESSEN.

København, 26. Marts [1768].

Je compte me rendre à Gottorp, et je souhaite fort d'avoir le plaisir de vous y voir dans les premiers jours du mois de may, avec madame ma soeur, votre épouse, souhaitant fort qu'en cas que je fisse un voyage plus long, vous voulussiez (!), en laissant le gros de votre maison à Gottorp, vous rendre avec votre épouse auprès de la reine Caroline, pour lui tenir compagnie pendant mon absence, ne menant avec vous qu'une suite assez petite, pour ne point vous embarrasser dans les petites courses dans les quelles il s'agiroit de l'accompagner.

1089.

[Nyborg, ca. 4. Februar 1770.]

Mit den Empfindungen des möglich dankbahren Hertzen sage Ewr. Hochgräffl. Excellence den unterthänigsten Danck vor dass gnädige vom 30ten Jan. Es mus vor mir schon ein grosser Trost sein, dass mein Gesuch von Hochdieselben mit Grossmuth und Wohlwollen aufgenommen und dieserhalb alle Ursach das Beste von dem Ausfall zu vermuthen.¹⁾

Ich begreiffe es völlig, wie schwer und bitter es ist ein gutes und schönes Regiment zu quitiren, allein die Empfindungen eines be-

ständigen Desagremens überwiegen alle künftlig zu erwartende Vortheile, und es ist eine Wahrheit, die denen Hrrn. Deputirten im Militair Collegio unmöglich unbekant sein kann, dass, den Obristen v. Scholten ausgenommen, alle übrige Regiments Cheffs in Coppenhagen mit tausent Freude ihre Regimenter quitiren würden, wenn sie nur eine Gelegenheit auf eine andere Arth durch die Welt zu kommen und ein ruhiger Stück Brodt zu erhalten wüsten. Die meisten davon haben hie und da Tentativen gemacht; und was sind dem Camerh. Blucher nicht vor verschiedene Vorschläge gemacht worden.

Wenn ich in diesen letzten Jahren nicht dass Unglück gehabt in einer so wunderbahren und mir gantz fremd und unbekanten Cariaire und die einen so fatalen Ausfall hatte zu gerathen und die auch immer einen Einfluss auf meine jetzige Situation hat, so glaube ich niemahls einen Degout vor dem Militair bekommen, weil ich von Jugend auf darinn erzogen worden und kein anderes und besseres Sistem als dieses in dieser Welt gekant. Von beständigen und immer anhaltenden Chagrin würde mann zuletzt gantz mürbe, und Umstände verändern die Denckungs Arth der Menschen.

Udateret. Modtaget 6. Februar 1770.

1090.

Nyborg, 8. Februar 1770.

... Die Kielsche Reise hat auf denen Geburthstagen in Gottorp viele Fremde von dem holsteinischen Adel hingezogen. wo es sehr artig zugegangen sein soll. Der Geheimdterath Gr. Rantzou v. Rasdorf ist aber dieses Mahl nicht mit von denen fettés gewesen, und wird in denen ersten Zeiten wohl schwerlich sich dazu entschliessen können.

Der Umstand des würccklichen Stadthalters in Norweguen scheint dem Printzen etwas zu beunruhigen, dann er glaubt, dass mann ihm dabey Chagrin machen wollen. Allein dieses wird auch schon übergehen.

Modtaget 10. Februar 1770.

1091.

Nyborg, 11. Februar 1770.

Wann mein Project nicht reussiren sollte, so bitte ich Ewr. Hochgräfl. Excellence um Gottes Willen mir zu sagen, wie ich es machen

soll, dass ich aus Coppenhag. komme, wo ich durch Dürfftigkeit in Schimpff und Schande und durch Chagrin Gesundheit und Leben zusetzen mus.

Mein Plan hat freylich die Bedencklichkeit einer jeden neuen Sache gegen, aber dass nützliche und thunliche vor sich.

Mann kann unterdessen nicht gegen denn Stachel lecken, und auch dann, wann die Spitze schon abgebrochen, ist es gefährlich.

Die Folge von alle dem wird sein, dass ich durch Chagrin und Hypochondrie der allerschwermüthigste und folglich auch unglücklichste Mensch werden mus, und wann dass mein Loos in dieser Welt sein soll, so mus ich es nebst den hülflosen Trost tragen, dass ich ein besseres verdint.

Auf Gottorp haben leider die Tracasserien ihren Fortgang. Ich habe Ursach zu glauben, dass der Printz der Frau Landgräffin von allen diesen Unruhen, die in seinem Hofstaat sind, Nachricht gibt; um sie dadurch nach und nach zu disponiren, selbst für nothwendig zu halten, dass mit ein und anderen eine Veränderung geschehen müste. Der Printz scheint mir sehr zu wünschen, die Freul. Beulewitz einmahl als Freul. Hof-Meisterin bey der Prinzessin zu sehen, und dass die Frau Landgräffin die Freul. Berling bey sich selbst nehmen möchte; und ich müste mir sehr irren, wo nicht gegenwärtig darüber correspondirt würde. Ich könnte vielleicht mehrere Gewissheit darüber erhalten, wann ich nicht suchte die Gelegenheit zu vermeiden, mit dem Printzen in ein Detaile, dass mir gar nichts angeht, und wo ich mir schon einmahl gewaltig die Finger dabey verbrandt, zu entriren. . . .

So lange als ich noch an Ewr. Hochgräffl. Excellence einen grossmüthigen Gönner und Stütze habe, gebe ich meine Hofnung, es sey in diesen Plan, oder wie es sonst zu machen steht, nicht auf. Zu welchen gnädigen Andenken ich mir unterthänigst empfehle.

Modtaget 13. Februar 1770.

109

Nyborg, 26. Marts 1770.

. . . In Schleswig sucht man sich die übele Laune mit Schlittenfahrten zu vertreiben. Selbige ist noch durch eine Visite sehr vermehret worden, die der Printz in Flensburg der Margräffin gemacht und bey welcher Gelegenheit der Pr. v. Bevern die Wachtparade eine Stunde früher aufziehen lassen, vermuthlich aus der Ursach,

damit der Stadthalter sie nicht zu sehen bekommen sollte; wenigstens wird es von dieser Seite so ausgelegt.

Vor einigen Tagen war ich bey dem alten General Kaas. Er befindet sich gesund und wohl, will aber noch immer Feldmarschall werden. . . .

Zwischen dem Hanauschen und Darmstedtschen Hoffe fängt eine sehr étroite Liaison zu werden, welche nicht allerdings nach dem Geschmack der Frau Landgräffin sein soll.

Der Gen. Huth, der sich denn endlich auch mit dem Hoff der Frau Landgräffin oder vielmehr mit dem Cammerhrrn Verschur überworfen, sucht von der Darmstedt. Liaison zu profitiren und sich daselbst in Credit zu setzen, welches von der Frau Landgräffin eben so wenig approbirt wird.

Modtaget 30. Marts 1770.

XVI.

CHRISTIAN FÜRCHTEGOTT GELLERT.

1763.

Digteren Christian Fürchtegott Gellert (1715—1769) tog sig som Professor i Leipzig meget af danske adelige Studerende og af A. P. B. og hans Broder under deres Studieophold ved Universitetet. Af G.s Brevveksling med Bernstorfferne findes paa Wotersen kun efterfølgende Brev.

1093. FRA C. F. GELLERT TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Leipzig, 1. December 1763.

Ew. Excellenz melde ich ehrerbietigst, dass der junge Graf Schulin, den Sie mir zu empfehlen die Gnade gehabt, sich gut eingerichtet hat, seine Studien fleissig obwartet und von seinem Hofmeister sorgfältig geführt wird.¹⁾ Überhaupt machen die dänischen Cavalliere, die seit einigen Jahren bey uns studiret haben oder noch itzt zugegen sind, unsrer Academie viel Ehre. Die Grafen Moltke und Scheel, die bereits auf Reisen gegangen sind, waren

Beyspiele des Fleisses, der Geschicklichkeit und der Lebensart, die ich zeitlebens lieben und ehren werde. Auch der jüngere Graf Moltke, ein vortreffliches Kind, und die beiden Herren von Raben verdienen das grösste Lob. Da ich so glücklich bin, dass Ew. Excellenz meinen Worten trauen, so halte ichs für meine grosse Pflicht, dieses Zeugniß zum Ruhme dieser Jünglinge vor Ihnen abzulegen, als vor dem Freunde ihrer Väter und dem Gönner der Verdienste. Ist mir Dännemark, wie Ew. Excellenz in Dero gnädigem Schreiben zu sagen geruhen, einigen Dank schuldig, so darf mich diese Versicherung seines Ministers, als die grösste Belohnung zwar erfreun; aber ich muss doch befürchten, dass die jungen Dänen, die ich zu unterrichten und zu bilden Gelegenheit gehabt, aus Liebe für mich mehr von mir rühmen, als ich verdiene. Schülern von grossen Fähigkeiten, anhaltendem Fleisse und gutem Herzen glücklich zu dienen, ist leicht. Unter diese Zahl gehört bey mir vornehmlich Dero würdiger Neveu in Copenhagen, den, wie ich heute erfahre, seine Gemahlinn mit einem Sohne erfreut hat. Ich weiss, dass Ew. Excellenz diesen Vater als Dero Sohn lieben und stattе daher in dieser Rücksicht Denenselben meinen ehrerbietigsten Glückwunsch ab; der ich, so lange ich lebe, mit der grössten Verehrung und Dankbegierde verharre etc.

 XVII.

FREDERIK CARL v. GRAMM.

 1736.

Frederik Carl v. Gramm (1702—1782) var efter 1730 Hofmarskal ved Christian VI's Hof, senere Overhofmarskal, blev 1741 Amtmand over Frederiksborg og Kronborg Amter.

Paa Wotersen findes bevaret en Del af B.s Korrespondance med ham saavel som med hans Broder, Overjægermester Carl Christian von Gramm (1703—1780) og dennes Hustru Birgitte Christiane, født Grevinde Frijs. Kun efterfølgende Konzept til Brev fra B. til Fr. Carl v. Gr. gengives. Det er maaske tvivlsomt, om det er afsendt ganske saadan.

1094. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL F. C. v. GRAMM.

[Dresden, December] 1736.

Après avoir eu l'honneur de vous écrire l'ordinaire dernier, j'ay eu celui de recevoir votre lettre du 10 de ce mois par laquelle vous m'apprennés qu'il a plu au roi de me nommer son conseiller d'état.¹⁾ Je me sou mets avec respect au bon plaisir du roi, quoique je me croye plus reculé par cet avancement que je ne l'ay jamais esté. J'en sens tout le désavantage et toute l'amertume, mais s'il y a quelque chose qui peut me consoler dans un pareil chagrin, c'est que je puis au moins marquer à cette occasion la parfaite résignation que j'ay pour les ordres de mon maître. J'accepte de même avec la reconnoissance la plus respectueuse la promesse que S. M. daigne me faire de ne pas vouloir me laisser languir dans la charge qu'elle vient de me conférer; j'espère qu'elle agréera ma soumission et qu'elle voudra bien se souvenir bientôt de moi plus favorablement qu'elle ne vient de le faire. Je n'allègue ni mes services, ni les divers désagrémens de mon emploi, ni les dépenses infinies que je suis obligé de soutenir, quoique mes appointemens ne fussent pas pour me faire vivre 4 mois de l'année, mais je remets entièrement mes intérêts à la grâce de S. M., persuadé comme je le suis que la bonté d'un si grand prince préviendra mes souhaits. . . .

P. S. Je ne puis vous donner, Monsieur, une plus forte preuve de l'estime que je fais de vos conseils et de la déférence que j'ay pour vos avis qu'en acceptant la charge que l'on vient de me conférer et que je vous proteste que je n'aurois pas accepté le premier jour que je suis arrivé en Dann. Je suis persuadé que je suis le seul jusques icy, et que je seray l'unique dans l'avenir auquel, après 3 années de ministère remplis sans reproche, on donne une pareille récompense, et quoique je me soye examiné avec toute la sévérité possible, je ne sçais pas par où j'ay pu mériter une distinction si désavantageuse. Je préfère cent fois ma charge de gentilh. de chambre au nouveau titre que l'on me donne comme tel; j'avois un emploi, je n'avois que 4 ou 5 de mes collègues devant moi, tous gens de naissance et mes amis; j'avois une pension de mille écus à espérer, estant le plus ancien de ceux qui n'ont point de gage; comme conseiller d'état je me trouve à la queue de 60 ou 80 personnes sans la moindre distinction, sans le moindre agrément, et il ne m'en

revient qu'un vain titre qui n'est pas assés brillant pour m'éblouir. Je ferme les yeux sur les raisons qui ont pu porter le roi à une telle résolution à laquelle je n'estois pas préparé, et j'ignore si je dois m'applaudir ou me plaindre de ce que j'ay esté choisi dans le nombre de ses serviteurs et de ses sujets pour en estre le sacrifice. Mes amis et mes proches, auxquels je suis obligé de cacher mes sentiments, m'accuseront à cette occasion de foiblesse ou de mauvaise conduite, et je craindrois que cet évènement ne marquât au moins le peu de cas que l'on fait de ma personne à une cour pour laquelle je me ruine et pour laquelle j'ay sacrifié les chances d'une vie aisée, opulente et tranquille, si ma bonne conscience ne me rassuroit, et ne me mettoit au-dessus du reproche.

Je ne vous dis tout cecy, Monsieur, que pour vous marquer que je sens toutes les conséquences d'un avancement que je regarde comme une dégradation, et que, si je l'accepte comme je le fais, sans murmure et sans plainte, ce n'est pas par ignorance, mais uniquement par soumission pour le roi, auquel je me sens attaché par le plus véritable dévouement, et par déférence pour vous, Monsieur, que j'estime et que j'honore au delà de l'expression. Je vous conjure cependant par la bonté que vous m'avez promise et par le véritable attachement que j'ay pour vous, de me dire sans détour ni déguisement, si je puis me flatter que le roi a quelque bonté pour moi. Dans ce cas rien ne me coûtera pour son service: si, au contraire, j'ay eu le malheur de lui déplaire, je suis prêt à me justifier sur tout, et à me corriger autant que j'en suis capable. Mais s'il y a quelque chose de plus fort contre moi dans l'esprit du roi, faites-moi la grâce, faites-moi la faveur de m'en instruire. Il m'est d'une grande importance de le sçavoir, et ce qui vient de m'arriver m'est une bonne leçon pour ne pas me fier désormais aux apparences.

Vous voyés, Monsieur, par la franchise avec laquelle je vous parle, quelle est ma confiance en vos bontés. Je suis sûr de ne pas me tromper en comptant sur votre protection, daignés m'en donner des marques dans cette occasion, et soyés sûr à votre tour que vous ne scauriés avoir ni un ami plus zélé ni un serviteur plus dévoué que moi.

Je vous prie de ne montrer cette apostille à personne qu'à Mons. votre père;²⁾ ayés la bonté de la brûler ensuite, ou de me la renvoyer.

XVIII.

GREGERS CHRISTIAN HAXTHAUSEN.

1759—1766.

Grey Gregers Christian Haxthausen (1732—1802) var fra 1758 - 1762 dansk Gesandt i Polen og Rusland og derefter Medlem af den danske Marine-styrelse.

Af nogle faa Breve fra H. til B., der findes paa Wotersen, har kun efterfølgende, der ikke er fuldstændig bevaret, Interesse.

1095. FRA G. C. HAXTHAUSEN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Hørsholm. 11. August 1766.

Conformément à la permission que Votre Excellence m'a accordée, d'oser lui rendre compte de mon entretien avec le p^e d. H. au sujet des changements projectés dans la marine en autant qu'ils peuvent concerner ma position actuelle, j'aurais l'honneur de lui dire qu'en exposant au p^e les motifs qui m'engagoient à m'ouvrir à lui avec franchise et sincérité, pour qu'il puisse prévenir et détourner à tems l'arrangement préjudiciable qui me menaçoit, il écouta l'exposition que je lui en fis avec intérêt et avec bonté. Il ne me nia point la résolution qui étoit prise de faire rentrer Mr. le c^{te} de D—d. dans ce département, et il m'avoua en même tems avoir compris que l'idée de ce ministre étoit d'y placer Mr. de R—g et de lui procurer dans quelque tems d'ici la charge de secrétaire de guerre, dont cependant du commencement, et vraisemblablement la première année, il se réservoir lui-même l'exercice, voulant d'abord conserver le rapport près du roy.¹⁾

Je représentois succinctement au prince qu'après avoir été employé près de 6 ans en deux différentes et dispendieuses missions, dont le désagrément et la difficulté extrême de la dernière étoit aisé à se représenter, je n'avois reçu ni dédomagement ni autre récompense que le poste que j'occupois dans la marine, qui m'avoit été donné il y a 3 ans avec l'espérance et la promesse de succéder à Mr. de Rosenkrantz comme secrétaire de guerre lorsque celui-cy, comme il étoit à présumer il dut arriver en 2 ou

3 ans, quitteroit ce département, condition pour l'avthenticité de laquelle j'en appelloit au ministère du roy et particulièrement à S. Ecc de Bernstorff, et qui seule pouvoit me déterminer alors d'accepter le poste qu'on m'offrit, puisque sans cette perspective et assurance il auroit été infiniment plus doux, jusqu'à ce qu'on auroit pu me faire un sort plus convenable, de jouir, à l'exemple d'autres ministres de retour, des deux mille écus de pension qu'on me fixat alors en appointements annuels, si je n'avois pas préféré le service du maître à une vie oisive et commode. Je l'assurois que je pensois toujours de même, tant qu'on n'exigeroit pas de moi des choses contraires à mon honneur; mais que je ne lui dissimulois point, que de vouloir placer Mr. de R—g dans un poste qui non seulement m'avoit été promis, mais qui aussi, selon le cours ordinaire des choses, au défaut du premier député civil, m'étoit dû comme étant le second, et que je croyois après trois ans d'apprentissage et d'application pouvoir remplir tout aussi bien que Mr. de R—g, ce seroit, ce me semble, me faire un tort et, j'ose dire le mot, une injustice manifeste, et déclarer que je n'en étoit ni digne ni capable, affront que je ne croyois pas avoir mérité, ni que je me croyois aussi peu permis essayer. J'ajoutois à tout cecy que je le suppliois de considérer, que de tout tems la charge de secrétaire de guerre dans la marine avoit été civile et exercée par un député de l'état civil, ordre qui convenoit d'autant mieux à la nature des affaires, puisque celles qui se traitoient dans le collège, et représentées après au roy pour être approuvées, étoient rarement des affaires militaires, mais presque toujours du ressort du commissariat et proprement des affaires civiles d'administration et d'oeconomie.

Je finissois par lui dire ingénument que je savois fort bien que S. A. honoroit Mr. de R—g de sa protection, mais que sans vouloir en aucune manière déroger au mérite de cet admiral (qui certainement étoit un des officiers du roy de la plus grande distinction, auquel hardiment on pouvoit confier une escadre à commander, et s'en promettre de bon services), je savois aussi que S. A. étoit juste et équitable et que par conséquent il ne pouroit consentir qu'en faveur de cet officier, il dût m'arriver un tort et affront des plus sensibles. Il prit fort bien tout ce que j'eus l'honneur de lui dire, paroissant être tout à fait convaincu de la vérité et de la force de mon raisonnement, et après plusieurs propos entremêlés sur sa propre position, il me conseilloit de m'expliquer

avec la même franchise au c^{te} de D—d, pour éclaircir promptement mon affaire, et savoir par les sentiments du dit ministre ce que j'ai à espérer ou bien à craindre, afin de pouvoir prendre mes mesures en conséquence. Si je dus me voir forcé de quitter ce département, il se tenoit assuré, ajouta-t-il, que le roy me feroit un dédomagement parfait et honorable, et il finit fort obligamment par offrir ses bons offices près du c^{te} D—d, ainsi que tous les services agréables dont il put être capable près du maître. Voilà, Monseigneur, un récit exact et fidel de l'entretien que j'eus hier avec le p^{ce}, et que je n'hésite point de confier à Votre Excellence dans tout son détail, mais quelque favorable ou sincère qui puissent être les intentions du prince pour moi, je ne croyois pouvoir. . . .

XIX.

GUSTAV FREDERIK HOLCK.

1766.

Grev Gustav Frederik Holck (senere: Holck-Winterfeldt) (1733—1776), Broder til Conrad H., var ved Begyndelsen af Aaret 1766 Kammerjunker hos Kronprins Christian og blev efter Tronskiftet Kammerherre og Over-skænk hos Christian VII.

Efterfølgende Breve fra ham til B. findes paa Wotersen.

Nr. 1096—1098.

FRA G. F. HOLCK TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1096.

[Frederiksberg,] 23. Januar 1766.

Le séjour de Friderichsberg m'empêche de profiter du tems que Votre Excellence a coutume d'employer à recevoir le monde chez elle, et la crainte d'abuser trop souvent de vos bontés, Monsieur, en choisissant un autre tems, me fait faire ces lignes pour rendre conte à Votre Excellence de ce qui s'est passé touchant mes pro-

pres interrêts depuis que j'ai eu l'honneur de parler avec elle. S. E. de Rewentlou, en me proposant deux choses, ou de quitter la cour en recevant la clef de chambellan et mes 800 écus en pension, ou de continuer les fonctions de gentilhomme de chambre, en demandant logement au palais et une augmentation de gage de 200 écus par an, m'a naturellement forcé à choisir le dernier. C'étoit donc avanther que j'eus l'honneur de demander cette grâce à Sa Majesté.

Elle me l'accorda tout de suite, en m'assurant, dans les termes les plus gracieuses, des intentions qu'elle avoit de me rendre aussi heureux que possible, et que, contente de ma conduite passée, elle ne demandoit pas mieu que de me voir autour de sa personne. Il n'est pas douteux que l'occasion que j'ai eu pendant onze ans de passer tous les jours quelques heures avec Sa Majesté, m'a attiré cette façon gracieuse de penser d'elle à mon sujet. J'avois tout lieu de croire que l'évènement arrivé, que nous pleurons tous à si juste titre, me fourniroit une occasion favorable de travailler à une fortune solide. Je laisse donc à juger à Votre Excellence, si, selon le parti qu'on m'a fait prendre, je puis me venter d'en avoir profité, surtout si elle veut bien faire attention à deux choses, premièrement que ma santé dérangée ne me permet absolument pas de soutenir les fatigues indispensable d'une cour où le maître est si jeune, et par conséquent, il faut que je renonce très souvent à cette assiduité qui fait, pour ainsi dire, le mérite principal d'un courtisan. Secondement, je ne peux pas espérer que tous ceux qui entoureront Sa Majesté, auront la même envie de me rendre heureux.

Il a plu à Sa Majesté, sans que j'ai jamais pensé de le demander, de dire au grand maréchal qu'elle vouloit que Sperling et moi nous eussions le pas devant les autres gent. hom. de chambre ; Sa Majesté eut pour réponse que cela n'avoit jamais été, mais que si elle l'ordonnoit absolument, elle seroit obéi. Le jour après, le grand maréchal revint et dit au roi qu'il avoit examiné la chose de plus près, et qu'il avoit trouvé que cela ne se pouvoit pas, parce qu'il y avoit tant devant nous, et qu'à l'avènement du feu roi à la couronne, ses deux gentilhommes de chambre avoient fait service selon leur anciennité, et non devant les autres, mais il ne dit pas que feu le roi donna d'abord la clef de chambellan et le baillage de Møen à Mösting, et que le second étoit feu Brockenhuus qui n'avoit été que 4 ou 5 semaines chez feu Sa Majesté et ne pouvoit guère demander le pas devant les autres. Je priois très

fort le roi de n'en plus parler, et Sa Majesté trouvoit aussi qu'il n'y avoit auqu'un avantage pour nous à devancer de cette façon les autres.

S'il est possible, je supplie Votre Excellence de me procurer (si absolument il faut que je reste dans le poste où je suis) ou une expectance sur un baillage ou une promesse d'obtenir dans quelque tems un poste plus avantageux à la cour. Si elle agrée cette demande, je prie très humblement Votre Excellence d'en parler à monsieur de Rewentlou, qui sûrement est très bien intentionné à mon égard. C'est en mettant mes interrêts entre les mains de Votre Excellence que je suis on ne peut pas plus tranquille, sachant bien que ce qu'elle fait pour moi ne tend qu'à me rendre heureux.

1097.

Frederiksberg, 11. Juni 1766.

La disgrâce du roi continue. Sa Majesté vient de me faire ordonner par le grand maréchal de partir d'ici le plus tôt que possible, avec la promesse qu'elle me donneroit le premier baillage vacant. Le prince de Hesse m'a dit d'écrire au roi, et s'est chargé de la lettre. J'attends la réponse et me prépare à partir. Dieu sait, si jamais j'aurois le bonheur de revoir Votre Excellence. Je n'oublierois jamais tout ce qu'elle a fait pour me rendre heuere et content. La seule chose qui me reste à désirer, est que Votre Excellence aye la bonté de dire au roi et à tout le monde ce qu'elle a parlé avec moi touchant le poste de grand échanson, car je crains que le roi soupçonna que je lui en ai imposé. Mon coeur est trop affligé pour que je puisse dire davantage. Plaignez-moi, Votre Excellence, je vous en suplie, mais surtout plaignez ma pauvre femme, elle fond en larmes. Nous ne pouvons laisser ignorer à Votre Excellence que ce sont les plaintes de Mons. son beaufrère le comte Moltke qui nous rend malheureux pour toujours. Je me recommandé et ma femme avec mes enfants au bon souvenir de Votre Excellence et de toute sa famille. . . .

Modtaget 12. Juni 1766.

1098.

12. Juni 1766.

Un moment après avoir envoie la lettre que j'ai pris la liberté d'écrire à Votre Excellence, le prince de Hesse vient me dire de la part de Sa Majesté que non seulement elle n'étoit pas fâché contre

moi, mais qu'elle me donnoit la permission de la suivre comme auparavant; et que par conséquent elle me prioit d'aller demain avec elle à la flotte. Le prince m'assuroit que le roi me parleroit très gracieusement, mais me conseilloit en même tems de ne pas faire mention de toute cette affaire. Son Altesse me disoit aussi que je ferois bien de demander dans quelques jours d'ici la permission de faire un tour chez mes parens.

Je supplie Votre Excellence de convenir avec le grand maréchal (qui paroît me vouloir du bien) comment tout ceci peut finir sans trop d'éclat. Pour ce qui regarde le rang attaché au poste de grand échanson, on n'a qu'à dire dans le brevet que par ce poste je n'aurois d'autre rang que celui dont je joui déjà comme chambellan; pour ce qui concerne la fonction au couronnement dont on a tant parlé au roi, il dépend donc absolument de Sa Majesté de régler cela comme bon lui semble. En tout je serois très content de voir tout réglé par Votre Excellence, sachant bien qu'elle fera en sorte que tout le monde en sera content. Pour moi, je ne revierdrois pas si tôt de la tristesse dans laquelle j'ai été plongé. Pour ma consolation je prie instamment Votre Excellence de demander au roi, si je n'ai pas supplié Sa Majesté de différer la déclaration jusqu'à ce que j'ai pu parler au grand maréchal, et aussi si je n'ai pas répété très souvent ce que Votre Excellence me disoit que je ne devois pas presser cette affaire, et même dit les raisons qu'elle alléguoit.

Modtaget 12. Juni 1766.

XX.

ULRIK ADOLPH HOLSTEIN.

1762—1770.

Grev Ulrik Adolph Holstein (1731—1789) var 1762—1763 Generaladjutant og dansk ekstraordinær Afsending til Schwerin og fra 11. Januar 1764 til Oktober 1766 Deputeret i Generalkrigsdirektoriet. Ved Nytaarstid 1766 opholdt han sig nogle Maaneder i Berlin, og 3. Februar 1767 udnævntes han til Amtmand i Tønder, hvor han forblev, til han under Struensee i December 1770 kaldtes til København. 23. Marts 1771 udnævntes han til Overpræsi-

dent i København, 29. Maj 1771 tillige til 1. Deputeret i Finanserne. Straks efter 17. Januar 1772 afskedigedes han fra disse Stillinger.

En stor Korrespondance mellem ham og J. H. E. B. er bevaret paa Wotersen, i U. A. og i R. A. I U. A. findes Brevvekslingen fra H.s diplomatiske Sendelse til Meklenburg i 1762—1763; kun et Par Brudstykker af Breve derfra meddeles her. Paa Wotersen findes en stor Samling af H.s Breve til Bernstorff, af privat Natur, men omhandlende mange politiske, militære og administrative Forhold. Det første daterede Brev er af 7. Januar 1762, det sidste daterede fra Efteraaret 1770; desuden er der bevaret en hel Del udaterede og ødelagte Brudstykker. I R. A. findes endelig i den der opbevarede Samling af U. A. Holsteins efterladte Papirer en stor Mængde af J. H. E. B.s og A. P. B.s Breve til ham samt Koncepter til mange af hans Breve til dem.

De her nævnte Samlinger indeholder mange vigtige Bidrag til Tidens almindelige Historie og fra Aarene 1767—1770 til Tønder Amts Historie, samt et rigt Stof til en Levnedsskildring af H. Af Hensyn til, at en saadan nu fra anden Side er under Arbejde, er det Udvalg af Breve, der i det følgende meddeles, bleven stærkt indskrænket.

H. skrev, som Brevene viser, et ganske uortografisk Fransk, der gengives uden andre Lempelser end dem, den sædvanlige Normalisering medfører.

1099. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL U. A. HOLSTEIN.

København. 18. September 1762.

... J'ay mandé aux gens de mes terres et à mes fermiers de Wedendorff et de Rüting de ne vous présenter aucun compte ni plainte de ma part ni de la leur. J'espère qu'ils s'y seront conformés, mais si par précipitation ou autre cause ils vous auroint déjà remis quelque mémoire ou compte, je me promets de votre amitié que vous les leur renverrés sans en faire aucun usage. Je leurs satisferray. Il m'importe fort que cette affaire se traittant comme elle se traite, il ne soit question de dédommagement ni bonification pour moi et les miens. Vous estes trop éclairé pour ne pas le sentir et trop mon ami pour ne pas entrer dans ma pensée.¹⁾ . . .

Egenhændig Konzept. U. A. Pk. vedrørende Holsteins Mission 1762.

Nr. 1100—1107.

FRA U. A. HOLSTEIN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1100.

Schwerin, 29. November 1762.

... Il ne me reste plus de souhaits à faire depuis que je vois que Votre Excellence est content de mon travailie, c'est une satis-

faction sans égale pour moi; cependant je crois que c'est plutôt un effet de son indulgence et de ses bontés que de mon mérite, dont le plus sûr que je peu garantir à Votre Excellence, est ma bonne volonté, et on ne sçauroit que bien faire sous un guide telle qu'elle est. L'action qui a régné dans les affaires ici depuis que j'y suis, a été une fête pour moi, puisque je ne suis jamais plus content que quand je me sçais des occupations; je ne conois rien de si triste que d'être à un endroit pour i figurer, la plus chetive machine seroit propre pour cela. . . .

U. A.

1101.

Lübeck, 4. Februar 1763.

. . . Je suis fort en droit aujourd'hui de me pleindre de moi-même et d'en être mécontent pour peu que je me juge avec justice et sans prævention, quand je considère que c'est le jour où je r'enplit ma trente deuxième année, de n'avoire fait que ce que j'ay fais jusqu'ici et de n'avoire pas été plus utile à ma patrie que je l'ay été jusqu'à ce tems. Si du moins mes forces secondent ma bonne volonté, il ne tiendra pas à moi de l'être d'avantage dans l'avenir; je l'ambitione, et je feray dumoins tout pour i r'ëuisire, pour en faire n'aitre l'occasion, et pour sçaisire avec empressement celles qui m'en seront fournit. L'assistance de Votre Excellence m'est surtout nécessaire, et c'est aussi à celle-là que je m'apuye et qui me r'assure que ce ne sera pas une volonté sans effets. . . .

U. A.

1102.

Lübeck, 15. April 1763.

. . . Mon dessin dans cette lettre paroît être celui d'ennuyer Votre Excellence, puisque je n'auray qu'à lui entretenir de moi, ainsi d'un très petit sujet; ce n'est que pour emplire aux ordres qu'il m'en a donés que j'en prend la liberté; je ne m'en serois d'ailleurs jamais aviser ne sachant trop ce que lui dire de fort raisonnable à cet égard, ainsi que j'ay l'honneur de l'en prævenire d'avance des misères et des riens qui feront le contenu de cette longue épître.

L'obligant embaras que Votre Excellence veut bien me témoigner dans le choix des moyens de me rendre content, me le rend et vaut peutêtre en emplois dans ma façon de penser.

S'il m'est permit de lui dire ce qu'il sçait mieux que moi, d'où vient les empêchements et les obstacles en question, et qui parlent d'un principe auquel il n'y a rien à chancer, c'est que notre pay est petit et qu'il y a, si j'ose user de la comparaison, plus de chasseurs que de gibier.

Dans le gros de la nation chaqu'un a grand soin de séparer son bien-être particulier de celui de l'état; en place de les bien réconcilier et de n'en faire qu'une et la même chose, un chaqu'un a ses vues particulières, et pour i parvenir il passe le tems de sa vie à combiner et à intriguer jusqu'à ce qu'il i arrive sans auqu'un égard à l'utilité publique et sans réflexion s'il est doués du génis et des connoissances pour l'emploi qu'il désire de r'empire; il lui suffit de contenter son ambition et d'être posté, et il en arrive ce qui est par la susdite conséquence infaillible, que peu de chosses se font comme elles pouroient et devoient être faits, et que notre gouvernement, qui ne pêche que par le beau défaut de trop de douceur, fait qu'un grand nombre de personnes sont déplacés, et que souvent la race des foiseurs de projets, des fainéants et des vilains l'emportent sur les gents vigoureux, diligents, attachés à leur patrie. C'est de cette manière que bien des gents font les charletans ou ne font rien dans les places qu'il occupent. Je suis bien trompé, ou Votre Excellence passe peu de jours de sa vie sans vérifier ce que je viens de dire et sans en avoire de fortes preuves. Ce n'est pas dans ce moment-c'y au ministre que je parle, j'auray tort, mais c'est à l'homme de génie, à l'homme éclairé qui est fait pour distinguer par le tact naturel de son esprit le vreis du feaus. ennemis de la flaterie et auquel on n'en impose pas. Votre Excellence ne sçauroit habiter nul pay du monde entier et nul climat comme simple citojen; par tout où elle se trouveroit, elle seroit juge.

Le bonheur du bien public dépend du mérite des gents en postes, et il est si rare de voire remplir ses postes par des hommes, je ne veux pas même dire des grands hommes, ce qui est plus que rare. Il n'est pas impossible d'engacher les gents médiocres à porter de l'activité et de la prudence dans les affaires, et cet arts me paroît fort utile à toutes les nations à cause du grand nombre des gents médiocres qu'on trouve par tout sans conter ceux qui sont au-dessou; il consiste à mon avis de les flater de l'espoir d'une grande gloire; si on les dégoûte par la difficulté d'obtenir de l'estime, il ne se relèveront jamais du terme de la médiocrité. Un fameux auteur dit avec raison que les hommes

sont les disciples des objets qui les environent, et que la supériorité de l'esprit dépend du concours des circonstances. Pour moi, je suis du sentiment que l'esprit n'est n'y grand n'y petit en sois, et qu'il emprunte de la grandeur et des petites de l'objet qu'il traite, c'est la raison pour laquelle je m'éloigneray toute ma vie le plus que je pouray du maniment des petis sujets. Une petite gloire ne scauroit être désiré que par une petite âme, là où il n'y a poin d'autre à obtenir, il ne reste nul autre partis à prendre que celui de se jeter dans la paresse. Je demande très humblement pardon à Votre Excellence, si je soutiens une mauveisse thèse que bien du monde ne diroit pas tout heau, mais auqu'el en secret il sont plus attachés que je ne le seray de ma vie.

Sans que mon dessin puisse jameis être d'en faire une feausse parade vis à vis de Votre Excellence, j'ose néamoin lui assurer que depuis plusieurs années je me suis apliquer avec assiduité à la connoissance des loix et surtout à leur esprit et à leur conformité aux caractères des nations; j'ay lut, j'ay réfléchi, et j'ay même écrit sur ce sujet; à l'heur qu'il est je travaille sur un commentaire sur l'esprit des loix, et j'ay fais cet hiver, sans consulter auqu'un homme de loix, dans un fameux procès qui a été ici pour Mad. de Ples plusieurs répliques contre Mad. de Vinckler qui ont été remis aux juges; comme ce procès avoit bien des branches dont chaqu'une étoit un procès particulier, c'est moi qui a couchés sur le papier toute la convention comme elle a été faite et qui en a arrangé les articles, sans conter plusieurs pactes de familie, contrats de mariages et testaments que j'ay fais depuis quelques années, sans jameis consulter d'avocat, pour rendre service à des parents ou à des amis. Tout cela n'empêche pas que Votre Excellence ait bien raison de juger qu'un ancien militaire fait pour l'ordinaire un mauveis homme de loix, aussi mon dessin n'est certe pas d'ambitioner jameis place dans une régence

Comme je ne me permet pas d'être un moment ceul et d'être oisif et que j'ay été beaucoup ceul tout le cour de ma vie, et que de tout tems j'ay été peu attachés et perdu peu de tems à ce qui en fait perdre et cause du plaisir et de la distraction aux hommes en général, et que surtout la paresse a été mon flot [fléau?], cela m'a donés infiniment de tems à ma disposition que j'ay mil de mon mieus à profit dans le dessin de me vouer aux affaires et pour n'y pas entrer en ignorant, soit dans ma patrie soit en dehors. Je ne disavoue pas que le poste de vice praesident à Altona

m'eut convenu particulièrement à cause des améliorissements utiles que je sçais qu'il i auroit à faire tant dans la pollice de cette ville, tant dans le commerce, que dans l'académie qui i est établit, dont chaque poin seroit de la plus grande conséquence et mériteroit de l'attention, si des raisons d'état que j'ignore ne l'empêche, et puisque j'y suis une fois établit à demeure et que je m'y plais, pas au poin cependant que tôt ou tard je ne sois résolut de m'établire dans la capitale, surtout si avec le tems il s'y agisoit pour moi d'un emplois, c'est à dire à la suite des années. Mais je dois naturellement renoncer à la vice præsidence et n'y pas prétendre du moment qu'à la mort de Mr. de Qualen, avec toutes les peines que je pouray prendre et que je prendray, avec tout le zèle possible, un autre seroit son successeur, et sans conter que cela me feroit rester subalterne toute ma vie, le public seroit mit par là en droit et n'y manqueroit pas de porter de moi un jugement très disadvantageux. Si le successeur de Mr. de Qualen præsomptif seroit par hazard un vielliard qu'on pouroit faire désister de cette promesse avec une pension annuelle qui tomberoit à ma charge, ou par une somme d'argent, fût-ce 10 m. écus que je lui conteray une fois pour tout, je serois prêt à le faire, ou une pension de 1000 écus annuel. Je ne crois pas que Mr. de Qualen se pressera de mourire, s'il y auroit à trouver un mojen qui fût sûre, mais comment avoir cette sûreté? D'être tirés de là et employé aillieurs avant le décès de Mr. de Qualen. J'avoue volontier que quant le roi a un præsesident attendu et actif à Altona, le poste de vice præsesident seroit inutile.¹⁾

Les bons bailliages étant donés en survivance, et comme je suis très éloignés de prétendre aux autres, ennuyants par leur séjour fixe et par le peu d'occupations réelles qui s'y trouvent, toutes les postes paroissent être fermés pour moi, et je ne le crois pas practicable d'ôter quelque chose du Pinneberg de Rantzow d'Altona même et d'en faire un bailliage pour sois, et à qu'elle utilité? Encor si dans l'étranger il y auroit de vreis affaires à faire et que le payement fût en conséquence, je suis en meubles, effets, argenterie et porcelaine, où peu à peu je me suis mit au poin et assés bien pour pouvoire m'établire dans toutes les grandes villes, mais à quoi cela m'avanceroit-ils? Et à mon retour je n'en serois pas plus loin que je le suis à l'heur qu'il est, et qui sçait même si je retrouveray en places ceux qui maintenant ont des bontés pour moi, et je serois plus reculés que jameis.

Le tems et les années qui se passent sans rien faire et avant qu'il se trouveroit quelque chose à faire pour moi dans la vigueur de l'âge, de l'esprit et de la santé, est irréparable.

Il est vreis qu'avec le peu que j'ay de moi-même de l'ordre et de l'œconomie, je pouray me retirer dans quelque pay comme l'est la Provence où le climat est charmant et le vivre peu coûteux, et i mener une vie douce et agréable, mais jusqu'ici je m'en fais un devoir de ne pas doner place chés moi à cette idée. Aller servir quelque prince étranger, ce seroit agir en mauveis patriote.

L'inspection générale de la pollice et de la douane ensembles dans les duchés seroit un beau objet à r'empire; il ne seroit pas sans peines et sans chagrins, mais où n'en trouve-t-on pas aussi longtems qu'on sert?²⁾ Je pourois dans ce poste conserver ma demeure d'Altona et aller faire de tems et autre des tournées dans les villes, et dans l'absence faire la correspondance avec les douaniés et les chefs de pollice de chaque ville; il faudroit que le voiturage et les ports de lettres ne coûtasse rien dans ce poste, et on tiendroit un bon écrivain à qui on dicteroit les réponses à faire, et on en rendroit conte pour ce qui est des affaires de pollice à la chancellerie allemande, et pour les affaires de douane au département où cela appartient, cela ne laisseroit pas que d'occuper beaucoup et exiger du zèle et de l'activité, et on ne gagneroit pas son argent en paresseux. Avec 1500 écus du roi, qui seroit 100 de plus que j'ay, et avec le mien, je finiray mon année à l'aise, et je pouray me flater de faire rendre au roi ou plutôt au pay le centuple de profit de ce que je coûteray. Mais ses charches, si on en borne l'autorité, il n'y a que de l'eau clair à faire, et en i adjoutant l'autorité nécessaire pour la rendre utile, j'avoue que l'abus en est à craindre, la plupart sachant abuser mais pas user raisonablement de leur autorité; en ce cas la cour tient tout le pouvoir en mains et n'a qu'à juger et punire rigoureusement celui qui en abuse.

En général, le perspectif que je vois par devant moi dans le service, de quel côté que je l'envisage, n'est guer un avenir brilliant, je dois sincèrement l'avouer à Votre Excellence. Il est naturel que je souhaite de voire augmenter et tourner ma pension en gaches depuis que j'y songe à me marier et que mes dépenses s'augmenteront sans que mon capital s'augmente.

Je sens qu'il seroit prudent de profiter des bontés de Mr. le grand march.³⁾ dont Votre Excellence me fait la grâce de m'assurer

et de sa bonne disposition à mon égard, sans i perdre du tems, qui se suit mais qui ne se ressemble pas toujours, et qu'une fois perdu on ne retrouve plus. Je parle à coeur ouvert à Votre Excellence, et pourvut qu'il fût aggrés pour moi une des choses mentionnées dans cette lettre, mon sort seroit fait, et pour les instructions, je pouray venire moi-même l'hôtomme à Copenhague les prendre.

Je n'ay només que des emplois qui me feroit conserver ma demeure d'Altona, i étant une fois arrangé et établit, et pour des revenues, je n'en ay désiré, d'eautres que ce que m'auroit valut un régiment si j'étois restés dans le militaire qui porte 1500 écus annuel; je me flate qu'elle ne jugera pas mes vues hors de bornes. Si de tout cela rien ne peut se faire, je n'en resteray pas moins parfaitement reconnoissant aux peines que Votre Excellence a bien voulu s'en prendre. Et si en attendant qu'une chose existe, ce qui en accellereroit l'occation, S. Mté voulut me faire la grâce de me doner, comme elle le fait très gracieusement à deux autres habitans d'Altona sans les employer, Mrs. les c.tes de Rantzow Aschberg et de Göertz, 1200 écus annuelle, comme je suis probablement le ceul qui roule avec 600 écus de pension sur la caisse civile, et un retour d'une mision que mon dessin n'est nullement de faire valoire, et que les circonstances, grâce à Dieu heureuses, n'ont pas permit de faire durer.⁴⁾

Pour dire au reste ce que je pense, je suis le dernier à approuver que le roi paye les gents pour ne rien faire, et le dernier à souhaiter de me trouver, moi, pour longtems dans ce cas, très opposé à cette façon de penser, quoique rien n'est plus commode, et que j'aime surtout la liberté, je lui præféreay cepandant toujours l'utile.

Enfin je me jette entièrement et avec une pleine confiance entre les mains de Votre Excellence que je ne sçauray confirmer trop souvent les sentiments distingés et respectueux que je lui porte.

Wotersen. — Modtaget 18. April 1763.

1103.

Altona. 24. Maj 1763.

A mon arrivé d'ici je me suis vut honoré du gracieux souvenir de Votre Excellence en date du 17, et je suis on ne peut pas plus flaté de ce qui lui a plut de me dire à l'ocassion de mon mariage.¹⁾ Tant ma femme que moi nous ne sçaurions rien désirer d'avantage

que de nous mériter les bonnes grâces de Votre Excellence, et de la voir bien convaincus du dévouement accompli et respectueux que nous lui porterons tout le cours de notre vie. . . .

Ce que Votre Excellence me fait la grâce de me dire sur la mort du grand doyen et sur les effets de la bonne chaire et du loisir, c'est également vrais et applicable sur la vie des chanoines et sur celle de bien d'autres.²⁾ Il n'est pas possible autrement qu'il faut que l'esprit, qui est toujours entourés de petits objets, se rétrécisse; c'est là, je l'avoue, le point où je crains de me voir arriver et où bien des petits individus sont déjà logés. Tout ce que je pu faire pour éloigner cette période est de m'occuper et de m'instruire dans mon particulier le mieux qu'il m'est possible, et de laisser faire au tems de me mettre dans des circonstances propres à prouver si on a du génie, ou si on est fait comme le vulgaire des hommes. L'homme qui meurt sans se voir en pareilles circonstances restra de justice toujours ignoré, s'il étoit possible avec l'esprit le plus supérieur, tandis qu'un homme médiocre et en poste sera toujours un grand homme. Il n'y a proprement que dans les républiques où il se présente souvent l'occasion de se faire connoître, et il ne faut guère les chercher ailleurs. A l'inutilité de près de ma présence d'ici, je [rend grâce à Dieu d'y jouir de toutes les aisances et de tout les petits agréments de la vie, que je ne troqueray pas volontier que contre l'utile auquel tout doit céder. J'ay mille grâces à rendre à Votre Excellence des peines qu'il continue à prendre pour moi et de ce qu'il me dit à ce sujet; je sens toute la difficulté également grande qu'il i aura à faire créer en ma faveur cet emploi que j'eus désiré, ou à m'assurer le poste d'ici; il n'y a que la continuation de ses bontés et de sa protection qui puisse me faire obtenir l'un ou l'autre but, dont j'ose le supplier très humblement pour celui qui respecte Votre Excellence au-dessus de tout. . . .

Wotersen. — Modtaget 28. Maj 1763.

1104.

København, 8. November 1763.

Les quatre points que je me réserveray dans le cas que Sa Majesté m'honora de son choix pour excécuter ces ordres dans une cour étrangère et que je la suppliray très humblement de m'accorder, sont:

1) La survivance du poste de premier président de la ville d'Altona après le décès de Mr. de Qualen, et d'avoir sur cela une

assurance par écrit; qu'elle soit signé par le roi en persone ou par son ministre d'état pour les affaires étrangères en son nom et sur ses ordres spéciales, c'est égal pourvu que ce ne soit pas un perspectif sur ce poste donés de bouche.

2) Qu'à mon retour je puisse être sûr d'une pension annuelle de 2000 écus jusqu'à ce poste en question vient à vaquer pour les dépenser dans les états du roi, et j'ose également suplier Sa Majesté de me le faire doner par écrit.

3) Que parmis les sis derniers ministres qui m'auront præcédé à la cour pour laqu'elle on me distine, si je ne dois pas égaliser celui à qui Sa Majesté a donés les plus d'apointment, que dumoins je puisse me flater d'être rangés entre celui-là et celui qui après un de ses sis aura touchés les plus d'apointments et que ma paye soit réglé dans cette proportion.

4) Il me reste en dernière grâce à demander au roi d'oser espérer que mon absence ne sera longue que de trois an, dans lequ'el terme je tireray tout le partis imaginable et possible pour le service du roy et n'exigeray mon retour que lorsque je me seray bien assuré et conveincu que ma præsence seroit là sur les lieux sans effets, et que tout autre en ma place sans distinction d'esprit ou de talents pourra aussi bien effectuer que moi, et Sa Majesté veut bien pour lors me suposer assés honet homme et zélé patriote pour ne pas avancer la chosse purement par humeur ou par impatience; s'il en étoit autrement, je seray le premier en ce cas à me condamner et à demander avec vivacité la prolongation du séjour que j'habiteray si je m'y estimois pouvoir être plus longtems utile. La première année se passe à voir, à écouter, à apprendre, à connoître et à juger son monde pour pouvoir sur cette connoissance, prit avec réflexion et attention, combiner les mesures qui sont à prendre; la seconde, on agit, et la troisième doit en fair voir les effets de ce qui a étés possible ou ne l'a pas étés; le plus petit évènement peut chancher bien des chosses, et de cel évènement en peuvent n'aitre d'autres; il est même quelquefois possible d'en faire exister. Enfin il y aura bien du malheur ou de l'impossible si un quelqu'un zélé, apliqués et entièrement voué au service du roi et de sa patrie, qui n'a d'autre passion, ne r'éusit pas à prouver la différence qu'il y a de lui à d'autres qui ne pensent pas tout de même, et lesqu'elles, si même la pensée leur en viendroit, il auroit de la peine à l'exécuteur; en revanche, Sa Majesté est trop gracieux et trop juste pour disaprouver que dans un tems où, voué entière-

ment à son service et dans lequel je sacrifieray la moitié des épargnes de mes encêtres, je lui ay demandés pour me tranquiliser sur l'avenir le perspectif d'un sort sollide qui puisse me mettre à l'abris des évènements de la fortune; l'homme un peu prudent ne sceauroit pousser l'indifférence et la distraction sur soi-même au poin de n'y pas penser, il voit dans tout les pays des tristes exemples qui l'en fait souvenire, et il voudroit n'avoir nul reproche à se faire. Tout homme qui doit s'occuper et des affaires du roi et qui doit toujours creindre de déranger les sienes, ne les fera jameis aussi bien que quand il ne sera occupé que de cette première pensée uniquement; le mojen à cela est de lui doner un perspectif sur l'avenir qui puisse le r'assurer et l'encouracher de la mériter; le roi est dont toujours le maître de lui l'ôter du moment qu'il n'est pas content des services qu'il lui rend. . . .

Wotersen.

1105.

København, 8. December 1763.

Plus que je réfléchis sur ce que Votre Excellence a eut la bonté de me proposer à quoi elle me distinoit, moins j'y trouve des raisons de m'y opposer.¹⁾

Le contentement que je désirois des parents de ma femme m'est acquier par là que j'ay crus oser leur faire espérer qu'on me permettoit de venire passer quelques mois de l'été avec eux.

Puis Votre Excellence approuvera qu'avant d'entrer dans un département, j'y puisse avoir la sûreté de l'approbation de celui auquel on me fera servir dans le choix de ma persone, c'est en règle, quand même je pouray me flater que celui dont il s'agit me conoit assés pour ne pas refuser d'avoir à faire à moi. Le génie de ce chef, ses talents supérieures et plus encor sa probité reconue ne peuvent que flater infiniment tout ceux qui auront à servir et à s'instruire sous un pareil maître. Votre Excellence ne me sçaura pas mauveis grés, je m'en flate, que j'y adjoute encor une condition, qui est qu'il ne soit pas question pour moi de reprendre un grade militaire. Je pu me tromper, mais je juge, vut à la situation de ma patrie, que l'état civil est la principale partie du tout, et c'est à elle qu'avec la permission de Votre Excellence je me suis voués, et j'ay tournés toutes mes réflexions sur la politique et les droits. J'ay perdu tout à fait de vue les détaillies militaires, il n'est peutêtre pas impossible d'en reprendre le fil et les habitudes,

mais après l'avoir une fois quité et par goût et avec réflexion, je ne scauray plus porter nul titre militaire. Mon dessin est de rester toute ma vie civiliste et de tenir de ce côté-là comme de celui de mon très respectueux attachement à Votre Excellence, d'entre les maints duqu'el je ne me consoleraï pas d'échaper pour n'y plus retourner, j'ose très fort me flater du contraire.

Il est à prævoir avec beaucoup de probabilité qu'il y aura entre ce département militaire d'àprésent et tout les autres départements civils du royaume plusieurs affaires à combattre dans les qu'elles un quelqu'un de l'état civil peut se rendre utile en aplanissant et les moyens et les controverses disaggréables, et si, sou ce poin de vue, pour être placé dans le département, il faudroit un titre qui eût raport au militaire, il n'y auroit qu'à adopter celui de conseiller de guerre auqu'el on ajouteroit le sobriquet qu'on voudroit pour le distinguer de celui qu'on done aux auditeurs et quartiers maîtres des régiments.

S'il s'agit ainsi d'être député du département militaire pour moi, j'ose recomander aux gracieus soins de Votre Excellence de faire exister quelque égalité entre ma paye et celle que reçoivent les autres que je suppose, sans le sçavoir au juste, qu'il en tirent d'avantage que les commisairs pour pouvoir subsister décement et convenablement.

On feroit établir un bureaux dans le département militaire à l'imitation des autres où se traiteroient les affaires civiles, ou cela se feroit sans bureau avec un simple écrivain qu'on adjoinderoit ou qu'on feroit choisir à celui sur qui ses affaires en question rouleroit. . . .

Wotersen.

1106.

[København.] 1. Marts 1764.

. . . La sentence prononcé sur l'esclave comme Votre Excellence a vut par ce que j'ay eus l'honneur de lui mander le 27 février, a été mit en exécution le jour d'après; j'en suis fâché, plus pour l'amour de ses juges que pour lui, lesquelles en ayant jugé plus sévèrement que les loix l'exigoient contre le criminel, ont commit un acte ou d'ignorance ou de cruauté bien décidé. J'y ay, grâce à Dieu, poin de part.¹⁾ . . .

Wotersen.

1107. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL U. A. HOLSTEIN.

Bernstorff, 29. September 1764.

H. rejser gennem Slesvig til Lübeck. Je suis bien aise que vous soyés content de nos colonies du Slesvic. Tout le monde ne les favorise pas, je le sçais, mais c'est le sort de toutes les entreprises. Vous me ferés grand plaisir de vous informer un peu à fond de ce qu'on leur reproche et de ce qui leur manque. Les relations que j'en reçois ne sont pas toujours de celles auxquelles je puisse ajouter de foi sans quelque scrupule. . . .

Nr. 1108—1110.

FRA U. A. HOLSTEIN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1108.

Lübeck, 16. Oktober 1764.

. . . On me marque de Copenhague qu'il a été fait une grande réforme pendant mon absence dans la classe des majors sans me bien expliquer cet article, et j'ay de la peine à la comprendre et à m'en fair une idée. Je vois par là et autres chosses dont on me fait mention qu'on continu à ne pas se plaire de vivre tranquillement et d'éviter avec prudence les entreprises singulières et les chanchements qui mènent trop loin; cepandant celles où le plus grand nombre trouvent de l'utile et de l'aggréable se soutiendroient le plus longtems. Cela me rappelle la fable du cerf qui se glorifie de son bois embarasant et méprise ses jambes agiles. On veut toujours ramener les affaires du composé au simple, et le milieu en cela n'est pas aisé à trouver, et on s'enveloppe dans un dédale de pratique et d'étude, autant de nouveaux arrangements, autant de sources fécondes de subtilités nouvelles et abusives.¹⁾ . . .

Wotersen. Modtaget 19. Oktober 1764.

1109.

Lübeck, 27. August 1765.

Je découvre par tout dans la lettre dont Votre Excellence vient de m'honorer les témoignages les moins suspectes tant de sa grande pénétration d'esprit que je vois toujours avec une nouvelle admiration, de même que ses marques de bonté et de candeur qu'elle ne dément jamais et qu'elle veut bien conserver à ceux qui, comme moi, ne connoissent rien de plus satisfaisant que de complaire et

de prævenire jusqu'au moindre désir de Votre Excellence sur eux. Je dis vreis et puis en conscience le protester à Votre Excellence que ce sentiment m'est si propre qu'il est comme innés en moi, que le fils le plus obéissant ne sçauroit être plus soumis aux volontés de son père que je m'en fais un doux devoir de l'être à celles de Votre Excellence. Il est d'autant plus fâcheux de se trouver dans des circonstances où il n'est pas toujours possible de suivre les mouvements du coeur, où l'on est dans cette triste nécessité de s'y refuser. Je voudrois pour beaucoup ignorer jusqu'à l'existence de pareillies cas, et je m'y trouve envelopé sans ma faute, sans sçavoir pourquoi, par un effet des causses secondes; ma consolation est que je puis en r'appeller au témoignage de Votre Excellence même.

J'ay lut en interessé à la chosse, avec toute l'attention possible, et j'ay mûrement réfléchi sur les raisons et persuasions que Votre Excellence daigne m'offrir; j'ay concerté en même tems avec moi-même, j'ay mis mes forces à la balance pour ne poin fair des promesses légères et rester cour en parole auprès de Votre Excellence. Je ne dois pas lui dissimuler que les fruits de cet examen sont entièrement contre moi et que je ne suis pas sûr de la patience nécessaire après 18 mois d'épreuves dans lesquelles j'ay vut chanché et rechanché, placé et déplacé les affaires et les hommes dans un département que le roi m'a confié, à pure phantaisie, sans jameis demander mon sentiment sur rien et encor moins écouté les raisons que j'avois à dire; toujours témoin de feaux calculs ou d'injustices criantes, j'en ay plus soufert que je n'ay aimés m'en fair remarquer, non content d'une douceur et d'une complaisance dont je donois tout les jours des preuves nouvelles de la meillieure grâce qu'il m'étoit possible; quand on a poussé la chosse au poin de me doner un collègue et un secondant dans mon département, mon dégoût de cette manière de servir aussi inutile qu'humiliante s'est augmenté au poin que je n'en suis plus le maître.¹⁾ Je résigne de bon cœur à tout les avantages possibles et à venire qui pourront me revenire en continuant de servir comme je le fais, et je lui præfère sans nulle comparaison une fortune et des avantages infiniment moins considérables. Un courtisan ambitieus et un homme qui n'a que des vues modérées sont deux êtres totalement diférents et qui par conséquent ne sçauroient marcher sur les mêmes traces; beaucoup de souplesse et de dissimulation convient au premier, tandis que l'eautre, content d'un moindre avan-

tage, désire simplement ne poin l'acheter à ce prix et est sûr de tout perdre partout où les intrigues sont les distributeurs du gain.

Je ne combattray à toute occasion qu'avec des armes inégales et bien foibles lorsqu'il s'agira de contrevenir à ce que Votre Excellence me demande; me faire aimer de mes adversaires, je ne puis jameis i parvenire qu'en me faisant fouler sur leurs pieds; plus je consentiray et je me départiray, plus me demanderont-ils; les survivre, j'y conte bien moins encor, Mssr. de Finck, Gähler et Ahlefeld, (je ne conte pas ce dernier du nombre) difèrent fort peu en âge avec moi; j'ay 35 ans, et eux en ont 45, et quand même ils peuvent être r'emplacé par des gents comme eux, et le choix ordinairement difficil à former et peu heureux des cours, s'il m'est permit de le dire, le rend probable.

Du moment que le roi ne me rend et remet le département sur le pied que mes collèges ont le leur, en m'ôtant l'audit[eur] génér. Schmidt, et que mes collèges ne se mêlent pas plus de mon département et de sa régie que moi du leur, je suplie très humblement Votre Excellence d'agrèer que je me retire du directoir et d'approuver la demande que j'en fais à Mr. le grand ma[réch]al comme elle suit c'y auprès; son consentement me mettroit au comble de ma joye; mener une vie tracassière est tout ce qu'il y a dans le monde de plus malheureux.

L'apparance que peutêtre les chosses pouroient se chancher, est aussi l'unique qui me reste. Mr. le grand ma[réch]al, qui sçait ma position, ne peut naturellement qu'y être attendu tout comme moi; je suis præparé à toutes les suites que cette démarche peut m'attirer, qu'il me paroît convenable de faire plutôt absent que præsent.

Le travailie est la ceule passion que j'ay, mais je suis disœvéré dans le directoir tout comme je le seray en n'y étant pas, je n'y ay d'autre occupation que celui de n'avoir pas de sentiment à moi et souvent obligé d'agire et de signer contre ma conviction et de pâtire par ma sensibilité naturelle d'en être le témoin, de voir aller mal les affaires, trop heureux si je puis me garantir de ne poin prendre l'esprit feau qui prædomine en beaucoup de poins chés nous, et de parer les tracasseries qui en naissent.

Le dépit a eut dans tout les tems de l'influence sur les hommes; on ne se conoît pas toujours assé pour juger de soi-même; j'aime mieus ainsi ne pas m'en défendre tout à fait que d'assurer ce que je ne puis confirmer positivement.

La lueur d'espérance d'être placé diférament fort incertaine, éloignée même, ne laisse pas que d'être très flateur.

En me retirant, ce ne seroit n'y le séjour de la capitale n'y celui de la province, l'un comme trop coûteux, l'autre comme ne menant à rien, tel que Votre Excellence le remarque très bien, qui me fixeroit; mon choix seroit dans ce cas, pour parler avec franchise à Votre Excellence, de voyager, tant pour continuer de m'instruire que pour me tenir en activité, et pour cultiver des connaissances utiles là où toutes les cordes romperoient pour me frayer le chemin dans un service étranger; à tout autre ministre qu'à Votre Excellence je ne mentionerai rien de ce dessin.

Comme c'est à un ministre que je parle, un ministre éclairé, juste, dont le premier point de vue est fixé sur le bien public, m'est-il permis de lui représenter, ou plutôt je ne ferai que lui renouveler des idées qui ne peuvent lui échapper. L'ambition et l'intrigue dissimulent l'effet des entreprises et démarches que nous voyons faire du directoire; à l'abri du prétexte du service du roi est caché un intérêt personnel; on ne peut que frémir en pensant aux risques que le service du maître et ses intérêts courent; ce succès local et continu doit faire croire que le péril ne devient bientôt général. L'usage que le public voit faire d'un pouvoir arbitraire et nouveau ne peut qu'exciter les plus vives réclamations. On travaille d'affaiblir des maximes fondamentales, des droits universels et inaliénables, et c'est du sein même des premiers que les oppresseurs s'élèvent. On abolit la liberté de délibérer, on ne connaît plus la liberté de suffrages, rien ne se règle à la pluralité des voix, chose si essentielle et si expressément nommée dans l'institution du directoire; c'est lui faire perdre tout son être, toute sa forme d'oublier cette faculté de délibérer; tandis que le pouvoir et l'autorité ne devraient résider que dans l'universalité, on en forme un système absolument destructif pour toutes les affaires qu'on traite, et c'est ainsi qu'une politique insidieuse travaille à l'asservissement des principes généralement reconnus pour bonnes, substitue et érige des abus en principes. Je demande bien pardon à Votre Excellence de la longueur de cette épître et particulièrement la digression où me jette à la fin l'objet que j'ai à traiter. Il ne me reste plus que d'y ajouter les assurances du plus respectueux dévouement que je porterai à Votre Excellence jusqu'à la dernière minute de ma vie.

Wotersen. — Modtaget 30. August 1765.

Bilag til Nr. 1109.

FRA U. A. HOLSTEIN TIL A. G. MOLTKE.

[Lübeck, omtr. 27. August 1765.]

Je demande très humblement pardon à Votre Excellence d'avoir à lui parler un mot à mon sujet; elle sçait au mieus comment j'ay fais mes 18 mois d'épreuves et de patience. Je ne me serviray n'y de ruses n'y de détours sur ce que j'ay à suplier Votre Excellence; je m'approche de lui avec confiance, sa bonté me done de l'assurance. La dernière lettre que j'ay eus l'honneur de lui adresser avant de partire, a dut lui prævenir que mon vojache se foisoit pour m'éloigner des tracasseries; je souhaite non plus de retourner avant que les affaires ont été réglées, et aussi longtems que je n'aurois poin comme les autres mon département à moi sans secondant, que les représentations à fair au directoir, les expéditions des affaires décidé, que ce soit moi qui n'en ait non ceulement le nom mais le travailie, que mes collèges ne se mêlent non plus de diriger mon département que moi le leur, ou si Votre Excellence ne voit n'y apparence n'y mojen que cela puisse être, de me jeter au pied du roi et de suplier Sa Mté: qu'il me soit permit de me retirer du directoir. J'ose me persuader que V. E. trouvera ma demande juste, et qu'elle ne voudra poin me fair passer plus longtems par une preuve de patience aussi forte que succombante, et de fair connoître à S. Mté. les raisons qui me déterminent, si il le faut, pour qu'elle n'ait pas lieu de penser que des humeurs ou un refroidiesement impardonable pour son service ou un dépit puisse être le mobile de ma résolution. C'est plutôt la trop grande ardeur de la bien servire que je me flate que Vol. Exc. i distinguera.

Je ne demande autre chose qu'à être soutenu dans les droits de la charche que S. Mté. m'a une fois confié; comment puis-je continuer de l'exercer, comment puis-je servire? Et je lui præaferay la plus modique place du royaume pourvu que j'y fus occupé et utile, tandis qu'obligé de porter le nom d'un département que d'autres gouvernent et d'un travailie que d'autres font et dont le conte à rendre doit résulter sur moi, ce cas ne devrait pouvoir exister, il est tout nouveau. Je n'ignore pas qu'il faut du tems pour porter remède à un mal, et qu'il ne suffit pas de le sen-

tire, aussi je ne suis n'y impatient n'y pressé, pourvu qu'il me soit permit d'être témoin absent des évènements et que mon absence ne me soit poin præjudiciable dans les yeux du roi et de Vot. Exc. Je désire en avoir la sûreté et confirmation de ce ceul partis qui me reste à prendre que j'ose la suplier d'approuver. Qu'elle me juge, qu'elle dispose de moi, je lui remet mes affaires, et j'ose lui promettre qu'elle me trouvera le même dans toutes les occasions.

1110.

Lübeck. 4. Oktober 1765.

Une lettre qui m'étoit parvenu de Mr. le génér. d'Ahrensted, dans laquelle il demande à sçavoir mon sentiment sur un partage à fair entre l'audit. génér. Schmidt et moi dans les affaires appartenantes au quatrième département, me donoit lieu à soubçonner que cet honnet et respectable vielliard, par un pur effet de ses bontés pour moi, s'étoit fait aller à cette idée comme à un moyen qu'il pensoit pouvoir nous réconcilier et nous rejoindre sans en avoir bien approfondit les conséquences; j'ay crus en même tems remarquer qu'il s'étoit trop hâté par une suite du même zèle d'en toucher le mot à Votre Excellence. . . .

J'ose lui soumettre mes raisons qui i mettent de l'empêchement, qui me rendent même la chose impossible plus que j'y fais réflexions et que je cherche à les combattre. Je ne résiste pas à l'envie de les lui répéter.

La cour imagineroit me fair une grande grâce de me remettre en possession de la moitié de ce qu'elle m'a une fois confié; Mr. le feltma[réch]al en augmenteroit d'humeurs contre moi et me les feroit resentire à toute occasion, ce seroit établir un nouvel arranchement dans l'intérieur du directoir; le public, et même ceux qui travailloient avec et sou moi, se verroit autorisé d'en porter un jugement fort à mon disavantage; ce ne seroit, si j'ose le dire, qu'un simple pailiatif; le mal resteroit toujours le même qu'auparavant, et qui sçait si en peu on ne voudroit de nouveau me voir partagé ma besogne.

Si je la suplie de ne pas appuyer là-dessus, Votre Excellence le sçait, je l'en ay que trop souvent importuné de mes représentations, combien il m'en coûtoit d'endurer les traitements de Mssr. de St. Germ. et du génér. Gæhl.; elles et moi ne pouvons manquer de lui devenir odieux à la longue, et il m'importe d'é-

viter soigneusement que je n'aye poin à la suite du tems à lui revenir toujours à la même charche; toutes mes mesures doivent être prit en conséquence, et je ne dois jameis perdre cet objet de vue, je souhaiterois n'avoir plus à lui en parler.

Il ne s'agit nullement de moi n'y de m'engacher à la patience; j'en promet à Votre Excellence tant et autant qu'elle m'en demandera sans jameis m'en lasser; mais l'enfant brûlé creint le feu; je met cette maxime en pratique, l'expérience m'a prouvées combien l'intrigue, pay dans lequ'el je m'avoue étranger, peut prendre le dessus sur la simplicité et l'honêteté, et combien sont osés les menées de Mssr. de St. G. et de Gæ., combien il ont trouvé du soutien, qu'on ne sçauroit dumoins pour le moment leur rien opposer n'y appareillier, combien leur tutèle est dure pour ne pas se remettre légèrement en affaires avec eux et pour ne pas s'en aviser sans prendre des præcautions justes et requises qui seroient inutiles avec d'autres moins rusés, moins ambitieux, moins protégés.

Quand, dans ma lettre à Mr. le grand ma[réch]al, je me suis vut forcé de témoigner une fermeté qu'à toute autre occasion on pouroit qualifier du nom d'entêtement, je suplie Votre Excellence de croire qu'il m'en a coûté, et de le bien distinguer d'un vreis entêtement.

Il est loin de moi d'avoir décidé ou d'y prétendre sur le partis que j'ay à prendre, je le remet sans réserve à ce que Votre Excellence en jugera de ce que je dois ou ne dois pas fair; elle est instruit de tout, elle a toute la délicatesse et la meilleure façon de penser qu'on peut avoir, et elle ne supportera pas que je m'en éloigne.

Il seroit diférent si je pouvois recouvrir mon département sur le pied qu'il m'a étés conféré, sans adjunctus, si je pouvois espérer dans les affaires qui i appartiennent à la permission d'en dire librement mes sentiments; j'ay surtout sur le coeur cette caisse de l'hôpital militaire;¹⁾ sans m'attirer des reproches dures à avaler de caprice et d'ignorance de Mr. le feldtma[réch]al et ét[re] obligé de lui voir prêter l'oreille par præférence à un soucmmis tel que Mr. Steen, caissier de la dite caisse, pour mieu cacher ses menées, et à ce que des étrangers sans connoissances lui insinuent là-dessu, qui enfantent des projets nuisibles sou l'apparence de quelque utilité imaginaire, pour s'insinuer dans son esprit, et que sans encourir les risques de déplaire à la cour, je

pouvois me refuser à signer et à paroître par là doner mon consentement à des duretés sans exemple et à des nouveautés qui tendent à la distruction du but naturel d'une caisse établit pour le soulagement des pauvres et des malheureux de l'état, et que, en ce qui concerne les chanchemens dans l'armée, il me soit également permit de ne poin signer contre ma conviction, de penser ainsi à ma sûreté future et de me garantir des reproches sur l'avenir. Qu'on partage mon département entre moi et Mr. Schmidt, si cela ce peut, pourvu qu'on me laisse ses dépouillies à condition que cela n'a rien de commun avec le directoire, que j'en ay à répondre au roi ou plutôt annuellement par devant une commission qu'on nomera. Ce moyen peu probable me sépareroit de toute tracasserie avec le directoire et me feroit retourner pleinement satisfait et la plus forte envie de le prouver par un zèle et une activité que je soumetray à l'examen le plus rigoureux.

Qu'elle en juge, Votre Excellence, si je demande autre chose que sûreté, conviction, et que mon honneur et ma conscience ne soit pas blessés; ce sont des biens et des privilèges dont tout ceux qui servent les princes jouissent et doivent naturellement en jouire, ils en jouissent sur tout dans l'heureux gouvernement du Denemarck et particulièrement ceux qui ont le bonheur de travailler sou Votre Excellence; si j'étois dans ce cas, je n'aurois poin à creindre que l'exception en dût ceul exister pour moi comme il le fait. . . .

Wotersen. — Modtaget 7. Oktober 1765.

Nr. 1111—1112.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL U. A. HOLSTEIN.

1111.

Bernstorff, 15. Oktober 1765.

. . . Vos amis travaillent, et Mr. le gr. maréchal fait on ne peut pas mieux. Laissés leur le temps d'opér[er]. Si en attendant vous vous ennuyés de votre loisir, et si vous avés envie d'aller passer une partie de l'hyver à Berlin, faites-le, mais écrivés une petite lettre au directoire pour demander par lui l'agrément du roi pour ce voyage, que vous dirés entreprendre pour vos affaires particulières.

Vous ne sentirés aucune répugnance de faire cette demande vis à vis du directoire, puisque quand vous auriés résolu de n'y ren- trer jamais, vous estes trop juge et trop au fait des formes pour ne pas sçavoir et convenir que vous ne pouvés rompre les noeuds qui vous tient à ce collège sans le consentement de S. M. Aver- tissés-moi de ce que vous voulés faire et du jour auquel vous écrivés.

R. A.

1112.

København, 26. Oktober 1765.

... Votre lettre au directoire est très bien, et celle que vous pro- jettés au maréchal ne l'est pas moins. Je dois cependant vous avouer que si vous n'avés pas des motifs qui vous font désirer le voyage de Berlin, le seul attrait du plaisir n'est pas digne de vous. Ces sortes de voyages ne sont bons que lorsque l'objet en est sé- rieux, et alors le temps du carnaval n'est pas celui qu'il faut choisir. Je sçais que vous pardonnerés cette observation à mon zèle, au tendre intérêt que je prends à vous, et à mon âge. . . .

Je ne crois pas que Mr. de Huth aura grand crédit à Sillerøe, au moins les apparences ne sont pas favorables.¹⁾

R. A.

Nr. 1113—1114.

FRA U. A. HOLSTEIN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1113.

Berlin, 7. Januar 1766.

... Cette lettre passera sou l'enveloppe de l'orfèvre de la cour à un marchand joyalier à Hambourg. Il y a moyen à tout fair et à tout sçavoir ici plus qu'on cherche d'empêcher l'un et l'eautre. Beaucoup de chosses sont excelents ici, plusieurs demandent à être reprit; quelques-unes sont entièrement négligées. Il y a en gé- néral dans ce pay plus d'esprit chés les femmes que chés les hom- mes, et cet esprit ne procure rien. On est ici comme par tout ail- lieurs beaucoup en contradiction avec soi-même. Le roi est l'âme de tout; rien ne se fait que par lui, et il est impossible d'être plus laborieus, d'avoir plus d'esprit et plus d'esprit d'affaires, mais celui qui veut tout fair par lui-même, il en arrive que souvent quelques partis sont négligés. La pollice est du nombre de celles

à laquelle on ne tient poin assé la main pour fair excécuter les excelentes ordonances qui existent. La finance est presque poussée trop loin, et on en serre la corde si fort qu'on sera obligé de s'en relâcher. Le militaire est au parfait, mais tout autre qui voudra le copier fera une mauveisse copie d'un bon original et ne r'éuisira que très imparfaitement; le meilleur pour lors seroit à tâcher d'avoir des idées neuves à soi, d'établire des principes analogues à sa position et de les suivre. Pour vouloir être trop précis, c'est malgré moi que je prend le ton décisif.

La vie d'ici est celle qui ressemble le plus à celle de Paris; on i est presque tout aussi aisé et tout aussi dissipé. Il n'est pas douteux qu'il y a le mojen ici, pour un homme d'esprit tenant et qui sçait s'y prendre, de quoi fair quelque chose, c'est à dire dans la vue de l'avenir.

Le prince de Prusse est la candeur et la bonté même; il a beaucoup de bon sens; si j'étois sans patrie et sans engagements, je travaillieray à m'attacher à lui et je serés sûr d'être reçu. Mad. la princesse son épouse est unique et charmante; elle ne voudroit se séparer jameis de ma femme.¹⁾ Je suis enchanté de la façon que Mr. le bar. de Diede est ici et s'y prend, je lui en dois la justice; d'ailleurs le poste de ministre étranger n'y est pas gracieux. . . .

Wotersen. — Modtaget 14. Januar 1766.

1114.

P. M.

[København,] 21. November 1766.

Quant on est venu me sonder de nouveau, j'ay tâchés plutôt de décliner que de m'aprocher de ce que dont il s'agit et dont j'ay eus l'honneur de fair ouverture à Votre Excellence. J'ay remarqué que mon peu d'empressement a échauffé et non refroidit les esprits.¹⁾

Je sens bien vivement l'avantage d'appartenire à Votre Excellence et à son département; je n'ay qu'à fair de l'en assurer. La plus parfaite admiration, l'attachement le plus respectueux sont le tribut que mon cœour et mon esprit lui rendent d'un mutuel accord. Ses sentiments se sont conservés sans tache et accrut depuis ma première jeunesse. Elle sçait mieus que persone distinguer les vreis de la dissimulation.

L'espérance de retourner servir sou ses ordres a pour moi le charme le plus flateur auqu'el tout cède, je puis dire que j'en suis idolâtre. J'en ay jouis le tems de ma mision de Schvérin avec

toute la satisfaction et douceur imaginable. C'est avec sa perte que je me suis vut engagé dans les tracasseries les plus desagréables quoique servant sous un homme du plus grand génis et du plus aimable caractère; on i reconoit Mr. de St. Germain, et avec un quelqu'un Mr. de Gähler qui depuis nombre d'années ne s'étoit lassé de me doner des preuves d'amitié et de confiance les plus fortes. Je leurs ay déplut par trop de zèle pour les intérêts du roi et pour ne pas avoir voulu leur accorder l'infailibilité. Je touche au moment pour retourner à cette carrière qui m'a fait goûter le plus de douceur et de satisfaction dans passé vingt années de service, et à une carrière où, sou les ordres de Votre Excellence, tout m'inspire de la confiance et de l'assurance, pour laqu'elle je me sens le plus fait, le plus de passion et un goût très décidé.

Une proposition la plus inattendue vient interrompre mon repos; je la repousse; on revient à la charche; c'est de la part d'un quelqu'un qui excite chés moi non les mouvements de confiance mais tout au plus celles de reconnoissance.

Il est de mon devoir, moins pour moi que pour ce qu'il peut en arriver, sans me fair d'illusion, de bien réfléchir à ce qui est à faire. Je ne sçais à quoi attribuer ce choix, et je me démèle inutilement pour l'aprofondire, ce ne sont que des idées confuses qui s'offrent à mon imagination. Je ne sçauois suposer un être existant vouloir me séduire par des engagements dans l'intention de rendre ma chute d'autant plus desagréable et assurée. Promesses, espérances, rien n'est oublié pour me r'assurer et me veinque. La carrière en question, dont je ne fais que me dégacher, on ne sçauoit en mieu connoître les entraves, les dégoûts, la difficulté et peutêtre l'impossibilité d'y réuissire pour qui que se soit. Il n'y a pas de sens de me præféer au génér. d'Ahrenstedt, homme dont l'âge, l'esprit et l'expérience le metent bien au-dessu de moi; mon amour propre ne sçauoit m'en imposer à ce poin, je ne le vaut d'auqu'une manière pour cette partis, et la tentation de retourner à la culture d'un champ dont je conois les épines ne sçauoit être bien grande. Je ne conois poin assés du bon côté celui auqu'el j'auray principalement à faire, mes collègues seroient des gents de la façon d'opérer et de penser desquelles je m'atand on ne peut pas moins des secours. L'esprit de partis qui s'engendre de nouveau dans le heau tribunal de guerre ne peut manquer d'avoir une très forte influence sur les membres du comsériat; on ne sçait n'y ne peut sçavoir qui aura le dessus ou le des-

sou; en plaisant aux uns, on déplaît aux autres, et les affaires en général ne prendront poin de si tôt une consistance. C'est là un perspectif peu propre pour échauffer mon esprit, pour éguiser et r'assasier mon apétis, ce sont par tout là des terres incultes et qui ne promettent à porter que de la meauveis herbe qui se présentent à moi. Tandis que du côté des affaires étrangères c'est un champ labouré avec soin de main de maître, parsemé de fleurs et d'agrèments qui promet la plus belle récolte. Je n'ay à creindre que de me voir enlevé un jour celui à qui on le doit, qui le fait fleurire et qui en est le plus grand ornement, par la vicissitude des affaires de ce monde et les orages ordinaires d'un jeune et nouveau règne; le second poin est celui de la dépense, difficile à éviter pour bien faire, pour lequ'el le payement ne sçauroit suffire. Il y a la diférence tant qu'on sert, qu'on est toujours sujet à se brûler à grand ou à petis feu, quand c'est dans l'étranger ou dans la capitale qu'on s'approche trop près: rien n'en sauve que les postes de province. L'agréable est attaché à la vie d'une mission, elle est charmante, tout i respire gayeté et liberté. La vie de département est le contrair de cela, c'est un vreis esclavage. Tout ce qui en console, est l'espérance que d'ordinaire cela porte plutôt à un poste solide de province et de retraite dans les vieus jours, quand même on est las et ennuyé de vous, et qu'on est plus à porté de l'obtenir sur les lieux qu'absent. Il s'en faut de beaucoup qu'au reste je sois conveincu des autres avantages qu'on i suppose attaché.

Un ceul poin mériteroit peutêtre plus d'attention, qui est que, quoique dans les premières années il faudroit fair aller les chosses comme elles le peuvent, et voir si le tems n'y porte du chanchement, et fait exister un heureux moment pour pouvoir pour lors battre le coup, et après s'être bien assuré de tout les abus, les abolire; si cela manque, on c'est sacrifié, et la plus belle partis de sa vie il ne reste plus pour lors que le partis à prendre et à ambitionner d'un poste de retraite et de province.

Quoiqu'il s'agit ici en partis de moi et de mes intérêts, on ne sçauroit i être plus indiférent, plus passiv et plus pour rien que très assurément je le suis; aussi je ne me décideray n'y pour n'y contre, j'en laisseray simplement le soin à l'hazard, si ce n'est sur les lumières éclairés de Votre Excellence, lequ'el, instruit de toutes les anecdotes particulières, au fait de toutes les chosses passés et præsentés que je ne puis sçavoir, en outre sa sagacité reconnue,

le met uniquement à porté de juger et de diriger cet évènement, que je ne puis nomer qu'un jeu des causses secondes, tout comme elle le jugera le plus utile à le état, à ses vues sur l'avenir, et à moi qu'elle a toujours comblé de toutes les preuves de bonté et d'amitié possibles, qu'elle sçait lui être dévoué entièrement pour la vie, et qui ne mettra à toute occasion de la confiance qu'en elle et à sa direction. Qu'elle m'accorde cette grâce, je l'en supplie, qui mettra le comble à ma reconnoissance.

Wotersen.

1115. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL U. A. HOLSTEIN.

[København, December 1766.]

Le cas dans lequel vous vous trouvés est très fâcheux et très triste, personne ne le sent plus vivement que moi; mais, mon cher comte, je n'ay ni le moyen de le redresser ni de titre pour l'entreprendre.¹⁾ J'avois travaillé à vous faire entrer dans mon département, je l'avois obtenu, mais mon ouvrage a esté renversé, par qui et comment? Vous le sçavés. Le noeud qui alloit vous attacher aux affaires étrangères a esté rompu au moment que vous avés consenti à rester icy et à rentrer dans le commissariat. Le conseil, qui s'est fait une loi immuable de ne point prendre connoissance de ce qui ne le regarde pas, ne voudra et ne pourra se mêler des arrangement pris dans le département de la guerre, et moi en mon particulier je puis oublier sans peine à ce que l'évènement du 15 déc. a eu de désagréable pour moi,²⁾ parceque n'ayant fait que ce qu'une amitié tendre et pure m'inspiroit pour vous, je n'ay de reproche d'aucune espèce à me faire à cette occasion, mais de m'exposer une seconde fois à une aventure pareille, c'est ce que je ne me pardonnerois pas.

Je suis donc forcé à vous estre absolument inutile dans ce moment. Je vous l'ay dit d'abord, et je ne puis me dispenser de vous le répéter.

Les temps peuvent revenir où il me sera permis de vous prouver que je suis toujours le même pour vous, mais il faut pour cela plusieurs choses dont aucune n'est arrivée encore.

R. A. — U'dateret.

Nr. 1116—1118.

FRA U. A. HOLSTEIN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1116.

Tønder, 16. Marts 1767.

... Nous avons ici un tems terrible; les vents sifflent de tout côté avec violence, et il ne fait que grêler; ce sont deux rudes journées qui m'atendent pour demain et aprèsdemain à la visitation des digues dans un pareille tems et à une occasion où on le sent doublement. Je suis en possession de Mr. Rosenberg, et nous sommes convenu sur le choix de la place et le plan d'une maison à bâtire, laqu'elle cependant tout au plus ne pourra être habitée que l'été prochain et que je conte reviendra à 5 m. écus; elle ne sera que d'un étage et d'une Keller étage, mais j'ose avancer qu'elle sera pour sa position et aisance une des plus jollis des duchés.) . . .

J'ay tenu moi-même une licitation ce matin de quelques moulins qu'on payera à l'avenir 600 écus annuellement de plus qu'il n'en a été tiré depuis que le bailliage est au roi; je me flate que cela ne déplaira pas à la chambre de finance, laqu'elle je voudrois qu'elle ne permit poin à des communes ou à une magistrature entière de l'ouer et d'offrire sur pareillies Pacht Stücken, puisque cela empêche les particuliers de fair des offres qui les payeroit plus cher. Si le bon Dieu me conserve vie et santé, je me prendray ce bailliage à cœur et m'y attacherés avec zèle pour prouver ce qu'on peut fair par l'activité et la volonté; je dois avouer aussi que cela en vaut la peine et que c'est peutêtre la meilleure place de province dont le roi dispose. Les revenues incertaines montent à près d'un milier d'écus de plus que je ne l'ais marqué dans ma dernière, et mil écus dans ce pay-c'y est une somme qui mène plus loin que deux milles à Copenhague.

J'ay tenu hier lit de justice, mais je ne suis pas trop édifié de l'éloquence du barreaux. Ce qui me plaît ici, c'est que je trouve parmi le commun plus d'esprit et industrie naturelle que dans le reste du pay et royaume. Sans conter l'agrément, il reste certain que pour être utile dans une affaire, il faut en avoir la direction sans partage, c'est ce qui l'empêchera toujours dans le directoir où chaqu'un a son sentiment et va son chemin, rien ne finit, le tems se passe à cabaler et à discuter; je frémis quand j'y pense, que j'ay été sur le poin de m'y revoir avec Mr. de St. Germ. et de Gäehl; il y a de quoi être tout à fait dégoûté de servire. Mes sen-

timents, mon attachement et le respect sans bornes que je porte à Votre Excellence lui sont connus.

Wotersen.

1117.

Tønder, 24. Marts 1767.

La saison et les chemins n'augmentent pas l'agrément de la visite des digues. Tout ceux qui i sont occupés ou intéressés m'assurent ne les avoir jamais connus dans un meilleur état après la fin d'un rude hiver; mes yeux me confirment la même chose, et c'est une nouvelle agréable à donner à la chambre de finance, puisque dans le cas où les habitants des terres grasses sont nécessités, pour leur conservation, de faire des réparations souvent fort coûteuses aux digues, ils restent en arrière avec le tribut à payer au roi. C'est cette partie du bailliage que j'affectionne le plus, parce que j'y vois fleurir une certaine aisance et liberté qui fait plaisir et qui la soutient. Comme il dépend beaucoup du choix d'un bon Teich Gräef, celui i étant se faisant vieux, et comme on ne peut plus se promettre de longs services de lui, j'ay beaucoup recommandé au Hauptparticipanten qui donent leur voix pour l'élection de la dite charche quand elle vague, de ne pas simplement s'en rapporter à ce qu'il nome sçavoir et qui consiste à connoître superficiellement les digues, à bâtir les cluses et les réparations ordinaires à faire, mais de prendre un couple de jeunes gens rusés et actifs pour les faire apprendre comme une science l'hydroilick [c: l'hydraulique], les rendre systématiques, et les obliger à passer quelque tems en Hollande pour joindre la méditation à l'application, et se qualifier à leur retour au poste de Teich Gräef, qui est fait pour flater leur ambition et qui en même tems r'apporte beaucoup, mais ils ont le préjugé qu'un homme ainsi élevé introduiroit des nouveautés, et c'est ce qui les empêche de suivre ce principe. Voilà les hommes, ils sont partout les mêmes.

H. omtaler Bygningen af den ny Amtmandsbolig. Si on pense comme moi, j'arrancheray l'habitation et le jardin de façon que moi et ceux qui me suivront pouront en jouir avec agrément et satisfaction, pour peu qu'il seront sensibles aux aisances de la vie, et c'est adjoûter à ce poste peutêtre l'unique chose qui i manque et qui est très aisé de se procurer, et avec 200 écus annuel on sera on ne peut pas mieux logé, décemment, commodément et très guayement, puisque pour la bonne chaire et quasi pour rien il n'y a pas d'en-

droit dans le royaume où on en peut faire une meilleure, si on sçait si [ɔ: s'y] prendre; je m'oblige d'en convenir le plus gourdement, et c'est en même temps l'unique poste dont, en restant sur les lieux, on peut vivre grandement sans avoir rien à ajouter du sien. La vue de cette maison entourée d'un grand jardin qu'on enjoliveroit et qui peut l'être, entourée d'un lac, seroit fort étendue et donc sur plusieurs meils à la ronde.

Je dois le témoignage à ce poste que c'est le bailliage où l'autorité du bailli et ses revenus depuis le temps ducal s'est le mieux conservé. Le secrétaire de mon prédécesseur restera la première année avec moi, et je lui ay déjà choisi un successeur ici sur les lieux, que je conois depuis plusieurs années et dont j'espère être content. Il y a plusieurs petits usages ici, et les trois langues nécessaires à sçavoir pour un secrétaire, danois, allemand et frésisch, sont cause qu'un secrétaire qui ne seroit pas de l'endroit auroit de la peine à s'y faire, et comme moi-même, fils de bailli,¹⁾ sachant un peu ce train, je ma flate qu'à moins d'un an je sçaurés à peu près ce qu'il y a à faire et à laisser pour monter l'orloge, la faire marcher ou arrêter.

Il y a peut-être quatre grands projets à faire dans ce bailliage mais qui demandent à être bien examinés, bien suivis et jugés.²⁾ Un port à établir à Heuer. A trouver à Galmsbul et autres endroits de quoi fournir du sel à tout le pays. Un commerce à établir à Vick qui pourroit par de certains moyens devenir très considérable, et les plantations des bois tant à l'isle de Föer que dans certains endroits du bailliage dont le succès ne sçauroit manquer et seroit de grande conséquence sur l'avenir, dont tout le monde convient et qu'on a négligé sans sçavoir pourquoi. Il est fort singulier ici qu'à de certains cantons il tombe dans l'automne une sorte de pluie dont l'eau est salée, qui occasionne des taches noires sur les feuilles et des petits trous, et fait dépérir les arbriseaux qu'on y a plantés.³⁾ La tourbe est aussi un trésor du bailliage dont on n'a pas eut trop de soin jusqu'ici; j'ay déjà beaucoup vu et courut pour le temps que j'y suis et conte en faire bien plus cette été pour bien connoître ce pays et les avantages qui ont été négligés.

Presque toutes les matinées sont prises et s'en vont avec les affaires courantes, ce qui rend la journée courte. . . .

Il y a un mauvais arrondissement ici avec les postes, puisque le commerce sur Copenhague est peu de chose; les lettres danoises

nous arrivent de Flensborg par un chariot, et rarement assés à tems pour pouvoir fair réponse avec le même courier; je voudrois i pouvoir porter du chanchement; ce retard est disaggréable, et l'établissement d'une poste à cheval d'Apenrade i porteroit remède.

Le commerce des dentelles est un objet très important, et je suis assuré qu'il fait entrer plus d'argent dans cette province que celui des bœufs, des chveaux et tout les autres petites branches de négoce qui i existent; cependant je ne crois pas impossible de l'améliorire.⁴⁾

Mr. le génér. de Gäehler me marque qu'il s'est décidé de retourner à Copenhague. L'armée et le public n'en seront pas content.⁵⁾

Wotersen.

1118.

Tønder, 15. Maj 1767.

Mon vojache d'ici n'a étés que l'affaire d'un moment; c'est une sçaison où rien n'arrête. Mr. Jardin s'est prouvé homme de parole; il m'a fait tenir le plan dont nous étions convenus peu d'heurs avant mon départ; il n'est n'y trop grand n'y trop petis et dans une juste proportion, tout à fait diférent de celui de Rosenberg que j'ay eus l'honneur de fair voir à Votre Excellence et qui avoit l'air d'un grand hôpital; ce n'est que faute de trouver quelqu'un ici pour en tirer copie qui me prive de l'honneur de le lui en-vojer c'y inclus.

Le sentiment ordinaire est que pour bâtire avec sollidité, il faut bâtire lentement; si je ne suit pas ce principe, c'est que mon goût naturel me porte à achever sans perte de tems ce qui est une fois résolut, et que je suis très assuré de le pouvoir sans que la sollidité du bâtiment ait à en souffrire, après avoir fait la découverte d'un endroit où j'ay fais creuser la terre et où j'ay trouvé un trésor en briques et piers de fondaments. J'ay lieu de penser qu'il y a eut dans les enciens tems une tour et des souterrains voûtés; ceci m'arrange fort, et mon ouvrage est déjà avancé pour espérer de le finire dans cette année et par les mojens dont je me sert pour m'en assurer. . . .

Comme la maison se bâtit sou ma fenêtre et sou mes yeux, c'est un coup d'œellie très agréable que cela me fournit, sans conter celui des belles plaines et grandes prairies qui entourent

ce séjour déjà très animées et vivantes. Si j'en excepte les arbres, on ne sauroit voir un plus beau pay. . . .

Haaber at træffe B., naar Kongen kommer til Slesvig. C'est toujours un beau spectacle que la cour pour un quelqu'un qui n'a rien à chercher et à désirer et qui est entièrement content de ce qu'il possède; c'est même en jouir doublement que de le sentir. Que Votre Excellence me permette de lui assurer de mes sentiments les plus vifs et les plus respectueux.

Wotersen. — Modtaget 18. Maj 1767.

Nr. 1119—1120.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL U. A. HOLSTEIN.

1119.

Bernstorff, 11. August 1767.

. . . Ce que vous m'avez appris du bon état de votre bailliage m'a fait un sensible plaisir. Il n'est pas mot ordinaire d'entendre parler sur ce ton, mais on doit en savoir d'autant plus de gré à celui qui, contre la coutume, aime assez la vérité pour le faire.

J'attendray avec empressement le projet pour l'extérieur du commerce dans vos isles que vous me faites espérer, et je vous prie d'estre persuadé que je seconderay tousjours avec ardeur les desins que vous formerés pour le bienêtre de la province. . . .

R. A.

1120.

Bernstorff, 1. September 1767.

. . . J'admire et j'approuve fortement toutes les peines que vous vous donnés pour le bien de votre bailliage. Tous les objets que vous vous proposés sont justes et importants et vous occuperont longtems. Il vous faudra bien d'éloquence pour persuader Mrs. vos subalternes à y concurrir.

Il n'y a rien de fort nouveau icy. Il semble que la chasse va amuser le roi, reste à voir si ce sera pour longtems. . . .

R. A.

Nr. 1121—1123.

FRA U. A. HOLSTEIN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1121.

Tønder, 1. April 1768.

Takker B. for al Venlighed under et Besøg i København.

C'est une idée des plus affligante pour moi et qui me tient dans les plus vives et les plus tendres inquiétudes, quand je songe que le tems n'est plus guer éloigné où Votre Excellence s'éloignera de nos contrées; les hazards et les dangers auxqu'elles je la sçau-rois exposés, je n'ose dire les disaggréments et l'incertitude pour combien du tems cela durera, cette pensée m'empêche de bien sentir toute la joye qui m'attend de la revoir bientôt à son passage.¹⁾ . . .

Je joins c'y-auprès plusieurs incales, si le tems permet à Votre Excellence d'y jeter l'œellie; ce sont les rescripts que j'ay adressé depuis mon retour à ceux qui doivent m'aider à parvenire au but dans les arrangements que je travaillie à établir, tant pour les amélioriesements des chmeins, que pour la culture des bruyères, pour mettre la main à l'ouvrage, et pour prendre possession de la præsidence dans les tribuneaux que Votre Excellence a bien voulu me confier, et pour tâcher dans chaque diférente partis me rendre le plus utile que la chosse le permet au service du roy, et que, s'il plaît à Dieu, je le serés. Les octroierte Kœge s'opposeront de vive voix et allégeront leur privilèges à me fair obtenir la præsi-dence auprès de leurs tribuneaux comme chés les autres, ils s'atandent à se voir soutenu par la régence de Gottorf, et je n'en doute pas. Il ne s'agit en cela que du bien de la chosse, et je ne puis jameis i rien gagner que des peines et des contradictions, mais le grand poin est d'obvier aux abus, de les empêcher, et de trouver un mojen à fair cesser les disorders existants, et à fair rendre la justice avec droiture. Une commision qu'on établiroit pour en fair les recherches, mettroit au grand jour des chosses très répréhensibles et combien on abuse des privilèges qui, d'aillieurs, doivent être sacrés dans tout gouvernement juste.

Votre Excellence verra par une note également c'y-jointe les succès qu'ont eut mes persuasions de l'année dernière avec les sujets pour les déterminer au partage des terres;²⁾ quoiqu'elles n'ont pas été absolument infructueuses, il s'en faut cependant que nous sojons parvenu au poin où l'on peut atteindre quand il sera per-

mit de choisir des moyens plus abrégés et plus propres à cela que ne le seront jamais la persuasion et l'éloquence. Qu'un couple de grands villages souscrit au partage, fusent [ɔ: fût-ce] même chaque année, il faudroit devenir bien vieux pour voir faire le tour dans tout le bailliage, et à mon avis on n'a rien fait tant qu'il reste encor quelque chose à faire.

Je fais prendre la carte d'Amrum pour demander puis après que le port soit examiné par un homme attendu à cela, que le département de la marine choisira pour agir avec sûreté, et puis je ne doute pas de trouver assés d'intéressants tant sur les isles qu'à Altona et ailleurs dans le royaume pour pouvoir équiper des vaisseaux et établir le commerce en question.

Wotersen. — Modtaget 4. April 1768.

1122.

Tønder, 19. April 1768.

... Plus je vois clair aux affaires d'ici, plus je m'assure des abus, plus je vois les améliorisations à faire par la juste connoissance des choses et du terrain, plus je trouve du goût à ma place. Les difficultés existeront toujours tant qu'il y aura des hommes et que les hommes agiront dans des principes d'intérêt, de paresse ou de préjugés, mais celui qui s'en rebute ne finit sans doute jamais rien; les armes que je leur oppose sont la patience et la fermeté, de veillier quand il dormiront, de ne point perdre de vue mon but qui consiste à faire tirer au roi tout le parti possible dans ce gouvernement négligé et enrouillé depuis nombre d'années, dans chaque affaire en particulier, et par une combinaison de toutes; il n'y a qu'à en négliger une pour que cela influe sur les autres, et c'est ce à quoi, quand on est sur les lieux et qu'on veut être utile, on ne sauroit être assés attentif et assés appliqué. Il n'y a qu'à reprendre son but quand les autres ne s'en souviennent plus et ne jamais le chancier ou s'en écarter; il est rare pour lors de n'y pas parvenir tôt ou tard, et peu de choses sont impossibles; elles le deviennent pour l'ordinaire par la façon qu'on s'y prend, par le mauvais choix des moyens, ou par le manque de connoissances et de fermeté, ou par impatience et humeurs de ceux qui les conduisent. J'ay bon courache, et les difficultés qui s'offrent ici me rebutent nullement, je m'y suis attendu, et j'espère avec le tems les voir plutôt diminuer qu'accroître de la nature qu'elles sont. . . .

Wotersen. — Modtaget 22. April 1768.

1123.

Tønder, 13. Januar 1769.

Glæder sig over B.s Hjemkomst og over, at Rejsen mod Forventning er gaaet saa godt. Rien n'est égal à la satisfaction que j'en resens bien vivement de voir accroître la gloire bien méritée, et la dette de reconnaissance que tout l'état en contracte auprès de Votre Excellence qui doit passer de cœur en cœur. On reconnoît par là que rien n'est impossible à une conduite sage et éclairée, et combien elle a de l'influence sur le tout, que même on ne sauroit suffisamment admirer cette union si essentielle et si prêt à se rompre aux cours, établit entre tous ceux qui composoient la suite du roi, et de laquelle tout dépend. Puisse-t-elle se conserver longtems et inaltérable malgré les secousses dont le séjour dans la capitale pouroit menacer cette union, et malgré les entraves que l'envie et la chalousie lui tenderont, pour laquelle on ne sauroit trop s'interresser, et qui me metroit, moi, dans le petis coin de la terre que j'habite, au comble de mes souhaits. J'admirerés en silence celui que j'en estime comme l'auteur.

Il est certain, comme Votre Excellence l'a si bien remarqué, qu'il y a dans le moment présent chés nous une très grande action dans les affaires, et plus, comme elle me fit l'honneur de me dire, qu'on ne trouve pas ailleurs, laquelle fait décidément preuve de l'attention et d'un zèle infatigable de la part du ministère et des diférents départemens du royaume; elle peut être de la plus grande utilité tant pour fournir l'occasion de reconnoître les ressources cachées dans l'intérieur du royaume et aider à en fair la découverte, que je suis très persuadé qu'elles existent, aussi bien que pour réveillier la nation de l'assoupiesement à laquelle elle est sujet. Fertiliser le pay, c'est en même tems se procurer les moyens de le mettre en état de défense, et c'est tout obtenir à la fois. . . .

Wotersen.

1124. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL U. A. HOLSTEIN.

København, 20. Januar 1770.

Vous avés bien raison d'estre surpris, mon cher comte, de ce qu'un officier ose rejeter un recrute choisi ou au moins agréé par le commissaire général, et cette licence est si contraire à l'esprit de l'établissement, que je suis tout prêt à m'en plaindre avec force au collège de guerre. Mais pour que je fasse cette démarche, il

faut que j'en aye l'occasion et qu'elle me soit fournie par le district qui par le refus du recrute présenté se trouve forcé à faire un second choix, ou par Mrs. les députés de la session dont l'officier a pris la liberté de corriger la décision. Dès ce que j'auray l'avis ou la plainte en question, je m'en expliqueray avec les messieurs du collège militaire, et je leur rappelleray très clairement que l'ordonnance ne demande que des hommes capables de service, et que dès ce que les provinces en présentent des tels, les régiments sont obligés de les accepter. Il est si sûr que ce n'est que dans ce sens que la fourniture des recrues a esté déterminée, que Mrs. du collège ne pourront le révoquer en doute, et je m'en fie assés à leur équité pour croire qu'ils ne le voudront pas. Ils donneront leurs ordres aux régiments, mais les régiments n'en chicaneront pas moins. Jamais on ne réussira à porter les militaires (je ne parle que du gros, car il y a sans doute des exceptions à faire,) à penser patriotiquement. . . .

R. A.

Nr. 1125—1126.

FRA U. A. HOLSTEIN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1125.

Tønder, 26. Januar 1770.

Des diférents états du royaume il n'est pas douteux que le militaire a le moins de patriocisme, comme Votre Excellence le remarque au sujet de la livraison des recruts; ce sentiment en général ne paroît pas inné dans la nation. Ce militaire ou cet état militaire, qui n'a que le signe sans en avoir l'effet, peut conter pour un des meillieurs arrangements qui lui reste la livraison des recruts, relief qu'on ne sçauroit trop soigneusement lui conserver, à la qu'elle sa consistance est comme accroché qui ne tenoit plus à rien, et qui a l'imprudence d'y jeter des difficultés. Tant que les sujets n'adressent pas des plaintes à ce sujet à Votre Excellence, je me plairois à rester spectateur tranquile, si ce n'étoit qu'il est quelque fois apropo de parer pareillies plaintes et de les prævenir, c'est pour cause que je n'ais pas diféré de fair une proposition au roi et d'inviter Mr. le commisair génér. Vodrof de la signer; j'en joins la copie c'y-auprès.) Personne n'est plus interessé à la chose par sa charche que Mr. le commisair génér., dont l'autorité est comme anéantit si on peut apeller de son jugement à celui

d'un lieutenant; pas moins il me mande en réponse qu'il i trouve des Bedenkens. On s'est si bien mit dans l'esprit qu'il n'y a que l'ambitieux qui demande de l'autorité pour faire sa charche, qu'on sacrifie à cette chimère tout le bien qu'on pouroit faire dans sa place, et qu'on præfère de n'en pas faire plutôt que de passer pour ambitieux. Cette fausse vertu prit au poin de la lettre, ou modestie, est la cause que tout va comme cela peut, elle nous met très fort en arrière. On connoît les abus qui peuvent s'ensuivre là où il i a trop d'autorité attachés à une place, mais tout gouvernement qui a du tact, sçait fair la distinction, et il lui est aisé de connoître de punire les coupables et de prævenire les effets d'une autorité abusive. Je ne creins pas de dire que les baillifs, n'ayant pas plus d'autorité qu'ils en ont, il n'est pas à leur pouvoir de servire aussi bien le roi et la patrie qu'il le pouroit s'il en ont le génie avec de l'autorité, et si je n'avois pas à creindre de me voir envoyé pâitre avec tout mes collègues, j'irés jusqu'à dire que tout iroit également bien, n'y mieus n'y plus mal, si on se passait de nous.

Ma première dépêche au roi que j'ay eus l'honneur d'adresser à Votre Excellence pour le commencement de l'année, sur les affaires qui sont restés en délibération chés les départements, en date du 5 de janvier, je la suplie de l'honorer de quelque attention; jay eus soin de marquer à chaque poin important ce qui en résulte du retardement d'une résolution définitive. La conviction que j'ay des améliorisations qu'on peut faire particulièrement œconomiques, et de l'augmentation à procurer aux revenues et à la caisse du roi, m'ont fait entrer là-dessu en détaillies dans le mémoire qui sert de præface à l'histoire œconomique de ce bailliage que j'ay adressé à Mr. le baron de Schimmelman, et dont Votre Excellence a reçut la copie.²⁾ Je me suis dit que c'étoit l'homme à qui il falloit en fair l'ouverture, quoique jusqu'ici il ne m'en a pas marqué le reçu, et c'est égal; il a du génie, sa volonté générale est, je crois, le bien de l'état; il n'est pas avoué aux subalternes des bureaux, il a vut d'autres pays, et plus encore il en a vut sous l'aspect de les fair contribuer, (trop de contributions décourachent, trop peu fait n'âitre des paresseux), il est très en état de juger par comparaisons; étant nouveau lui-même, il a plus que persone le droit de proposer du neuf. Je crois qu'il me peut lire, me comprendre et fair mettre la main a l'œovre, et j'ay jugé qu'il n'est pas improbable qu'il le feroit, car pourquoi, étant à la tête du trésor du royaume, ne dé-

sireroit-il point qu'il i eût le plus d'argent et la meilleure administration possible.

J'attends l'arrivé du printems, et j'ay déjà fait mon plan sur les affaires à mettre en mouvement; il i en a parmi de fort importantes et qui m'assujétiront à bien des contradictions, entre autres le partage des terres sur l'isle de Föer de 7000 Dehmaht des meilleures terres grasses qui peuvent exister et qui sont en communion; j'en ais déjà fait tirer les cartes et fait prendre la mesure du terrain l'année dernière; l'affaire est en question depuis 1700. Puis, je demanderés avoir ici le Teich Gräef Henrichs du pay d'Oldenborg pour bien examiner un grand terrain de Schlickläendereien qui ont la maturité à se voir diguer. J'établirés aussi une commision ce printems pour examiner tous les diférents canaux, s'il n'est pas possible de les fair chancher de cours pour empêcher qu'une partie des meilleures prairies du bailliage ne soient inondés quelques mois de l'été, ce qui prive les possesseurs dans ce tems d'en jouire et leur fait une perte très considérable et annuelle.

Pour des neiges, nous n'en avons pas autant que Votre Excellence en dit avoir à Copenhague, mais du reste je ne connois pas un climat et un séjour plus disaggréable sou la calote du ciel que celui-ci; il faut se fair raison sur cela et se distraire par les affaires pour en rendre le séjour soutenable, d'autant plus qu'on se fait des idées sur les revenues du bailly bien au-dessu de ce qu'il sont; on ne sçauroit i finire l'année sans adjouter de son capital.

Wotersen. — Modtaget 30. Januar 1770.

1126.

Tønder, 23. Februar 1770.

... Votre Excellence ne doute pas de la satisfaction avec laquelle j'ay reçu le dernier rescribt pour améliorer la gestion de l'état des pauvres, et pour éveiller l'attention de ceux qui en sont charchés.¹⁾ Dieu en bénira Votre Excellence et le gouvernement. Si je n'étois aussi persuadé que je le suis de la patience et de l'indulgence de Votre Excellence, fondé sur l'intérêt très vif qu'elle prend à la chose, je n'aurés pas le courache de lui adresser de nouveau un mémoire à ce sujet, que je n'ais fais que pour sa connoissance particulière, si à la suite du tems elle aprouveroit de nous fair avancer un peu plus loin que le dernier rescribt ne nous mènara dans cette affaire, bien attendu que cela peut ce faire sans occa-

sioner une augmentation de dépense que notre situation ne nous permet pas. Pour laquelle raison j'ay composés les poinz récapitulés des encienes ordonances dans le nouveau rescript avec le projet que j'avois formés à ce sujet, et ils se trouvent quelques-unes parmi dans ce dernier que j'ay prit la liberté de remettre en jeu, dans la conviction qu'il ne seroit pas difficile de les mettre en pratique, et j'y ais joints d'autres propositions que j'ay jugé devoir concourir à nous mener au but. La bonne gestion des pauvres n'est non ceulement un devoir de religion, mais elle a deux faces et peut devenir en même tems interessant à la politique d'un gouvernement. Je fais copier ce mémoire, et j'espère qu'on l'achèvera aujourd'hui; si non, ce sera à l'ordinaire prochain que j'aurés l'honneur de l'adresser à Votre Excellence. Nous avons reçu en même tems les trois ordonances pour le partage des terres, pour la nomination des taxateurs jurés, et sur l'explication du mot *ornum*;*) les deux derniers en combinaison avec la première ne peut que l'acheminer, et tout est arrangé sur des principes qui facilite la chose, et je ne doute pas que nous ne parvenions maintenant en peu d'années à en voir l'effet, et de voir mettre en enclos et défrichés les terres qui peuvent l'être en peu d'années, du moins dans ce bailliage. J'y ajouterés pour ma part tout les soins possibles pour encouracher en même tems la plantation du Weichholtz, et nous aurons beaucoup gagné par là. J'ay comparé l'a dernière ordonnance du roi de Prusse en date du mois de novembr. de l'année dernière avec la nôtre, et j'ay reconnu avec plaisir qu'elle lui est infiniment inférieure, et que cela nous fera faire des progrès sur nos voisins dans l'arts de l'agriculture, et cet avantage dans l'avenir pourra nous mener à bien d'autres. . . .

Wotersen. — Modtaget 27. Februar 1770.

1127. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL U. A. HOLSTEIN.

København, 10. Marts 1770.

J'ay oublié l'ordinaire dernier de vous dire, mon cher comte, que le grand maitre de Moltke sollicite vivement en faveur du sr. Henseler(?) le caractère de conseiller de justice.¹⁾ C'est sans doute sa soeur, la comtesse de Schack, qui l'y engage. Avant que d'en parler au roi, je voudrois sçavoir ce que vous en pensés, et si cette petite promotion d'un homme qui est sous vos ordres, vous

feroit plaisir ou déplaisir. Je vous dois cette attention dont vous aurés, j'en suis sûr, la bonté de garder le secret.

R. A.

Nr. 1128—1129.

FRA U. A. HOLSTEIN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1128.

Tønder, 31. August 1770.

... J'ay portés Mr. le prævôt Petersen à prendre avec moi les mesures les plus convenables aux intentions de Votre Excellence pour améliorer les écoles et nous approcher du vreis but de leur établiesement; et nous sommes convenus de commencer par en fair l'épreuve dans une Harde, pour juger puis après par le soutien qui nous sera fournit, s'il est apropro ou non de continuer d'agire dans les mêmes principes, ou de les r'echancher, et les rendre plus applicables à l'esprit du tems et des départemens.¹⁾ C'est dans le même sens et le même esprit que pour le bien des sujets et l'influence du contraire, que je ne me lasserés jamais de recomander trèshumblement à l'attention et au souvenir de Votre Excellence l'ohjet de l'abrogation des formalités judiciaires et de l'usage ruineuse des diférents tribuneaux d'apels, surtout dans les affaires de peu d'importance, les abus des dilations pour fair traîner les chosses en longueur, et l'établiesement d'une pollice active, des bornes à mettre à ce qui porte le nom de chicanes, et à tout ce qui peut doner le branle au crédit public, de même que de la distinction à fair entre les affaires proprement judiciaires, sujetes à être traité méthodiquement celon les loix, et celles qui n'appartiennent pas à cette classe, le tout celon le mémoire que je me suis enhardit de praesenter à Votre Excellence et qui a raport à ses diférents ohjets.

Il est étonnant comme les chosses les plus avantageux et les plus clairs trouvent de la difficulté, de l'altération, et surtout des longeurs; l'affaire de mettre en enclos les terres grases à l'isle de Føer peut en servire d'exemple; jusqu'ici ce n'est que les longeurs qu'on me fait endurer, et de passer l'année sans en voir fair mention et sans résultat, heureux si l'année prochaine on veut s'en souvenir, et songer aux moyens de rendre la chosse difficile; puis, les difficultés levés, on en viendra aux illusions, et cela, j'ose le dire, dans un poin qui ne peut pas être disputé sans ridicule, et qui est d'une

importance à valoire un bénéfice de 30 m. écus annuelle gagné net et clair pour les habitants de l'isle, que [o: qui] du tems ducale a déjà été censés une affaire prouvée et faite, et toujours retardée dans l'exécution par intrigue, par l'argent répandut en pleines maints, et par un ou deux esprits remuants et tracassiers sur l'isle qui se sont formé un partis d'opposition contre les qu'els les biens intentionés n'ont jameis puis rien effectuer, et qui l'ont r'emportés sur les gents en place et leurs représentations.

Pour peu que mes affaires le permetent, je ne perdrés pas de vue l'intention où je suis d'aller chés Mr. le bar. de Schimmelman cet authomme, et m'entretenire avec lui sur les moyens de fair augmenter les revenues du roi sans fouler le peuple; le mal n'est pas tant de leur prendre que de ne pas sçavoir l'art de leur doner les moyens d'acquérir; il est aisé de les dépouillier, mais il s'agit de trouver les sources par où regagner, sans quoi on rend le sujet malheureux et on étouffe la circulation; cela n'est n'y stable n'y grand, et la plus mauveisse façon de financer. . . .

Wotersen. — Modtaget 4. September 1770.

1129.

Tønder, 30. Oktober 1770.

Il n'y a pas d'intérêt pour moi et que je sens avec plus de vivacité que quand je me vois confirmer le bienporter de Votre Excellence, et qu'elle veut bien ne pas douter de mes sentiments les plus vreis et les plus respectueux, gravés dans mon cœur depuis que j'ay commencé à me connoître et à me sentire. Je ne connois rien capable à balancer ce sentiment auprès de moi, et à me récompenser d'une perte que je regreterés tout le cour de ma vie, de la sortie de Votre Excellence du ministère, par tout le pay révééré et aimé, chérit, glorieux, marquant sa bonté libérale à chaqu'un, on eût dit: voilà le ministre heureux, ou il n'y en a pas, et qui me prive de mes plus chères espérances, de la douceur que je m'étois fais de lui obéire, de m'instruire, et de travaillier sous elle. Rien ne peut r'emplacer à Copenhague ce que je perd de n'y pas trouver Votre Excellence, m'en consoler et m'en refaire. Ma praésence n'y aura pour but que de détourner, si cela ce peut, des projets de finance conçut avec trop de dureté ou pas appli-quable à nous, en leur faisant voire des moyens plus doux et plus sûres dans l'exécution, si on veut bien agrgréer l'échanche. Mes vues ne sont que celles d'un citojen qui cherche à fair obtenir le

but au roi d'améliorire ses revenus sans occassioner des plaintes et sans toucher aux fortunes particulières, trop heureux si je pouvois r'éuisire de les fair adopter, et ne pas leur voir præféré d'autres ruineux et bouliversants.¹⁾

Je ne me flate de rien, et je suis très éloigné de vues personnelles d'intérêt ou d'ambition; je ne suis pas aveuglé au poin de méconnoître, que si même j'étois tenté de pareilles foiblesses, ce ne seroit pas le moment d'y acquiescer et de les faire valoire là où il n'y a pas de stabilité, et où la réduction des gaches ne tente pas de s'établire dans la capitale, et où dans les propositions qu'on pouroit me faire, quoique bien persuadé qu'on ne m'en fera pas, que dumoins je ne m'y attends pas, il i auroit toujours plus à perdre qu'à gagner pour moi. Comme j'ay été privé bien involontairement à faire cette explication de bouche à Votre Excellence, elle me permet de m'en acquiter par écrit pour qu'on ne lui fasse prendre l'alternative à ce sujet sur des rapports mal fondés. Il n'y auroit que des causses secondes que je ne cherche pas à fair n'aître et que je ne serés pas le maître de détourner, qui pouroit m'engacher à rester plus longtems que l'hiver à Copenhague; elle connoît mon esprit et ma façon de penser pour ne pas être tourné aux intrigues et à s'y prêter. Je ne me mêlerés de chosses au monde que des affaires de mon bailliage, de pousser le partage de terres si considérable à faire à l'isle de Föer, en lever les oppositions, et à fair diguer et gagner un terrain qui en est la peine à Galmsbul, si je puis i r'éuisire, et, comme je viens de dire, d'expliquer mes sentiments, si on est intentionés à fair des opérations de finance, pour ne pas fair doner au gauche, faute de sçavoir comment s'y prendre. J'attends avec impatience et me flate de posséder jeudis 1. novembr. Mr. le c'te. de Bernstorff, neveux de Votre Excellence, comme je le lui ais demandés en grâce de me l'accorder. . . .

Wotersen. — Modtaget 3. November 1770.

XXI.

MARTIN HÜBNER.

1752—1771.

Martin Hübner (1723—1795), folkeretlig og juridisk Forfatter, blev 1751 Professor designatus ved Københavns Universitet, foretog 1752—1760 en Studierejse i Tyskland og Vesteuropa og opholdt sig 1761—1764 i England for at varetage den danske neutrale Skibsfarts Interesser under den store Søkrig.

Paa Watersen findes af en delvis ødelagt Samling en Del Breve fra ham til B. af mere privat Natur. I U. A. findes en stor hertil svarende Korrespondance, der delvis er benyttet i en Afhandling af P. Vedel i Danske Samlinger, 4. Bd. 1868—1869, af Fr. Bajer i to mindre Artikler i Historisk Tidsskrift 7. Rk. 5. Bd. og i Revue d'histoire diplomatique 1904, Pag. 407—424. — M. H.s Virksomhed fortjente en samlet Behandling, til hvilken de her omtalte Breve vilde yde udmærket Stof: her gengives kun en Del Prøver paa deres interessante Indhold.

Nr. 1130—1138.

FRA M. HÜBNER TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1130.

London, 7. Oktober 1754.

Takker for et Brev fra B. Votre Excellence doit bien conoître le païs où je suis, puisqu'elle exprime si énergiquement son caractère. Il est vrai que l'Angleterre fait un païs agréable en général, mais en particulier procure-t-elle un séjour délicieux à ceux qui aiment à penser librement et à parler comme ils pensent; aussi cette grande liberté, qui permet à un chacun de lâcher bride à son esprit, toute démesurée qu'elle paroît, ne produit-elle dans le fond aucune suite fâcheuse, come elle feroit peutêtre ailleurs. Car si c'est la cause d'une infinité d'écrits contre la religion, c'est aussi la source d'un grand nombre des réfutations solides et de la modestie du clergé, nation si fière dans tout autre païs où elle a le privilège de non contradicendo. C'est ici où les messieurs de cet ordre aprennent que ce ne sont point toutes des vérités incontes- tables qui passent pour telles, au delà de la mer, et qu'il faut, quand on est bien pressé par son ennemi, ahandonner les pièces détachées et insoutenables pour sauver la forteresse même, ce qui humilie extrêmement le peuple ecclésiastique et relève le mérite d'un théologien respectable.

L'état des sciences en Angleterre est bien différent de celui dans les autres païs. L'histoire naturelle et la physique expérimentale font presque toutes seules les délices des Anglois, et ce goût-là est soutenu par la société des sciences qui leurs fournit toujours de quoi s'entretenir sur ce sujet. Dans les autres branches de l'érudition, l'Angleterre ne produit que peu des savans connus pour tels, et s'il y en a, ils ne le sont que pour eux, si on en excepte quelques gens d'école, dignes héritiers de l'esprit de bagatelle des siècles passés et peut-être du nôtre. Les universités angloises regorgent de pédantisme, mais d'un pédantisme richement revêtu, puis que ces corps possèdent des richesses capables à faire briller l'ignorance même. En Allemagne, on fait bien davantage avec une dépense vingt fois plus petite. La conoissance d'un état et des états, c'est à dire la politique et le droit des gens et public des différens états de l'Europe, ne sont point du goût des Anglois en général; car come ils regardent leur constitution comme la plus parfaite dans tout l'univers, ils négligent les autres jusqu'à les mépriser. Il n'y a eu que deux personnes ici qu'on a cru capables à développer les difficultés qui survenoient continuellement pendant la dernière guerre, par raport aux prises faites par les corsaires de la nation, savoir feu Mr. Henry Pelham et Mr. George Lee, trésorier de la princesse de Galles. Un autre défaut des savans anglois est qu'ils font tant des difficultés de se communiquer, comme s'ils craignoient de faire trop d'honneur à un étranger. Au reste, l'Angleterre n'a peut-être jamais été plus riche et plus florissante qu'à l'heure qu'il est. Car malgré que plusieurs branches de son commerce tombent en décadence, il y a toujours d'autres qui renaissent et remplacent celles qui ont péri avec usure. Ainsi les fabriques de draps diminuent maintenant à vue d'oeil, dont la cause n'est pas difficile à deviner. L'ouvrier anglois coûte plus que tout autre, et par conséquence son drap est plus cher. Tant des vastes états ont leurs propres draperies depuis peu d'années, et quelques-uns ont déclaré contrebande chés eux toute cette étoffe drapée chés l'étranger. Tout ceci doit naturellement se faire sentir en Angleterre, aussi bien qu'on ne l'a que trop senti en Hollande. Et voilà l'affaire qui a fait naître ici en Angleterre depuis quelque tems la question suivante. Seroit il plus profitable de continuer à soutenir le grand nombre des troupeaux, ce qui se fait particulièrement par raport à la laine, ou conviendrait-il mieux à la nation si, en diminuant les pâturages, on s'apliquoit à pousser et étendre l'agriculture? Il

y a nombre d'argumens pour et contre; néanmoins la plupart et une sage oeconomie même, qui doit toujours un peu savoir lire dans l'avenir, semble se déclarer pour l'affirmative à l'égard de la seconde partie de la question. Enfin un país comme l'Angleterre ne manquera jamais des ressources pour son commerce, surtout si longtems qu'elle conserve ses colonies en Amérique; et le moien de la dépouiller de ce soutien de sa grandeur, pendant qu'elle conserve une marine aussi redoutable qu'est celle qu'elle possède actuellement? . . .

Wotersen.

1131.

Paris, 8. Juli 1756.

La protection dont Votre Excel. a eu la bonté de me donner plusieurs marques, me fait espérer qu'elle me permettra de lui faire un récit succinct de mes circonstances, et de la supplier qu'elle veuille bien seconder par son intercession le dessin que je viens de former pour la seconde fois d'un voiage en Italie.

Ce fut en 1751 que le roi eut la bonté de me nommer professeur en l'université de Copenhague, mais sans gages. Ma patente porte simplement que j'en aurois à mesure que mon ancienneté me feroit avancer dans la faculté philosophique. Cette faculté n'a que 7 places réelles, et j'étois alors le cinquième parmi les surnuméraires. J'aurois d'abord renoncé à toute espérance relativement à l'université sans celle que j'avois d'obtenir un jour la chaire du droit naturel et public, vacante alors par la dimission de Mr. Scheidt.¹⁾ Cet espoir me consola, et c'étoit pour y répondre que je demandai et obtins la permission du roi d'aller voiageer dans les país étrangers. Sa Majesté, en me donnant cette permission, m'accorda en même tems une pension annuelle de 300 écus pour trois années. C'étoit à peine un tiers des dépenses nécessaires pour voiageer utilement. Votre Excellence sait combien les voiajes sont coûteux de nos jours et combien ils deviennent inutiles, dès qu'on n'y met pas un fond suffisant et raisonnable. Il est vrai qu'on peut et qu'on doit voiageer avec économie, mais il est encore vrai qu'on est indispensablement obligé à voiageer avec une certaine décense, à moins qu'on ne veuille renoncer à presque tous les avantages qu'on pourroit se promettre de ses voiajes. J'étois peutêtre plus dans le cas qu'un autre. La connoissance des états faisant mon grand objet, il fut nécessaire que je fisse celle des gens en place,

que je examinasse les établissemens économiques et politiques et que je visitasse les collections et les cabinets de tout genre, tant publics que particuliers: or, tout cela demande de l'argent. Des circonstances favorables me firent trouver de quoi suppléer à ce qui me manqua de ce côté-là. Je me mis en route dans le printemps de l'année 1752, et je vis d'abord les universités les plus fameuses de l'Allemagne entière. J'y trouvai de quoi m'instruire et encore de quoi me confirmer dans les soupçons que j'avois du vuide et du frivole qu'on trouve dans nos sciences académiques. Mes observations postérieures n'ont donné aucun démenti à ces soupçons. Outre les universités, la constitution, les ressources, l'industrie et le commerce des différens états qui composent cet empire, m'occupèrent sérieusement en Allemagne. Actuellement je verrois tout cela d'une manière différente: j'observois alors conformément à mes lumières. De l'Allemagne proprement dite je passois en Alsace. L'érudition et l'amitié de Mr. Schoepplin me retint quelque tems à Strasbourg, et la fertilité et l'importance du païs m'invita à voir la province. Je fis un voyage en Suisse, et de là je me rendis vers la fin de l'été 1753 en Hollande. J'y fis un séjour assés considérable, et comme j'y trouvai les universités un peu plus solides et par conséquent moins rebutantes, j'y profitai tantôt de ces universités et de leurs bibliothèques, tantôt des instructions que je pus recueillir à Amsterdam et à Rotterdam relativement à l'industrie et les autres objets du commerce politique, dont les fruits sont l'aisance des peuples et la puissance des états. Ces instructions me firent bientôt regarder le commerce, envisagé comme une partie de la politique moderne, comme une science profonde, utile et très propre pour un homme des lettres qui veut être utile à sa patrie. J'appris premièrement, en arrivant en Angleterre en 1754, qu'il y a un païs où des savans respectables font de cette science l'objet de leurs soins et où l'on l'apprend systématiquement. La puissance de ce royaume et le bonheur de ses citoyens en sont des fruits bien doux.

J'étois à peine arrivé ici en France au coeur de l'hiver de l'année 1754, lorsque la pension que j'avois eu jusque là cessa, et le secours que j'avois tiré d'ailleurs diminua de même. Les 300 écus du roi me furent païés pour la dernière fois le 1. janvier 1755, et depuis ce tems, là aucune pension n'est venue à mon secours du Danmarc. Il me parut fâcheux de quitter la France, où je trouvois tant à observer, pour ainsi dire en y arrivant, sans profiter de la

riche moisson qui s'y présentoit à moi de toute part. Je me hâtois d'en tirer parti, et je précipitois même mon attention, afin de me satisfaire en quelque façon sur tout ce que la France offre de plus remarquable à un voyageur attentif. J'en vins à bout, quoique très imparfaitement, en 5 ou 6 mois de tems, et je serois dès lors sûrement retourné dans le païs, si j'y avois vu le moindre avantage pour moi. Mais la chaire de Mr. Scheidt étoit déjà donnée durant mes voiage en Allemagne, et mon espérance dans la faculté philosophique étoit encore bien éloignée, tout comme elle l'est jusqu'à ce jour. Ces considérations, jointes à l'avantage que j'osois me promettre d'un voiage en Italie, me firent tourner mes vues de ce côté-là. J'eus l'honneur d'en écrire à Son Excellence Mr. le comte de Holstein²⁾, en m'engageant à faire ce voiage avec 8 ou 900 écus. Je n'étois plus en état d'y metre autant du miens que j'avois fait auparavant. Ce ministre me fit l'honneur de me répondre dans le mois de may de l'année dernière: «que Sa Majesté me permettoit de rester plus longtems dans les païs étrangers, mais qu'elle ne m'accordoit que 400 écus pour faire le voiage de l'Italie.» Il me fut impossible de l'entreprendre utilement avec cette somme, comme j'ai eu l'honneur de le mander aussitôt après à Son Excellence de Holstein. Je fis donc tout ce que je pus. Je tâchois de rendre mon séjour en France aussi utile qu'il m'étoit possible; je m'appliquai à acquérir des connoissances qui demandent du tems, et enfin je fis en trois mois un voiage d'environ 400 lieues par plusieurs provinces de ce royaume. Depuis mon retour ici à Paris, où je revins dans le mois de novembre dernier, mes occupations ont dû me fournir de quoi subsister. Je m'arrangerois très bien ici, si l'honneur que j'ai de servir le roi ne me rappelloit à mon devoir. Je suis toujours aux ordres de S. M.; mais je suis persuadé qu'elle ne voudra pas que je retournasse à Copenhague sans y trouver de quoi vivre. En attendant, je n'ai rien plus à coeur que de faire tourner l'emploi de mon tems à l'avantage de ma seconde patrie; et comme ma situation en l'université de Copenhague est encore la même que ci-devant, j'ai cru que ce seroit actuellement le tems de faire revivre mon projet d'aller en Italie. Je viens d'en écrire aujourd'hui à Mr. le comte de Moltke³⁾, et j'ose me flatter que pour faire réussir mon dessein, il ne lui manque rien que le puissant appui de Votre Excellence, lequel j'espère qu'elle ne me refusera pas. Presque tous nos voyageurs sont allés en Italie: mathématiciens, mariniens, médecins et naturalistes; Mrs. Hée, Kaas,

Krabbe, Ascanius ont tous eu des pensions considérables du roi pour faire ce voiage, et peutêtre suis-je le seul qui devoit y aller nécessairement et qui y iroit avec une utilité palpable, vu l'assiette présente des sciences dans ce país-là. Je n'ai demandé qu'une somme de 800 écus. Mr. Hée a eu 1000 par ans durant ses voiajes. J'ai eu l'honneur de proposer en même tems à Mr. le comte de Moltke de compléter en Italie, autant que cela se pourroit, la suite des médailles et monnoies romaines dans le cabinet du roi, qui y est encore assés incomplète. Au reste, je ne dis rien de l'avantage qu'un homme des lettres peut tirer d'un voiage en Italie, qui est la mère de nos sciences, ni de ce que c'est préférablement à l'historien, au politique et à ceux qui cultivent des sciences analogues, d'y aller. Votre Excellence sait tout cela. Je lui demande seulement la permission de faire encor une réflexion. Le commerce faisant de nos jours une partie si considérable de la politique, il seroit peutêtre avantageux au nôtre, si l'on étoit foncièrement instruit de l'état de celui qui se fait sur les côtes méridionales de la France et sur celles de l'Italie. Or, c'est précisément sur les lieux qu'il faut qu'on s'instruise de ces choses-là, en y apportant des principes et des lumières nécessaires pour faire avec fruit des recherches semblables. Ce point pourroit faire un objet de mon voiage. Car ce n'est point au négociant, comme Votre Excellence le sait mieux que moi, mais au politique qu'il faut se rapporter à l'égard de l'état d'un commerce. Le premier n'envisage, en faisant ses recherches, que son intérêt particulier; le dernier a pour but celui de l'état entier auquel il importe peu si l'un ou l'autre de ses négocians perd, pourvu que l'état gagne. . . .

U. A.

1132.

Paris, 30. Januar 1757.

. . . Le sieur de Verrayon, dont j'ai eu l'honneur d'entretenir Votre Excellence dans ma dernière lettre, me demande de tems en tems vos ordres relativement à sa très humble proposition.¹⁾ Je présume que la même proposition de sa part vous sera aussi parvenue par une autre voie. Plus j'apprens à connoître les talens du sieur de Verrayon, plus je me fortifie dans l'opinion que ses services pourroient être utiles au Danmarc dans les circonstances présentes. Après avoir cultivé les belles-lettres, et ensuite la politique et l'histoire, il s'est surtout appliqué à l'étude du commerce

en général et du commerce maritime en particulier. Il entend l'un et l'autre par principes, et ses emplois aussi bien que sa grande application lui ont fait acquérir des connoissances très précises et très étendues sur le commerce du Levant et de l'Afrique. Il [n']est guères possible d'en être mieux instruit qu'il ne l'est. Tous les avantages et tous les échapatoires, qui y sont très fréquens, lui en sont connus. Il joint à tout cela un jugement sain et pénétrant, et un caractère doux et traitable. Au reste je me rapporte à Mr. le comte de Caylus, dont le sieur de Verrayon a l'avantage d'être connu particulièrement. Je me suis informé de la cause de sa disgrâce. Elle n'est point un effet de sa mauvaise conduite. Exact à observer les devoirs de son emploi, comme consul de France en Syrie, il s'est attiré la haine d'un premier commis, qui a été assez puissante pour effectuer que le sieur de Verrayon fut remercié, sans presque savoir pourquoi. L'envie et le changement dans le ministère y ont pourtant eu leur bonne part; car il étoit destiné par Mr. R*** à succéder à Mr. Pignon, en qualité de directeur général du commerce à Marseille. Cette destination devint un grand défaut lorsque le département passa à un autre. Si Votre Excellence ne jugeoit pas que le service du sieur de Verrayon fût agréable au roi, il se propose de faire une expédition mercantile ce printems dans le Levant, où il a encore sa maison toute montée. Il comte en ce cas-là de fréter un navire danois à Marseille pour cet effet, et il se promet de son expédition un bénéfice d'au moins 200 pour ct. S'il étoit question qu'il se transportât à Copenhague, je crois qu'il le feroit volontiers, pourvu que ce ne seroit pas à ses frais. . . .

U. A.

1133.

Paris 1. Maj 1757.

Un de mes amis en Hollande qui a voulu m'engager autrefois à passer au service de la république m'ayant demandé, il y a quelques mois, mon avis sur le droit des peuples de saisir les bâtimens neutres en tems de guerre, je lui envoiai un canevas de mes pensées sur cette matière, lequel après avoir été augmenté de plus d'un bon tiers, a fait naître les réflexions que Votre Excellence trouvera ci-jointes.¹⁾ J'étois d'abord dans le dessein de les faire imprimer telles qu'elles sont; mais toute réflexion faite, j'ai mieux aimé me donner l'honneur de les présenter préalablement

à Votre Excellence, trop heureux si elles se trouvent conformes au jugement que vous portez sur cette intéressante matière. Je m'imagine que cette pièce ou une autre dans ce goût, rendue publique et insinuée à propos dans les cours étrangères, ne laisseroit pas de produire son effet. Il est bien certain que dans le siècle où nous sommes, les gouvernemens prennent rarement pour règles de leur conduite les arrêts de l'équité; qu'ils consultent plutôt la convenance et l'intérêt particulier de leurs états respectifs que les lois de la justice universelle. Néanmoins la vérité a cela d'essentiel qu'elle frappe ceux-mêmes qui ferment les yeux à son éclat et que, si elle ne détourne pas toujours les hommes de l'exécution de leurs desseins contraires à leur devoir, elle les porte pourtant pour l'ordinaire à mettre quelque modération dans leurs démarches. Votre Excellence se souviendra de l'utilité dont ont été les petits traités de Grotius et de Selden sur l'empire de la mer, lorsque dans le siècle précédent cette question fut agitée dans les cabinets des souverains et parmi les jurisconsultes. Il est vrai que la question n'en fut point décidée; mais elle en fut au moins éclaircie, et c'est toujours autant de gagné sur l'erreur. La foiblesse même des argumens dont Grotius se servit pour défendre la communauté des mers, fit dire qu'il avoit mal défendu une bonne cause; et l'intelligence même avec laquelle Selden soutint l'opinion contraire, mit à découvert la foiblesse de sa thèse. L'on admira l'habilité du défenseur et reconnut l'iniquité de la défense. La bonne cause gagne toujours à être connue, et elle est bien près de l'être, dès qu'elle est agitée. Je ne suis pas assez présomptueux pour oser me comparer à ces deux grands hommes ou égalier mes réflexions légères à leurs ouvrages immortels; mais j'ose pourtant croire que la publication de cette petite brochure, quoique faite à la hâte, pourroit être de quelque utilité, ne fût-ce qu'en donnant occasion à des recherches ultérieures, et en excitant des génies plus profonds à tourner leurs vues de ce côté-là. Si V. E. jugeoit à propos que mes réflexions s'imprimassent à Copenhague, j'y consens volontiers; et si l'on trouvoit plus convenable que l'impression s'en fit ici, je me chargerois de même de la faire exécuter. J'y ai répandu à dessein un certain air de négligence, afin qu'on les lise, et pour les accommoder au goût de ceux qui s'effraient d'abord à l'aspect d'une dissertation qui porte l'enseigne de l'école. D'ailleurs il me seroit fort aisé de leur donner plus d'étendue, si on le jugeoit nécessaire. . . .

U. A. Konzept.

1134.

Paris, 20. December 1759.

... Je puis avoir l'honneur d'assurer Votre Excellence que je n'ai aucune part au livre intitulé: Le Politique Danois. C'est un tissu d'insinuations injurieuses, de répétitions continuelles et odieuses, et d'imputations atroces qui ne souilleront jamais ma plume.¹⁾ Pour peu qu'on compare cet écrit avec mes ouvrages, on verra aisément que ce n'est ni mon stile, ni ma façon de penser qui y régne, et que ce ne peut être qu'un habitant de Caffé ou quelque autre tête légère et emportée par la véhémence ou par un zèle indiscret, qui ait pu le composer. De tels ouvrages ne servent jamais à rien, si ce n'est à aigrir les esprits déjà ulcérés d'avance, et c'est, selon moi, un fort mauvais service à rendre à un païs que de plaider sa cause dans ce goût-là. Il est vrai que le public, induit en erreur par le titre, a mis cette production sur mon compte avec une opiniâtreté qui surprend, non-obstant ma déclaration expresse et réitérée du contraire; cependant je ne crois pas seulement avoir besoin de me justifier sur ce point vis-à-vis de ceux qui veulent bien se donner la peine de faire la comparaison ci-dessus mentionnée ou qui me connoissent, et il en sera encore moins besoin vis-à-vis d'un juge éclairé et compétent tel que vous, Monseigneur. Ce qui a pu contribuer à confirmer le public dans sa méprise à cet égard, c'est l'avidité des libraires qui, voyant l'indulgence avec laquelle il recevoit mes ouvrages, ont été bien aise de mettre du nombre cette production d'une tête échauffée et sans contredit trop partiale. Quoiqu'il en soit, je travaillerai d'abord à détruire une opinion qui, comme je le sens très bien, pourroit nuire aux affaires du roi et à l'exécution des ordres dont Sa Majesté voudra me charger. . . .

U. A. Modtaget 10. Januar 1760.

1135.

Haag, 8. Februar 1760.

Mémoire.

Les évènements intéressans sont quelquefois produits par des causes qui ne le sont guères, et quelquefois même par ce qu'on peut appeler un simple hazard. Le mémoire suivant va en faire foi.

Me trouvant un jour, quelque tems après la bataille de Minden¹⁾, dans une maison où l'on parloit de la nécessité et en même tems de l'impossibilité de faire la paix, je dis par une espèce d'hasard,

qu'il ne seroit peut-être pas si impossible d'y parvenir, pourvu qu'on le voulût bien sérieusement, et qu'on s'attachât uniquement aux intérêts essentiels de la France. La conversation fut continuée pendant quelques momens et avec un peu moins de légèreté qu'à l'ordinaire. J'y soutins sans aucune vue, par des argumens peu recherchés et qui se présentoient comme d'eux-mêmes à mon esprit, ce que je venois d'avancer, jusqu'à ce qu'enfin l'entretien changea d'objet par l'arrivée de quelques autres visites.

Je croyois tous ces propos du nombre de ceux qui se tiennent tous les jours dans les cercles de Paris sur les affaires publiques, et qui s'oublent presque aussitôt qu'ils ont été conçus et débités. Il en fut bien autrement. On avoit fait part de mon raisonnement à Mr. le duc de Choiseul, et ce ministre me fit dire peu de jours après qu'il souhaiteroit de me parler. J'ignore s'il y avoit été déterminé d'abord par la réputation dont je jouissois en général en France, de connoître quelque chose à la partie des affaires politiques, ou par les idées favorables que mes amis avoient pu lui donner de moi en particulier. Quoiqu'il en soit, Mr. le duc me fixa le jour et l'heure où je devois me rendre auprès de lui à Versailles. Je m'y rendis au tems marqué, sans en faire part à personne, comme il m'avoit été enjoint, et je le trouvois seul.

Après quelques complimens qu'il me fit, il me demanda: Si j'avois dit qu'il seroit faisable de parvenir à une bonne paix, et si je voulois bien lui communiquer mes idées sur ce sujet? Je répondis: Que j'avois à la vérité avancé et soutenu quelque chose là-dessus par forme de conversation, mais que n'ayant point imaginé que mes raisonnemens auroient des suites, qu'ils parviendroient jusqu'à lui, ou qu'ils mériteroient son attention, je n'avois jamais médité sur cette matière, et encore moins fait aucun plan réfléchi pour la pacification de l'Europe; que j'étois un simple particulier auquel le dessous des cartes est inconnu, et qui par conséquent pouvoit facilement se tromper dans ses raisonnemens sur le système des affaires; que je vivois en France depuis quelques années, et que ma mauvaise santé seule m'avoit obligé à y prolonger mon séjour; que d'ailleurs je me trouvois très flatté de l'attention dont il m'honoroit, et que je lui communiquerois volontiers mes idées sur l'objet en question, et sur les moyens qui me paroissent propres pour parvenir à une fin aussi désirable. Comme il répliqua qu'il m'écouterait avec plaisir, je lui dis à peu près ce qui suit: «Je crois qu'il faut distinguer soigneusement entre la guerre angloise et celle

qui se fait en Allemagne. La première regarde proprement la France; la seconde lui est étrangère à bien des égards. D'ailleurs la France et l'Angleterre sont les seuls entre les puissances actuellement belligérantes dont les forces ne sont point précaires et qui ont une puissance à elles; de sorte qu'elles peuvent par leur conduite décider des autres, dès qu'elles seront d'accord entr'elles. Elles sont foncièrement les maîtresses de la paix et de la guerre. Je pars de ces deux principes». Mr. le duc me dit à cela qu'il étoit vrai que la France n'avoit point d'autre ennemi que l'Angleterre et que, de la façon dont j'expliquois les choses, il étoit encore vrai que le repos de l'Europe dépendoit de ces deux puissances. Mais, me dit-il, comment engager l'Angleterre à faire une paix raisonnable, elle qui a actuellement le dessus? Je répliquois: Que c'étoit à la vérité là le grand obstacle, mais que je ne le croyois point insurmontable; que pour raisonner avec solidité sur cette affaire, il faudroit, selon moi, ne point perdre de vue quatre objets, savoir: le roi, la nation, le public et le ministère d'Angleterre; que je croyois que le roi¹⁾ souhaite la paix personnellement; que son grand âge, sa façon de penser, son désir d'employer le reste de ses jours à l'arrangement de sa famille, et enfin son amour pour ses états électoraux me le persuadoient, puisque ces derniers, malgré les nouveaux revers des armes de la France, se trouvoient toujours exposés à une ruine ultérieure, si la guerre continuoit; que la nation britannique, représentée par le parlement, sentoit le fardeau des impôts; qu'il ne seroit peut-être pas difficile de convaincre la chambre des communes, de qui dépend l'affaire des subsides, des avantages de la paix; qu'un habile négociateur trouveroit des moyens pour cela, aussi bien que pour faire connoître au public combien une bonne paix doit être préférable pour l'Angleterre à la continuation de la guerre, après des succès aussi marqués; que je ne savois pas si le ministère anglois consentiroit facilement à une négociation définitive; que Mr. Pitt, qui en est l'âme, voudroit peut-être pousser jusqu'au bout la carrière qui lui paroissoit si glorieuse; que ceux qui connoissent le coeur humain ne sauront le croire tout à fait exempt de ces passions qui caractérisent presque toujours les hommes en place, surtout quand leur administration se trouve couronnée d'un grand succès; mais que ce ministre, étant en même tems intelligent et bon citoyen, je ne soupçonnois pas qu'il voudroit, ou qu'il pourroit même s'opposer absolument à une paix raisonnable et proportionnée à l'as-

siette des affaires au cas que la cour, la nation et le public pan-chassent de ce côté-là. Mr. le duc me dit à tout cela: Que mon raisonnement lui paroissoit assez juste; que Mr. Pitt étoit un grand ministre et que tout ce qu'il avoit fait étoit bien entendu: mais qu'il étoit intéressé à prolonger la guerre, et que lui, le duc, ne voyoit pas encore comment on pourroit parvenir à la terminer, même en égard à l'Angleterre seule. Ici la persuasion positive, ou peut-être l'amour de la patrie, me fit répondre: Que le roi de la Grande-Bretagne chérissant beaucoup ses états d'Allemagne et la gloire de l'Angleterre étant elle-même intéressée à voir son électorat dédommagé de ses pertes, souffertes foncièrement pour la cause de la Grande-Bretagne, je croyois que ce seroit un moyen sûr de parvenir à la paix, ou du moins de la faciliter, si l'on offroit à Sa Majesté Britanique quelque indemnisation en Allemagne en faveur de l'électorat d'Hanovre, ce qui pourroit se faire sans qu'il en coûtât à la France, par la sécularisation de quelque évêché; que ceux de Hildesheim et d'Osnabrück y paroissent propres par plusieurs raisons; qu'il n'auroit peut-être pas falu attaquer l'électorat d'Hanovre, même pour les véritables intérêts de la France, mais que le mal étant fait, je le croyois expédient et nécessaire qu'on y rémédieât le mieux que l'on pourroit, et que la chose sembloit d'ailleurs juste et équitable; que le roi étant ainsi satisfait en partie, et la France ne se refusant probablement pas à faire quelque sacrifice en Amérique et à accorder à la Grande-Bretagne une sûreté raisonnable pour son commerce dans ces contrées, je croyois le fonds et les trois-quarts de la besogne arrangés, d'autant plus que l'Angleterre ne cherche point à faire des conquêtes en Europe. et que toute son ambition se borne à celles qu'on peut appeller mercantiles.

Après quelques momens de réflexion, Mr. le duc me dit: L'indemnisation de l'électorat en Allemagne peut se négocier; mais il ne faut pas l'accorder. Au reste je ne prétends point faire une paix honteuse. Nous ne sommes pas encore réduits à cette extrémité. Comme il prononça ces paroles avec beaucoup de douceur, je saisis cette occasion pour satisfaire à ce que la vertu et l'amour de l'humanité exigeoient de moi en pareille rencontre. Je lui représentois l'état de la France et l'échec où se trouve actuellement la puissance de la monarchie d'un côté, et de l'autre combien il seroit glorieux pour lui de rétablir le repos de tant de peuples, et d'arrêter les calamités qui les désolent et

les accablent, sans que la France puisse espérer d'en tirer aucun avantage réel et durable.

Il m'écouloit avec bonté, et après avoir repris et discuté encore pendant quelque tems notre premier objet, il me dit tout d'un coup: Voudriez-vous passer en Angleterre y sonder les esprits sur tout cela, et y auriez-vous assez d'amis pour y réussir? Je serois charmé, ajoutoit-il, d'en avoir des nouvelles par un homme qui voit aussi bien que vous. Je m'attendois à la proposition, et j'avois la réponse toute prête. Je lui dis: Que je ne connoissois les ministres qui sont à présent à la tête des affaires dans ce pays-là que de vue et de réputation; que d'ailleurs j'y avois sans doute des connoissances, mais que j'avois l'honneur d'être au service du roi; que Sa Majesté venoit de m'ordonner de passer encore l'hyver à Paris; que j'avois la santé très mauvaise et que je ne savois pas si elle me permettroit de faire le voyage dans une saison aussi rude; que cependant je ne me refuserois point à l'exécution de la commission dont il voudroit me charger, pourvu qu'il me fût permis d'en informer ma cour et d'obtenir au préalable son agrément. Gardez-vous bien, me dit-il, d'en parler à votre cour. Il faut que tout le monde ignore ce qui s'est dit entre nous. Je ne veux point qu'elle soit instruite de l'affaire. Mais si vous voulez aller voyager dans ce pays-là de votre propre chef pour le but en question, ou si vous pouvez trouver quelque autre moyen, je vous en aurai beaucoup d'obligation. Je répartis que je ne voyois qu'un seul moyen qui pût m'y autoriser. Vous n'avez, Mr. le duc, lui disois-je, qu'à me demander à Son Excellence Mr. le baron de Bernstorff. Dès que ce ministre m'aura mandé que je dois être à vos ordres, je passerai la mer, et je me chargerai volontiers de ceux dont vous voudrez m'honorer, pourvu que je sois muni d'une lettre de votre part qui me mette à l'abri de tout inconvénient et qui exempte ma conduite de toute irrégularité. Cette proposition fit penser Mr. le duc pendant quelques momens; après quoi il me dit: Non; cela ne peut pas se faire. Vous demander à monsieur de Bernstorff, non. Il est trop fin. Il sentiroit tout de suite de quoi il est question. Nous nous connoissons d'ailleurs, et nous nous écrivons quelques fois. Ce sont des lettres familières; mais vous sentez bien que deux ministres s'écrivent rarement sans se parler en

même tems d'affaires. Tâchez de trouver un autre moyen pour passer en Angleterre. Je lui dis que je n'en savois point d'autre; que j'avois été deux fois dans ce pays-là, et que je n'avois aucun prétexte pour y retourner une troisième fois sans y être autorisé; que cependant j'y penserois, puisqu'il me l'ordonnoit. Oui, me dit-il, pensez-y, réfléchissez, cherchez, et écrivez-moi votre résolution. Vous pouvez m'écrire en toute sûreté par la poste, ou vous pouvez faire remettre vos lettres à mon hôtel à Paris.

Rendu à ma solitude philosophique dans Paris, je n'aurois pas manqué d'informer tout de suite S. E. Mr. le baron de Bernstorff de ce qui s'étoit passé, si une privation absolue des moyens ne m'en avoit pas empêché. Il eût été dangereux pour moi d'en écrire par le courier ordinaire, quand même j'eusse eu un chiffre que je n'avois cependant pas. La prudence ne me permit aucunement de communiquer la chose à un autre, et les couriers extraordinaires ne partoient point, du moins Mr. le comte de Wedel-Friis me l'assuroit chaque fois que je lui en demandois des nouvelles, en lui disant que j'avois quelque chose à communiquer à la cour. Ainsi je fus obligé à remettre la partie, jusqu'à ce qu'il se présentât une occasion sûre et favorable.

Au reste je me rendis tranquillement à mes occupations ordinaires, en faisant imprimer ou achever l'impression de mon ouvrage sur la saisie des bâtimens neutres, par lequel j'espérois être en quelque sorte réellement utile à la vérité et à l'humanité, ce qui fait depuis quelques années le seul but de mon ambition et de mes travaux. Entièrement livré à cet objet, j'aurois peut-être insensiblement perdu de vue celui de mon entretien avec Mr. le duc de Choiseul, si ce ministre ne m'avoit pas fait sentir quelques jours après, par quelqu'un qui ne savoit pas de quoi il étoit question, qu'il se souvenoit de moi et qu'il souhaitoit d'avoir de mes nouvelles. Cette espèce de sommation me réveilla et me détermina à lui faire un billet sans nom, par lequel je lui dis: Que je n'avois point oublié ce qu'il m'avoit fait l'honneur de me dire, mais que je n'étois pas plus avancé qu'auparavant. Je pris ce parti par la réflexion, que je ne pouvois pas savoir quel usage la cour voudroit faire de ce qui m'étoit arrivé, quand elle en seroit instruite, et que par cette raison je ne ferois pas mal d'entretenir mon souvenir auprès du ministre français.

Environ un mois après tout ceci (pendant lequel Mr. le duc m'avoit fait donner une couple de fois des marques de son souvenir sans que j'y eusse répondu) savoir le 22 nov. 1759, j'eus l'honneur de recevoir la première lettre de Son Excellence Mr. le baron de Bernstorff, datée Copenhague le 6 nov., par laquelle ce ministre m'honore de l'avis, qu'il avoit jetté les yeux sur moi pour une commission dont le roi me chargerait, qui m'éloigneroit de Paris du moins pour quelques mois, et dont je ne devois parler encore à personne.¹⁾ Je gardois religieusement le silence qui m'avoit été enjoint; mais je ne fus pas longtems sans m'apercevoir que la chose n'étoit rien moins qu'un secret. Dès le surlendemain après la réception de ma lettre, on m'en parla, et l'on sut même me dire que j'étois destiné pour l'Angleterre, ce que j'ignorois moi-même. Je sus bientôt que Mr. Ogier en avoit écrit à ses amis et à sa cour, et que Mr. le duc de Choiseul étoit amplement instruit de ma mission et même de son objet.

Peu de jours après, Mr. le comte de Wedel-Friis me communiqua un article de sa dépêche qui me mit moi-même un peu plus au fait de l'affaire, et le lendemain il me dit, qu'en ayant parlé à Mr. le duc de Choiseul, ce ministre lui avoit fait des reproches très fortes de ce qu'il ne m'avoit pas mené plutôt à Versailles: qu'il auroit bien voulu avoir fait ma connoissance depuis longtems; qu'il savoit que j'étois à Paris depuis quelques années; qu'il étoit surpris de ce que Mr. de Wedel-Friis ne m'avoit pas présenté à lui; qu'il espéroit qu'il le feroit bientôt, et qu'il souhaitoit à me voir et à me parler avant mon départ.

Je ne pouvois que consentir à me faire présenter à Mr. le duc, d'autant plus que le ministre du roi le trouvoit bon et conforme aux intentions de la cour; mais j'engageois ce ministre à changer d'avis sur le jour où cette présentation devoit se faire. Il avoit promis de me mener à Versailles le mardi. Comme c'est le jour des ministres étrangers, et que je savois que la cour ne vouloit point que ma mission fit un certain bruit à Paris, je déterminois Mr. le comte de Wedel-Friis à demander un autre jour, sur quoi on nous donna le jeudi. La veille de ce jour Mr. le duc de Choiseul me fit dire qu'il seroit charmé d'avoir une conférence avec moi en particulier après la présentation; qu'il m'en marqueroit le jour et l'heure, mais que Mr. de Wedel-Friis n'en devoit rien savoir. Nous allâmes à Versailles le lendemain, et après le dîné je fus présenté à Mr. le duc qui étoit seul dans son appartement. Je

ne doute point que Mr. de Wedel-Friis n'ait rendu un compte exact et circonstancié de tout ce qui fut dit de part et d'autre à cette occasion, sur les affaires du tems, sur la déclaration de la Grande-Bretagne et de la Prusse au sujet d'un congrès, déclaration qui étoit pour lors nouvellement parvenue à la cour de France. Je remarquerai seulement que Mr. le duc dit entr'autre: Je crois l'Angleterre fort embarrassée de ses alliés; mais il y a bien d'autres honnêtes gens qui sont dans le même cas à l'égard de leurs. Notre entretien dura près d'une heure, et nous retournâmes à Paris.

Le lendemain après mon retour, je reçus le billet ci-joint sub litera A, et je me rendis en conséquence tout seul à Versailles, où je trouvois Mr. le duc de Choiseul de même. Cependant avant que de me transporter au dit rendez-vous, j'avois déjà eu l'honneur de recevoir deux autres lettres de S. E. le baron de Bernstorff, par lesquelles il me fut enjoint de me rendre à Copenhague y recevoir mes instructions, et je m'étois donné celui d'y répondre en marquant le pitoyable état de ma santé, et en même tems le désir que j'avois de pouvoir passer à Copenhague avant que de passer la mer, puisque la présence nous met à même de rendre compte de bien de choses que la prudence ne permet point de confier à la plume. C'étoit là tout ce que ma situation me permettoit de faire sentir de ce qui m'arrivoit.

Mr. le duc me fit d'abord plusieurs questions sur l'objet de ma mission. Je lui dis que je n'en savois rien directement, que je n'avois pas encore reçu mes instructions, et que je le croyois plus instruit de cet objet que moi-même. On dit, répliqua-t-il, que vous devez travailler à l'arrangement des affaires qui concernent les prises maritimes; mais ne croyez-vous pas qu'il y ait quelque autre chose là-dessous? Je répondis: Qu'il ne me paroissoit point probable; que j'étois persuadé que la cour ne feroit aucune démarche essentielle, ni en Angleterre, ni ailleurs, sans en communiquer avec la France; que l'étroite amitié et les liaisons naturelles qui subsistent entre les deux nations, ne me permettoient pas d'en douter; et qu'ainsi je ne croyois pas que ma mission eût d'autre but que celui dont on lui avoit fait part.

Quoiqu'il en soit, me dit-il, vous allez en Angleterre, et je suis bien aise de conférer actuellement avec vous plus au long sur ce qui a fait l'objet de notre premier entretien.

Je répondis: Que j'étois très sensible à l'honneur qu'il me faisoit, et que je serois fort flatté de pouvoir lui être utile, autant que les sentimens qu'on me connoissoit et mes obligations essentielles me le permettoient. Ce que je vous demande d'abord, me répondit-il, c'est de vouloir bien dire aux ministres anglois que vous me connoissez et que nous avons souvent parlé ensemble de la paix. Vous pouvez leur dire, continua-t-il: Je connois le ministre de France, ce n'est point un homme opiniâtre, et je suis persuadé qu'il fera la paix, dès qu'on voudra lui en faciliter les moyens. Je répliquois: Que je lui promettois avec plaisir ce qu'il me demandoit, mais que je serois bien aise de savoir un peu ses idées sur les conditions auxquelles il voudra finir la guerre, afin d'être en quelque sorte au fait de l'affaire; que ces idées me serviroient de boussole, au cas qu'il jugeât à propos de faire entamer une négociation sérieuse. Je vous en ferai part, me dit-il, à condition que le tout reste entre nous; surtout je ne voudrois pas que l'on en sût quelque chose à Copenhague. Tenez, poursuivit-il, nous ferons la paix avec l'Angleterre quand on voudra, même avec perte. Malheur aux vaincus. Nous sommes battus; nous en convenons; il faut bien que nous fassions quelque sacrifice et que nous perdions. Mais en signant avec l'Angleterre, nous ne voulons pas faire des vilainies. Nous avons nos alliés; l'Angleterre a les siens. Nous ferons la paix avec l'Angleterre comme nous pourrons, à condition que chacun retirera ses troupes de l'Allemagne, et qu'aucun de nous ne donnera aucun secours à ses alliés. Nous ne nous résoudrons jamais, je pense, à abandonner nos alliés, sans que, pour le moins, l'Angleterre en fasse autant. Mais, me dit-il, fera-t-on la paix à ces conditions-là? Qu'en pensez-vous? Je lui dis: Qu'il devoit savoir où il en étoit. Non, me dit-il, vous croyez qu'il y a quelque chose de fait; soyez sûr qu'il n'en est rien et qu'il n'y a pas même eu de pourparler. Mais croyez-vous que l'Angleterre entendra raison?

La conversation me parut si sérieuse et si intéressante que je croyois devoir entrer dans quelque détail. D'ailleurs l'idée que j'ai toujours eu, que la médiation de la paix conviendrait beaucoup aux intérêts du roi, se présentoit plus vivement à mon esprit; et comme j'entrevois dans tout ceci des moyens pour procurer cet

avantage à mon souverain, je résolu sur le champ d'éplucher toute la matière avec le duc afin de me mettre au fait de son plan et de sa façon de penser, et de pouvoir ainsi présenter à ma cour, non seulement toutes ces lumières, mais encore la confiance du ministre françois. Je dis donc à Mr. le duc: Que je ne savois pas si l'Angleterre feroit la paix sans le roi de Prusse, mais que je croyois être persuadé qu'elle n'en feroit rien, à moins que l'électorat d'Hanovre ne fût dédommagé de ses pertes, et que j'étois toujours d'avis que la sécularisation de quelque évêché seroit le moyen le plus propre pour cette fin. Mr. le duc me répondit: J'avoue que c'est une guerre très injuste que nous faisons à l'électorat d'Hanovre. Je voudrois qu'on ne l'eût point commencée; mais puisque nous y sommes, il faut bien que nous poussions notre pointe.

Mr. le duc revint ensuite à son idée que le ministère anglois ne veut point la paix; que toutes ses démonstrations ne sont que des pièges qu'il tend à la crédulité des autres puissances pour les endormir; qu'il est intéressé à perpétuer la guerre, et que Mr. Pitt est un ambitieux qui voit bien qu'il ne sera plus rien dès que la paix sera faite. Comme je trouvois cette idée contraire au bien des hommes et au rétablissement du repos de l'Europe, j'entrepris à la combattre. Je dis: Que, quand même Mr. Pitt auroit le penchant qu'on lui donne, il ne seroit point le maître de continuer la guerre, dès que le roi et la cour seront satisfaits sur les affaires de l'Allemagne, et que d'ailleurs la nation britannique elle-même demande le retour de la paix; que la puissance souveraine étant en Angleterre en quelque sorte partagée entre le roi et la nation, représentée par le parlement auquel la voix du public donne encore souvent le ton à son tour, le ministre ne saura être que tout au plus le dépositaire de la puissance royale; que le droit de faire la paix ou la guerre appartient à la vérité au roi, mais que dans l'exécution l'exercice de ce droit, sous un gouvernement tant soit peu bien entendu, se trouve toujours borné et modifié par les suffrages et la disposition du parlement et du public; que les habiles négociateurs de tous les tems ont fait cette observation, et qu'en conséquence, pour faire réussir plus sûrement des grandes affaires concernant la paix ou la guerre dans ces pays-là, ils ont toujours tâché de persuader quelques principaux-membres de la chambre des communes de l'utilité de leurs propositions, et qu'ils en ont fait autant à l'égard du public par le moyen des brochures,

ou par quelque autre voye usitée; que cette voye est si commune en Angleterre que le gouvernement s'en sert lui-même pour remplir ses vues; et qu'au cas qu'une négociation sérieuse et sincère eût lieu, je la croyois très permise contre l'ambition démesurée d'un ministre et pour un ouvrage aussi salutaire que l'est celui de la pacification de l'Europe; supposé toutefois que l'obstination dudit ministre d'éterniser la guerre, de vouloir dominer aux dépens du sang humain et de contrecarrer la réconciliation des peuples, fût réelle et bien constatée; que Mr. Pitt est un homme instruit qui n'ignore rien de ce que je viens de dire, et que tout cela devoit rassurer Mr. le duc sur les entraves que celui-là pourroit, quelque ambitieux qu'il puisse être, mettre au rétablissement de la paix.

Ce discours parut avoir convaincu Mr. le duc que le ministre patriotique de l'Angleterre ne saura empêcher absolument qu'on ne parvienne à la conclusion d'un traité; et comme il me sembloit en même tems ébranlé en faveur de la paix, je lui dis: Que toute la France avoit les yeux sur lui, et qu'elle attendoit la paix, dont elle avoit absolument besoin, de sa main. Il me répondit: Elle l'aura; mais il faut qu'elle me donne encore un peu de tems.

Nous reprîmes ensuite l'affaire des sécularisations qui ne paroissoient point être trop du goût du ministre françois. Cependant nous la discutâmes fort au long, jusqu'à ce qu'enfin Mr. le duc fut appelé successivement de la part du roi et de madame la marquise.⁴⁾ La conversation étoit si animée que le duc la continua jusqu'à l'arrivée d'un second message. Pour lors il me dit: Je suis fâché de devoir faire cesser notre entretien, mais il faut bien que je m'en aille; le roi et la marquise me font déjà appeller deux fois. J'espère que vous ne partirez point de Paris sans que nous ayons eu une autre conférence ensemble.

Je répondis que je me rendrois à ses ordres, mais que je le priois de ne point remettre trop longtems la partie, puisque j'attendois chaque jour les ordres du roi et que je ne saurois me dispenser de partir à leur arrivée. Mon but est, me dit-il, que vous fassiez valoir en Angleterre, quand l'occasion s'en présentera, les avantages de la paix, et que vous sondiez les esprits sur les conditions auxquelles on voudra la faire en général ou en particulier. Je répartis: Que je ferois tout ce

que je pourrais faire sans manquer à mes devoirs, mais que je le priois de me donner par écrit et par forme d'instruction, ses idées sur les conditions auxquelles il voudrait contracter, et que j'aurois l'honneur de lui communiquer là-dessus mes réflexions. Oui, me dit-il, vous l'aurez, et je serai charmé de savoir vos réflexions. Nous en parlerons quand nous nous reverrons. Je vous marquerai le jour et l'heure, et vous ne partirez point sans me revoir. En attendant, tout ce qui s'est dit reste entre nous; je ne veux pas que personne en sache la moindre chose. A ces paroles nous nous séparâmes, après un entretien de plus de deux heures. Mr. le duc alla chez le roi, et je m'en retournois à Paris, fort intrigué de ce que tout ceci deviendrait.

De retour chez moi, je me mis tout de suite à écrire une lettre à Son Excellence Mr. le baron de Bernstorff, par laquelle j'eus l'honneur de mander: Que ma mauvaise santé me forçoit toujours à me rendre d'abord à la Haye, comme je l'avois mandé dans ma précédente, mais que j'étois résolu, pour peu que ma foiblesse me le permit en y arrivant, d'en partir tout de suite pour Copenhague, à moins que je n'y trouvasse des ordres qui m'enjoignissent expressément d'y rester; que je trouvois cette résolution nécessaire pour le service, vu la facilité que l'on a de rendre compte de bien de choses de vive voix qu'il n'est pas possible de faire connoître par des lettres. Ma situation ne me permit aucunement d'en mander d'avantage.

Le même jour, si je ne me trompe, que je fis partir cette lettre pour Copenhague, je reçus celle qui se trouve ci-jointe sub litera B. Mais je ne me rendis point à Versailles en conséquence. Mon esprit étoit trop flottant sur le parti que j'avois à prendre. Je ne pouvois presque plus douter que Mr. le duc n'eût le dessein de se servir de moi pour négocier la paix en Angleterre. Mais comme c'eût été une conduite irrégulière et même guères intelligente de ma part, de vouloir seulement y penser sans être avoué par le roi, et qu'il me fut impossible pour lors de communiquer la chose à ma cour et d'en recevoir des règles de conduite à cet égard, je ne savois pas, s'il valoit mieux laisser tomber le tout, prendre congé par une lettre et partir sans autre cérémonie, ou s'il étoit plus convenable de suivre l'affaire jusqu'au bout et de voir à quoi elle mèneroit. Cette indécision me fit négliger la nouvelle conférence qui m'avoit été indiquée, jusqu'à ce qu'enfin, après une mûre dé-

libération, je me déterminois pour le dernier parti par les raisons suivantes :

1) Je demourois toujours le maître de ma conduite, et je ne m'engageois à rien qui fût obligatoire, avant que de savoir les volontés du roi.

2) Il n'étoit question que de la paix, but auquel la vertu et l'humanité même permettent et ordonnent de viser.

3) L'affaire se traitoit avec la plus grande secrétesse.

4) Je me mettois au fait de tout le plan du ministère françois pour la paix et pour la guerre, plan dont la connoissance ne pouvoit qu'être utile dans les affaires du tems, quel que fût la disposition de la cour à l'égard de l'ouvrage de la pacification.

5) J'allois acquérir toute la confiance du ministre pour le moment du moins le plus puissant de la France, que je pouvois offrir à ma cour, pour qu'elle en fit l'usage qui lui paroîtroit le plus propre pour le service du roi.

6) Il y avoit beaucoup d'apparence que le tout pourroit conduire à procurer au roi la médiation effective de la paix, sans que la France s'en aperçût seulement, médiation que je croyois fort convenable aux intérêts de S. M., et dont l'obtention ne me parut pas fort éloignée, au moyen de la confiance que Mr. le duc avoit en moi.

7) Tout ce que je faisais étoit encore sans conséquence. J'étois un simple particulier, désigné à la vérité pour une commission publique; mais jusqu'alors sans nomination, sans instruction et sans autorité.

8) J'allois me rendre à la Haye, pour en partir tout de suite pour Copenhague, si ma santé et les ordres que j'y trouverois me le permettoient, ou pour passer de là directement en Angleterre, au cas que la cour l'ordonnât. Dans le premier cas, j'étois à portée de communiquer de vive voix mon affaire à S. E. Mgr. le baron de Bernstorff, et de prendre ses ordres sur l'usage que je devois faire des facilités que j'avois entre les mains pour la paix; et dans le second, je me trouvois dans un endroit d'où je pouvois, à peu de frais, envoyer mon mémoire à Hambourg, pour le faire parvenir en toute sûreté à la cour, puisque je concevois aisément la nécessité de dérober à tout autre la connoissance de cette affaire.

9) Mr. le duc m'avoit dit de ne point partir sans le revoir, et il ne me parut pas bon d'y manquer.

Déterminé enfin par ces raisons et flatté peut-être de la perspective et du doux espoir de contribuer quelque chose au bien de l'humanité, en travaillant au rétablissement de la paix en général et du repos de ma patrie en particulier, j'écrivis à Mr. le duc: Que j'avois été empêché de me rendre à ses ordres; que je lui demandois un autre jour, et que je le priois de me préparer le plan de ses vues qu'il m'avoit promis pour l'objet en question. Comme je ne reçus point de réponse à cette lettre le lendemain, je lui en fis une seconde, par laquelle je lui mandois qu'ayant reçu les ordres du roi pour mon départ, je ne saurois me dispenser de me mettre en route au plutôt; qu'ainsi je le suppliois de vouloir bien hâter notre entretien, et de ne point oublier les instructions qu'il me destinoit, et sans lesquelles je ne saurois ni faire sentir efficacement les avantages de son but sur les lieux, ni sonder utilement les esprits sur le sujet en question comme il me l'avoit demandé. Cette lettre étant encore demeurée sans réponse, je lui fis succéder une troisième qui portoit en substance: Que je partoisi le lendemain à onze heures du matin, et que j'espérois que Mr. le duc me le permettoit, vu la nécessité où me mettoient les ordres de mon souverain; qu'ainsi, s'il avoit encore quelque chose à m'ordonner avant mon départ, je le priois de me faire connoître ses volontés par écrit, et de me les envoyer par une voye sûre avant l'heure marquée, en y joignant le plan des conditions dont nous étions convenu qu'il me feroit tenir. J'insistois toujours sur ce plan, puisque j'eusse été charmé de pouvoir présenter à ma cour un papier aussi authentique et aussi décisif pour la négociation de la paix, quoique je ne comptasse presque plus de l'avoir dans ce moment-là.

Je commandois mes chevaux pour l'heure marquée, et en écrivant cette dernière lettre je pensois bien plutôt à me dégager de Mr. le duc qu'à recevoir des nouvelles intéressantes de sa part. Son silence de quatre jours me l'avoit fait croire ainsi. Je me trompois. Le lendemain à onze heures précises, je reçus la lettre ci-jointe sub litera C, par un exprès de Versailles qui avoit eu ordre de faire toute la diligence imaginable et qui m'arrivoit en moins d'une heure. Cette lettre, quelque gracieuse qu'elle fût en quelque sorte, et quelque flateur que pût paroître son contenu à ceux qui se contentent de l'écorce des choses, ne me plaisoit aucunement. Par le pli qu'elle donnoit à l'objet, plusieurs personnes entroient nécessairement dans le secret, outre que l'affaire devint

exposée à la correspondance qui, quelque soient les mesures que l'on puisse prendre, mettent toujours les affaires dans le cas d'être trahies. Tout ce que cette lettre, et la façon dont on me l'avoit fait parvenir, m'apprenoit de plus essentiel, ce fut qu'elle prouvoit le désir sincère de la cour de Versailles de faire la paix, et son idée de me donner quelque part à la besogne.

La chose étant ainsi devenue, non seulement plus importante et plus délicate en elle-même, mais encore, comme il me paroissoit, plus intéressante pour nous, je pris sur le champ les précautions nécessaires, afin que la connoissance n'en échapât point à ma cour au cas qu'il m'arrivât quelque chose de fâcheux personnellement. Ma santé étoit pour lors dans le plus mauvais état; il n'y avoit que cinq jours que j'avois encore craché le sang, et je ne pouvois monter en chaise qu'en tremblant et sans beaucoup d'espérance d'arriver, même à la Haye. Cependant j'eusse été bien fâché que mon affaire ne fût point parvenue jusqu'à la cour. Ces considérations me firent reculer mon départ de quelques heures que j'employois à dresser un mémoire succinct de tout ce qui s'étoit passé entre Mr. le duc et moi, en y joignant la lettre ci-jointe sub litera D. Je fis du tout un paquet, cacheté et adressé à S. E. Mgr. le baron de Bernstorff, que je mis dans mon portefeuille, résolu de le délivrer à mon domestique, avec ordre de le remettre à S. E. à Copenhague en main propre, au cas que mon sort eût voulu que je restasse en chemin. C'est ce mémoire plus détaillé et continué qui a fait naître celui-ci.

Je parlai avec ces précautions de Paris, sans que j'eusse eu besoin de les prendre. Je fis le voyage avec tant de succès que je sentis, pour ainsi dire, à chaque poste le rétablissement de ma poitrine, à laquelle le mouvement rendit en partie son ressort, en la dégageant du sang superflu. J'arrivois à la Haye le 5 janvier, bien résolu d'en repartir sans délai pour Copenhague y rendre compte de mes aventures. Les ordres de S. E. Mgr. le baron de Bernstorff du 29 déc. 1759, que Mr. de Cheusses me fit tenir une heure après mon arrivée, m'en empêchèrent. Ils portoient que je devois rester à la Haye y attendre les commandemens ultérieurs du roi. En accusant le surlendemain, 7 janvier, la réception de ces ordres, j'eus l'honneur de mander à Son Excellence: Que j'étois arrivé à la Haye en bien meilleure santé que je n'avois osé l'espérer, et que j'avois eu l'intention de poursuivre incessamment ma route pour Copenhague; qu'ayant reçu la lettre de S. E. du 29 déc.

qui m'enjoignoit expressément de rester où j'étois jusqu'à nouvel ordre, je m'y arrêteroïis en conséquence, mais que je croyois de plus en plus ma présence nécessaire à Copenhague pour le service du roi avant que je passasse la mer, ne fût-ce que pour quelques jours, qu'on peut dire bien de choses qu'il n'est pas permis d'écrire, et qu'ainsi je me tiendrois toujours prêt à partir, d'autant plus que, moyennant des précautions, je ne craignois plus le voyage. A peu près la même chose se trouve répétée dans toutes mes lettres antérieures et postérieures à celle-ci.

A la Haye je trouvois bien du monde imbu de la prévention moralement presque inconcevable, comme si j'étois l'auteur d'un libelle mal conçu, encore plus mal digéré, et publié sous le titre: Le Politique Danois. Je sentis facilement que cette opinion, quelque fausse qu'elle fût, pouvoit nuire au succès de ma future mission, et je m'appliquois tout de suite à la détruire. Cet ascendant que la vérité a toujours sur le mensonge, m'y fit réussir en peu de tems. Les connoisseurs et tous ceux qui furent capables de juger des écrits d'un auteur, convinrent sans peine de la frivolité de l'imputation. Je ne dirai pas davantage de cette affaire. Je puis m'en rapporter aux dépêches de Mr. de Cheusses et à ce que j'ai eu l'honneur d'en mander dans mes lettres de Paris et de la Haye. J'avois déjà vu à cette occasion plusieurs fois Mr. de Yorke et les ministres d'Hanovre et de Prusse, sans avoir encore été chez Mr. l'ambassadeur de France, quoique nous ayons plusieurs connoissances communes à Paris. J'allois d'abord au plus pressé. Ce ne fut que le sixième jour après mon arrivée à la Haye que j'allois voir Mr. le comte de Affry. Il me dit aussitôt qu'il avoit ordre de sa cour de conférer avec moi sur les moyens de faire la paix, et sur les idées relatives à ce sujet dont Mr. le duc de Choiseul s'étoit entretenu avec moi. Il me rendit tout cela d'une manière si enveloppée et si singulière que je n'y entendois presque rien, de sorte que j'ai pris le parti de le prier de vouloir bien me lire l'article de sa dépêche qui me regardoit. Il me satisfit, et je n'étois plus étonné de la singularité de ses expressions. Cet article étoit un véritable brouillon. Il y étoit dit: Que le ministère de l'Angleterre ne voulant point le dédommagement de l'électorat d'Hanovre en Allemagne, j'avois imaginé d'opposer les intérêts de cet électorat à ceux de l'Angleterre et d'obliger par là le ministère anglois à faire la paix. C'étoit bien là commencer par embrouiller absolument les idées; expliquer ensuite mal et d'une façon odieuse une seule d'icelles, la détacher

ensuite du tout, et débiter enfin dans la délibération par ce qui ne devoit entrer en ligne de compte que comme un moyen de plus pour faire réussir la négociation, au cas qu'elle eût effectivement lieu. Je fus si fâché de ce procédé que j'avois de la peine à cacher mon mécontentement. Cependant, comme il faut souvent juger des actions des hommes par leur caractère, et que d'ailleurs je ne voulois pas perdre les fruits de tout ce qui s'étoit passé, en risquant d'indisposer contre moi un ministre dont la faveur et la puissance vont toujours en augmentant à Versailles, et dont la confiance pourroit peut-être devenir utile à mon souverain, je suprimois le mouvement désagréable que je sentoits, en priant Mr. d'Affry de vouloir bien mander à Mr. le duc: Que je prenois la liberté de lui rappeler les entretiens dont il avoit bien voulu m'honorer; qu'il se souviendroit que tout ce qui s'étoit dit entre nous n'avoit eu d'autre but que la pacification de l'Europe, et nommément celle de la France et de l'Angleterre; qu'il m'avoit demandé de faire valoir au delà de la mer les avantages de la paix, et d'y sonder les esprits sur la facilité qu'il y auroit à la faire; qu'il m'avoit promis pour cette fin des instructions et ses idées sur les conditions auxquelles il voudroit contracter; que je ne saurois rien faire sans être muni de ces instrumens, et qu'ainsi, s'il vouloit encore me les faire parvenir, je ne manquerois pas d'en faire un usage conforme à ses vues et à mes devoirs. Mr. l'ambassadeur mit tout cela par écrit, et il me dit qu'il le mettroit lui-même en chiffre, pour plus grande sûreté de la correspondance.

Il se passa près de quinze jours, sans que Mr. d'Affry me parlât de rien, et j'étois bien résolu de ne point toucher la corde le premier. Enfin cet ambassadeur m'avertit qu'il avoit ordre de me dire de la part de Mr. le duc de Choiseul: Que les affaires ayant changé en quelque sorte de face, il ne pouvoit pas pour le moment m'envoyer ce que je lui demandois; qu'il espéroit que cela n'empêcheroit pas que je ne lui rendisse quelque service pour le but en question; qu'il me prioit toujours de faire mes observations sur la disposition des esprits et de les lui communiquer, au cas que je les trouvasse favorables; qu'il me proposoit pour cela une correspondance sûre, et que sa cour m'en auroit une véritable obligation. Cette proposition étant de nature à ne point admettre de ma part une réponse positive qui n'auroit pu être qu'ou mal-entendue et contraire à mes sentimens, ou nuisible aux ménagemens que je m'étois proposé de garder, je pris le parti de répondre en ces

termes: Ayez la bonté, Mr. l'ambassadeur, de mander à Mr. le duc: Que je serai toujours charmé de rendre à la France, et en particulier à son ministère, tous les services que peut lui rendre un honnête homme sans blesser ses devoirs essentiels.

C'est par là que s'est terminé jusqu'ici toute cette affaire. J'ai souvent vu Mr. d'Affry depuis pendant mon séjour à la Haye. J'ay été quelquefois de ses soupés et de ses fêtes auxquelles il m'a fait inviter; mais nous n'avons plus parlé d'affaires. Cependant j'ai tout lieu de croire que la confiance que Mr. le duc de Choiseul a bien voulu m'accorder, subsiste toujours, et que la cour pourra en faire tout l'usage qu'elle jugera propre pour le service du roi.

U. A. — Modtaget 27. Marts 1760.

Bilag til Nr. 1135.

FRA HERTUGEN AF CHOISEUL TIL M. HÜBNER.

A.

Le vendredy, à 8 h. du soir.

Si vous voulés bien, Monsieur, vous rendre dimanche à Versailles chés moi à cinq heures après midy, j'aurois l'honneur de vous voir, de m'entretenir avec vous, et de vous souhaiter un bon voyage.

B.

A 11 heures ce 19 xbre.

Je me ferois un vray plaisir, Monsieur, de vous entretenir jedy prochain à cinq heures, ainsy que nous en étions convenu; nous reprendrons la matière que nous avons traité, et quoique je ne l'approuve pas in extensum, j'applaudis à beaucoup de vues qu'elle présente.

C.

Versailles, 25 [décembre] au soir.

Il a fallu, Monsieur, avant que je pusse répondre aux objets de vos dernières lettres, que je rendisse compte au roy de leur contenu. S. M. m'a parue très sensible aux bonnes intentions que vous marqués avoir pour son service; elle m'a ordonnée d'en instruire M. d'Affry, chés qui vous trouverés les sentiments du roy en égard à la conduite que vous vous proposés de tenir à Londres sur ce

qui nous regarde. Il me reste, Monsieur, de vous souhaiter un bon voyage et à vous prier de ne point oublier le délice que j'ai eu de faire connoissance avec vous etc. etc.

FRA M. HÜBNER TIL J. H. E. BERNSTORFF.

D.

Paris, 26. December 1759.

Je pars d'ici dans un état qui me laisse à peine espérer de gagner la Haye. Ayant une fois mandé mon départ, et partant par ordre de mon souverain, je ne puis pas me résoudre à demeurer, quoiqu'un certain pressentiment, fondé sur ma foiblesse, me fasse appréhender en route la fin de ma carrière, en cas qu'une rechute m'y surprenne. Cependant je serois bien fâché que le contenu du mémoire ci-joint échapât à la connoissance de Votre Excellence. C'est pour le prévenir que je viens de le dresser à la hâte. J'y joindrai trois lettres de Mr. le duc de Choiseul et celle-ci, et je ferai du tout un paquet à l'adresse de Votre Excellence que je placerai dans mon porte-feuille. S'il m'arrive quelque chose de fâcheux en route, je délivrerai ce paquet à mon domestique, homme sobre et fidèle, avec ordre de le remettre à Votre Excellence à Copenhague en main propre.

Si la Providence, dont les arrêts me seront toujours chers, ne me permet point, Monseigneur, de vous assurer de vive voix de mes sentimens respectueux, je prendrai avec moi dans le tombeau un souvenir sacré de vos bontés.

1136.

København, 20. Marts 1766.

Dans un entretien que j'eus l'autre jour avec monsieur Nielsen, ancien précepteur du roi, il fut question d'un motto pour ce jeune monarque.¹⁾ On me dit que l'idée de la vérité dans les conseils et de la vertu dans les actions avoit beaucoup plu à Sa Majesté pour cette fin. Tout cela m'a fait écrire à Mr. Nielsen la lettre suivante, dans une langue qui lui est assez familière et que nous parlons quelquefois ensemble. La voici :

«Our late conversation, my dear Sir, made me think of a motto for his present Majesty. Truth and virtue, you mentioned, Sir, are indeed very significant names for a sovereign, and undoubtedly much fit for the purpose. However I don't imagine veritate et

virtute will do. I should rather like *vero et virtuti*, the former seeming, in some measure, a German or modern construction upon this occasion, and the latter being, if I mistake not, more expressif and better adopted to the genius of the Latin tongue. You know, Sir, mottos were originally sentences or single words, put in the label or scroll of a coat of arms, in order to shew one's way of thinking, or rather to excite the owners to noble and worthy deeds. Hence it appears, that mottos are a kind of short inscriptions, in which the datif commonly deserved some preference to the ablatif amongst the ancients. I do prefer *verum* to *veritas*, as saying here something more and chiefly, as relating, in a Roman sense, with greater energy to actions. After all I submit the whole to your own judgement. God bless the king! and let him all his life be guided by truth and virtue. That is what we want, and what his noble inclination will let be done. I am pp.»

Comme on m'a assuré que le roi parlera bientôt dans son conseil de cet objet, je crois devoir informer Votre Excellence de ce qui s'est passé à cet égard de ma connoissance. Les mottos des princes ne contribuent guères à la félicité des peuples, et ne sont par conséquent guères essentiels. Cependant, comme rien n'est absolument indifférent de ce qui concerne la démonstration publique des sentimens des souverains, il vaut sans doute mieux que leurs sentences symboliques soient bien que mal choisies. D'ailleurs cette matière ne peut me paroître importante que depuis qu'elle me procure la fête d'entretenir Votre Excellence quelques momens. . . .

Wotersen.

1137.

København, 4. August 1770.

Quoique ceux qu'il appartient ne m'ayent encore rien dit de notre promotion économique, j'apprends cependant de toutes parts qu'elle est indubitable.¹⁾ Plusieurs lettres fort authentiques de Travendahl l'annoncent positivement et la circonstancient tellement que je n'y puis pas méconnoître la façon noble et usitée qui caractérise toutes les actions de Votre Excellence. Je joue là-dedans un rôle assez singulier. En vertu des ordres de Votre Excellence, j'ai gardé un morne silence sur ce sujet. Cependant tout le monde me félicite; on me cite la date de l'ordre du cabinet; les autres intéressés s'adressent à moi, pour apprendre la vérité du fait; la chose paroît

même être du goût d'un certain public sensé, et je suis le seul qui n'ose pas savoir ce que toute la ville assure. Je n'ai pas manqué de faire ma cour au ministre, qui m'a honoré d'un long entretien sans lâcher une seule parole sur cet article. Je continuerai volontiers la même réserve, jusqu'à ce que Votre Excellence me permettra de parler; mais je ne puis pas empêcher les assurances du public. En attendant, je supplie Votre Excellence de croire que mon attachement, mes sentimens et surtout mes actions prouveront, pendant le reste de mes jours, que la main dont je tiens cette marque publique d'approbation, en fait tout le prix pour moi.

Qu'il me soit permis, Monseigneur, de convenir à cette occasion que vos vertus, gravées dans mon cœur depuis nombre d'années, répandent un agrément sensible sur tout ce que je fais en relation avec Votre Excellence et sous ses auspices.

Avant hier nous avons eu une assemblée ordinaire et assez nombreuse pour la saison, où tout s'est passé dans le plus grand calme. L'union et l'application à la besogne y furent également marquées, de sorte que tous les présens en parurent charmés. On continue à réclamer nos prix proposés, et je m'occupe à présent du choix de ceux que je compte de proposer à la société pour l'année prochaine. . . .

Wotersen.

XXII.

CHRISTOPH DIETRICH v. KELLER.

1731—1766.

Friherre Christoph Dietrich v. Keller (1699—1766) var født i Würtemberg, i en Aarrække Minister der og fra 1751 til 1763 Minister i Gotha. Han ejede Godset Stedten ved Erfurt og ægtede 1740 Friherreinde Augusta v. Mauchenheim genannt v. Bechtolsheim.

B. og K. var Ungdomsvenner fra B.s Ophold i Tübingen 1727—1729, og en stor Brevveksling er bevaret; Brevene fra K. findes paa Wotersen. Brevene fra B. hos Hofmarskal Grev v. Keller i Braunschweig, der velvillig har stillet dem til Raadighed.

Brevene indeholder vigtige Bidrag til en Monografi af K. samt mange interessante Udtalelser om tyske politiske Forhold og danner i denne sidste Henseende for Tiden efter 1751 et Supplement til den officielle politiske Korrespondance i U. A., hvoraf enkelte Skrivelser fra B. er trykt i Vedels Corr. minist. I, 19 f. — Særlig Brevene fra 1750'erne giver interessante Bidrag til Karakteristik af de mindre tyske Staters Fyrster og Statsmænd, bl. a. i religionspolitisk Henseende og oplyser under Syvaarskrigen mange forskellige Kombinationer.

I det følgende gengives nogle faa Breve, der mest karakteriserer B. eller danske Forhold.

Nr. 1138—1143.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL C. D. v. KELLER.

1138.

Hannover, 2. Februar 1739.

... Comme je souhaiterois du fonds de mon cœur de vous sçavoir aussi heureux qu'il est possible de l'estre dans ce monde, je ne puis vous répondre sur la question que vous me faites qu'en tremblant. Il y a tant de choses à dire pour et contre le mariage, que je n'ay pas le cœur de me déterminer ni pour mes amis ni pour moi. Je sçais que dans la corruption générale du genre humain, il est rare de trouver une personne d'un assés bon caractère pour vouloir s'engager à elle sans retour, pour vouloir partager son sort, sa bonne et sa mauvaise fortune; je sçais qu'un engagement dont on ne peut plus se dédire est de ces choses dont la seule idée révolte, que la perte de sa liberté est irréparable, que le lien que l'on s'impose est d'une nature à ne pouvoir plus estre rompu, et que les soins qui suivent communément cette résolution prévalent aux douceurs que l'on s'en promet, mais je sçais aussi que l'homme est fait pour cette espèce de société, que la nature lui a donné un penchant que la religion lui défend de satisfaire hors du mariage, que le sage sçait se rendre ses chaînes supportables et qu'il n'a que faire d'une liberté dont sa conscience et son devoir l'empêchent de se servir, qu'enfin la solitude renferme bien des dangers et des tentations, et que l'état d'un vieux garçon est bien triste. Dans cette incertitude et dans cet embarras, je le répète, je ne sçais ni que souhaiter ni que dire; plus je vous aime, plus je vous estime, et moins je suis bon à vous donner conseil sur une matière aussi délicate. Je m'en reprocherois l'évènement, et votre satisfaction est pour moi une affaire trop sérieuse pour que j'hazarder de l'exposer.

C'est donc à vous, mon très cher ami, d'examiner vos inclinations, vos circonstances, votre goût; le mariage est une des principales actions de la vie, mais ce n'est pas ce qui décide; on peut estre heureux avec une femme qui ne répond pas tout à fait à ce que vous attendiés d'elle, et on peut estre misérable avec une femme que l'on adore. C'est donc à la raison et au goût à décider si, dans vos circonstances, le mariage vous convient, s'il est probable que vous aurés moins d'embarras, moins de chagrins estant marié que ne l'estant pas, si votre chés-vous sera plus agréable, si une dot vous mettra plus à votre aise, enfin s'il est probable que le mariage contribuera à la douceur de votre vie. Nous autres malheureux mortels, nous n'avons que la probabilité pour guide, l'avenir dans ce monde nous est voilé, et nous agissons sagement, quand nous choisissons le party le moins sujet à des inconvénients que nous pouvons prévoir. . . .

1139.

Hannover, 24. Juni 1739.

. . . Il me sera facile de vous dire mes sentiments au sujet de la question que vous me proposés. Je suis persuadé qu'un homme qui a dessein de passer une partie de sa vie à la campagne, doit tâcher de s'y ménager une société qui le sauve des suites infailibles et souvent désagréables de la solitude entière. L'homme n'est pas fait pour soutenir à la longue les rôles différents de membre agissant de la société et de solitaire. Bientôt il se verra réduit à opter. Si c'est le goût de la retraite qui l'emporte, il deviendra peu à peu ennemy de ces occupations, de ces amusements que l'usage du monde exige, son goût s'altérera, il regardera les choses dans un point de vue contraire à celui qu'envisagent les autres mortels, peutêtre aura-t-il raison, mais il perdra la facilité de se prêter aux sottises, aux défauts d'autrui, et ce talent si précieux, si nécessaire, ne se recouvre plus quand on l'a une fois perdu. Si au contraire son penchant le porte à se communiquer, son éremitage lui paroitra bientôt insupportable. C'est pour cela que le philosophe résolu de partager son temps entre le tumulte du monde et la tranquillité de la campagne, cherche à tempérer sa solitude et à se former chés lui une société qui l'entretienne dans le goût de celle qu'il compte chercher quelques fois. D'autres réflexions, d'autres motifs s'en mêlent et s'y joignent encore. On est bien aise d'attacher quelqu'un à son sort; il y en a qui croient revivre en

communiquant la vie à d'autres êtres; on s'imagine perpétuer sa mémoire et son existence par le moyen de ceux qui ne vivroient pas sans nous, et l'on se figure une grande douceur de recevoir de leur reconnaissance cette assistance et ces respects qu'ils nous doivent. Je conviens que ce tableau peut estre représenté diversement, et je conçois tout le risque, le diray-je? toute l'horreur d'un lien éternel; mais, Monsieur, ces chaînes nous sont presque naturelles, nous sentons en nous-même l'envie de les porter, est-ce l'exemple, est-ce l'instinct qui nous rend si faciles à nous prêter à cet engagement redoutable? Je l'ignore; mais je sçais que le penchant nous y porte, ce n'est que la réflexion qui nous en détourne. Nous rend-elle un bon office? Je l'ignore encore. Nos pères, moins raffinés que nous, y donnoient gayement. De leur temps, celui qui avoit de quoi nourrir deux bouches ne balançoit plus, ils ne souhaitoient de faire fortune que pour la partager; nous autres, plus habiles, nous nous défendons mieux, nous passons une partie de notre vie à plaisanter sur le mariage, et puis nous n'y donnons pas moins qu'eux; cette liberté que nous vanterions à juste titre si nous sçavions nous y tenir, nous rend-elle plus heureux? c'est ce que je ne veux pas décider; ce que je sçais, c'est que si je n'ay vu que peu de maris satisfaits, si le bel air veut que l'on témoigne de peu de contentement de son état, au moins n'ay-je jamais vu de vieux garçon content. Il semble que l'ennuy les poursuit et que, ne tenant au monde que par leur seule vie qui va finir, ils se trouvent déjà dans un état de solitude et de non-existence quant à la mortalité, qui les effraye et les désole.

Mais, demandés-vous peutêtre, pourquoi, prêchant en faveur du mariage, je l'évite moi-même? Je m'en vais vous le dire. Il y a selon moi des situations qui changent les cas et qui rendroient imprudent chés les uns ce qui est très sensé chés les autres. Quand on n'a pas encore d'établissement fixe, que le goût ou la nécessité vous oblige de changer souvent de moeurs et de demeures, que vous estes forcé de vous répandre beaucoup, alors vous perdés le fruit d'un lien qui n'est fait que pour ceux dont le genre de vie est plus uni, plus fixe et plus sérieux. Quel embarras, quelle gêne, quel hasard que de traîner avec soi une compagne qui demande votre attention et qui souvent se prête à celle d'autrui: nos premiers pères ne figuroient jamais mieux qu'à la tête de leurs tribus; aujourdhuy ce n'est plus la même chose; un homme se trouve presque gêné de sa propre personne, tout autre qui lui est associée

le désespère. Chaque âge, chaque situation a ses agréments et ses plaisirs; celui du mariage, car j'ose bien le compter parmi eux, ne regarde pas les gens que leur état rend encore légers et vagabonds.

Mais si un jour le sort me fixe, je compte bien de faire des réflexions plus solides; c'est, si je ne me trompe, votre cas, et c'est ce qui me détermine à entrer dans les sentiments que vous m'avez marqué. Vous comptés estre une bonne partie de l'année chés vous, votre campagne vous plaît, il faut donc songer à l'orner et à l'animer. . . .

1140.

Regensburg. 27. August 1739.

. . . Estre à Paris de la manière que vous y estes et que vous me dépeignés votre genre de vie, c'est presque n'y pas estre. Quelque étendues et quelque sérieuses que soyent vos occupations, encore pourroit-il vous rester quelques heures de la journée pour vous délasser l'esprit, et pour jouir des délices de la première ville du monde. Je ne parle que de ces délices que l'on peut goûter sans craindre de s'en repentir, les autres sont au-dessous du philosophe. Mais vous voudrés peutêtre ne pas vous laisser aller aux charmes enchanteurs d'un séjour où vous ne comptés pas vous fixer, et dans ce cas j'admire à juste titre votre sagesse.

Je vous admire encore de conserver les idées sérieuses d'un établissement fixe, vivant avec les gens du monde qui réussissent le mieux à en dégoûter; le bel air ou au moins celui qui se dit tel, s'est déclaré depuis longtems à Paris contre le sacrement, que l'on tâche de rendre odieux et d'actions et de paroles.

Heureusement notre pays, plus barbare encore, n'a pas donné dans ces gentillesses; un mary ose aimer sa femme sans rougir, celle-cy peut lui conserver la foi qu'elle lui a jurée sans se rendre ridicule, une heureuse union fondée sur l'amitié et l'estime réciproque ne passera pas pour déplacé, vous pourrés vous promettre un mariage avantageux et agréable sans blesser la probabilité. Revenés donc parmi nous, Monsieur, et ne différés plus de conclure une affaire pour l'heureuse réussite de laquelle je fais incessamment des vœux. . . .

1141.

[Frankfurt a. M.] 4. Juli 1741.

... Je vois le plus souvent que je puis Mr. de Belleisle.¹⁾ Il me paroît digne de sa haute réputation, homme d'ordre, entreprenant, appliqué, avide de gloire, éloquent et fort au-dessus de toute bagatelle. Mais je le crois vif et sujet à avoir trop bonne opinion de la puissance et du crédit de son maître. Son frère, moins ouvert et moins fait pour briller que lui, semble estre aussi profond et homme de grande réflexion. Les deux ensemble font un composé bien redoutable à ceux contre lesquels ils travaillent. . . .

1142.

Fredensborg, 6. Juli 1750.

... Je dois vous . . . dire que je suis touché au delà de l'expression de l'accueil gracieux que j'ay reçu icy, et enchanté des vertus, des grâces et du génie du roi.¹⁾ Vous n'avez jamais vu de prince ni plus aimé ni plus digne de l'estre. C'est le plus affable et le plus poli des hommes, qui n'a aucun vice, ni d'autre passion que celle de faire le bonheur de ses peuples et de régner avec sagesse et avec gloire. Depuis 4 ans qu'il est sur le trône, il a soulagé ses sujets des taxes qu'ils payoient, acquitté les dettes de l'état, augmenté l'armée, fait fleurir les arts et le commerce et amassé des fonds considérables, tout cela par une prudente économie et sans ôter rien à personne. Vous conviendrés, Monsieur, que voilà un beau début de règne et qui promet une suite bien brillante, sur tout lorsque le prince à qui on le doit et de qui on l'attend n'a que 27 ans, et qu'évitant toute sorte de débauches et d'excès, on peut se flatter qu'il fera encore longtemps la félicité de ses royaumes. Ne prennés pas pour un panégyrique ce que je vous dis, vous me connoissés assés pour sçavoir que je suis très éloigné de cette bassesse, et vous sçavés que sur tout lorsque je parle à un ami, je méprise tout déguisement. . . .

1143.

København, 17. November 1750.

... Recevés donc mes remerciements de cette marque de votre souvenir, et veuillés vous charger de présenter tous ceux que je dois aux auteurs de la proposition dont vous avés eu la bonté de me parler.¹⁾ Elle me fait un honneur infini, et je vous supplie

d'assurer S. A. S., en lui faisant agréer mes profonds respects, que je l'envisage ainsi et que j'en suis pénétré de reconnaissance. Dites-lui, je vous prie, que si je me croiois capable de bien remplir un emploi si important, et s'il estoit dans mon pouvoir de l'accepter, je m'y déterminerois sans aucune condition et par le seul motif de seconder en quelque sorte les vues respectables d'une aussi grande princesse qu'elle l'est, et de contribuer à la satisfaction d'une mère si tendre, si éclairée et si vertueuse; mais, Monsieur, je suis dans l'impossibilité absolue de me prêter à cette partie de mes desirs, et vous allés en juger vous-même après qu'avec la confiance et la franchise qui me sont ordinaires lorsque je m'entretiens avec vous, je vous auray expliqué une partie de ma situation.

D'abord je vous avoueray que de tous les emplois qui pouiroient me tomber en partage, celui que j'ay tousjours regardé comme le plus difficile et le plus effrayant pour ses conséquences, celui pour lequel je me suis trouvé le moins de capacité et de talents, et celui que j'ay esté constamment le plus déterminé à ne jamais accepter, c'est celui de l'éducation d'un jeune prince destiné à gouverner quelque jour lui-même. J'ay une si haute idée des devoirs d'une pareille charge, je m'en connois si peu capable, que je ne me croiois jamais permis, en conscience, d'entreprendre de la remplir.

Man maa alene derfor ikke tænke mere paa ham, men han har endnu en afgørende Grund.

Je ne suis pas libre; le roi que je sers, prince charmant et qui, par ses vertus et ses bienfaits, s'est acquis sur mon coeur des droits ineffaçables, m'a comblé de tant de grâces et m'honore encore d'une confiance si marquée, que je me reprocherois jusques à l'idée de préférer un autre service au sien. Après m'avoir fait il y a plus d'un an conseiller privé hors de mon rang, il m'a nommé (ce qui cependant ne soit dit qu'à vous) ministre du conseil et m'a destiné le département des affaires étrangères. Des raisons qui me sont personnelles, et que je vous expliqueray, j'espère, quelque jour, ne m'ont point permis jusques icy d'accepter des grâces si brillantes, il est même presque certain que je ne pourray les accepter jamais, mais si je suis forcé de me retirer, je feray au moins l'étude de ma vie de lui prouver que les seuls motifs dont je l'ay informé en sont la cause, et que je ne serviray que lui si jamais ces motifs, venant à cesser ou à s'accomoder, m'en rendent

les moyens et la liberté. C'est de quoi je lui ay donné une parole que la reconnoissance renouvelle et confirme tous les jours.

Avec de tels engagements, vous voyés, Monsieur, que je ne suis pas à moi, et que, quel que soit et puisse estre mon zèle, je ne suis pas le maître de disposer de ma personne. Veuillez le représenter à S. A. S. en lui réitérant mes hommages les plus vrays et les plus décidés . . .

1144. FRA C. D. v. KELLER TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Stedten, 19. Februar 1751.

Un évènement particulier m'oblige de rompre mon silence et de vous entretenir sur la proposition que la cour de Gotha vient de me faire, d'entrer dans son service pour le département des affaires publiques, toutes fois en restant en même tems dans le service du Wirtemberg.

Vous sçavez déjà que Mr. Hering a été congédié, pourtant avec une pension viagère de 3000 écus, disgrâce que bien d'autres regarderoient pour leur plus grande fortune. Je doute qu'il la prenne sur ce pied-là, et qu'il veuille fixer son humeur turbulente, qui a causé sa chute à Gotha, et en causera de pareilles partout où il plantera son piquet. Je ne veux pas vous ennuyer par un récit détaillé de sa conduite qu'il a tenu dans son dernier ministère; je me bornerai de vous dire, Monsieur, que son plan d'établir Mr. de Studeniz, son principal favori, comme gouverneur du prince héréditaire, et les intrigues qu'il a joué avec une couple de femmes, pour y engager aussi notre bon Klipffel, ont le plus contribué à révolter Mad^{me} la duchesse contre lui.¹⁾ C'est cependant son meilleur ami, qui lui doit son établissement dans le service de Gotha, Mr. de Montmartin, qu'il lui a porté le coup fatal, par la crainte d'estre tôt ou tard enveloppé dans sa disgrâce. C'est pour cet effet qu'il a rapporté aux maîtres tout ce qu'il a entendu d'irrespectueux et de menaçant de la bouche de Hering, qui cependant ignore encore, et ne l'apprendra peut être jamais, la source de son malheur. Le comte de Gotter, dont la nièce va estre mariée avec Montmartin, a déterminé ce nouveau neveu à cette trahison, qui au fond est à mon avis la chose la plus salutaire qui ait pu arriver à la cour de Gotha, mais qui, relativement à son auteur, et de l'abus qu'il a fait de son amitié, doit révolter tout honnête homme. Sed

oportet scandala fieri. Je ne voudrois pourtant pas les révéler à d'autres; mais j'ai cru devoir vous la confier, pour vous mettre au fait à l'égard d'un évènement qui touche une personne de votre connoissance.

Cet évènement a donc fait naître à Gotha l'idée de m'offrir la place vacante. Je vous avouerai naturellement, Monsieur, que les raisons pour et contre causent en moy un contrast et un conflit des plus singuliers. D'un côté, mon aversion extrême contre tout ce qui s'appelle affaire de cour, et mon attachement passionné pour mon hermitage, s'opposent fortement à la proposition dont il s'agit; d'un autre côté les accidens auxquels mon petit revenu est sujet et dont j'ai fait cette année une bien triste expérience par le furieux dégât qui m'a été causé par la grêle à mes deux petites terres, me forcent à faire malgré moi une attention particulière aux moyens de pourvoir aux besoins de ma famille. C'est dans cette perplexité qu'il m'a paru être impardonnable, si je voulois absolument rejeter des offres si gracieux; je me suis donc senti de l'inclination pour le milieu et ai commencé par demander là-dessus au duc de Wirtemberg de quelle façon il regardoit la proposition en question. Ce prince m'a répondu dans les termes les plus généreux et m'a permis, sous la condition que je reste attaché à son service de la même manière comme jusqu'à présent, d'entrer en même tems dans celui de Gotha . . .

Nr. 1145—1147.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL C. D. v. KELLER.

1145.

Fredensborg, 2. Oktober 1751.

B. meddeler sin Forlovelse med Frk. von Buchwald. Il y a tousjours bien des risques dans une affaire de cette nature, et j'ay assurément bien balancé avant que de m'y livrer, mais je crois pouvoir me flatter avoir suivi le parti de la raison ou de ce qu'on appelle communément de ce beau nom. La fille aimable, bien élevée et d'un caractère que j'ay tout sujet de croire fixé et bon, le père et la mère très honnettes gens, la dot fort honette, les espérances encore plus considérables, en un mot tout ce qui peut justifier une choix. Le succès ne dépend que de la Providence, dont j'implore la miséricorde.

Voilà la première partie de mes aventures; la seconde est qu'il a plu au roi déclarer immédiatement après mon arrivée qu'il avoit joint à ma place au conseil le département des affaires étrangères et celui des provinces allemandes. J'en ay pris possession jedy, et j'ay fait le lendemain mon premier rapport au roi en qualité de secrétaire d'état. Que de chaînes de tout côté! . . .

1146.

København, 20. November 1751.

. . . Je vois avec peine que vous croyés que Mr. de M. ait pu me donner des soupçons politiques contre vous.¹⁾ Lui de vous! En bonne foi, le croyés-vous possible? Personne dans le monde ne vous connoît plus intimement que moi, et par conséquent personne ne rend plus de justice à la bonté exquise de votre esprit, de votre jugement, de vos principes, de vos vues et de votre coeur. Je connois aussi Mr. de M.; vous ne l'ignorés pas, comment pouvés-vous donc imaginer que lui puisse me faire penser à votre sujet? Non, mon très cher ami, personne, mais lui moins que personne, me fera jamais varier sur cette haute et tendre estime que j'ay pour vous et sur la confiance toute entière que j'ay dans vos lumières et dans votre droiture. Cela n'empêche pas pourtant qu'il n'y ait des points sur lesquels nous ne sommes pas absolument d'accord, peutêtre par ce que j'ay tort, peutêtre par ce que nos intérêts ou plustôt ceux de nos maîtres sont différents, peutêtre aussi par ce qu'il n'est pas donné à deux mortels de penser en tout point également. La sincérité et la confiance, âmes de la vraie amitié, ne me permettent pas de vous le dissimuler, et il y a plus de 20, mais surtout plus de 10 ans que vous le sçavés. Cela ne borne et n'altère en rien la grande opinion que j'ay de vous, et ne blesse pas le moins du monde ma confiance, et je viens de vous le prouver, puisque dans le projet que j'ay formé d'interresser le roi mon maître aux affaires de l'Allemagne plus que ses prédécesseurs ne s'y sont interessés, il n'y a que vous à qui je me suis adressé, il n'y a que vous que j'aye consulté! Ne m'accusés donc pas d'avoir le moindre soupçon contre votre système, j'en suis incapable dès ce que c'est le vôtre, mais continuons d'en agir l'un envers l'autre comme nous l'avons tousjours fait. Travaillons ensemble dans les points où nos sentiments sont les mêmes, et estimons réciproquement nos opinions dans le peu d'articles sur lesquels nous différons. Vous verrés avec quel ménagement et quelle

circonspection je les traiteray de mon côté, et vous en serés convaincu que ce n'est ni Mr. de M. ni personne, mais simplement mon devoir et ma propre persuasion qui me gouvernent, mais que si je pouvois me rendre aux sentiments d'autruy, il n'y auroit que les vôtres qui auroint ce pouvoir sur moi. . . .

1147.

København, 20. Juni 1752.

. . . Le s^r de la Beaumelle dont vous me demandés des nouvelles, est un jeune Languedocien qui a de l'esprit, mais que la présomption qu'il a de lui-même, la fougue de son esprit, la pétulance de son stîle, et son penchant vers le désordre et la débauche rendent jusques icy un sujet tres médiocre.¹⁾ Il a esté icy professeur en belles lettres, et Mr. le c. de Moltke et moi nous avons fort désiré le soutenir et lui faire plaisir, mais il s'est livré à tant d'excès d'esprit, de corps et de langue, que l'on a esté obligé de le renvoyer. Je sçais que depuis il débite bien des faussetés sur la cour, mais ce n'est que tant pis pour lui, car il lui devoit de la reconnaissance, et il conviendra lui-même quelque jour qu'on n'y a eu pour lui que trop de bonté et trop d'indulgence. . . .

Nr. 1448—1149.

FRA C. D. v. KELLER TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1148.

Gotha, 1. Juli 1752.

. . . Le s^r de la Beaumelle est encore ici, quoiqu'il y ait longtems que je ne l'aie vu. Il me reste si peu de tems à moi que je ne puis pas m'amuser à des riens. Je dois pourtant dire à Votre Excellence qu'ici il n'y a âme vivante qui ait jamais entendu de lui une seule parole contre la cour de Danemarck; au contraire, il a de son propre mouvement avoué à madame de Buchwald¹⁾ qu'il ne s'étoit pas conduit à Coppenhague avec la sagesse qu'il auroit dû observer. La duchesse me dit hier qu'il venoit de composer une pièce sur l'homme d'état dans laquelle il disoit entre autre choses qu'il y avoit deux ministres au monde qui seroit sans contredit les plus grands qu'il y puisse avoir, et qu'il le paroïtroient davantage, si leurs maîtres étoient moins grands par leurs qualités personnelles.

Votre Excellence est de ce petit nombre. Ainsi je rends à ce

planète la justice qui lui est dû à cet égard, quoique je sois persuadé qu'il n'est guerres content de moi par la raison alléguée cy-dessus. . . .

1149.

Gotha, 21. Maj 1753.

Voici enfin mon beau-frère Bechtolsheim dont Votre Excellence a si généreusement offert de faire la fortune.¹⁾ J'espère qu'il fera tous les efforts possibles pour se rendre digne d'une si haute protection.

Il a l'avantage d'être né de père et mère d'un vrai mérite. Il a perdu le premier dans sa tendre enfance; cependant sa digne mère n'a rien omis pour lui inculquer les sentiments dont le bonheur dépend dans ce monde-ci aussi bien que dans l'autre. Il a le coeur bien placé, et je me flatte qu'il sera exact à observer ses devoirs. Il a encore besoin d'être dégoûré, mais il le sera; j'ose supplier Votre Excellence de le recommander à quelqu'un qui, par considération pour elle, veuille bien avoir soin de sa conduite et de ses occupations. Il a un assez bon commencement dans la fortification. Si Votre Excellence vouloit lui permettre de lui faire voir les plans qu'il a dessinés, cela lui servira d'aiguillon pour se perfectionner. Il a un peu été négligé dans le françois, je voudrois donc qu'il s'exerçât dans cette langue, et j'espère que Votre Excellence voudra bien l'adresser à quelqu'un qui l'assiste de ses conseils. Votre Excellence sçait à quel point j'aime sa mère et sa soeur; les bontés qu'elle voudra avoir pour ce jeune homme seront faites à moi et en général à une famille qui connoît le prix de pareils bienfaits, trop heureux si jamais je pouvois prouver par des faits plutôt que par des foibles paroles, que ma reconnaissance et mon dévouement sont sans bornes. . . .

Nr. 1150 – 1165.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL C. D. v. KELLER.

1150.

København, 29. December 1753.

. . . Omtaler K.s Børn. Mon mariage, qui d'ailleurs, grâce à Dieu, est extrêmement heureux, n'a point jusques icy la bénédiction dont le vôtre jouit. La nature et mes intérêts temporels me la font regretter quelques fois, mais lorsque je raisonne, je ne me permets pas d'estre affligé d'une privation qui est peutêtre un bien. . . .

1151.

København, 12. Februar 1754.

... Le projet que vous avés formé de combattre la hydre de la chicane chés vous est digne de vous, et je souhaite que vous en veniés à bout. Vous avés réussi pendant le cours de votre vie dans bien des entreprises difficiles, mais je vous féliciteray, si vous réüssissés dans celle-cy, la plus difficile de toutes. Nos loix danoises sont bonnes à bien de titres, mais ne sont pas sans défauts, et le roi fait travailler actuellement à une nouvelle édition du code qui, si nous en voyons jamais la fin, sera plus parfaite. Je vous enverray sur ce sujet et particulièrement sur ce qui regarde la procédure, tout ce que je pourray ramasser et ce que je croiray convenir à votre but.¹⁾

1152.

Kobenhavn, 23. April 1754.

... Mr. d'Yshbeniz doit estre arrivé chés nous.¹⁾ Il ne tiendroit qu'à lui d'estre content, mais je ne sçais pas encore s'il l'est. Il est bien difficile aux étrangers d'entrer dans notre service à moins qu'il n'ayent quelque bien pour pouvoir servir les premières années sans appointment. ...

1153.

København, 3. Juni 1754.

... Mr. d'Avestein verra ce que votre recommandation a de puissance sur moi, mais je ne sçais pas trop comment lui estre utile, sa religion estant un obstacle de plus icy comme chés vous. Mr. de Bassewiz m'a remis votre lettre. Je ne crois pas qu'il réüssisse davantage. Les emplois sont rares dans ce pays, et sur tout ceux qui conviennent à un homme qui a déjà servi. ...

1154.

19. Juli 1754.

M^{rs} de Bassewitz, de Pless et d'Avestein m'ont remis les lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire en leur faveur. Si la chose avoit été faisable, la protection que vous leur accordés m'auroit certainement déterminé à m'emploier pour leur service; mais le nombre de ceux qui sembloient s'estre réunis de toutes parts pour demander de l'emploi, et le défaut de places à leur donner, ont mis le roi hors d'état de profiter de leurs offres. Je regrette

particulièrement de n'avoir rien pu faire pour Mr. d'Avestein, et si quelque jour il se présente une occasion à l'attirer dans ce païs-ci, je tâcherai de ne la manquer pas.

Mr. de Bassewitz insiste encore et suivra peut-être le roi à Copenhague. Il se peut qu'avec de la patience il vienne à bout de son dessin. . . .

1155.

København, 29. Oktober 1754.

Om Charitas E. B.s Inokulation. La découverte de ce remède est à mes yeux un des grands bienfaits de la Providence, qui a bien voulu que les hommes eussent cette ressource contre un des plus grands fléaux qui les menace. Peu de nations l'ont adopté encore, et c'est assurément une chose étonnante que l'indifférence avec laquelle on le néglige, ou au moins avec laquelle on se dispense d'approfondir le mérite d'une opération si intéressante pour toutes les familles. Après avoir prouvé ce que j'en pense par le courage que j'ay eu d'y exposer ce que j'ay de plus cher dans le monde, je n'en diray plus rien, mais je ne puis que souhaiter que ceux que j'aime et qui se trouvent dans un cas à peu près semblable au mien ne s'exposent pas au chagrin et au reproche d'avoir préféré l'habitude et l'usage à la démonstration et à l'expérience. . . .

1156.

København, 8. Marts 1755.

. . . Je suis enchanté de la question que vous me faites au sujet de l'inoculation de ma femme et de ce qu'il m'en a coûté. J'ay tant de sujet de bénir Dieu de ce qu'il a permis que je prise cette résolution, et je puis dire tant de bien du médecin que j'ay eu que c'est avec joye que je vais vous répondre, et que je feray mille voeux pour que ce même régime puisse estre favorable aux précieuses vies de vos princes si chers à la religion et à l'état. Mon médecin s'appelle le dr Dargent, né en Angleterre de parents ou d'ancêtres françois, homme aimable, appliqué, s'attachant véritablement à ses malades et ne les quittant pas d'un pas. Mr. de Schrader le connoît et pourra vous en dire davantage, si vous le souhaitez. Je lui ay donné pour venir icy 25 guinées, 200 écus de Dannemarc pour le retour, et après l'avoir défrayé en toutes choses pendant son séjour icy, 100 guinées de récompense. C'estoit

là le marché, auquel je n'ajoute pas le don d'une montre d'or à répétition, par ce que j'aurois pu m'en dispenser si j'avois esté moins content de lui. . . .

1157.

København, 9. September 1755.

. . . Pourriés-vous me procurer un portrait du premier des ducs administrateurs de Wirtenberg, c'est à dire du duc Charles Rudolphe de Neustatt?¹⁾ Si vous en aviés un, je vous prierois de m'en faire faire une copie sur une toile qui eût 18 pouces de hauteur sur 12 pouces de largeur. Dans la maison que j'ay fait la folie de bâtir, il y a une pièce où je compte mettre les portraits de tous les princes près desquels j'ay esté employé. . . .

1158.

København, 14. September 1756.

. . . Dans peu de semaines vous verrés, j'espère, chés vous un homme qui, bien que très jeune d'âge, est déjà un des vos plus anciens serviteurs. C'est mon neveu, fils cadet de mon frère.¹⁾ Je l'aime comme mon propre enfant, et le roi m'ayant fait la grâce de le nommer gentilhomme de sa chambre, j'espère qu'il m'en tiendra lieu. Il a esté, après avoir étudié à Leipsic et à Goltingue, une année à Genève, après quoi il a fait le tour d'Italie, et il devoit aller de Vienne, où il s'est arrêté depuis quelques mois, par Ratisbonne et Gotha à Dresde. Je ne sçais ce que les troubles présents lui permettront de faire, mais tousjours seray-je bien aise qu'il ait la satisfaction et l'honneur de vous rendre ses devoirs, et le bonheur de pouvoir profiter de vos conseils. En 8 à 15 jours je prendray la liberté de vous adresser des lettres pour lui.

Mgr. le duc de Wirtenberg a écrit une seconde lettre au roi dans laquelle il insiste sur le rappel du D. Reuss.²⁾ Je vous avoue que je suis très embarrassé de cette affaire que le bien des 2 églises qui se disputent ce digne théologien me rend fort importante, mais dont je suis fort peu le maître. Le roi qui aime le docteur et qui dès son enfance s'est habitué à le regarder comme un homme de confiance et comme un homme à lui, ne veut pas entendre parler de le perdre, et je vous assure de bonne foi que je ne sçais pas encore ce qui en arrive. . . .

1159.

København, 22. Oktober 1756.

... Les paroles que vous me dites sur le sujet du D. Reuss m'ont percé le coeur. Je n'ay peutêtre jamais eu d'affaire dans laquelle j'aye craint davantage d'errer, ni dans laquelle je me soye conduit avec plus de précaution. J'ay rendu un compte fidelle de tout, je n'ay insisté sur rien, laissant à Dieu et au roi à inspirer et à déterminer ce qui se devoit faire dans ce cas, qui vous paroît peu embarrassant puisque l'intérêt de votre patrie vous touche seul, mais qui l'est beaucoup pour moi qui aime le Wirtenberg mais qui suis appelé à veiller au bien du Holstein. Cependant vous et vos compatriottes, vous vous en prennés à moi, comme s'il dépendoit de moi seul de décider mon maître, et comme s'il estoit facile de persuader ce prince à se défaire d'un homme qu'il aime et qu'il estime dès son enfance et dont on lui fait connoître encore mieux le prix en le lui demandant avec tant de vivacité. Ma conscience est fort nette sur ce point, voilà ce que je puis répondre à tous ceux qui me blâment et qui se plaignent de moi, et voilà ce qui est et doit estre ma consolation.

Le roi n'a pas encore répondu à la seconde letre du duc de Wirtenberg. Et il m'est absolument impossible de prévoir et de prédire encore l'issue de cette contestation si singulière pour le siècle dans lequel nous vivons. . . .

1160.

København, 6. November 1756.

... Mrs. d'Edelsheim ne sont pas encore arrivés. Peutêtre viendront-ils avec les princes de Hesse que nous attendons la semaine prochaine.¹⁾ Il suffit qu'ils vous appartiennent et que vous vous interessiés à eux pour que j'aye soin de ce qui les regarde. Copenh. n'est pas l'endroit du monde le plus propre à l'éducation de la jeunesse, et c'est un pavé bien cher, mais sans doute que monsieur leur père a ses raisons pour les y envoyer. Je feray de mon mieux pour qu'ils n'en regrettent pas le séjour. . . .

1161.

København, 14. December 1756.

... Quant au D. Reuss, souffrés que je ne vous en parle plus. Peu importe quels sont mes sentiments à cet égard; d'ailleurs je vous avoueray que j'ay esté fortement combattu par mes différents

devoirs, et que peu de choses m'ont donné autant d'embarras. Mais il n'en a pas été question, le roi s'est décidé sur son propre avis et non pas sur le mien, et vos amis et compatriotes ont très mauvaise grâce de s'en prendre à moi. Cecy ne soit dit qu'entre vous et moi, car je sçais bien que d'ailleurs il ne m'est pas permis de me justifier sur l'exécution des ordres de mon maître. . . .

1162.

København, 20. April 1762.

. . . Voicy une nouvelle campagne qui s'ouvre malgré la grande révolution arrivée dans le nord, et que tant de gens ont pris pour le signal de la paix. Le ciel sçait si elle éteindra les flammes de l'Allemagne et si elle en allumera des nouvelles dans le Nord. Nous nous préparons à tout, désirant tousjours la paix avec ardeur, mais décidés à nous ensevelir sous les ruines de la patrie, plutôt que de porter le joug des Russes, ce qui arriveroit si ils parvenoient à se former un établissement considérable au centre de nos provinces et entre le Dannemarc et l'Allemagne. Dieu qui donne et ôte la sagesse et la victoire à qui il veut, sçait seul s'il bénira nos efforts ou s'il punira nos fautes, mais jusques à présent il nous a accordé l'esprit de fermeté, et nous espérons qu'il ne nous l'enlèvera pas. . . .

1163.

København, 20. Januar 1763.

. . . J'applaudis de tout mon coeur à la sage résolution que vous avés pris de faire inoculer ceux de votre chère famille qui n'avoient pas eu encore la petite vérole. Selon moi c'est un devoir de conscience pour les parents de ne pas négliger un remède si important que la miséricorde divine a permis qu'ils connussent. Si j'avois 12 enfants, je n'en exposerois aucun aux effets naturels de cette dangeureuse maladie. . . .

1164.

København, 13. September 1763.

. . . J'ay l'aîné de mes neveux à marier.¹⁾ Connoitriés-vous une jeune demoiselle jolie, sage, douce, enforcée qui fût d'inclination et de capacité à vivre dans ses terres et à gouverner une maison considérable, et qui surtout eût de la religion et de la piété? Dans ce cas, faites-moi la grâce de me l'indiquer. Nous ne demandons

ni richesses ni même de dot, ni beauté ni appuy à la cour. Mais je vous supplie que personne n'en entende parler et que ce fût un secret entre vous et moi. . . .

1165.

København, 11. Februar 1766.

Vous estes instruit de la perte que j'ay faite, vous vous représentés les larmes qu'elle m'a coûté, il n'en a pas fallu davantage, il n'en falloit pas sans doute autant, pour vous porter à excuser la lenteur avec laquelle je répons à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 du passé.) Je l'ay reçue le sur-lendemain de la mort de mon bon maître, de ce prince qui ne m'a traité qu'en ami et non en serviteur, et dont les bontés ne se sont jamais démenties pour moi. . . . Je connois votre cœur, je sçais qu'il a compâti à mes maux et à ma douleur. . . .

XXIII.

FRIEDRICH GOTTLIEB KLOPSTOCK.

1751—1770.

Digteren Friedrich Gottlieb Klopstock (1724—1803) kom i April 1751 efter B.s Indbydelse til Danmark, modtog Understøttelse af Frederik V og forblev, med enkelte Afbrydelser, i København i allernærmeste Forbindelse med den bernstorffske Familie til Efteraaret 1770.

Paa Watersen og i de øvrige bernstorffske Familiearkiver findes kun nogle ganske faa, mest helt ligegyldige Billetter fra Klopstock til B., hvoraf her de eneste, der har Interesse, aftrykkes sammen med et Brev fra Kl. til Andreas Gottlieb B. paa Gartow, J. H. E. B.s Broder. Den øvrige Korrespondance, der utvivlsomt har eksisteret, synes destoværre at være gaaet tabt. — Heller ikke af B.s Breve til Kl. har det lykkedes mig at finde noget Spor. — Fra Kl. til A. P. B. findes nogle flere og interessantere Breve bevaret, der vil blive offentliggjorte i et senere Bind.

1166. FRA F. G. KLOPSTOCK TIL A. G. BERNSTORFF.

Zürich, 13. Januar 1751.

Hochwohlgeborner Freyherr,
Gnädiger Herr Landrath.

Seiner Excellenz, Dero Herrn Bruder in Kopenhagen, bin ich für so viel ungemaine u. beständig fortdaurende Gütigkeiten so sehr verpflichtet, dass ich zwar wenig im Stande bin meine Freude über diese ungewöhnliche Grossmut vollkommen auszudrücken, dennoch aber mir die Freyheit nehme, Ew. Hochwohlgeborn Gnaden zu ersuchen, diesen Brief als ein Zeichen meiner Dankbarkeit so wohl gegen Seine Excellenz Dero Herrn Bruder als auch gegen Sie Selbst, da ich denenselben auch für sehr gütige Gesinnungen verbunden zu seyn Ursach habe, anzusehen u. mir die Erlaubniss zu geben, mich Dero ferneren Wohlgewogenheit zu empfehlen.

Sonst ist auch die Absicht dieses Briefs Ew. Hochwohlgeb. zu ersuchen, dass ich auf meiner Reise nach Kopenhagen, die ich, um Ihnen meine Aufwartung zu machen, über Hannover thun werde, die Erlaubniss habe, dieselben in Person zu versichern, mit welcher wahrhaften Hochachtung ich sey, etc.

Nr. 1167—1168.

FRA F. G. KLOPSTOCK TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1167.

[Hirschholm, Juni 1765.]

Monseigneur.

Ich würde gleich zurückeilen, Ew. Excellenz Nachricht zu bringen, wenn ich nicht der Fr. Gräfinn noch ein wenig zur Gesellschaft hier bleiben möchte.¹⁾ Ganz Hirschholm wusste schon alles, als ich ankam, und die Königin selbst hatte fast die ganze Nacht darüber nicht geschlafen. Sie wird diesen Nachmittag die Fr. Gräfinn besuchen. Diese war dadurch einigermaassen vorbereitet, dass keine Briefe da waren. Ich ging von ungefähr um 11 Uhr zu ihr. Denn eher war sie nicht zu sehen, weil sie ohne so lange zu schlafen im Bette geblieben war. Ich hatte, da ich zu ihr kam, mehr Fassung als ich mir zugetraut hatte, allein als ich sagte, dass der Graf Moltke von Verschlimmerung an Ew. Excellenz geschrieben hatte, so that sie mir so viele Fragen, so lebhaft u. mit

so vielen Thränen, dass ich reden musste. Gott hat ihr seitdem die Gnade einer wehmutsvollen Fassung gegeben. Ihr ist sehr bald sehr lebhaft eingefallen, dass es sie schon oft gestärkt habe, was die Schrift so ausdrückt: Verlasst euch auf den Herrn ewig, denn Gott der Herr ist ein Fels ewigl. Der Herr von B. hat nicht nötig gefunden, die Fr. Gr. zur Ader zu lassen. Ich werde Ew. Excellenz mündlich mehr sagen. Jetzt will ich den Überbringer nicht länger aufhalten. Ich verharre mit der beständigsten Verehrung, etc.

1168.

Bernstorff, 19. Juni 1770.

Monseigneur.

Wenn das jetzt vacante Altonaer Professorat noch Niemand erhalten hat, so getraue ich mir Ewr. Excellenz Hr. Claudius, den ich lange u. genau kenne u. der ein Neffe von Pastor Lorck ist, dazu vorzuschlagen. . . .

 XXIV.

THOMAS ISAK von LARREY.

1738—1770.

Thomas Isak von Larrey (f. 8. Januar 1703), Rigs greve, var omkring 1740 Drost i Grevskabet Kniephausen og nøje knyttet til Familien Bentinck. 1749 blev han nederlandsk Gesandt i Paris, 13. Februar 1755 Gehejmerraad og Chef for Hofdepartementet i Haag. Han var en Ungdomsven af B. og bevarede stedse venskabelig Forbindelse med ham.

Af en Brevveksling mellem L. og B., der har været ført regelmæssig gennem mere end tredive Aar, er en Del bevaret, B.s Breve fra Aarene 1750 til 1770 findes i Statsarkivet i Haag, hvorfra de velvilligst har været udlaant til Benyttelse; L.s Breve fra 1738 til 1770 findes paa Wotersen.

Brevene indeholder adskillige fortrolige Udtalelser om nederlandsk, tysk og anden europæisk Politik og politiske Personligheder. Familien von Bentincks Forhold omtales meget ofte. Hvad her meddeles, vedrører mest Brevskriverne og danske Forhold.

Nr. 1169—1170.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL Th. I. v. LARREY.

1169.

Fredensborg, 6. Juni 1750.

... Il y a 2... jours que j'ay eu l'honneur d'estre présenté au roi. S. M. m'a ordonné de rester près de sa personne et m'a fait la grâce de me nommer du petit voyage qu'elle va faire dans différentes isles de son royaume, avec une suite très peu nombreuse.¹⁾ Je suis embarrassé lorsque j'ay à vous parler de ce prince. Les éloges que l'on fait des rois, et surtout de ceux que l'on sert et dont on reçoit des grâces, paroissent tousjours intéressés ou sont estimés flatteurs; je crains que vous ne jugiés de même de ce que je vais vous dire du mien, mais vous me feriés tort et encore plus à lui. Je n'ay jamais vu dans le monde de prince plus digne et plus sûr d'estre aimé. Il est pénétré de grâces; rien dans le monde n'est plus poli que lui, il ne montre que des principes de sagesse et de bonté; et au millieu d'un pouvoir sans bornes, il ne paroît occupé que du désir de rendre ceux qui l'entourent et ceux qui lui obéissent heureux. Je n'ay, je le répète, vu personne qui dès la première vue attire les coeurs comme lui. ...

1170.

Fredensborg, 1. August 1750.

... Comme je vous envie présentement à portée de voir les successeurs, les amis et les disciples du célèbre Boerhave dont l'école doit sans doute avoir produit les grands hommes; je m'adresse à vous pour vous prier de donner tous vos soins à m'indiquer s'il s'en trouve un médecin assés judicieux, assés sçavant, assés habile et assés honnête homme pour mériter qu'on lui confie la santé précieuse du roi. Nous manquons icy d'habiles gens dans ce genre, et c'est le plus célèbre de nos esculapes qui a tué selon toute vraysemblance le pauvre c. de Schulin comme s'il lui avoit donné un coup de pistolet.¹⁾ Vous jugés bien qu'ayant tant de raisons de désirer la longue vie du meilleur prince du monde, nous tremblons de le voir entre des mains si suspectes, et que nous ne pouvons guères avoir de désir plus vif que celui de lui voir un médecin qui nous rassure un peu contre nos inquiettudes trop légitimes pour pouvoir estre détruites ou calmées par la jeunesse,

la vigueur et la régularité de la vie de cet aimable prince. Il sera digne de vous, ami du genre humain, du bonheur des nations et de celui du Dannemarc en particulier, d'y travailler, et je me promets tout de votre inclination et de votre zèle. Vous ne rendrés pas de mauvais service non plus à celui que vous indiquérés. Pour peu qu'il réussisse à la cour et en ville, la pratique et ses profits ne lui manqueront pas. J'ay promis de vous écrire sur ce sujet, et je vous prie de me mander [que v]ous m'avez accordé ma prière. . . .

. . . Le roi a apellé dans le royaume l'auteur du Messias²⁾ et lui a accordé une pension de 400 écus sans autre obligation que celle d'achever son poème. Voilà, vous en conviendrés, un trait dans le goût de Louis XIV. . . .

Nr. 1171—1172.

FRA Th. I. v. LARREY TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1171.

Loo, 17. August 1750.

. . . Connoissant comme vous le faites tous mes sentimens pour le Dannemarc, et ma profonde vénération pour Sa Majesté, vous sentés avec combien de reconnoissance j'ai reçu la preuve que vous me donnés, Monsieur, de votre confiance, en me chargeant d'une commission aussi importante que l'est celle de vous indiquer un médecin auquel on puisse confier la personne précieuse du roy. Il sera extrêmement difficile de trouver un sujet qui réunisse toutes les qualités, tous les talens requis pour un emploi de cette importance. J'ai commencé cependant mes recherches, en parlant à Mrs. les professeurs Albinus, Gaubius, Winter et Allamand. Tous sentent les difficultés de trouver quelqu'un qui mérite de vous être nommé; ce n'est pas que l'école de Boerhave n'aie fourni plusieurs hommes habiles, mais la plus part de ceux qui ont réussi et qui ont acquis une certaine réputation, ne se résoudront pas à quitter ce païs-cy, où ils ont leurs établissemens, et ceux qui n'en ont point sont de jeunes gens qui n'ont pas assés d'expérience pour qu'on osât les proposer. Si vous voulés me faire la grâce de vous expliquer un peu plus précisément sur ce qu'on exigeroit absolument, cela pourroit diriger mes recherches. En attendant, mes amis sont attentifs et ne laissent échapper aucune occasion favorable.

Indépendamment de leurs soins, je travaillerai de mon côté, et je me flatte que vous aurés de mes nouvelles dans quelque tems d'icy. . . .

1172.

Haag, 2. September 1750.

Je vous ai promis, mon cher Monsieur, de vous rendre compte de mes découvertes à mesure que j'en ferois. Malgré mon zèle je sens qu'il sera difficile d'exécuter vos ordres. Les médecins d'une certaine réputation sont extrêmement rares. Il y a douze ans que Mr. Boerhave est mort. Ceux de ses disciples qui ont réussi sont placés et bien placés; il sera difficile d'en avoir une de cette sorte; ceux qui ne le sont point, sont sans réputation. On m'a fait penser à un de ses élèves, homme de mérite, et qui, indépendamment de sa pratique, a de la réputation; il est bon matématicien et phisicien. C'est Mr Lieberkuhn, médecin de Berlin, dont assurément le nom doit vous être connu. Il a parfaitement bien étudié; on m'assure qu'il est honête homme, il est allemand et luthérien; ce sont autant de titres. Je sens bien qu'il sera extrêmement dificile de l'avoir, mais si, sur les informations que vous prendrés, vous trouvés qu'il convient, vous trouverés les moiens de lever les difficultés. Rien ne vous arrêtera pour donner au roy un habile homme, un homme de mérite. Vous connoissés assés la carte du païs qu'il habite pour que je puisse vous rien prescrire; je vous avertis seulement qu'il a sa famille dans les états du roy de P[russe] et qu'il sera obligé à des ménagemens. . . .

Nr. 1173—1177.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL Th. I. v. LARREY.

1173.

Fredensborg, 16. September 1750.

En Mr. de Marsay vil søge Tjeneste i Danmark. J'avois mandé à Mr. Roger de faire le voyage avec luy, mais il a voulu sçavoir d'avance, si j'avois des probabilités un peu fortes de pouvoir le placer, et cette question m'a, je l'avoue, paru singulière. Je n'ay pas esté d'humeur à prendre un pareil engagement avec un homme que je ne connois pas encore assés pour estre déterminé à le prendre à moi, en cas que je ne pus lui procurer une meilleure fortune, ainsi je lui ay répondu que je n'hasarderois pas de lui donner

une telle assurance, et que s'il avoit en vue quelque établissement dans des pays moins éloignés de sa patrie, comme je devois le conclure de son indifférence pour la tentative que je lui avois proposé, je lui conseillois de le poursuivre ou de l'accepter et de ne plus songer à mon projet.¹⁾

A propos de cela, Monsieur, permettés-moi de vous faire encore une prière. Si vous connoissés par hasard un jeune homme qui eût de l'intelligence et de l'activité, qui sçût écrire en françois et en anglois, et qui eût quelque notion de commerce, je vous prierois de me l'indiquer. Vous pourriés faire sa fortune. Mr. le grand maréchal de Moltke cherche un secrétaire qui eût ces talents, il le payeroit bien, et seroit fort en état de lui faire faire avec le temps son chemin. J'ai cru devoir vous en parler, puisqu'il seroit possible que vous connussiés un jeune homme que vous seriés bien aise de placer, et surtout puisque, grâce à votre discernement, le choix que vous feriés seroit certainement bon. . . .

1174.

København, 10. Oktober 1750.

. . . La famille de Gramm est . . . dans toute la faveur qu'elle peut désirer, et les 2 frères sont tousjours la meilleure compagnie de la cour.¹⁾ . . .

1175.

København, 16. Januar 1751.

Mr. Marsay er gaaet i Tjeneste andet Steds.

Des deux personnes en faveur desquelles j'ay travaillé, en voilà donc déjà une qui me quitte de la continuation de mes soins. Reste l'autre. C'est Mr. Roger.

Si vous, qui estes si bon juge et dans le jugement duquel j'ay une confiance si parfaite et si tendre, le croyés disposé et capable de conduire des jeunes gens de distinction à Genève ou Lausanne et puis dans les pays étrangers, ou bien si vous le croyés fait pour que je me l'attache, et assés philosophe pour vouloir attacher sa fortune à la mienne, si, dis-je, vous lui trouvés l'une ou l'autre de ces dispositions, envoyés-le moi, et dans ce cas ayés la bonté de lui donner pour mon compte une somme d'argent telle que vous jugerés qu'il la lui faut pour faire convenablement le voyage. Bien entendu qu'il en ait envie et qu'il n'ait pas trouvé mieux en Hollande. Mes offres, je l'avoue, ne sont pas brillantes, la conduite

des jeunes gens (qui sont, pour vous le dire en confidence, les fils du grand maréchal et du grand veneur) est pénible et ennuyeuse, et ma propre fortune n'a jamais été moins assurée, mais je fais ce que je puis, et je ne fais pas valoir mes propositions au delà de leur prix.¹⁾ . . .

1176.

København, 13. April 1751.

Je n'ay qu'à peine la force, Monsieur, de vous adresser la lettre que je joins icy pour notre estimable et malheureux ami. Il m'a écrit avec une fermeté et une force d'esprit qui fait honneur à l'humanité, ou pour mieux dire, qui est une preuve de la puissance de la religion. Je l'admire et le pleure.¹⁾

Quel coup affreux pour l'Europe, pour l'Angleterre et sur tout pour ma patrie. Je ne me cache pas des larmes qu'il me fait répandre. Je les dois à la mémoire du prince objet de mes premiers hommages, et au malheur de mon pays. Il a perdu sa gloire et sa couronne. Ce n'est plus qu'une petite province, qui, Dieu veuille que je me trompe, sera dans peu inconnue même à ses maîtres. Et la jeunesse du prince héritier présomptif — je me perds, Monsieur, dans des réflexions qui noyent mon cœur dans l'amertume.

Je suis sûr, je sçais que noble, tendre, généreux comme vous l'estes, vous partagés mon affliction et celle de ma patrie, et je trouve une sorte de douceur à répandre mes pleurs dans le sein d'un tel ami. Que ne donnerois-je pas pour le voir et l'entretenir un moment. Je ne veux pas néanmoins vous accabler de mes tristes pensées, vous les devinés toutes. . . .

1177. Fra Th. I. v. LARREY TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Haag, 10. Januar 1752.

. . . Je puis toujours vous ouvrir mon cœur, sans réserve et sans scrupule. Je ne prendrois pas la liberté de vous entretenir présentement, mon très cher ami, sur certaine matière, si je pouvois me flatter d'avoir dans quelque tems des occasions aussi sûres que celle qui se présente aujourd'hui.

Je comprends qu'il seroit indécent de parler de quelque tems d'un second mariage. La mort de la reine est trop récente, et la

plaie saignera longtems.¹⁾ Mais je suis persuadé que les serviteurs fidèles du roy souhaiteront que S. M. travaille à affermir le trône. Dans cette supposition, je ne puis m'empescher de désirer que le choix réponde aux idées que vous me connoissés. Elles sont conformes à vos principes, elles tendent certainement au but que vous vous proposés. Je ferois tort à vos lumières si je passois en revue les princesses qui pourroient remplacer la reine. Mais je croi que vous me pardonnerés si j'ose en indiquer une dont la naissance, l'âge, et, à ce que l'on m'assure, le caractère et la figure conviendroient. C'est la princesse Julie, soeur du duc régnant de Brunswic.

Aiés la bonté de faire quelq'attention à la chose, et considérés que cela pourroit servir de contrepoids, puisqu'il y a deux soeurs établies à Berlin.

L'idée est de mon crû; j'ai cru devoir vous la donner sans en faire confidence à personne icy; vous êtes par conséquent dans la plus parfaite liberté de me répondre comme il vous plaira, et quoi-qu'il arrive, je suis convaincu que vous ne me saurés pas mauvais gré de ce que je viens de dire.

Nr. 1178—1185.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL Th. I. v. LARREY.

1178.

Holte, 12. Juni 1752.

. . . J'ay quelque envie de planter un jardin. Pourriés-vous m'indiquer un jardinier qui entendit la culture des arbres, des fleurs, des fruits et des légumes, et qui eût quelque goût pour l'arrangement et le dessin, et qui sur tout ne fût pas trop grand seigneur. Pourriés-vous, mon très cher Monsieur, me procurer un tel sujet et à quelles conditions. . . .

1179.

København, 16. Januar 1753.

Le sr Christian Doerschell est arrivé ces jours-cy, et je l'ay reçu comme un homme choisi par l'ami du monde auquel je me fie le plus dans les petites comme dans les grandes choses.¹⁾ Il me revient fort, je vais l'établir incessamment dans ma chaumière, et je me flatte que souvent je prendray plaisir à le voir travailler, et

plus souvent encore à penser à la main chérie dont il me vient. Je n'attends que l'approche de la belle saison pour le mettre à l'ouvrage, et pour concerter avec lui un plan dont je compte et espère faire mon occupation paisible et innocente pendant le temps que le sort, c'est à dire la Providence, ordonnera que je sois icy. . . .

1180.

København, 8. Maj 1753.

. . . Je ne puis vous exprimer combien mon coeur se réjouit, lorsque je vois votre écriture, et avec quelle vivacité je goûte la douceur de votre amitié aussi souvent que vous voulés bien m'en dire un mot. Mon attachement pour vous, bien sincère et bien tendre depuis [de] longues années, devenu extrême pendant notre réunion à Paris, se grave de plus en plus profondément dans mon coeur; je vois, permettés-moi l'impertinence de l'expression, à quel point vous en estes digne, et je goûte la satisfaction si vraye, mais qui n'est pas toujours accordée aux inclinations et aux liaisons des hommes, de voir ma raison entièrement d'accord avec le penchant de mon coeur. Je n'oublie point sur tout, jamais je n'oublieray de quel appuy, de quelle consolation inexprimable vous m'avés esté dans le temps de mes peines. Demain il y aura 3 ans que je vous quittois; dans quel état estois-je alors!¹⁾ J'adore la bonne Providence qui m'y a soutenu et qui m'en a tiré, mais je compte, je vous assure, entre ses bienfaits de m'avoir donné, au millieu d'une situation pareille à la mienne et au millieu de tant d'embarras, un ami dont la prudence, la raison, la douceur m'ont peutêtre empêché de succomber à mes agitations. Je le répète: jamais je n'oublieray ce que vous avés fait alors pour moi. Mais je m'aperçois que si je laissois plus longtemps le cours aux tendres et justes mouvements de mon coeur, j'userois ce que je puis donner de moments à cette lettre, à vous parler de sentiments dont j'espère que vous ne doutés pas. Je vais donc changer de sujet.

Permettés-moi de vous demander vos bontés particulières pour Mr. de Cheusses.²⁾ Il part dans le dessein de les mériter, et ses instructions particulières portent de s'en faire l'affaire la plus sérieuse.

Vous sçavés que c'est un des plus honnettes hommes du monde; il ne manque ni de sens ni d'envie de bien faire; ainsi je compte que, sur tout si vous voulés bien prendre quelque intérêt à lui, il réussira fort bien, et coulera chés vous des jours tranquilles auxquels

je porte quelques fois envie, lorsque je me dis qu'il vivra avec vous. Au reste, vous sçavés quel est le système de la cour qui l'employe, et que nous n'avons pas un intérêt, pas une pensée qui puissent déplaire à la république, si ce n'est d'augmenter sans faire tort à qui que ce soit notre propre commerce, objet auquel nous nous appliquons, et dans la poursuite duquel je me plais à vous imiter autant que je le puis. . . .

Le jeune Mr. Karstens interesse mon coeur.³⁾ Je feray pour son service tout ce qui dépendra de moi. Il me sera tousjours cher, mais s'il pouvoit ressembler d'âme et d'esprit à quelqu'un que je nommerois bien, je me féliciterois au delà de ce que je puis dire de son acquisition. . . .

1181.

Kobenhavn, 22. December 1753.

. . . Je suis tousjours content de mon jardinier, et je m'amuse fort de mon jardin qui est encore au berceau. Il est actuellement bien en souffrance, la neige la plus profonde qu'on se souviene de mémoire d'homme d'avoir vu dans ce pays-cy le couvre, et je crains bien qu'elle accable des jeunes arbres que j'ay fait venir depuis peu de Hollande. . . .

1182.

Kobenhavn, 16. April 1754.

. . . Nous avons beaucoup délibéré depuis quelque temps, mon frère et moi, sur ce qu'il y auroit à faire de ses fils, et nous avons conclu que le cadet¹⁾ iroit à la S. Michel à Genève. J'aime beaucoup cette ville, et je crois que c'est le séjour de l'Europe qui convient le mieux à un jeune homme pour achever de lui former l'esprit et le raisonnement, et pour le rendre propre à passer de l'académie dans le grand monde. J'aime beaucoup ce neveu, et si Dieu nous laisse vivre l'un et l'autre, j'espère qu'il me tiendra lieu de fils.

Il a un ami intime dont il m'a parlé avec les plus grands éloges, c'est le jeune Mr. de Karstens dont vous connoissés, je crois, le père. Je travaille à l'attirer icy, et j'espère y réussir. J'ay pris les mesures nécessaires pour le placer à la cour, et j'ay quasi parole qu'il sera gentilh. de la chambre, mais je n'ay pas encore trouvé le moyen de lui assurer des appointements. J'y feray de mon mieux. . . .

1183.

København, 12. November 1754.

Monsieur votre fils est arrivé, mon très cher Monsieur, et j'ay eu la joye et l'honneur de le voir. Je le trouve, je vous le dis sans flatterie, très aimable.¹⁾ . . .

Je partageray avec Mr. Roger le soin d'avoir un peu l'oeil à lui et à ses affaires. Le pavé de Coppenh. est séduisant, coûteux et glissant. Nous ferons, sous la bénédiction divine, ce que nous pourrons pour éviter et diminuer les dangers et les fraix. Mr. Roger vous rendra compte de tous les arrangements que nous prendrons. . . .

1184.

København, 30. November 1754.

Den unge Larrey er udnævnt til Kammerjunker.

Comme la vie de Coppenhague est extrêmement séduisante, non par les plaisirs mais par le genre de vie, et que par cette raison j'ai cru très important de lier Mons^r votre fils à d'honnêtes gens, j'ay engagé Mr. de Berger¹⁾, fils du célèbre médecin de ce nom et premier médecin du roi lui-même, à le loger, le nourrir, le chauffer et l'éclairer, pour la somme de 350 écus par an. La somme est assés forte, je l'avoue, mais il n'y a pas eu moyen de l'avoir à moins, et il me semble que l'avantage d'estre en bonne maison et sûre, ainsi que de vivre avec des gens de bien et d'esprit, est infiniment au-dessus du petit avantage qu'une pension un peu moins chère et où il auroit pu épargner peutêtre 30 ou 40 écus, lui pourroit avoir produit. Je souhaite que vous approuviés et agréiés mon zèle. . . .

1185.

København, 21. September 1756.

Il y a 8 jours que je vous ay annoncé, mon très cher Monsieur, une lettre que j'espérois pouvoir vous écrire. Voicy un moment dont je puis disposer; je compte en profiter, mais que pourray[-je] vous dire qui soit digne de vous estre dit dans ces conjonctures où je vous avoue que je ne vois encore que troubles et que confusion.¹⁾

Vous sçavés que Mr. de Münchhausen a goûté ce que je lui avois représenté au sujet des arguments à employer à Vienne. J'aurois donc déjà instruit le baron de Bachov en conséquence, et je vous

aurois fait part de ces instructions, si, dans le temps même que je me préparois à cet ouvrage, il ne nous estoit venu la nouvelle des déclarations du roi de Prusse, de la marche de ses troupes, et de leur entrée, diray-je comme lui, amicale, ou l'appelleray-je avec le reste du monde hostile, en Saxe. Vous jugés bien, Monsieur, que la plume m'est tombée des mains; comment se faire écouter de la cour imp^{le} dans un moment où les soins de la guerre et peutêtre ses espérances l'occupent toute entière, comment lui faire goûter un plan de raccomodement avec les protestants lorsqu'elle voit leurs plus puissants princes en Allemagne en armes ou, par une suite de leurs liaisons, prêts à les prendre contre elle, et comment lui inspirer un retour de confiance en eux pendant qu'elle éprouve leur[s] coups et leur[s] haines. Je l'ay mandé à Mr. de M.; je regarde mon projet, sinon comme renversé et détruit, au moins comme bien reculé, et je croirois les démarches de mon roi inutilement prodiguées, si je les employois aujourd'hui.

En vain vous le cacherois-je, mon très cher et digne ami, mon coeur est rempli de douleur et d'amertume, je ne vois par tout que des sujets de crainte et d'horreurs, et je ne vois que bien peu de choses à espérer. Dieu veuille avoir pitié de son église et des pauvres peuples.

Je ne présume pas assés de mes lumières pour aimer à juger des actions des hommes, moins encore de celles des grands princes qui peuvent avoir des motifs échappés à mes connoissances et à mes recherches. Je ne décideray donc point ni sur la prudence ni sur l'équité des résolutions prises par S. M.; peutêtre la nécessité l'y a-t-elle déterminée, mais qu'en résultera-t-il? S'il thriomphe, la puissance autrichienne, dont la conservation importe à l'Europe, sera anéantie; s'il succombe, la cause protestante perd son plus fort appuy sur le continent et dans l'empire, et il n'y aura plus d'équilibre entre elle et ses adversaires. Je n'apperçois de tout côté que précipices.

Joignés à cela le triste état de l'Angleterre, dont aucune entreprise ne réussit, qui, battue en Europe, en Amérique, va estre déchirée dans son intérieur; ajoutés-y les dangers qui vont menacer la Westphalie et la Basse Saxe, et convenés que depuis 1688 nulle époque n'a esté plus dangereuse ni plus effrayante pour les amateurs de la religion et de la paix. Pouvés-vous douter que la France n'accoure pour secourir ses alliés; pensés-vous que la Russie, sûre de la haine du roi de Prusse et de la sienne contre lui et qui se

trouve affrontée même par les dernières déclarations de ce prince, refusera de remplir ses engagements envers l'Autriche et la Saxe? Quel prétexte allégueroit-elle, puisque on n'attaque l'une et l'autre que parce qu'on assure qu'elles se sont liguées avec elle? Que deviendront le roi de Prusse et ses alliés, si des victoires perpétuelles et réitérés ne font pencher en leur faveur une balance qui, selon les règles de calcul, leur sera si fort contraire en peu de mois?

La seule confiance dans les secours du ciel peut les soutenir, et ceux qui s'intéressent à eux, mais — icy je m'arreste. Il ne vous sera pas difficile de deviner ce que sans doute vous avés pensé souvent.

Mon très cher ami, vous qui sûrement ressentés les mêmes peines que je sens, accordés-moi vos lumières si vous le pouvés. Votre pays et le mien, grâces au Toutpuissant, ne sont point mêlés dans la querelle, mais le contrecoup des évènements ne nous frappera pas moins. Notre sort s'agite lors même que l'on ne pense pas à nous. Vous sçavés mon système, je connois le vôtre, ils ne sont pas absolument les mêmes, mais ils se réunissent souvent. Suivons-les, ne nous gêçons, ne nous embarassons point, mais qu'une même fermeté, un même désir de procurer le bien nous anime, et tenons-nous à portée de combiner nos soins, lorsque la fortune de l'Europe l'exigera. . . .

Nr. 1186—1187.

FRA Th. I. v. LARREY TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1186.

Haag, 31. Juli 1763.

Le jeune homme qui aura l'honneur de présenter celly-cy à Votre Excellence se nomme Frédéric de Coninck.¹⁾ C'est un enfant de bonne famille. Son père, qui est à son aise, a été employé autrefois au service de notre compagnie des Indes. Sa mère est fille de feu Mr. Rapin Thoiras, auteur de l'histoire d'Angleterre. Quant au jeune homme, il a de l'application, des moeurs et de la conduite. Il s'est particulièrement appliqué à tout ce qui est relatif au commerce. Il désire de s'engager au service de la compagnie des Indes danoises, il est sur son départ. Sa famille m'a demandé des lettres de recommandation pour vous, Monsieur, et j'ai cru

d'autant moins pouvoir les refuser que je suis persuadé que la compagnie du roi fera une bonne acquisition dans la personne du sr de Coninck. Une grande partie des possessions de son père se trouve aux Berbices. Il court risque d'y faire des pertes considérables, ses plantations ayant souffert par la révolte des nègres. La résolution que l'état a pris d'y envoyer six cent hommes de troupes réglées, qui partiront au premier jour, rétablira les affaires, mais les dommages que les particuliers planteurs dans cette colonie ont souffert, seront difficilement à réparer. Ce sera l'ouvrage du tems. Il est malheureux pour Mr. de Coninck que la portion la plus considérable de son bien soye placé dans cette colonie, pendant qu'une autre partie de ses moyens avoit été placé sur les fonds de la Steuer en Saxe. Malgré ces échecs, il est à son aise, et sera riche si les affaires prennent un tour favorable. Ces malheurs redoublent le désir que j'ai de voir réussir son fils, et celui de pouvoir lui être utile. Je prens la liberté de le recommander particulièrement aux bontés et à la protection de Votre Excellence et à celle de S. E. monsieur le comte de Moltke, que j'assure icy avec votre permission, Monsieur, de mes respects très humbles. . . .

1187.

Haag, 5. November 1763.

On ne sauroit être plus sensible que je le suis, Monsieur, de l'accueil gracieux que vous avés daigné faire à Mr de Coninck, ni plus reconnoissant des bontés que vous avés pour lui. Je souhaite qu'il y réponde par son application et par sa fidélité au service de la compagnie d'Azie. Il est jeune encore, mais il s'est conduit fort bien icy. . . .

Nr. 1188—1189.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL Th. I. v. LARREY.

1188.

København, 3. Maj 1770.

. . . Je suis très frappé, mon très cher Monsieur, de ce que vous me dites de la publicité de certain mémoire que j'ay esté dans le cas de présenter à mon maître en 1766.¹⁾ Je ne l'avois point destiné au public, et il est fâcheux à un homme dans ma situation que l'on sçache qu'il a esté dans ce cas. Je n'ay pu refuser dans

le temps de donner copie de cette pièce à 2 ou 3 de mes amis les plus particuliers, et je ne sçais lequel d'eux a esté assés peu cir-conspect ou assés peu fidèle pour la communiquer à d'autres moins fidèles encore. Je serois fort en droit de le rechercher et de m'en plaindre, mais après y avoir bien pensé, je crois devoir paroître n'en rien sçavoir. L'année 1766 est déjà oubliée, et sans doute mon mémoire avec elle. . . .

1189.

Bernstorff, 29. September 1770.

Peutêtre serés-vous déjà informé, mon très cher Monsieur, qu'il a plu au roi disposer du département qu'il m'avoit confié et mettre fin par là aux travaux dans lesquels j'avois jusques icy passé ma vie. Ils m'ont esté rendus pénibles et amers depuis quelque temps, j'ay vu les efforts de ceux qui ont cherché à me renverser par ce que leurs principes ne sont pas les miens; je leur ay résisté jusques au bout; enfin ils l'ont emporté. Je n'en murmure point, peu de ministères ont esté plus longs que le mien; puisse le roi estre servi bien par ceux auxquels il s'est livré, puisse l'état estre plus glorieux et plus heureux sous leur administration qu'il ne l'a esté lorsque je lui consacrais mes soins. . . .

Quant à moi, je vais me retirer, au moins pour un temps, dans mes terres qui sont toutes assés près de Hambourg. Je regarderay tousjours le Dannemarc comme mon pays et ma patrie, les établissemens que j'y ay fait comme mes demeures. L'affec-tion que le public veut bien me marquer dans le moment où l'on est le moins en usage d'en témoigner, achève de m'attacher irrévocablement à ce pays, mais il convient dans un cas pareil au mien de s'éloigner de la capitale et du voisinage de la cour. Je vais donc laisser passer l'orage, et puis, si je vis encore et si Dieu m'en donne le goût et les moyens, revenir icy pour achever et couler paisiblement le reste de mes jours dans les différentes possessions que sa bonté m'a accordé. La bonté divine m'a soutenu dans ma carrière politique, elle ne m'abandonnera pas, j'espère en elle, dans le nouveau genre de vie auquel elle m'a conduit.

Je vous prie de vouloir bien faire part de ce qui m'est arrivé à Mr. le c. de Bentinck. Il aura un ami zélé de moins dans ce pays-cy, mais je me flatte que ses affaires sont en situation à pouvoir s'en passer.

Continués-moi votre bienveillance, mon très cher et très digne ami. Je mourray comme j'ay vécu, le plus fidelle et le plus tendre de vos amis et de vos serviteurs. . . .

XXV.

FRIEDRICH MAXIMILIAN von LERSNER.

1732—1752.

Friedrich Maximilian von Lersner (1697—1753), Patriciersøn fra Frankfurt a. M., var 1723—1730 Sekretær i Tyske Kancelli og 1730—1734 dansk Legationssekretær i Paris; fra da af til sin Død levede han i sin Fødestad som Raadsherre.

Paa Wotersen findes en Række Breve fra L. til B., med hvem han havde gjort Bekendtskab under B.s Ophold i Paris. Af Brevene gengives følgende Brudstykker. Ifølge velvillig Meddelelse fra Hr. Kunstmaler August Freiherr von Lersner i München findes der i de Lersnerske Familiearkiver kun et enkelt ubetydeligt Brev fra B. til L.

Nr. 1190—1195.

FRA FR. M. von LERSNER TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1190.

Paris, 26. Maj 1732.

L. lykønsker B. til, at han er bleven ansat i Tyske Kancelli. Han ved ikke, om Forholdene der er som i hans Tid. Je ne l'espère pas, car en ce cas-là vous n'apprendriés que le cours des affaires du pais ou le Schlendrian, qui est très peu de chose, car on étoit autrefois très réservé pour les messieurs qui n'y avoient point de bureau. . . .

1191.

Paris, 2. Februar 1733.

. . . Je connois beaucoup tous ces messieurs les comtes qui abondent en Dannemarc, et ils m'ont fait tous l'honneur d'être fort de mes amis.¹⁾ Je puis vous en dire en gros qu'ils sont tous de

fort bons garçons. Le comte d'Isenbourg est proche parent du roi du côté de sa mère. Il n'est pas de ces génies brillants, mais il plaît à tout le monde par un certain air ouvert qui sent son honnête homme. Son comté est très honnête, et il sera un jour fort à son aise.

Le comte de Reuss est un fort honnête et aimable garçon, élevé d'un père extrêmement dévot. Les soins qu'on prend de notre enfance forment nos sentiments, nos moeurs, notre créance; l'instruction fait tout, et la main de nos pères grave en nos foibles coeurs ces premiers caractères que l'exemple et le tems nous viennent retracer. Il ne manque pas de penchant pour les plaisirs permis, quand il peut les prendre sans que cela paroisse, et je vous avoue que son caractère m'a beaucoup plu, car il y a beaucoup de solide dans son fait.

J'ai été fort ami du comte Lynar. Il a bien étudié et il a beaucoup plus de brillant que les deux autres, mais sa dévotion n'est que pour la forme, car le drôle ne se mouche pas du pied dans l'occasion. Je ne dirai cela à personne qu'à vous, sachant que cela ne lui fait point de tort, car je l'aime beaucoup, et vous pouvés même lui montrer ma lettre, je crois qu'il trouvera son portrait assés ressemblant.

Dites-lui, s'il vous plaît, avec mes compliments, qu'au nouvel an on a logé toutes les dames ici, et qu'on a logé une dame de ses amies à la girouette, quay de quatre nations, et sa belle mère à l'enseigne du caprice, rue du hazard. Cette dame m'ayant demandé mon sentiment là-dessus, je lui ai dit que l'un et l'autre étoit très bien, que cependant je la trouvois logé encore plus juste que sa belle mère. . . .

1192.

Paris, 6. April 1733.

. . . Je ne sais sur quel pied vous et le comte Reuss êtes dans la chancellerie allemande, si vous n'y êtes que les mecredis, et si vous ne voyés que les choses qui se traittent dans le collège; cela ne vaut sûrement pas la peine.¹⁾

Comme vous me parlés du lieut. colonel Flugel, il faut que je vous dise une anecdote que vous ne savés peut-être pas. Il se nomme originairment Flegel, et comme on a trouvé que c'étoit un peu des armes parlantes, on lui a conseillé de changer un peu

son nom, sur quoi il s'est nommé Vleugel, car c'est comme cela qu'il signe, à moins d'avoir changé encore.²⁾ . . .

1193.

Paris, 13. April 1733.

. . . Mr. le premier¹⁾ est fort fâché que vous aussi bien que les comtes Reuss et Lynar sont dans la chancellerie allemande, je le sais par quelqu'un à qui il l'a dit lui-même: tant il est vrai qu'il n'aime pas ni les honêtes ni les habiles gens dans son département, mais il n'ose pas souffler à présent, au lieu qu'il faisoit autrefois le diable à quatre; cependant je m'imagine que vous ne devés pas avoir bien beau jeu dans cette chancellerie. J'écris moi-même avec cette poste au comte de Lynar. Je connois beaucoup Rantzau de Flarup, c'est un très digne et très aimable garçon, je vous prie de lui faire mes compliments.²⁾ . . .

1194.

Paris, 11. Maj 1733.

. . . La tête tourne au pauvre comte de Rantzau, il prêche, il se communie lui-même toutes les 3 semaines, et veut se séparer de sa femme, enfin il imite en tout le Blaufärber à Altona. C'est en vérité un grand malheur, je l'ai toujours cru de ces gens qui par trop d'esprit donnent des entorses à la raison.¹⁾ . . .

1195.

Frankfurt a. M., 20. Juni 1750.

L. omtaler B.s Tilfredshed med Frederik V og haaber, at B. maa blive i Danmark. Je suis surtout charmé que le ton plaintif de «Gud bedre mig fattige Stackel» qui m'a toujours choqué dans cette nation, n'existe plus.

XXVI.

ROCHUS FRIEDRICH LYNAR.

1751—1766.

Grev Rochus Friedrich Lynar (1708—1781) var 1749—1751 dansk Gesandt i St. Petersburg, December 1751—1765 Statholder i Oldenburg og Delmenhorst.

En halv Snes Breve fra Lynar til B. og et Par Koncepter til Breve fra B. til Lynar findes paa Wotersen. De fleste gengives her.

1196. FRA R. F. LYNAR TIL J. H. E. BERNSTORFF.

St. Petersburg, 18/29. Maj 1751.

C'est avec un plaisir extrême que je viens d'apprendre que Votre Excellence est enfin entrée au conseil du roi, dont j'ai l'honneur de la féliciter très-humblement, et de lui témoigner les vœux ardens et sincères que je fais pour son plus parfait contentement, et que me dictent les sentiments d'attachement et d'estime pour V. E. dont j'ai toujours fait profession, et qui ne se démentiront jamais. Au reste vous permettrez, Monsieur, qu'à cette occasion je ne me borne pas uniquement à votre personne, mais qu'en même tems je félicite le roi et ses royaumes du choix que Sa Majesté vient de faire, et qui ne peut manquer de tourner à la gloire de l'un et à l'avantage des autres.

1197. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL R. F. LYNAR.

Fredensborg, 2. Oktober 1751.

S. E. le c. de Berckentien vous mandant aujourd'huy la grâce qu'il a plu au roi me faire, vous trouverés bon que je n'ajoute rien à sa lettre, si ce n'est que j'assure V. E. que je feray tout au monde pour mériter et obtenir sa bienveillance et son approbation. Elle peut compter que ce sera l'objet de mes vœux les plus sincères. . . .

Koncept.

Nr. 1198—1202.

FRA R. F. LYNAR TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1198.

Köstritz, 20. Juli 1752.

Supposant que la nouvelle est fondée, que le roi a gratifié Votre Excellence de son ordre de l'éléphant, elle permettra bien que j'aye l'honneur de lui en faire mon compliment de félicitation, et de l'assurer que je prends une part infinie à cette nouvelle marque de distinction, comme à tout ce qui peut lui arriver d'agréable et d'avantageux.¹⁾ Je me souviens toujours, Monsieur, de ce qu'en prenant congé de V. E., elle me dit, que le désagrément qui m'étoit arrivé à l'occasion de son élévation, faisoit une des amertumes de sa vie; je ne l'ai pas pris pour un simple compliment, car je lui connois assez de délicatesse pour être persuadé, que ce n'est pas sans peine qu'elle voit exister un honête homme à qui a été enlevé ce qui a été donné à Votre Excellence, dans un tems où il se sacrifioit tout entier au service du maître; je crois même que cette peine s'est redoublée à l'occasion de ce nouvel avancement, dans lequel je n'ai pas été compris, quoique, si la grâce que le roi m'a faite en me nommant Statthouder d'Oldenbourg, doit former une véritable consolation pour moi, il paroisse essentiel de n'en pas séparer une distinction qui y a toujours été annexée, et sans la quelle cette dignité est exposée, ainsi que l'expérience me l'a déjà appris, à des critiques qui forment une triste continuation de mon sort humiliant. Vous avez trop d'humanité, Monsieur, et, j'ose m'en flatter, trop d'amitié pour un ancien ami, qui vous révere, et qui a donné des preuves non équivoques de son sincère attachement, pour ne pas m'accorder maintenant votre apuy à l'égard de la très humble demande que je fais au roi de m'honorer du cordon bleu. J'ai mis ma requête dans l'enveloppe de S. E. Mr. le comte Moltke, auquel j'ai écrit sur le même sujet, en prenant la liberté d'en charger ce paquet. C'est une grâce qu'en quelque façon Sa Majesté semblera faire à V. E. presqu'autant qu'à moi, en ce qu'elle lui permettra de devenir l'instrument de ma consolation et satisfaction parfaite, pendant que le sort a voulu qu'elle soit, quoiqu'innocement, la cause de mon humiliation. Au reste, je ne vous incommoderois pas, Monsieur, pour cette affaire, si ma réputation, surtout dans les pays étrangers, et mon honneur, dont chacun doit être jaloux, n'y étoient si fortement intéressés. Il n'y

a rien que je ne me promette de votre coeur généreux; ma reconnaissance en sera parfaite et ne démentira pas mes sentiments à votre égard. . . .

1199.

Halberstadt, 6. November 1757.

. . . Votre lettre, Monsieur, du 22, en me donnant des marques de votre amitié aux quelles je suis infiniment sensible, me prépare au refus que j'ai reçu depuis, et tout ce que je puis dire, est que la honte et le désagrément avec les quels j'ai le malheur de faire le service, n'en diminuera jamais le zèle et la fidélité. . . .

Aps. S. E. de Moltke me répond que des personnes qui avoient servi depuis bien des anées, aspirant, par les postes distingués qu'elles occupent, à la même grâce, mettoient un obstacle à ma demande; je comprends qu'on parle des deux qui sont avant moi, et je ne prétends devancer personne; mais si ces personnes sont destinées à ne pas recevoir cette distinction, je le suis aussi, et pourvu que je ne fusse pas obligé de paroître devant les étrangers, devant mes amis et parents hors du royaume, je n'en dirois rien, et mourrois content sans voir la promesse que le roi eut la bonté de me faire en 1752 remplie. Mais dans le cas où je me trouve à tout moment, cela fait l'amertume de mes jours et les abrégera, ma philosophie n'étant pas à l'épreuve de la honte et d'un certain mépris que je n'ai pas mérité.

1200.

Oldenburg, 4. Februar 1759.

Oserois-je bien, Monsieur, faire à Votre Excellence une très humble demande? Ma fille aînée étant d'un âge pour paroître dans le grand monde, j'ai cru qu'il convenoit de lui en faire connoître les manières; et la comtesse Reuss à Berlin, ma belle soeur, étant une femme d'un grand mérite, je n'ai pas hésité à la lui confier. Elle est donc à Berlin avec M^{lle} de Suhm, soeur du ministre d'état qui, en revenant de Russie, mourut à Varsovie.¹⁾ L'étiquette de la cour de Prusse n'admet les personnes non-mariées, comme n'ayant aucun rang, ni à la table de la reine, ni à celle des princesses, qui n'osent pas même les voir en particulier. Il m'est tombé dans l'esprit qu'on pourroit peut-être faire en faveur de ma fille une

exception à la règle, si Votre Excellence en lâchoit occasionellement un mot au ministre de Prusse, qui se trouve chez nous, en lui faisant entendre, soit d'elle-même ou de la façon qu'elle le jugeroit à propos, que le roi avoit eu la bonté d'honorer ma fille d'un brevet qui lui donnoit le rang des femmes des majors-généraux, en cas qu'on voulût peut-être en cette considération la regarder et la traiter à Berlin sur le même pied où, n'étant qu'étrangère, cela ne pourroit guères tirer à conséquence. Le ministre ne manqueroit pas d'en informer le roi son maître, dont l'attention, comme Votre Excellence sait, s'étend jusques aux moindres bagatelles, et sans les ordres exprès du quel on n'ose rien faire ni changer à la cour. Peut-être cette demande est-elle indiscreète. Aussi Votre Excellence est bien le maître de me la refuser. Je la supplie seulement de la regarder avec indulgence comme l'effet du coeur paternel, qui désire cette distinction pour ma fille comme un moyen de se produire davantage, et d'avoir plus d'occasion de se former.

1201.

Oldenburg, 15. Maj 1762.

Votre Excellence permettra que je prenne la liberté de m'ouvrir à elle par rapport à une affaire dont je ne parle qu'avec bien de la répugnance, et toujours avec une peine infinie. Il seroit trop long d'alléguer ici ce que lors du changement de ma destination il y a onze ans feu M. le c^{te} de Berkentin m'a assuré de la part et par ordre exprès du roi, dans une lettre que je conserve encore et où il est dit que Sa Majesté répareroit la chose d'une manière que je ne perdrois rien ni pour l'honneur ni pour le rang. Votre Excellence sait ce qui est arrivé, et si l'effet y a répondu. Le titre de Statthalter ne m'a donné aucun rang, ni plus d'autorité qu'avoient ci-devant les Ober-Landdrosten. Au contraire, ce titre, privé des marques d'honneur qui de coutume y sont attachées, n'a servi qu'à relever et à mettre dans tout son jour l'exception faite à mon désavantage. Il est vrai que le roi a eu la bonté de me faire entendre, il y a cinq ou six ans, qu'il me donneroit le cordon bleu, et M^r le grand maréchal, la dernière fois que j'eus l'honneur de le voir, ajouta que Sa Majesté n'attendoit que le jubilé, fête qu'elle croyoit devoir sollemniser par des actes de clémence, pour me faire cette grâce. Je fus néanmoins oublié. Je ne pus m'empêcher d'en écrire au roi, aussi bien qu'à S. E. M^r le comte Moltke,

et ce dernier me dit encore de la part de Sa M^{te} que, gênée d'abord par de certaines circonstances, elle ne différeroit plus à me donner cette marque de sa haute bienveillance. Cependant, deux années se sont écoulées sans qu'on ait seulement pensé à moi. La parole des rois est sacrée, et tout le monde sait à quel point notre très gracieux souverain est scrupuleux à tenir la sienne. Rien ne peut la gêner que des circonstances qui en rendent indigne celui à qui elle a été donnée. Quelle humiliation pour un homme d'honneur, qui a servi trente ans avec zèle et fidélité, sans avoir rien à se reprocher! Ce qui est plus mortifiant encore, c'est qu'en bien des occasions je vois influer les effets de ce mépris trop marqué sur l'esprit du public, toujours attentif aux démarches de la cour; j'en pourrais citer plusieurs exemples, et je ne saurois assez dire combien j'en ai eu de chagrin et de désagrément. Maintenant le roi va venir en Holstein, et mon devoir aussi bien que mon inclination m'appellent aux pieds de S. M^{te}. Mais de quelle manière dois-je paroître? Comme un réprouvé qui n'est pas digne de l'accomplissement des promesses positives et réitérées qu'il a reçues? Il ne sera sans doute guères agréable au roi de voir devant lui un de ses plus zélés serviteurs, honoré autrefois de ses bonnes grâces, aujourd'hui aiant le coeur navré, et dans ses yeux l'expression de cette tristesse qui mine ses jours. Aller y recevoir de nouvelles promesses de la nature des premières, seroit trop dur pour quelqu'un qui se sent, qui aime le roi, qui fait son devoir, et qui ne mérite pas de ne recevoir que de l'eau bénite. Je sais, Monsieur, que cette affaire n'est pas proprement de votre département; mais elle est du ressort de l'humanité, et c'est ce sentiment, que je réclame, en suppliant Votre Exc. de me conseiller ce que j'ai à faire; car de rester ici, sans dire mot, pourroit être interprété comme si j'eusse manqué à la règle, ou comme une espèce de dépit que je n'ai garde de me permettre. Le meilleur parti seroit sans doute de me retirer entièrement. Mon âge qui avance, et ma santé qui s'affoiblit, semblent me le conseiller. Peut-être le désire-t-on même; en ce cas-là, Votre Excellence me feroit le plus sensible plaisir en sondant un peu le terrain, si je pourrais espérer d'obtenir une pension proportionnée aux besoins qu'exigent malheureusement une famille de 8 enfants, et des terres entièrement ruinées par la guerre. Je n'ajoute plus que la seule prière que Votre Excellence veuille bien, après avoir fait part à S. E. M^r le

comte de Moltke du contenu de cette lettre, avoir la bonté d'y répondre le plus tôt possible, à fin que je puisse me résoudre en conséquence.

1202.

Köstritz, 20. August 1766.

Votre Excellence a l'âme trop belle et les sentiments trop généreux pour ne pas être touché de mon sort.¹⁾ Trop peu de réflexion de ma part, et trop de déférence pour les opinions d'autrui ont fait mon malheur. J'ai manqué, et j'ai été puni. Dieu sait ce que j'ai souffert, et ce que je souffre encore. Cependant j'adore les voyes de la Providence, et je baise la main qui m'a frappé. Eh! toutes les portes me seroient-elles fermées? Me seroit-il défendu d'implorer la grâce du roi dans la triste situation où je me trouve? Votre Excellence sait que mon frère étant le possesseur des terres, je n'en retire annuellement qu'une somme fort modique; ce que j'ai hérité de quelques parents est très peu de chose, et pendant les 33 anées que j'ai servi, je n'ai assurément rien épargné; j'ai une famille de 8 enfants sur les bras que je dois nourrir, pour la plus grande partie tout seul. En un mot, je me trouve dans le plus grand besoin, et c'est là ce qui m'a déterminé à adresser par la poste d'aujourd'hui une très humble requête au roi, et à implorer sa clémence pour que sa M^{te} daigne m'accorder très gracieusement une pension. Probablement je n'en jouirai pas long tems; car, accablé de chagrins et de sollicitudes, je sens que ma santé s'affoiblit tous les jours. Je conjure donc Votre Excellence par les sentiments qui ornent son coeur, et par ceux qu'elle m'a toujours témoignés, d'appuyer ma très humble demande, et de faire tout son possible pour que je sois consolé, et que je ne me voye pas réduit à finir le reste de mes jours dans la nécessité et dans les amertumes qu'elle entraîne après elle. Je ne peux lui offrir qu'un coeur éternellement reconnoissant. Le sien ne pourra que s'applaudir d'avoir contribué au soulagement d'un homme qui à plusieurs égards doit être un objet de sa compassion.

XXVII.

ADAM GOTTLÖB MOLTKE.

1750—1772.

Lensgreve Adam Gottlob Moltke (1710—1792) var 1746—16. Juli 1766 Overhofmarskal, 18. Marts 1763—Juli 1766 og atter 8. Februar 1768—10. December 1770 Medlem af Konseillet.

Paa Wotersen findes en stor Mængde Breve fra M. til B. og enkelte Koncepter til Breve fra B. til M.; i Rigsarkivet findes to Afskrifter af Breve fra B. til M. (her trykt som Nr. 1206 og 1252). En stor Del af M.s Breve, bl. a. fra 1762, 1770 og 1771, er helt eller delvis ødelagte af Fugtighed. De fleste Breve er egenhændige, uden Underskrift og udaterede, men Datoen kan som oftest bestemmes ved B.s Paa-tegning om Modtagelsesdagen. — Efter velvillig Meddelelse af 25. Juni 1901 fra Hr. Lensgreve Frederik Chr. Moltke til Bregentved findes J. H. E. B.s tilsvarende Breve til M. ikke i Arkivet paa Bregentved.

Af Brevene er her alt af væsentlig Interesse meddelt.

1203. FRA A. G. MOLTKE TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1750—1766.

Det første bevarede Brev fra M. er af 26. Oktober 1750, men forud gengives, som Nr. 1204, et Brev fra M. til C. A. Berckentin af 3. Juni 1750 om B.s Vægning ved at indtræde i Konseillet paa Grund af hans Forhold til Prins Frederik af Wales. Dette Brev fandtes ved de øvrige Breve fra M. paa Wotersen.¹⁾ — 17. Juli 1751 og flg. Breve omtaler M. det vestindiske Handelskompagni og en Monsieur de la Gouche. Ligeledes den bentinckske Affære.²⁾ B. arbejder ivrig for Kompagniet. — 6. August 1751 meddeler M., at Kongen paa B.s Anbefaling har taget Lægen [Johan Just] v. Berger i sin Tjeneste med 1200 Rdlr. i Gage og 600 Rdlr. i Rejspenge. — B. er med Orlov paa sine Godser, og M. holder ham à jour med Udenrigspolitikken. — 14. September 1751 omtaler M. sin Søn Chr. Fr. M.s Forlovelse med Ida Hedevig v. Buchwald, Søster til B.s fremtidige Hustru. Desmercières bringer Forlovelsen i Stand. — Om Dronning Louises Død 19. December 1751 findes en Mængde Billetter. — 15. Maj 1753: Kongen har besluttet at forbyde alt Hazard-spil. M. ved, at dette vil glæde B. meget. — 27. September 1754 meddeler M., at Frederik V har opfyldt B.s Ønske om, at Anton v. Larrey skal med Asseburg til Sverige for at uddanne sig under ham og, hvis han opfører sig godt, blive Legationssekretær der. — Brevene viser, at M er Mellemand i stort og smaat mellem Kongen og B. og de andre Ministre. — I udaterede Billetter [rimeligvis Maj 1758] udtrykker M., da B. har været farlig syg, sin Glæde over hans Helbredelse. «Je rends des grâces infinies à Dieu de ce qu'il a bien voulu retirer Votre Exc. des bras de la mort et prolonger les jours de sa préieuse vie dont la perte auroit été trop grande pour le roy,

pour ses états et pour tous les honnêtes gens.» Kongen vil gjerne se B. [paa Fredensborg], men beder ham dog blive hjemme, til han bliver helt rask. — I udateret Billet (ca. 2. Juli 1758) udtaler M. sin store Sorg over C. A. Berckentins Død. «J'en ai le coeur si touché que j'ai toute la peine du monde d'écrire ces lignes à Votre Exc.» — I udat. Billet, rimeligvis fra 1759, omtales en Maler Foltmar († 4. November 1759), der maler et Portræt af Kongen, som B. skal have. — 4. Maj 1760 beklager M. levende Klinggraffs Død «Le roy perd à la vérité en luy un serviteur zélé et fidel.»³⁾ Der maa træffes en ny Ordning i Departementet, og M. vil med «un plaisir sensible» støtte B.s Tanker derom, naar B. vil meddele ham dem. — Udat. Billet [9. September 1760]: «Mes noces se feront encore ce soir. Dieu veuille bien y mettre sa bénédiction et combler de ses bienfaits un évènement si important et intéressant pour le reste de mes jours.»⁴⁾ — I udat. Billet, som B. har modtaget 8. Jan. 1763, meddeler M., at Kongen har ladet Klopstock faa sin Bestalling [som Legationsraad] gratis. — Udat. Billet modtaget af B. 7. November 1764: Brevene fra London og St. Petersborg er overordentlig vigtige «Veuille le ciel qu'il y a moyen de diriger et de combiner les choses de façon pour que notre bonheur et notre repos veuille en être plus solidement affermis que jamais.» — Udateret: «Je plains le pauvre Adriani. C'est un homme plein de zèle et de bonne volonté.»⁵⁾ — Brevene fra 1764 og 1765 indeholder adskillige Bemærkninger om Prinsesse Sofie Magdalenes Giftermaal med Kronprins Gustaf (III) af Sverige. Ligeledes om den marokkanske Affære. — Udat. Billet modtaget af B. 7. Maj 1765: Caroline Mathildes Portræt er kommet og skal anbringes i Frederik V's Kabinet paa Christiansborg. — Udat. Billet modtaget af B. 23. Oktober 1765: «La lettre du sr. Frontin me surprend et me confirme dans l'idée que je me suis formé de son caractère.»⁶⁾ — Udat. Billet modt. af B. 12. November 1765: «Je joins à celle-ci le Gutachten du conseil dans l'affaire du comte de Lynar. J'y donne tout mon applaudissement.»⁷⁾ — Billetterne indeholder idelig Besked om Kongens Sundhedstilstand og fra December 1765 flere Gange daglig Beretninger fra hans Dødsleje. — Udateret [April 1766]: «Il me suffit de sçavoir que Votre Excellence honore de son souvrage [c: suffrage] Mr. le professeur Schlegel pour ne pas faire tout mon possible de lui faire agréer à l'académie à la place de Mr. Reverdil. L'affaire sera décidée cet après midi, et je me flatte qu'elle ne rencontrera aucune difficulté.»⁸⁾

1204. FRA A. G. MOLTKE TIL [C. A. BERCKENTIN].

Fredensborg, 3. Juni 1750.

La lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire m'apprends que l'entretien qu'elle a eu avec monsieur le baron

de Bernsdorff n'a pas voulu produire l'effet désiré. J'ai toujours cru que depuis qu'il nous a fait connoître le véritable sujet de son oppiniâtrité, il n'y avoit plus aucun apparence de luy faire changer des sentiments. Ce n'est donc qu'avec le dernier regret que je vois quitter un homme d'esprit et de mérite les services du plus gracieux des maîtres; s'il avoit eu la grâce de connoître le roy aussi bien que nous le connoissons, jamois il auroit pu se résoudre sans commettre un crime de se conformer aux ordres et aux vues du prince de Galle, aussi aveuglément comme il a fait, mais enfin, ce qui est fait, est fait, et je suis seur que tôt ou tard un homme d'esprit comme luy doit naturellement sentir du regret d'avoir fait une démarche pareille. . . .

Adressaten er ikke nævnt, men maa efter Sammenhængen være Berckentin.

1205. FRA A. G. MOLTKE TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Christ[iansborg], 2. Oktober 1750.

J'ai l'honneur d'envoyer cy-jointe à Votre Excellence le plan de Mons^r de Paty et le rapport de Mons^r de Longueville, dont j'ai eu celuy de luy parler ce matin. Je me sens obliger de faire remarquer à Votre Excellence que lorsque le roy a jugé à propos d'envoyer Mons^r de Longueville en Afrique, Sa Majesté ne l'a jamais fait dans l'intention d'être éclairer si l'on pouvoit faire la conquête dont Mons^r de Paty nous avoit parlé, mais elle voudroit uniquement sçavoir s'il y avoit moyen d'y établir un commerce solide. Je ne dis pas d'avantage à Votre Excellence sur le sujet de cet affaire, elle jugera mille fois mieux que moi de la solidité d'une entreprise de cette nature.¹⁾

Nr. 1206—1207.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL A. G. MOLTKE.

1206.

København, 3. November 1750.

Il ne se passe en vérité pas de jour où je n'aye un nouveau sujet d'admirer Votre Excellence et de louer Dieu de l'avoir donné au roi et au royaume en même temps que je fais les voeux les plus ardents et les plus passionnés pour qu'il la conserve pendant de longues années à l'un et à l'autre. La nouvelle qu'elle vient

m'annoncer m'est un motif bien pressant de plus de penser ainsi. Je vois qu'elle ne laisse jamais une bonne oeuvre imparfaite, et qu'il n'y a pas de jour qu'elle ne [fasse?] pas quelque action généreuse. Ma joie est très grande de celle qu'elle vient de faire, et j'en fais à Votre Excellence mes remerciments très humbles avec une reconnoissance infinie. Rien n'égalera et ne bornera jamais le respect et l'attachement passionné et inébranlable avec lesquels j'aye l'honneur d'estre etc.

Afskrift i R. A. Personalhistorisk Samling. — Der synes et Par Steder at være faldet Ord ud ved Afskrivningen.

1207.

København, 19. Februar 1751.

So ofte ich den unaussprechlichen Seegen, den der allerhöchste Gott diesem Lande verliehen, da Er selbige nicht allein einen König gegeben hat, dessen grosse Güte und unvergl. Eigenschafften aller derer, so ihn sehen und dienen, Liebe und Bewunderung erwecken, und dessen wahrhaftig landesväterl. und königl. Herz nicht anders als seiner Unterthanen Glück und Wohlfarth wünschet und besorget, sondern auch dieses vortrefflichen Königs Rathschläge und Unternehmungen dergestalt leitet, schützt und gedeihen lässt, dass er in denen bissherigen, so wenigen Jahren seiner Regierung in verschiedenen höchstwichtigen Stücken dasjenige, so seine Vorfahren mit vieler Mühe und dennoch vergeblich gesucht, ausgeführt und erhalten, sein verfallen gewesenes Finanzwesen, ohngeachtet der von ihm mehr wie einmahl gelinderten Landplage, der Vermehrung seiner Kriegs Macht, der Anordnung vieler kostbahren u[nd] nützlichen Anstalten, der Zunahme seines Hoffes und dessen Schönheit, und des mehrmahligen Beweisses seiner königl. Milde und Generosität, dennoch herrlich wiederhergestellt, Credit, Handel und Wandel in seinen Reichen und Provintzien merklich vergrössert und erweitert, und also auf alle Weise seiner Lande innern Wohlstand zugleich mit deren äusern Ruhe, Sicherheit und Ansehen vermehret hat, bey mir selbst erwege, so ofte steigt mir die Sorge, dass dieser grosse Seege[n] nicht genug von uns erkannt werde, die Furcht, dass wir vielleicht durch Versäumniss dieser so natürl. Pflicht dessen Fortdaurung verkürzen mögten, und folglich die Begierde bey, dass abseiten der Nation und unser aller etwas gutes, so Gott gefällig und denen gegenwärtigen und zukünftigen Zeiten ein öfentl.

Zeichen unserer Erkännlichkeit vor das Glück, so uns der Allmächtige bescheeret hat, seye, geschehen möge. Zwar können wir schwache Menschen dem Geber und Besitzer alles dessen, das da ist, nichts geben, weil Er nichts bedarff u[nd] keines Dinges mangelt, und wir überlassen billig denen dunckleren Zeiten und denen weniger erlächeteten Völckern den Wahn durch Aufführung unnöthiger oder Auszierung der seinem Dienst schon gewidmeten Gebäude, ein gutes Werck zu thun und des Allerhöchsten Ehre vermehren zu können; wir wissen jeddenoch aber, dass, ob wir gleich in Ansehung Seiner nichts eigenes besitzen, seine Güte uns dennoch ein Mittel das, so Er uns gegeben, Ihm gleichsam wieder mitzutheilen, gelassen, und uns eine Arth der thätigen Danckbarkeit, so Ihm angenehm ist, angewiesen hat.

Und dieses ist die Guthätigkeit gegen die Arme, die Versorgung der Krancken und Verpflegung der Dürftige[n], welche Er mit Wohlgefallen als Ihm selbst geschehen anzunehmen und mit göttl. Freygebigkeit zeitlich und ewig zu vergelten vielfältig verheissen und zugesaget hat.

Ich bin also in meinen Gedancken auf die Wahl dieses Denckmahls der allgemeinen Danckbarkeit dieser Nation, zu welcher ich alle Diener und Unterthanen unsers Königes, und mit einem Worte alle, die des Glücks seiner Regierung geniessen, rechne, gerathen und habe meine bis dahin herumschweifende Wünsche auf die Errichtung eines Generalen Hospitals und Kranckenhausses, in welchen alle Verlassene oder sich meldende Krancke und Beschädigte, wess Glaubens, Alters, Volckes oder Standes sie auch seyn mögten, ohne Unterschied und Schwürigkeit angenommen, verpfleget und geheilet würden, gerichtet und festgesetzt.¹⁾

Je mehr ich diesem Gedancken nachgesonnen, je mehr, auch weltl. und politische, Ursachen habe ich dessen Ausführung zu wünschen gefunden. Ich würde aber glauben Ew. Excell. Gedult ganz ohnnöthig zu missbrauchen, wenn ich Ihnen solche herzehlen wollte, da selbige alle Ihnen nach Dero tieffern Einsicht noch besser wie mir bekannt seyn. Wie viele von des Königs Unterthanen durch Mangel der Pflege und Artzeneyen hingeraffet, und also dem Könige und dem Lande entzogen werden, hat noch in letztem Jahre eine betrübte Erfahrung gezeigt, wie viel es zu Aufmunterung u[nd] Verbesserung des Dienstes und Abwendung der unglücklichen Desertion beytragen würde, wenn die arme zu Wasser und Lande dienende Soldaten und Matrosen für ihre Frauns u[nd]

Kinder, ja für sich selbst, wenn sie dermahlen nach Verfliessung ihrer Dienstjahre derer für die würckl. dienende gemachten Stiftungen unfähig geworden sind, sich einer solchen Wohlthat getrösten könnten, und endlich wie sehr die Ehre des Königs, deren Ausbreitung die erste derer weltl. Absichten aller derer, die ihm dienen u[nd] lieben, billig seyn muss, dadurch vermehret werden würde, lieget von selbst an Tage. Die Erbauung des Hauses der Invaliden bey Paris hat dem König Ludwig dem XIV einen grösseren Nahmen wie fast alle seine andere rühmliche Thaten erworben, und die Stiftung dieser immerwährenden Wohlthat bringt Ihm noch tägl. die Lobsprüche und die Danckbarkeit, nicht nur derer, so solcher theilhaftig werden, sondern auch der Frembden, die sie sehen u[nd] bewundern, und der Nachkommen derer, so solche unter Ihm genossen. Ich verschweige als Gründe von geringerer Wichtigkeit die Zierde, so die Aufführung eines dergleichen Gebäudes der Stadt und sonderlich deren neuangelegten Theile geben würde, und die nützliche Anstalten, so man bey dieser Gelegenheit zu weiterer Excolirung der Arzney Wissenschaft, Chirurgie und Apotheker Kunst anbringen könnte, obwohlen solches Vorthteile sind, so gleichfalls und sonderlich der letztere einige Aufmerksamkeit verdienen. Ew. Excell. Neigung alles, was gut, dem Könige rühmlich und dem Lande nützlich ist, zu billigen, und Ihr Eyffer alle dahin abziehlende Absichten ohnermüdet zu befördern und zu betreiben, sind so offenbahr, und das ganze Königreich hat davon täglich so viele überzeugende Proben, dass ich wohl weiss, es hätte alles dessen, was ich bisshero erwehnet, nicht bedürffet, um Ihr edles, guthätiges Gemüth zu Unterstützung eines Vorschlages, auf den Sie selbst ehe wie ich gedacht, zu vermögen, und ich ersuche dieselbe daher innständigst zuvorderst die von mir angeführte Bewegungs Gründe, nicht als seyen sie Ihnen gesagt oder Ihnen zu einem persuasorio. dessen Sie gewiss nicht bedürfften, destiniret, anzusehen, sondern solche theils als die natürl. Folge des Eyffers meiner Wünsche, nach welchen die Feder fast ohnvermerckt dasjenige, dessen das Hertz voll ist, ausgedrückt, zu entschuldigen, theils als die Ursache, so mich zu der mir nicht gewohnl. Entschlueßung, meine Gedancken über eine Sache, über welche ich nicht befraget worden, zu äusern gebracht, zu verzeyhen. Dann aber auch eben diese gütige Indulgentz, die ich mir wegen dess, so ich bisshero gesaget, von Ew. Excell. erbitte, mir noch ferner zu dem, was mir zu sagen übrig bleibet, da ich nicht

weiter von der leicht zu beweisenden u[nd] v[on] niemand bestrittenen Nothwendig- und Nutzbarkeit des General-Hospitals, sondern von denen schwerer zu findenden Mitteln solches zu stiften und zu erhalten, zu reden haben werde, angedeyen lassen zu wollen. Es ist ohnmögl., dass meine darüber führende Gedancken nicht aus vielen Ursachen, deren ich nur eine einzige, neml. meine Unwissenheit vieler Landes und Stadts besondern Anordnungen, Gebräuche u[nd] Verfassungen anziehen will, sehr mangelhaft und ungeschickt seyn solten. Diese Sorge u[nd] Überzeugung schrecket mich aber dennoch nicht ab, sie Ew. Excell. ohne Bedencken vorzutragen, und weil es mir nicht um die Ehre eines ohntadelhaften Aufsatzes, sondern nur um dessen Endzweck zu thun ist, wird mein Vergnügen so vollkommen seyn, wenn in diessem grossen Schreiben nur ein einziges Wort, so der Absicht, die ich führe, zuträglich seye, gefunden wird.

Ohne Geld steht ein dergleichen Werck nicht anzulegen und nicht zu erhalten, und das Geld ist nirgend vergessen oder überflüssig. Es muss irgendwo herkommen und folglich von einem andern Gebrauch abgezogen und diesem gewidmet werden. Alle Inconvenienzien u[nd] Einwürffe sind also bey einer solchen Stift- und Einrichtung nicht zu vermeiden und mithin nur dahin zu sehen, dass eine heilsame Anwendung einer eitelen und der grössere Nuze dem kleinen vorgehe, dass die hiezu benöthigte Gelder nicht von andern heilsamen Veranstaltungen abgewendet noch von armen bedürfftigen Leuten oder von dem Eigenthume widersprechender und gezwungener Menschen, welches alles ein dem Allerhochsten unangenehmes Opfer machen würde, erpresset, sondern so viel möglich von wohlhabenden, freywilligen und fröhlichen Gebern, und da deren Beytrag nicht zureichen sollte, von solchen Gefällen und Dingen genommen und gehoben werde, derer die, so solche bisshero genossen oder gebraucht, entweder fast ohnvermerckt entbehren mögen, oder deren dadurch vermehrten Preis sie ohne andern Abgang oder Beschwerde als dass sie ihre willkührl. Begierden oder Lustbarkeiten vielleicht etwas theurer würden bezahlen müssen, ertragen können.

Wie viel nun der auf diese Weise zusammen gebrachten Gelder zu dem Wercke erforderl. seye, erfordert billig die ernste Überlegung und Überschlag. Es wird solcher aber unterschieden ausfallen, nach dem es vor gut erachtet werden wird, das neu zu errichtende General Hospital entweder mit denen bisshेरigen und

anjezo in Verbesserungs-Vorschlägen stehenden anderweitigen Armen-Veranstaltungen völlig zu vereinigen oder aber solches von selbigen in so weit abzusondern, dass es zwar mit denen übrigen unter einer Direction gesetzt, jedoch aber in einem eigenen und nur zu dem Dienste der Krancken destinirten Gebäude angeleget werde. Ich ermesse mich nicht unter diesen zweyen Wegen einen dem andern vorzuziehen, sondern begnüge mich vor deren Entscheidung nur zu erwehnen, dass woferne der erstere, bey welchem als der nur eigentlich auf der Destinirung einiger in dem ohnehin nothwendig neu zu erbauenden grossen Armen Hause, zum Dienst der Kranken zu aptirenden Säle und Zimmer hinausläuft, vieles von denen Bau- und auch etwas von denen Unterhaltungs Kosten des Hospitals erspahrt werden könne, beliebt werden solte, der ganze Entwurf des Wercks und der dazu gehörigen Mittel billig denen viel geschicktern u[nd] reiffer überlegten Vorschlägen des Hrrn. Ghr. Gr. v. Berckentin, der, wie mir nicht ohnbewusst, sich schon eine geraume Zeit mit der bessern Einrichtung des unter seinem Directorio stehenden Armenwesens rühmlichst beschäftigt und zu dessen Behueff bereits verschiedene sehr gute und wohl gefundene Anträge untersucht u[nd] dem Könige vorgeleget hat, ledigl. zu überlassen seyn würde. Da hingegen, wenn der zweyte, neml. die Aufführung eines separaten Hospital-Gebäudes, der Bequemlichkeit der Krancken und damit sie so wohl mehrerer Ruhe und Reinlichkeit als auch einer frischern Luft geniessen könnten, dienlicher erachtet, und daher gewehlet und beschlossen würde, bey der auf solchen Fall anzustellenden Ausrechnung der Grösse und Einrichtung des Gebäudes und deme Versuch die zu selbiger u[nd] Unterhaltung des Werckes nöthigen Kosten sorgfältig zu beobachten seyn wird, dass dazu solche Mittel, welche von denen, so besagter Hrr. Ghr. Excell. intendiren, gantzlich unterschieden seyn, vorgeschlagen werden, damit jene diesen keinen Abgang oder Hindernis verursachen, und verhütet werde, dass aus einem doppelten löbl. Vorhaben nicht die wiedrige Würckung der Zernichtung beyder entstehen möge.

Auf mehr als auf die bequeme Beherbergung und Verpflegung 300 Krancken oder Beschädigter wird auch in dem letztern Fall, auf welchen allein ich meine Gedancken richte, nicht zu rechnen seyn. Die Besorgung einer grösseren Zahl scheinet, absonderlich da für die würcklich dienende Soldaten und Matrosen wie auch für arme, unvermögende Personen bereits andere milde Anstalten

in und neben dieser Statt hin und wieder vorhanden sind, nicht zu vermuthen und könnte allenfalls, wenn sich zu einer Zeit derer Patienten mehr befinden sollte, durch etwas genauere Einschrenckung derer Bette und Wohnungen denen über solche Anzahl sich meldenden, geholfen werden, zumahlen die Absicht ohnehin nicht ist allgemeinen Seuchen durch diese nur auf gewöhnl. Fälle abziehende Stiftung zu begegnen und man sich wohl bescheidet, dass ausserordentl. Plage nicht beständiger, sondern gleichfals ausserordentl. Gegen Mittel bedürffen.

Nach diesem Saze müste also die innere Distribut[i]on des Gebäudes eingerichtet werden; weil ich mich aber natürl. Weise nicht getrauet, solche selbst zu entwerffen, so habe ich den Justizr. Crieger als

Mere er ikke bevaret af B.s Koncept, der indeholder mange egenhændige Rettelser.

Nr. 1208—1251.

FRA A. G. MOLTKE TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1208.

Fredensborg, 14. August 1751.

. . . Je fais bien des remerciements très humble à V. E. du plan de l'église qu'elle a eu la bonté de m'envoyer; je trouve bien des bonnes choses dans ce dessein, aussi Mons^r d'Eygtvit me paroît-il fort content des idées de monsieur Varin, et il m'a dit que ce plan luy sera surtout d'un grand secour par rapport à l'embellissement de l'église; je dois dire à cette occasion à V. E. que le voyage de Mons. le colonel d'Eygtvit n'aura pas lieux cet été; il y a les bâtimens royaux et d'autres circonstances qui ne luy permettent pas de partir présentement, mais il compte d'entreprendre le voyage l'hiver qui vient.¹⁾ . . .

1209.

Fredensborg, 20. April 1759.

. . . J'espère de communiquer dans ces jours au docteur Oeder ce que le roy vient de décider à son égard; il m'a donné de besogne, je l'avoue, dans tout le tems que j'ai eu à faire avec luy, ainsi je serai très charmé de me débarasser de luy au plutôt qu'il me le sera possible.¹⁾ . . .

1210.

Fredensborg, 8. Juli 1760.

Nous voici, grâces au ciel, heureusement de retour de notre voyage de Holstein. Nous avons eu la joye de trouver le prince royal en très bonne santé à Friderichsberg, et il se porte on ne peut pas mieux après la maladie qu'il vient d'essuyer. Je me suis flatté de n'entendre plus parler de l'innoculation de la petite vérole fait à Son Altesse Royale depuis que cette opération a eue le succès le plus heureux, mais j'apprends avec regret que l'on continue encore d'en tenir des propos les plus indécents et de blâmer les gens que l'on soupçonne d'y avoir quelque part. Pour en donner un petit échantillon à Votre Excellence, je ne sçaurois m'empêcher de luy dire que l'on a trouvé bon d'insinuer à Sa Majesté le roy que, quoique elle avoit expressément ordonné avant son départ que l'on devoit se servir des croûtes de la petite vérole du roy pour les inserrer au prince royal, on n'en avoit pourtant pas fait usage, et par conséquence on ne s'étoit fait aucun scrupule de surpassé ses ordres les plus exprès et les plus positifs.¹⁾ Sa Majesté fut extrêmement sensible à cette insinuation, et je puis assurer Votre Excellence que j'ay eu toute la peine du monde pour la faire revenir de ses inquiétudes et pour la tranquiliser. Cependant elle a eue la bonté de ne condamner personne avant que d'être plus précisément informé de toutes les circonstances relatifs à cette affaire, et heureusement on a été en état de prouver que Sa Majesté a été obéis pour autant que cela a été possible. Votre Excellence conviendra qu'il y a beaucoup de méchanceté dans ce fait, et que l'on s'est appliqué à trouver de quoi blâmer les gens qui ont été les promoteurs de l'entreprise du monde la plus raisonnable, la plus patriotique et dont l'heureux succès devoit étouffer tout esprit de critique; mais malheureusement on ne pense pas comme cela, et je suis très étonné que l'on a encore trouvé moyen de prévenir la disgrâce que des gens mal intentionnés avoient déjà préparé pour des personnes qui, par leur zèle et façon de penser, méritent un sort plus doux et plus heureux. Je n'en dirai pas d'avantage à Votre Excellence pour cette fois-ci; elle me permettra de luy en parler plus au long quand j'aurai l'honneur et la satisfaction de la revoir.

J'ai mille et mille grâces très humbles à rendre à Votre Excellence de la bonté qu'elle a eue de parler à Mr. son beau père du payement de la dot de ma chère belle fille; je suis bien aise

que l'on a trouvé moyen de faire un arrangement moyenant lequel tout pourra être payé à l'onzième décembre, si je le désire; j'accepte ces offres, et je prendrai mes mesures en conséquence. J'y reconnois l'amitié de Votre Excellence et ses soins obligeants pour tout ce qui me regarde.²⁾ . . .

1211.

[Oktober 1760—Juli 1761].

Si j'ai été surpris de la question que Mr. l'ambassadeur vient de faire à Votre Excellence, touchant le mariage du roy d'Angleterre et notre princesse, je suis d'un autre côté bien aise que ce ministre est mieux instruit que nous ne le sommes des desseins de la reine de Suède de s'opposer au mariage du prince Gustave et la princesse Sophie Magdalene. Veuille le ciel que le roy d'Angleterre pense tout de bon d'épouser notre princesse, ceci pourra peut être facilité les moyens de nous débarrasser d'un engagement qui n'est pas de tout du goût de la nation et qui rebute tout le monde. Il me tarde de m'entretenir avec Votre Excellence sur un objet aussi important et d'en apprendre son sentiment.¹⁾ . . .

Udateret, men Brevet maa være affattet efter Georg III af Englands Tronbestigelse (25. Oktober 1760), men før hans Bryllup (8. Juli 1761).

1212.

Udateret [1760].

Udaterede Billetter, vel fra 1760—1761, viser hvorledes M. efter Aftale med B. udvirker forskelligt hos Frederik V og søger Midler til at faa Kongen til at skifte Mening i en Sag. — Naar Frederik V er syg, besøger M. hele Forbindelsen mellem ham og B. — M. meddeler [ca. 8. December 1760], at Kongen efter hans Rapport «touchant ce misérable Schade» har billiget, at denne skal transporteres til Christiansø og der ernæres paa det slesvigske Tugthus' Bekostning.¹⁾ — I en udateret Billet [December 1760?] siger M., at Kongen har befalet Mølman at give «nos voyageurs en Arabie» de Bøger, de har forlangt. «Je me flatte que ce sera la dernière demande qu'ils nous feront après toutes celles qu'ils n'ont pas cessés de nous faire depuis qu'il a été question de leur départ». ²⁾ — Udateret [1760—1761] «Le mémoire que Mr. Hübner a présenté à V. E. me paroît un peu singulier. Je crains beaucoup que ce n'est pas l'homme qui pourra travailler avec succès sous Mr. de Bothmar, vu l'idée qu'il s'est mis en tête de traiter l'affaire dont il sera chargé ministériellement et vis à vis d'un commision que la cour de Londres doit nommer.» ³⁾ — I en anden udat. Billet skriver M. «Il paroît par le second mémoire du sr. Hubner que cet sçavant

n'est pas encore revenu de ses illusions politiques dont il nous a fait part dans son premier mémoire. Il changera de langage, à ce que j'espère, quand il aura reçu la réponse que Votre Excellence luy destine.»

1213.

Udateret.

Je suis aussi surpris que Votre Excellence le peut être du procédé de Mr. le comte de Dannenschiold vis à vis du professeur Bassedow.¹⁾ J'ai parfaitement ignoré les soupçons dont il est question, et ce n'est que par le papier que V. E. a eue la bonté de m'envoyer que je m'en vois instruit. J'en suis très touché, et j'avoue que je ne me suis point attendu à cette nouvelle catastrophe, après les assurances les plus positives que le comte Danneschiold m'a donné de ne vouloir condamner personne avant que d'avoir reconnu qu'il étoit coupable, et que toutes les mauvais propos que l'on feroit sur son sujet se trouvent fondé.

J'aurai l'honneur de parler à V. E. demain plus au long sur cette affaire; je me flatte de trouver moyen pour consoler le pauvre Bassedow, qui ne mérite assurément pas le traitement que l'on luy fait essuyer. . . .

1214.

12. Maj 1762

. . . J'ai parlé au comte d'Ahlefeld quant à ce qu'il y a entre luy et Mr. de St Germain, et je me flatte de luy avoir si bien fait sentir la nécessité d'une union parfaite entre luy et Mr. de St. Germain pour le bien du service du roy qu'il y concourra pour autant que c'est dans son pouvoir. . . .

Brevet, som B. har modtaget s. D., er delvis odelagt.

1215.

[Fredensborg, 26. Maj 1762].

J'ai l'honneur de remettre à V. E. les lettres de la poste de lundi, et la première partie des dépêches de Mr. le comte d'Haxthausen.¹⁾ Il n'y a rien de consolent dans toutes ces lettres, mais ce qui m'inquiète plus que tout le reste, c'est la mauvaise nouvelle que Mr. d'Ahlefeld de la chambre vient de me donner, que Mr. de Schimmelma[n] n'est plus en état de nous fournir de l'argent et que nous sommes sur le point de faire un banquerout dans toutes les formes. Dieu nous soit en aide et nous inspire les conseils les plus sages

pour que nous puissions nous tirer d'un embarras aussi affreux. J'ai prié Mr. d'Ahlefeld de se rendre ici demain au soir, à fin de concerter avec Votre Ex. et les autres ministres du conseil les mesures que nous aurions à prendre pour nous sauver d'une ruine et bouleversement totale de toutes nos affaires. . . .

Udateret. Modtaget 26. Maj 1762.

1216.

Fredensborg, 27. Juli 1762.

Legationssekretæren i St. Petersborg vil bringe J. H. E. B. Depecher fra den danske Gesandt. ¹⁾ [Votre] Excellence sera tout aussi surpris que je le suis du [suc]cès de cette grande affaire lorsqu'elle en apprendra toutes les anecdotes et toutes les circonstances. Il est étonnant que l'on en est venu à bout de la façon que l'on s'y est pris. Nous voyons clairement que c'est la main de Dieu qui a dirigé tout, et que ce n'est qu'à sa bonté infinie que nous devons notre délivrance. . . .

Brevet. som B. har modtaget 28. Juli, er delvis ødelagt.

1217.

[29. November 1763.]

Je ne me suis pas trompé quand j'ai cru que le retard que le comte de Schmettau mettoit dans son voyage pour ici ne provenoit en partie que de la disette d'argent dans laquelle il a le malheur de se trouver très souvent. ¹⁾ C'étoit aussi dans cette vue que j'ay proposé au roy, dès le moment qu'il a été question de le faire venir ici, si Sa Majesté ne vouloit avoir la grâce de luy faire toucher l'argent nécessaire pour faire le voyage. Sa Majesté a cru que cela pourroit se faire à son arrivée ici, et qu'elle en donneroit alors ses ordres. Mais comme je viens d'apprendre qu'il luy sera impossible de partir sans obtenir quelque secours, je n'ai eu rien de plus pressé que d'en faire mon rapport au roy et de demander ses ordres sur la somme que S. M. voudra bien luy accorder. Elle a eue la bonté de la fixer à mille écus — et je me hâte d'en informer Votre Exc. pour que l'on puisse encore par la poste d'aujourd'hui donner les ordres pour luy faire toucher cette somme.

Je suis très charmé d'avoir pu régler cette affaire conformément aux souhaits de V. E. et de ceux de Mr. le maréchal; je supplie l'un et l'autre d'être bien persuadé de l'empressement sincère avec lequel

je serai toujours bien aise d'aller au devant de tout ce qui pourra leur être agréable.

Udateret. Modtaget 29. November 1763.

1218.

[25. Mars 1764].

... Je suis très peiné de ce que le brevet de Mr. d'Arenstedt ne se trouve pas expédier comme Votre Exc. le désire, et qu'elle craint d'en avoir du chagrin et d'embaras; elle connoît mes sentiments pour elle, et elle ne doutera pas du désir que j'ai d'y remédier si c'est dans mon pouvoir. J'avoue que je ne comprend goute de la façon comme les affaires sont traités et expédiés du directoire de guerre. La lettre ci-jointe, que je viens de recevoir et que j'ai l'honneur de luy communiquer, ne le prouve que trop. J'en ai le coeur si touché dans ce moment, que je ne suis pas en état de dire à V. E. tout ce que j'en pense. J'aurai l'honneur de luy en parler plus au long demain; il est tems et nécessaire, à ce que je crois, de mettre des bornes à un traitement aussi dur que celuy dont on attends parler tous les jours. Je suis aux ordres de Votre Exc. soit le mardi ou le jeudi pour avoir l'honneur de dîner chés elle, et je luy serai dans toute ma vie très sincèrement attaché.

Udateret. Modtaget 25. Mars 1763. Intet Bilag er bevaret.

1219.

[23. April 1764].

Je suis bien aise que le comte de Holst. est content et qu'il veut bien se tranquiliser. Je supplie Votre Excellence de luy en témoigner toute ma satisfaction et de l'assurer que je ne négligerai pas ses intérêts.¹⁾

Udateret. Modtaget 23. April 1764.

1220.

[13. Juni 1764.]

Je ne suis pas de tout édifié de la lecture de ces deux mémoires que Votre Excellence a bien voulu m'envoyer. Celuy de la compagnie d'Afrique me frappe et m'afflige. Il est impossible de faire un arrangement solide dans les affaires pécunières du roy, quand à tout moment on doit payer encore une centaine de mille écus au delà de la somme qui a été accordé et approuvé par le roy,

et que l'on a cru payée il y a long tems par la chambre des finances. . . .

Udateret. Modtaget 13. Juni 1764.

1221.

[Efteraaret 1764].

Ma lettre pour Mr. de St. Germain est parti. Je crains beaucoup que son contenu aura le sort de luy déplaire, mais V. E. sçait que je n'ai pas été trop empressé pour luy parler sur ses impatiences continuelles.

Udateret, vistnok fra Efteraaret 1764.

1222.

[19. Oktober 1764].

. . . Mr. le maréchal de St Germain vient de m'écrire une très grande lettre; il ne demande pas moins que de faire sortir toute suite du directoire Mr. de Hauch, le comte de Holst., et le sr Wodroff; je me propose de luy parler clair et net sur bien des choses, et de luy déclarer que le roy est très éloigné de se prêter à des propositions de cette nature.¹⁾ . . .

Udateret. Modtaget 19. Oktober 1764.

1223.

[30. Oktober 1764].

. . . Il est vrai qu'il est question d'habiller l'armée du roy en bleu, c'est un projet dont on a déjà parlé du tems de Mr. le comte d'Ahlefeld; Sa Majesté a été de tout tems très portée pour cette couleur, et j'ai fait jusques ici tout mon possible pour le détourner. J'en ai réitérer mes instances dans ce tems-ci; tout ce que j'ai pu obtenir, c'est qu'il n'y a point d'ordre donné encore que toute l'armée doit être habillée ainsi, mais que ce ne seroit que les nouveaux régiments qui auront ce nouvel uniforme.¹⁾ . . .

Udateret, modtaget 30. Oktober 1764.

1224.

[6. November 1764].

J'ai eu avec Mr. d'Ahlefeld la conversation dont j'ai eu l'honneur de parler à Votre Excellence dernièrement.¹⁾ J'ai commencé par luy dire que quoique j'avois tout lieu d'espérer que le roy étoit content de son zèle et de ses soins pour le bien de son ser-

vice, je ne devois pourtant pas luy laisser ignorer que Sa Majesté m'avoit très souvent parlé de l'état chancelant de sa santé, et qu'elle craignoit beaucoup que les affaires de la chambre ne s'en ressentissent pas quelques fois. Elle y avoit ajouté que vu ces circonstances, elle croyoit qu'une charge moins fatigante et moins pénible que celle qu'il occupoit à présent ne laisseroit pas de le mettre mieux à son aise et que le département de la chambre en tireroit l'avantage qu'elle pourroit luy donner un chef qui, assurément, ne pourroit guerre être plus zélé que luy, mais, par l'état de sa santé, plus en état de veiller à ses différentes parties et luy donner toute l'activité nécessaire. Sa Majesté ne m'avoit pas encore ordonné de luy faire cette ouverture, et qu'il n'y avoit que mon amitié pour luy qui m'engagoit de luy parler des intentions de Sa Majesté, pour en sçavoir son sentiment et de pouvoir d'autant mieux ménager ses intérêts quand le cas existeroit. Mr. d'Ahlefeld a reçu la confiance que je luy ai fait on ne peut pas mieux, il m'a dit qu'il sentoit bien que le roy n'étoit pas content de son service, pars ce que sa santé ne luy permettoit pas d'y donner toute la vigilance et l'activité nécessaire; il se soumettoit à tout ce que le roy trouveroit bon de disposer à son égard, et qu'il espéroit que S. M. auroit la grâce de le placer d'une manière qu'il pouvoit y trouver la subsistance nécessaire, et passer le reste de ses jours en tranquillité. Je luy ai répondu que je ne doutois en aucune façon de la disposition gracieuse du roy à son égard, et comme il m'avoit tantôt dit qu'il espéroit que S. M. luy donneroit une place convenable, je ne voulois luy dissimuler que le roy me paroissoit porter de luy donner le poste de Pinnenberg, si celuy-là pourra le convenir; il y a toppé toute suite, et m'a assuré qu'il en seroit très content si Sa Majesté vouloit y ajouter un appointement de $\frac{6}{m}$ écus et puis luy acheter sa maison à Copenhague; je luy ai dit que je ne pourrois rien luy dire sur ces deux articles, si non que je trouvois la somme une peu forte à l'égard de ses appointements, et que je ne croyois pas que le roy vouloit encore acheter une maison par dessus celles qu'il avoit déjà; je ne manquerois cependant pas de faire usage de tout ce qu'il m'avoit dit à une occasion favorable et que je le priois de ne pas douter de l'empressement avec lequel je serois bien aise d'aller au-devant de tout ce qui pourra luy être avantageux à cette occasion. Il m'a fait connoître encore qu'il pensoit beaucoup de se congédier au plutôt de la chambre, si le roy l'agréoit, pour qu'il puisse se

rendre encore à sa destination avant l'hiver. Nous nous sommes séparés sur cela de la manière du monde la plus amicale, et je souhaite beaucoup qu'il soit aussi content de moi que je le suis de luy. Il m'a demandé s'il oseroit parler de cette affaire à Votre Excellence, et je luy ai dit qu'oui, mais je le priois de ne pas le faire à d'autre, pourqu'il n'en transpiroit encore rien, tant que je ne luy en avois parlé par ordre du roy. Voilà tout ce que je puis avoir l'honneur de dire à Votre Excellence dans ce moment sur ce sujet. . . .

Udateret, modtaget 6. November 1764.

1225.

[6. November 1764.]

Il est certain que les conditions que la cour de Russie propose pour le renouvellement de notre alliance avec elle, sont d'une nature qu'il n'est pas possible que le roy puisse les accepter. Il parroit presque que l'on les a imaginés expressément telles comme elles sont pour nous faire sentir que l'on ne veut rien conclure ni rien finir avec nous.¹⁾ . . .

Udateret, modtaget 6. November 1764.

1226.

[14. November 1764].

J'ai fait tout mon possible ces jours passés pour finir l'affaire de Mr. d'Ahlefeld et ce qui y est relatif, mais je n'ai pas été assés heureux jusques ici d'y réussir. Je me flatte cependant que le roy aura la grâce de parler à Mr. de Reventlau vendredi prochain de sa destination future, et que Sa Majesté luy ordonnera de s'arranger avec Mr. d'Ahlefeld, pour qu'il puisse entrer au plutôt en fonction de la charge que S. M. a bien voulu confier à ses soins; je continuerai en attendant de travailler pour Mr. d'Ahlefeld, et je n'épargnerai ni soins ni peine pour arranger les choses d'une manière convenable. Votre Excellence voudra bien avoir la bonté d'en assurer Mr. d'Ahlefeld, et être persuadée de mon respect et de mon attachement pour elle.

Udateret, modtaget 14. November 1764.

1227.

20. November 1764.

. . . Je plains le pauvre Ahlefeld, et je souhaite beaucoup de pouvoir le consoler, mais le moment n'en est pas favorable. . . .

1228.

[Efteraar 1764?]

Le roy vient d'accorder à monsieur de Raben et de Reventlau le rang que ces messieurs ont souhaités avec tant d'empressement. Je sçai que Votre Excellence en sera bien aise, mais j'avoue que je ne le suis pas, moi, pour bien des raisons. Je suis avec zèle et passion tout à Votre Excellence.

Udateret.

1229.

[19. Marts 1765].

... J'ai, grâces au ciel, la satisfaction de dire à V. E. que le roy se prend dans l'affaire en question comme nous le désirons.¹⁾ Je viens d'écrire par ses ordres au comte de Laurvig de rester chés luy et de ne se présenter nulle part. Le directoire de guerre a eu ordre de faire arrêter le capitaine Falckenschild, et S. E. de Thott est chargé de faire exçaminer cette affaire scandaleuse selon toute la rigueur des loix et des ordonnances du roy. Je bénis la Providence de ce succès, et je me flatte qu'elle m'assistera pour que le roy fasse éclater tout son indignation et son ressentiment d'un procédé et d'une conduite aussi horrible et blâmable. . . .

Udateret, modtaget 19. Marts 1765.

1230.

[12. April 1765.]

J'ai bien des grâces très humbles à rendre à Votre Excellence, de to[ut] ce qu'elle a bien voulu me dire de polis et d'obligeant sur notr[e] arrivée à Fridensbourg. Le bon Dieu veuille nous rendre le séjour que nous y ferons heureux et satisfaisant. Les moments que j'y passeray avec Votre Exc. seront toujours pour mon coeur les plus doux et les plus agréables. Toute la cour est arrivé ici hier vers les 7 heures du soir, et tout le monde, autan[t] que je sache, se porte bien.

Le roy a vu les minutes de quelques lettres que Votre Exc. se propose de faire partir par la poste de demain. Sa Majesté y donne tout son agrément.

Votre Excellence connoît mes tendres sentiments pour elle et la sincérité avec laquelle je luy serai inviolablement attaché tant que je vivrai.

Udateret, modtaget 12. April 1765.

1231.

[21. Juli 1765].

Je sens tout le désagrément qu'il y a eu pour Votre Excellence à l'occasion de la conversation qu'elle vient d'avoir à Mr. de St. Germain, si elle s'est trouvé dans le cas de luy parler clair et net sur bien des choses dont il n'est peut-être pas aussi bien instruit que nous le sommes. Il faut voir quelles en seront les suites, et à quoi il voudra se décider. Il est impossible que les choses restent sur le pied où elles sont à présent, et il est absolument nécessaire d'y porter remède au plutôt. . . .

Udateret, modtaget 21. Juli 1765.

1232.

[15. December 1765.]

J'ai eu cet après midy la conversation avec Mr. de R. dont j'ai eu l'honneur de prévenir Votre Excellence.¹⁾ Je me flatte de luy avoir parlé dans les termes les plus touchants et les plus convenables, et je n'ai qu'à me louer de la manière polie et amicale avec laquelle il a reçu les insinuations que j'ai eu à luy faire par ordre du roy. Il croit cependant de n'avoir rien à se reprocher, et de n'avoir manqué en rien de tout ce que l'on vouloit luy mettre à charge. J'aurai l'honneur de rendre un compte exact et en détail à Votre Excellence demain de tout ce dont il a été question entre nous à cette occasion. J'ai cru en attendant que Votre Exc. ne sera pas fâché de sçavoir que je me suis acquitté de ma commission.

Udateret, modtaget 15. December 1765.

1233.

[27. December 1765.]

Les nouvelles que j'ai à donner à Votre Exc. de la santé du roy sont des plus tristes et des plus affligeantes.¹⁾ Sa Majesté n'a pas été de tout bien toute la journée, et son état s'empire de plus en plus. J'ai eu ce soir un entretien avec elle dont je suis très content. Dieu me fasse la grâce de pouvoir être de quelque utilité à son âme après que je ne puis guerre luy être bon à quelques choses quant aux affaires temporels et de ce monde. Rien n'est au-dessus de mon affliction, de mes douleurs et de mon attachement pour Votre Excellence.

Udateret, modtaget 27. December 1765.

1234.

[27. December 1765.]

Le roy se trouve fort soulager après le lavement qu'il a pris, et j'espère qu'il aura une bonne nuit. Il m'a parlé ce soir d'une manière très touchante sur le grand évènement auquel il se trouve exposer, et j'ai tout lieu de croire qu'il pense très serrieusement de s'y préparer. Le bon Dieu le veuille et luy donne le tems et les forces d'éloigner de luy tout ce qui ne vise pas à un but aussi salutaire pour le bien de son âme.

Je souhaite à Votre Excellence la nuit la plus tranquile et le sommeil le plus doux.

Udateret, modtaget 27. December 1765.

1235.

[28. December 1765.]

Le roy a vu le prédicateur Bluhm cet après midy; je suis assés satisfait de ce premier entretien, et j'espère de la bonté divine que nous aurons encore la consolation de sçavoir notre cher et bon maître dans les dispositions les plus favorables pour le salut de son âme. Les circonstances de la santé du roy sont toujours les mêmes, et ce sera demain le jour important et critique qui décidera de notre sort futur. Veuille le bon Dieu qu'il puisse être heureux, et que nous ayons lieu d'en bénir ses bontés et sa miséricorde.

Udateret, modtaget 28. December 1765 om Aftenen.

1236.

[12. Januar 1766].

Le peu de forces que le roy avoit encore se sont considérablement diminués aujourd'hui. Cependant les médecins jugent qu'il pourra encore très bien survivre la nuit, mais on craind beaucoup pour demain; toute notre attention est présentement tourné sur le salut de son âme, et, Dieu en soit loué, nous avons la consolation de remarquer que le roy s'en occupe très serrieusement.

Udateret, modtaget 12. Januar 1766 om Aftenen,

1237.

[25. Februar 1766].

Je suis indigné et touché on ne peut pas d'avantage du procédé inoui et inpardnable de Mr. le major Moltke, et je souhaite avec ardeur que l'on donne aux pauvres gens qui [c: qu'il] vient d'insulter

d'une façon si extravagante toute la satisfaction qui leurs est due à si juste titre.¹⁾ Je reconnois comme je dois l'attention que V. Exc. veut bien avoir de concerter avec moi ce qu'il y aura à faire pour remédier au mal et de punir le coupable avec le moins d'éclat que faire se pourra. Je n'attends que ses ordres, si elle veut que je dois me rendre pour cet effet chés elle cet après midy et à quelle heure, ou si elle l'ordonne pour un autre jour.

Udateret, modtaget 25. Februar 1766.

1238.

[11. Marts 1766].

Ayant l'honneur de remettre à Votre Excellence les papiers ci-joint, je la supplie de croire que j'aurai soins pour que l'on rend au bourgmestre de Hadersleben toute la justice qui luy est dû à si juste titre, et que l'on punisse les coupables avec toute cette sévérité que l'excès de leur conduite irrégulière mérite. Je suis très désolé de ce que l'on n'a traité cette affaire jusqu'ici que très légèrement, c'est un surcroît de chagrin pour un coeur aussi affligé que le mien. . . .

Udateret, modtaget 11. Marts 1766.

1239.

Bregentved. 11. Juli 1766.

Il n'y a que la journée que j'ai fait en Fyonie et dont je ne suis revenu qu'hier au soir qui m'a empêché de répondre plutôt à la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 5; je luy en fais mes excuses, et je la prie de recevoir mes remerciemens très humbles de la bonté qu'elle a eue de me communiquer les lettres de Mrs. d'Osten et de Morin; je suis on ne peut pas plus surpris et indigné de celle du dernier, et je partage bien sincèrement avec elle tout le déplaisir que son coeur tendre et bien-faisant doit sentir de la conduite extraordinaire d'un homme qu'elle a comblé de ses bienfaits et qui luy doit tout; je voudrois qu'il fût aux antipotes, et qu'il ne fût plus en état de donner des inquiétudes et du chagrin à Votre Exc. et à personne.¹⁾

Je ne doute pas que dès que les Mrs. de la douane du Sund seront instruit de la nomination de leur chef et supérieur, ils n'auront rien de plus pressé que de rendre leur devoirs à Votre Excellence et de prendre ses ordres; je pense que Mrs. Putscher, Bluhm et Fritsch sont les gens les plus capables de mettre V. E.

au fait de toutes choses et qui pourront être digne de sa confiance et de ses bontés.²⁾

Je suis bien aise d'apprendre l'arrivée de Mr. Mallet à Copenhague, et il me semble que l'on peut très bien permettre au Sr Salvat de quitter les états du roy et de se démettre de sa pension; il m'a écrit sur le même sujet, et je compte de luy souhaiter un heureux voyage.³⁾

Modtaget 11. Juli 1766.

1240.

Bregentved, 1. Juni 1767.

Il arrive ce que je craignois dans ma dernière lettre à Votre Excellence et dont j'ai eu l'honneur de la prévenir; je n'aurai pas le plaisir et la satisfaction de la voir à Bernsdorff avant son départ pour le Holstein. On est d'avis à Copenhague que je ne saurois trop bien me rendre en ville et passer chés Votre Exc. sans faire ma cour au roy, et comme on croit de même qu'il ne convient pas de faire une apparition à la cour dans ce moment, j'ai cru qu'il valoit mieux de remettre mon voyage jusques à ce que le roy sera parti. C'est avec un regret infini que je me vois obliger de renoncer au doux plaisir de rendre mes hommages à Votre Exc. et de luy faire mes adieux. Pour me dédomager en quelque façon du chagrin que j'en ressens, je la supplie de permettre à Mr. et Mad. de Gram et moi de nous promener pendant son absence dans son jardin et d'y admirer tout ce que le bon goût, l'art et la nature offrent de beaux et d'agréable à nos yeux. Nous ne manquons assurément pas de nous entretenir souvent à cette occasion de celui qui en a fait l'ordonnance et de l'homme du monde que nous aimons et respectons au delà de toutes expressions.

Oserois-je supplier Votre Exc. qu'en cas que le sort de mon beau frère Rabe se trouve décider, qu'elle voudra bien me faire la faveur de me dire quelles en sont les conditions, pour que je puisse en faire part à ma belle mère qui est très impatiente de le savoir.¹⁾

Modtaget 3. Juni 1767.

1241.

[8. September 1767.]

Comme Mr. Saly vient de passer chés moi et me dit qu'il comptoit de se rendre à Bernsdorff pour faire sa cour à Votre Excellence, je profite avec empressement de cette occasion pour

dire à V. E. que j'ai vu le roy hier, et qu'il a plu à S. M. de me charger des soins de l'accadémie et de l'hôpital sur le pied comme j'en ai été chargé autre fois et ci-devant.¹⁾ Sa Majesté a eu la grâce d'approuver le nouveau règlement que l'on a fait pour l'accadémie et accordés tout ce que j'ai eu l'honneur de luy proposer à cet égard. J'aurai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence de tout ce qui est relatif à cette affaire quand j'aurai celuy de la revoir.

Udateret, modtaget 8. September 1767.

1242.

[5. Marts 1768].

Votre Exc. sera apparemment déjà instruit que j'ai eu encore une mauvaise comission à excécuter hier au soir. Il ne s'agissoit pas moins que d'anoncer à Mad. de Berckentin son renvois, de quitter le châteaux ce matin à 8 heures et en trois jours la ville.¹⁾ Elle a reçu assés bien les ordres du roy et ne s'est plaint que du furieux embaras dans lequel elle se trouvoit à l'égard de ses affaires pécuniaires, et dont elle étoit incapable de se tirer sans le secours du roy. Il est bien douloureux pour un coeur sensible de n'avoir à excécuter que des comissions désagréables et qui ne tendent qu'à affliger les gens et de les rendre malheureux.

Udateret Billet.

1243.

København, 2. September 1768.

C'est conformément à ma lettre du 20 du mois passé que je profite de la bonne occasion que me fournit le courrier que nous dépêchons à Votre Excellence pour luy parler sur des objets dont je désire beaucoup de sçavoir son sentiment et de me voir guider par ses conseils et par ses lumières.

Votre Excellence n'ignore pas le projet de l'ordonnance que le collège de l'agriculture s'est pris la liberté de présenter au roy, qui auroit dû régler préalablement les corvées, les dixmes et les comunautés, et qu'il a plu à Sa Majesté de nous renvoyer sans être approuvé.¹⁾

L'intérêt que je suis obligé de prendre à tout ce qui arrive de disgracieux au collège à qui le roy a bien voulu confier le soin de l'amérolation [c: l'amélioration] de l'agriculture, et qui est très peiné de ce que son travail n'a pas trouvé l'approbation de Sa

Majesté, m'engage de plaider sa cause et de faire à V. E. un rapport fidèle et détaillé de tout ce qui est relatif à cette affaire.

Les motifs qui ont portés le collège de faire au roy la représentation qu'il luy a fait, sont les nombres des plaintes que l'on nous a envoyé de toutes part, les paisans ayant pris en tâche depuis la publication de l'ordonance du 15 d'avril de cette année de ne vouloir plus faire des corvées ni faire lever chés eux les dixmes, le collège a cru de son devoir de charger les bailifs de mettre les paisans à la raison et nous envoyer au plutôt les éclaircissemens que nous leur avons demandés il y a trois mois, pour que nous fussions en état de prendre les mesures qui pourront prévenir tout désordre ultérieures et rétablir la bonne intelligence entre les propriétaires et leurs paysans ; la plus grande partie nous a envoyé sur cela leurs avis, et ils ont été presque tous de l'opinion qu'il seroit indispensablement nécessaire de mettre fin à ces disputes par une ordonnance royale.

C'est en conformité de ces rapports que le collège a pris cette affaire en délibération, et après la discusion la plus suivie et la plus détaillé de tous les membres qui se sont trouvés ici, on s'est pris la liberté de présenter au roy le projet de l'ordonance dont il est question et qu'il a plu à S. M., comme je l'ai déjà dit, de nous renvoyer sans l'approuver. Elle nous dit dans sa résolution que quoiqu'elle fût satisfaite de notre zèle et de notre application, elle ne pouvoit pourtant pas y donner son approbation, pars ce qu'elle jugoit utile et nécessaire que rien ne se fît avant que le collège eût eu les avis de tous les bailifs et que tous les membres du collège se trouvassent assemblés.

Notre devoir et notre soumission pour les ordres du roy nous imposent scilence et ne nous permettent pas de faire là-dessu quelques représentations ultérieures à Sa Majesté, mais ma confiance sans bornes dans la bonté de Votre Exc. me fait prendre la liberté de faire quelques observations sur cette résolution. Il est certain que tous les bailifs n'ont pas été également exact, Votre Exc. connoît leur lenteur, à nous envoyer les éclaircissemens que nous avons excigés, et il est vray encore que quelques membres du collège par des empêchemens, involontaires à ce que je crois, ont de tems en tems manqués à nos assemblés, mais V. Exc. conviendra que se sont des cas qui existent très souvent, et je crois qu'aucune délibération ne se terminera jamais, si elle doit dépendre des accidens de cette nature. Il n'y a assurément pas eu aucune

précipitation dans cette affaire de la part du collège, nous avons été souvent assemblés en corps, et j'ai conféré en diverses reprises avec quelqu'un de ses membres en particulier, j'ai eu en outre la précaution de communiquer nos idées au conseil du roy ; on a eu la bonté de les approuver et de changer dans notre project tout ce que l'on a cru utile et nécessaire.

Le roy a témoigné à la chambre d'agriculture son désir de voir les corvées, les dixmes et communautés régler au plutôt. Elle a cru de son devoir d'y travailler ; cela joint aux plaintes que l'on recevoit journellement des propriétaires et des paisans ont animés l'activité que la volonté du roy avait inspiré au collège ; on a tenu des assemblées fréquentes où le plus grand zèle a soutenu les difficultés d'un travail pénible, et au moment que les membres se sont flattés que leur ouvrage seroit agréer par S. M., ils éprouvent le revers d'être désapprouver. Votre Excellence conviendra, j'en suis bien seur, que rien ne pourroit nous arriver de plus disgracieux dans le moment où les yeux de tous les départemens et de tout le public sont fixés sur notre département ; qu'elle sera la considération que l'on luy portera, quand on sera instruit que ses travaux échouent et que son premier essai n'a pas été approuvé par le roy, et quelles en seront les suites ? Le collège travaillera désormais avec lenteur et timidité, et on craindra à chaque pas que l'on fait de manquer le suffrage de Sa Majesté. Le collège n'a jamais eu des présomtions démesurés de son projet. C'est un travail que l'état des choses a rendu nécessaire, son principal but a été de mettre ordre aux affaires dont on étoit en discution et de se frayer le chemin pour les vues plus étendus ; je dois y ajouter encore que le projet de la nouvelle ordonnance ne contient rien qui pourra gêner le roy et le collège dans les arrangemens que l'on pourra juger nécessaire de faire dans la suite ; nous y avons apportés une attention particulière, comme Votre Exc. le verra par les copies que j'ai l'honneur de luy présenter ci-joint ; je luy fais bien mes très humbles excuses de tout ce détail, il n'y a que la pleine confiance que je met dans son amitié et dans son indulgence, je le répète, joint au devoir de ma charge et l'honneur du collège dont elle partage, j'en suis bien persuadé, les succès et le revers, qui a pu me déterminer d'y entrer. Je me sens avec tout cela obliger de la prier très instamment de ne vouloir faire aucun usage de tout ce que je viens de luy dire que celui que sa sagesse et prudence ordinaire jugeront à propos et convenable, tout

ceci n'étant fait que pour elle et pour la mettre bien au fait de tout ce qui a rapport à cette affaire. Le collègue et moi en particulier nous ne désirons pas d'obtenir aucun changement dans la résolution du roy, nous nous y soumettons avec tout le respect et résignation possible, mais je luy demande en grâce de me dire quelle sera la conduite que le collègue aura à tenir dans la suite; doit-il ni rien faire ni rien proposer au roy pendant son absence; que doit-on répondre aux bailifs auxquels on a fait espérer qu'une ordonnance royale ne tarderoit pas de mettre fin à tous les disputes de leur baillages? Je puis assurer à Votre Excellence que je me trouve dans des très grands embaras à cet égard, et je désire avec ardeur d'en sçavoir son sentiment pour pouvoir m'y conformer; elle ne me le refusera pas, ses bontés si souvent éprouvés m'en sont des biens sûrs garants.

Je m'étois proposé de dire encore un mot à Votre Exc. sur la résolution que Mr. de Schunacher m'a envoyé de la part du roy touchant la consommation mis sur le thé et touchant la proposition de Mr. Hubner d'établir ici une société oeconomique, mais comme ma lettre est déjà assés longue, je me contenterai de luy dire que l'un et l'autre a été refusé.²⁾ Je n'ai jamais cru que l'impôt diminueroit le débit de notre thée dans les pays étrangers, pars ce que il ne les regarde pas, mais j'ai toujours craind, et je le craindrai encore, que les Suédois feront à l'avenir à notre place le commerce du thé en Norvègue et à Helsingør, et que nos actions baiseron de plus en plus en prix pars ce que les étrangers regardent cet impôt comme un infraction [de] l'octrois qui a été accordé à la compagnie. Il suffit que le roy a décidé; il n'en sera plus question; il en sera de même à l'égard de l'affaire de Mr. Hubner à laquelle nous ne nous sommes interessés, Votre Exc. et moi, [que] pars ce que nous la croyons bonne, utile et avantageuse à l'état.

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Exc. ci-joint l'état des dépenses de la statue équestre du feu roy qu'elle m'a demandé;³⁾ je ne sçau-rois le luy donner plus exactement ni luy en donner un calcul plus détaillé, vu qu'il y a tant d'années que l'on y travail et qu'il nous faut du tems pour en tirer tous les éclaircissemens de nos livres; je suis cependant bien seur qu'il n'y a pas des erreurs essentiels dans notre calcul, et que les intéressés de la compagnie, comme j'ai déjà eu l'honneur de le dire à Votre Exc., n'auront plus rien à fournir pour porter ce monument à sa perfection.

Den unge Fr. Chr. Gramm er haabløs syg. Je dois rendre la justice à ses

chers et dignes parents qu'il n'est pas possible de supporter avec plus de fermeté et de résignation tout le chagrin et toute la douleur que la perte d'un fils unique doit naturellement leur causer. . . .

Modtaget 11. September 1768 ved Kureren Holberg. De omtalte Bilag findes nu ikke.

1244.

København, 26. Juni 1770.

. . . Il ne s'est rien passé ici de fort intéressant depuis son départ, si ce n'est que Mr. de Liano est venu me porter ses plaintes de ce que le cocher de Mr. le chambellan de Holst a eu l'insolence de renverser sa voiture en la passant entre Jægersbourg et le parc, dans laquelle se trouvoit son neveu et son aumônier; Mr. Liano croit que cela s'est fait à dessein et demande que le cocher en soit puni.¹⁾ Quoiqu'il n'a pas plu au roi de prescrire à aucun de ses ministres comment il auroit à se conduire quand les ministres étrangers s'adresseroient à luy pour quelques affaires, j'ai néanmoins cru de ne pouvoir pas me dispenser d'écouter Mr. de Liano, de recevoir ses plaintes et d'en faire rapport à Votre Excellence. Je me flatte de même qu'elle approuvera que j'ai tâché de finir cette affaire sans en venir à des contestations désagréables. C'est dans cette vue que j'ai fait prier le chambellan Holst de passer chés moi, et je luy ai fait part des plaintes de Mr. Liano; il a reconnu le tort de son cocher, et m'a dit qu'il passeroit chés ce ministre pour luy en faire des excuses et luy dire qu'il conjédieroit son cocher toute suite. Nous avons cru que Mr. de Liano se contenteroit de cette satisfaction, mais comme il a excigé que l'on mît le cocher en arrêt pour 24 heures, on l'a fait, d'autant plus que S. E. de Thott n'y trouvoit aucune difficulté ou inconvénient.

Mr. de Gunnings garde constament la maison et ne parroit nulle part.²⁾ Votre Excellence en connoît la raison; on dit qu'il attend son rappel et qu'il se prépare pour retourner en Angleterre; Madame de Gunnings en doit être vivement touchée.

L'apparition de Mrs. le comte de Rantzau et de Brand à la cour m'effraye et m'inquiète beaucoup; je souhaite de tout mon coeur que leur présence ne donne lieu à des changemens et à des suites fâcheuses.

1245.

[7. Juli 1770].

Quand je me donne la liberté d'ajouter encore ces lignes aux deux lettres que je viens d'écrire à Votre Excellence, ce n'est que pour luy réitérer les assurances de la vivacité avec laquelle je m'intéresse à ses angoises et à ses justes inquiétudes; j'en ai le coeur si touché qu'il m'est impossible de l'exprimer à V. E. Dieu veuille par sa miséricorde venir à notre secours et diriger tout au bien de l'état. Gott lebet noch!

Je suis bien tendrement obligé à V. E. de ce qu'elle me dit d'obligeant sur le sujet de mon fils;¹⁾ je sens bien que le moment n'est pas favorable de faire quelque chose pour luy; la reconnaissance que j'en ai à V. E., à Mr. de Schimmelman et Schumacher de vouloir y contribuer, n'est pas pour cela moins parfaite, je la supplie d'en être bien persuadé aussi bien que de la tendresse et de l'amitié sans bornes avec lesquelles je luy serai pour toute ma vie très sincèrement attaché.

Udateret, modtaget 7. Juli 1770. — De to omtalte Breve findes nu ikke.

1246.

København, 14. Juli 1770.

Comme il n'y a présentement aucun de mes collègues en ville, Votre Excellence voudra bien permettre que j'aye l'honneur de répondre par celle-ci à la lettre qu'elle nous a adressé, aussi bien qu'à celle qu'elle a eu la bonté de m'écrire en particulier.

Je suis très charmé d'apprendre qu'il ne s'est rien passé de nouveau jusques ici à la cour, et que tout va encore son train ordinaire; je souhaite avec ardeur que ce repos continue et que l'orage ne succède pas à une tranquillité apparente.

Je ne puis que donner tout mon applaudissement à la résolution que Votre Exc. a prise de parler au roy au sujet du comte de Rantzau et de luy représenter l'ombrage que la cour de Russie prendra sans faute, si elle juge à propos de l'aprocher de sa personne; il est de toute nécessité que le roy soit instruit du préjudice qu'il en résultera pour son service, et quelles pourroient en être les suites fâcheuses; rien ne nous pourroit arriver de plus heureux dans ce moment que d'en convaincre S. M. et de pouvoir l'engager à y faire attention.¹⁾ Si malheureusement elle ne le fait pas, Votre Exc. aura au moins la consolation d'avoir fait tout ce

que l'on peut exciger d'elle et d'un ministre zélé et fidèlement attaché aux intérêts de son maître, Dieu veuille couronner ses soins d'un succès heureux; tout le Dannemarc doit luy en avoir une obligation infinie et ne jamais oublier les services importants qu'elle luy a rendus.

Comme V. E. nous dit que le comte de Rantzau va arriver à Travendahl la semaine prochaine, on ne tardera pas d'apprendre le dénouement de tout ce qui a été tramer dans ce tems-ci; je n'en augure pas du bien; il est sur tout fort à souhaiter que l'on ne vise pas à renverser tout ce que nous avons arrangé avec la cour de Russie; il seroit très doulereux et affligeant si, après un travail assidu et pénible de 24 ans, nous devrions nous voir exposé à perdre les avantages d'un arrangement aussi glorieux pour le roy que nécessaire et utile au bonheur de ses états. Dieu qui a eu soins de nous de tout tems, ne veuille pas nous abandonner dans un moment aussi critique.

J'ai été voir le nouveau chemin auquel on travaille entre Rodschild et ici;²⁾ je me suis apperçu avec beaucoup de plaisir du succès de cet ouvrage et de ce que l'on a déjà fait; je me flatte que Votre Excellence en sera également satisfait quand elle le verra à son retour; j'ai vu à cette occasion le morceaux de terre que le couvent de Rodschild perd par le nouveaux chemin, et dont on nous a porté ses plaintes; Votre Exc. peut compter que c'est un rien, et je me flatte d'arranger tout de façon pour qu'il n'en sera plus question; il est bien doulereux de se voir arrêter de tout côté dans ses opérations par des chicanes et par des misères; elle se rappellera toutes les difficultés que l'on nous a fait naître pour avoir les pières nécessaires; on n'en fera plus aucune à cet égard, car en fouillant dans la terre pour trouver du gravier, on a trouvé pour ainsi dire des rochers de pières plus propre pour cet usage que tout ce que l'on en a trouvé jusqu'ici; j'ai été voir la carrière, et j'ai été aussi surpris que frappé de l'immense quantité de pière que l'on y trouve de tout espèce; Mr. Marmillot m'assure qu'il en a assés pour faire le chemin de Copenhague à Corsöhr, et ce qu'il y a de plus avantageux encore à cette découverte, c'est que la carrière n'est pas éloigné au delà de 50 pas du nouveau chemin. . .

Le comte de Dannenschiold est toujours également mal, il souffre beaucoup comme elle le verra par la lettre ci-jointe, que je me donne l'honneur de luy envoyer pars ce que je crois qu'elle ne sera pas fâché d'être instruit de toutes les circonstances de son

état présent; j'en suis on ne peut pas plus touché, et je prie Dieu d'avoir pitié de son âme.³⁾

Intet Brev vedlagt.

1247.

København, 20. Juli 1770.

... Mr. le professeur Oeder est venu me trouver ce matin, et m'a chargé de faire parvenir à V. E. le mémoire ci-joint et de la prier de vouloir bien le présenter au roy; j'ai cru de ne pouvoir pas m'en dispenser, d'autant plus qu'il m'a dit que V. E. luy en avoit accordé la permission et qu'il auroit l'honneur de luy en écrire par la poste de demain.¹⁾ Il désire que je recommande sa demande et ses intérêts aux bontés et à la protection de V. E. Elle connoît tous ses mérites et ses talens et qu'il possède toutes les connoissances nécessaires pour servir le roy, dans la carrière dans laquelle il souhaite d'être placé, avec utilité et succès, mais je sens aussi les difficultés que Votre Excellence aura dans ce moment pour luy faire obtenir sa demande, quelque assuré que je sois qu'elle n'y épargnera ni soins ni peines. . . .

La poste vient d'arriver dans ce moment, et m'apporte la lettre que Votre Exc. m'a fait l'honneur de m'écrire, aussi bien que celle qu'elle a adressé au conseil et dont nous luy faisons nos remerciemens très humbles; elles nous apprennent l'arrivée du comte de Rantzau et le changement fait à l'égard du comte de Holck par rapport à sa charge de directeur des menu[s] plaisir[s] du roy.²⁾ Mes collègues approuvent aussi bien que moi la démarche sage et prudente que Votre Excellence se propose de faire sur le sujet du comte de Rantzau, et nous faisons bien des voeux pour que le bon Dieu y mette sa bénédiction et comble ses soins du succès le plus heureux.

Je compte de partir encore ce soir.

1248.

København, 28. Juli 1770.

C'est avec une satisfaction mêlé de tristesse que j'ai eu l'honneur de recevoir la lettre que Votre Excellence m'a fait celuy de m'écrire le 20 de ce mois. Si je me sens vivement flatté de la bonté et de la confiance avec lesquelles elle me parle, je ne suis {pas} moins touché de la cruelle situation dans laquelle elle se trouve dans ce moment. Elle connoît toute la vivacité avec laquelle je

m'intéresse à tout ce qui peut affliger son coeur sensible; veuille le bon Dieu que ses justes douleurs fussent composés par des évènements heureux et satisfaisant.

J'applaudi on ne peut pas d'avantage à la sage et prudente résolution que Votre Exc. a prise de représenter au roy, tant verbalement que par écrit, les inconvénients et le danger que le retour du comte de Rantzau portera à nos engagements avec la cour de Russie et principalement à notre grande affaire, mais quelle ne doit pas être ma douleur d'apprendre que Votre Exc. n'en espère que peu de succès, et qu'elle croit que la partie opposé portera néanmoins Sa Majesté de sacrifier les intérêts les plus précieux de sa gloire et de sa couronne à des considérations momentanées et à des satisfactions bien légères. Le coeur m'en saigne, et j'avoue à V. E. que de tous les chagrins que j'ai éprouvé pendant le cours de ma vie, il n'y a pas un seul qui pourroit m'affliger d'avantage que de voir échouer notre grande affaire, qui est si avantageuse et si importante pour la félicité et le bonheur du Dannemarc. Votre Excellence connoît à cet égard tout mon désir et tous mes sentimens depuis 20 ans. Dieu qui nous a très souvent sauvé d'un danger éminent, veuille aussi avoir soins de nous dans ce moment et éloigner de nous l'orage violent dont nous nous trouvons menacer. Quoiqu'il n'y a rien dans ce tems qui occupe tant mon esprit que le sort de cette affaire, et quelque grande que soit ma consolation d'en oser ouvrir mon coeur à V. E., je sens qu'il est de mon devoir de ne pas désabuser de son tems, d'autant plus que j'ai encore d'autres affaires dont je dois avoir l'honneur de luy parler.

Je me flatte que Votre Exc. approuve la réponse que nous avons donné à Mr. Arff qui se trouve dans ma lettre ministérielle; elle m'a parru d'autant plus convenable qu'il n'avoit pas les ordres de sa cour de nous faire la demande qu'il nous a fait, et sans la luy refuser, elle ne nous engagoit et compromettoit en rien.¹⁾ J'ai eu quelques conversation avec cet officier qui m'ont fait beaucoup de plaisir; il m'a beaucoup entretenu de toute la considération et distinction avec les quelles l'impératrice luy avoit souvent parlé de ses liaisons et union intime avec le Dannemarc et quelles en seront les heureuses suites à l'avenir pour les deux cours; il est bien fâcheux qu'au moment qu'on tient des propos aussi flatteurs et agréables à Pétersbourg sur notre sujet, on fait des efforts ici pour rompre une union à la quelle on n'a pas cessé de travailler

depuis tant d'années pour la porter à sa perfection ; je crois de deviner les moyens que Votre Exc. compte encore d'employer pour soutenir son ouvrage ; je souhaite de tout mon coeur qu'elle aye la satisfaction d'y réussir.

Je suis revenu de Bregentvidt mecredi passé ; les lettres que V. Ex. m'a fait l'honneur de m'écrire par le dernier courrier m'ont été remises fidèlement ; j'en avois pris soins ; elles m'ont inquiéter beaucoup, et elles ont interrompu le repos et la tranquillité dont je comptois de jouir pendant les 4 jours que j'y suis resté. Le seul et unique agrément que j'y ai trouvé a été celuy de me rappeler les moments agréables que j'y ai passé ci-devant avec le prince le plus gracieux de l'univers et l'amy du monde le plus respectable.

Au moment que je comptois de finir celle-ci, je reçois la lettre que V. E. a bien voulu m'adresser le 24 ; son contenu me cause une douleur extrême ; le roy a été touché par ses raisons, mais l'opposition a été trop puissante pour s'y prêter. La part sincère que je prends à tout ce qui afflige Votre Exc. ne laisse pas de m'accabler au delà de toute expression ; je tremble quand je pense à notre sort futur ; si la bonté divine ne vient pas à notre secours, tout est perdu ; je ne me permet pas d'en dire d'avantage pour ne pas réveiller sa douleur et ses peines ; je la prie de compter constamment sur la fidélité de mon attachement pour elle, aussi bien que sur les sentimens tendres et respectueux avec lesquels je luy serai à jamais très sincèrement attaché.

Modtaget 31. Juli 1770.

1249.

København, 31. Juli 1770.

Voilà donc arrivé au comte de Holck ce que l'on a craint depuis quelque tems ; je plains beaucoup le sort de ce jeune homme, et comment se fera-t-il, pour se tirer de l'embaras dans lequel ses affaires se trouvent ? Il est à souhaiter que sa disgrâce ne soit pas suivi de quelque déplacement plus considérable ; je crains beaucoup que l'on n'en forgera quelques-uns pendant que l'on est à Aschberg ; le long séjour que l'on y fait m'y parroit très propre. Je souhaite me tromper, mais je ne puis jamais m'imaginer que la partie opposé laissera les choses comme elles sont à présent ; il faut se préparer à tout et laisser le soins à la Providence de disposer de nous, tout comme bon luy semblera. Il n'y a rien qui

me peine d'avantage dans ce moment que la situation de Votre Exc. : elle sera cruelle à tous égards.

Je fais bien mes remercimens à V. E. de ce qu'elle me dit d'agréable sur le sujet de mon fils aîné; j'ai toujours craind que son attachement pour une certaine personne ne tournât à la fin à son préjudice; je luy en ai souvent parlé, mais comme il a toujours soutenu n'avoir rien à se reprocher à cet égard, il m'a fallu l'abandonner à sa propre conduite; je souhaite qu'il en échape heureusement.¹⁾ . . .

J'ai oublié de faire mention dans ma dernière lettre de la mort du comte de Dannenschiold; Votre Exc. sera sans doute déjà instruit de toutes les circonstances qui ont précédés sa fin, ainsi je ne luy en parlerai pas. La comtesse de Dannenschiold sa fille vient de m'envoyer un paquet de lettre[s] à mon adresse qui s'est trouvé entre les papiers de son père; comme il y a dans ce paquet un mémoire pour le roy, je me hâte de le faire parvenir à V. E. en la suppliant de vouloir bien le présenter à Sa Majesté. Je me donne la liberté de luy envoyer tous les papiers pour qu'elle puisse en faire l'usage qu'elle croit utile et convenable.²⁾ . . .

J'ai l'honneur de remettre ci-joint à Votre Exc. une note de tout ce qui a été fait, et ce que l'on a arrangé, relatif au chemin de Rodschild, depuis son départ; elle y verra aussi l'état de la caisse. Si nous avons assés de l'argent pour en faire encore une avance à la ville de Rodschild, je crois qu'il y avoit moyen de finir encore cette année le bout de chemin de Rodschild jusqu'à Hedehuss; quand la commission sera plus particulièrement instruit de tout ce qui regarde cet objet, elle aura l'honneur d'en écrire à Votre Exc. et de prendre ses ordres. . . .

Modtaget 3. August 1770. Intet Bilag findes nu.

1250.

København, 4. August 1770.

J'apprends avec beaucoup de satisfaction que les affaires sont devenues un peu plus favorables; je fais bien des voeux pour qu'elles continuent de l'être, et que nous ayons encore longtems la consolation de les conserver dans la situation où elles se trouvent à présent.

Il est bien extraordinaire, je l'avoue, que pendant que le roy se plaît et s'amuse dans la maison d'un homme qu'il honore de ses bontés et de sa confiance particulière, on a eu soins de l'en éloigner pour

des causes peu pressantes et sous des prétextes qui ne peuvent en imposer à personne; j'ai cru qu'il y avoit une politique dans ce fait, mais si tout se passe tranquillement à Aschberg pendant que la cour y est, et comme Votre Exc. nous le fait espérer, je ne comprend absolument rien de toute cette démarche.

Je pense comme V. E. sur la conduite que Mr. Philosophoff aura à tenir; il est fort à souhaiter qu'elle trouve moyen de l'engager de se tenir tranquile; le moindre mouvement de sa part dans ce moment ne serviroit qu'à gâter tout.

Je fais bien mes remercimens très humbles à Votre Exc. de ce qu'elle me dit de consolent sur le sujet de mon fils Louis; je ne puis que luy réitérer mes plus fortes et mes plus vives instances pour qu'elle ait la bonté de porter cette affaire, s'il est possible, à une heureuse fin pendant que le roy sera encore à Holstein; j'en suis journellement tourmenté par la comtesse de Rantzau; elle veut que j'en parle souvent à Votre Exc., et je n'aime pas luy être à charge dans un moment où je sens toutes les difficultés qu'elle aura d'y réussir.¹⁾

Je suis bien aise que le roy a eu la bonté de faire une attention gracieuse sur la demande de Mr. le professeur Oeder; mais je ne dois pas cacher à V. E. que j'aurois souhaité que le roy eût eu la grâce de le placer dans un autre département au lieu de le mettre dans le Landweesens Collegium; elle sait que le nombre de comité y est déjà assés grand, et qu'il y a déjà du tems que l'on a pensé de l'y placer, mais qu'alors tout le monde s'y est opposé; je crains beaucoup que son entré ne donne lieu à des fortes fermentation dans ce département.²⁾ Le professeur Oeder n'est pas à présent en ville; il est allé à Wordingbourg pour y faire les premiers essai d'inoculer les vaches; je luy envoie par la poste d'aujourd'hui la lettre de Votre Exc.

Je dois avoir l'honneur de parler à V. E. d'un évènement dont elle sera tout aussi surpris et effrayé que je le suis; il s'agit que l'on a voulu mettre le feu au châteaux de Christiansbourg; on a trouvé dans les metzanines des matières combustible préparé expressément pour cet effet; si la Providence n'y avoit pas veillé et avoit éteint le fil allumé pour mettre la matière en feu, il en seroit arrivé le malheur que le châteaux, ou au moins une partie, auroit été brûlé; Votre Exc. en sera plus particulièrement instruit par le rapport que le concierge en fera aujourd'hui à mon fils³⁾; on a pris tout le soins possible pour en découvrir l'auteur et pour

prévenir tout malheur de cette nature dans la suite. Votre Exc. ne sauroit s'imaginer la licence et la liberté avec lesquelles le peuple parle sur toutes choses, et jusqu'à quel point il pousse ses insolences; il est à souhaiter qu'il n'en arrive à la fin des affaires fâcheuses et affligeantes.

Quelque longue que soit déjà ma lettre, je me vois néanmoins obligé de luy parler d'une affaire, dont on veut que j'aye l'honneur d'écrire à Votre Exc. Elle aura, à ce que je crois, par la poste d'aujourd'hui une lettre de S. E. de Rosenkrantz sur l'état de ses affaires;*) il fera connoître à V. E. qu'il n'y aura pas moyen pour luy de se soutenir longtems ici à moins que l'on ne pût remédier à la fâcheuse situation dans laquelle il se trouve; je sens qu'il est impossible d'engager le roy de faire quelque chose en sa faveur; mais je crois que si l'on pouvoit trouver quelqu'un qui voulût luy faire un crédit de 6000 écus, payable successivement jusqu'à l'onze de juin de l'année prochaine, il pouvoit se tirer du terrible embarras où il est. Votre Exc. croit-elle que l'on pourroit proposer à Mr. le baron de Schimelman de luy faire ce crédit, en luy donnant toute la sûreté nécessaire? Je sai que Votre Ex. est aussi porté que je le suis à le voir tiré d'affaire et à le conserver dans le poste où il est; sa conservation nous est dans ce moment d'autant plus nécessaire, vu de certaines liaisons dans lesquelles il est, qui ne sont pas inconnues à V. E. et qui peuvent nous être utile. Si Votre Exc. juge à propos de sonder là-dessus le baron de Schimelman et que je saurai ce qu'il en pense, je tâcherai d'arranger les choses de façon qu'on puisse finir et terminé cette affaire au retour de Votre Exc.

Je demande bien pardons à Votre Exc. de la liberté que je me suis donné d'entrer dans tout ce détail; elle aura la bonté de m'excuser en faveur de l'amitié qu'elle porte pour S. E. de Rosenkrantz et des sentimens qu'elle me connoît pour luy; son sort futur exige tout notre attention.

1251.

København, 7. August 1770.

Rien ne sauroit me consoler d'avantage dans ce tems critique que la bonté avec laquelle Votre Exc. continue de recevoir les assurances de mon attachement respectueux, et de la vivacité avec laquelle je m'intéresse à ses peines et à ses inquiétudes. Tous ceux qui sont jaloux de la gloire du roy et qui désirent le bonheur de

ses états, doivent une reconnoissance éternelle à V. E. des mouvemens qu'elle s'est donné pour détourner Sa Majesté d'une démarche qu'elle a fait nouvellement et qui est la contraire à ses intérêts. Les soins assidues avec lesquels elle continue de travailler, malgré le chagrin qu'elle a eu d'échouer, pour en prévenir les mauvaises suites et le ressentiment de la cour de Russie et sa défiance, ne prouvent pas moins son zèle sans borne pour le bien de l'état, et dont nos petits neveux parleront encore un jour avec éloge et admiration.

Dieu veuille couronner toutes ses peines d'un succès heureux et faire en sorte qu'elle puisse combattre les préjugés que quelques ennemis puissants ont contre une affaire qui depuis tant d'années fait l'objet de tous nos sollicitudes et de tous nos soins. Si Votre Exc. trouve moyen d'engager Mr. de Philosophoff de se tenir tranquille, comme je l'espère, il en résultera un avantage bien réel à la bonne cause.

Votre Exc. a bien raison de ne pas être fâché d'ignorer totalement tout ce qui est relatif au voyage de Bronsvic; comme il est à espérer que l'on n'y frappera pas des grands coups, il vaut infiniment mieux de ne pas être mêlé dans toutes ces petites affaires que de se trouver exposé à des reproches quand elles tournent mal, et au désagrément de ceux qui y sont intéressés.

Je suis bien aise que Votre Exc. approuve la conduite que l'on a tenu, lorsque les Russes nous ont demandé la permission de faire camper leurs troupes; cette demande m'a paru sujet à bien des inconvénients, et ainsi on a tâché de leur faire désister de cette idée de bonne grâce, et sans leur donner un refus.¹⁾ Il a été question d'une autre affaire dans ces jours, dont le cas étoit encore plus embarrassant. Les matelots anglois qui se trouvent sur les vaisseaux que les Russes ont frété pour transporter leur troupes, ont fait une espèce de révolte parce que Mr. Arif a fait châtier un matelot anglois qui s'étoit mal conduit vis à vis de quelqu'un de ses officiers; ils ont tous déclaré de ne vouloir plus servir sous luy et d'abandonner leur vaisseaux; on est venu m'en parler, et je leur ai répondu que quelque intérêt que je prenois à leur embarras, on sentiroit bien que c'étoit une affaire dans laquelle ni moi ni le ministère du roy pourroit se mêler, mais si je devois leur dire en amy ce que j'en pensois, je croiois que le meilleur moyen seroit de gagner les batteliers avec lesquels ils avoyent fait leur accord et pris leurs engagements, pour les ramener à leur de-

voir. Mrs. Arff et Mestmarch²⁾ ont goûté cette idée et m'ont dit que l'on y travailleroit; j'ai eu soins, pour leur en faciliter les moyens, sans y parroitre, d'y intéresser le capitain Elphenston et le sr Braun, tous deux Anglois et officiers de la compagnie d'Asie. Ces messieurs y ont travaillé avec succès; la paix et la réconciliation s'est fait hier, et je me flatte que tout se passera tranquillement, au moins aussi longtems que l'on sera encore ici. Votre Exc. approuvera, je m'en flatte, ce que j'ai fait pour être de quelque utilité à ces messieurs dans leurs embaras.

Mr. Arff compte toujours de partir encore cette semaine; je donnerai après demain un diné de congé aux officiers de son esquadre; j'espère de n'avoir pas mal fait en fêtant un peu les Russes et d'avoir tâché de leur rendre leur séjour ici aussi agréable que faire se peut. Le moment où nous sommes m'a parru exciger cette attention.

J'ai mille grâces très humbles à rendre à Votre Exc. de ce qu'elle a bien voulu se charger de présenter au roy le mémoire du feu comte de Dannenschiold; ce sera à présent à la chambre des finances d'en faire un rapport ultérieur à Sa Majesté.³⁾

J'espère d'être en état, la poste prochaine, d'envoyer à V. E. le projet par lequel je me flatte de finir entièrement encore cette année le chemin de Rodschild jusqu'à Hedehus, sans que la caisse en sera fort incomodé; elle sait que je me fait honneur et gloire de seconder ses vues et d'en faciliter les moyens pour autant que c'est dans mon pouvoir.

Le comte de Holck part demain pour la Lalande; je ne l'ai pas vu, mais on me dit qu'il tient fort bonne contenance et qu'il ne prend pas sa disgrâce fort à coeur.

1252. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL A. G. MOLTKE.

Hamburg, 14. December 1770.

J'avois fermé mes lettres nardy dernier, lorsque je reçus celle que Votre Exc. m'a fait l'honneur de m'écrire le 8 décbr. Je ne lui dépeindray pas la douleur et l'émotion de mon coeur et tout ce qui m'a affligé et frappé en la lisant. Elle connoit mon coeur.⁴⁾

La fermeté et la noble résignation avec laquelle Votre Excellence porte le coup qui la blesse est une leçon pour moi qui m'apprend à envelopper ma douleur dans le silence, mais il me sera permis

de sentir jusqu'au fonds de mon âme ce qui arrive à un ministre et à un ami dont je connois les services, le mérite et les vertues; à portée comme je l'ay esté de voir de près les vues, les actions, les conseils, la conduite de Votre Excellence, je diray hautement jusque à mon dernier soupir que jamais ministre possédant comme elle le coeur et la confiance de son maître n'a fait un usage plus vertueux de son crédit et n'a travaillé avec plus d'ardeur à la gloire et pour le service de son roi. Jamais je n'oublieray, jamais je ne tairay que pendant 16 ans entiers que j'en ay esté le témoin très instruit, Votre Exc. n'a connu ni vengeance ni orgueil ni abus de pouvoir; que l'amour de son maître et l'amour de l'état ont animé toutes ses actions; qu'elle a fait du bien à tout le monde, du mal à personne; que par elle le commerce, la navigation ont fleuri; que par ses conseils les pauvres et les malades ont trouvé du secours; qu'à son intercession le mérite a trouvé des protections et toute vertu de l'encouragement; qu'en un mot elle a rendu l'époque pendant laquelle elle a esté écoutée, une époque de bienfaisance et de gloire.

Voilà ce que j'attesteray en tous lieux, Monsieur, moi qui le sçay et qui, grâces au ciel, suis connu dans le royaume et hors du royaume pour ne pas estre adulateur, pas même de mes amis, et ce sont ces vérités qui feront tousjours la félicité de Votre Excellence, félicité que nul mortel ne peut lui enlever ni dans ce monde ni dans l'autre.

Le prince que nous aimons, auquel nous nous estions consacrés tous, ne veut plus de nous; ne lui soyons pas moins fidèles, mais ne nous occupons plus que de nos voeux pour lui et de nos soins pour nous-mêmes. Nous avons assés vécu pour autrui, vivons pour nous et ne songeons plus qu'à faire une fortune plus stable que celle que ce monde pouvoit nous offrir et nous procurer.

Je m'arreste; mes voeux, mes tendres voeux seront tousjours pour Votre Excellence, et je mourray plutôt que d'oublier ce que je dois à elle et à ses vertues.

Mes respects et ceux de tous les miens à madame la comtesse.

Efter Afskrift, uden Adressatens Navn, i R. A. Personalhistorisk Samling. Ret skrivningen er her noget ændret til Overensstemmelse med B.s sædvanlige.

1253—1260.

FRA A. G. MOLTKE TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1253.

Bregentved, 18. Maj 1771.

Ce n'est que depuis un couple de jours que je me trouve en possession de la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois et des pièces qu'elle a bien voulu y ajouter. Madame de Pless m'a envoyé cette lettre de Törslöf, terre que Votre Exc. connoît, en me faissant ses excuses de ce qu'elle ne pouvoit pas se rendre ici, parce qu'elle avoit des affaires qui excigoient promptement son retour en Holstein. Je fais bien mes remercimens très humbles à Votre Exc. de la bonté qu'elle a eu de me communiquer ces pièces; je les ai lu avec beaucoup d'attention, et comme elle veut que je luy en dise mon sentiment, j'obéirai à ses ordres.

Il n'est pas possible de répondre avec plus de précision et de modération qu'elle ne l'a fait sur les articles que l'on luy a envoyé.¹⁾ Elle a mis tout ce qui y est relatif dans son vrai jours; je suis d'autant plus en état d'en juger que j'ai été témoins de tout ce qui s'est passé dans l'affaire dont il est question; il est très à sa place que Votre Exc. a témoigné quelque surprise de ce qu'elle se voyoit dans le cas de rendre compte de sa conduite dans une affaire qui avoit passé par toutes les formalités usitées, qui a été rapporté au roy avec toutes ses circonstances et dont Sa Majesté a bien voulu approuver les arrangemens que l'on a proposé et que l'état des choses a rendu nécessaire. Il est bien douloureux si, après une conduite aussi sage et prudente, on doit encore se voir exposé à un procédé aussi peu ménagé que celui que l'on fait éprouver à Votre Exc. Mais qu'il y a-t-il à faire dans un tems où les hommes ne pense que de nous affliger et de nous nuire. Il faut s'y soumettre parce que le bon Dieu le leur permet; nous savons que sa bonté infinie fait tout pour notre bien; il ne nous faut pas d'avantage pour supporter nos maux et nos peines avec soumission et patience. . . .

Modtaget 22. Maj 1771.

1254.

Bregentved, 31. Maj 1771.

J'ai bien des grâces à rendre à Votre Excellence de la lettre qu'elle a eu la bonté de m'écrire le 20 et de tout ce qu'elle me dit d'obligeant sur ma situation présente. Elle est toujours également affligeante; à peine ai-je eu le tems de me refaire un peu de mes chagrins passés, qu'une nouvelle affection réveille en moi tout ce que j'ai souffert depuis le 15 de sept. Elle me permettra aujourd'hui de luy parler d'un chagrin auquel je suis d'autant plus sensible que c'est une personne qui y donne lieu que nous aimons, Votre Excellence et moi, par sentimens et par principe.¹⁾ Ma chère belle fille la veuve a jugé à propos de quitter Copenhague et la Seelande, sans me faire le plaisir de passer chés moi ou de me prévenir sur son départ; elle s'est contenté de me dire dans une lettre qu'elle m'a écrit au moment qu'elle est partie de Copenhague, que Mad. sa mère désiroit ardemment de la voir chés elle au plutôt, et qu'ainsi elle se voyoit obligé de se mettre sans délai en route sans pouvoir se rendre chés moi. Je ne saurois exprimer à Votre Exc. quelle en a été mon étonnement et ma douleur; j'avoue que je ne conçois goutte d'un procédé aussi extraordinaire et d'une conduite aussi indescente vis à vis d'un beau père qui a toujours désiré de luy donner en toutes occasions les marques les plus convaincantes de son amitié et de sa tendresse. Cette chère et bonne dame a-t-elle peut-être cru, quand elle passeroit chés moi, que je tâcherois de la persuader d'entrer pour quelques choses dans les affaires de feu son mary? Elle a bien tort; Votre Exc. se rappellera ce que j'ai eu l'honneur de luy dire sur ce sujet dès après la mort de mon fils. Mais hélas, qui [o: qu'y] a-t-il à faire, si le bon Dieu veut et permet qu'indépendement de tous les chagrins qui m'accablent, je dois encore éprouver celui que mes enfants, et particulièrement un de ce que j'ai toujours aimé bien tendrement, doit multiplier mes peines; je m'y soumet avec une entière résignation, étant très persuadé que quelque grand que soit le nombre de mes souffrances, la bonté infinie ne m'abandonnera jamais et dirigera tout pour mon bien.

Je ne dois pas cacher à Votre Exc. que le départ précipitée de ma chère belle fille me jette dans un terrible embarras; j'avois pensé de concerter avec elle les mesures que l'on aura à prendre dans les affaires de feu son mary, et de prendre avec elle des arrangemens relatif aux intérêts future de son fils²⁾ et qui les au-

roient mis à l'abri de tout évènement; mais tout se trouve déranger à présent; je suis obligé de faire à cet égard des changemens dans mon testament, mon âge et l'affoiblissement de ma santé ne me permettent point de le remettre; je les ferai, mais je ne sçaurois jamais le faire si bien comme je les aurois fait, si j'avois eu la satisfaction d'en parler à ma belle fille; j'ai encore une autre affaire à régler avec elle dont je [ne] me donnerai pas la liberté de parler à Votre Exc. aujourd'hui, parce que j'espère de la finir sans bruit et d'une manière amicale; si je suis assés heureux d'y réussir, je ne manquerai de luy en faire part; il est bien affligeant pour moi que ma belle fille trouve bon de donner toute sa confiance à un homme qui est quartier maître des gardes à cheval et qui s'appelle Miles³⁾, et qu'elle n'en témoigne aucune en moi; je me flatte de n'avoir jamais mérité ce traitement; ma conscience me le dit, et cela fait toute ma consolation. Je demande bien pardon à Votre Exc. de luy avoir parlé si fort au long sur une affaire qui ne peut que luy faire de la peine, mais à qui veut-elle dans ce monde que je parle, quand mon coeur souffre et se trouve navré de chagrin. Votre Exc. ne sauroit me refuser cette consolation; je ne puis pas m'en passer.

La direction de la compagnie des Indes a jugé à propos de faire présenter au roy le projet des inscriptions pour la statue du feu roy et d'en demander son approbation; il a plu à Sa Majesté de les changer, comme Votre Exc. le verra par le papier ci-joint; elle remarquera qu'il n'y en aura que 4 au lieu de 6, et qu'il y a une grande uniformité dans ces quatre inscriptions; je ne me permet du reste pas de dire à Votre Exc. ce que j'en pense; elle en jugera mieux que personne; mais je me donne la liberté de luy demander si, après ceci et après que le roy vient de donner sa résolution que le renouvellement de l'octrois de la compagnie des Indes doit être remis et reposer jusqu'à ce qu'il en donnera ses ordres, je ne dois pas me congédier de la compagnie et renoncer à l'idée que j'avois de me trouver à l'inauguration de la statue; j'y trouve beaucoup d'inconvénient à présent, cependant je me conformerai à ce qu'il plaira à Votre Exc. de me conseiller à cet égard.⁴⁾

Rejser først i Juni til Kbhv. nogle Dage. Je ne me présenterai pas à la cour, je puis m'en dispenser avec décence parce que la cour sera alors à Hirschholm.

1255.

Bregentved, 17. Juni 1771.

Har modtaget B.s Brev af 5. Juni.

Je suis très touché de ce qu'elle me dit de tendre et d'obligeant sur ce qui s'est passé de désagréable entre ma belle fille et moi après la mort de mon fils ; si cette chère personne avoit le quart de cette amitié pour moi dont Votre Exc. m'honore, elle se donneroit bien de garde de ne pas multiplier mes peines et mes embarras comme elle le fait ; elle vient de me donner une nouvelle marque de sa façon de penser à mon égard par la déclaration précipitée qu'elle vient de faire à mon insçu devant la commission (établie pour arranger les affaires de mon fils), de ne pas vouloir de tout s'en mêler ni y prendre aucune part ; elle auroit infiniment mieux fait pour elle et pour moi, de n'avoir pas fait cette déclaration qu'après que le proclama fut expiré ; c'est selon les loix et qui a été généralement observé jusqu'ici de tous ceux qui se sont trouvé dans son cas ; les créanciers de mon fils auroient été tranquille encore pendant tout une année, et ma belle fille et moi, nous aurions eu le tems de nous arranger pour payer les sommes pour lesquelles nous avons signé conjointement avec son mary, au lieu qu'à présent on nous tourmentera tout de suite d'en faire le remboursement ; elle aura en même tems, à ce que je crains, le chagrin que l'on attaquera la validité de son contract de mariage, parce qu'elle n'a pas eu soins de le faire publier ; elle auroit pu éviter tous ces embarras, si elle auroit voulu confier ses intérêts à des honêtes gens et capable de la bien conseiller, mais comme elle a donné toute sa confiance à un homme qui par ses fausses démarches fait assés connoître son ignorance dans les loix et son peu d'habilité dans les affaires de cette nature, elle s'exposera à toutes sortes de chicanes et désagréments de la part des créanciers de feu son mary ; il est vray qu'elle a choisi un advocat très habile et intelligent, mais cet advocat dit qu'il ne peut rien faire en règle, parce que Mr. Miles veut diriger tout selon sa fantésie. J'en suis très désolé pour l'amour d'elle, mais je ne sçaurois y remédier sans être écouté et sans avoir sa confiance. J'ai toujours cru de pouvoir y faire quelque prétension, vu les liens qui nous unissent et les avantages que son fils aura un jour à espérer de notre bonne intelligence ; je m'apperçois avec douleur que je me suis trompé, et que dans le tems où nous

sommes il n'y a rien qui tient; on ne cherche que de suivre son penchant et de ne porter aucun ménagement pour personne.

Je suis revenu de Copenhague avant hier au soir; je n'ai pas été à la cour parce qu'elle est à Hirschholm; je n'ai vu que les personnes avec lesquelles je suis en liaisons depuis bien des années; j'ai eu une conversation très longue avec un homme qui est bien au fait de tout ce qui se passe et qui n'est pas précisément du parti dominant; je suis fort content des propos qu'il m'a tenu et de la franchise avec laquelle il m'a parlé sur bien des choses; je me flatte, s'il continue de conduire les affaires qui luy sont confié de la manière comme il me dit de l'avoir fait jusqu'ici et dont il m'a fait le détail, il y a encore un lueur d'espérance que celle qui tient tant à coeur à Votre Exc. et à moi, pourra avoir lieu; au moins fait-on d'un côté pour cet effet tout ce que l'on peut exiger raisonnablement.¹⁾

Les circonstances sont du reste à Copenh. telles comme Votre Exc. les connoît, et j'ai été bien aise de m'en retourner ici au plutôt.

Quant à ce qui regarde l'inauguration de la stastue du feu roy, je puis avoir l'honneur de dire à V. E. qu'elle se fera en trois ou quatres semaines; la cour fera savoir dans peu qu'elle en sera le jours et les cérémonies; elle ne veut à présent que deux inscriptions qu'elle ne tardera pas de nous faire remettre. Votre Exc. m'avouera qu'après toutes ces circonstances, il n'y a que mon zèle sans borne pour la mémoire du feu roy qui pourra m'engager de me trouver à cette cérémonie. Oserois-je luy demander ce qu'elle feroit si elle se trouvoit à ma place?

1256.

Glorup, 10. Juli 1771.

... J'ai bien des grâces à luy rendre de ce qu'elle a eu la bonté de me dire en réponse de celle que je luy ai écrit le 15 juin; je me conformerai exactement à ce qu'elle me dit sur l'inauguration de la stastue du feu roy; j'ai l'honneur de luy présenter ci-joint une copie de la résolution que le roy vient de donner à cet égard à la direction de la compagnie, et je pense que vu cet ordre nous devons supprimer tout ce que notre zèle avoit imaginé et proposé pour rendre cette cérémonie brillante; je suis cependant d'avis qu'il est de notre devoir et de la descence, que la direction se trouve présente au moment que la stastue sera découverte et

que l'on veut la faire voir au public ; c'est dans ce sens que j'en écrirai à la direction ; et si elle pense comme moi, je n'aurai rien de plus pressé que de me rendre à Copenhague pour assister à cet acte et pour rendre encore à mon roy le dernier hommage public, tant inférieur qu'il puisse paroitre à ce qu'auroit demandé la mémoire d'un aussi digne et bon monarque. Ceci fait, je me congédierai tout de suite de la compagnie ; je me flatte que ma façon de penser sur ce sujet sera approuvé de Votre Exc. . . .

Si je ne luy dis rien sur la conduite que ma belle fille continue de tenir à mon égard, ce n'est que pour ne pas luy causer des peines, et de ne rappeler à mon esprit un procédé que je tâche d'excuser et oublier pour autant que c'est dans mon pouvoir.

Votre Exc. n'ignore apparemment pas les propositions que la cour a fait faire à mon fils Joachim pour rentrer dans le département de la marine ; quelque flatteur et avantageux que ces propositions ont été pour luy, je me flatte que V. E. sera content et satisfait de la réponse qu'il a donné et de la manière qu'il s'est expliqué ; je ne crois pas que l'on voudra de luy à présent ; je n'en suis pas fâché ; il est infiniment plus glorieux pour luy d'avoir parlé clair et net sur ce qui regarde le bien de la marine, que de rentrer dans un département où il ne seroit en aucune façon en état de rendre des services utiles, et dont on l'auroit renvoyé au moment qu'il n'auroit pas voulu suivre le plan que l'on a projeté et s'accomoder à la phantasie des gens qui veulent tout culbuter et changer.¹⁾ . . .

Voilà donc la reine heureusement accouché d'une princesse.²⁾

Modtaget 13. Juli 1771.

1257.

Kjøbenhavn, 2. August 1771.

C'est avec beaucoup de plaisir et tout l'empressement possible que je profite de la bonne occasion que me fournit le départ de Mr. de Berger¹⁾ pour Lubeck pour écrire ces lignes à Votre Exc. J'aurois fort désiré d'avoir été instruit plutôt de son départ pour avoir le tems de m'entretenir à loisir avec V. E. et de luy parler des choses que l'on n'ose confier à la plume ; mais comme il ne m'en a pas prévenu qu'à mon arrivée ici en ville, et que je me trouve si obsédé par le monde qui a la bonté de passer chés moi, Votre Excellence excusera si je ne luy parle que l'aconiquement sur les choses que je crois digne de son attention, d'autant plus

que le porteur de celle-ci est en état de faire un rapport exact et fidèle de la situation dans laquelle les affaires se trouvent ici. Je ne les ai jamais connu telles, et Dieu seul sçait qu'elle en sera la fin. Il y a une fermentation terrible dans la marine, officiers et matelots lâchent des paroles menacentes et ne veulent plus obéir aux ordres que l'on leur donne; je crains beaucoup [que] si l'on ne fait pas sortir Mr. Willenbrand de ce département, on s'expose à des évènements qui peuvent avoir des suites fâcheuses;²⁾ on a de nouveau proposé à mon fils de se charger de la besogne de la marine, mais il a donné la même réponse qu'il donna il y a quatre semaines. Le comte de Rantzau est présentement très mal en cour; on a voulu m'assurer que l'on ne tarderoit pas long tems de le renvoyer; il a écrit tout nouvellement une lettre très offensante à Mr. le comte de Struensé, et celui en doit être si piqué qu'il ne gete [o: guette] que le moment favorable pour le renvoyer d'une façon que l'on n'aura plus rien à craindre de sa part. Le pouvoir que le roy vient d'accorder et de donner à Mr. le comte Struensée révolte tout le monde; on dit très publiquement que c'est luy qui gouverne tout, et qu'il étoit insupportable d'obéir à un maître de cet espèce; je ne ferois mention de ces propos, si des gens même de la partie et dans des places très distingués ne me les avoient tenus.³⁾ Les affaires de Mr. de Gahler vont mal, et je crois que ce sera l'affaire d'Alger qui luy cassera le cou.⁴⁾ Il y a une très grande confusion dans le département de la chambre des finances; on ne sçait pas encore si ce sera Oeder qui en chassera Rothe, ou si ce sera celui-ci qui en éloignera Oeder.⁵⁾ Le comte d'Osten me parroît gagner du terrain; je l'ai vu ce matin, et il m'a beaucoup entretenu sur nos intérêts avec les cours voisines et de l'espérance qu'il avoit de sauver encore notre affaire avec la cour de Russie. S'il s'y prend de la façon comme il m'en a fait le détail, je dois luy rendre la justice qu'il n'opère pas mal, mais comme il n'y a pas grand fond à faire sur les assurances que les gens en place luy donnent de vouloir appuyer ses représentations, chose dont il se défie luy-même, je crains beaucoup qu'elle n'échouera. Le comte d'Osten m'a assuré que la cour de Russie est toujours très disposé de remplir ses engagements pris avec nous touchant le Holstein, et qu'il ne dépend que de la conduite de notre cour de se voir au tems fixé en possession de ce pays; il m'a encore parlé de bien des choses, mais comme il me sera impossible de trouver le tems pour en rendre compte à Votre Exc., j'en ai chargé Mr. de

Berger, qui aura l'honneur de luy faire un rapport fidèle et exact de tout ce que je désire de faire parvenir à sa connoissance.

L'inauguration de la stastue équestre de notre cher et bon roy F. 5. s'est fait hier avec les cérémonies que Votre Excellence trouvera inserrer dans les gazettes d'aujourd'hui. J'ai donné à cette occasion un petit dîné à Mr. Saly et la direction de la compagnie, et je me suis congédié d'elle au moment que la cérémonie étoit finie. Je ne saurois dissimuler à Votre Exc. que j'ai eu le coeur très touché à cette occasion; Votre Exc. en sentira les raisons sans que j'ai besoins de les luy détailler.

Je bénis Dieu de tout mon coeur que tout est heureusement fini et que je puis retourner dans ma retraite; je pars demain de grand matin, et ce sera apparemment pour la dernière fois de ma vie que j'ai vu Copenhague. Mon fils Joachim part le lundi pour Stockholm, où il ne s'arrêtera que pour autant qu'il sera nécessaire; on luy a fait espérer de le placer quelque part à son retour;⁶⁾ je désire par préférence que cela se fasse dans les provinces, car dans les circonstances présentes, il ne seroit ni bon ni avantageux pour luy d'être employé ici en ville où personne est sûre de sa place que pour très peu de tems; Mr. de Berger dira à V. E. tout ce qu'il y a sur le tapit dans ce moment, et quels sont les changemens que l'on va faire dans peu dans les départemens tout nouvellement créés.

Modtaget 9. August 1771.

1258.

[August—September 1771.]

Om Afsløringen af Frederik V.s Rytterstatue.

Il y a déjà quelque tems que je suis instruit du rappel de Mr. Reverdil à Copenhague, et je n'ignore pas les conditions que l'on luy a fait et à qui on compte de l'employer. Sa destination ne peut qu'effrayer le public; rien ne sçauroit désoler d'avantage les propriétaires dans ce tems-ci, que d'avoir à craindre que l'on pense à l'affranchissement des paysans au moment où ils témoignent tant d'oppiniâtreté de tout côté et ne -- --

Størstedelen af Brevet. bl. a. Dateringen, er odelagt af Fugtighed.

1259.

Bregentved, 29. September 1771.

J'ai eu l'honneur de recevoir par la poste passé la lettre que Votre Excellence a eu la bonté de m'écrire le 7 de ce mois et dont

je la supplie d'agréer mes très humbles remerciemens. Il m'est toujours bien agréable de recevoir de ses nouvelles et de pouvoir me flatter de la continuation de ses bontés ; mon coeur en a à faire dans un tems où tout conspire contre moi pour me causer des chagrins. Je ne luy dis rien sur ce qui vient de luy arriver ; elle connoît toute la sensibilité avec laquelle je m'intéresse à ce qui la regarde ; j'en pleure ; le coeur m'en saigne, et toutes mes playes se rouvrent quand j'y pense. Mais je crois qu'il est nécessaire et de mon devoir de luy parler d'une affaire qui me chipote et qui me met dans un très grand embarras dans ce moment. Je ne sais si j'ai déjà eu l'honneur de luy dire que l'état de mes affaires et la difficulté que j'ai de trouver de l'argent pour payer les sommes que l'on m'a dénoncé, m'a fait prendre le parti de céder la terre de Dronningelund à mon fils Gasper et celle de Noer à Magnus.¹⁾ Ce n'est qu'après bien de la peine et beaucoup d'écritures que j'ai réussi de faire entrer Mr. de Reventlau, oncle et bienfaiteur de mon fils Magnus, dans mes idées et dans mes vues, et au moment que je comptois d'y mettre la dernière main, j'ai la douleur que ma belle fille la veuve²⁾ s'avise de former des prétensions sur Noer pour le remboursement de sa dote et de me citer pour cet effet devant le Landgericht de Schleswig ; je suis d'autant plus peiné de cette démarche inattendu et imprévu, que ce prosédé dérange en grande partie tout ce que j'ai arrangé avec tant de peines avec Mr. de Reventlau et me jette dans un cruel embarras où trouver les fonds nécessaires pour contenter mes créanciers. Votre Excellence saura sans doute que j'ai répondu à ma belle fille, lorsqu'elle m'a demandé le remboursement de sa dote, que je ne pouvois pas la luy payer, à moins que la commission qui doit régler les affaires de feu mon fils y consentoit et quelle voudra bien pour cet effet s'adresser à la susdite commission ; elle n'a pas eu la bonté d'y répondre, mais elle a jugé à propos d'agir légalement dans cette affaire ; si cette chère dame avoit eu l'attention de m'en prévenir, j'aurois tout fait pour la contenter et pour ne pas avoir le cuisant chagrin de me voir en procès avec elle, mais elle ne l'a pas fait, et je sens qu'il est de mon devoir de supporter cette disgrâce avec la même patience que la bonté divine m'a fait supporter tout ce qui m'est arrivé d'accablant jusqu'ici.

Je ne me permes pas d'entrer dans quelque détail sur les différens qui existent entre ma belle fille et moi ; le sujet en est trop affligeant à moi, et il le seroit, j'en suis bien sûr, également à

Votre Exc. Je la supplie de croire que je n'ai rien fait ni rien répondu à elle qui ne soit juste et que je n'aye concerté avec Mr. Carstens³⁾ qui est à la chancellerie allemande. Je serois au désespoir si cet homme, intègre et éclairé comme il est, m'avoit fait faire un seul pas qui ne fût conforme aux règles de l'équité ; Votre Exc. connoît mes sentimens et le désir que j'ai de ne m'en jamais écarter.

J'ai eu la satisfaction de voir ici dans ces jours le professeur Cramer ; sa présence m'a fait d'autant plus de plaisir que j'ai eu occasion de m'entretenir avec luy sur tout ce qui intéresse Votre Excellence ; il compte d'avoir bien tôt l'honneur de la voir ; je luy enverrai ce bonheur, si l'envie seroit compatible avec les sentimens que je luy porte ; il a bien voulu se charger de témoigner à Votre Exc. tout ce que mon tendre et respectueux dévouement pour elle me dit journellement. . . .

1260.

Bregentved. 4. Februar 1772.

J'ai bien des grâces à rendre à Votre Excellence de la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 24 du mois passé ; je n'aurois pas manqué d'y répondre plutôt, si ma santé chancellante ne m'en avoit pas empêché. Je dois aussi avouer que le grand évènement du 17 a beaucoup occupé mon esprit dans ces jours. Dieu par sa miséricorde veuille diriger tout pour le bien. Je ne sçaurois cacher à V. E. mes craintes et mes appréhensions ; selon mes nouvelles, les personnes qui sont dans ce moment au timon des affaires ne sont rien moins que bien unis ; il y a deux partis, dont l'un me parroit avoir presque tout autant d'influence que l'autre, et il est très douteux encore quel sera celui qui l'emportera et le quel des deux sera culbuté. J'ai lieu de croire que cette besogne occupe plus les esprits que tout le reste et gêne beaucoup ceux qui sont bien intentionnés et qui désirent de rectifier les fautes commises. Je donnerois beaucoup de pouvoir m'entretenir avec Votre Exc. un quart d'heure sur ce sujet ; je luy ferois part de certaines anecdotes qui ne sont peutêtre pas encore parvenus à sa connoissance, et dont je serois bien aise de savoir son sentiment. Il n'est pas possible de prendre quelque confiance au gouvernement présent tant qu'il y a encore des personnes en places qui ne font que brouiller les cartes et qui n'aiment que les nouveautés et les changemens ; ils veulent se laver les mains de toutes

les irrégularités qui existent, quoique ils y ont eus tout autant de part que ceux qui en sont punis à présent.

Votre Exc. sera instruit que le nouveau conseil s'assemble quatre fois par semaine chés le roy et de quelle façon que les affaires se traitent; il est assés remarquable que les trois ministres militaires ne se trouvent point présent quand les affaires étrangères sont rapportés, et qu'ils n'y prennent jusqu'ici aucune part ni connoissance.¹⁾ Si cela se soutient, je commencerai à bien augurer de la grande affaire qui tient tant à coeur à Votre Exc. et à moi, et dont la réusite a fait depuis tant d'années l'objet le plus intéressant de tous nos voeux et de toute notre application.

Le roy a eu la grâce d'accorder à mon fils Joachim 500 écus de plus qu'il avoit auparavant. La confusion qui règne dans la marine doit être considérable; je me flatte que l'on fera promptement la paix avec les Algériens; la flotte et les finances du roy en rendent la conclusion indispensablement nécessaire.

On m'assure que ma belle fille a fait ses noces le 27 du passé; Votre Exc. en sera mieux instruit que je ne le suis; on me dit aussi que le nouveau marié arrivera à Copenh. à la fin de ce mois.²⁾ . . .

Je me flatte de cachetter ma lettre de façon qu'elle n'aura rien à craindre de l'infidélité de la poste; je supplie V. E. de me dire si j'y ai réussi.

XXVIII.

ADAM LUDVIG MOLTKE.

1771.

Grev Adam Ludvig M. (1743—1810), A. G. Moltkes Søn, Major i dansk og Generalkvartermester i russisk Tjeneste.

Paa Wotersen findes tre Breve fra ham til B. fra Aaret 1771.

1261. FRA A. L. MOLTKE TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1771.

8. April 1771 beder M. om B.s Anbefaling til Grev Panin i St. Petersborg for atter at faa Plads i den russiske Hær, som han havde forladt 1769 for at faa helbredt et Saar,

han havde faaet ved Bender. «Après n'avoir réussi à obtenir que des refus réitéré, après avoir vu presque toute ma famille abymé par des coups redoublé,¹⁾ après avoir cruellement éprouvé ce qu'on m'avoit dit, que je n'avois point de patrie» . . . vil han vende tilbage til Rusland. Beklager sig over, at han absolut intet har opnaaet i Danmark, medens «les récompenses les plus brillantes sont le partage de monsieur de Falkenskiold.²⁾» — I Juni 1771 takker M. fra St. Petersburg B. for hans Anbefaling. Alt har nu vendt sig til hans Fordel.

XXIX.

CHRISTIAN FREDERIK MOLTKE.

1770—1771.

Christian Frederik Moltke (1736—1771) var Søn af A. G. Moltke og gift med Ida Hedevig v. Buchwald, Søster til B.s Hustru; han blev 1767 Overhofmarskal og Gehejmeraad.

Af nogle faa mest ubetydelige og delvis ødelagte Breve fra M. til B. paa Wotersen gengives følgende Brudstykker:

Nr: 1262—1264.

FRA C. F. MOLTKE TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1262.

Hirschholm, 19. September 1770.

Comme j'ai lieu de supposer que monsieur de Brandt viendra cet-après diné chez Votre Excellence, j'ai cru de mon devoir de l'en avertir, afin que cela ne la surprenne pas. Il paroît qu'il veut se disculper en voulant persuader qu'il n'a aucune part à ce qui est arriver; nous attendons aujourd'hui les Mrs. Gahelert et Romling; au reste nos circonstances sont les mêmes, et je m'en raporte à Schoumacher qui vous aura parlé plus au long; je me flatte d'avoir bientôt le plaisir de Le voir.¹⁾

1263.

København, 26. December 1770.

... Il y a deux jours que nous avons, Mons. de Scheel et moi, fini la commission établis sur l'oeconomie de la cour. J'en ai donné hier le résultat par écrit au roi, dans lequel je mets au jour les causes des augmentations, dépenses faites dans ces derniers années et en même tems j'ai soumis ou proposé les moyens pour les restreindre. J'en attend à présent l'issue, et suis curieux comment tout cela finiera et quel sera la fonction de Wegener et la mienne.¹⁾

1264.

København, 28. Marts 1771.

M. meddeler, at han har faaet sin Afsked uden Pension eller uden en anden Plads. «J'avoue à Votre Ex. qu'un traitement aussi peu prévue, si peu mériter me frappe, et c'est encore un ouvrage du comte de Rantzau qui veut la perte de tous les miens. . . .

Bilag til Nr. 1264.

FRA CHRISTIAN VII TIL C. F. MOLTKE.

[Marts 1771.]

Vous n'êtes plus mon grand maréchal. Mes circonstances ne me permettent pas d'en tenir; je vous congédie sans pension.

Efter en udateret Afskrift med J. H. E. B.s Haand. Wotersen.

XXX.

GERLACH ADOLPH v. MÜNCHHAUSEN.

1739—1770.

Friherre Gerlach Adolph v. Münchhausen (1688—1770) var hannoveransk Premierminister 1728—1770.

Paa Wotersen er bevaret nogle faa Breve fra ham til B., hvoraf følgende her gengives.

Nr. 1265 – 1267.

FRA G. A. v. MÜNCHHAUSEN TIL J. H. E. BERNSTORFF.
1265. Hannover, 27. September 1739.

Ew. Hochwohlgb. haben mich untern 21^{ten} Sept. mit einem so obligeanten als Freundschafts vollen Schreiben beehret, dass ich sehr insensible seyn müste, wenn ich nicht ein innigliches Vergnügen, zugleich aber auch einen billigen Trieb zu allem erdencklichen Obligation und Erkändtlichkeit bey mir darüber empfunden hätte.

Ew. Hochwohlgeb. erlauben, dass ich hirdurch eines sowohl als das andere aufrichtig contestire, und mittelst Anwünschung alles selbst verlangenden Wohlergehens zu dem glücklichen Acheminement der Glückstädt. Vorsitzes Sache ergebenst gratuliere, mit der wiederhohlenden Versicherung, dass hiesiges Ohrts mit aufrichtigem Empressement zu allem denjenigen cooperiret werden wird, was zur baldigen erwünschten Situirung dieses Negotii irgendt gereichen kann¹⁾. Gleichwie denn auch in Dero particulier Angelegenheit gleiche Attention bezeigt, nicht weniger auch fernerhin alles geschehen wird, was Dero Vergnügen vermehren und diese meines Ermessens ohnedem keinem weitem Zweifel unterworfenene Sache feststellen mag.

Die türckische Friedens Affaire ist mit sovielen seltsamen Umständen begleitet, mithin ein solches nie erhörtes Phoenomenon, dass es sowenig zu begreifen als rathsam ist seinen Gedancken darüber den Lauff zu lassen.²⁾

Dasjenige, so dabey unter andern zu beklagen, ist, dass das gegenwärtige grundverderbliche Systema dadurch noch tieffere Wurtzel fassen und die ohnedem nur allzu grosse frantzösische Præpotens dergestalt überhand nehmen wird, dass auch post maturiorem circumspectionem der corruptus Status publicus schwerlich zu ändern seyn dürffte.

Zu wünschen wäre es, dass bey vielen die evangelische Wahrheit: Qui adhuc stat, videat, ne cadat, mehr behertziget werden mögte.

1266.

Hannover, 20. Marts 1740.

Es ist mir ein höchst angenehmes Zeichen von Ew. Hochwohlgeb. fortwiehrigen zu mir tragenden Gewogenheit, welches Dieselben

mittelst Dero geehrtesten Schreibens von 10^{ten} dieses mir zu ertheilen beliebet.

Ich erkenne mich dafür sehr verbunden und versichere, dass an meiner Seite in der Ew. Hochwohlgh. einmahl gewiedmeten Ergebenheit und ausnehmenden Hochachtung niemahls eine Änderung vorgehen wird.

Die von einem gewissen Hoffe machende Difficultæt vernehme ich sehr ungerne, und begreiffe wohl, dass solche Dero Negotio, welches ohnedem tot controversiis impliciret ist, einen Auffenthalt machen könne. Ich hoffe jedoch, und zweiffele fast nicht, es werden Ew. Hochwohlgh. ad superandas hasce difficultates noch Mittel und Wege finden; ein ansehnlicher Martis filius hat öfters gute Würckung gethan.

Sonst kan man freilich von dem gegenwärtigen Zustand nicht nur des Reichstages, sondern des gesamten deutschen Vaterlandes in Specie aber des evangelischen Wesens nicht viel tröstliches und erfreuliches sagen.

Man siehet allenthalben nichts als Mistrauen, Uneinigkeit, divisiones und höchst falsche, auf blossen Eigennutz abzielende principia, woraus endlich nichts anders als der in heutigem Evangelio angedrohte Fluch: Omne regnum in se divisum desolabitur, erfolgen kan.

Ohne Betrübniß ist die jetzige Situation der meisten Höffe wohl nicht zu betrachten. Die Beschaffenheit des Kaiserl. darff ich nicht detailliren, weil Ew. Hochwohlgeb. davon und von dem quantum mutata ab illis so gut als ich informiret seyn, dessen Veränderung in allen Stücken, insonderheit aber in Ansehung des vormahligen Presidenten weissen und vorsichtigen Systematis und klugen Consiliorum so weit gehet, dass man wohl sagen kan: Nunc campus est, aber Troja fuit.

Das letzere Commissions Decret in der Friedens Sache nöthiget jederman allerhand obiges bestätigende Reflexiones ab. Wie muss es dem alten schlaunen Cardinal nicht kützeln, wenn er höret und lieset, dass Franckreich dafür dass es dem deutschen Reich eine der besten Provintzien entrissen, dessen Oberhaupt vi et clam ad incitas gebracht, dem evangelischen Wesen durch die Riswichische Clausul und durch die neue Bestätigung der Maxime: quod hæreticis fides non sit servanda, einen unwiederbringlichen Schaden zugefüget, zwischen Haupt und Gliedern dissidia erwecket mit

grossen Lobsprüchen etc. erhoben und vor solche herliche Thaten gedancket wird.¹⁾

Bey allem den übersteiget alle Vernunft, dass bey der ohnedem mehr als je grossen Præpotenz des frantzosischen Hoffes und dessen augenscheinlichen gefährlichen Absichten, dennoch sogar viele evangelische Herren sich empessiren und gleichsam unter einander certiren, üm sich in frantzosische Hände zu werffen und den sehr zu besorgenden Untergang des deutschen Reiches damit zu befördern.

Diese Dinge machen oft meine Gedancken stille stehen, und an das bekandte dictum zu gedencken: quos perdere vult Jupiter, dementet prius.

Wenn allenthalben dieser facies rerum so, wie von Ew. Hochwohlgeb. geschiehet, an und eingesehen und darüber cordate Vorstellungen an die Höffe abgelassen würden, so mögte vielleicht noch Rath zu finden, und zu hoffen seyn, dass denenselben die Augen aufgehen werden. In Dero eigenen Angelegenheiten werden Ew. Hochwohlgeb. allezeit einen treüen und zelirten Diener an mir finden, und will ich üm nichts mehr als öftere Befehle bitten, üm mehr in der That als mit Wordten zeigen zu können, dass mit wahrer, aufrichtiger Ergebenheit bin. . . .

1267.

Hannover, 8. Marts 1763.

So schätzbar mir alle Merckmale von Ew. Excellenz gütigen Andencken seyn, so besonders angenehm werden mir dieselben, wenn ich dabey Gelegenheit finde, meine ohnveränderte Hochachtung und Ergebenheit erneuern zu können.

Ew. Excellenz geehrteste Zuschrift in Betreff des Herren Legationsraths Klopstock nehme ich auf diesen Fuss, und die Protection, welche Ew. Excell. ihme zuwenden, giebet ihm bey mir ein Recht auf alle mögliche Dienstleistungen.¹⁾ Ich werde demnach, soviel seinen künftigen Schwiegersohn betrifft, mir gewiss ein Geschäft daraus machen, der mir eröffneten Absicht nach Möglichkeit behülfflich zu seyn. Gleichwie indessen Ew. Excellenz selbst ermassen werden, dass die Gelegenheit dahin durch Umstände sich ergeben müsse, welche auf der Zeit beruhen und zu meinem Leidwesen dermahlen nicht gleich vorhanden sind, so muss ich vorläufig nur noch bezeigen, dass Pachtungen von solcher Wichtigkeit, als Ew. Excellenz die Summen angeben, in hiesigen Landen sich gar wenig

finden, sondern die allermeiste etwa auf 2, 3 bis 4000 Th. nur gehen dürfften.

Daferne dennoch diese des Herrn Dietrichs Absichten gemäs seyn solten, so bemercke ich mir dessen Nahmen mit aller Vorzüglichkeit und werde mich höchstens erfreuen, wenn ich auch hiebey zu Ew. Excellenz Wunsch mich würcksam beweisen kan, so wie ich mich allezeit glücklich schätze in wichtigeren Vorfällen die wahre Verehrung und treue Ergebenheit darzulegen. . . .

XXXI.

BALTHASAR MÜNTER.

1770—1772.

Balthasar Münter (1735—1793) var fra 1765 til sin Død Præst ved St. Petri Kirke i København.

Paa Wotersen findes kun følgende Brev fra M. til B., og i Kammerherre Münters Eje det derefter følgende Brev fra B. til M., der velvilligst er stillet til Raadighed ved Hr. Louis Bobé.

1268. FRA B. MÜNTER TIL J. H. E. BERNSTORFF.

København, 31. December 1770.

Ich darf es auch wagen mich dem Andencken des grossen Mannes zu empfehlen, der Dännemarks Orakul war, und der Trost und die Hoffnung aller Rechtschaffenen in Dännemark. Ew. hochgräfliche Excellenz haben mich selbst durch vielfältige Beweise Ihrer Gewogenheit dazu berechtigt, und ich bin stolz darauf dieser Gewogenheit gewürdigt worden zu seyn.

Gottlob! Sie leben! Und Gott, der auch in Dännemark viel der Seinigen hat, lebt auch! Er wird das kostbare Leben seines Bernstorff erhalten, und es uns, die wir bey aller anscheinenden Unmöglichkeit diess von seiner Güte hoffen, wieder nützlich machen.

Wann wird doch der Tag kommen, der uns in eben dem Grade erfreulich seyn wird, in welchem uns der funfzehende September ein trauriger Tag war!

Ich flehe zu Gott, dass er alle seine Güte an Ihnen beweisen wolle. . . .

1269. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL B. MÜNTER.

Hamborg, 28. Januar 1772.

Ew. Hochehrwürden bin ich von ganzen Herzen für Dero sehr geehrtes mir höchstangenehmes Schreiben vom 21^{ten} verbunden.¹⁾ Der erhabende Gott sey gelobet, der das Elend und die Seufftzer seines Volckes angesehen, dem Übel gesteuert, und der Gefahr, welche der Religion und der Tugend, so weit es durch menschliche Bosheit geschehen kan, drohete, gewehret hat. Er fahre fort in seinen Erbarmungen und lasse hinfort Glauben und Liebe in Dannemarck herrschen. Er seegne aber auch die, so Ihm unter allen Lockungen und Anfechtungen treu geblieben, und unter solchen vorzüglich Ew. Hochehrwürd. Ihre einem Knechte Gottes und Priester des Herrn so anständige Standhaftigkeit ist mir nicht unbekannt geblieben, der Herr belohne Sie dafür mit ewiger Ehre, so wie die zeitliche Ehre Ihnen dafür Lebens lang gewiss ist.

Ob es mir beschieden ist, Sie in diesem Leben wieder zu sehen, stehet dahin; so viel weiss ich aber, dass ich allezeit den aufrichtigsten Antheil an Dero Wohlergehen nehmen und stets begierig seyn werde Ihnen gegenwärtig oder abwesend die wahre Hochachtung zu beweisen, mit welcher ich die Ehre habe zu seyn etc.

XXXII.

ADOLPH SIEGFRIED von der OSTEN.

1760—1771.

Grev Adolph Siegfried von der Osten (1726—1797) var 1755—1761 og 1763—1765 dansk Diplomat i Rusland, 1761—1763 i Polen, 1766—1770 i Neapel, December 1770—Marts 1773 B.s Efterfølger som Udenrigsminister.

Foruden den officielle diplomatiske Korrespondance mellem B. og O. i Udenrigsministeriets Arkiv findes paa Wotersen nogle Breve fra O. til B. og nogle faa Koncepter til Breve fra B. til O. — Det vigtigste af Indholdet er gengivet i det følgende. — Brevene fra Neapel handler meget om O.s vanskelige Forhold til Legationssekretæren Morin d'Héronville og om O.s stadige Ønsker om Forflyttelse og Gageforhøjelser.

1270. FRA A. S. v. d. OSTEN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

St. Petersborg, $\frac{28. \text{ Juli}}{8. \text{ August}}$ 1760.

J'ignore encore quand sera le départ du jeune Touxen.¹⁾ Son père n'a pas daigné répondre à une lettre que je lui ai écrite, pleine de confiance et d'amitié. Il écrivit il y a quelque tems à Mr. Schoumacher qu'il enverroit un homme pour chercher son fils. Cet homme est venu; mais il lui a défendu de paroître devant moi et dans ma maison. Il se vante dans sa dite lettre à Mr. Schumacher d'avoir été l'instrument et la cause de ma fortune. J'en rougirois s'il disoit vrai; mais Dieu merci, je crois ne la devoir qu'au roi et à la recommandation de Votre Excellence, ce qui fait mon unique satisfaction et ma gloire.

Modtaget 26. August 1760.

1271. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL A. S. v. d. OSTEN.

København, 11. November 1760.

Je suis très touché du contenu d'une de vos lettres du 24 oct.¹⁾ Soyés bien sûr que les rapports qui vous ont esté faits, sont faux et mal rendus. Schumacher m'a envoyé plusieurs fois par les cou-

riers des pièces curieuses mais ne m'a jamais dit un mot d'affaires, ni moi à lui, et je ne lui ay jamais donné d'autres commissions que celles de répondre deux mots à un homme très médiocre qui m'avoit écrit, et qui, sans qu'il y eût de sa faute ni de la mienne, m'avoit prié de lui répondre par lui. Comptés sur la vérité de ce que je vous dis, et ne vous livrés point à des soupçons qu'il ne mérite pas ni moi non plus. Je ne suis pas homme à dire des choses qui ne sont point, et je pense vous prouver tous les jours la façon dont je pense pour vous.

Koncept til Chifferbrev.

1272. FRA A. S. v. d. OSTEN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

St. Petersburg. $\frac{28. \text{ November}}{9. \text{ December}}$ 1760.

Je vous remercie très humblement de la lettre dont Votre Excellence vient de m'honorer. Elle me rend la vie en me rendant ma tranquillité. La crainte de perdre votre confiance causoit toute mon inquiétude, et j'avoue que c'est la seule qui fût capable de m'en donner; vos assurances, Monseigneur, sont sacrées, celle que vous venés de me donner calme et bannit à jamais tout soupçon et toute crainte. Je connois votre coeur à mon égard, et je n'oublierai jamais les obligations infinies que je vous dois. La peine que Votre Excellence se donne pour me rassurer, m'est une nouvelle preuve de sa bonté; j'en suis sensiblement touché, et je la reconnoîtrai toute ma vie. . . .

Chiffre. Modtaget 5. Januar 1761.

1273. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL A. S. v. d. OSTEN

København, 29. November 1760.

Lorsque j'eus vu par votre lettre du 24 du passé que le courier Meyer m'a remis, l'inquiétude dans laquelle les rapports d'une prétendue correspondance secrète entre le sr Schumacher et moi vous ont mis, je me suis hâté de vous écrire un mot dès le lendemain, pour vous assurer de la fausseté de ces rapports; mais comme le départ de Holberg¹⁾ me donne une occasion sûre de m'expliquer un peu plus au long avec vous, je vais ne pas la négliger.

Rien n'est plus éloigné de mon caractère que la défiance, et de ma façon d'agir que les intrigues et les souterrains, et toute mon attention depuis que le roi a daigné me charger du ministère des affaires étrangères, n'a esté tendue qu'à rendre à ceux qui y travaillent avec moi, leur situation sûre et agréable, à écarter d'eux toute inquiettude et tout chagrin et qu'à les servir près du roi. Heureux ou malheureux, il n'a jamais esté question de leur faire ni des reproches ni de la peine, ni de les rendre responsables de rien, et si j'avois la douleur d'avoir dans mon département un ministre auquel, pour quelque cause que ce fût, les affaires du roi ne pourroient estre confiés, je n'hésiterois pas de proposer plustôt son rappel à S. M., que de lui faire le chagrin de lui marquer le moindre soupçon, et celui de témoigner à son subalterne plus de confiance qu'à lui. Dans ces principes, sur lesquels je n'ay jamais varié, il n'a pas même pu me tomber dans l'esprit d'entretenir avec Mr. Schumacher une correspondance, et je dois lui rendre la justice que de sa vie il n'a paru la souhaiter, ni écrit une syllabe qui fût contre vous ou qui indiquât la moindre idée de s'ingérer dans les affaires. Il m'a envoyé par les couriers des imprimés ou autres curiosités de Russie, il m'a requis de lui procurer une augmentation de gages, il a désiré que j'oblins une pension pour sa mère; je lui ay répondu, et 2 fois, comme je vous l'ay mandé dans ma précédente, je l'ay chargé de répondre à un homme qui m'avoit prié de lui faire sçavoir par Mr. Schumacher la réponse qu'il attendoit. A l'exception de ces 2 fois, auxquelles Mr. S. n'a eu d'autre part que celle de recevoir mes lettres, et qui n'ont esté occasionnées ni par lui ne par moi, mais par un troisième, il n'a, je le répète, esté question dans nos lettres que de ses propres intérêts ou d'objets de curiosité et de littérature.

Vous pouvés compter, Monsieur, sur l'exactitude de ce que je vous dis, je ne suis pas homme à nier ce que j'ay fait, et j'ose croire que vous me rendrés justice sur ce point, mais après estre entré dans ce détail pour vous marquer combien je vous considère et combien votre satisfaction et votre tranquillité me sont chères, je ne puis vous dissimuler que celui qui vous a fait le rapport en question mériteroit une sévère animadversion. Ce n'est pas de votre sensibilité que je suis étonné; elle est à sa place, et je vous sçais très bon gré de l'avoir eue et de m'en avoir fait part, mais comme travaillant sous les yeux du roi et honoré immédiatement de ses ordres, je dois estre supposé n'agir que par ses commandements;

il n'est point indifférent de relever mes correspondances secrètes (si elles existent) et de vous les rendre suspectes, et celui qui ose le faire est bien coupable s'il est sujet du roi, et bien hardi s'il ne l'est pas. Je ne laisserois pas tomber ce trait sans le rechercher, si je ne craignois de mettre votre coeur généreux dans un peu d'embarras, et si ce n'estoit pour l'amour de vous, je supplerois le roi de vous ordonner de nommer le rapporteur. Nous ne pouvons estre trop unis, Monsieur, pour le service de notre maître commun, et celui qui entreprend de troubler votre confiance en moi, mérite toute l'indignation de S. M.

Soyés donc bien tranquille, je vous prie. Tant que j'y seray, vous n'aurez point de procédés affligeants à craindre, et si le service ou les ordres du roi, ou bien quelque affaire particulière, telle que l'estoit p. e. votre correspondance qui a passé longtems par les mains du sr Kuur à l'insçu du c. de Haxthausen,²⁾ quoique j'aime fort ce dernier, et que j'aye toute sorte d'éloges à donner à son application et à sa conduite, m'obligeoit jamais à donner à votre insçu des connoissances aux secrétaires du roi résident près de vous, soyés très sûr que je ménagerois cette nécessité avec la plus grande délicatesse. . . .

Koncept. Ufuldstændig.

Nr. 1274—1275.

FRA A. S. v. d. OSTEN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1274.

St. Petersborg, $\frac{5.}{16.}$ December 1760.

Votre Excellence permettra que je ne réponde à la lettre particulière et pleine de bonté qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 29 nov. que par les remercimens les plus sincères. Le silence est le langage d'un coeur pénétré; le mien l'est d'admiration et de reconnaissance.

Modtaget 5. Januar 1761.

1275.

St. Petersborg, $\frac{8.}{19.}$ Februar 1765.

Je vous rends mille grâces très humbles du rappel que vous m'avez envoyé et de la lettre particulière que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire en même tems. Le baron de Korff

mande ici l'emploi qui m'est destiné.¹⁾ Vous ne m'en parlés point, Monseigneur, mais je trouve dans votre silence sur ce sujet un nouveau motif d'admiration et de reconnoissance. Vous avés, Monseigneur, l'âme bonne et généreuse. Vous voudriés rendre tout le monde heureux, ainsi je suis persuadé que vous ne m'abandonnerés pas, moi qui suis l'ouvrage de vos mains. C'est à vous, Monseigneur, que je suis redevable de ce que je suis, et je feray toujours gloire de l'avouer et de le reconnoître. La mort m'a enlevé deux bienfaiteurs, feu Mr. le grand chambellan,²⁾ et feu Mr. le c^e de Berkentin. Vous seul me restés encore, et cela me suffit. Je vous rends arbitre de mon sort; fixés ma destinée, il me sera toujours doux de dépendre de vous, et tel que soit le poste ou l'emploi que vous me destinés, je l'accepte, et j'y souscris. Je n'ai jamais su faire des voeux pour mon personel qui fussent fondés sur l'ambition ni sur l'intérêt. Après le désir de servir le roi, l'agrément de la vie fut toujours l'objet de mes voeux. Si j'ai désiré le poste de Londres, j'atteste Dieu qui connoît mon coeur, que je n'y ai aucune vue d'intérêt ni d'ambition. Mon premier motif étoit que possédant parfaitement la langue angloise, j'espérois pouvoir plus facilement qu'un autre aquérir dans le païs des connoissances utiles au service du roi, et puis j'estime la nation angloise, j'y ai des amis, et le climat me convient mieux que tout autre. Voilà, Monseigneur, les raisons qui m'ont porté à désirer ce poste, et pour vous convaincre que c'étoient les seules, je l'aurois accepté volontiers à condition d'y passer ma vie, et à ne jamais demander mon rapel, tant que mes forces m'auroient permis d'y servir le roi. Mais si Sa Majesté en dispose autrement, je ne perds qu'un agrément qui, quelque grand qu'il fût, n'auroit jamais été à comparer à la satisfaction que j'aurai d'obéir aux ordres de mon roi. Je n'ai pas rendu à Sa Majesté des services assés éclatants pour me croire en droit à lui rien demander, et quand même j'en aurois rendu, je crois qu'un sujet en servant bien son roi ne fait que son devoir, et cela ne doit jamais être confondu avec le mérite, ni être pris pour tel. J'ai reçu de la bonté du roi plus que je ne saurois jamais mériter, et je ne pourrai jamais rien avoir à prétendre. C'est de sa clémence, excitée par votre intercession, que j'attend tout. J'espère, Monseigneur, que vous êtes content de mon zèle, et que vous ne me voudrés pas du mal parce que plusieurs ici m'en veulent. Votre Excellence se souviendra que, j'ai [o: je le] lui ai dit dès le commencement de mon ministère, et lorsque je

me vis obligé d'employer des moyens hazardés, que je les ménagerois tellement que tout le bien qui en résulteroit, seroit pour le roi, et que le mal ne seroit que pour ma personne. Je crois avoir tenu parole. Je suis présentement peut-être plus mal qu'un autre ici, mais je doute que les intérêts du roi fussent jamais mieux ici. Cela me console et me met à l'abri du reproche. Votre protection me rassure sur ce qui me regarde. . . .

Tout ce que je vous demande, c'est d'être placé au-dessous du 56^{me} degré.

Modtaget 16. Marts 1765.

1276. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL A. S. v. d. OSTEN.

København, 30. December 1766.

J'ay enfin eu le plaisir sensible, car c'en est assurément un pour moi, d'obtenir quelque chose pour vous.

Après avoir travaillé inutilement par plus d'une voye à vous procurer l'augmentation au moins de mille écus d'appointements que vous avés souhaité, je me suis avisé d'un expédient qui vous en valût à quelques égards autant, et qui m'a réussi. Le roi ayant changé la destination du c. de Holstein¹⁾ qui devoit aller à Berlin, et voulant le placer de nouveau dans le département de la guerre, j'ay prié S. M. de laisser le poste qu'il devoit remplir vacant pendant 6 mois, et de vous donner en gratification extraordinaire deux mille écus espèces qu'elle épargneroit par ce moyen, et c'est ce qu'elle a bien voulu m'accorder. Vous aurés donc dès à présent, et j'en ay déjà écrit à la chambre, deux mille écus espèces d'extraordⁿ, qui vous tiendront lieu de l'augmentation que vous avés désirée, et avant que ces deux ans soyent écoulés, je tâcheray, si je le puis et si je suis en place, de vous en procurer la continuation, ou de vous tirer du poste où vous estes, pour vous faire nommer à quelqu'autre qui vous fût moins onéreux et plus agréable.

J'espère, Mr., que ce que je viens de vous dire, vous fera quelque plaisir, et que vous jugerés par le moyen tout nouveau que j'ay employé, et de mon amitié, qui seule a pu me le faire imaginer, et de la difficulté de réussir par les voyes ordinaires.

Mais trouvés bon que dans le temps même que je goûte la satisfaction d'avoir, au moins à ce que j'espère, contribué à la vôtre, je me plaigne de vous à vous-même. Vous m'avés écrit plusieurs

fois, non comme à un homme qui a souvent cherché de vous rendre service, et qui y a réussi quelquesfois, et qui même ne se trouve aujourd'huy dans cet embarras que pour n'avoir pas voulu consentir dans d'autre temps à ce que vous fussiés pourvu de quelque baillage éloigné que j'avois lieu de soupçonner ne devoir pas vous plaire, mais comme à un débiteur rétif et refusant par mauvaise humeur de remplir ses engagements. Jugés si c'est un ton que je mérite, et que je puisse admettre, consultés votre propre coeur.

Voilà, Mr., le seul mot que je vous diray, et que je ne vous dis que pour qu'il ne nous reste rien sur le coeur l'un contre l'autre. Un de nos amis communs vous aura écrit sur les reproches que vous m'avez fait relativement au poste d'Angleterre. Quoique je ne sçache pas ce qu'il vous a mandé, je m'en fie à lui et n'y ajouteray rien, si non qu'il n'a jamais été dans mon pouvoir de vous le procurer. Il vous a esté promis, je n'en doute pas, puisque vous me l'assurés, mais ce n'a certainement pas été par moi qui ne me suis jamais permis de faire à personne des promesses de cette nature, et je vous tiens trop équitable pour exiger de moi de remplir des promesses d'autrui, qui passent mon pouvoir et que j'ignoreis.

En voilà assés pour aujourd'huy et pour un malade. Vous avez depuis quelques semaines deux preuves de mon application à vous contenter. Laissés-moi jouir de l'espérance que vous n'y estes pas insensible.

Koncept.

1277. FRA A. S. v. d. OSTEN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

København, 8. Januar 1771.

Quoique personne ne souhaite de meilleur coeur que moi que la nouvelle année soit bonne pour Votre Excellence, je ne me suis pas pressé, Monsieur, de vous le dire, par des motifs que je suis sûr que vous devinés et que vous approuvés. Mais mon attachement et mon amitié pour Votre Excellence m'oblige à rompre le silence pour l'avertir d'une chose qui l'intéresse. On veut envoyer Mr. votre neveu en Hollande pour épargner sa pension; prévoyant qu'un tel poste ne lui seroit nullement agréable, j'ai paré le coup en proposant pour ce poste Mr. de Wense; comme par là le roi

épargneroit le double, je l'ai emporté sur ceux qui avoient proposé Mr. votre neveu, mon motif étant prépondérant, et en m'opposant, on se seroit démasqué d'agir par d'autre motif. J'ai donc reçu ordre de le proposer à Mr de Wense, mais s'il le refuse, je dois le proposer à Mr. votre neveu. Mon zèle et la reconnoissance que je dois à Votre Excellence m'engagent de l'en avertir, pour l'assurer que ce coup ne vient point de moi, et pour qu'elle pense à le parer, et je la supplie pour cela de me dire ses sentimens.¹⁾

XXXIII.

LOUISE PLESSEN.

1758—1771.

Louise Plessen (1725—1799), Datter af C. A. Berckentin, blev 1755 Enke efter Gehejmraad Christian Ludvig Plessen og i 1766 Overhofmesterinde hos Caroline Mathilde. 29. Februar 1768 blev hun afskediget fra denne Post, boede en kort Tid paa Kokkedal ved Rungsted og senere i Celle.

Paa Wotersen er bevaret en Række daterede og enkelte udaterede Breve fra Fru Pl. til B.; mange Breve maa være gaaet tabt. Første daterede Brev er fra 22. Oktober 1758, sidste fra 15. November 1771. Fra 1764—1765 er ingen Breve bevarede. Fra 1767 intet dateret Brev og fra 1769 kun ét Brev. Af de bevarede Breve fra før 1766 er kun lidet gengivet; af Brevene fra og efter 1766 er de allerfleste gengivne helt eller i Uddrag. — Blandt Fru Pl.s efterladte Papirer paa Ascheberg i Holsten findes i Følge velvillig Meddelelse af Hr. Louis Bobé ingen Breve fra B.

Nr. 1278—1286.

FRA LOUISE PLESSEN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1278.

1758—1759.

Brevene handler mest om Pengesager og Forretningsanliggender, der skal ordnes efter Faderens (C. A. Berckentins) Død 2. Juli 1758. Fru Pl. bor mest paa Kokkedal og ønsker at sælge det berckentinske Palæ i København. Hendes Raadgiver i Forretningsager er Villum Berregaard. -- 4. Oktober 1759 beder Enkedronning Sofie Magdalene gennem Fru Pl. B. om Hjælp til en Ordning af sin Gæld. — Brevene viser en fortrolig Omgang mellem Fru Pl. og den bernstorffske Familie.

1279.

Kokkedal, 4. April 1760.

... J'approuve très fort que V. E. a mis Mons. son neveu dans le nouveau collège, et j'augure bien de ce qu'on l'a augmenté des affaires de consommation et d'autres qui ont grandement affaire de réformation. Le public applaudit à S. Ex. d'Ahlefeldt; je vous en fait mon compliment; vous en auroit porté la faute, si l'on en auroit été malcontent.¹⁾...

V. E. a-t-elle lu le philosophe de Sans Souci? Est-il de main du maître? Le clergé de Hollande est bien hardi de prêcher contre à tel cas. Quel jugement ce prince ne s'attire-t-il point. Je frémis quand j'y pense.²⁾

1280.

[November? 1762].

... L'etiquette que les jeunes mariées observoient de mon tems, subsiste encore, je m'en suis informée exactement. Elles ne doivent pas sortir de leur maison avant que d'avoir été à l'église, et le souper se donne d'abord le lendemain des noces, jour auquel elles reçoivent des visites; votre maison est rébutée [ɔ: réputé] la sienne dans cette occasion, ainsi que cela revient au même. Mais ne voudriés-vous pas inviter la camerfreuken en qualité de supérieure de la promise? Je pourrais peutêtre faire en sorte qu'elle ne profitât point de votre attention, et qu'elle vous en sût compte.

Udateret. Formentlig fra Tiden kort før A. P. B.s Bryllup med Henriette Stolberg 3. December 1762.

1281.

[1766].

Hé bien, Monsieur, votre conscience ne vous reproche-t-elle pas le tour que vous m'avez joué? Je vous prie de me dire si c'est encore un mistère pour le gr. m., si je n'ose pas en faire confidence à quelques personnes que je vois beaucoup, et qui, se disant mes amis, me trouveroient très mauvaise, s'ils l'apprennoient avec la foule?¹⁾ Je n'ai accepté le poste que sous deux conditions: 1. de ne le pas imputer à mauvaise humeur, si ma santé ne me permet point de le garder longtems, 2. de me donner une camerfreuken qui me fût attachée. On m'a satisfait sur ces points, la reine²⁾ m'a proposé (de son propre mouvement) la Eiben dont je suis très contente.³⁾ R.⁴⁾ ne le sera pas, à coup sûr, mais je ne puis qu'y faire.

Étant une fois à la cour, elle peut être camerfr. come une autre, son nom vaut celui de Hein, Krogh, Adeler, Sponeck, etc. etc. J'ai aussi demandé pour la pauvre petite Haxth., la reine n'y est pas contraire, et si je calcule bien, il y a encore une place vacante, car je ne sais que 1) comt. Wedel, 2) Mad^{ll} Raben, 3) Mad^{ll} de Scheel, 4) Thott, 5) et Moesting. Je vous prie de m'y aider, le père est sûrement de la vraie famille de ce nom.⁶⁾ . . .

Je vous prie de supplier Mad. votre femme de ma part de m'aider de ses lumières sur le cérémonial de la cour que j'ai oublié, ou pour mieux dire, jamais sue. Ah Monsieur, dans quel labyrinthe me jettés-vous! Le parti est pris, Dieu bénira les bonnes intentions.

Udateret.

1282.

[9. Maj 1766].

Un ami de Mons. Cronstern m'a prié de lui procurer le poste de secrétaire et caissier chés la future reine; si vous l'agréés, Mons., je serois assés prévenue pour lui, et il me seroit plus agréable que le secrétaire de Mons. de Luhe qui le cherche aussi. Je languis d'apprendre si nous aurons la comtesse Moltke ou non. Je crains bien qu'on si [ɔ: s'y] soit encore mal pris dans cette affaire. Je vous assure de tout mon attachement.¹⁾

App. Croit-elle que l'on me fera la galanterie de me donner encore le cordon blanc pour mon oncle?²⁾

Udateret. Modtaget 9. Maj 1766.

1283.

Pyrmont, 16. Juli 1766.

Le p. de H[esse] a été plus heureux que Mad. de Montpensier. Les remontrances n'ont rien changé à son destin. Il l'avoit marqué au p. de Strélitz, qui l'a divulgué icy aussitôt que V. E. me l'avoit mandé.¹⁾ Je me réjouis, Mons., de la grâce que le roy vous a fait, avec cette vivacité que je sens à tout ce qui vous arrive.²⁾ Je ne conçois rien à la distinction que la reine mère a faite à S[perling] de lui donner son ordre.³⁾ Je suis très curieuse d'apprendre des nouvelles sûres sur l'arrivée de la future reine, sur le couronnement et sur l'ordonance de porter de l'or et de l'argent. La restriction de la broderie me paroît singulière, par ce que c'est justement ce qui coûte le plus et ce qui rend le moins.⁴⁾ J'attends encore avec impatience la nomination du grand maître de la reine et de la mai-

son de la future princesse de H[esse]; nos Danois icy ont la nouvelle que Fircks sera maréchal et Mad. de Gabel gouvernante.⁵⁾ Ne pourrai-je pas au moyen de ce mariage être défait de Coquedale qui dorénavant me sera à charge? J'ai fait des projets là-dessus dans ma tête, et je compte sur votre amitié dans cette occasion come dans toute autre. Des rentes viagères accomoderoient peut-être le roy, le p[rince] et moi aussi.⁶⁾ J'ai appris en chemin que la cour de feu la reine l'avoit si bien dépouillée à son départ d'Altona, que Mad. de Juel avoit été obligée d'acheter à la hâte jusqu'à un cotillon.⁷⁾ Ne pouroit-on pas prévenir ce désordre en stipulant les choses?

Je suis indécise si V. E. me parle d'une conversation avec la reine mère ou du contrat de mariage. Si c'est de la première, notre ami a eu grand tort d'entrer en matière, l'affaire étant faite. Je pars d'icy le 21, mais je ne serai pas à Cop. avant le 12 d'août, tant parce que je ne dois pas me fatiguer que parce que, à vous parler naturellement, je ne suis pas pressé du tout. Je suis déjà étourdie d'avance de tout ce qui m'attend. Une grande partie de la noblesse hanovrienne est icy; me permettés-vous de vous le dire, je n'en suis pas édifiée du tout. Les femmes sont orgueilleuses et coquettes à toute outrance et avec nulle délicatesse. Les sujets du r[oi] de P[russe] nous envient notre félicité et parlent de leur maître avec exécution.

1284.

Arensburg, 27. Juli 1766.

Je suis enchantée de ce que le poste de g[rand] m[aréchal] ne sera pas rempli, craignant beaucoup d'ailleurs qu'il le seroit mal. Je suppose que la place dans le conseil restera vuide pour le présent. Mon hôte tremble pour D[anneskiold] parce que ses nouvelles le lui nomment. J'ai bien cru que la caisse particulière causeroit du tripotage. La Carlow me marque que la ----- [reine mère] n'en avoit rien su et qu'elle étoit très fâchée de ce que cela s'étoit fait à ----- [Vallø]. Je vous avoue que j'ai de la peine à le croire. Si votre ami P. a été si prolix dans sa commission qu'il a coutume de l'être dans ses discours, il doit avoir bien ennuyé.¹⁾

Cecy fait une belle possession, et qui doit bien faire plaisir à son maître, tout ce qu'il y a fait ayant réussi. Il est vrai que c'est un homme bien heureux, mais il ne l'est pas moins qu'il le mérite en quelque façon par son esprit et activité et que réellement il contribue au bonheur de plusieurs. Nous avons passé par Wans-

beck, et nous dînerons demain à Jersbeck, endroit que j'ai été curieuse de voir depuis longtemps. On marie déjà le comte L., et il me semble qu'on a bien choisi pour lui, en lui destinant la comtesse de Wedell; je crois qu'elle vangeroit bien la pauvre défunte, et je m'imagine que la femme et la fille, aidées du beau fils, gaspilleroient et tracasseroient si bien que Mons. le comte seroit obligé de s'occuper de ses affaires, et n'auroit par conséquent pas le loisir de faire de nouvelles folies. Dieu soit loué de la bonne fin que la pauvre Hect. a prise.²) . . .

Je pense toujours à vous, et je voudrois vous écrire à tout bout de champ. Que des questions je vous ferai à mon retour! Dieu vous conserve et bénisse vos conseils. Voilà ce que mon attachement pour vous et mon devoir envers le roy et ses états me fait souhaiter.

1285.

[1766].

La crainte de paroître trop grave à ma petite reine en robe noire m'ébranloit déjà, mais depuis que j'ai remarqué que S. E. de Bernstorff et son épouse blâmoient aussi mes prétentions d'entrer en dispute avec Mons. l'évêque, je suis toute décidée. Je prie pour cet effet le premier d'écrire à Mons. d'Assebourg qu'il m'obligeroit infiniment, s'il m'envoioit de la martre zibelline pour une robe de cour. Quelque chère qu'elle soit, je ne puis pas croire qu'il en coûteroit beaucoup, parce qu'il n'en faudroit que pour le devant de la juppe. . . .

Udateret.

1286.

[1767].

J'ai bien sentie, je vous assure, qu'il y a un siècle que je ne vous ai pas vue. Il est vrai que nous sortons beaucoup, que nous faisons par là plaisir au monde et que ma petite reine se trouve merveilleusement bien de l'exercice auquel elle est accoutumée, mais il l'est aussi à ma grande satisfaction que tant que la reine gardera la chambre, je puis compter assez régulièrement d'être dans la mienne depuis 5 jusqu'à 7 heures. Je vous supplie donc, Mons., de me venir voir le plutôt qu'il vous sera possible. S. M. vous a bien fait attendre hier au soir et ne vous a pas arrêté longtemps, j'espère pourtant qu'il a signé ce que vous avez s[ouhaité?].

Udateret. Brevet er lidt beskaaret.

1287. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL FRU PLESSEN.

[Omtr. 28. Januar 1768].

On remplit mon coeur de différentes soilllicitudes et de différentes allarmes. Si vous le pouvés, Madame, daignés me rassurer sur la santé de la reine. Cette dernière inquiétude est trop forte pour moi.

Udateret. Paa samme Papir staar følgende Svar fra Fru Pl.

Nr. 1288—1310.

FRA FRU PLESSEN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1288.

[Omtr. 28. Januar 1768].

S. M. la reine souffre beaucoup. Ses nerfs ont été rudement ataqués par le long travail, et son esprit est trop bon et délicat pour ne pas être agité des manières peu tendres et polies qu'on a pour elle. Je suis dans une situation cruelle. Dieu nous aide et conserve cette charmante reine, qui pour le présent n'est certainement pas en danger pour la vie. Mais on peut détruire la plus belle santé.

N'est-je [ɔ: N'ay-je] pas eu raison que S[aldern] est contre moi? Je [n']apprendrai jamais pourquoi, car je jure n'y avoir pas donné occasion.

Udateret. Dronningens Nedkomst fandt Sted 28. Januar.

1289.

[Februar 1768].

Il me paroît un siècle que je n'ai pas eu l'honneur de vous voir. Notre chère accouchée se porte bien selon le dire des médecins. Je ne suis pas aussi contente parce qu'elle ne dort point et est fort assoupie. Je ne vous dis rien non plus, Monsieur, comprenant moins que jamais à tout ce que je vois. Je ne suis pas habile, mais je crois que les conseils et les avis des plus habiles ne m'aideroient de rien. Il m'en va come à la fille surannée. Unser eins ist sich keine Stunde sicher, et je vous jure avec la sincérité que vous me connoissez, que si cela ne faisoit pas de peine à ma belle passion, je quitterois avec plus de plaisir que je ne suis venue. Mons. de Saldern me boude, Dieu sait pourquoi, je ne le mérite pas. Laurwigen me hait, cela est naturel, Holck est peutêtre come les princes, qui ne pardonnent point lorsqu'ils ont offensé. Rosen-

kranz ne m'a jamais aimé, il ne supporte pas les femmes qui n'ont pas de taches. Le ciel sait coment Liano pense sur mon sujet. Voilà les hommes qui nous gouvernent. Votre estime et amitié me console de tout. Comptez bien sur la mienne.¹⁾

Udateret.

1290.

[Omtr. 29. Februar 1768].

J'ai été avertie qu'il y a un orage contre moi, et que le roy auroit donné ordre à Mons. Saldern d'en parler à V. E. Je la supplie de m'en dire un mot de réponse à ce billet, me réservant de l'entretenir plus au long demain.

Uden Dagsangivelse. Under Brevet staar: à minuit et demie.

1291.

[Omtr. 29. Februar 1768].

Le caractère charmant de notre aimable reine se montre dans cette occasion comme toujours; elle pleure, mais ce sont des larmes si douces accompagnées d'une tranquillité d'âme qui ne la quitte jamais, que j'espère en Dieu que S. M. n'en ressentira aucune altération dans sa santé. Adieu, Monsieur, je me réjouis de notre retour en ville pour vous voir une fois à mon aise. La reine dîne dans la chambre, et ne va pas à H. H. [Hirschholm?] demain.

Udateret. Rimeligvis fra Februar 1768, da Fru Plessen modtog sin Afsked.

1292.

[Kokkedal, 3. Marts 1768].

Il est vrai, Mons., que Dieu me fait une grâce singulière; la fermeté que vous m'avez vu s'est soutenue et se soutient encore dans la même force.¹⁾ J'ai trouvé icy les portes fermées et des chambres froides. Je ne suis occupée que du digne objet de ma tendresse, Dieu la conserve et la conduit. Elle a pleuré tout le jour et la nuit. Mad. Berckentin²⁾ a cependant dit qu'elle étoit fort bien et même gaie. Si j'ai bien compris, elle a donné cette réponse à Mons. le comte — — — qui assuroit Berger qu'on ne — — — — que danser et qu'on se portoit merveilleusement bien à Friedrichsb. — — — — — appris à faire mes arrangemens tellement quellement, à trouver un carosse et à partir le plutôt que possible. Si je ne vous revois point, je vous prie de vous rappeler mon souvenir et de me continuer

votre amitié. Je fais mille vœux pour le jour d'aujourd'hui.³⁾ Adieu, adieu, mon cher ami.

Modtaget 3. Marts 1768. Hullerne i Brevet beror paa, at Seglet er blevet udklippet.

1293.

[Kokkedal, 25. Marts 1768].

Ma dernière lettre étoit si confuse que j'ai des pardons à en demander à V. E., même sur le papier. Je crois pourtant y avoir dit que je l'envoyai dans la supposition d'un certain départ, et j'y ai ajouté la copie, parce que je sais bien qu'on prend tout mal aux disgraciés. Au reste, personne n'osant nommer mon nom sans se compromettre, il faut bien que je le fasse moi-même, il est permis au plus criminel d'écrire à son maître; on me traite come si je l'étois, et je ne puis pas seulement apprendre de quoi on m'accuse. Il est impossible que ce soit ce message lequel vous avez eu la générosité d'avouer l'avoir conseillé. J'ai obéi avec une exactitude qu'on ne m'avoit pas demandée à quitter château — — — — ce même jour. J'ai d'abord déclaré [que je] sortirois du païs; non obstant cela [on me l']ordonne, et quoique Mons. de R[eventlow] ne [me l']a dit clairement, tout le monde le sait. Je crois même que je remplirai les souhaits sur Celle. Mon oncle et ma tante¹⁾ le souhaitent, on y vit à meilleur marché, il n'y a personne que je pourrais gêner et au moins deux qui s'intéressent à moi, puis-je faire davantage? Et mes amis n'auroient-ils pas même la permission de m'en faire un mérite? Ma situation est en vérité unique. Pelison travailloit pour le pauvre Fouquet qui n'étoit pas tout à fait si innocent que moi.²⁾ Vous ne sauriez croire combien mon voiage a été fatigant et désagréable; je sens que la vie que je mènerai icy avant que d'être établie fera succomber ma fermeté parce qu'elle sera trop nuisible à ma santé; aussi partirai-je pour Pymont dès le mois prochain. Je fais mille amitiés à Mad. votre femme, et je lui répondrai par la poste prochaine. N'approuvez-vous point mon projet sur Coquedale? J'ai vendu, grâce au ciel, la maison en ville. Adieu, Monsieur, souvenez-vous d'une amie qui vous est attachée dans ses malheurs, comme elle l'a été toute sa vie.

Udateret. Modtaget 25. Marts 1768. Hullerne i Brevet beror paa, at Seglet er udklippet.

1294.

[April 1768].

Mon sort me paroissant décidé et que je n'ose plus penser à la moindre réparation, il faut que vous me permettiés que je vous dise naturellement, mais pour la dernière fois (je ne ferai plus de jérémiade) les plaintes que j'ai fait dans mon coeur contre le conseil et surtout contre vous et Mons. de R[eventlow]. Votre amitié les excusera. Ma disgrâce est trop inouïe, cruelle et aggravante pour que j'y puisse être insensible. Les voicy, ces griefs, et je vous en demande encore pardon.¹⁾ Je ne pouvois pas comprendre que votre premier conseil devoit être que la reine accepte une à ma place; le tort que l'on fit à Sa Majesté par cet esclandre étant si grand, je crus qu'il étoit de sa dignité de me soutenir. Je ne croyois pas que la douceur en personne pouroit supporter qu'après que le roy vous avoit ordonné de dire à Mons. de R. qu'il ne songeroit plus à ce malheureux message, que vous pourriés souffrir, malgré toute la modération du monde, qu'on le chassât, et qu'après les sermons de S[aldern] sur mon sujet vous deviés encore vous taire. Je me flattois que mes ennemis faisant jouer tous ses ressorts, mes amis en feroient autant et qu'en conséquence M[oltke] et R. conseileroient à la reine J[uliane Marie] de s'intéresser dans une affaire comune à toucher les reines par rapport à l'exemple, que vous et R. feroient comprendre à la reine S[ofie] M[agdalene] que son honneur y étoit intéressé, etc, etc., enfin qu'après le départ de S. vous exécuteriés votre projet de faire parler ma reine au comte de H[olck]. Je ne pouvois pas m'imaginer que Mons. de R. ayant demandé augmentation de gages trouvât presque indifférent que je dois rester sans Abfindung, ce terrible voiage me coûtant outre cela pour le moins mille écus. J'osois espérer que vu le départ du roy, on auroit proposé de me rappeler à ma charge, pour donner une légère consolation à son épouse sur sa longue absence; en tout cela je me suis trompée, je me vois séparée de cette aimable maîtresse, dans un temps qui m'auroit récompensé de toutes mes peines, et dans lequel j'aurois pu entièrement remplir ma vocation. Je soupçonne même que je ne dois pas même avoir le portrait, afin qu'il soit permis au monde de croire qu'elle me méprise autant que son époux. Je ne puis pas retenir mes larmes à toutes ces réflexions. Je devois vous le dire pour soulager mon coeur navré. Je vous conjure de ne pas vous en offenser, les plus tendres amis peuvent avoir des différends, mais ils doivent s'expliquer; je l'ai fait, et je vous réitère les assurances

d'une estime et amitié parfaites. Donnés-moi souvent cette petite consolation de m'écrire, puis qu'il est assés probable que je n'aurai plus celle de m'entretenir de bouche avec vous. Je ne puis pas me résoudre encore d'acheter icy une maison, je préfère Celle à Hamb., mais hélas! c'est toujours Celle. Je ne sais encore pas une seule personne que je pouvois hanter. Avec ce malheureux besoin que la nature m'a donné de ne pas pouvoir vivre sans m'attacher à quelqu'un, je perdrois la raison, si je n'avois pas la petite Schack.²⁾ Adieu encore une fois.

Udateret. Modtaget 4. April 1768.

1295.

Celle, 29. September [1769].

... Vous me dites que la reine est toute triste depuis le départ du duc.¹⁾ Hélas! je crois qu'elle a plus d'une raison pour l'être. J' imagine qu'elle a perdu forces d'agrémens que son séjour et même l'effet de son arrivée lui ont procurés. Que je serois heureuse, si je n'avois pas connu cette princesse, ou si je pouvois l'oublier! Une lettre de Holstein, combinée avec un bruit de Copp. comme qui on enverroit Mons. de Bulou à la Haie, me paroît expliquer ce que V. E. me dit ambigüement sur la mort de Mad. de Gabel.²⁾ La permission que le prieur avoit donné à la Schack de rester à la cour et la non-résidence que le Eiben fait depuis des années, m'avoit flatté que mon sort attendriroit assés pour que la petite pût rester avec moi.³⁾ Elle a déjà voulu renoncer, j'ai combattu jusque sa tendresse qui me touche extrêmement; si elle persiste, je me flatte qu'elle ne s'en repantira point; tant que je vis, je n'en suis pas en peine. Je comence à planter, et j'achèverai mon jardin et bosquet encore cette automne. Cet arrangement m'amuse extrêmement. Dites-moi si le roy aime réellement aujourd'hui la chasse. . . .

1296.

[Celle,] 8. Januar 1770.

Je viens de recevoir votre lettre du 30 de déc., et elle m'a fait le plaisir que me font toujours vos nouvelles. Je vous en remercie très humbl. aussi bien que des voeux que vous voulez bien faire pour moi. La continuation de votre amitié sera un point essentiel dans mon bonheur, s'il plaît à Dieu de me donner de la santé; avec cela il me reste peu de chose à désirer. Puis- siés-vous être longues années aussi heureux que je le souhaite!

C'est infailliblement la faute de Mons. Waitz quand je reçois les lettres si tard, parce qu'il a quasi journellement occasion de me les envoyer. Dieu sait pourquoi cet homme me hait.

Je ne doute pas de la réussite de mon affaire, si S. E. Schack veut bien faire le Vortrag avec zèle et V. E. l'appuyer.¹⁾ Oserai-je la prier de dire très sérieusement au sieur Frantz que je lui continuerai encore un an, à compter depuis Pâques, sa pension, mais pas un jour plus longtems. Qu'il ait donc ses mesures à prendre. Il est jeune, il est sain, il ne doit donc pas être embarrassé, et il a certainement été mieux traité que sa maîtresse.

Il est vrai que ce Gabel est si ex[c]ité, mais comment la famille peut-elle lui défendre de se marier?²⁾ En veut-on à lui, à sa belle, ou à la fille pour quelque autre?

Je vous supplie de me dire si la comission établie ne fait pas de la peine à la reine S. M.³⁾ Je sais bien qui elle amusera. Est-il vrai que les affaires de feu Berregaard sont fort délabrées? Dieu merci que je suis hors d'intrigue.⁴⁾ . . .

1297.

Celle, 29. Januar [1770].

. . . Cet hyver m'a incommodé plus que de coutume; il est vrai qu'il a été mal sain à un degré suprême, et que les violences aux quelles ma constitution a été sujette lui donnoit des années que le Taufschein n'avoue point. Ces indispositions fréquentes et même continuelles depuis quelques mois ont renouvelées les idées de changer de clima, idées que mon penchant à une vie tranquile feront peutêtre encore disparoître au retour de la belle saison. Vous n'en parlerés donc à personne, n'aimant pas du tout être le sujet des conversations de votre capitale. Dites-moi de grâce pourquoi la fille de votre ami défunt est accusée de fausseté et de dissimulation par ceux qu'elle distingue le plus, accusation injuste, s'il en fut jamais, et ridicule puis qu'elle fait contre ces gens prouvant qu'ils ne croient pas vraies les démonstrations qu'ils savent en conscience ne pas mériter.¹⁾ Le jour d'aujourd'hui vaudra des ducats à Victor. Puisse-t-il être heureux dans une longue suite d'autres au roy et à ses peuples!²⁾ . . .

1298.

[Celle, Mai 1770].

... Les gazettes m'apprenent que Leurs Majestés iront en Holstein, et Mons. Schubart, qui m'a rendu visite à son passage, qu'on les attendoit à Hamb. et Altona. Il faut bien que S. E. de Rosenkrantz n'ait pas grande idée de la comp. générale, puis qu'il l'a quitté.¹⁾

Il n'est pas à changer que j'ai eu la première idée de l'Anstalt, mais come je ne puis lui être d'aucune utilité, je lui ferai volontiers l'honneur de le protéger à une autre, et je me dédis bien sérieusement de la charge de Vorsteherin.²⁾...

Udateret. Modtaget 18. Maj 1770.

1299.

[Celle, 2. November 1770].

... Qui sait si vous et Mons. votre neveu ne retournerés pas un jour en Dann. Votre belle maison en ville et ce bijoux de Bernst. vous sera d'ailleurs furieusement à charge; je suis sûre qu'il vous faut une espèce de ménage aux deux endroits, pour le soin des bâtimens et meubles. Les lettres du roy sont certainement de lui.¹⁾ L'heureux et bon voiage, l'assurance de sa bienveillance dans le tems qu'il marque le contraire, est le stile au quel S. M. s'est accoutumé. Votre réponse est à mon avis un chef d'oeuvre. Je ne vous ai demandé qu'une lettre, Mons., par ce que je n'ai pas su que vous en aviés écrit plusieurs, mais je vous supplie de m'envoyer encore les deux autres. Le nouvel arrangement ne m'étonne point. Le fondement de cet édifice a été mis aux sopers des reines d'abord au comencement du règne, et nous devons tous en grande partie à Sperl. que le baron Borck ne l'a pas achevé.²⁾ J'entends parler de quatre favoris, mais comment cette chaîne se soutiendra-t-elle?

Dites-moi si j'en ai bien devinée les ressorts. J'imagine donc que le principal a instruit et s'est fait instruire de N[ielsen?]³⁾ pour chasser H[olck] et que son département est celui de son prédécesseur, savoir les polissonneries. S[truensée] aiant eu l'esprit de sentir que la reine gagneroit à la longue, s'est attaché à elle, et comme il a été le premier qui l'a ménagé, et qu'elle n'avoit personne à qui se confier, il a réussi dans son esprit et s'y soutient par les soins qu'il s'est habilement fait assigner pour son fils. C'est donc probablement R[antzau] qui fait les affaires et qui se sert de B[randt] pour répéter ses principes dans son absence. Mais coment y suffira-t-il seul? Il faut plus

que de l'esprit pour cela. Je crois qu'il connoît le maître et la nation. La liberté de la presse et la déclaration sur les titres plairont à bien des gens. La levée de l'impôt sur le sel encore davantage; et s'il trouve moyen de faire cesser la capitation (come on prétend qu'il le rumine), le peuple l'adorera.⁴⁾ Je crains l'esprit de feu D[anneskiold] pour l'établissement de diverses commissions, qui pouroient donner occasion à toutes sortes de violences, mais qui enchanteroit le gros de la nation. Enfin, pour les spectateurs, le tableau de ce país doit être amusant, puis qu'il occupe même les humeurs assés lourdes et tranquiles de notre bonne ville. Je ne comprends pas que Schack aye refusé les deux chambres après avoir accepté la place au conseil.⁵⁾ Elles avoient été si longtems sous la même régie que le premier commencement n'auroit pas été difficile. Je vous prie de brûler cette lettre, elle n'est faite que pour vous, et le plaisir de m'entretenir avec V. E. l'a grossie contre mon attente.

Je conçois qu'il vous doit être extrêmement sensible de ne pas avoir vu la fin de cette belle et utile négociation, mais la gloire vous en restera toute seule, Mons., aux yeux de toute l'Europe.⁶⁾ Il y a des avantages que les ennemis ne sauroient ôter, quelque nombreux qu'ils soient, mais par quelle fatalité l'impératrice s'est-elle toujours servi de bêtes féroces, qui naturellement devoient soulever tous ceux qui ne s'occupoient pas, dans tous les instants, de cette négociation. Je ne saurois m'imaginer qu'elle eût approuvée les brutalités de ses ministres, si elle les avoient su, et que faisoit ma charge — celle de tant d'autres — et la joi[?] de l'escaloppe aux affaires des deux comtés?⁷⁾ Qu'auroit-on dit et fait à Paris et à Vienne, si vous et mon père y aviés commis les bourrasques d'un S[aldern] et P[hilosoff]?⁸⁾ Quand je songe à tout ce qui est arrivé en D[annemarc] depuis 5 ans, je dois craindre que la main de Dieu est sur ce país. Que de belles esperrances détruites! Que de malheurs irréparables! Et pourquoi? par ce que — — je finis, le coeur me saigne trop. Quel sera le sort de Klopp[fstock], Wascher[schlebe], Temler, Sturtz? et le bon Crammer, que je le plains! Aschberg ministre! Est-il vrai que St. Germain revient? Adieu, Mons., excusés la longueur de mon verbiage, et agréés mon dévouement.

Modtaget 3. November.

1300.

[Celle, ca. 27. November 1770.]

Je sais que vous êtes vrai et rempli de charité pour le prochain, je ne puis donc plus douter, après ce que vous me faites l'honneur de me dire, que certaine personne donne prise sur elle.¹⁾ J'en suis vivement affligée, et j'adore, toute épouvantée, la main de Dieu qui châtie si visiblement le Dann. par ce qu'il n'a pas reconnu ses bénédictions singulières durant tant d'années. Votre lettre m'a mis dans un nouvel embarras que je vous prie de m'expliquer. J'ai cru que c'étoit Rantzou qui vous avoit renvoyé, et quoique j'en ai soupiré, cela m'a paru naturel après la déclaration que vous m'avez dit vous-même avoir faite à Struensé sur son rappel. Mais pour lui et Gähler, vous les avez donc comblé de bontés. Vous étiez content du premier en voiage, et vous lui aviez procuré une augmentation de gage. Si Rantzou n'a pas de voix au chapitre, notre ami Reventlou aura votre sort. Les principes qui ont fait éclore la liberté de la presse font peur, mais comme ils existoient avant, et qu'on ne lisoit pas moins les mauvais livres, elle encouragera peut-être quelque patriotes à dire des choses qu'on n'auroit pas appris d'ailleurs. Enfin l'espoir, le baume de la vie, me fait croire que les choses, ne pouvant plus empirer, se tourneront tout d'un coup. Vous serés rappelé, Mons., et serés peut-être en état de faire plus de bien que jamais. . . . Dites-moi un peu votre genre de vie. Je ne connois guères de ressource en fait de société à Hamb. J'imagine que vous voiez quelques fois Mons. Alberti. Je reviens toujours à Copp.; que fait la famille d'Ahlefeld?²⁾ On ne l'entend pas nommer. Comment avez-vous trouvé le prince Charles et son épouse? On est fort content d'eux en Holstein. Les princes de Suède passeront par Hamb.³⁾ Dites-moi, je vous prie, la fin de ce voiage. Le prince royal sans enfants, le païs abîmé. Les royaumes se gouvernent drôlement. Il n'y a que Catherine qui fait de grandes choses. Le prince Henri est enchanté d'elle, il a écrit à son ami St. Séverin.⁴⁾ Cette constance pour son ancien serviteur lui fait honneur. Si le coeur vous en disoit de faire quelques lieux pour me voir, Mons., nous pourrions, quand la saison s'adoucir, nous donner un rendés-vous, à Zahrendorff par exemple. Notre entrevue ne sera sans doute pas gaie au premier instant, mais je me flatte pourtant qu'elle finiroit par nous faire plaisir. Je serois, Dieu mercy, contente et tranquille depuis longtems, s'il ne revenoit

à tout bout de champ des choses qui doivent nécessairement toucher ma sensibilité.

Udateret. Modtaget 29. November 1770.

1301.

[Celle.] 18. December [1770].

J'ai bien reçue les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. La prophétie de Mons. de Brandt est donc accomplie, le roy a fait une nouvelle époque en Dann. Je suis fâchée que notre ami Revent. s'est fait remettre à mon départ par celui qui l'avoit mis dehors, qu'il s'est fait donner plus de gages dans un tems où il croit autant que personne sur la nécessité d'oconomiser, et enfin qu'il a attendu qu'on lui donnât le congé pour la famille de M[oltke] et Mons. de Rosen[krantz].¹⁾ Vous savés que je parle modestement, quand je dis que je ne leur dois aucune amitié. Je ne veux donc pas me réjouir, mais ne saurois m'affliger de leur disgrâce. Le dernier voit que le rôle d'intriguant ne réussit pas à la longue, et que si la bassesse escroque quelque argent, elle se rend toujours méprisable. Je ne devine pas à qui on donnera la chancellerie danoise, à moïn qu'on ne nomme Luxdorff Ober Sekretair, come cela s'est pratiqué autre fois. Mais qui sera le protecteur de l'université? Cela a toujours fait l'apanage d'un ministre. Il est certain qu'on l'a trop négligé et que, dotée come elle l'est, elle devoit être plus fameuse et utile. Berger me marque qu'on fera de bonnes choses avec les enfants trouvés.

Je suis curieuse de voir comment Osten se démêlera de tout ceci. Il a soupé chés moi à son passage. Je lui ai trouvé fort mauvais visage. Aussi dit-il qu'il n'a jamais plus aimé le Nord qu'à Naples, dont l'air lui étoit entièrement contraire.²⁾

Il est vrai que le billet aux quatre ministres est bien singulier, et que je n'aurois pas soupçonné qu'on pût les accuser d'avoir gêné l'autorité royale.³⁾

Je vous prie de me dire, si la cour de Russie a été indifférente sur votre sortie du conseil, comme le marquent les lettres du Holstein.⁴⁾ J'ai, Dieu mercy, réussi à l'être sur le Dan. au trio de la famille royale près. Je pourois écrire au roy come Bussi a Louis XIV: je vous aime malgré le mal que vous m'avez fait.⁵⁾

Bassedow continue à m'envoyer ses livres. Ne trouvés-vous pas des choses admirables dans ses Methoden et Elementar Bücher? On vous a nommé icy premier ministre à la place de feu Munck-

housen, je voudrois que cela fût possible, et on me verroit à Hanovre où je ne fais que passer.⁶⁾ . . .

Modtaget 22. December 1770.

1302.

23. December 1770.

On produisit l'autre jour, dans une grande assemblée, une lettre qui m'épouvanta, quoique le contenu ne m'en parût pas vraisemblable. Un Mons. de Schutz de Mecklenb. marquoit que les Prussiens alloient dans le Holstein et en avoient déjà prévenu la ville de Lubec. Tirés-moi de l'inquiétude, Mons., je vous en conjure, et si vous voulés que je garde le secret sur votre réponse, comptés que je ne la dirai à personne. Le départ précipité de Mons. Philosoph. me fait encore peur; dites-moi, de grâce, si c'est une suite de votre départ de la part de la cour ou seulement de lui-même. Je suis curieuse de voir si ce nouveau système durera, je n'en crois rien. Je n'ai jamais entendu que les états se gouvernoient par gens qui passent les sept jours de la semaine à fréquenter les spectacles. Ne pourriés-vous pas me procurer la liste des ministres d'état depuis Friederich, j'y ai eu des ancêtres et des amis, elle me feroit donc plaisir. . . .

Modtaget 25. December 1770.

1303.

[Celle,] 31. December [1770].

. . . A la personne de la r[eine] près, sur la quelle on me ménage extrêmement, attention dont je sais grée, on parle avec une liberté qui embarasse, et alors je suis trop aise quand je puis soutenir que cela n'est pas, comme j'ai fait lorsqu'on assuroit positivement que le r. étoit fou, son fils hébété et en dernier lieu Struensé tué dans la chambre du monarque. De cette dernière nouvelle je crois savoir la clef, depuis qu'on m'a marqué que le chien qui porte son titre l'a été. Les changements aux quels on s'attendoit à la cour ne sont pas faits que je sache. Je ne devine pas bien encore le plan du favori, sa nouvelle charge n'est pas lucrative et moins agréable encore pour lui qui voit d'ailleurs son maître.¹⁾ Cette ordonnance, que tout doit s'expédier en allemand, déplaira à la nation.²⁾ L'arrêt de Mons. de Wahrenstedt fait beaucoup jaser. Dites-moi s'il est vrai que l'impératrice ne l'a pas vue? et que Mons. de Philosop. a refusé de prendre congé, par ce que le roy n'a pas voulu le voir seul, chose que je

suppose qu'il a toujours fait contre votre gré avec les Mess. qui n'ont nulle part des audiences particulières. Je suis un peu piquée de ce que vous [ne] nous dites pas un mot de douceur à nous autres Lunebourgeois de vous avoir nommé pour succéder à feu Mons. de Munchhausen. Pourrions-nous faire davantage? Adieu, Mons., je vous souhaite la bonne année suivie de forces d'autres, dans les quelles vous me conserviés votre amitié.

1304.

Celle, 12. Januar 1771.

Je viens d'apprendre que notre superintendant Jacobi est grièvement malade, et j'ai tout de suite songé à mon honnête et brave ami Cramer.¹⁾ Qu'en pensés-vous, Monsieur! ce poste rapporte moins que le sien, mais il est seur, et je tremble souvent que ce digne ecclésiastique pouroit un jour avoir notre sort. . . .

1305.

[Omr. 18. Januar 1771.]

Votre lettre du 12 m'a été rendue aujourd'hui le 18; j'en vois avec une vraie amertume les chagrins que vos ennemis vous donnent.¹⁾ Quelles âmes! qui rendent le mal pour le bien. Sans doute que nature pâtit, Mons., mais on peut la vaincre par cette bienfaisante religion qui nous rendra heureux encore lorsqu'il ne sera plus la question d'ennemis. Après l'explication que vous me faites, je comprends fort bien l'idée du maître de requettes.²⁾ Si R[antza], O[sten] et Brandt sont tels que je les juge, ils ne soutiendront pas à la longue cette subordination; pour ce détestable G[ähler], il est capable de tout. Berger paroît extrêmement content. 1250 Rt. font l'ancienne gages des médecins du roy; il étoit juste qu'on les lui donna après l'avoir nommé Leib-médecin. Cette fondation pour les enfants trouvés est bonne et plaît au public à ce qu'il me marque.³⁾ Je tremble pour notre honnête Reventlow depuis que j'apprends par les gazettes qu'on a ôté 1200 Rt. à son successeur, et celui-là n'ayant pas de gages comme grand maître.⁴⁾ Je ne comprends pas que notre ami peut être si tranquille et content. Je ne le serois pas dans son cas. Car enfin, quand les choses tournent si mal, les bonnes intentions ne satisfont point, lors qu'ils restoient de meilleurs moyens. Ne croiés-vous pas qu'on en voudra à M[oltke], aux A[hlefeldt?] et à R[eventlow]? On pouroit même donner des couleurs à plusieurs accusations sur leur compte, je l'avoue. Mais comment on peut

inventer 26 articles sur le ministre le plus laborieux, habile et généreux qui fut jamais, je ne le conçois point. Quelle fin tout cela prendra-t-il? Croiés-vous que tout cela subsistera? Je suis indécise sur ce que je dois croire. Sturtz a aussi été bien traité, grâce à son compagnon de voiage.⁵⁾ . . .

Udateret, modtaget 20. Januar 1771.

1306.

[Celle,] 3. Februar [1771].

Je ne dois pas vous laisser ignorer une surprise bien agréable que la reine m'a faite. Je reçois le soir du jeudi à une partie de jeu chés le vieux président Puffendorff un petit paquet de Mons. Waitz. Je l'ouvre, et j'y trouve une lettre de cette princesse, avec son nouvel ordre (dont je ne savois rien que ce qu'on en avoit divulgué si vaguement que cela en valoit autant).¹⁾ Elle me dit ces paroles: que comme elle créet [c' créoit] un ordre à la place de celui de l'union parfaite, et qu'elle ne conoissoit personne qui méritoit plus son amitié et estime que moi, elle vouloit que je l'eusse la première, et me le remettoit avant de le distribuer à d'autres, et qu'elle se flattoit que j'étois toujours persuadée des sentiments inaltérables avec les quels elle m'étoit affectionnée. Je vous avoue que cela m'a fait un grand plaisir par plus d'une raison. Un grand nombre de ceux qui ont fait de leur mieux pour m'attirer ma disgrâce, font semblant à l'heure qu'il est d'en être affligé, et les mêmes personnes qui vouloient du mal à cette pauvre reine de ce qu'elle me distingoit, la blâmoient tout haut de ce qu'elle paroissoit m'avoir oubliée, et se fâchoient très sérieusement de la constance de mes sentiments pour elle.

Je languis d'apprendre de vos nouvelles, Mons., et je suis véritablement inquiète sur l'issue des affaires que vos ennemis vous ont suscitées. Mais heureusement, comme vous dites, les hommes ne peuvent qu'autant que Dieu permet, und er legt uns nicht etwas auf über unser Vermögen. Mad. de Cheusses m'a dit qu'elle vous voioit beaucoup. Ne la trouvés-vous pas furieusement minaudière pour son âge?²⁾

Ne voiés-vous jamais la Bentinck? Elle parloit bien autre fois, je ne sais ce qu'elle fait à présent. Mad. de Bulow a certainement de l'esprit et du monde.

1307.

Celle, 25. Februar [1771].

Je suis enchantée de ce que vous êtes content du comte d'Osten; vous savés que je l'ai toujours affectionné, et je lui dois réellement de la reconnoissance. Quel propos cette singulière disgrâce de W[arnstedt] ne fera-t-elle pas tenir!¹⁾ Je crains de voir du monde, il faut que les gens qui ne connoissent pas le roi le croient — — — Je me suis figurée que M[oltke] et R. ayant été en ville avoient peut-être voulu se servir de W. et accéléré par là sa chute. Quel cahos d'intrigues! Heureux qui n'y est pas mêlé!

Le roy de Suède s'est généralement fait approuver. La mère aura-t-elle encore de l'influence? et comment peut-on combiner la marotte de ne pas vouloir avoir d'enfants avec des bonnes qualités? La plupart des princes sont des énigmes, il n'y en a malheureusement qu'un qui est bien décidé, malgré ses inconstances. . . .

1308.

8. Marts [1771].

. . . Ne savés-vous pas encore la cause de la disgrâce de W[arnstedt] et de la brouillerie de Mad. H[olstein]? L'un et l'autre piquent ma curiosité par leur singularité.¹⁾ Je souhaite que le bon Cramer ne regrete point le refus qu'il a donné. . . .

Les Schimelman sont bien, ce me semble, à Copp., chose que j'ai soutenu quand on débitoit tant de malheurs sur leur compte.

1309.

Celle, 25. April 1771.

Je reconnois comme je le dois cette nouvelle marque d'amitié que vous me donnés, Mons., à l'occasion du jour de demain.¹⁾ Hélas oui, je l'ai souvent célébré avec joie dans votre maison. Nous avons eu bien des chagrins du depuis des tems sur les choses de ce monde et sur ses citiens, mais Dieu ne nous a pas abandonné et ne le fera jamais, si nous nous tenons à lui. Je souhaite vivement que vos allarmes sur le résultat de la commission ne se vérifient point.²⁾ Je ne reconnois pas R[antzau] sur l'eba[h]issement total de la noblesse, et je doute encore toujours de la continuation de cette union avec S[truensée]. S'il est vrai que l'on a appelé Wedell pour le mettre à la tête des finances, nous verrons beau jeu.³⁾ Il servira

bien la haine de ces Mess. contre la famille de M[oltke]; mais pour le reste, il se chamaillera les premiers 14 jours avec tous. Qu'ils fassent comme ils l'entendent, je me flatte que Dieu a encore les siens en Dann., et que pour l'amour d'eux, il ne voudra pas la ruine de toute la nation, et saura par conséquent tirer le bien du mal. Il n'y a que la reine qui me pèse sur le coeur. Je suis toute stupéfaite, lors que je pense à elle. Je prie Dieu tous les jours pour elle, c'est tout ce que je puis faire. . . .

1310.

4. Juni [1771].

. . . Quelle sera la fin de tous ces congés en Dann? Je me souviens toujours d'une réponse que je fis à Schim.; il me demanda si je n'approuvois pas bien le renvoi de St. Germain; je lui dis que non, que j'étois fâchée qu'on accoutumât le roy à ces procédés. On croit de nouveau S. M. — —, par ce qu'elle s'amuse avec deux garçons, dont l'un est un nègre, à régaler les passants du balcon avec tout ce qui se trouve à la main, porcelaine, verre, que sais-je moi.

Voilà donc Falckenschiold parti, il n'a donc joué aucun rôle. Quelle sera l'issue de l'affaire de Laurwigen? Ne feroit-on pas bien de vendre son bien dans les fonds publics, de crainte d'accident, car quelque génie qu'on suppose au sieur S., il est impossible que lui seule avec la vie qu'il mène puisse suffire à tout.¹) . . .

1311.

15. November [1771].

. . . Savés-vous ce que j'ai imaginé pour vous occuper et instruire la postérité? Que vous fissions vos mémoires, mais je ne le veux que sous condition que vous me communiqués le manuscrit, étant sûre que ce seroit une bellissime lecture dont je voudrois aussi profiter.

Il faut que je vous raconte une nouvelle de Cop. qui m'a bien fait rire; j'y vois ce bon sens du peuple qui me fait toujours plaisir. Il croit Schimelm. disgracié, et donne pour cause qu'après la fameuse scène de chien (dont vous avés été témoin oculaire) il n'étoit pas allé une seconde fois à la rencontre du roy, et avoit allégué pour raison, lors que S. M. l'avoit trouvé mauvais, qu'il

avoit craint rencontrer la seconde fois un chat dans la carosse. C'est un jardinier arrivé tout fraîchement qui a régalé mes gens de ce récit. Adieu, Mons., assurés Mad. votre épouse de mes devoirs, et agréés mon dévouement.

XXXIV.

CAI RANTZAU.

1752—1763.

Gehejmeraad Cai Rantzau (1726—1792) var 1754—1757 dansk Gesandt i England, derefter Medlem af Overretten paa Gottorp. 1759 udnævntes han til Vicekansler, 1766 til Kansler. I 1762 var han udnævnt til Medlem af en Konference, der i Berlin skulde have bilagt Danmarks Strid med Peter III.

Af nogle faa Breve paa Wotersen fra R. til B. gengives her de vigtigste.

Nr. 1312—1313.

FRA C. RANTZAU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1312.

London, 2. Januar 1756.

Je joins ici une lettre originale que Mr. de Diede de Fürstenstein, gentilhomme de la chambre de Msgr. le landgrave de Hesse, m'a écrite il y a déjà quelques semaines, et par laquelle Votre Excellence verra que ce cavalier a grande envie de s'engager dans le service du roi notre maître.¹⁾ C'est un jeune homme qui, outre les avantages d'une naissance distinguée et d'un bien considérable, a beaucoup de talents et d'acquit. Je l'avois déjà connu à Ratisbonne, quand, l'hyver passé, je le revis ici, et du depuis, cet été, à Hannovre. Comme déjà alors je m'apperçus de ses desseins de chercher à entrer chés nous, j'ai plutôt, persuadé comme je le suis que ce seroit une fort bonne acquisition, tâché de le fortifier dans ces intentions que de l'en détourner. Je crois que si on vou-

loit dès à présent lui promettre la place d'un gentilhomme de la chambre du roi avec l'entrée dans la chancellerie allemande, et lui tenir ouverte son ancienneté dans ces deux départements, on seroit sûr de se l'attacher, et que ce seroit un sujet dont on pourroit dans la suite du tems se servir utilement, sur tout dans la carrière où il aspire préférablement d'entrer, et je supplie Votre Excellence de me mander ce qu'elle juge à propos que je lui fasse parvenir en conséquence et réponse de ses ouvertures. . . .

1313.

Kiel, 23. November 1762.

Votre Excellence m'ayant témoigné dans une lettre que j'ai eu l'honneur de recevoir, il y a aujourd'hui huit jours, qu'elle souhaitoit d'avoir quelques éclaircissements sur ceux de la famille de Brocktorff qui sont au service du jeune grand duc, je ne tarde pas à lui faire parvenir les informations qu'elle a bien voulu me demander sur ce sujet.¹⁾ Il y en a cinq de ce nom, quoique des trois différentes branches d'Osterrade, de Rohlstorff et de Dänisch Lindau actuellement encore en ce service. De la première de ces trois branches que je viens de nommer, est le conseiller de conférences et chevalier Bendix Brocktorff. C'est un homme de beaucoup de mérite et qui a servi avec distinction pendant environ 18 années dans la chancellerie de Kiel et a été employé au Land Gerichte de Rendsburg et de Kiel. Il n'avoit jamais eu un sol d'appointements excepté les 2 dernières années qu'on lui avoit accordé 500 écus de gages, et étant parvenu successivement jusqu'à la place de premier conseiller de ce collège, on lui envoya, sans qu'il s'y attendoit, en 1746 le cordon rouge et huit jours après son congé de Petersbourg, sans que l'on sache encore bien exactement les motifs d'une promotion et d'une dégradation qui se suivoient de si près. Après avoir perdu d'une manière si singulière sa place et ses appointements, il a continué de vivre ici tout doucement, et ayant déjà passé les 60 ans, et étant déjà d'ailleurs fort valétudinaire, il ne pense plus à rentrer dans un service où il a reçu si peu d'agrémens. Un de ses frères, nommé Cai Brocktorff, a le titre de chambellan et de colonel dans ce service, sans y avoir jamais eu d'emploi, et ayant vendu la terre d'Osterrade à feu S. E. de Reventlou, il s'est établi avec madame son épouse, qui est du même nom et sa cousine germaine, à Hambourg, et il a deux fils, dont l'un est au service de Prusse, et l'autre dans celui de Wur-

temberg. Le conseiller privé et président de la chambre s'appelle Detleff Brocktorff, et est de la branche de Rohlstorff. Il a été marié deux fois. Sa première femme étoit une Ablefeldt de Caden, dont il lui reste 3 fils et une fille. Un de ces fils est lieutenant dans les hussards au service du roi, et les deux autres étoient au service de feu l'empereur et viennent d'être congédiés. La seconde femme, qui vit encore, est une Blomen de Hagen, et elle est mère de 3 filles en bas âge. Le grand chambellan, Christian August Brocktorff, baillif d'Oldenburg et de Cismar, et son frère, Joachim Brocktorff, qui est chambellan, sont de la branche de Dänish Lindau, et ne sont pas mariés. Leur père a été autrefois très riche et opulent, mais s'étant engagé malheureusement avec feu le chancelier de Wasmer dans les dicages, il y perdit dans une nuit tous ses biens. La table généalogiques que j'ajouterai à ces détails à la quatrième page de cette lettre, exposera à Votre Excellence les alliances de ces cinq messieurs, tant entre eux qu'avec S. E. de Brocktorff de Noer et moi.²⁾ Le président de la chambre a toujours été censé vouloir peu de bien à Mr. Ellendsheim. Ayant donné de tout tems sa confiance au conseiller de justice Waegner, et celui-ci voulant être procureur, il falloit déplacer Gadendam et par conséquent le perdre avec Ellendsheim. On prétend aussi que Mr. le grand chambellan de Brocktorff ambitionnoit une place au dernier Land Gericht, et qu'Ellendsheim lui a été contraire, et comme celui-ci se soutenoit principalement à Pétersbourg par le crédit de Mr. de Broembsen, la chute de l'un entraîna aussi la chute de l'autre.³⁾

Modtaget 27. November 1762.

XXXV.

SCHACK CARL RANTZAU-ASCHEBERG.

1751—1767.

Schack Carl Rantzau (1717—1789), Rigsgreve til Ascheberg, var Oberst i den danske Hær og Chef for Kronprinsens Regiment 1750—1756. Fra April 1766 til December 1767 var han kommanderende General i Norge, men afskedigedes samtidig med at Saint-Germain blev styrtet.

Af et Par Breve fra ham til B., der findes paa Wotersen, gengives efterfølgende, og desuden efter en egenhændig Afskrift af B. to Breve vekslede mellem R. og Christian VII. Formentlig er Kongens Svar konciperet af B.

1314. FRA S. C. RANTZAU-ASCHEBERG TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Kiel, 15. Maj 1751.

C'est l'inconvénient ordinaire des compliments de ne rien dire que tout le monde ne dise; avec Votre Excellence il y a encore celuy de ne rien penser que tout le monde ne pense. Un mérite, dont l'universalité s'étend jusques à l'estime qu'on en fait, supérieur, révééré mais surtout aimé; un présent que le roy fait à son estat en vous donnant à luy: ce seroit assez que le Dannemarc regardât sur ce pied-là l'élévation de Vostre Excellence. Mais si c'estoit l'Europe entière! Monsieur, un tel ministre auroit lieu d'estre content de soy; et les sujets d'un prince capable de le choisir et digne de l'avoir, doivent l'estre davantage. Les craintes du public, avant qu'il fût décidé que vous luy apparteniez, Monsieur, vous assurent de sa joye.

Au hazard d'estre importun, je n'ay pu me refuser de vous témoigner la mienne. . . .

P. S. Mon beau père¹⁾, avec lequel je suis, est fâché de n'estre point connu de Vostre Excellence, afin de lui faire agréer ses très humbles attentions et la part qu'il prend à un évènement si glorieux pour elle et si satisfaisant pour tout le monde.

1315. FRA S. C. RANTZAU-ASCHEBERG TIL CHRISTIAN VII.

Christiania. 5. December 1767.

Sire.

Mr. de S. Germain, en me proposant pour excécuter dans l'un de vos royaumes une partie de vos grandes et royales vues, avoit moins préféré mon talant que ma volonté. Il ne lui falloit qu'un homme qui, comme lui-même, n'eût dans l'âme d'autre intérêt que le vôtre, qui ne désirât pour récompense de ses efforts que votre propre grandeur, qui n'eût pas dans une monarchie l'esprit républicain et les moeurs aristocratiques, qui fût pénétré de cette obéissance passive qu'il semble que la religion prescrit en vain aux dévots, que les loix imposent et qu'il est si doux de rendre à V. M.¹⁾

Né d'un sang fidèle, nourri dans ces principes, si je n'ose pas comme citoyen me réjouir assés du repos que vous avés daigné, Sire, accorder à Mr. le maréchal, si j'ose demander la permission à V. M. de la regretter comme militaire, je n'ay cependant pas besoin d'un moment d'effort pour croire que V. M. a tousjours raison et que ce qu'elle statue est tousjours ce qu'il y avoit de mieux à statuer. Fait pour servir et non pour raisonner, telle doit estre, Sire, la profession de foi d'un sujet. Il n'aspire point à gouverner son maître, apellé à le conseiller; interrogé, le respect est dans son coeur, la vérité est dans sa bouche, il dit ce qu'il pense, mais ensuite il combat, et il meurt pour le party qu'a pris son souverain tel qu'il puisse estre.

Entre le prince et le sujet est l'obéissance pleine et absolue à des ordres absolus, entre le prince et l'Être suprême qu'il représente est sa conscience de roi. Je le répète, Sire, plein de ses sentiments depuis mon enfance, je suis persuadé que le changement que vous allés établir dans votre militaire, est plus utile et aussi digne de votre grâce que le système que je vous ay vu faire. Mais ce changement va sans doute amener mon rappel; je quitte sans peine un pays qu'il est plus curieux d'avoir vu qu'il est flatteur d'habiter, et je retourne avec joye à mon régiment qui me reverra avec plaisir; mais je crains que ce rappel, que la vanité eût conseillé de prévenir en le demandant et que mes principes de soumission m'ordonnent d'attendre, ne soit motivé par des faux rapports.

Il me seroit affreux, Sire, que vous puissiés croire un instant ou que j'eusse accepté une charge au-dessus de mes forces, et par simple convenance pour mon intérêt personnel, ou qu'habile à la faire, je l'eusse mal faite au préjudice de votre service et au mécontentement de vos sujets. Je serois surtout inconsolable qu'on vous compte dans ce goût-là, on m'avilit au point de demander pour moi des récompenses, du dédommagement, le moindre acte de clémence. Ah Sire, je me jette à vos pieds, c'est un gentilhomme, un militaire, un sujet passionné pour votre personne et pour votre état, qui vous conjure de ne pas consentir qu'on demande grâce pour lui après l'avoir calomnié. Que je sois le premier exemple d'un homme qu'au sortir de sa place on a fait rendre raison de sa conduite, et non pas seulement du mal qu'il n'a point fait, que du bien qu'il a négligé de faire, de son ineptie, de son orgueil, de ses moeurs, de sa partialité, de son avarice. Que je sois admis à justifier non seulement ce qui s'est fait icy, mais ce qui devoit s'y faire, que même les choses dont, surtout en un si court espace de temps, on peut le moins répondre, me soit mise en compte. L'amour ou la haine, l'estime ou le mépris, l'éloignement ou la confiance de ce peuple qu'on excite à crier et qui ne crie pas, que trop souvent on écrase et cite en même temps. Puisse V. M., Sire, honorer ma vie d'un si bel exemple, et puisse-t-il estre suivi! Alors vous réserverés votre clémence pour vos ennemis vaincus, et cette vertu, d'ailleurs vraiment royale, mais plus au profit du coupable que de l'innocent, ne pourroit jamais se méprendre dans son objet ni servir de refuge aux méchants jésuites.

1316. FRA CHRISTIAN VII TIL S. C. RANTZAU-ASCHEBERG.

[December 1767.]

Monsieur le comte de Ranzau! J'ay bien reçu la lettre que vous m'avés fait remettre. De répondre à tout ce que vous m'y dites, exigeroit un détail fort long; mais je veux bien vous dire qu'effectivement ma volonté est que vous quittiés le commandement de l'armée de Norwègue et vous rendiés après cela en droiture à Glückstadt pour y demeurer jusques à nouvel ordre, avec le régitement de la reine dont je vous continue le commandement.

Quant à ce que vous me marquéés désirer estre le premier exemple de la justice de mes résolutions, prouvée par une discussion

sur les causes qui déterminent mes volontés, je dois estre persuadé par le contenu de votre lettre que vis à vis de vous cela seroit superflu, puisque l'obéissance passive dont vous vous glorifiés, vous en tiendra lieu, et tant que je ne donneray que des exemples de justice, je n'ay pas à me justifier devant l'univers.

XXXVI.

JEREMIAS FRIEDRICH REUSS.

1757.

Jeremias Friedrich Reuss (1700—1777) var siden 1732 ansat i dansk Tjeneste, indtil 1749 som theologisk Professor i København og 1749—1757 som Generalsuperintendent i Hertugdømmerne.

Foruden Embedskorrespondancen i Tyske Kancelli (Statsarkivet i Slesvig) findes paa Wotersen nogle Breve fra ham til B. fra 1756—1757. I de fleste udtaler Reuss sig i en uhyre Bredde og med overstrømmende Devotion om, hvorvidt han skal tage imod en Kaldelse til Universitetet i Tübingen, Würtemberg. R. vil, at Frederik V og B. skal træffe Afgørelsen for ham, og omsider faar han Tilladelse til at modtage Kaldelsen. 31. Marts 1757 er Sagen afgjort.

Af Brevene har kun efterfølgende almindelig Interesse.

1317. FRA J. F. REUSS TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Rendsburg, 23. August 1757.

Niemal ist mir das Schreiben so schwehr und schmerzlich gefallen als izeo, da von Euer Hochfreyherrl. Excellence Abschied nehmen soll. Ich darf, damit zu devotest-schuldigster Ausrichtung Dero letzten hohen Befehle, welche mir iederzeit lauter höchstschätzbare Gnade-Bezeügungen gewesen, mein Gemüth nicht alle Heiterkeit verliehre, den Regungen und Gefühlen meines Herzens mich nicht überlassen, ehe ich dessfals der mir allemal angenehm gewesenen Pflicht, soweit es mir in meinen dermaligen Umständen möglich ist, einige Genüge zu thun mich bemühe.

1) Dass es in Absicht auf das Ammt und die dazu gehörige Geschäfte viel besser wäre, wenn ein jedes dieser Herzogthümer seinen eigenen General-Superintendenten hätte, kan ich meines wenigen Theils auf keinerley Weisse in Zweifel ziehen.¹⁾ Solange nur ein General-Superintendent ist, muss er alle Jahre so viele Monate allein auf die Visitation und was derselben anhängig, verwenden und in denen mit der General-Superintendentur combinirten Probsteyen so viele externa, die grossen Theils von geringer Erheblichkeit sind, besorgen, dass ihm zu mancherley wichtigen und nützlichen Verrichtungen allzuwenig Zeit übrig bleibet. Es würde also ohne Zweifel manches besser und genauer besorget und mehr gutes und réelles ausgerichtet werden können, wenn jedes Fürstenthum mit seinem eigenen General-Superintendenten versehen würde. Doch darf ich dieses dabey nicht unangezeigt lassen, dass wenn der General-Superintendent nicht zugleich in so vielen Districten Præpositus wäre, die eigentlich zu seinem Ammt gehörige Geschäfte in beyden Herzogthümern ganz wohl von einem einigen tüchtigen Mann aussgerichtet werden könnten. Die Hauptschwierigkeit aber wird wohl darin bestehen, dass nicht leicht Mittel auszufinden seyn dürften zween General-Superintendenten einen ihrem Character gemässen und hinlänglichen Gehalt zu verschaffen. Bey der gegenwärtigen Verfassung ist das Salarium fixum des Gen. Superintendenten 500 Rthl., wegen der Probstey Gottorff 200 Rthl. und wegen der Probstey Rendsburg 100 Rthl. Diese 800 Rthl. werden ihm aus der königl. Cassa ausbezahlet. Das Übrige bestehet in Accidentien von General- und Special-Visitationen, Ordinationen, Introductionen (die ihm als Præposito zukommen), Tentaminibus und Ertheilung einiger Küster-Bestellungen. Alle Revenüen zusammen mögen sich, nach Abzug dessen, was ihn der zu haltende Amanuensis, die Reisen, die Unterhaltung der Wohnung in den kleinen Reparationen etc. kostet, auf 1800 Rthl. und zuweilen etwas drüber belaufen. Wird aber der Gen. Superintendent durch Kranckheiten oder andere Zufälle behindert, seine Visitations-tour zu absolviren, so kann er leicht in einem Jahr einen Abgang von 200 biss 300 Rthl. und wohl drüber leyden, wie ich es in diesem und dem vorigen Jahr erfahren. Diesemnach würde auch das Herzogthum Schlesswig allein einem General-Superintendenten schwerlich einen convenablen Gehalt abwerffen; bey dem Herzogthum Holstein aber würde er gänzlich fehlen, wenn auch gleich, welches doch schwerlich practicable seyn dürfte, die Probstey Pinneberg mit Altona und

die Graffschaft Ranzau mit unter die General-Superintendentur ge-
 leget würden. Es würden nebst einer neuen Wohnung wenigstens
 1000 Rthl. nöthig seyn, wenn zween General-Superintendenten mit
 dem geziemenden Unterhalt versorget werden solten. Mit dem fürstl.
 Gen. Superintendenten hat es eine andere Bewandtniss, weil er zu-
 gleich als Professor theologiæ primarius eine eintragliche Besoldung
 geniesset. In Ansehung des

2^{ten} Puncts muss ich, Euer Excellence wollen es nicht ungnädig
 vermercken, mein Unvermögen abermal wehmüthig bekennen. Die
 Haupteigenschaften eines tüchtigen General-Superintendenten will
 ich nicht berühren. Sie sind Euer Excellence besser als mir selbst
 bekannt. Ausser denselben aber hat ein Gen. Superintendent bey
 gegenwärtiger Verfassung wegen der Visitations-Reisen und anderer
 nicht allein das Gemüth sondern auch den Leib angreifender Ar-
 beiten, nicht allein Gemüths-, sondern auch gute Leibeskräfte nöthig.
 Ein Mann von schwacher und zärtlicher Leibes-Constitution würde
 es wohl, wenn er sein Ammt redlich ausrichten will, nicht lange
 aushalten. Und da in dem Herzogthum Schlesswig gegen die 70
 dänische Gemeinen sind, so ist die Kenntnis der dänischen Sprache,
 wegen der auch in solchen Gemeinen zu haltenden Visitation, eine
 nicht wohl entbehrliche Eigenschaft eines Gen. Superintendenten.
 Diese und andere dergleichen Neben-Umstände machen die Sache
 schwerer, als sie wohl sonst seyn würde, wenn man allein auf
 die Haupt-requisita sehen dürfte. So sind z. E. die H. H. Consi-
 storial-Räthe Lundius und von Ancken geschickte und erfahrene
 Männer, aber ihres schon ziemlich hoch gestiegenen Alters halber
 allzusehr entkräftet. Von diesen und allen übrigen Pröbsten wie
 auch von den schönen Gaben des Inspectoris Stresow haben Euer
 Excellence schon längst eine so genaue Wissenschaft, das mein
 geringes Zeügnis ganz unnöthig ist. Ich würde besonders auch des
 Inspectoris Reichenbach gedencken, als eines Mannes, der schöne
 und gründliche Einsichten besizet, so Gott recht von Herzen er-
 geben ist, sein Werck mit Ernst und im Segen treibet, und dabey
 sanftmüthig, liebreich und leütselig ist, wenn ich den Grad seiner
 theologischen Gelehrsamkeit genauer bestimmen könnte und seine
 Leibes-Constitution von mehrerer Stärcke wäre.²⁾

Bey dieser Gelegenheit werden Euer Excellence gnädig erlauben,
 dass ich auch meines bissherigen lieben Gehüllffen im hiesigen
 Consistorio, des Pastoris Conradi, nicht in Absicht auf die General-
 Superintendentur, (denn dazu ist er dem Leibe nach viel zu schwäch-

lich, und dem Gemüthe nach viel zu zärtlich) sondern nur um ihn Euer Excellence ein wenig näher bekannt zu machen, gedencke. Seine gründliche Gelehrsamkeit, erleuchtete Frömmigkeit, redlicher Eiffer und edler Gemüths-Character haben mir, so lange ich hier gestanden, viele Erquickung gegeben, und er ist der einzige gewesen, den ich zuweilen habe um Rath fragen, und mit dem ich an diesem Orte einen nützlichen und vertraulichen Umgang habe pflegen können.³⁾

Es ist noch ein Gedanke, den Euer Excellence ich hiebey unterthänig eröffnen zu dörfen die Gnade mir erbitte, nemlich dass mir bey verschiedenen Gelegenheiten und Zufällen mehrmalen in den Sinn gekommen, dass es weder unbillich noch unnützlich seyn dörfte, wenn die in der Rang-Ordnung noch gar nicht begriffene Pröbste und Inspectores, nachdem sie ihren wichtigen Ämtern schon manche Jahre vorgestanden, nun auch, wie die andern, mit dem Consistorial-Raths Character begnadiget würden. Diese Ausschweifung aber wollen Euer Excellence huldreichst pardonniren.

Gehe ich nun mit meinen Gedancken nach Dännemarck, so darf ich derjenigen geschickten Männer in Copenhagen nicht erwehnen, welche Euer Excellence besser alls ich kennen. Ausser denselben aber sind meine Gedancken iezuweilen auf den Herrn Bischoff Brorson zu Ripen gefallen, ob er nicht, da er in episcopalibus geübet und der deutschen Sprache sowohl als der dänischen mächtig ist, sein Episcopat mit der hiesigen General-Superintendentur nützlich verwechseln könnte?⁴⁾ Weil aber doch zwischen seiner iezigen Arbeit und den bey dem hiesigen Ammt vorkommenden Geschäften kein geringer Unterscheid ist, und weder seine Gelehrsamkeit noch übrige Gaben mir völlig bekandt sind, so muss alles zu Euer Excellence selbsteigener höchsterleuchteten Beurtheilung unterthänig vorstellen. Unter denen mir bekannten Theologis in Teütschland habe ich eine sehr grosse Hochachtung vor den H. D. u. Profess. theologiæ Crusius in Leipzig.⁵⁾ Ausser seinen Schrifften weiss ich nichts von ihm, aber in diesen sehe ich, wenn meine Augen mich nicht trügen, einen gründlich gelehrten, in der h. Schrifft erfahren und mit den Hauptsachen sich ernstlich beschäftigenden Theologen, einen scharfsinnigen Philosophen, einen geschickten u. fertigen Redner, wie auch in andern Absichten einen rechtschaffenen und tüchtigen Mann. An der Kenntniss der dänischen Sprache muss es ihm wie allen aussländischen Theologis nothwendig fehlen. Und die General-Superintendentur in Holstein allein würde schwerlich

seinen iezigen Ämtern gleich zu achten und noch weniger vorzuziehen seyn. Von dem Herrn Brucker in Augspurg habe nichts alls seine mit dem verdienten Beyfall aufgenommene historisch-philosophische Wercke gelesen.⁶⁾ Sonst aber ist mir weder von seinem Character noch Gaben etwas weiteres bekanntt. Und dies wenige ist es, welches zur unterthänig-gehorsamsten Beantwortung der 2 Fragen, welche Euer Excellence so gnädiges Zutrauen mir vorgeleget, in Deroselben Schooss auszusschütten, nicht ohne viele Sorge und Furcht mich habe erkühnen dörfen. Nichts beruhiget mich dabey, alls Euer Excellence weisseste und eiffrigste, auf das wahre Beste des Schlesswig-Holsteinischen Zions gerichtete Sorgfalt; Gott, dessen die Sache ist, wird solche dessen, was den obwaltenden Umständen nach das Beste ist, gewiss nicht verfehlen lassen.

Euer Excellence haben mir auch hiebevör den gnädigen Befehl beygeleget, einige sowohl Candidaten alls schon in Ammt stehende Prediger, auf welche bey Vacanzen reflectiret werden könnte, nahmhaft zu machen. Diesem zur pflichtschuldigsten Folge gedencke ich zufferst derjenigen dreyen, welche Euer Excellence ich schon vorhin und neulichst bey der Vacance des Hauptpastorats zu Friederichstadt unterthänig unmassgeblich zu empfehlen mich erdreistet, nemlich des Diaconi Behrends an der Dom-Kirche zu Schlesswig, des Diaconi zu Beyenfleth, Petrus Hegelundt, u. des Henrich Bruhn, Archidiaconi zu Milstedt.⁷⁾ Hiernächst dürften auch Johann Meincke, Pastor zu Siverstedt, Ludolph Adam Peissel, Pastor zu Töstrup, Thomas Tadsen, Diaconus zu Schmefeldt, und Georg Salchow, Diaconus zu Neuenbrog, welcher letztere eine gründliche Gelehrsamkeit besizet, in Ansehung ihrer guten Eigenschaften und bissherigen Verhaltens der Beförderung würdig, und wegen ihres bissher sehr geringen Einkommen und kümmerlichen Umstände einer Verbesserung bedürftig seyn.⁸⁾ Den Pastorem zu Grossen-Wiehe, Johann Wolfgang Hansen, habe Euer Excellence auch schon vorhin unterthänig zu empfehlen mich erkühnet.⁹⁾ Sein ietziger Dienst gehöret zwar in Ansehung der Einkünfte nicht unter die schlechtesten; aber der damit verbundene Ackerbau ist ihm so beschwehrlich, und mehrere andere dortige Umstände drücken sein Herz und Gewissen so, dass ich meines wenigen Theils ihm als einem sehr gottesfürchtigen und gewissenhaften Mann, dem es um die Ehre Christi und das Heil der Seelen von ganzem Herzen zu thun ist, eine bequemere Stelle wünschen möchte. Unter denen zur General-

Superintendentur nicht gehörigen Predigern werden Euer Excellence Ernst Philipp Lilie, Compastor zu Elmshorn, Johann Daniel Hermes, zweyter Pastor zu Barmstedt, beede in der Grafschaft Ranzau, Tobias Menzel, Pastor zu Wansbeck, und Heinrich Zeise, Pastor adj. bey der heil. Geist Kirche zu Altona, als geschickte und erbauliche Prediger von andern, welche sie noch besser als ich kennen, hinlänglich bekannt gemacht seyn.¹⁰⁾ Unter denen dormaligen mir bekannten älteren Candidaten, welche zur höchstbeliebigen Beförderung mit aller tiefschuldigsten Submission zu empfehlen mich erdreisten dürfte, habe ich des Franz Gottfried zur Mühlen schon einige Mahl unterthänig-unmasegeblich erwehnet. Thomas Forchhammer ist unter denen, welche vor 3 Jahren bey dem Campement gebraucht worden, alleine noch unbefördert.¹¹⁾ Johann Friederich Weigerich ist einer der ältesten und der Beförderung nicht unwürdigen Candidaten, hat in der Stadt Schlesswig des ältern Herrn Etats-Raths Schreibers Sohn mehrere Jahre sehr wohl und rühmlich informiret, und prediget vor der dortigen ansehnlichen Stadt-Gemeine mit gutem Beyfall.¹²⁾ Ein anderer gleichfals vieljähriger Candidat, Marcus Soltau, befindet sich hier in Rendsburg alls Informator bey dem H. Justiz-Rath Lawæz, dessen christlicher Wandel und erbauliches Predigen mich hoffen macht, dass er einer Gemeinde wohl vorstehen würde.¹³⁾ Endlich hat ein Candidat aus dem Ammt Tondern, der ohnelängst sich nach Copenhagen begeben, Andreas Nielsen, mich flehentlichst gebeten bey Euer Excellence seiner zu gedencken. Und ich meyne so viel von ihm mit gutem Gewissen bezeugen zu können, dass er Gott von Herzen fürchte und ihm nach seinem Vermögen zu dienen gewillet sey. Ein kleiner Dienst als etwa auf der Insul Gröde, könnte ihm auss seiner äussersten Armuth und Bedrängniss helfen. Hiernächst kan ich nicht umhin, nicht ohne Betrübniß annoch unterthänig anzuzeigen, dass überhaupt unter den dormaligen mir bekanntten Candidaten in den Herzogthümern wohl manche feine und unsträfliche Subjecta sich befinden, aber nur wenige, welche ich vorzüglicher, besonderer Gaben und ausnehmender Frömmigkeit halber zu rühmen mich unterstehen dürfte. Endlich bitte unterthänigst, Euer Excellence wollen es nicht alls einen Missbrauch Dero unschätzbaren Gnade ansehen, wenn noch einen teütschen und drey dänische Candidaten, ob sie gleich Copenhagensche Studiosi sind, Deroselben hohen u. gnädigen Patrocinio zu huldreichster baldiger Beförderung demüthigst und angelegenlichst zu empfehlen mich

unterstehe, nemlich den Catecheten Beutner bey der St. Petri Kirche in Copenhagen, der vor vielen Jahren mein Auditor gewesen und nun von denen H. H. Pastoribus bey eben erwehnter Kirche das Zeügniss hat, dass er sein bissheriges kleines Ammt mit aller Treüe, vieler Geschicklichkeit und im Segen verwaltet habe; den Cand. Johann Hammer und den Cand. Bewerlin Studsgaard, welche beyde, alss sie gleichfals vor vielen Jahren meine Collegia und Lectiones frequentiret, solchen Fleiss und Ernst, sowohl um eine recht gründliche und heilsame Erkenntniss zu erlangen, alss auch um Gott redlich und rechtschaffen zu dienen, bewiesen haben, dass ich von ihnen, da sie eben denselben Sinn behalten haben, die gesicherte Hofnung habe, sie werden, wenn sie einmahl ins Predigt-Ammt kommen, das Werck des Herrn redlich treiben.¹⁴⁾ Studsgaard befindet sich dermalen in Jena, weil er alss ein geschickter und hofnungsvoller Studiosus eines Reise-Stipendij von der löbl. theologischen Facultæt gewürdiget worden, wird aber nächstkünftigen Michaëlis wieder nach Copenhagen zurückkehren. Endlich wollen Euer Excellence sich des von rechtschaffenen Männern sehr gerühmten und vorhin von mir desswegen gedachten Cand. Keilhau in hohen Gnaden zu erinnern geruhen. Anbefaler sin Amanuensis Reinhold til Befordring.¹⁵⁾

Und so ist nun auch der Zeitpunkt (dem ich keinen Nahmen zu geben weiss) da, in welchem ich mich entschliessen muss, von Euer Excellence Abschied zu nehmen. Unmöglich ist es mir, grosser, verehrungswürdigster, allertheurester Gönner! mit Worten auszudrücken, was mein Herz empfindet. Ich erkenne es als eine unaussprechliche Gnade, dass Gott, da er meine Wege geordnet und meine Tage auf sein Buch geschrieben, mir zu meiner hiesigen Ammthsführung nach seiner herzlichen Barmherzigkeit, diejenige Zeit ausersehen, in welcher er Euer Excellence diesen Landen zum Segen zu sezen beschlossen hatte. Besser hätte die ewige Weissheit für mich in diesem Theil nicht sorgen können. Ich verehre in Euer Excellence allertheüresten Person das grosse Werckzeug, durch welches die unendliche Güte und Treüe Gottes meine Glückseligkeit in dieser Welt so vollkommen zu machen gesucht, als es bey der mir selbst anklebenden grossen Schwachheit und Mangelhaftigkeit nur immer möglich seyn konte. Euer Excellence haben mir unablässig, nach Dero erleuchteten Einsichten und redlichem Eiffer für Gottes Ehre die besten Wege gezeigt und selbst

gebahnet, den rechten Zweck meines Amunts unter dem gnädigen Beystand Gottes möglichst zu erreichen. So viele Buchstaben ich von Euer Excellence preisswürdigsten Hand empfangen, so viele schätzbare Beweisse habe ich noch vor meinen Augen, dass dieselbe mein Ammt mir selbst köstlich und angenehm und der Kirche Gottes nützlich und erspriesslich zu machen bemühet gewesen. Deroselben unschätzbare Gnade und vom Himmel stammende Weissheit hat auch für den noch übrigen Theil meiner Pilgrimschaft aufs beste und treulichste gesorget, und biss zu meiner Beschämung alles gethan, wodurch ich auch ins künftige an dem von der göttlichen Fürsehung mir nun aufs neüe zubereiteten Ort höchstglücklich werden könnte. Und wie zärtlich, wie rührend, wie göttlich sind die Segenswünsche, womit Euer Excellence mich dahin begleiten, wohin der Herr mich geruffen. Ich bin und bleibe also Euer Excellence unendlich verpflichtet. Gott, der seiner treuen Knechte sehr grosser Lohn selbst zu seyn verheissen hat, lasse alles und jedes, welches ich nicht einmal mit würdiger Danckerkenntlichkeit zu verehren vermögend bin, in vielen Gnaden vor seinem Angesicht auf den Tag der Vergeltung angeschrieben seyn. Für das gnädige Zutrauen, dessen Euer Excellence mich zu würdigen geruhet, schencke er Deroselben immerwährende grosse Freüdigkeit im Zugang mit aller Zuversicht zu seinem Gnadenstul. Seine göttliche Weissheit leite Dieselbe in allen Dero Anschlägen und Verrichtungen, und cröne solche allemahl mit Gnade und überschwenglichem Segen! Er lasse nicht nur diese Reiche und Lande, sondern ganz Europa, besonders bey diesen für die ganze protestantische Reiche so gefährlichen Zeiten, von Euer Excellence und des gesammten hohen und erlauchten Conseils, (welches meiner tiefschuldigsten erhfurchtsvollen Erkenntlichkeit für alle in so vielen Jahren mir erzeugte unschätzbare und verehrungswürdigste Gnade, nebst meiner demütigsten Empfehlung zu versichern unterthänig bitte) weissesten Rathschlägen und heilsamsten Unternehmungen die allerherrlichste und gesegneteste Früchte geniessen. Er, der ewige Gott, seye und bleibe des Königs und seiner Reiche Sonne und Schild für und für! Höchsterquickend wird es mir seyn, wenn Euer Excellence sich meiner noch iezuweilen in Gnaden zu erinnern geruhen werden, und dabey habe ich die süsse Hofnung, dass ich aus dem werthen und von Gott bald wieder beglückenden Lande, auch noch schriftlich werde bezeugen können und dörffen,

wie ich biss an mein Ende mit unveränderlicher, tiefschuldigster Ehrfurcht verbleibe etc.

Meine allerunterthänigste Dancksagung an Ihro Königl. Majestæt muss ich auf den nächsten Posttag versparen.

XXXVII.

FREDERIK CHRISTIAN ROSENKRANTZ.

1751—1770.

Frederik Christian Rosenkrantz (1724—1802) var 1751—1754 dansk Gesandt i London, 1754—1766 Medlem af Marinens Overledelse, 1767 til December 1770 Gehejmraad i Konseillet.

Paa Wotersen er bevaret en Række Breve fra R. til B., mest fra Aarene 1751—1754, samt nogle Koncepter til Breve fra B. til R. — Brevene fra R. er et uafbrudt Tiggeri med Redegørelse for hans fortvivlede økonomiske Stilling, der tvinger ham til at søge bort fra London. 10. Oktober 1752 ønsker han at forflyttes fra London til Stockholm, hvor han mener at kunne leve billigere.

1318. FRA F. C. ROSENKRANTZ TIL J. H. E. BERNSTORFF.

[1766—1767?]

J'ay rencontré cet après midi le c. d. R. A.*) chés M. N. qui m'a d'abord fait des grandes démonstrations d'amitié, en m'assurant du souvenir de son père et en me disant: je vous pardonne votre éloignement de moi, attendu qu'après ma profession de foi touchant Mr. de B[ernstorff] il étoit dans l'ordre.¹⁾

Il me prit ensuite à l'écart et me parla mot pour mot dans les termes qui suivent.

Savés-vous bien que je suis un de nouveaux convertis de Mr. d. B. et que comme tel j'ay beaucoup plus d'ardeur que ceux de

*) Oven over Linien staar her med J. H. E. B.s Haand: Ranzau Ascheberg.

l'ancienne église. J'ay toujours dit que j'aimerois être son frère, son parent, son fils, son ami, son domestique, que c'étoit un génie, un homme charmant, mais je ne l'ai point aimé comme ministre du Danemarc, parceque j'ay cru que son système de gloire de lune des arts de décoration ne convenoit pas à notre pauvre païs de Stockfisch et que l'étendue de son esprit étoit fait pour tourner dans une plus grande sphère, mais j'ai été étonné de voir qu'on m'avoit trompé. Le pr[ince] d. H[esse] m'a tiré de mon erreur. Il m'a prouvé qu'il a rendu des services prodigieux à ce païs-cy, et que les choses que, dans l'époque des clameurs, où tout tracassoit, on avoit dépeint comme des importances, étoient des vétilles. Je ne fais pas de difficulté d'avouer mon tort et de le lui avouer même; on peut se tromper, mais il est honnête d'en revenir. Si je n'étois pas honnête homme par principe, je le serois par politique, car cela seul se soutient, et l'exemple de Mr. d. B. le constate; je ne sai pas s'il me pardonnera, mais je sai bien que je dirai à toute la terre que j'ay eu tort.

Udateret. Rimeligvis fra 1766 eller 1767.

1319. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL F. C. ROSENKRANTZ.

Bernstorff, 19. Maj 1770.

Je n'ay pas manqué de consulter ceux qui s'intéressent à Votre Excellence sur les moyens de venir à son secours, dans les circonstances fâcheuses où elle se trouve, et quoique dans les besoins et au milieu des pertes qui ont affligé et affligent encore tous les propriétaires de terres, il n'y en ait que peu qui soyent dans le goût et en état d'assister les autres, on feroit cependant des efforts, si on pouvoit espérer mettre par là Votre Excellence en sûreté et à l'abry de ces persécutions. Mais comme on croit très généralement que le créancier qui la poursuit actuellement n'est pas le seul, et que s'il estoit satisfait, ce succès, bien loin de calmer les autres, ne feroit que les exciter à entamer des procédures égales contre elle, de sorte que ce que l'on rassembleroit en sa faveur ne feroit qu'incommoder ses amis, sans lui procurer à elle-même qu'un soulagement momentané, je ne dois point lui dissimuler que j'ay trouvé les bourses fermées, et que presque tous ceux aux quels j'ay parlé sont d'opinion qu'il n'y a point d'autre remède à ses embarras que celui d'un proclame par lequel ses parents et

ses amis verroient la grandeur du mal, et s'il seroit ou non dans leur pouvoir de le terminer.

Votre Excellence sent très bien que je ne me mêle point de lui donner des avis. Je conviens que je n'y suis pas autorisé; mais comme elle m'a fait l'honneur de s'adresser à moi ainsi qu'à d'autres dans les peines dont elle est environnée, il me semble qu'il est de mon devoir de lui exposer sincèrement l'état des choses. Après l'éclat arrivé, les remèdes paillatifs ne peuvent plus avoir lieu. Il faut ou céder au malheur ou en tarir la source. . . .

Uvist om Koncept eller uafsendt Udfærdigelse.

XXXVIII.

TYGE ROTHE.

1763—1771.

Tyge Jesper Rothe (1731—1795) blev 1761 Kommitteret i Generaltoldkammeret i København, opgav i en Del Aar sin Stilling for at leve som Godsejer og Forfatter paa Tybjerggaard i Sælland, men traadte i 1769 atter ind i Generaltoldkammeret. April 1771 udnævntes han til Borgermester i København. — Han stod B. meget nær og var stadig Gæst i hans Hus.

Af de Breve fra ham til B., der findes paa Wotersen, er her alle af Interesse gengivne.

Nr. 1320—1324.

FRA TYGE ROTHE TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1320.

Tybjerggaard, 11. August 1763.

Tant de bienveillance que Votre Excellence m'a témoignée jus-
qu'ici, m'enhardit à l'importuner de nouveau, et me fait espérer
qu'elle m'écouterà encore favorablement. C'est donc en conséquence
de ce que j'ai déjà eu l'honneur de lui dire par rapport à ma

situation, que je la supplie très humblement et de vouloir agréer elle-même et de faire agréer à d'autres, mes supérieurs, que je demande la permission du roi de quitter ma poste à la chambre pour rester ici à la campagne. Mes devoirs comme citoyen et sujet aussi bien que ce que je dois à Votre Excellence, le premier et le plus gracieux de mes bienfaiteurs, sont dans ce moment-ci présents à mon esprit; je les ai pesé, ces devoirs, et j'ai en même tems pesé ce que je dois à ceux qui m'appartiennent; or ma raison et ma conscience me disent que dans ma démarche présente j'accomplie les uns et ne néglige point les autres.

Un goût raisonné pour le genre d'occupations que je vais embrasser, ce qui est la vocation intérieure de l'homme qui pense, et la nécessité de m'arranger conformément à l'état de mes affaires, c'est là ce qui me détermine. Veuillez donc Votre Excellence s'intéresser en ma faveur pour que je sois exaucé. . . .

1321.

Tybjerggaard, 1. Januar 1766.

Sachant combien les momens sont précieux à Votre Excellence, je ne devois pas grossir la foule qui dans ce tems-ci vous importune, mais d'un autre côté, Votre Excellence, je vois cette occasion de me présenter au plus généreux de mes bienfaiteurs, et quand je saisis cette occasion, qui ne voudra m'excuser? C'est donc ce que j'ai en vue, et je n'hésite pas de l'avouer, car, Votre Excellence, pour peu que vous me croyez digne du titre de citoyen et même d'homme, vous ne pouvez douter de l'ardeur des vœux qu'à ce changement de tems je fais pour votre bienêtre à tous égards, et pour la félicité de ceux qui vous appartiennent. Oh! que dans ce jour, en me rappelant ce qui est passé, je me représente vivement tout ce que je vous dois, et toutes ces qualités, Votre Excellence, qui vous rendent si respectable et si cher à tous ceux qui méritent et qui ont le bonheur de vivre autour de vous. A ces idées je me sens l'âme pénétrée de transports que je voudrois supprimer, car dans la situation où je me trouve, que puis-je gagner à me rappeler trop vivement combien il est doux d'admirer de près vos vertus, sinon que parvenir à ne plus être «satis beatus unicus Sabinis»¹⁾ et, Votre Excellence, il commence à exister tant d'autres causes qui menacent à me priver de ce tranquille bonheur.

Or, j'entends la loi qui m'ordonne de ne vous occuper plus longtemps. Souffrez donc seulement, Votre Excellence, qu'encore je vous supplie de continuer à m'être aussi bénigne que vous le fûtes j'usqu'ici.

1322.

Tybjerggaard, 20. Januar 1766.

Si j'abuse de vos bontés, Votre Excellence, en vous importunant par mes lettres, du moins je sçais me le dire, et ce n'est pas sans trouble intérieur que je le fais, mais quand je remonte au moment que j'eus l'honneur d'être connu de vous, et que je puis dériver de cette heureuse circonstance tous les avantages de la fortune qui depuis sont tombés dans mon lot, il me semble qu'implorer vos bontés et y espérer, Votre Excellence, est pour moi l'unique chemin au but de mes vœux. Puisque donc, en ami du roi qui nous gouverne (et heureux les princes à qui la Providence en donna de tels), vous aurez à l'aider dans le choix des serviteurs à l'état, je n'hésite pas, et je dois même déclarer que servir et travailler en citoyen utile est pour moi ce qu'au-dessus de toute autre chose peut rendre cette vie agréable, et si des circonstances dont je n'ai pas été le maître, m'ont mis dans une situation peu conforme à ce désir, du moins je n'ai jamais cessé d'implorer Dieu de me donner des occupations relatives au services de l'état dont, sans reproche intérieur, je puisse accepter un salaire, vœu que je continue à espérer de voir un jour accompli, et parceque mes intentions sont droites, et parcequ'il m'est permis, Votre Excellence, de compter sur votre gracieuse protection. Au reste, ce que je viens de dire, il me semble que je n'ai pu m'en dispenser, car quand on sçait aimer son roi, on voudra lui porter un juste hommage, et ce que j'ai à offrir, c'est le coeur et le zèle d'un citoyen.

1323.

Tybjerggaard, 5. Februar 1771.

Écrire à Votre Excellence et ne laisser parler ce coeur à qui votre départ a tant coûté, j'avoue que j'ai évité cette gêne pénible; or, Votre Excellence, gémir librement devant vous, je ne le voulois, puisque je suis dans un monde où le respect a ses froides loix; donc je vous admirerois, je vous chérisois et je souffrirois encore en silence, si par votre bénigne lettre vous n'aviez rompu ce silence.

Oh! qu'il m'est doux d'oser le dire à vous, le meilleur des mortels, combien je vous suis pleinement et tendrement dévoué, et qu'il m'est encore plus doux de sçavoir que vous voulez que je le sois. Ceci, Votre Excellence, est le langage d'un homme qui dès longtems a cru concevoir avec évidence que vainement on souhaite une vie sans amertume et que peutêtre aussi imprudemment on la désire. Encore, puisque la vôtre ne l'a pas été, j'ajoute conviction à conviction, et je m'affermis dans mon opinion, que pour vouloir mériter l'admiration du monde et pour en faire le bonheur, il faut oublier ce même monde. Ici, que d'objets à peindre, si j'osois suivre le sentiment qui m'anime; or des devoirs sacrés m'imposent silence, et même dans le noir chagrin de voir la religion éplorée, qui perd en vous un soutien qui parmi nous lui paroissoit si nécessaire, ou du moins utile, j'entends cette même religion qui ne me permets que de gémir et d'adorer les décrets de notre Dieu. . . .

1324.

København, 15. April 1771.

Ainsi la Providence l'a voulue que je me vois citoyen de cette ville; or ce que j'y désidère, Votre Excellence, il n'est pas nécessaire que je vous le dise.

Pour ce qui est de ma situation, elle est assez délicate; neuf dans les affaires, et voguant sur une mer inconnue, presque sans boussole, ayant devant les yeux le choix du maître et tout ce qui me falloit pour accomplir son attente; or, Votre Excellence, avec un coeur intègre, ayant même décliné le poste où je suis, je ferai ce que je puis, et ma défense, si je faillis, est faite. Les appointemens attribués à ma charge ne vont qu'à 1200 écus; il est vrai que j'espère d'obtenir 400 écus pour diriger l'administration des terres appartenantes à la ville; or le tout est bien peu pour un homme qui a famille, et qui devoit vivre ici du moins comme un des notables de la ville; mais comme du côté de l'intérêt je ne fus jamais grand calculateur, je suis content à cet égard-là; puis-ai-je seulement être utile aux habitans de cette pauvre ville et contribuer à l'exécution des bénignes volontés du roi à cet égard; ce que j'ose me promettre à moi-même, Votre Excellence, c'est d'être ici et de partir un jour, quand peutêtre ma destination sera telle, avec cette conviction intérieure, que dans mes démarches je n'ai eu en vue que le bien des hommes et le vrai honneur du monarque.

Mon coeur ne connoît des voeux plus ardens, Votre Excellence, que ceux pour votre conservation et pour tous ceux qui vous sont chers.

XXXIX.

CASPAR v. SALDERN.

1767—1770.

Caspar v. Saldern (1710—1786), holsten-gottorpsk Gehejmemaal, var Hovedmanden fra russisk-gottorpsk Side ved Afslutningen af den holstenske Mageskiftetraktat 1767—1773.

Foruden den diplomatiske Korrespondance i U. A. findes paa Jersbek en Del Breve fra S. til B. fra Aarene 1767—1770, mest vedrørende Mageskifteforhandlingerne etc. Af de to Samlinger gengives kun efterfølgende Breve, blandt hvilke de fra Aaret 1767, der til Dels ogsaa er fra den russiske Gesandt i København, General M. Filosofov, belyser en særlig kritisk Periode i B.s Liv.

Nr. 1325—1326.

FRA C. v. SALDERN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1325.

København, 10. Februar 1767.

Es ist meine Pflicht, dass ich keinen Schritt, welchen ich hieselbst zu thun gemüssiget bin, Ewr. Excellence unbekannt seyn lasse.

Ein mir höchst unangenehmes Entretien, welches ich gestern mit dem Hr. Cammerherrn v. Fircks gehabt, hat mir hiezu die Veranlassung gegeben, dass ich ohne allen Zeit-Verlust an Ihre Königl. Maytt. in Abschrift angelegtes allerunterthänigstes Schreiben ablassen müssen.¹⁾ Ich habe dasselbe Sr. Excell. dem Hr. Oberkammerherrn von Reventlow zugesandt, mit dem Ersuchen, solches Ihre Königl. Maytt. zu übergeben und mir die allerhöchste Entschliessung des Koeniges auf eine selbst gefällige Weyse zukommen zu lassen.

Ich hoffe so sehnlich wie ich es wünsche, dass dieser Schritt, wozu mich die äusserste Noth, des Koenigs und meine eigene Ehre mich gezwungen, Ewr. Excellence nicht misfallen möge, als welches mir in dem gegenseitigen Falle äusserst nahe gehen würde, da ich ohnehin gewiss durch verschiedene Sachen, wozu der Pr. v. Hessen durch üble Rathgeber verleitet wird, in meinem Gemüthe empfindlich gerühret bin.

Jersbek. — Intet Bilag er bevarret.

1326.

København, 10. Februar 1767.

Ich hoffe, dass Ewr. Excellence festiglich überzeugt seyn werden, dass meine Grund-Sätze unveränderlich sind. Diese leiden nie eine Alteration, wenn auch Nebendinge auf einen Augenblick mich beunruhigen.

Ewr. Excellence von dieser Wahrheit, von welcher meine Seele erfüllet ist, mündlich zu überzeugen, rechne ich zu meiner Pflicht. Wen ehre und wen liebe ich wohl mehr, wie Ewr. Excellence, und ich vermuthe, dass Hochdieselben sich hievon selbst vergewissern.

Wann ich aber bei dem Betrieb kleiner Geister fühle, was ich mir bei dem einmahl gewagten Schritt selber schuldig bin, so bin ich ganz beruhigt, wenn Ewr. Excellence die Entscheidung der mich zur Kränckung meiner Ehre nahe gehenden Sache Ihro Königl. Maytt. gänzlich überlassen. Ich will Dero Gewogenheit und Achtung auf ewig unwehrt seyn, woferne die Entschliessung des Koeniges, sie sey welche sie wolle, bei mir die mindeste wiederige Würckung zu Wege bringen soll.

Jersbek.

1327. FRA M. FILOSOFFOW TIL J. H. E. BERNSTORFF.

[København,] 10. Marts 1767.

La mémoire ici jointe informera en partie Votre Excellence et Leurs Excellences Messieurs les ministres d'état vos collègues des motifs qui nous ont obligés à vous la présenter; le reste pourra être expliqués plus amplement dans une conférence. Je supplie dont Votre Excellence de nous la procurer extraordinairement in pleno, et de nous honorer de vos ordres quand nous pourrons nous rendre

à sa porte, en indiquant le jour et l'heure qu'il lui plaira de marquer pour l'assemblée. . . .

Modtaget 10. Marts 1767. — U. A.

Bilag til Nr. 1327.

FRA M. FILOSOFFOW OG C. v. SALDERN TIL DET DANSKE
KONSEIL.

København, 10. Marts 1767.

Pro Memoria.

Es kann denen vortreflichen königlichen bevollmächtigten Herren Ministres nicht unbekannt seyn, wasgestalt wir vor ohngefehr 8 Wochen einen Courier an Ihro Kaiserl. Maitt. aller Reussen Hoflager abgesandt und zugleich unserer allerhöchsten Souveraine von dem Anfange und von denen Grundsätzen, worauf wir unsere Negociation gebauet, alleruntertänigsten Rapport abgestattet haben. Unserer allergnädigsten Monarchinn hat es hierauf gefallen, uns ohne allen Zeitverlust durch die am abgewichenen Freitage mittelst eines Couriers erfolgte Antwort auf die huldreichste Art und Weise Höchstdero weitere Gesinnungen zu eröffnen und die uns anvertraute Macht und Gewalt bei diesem Geschäfte dergestalt zu erweitern, dass wir das glückliche Ende dieser Negociation fast vor Augen sehen können. Nur ist uns expresse allergnädigst anbefohlen darauf zu vigiliren, dass die Gesinnungen des Königs Maitt. auf die Zukunft in der Vereinigung mit Rusland unveränderlich bleiben mögen und in Conformitet derselben alle unsere Aufmerksamkeit anzuwenden, nicht weniger auch nach Befinden der Umstände und falls wider Vermuten durch Veränderungen im Ministerio oder durch solche Personen, welche das Vertrauen des Königs haben und denen einmal etablirten Gesinnungen zwischen Rusland und Dännemarck nicht gemäs denken, hierinn eine Alteration zu befürchten seyn solte, mit der fernerer Fortsetzung Anstand zu nehmen und zuzorderst hievon alleruntertänigst zu berichten.

So wie wir nun bei solchen Umständen uns mit der sichern Hoffnung geschmeichelt, dass diese Negociation sich in der glücklichsten Situation befinde, mithin alles und iedes zum Vergnügen beider hohen Höfe des nechsten zu einer erwünschten Endschaft gelangen werde; so geschiehet es nicht ohne die gröste Rührung unserer Herzen und nicht anders als mit wahren Leidwesen, dass wir denen Königlich bevollmächtigten Herren Ministres anzeigen

müssen, wasgestalt wir gestrigen Tages von gewissen Cabalen und Intriguen, welche hieselbst gespielt und wozu die Grundlage von weiten geleget wird, unterrichtet worden sind. Cabalen und Intriguen, welche im Grunde auf nichts anders als den Umsturz des Ministerii und auf die Vereitelung der genauen Vereinigung mit Rusland abzielen. Cabalen und Intriguen, deren Anstifter sich unter der Larve eines fremden Characters verhüllet und durch seine Ränke sich in die Dienste Ihro Königl. Maitt. hineinzudringen suchet.¹⁾ Wir sind bereit, in einer ausserordentlichen Conferenz denen Königlichen Herren Ministres und auch Selbst Ihro Maitt. dem Könige in einer anzubegehrenden Audienz dieses alles mit aller Freymütigkeit und in einem unbegrenzten Vertrauen zu offenbaren, auch über die unvermeidlichen Folgerungen das nötige geziemend vorzustellen.

Wir begnügen uns, nur dieses gegenwärtig zu declariren und zugleich anzuzeigen, dass wir es als den ersten vortheilhaften Schritt dieser Cabale ansehen, dass der Cammerherr und Obrister Graf Goerz als das vornehmste Werkzeug um die geheiligte Person des Königes zu hintergehen und sich bei demselben einzuschleichen, nicht zu seiner einmaligen Destination nach Berlin gesandt werden soll.²⁾ Es ist bereits hof- und stadtkundig und uns von dem Preussischen Ministre schon längst vorher im Vertrauen gesaget worden, dass derselbe es durch seine künstliche Vorspiegelungen dahin gebracht, dass des Königs Maitt. zum drittenmal mit der Ernennung eines Ministre nach Berlin eine Veränderung vorzunehmen gesonnen seyn soll, eine Veränderung, welche das gesamte Publicum in die äusserste Aufmerksamkeit sezet und unserm Hofe zu vielfältigen Gedanken und Combinaisons auf die Zukunft Anlas geben muss, um so mehr da es bei uns und in unserer Überzeugung nicht dem mindesten Zweifel unterworfen ist, dass beregter Graf Goerz höchstgefährliche Absichten gegen die Russische Allianz mit der Crone Dännemarck heget, auch in diesem Principio von seinem gefährlichen Rathgeber, welcher seine offenbare Abneigung gegen die Permutation des Herzogthums Hollstein sattsam an den Tag geleget, unterstützet wird.

Bei solchen Umständen bleibet uns also nichts anders übrig, als dieserwegen die geziemende Vorstellung zu thun und derohalben unsere fernerweitige Declaration in der nechsten ausserordentlichen Conferenz zum Protocoll zu geben.

M. Filosoffow,
C. v. Saldern.

Modtaget 10. Marts 1767. — U. A.

1328. FRA C. v. SALDERN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

[København,] Onsdag 18. Marts [1767.]

Votre Excellence aura la bonté de voir par le billet cy-joint que notre ami le général est extrêmement allarmé. Elle juge aisément que je ferai tout au monde pour calmer son esprit. Je lui ai répondu pour l'appaiser, et j'espère encore de le mener à la raison. Je vous supplie de faire la même chose cet aprèsdînée. Non obstant que je serois contraint d'affecter une même langage. Peut-être que je l'adoucirai encore, puisqu'il m'aime réellement.

Tout ce qui l'agite, tire son origine du discours du roi qui [à: qu'il] m'a tenu hier au soir. Naturellement je n'ai pas pu cacher au général que le roi balançoit, après que Goertz avoit été deux heures chés lui, et que le roi me proposa de donner le congé à Goertz, puisqu'il ne vouloit se rendre à la volonté et aux ordres du roi, d'aller à Berlin. J'ai rien négligé pour faire les représentations les plus sérieuses à Sa Majesté. Et je lui ai glissé assés rudement que j'en soupçonnois une intrigue, donc, à la fin du fin, le résultat seroit très funeste à la Dannemark. J'ai beaucoup touché au sujet du maréchal, et je lui ai représenté les tristes suites.

Voilà tout ce que j'ai été en état de faire. Mais malheureusement j'ai lu trop en avant dans le coeur du roi. Je ne le vous cache pas, mais je vous promets, foi de chrétien, que je le cache et que je le cacherai au reste de l'univers. Notre entretien d'hier étoit court mais très sérieux.

Je crois d'être de mes devoirs d'en avertir Votre Excellence, afin qu'en cas que je ne parviendrai pas à calmer entièrement mon ami le général, elle soit préparé de l'adoucir autant qu'il sera possible. Au fond, je comprends qu'on doit être content, si Goertz reçoit son congé. Et il faut faire alors les batteries pour l'avenir.

Modtaget 18. Marts 1767. — U. A.

Bilag til Nr. 1328.

FRA M. FILOSOFFOW TIL C. v. SALDERN.

C'est aujourd'hui un jour de conférence chez M^r Bernsdorff; j'espère que Votre Ex^{ce} seront d'accord à y aller. Vous aurez dont la bonté de m'indiquer l'heure quand je pourrez venir chez vous. Il me semble que nous le pourrions faire vers le cinq heure et demy.

Je suis fort en peine sur les inconséquence[s] et la légèreté du roi. Considérez, respectable amy: En cas s'il se laisse entraîner par les menées de ces scélérats brigüés et soutenue par le maréchal, qu'avons-nous à faire et que pourrons-nous faire autre chose, sans compromettre notre cour et sans nous compromettre nous-même, que de rompre tous court. Si telle sont ses dispositions pour à présent, que peut-on se promettre pour l'avenir? Mille objet dés-agréable me tourne dans la tête; la seule chose qui me tranquillise le plus, c'est vous, trop digne et trop respectable ami. J'espère que votre prudence aplanira tous les inconvéniens; mais en tout cas, connoissant votre vertu et votre fermeté, je me raporte à eux. Soutenont l'affaire en question jusqu'au bout, il me semble que notre devoir et tous nous indique cette loix. Cette fâcheuse affaire est déjà parvenue à un tel point qu'on ne peut reculer sur le moindre pas sans déshonneur. Pardonner à ces lignes qui vous ôteront peut-être quelque moments plus utilement employer. Mes inquiétudes sont une maladie, et je cherche mes remèdes dans vos sages conseil et dans votre profond discernement. Ne perdez point le temps à me répondre; vous aurez la bonté de me le dire quand je serez chez vous. . . .

Mais si vous avez appris quelque chose de nouveau, faites-moi le sçavoir.

U. A. — Udateret.

1329. FRA C. v. SALDERN OG M. FILOSOFFOW TIL
A. SCHUMACHER.

København, 19. Marts 1767.

Da Sr. Excellence der Herr Geheimer Rath Freyherr von Bernstorff durch den Hrr. Etats Rath Schumacher um eine gewöhnliche Conferenz zur Fortsetzung der Negotiation auf den nächsten Sonnabend bei der gesamten Russisch Kayserl. Gesandschafft antragen lassen, so findet sich Selbige samt und sonders gemüssiget zu declariren,

wasgestalt die Russisch Kayserl. Gesandschafft aus wohlbekannten und bereits gestrigen Tages Sr. Excellenz in der gewöhnlichen, wöchentlichen Conferenz angezeigten Ursachen gezwungen sey, sich die Fortsetzung dieser Negotiation so lange zu verbitten, als wie der seiner Cabalen und Machinationen halber wohlbekannte Königl.

450 Mellem J. H. E. B., Filossoffow, Saldern og Schumacher 1767—1768.

Commerherr Graf Goertz sich aller geschehenen triftigen Vorstellungen ohngeachtet, besonders da Ihro Königl. Maytt. dieses allergnädigst zu versprechen geruhet haben, am Königl. Hoflager und in der Stadt Copenhagen aufhalten wird.

Wie denn zu Soulagirung des Gedächtnisses wohl erwähnten Hrn. Etats-Rath Schumachers diese Antwort aufgezeichnet worden.

Modtaget 19. Marts 1767. — Uden Underskrift. U. A.

1330. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL M. FILOSOFFOW OG
C. v. SALDERN.

København, 25. Marts 1767.

Einer Hochansehnlichen Russisch. Keyserl. Gesandtschaft habe ich hiedurch die Ehre zu melden, dass der Königl. Commerh. und ernannte Gesandter am Königl. Preuss. Hoffe Gr. v. Görz heute von hier abgereiset ist.

Koncept. U. A.

1331. FRA C. v. SALDERN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Schirrensee, 1. April 1768.

Ewr. Excellenz gnädige Zuschrift vom 29^{ten} pass. habe ich sehr wohl heute zu erhalten die Ehre gehabt. Für alles, was Dieselben mir liebes und gutes zu sagen geruhet, bin ich Denenselben unendlich verbunden. Über alles was Ewr. Excellenz mir sonst zu schreiben gefällig gewesen, betrübe ich mich auf gewisse Weyse, da ich sehe, dass meine Vorstellungen und Bitten bei d. H. Gr. Holck so wenig gefruchtet.¹⁾

Um die Mitnehmung eines Medici habe ich ihm den letzten Tag sehr gebeten, weilen ein solcher Mann in unserm Plan festgesetzt war, wie Ewr. Excellenz sich hochgeneigt erinnern werden. Nie habe ich glauben können, dass der gute Graf die Schwachheit haben würden das Subjectum zu erwählen, ohne mit Ewr. Excell. dieserwegen zu conferiren, um so mehr da ich demselben vorgestellet, einen Medicum nicht um der jungen Herrn, sondern um der verdienstvollen bejahrten Männer mitzunehmen, welches alles er zu goutiren schiene.²⁾ . . . Von der Invitation des Pr. v. Hessen nach Schleswic zu kommen hat der Koenig discursive gegen mich schon längst vor meiner Abreyse erwähnt, und zwar in der Absicht,

dass der Prinz mit seiner Gemahlin nach Coppenhagen diesen Sommer gehen und der Koenigin M. Gesellschaft leisten sollen. Ich habe damals so viel gemerckt, dass der Graf Holck eben nicht gar sehr dieses wünsche, wohl aber dass der Pr. und die Prinzessin nachhero nach Coppenhagen gehen mögten. . . .

XL.

JOACHIM OTTO SCHACK-RATHLOU.

1760—1772.

Joachim Otto Schack — fra 1771: Schack-Rathlou — (1728—1800) var 1760—1767 dansk Gesandt i Stockholm, 1767—9. Oktober 1770 Deputeret for Finanserne, Medlem af Overskattedirektionen etc., 15. September—10. December 1770 Geheimeraad i Konseillet.

Foruden den diplomatiske Korrespondance i U. A. findes en Samling Breve fra B. til Sch.-R. paa Ravnholt og de tilsvarende Breve fra Sch.-R. til B. paa Wotersen. De første Breve er fra 1760, det sidste Brev er af 31. Januar 1772. — Brevvekslingen under Sch.-R's Ophold i Sverige indeholder kun meget lidt af Interesse, og det samme gælder Brevene under Udenlandsrejsen i Aaret 1768: J. H. E. B.s Breve fra denne Tid til Ditlev Reventlou, der er mere indholdsrige, blev næsten alle af Reventlou meddelte til Sch.-R. — Noget lignende gælder Korrespondancen fra 1770—1772, af hvilken der derfor her kun gengives meget lidt.

1332. FRA J. O. SCHACK-RATHLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Stockholm, 15. November 1763.

. . . Pour ce qui est des changements arrivez dans le département de la guerre, j'avoue à Votre Excellence qu'ils me font un plaisir infini.¹⁾ Je me suis toujours imaginé que Mr. de Montesquiou en parlant, dans le 16^me chapitre de son traité sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains, des raisons qui ont fait que depuis près de deux siècles les troupes de terre de Dannemarc ont constamment été battues, a regardé l'établissement

de notre commissariat comme vicieux; or ce commissariat venant d'être aboli, et tout le ministère de la guerre d'être mis sur un autre pied, de sorte qu'il ne pourra plus y avoir de l'opposition entre ce ministère et le général de l'armée qui y tiendra la première place, je me flatte que la cause du mal est levée, et que par conséquent elle ne pourra plus produire les mêmes malheureux effets.

Je demande pardon à Votre Excellence, si je m'explique peut-être trop librement sur ce sujet, mais puisqu'elle me fait l'honneur de m'en parler, et que j'ai toujours été frappé du passage remarquable que je viens de citer et que Votre Excellence se rappellera sans doute d'avoir lu, je ne puis que lui marquer ma joie d'avoir lieu de croire qu'un vice si essentiel dans cette partie de notre gouvernement ait enfin été découvert et corrigé. . . .

Modtaget 30. November 1763.

Nr. 1333—1337.

1333. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

København, 11. Juni 1764.

En vous présentant Mr. de Juel qui vous remettra cette lettre, je vous réitère tout ce que j'ay eu l'honneur de vous dire de vive voix et par écrit sur son sujet et sur sa destination.¹⁾ Le roi vous permet de l'employer aux affaires et de lui donner à votre confiance la part que vous jugerés convenir au bien de son service, et Sa Majesté désire que, l'animant et l'habituant à l'amour du travail, vous n'oubliés rien pour achever de former son coeur et son esprit, et pour le rendre propre à marcher sur vos traces, et à occuper, lorsque vous serés appellé à des fonctions encore plus utiles à la patrie, la place que vous remplissés aujourd'hui si dignement. Le roi est bien sûr que vous agirés en père envers lui, et que, lorsque vous serés parvenu à le connoître intimement, vous rendrés à Sa Majesté un compte fidèle de son caractère, de ses talents et de son application, pour qu'elle puisse en conséquence faire de lui un usage avantageux à l'état et à lui-même. Vous voyés, Monsieur, que j'aime Mr. de Juel et que j'ay très bonne opinion de lui, et vous sçavés que je suis enchanté d'avoir trouvé un homme de sa naissance que je puis croire pouvoir vous succéder dans un

ministère aussi important que le vôtre. Je me flatte qu'il répondra à mes espérances et à mes souhaits, et je ne puis m'empêcher de vous dire encore que je sens tout son bonheur d'avoir à se former sous vous, et de vous avoir pour guide et pour exemple.

Kun Underskriften er egenhændig.

1334.

København, 2. Januar 1765.

Je profite de la bonne et sûre occasion que le départ du sr. Koustrup me fournit pour vous marquer confidemment et en ami tendre et fidèle mon inquiétude sur un mot de votre lettre particulière du 25 du passé. Vous m'y dites que vous vous trouvés dans un cruel embarras.¹⁾ Cela m'allarme et me fait craindre qu'il n'y ait quelque motif particulier et quelque circonstance dans vos affaires domestiques que j'ignore, mais qui vous rendroit la prolongation de votre séjour en Suède fâcheuse. Dans ce cas, ouvrés-vous en à moi, et soyés sûr que mon zèle et ma tendre amitié me feront tenter l'impossible pour vous mettre à votre aise et détourner de vous le chagrin ou le préjudice qui pourroint vous arriver. Mais si, comme je le souhaite fort, je me trompois dans mes conjectures et que se fussent les affaires publiques seules qui occasionassent votre peine, je vous supplerois de vous tranquilliser; elles sont difficiles, et c'est pour cela que je suis bien aise de les sçavoir dans vos mains, mais elles ne sont pas désespérées, vous le sçavés aussi bien que moi, et puis, quand elles le seroient ou le deviendroint, leur mauvais succès ne vous sera jamais attribué. Le roi vous rend justice, et son ministre vous honore et vous aime. Si les choses vont bien, si le party de la liberté se soutient, si la confiance entre vous et les chefs de ce party subsiste, si une affaire qui nous intéresse d'une manière toute particulière réussit,²⁾ vous en aurés une très grande partie de la gloire, et elle vous sera due; mais si rien de tout cela n'arrive, nous sçaurons à n'en pouvoir douter que ces malheurs ne doivent pas vous estre attribués, que vous aurés fait ce qui estoit en votre pouvoir pour les détourner, mais qu'une force majeure l'aura emporté sur les soins les plus zélés, les plus soutenus et les plus intelligents. Vous ne risqués donc rien en restant, vous pouvés augmenter votre réputation et le mérite de vos services, vous ne pouvés pas les diminuer, au lieu que vous perdriés tout en quittant le champ de bataille avant la décision et la fin du combat, et que tous les succès heureux et

malheureux seroient contre vous, les premiers par ce qu'ils arriveroient sans vous, et les derniers puisque l'on croiroit que vous auriés pu les écarter et les vaincre, si vous aviés pu vous résoudre à combattre plus longtemps.

Tel est, Monsieur, le raisonnement que l'amitié la plus pure m'inspire, et tel est le motif qui me fait opiner contre votre retour avant la fin de la lutte. Si je conclus mal, et si, par des circonstances qui me sont inconnues, j'agis contre vos intérêts, lorsque je pense et désire les avancer, détrompés-moi, vous me trouverés docile, et je ne seray ferme que dans mon empressement à vous prouver à quel point et avec quels sentiments je suis. . . .

1335.

Paris, 2. November 1768.

. . . Mr. de Proeck a le grand bailliage d'Islande. Il regrettera bien, en visitant sa nouvelle province, celle qu'il gouvernoit autrefois.¹⁾ J'espère et espéreray tousjours que la gloire de rendre cette isle utile à la couronne est réservée à Votre Excellence, et qu'elle trouvera quelque jour le moyen de faire valoir ce vaste pays et les 40 ou 50 m. âmes qui l'habitent. Je n'en ignore pas absolument les difficultés et les obstacles, mais c'est à cause d'elles que j'aime à me promettre un ouvrage si important et si brillant de la sagesse et de l'application d'un ministre aussi patriotique que tout mon coeur révère et que j'aime si tendrement. . . .

J'ay très bien prévu que l'arrangement militaire trouveroit des critiques et des censeurs, et je ne me suis pas dissimulé que nous y ferions des fautes, Schimelm. et moi, n'entendant ni l'un ni l'autre nombre de choses de détail que Mrs. les militaires, fâchés de se voir enlever 200 m. écus et le libre emploi des sommes qui leur estoit allouées, scauroint bien faire valoir.²⁾ J'en ay bien souvent averti le b. de Schim. qui, à cause des nombreux calculs, a bien voulu tenir la plume dans cette opération, mais le désir de profiter de l'occasion unique que nous avons eue de retrancher une somme considérable des dépenses militaires et de soulager par là les finances de l'état, et celui de fixer au moins quelques règles fondamentales utiles au royaume en général, quoique déplaisants à Mrs. les officiers, l'a emporté, et nous a déterminé à tenter l'entreprise et à nous exposer personnellement à ses risques. Les observations que Mrs. les généraux feront sur cet ouvrage n'en seront pas moins

très bien reçues, et j'en rendray, si elles arrivent pendant ce voyage, un compte fidelle au roi, très décidé à les appuyer de mon mieux, si elles me paroissent justes. Le b. de Schimmelm. pense et agira comme moi, et nous ne demandons pas mieux que de corriger l'ouvrage, pourvu que l'on ne touche pas à ses articles fondamentaux, qui tendent à réduire les fraix de l'armée à la proportion qui lui est due relativement aux revenus de l'état et à son utilité. Nous nous flattons de n'avoir pas entièrement perdu notre temps à cet égard, et d'avoir fait sentir des vérités que Mrs. les militaires tâchent d'écarter, mais qui tôt ou tard pourront estre appliquées. . . .

1336.

Traventhal, 10. Juli 1770.

. . . Votre Excellence n'ignore pas les difficultés extrêmes que je trouve souvent à déterrer des personnes propres à estre de bons et utiles secrétaires d'ambassade, et elle sçait que ces difficultés sont encore plus grandes à l'égard de la cour de Russie que partout ailleurs. J'ay eu le bonheur il y a plusieurs années de persuader le sr. Dreyer, déjà Committirter à la chambre des finances, d'accepter la mission de Pétersbourg, sous promesse qu'il conserveroit tous ses droits à Coppenh., et il remplit ses fonctions avec une intelligence et un zèle si distingué que je serois très affligé de le perdre avant la conclusion de l'affaire qui nous occupe et que V. E. affectionne aussi vivement que moi. C'est cependant ce qui m'arrivera si elle ne vient à mon secours en faisant accorder la grâce que le sr. Dreyer sollicite, ce me semble, avec quelque fondement.¹⁾ . . .

1337.

Hamburg. 11. Januar 1771.

Je compte depuis longtems entre les bonheurs et les agréments de ma vie d'oser me flatter des bontés de Votre Excellence, et je lui ay une obligation vive et sensible d'avoir bien voulu m'en renouveler l'assurance. Qu'elle seroit heureuse, si mes voeux pour elle estoient exçaucés! Elle le sera sans doute, car un homme vertueux, sûr de la vénération des gens de bien, de la tendresse et de la confiance de ses amis et de l'amour de la nation, l'est toujours, mais que sa fortune seroit brillante, si elle estoit conforme à mes souhaits! Je ne lui en diray pas d'avantage. Mon coeur est à elle et

pour jamais, et il n'y a point de jour dans l'année qui n'affermisse les liaisons qui m'attachent à elle.

C'est une espérance bien douce que Votre Excellence me donne par le projet qu'elle a formé de faire au printemps un tour en Holstein. Dans quelle de mes terres je puisse estre alors, elle peut estre sûre que j'accourray pour jouir de la douceur de la voir. Je me flatte qu'elle ne me laisse pas ignorer sa marche ni les lieux de son séjour. . . .

J'ay eu un congé formel signé par Mrs. de Luxdorff et Hielmstjerne exactement conforme à celui qui a esté remis à Votre Excellence. J'ay d'abord esté un peu surpris de cette multiplication d'expéditions qui sembloient ne pas estre bien nécessaire après les lettres du roi lui-même, mais je crois en avoir depuis pénétré le but. La prévoyance est une des vertus le plus en usage aujourdhuy.

Au milieu de nombre de chagrins qui m'arrivent de plus d'une part, j'ay eu la consolation de voir pendant 5 ou 6 jours le c. de Scheffer, que j'ai trouvé aussi vigoureux, aussy gay, aussi aimable et, ce qui est plus que tout cela, aussi raisonnable que jamais.¹⁾ J'ay esté fort sensible à ce plaisir. Nous nous sommes expliqués sur quelques griefs qu'il croyoit avoir contre moi, mais il s'est rendu d'une manière digne de lui à la vérité et à la justice de mes motifs. Il me paroît très content et très sûr du prince royal. Je souhaite pour l'amour de lui qu'il ne se trompe pas. Ce prince est bien plus aimable que je ne le croyois, il se présente bien, son maintien est noble, sa conversation agréable, ses propos séduisants, il faut le connoître pour juger du reste, et je m'en remets à Votre Excellence. Ils seront bien fâchés de la disgrâce du duc de Choiseul, et quoique nos principes politiques ne soyent pas les mêmes, je le suis aussi. Ce ne sera pas un énigme pour V. E., mais si il l'estoit, je me réserverois de le lui expliquer de vive voix. . . .

Nr. 1338—1340.

1338. FRA J. O. SCHACK-RATHLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Aarhus, 15. Februar 1771.

. . . Nous vivons ici, depuis environ trois semaines que nous y sommes, très paisiblement et dans la plus profonde retraite. Ce

n'est pas qu'il n'y ait assez de noblesse établie pendant l'hyver dans cette ville, parmi laquelle il y a trois ou quatre maisons qui voyent du monde, mais comme je ne suis pas en état de rendre les politesses qu'on me feroit, je me suis mis sur le pied de ne jamais manger hors de ma maison et de ne voir personne chez moi, d'autant plus que je puis naturellement pas avoir l'esprit fort libre ni le coeur fort gai dans ce moment-ci, et qu'on pourroit peutêtre s'aviser de me faire parler. . . .

1339.

Frijsenborg, 24. Marts 1771.

. . . Depuis environ deux mois Mr. de R[eventlow]¹⁾ a mis fin à la correspondance qu'il avoit établie lui-même entre nous, et qui d'abord fut très vive et très soutenue. Je pense tout à fait comme Votre Excellence sur son sujet. Les hommes sont toujours, mais surtout dans de certains cas de la vie, bien malheureux et bien à plaindre quand la première et la plus solide de toutes les consolations leur est inconnue ou ne fait point d'effet sur eux, quelque mérite qu'ils puissent avoir d'ailleurs. Ils ne pensent alors qu'à forcer le sort, rien n'est capable de calmer la fougue de leurs passions, et les moyens qu'ils croient les plus sûrs, pour diminuer leurs maux ou pour les faire cesser, sont imaginez avec chaleur et employez sans scrupule, ce qui peut mener de telles gens beaucoup plus loin qu'il ne se le sont figuré eux-mêmes avant que d'avoir été mis à l'épreuve.

Les quatre dernières postes de Copenhague, qui nous arrivèrent avant-hier à la fois, n'ont absolument rien n'apporté d'intéressant de ma connoissance, si j'excepte l'ordonnance du 20 févr. touchant les corvées des païsans.¹⁾ Je n'ai fait encore que la parcourir, mais à vue de païs, je crois qu'elle gênera et dérangera l'économie des propriétaires bien plus qu'elle ne soulagera le peuple, de façon qu'il se pourra bien que les deux parties qui y sont intéressés s'en plaindront également. Au reste, l'expérience seule pourra nous apprendre si tous les petits détails dont cette ordonnance est remplie et qui sont admirables dans la spéculation, quand un calculateur qui n'a que de la théorie travaille à son aise dans son cabinet où rien ne semble s'opposer à son plan, seront possibles dans l'exécution, où mille et mille difficultez essentielles et prétextées naîtront à chaque pas et de toutes parts; et dès que les règles établies dans ces détails, et qui doivent servir de barrières

aux païsans contre l'avarice et la dureté des seigneurs, sont de nature à ne pouvoir être suivies, insensiblement tout le but de l'ordonnance sera manqué, et en moins de rien ce sera comme si l'on n'avoit rien fait pour avoir voulu trop faire. . . .

Modtaget 2. April 1771.

1340. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

Hamburg, 31. Januar 1772.

J'apprends dans ce moment l'arrivée de Votre Excellence à Coppenhague, et je la supplie de me permettre de lui en témoigner ma vive joye.¹⁾ Dieu soit loué qui l'a rendue à l'état et exçaucé les voeux de tant de gens de bien. J'hésite d'en féliciter Votre Excellence, mais je suis sûr de pouvoir en féliciter le roi et le roy-aume, et je goûte toute la douceur de la sçavoir à portée de rendre à l'un et à l'autre des services que toute la nation et ceux qui se font gloire de lui appartenir, se promettent d'elle. Mes voeux les plus tendres accompagneront toutes ses mesures et toutes ses démarches. Veuillez le ciel les bénir et accorder à Votre Excellence la consolation de voir pendant une très longue vie ses travaux couronnés de succès et sa patrie toujours heureuse, satisfaite et reconnoissante. . . .

XLI.

CARL FREDERIK SCHEFFER.

1751—1761.

Carl Frederik Scheffer (1715—1786) var fra 1743—1751 svensk Gesandt i Paris og nær Omgangsven af B. Efter sin Hjemkomst til Sverige var han Medlem af det svenske Rigsraad og i en Aarrække Gouvernør hos Kronprins Gustav.

Paa Wotersen findes efterflg. faa Breve fra Sch. til B. og i Koncept det som Nr. 1345 gengivne Brev fra B. Udfærdigelsen til dette findes i Riksarkivet i Stock-

holm (i Rydboholmssamlingen) sammen med to ubetydelige Breve fra B. til Sch., hvoraf et af 16. April 1753 indeholder en Anbefaling for Langebek «un des plus sçavants hommes de ce pays-ci», og et af 29. November 1760 indeholder B.s Tak for Kronprinsens Portræt. — Paa Brokind i Östergötland fandtes tidligere en Samling Breve fra B. til Scheffer fra Aarene 1756—1771 (se Historiska Handlingar III, 1863, S. 431), men disse ere, efter velvillig Meddelelse af 24. November 1906 fra Grevinde Marie Louise Falkenberg, nu bortkomne.

Nr. 1341—1344.

FRA C. F. SCHEFFER TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1341.

Paris, 16. April 1751.

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par Mr. de Reventlow, est une marque de votre souvenir infiniment précieuse pour moi, et dont je suis reconnoissant au delà de toute expression.¹⁾ Je suis persuadé que rien ne manque au mérite de celui qui a été choisi pour une commission aussi importante que l'est celle-cy; mais permettés-moi, Monsieur, de vous dire, sans nulle espèce de compliment, qu'en vous nommant un successeur on ne vous aura point remplacé. Le titre de votre ami est sans doute le plus avantageux sous lequel vous eussies pu nous annoncer M. de Reventlow. En mon particulier, je n'en demande point d'autre pour m'attacher à lui très sincèrement, et je me flatte qu'il trouvera dans l'amitié dont vous m'honorés un motif de plus pour m'accorder la sienne. La confiance, je la lui dois sans bornes, dans les termes heureux où sont aujourd'hui nos cours; j'espère que le teins ne fera qu'affermir d'avantage cette union si nécessaire pour leur bonheur, et que nous ne nous regarderons jamais, vos ministres et les nôtres, que comme des ouvriers, employés au même ouvrage, dirigés au même but, et qui ne peuvent avoir des succès que pour leur avantage commun.

Je reviens à vous, Monsieur, et je vous proteste que je ne me représente pas sans la plus vive douleur la nécessité de renoncer désormais à l'espérance de nous rejoindre comme par le passé. La douceur et l'instruction que j'ai trouvé dans votre commerce, ont laissé dans mon coeur et dans mon esprit des traces qui ne s'effaceront jamais, et qui me rendront dans tous les tems, quelle que soit la distance qui nous sépare, le plus sincère de vos admirateurs, autant que le plus intéressé à votre bonheur et à vos succès. Vous croyés bien qu'avec ces dispositions j'ai dû voir avec

peine que vous ne me dites encore rien de positif sur votre sort. Vous savés quels sont mes vœux, et que ne pouvant plus envisager ma satisfaction particulière, il ne me reste qu'à désirer que la perte que j'ai faite tourne au moins à l'avantage de ma patrie, qui sera bien assuré, lorsque le système à l'établissement duquel vous avés eu tant de part, sera confié à vos soins et soumis à votre direction. Ne me sachés pas mauvais gré de mon impatience sur ce sujet, et pardonés-moi si j'oublie peut-être votre goût pour ne consulter que mes intérêts. Mais quelle que soit enfin votre décision, car je suis persuadé que tout dépend d'elle, je vous conjure de ne me point oublier, d'être persuadé que je chercherai toujours à mériter votre approbation, à me conserver vos bontés et à vous donner des preuves de mon respect autant que du tendre attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être etc.

1342.

Stockholm, 1. April 1755.

Je commence, mon cher baron, par ce qui me tient le plus au coeur; je me représente vivement quel effet a dû faire sur vous la perte d'une amie telle que Mad^e de Belleisle, et je vous assure avec vérité que cette mort, qui par tant d'autres raisons me touche beaucoup, m'afflige encore plus particulièrement par rapport à vous.¹⁾ Que ne suis-je dans ce moment à portée de vous voir et de vous montrer toute ma sensibilité aux choses qui peuvent affecter votre âme! Je sais qu'on sent diminuer sa douleur, quand on l'a voit partagée, ce seroit là une consolation que personne ne pourroit vous offrir mieux que moi, puisque je doute que personne sache mieux que moi combien votre douleur est juste, ni ne soit par conséquent plus en état de la partager avec vous. Si vous pouviés, mon cher baron, trouver quelque soulagement à vous entretenir avec un ami sûr de tout ce que sent votre coeur dans cette triste occasion, je vous supplerois de me donner cette marque de confiance, et d'être bien persuadé que je suis très capable d'entrer dans vos peines, de les comprendre, de les sentir. Je vois déjà, sans que vous me le disiés, que c'est un des plus cruels évènements qui vous soyent jamais arrivés, car il ne me paroît pas possible que vous ayés jamais eu une amie plus vraie, plus tendre, plus faite pour l'amitié et pour en faire goûter tous les charmes que celle que vous venés de perdre. Sans doute qu'elle a été occupée de vous dans ses derniers momens, autant que la religion

et sa grande piété l'ont pu permettre. Je vous prie de me communiquer les particularités de sa maladie et de sa mort, si vous le pouvez sans aigrir d'avantage votre sensibilité et votre douleur. Ce pauvre comte de Gisors aura été bien touché en se séparant d'avec vous; il ne savoit alors que le commencement de la maladie; quelle aura été sa consternation en aprenant que cette tendre mère n'existoit plus! Si vous avés eu des nouvelles de son état depuis cette terrible épreuve, vous aurés bien aussi la bonté de m'en faire part. Mon intention étoit, mon cher baron, d'avoir l'honneur de faire réponse aujourd'hui aux différens articles de votre dernière lettre: mais je me sens moi-même trop touché et comprends trop combien vous devés l'être, pour ne pas différer à un autre jour les choses peu intéressantes que je pourrois avoir à vous dire. Je souhaite du fonds de mon âme de n'avoir plus jamais de pareilles raisons pour interrompre les matières ordinaires de notre correspondance. Personne au monde ne vous est, mon cher baron, ni ne vous sera jamais plus tendrement attaché que je le suis.

1343.

Stockholm, 27. Juni 1758.

J'ai éprouvé il y a deux ans, mon cher baron, ce que c'est qu'une maladie mortelle; après cette expérience, j'ai été mieux en état de sentir aujourd'hui ce que c'est que de savoir son ami dans une pareille situation.¹⁾ Dieu soit loué de la bonté qu'il a eue de vous en tirer. Mon intention n'étoit pas de vous en marquer sitôt ma joye; je craignois de vous fournir le plus léger prétexte de travail et d'aplication. Mais monsieur d'Assebourg m'a dit que votre zèle a déjà fait ce que j'appréhendois de faire, que vous avés déjà repris la direction des affaires publiques; mon ménagement est donc inutile; mais je crois devoir vous supplier de vous ménager autant qu'il soit possible. Je sais bien que votre maître a besoin de vous, et que la conjoncture rend ce besoin encore plus grand. Cependant je crois qu'il ne faut pas sacrifier l'avenir au présent, et vous demander des services qui pourront vous mettre hors d'état d'en rendre par la suite du tems.

Ce n'est pas une petite affaire que de parler aujourd'hui de celles du moment où nous sommes. On auroit des volumes à écrire. J'aurai seulement l'honneur de vous dire que pour ce qui me regarde, je commence un peu à respirer, après avoir passé six mois

les plus inquiétans et les plus accablans de ma vie.²⁾ Ce qui contribue beaucoup à me remettre ainsi l'esprit, est la sagesse des mesures que vous prenés chés vous, mon cher baron, et dont vous ne pouvés attendre qu'une gloire certaine, en même tems que vous mérités la reconnaissance de tous vos amis. Recevés-en mes plus sincères complimens, et daignés vous rapeller malgré les raisons de notre silence mutuel, que personne au monde ne s'intéresse plus que moi à vos succès personnels et à ceux de votre patrie. Adieu, mon cher baron, cette vérité ne se démentira dans aucun instant de ma vie, d'ailleurs consacrée à mettre au jour dans toute occasion mon inviolable attachement pour vous.

1344.

Stockholm. 20. Marts 1760.

J'ai vu M. de Schack, mon cher baron, il m'a rendu votre lettre, il m'a dit encore de votre part mille choses agréables qui me rendent sa personne et sa venue très chères.¹⁾ C'est un vrai régal pour moi que ces occasions, trop rares, hélas, où il m'est permis de recevoir de vos nouvelles et de vous donner des miennes, sans manquer aux loix que nous nous sommes prescrites, du moins sans aller contre l'objet qui les a rendues nécessaires. J'en profite aujourd'hui avec un plaisir extrême pour vous renouveler tous les sentimens, toutes les dispositions, toutes les vues sur lesquels je vous ai une fois ouvert mon coeur, et qui ne changeront jamais. Une circonstance unique les avoit fait naître, une circonstance unique aussi en a suspendu l'effet jusqu'à ce moment; mais je vous supplie, mon cher baron, de croire que tout peut changer encore, et en attendant nous devons aux pays où nous vivons et que nous aimons, de maintenir au moins les choses dans ce bien actuel qui rendra un jour si facile le mieux où nous visons, aussitôt que les circonstances le rendront possible. Votre sagesse, vos lumières, votre religion, tout me répond, de votre côté, du succès de mes voeux à cet égard, et j'ose vous conjurer de n'avoir jamais une inquiétude de ce côté-cy, quelque sujet qu'on puisse vous en donner.

Le stile même de cette lettre et la peine infinie que je ressens à envelopper ainsi mes idées avec un ami à qui je voudrois faire lire au fonds de mon coeur, doivent vous répondre du désir que j'aurois de me ménager un moment d'entretien avec vous à quelque

prix que ce pût être. Je ne sais pas encore ce que cette année pourra produire. Dieu est le maître des évènements, je ne le suis que de mes vœux, et vous les savés.

Je ne finirai pas cette lettre sans vous féliciter encore de la paix dont vous jouissés, et que vous avés le rare bonheur de conserver sans rien perdre de votre gloire. Il en faut remercier Dieu sans doute, et lui seul, puisque c'est lui qui vous a donné de quoi être si utile à la nation que vous servés. . . .

1345. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL C. F. SCHEFFER.

København, 10. November 1761.

Peut-être devinerés-vous, mon très cher baron, pourquoi je vous marque si tard et si imparfaitement dans cette lettre les sentiments qui animent et remplissent mon cœur. J'en fais gloire, mais je ne les confie qu'avec peine au papier dans ces moments de trouble, et je laisse à un ami fidèle qui les connoît à fonds, le soin de vous les exprimer mieux.¹⁾

Vos chagrins m'ont paru ce qu'ils estoient, des maux publics. J'en ay esté vivement affecté, mais je les bénis et vous en félicite aujourd'huy. Sans eux, sans cette dure et sensible épreuve, la Suède et l'Europe ne connoitroit pas entièrement cette âme ferme, également élevée au-dessus de la foiblesse, du dépit et du ressentiment, cet esprit qui ne projette et ce cœur qui ne veut et ne désire que le bien de la patrie, quand-même elle seroit injuste et ingrate. Votre gloire me suffiroit pour me payer de mes inquietudes, mais vous venés de m'en récompenser d'une manière digne de vous et de moi, en vous rendant aux vœux de ceux qui aiment la Suède et ses loix et le bien public. Je vous en fais en mon particulier les remerciements les plus tendres. Vous me rendés des espérances presque perdues, et en vous voyant vous remettre au gouvernail, je reprends une confiance dont j'ay bien besoin, pour me soutenir dans le travail pénible et plein d'amertume auquel je me suis voué depuis si longtems.

Le ciel, en nous plaçant là où nous sommes, ne nous a point fixé, mon cher baron, des devoirs aisés à remplir et ne paroît pas nous avoir destiné ces siècles heureux et ces époques brillantes qu'il a accordé quelquesfois à nos pères et à nos prédécesseurs. Soumettons-nous à sa volonté, et uniquement attentifs à fournir

avec droiture, fidélité et énergie la carrière qui nous est assignée, abandonnons-en l'issue à ses bontés et à sa sagesse. Les succès ne dépendent pas des hommes, j'en suis plus convaincu que jamais. Ne demandons au ciel que de bien faire, et résignons-nous au reste.

Ce langage, mon cher baron, convient à toute situation, mais particulièrement à la mienne. Mais principes sont et seront toujours invariables. La tempête qui nous agite tous, et celle qui menace cruellement la barque dans laquelle je me trouve, peut me forcer à des manoeuvres auxquelles la nécessité seule a droit de me déterminer; mais le port vers lequel je dirigerai mes vœux et mes soins, sera toujours le même, et vous le connoissés. Comptés-y, je vous supplie, et soyés sur tout bien sûr que rien n'altèrera jamais et ne refroidira jamais mon zèle et mon attachement pour vous et tout ce qui vous est cher. Cette résolution est immuable.

Conservés-moi vos bontés, vous estes éclairé, vous estes équitable, vous verrés que je les mériterai toujours.

Egenhændig Konzept.

XLII.

HERMANN WOLDEMAR v. SCHMETTOW.

1743—1770.

Rigs greve Hermann Woldemar v. Schmettow (1719—1785) kom, efter at have været i bayersk (og kejserlig) og fransk Krigstjeneste, 1746 i dansk Krigstjeneste som Oberst og Chef for Livregiment til Hest; 4. Juli 1753 blev han Generalmajor, og 31. Marts 1759 Generallejtant. 1759 gik han i fremmed Tjeneste, 12. Maj 1762 kom han atter i dansk Tjeneste og blev i 1764 kommanderende General i Norge og Præsæs i det norske Krigsdirektorium. 14. April 1767 blev han afskediget fra disse Stillinger og levede derefter som Privatmand i Pløen.

Paa Wotersen findes en meget stor Samling Breve fra ham til B., hvoraf mange er stærkt beskadigede og tildels hensmuldrede. De vil være af stor Vigtighed for den Biografi af Schm., hvortil der i høj Grad trænges, og det samme gælder en anden stor Samling Breve fra Schm.s Hustru, den hanoveranske Adelsdame

Georgine Amalie de la Croix de Fréchapelle (1716—1796), der ægtede Schm. 27. November 1743, men senere skiltes fra ham. B. var hendes fortrolige Ven, til hvem hun uforbeholdent betroede sine Sorger i det højst ulykkelige Ægteskab.

Af Schm.s ofte meget interessante Breve gengives her kun et ringe Antal, hvis Indhold er af almindeligere Interesse.

Nr. 1346—1377.

FRA H. W. v. SCHMETTOW TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1346.

Zelle, 21. Oktober 1746.

... Je sçais, Monsieur, la haute opinion que vous avés conçu d'avance des éminentes qualités que votre nouveau souverain¹⁾ renfermoit et qui se manifestent actuellement avec éclat, au point de nous assurer du règne le plus accompli, sans craindre que ces belles espérances ayent rien de commun avec celles que tous les princes ont coutume de donner quand ils parviennent au gouvernement. Comme prince royal, il ne laissoit déjà plus douter que la clémence, la bonté et cette affabilité gratuite qui est regardée comme héréditaire à la lignée de nos rois, avoit passée jusqu'à lui, mais comme il est naturellement porté jusqu'icy à se communiquer, ils en paroissent maintenant plus dans leur jour; à sa table surtout, où il admet journellement 8 ou dix personnes, il se comporte en particulier de la façon la plus aisée, parlant beaucoup et faisant parler; il écoute tout le monde; on l'aprophe facilement, et conciliant alors heureusement la connoissance de ce qui est due à la majesté avec la liberté qu'il met dans ses entretiens, il en éloigne toutes les attentions composées d'un respect d'étiquette gênante; il prend fort à coeur tout ce qui regarde le bien du pays; il marque être fort porté à faire fleurir le commerce dans toutes ses branches; il joint à la générosité une grande inclination pour l'ordre dans les dépenses et de l'aplication pour régler les finances. J'ignore encore s'il a du goût pour le militaire; je ne puis que le désirer, au moins qu'il veuille le distinguer; c'est là ce qui décide de la bonté des troupes, éloigné du reste de souhaiter qu'il entreprenne une guerre, à moins que le bien de ses états, sa gloire et la justice l'exige. Les plaisirs seront rappelés à la cour, le roy a déjà témoigné qu'il désiroit avoir une comédie françoise; il a paru à la vérité balancer entre ce spectacle et celui d'un opéra italien, mais le goût qu'il a pour les productions de la France paroît

aussi le déterminer pour la comédie, qui en effet flatte moins les sens mais contente et touche l'esprit et le cocur. Les choix qu'a fait le roy, presque au moment qu'il est parvenu à la couronne, des personnes en qui il témoigne avoir le plus de confiance, confirme tout ce qu'on en doit espérer; j'ai vu avec cela des gens capables d'en juger et que je suppose incapable de flatterie, marquer beaucoup d'étonnement d'avoir trouvé ce jeune monarque au fait des plus grands principes de gouvernement et de politique. J'avoue que ce qui me détermine devant toutes choses à me persuader que tant de belles apparences sont solides et qu'elles se soutiendront, c'est la manière dont il traite tous les jeunes gens qui se flattoient et que l'on craignoit tant qu'ils auroient le plus de part à sa faveur; il en a soin, il leur marque de la bonté, mais de la façon que le pourroit un roy sexagénaire; ceux qui ne sont point dans les troupes, ou qui ne sont restés attachés à sa personne comme les deux Brockenhuss,²⁾ il les a placés dans des départements; Mrs. de Mesting, de Rosenkrantz, le fils du ct. Rantzau de Fionie, et d'autres sont employés de cette façon;³⁾ les jeunes Mrs. de Pless, qui aspiraient au rang de favoris, ne sont que sur le pied où sont tous les autres; l'aînée, qui visoit, à ce qu'on prétend, à être fait grand maréchal, a obtenu sans peine la permission de suivre son père à Hambourg, qui va s'y établir, renonçant tout de bon aux affaires dont il n'auroit sûrement point refusé de se charger, comme ceux qui lui appartiennent le débitent, si on le lui avoit offert, ou s'il eut cru pouvoir l'obtenir.⁴⁾ Pour le grand chambellan, il est content de ce que le roi lui permet d'en faire la fonction, mais il y a si peu d'apparence qu'il puisse se retrouver dans les affaires et en crédit, que l'on pourroit plutôt assurer positivement que c'est une chose moralement impossible; il a eu en dernier lieu à la table du roy une scène qui lui a fait beaucoup de tort.⁵⁾ Le roy distingue beaucoup ceux qui lui ont été attachés ci-devant; Mr. de Molck passe pour être celui à qui il veut le plus de bien, par l'accès libre qu'il a d'approcher à tout heure de la personne du roy; chargé du soin de l'intérieure de la cour, il est apparent qu'il remplira cette fonction sans prendre part à d'autres affaires, si ce n'est que l'on requière son assistance dans les occasions où il pourra rendre de bons services; à ce que j'ai appris, il a particulièrement de grandes obligations à la maison de Larwig, à qui il ne manquera pas de faire plaisir où il le pourra, sans pourtant que cela puisse tirer à conséquence pour ceux que le crédit de cette maison

pourroit intéresser d'une ou d'autre façon.⁶⁾ Mr. de Kleist, qui avoit été autrefois attaché au roy et qu'on en avoit éloigné, et Mr. van der Luhe le baillif en sont fort bien vues; il ne paroît pourtant pas que le roy les destine à remplir des emplois importants, et les grâces qu'il leur fait sont simplement des marques de la bonté avec laquelle il reconnoît le zèle avec lequel ils lui ont été attaché.⁷⁾ Mrs. de Gram sont trop connu au roy;⁸⁾ ils ont été de tout tems trop bien dans son esprit et méritent trop son estime pour qu'il ne la leur eût conservé; aussi continue-t-il de leur marquer de la bonté sur le même pied qu'il a toujours fait, mais il semble généralement mettre quelque différence entre ceux qu'il goûte uniquement par inclination et ceux dont, joint au cas qu'il en fait, il employe les talents au maniment des affaires, et qui aussi probablement conserveront le crédit aux quels leurs charges les autorisent, à moins que le roy ne vienne à se lasser des affaires, ce qui n'est point apparent. Le général Lerch, à qui j'ai uniquement en dernier lieu l'obligation d'avoir si heureusement réussi dans mes desseins, est de ce nombre et paroît avoir beaucoup de part à la faveur; il étoit autrefois l'ami intime de Mr. de Gramm, le grand veneur, il en est encore, mais j'ai été fâché d'apprendre que depuis deux ans cela s'est un peu rafroidi; ils le sont tous deux du ct. Guldenstein qui, sans prendre directement part aux affaires, est très bien vu et fort écouté du roy;⁹⁾ Mr. de Reventlau, le prévôt d'Itzehoe, en est autant estimé qu'il le mérite; on assure qu'il entrera dans le ministère, au moins il est certain que le roy lui destine une place où sa grande intégrité, son mérite et sa capacité puissent lui devenir utile.¹⁰⁾

Le ct. Rantzau d'Ascheberg est très bien dans l'esprit du maître; il vient d'être fait président d'Altona, sur le pied où étoit le ct. Reventlau; on me marque même sous main qu'il pourroit être un des premiers à avoir le cordon bleu.¹¹⁾ Comme ceci s'est fait depuis mon départ, je ne puis faire sur cet évènement que des suppositions qui peutêtre ne sont point fondées; on prétendoit qu'il visoit au ministère; je dois cependant croire qu'on lui faisoit tort, après ce qu'il m'a dit à ce sujet comme en confidence, et qu'au contraire la démarche qu'il a faite d'abord d'offrir au roy la pension qu'il avoit de 2000 rd. marquoit plustôt que, bien loin de briguer des grâces, il les refusoit; cependant je suis tenté de m'imaginer que comme on connoît assés généralement la grande étendue de son génie, tous ceux qui ont pu y contribuer auront été bien aise

de lui voir accorder une si belle charge. Mr. de Schulin est quasi sur le même pied où il étoit ci-devant;¹²⁾ il a sçu ménager les bonnes grâces du roy comme prince royal fort adroitement, surtout dans les dernier tems où il m'a paru dès lors pouvoir augurer en différentes occasions que le changement qui est arrivé de depuis n'auroit guère d'influence sur lui; fort peu de personnes ayant été de cet avis, la plus grande partie s' imagine encore que cela ne subsistera pas de même, et que ce n'est que la grande connoissance qu'il possède des affaires qui oblige à lui à [o: en] laisser encore le maniment; ce n'est pas que je pense qu'on ne puisse mettre à côté de lui quelqu'un qui partageât avec lui une si grande occupation, qu'il feroit peut-être bien d'y contribuer lui-même et le choisir, mais je suis aussi persuadé que le roy a une idée avantageuse de sa capacité, qui, bien loin de diminuer, ne fera qu'accroître et s'affermir par les liaisons réciproques qu'il a avec Mr. de Lerch, le ct. Guldenstein, Mrs. de Tott et Des Mercières et autres moins mais toujours à porté d'y contribuer. Quand à Mr. Des Mercières cependant, je ne sçaurai rien avancer de positif à son égard, vu qu'il n'est arrivé qu'après mon départ à Coppenhaguen, mais à en juger par le crédit du ct. Guldenstein, par le cas qu'en fait Mr. de Schulin, par l'amitié qui est entre lui et Mr. de Tott, par le peu d'opinion qu'on a de ceux qui ont crié par passion contre lui, et par tout ce qui le rend nécessaire au commerce, je ne sçaurai douter qu'il ne se maintienne, bien que je sache que les amis du ct. Guldenstein ne sont pas tous également les siens; j'aurai tort de n'en pas être, il a recherché de me témoigner combien il étoit porté à me faire plaisir, et il est depuis longtems fort amy de ma soeur et de mon beaufrère, dont la terre est au voisinage des siennes.¹³⁾

Il y en a qui prétendent que la reine douarière¹⁴⁾ continueroit d'avoir beaucoup de part à ce qui se feroit; c'est un sentiment assés universel qu'il m'a paru singulier de voir quelquefois réunis avec celui où l'on est à l'égard de Mr. de Schulin; il me semble que ceux qui en jugent de la sorte, tirent trop facilement des conséquences, pour se le persuader, des louables attentions du roy envers Sa Majesté la reine mère, et de ce que Mr. de Schulin se maintient contre leur attente dans la place qu'il occupoit; il semble que l'étonnement où l'on se trouve quand les choses auxquelles on ne s'attendoit pas arrivent, fait que par l'effet d'une disposition d'esprit contraire, on en pousse les suites qu'on se figure alors

devoir s'en suivre, au delà de ce qui est dans le vrai. Je ne doute nullement que Mr. de S. ne s'employeroit comme de devoir à tout ce qui pourroit contribuer à la satisfaction particulière de la reine mère, si le roy ne pensoit d'une façon trop digne d'admiration pour vouloir devoir uniquement à soi-même tous ce que ses sentimens lui dictent à cet égard; mais aussi je suis persuadés que cela ne s'étendra pas au delà.

Je crois être de mon devoir de vous dire, Monsieur, en parlant de Mr. de Schulin, quoique vous ne puissiez déjà l'ignorer, que je suis informé de bonne part à quel point il vous estime et rend justice à un mérite si distingué que le vôtre, et qu'il a dit en propres termes à un de ses amis, peu avant la mort du roy, qu'il ne connoissoit que vous capable de le remplacer, s'il venoit à quitter ou qu'on le quittât; je sçais que vous devés être persuadés combien Mr. de S. et tous ceux qui ont l'avantage de vous connoître, pensent unanimement de même, et que la vérité de ce qu'il a dit subsisteroit indépendamment de l'aveu qu'il en a fait; mais je pense cependant qu'il ne peut que vous être agréable d'être instruit d'un fait qui le prouve particulièrement. . . .

Il me reste à vous parler du ct. Daneschield, qu'à la vérité je n'ai presque point eu l'honneur de voir; je sçais avec cela qu'il est fort zélé pour la cause de l'Angleterre, ce qui est peutêtre une suite du goût qu'il a pour son métier; je ne lui ai quasi point trouvé d'amy; cependant je n'ai pu que concevoir une haute idée de son mérite, voyant le superbe état de la marine dont, de l'aveu de ceux même qui ne sont pas porté pour lui, on lui a seul l'obligation, et j'ai pris une grande opinion de sa façon de penser sur ce que j'en ai entendu dire, bien qu'elle trouve guère de partisans; je crains qu'il n'essuye quelques désagrémens qui, de l'humour dont il est, n'aye même des suites. Les amiraux de Summ et de Hagedorn ont été appellés à la cour, et il suffira qu'il rentrent en fonction pour qu'il prenne peutêtre un parti que les conseils de ses amis ne pourront l'engager de changer.¹⁵⁾ . . .

Si je n'ai pas eu le bonheur de rencontrer juste sur ce que vous désiriés de sçavoir, veuillés me donner vos ordres et m'indiquer en quoi je dois y supléer; je n'ai du reste pas cru devoir caractériser personne de ceux que j'ai nommé, puisque vous les connoissés personnellement, et que ce n'est que le changement que le nouveau règne a mis à leur situation dont vous pouvés souhaiter être instruit. . . .

1347.

Hamburg, 25. November 1746.

... Quand à Mr. de Holst et de Berckentin, il ne m'a point paru, du tems que j'étois à Copenhague, que leur crédit s'étendrait au delà de celui qui est naturellement attaché aux postes qu'ils occupent; on doutoit même qu'ils les conserveroient, et il y a en effet toute apparence que Mr. de Holst ne restera point dans le ministère; pour quand à Mr. de Berkentin, il se pouroit au contraire qu'il reprît part à la faveur; il a été continuellement avec le roy à Jaegersbourg et a suivi Sa Maj. à toutes les chasses. Mr. de Holsten le cadet, qui est retourné de Pétersbourg, paroît être très bien en cour et dans l'esprit du roy; on m'avoit dit qu'il devoit être fait secrétaire de la marine; le roy avoit, dit-on, offert cette charge à Mr. de Lerch, qui l'a refusé, et c'est Mr. de Guldencron qui vient d'obtenir cet employ, le comte de Daneschiold ayant demandé sa démission, qui lui est accordé avec 5000 rd. de pension annuelle.¹⁾...

1348.

Itzehoe, 16. Marts 1747.

... Nous ne laissons . . . point d'avoir une assés bonne société à proportion de l'endroit; le comte de Lynar¹⁾ surtout, non obstant la dévotion qui l'éloigne des soupers du jeu, contribue du reste infiniment à la rendre agréable; j'ai le bonheur que mon régiment est fort bien composé en officiers, et mes petites occupations ne font que m'amuser. L'unique chose qui rend cette situation heureuse où je me trouve, défectueuse, c'est qu'elle ne s'accorde point au penchant qui me fait trop souffrir d'avoir manqué des campagnes brillantes, pour ne point désirer ardemment de me trouver aux futures, et de suivre la guerre tant qu'elle durera. Je m'étois flatté que mon oncle²⁾ par son crédit me pourroit procurer, durant la guerre, l'agrément de servir dans l'armée de France avec la permission de notre roy que je serai sûre d'obtenir; j'avois encore formé d'autres plans auxquelles je travaille encore, mais je commence à craindre que cela ne traîne au point de me faire manquer l'ouverture de la campagne, ce qui m'affligeroit beaucoup, d'autant plus que j'aurai en quelque façon un reproche à me faire d'avoir quitté un régiment qui se retrouve être employés. . . .

1349.

København, 6. April 1748.

... Ce ne sont plus des nouvelles à vous dire que Mr. de Lerch, de Numsen, de Reventlau, de Rabe et de Gersdorff ont eu le cordon bleu; les trois premiers m'ont fait bien du plaisir; j'ai beaucoup d'obligations à Mr. de Lerch et à Mr. de Numsen; le troisième, qui est Mr. de Reventlau, est un de ces hommes généralement aimé et respecté qui joint à toutes les qualités les plus estimables un caractère et un mérite des plus distingués; je ne sçais si vous le connoissés particulièrement; en ce cas, ce que j'en dis seroit superflu; le roy lui a confié la direction de la haute justice, dont il s'acquitte d'une façon qui lui attire les applaudissements de tout le monde.¹⁾...

Après toutes les grâces que j'ai reçu du roy, les éloges que je pourai vous faire de ce prince pourroient paroître dicté par la reconnaissance ou simplement par le devoir qui oblige tout sujet de ne parler que sur ce ton de son maître; mais je suis trop véridique, et surtout envers vous, pour ne pas garder préféablement le silence, si je ne pouvois en conscience et en vérité vous fortifier dans les idées que vous m'avez toujours témoignés avoir conçu, même d'avance, de notre auguste monarque; plus on apprend à le connoître, plus on trouve avoir des grâces à rendre au ciel du don qu'il nous a fait d'un souverain doué de tant de belles qualités, bienfait d'autant plus grand que vous sçavés qu'elles sont toutes dues aux heureuses dispositions nées avec luy, auquel l'art n'a guère porté de secours. J'admire de voir le roy à son âge ne paroître animé d'aucune autre passion que celle de bien faire, de gagner les coeurs et de se livrer entièrement au soin de son état; au milieu des plaisirs qu'il ne connoissoit presque point, qui par leur nouveauté devoit lui plaire d'avantage, lorsqu'il tâche de les faire revivre, il n'en paroît point touché, et ne les désire que pour qu'ils amusent les autres. Empressé de s'instruire et d'être au fait de tout ce qui peut lui être utile, il parle à tout le monde et écoute avec bonté tous ceux qui lui demandent audience; je ne finirai point sur ce sujet, si je voulois vous faire le récit de tout ce qui nous assure le règne le plus heureux, je le remets encore au tems où je pourrai avoir le bonheur de vous en entretenir de bouche. Je ne vous dirai qu'un mot au sujet de Mr. de Moltke qui est le favori du roy, de toute la cour; je ne connois que lui et Mr. de Reventlau qui puissent occuper ce poste dangereux pour

le bien du royaume; Mr. de Reventlau à la vérité a plus de connoissance, mais Mr. de Moltke a tout autant de candeur, de probité que luy. En un mot, nous sommes bien heureux; Dieu nous conserve longtems notre maître, c'est tout ce qui nous reste à désirer.²⁾

1350.

København, 21. Oktober 1749.

... J'ai trouvé notre maître avoir pris de l'embonpoint et un air encore plus à son avantage qu'il ne l'avoit déjà; c'est un charmant souverain, et qui jouit du rare bonheur pour un roy de se faire autant d'amis qu'il a de sujets.

La reine se porte bien et avance heureusement dans sa grossesse; elle dansa encore hier jusqu'à une heure après minuit, à l'occasion du jour de S. A. R. Md. la duchesse de Hildbourghaus.¹⁾ . . .

Il me semble remarquer une liaison plus étroite encore qu'autrefois entre Mr. le grand maréchal²⁾ et Mr. de Schulin; cela est fort heureux; bien intentionés comme ils le sont, ils ne peuvent que réussir en agissant d'accord.

C'est avec une satisfaction infinie que pendant le peu de tems que je suis icy j'ai déjà découvert en différentes occasions que l'estime distingué qu'on a pour vos mérites, Monsieur, se manifestent de plus en plus; ce n'est à la vérité qu'un tribut qu'on vous doit, et que vous ne sçauriés douter qu'on vous rende. . . .

1351.

København, 1. November 1749.

... Le premier jour de fête¹⁾ on fut à l'église, et l'on dina et soupa à la cour; le second, encore diné à la cour après avoir assisté à une harangue latine à l'académie, qui fut assés mal prononcé par le recteur; l'après midi, le roy fut à l'opéra qu'on représenta au théâtre de la comédie danoise; le soir, soupé et bal à la cour; la table du roy étoit de 100 couverts, et tout ce qui n'y avoit point de place et qui estoit de rang, soupa chés le gr. maréchal; le troisième jour, le roy fut à la place du jardin d'Amalienbourg, pour y poser la première pierre d'une église qu'on y bâtit, à laquelle le roy destine 100 mille écus et qui sera fort belle suivant le plan qui en a été dressée; à midi, tout le monde resta derechef à la cour; l'après midi, la cour fut à la comédie danoise dont le

spectacle m'a fait plaisir; le théâtre et tout le bâtiment en est fort beau; il y a de belles décorations, et les acteurs sont infiniment meilleurs que je n'aurai jamais osé me l'imaginer; on joua l'Avare, et celui qui fut chargé de ce rôle l'exécuta si bien que je suis sûr que, quand au jeu, il auroit été applaudi à Paris même; les amoureux qui ordinairement sont de fades personnages, jouent avec décence et dignité; ils ont bonnes façons et sont tous bien habillés; il y a un valet admirable et une suivante supportable; enfin le tout surpasse infiniment ce que l'on croit pouvoir s'attendre d'une troupe qui s'est nouvellement formé dans un pays dont les spectacles étoient bannis. Le soir, on soupa encore à la cour et dansa jusqu'à deux heures après minuit; le roy a coutume de se retirer à onze heures; il ne danse point, parle aux uns et aux autres à l'appartements, joue ou fait jouer plutôt quelques ducats par un gentilhomme de la chambre, à la banque du pharaon, et se retire ensuite.

Le duc et S. A. R. Mad. la duchesse de Hildburgshausen partiront lundi d'icy; ils seront onze jours en chemin, entre icy et Altona; le prince de Hildbourgshausen²⁾ part aussi, ainsi qu'il n'est point aparent qu'il entrera au service. Madame Royale paroît fort contente de son sort; le duc a l'air d'être bon prince, aux yeux près qui ne sont pas trop bien tournés; sa figure n'est pas désagréable, il a les façons d'un prince d'Allemagne qui n'a point encore atteint l'âge où ils se roidissent, et a la mauvaise coutume d'élever si fort la voix quand il parle qu'on diroit qu'il veut se faire attendre [o: entendre] à tout un régiment. . .

1352.

Itzehoe, 20. April 1750.

Votre Excellence aura sans doute déjà reçu directement de Copenhaguen la nouvelle imprévue de la mort de Mr. de Schulin.¹⁾ Je sçais que vous perdés en luy un ami qui connoissoit et rendoit la justice due à vos talents supérieurs, mais aussi que ce n'est là que la moindre des raisons qui vous feront regretter cette grande perte pour le roy et pour l'état. Sa capacité tant pour les affaires intérieures que les étrangères, l'esprit de douceur et de politesse qu'il avoit établis dans toutes les affaires de son département, une pénétration, une présence d'esprit et une adresse admirable à s'opposer aux brigues pernitieuses, et à faire réussir ses vues qui ne tendoient qu'au bien, l'aisance et l'aplication infatigable avec

laquelle il travailloit, sont autant d'objets qui feroient croire à juste titre qu'il ne sçauroit être remplacés, si la force de la vérité ne l'avoit porté lui-même, il y a plus de trois ans, de nommer le seul capable de lui succéder. Je ne doute point que cette catastrophe ne vous fasse presser, Monsieur, votre voyage; j'aurai fort souhaité qu'elle eût tardé au moins d'arriver de quelques mois, afin que vous eussiez eu le tems d'arriver à Copenhaguen. Il faut espérer que l'intention du roy et les avis du gr. maréchal, ne s'écarteront point des idées de feu Mr. de Schulin et qu'ils s'en fieront à luy pour le choix de son successeur, qu'il alloit se donner pour peu qu'il eût encore vécu; mais que ne peuvent point les cabales, lorsqu'il s'agit surtout d'un poste qu'il intéresse tant de différens partis de voir remplir à leur gré. Mr. le gr. maréchal, l'homme le plus zélé pour les intérêts de son maître, le plus véritable ami que jamais un roy aye pu se flatter avoir eu, remplis des sentiments les plus respectables, d'un humeur toujours égal, d'un esprit qui ne se fatigue pas d'écouter et de s'imprimer [à] tant d'affaires différentes qu'on lui propose et qui ne manquera jamais d'en saisir le juste et le vrai, pourvu qu'on le lui fasse connoître, avoit en dernier lieu donné toute sa confiance à Mr. de Schulin, et l'auroit donné tout de suite à celui qui auroit eu celle de Mr. de Schulin. Beaucoup de complaisance, de douceur, d'envie de satisfaire tout le monde, qui entrent dans le caractère du gr. maréchal, produisent quelque fois chés luy beaucoup de condescendance pour les voeux, les avis et les poursuites de gens qui veulent faire réussir leurs projets, et c'est la seule chose dont je redoute qu'on n'abuse dans ce moment-cy, ce qui n'arriveroit point si vous y étiez. Vos pareils, Monsieur, doivent sçavoir se rendre à eux-mêmes toute la justice qui leur est due, surtout dans certaines occasions où il s'agit du bien, du service de leur maître; permettés-moi de vous dire que le cas existe où vous auriez tort de vous cacher qu'il n'y a que vous seul qui puissiez occuper dignement le poste de Mr. de Schulin; ce que vous n'auriez jamais fait pour l'élévation de votre fortune, vous le devés présentement au roy et à l'état, en ne rien négligeant de ce qui peut vous assurer cette place. . . .

Skildring af Schulins Sygdom og Død i et Citat af et Brev til Schmettow fra København.

« . . . Sa Majesté étant à table renvoya d'abord sa musique, et cette gracieuse attention, qui fait la plus belle oraison funèbre du mini-

stre, fait aussi le panégyrique du roy, de son coeur et de sa façon de penser. Mr. le ct. de Berkentin fut d'abord mandé pour aller prendre les papiers du défunt, et Mr. le ct. de Moltke pour faire compliment et consolation à la veuve. Le public remplace une si grande perte par Mr. le baron de Bernstorff, et vous ne l'en dédirés point, n'y moi non plus en vérité.»

L'on ajoute à ceci en apostille:

«Je reviens de la cour; l'on nomme encore Solenthal, Charles Holst. et Lynar.»

Autant qu'il m'est permis d'en juger, surtout absent, je ne sçaurai m'imaginer que le choix puisse tomber sur aucun de ces trois compétiteurs.²⁾ Je ne sçais du quel de Mrs. de Solenthal l'on prétend parler; on suposoit une fois que l'ainé seroit fait gr. chancelier ad honores, mais l'on assure actuellement qu'il a son rapel et son congé, mais qu'il veut rester en Angleterre.

L'autre, baillif de Rantzau, le roy l'estime et lui fait beaucoup de bien par un sentiment bien respectable, Mr. de Solenthal ayant eu l'honneur d'être chargé de l'éducation de Sa Maj., mais je ne sçaurai penser que pour cela on l'attirâ[t] au ministère, n'y que lui-même voulût se charger d'un fardeau auquel il ne sçauroit suffire. Mr. de Holstein a sans contredit toutes les qualités requises pour occuper dignement ce poste, mais il est si valétudinaire qu'il est la plupart du tems obligés de garder la chambre; de plus on pourroit ne pas trouver convenable de placer deux frères à la fois dans le conseil.

Mr. le ct. de Lynar ne le refuseroit pas, j'en suis sûr, mais je le regarderai come un miracle, si le choix tombait sur luy.

Il y en a d'autres sans doute qui y viseront et qui emploieront tout leur crédit pour réussir, entre autres Mr. Claus Reventlau; sans son alliance avec la maison de Pless et quelques autres circonstances, il auroit eu le plus d'espérance; j'en doute beaucoup à l'heure qu'il est. Peut-être séparera-t-on le département de la chancellerie allemande et celui des affaires étrangères qui étoient réunis sous Mr. le ct. de Schulin.

Je sçais que les voeux que je fais pour Votre Excellence dans cette occasion ne sont point conformes aux siens propres, mais c'est l'unique cas où il puisse m'arriver d'en former d'opposés à son contentement.

1353.

Itzehoe, 12.^e Juni 1750.

... J'ai vu tout nouvellement une très longue lettre de Mr. le gr. mrch. . . ., écrite avant votre arrivée; il y épanche son coeur vis à vis d'un ami, et lui détaille toute la douleur que vos refus lui ont causé, et, s'il m'est permis de rapporter le terme dont il se sert, l'opiniâtreté avec laquelle vous décliné le poste que Sa Majesté vous destine; il est inutile que je remarque que ce terme échappe à l'ardent désir qu'il témoigne de vous voir à la tête des affaires, à la justice qu'il rend à votre façon de penser si respectable, et à vos talents supérieures, à tout le bien qu'il se promet de Votre Excellence et à la crainte où il est que d'autres non seulement infiniment moins capables, mais aussi moins bien intentionnés n'y parviennent. . . .

Je ne m'étendrai au reste pas davantage sur le contenu de la ditte lettre, puis que sans doute Mr. le gr. mrchal vous aura parlé, tout comme il a écrit. J'ajouterai seulement que j'ai pu remarquer qu'il craignoit que si vous mettiés le maître dans la nécessité de faire un autre choix, il ne tombâ[t] sur des personnes qui n'ont qu'un faux brillant et qui causeroient sans doute bien du mal; c'est un grand motif pour un coeur comme le vôtre que de le prévenir.¹⁾ . . .

1354.

Slesvig, 6. Januar 1751.

... Me permettés-vous, Monsieur, de vous exposer une affaire dans laquelle je n'ai pas voulu m'engager sans en sçavoir votre sentiment, surtout là où il se pourroit qu'elle eût quelque influence qui intéresseroit le service de notre gracieux maître. On m'a prié de la part de Mr. de Westphal, le ministre qui est arrêté à Kiehl, de faire parvenir, soit par la voye de Mr. le ct. de Lynar, soit par celle du marchal de Schmettow, certains papiers en Russie; surtout de trouver le moyen de faire sçavoir à S. A. Imp. le grand duc la façon dont ce ministre avoit été arrêté, vu que suivant toutes les apparences ce prince devoit ignorer même qu'il fût arrêté.¹⁾ Quand au ct. de Lynar, j'ai bien jugé qu'il ne se mêleroit point d'une pareille affaire sans ordres de la cour, qui ne pourra ni ne voudra lui en donner, surtout si la partie adverse de Mr. Westphal, qui est Mr. Elend[sheim] (appuyé comme il l'est et écouté de Mr. Peckelin en Russie), se trouve, ainsi que je le suppose, dans des dispositions qui pourroient faciliter l'échange projeté du Hol-

stein. C'est cette réflexion qui m'a retenue de m'acquitter de la commission qu'on a voulu me donner pour le marchal de Schmettow, qui, selon toute aparence, se seroit porté volontiers à rendre service à Mr. de Westphal et d'en parler au roy son maître, pour effectuer que le ministre de Berlin à Pétersbourg trouva moyen de mettre le grand duc au fait des circonstances qui lui sont sans doute cachés.

D'un côté porté à ne point me refuser d'être utile à quelqu'un qui est aussi généralement plaint et estimé que l'est Mr. de Westphal, d'un autre côté retenu par les considérations susmentionnées, je supplie seulement Votre Excellence de vouloir me faire la grâce de me dire, si elle pense que je puis sans conséquence m'adresser au marchal Schmettow, ou bien si je ferois bien de décliner cette commission. . . .

Brevets Aarsdatering er 1750, men den maa være 1751, da de omtalte Begivenheder foregik i December 1750.

1355.

Slesvig, 1. December 1751.

. . . J'ai reçu des lettres de Mr. de la Beaumelle de Berlin; il ne se propose pas d'y rester au delà de deux mois, et ne se flatte point d'obtenir la place de Mr. de la Metterie; je pense cependant qu'il réussira, mais sans obtenir d'emblée toute la pension qu'avoit la Metterie qui estoit de mille écus.¹⁾ La Beaumelle m'a parlé et me parle dans toutes ses lettres avec respect et affection du Danemarck; il n'auroit sans doute pas osé me parler autrement, mais il auroit pu se taire s'il n'avoit pas pensé ce qu'il me disoit; mais il le pensoit assurément; je prens la liberté de lui rendre cette justice vis à vis de Votre Excellence, puisqu'il m'a témoigné surtout une vénération et admiration infinie pour elle, puisque je sçais qu'il a beaucoup d'ennemis qui n'ont rendu aucune justice à son caractère et bien peu à ses talents; qu'on lui a prêté bien des faits dont les circonstances ont été extrêmement altéré, et enfin puisqu'il m'a prié de prévenir où je pourrois qu'au moins on ne fit point de tort à sa réputation et sa façon de penser, sentiment qui prouve, ce me semble, en sa faveur, surtout là où il ajoute: je respecte et j'estime trop le Dannemarc pour ne point désirer d'en être estimé.

Il est toujours pénétré de la reconnoissance qu'il doit à la protection distingué que Son Excellence Mr. le gr. maréchal a daigné lui accorder, il est toujours l'admirateur des rares qualités de ce

ministre, et je puis protester qu'il ne s'est plaint de rien, si ce n'est tout au plus légèrement de ce qu'on avoit permis à la police de saisir ses effets pour une dette des plus chetive, qu'il ne nioit point, mais qu'il croyoit ne devoir pas payer. . . .

1356.

Slesvig, 10. Januar 1752.

J'adresse aujourd'hui à Mr. le grand maréchal la première partie de mes mémoires; cette partie contient proprement un plan d'opérations d'une guerre défensive sur les frontières des états du roi, que l'habileté du général, malgré son infériorité, peut tourner en offensive. Je n'ignore pas que l'exécution d'un tel objet est regardé comme le chef d'oeuvre de l'art militaire, et qu'on n'accorde à peine qu'à 5 ou 6 généraux de l'antiquité et quasi aux seul Turenne, et à son æmule Montécuculi, parmi les modernes, d'avoir atteint à ce degré suprême de perfection. J'aurois donc à rougir de ma présomption d'avoir osé seulement tenter une si grande entreprise que l'est celle de m'engager dans des réflexions qui traitent de tout ce qu'il peut y avoir de plus sublime dans mon métier, si ce n'étoit plustôt à l'heureuse et à l'unique situation des états du roi qu'à mes lumières que je devois l'évidence que j'imagine trouver dans la possibilité des grands succès d'un telle guerre. Comme j'ai tout écrit de ma main et qu'il ne me reste qu'un mauvais brouillon, je n'ai pas pu gagner le tems d'en faire une copie pour Votre Excellence, mais je souhaiterois et ne doute pas que Mr. le grand maréchal ne communique ce mémoire à Votre Excellence avant que de le présenter au roi; j'en dis autant de la lettre que j'écris à Mr. le gr. maréchal et dont, pour peu qu'il me soit possible, je joindrai la copie ci-près. Cette lettre roule essentiellement sur cet esprit d'honneur délicat et d'æmulation si nécessaire à établir dans une armée; je me flatte que Votre Excellence en approuvera le contenu, n'ayant pu manquer de reconnoître en différentes occasions où elle s'est trouvé à portée des armées, l'effet que cet esprit fait dans les troupes; de cet esprit dépend toute la force des armées françaises, et si même dans nos troupes il ne prendroit pas tout à fait au même point, cela n'en seroit que mieux, s'il ne pouvoit en naître précisément que le plus de fermeté, d'application, de discipline et d'ordre nécessaire, dégagés des irrégularités et des fougues françaises.

J'ai supplié Mr. le gr. maréchal, et je demande surtout la même

grâce à Votre Excellence, que si dans la chaleur de la composition, il m'étoit échappé quelque vérité trop peu ménagée, et que vous jugiés ne point devoir paroître aux yeux du maître qu'après avoir reçu un correctif, de me mettre à portée de changer les endroits qui en seroient trouvé susceptibles; il ne s'agiroit que de couper la feuille, et j'en écrierois un autre qui pourroit se coller à la place; tel est peutêtre l'endroit où je parle de la foiblesse de l'état militaire d'âprésent, avançant qu'un très foible ennemi seroit en état de s'emparer d'une grande partie des états du roi. Cependant je n'ai pas voulu dire ce que j'en pense, et l'on seroit étonné si j'entrois dans les détails qui prouveroient cette fâcheuse vérité. Une autre grâce que j'ose demander à Votre Excellence, dont j'ai oublié de toucher quelque chose dans la lettre à Mr. le grand maréchal, c'est que vous veuillés prévenir que ce mémoire ne subisse pas le sort des précédents, étant remis à Mr. le général Lerch. Il ne le liroit pas! Je ne prétens pas du reste éviter qu'il soit soumis à gens capables d'en juger, mais je ne connois quasi que le jeune Gähler qui puisse avoir une idée de la partie du métier que j'embrasse dans mon écrit Mr. de Hauch, officier de mérite et de détails, ne m'a jamais paru au fait que de cette tactique inférieure qui ne renferme que la première et la seconde partie de l'art de la guerre, parties qu'un bon major déjà devoit posséder, et qui forment les bons majors généraux et lieut. généraux d'exécution. Mais la troisième partie, qui est du ressort du général en chef, et d'un bien bon quartier maître général, partie qui exige le coup d'oeil dont tout le monde parle et qu'on ne connoît guère, elle est bien moins commune, et assés rare même à trouver dans les grandes armées aguéries. Non obstant j'excepterai Mrs. Gähler, Hauch et le comte de Rantzau, que l'étendue de son esprit et quelqu'expérience, joint à de la lecture, peuvent avoir mis à portée de suivre les idées que doit embrasser un plan d'opérations et de dispositions généralles. Mais aussi à l'exception de ces trois-là, j'avoue ne pas connoître dans toute l'armée du roi un seul officier depuis le premier jusqu'au dernier qui y comprenne la moindre chose, et dont je ne dois m'attendre qu'il traiteroit tous mes raisonnemens de verbiage et de pauvretés.¹⁾

Les grandes lumières et la pénétration judicieuse de Votre Excellence seront le tribunal le plus compétent auquel je puisse me sousmettre pour établir la valeur que peut avoir mon écrit. Vous avés paru goûter mes précédents mémoires qui ne rouloient que

sur des petits détails. Cela peut me faire espérer la même bonheur pour celui dont il s'agit présentement. . . .

Intet Bilag er bevaret.

1357.

Slesvig, 22. Januar 1752.

. . . Mr. de la Beaumelle m'a aussi envoyé son ode; il y a surtout les strophes du milieu qui m'ont infiniment plu; elles renferment une éloge aussi vrai que délicat de la reine et du roi; le tour en est nouveau et l'expression poétique. J'ai bien remarqué par les lettres qu'il m'écrivit de Berlin que ce séjour lui a fait faire bien des réflexions; et si par la gracieuse protection de Votre Excellence il pouvoit obtenir la permission de retourner à Copenhaguen, je suis sûr que la leçon qu'il a reçue lui servira pour toute sa vie, et le mènera au point où une vingtaine d'années de plus l'auroit pu conduire. Avec le bon et les talents qu'il a, cela fera assurément alors un sujet qu'il peut être agréable et même avantageux d'acquérir, et dont on tireroit difficilement le pareil de France avec les mêmes avantages, ne fût-ce que parce que ce qu'il vient d'éprouver, suivie du repentir, le rendra plus docile et plus prudent que tous ceux qui, sortant en droiture de France, pourroient s'imaginer qu'ils sont des êtres qu'on doit infiniment ménager et à qui tout doit passer. Quoique la Beaumelle ne soit point encore au rang de ces sçavants n'y de ces beaux esprits du premier ordre, il pourra un jour les égaler. Ces gens à grands talents sont aussi difficile et coûteux à acquérir qu'à conserver. Votre Excellence connoît mieux que moi tout ce qu'il y a d'enjoint à ces sortes d'acquisitions, surtout à celle des beaux esprits. Le moyen d'acquérir un Gresset ou un abbé de Bernis! Voltaire, tout grand homme qu'il est dans son espèce, nous conviendrait sans doute moins à Copenhaguen que non pas la Beaumelle, la dépense à part. Les Ferrands et les Marmontels et leurs pareils dans cette classe inférieure, tranheroient du grand, seroient insolents et prétieux, et ne vaudroient fonciellement pas la Beaumelle, qui ne péche que par trop de fougue et d'étourderie, dont le coeur n'est n'y mauvais, n'y double, et qui réellement a pris pour notre pays ce tendre que les François gardent toujours pour le leur; si cela n'étoit point, il tenteroit encore fortune en Saxe et ailleurs ou bien retourneroit en France avant que de prendre le désir de se retrouver à Copenhaguen. Je serois enchanté s'il en obtenoit

la permission, et je partagerois avec lui la reconnoissance qu'il en devoit à la protection de Votre Excellence et à celle de Son Exc. Mr. le grand maréchal.¹⁾ . . .

1358.

Slesvig, 14. Februar 1752.

. . . J'avoue qu'en réfléchissant aux princesses qui pourroient fixer l'attention de notre auguste maître, mes idées se sont . . . tournées du côté de la maison de Braunschweig.¹⁾ Ce ne sont pourtant pas les princesses filles du duc, toutes aimables à la vérité, mais la soeur cadette de ce prince que j'ai jugé la plus propre à rendre au roy une épouse digne d'un si grand coeur que le sien, et à ses peuples une mère également gracieuse et bienfaisante, doué de toutes les qualités qui font si fort regretter celle qui vient de nous être enlevé. Je fus il y a trois ans à Braunschweig où, ayant l'honneur de faire ma cour à Leurs Altesses, la princesse Juliane Auguste me frappa autant par l'éclat de sa beauté que par cet air de bonté et de douceur qui accompagnoit toutes ses actions. S'il ne s'agissoit que des charmes de la figure, j'oserois décider hardiment, et être sûr de ne point être dédit de ceux qui ont eu le bonheur de la voir, qu'il ne sçauroit y avoir personne au monde plus digne du trône. C'est sans exagération la beauté la plus régulière et la plus accompli que j'aye vu de mes jours. Cette belle princesse que nous pleurâmes à Franckforth n'en aprochoit point.²⁾ D'aussi rares appas ne sont pourtant pas les plus grands bienfaits que la Providence s'est plut à répandre sur la princesse Juliane. Tout le monde, et surtout Mons. de Klinckenströhm, m'assuroit dès lors, où il ne s'agissoit que de satisfaire la curiosité d'un étranger bien aise de s'instruire du caractère des personnes les plus illustres, que rien n'égaloit l'excellence du coeur de cette princesse, que c'étoit la vertu, la douceur, la bonté, l'humanité, la générosité même. Il semble que ce n'est que pour empêcher qu'il n'y aye rien de parfait dans la nature qu'elle a le défaut de bégayer; il s'en faut pourtant bien que ce soit au point où begaye Sa Maj. la reine de Prusse. Madame la princesse Juliane parle peu, mais distinctement et sans embarrasser le moins du monde ceux à qui elle fait l'honneur d'adresser la parole.

J'aurois eu des reproches à me faire, si je ne profitois de la permission que Votre Excellence m'accorde de lui écrire, pour nommer au moins cette princesse accomplie, afin que lorsqu'il s'agira

d'un choix si important, l'on puisse s'instruire si mes rapports sont justes, et les balancer avec d'autres que la public toujours fertile en conjonctures ne manque point d'annoncer d'avance. . . .

1359.

[24. Februar 1752.]

. . . Votre Excellence me permet-elle d'insérer à la suite de ce qui faisoit le sujet de ma précédente l'extrait d'une lettre que je viens de recevoir de mon ami de Brunschweig :

«Pour la pr. Juliane, je ne crois pas pouvoir en faire assés d'éloges; sans avoir l'esprit vaste et brillant, elle l'a extrêmement solide et entièrement tourné du côté de ses devoirs, un fond de modestie et de candeur, de sensibilité pour les malheurs d'autrui, de générosité, de goût pour le mérite, d'éloignement pour toutes espèces de tracasserie, d'affabilité et d'enjouement forme son caractère le plus aimable que l'humanité puisse produire. Son commerce est aussi sûr qu'il est charmant; le moindre petit incident devient chés elle un sujet de politesse et d'égards, toujours marqués au coin de la sincérité et de bienveillance. Elle ne sçait ce que c'est que d'étaler des agréments, mais on sent qu'ils se glissent malgré elle dans tout ce qu'elle entreprend, ce qui les rend tout autrement séduisants que si ils étoient dues à des menues attentions.

On ne peut se lasser d'admirer tant de beautés assujettis entièrement aux qualités du coeur le plus généreux, et un maintien également aisé, noble et touchant qui, formé uniquement par le goût du vrai et de naturel, la met sans cesse au-dessus de ses propres attraits. Bien loin d'être aveuglé dans cette occasion par mes engagements, j'en dirois encore d'avantage si je n'étois à ce service, mais ce que je souhairois passionnément, c'est que vous fussiés à même de juger par vos propres yeux de la chose, rien ne me faisant plus de peine, surtout dans ces sortes d'occasions, que d'être obligés de m'en rapporter à mes propres lumières.»

Tel beau que soit ce portrait, je proteste à Votre Excellence que je serois prêt à faire un serment de crédulité que je le crois encore inférieure à l'original, et je n'imagine pas que qui que ce soit qui s'est trouvé à la cour de Brunschweig, et qui a eu le bonheur de voir cette princesse, en puisse former un autre rapport.

1360.

Slesvig, 8. April 1752.

... Puisqu'il est juste de faire jouir Votre Excellence de l'unique récompense qui peut flatter un coeur tel que le sien, j'aurai l'honneur de lui dire que d'innant hier chés Mgr. le margrave¹⁾, il ne put assés me témoigner combien la misère du pauvre fantassin de Rendsbourg se trouvoit soulagée depuis que Votre Excellence avoit eu la bonté de remettre en train la commission établie pour juger des quartiers. Soixante de ces caves toujours remplis d'eau ont été rayés de la liste, et l'on a surtout pourvu que les malades ne fussent plus abandonné d'une façon presqu'inhumaine au mauvais air de ses cavots, où il n'étoit pas possible qu'ils se remissent, quand le malheur leur en vouloit qu'ils se trouvoient y être assignés. . . .

1361.

Flensburg, 6. Oktober 1753.

... Mr. de Wilster a le caractère de lieutenant colonel; il est premier major des dragons, il est assés bon officier, a quelque usage du monde, et ne manque pas d'un certain mérite.¹⁾ Cependant, pour en dire mon sentiment avec la franchise que mon zèle et mon devoir m'imposent dès que Votre Excellence le requiert, j'avouerais que je ne le crois pas tout à fait propre à être employés au ministère dans les cours étrangères; c'est le jugement que j'en porte en saisissant le tout sous un point de vue général, tellement que j'aurois peut-être de la peine d'en expliquer en détails les raisons; je tâcherai cependant d'en indiquer quelques-unes. Ce n'est point l'étude et les connoissances qui manquent à Mr. de Wilster, à quoi je fais réflexion; il en a de superficielles, il a quelque lecture, et assés d'intelligence naturelle pour qu'il pût acquérir les connoissances qui lui seroient nécessaires. Je ne m'arrête pas non plus à ce qu'il est dénué de tout bien, peut-être endetté, chargé d'une grande famille, et la plus part du tems dans le besoin. Cependant le train de son oconomie ne laisse pas de fixer mon attention, vu qu'elle est quelque fois fort reserrée, par un effet de la nécessité où il se trouve, tantôt relâché, surtout lorsqu'il se présente des occasions de jouer, occasions auxquelles il ne résiste non seulement pas, mais où aussi il ne se possède pas facilement. Ce qui contribue plus essentiellement au jugement que j'en porte, c'est que malgré un extérieur nullement désavantageux, il y a dans son

maintien, soit naturel ou habitude, quelque chose qui dénote une suffisance qui souvent prévient contre lui, et si tant est que ce soit suffisance réelle, elle ne se trouve point assés étayé par les facultés de l'esprit pour se soutenir sans l'exposer à prendre de l'humeur et des vivacités qui peuvent avoir moins de conséquence dans le militaire que dans le maniment des affaires, où les conséquences ne seroient pas uniquement personnelles. Enfin, autant qu'il m'est permis d'en juger, j'imagine que Mr. de Wilster pourroit être employés avec succès, lorsqu'il ne s'agiroit que d'exécuter une commission qui n'auroit qu'un seul objet, mais je ne crois pas qu'il soit propre à remplir un ministère suivie, à développer l'esprit d'une cour, à se rendre agréable, à choisir et à soutenir ce train de vie convenable au poste qu'il occuperoit, n'y à se préparer les facilités de réussir dans les négociations. . . .

1362.

Slesvig, 17. Oktober 1753.

. . . J'avois pris la liberté de nommer à Votre Excellence un certain Wagener, recommandé par le colonel Grabow, qui sollicitoit la place de conrecteur; bien que ce que j'ai pu en dire, surtout ne le connoissant pas assés, ne puisse pas tirer à conséquence, je crois devoir à la justice et à la vérité le témoignage qu'un de ses compétiteurs, le chantre Helsen, le surpasse de beaucoup en capacité et talents, que c'est un très bon sujet dont les supérieurs sont très contents, ainsi que les parents dont il instruit les enfants.¹⁾

Le désir de contribuer au bien publicq suffira pour excuser vis à vis de Votre Excellence la liberté que je prens de lui indiquer des circonstances qui sont parvenues à ma connoissance touchant l'administration des finances des villes des duchés, qui contribuent beaucoup à leur dépérissement en opprimant le petit bourgeois; on y remédieroit facilement, mais c'est une corde à laquelle peu de gens veulent toucher, crainte de déplaire à ceux qui en profitent; on peut avancer avec assurance qu'il n'y a pas une seule ville dont les décomptes soient en ordre et où ils se liquident annuellement; de là nombre de mauvaises suites; la faveur dispense de la contribution des gens qui ne devoient pas l'être, p. ex. icy les advocats du tribunal, moyennant quoi le petit bourgeois se trouve d'autant plus chargé; l'on a des exemples fréquents que les villes ont perdues de grosses sommes, lorsqu'après bien des années de comptes négligés, les caissiers ont fait banqueroute; la

négligence sur ce fait de la part des villes a même fourni un titre aux autres créanciers de ne les point admettre au partage de la masse.²⁾

Ces inconvénients, joint à tant d'autres, n'ont pas manqué d'être reconnue; je ne sçais si c'est la chancellerie allemande ou bien la chambre des finances qui, pour y remédier, avoit chargé, passé quelques années, Mgr. le margrave comme Stadthalter de se faire présenter annuellement les comptes de chaque ville. S. Altesse, interprétant aparemment cette résolution dans un sens différent de celui où sans doute elle avoit été conçue, a représenté que la revision des décomptes de toutes les villes étoit un travail qui ne lui convenoit pas, et auquel elle ne suffiroit pas même dans le cours de toute une année, quand bien même il n'auroit autre chose à faire; là-dessus les choses en sont restés là; mais comme il ne s'agiroit de rien plus si non que le margrave visse que les comptes ont été fait et liquidés, que les députés de la bourgeoisie les ont reçu, examiné et trouvé juste, cette besogne seroit pour toutes les villes l'affaire d'un jour pour an. Si Votre Excellence jugeoit devoir demander là-dessus le sentiment de quelques-uns des principaux membres du tribunal, elle trouvera, j'ose l'espérer, que ce que j'avance est entièrement fondés. . . .

1363.

Slesvig, 9. August 1755.

. . . Je ne puis m'empêcher de faire part à Votre Excellence d'un . . . sujet d'affliction que j'ai, qui n'est que l'effet de mon zèle pour le service du roi et l'honneur de son militaire.¹⁾ Passé trois semaines l'on a publié une sentence au sujet de l'enseigne Zulow qui avoit donné des coups de bâtons au lieut. Michelsen, dont les conséquences peuvent devenir extrêmement fâcheuses pour tout officier qui a l'honneur de servir le roi. Zulow a été condamné à demander à genoux pardon à Michelsen; depuis que Zulow s'y est soumis, et qu'il n'a pas préféré la mort à se couvrir d'une telle ignominie, il mérite bien ce qui lui arrive, et l'exemple peut être utile pour prévenir l'usage du bâton, qui de droit, à moins de circonstances toutes extraordinaires, devraient autant déshonorer celui qui donne des coups que celui qui en reçoit. Mais ce qu'il y a de triste dans cette sentence, c'est que Michelsen qui, joint aux coups qu'il a reçu, c'est encore conduit d'une façon affreuse dans cette affaire, reste dans l'armée et dans le régiment, et qu'il a même

déjà fait service depuis. Aucun de nous qui servons dans l'armée ne pouvons, si cela subsiste, être assuré de n'avoir à tout instant les plus fâcheuses affaires au moment que nous nous trouvons hors des états du roi, vis à vis de militaires étrangers à qui il ne paroitra pas naturel qu'on puisse souffrir un instant au service un homme de la trempe de Michelsen; si nos troupes avoient un jour à se joindre à d'autres, le régiment de Möhn pourra même en avoir du chagrin. Enfin cette affaire est de la dernière importance pour l'honneur des troupes du roi, et sans doute que Sa Majesté, passionnée pour la gloire et la justice, ne pourra pas sçavoir gré à quiconque a dressé la sentence, si, au cas qu'on n'y remédie bientôt, elle vienne un jour à apprendre de quelle terrible conséquence peuvent être les suites de cette affaire, indépendamment de l'effet pernicieux qu'elle doit faire naturellement sur l'esprit des corps. . . .

1364.

Slesvig, 20. Oktober 1756.

. . . Votre Excellence aura reçu bien des sollicitations touchant une Harges-Vogts Bedienung in Fröss und Kalslund Haarde. Mr. de Gähler la sollicite pour un étudiant nommé Laurentius Henrichsen, Mr. le conseiller de justice Boy pour son écrivain, et moi j'aurois bien eu envie de la demander pour un vieux maréchal de logis qui a servi 33 ans en cette qualité, mais je ne sçais si je l'ose, et si je me préviens trop pour le militaire en croyant que de telles places pourroient servir préférablement de récompenses à de vieux militaires, surtout lorsqu'ils possèdent les qualités requises pour les remplir.¹⁾

Une grâce que j'aurois à demander à Votre Excellence et que je pense pouvoir hazarder sans indiscretion, seroit un titre de secrétaire pour un certain Dusch, poète et auteur qui a quelque réputation, et qui vit à Hambourg depuis un an qu'il a quitté un jeune Ahlfeldt dont il étoit gouverneur; pourvu que je sache que Votre Excellence l'agrée, il présentera une requête pour demander cette grâce au roi; il n'a d'autre but que de jouir de quelque distinction et d'être moins dépendant du magistrat de Hambourg.²⁾. . .

1365.

Slesvig, 10. December 1757.

... Votre Excellence me permettroit-elle de m'intéresser auprès d'elle en faveur d'un jeune homme qui est à la chancellerie allemande, fils du commissaire Schütz, et la supplier très humblement de lui faire accorder, lorsqu'une occasion favorable s'en présentera, quelque peu de gages, afin qu'il puisse se trouver au moins couché sur l'état; tous ceux à qui j'en ai demandés des nouvelles m'assurent que ce jeune Schütz se conduit d'une façon irréprochable, qu'il est appliqué, et pas tout à fait sans talent.¹⁾ Je n'oserois m'émanciper de parler en faveur de quelqu'un dépendant du département de Votre Excellence, dont elle sçait mieux que personne apprécier le mérite, et qu'en conséquence elle sçaura récompenser si elle le juge à propos, si ce n'étoit que ce jeune Schütz n'étant qu'indirectement de la chancellerie et dans la classe la plus inférieure, il pourra n'avoir point encore eu le bonheur de mériter son attention. Aussi, toute la grâce que j'ose lui demander en faveur du dit Schütz se borne essentiellement à ce que Votre Excellence daigne l'honorer de cette attention au cas que son travail à la chancellerie ne soit pas de nature à le faire connoître à Votre Excellence. ...

1366.

Elmshorn, 2. November 1759.

... J'ai un fâcheux cas dans mon régiment qui me taille bien de la besogne. Le jeune Ahlfeldt de Botkamp, capitaine au régiment, qui pourroit un jour se trouver le plus riche gentilhomme du pays, s'est non seulement si fort livré entre les mains des juifs israélites et chrétiens qui l'ont cruellement dupé, qu'il y aura bien de la peine à le sauver, mais des misérables qui avoient sa confiance lui ont fait faire l'affreuse sottise de se marier à une fille de rien et de mauvaise vie pendant le tems que je me suis trouvé à Sleswig et que je n'ai pu le veiller d'aussi près qu'il eût été besoin.¹⁾ Le mariage s'est fait, sous un nom emprunté, par le prêtre du chapitre à Hambourg; les circonstances sont telles que j'espère pouvoir faire casser le mariage, d'autant plus qu'au moment de mon arrivée au régiment je me suis fait donner un écrit par devant témoin de la créature, qui nie le mariage, promet de n'y pas penser, renonce à tous les droits qui pourroient en tel cas lui revenir et se soumet, qui plus est, à la maison de correc-

tion si elle pensoit à épouser Mr. d'Ahlfeldt; j'avois besoin de cet écrit pour me mettre à couvert et prendre cause d'ignorance du mariage, sans quoi, selon les loix, je serois obligés de faire casser tout de suite Mr. d'Ahlfeldt. J'ai d'abord écrit à ses parents que j'ai prié de se rendre icy pour concerter avec moi les moyens de sauver ce jeune homme des malheurs où il s'est plongé; j'ai imaginé un plan tout propre à ce but, pourvu que les parents m'assistent. Mon projet est que la mère commence par exhériter son fils bona mente, qu'elle fasse de son bien un fidéi commis qui ne passera qu'aux enfants d'un mariage que son fils aura contracté avec l'agrément du roi, qu'il se fasse un proclama pour sçavoir toutes les dettes et que l'on demande au roi une commission pour en connoître, qui pourra assurer pour l'avenir le payement à ceux qui en ont bien agis, les assignant sur les revenus de la terre après la mort de la mère, et excluant tous les fripons. Le jeune homme, qui sent toute l'étendue des malheurs où il s'est plongé et que le désespoir qui a suivis la réflexion a pensé porter à prendre des partis violents, se soumet à tout et donnera les mains à tous les arrangements propres à le sauver et à assurer sa conduite pour l'avenir. . . .

1367.

Elmshorn, 31. Januar 1760.

. . . Je crois avoir déjà eu l'honneur de marquer à Votre Excellence que j'ai réussi à faire casser le mauvais mariage du capt. Ahlfeldt, et je viens de disposer sa mère et sa famille à le tirer de tous ses autres embarras moyennant un plan que je leur ai fait, qui liera les mains au jeune homme et mettra la famille à l'abris de procès ruineux; moyennant quoi aussi la plus grande terre du Holstein et un bien de 3 à 400/m. rl. ne se trouvera plus exposés à devenir la proie d'usuriers et de fripons. Il a paru que tout le corps de la noblesse me veut quelque bien de la façon dont j'ai traité cette affaire. . . .

1368.

Elmshorn, 5. Februar 1760.

C'est avec une joye des plus vives que je puis avoir l'honneur d'annoncer à Votre Excellence une réponse de Mr. de St. Germain qui me donne bonne espérance; persuadés qu'il ne le désapprouveroit pas, et n'ayant quand à moi rien de caché pour Votre Excel-

lence, je joindrai l'original de la lettre que je viens de recevoir de Mr. de St. Germain à la présente.¹⁾ Votre Excellence en jugera mieux que moi ce qu'il nous est permis d'espérer à ce sujet. Ce qu'il dit, que les choses sont, heureusement pour lui, dans le même état où elles étoient lors de sa dernière, qu'il a déjà écrit, et qu'il attend une réponse après laquelle il m'écrira, tout cela m'assure qu'il a pris son parti, et qu'il a demandé la permission de se rendre en Hollande, d'où il avoit dessein d'envoyer sa démission en cour. Quel bonheur pour notre militaire, si nous acquérons ce grand homme, joint à lui le prince de Bevern le cadet²⁾ pour lieut. général dans l'infanterie; j'espère que nous nous tirerions d'affaire, pour peu qu'on laisse les mains libres à Mr. de St. Germain. Pour la discipline, qu'il faut commencer à exercer sur l'officier qui a pris un trop mauvais pli chés nous, ce n'est qu'après 14 années que je commande le régiment que je suis parvenu à y faire maison nette et à le purger de tous les mauvais sujets qui s'y trouvoient, à un seul de près mais que j'écarte, et qui ne peut plus infecter la partie saine; avec moins de pitié et de douceur, qualités très respectables mais qui, au moins dans le gouvernement militaire, tournent, lorsqu'on les pousse au delà des principes, au malheur du service et des honnêtes gens, on changeroit en trois mois de tems le ton dans tous les corps; il ne faut que chasser sans miséricorde les sujets perdues sans espérance de correction, et ne rien passer à ceux qui peuvent encore se corriger. Mais pour cet effet il faut avoir des chefs gens d'honneur et de probité, bien au fait des devoirs d'un militaire, des loix et usages du service. . .

Intet Bilag er bevaret.

1369.

Neustadt, 21. Juli 1762.

Je n'ai reçu que hier au soir fort tard la lettre que Votre Excellence m'a fait la grâce de m'écrire du 19 par Mr. le ct. de Holstein. Je me sens très honoré du commandement dont Mr. le ma[ré]chal a bien voulu me charger; je ferai tous mes efforts pour m'en acquitter à sa satisfaction, à celle de Votre Excellence, et pour le plus grand bien du service; mon zèle m'assure que je ne négligerai rien pour cela, pourvu que mes forces et ma capacité y suffisent.¹⁾ La besogne est difficile en tout sens, et le devient de plus en plus chaque jour. Il ne faut sans doute pas exiger ni regretter les moyens qui manquent et aux quels il n'y a point de remèdes, mais je crois qu'il est permis de désirer, et de désirer

avec ardeur, que l'on employe tous les moyens qui restent, que l'on ne gâte plus rien, et que l'on abandonne une indolence par laquelle une longue paix semble avoir engourdit tant d'esprits chés nous. Rien ne doit décourager ni dégoûter un bon citoyen; le salut de l'état est la seule chose qui doit lui tenir à coeur; si je n'ose me flatter de posséder les qualités qu'exige mon métier au point que je le désirerois pour être aussi utile que je le voudrois, j'ose d'un autre côté assurer qu'aucune qualité qui forme le bon citoyen ne manque à mon coeur, et que je mérite la justice que Votre Excellence daigne me rendre à ce sujet.

Votre Excellence a bien raison, que c'est le moment où il s'agit de se revêtir des sentimens des anciens pour lesquels tout dispa-roissoit au nom de la patrie; puisse un chaqu'un penser avec tant de grandeur et de délicatesse que Votre Excellence; un avantage qu'avoient les anciens, c'est que chaque membre de l'état pensoit ainsi, que toutes les cordes étoient également tendues et d'accord, tous agissoient pour le bien, de petites vues et de petits intérêts ne contrequaroient pas les grandes; si les facultés de l'état ne permettoient pas de récompenser ceux qui le méritoient, on étoit inexorable à punir ceux qui contribuoi-ent au désordre, et il n'existoit point de contradictions dans les principes; avoir à lutter contre les vices enracinées de l'état, contre les suites qu'il entraînent, et en voir journellement encore naître de nouveaux obstacles qui empêchent tout le bien qui pourroit se faire, ce sont là des désagrémens que l'on ne rencontroit pas de même alors; s'oublier soi-même, c'est le devoir d'un citoyen, mais peut-il s'empêcher de gémir quand il voit ne pas prendre ou déranger les mesures qui pourroient se prendre et qui sont essentielles au bien de l'état? Je trouve parmi nos officiers subalternes plusieurs excellents sujets, la plupart de ceux-ci ont été oublié et négligé. Le nombre de gens qui ont pu recevoir une bonne éducation est très petit; c'est de ceux-là pourtant que l'on peut s'attendre par préférence ces sentimens si nécessaires à présent. Comment se les promettre de ceux qui n'ont fait leur chemin qu'en s'avilissant, qui en rampant se sont fait des protections, ou qui ont été abâtardis par l'esprit de cour? Avec tout cela on viendra encore à bout de l'officier, pourvu qu'au besoin on puisse être sévère et se défaire des tout à fait mauvais sujets; l'espèce pour les remplacer ne manquera pas, mais la cour ne doit pas se mêler de vouloir protéger ou décider leur mérite. C'est au maréchal, puisque nous avons le

bonheur d'en avoir un du premier ordre, et au ministre de la guerre seuls qu'il faut s'en rapporter, pourvu que ce dernier veuille moins écouter la pitié; quand au soldat, il étoit bien entretenu jusqu'icy; ceux qui désertoient, étoient sans doute des gens fait à ce métier et la plupart des poltrons; ceux qui font le grand tour, sont d'ordinaires tous dans le cas, ils s'en vont à l'approche des moments critiques, et ce n'en est que mieux; en tems de paix ces poltrons étoient ce qui convenoit de mieux dans un pays où le soldat doit avoir le don de supporter le plus grand mépris et l'avilissement. Il peut y avoir des raisons de mécontentement qui entraînent l'excellent soldat, et voilà le cas présent; le malheureux arrangement touchant la paye entraîne et entraînera, si on n'y porte remède, les meilleurs sujets, ceux sur qui on comptoit le plus. Je me suis donné toutes les peines du monde pour tranquilliser le soldat; j'ai parlé à ceux que je croyois les plus propres pour gagner leurs camarades, j'ai tâché de trouver des raisons pour leur faire entrevoir qu'ils n'y perdoient peut-être pas; mais le tout inutilement. Le conseil, si Votre Excellence me permet de le dire, a été abusé et mal informé sur la valeur de l'argent; on lui a fait voir un cours favorable aux mauvaises espèces, sur quoi il a cru qu'en effet la valeur en étoit meilleur qu'elle n'est là où cependant il est de fait que dans tout ce pays-ci on préfère un sous lübsch à trois sols légers, et qu'on change un ducat danois qui vaut 2 rl. à six écus et douze sols légers; des agioteurs qui ont fait leur spéculation d'avance, ont pu mettre pour quelques moments le prix qu'ils vouloient au mauvais argent, après qu'ils l'avoient ramassé, et qu'ils débitoient que l'armée du roi alloit être payé dans cette monnoye. Ce sont ces gens-là qui gagnent et non pas le roi, ou ce que le roi gagne est très peu de chose, puisqu'on lui fait perdre sur le décompte de la viande ce qu'il gagne sur la solde. On veut que l'on fasse concevoir au soldat qu'il ne perd quasi rien, mais si cela est, il est également vrai qui le roi ne gagne quasi rien, pourquoi donc ce bouleversement qui dérange tout, qui dégoûte et fait révolter le soldat, uniquement pour faire gagner à des agioteurs; peut-on digérer de pareilles choses de sang froid, étant bon citoyen? J'ai fait là-dessus de fortes représentations; je prends la liberté de communiquer ci-joint une copie de la lettre que j'ai écrite au ministre de la guerre à ce sujet. J'y touche à cette occasion une chose essentielle qui est d'accorder le droit de vie et de mort au chef de l'armée; ce n'est pas seulement

dans ce cas-là où la chose est essentielle, mais dans bien d'autres; pour prévenir la désertion, il faut absolument se former un système, voilà mes idées là-dessus et mes principes.

1) Il ne faut jamais donner de loi pénale sans la soutenir; il vaut mieux infliger de moindres peines, mais la faire exécuter sans miséricorde et sans délai, car toute punition remise perd de l'avantage qu'elle doit procurer, qui est de faire impression sur d'autres; toute punition qui ne produit pas cet effet, est une cruauté, tel grand que soit le crime, et cette cruauté est d'autant plus grande à proportion qu'on se relâche par un faux esprit de clémence, et que l'on se met dans le cas de punir plus souvent et toujours sans remèdes. Donc la justice et l'humanité exigent également de punir sans miséricorde, afin d'avoir moins à punir.

2) Il est juste de distinguer dans tous les crimes et de conformer la punition sur les motifs qui le font commettre.

Fondés sur ces principes, voici ce qu'il faut faire, égard à la désertion. La simple désertion, où un homme qui peut-être a été enrôlé par des moyens peu légitimes, ou d'une constitution délicate, ou mélancolique, ou enfin un poltron qui ne sauroit surmonter sa foiblesse, tout cela mérite quelque indulgence, s'il ne déserte que seul, sans armes et sans quitter un poste qui lui a été confié; la corde dans ces cas-là est une punition outrée, donc il ne faut pas que la loi la dicte, il faut y déroger, et faire déclarer, malgré l'usage et le préjugé, qu'on ne pendra aucun déserteur qui sera rattrapé étant seul, sans armes à feu et qui n'aura pas été en faction, mais qu'il sera passé sur le champ 4 ou six fois par les baguettes. Mais en contre qu'il ne sera fait grâce à aucun déserteur impliqué dans un complot, qu'on cassera la tête à ceux qui se seront fait séduire ou qui n'auront pas déclaré le complot, s'ils en ont eu connoissance, et que le chef et premier instigateur sera pendu, ce qui sera aussi le sort de tout autre embaucheur, de ceux qui auront pris des armes à feu en désertant, et ceux qui auront quitté un poste; et tout cela, il faut que cela s'exécute sur le champ mittelst Stand Recht, tant que l'armée est en campagne.

Quand aux Mecklenbourg, il mérite sans doute, vu ce qu'il a souffert, de grands ménagemens, mais on y témoigne aussi bien de la mauvaise volonté, une envie marqué de gagner le plus qu'on peut sur le roi et l'armée; il n'y a point de police, aucun soin pour amasser des subsistances, ni de taxe des denrées; chaqu'un

hausse le prix comme il veut, et l'on prétend que le soldat paye le double de ce que les denrées se vendoient les premiers jours. La bière qui se vend 4 sols le pot à Schwérin, les habitans veulent la faire payer au soldat 6 et même 8 sous après même qu'ils y ont mêlées de l'eau; toutes les peines de l'officier pour maintenir la discipline deviennent inutiles, dès que les gens du pays y mettent si peu du leur. On exige que le roi paye tout et jusqu'à des choses qui ne se payent jamais, p. ex. des fascines et des pallisades destinées à la défense du pays et qu'on n'emporte pas; plus on aura de condescendance sur des choses pareilles, et plus ils hausseront leurs prétentions, et le roi dépensera un argent qu'il ne devrait pas dépenser; le séjour de l'armée est un grand bien pour le Mecklenbourg.

Pour ce qui est des ressources nécessaires, il ne m'appartient pas d'hazarder à ce sujet des réflexions détaillées; tout ce que je puis dire en gros, c'est qu'il me semble qu'il reste encore bien des moyens pour s'en procurer; les uns sont de nature que tous les grands seigneurs y recourent, sçavoir des impôts; par ex. le comté d'Oldenbourg, qui s'est s'y fort enrichis pendant cette guerre, ne pourroit-il pas avancer les redevances de 5 ou six ans et n'en pas moins continuer d'en payer une double par an tant que les troubles dureront. Les particuliers des terres grasses qui sont si riches, au point que le paysan en est devenu insolent, qu'il fait sortir bien de l'argent pour des vins de toute espèce au lieu de la bière que buvoient ses ancêtres, qu'il joue des jeux à perdre des milliers de marc dans une séance, et qu'il se livre à l'esprit de chicane et dépense beaucoup en procédures, ce paysan ne pourroit-il pas moyennant une Vermögen Steuer contribuer aux besoins de l'état? Tout le reste des propriétaires seroient-ils tant à plaindre de payer le double et le triple des impôts ordinaires? Le premier coup de fusil tiré, le Holstein ducal et la noblesse partagée formeront de nouvelles ressources.

Enfin, pour peu qu'on voulût rechercher toutes les friponneries qui se commettent, et tout ce que l'ignorance, la paresse et la foiblesse font perdre de revenus au roi par les petites gens employés, on augmenteroit considérablement les revenus de Sa Maj;*) malheureusement ces petits emplois sont le partage des laquais

*) Je sçais de science certaine qu'on trompe et fraude la douane sur les frontières de Jutlande pour plus de 30/m rl. par an.

de la cour, gens autant protégés qu'inutiles, et qui pourtant jouissent de revenus plus considérables que des chefs de compagnie et de régiments, que les généraux de l'armée du roi souvent; il faudroit moins prodiguer ces emplois à de petits protégés de cette espèce, les donner à des gens moins rampants mais plus capables de méliorer les revenus du roi, au lieu de ces gens ignares et gâtées par l'esprit qui règne parmi le petit peuple des cours ne font que détruire. Si on vouloit remédier à cela et avoir la fermeté de l'exécuter, le roi y gagneroit considérablement.

J'aprens avec une satisfaction infinie que partie de notre flotte étoit attendue à Rostock; cela est admirable et une de ces choses propres à mettre du baume dans le sang. Mr. le maréchal compte au premier jour faire un mouvement en avant, et je crois qu'à l'aide de la position excellent qu'il va prendre et de sa grande habileté, nous pourrons malgré toutes nos défauts faire une longue et belle résistance à toutes les forces qui voudront s'opposer à nous, pourvu que l'armée ne manque plus de choses essentielles et que le ma[réch]al ait les coudées franches; au moins j'imagine à coup sûr que l'on ne sçauroit nous obliger cette année à nous retirer jusques en Holstein, et dès lors ce sera à recommencer l'année prochaine, car les Russes ne sçauroient tenir l'hyver le Mecklenbourg. Je sçais être un très chetif politique, ainsi que je devois me défendre toute réflexion de ce genre, mais la juste confiance en les bontés de Votre Excellence me permet d'avanturer des idées dont elle sentira tout de suite le défaut, si mon raisonnement est faux. Je me promets rien du congrès de Berlin,²⁾ à moins que la réputation du chef de l'armée, le mouvement audacieux qu'il a fait et celui qu'il va faire, et la position que nous allons prendre n'en imposent à l'empereur de Russie et que les difficultés qu'il rencontre à s'avancer, joint aux besoins pressants du roi de Prusse en Silésie, ne l'engagent à désister de ses desseins. Je suis persuadé, il est vrai, et il saute trop aux yeux, que le roi de Prusse ne sçauroit désirer d'être entouré de tous côtés par la Russie, dont la puissance ne lui a déjà causé que trop de mal; mais joint au besoin pressant qu'il a de flatter toutes les fantaisies de l'empereur de Russie, ne pourroit-il pas imaginer que pourvu que nous puissions être expédié par un coup de main et en très peu de tems, la Russie, égard à lui, n'en deviendroit pas plus puissante, quand bien même elle acquiéroit tout ce qu'elle désire, que tout au contraire, à la première occasion

où il trouveroit de la conveniance de se brouiller avec la Russie, il n'en seroit que plus assuré d'attirer le Dannemarc dans son alliance, qui lui seroit de la plus grande utilité, ne fût-ce qu'égard à la marine qui, indépendamment de sa supériorité sur celle de Russie, peut se procurer chaque année l'avantage de bloquer avec 6 ou sept vaisseaux de guerre tous les ports russes et y tenir fermé leur flotte entière quand elle seroit toute armée et équipée, ainsi que l'amiral Wager le fit l'année 27.

Ce que j'en dis, n'est que parce que je crois qu'il ne faut pas trop s'enfier à l'intérêt que le roi de Prusse a naturellement à souhaiter l'abaissement de la Russie, et qu'il me semble qu'égard à lui, il l'affoibliroit tout en la servant; la chose change de face dès qu'il doit appréhender que la guerre avec nous pourroit tirer en longueur; c'est ce qu'il n'a pas imaginé sans doute jusqu'icy, mais qu'il peut commencer à craindre depuis que Mr. de St. Germain est à la tête de l'armée, et depuis que l'armée a fait un mouvement qui marque que nous pouvons marcher et que nous ne craignons pas d'aller à la rencontre de nos ennemis; il faut que le mouvement ait fait un très bon effet de l'autre côté, mes nouvelles portent qu'il y a une espèce de terreur panique parmi les Russes qui sont du côté de Wahren, que leurs officiers même tiennent des propos timides, et exagèrent nos forces.

J'ose espérer que l'armée fera tout ce que l'on peut attendre de troupes qui n'ont pas fait la guerre depuis si longtems; moins les choses traîneront en longueur, mieux cela sera, et si nous ne nous faisons pas amuser inutilement et que nous ne perdons un tems précieux pendant lequel les Russes se renforceront, nous pourrons leur porter un coup bien sûre et bien décisif.

Il ne s'agit pas d'implorer Votre Excellence de nous assister, de faire tout ce qu'il est possible pour que rien ne se néglige; de sa part on doit être assuré du mieux en toutes choses; mais il faut implorer la Providence que des lumières telles que celles de Votre Excellence, de si grands talents et des vues si pures que les siennes soient suivies préférablement à des vues obliques, bornées ou trop indolentes.

Intet Bilag er bevaret.

1370.

Christiania, 6. April 1765.

Omtaler sin Uenighed med Marskal Saint-Germain om den norske Nationalhærs Betydning og Organisation. Gähler er Saint-Germains særlige Tillidsmand. Mr. le ma[r]ché]al ne sachant point du tout le danois et fort peu

l'allemand, ou du moins sentant du dégoût à lire ce qui est en allemand a trouvé plus de facilité de travailler avec Mr. de Gähler qui s'explique et écrit surtout très bien en françois et qui a sçu avec cela se prêter habilement à faciliter les détails à Mr. le ma[ré]chal. . . .

Je suis bien mortifié de ce que le peuple norvégien ait donné en quelques endroits sujet de douter de cette fidélité qui le caractérise, mais j'ose dire pour son excuse, que partout il n'y a pas eu un ombre d'apparence de vouloir s'opposer aux ordres du roi, mais toujours uniquement la défiance que leurs sousbaillifs agissoient contre les ordres du roi; aussi n'ont-ils insisté qu'à voir les ordonnances; le département des finances actuellement entre si bonnes mains va bientôt gagner la confiance des peuples qu'il avoit totalement perdu ci-devant.¹⁾ . . .

1371.

Christiania, 18. Januar 1766.

. . . Il ne me reste aujourd'hui qu'à remercier très humblement Votre Excellence de la protection qu'elle a daigné accorder à mon fils cadet à la suite de sa fâcheuse aventure; il me coûte cher sur le pavé de Copenhague; j'espérois que la dépense tourneroit à son avantage, et j'ai voulu préférer l'université nationale à toute autre; troublé deux ans de suite dans le cours de ses études, sans que je puisse lui reprocher d'avoir recherché la société des gens mal appris avec lesquels il a eu à faire, ni que ce soit lui qui, par des impertinences ou mauvaise conduite, ait mérité que de jeunes officiers oubliassent les égards que j'osois me flatter qu'ils auroient pour mon fils, je suis embarrassé sur le parti à prendre avec lui, à sçavoir si je le ferai venir icy, si je l'enverrai finir ses études en Allemagne, ou bien lui ferai passer avec la permission du roi une couple d'années à quelque service étranger; ce dernier parti seroit celui qui est le plus du goût de mon fils.¹⁾ . . .

1372.

Christiania, 5. April 1766.

. . . Enfin j'ai abandonné, comme de raison, entièrement à ma femme l'éducation de sa fille.¹⁾ Le bon Dieu lui ayant refusé les agréments de la figure et ceux même de l'esprit, et qu'elle n'en a que d'un certain genre qui la rend peu propre à rien dans le monde, il est fort heureux que par la grâce du roi et la protection de Votre Excellence, elle se trouve pourvu d'une place de

couvent qui est tout ce qui lui convient le mieux; là elle pourra être fort heureuse en s'amusant d'une dévotion alambiquée; mais j'avoue souhaiter fort que ma femme ne se veuille plus mêler de mes fils à l'âge où ils sont; j'ai de fortes raisons de soupçonner et de juger par les lettres, que c'est elle qui a insisté sur ce que les arrêts de mon fils fussent prolongés; si elle persistoit encore dans ces sentiments, je supplie Votre Excellence de n'y plus faire attention, malgré les bonnes intentions de ma femme, auxquels je rends toute la justice qui leur est due, tout en en désapprouvant les effets. . . .

Votre Excellence voudroit-elle me faire la grâce de s'intéresser auprès de Son Exc. de Thott, afin qu'il ne me refuse pas une faveur que je lui ai demandé. Il s'agit du choix du prêtre de la garnison; si ce n'étoit pour me conformer aux avis que Votre Excell. a eu la bonté de me donner avant mon départ de Copenhague, et le poste où je suis, qui paroît effectivement exiger certaines démonstrations extérieures, ce qui fait que je fréquente assés assiduellement l'église et communie une fois par an, je ne m'en mettrois pas fort en peine, mais cela étant, il ne sauroit m'être indifférent quel est le prêtre qui sera nommé à l'église qui m'est assigné; j'ai prié que ce fût un nommé Hammond, actuellement pasteur de Stromsoe, un des plus sçavant théologien de ce pays-ci, le meilleur des prédicateurs de cette contrée, chéri et respecté de ses paroissiens, homme d'un mérite généralement reconnu.³⁾ Si celui que je désire n'étoit pas déjà prêtre, si l'évêque lui-même ne devoit avouer que c'est un théologien de la première distinction, si la chancellerie danoise n'avoit pas témoigné elle-même le cas qu'elle fait de lui, l'ayant choisi pour écrire l'histoire de la mission laponne, on pourroit faire des difficultés à m'accorder ma demande; mais j'avoue que toutes les qualités requises se trouvant réunies, dans le sujet que je propose, d'une façon distingué, ce seroit me donner un déplaisir sensible que de me refuser peut-être le seul prédicateur d'icy au sermon duquel je pourrais assister avec satisfaction et sans ennuy, et qui, j'ose bien l'assurer, est le seul qui pourroit prêcher avec distinction devant la cour quand un jour nous aurons le bonheur de voir Sa Majesté icy; l'évêque n'a rien à dire contre Mr. Hammond, si non qu'il n'est pas assés ancien ministre; celui qu'il propose est un bon vieux homme, des plus pitoyables prédicateurs.

1373.

Christiania, 12. April 1766.

... Nous avons perdu icy hier après midi une dame très respectable, c'est madame la chambellanne de Storm, fille du lt. général Mangelsen; elle n'étoit rien moins que jolie, mais plein d'esprit et de mérite.¹⁾

Oserois-je réitérer ma très humble demande qu'il plaise à Votre Excellence de dire à Son Excel. de Thott un mot en faveur de Mr. Hammond que je désire qui soit nommé prêtre du château et de la guarnison. Mr. Hammond va faire imprimer le sermon qu'il a tenu le jour de l'enterrement du roi, ses paroissiens l'ont exigé de lui; certainement le sermon que j'entendis le même jour ne sera pas imprimé; il fut tenu par ce même bon homme que l'évêque d'icy veut me donner; il faut un effort de la charité chrétienne pour soutenir un verbiage aussi mal arrangé, aussi mal énoncé et si mal pensé ou pour mieux dire point pensé du tout; je pourrai produire tout plein de témoins pour prouver qu'il ne se peut rien de plus pytoyable; ce jour-là les autres généraux y furent avec moi, au lieu que les autres jours d'église je suis communément le seul à essayer l'ennui, les autres fréquentant de préférence l'église de la ville où les sermons sont un peu moins mauvais.

Il se pourroit que si Mr. Hammond arrive icy, il aura l'affluence, car c'est assurément un prédicateur qui peut passer pour excellent en tout pays, et si du reste mon témoignage ne sçauroit être estimé compétent en fait de théologiens, je me flatte pourtant que ce peut être sensé un éloge pour un prêtre, lorsque je me plais à l'entendre; en Dannemarc je ne connois, excepté les réformés, que le seul Cramer qui puisse m'attacher; il est vrai pourtant que je n'en ai guère entendu au delà de 3 ou 4 des autres.

1374.

Christiania, 3. Maj 1766.

... Je rends bien des grâces à Votre Excellence de la peine qu'elle a voulu prendre de parler à Son Excel. de Thott au sujet du sr. Hammond. Non, certes, il ne m'est pas égal que Mr. de Thott veuille avoir soin de lui à une autre occasion; il ne fera que rendre justice à un mérite supérieur généralement reconnu par le public en général et par deux évêques qui sont antagonistes, sçavoir le sçavant et respectable Gunnerus de Trondheim, et le très pédant Nannestadt d'icy. Mr. de Thott m'a privé de la satisfaction d'avoir

pour prêtre de la guarnison avec qui j'ai souvent des affaires à régler, un homme d'esprit, d'une profonde érudition, assés sage pour ne pas haïr le monde qui ne pense pas absolument comme lui, avec lequel je pourrais parler raison quand il s'agit d'affaires qui regardent le militaire, en qui j'aurois assés de confiance pour être persuadés que lorsqu'il insisteroit sur un avis opposé au mien, ce ne seroit pas seulement une ortodoxie aveugle, mais la raison, l'ordre des choses et les devoirs indispensables de sa vocation qui le feroit agir; avec d'autres bonnes gens stupides et enthousiastes, ce n'est pas la même chose, ils plaident communément mal jusqu'aux meilleures causes; enfin Mr. de Thott en a agis très durement envers moi, et quelque chose de plus que cela; si on n'avoit pas voulu m'accorder le choix, au moins ne falloit-il pas me donner pour prêtre de la guarnison celui auquel je m'oppose; je sens qu'il n'est pas de saison d'en parler d'avantage à l'heure qu'il est, mais le tems pourra venir où je pourrai être en lieu de développer des torts que l'on a eu à cette occasion, d'une façon convainquante et palpable.

La joye que me cause le mariage de notre princesse royalle est inexprimable;¹⁾ cela remplit les voeux que j'ai fait de tout tems pour l'établissement d'une amitié constante et inaltérable entre les deux couronnes du Nord, comme le moyen le plus immanquable, l'unique même de s'élever l'une et l'autre à une grandeur solide, que la jalousie mal entendue des tems passés a toujours sçu empêcher au gré des puissances étrangères intéressés à désunir le Dannemarc et la Suède.

Puisse s'accomplir encore ce que les bruits publiques annoncent, puisse l'intelligence la plus intime se resserrer entre toutes les branches de la maison d'Oldenbourg qui règne dans tout le Nord, puisse le Dannemarc parvenir au but qui a fait depuis si long tems l'objet le plus essentiel de ses vues, et le ministère de Votre Excellence sera couronné d'une gloire sans égale, car sa seule sagesse et son habileté aura fait réussir une chose aussi difficile que ne l'ait été aucune de celles que d'autres ministres en d'autres états ont sçu effectuer en prodiguant le sang et les trésors des nations.²⁾

Dieu nous en fasse la grâce et à Votre Excellence celle de lui accorder la satisfaction de terminer une affaire de cette importance, qui influera sur le bonheur et la tranquillité de la postérité la plus reculée, et fera bénir à jamais votre mémoire. . . .

1375.

København, 2. Marts 1767.

C'est à l'ami le plus ancien, le plus sûre et le plus respectable, que j'ose communiquer la copie d'une lettre que je vais remettre au roi.¹⁾

Vis à vis d'un maître qui a tant de génie et de sagacité que le nôtre, j'estime toujours très déplacés ces petites précautions, ces déguisemens artificieux que dicte l'esprit ordinaire des cours. Il n'y a de grand que la vérité, et le grand seul touche, frappe et décide le roi. Je ne suis pas le premier qui lui ait fait naître des doutes contre les opinions reçus, bien loin de là; si, malgré cela, on me blâme d'avoir osé ne pas déguiser mes sentimens, fruits de longues études et de profondes méditations, je n'en croirai pas moins que là où la vérité est faite pour tous les hommes sans distinction, il seroit injuste de prétendre qu'elle ne puisse jamais être examiné que par un ordre de gens obligés de faire serment de ne penser et toujours penser que de la même façon, façon de penser qui est celle d'une assemblée de gens qui passé 237 ans la déterminèrent, en s'élevant contre les préjugés de leur siècle. Je souhaite que ma lettre puisse mériter l'approbation de V. Ex., je sçais qu'elle connoît trop mon tendre et respectueux attachement pour elle pour que je puisse douter qu'elle ne me pardonne des idées que la sincérité a dicté mais qui pourroient ne pas être conformes aux siennes.

Modtaget 2. Marts 1767.

Bilag til Nr. 1375.

FRA H. W. v. SCHMETTOW TIL CHRISTIAN VII.

København, 2. Marts 1767.

J'ai prédit à Votre Majesté ce qui m'arrive; tout le publicq est irrité contre moi; mes ennemis, par des motifs que je n'apprécierai point, me font passer pour un monstre; et peut-être une partie de mes amis penchent déjà à se faire entraîner par des jugemens précipités; on exagère, on explique mal ce que je vous ai dit et que je ne crains pas de dire à tout le monde susceptible de raisonnement; ma justification dépend de Votre Majesté. Je ne sçais ce que c'est que de mentir, ni de déguiser ce que je pense, surtout vis à vis de mon maître quand il me questionne. Je n'ai tort

que si je me suis mal expliqué; je ne pourrois paroître avoir tort que dans le cas où ceux à qui Votre Majesté a rendu mes propos, les auront mal conçu et saisis de travers mes principes; les voicy dans leur vrai sens.

L'incrédulité, effet de la légèreté, tout comme la crainte de l'enfer et du diable, effet de la superstition, fait vivre en frippon et mourir en lâche.

L'amour, la confiance en l'Être suprême, effet d'un coeur pénétré de bienfaisance et passionné pour le vrai, soutenu de la grâce de Dieu, peuvent seul rendre heureux, faire vivre en honnet homme et mourir en héros.

Dussai-je avoir le double malheur de voir s'accumuler sur moi la haine du publicq et la disgrâce de Votre Majesté, je ne trahirai jamais la vérité ni d'une façon ni de l'autre; avec toute la profonde soumission que je dois à mon maître, je demande à Votre Majesté la gracieuse permission d'oser lui parler par écrit avec cette même franchise qu'elle a daigné agréer ayant l'honneur de lui parler de bouche, reconnoissant dans cette franchise un vrai zèle pour sa gloire, son bonheur et celui de ses sujets. Vous aimés la gloire, Sire, cela est fort bien, il faut commencer par là avant que de parvenir à n'aimer le bien que pour l'amour de lui même; mais jusques là aussi il est dangereux de se tromper sur le chemin qui mène à la vraie gloire, et si l'amour du bien n'y conduit pas, on coure le risque de n'emporter que le mépris et la haine de l'univers; la couronne la plus absolue ne sçauroit mettre à l'abri ni de l'un ni de l'autre. La véritable gloire, celle de tous les siècles, ne sçauroit s'acquérir qu'en faisant du bien à l'humanité; cette gloire si difficile à acquérir pour tous les autres hommes, est le plus beau partage des souverains qui la désirent.

Pardonnés, Sire, à l'excès peut-être de mon zèle, à l'amour, à l'admiration que m'ont inspiré pour votre personne les traits d'un génie aussi lumineux que supérieur, qui frappe tous ceux qui vous aprochent, qui annoncent en vous au Dannemarc le plus grand des rois, ou bien aussi un maître qui seroit le fléau de son état; pardonnés, Sire, si, en m'exposant au malheur de vous déplaire, j'ose satisfaire à ce que la vérité m'impose, et le désir ardent de vous voir aussi grand que vous mérités de l'être, et que vous le serés sans faute, si vous choisissés les bons moyens.

Vous me fites la faveur de me dire que depuis mes conversations, vous trouviés votre coeur plus porté à la bienfaisance, mais hélas!

Sire, dans le tems où votre bouche daigne me faire le plus beau de tous les panégyriques, des faits qui affligent le publicq semblent être mis sur le compte de la perversité dont on m'accuse.

Vous venés, dit-on, d'enlever à Mr. de Gramm deux milles écus de pension dont il jouissoit, et ce coup de poignard lui est porté dans un moment où son coeur affligé doit sentir plus vivement une espèce de disgrâce. Tel dure que soit ce procédé, il faudroit y applaudir, si, uniquement touché des besoins de l'état et du soulagement de vos sujets, vous retranchiés tout superflu, que vous commenciés par vous-même et qu'il ne restât plus d'épargne à faire de ce côté-là; mais on dit en même tems que vous avés fixés douze milles écus pour votre garderobe, et que vous donnés à Sacco quinze cents écus d'appointemens.²⁾

Ah! Sire, puis-je, sans vous manquer de respect, vous dire, ou plustôt sans manquer de fidélité vous taire, que Néron commença par haïr Sénèque, qu'ensuite il enleva l'argent des honnêtes gens, et le prodigua aux histrions. Si, sans vous blesser, ce tableau vous fait frémir, je tombe à vos pieds, je vous adore, vous admire, et vous serés sans doute le plus grand des mortels. Vous vous devés, Sire, une réparation à vous-même; daignerés-vous en même tems m'accorder une justification qui me devient nécessaire? Je vous la demande à genoux; vous le pouvés très facilement, il ne s'agiroit que de rayer au moins la moitié de la somme que vous destiniés par an à votre garderobe, et d'en prendre deux milles écus pour rendre la pension à Mr. de Gramm, en lui marquant le plaisir que vous éprouviés d'avoir trouvé un moyen d'épargner sur vous-même ce que vous étiés fâché d'avoir pensé un moment lui ôter.

A moins de cela, Sire, votre disgrâce la plus marquée fera sans doute mon malheur, mais elle me rendra plus de justice que votre bienveillance qui faisoit le bonheur de ma vie, si elle me rend, avec les autres gens d'honneur qui vous servent, un de ces foibles ressorts qui agiront pour l'acheminement de votre plus grande gloire.

Je brave, Sire, les jugemens et les préjugés du publicq, mais je ne les brave que par respect pour la vérité et par amour pour le bien; que ceux qui imaginent être de si bons chrétiens portent, sur des apparences trompeuses, des jugemens téméraires sur un homme qui toute sa vie a suivis l'honneur sans la moindre tache, n'a respiré que le désintéressement, a toujours désiré le bien, et quelque fois été assés heureux de le faire; c'est là un effet naturel

de la malice des uns et des préjugés des autres, préjugés dont je désirerois si fort pour le bien de l'humanité de voir délivrés tous les disciples de Jésus Christ, afin de les rendre aussi humain, aussi charitables, aussi ami de la vérité que l'étoit cet homme sublime; mais il attaquoit les préjugés de son tems, il fut honi et crucifié; quiconque aime sincèrement Dieu, le prochain et la vérité, ne doit pas s'étonner si, avec infiniment moins de talens et de véritable grandeur, il est prêt à essayer le même sort.

Mon coeur me met à l'abri du plus grand des malheurs possibles, celui d'avoir un juste reproche à se faire; le plus grand malheur qu'il me reste à redouter seroit celui où je ne pourrois toujours joindre les sentimens d'amour et d'admiration dont je suis pénétré pour Votre Majesté à ceux que m'impose le devoir.

1376. FRA H. W. v. SCHMETTOW TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Pløn, 26. Oktober 1770.

Votre Excellence voudra bien agréer par la présente mes respectueux hommages; je n'ai différé de les lui offrir que jusques au moment où je la sçaurois arrivée sur ses terres. Je ne m'étendrai point sur ce qui vient d'arriver, je n'en parlerois que d'une manière qui, étant conforme à ma façon de penser en général, pourroit être taxée de singularité, toute fondée qu'elle soit sur l'amour le plus étendu envers l'Être suprême et l'humanité.

Toujours constant à mon principe, j'estime que tout est bien, malgré les plaisanteries que le plus beau génie du siècle a tâché de répandre sur cet axiome; constant, dis-je, à ce principe, qui doit nécessairement être celui de tous ceux qui admettent avec moi une providence parfaitement sage et toute bienfaisante, j'estime devoir plutôt féliciter V. Ex. que non pas lui étaler des sentimens plus foibles ou moins sincères.

S'il falloit des motifs de consolation ou d'espérance à Votre Excellence, il seroit aisé d'en trouver; je préfère de me borner à lui témoigner que si j'ai eu le malheur de ne pas pouvoir toujours accorder ma façon de penser avec celle de Votre Excellence, tant qu'elle se trouvoit à la tête du ministère, eu égard à la conduite des affaires intérieures, tant militaires que civiles, je ne suis pas fâché de trouver ce moment où je puis faire disparaître l'ombre que cette différence d'opinion répandoit quelquefois sur mes sentimens, pour ne manifester que ceux de mon attachement tendre et

respectueux pour sa personne; j'y joins les vœux les [plus] ardens pour la santé de Votre Excellence; puisse-t-elle en jouir longues années et de la tranquillité de l'âme, qui sont les biens les plus précieux de ce monde.

XLIII.

ANDREAS SCHUMACHER.

1770—1772.

Andreas Schumacher (1726—90), tidligere dansk Diplomat i Rusland, var fra 21. November 1767 til Begyndelsen af 1771 Kabinetssekretær hos Christian VII og blev derefter 20. Marts 1771 Deputeret i Danske Kancelli. Straks efter d. 17. Januar 1772 blev han atter Kabinetssekretær.

Efterfølgende Breve fra B. til Schum. findes i Afskrifter blandt Ove Mallings efterladte Papirer («Mallingiana») i R. A. Et Par af dem er tidligere delvis trykt i Danske Magazin 5. Rk. 3. Bind. — Teksten er her læmpet efter B.s Retskrivning.

Nr. 1377—1386.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL A. SCHUMACHER.

1377.

Borstel, 11. August 1770.

Je vous rends mille grâces très humbles, Monsieur, du billet que vous avés eu la bonté de m'écrire. Il m'a fait tout le plaisir que je suis capable de goûter dans ces tristes moments, et par son contenu et par ce qu'il m'a été une marque de votre souvenir.¹⁾

Le gr. maréchal²⁾ vous mettra au fait de notre situation actuelle. Continuons de servir le roi et l'état tant qu'on nous le permettra.

Je vous supplie de faire mes compl. les plus tendres à Mrs. de Filosofoff et de Schimmelmänn. J'espère estre après-demain vers les 6 heures du soir à Altona. Il m'importeroit fort de vous voir et de parler ensuite au général.³⁾ Je vous prie d'arranger le tout et de vous souvenir souvent de mon tendre et constant attachement.

1378.

[August 1770.]

Lorsque je revins icy hier au soir, je trouvois icy une lettre de Mr. Filosofoff, qui me marque qu'il avoit trouvé nécessaire d'écrire à Mr. de W[arnstedt] pour l'avertir de ce qu'il seroit obligé de faire, si Mr. le c. de R[anzau] estoit apellé à prendre part aux affaires, et qu'il avoit eu en réponse que le roi, ne traittant de ses affaires qu'avec ses ministres, lui, Mr. de W., ne pouvoit s'en mêler, mais que s'il arrivoit que S. M. lui parlât, il ne manqueroit pas d'exécuter la commission dont S. E. l'avoit chargé.¹⁾

Je n'ay vu ni Mr. de Fil. ni sa lettre et ne puis ainsi vous en parler avec plus de précision.

Voicy une lettre du pr. de Hesse au roi que S. A. à mon très grand regret m'a adressé parce qu'elle me croit dans une situation différente de celle où je suis. Je voudrois bien qu'elle parvint à S. M. sans que ce fût ni par vous ni par moi. Voyés, je vous supplie, si vous sçavés un moyen pour cela. . . .

Udateret. Efter Brevets Indhold at dømme er det vistnok skrevet i København eller paa Bernstorff omtr. 27. August 1770.

1379.

[Bernstorff,] 16. September 1770.

Je suis touché jusques au fonds de l'âme, mon très cher et très digne ami, de l'intérêt que vous voulés bien prendre à mon sort. Je ne puis mieux vous en instruire qu'en joignant icy la lettre du roi que j'ay reçue hier et ma réponse.¹⁾ J'ose me flatter que vous approuverés le party que j'ay pris. Je suis certainement prêt à me sacrifier pour le roi et l'état, mais dès ce qu'on me rend inutile, je me crois en droit de penser à moi.

Pour vous, mes chers amis, la grâce que j'ay à vous demander, c'est de rester bien tranquilles et de ne pas faire un pas ni dire une seule parole qui pût donner des prétextes contre vous à vos ennemis. Conservés, s'il est possible, au roi, à la cour, à l'état le peu de gens de bien qui y sont encore. J'attends mon sort avec résignation, Dieu, dont j'implore les secours, ne m'abandonnera pas, et me donnera la force de le soutenir quel qu'il soit.

1380.

Slesvig, 13. Oktober 1770.

. . . Vous souhaités que je sois heureux et tranquille, mais comment pourrois-je l'estre lorsque toutes les facultés de mon âme sont

dans la douleur pour le prince auquel, malgré ses rigeurs, je ne cesseray jamais d'estre attaché, pour le pays auquel je dois et au quel j'ay voué irrévocablement mon coeur, et pour des amis qui font la meilleure partie de moi-même. Leur sort est le mien.

Peu de choses m'ont autant frappé que ce qui est arrivé à Mr. de Schack.¹⁾ Sa démarche, qui ne pouvoit estre inspirée que par un désir très respectable et très digne d'éloge, de ne point se charger d'une besogne qu'il jugeoit ne pouvoir conduire pour le bien du service du roi, ne méritoit point, ce me semble, de colère ni de rigueur, et cependant personne n'a esté traité plus durement que lui. J'en suis très touché, et je regarde comme un fort grand malheur pour l'état de perdre un homme qui dans ce temps d'épreuve et de crise a marqué tant de droiture et de noblesse. Une action telle que la sienne, dont toutes les circonstances marquent une résolution décidée de ne connoître et de ne suivre que son devoir, doit fixer les sentimens de la nation et de tous les gens de bien à son égard.

Je ne vous diray rien sur le sort de mon neveu.²⁾ Nous porterons, lui et moi, patiemment et sans murmurer nos propres malheurs. Dieu nous en donnera la force, je m'en fie à sa miséricorde. . . .

1381.

[November-December 1770].

P. M.

Wie kann ich genug Ew. Hochwohlgeb. für Dero Güte dancken. Sie errinneren sich meiner auf eine Weisse, die ich nie vergessen soll und nie vergessen kan.

Mir scheint Dero Raisonement über des H. v. Sch[immelmans] Reise unumstösslich, und nach eben denen Grundsätzen habe ich sie beurtheilet.¹⁾ Nun ist die Sache geschehen, nun werden wir deren Erfolg sehen. Ein rachgieriger Mann würde ihn von seinem Entschluss abzubringen gesucht haben, weil freylich sein Aussenbleiben die itzige Regenten äusserst embarassiret haben würde, aber ein treuer Diener des Staats und ein Freund konte nichts wünschen und nichts rathen, was den Staat und seine Freunde in Gefahr gebracht haben würde. Dass dennoch viele Sorgen, Bekümmernisse und Inconvenienzen auch aus diesem Schritte bevorstehen, erkenne ich gar wohl, allein die Frage war nicht dem Uebel zu entgehen, sondern nur aus verschiedenen grossen Uebeln das wahrscheinlich mindeste zu wählen. Ich hoffe noch immer, einige sehr nach-

theilige Projecte werden durch die Anwesenheit eines erfahrenen und einsehenden Mannes dem Lande erspahret werden.

Ueber dasjenige was das Landwesens-Collegium betreffe, bin ich äusserst gerührt.²⁾ Dessen Verwandlung ist mir nichts neues, aber dass Ew. Hochwohlgeb. und Hr. Conferentz-Rath Stampe heraus kommen würden, dieses habe ich mir nicht vorgestellt. Wie sehr beklage ich den würdigen Mann, der darinnen bleiben muss und ansehen wird, was die beyden Lieblinge denen beyden Hrn. Generals vorschlagen werden. Der Zweck der Sache ist gewiss vortrefflich, und niemand wird leicht an meine Gedenckungs-Arth über solche zweifeln; ich Sorge nunmehr aber sehr, dass zu viel Hitze und Gewaltigkeit bey solcher Gehör finden und gebraucht werden werde.

Und werden Ew. Hochwohlgeb. keine Ersetzung dessen, was Sie durch diese Veränderung verlieren, erhalten? Ich gestehe, dass die häufige Abzüge, die mit einer Kaltsinnigkeit, als könnten sie niemand betrüben, geschehen, mir kaum begreiflich sind. Wie wenig kombt, von solchen Erspahrungen, vor den König heraus, und wie sehr wird nicht dadurch Betrübniß und Unmuth aller Orthen, auch bey denen standhaftesten, ausgebreitet.

Der Gr. v. M[oltke] hat mir über diese Veränderung mit seiner gewöhnlichen Bescheidenheit und Vorsicht geschrieben; ich mercke doch aber wohl, dass er sehr afficirt ist. Wenn er dem Schicksaal weicht und der Ober-Cammerherr, der mir dazu entschlossen scheint, ein gleiches thut, so sind die Hrn. Favoriten mit allen denen, die vor ihnen wahren, fertig, und man muss gestehen, dass sie in 3 Monathen in ihren Anschlägen weit genug gekommen sind; dann bleibt nur Ros[enkrantz] übrig. Mich verlangt zu sehen, wie sich der noch heraushelfen wird, und zu erfahren, wie er sich gegen Gr[af] R[antzau] bezeigt, und Schiml. empfangen hat.³⁾

Ich beklage den Gr. v. Dernath, der, ohne einigen Nutzen davon zu ziehen, einen Schritt gethan hat, den richtig denckende Männer nicht entschuldigen können. Zu seinem Zweck wird er doch nicht kommen, dränge er aber durch, so würde er erst erfahren, wie unrichtig er gerechnet hat.⁴⁾

Warnstedt ist nun schon so lange aus Petersburg, dass er ohne Zweifel bereits in Copenhagen sein muss. Ich weiss nicht, was er vor eine Antwort bringet, vielleicht aber wird sich zeigen, dass was ich dem Könige in Traventhal vorausgesaget, wahr seye.⁵⁾

Unserm würdigen Freunde⁶⁾, dem ich heute einen allenfalls osten-

siblen Brief bey eben dieser Gelegenheit schreibe, empfehle ich mich auf das zärtlichste, und ich bitte Ew. Hochwohlgeb. zu glauben, dass ich nie aufhören werde, Ihnen auf das vollkommenste, standhafteste und erkenntlichste ergeben zu seyn.

Udateret.

1382.

[Efteraar 1770, Vinter 1771].

Tout mon coeur a esté pénétré et ému, mon très cher et très digne ami, par les sentiments si dignes de vous et si patriotiques, et en même temps si pleins de bonté pour moi, que vous voulés bien me marquer. Je pleure et je gémis avec vous, et le souvenir de mes propres souffrances est souvent étouffé par celui des maux du pays. Se peut-il qu'il y ait des gens assés malheureux pour trahir leur roi et leur patrie et pour les plonger dans un abyme de maux seulement pour le plaisir de s'élever et de s'arroger un pouvoir dont ils font un usage si criminel. Nous n'avons, nous ne voulons d'autre ressource que celle du secours de Dieu. Si sa miséricorde ne fléchit pas sa justice, nous sommes perdus.

La lettre de F[ilosoffow] me touche vivement, et je serois bien embarrassé si j'avois à y répondre. Son coeur noble, sensible et courageux s'y manifeste de tous côtés. Je ne me permets pas de le voir pour ne pas donner lieu à ceux qui aiment à me donner et à me trouver du tort, d'inventer des nouvelles calomnies. Je n'ay donc pas une connoissance exacte de ses instructions, mais je crois bien qu'il faudra qu'il fasse quelque démarche, non pas en ma faveur, j'en serois au désespoir, mais contre le c. de R[anzau], par ce que je crois sçavoir que ses ordres sont précis sur ce sujet. Le succès sera semblable à celui de ses essais précédents, mais au moins ne pourra-t-on pas lui reprocher à sa cour de n'avoir rien tenté.¹⁾

Je vous renvoie avec mille remerciments les pièces ci-jointes. Le pays est heureux de ce que c'est vous qui les dressés. Je plains le pauvre Kaas. Il n'y a, selon moi, rien à lui reprocher, et je crains bien lui avoir porté malheur.²⁾

J'aurois encore mille choses à vous dire, je languis après le moment où j'auray la consolation de vous voir et de vous assurer de toute l'estime et de toute la tendresse de mon coeur.

Udateret.

1383.

Hamburg, 2. April 1771.

... C'est avec les sentiments de l'amitié la plus tendre et la plus fidèle que j'ay reçu la lettre du 23 du passé par laquelle vous avés bien voulu m'apprendre votre nomination à la place de second député de la chancellerie danoise. J'ay esté trop souvent témoin, dans le tems que j'estois à portée de l'estre, de votre amour pour le roi, de la sagesse, de l'intelligence, du zèle et de la fidélité avec lesquelles vous avés rempli les fonctions de la charge qui vous attachoient à sa personne, pour ne pas voir avec douleur aujourd'huy que vous en estes séparé, mais si je sens cette partie de l'arrangement, je n'en sens pas moins ce qu'il y a d'agréable et d'honorable pour vous, Monsieur, et d'heureux pour le Danemarck dans votre nouvelle destination. J'en félicite le royaume et surtout la province particulièrement confiée à vos soins. Ses habitants seront bien heureux.

Jouissés, Monsieur, de la satisfaction, seule digne de votre coeur, de bien servir le roi et l'état, jouissés-en pendant bien des années. Que votre vertu soit aussi heureux qu'elle est pure!

Mes voeux les plus tendres vous accompagneront tousjours. Je compte entre mes douleurs les plus sensibles celle de ne plus vous voir, de ne plus vivre avec vous, mais soyés bien persuadé que mon éloignement n'affoiblira jamais mes sentimens pour vous, et que ce ne sera qu'en cessant de vivre que je cesseray d'estre avec la plus haute estime et les sentiments les plus tendres et les plus inaltérables. ...

1384.

Grabow, 15. Oktober 1771.

... Je ne puis vous exprimer combien mon coeur a esté flatté en revoyant votre écriture et à quel point je vous suis obligé de m'avoir procuré cette satisfaction. Sans ce que je dois à votre situation et à la mienne, je vous aurois déjà remercié peustestre plus d'une fois, et je vous dirois souvent que mes sentiments pour vous ne s'affoibliront jamais. Mais dans le cas où je me trouve, je ne puis vous le prouver mieux qu'en me forçant au silence, et en m'en fiant à votre coeur qui vous répondra du mien.

Quoique je remette cette lettre en des mains que je crois sûres, et qui ignorent que c'est à vous, Monsieur, que j'écris, je ne m'en permettray pas d'avantage de vous entretenir des affaires du temps,

et je me contenteray de vous dire que je gémis de la diminution du pouvoir des chancelleries et de l'accroissement de celui de la chambre des finances.¹⁾ Comment se peut-il qu'un département qui déjà ne sçauroit suffire à tous les soins et à tous les détails que sa constitution exige, veut encore attirer à soi des occupations pour les quelles il n'est pas fait, aux quelles ses membres, en tant que financiers, n'entendent rien et aux quelles il lui est impossible de donner l'attention nécessaire. Quelle source de maux n'est-elle pas, cette funeste soif de pouvoir et d'autorité qui possède tant de gens et qui tôt ou tard les perd tous.

J'apprends avec douleur qu'on rappelle Mr. Dreyer de Pétersbourg et qu'après lui avoir ôté la place qu'il avoit dans la chambre sans l'en dédommager par quoi que ce puisse estre, on lui en donne en Suède une qui, vu les circonstances, est la seule à laquelle il ne convient pas. Je vous avoue, mon cher et digne ami, que cette résolution me fait faire bien des réflexions et me paroît indiquer bien des choses. Je plains cet habile et fidèle serviteur du roi, et je ne puis que gémir de voir que tout ce qui devoit estre récompensé, est puni aujourd'huy. Mais voicy la partie sensible de mon coeur, il faut que je brise sur un sujet qui triomphe quelques fois de ma fermeté et de ma constance.²⁾

N'abandonnés pas le pauvre c. Scheel.³⁾ J'ignore ce qu'il devient et deviendra, mais je me figure sa situation déplorable. Quelle chute! Si vous pouvés l'assister par vos conseils ou par votre amitié, directement ou indirectement, ne le négligés pas, je vous supplie. Souvenés-vous dans quelles espérances il est parti; mais je me laisse aller de nouveau aux mouvements de mon coeur. Ah, que je suis foible quand il s'agit d'une affaire et d'un objet pour le quel je vivois.

Le bon Cramer a passé deux jours chés moi. Je ne puis vous exprimer combien il est attaché au Dannemarc, combien il lui est fidèle, combien il vous révère et les autres hommes respectables, amis de la vertu et de l'état, qu'il y a laissé. Il me semble que je l'en aime d'avantage. On l'a reçu avec vénération à Lubeck, et j'espère qu'il y vivra heureux.⁴⁾

Tout mon coeur est rempli de choses que je voudrois vous dire, mais je crois devoir me refuser cette consolation. Que ne donnerois-je pas pour quelques heures de conversation avec vous, je ferois avec joye 20 lieues pour avoir cette félicité, mais peutestre m'est elle refusé pour le reste de mes jours. Ne m'oubliés pas, ne

vous lassés pas d'avoir de l'amitié pour un homme qui vous aime du fonds de son coeur, qui a pour vous la plus haute estime et qui est et sera inviolablement avec les sentiments les plus tendres etc.

Je ne dois pas oublier de vous apprendre qu'il vous est né un ami de plus. Ma nièce vient d'accoucher d'un garçon.⁵⁾ Vous sçavés comment tous les miens pensent et penseront constamment de vous et pour vous.

1385.

[December 1771].

J'ay l'honneur de vous communiquer, mon très cher et digne ami, une lettre qui m'est venu de la part du pauvre c. de Scheel sur le quel mon coeur pleure ainsi que sur le roi et la patrie.¹⁾ Lisés-la avec attention, et ayés la bonté de me la renvoyer par le même qui vous la rendra. Je ne l'ay encore montré à personne, mais je crois que je dois en faire part à Mrs. de Moltke et de Reventlow. Ah, que je souffre quand je songe quelle félicité, quelle grandeur Dieu avoit mis entre les mains du roi, et comme elles sont rejetées.

Je désire ardemment vous voir encore avant que je quitte ces lieux qui ne cesseront jamais d'estre chers à mon coeur. J'espère que vous en trouverés le moyen mardy. . . .

Udateret.

1386.

Hamburg, 23. Januar 1772.

. . . Quoique la poste pourroit estre sûre à présent, je crois néanmoins devoir préférer la voye du courier de Mr de Berger pour vous rendre mille et mille grâces très humbles des marques de bonté que vous avés bien voulu me donner le 14 et 18 du passé. Elles m'ont esté d'une consolation infinie, et j'aurois bien des choses à vous dire sur quelques-uns de ses articles, mais comme tout est changé aujourd'huy, il seroit peutestre superflu de vous exposer des sentiments dont il ne sera probablement plus question.

La voilà donc arrivée, cette révolution, la première dans ce genre qui soit arrivé en Dannemarc.¹⁾ Je pleure de ce qu'elle a esté nécessaire, mais je ne puis me déguiser qu'elle a sauvé le roi et l'é-tat, et j'adore la Providence qui, en faisant réussir si facilement une entreprise qu'il avoit esté très possible de prévenir, a donné

une nouvelle preuve qu'il est de son pouvoir et de sa sagesse de fixer un terme aux attentats des hommes, et que la peur et les soupçons ne peuvent pas détourner ses décrets. Quel vaste champ pour les réflexions, quelle chute! que de maux inutilement faits! Que ne donnerois-je pas pour avoir une heure de conversation avec vous? Mais ne nous arrêtons pas à des souhaits superflus, et bornons-nous à implorer la miséricorde de Dieu, pour que ce grand évènement tourne au vray bien de la nation, et pour le bonheur du roi et du pays.

Ce qui me cause la plus sensible joye, c'est que vous avés esté rapellé, Monsieur, dès les premiers instants du rétablissement des affaires, à remplir de nouveau une poste dont vous vous estes acquitté autresfois avec tant de vertu, de prudence et de capacité. J'en connois l'importance et la délicatesse, et je n'en ignore pas les inconvéniens et les embarras, mais c'est pour cela même que je suis charmé que cette place soit occupée par vous. Ne vous en lassés pas trop tôt, mon très cher et intime ami, et ne la résignéés que lorsque vous sçaurés qu'elle tombera en de bonnes mains.

Mon coeur est si touché et si ému. Il est agité par tant de réflexions et de considérations; je sens que je suis si peu en état de prévoir et de juger avec certitude de ce que je ne vois que de loin et de ce que je ne sçais qu'imparfaitement, que je me reprocherois de vous arrêter plus longtemps par des discours vagues et qui ne sçauroient frapper au but. Mais il y a une chose que je puis vous donner pour vraye et dont je suis bien sûr, c'est que mes voeux les plus tendres et les plus fidèles accompagneront tous vos pas et toutes vos démarches, et que je seray jusques au dernier moment de ma vie avec un attachement inviolable et avec une confiance sans bornes. . . .

Je ne puis penser sans horreur à la situation des coupables. Quel désespoir, que de remords, que de craintes! Toute mon âme en est frappée. Je recommande l'incluse à votre sagesse et à vos bontés.

XLIV.

CHRISTIAN LUDVIG STEMANN.

1768—1772.

Christian Ludvig Stemann (1730—1813) blev 1752 ansat i Tyske Kancelli og avancerede til Kancellisekretær der 1754. I 1763 blev han Kommitteret i Kommercekollegiet. 5. Januar 1769 blev han efter at være udtraadt af Tyske Kancelli Kommitteret i Generaltoldkammer- og Kommercekollegiet. 22. April 1771 blev han Deputeret i Tyske Kancelli.

En mindre Samling Breve fra St. til B. fra 2. Juli 1768 til 20. September 1770 findes paa Wotersen, et Par Breve fra B. til St. i R. A. De gengives her i Uddrag, der medtager alt væsentligt.

Nr. 1387—1393.

FRA C. L. STEMANN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1387.

København, 16. August 1768.

... Est ist eine besondre Genugthuung für mich, dass Ew. Hochgräfl. Excellence mein leztes gewagtes Schreiben in Gnaden aufgenommen haben, und dass meine wenige Gedanken nicht ganz ohne Grund befunden sind. Biss diesen Augenblick habe ich von allem, was der Courier mitgebracht hat, kein einziges Wort erfahren, als was Höchstdieselben mir in Dero gnädigem Schreiben zu eröffnen geruhet haben.

Wenn Ew. Hochgräfl. Excellence nur erst vorläüffig unterrichtet seyn wollen, was es für Schwierigkeiten haben, und welche Unkosten es verursachen könnte einen Canal von Glückstadt nach Itzehoe zu ziehen, so glaube ich, dass Niemand zuverlässiger und richtiger davon urtheilen kann, als der Obrister v. Dilleben zu Rendsburg.¹⁾ Er ist ein vorsichtiger Mann von bekannter Geschicklichkeit. Er kennet die ganze umliegende Gegend von Glückstadt und Itzehoe, und die Wasserleitungen in der Crempner Marsch sehr gut. Sehe ich blos auf das mechanische der Sache, so sollte ich nicht vermuthen, dass der Ausführung Haupt-Schwierigkeiten im Wege stehen könnten. Man fährt schon ietzo mit grossen Prahms auf dem beim Stoehr-Ort, eine halbe Meile von Glückstadt, in die

Elbe fallenden Stoehr-Strohm zwischen beiden Städten; und die Land-Gegend, wodurch der Canal gehen müste, ist ein flacher Boden, mithin kann der Wasserstand derselben die Arbeit unmöglich schwer machen. Vielleicht läst sich der Canal auch mit Vortheil irgendwo unterhalb Itzehoe um so eher in die Stoehr leiten, als derselbe sein Wasser aus der Elbe haben muss und beide Ströhme zu einer Zeit ebbem und fluthen. Dieses alles und in wie weit die Marsch-Wasserleitungen durch den Canal würden durchschnitten werden, oder vielleicht gar mit demselben nützlich verbunden werden könnten, ist vorgenannter Obrister vermuthlich gleich wahrscheinlich zu sagen im Stande. Und wenn er das erforderliche Nivellement nicht selbst sollte übernehmen können oder wollen, so glaube ich, dass man mit Sicherheit den Vorschlag der dazu zu gebrauchenden Subjecte von ihm verlangen könnte. Vom Ingenieur-Corps kenne ich Niemanden seinen Fähigkeiten nach. Der junge Marxsen aus Dithmarschen, der Ew. Hochgräfl. Excellence durch die Wohlthaten, so Höchstdieselben ihm bewürket haben, bekannt ist, hat den Kuden-See und die umliegenden Gegenden nivelliret und den neuen Canal, der, wie ich vor einem Jahre gesehen habe, durch sehr tieffe Mohr- und Marsch-Gegenden gehet, mit ziehen helfen, und würde also vielleicht auch hier mit gebraucht werden können. Ob übrigens der Herr Obrister von Dilleben von demienigen einige Kenntniss hat, was sonst in die Idée des neuen Projects und die dadurch zu befördernden Absichten, sie mögen allein auf den innern Vertrieb im Lande oder auf etwas weiteres gehen, einen Einfluss haben kann, daran dürfte ich wohl zweifeln. Es wird aber überall so leicht nicht seyn, jemanden zu finden, der Ew. Hochgräfl. Excellence hiebey in aller Absicht gleich ein völliges Genüge leisten könnte. Wenigstens getraue ich mirs nicht mit Zuverlässigkeit jemanden dazu nahmhafft zu machen. Der Herr Just. Rath Bruhn kendet beide Herzogthümer, Städte und Land, ihre Lage, ihr Gewerbe ziemlich genau.²⁾ Er ist betriebsahm und actif, er hasset und liebet keine Neuerungen und ist zuverlässig. Ob er aber von demienigen, wobey es in diesem Falle ankommen möchte, genung weiss, das kann ich nicht sagen. Um Commerce- und Handlungs-Sachen bekümmert sich Niemand in den Provinzen, dessen eigentliches Geschäfte es nicht ist, und unter diesen wüste ich ietzo keine, die mit ihren Speculationen ausser ihrer eignen Handlungs-Sphere zu gehen gewohnt wären. Ich zweifle daher auch fast, dass der Herr Just. Rath Niemann³⁾, der sonst vieles von

dem innern des Landes weiss, alles wird sagen können, worauf es Ew. Hochgräfl. Excellence ietzo ankommen möchte.

Dem Præsidenten Eggers⁴⁾ ist das Herzogthum Holstein und auch besonders die Verfassung von Itzehoe, wo er einige Jahre gewohnt hat, ziemlich bekannt. Koemt es auf Betriebsamkeit, Erkundigungen und Nachrichten einzuziehen, an, auf einen unermüdeten Eifer eine Sache nach Anweisungen auszuführen, so würde er immer Ew. Hochgräfl. Excellence ein unterthäniges Genüge leisten, wenn er sich auch sonst etwa zu Neuigkeiten neigen möchte, ohne bey Untersuchung der Schwierigkeiten lange genung stille zu stehen. Finden Höchstdieselben gnädigst gut, dass ich mich schriftlich oder, wenn es auch seyn sollte, zur Stelle mündlich unvermerkt näher dieserwegen erkundigen soll, so erwarte ich Höchstdero gnädige Befehle, die ich ieden Augenblick mit so vieler Zêle als Treue auszurichten so bereit als schuldig bin.

Der Vorschlag des Hrrn. Grafen Holstein, an der West-Küste und zwar bey Amrom einen Hafen anzulegen, ist impracticable befunden.⁵⁾ Wäre diese Küste von andrer Beschaffenheit, vielleicht liessen sich die Ost- und Nord-See durch einen kürzern und sicherern Weg mit Nutzen verbinden, als wodurch sie es ietzo sind.

Die Schleswig-Holsteinische-Land-Commission ist in voller Activité.⁶⁾ Sie hat über alle Haupt-Puncte ihrer Instruction ausführliche Berichte per Circulareo erfordert. Man scheinet ihr nicht allenthalben die Hand bieten zu wollen, und ihre Existenz misfällt Verschiedenen im Lande. Noch ist zwar nichts hauptsächliches von derselben eingegangen. Es wird aber bald kommen. Mit dem Guthe Satrupholm werden sie ein Probe-Stück machen. Camera war schon mit der Auftheilung im Begriff. Sie hat aber doch die Ausführung der Commission überlassen. Einige Mitglieder der letztern kennen zufällig dieses Guth sehr genau. Sie finden noch mehrere Vermessungen nötig und glauben denn die Einrichtung noch viel gemein nütziger und auch für das Koenigl. Interesse vortheilhafter machen zu können, als wenn der bisherige Plan befolget wäre. Der Herr Geh. Rath v. Hespen weiss sehr viel und arbeitet mit grossem Eifer. Ohne ein gewisses andres Mitglied der Commission könnten sie sich aber leicht in Kleinigkeiten verwickeln.

Das Gen. L[and] W[esens] Collegium bekoemt über die per Circulareo erlassenen Fragen, wegen Aufhebung oder Bestimmung der Frohndienste, wegen der Erb-Festen, Zehenden pp nur langsam

zum Theil verabredete und zum Theil ziemlich besondre Antworten.⁷⁾ Hie und da findet man doch eine gute practische Anmerkung. Die gänzliche Abschaffung der Hoverie wird von allen für unmöglich angesehen. Wider die Bestimmung derselbe hat sich iedoch noch keiner zu erklären getrauet. Alle aber sind dawider, sie auf Tage einzuschränken. Und eben so ist man fast ohne Ausnahme wider die Erbfesten, aber aus Gründen, die in der That mehr wider den Modum als gegen die Sache selbst gehen. Die ietzige Einrichtung mit den Zehenden ist eine wahre Land-Plage, grösser als ich geglaubt habe. Einige wenige Proprietairs und Anonymi gehen grade mit der Sprache heraus und zeigen deutlich, wie hart der Land-Mann mitgenommen wird, wie muthlos man ihn auf unendliche Art machet, und wie sehr die ietzige Einrichtung einer Reforme bedarf.

Unter vielen Berichten hat mir vorzüglich der von dem Hrrn. Cammerh. B. v. Güldenchrone gefallen.⁸⁾ Er bleibet auch nicht blos bey der Theorie. Er hat schon Hand ans Werk geleyet. Er scheint mit sichern Schritten zu gehen. Er theilet die Hof-Felder allmählig auf, bebauet sie, erläst einigen die Hoverie ganz, befreiet die entfernten und erleichtert sie den nähern. Auch hat der Herr Cammerherr Scheel Plessen schon im vorigen Jahre seinen Bauren auf Fusingen die Hoverie erlassen.⁹⁾ Da das Guth sehr wenige Hof-Felder und vermögende Bauren hat, welche die Hof-Felder haben pachten können, so hat alles diese Operation leicht gemacht. Er wird sie auch auf den Güthern Saltoe, Harrestedt (die in schlechtem Zustande sind) und Selsoe, so wie sie nach und nach aus der Pacht gehen, vornehmen, und ist ganz entschlossen, verschiedene Hundert Rthlr. Revenue vor der Hand und auf seine Lebens Zeit auf zu opfern um aus seinen Bauren Menschen zu schaffen. Und ich stehe dafür ein, nicht seine Frau Mutter, nicht der Herr Ob. Cammerherr, werden seinen Entschluss wankend machen können. Ich habe mir viele Mühe, auch vielleicht nicht ohne allen Erfolg gegeben, ihm nur zu einem behuthsamen Verfahren zu rathen und ihm auf gewisse Folgen und Hindernisse aufmerksam zu machen, um derentwillen die Sache nicht unterbleiben darf, die gewisse vorsichtige Maass-Regeln erfordern.

Haben das Land-Collegium und die Commission gleich zur Zeit noch keinen directen Nutzen gestiftet, so erregen sie doch eine Aufmerksamkeit auf Dinge, worüber vorhin Niemand gedacht hat, im ganzen Lande, die nicht ohne Folgen ist, und auf das ienige,

was im Ganzen unter Gottes Hülfe einmahl geschehen muss, allmählig vorbereitet.

Die diessjährige Heu- und Korn Erndte fallen Gottlob! besser aus, als man sie erwartet hat. Die Gerste in Seeland ist ausserordentlich ergiebig. Der Rocken weniger. Auch aus den Herzogthümern lauten die Nachrichten gut.

Mit Brand-Schäden sind wir in diesem Jahre in den Herzogthümern sehr unglücklich. Die zu repartirende Summe beträgt ohne die Kirchen zu Hohenfelde und Hohenwestedt, ^{100/m} Rthlr. Sechszig Tausend Rthlr. sind nun ausgeschrieben. Die Städte wollen aus der allgemeinen Casse und eine für sich haben. Der Calcul aller vergangenen Jahre scheineth es zu bestätigen, dass der Vortheil der Verbindung an der Seite der Land-Districte ist. Aber sie bestehet bey weiten noch nicht lange genug, um die wahre Proportion einer etwanigen mindern Concurrrenz ausfündig zu machen. Denn eine gänzliche Trennung würde mir sehr bedenklich scheinen.

Die Verfügung, dass den Recruten von den Aemtern und Landschaften nicht über ein gewisses gutgethan werden soll, scheineth die gehofte Würkung nicht zu haben, weil sich dafür keine Freiwillige engagiren wollen. Ist es also mit dem Militair Plan wesentlich verbunden, dass der wieder zu errichtenden Land-Milice ungeachtet jährlich Recruten aus dem Lande gestellet werden müssen, und soll die Last den Communen nicht zu schwer werden, so besorge ich, dass man entweder zu dem nicht ohne viele Bedenklichkeiten seyenden Losen wird schreiten oder dem Militair-Etat die Werbung wie im Oldenburgischen zulassen müssen. Nach meinen wenigen Einsichten würde ich letzteres unter gewissen Einschränkungen und Bestimmungen noch für das kleinste Übel halten.

Sachen von besonderer Wichtigkeit sind bishero bey der Cancellley nicht vorgefallen; der einkommenden scheinen nach und nach weniger zu werden.

In der abgewichenen Woche bin ich ein Paar Tage auf Lindholm gewesen. Der Herr Cammerherr v. Plessen geheth ietzo über Fusingen nach Holstein, wo er den Winter zuzubringen gedenkt. Es scheineth Ihm unter gewissen Umständen nicht zu gefallen, länger als Auscultant in der Cammer zu sitzen. Es fehlet ihm nicht an Lust zu arbeiten und zu dienen, auch nicht an klaren Begriffen, und er hat viele von den guten Eigenschaften seiner Vorfahren. Es käme nur darauf an, ihm in gewisse Beschäftigungen

und Arbeiten zu setzen, wobey er die Kenntnisse erwürbe, die man bey dem hier gewöhnlichen Auscultiren allein nicht erlanget. Und es wäre zu bedauern, wenn er einen Theil der besten Lehr-Jahre in einer fortschreitenden und zuletzt zur Natur werdenden Unthätigkeit zubringen, und der Staat einst den nützlichen und zélirten Bedienten an ihm nicht bekommen sollte, wozu die Anlage in ihm ist, die nur durch manches äussere verdeckt wird. Die besondre Freundschaft, so Ew. Hochgräfl. Excellence allemahl für das Plessische Haus gehabt, und so oft thätig bewiesen haben, läst mich hoffen, Höchstdieselben werden mir diese freie Äusserung zu Gnaden halten und bey Gelegenheit deren gnädigst eingedenk seyn. Zweifels ohne wissen Höchstdieselben schon, dass der älteste Herr Cammer-Junker von Plessen mit einer Fräulein Rumohr v. Buckhagen versprochen ist.¹⁰⁾ Der iüngste Herr v. Plessen brennet fast im eigentlichen Verstande von Begierde, sich unter Ew. Hochgräfl. Excellence Augen zum Gesandtschafts-Posten geschickt zu machen.¹¹⁾

Würden Ew. Hochgräfl. Excellence nicht rathsahm finden, es in die Wege zu leiten, dass der bewuste Läufer mittelst einer Beförderung etwa in einer entlegenen Gegend von Dännemark von hier entferntet würde?¹²⁾ Wenn ich auch auf sein persöhnliches Betragen, auf unbehutsame Reden, Erzählungen etc. und auf etwanige künftige, doch immer mögliche persöhnliche Einflüsse gar nicht sehen will, so ist es doch gewiss, dass er bey den hiesigen Einwohnern ein gewisses Andenken von vergangenen Geschichten unterhält, wozu man alle Anleitung vielleicht nicht sorgfältig genug aus dem Wege räumen kann.

Der Herr Cammerherr Gramm lebet denn noch unter misslichen Hofnungen.¹³⁾ Seit dreien Tagen zeigen sich neue Hofnungen. Ich sah ihn gestern in der Chaise fahren. So elend er sonst aussiehet, so behält er doch noch ein gewisses Leben in seinen Augen und in seinen Minen, das mir, da ich kein Arzt bin, noch etwas verspricht. Er soll sich denn doch zu Zeiten mit Gelassenheit auf den grossen Schritt ins Ewige, den er nun schon so oft hat thun sollen, gefast gemacht haben. Sonsten bemerket man eben nicht, dass Beispiele, wie handgreiflich sie auch sind, Eindrücke von irgend einer Dauer machen.

Ew. Hochgräfl. Excellence wissen vielleicht schon, dass der Herr États-Rath Kirchhoff mit der Tochter eines hiesigen Bürgers und Brauers versprochen ist, der nur zwo Kinder und dabey ein Ver-

mögen, so einige auf $40/m$. andre auf $60/m$. Rthlr. und drüber anschlagen, hat und besitzet.¹⁴⁾

Noch muss ich mir die Erlaubniss ausbitten, Ew. Hochgräfl. Excellence von einem etwas besondern Vorfall im Vertrauen unterthänigst zu benachrichtigen. Ich bin sehr unentschlossen gewesen, ob ich es thun sollte oder nicht? ich habe aber doch geglaubet wohl daran zu thun, weil es einen Einfluss in die Beurtheilung einer Sache haben kann, die vielleicht an Höchstdieselben gelangen wird. Es hat der Herr Cammerherr Graf Ludewig Moltke sich seit einiger Zeit sehr viel mit mir über unsre Fabrique-Einrichtungen, über die Einrichtung des Magazins-Comtoirs unterhalten, um von allem ganz genau unterrichtet zu werden.¹⁵⁾ Ich habe bey dieser Gelegenheit bestätigt gefunden, was ich schon vorhin gewust habe, dass er zuweilen mit einem ganz ausserordentlichen Eifer auf eine Sache verfallen kann. Er eröffnete mir einige Anmerkungen bey und wider den Plan, worüber ich ihm meine Gedanken sagte. In den beiden lezten Sessionen des G[eneral] C[ommerce] C[ollegium] las er dem Collegio seine Vorschläge in pleno vor und verlangte in der lezten, dass sämtliche Mitglieder ohne Anstand darüber berathschlagen und die dissentirenden Membra ihre Vota schriftlich ad Protocolum geben möchten. Er verliess darauf so gleich die Versammlung, verlangte aber, dass ich nach deren Endigung zu ihm kommen möchte. Als ich mich bey ihm einfand, erzählte er mir, wie er nun 5 Tage und Nächte ohne Ruhe gearbeitet hätte. In der nächsten Versammlung würde er dem Collegio noch ganz ausführliche Wiederlegungen aller Zweifel vorlesen. Endlich sagte er mir in der grösten Vertraulichkeit, dass er Gott dankte, der ihm in diesen Tagen Vorschläge ins Herz gegeben hätte, wodurch das Fabrique Wesen auf einmahl in solche Verfassung gesetzt werden könnte, dass Dänemark dadurch auf ewig glücklich werden müste. Er zeigte mir einen Plan, eine Vorstellung an den Koenig, ein Schreiben an Ew. Hochgräfl. Excellence, eins an den Hrrn. Hof-Marschall Gr. Holk, alles im Concept, gröstentheils im allegorischen Styl und als ein grosses Geheimniss. Er wiess mir mancherley Aufsätze, unter andern einen wegen einer ganz besondern Todes-Straffe für die Krämer und Fabricanten. Natürlicher Weise machte dieses mich besonders aufmerksam, und ich ward noch mehr über mancherley Exclamationes, Minen etc. äusserst betreten. Ich suchte, so guļ ich konnte, die Sache zu wenden und ohne eine Befremdung zu äussern mich des Vertrauens zu bedienen, um noch eine nähere

Überlegung anzurathen. Seit der Zeit habe ich noch weiter etwas nicht vernommen. Ich weiss also nicht, ob die Sachen noch an Ew. Hochgräfl. Excellence so abgehen werden oder nicht. Vielleicht hat ein zu lange fortgesetztes Nachdenken, vielleicht haben die schlaflosen Nächte die Einbildungs-Kraft ein wenig erhitzt. Und ich wünsche von ganzem Herzen, dass alles nur Wirkung eines Affects seyn möge.

Was sonst den neuen Plan wegen des Magazins-Contoirs anlanget, so glaube ich immer noch, dass er nicht nur in der Theorie gut sey, sondern dass er auch in der Folge seinen Nutzen haben werde, was auch theils aus Unkunde, theils aus Eigennutz, theils aus Affect von ganz verschiedenen Persohnen darüber geurtheilet wird. Dass er aber in der Ausführung Behutsamkeit erfordere, dass sich noch manche nicht vorausgesehene Hindernisse zeigen werden und überwunden werden müssen, davon halte ich mich aber so überzeugt. Ich habe dem Herrn Geheimen-Rath B. v. Schimmelmann dasselbe, nach seinem Verlangen, ausführlicher geschrieben. Vermuthlich zeigt er Ew. Hochgräflichen Excellence mein desfälliges Schreiben. . . .

1388.

København, 6. September 1768.

. . . Ew. Hochgräfl. Excellence wollen es gnädigst verzeihen, wenn Höchstdieselben so oft, und diessmahl ganz in meiner eigenen Angelegenheit, mit unterthänigen Zuschriften von mir beschweret werden.

Es haben sich die seit einigen Monathen merklich geschwächten Gesundheits-Umstände des Herrn Etats-Raths v. Jessen in wenigen Tagen dergestalt verschlimmert, dass man zu seiner Wiederherstellung nur schwache Hofnungen hat.¹⁾ Vielleicht wird seines Leidens bald ein Ende. Sollte er aber auch durch Gottes sonderbare Hülfe dieses Lager überstehen, so koemt er doch dem Anschein nach schwerlich zu seinen vorigen Kräften. Die innern Theile sind zu sehr angegriffen. Mithin wird man auch in dem lezten Falle auf die Ew. Hochgräfl. Excellence bekannte Dienst-Veränderung vielleicht eher, als Höchstdieselben vermuthet haben, bedacht seyn. Ew. Hochgräfl. Excellence erinnern sich gnädigst, welchergestalt ich mich wegen der Absicht, die man hiebey mit mir gehabt hat, gegen Höchstdieselben mündlich geäussert habe. Käme es auf eine ganz freie Wahl bey mir an, meine Entschliessung wäre keinen

Augenblick unentschieden. Allein die Verlegenheit meiner Umstände und die Aussichten in die Zukunft lassen mich auf eine sehr unangenehme Art unentschlossen. Ich habe in den nun vollendeten 16 Jahren meines hiesigen Aufenthalts gegen 8000 Rthlr. aus meinen Mitteln zugesetzt und noch einige Tausend Rthlr. Schulden machen müssen. Mit Inbegriff der von dem Leben des Canzelley-Raths Stammetz abhängenden hundert Rthlr., habe ich ietzo in allem 800 Rthlr. Gage. Davon bleiben mir nach allen Abzügen und Schatzungen etwa 650 Rthlr., und wenn ich meine Zinsen berichtigt habe, kaum 550 Rthlr. übrig, wovon ich an diesem kostbaren Ort mit einer Familie leben soll, und wobey ich unter beständigen Nahrungs-Sorgen arbeiten muss. Ohne eine schleunige Verbesserung meiner Umstände bin ich auf meine Lebens-Zeit ein ruinirter Mann. In der Canzelley hat ausser dem Canzelley-Verwalter Niemand so viel als zum Unterhalt einer Familie auch bey einer sehr ordentlichen Haushaltung erforderlich ist. Bey allem gnädigen Wohlwollen, das Ew. Hochgräfl. Excellence in so vielen Fällen thätig gegen mich bewiesen haben, sehe ich die Möglichkeit nicht ab, im Canzelley-Departement so bald, als ich es bedarf, zu meinem nothwendigen Auskommen zu gelangen. Lange schon haben meine in Höchstderoselben eigenen gnädigen Absichten gegründete Hofnungen darauf beruhet, beim Commerz-Departement, worin ich 9 Jahre als Directeur beim Magazin und als Committirter gestanden bin, neben her eine Zulage zu erhalten. Durch die veränderte Einrichtung des Collegii aber, und da den eigentlichen Commerz-Committirten keine bestimmte Gagen ausgesetzt wurden, wurden iene nicht wenig geschwächet.

Und muss ich nicht besorgen, sie ganz aufgeben zu müssen, wenn ich ausschlage, was man mir zudenket und angeboten hat. Was mir aber auch die dringenden Bedürfnisse meiner häusslichen Umstände anrathen, so verstatten mir doch meine unterschiedenen Neigungen keine freie Wahl. Ein unverbrüchlicher Hang der ehrerbietigsten Liebe und Hochachtung an Ew. Hochgräfl. Excellence hohe Persohn, das Glück und die Ehre in Höchstderoselben Departement zu stehen, der ich alle andre Arten von Beforderung mit williger Aufopferung meines Vermögens bishero nachgesetzt habe, und die Vereitelung vielerjähriger Wünsche und Absichten an der einen Seite, und an der andern der Druck der Nahrungs-Sorgen und die Vorsorge für meine Familie halten mich in einer wankenden Unentschlossenheit. Ew. Hochgräfl. Excellence haben

mir die unzweideutigsten Merkmale einer besondern Gnade und eines vorzüglichen Zutrauens gegeben. Höchstdieselben geruheten zu Schleswig sich zu einer alle meine Bemühungen und bisherigen Dienst-Eifer belohnenden Genugthuung für mich zu äussern, wie Sie nicht gerne sehen würden, dass ich aus dem Canzelley-Departement gienge. Erlauben Höchstdieselben demnach in Gnaden, dass ich mich bey diesem Vorfalle, der vielleicht für mein ganzes Leben entscheidend ist, vorzüglich und mit der ganzen Angelegenheit meines Herzens Dero hohem Wohlwollen empfehlen und mich und mein Schicksaal in Dero Hände liefern und dessen Bestimmung Ew. Hochgräfl. Excellence mit einer gänzlichen Ergebung in Dero gnädiges Wohlfinden und milde Vorsorge für mich überlassen möge.

Wäre es möglich, dass ich in dem Commerz-Departement gewisse Arbeiten, die des Hrrn. Geheimen-Raths Freiherrn v. Schimmelmann Excellence mir vielleicht vorzüglich anbetrauen möchten, übernehmen und dafür etwa bis zum Abgange des Hrrn. Conferenz-Raths Daue eine Interims-Gage von 500 Rthlr. erhalten könnte, so liessen sich alle Absichten und Wünsche vereinbahnen. Oder aber könnte ich aus einer andern Casse in Hinsicht auf die Arbeiten beim Land-Collegio, das ich als Committirter und Secretarius in dem Gen. Zoll- und Comm. Collegio nothwendig verlassen müste, citra Consequentiam und biss ich sonst irgendwo zu einem auskömmlichen Gehalt gelangte, gleich eine Zulage erhalten, so würde ich gerne bestimmte Arbeiten im Commerz-Departement noch ferner unentgeltlich übernehmen und nach den in neun Jahren erworbenen Kenntnissen mit aller Treue ausrichten.

Wird der Herr Etats-Rath von Jessen mit Tode abgehen, so hinterläst er nach dreissigjährigen Diensten eine Witwe mit dreien erwachsenen, aber unversorgten Kindern in betrübten Umständen. Das einzige, so noch da ist, werden die 3000 Rr. seyn, die bey dem Hrrn. Cammerhern v. Alefeldt leider! unsicher genung stehen, und wovon die Zinsen nicht einmahl einlaufen. Aber auch dieses Capital würde vielleicht mit Tilgung andrer Schulden darauf gehen. Und so haben die Nachbleibenden nicht, wovon sie nothdürftig leben können. Der Kranke und seine Familie setzen ihr Vertrauen auf der Welt nächst Gott allein in Ew. Hochgräfl. Excellence Gnade und wohlthätige Vorsorge, womit Höchstdieselben Sich nothleidender Witwen und Waisen anzunehmen gewohnt sind.²⁾ . . .

Modtaget 17. September 1768.

1389.

København, 20. September 1768.

... Ew. Hochgräfl. Excellence wissen bereits, dass der Todesfall, den ich bey Ablassung meines unterthänigen Schreibens vom 6^{te} d. M. nur wahrscheinlich muthmaaste, würllich erfolgt ist. Da ich es mir damahls zur Gnade ausgebeten habe, Höchstdenen-selben beides, die Verlegenheit meiner Umstände und die Wünsche meiner Neigungen eröffnen, zu gleicher Zeit aber auch die Bestimmung meines Schicksaales gänzlich in Dero Hand übergeben zu dürfen, so erwarte ich solche nunmehr mit einer gänzlicher Ergebung in Ew. Hochgräfl. Excellence gnädige Fürsorge ganz gelassen, und habe mich gegen Niemanden auch nicht einmahl gegen den Herrn Cammerherrn Grafen von Bernstorff nach erfolgter Dienst Erledigung geäussert, noch weniger aber Ew. Hochgräfl. Excellence Höchst Selbst mit weitem Vorstellungen dieserhalben beheligen mögen. Es ist aber nachhero die Besorgniss bey mir entstanden, ob ich auch eine Undankbarkeit gegen den Herrn Geheimen Rath Freiherrn von Schimmelmann begehen und es an dem schuldigen Respect ermangeln lassen würde, wenn ich überall nicht an denselben schreibe. In dieser Hinsicht habe ich dasienige Schreiben, welches ich mit einer Abschrift hiebey anzulegen mir unterthänigst die Freiheit nehme, an denselben abgefasst. Vielleicht ist die Sache schon entschieden, vielleicht stimmt der Inhalt desselben nicht mit Ew. Hochgräfl. Excellence gnädiger Einleitung und Vermittelung überein, und vielleicht ist es aus mir unbekanntten Ursachen besser, dass es an die Behörde nicht gelange. Geruhen Höchstdieselben demnach in Gnaden, und nach Dero besonderm hohen Wohlwollen gegen mich das anliegende Schreiben auf jeden dieser Fälle zurück zu behalten. . . .

Bilag til Nr. 1389.

FRA C. L. STEMANN TIL H. C. SCHIMMELMANN.

... Ew. etc. haben schon mit voriger Post das Ableben des seel. Etats-Raths von Jessen erfahren. Ich erinnere mich bey der dadurch entstandenen Dienst Erledigung der gnädigen Absichten, die Höchstdieselben bey diesem Posten mit mir gehabt haben und die ich als ein besondres Merkmahl Dero unverdienten Wohlwollens und gnädigen Zutrauens mit dem vollkommensten Dank unter-

thänig verehere. Es verbreitet sich das Gerücht, dass man die Absicht habe, mit dem Dienst eine Veränderung vorzunehmen. Da Ew. etc. auf die Verbesserung meiner Umstände gnädigst bedacht sind, so könnte eben diese Veränderung vielleicht eine Gelegenheit seyn, Höchstderoselben gnädige Absichten im Dienst mit mir zu erreichen und meine Umstände auf eine, meinen Wünschen völlig gemässe, Art zu verbessern. Ich verlasse das Canzelley-Departement, worin ich 16 Jahre gestanden, aus verschiedenen Ursachen nicht gerne ganz, und die Zoll-Sachen würden ein Fach seyn, worin ich gänzlich fremd und unerfahren bin. Dahingegen sind mir die Sachen, die eigentlich zum Departement des General-Commerz-Collegii gehören, bekannt. Sie sind mir angenehm, und ich beschäftige mich gerne damit. Ich habe schon oft gewünscht, als Committirter dieses Collegii gewisse bestimmte Geschäfte und Arbeiten zu haben, und sodann auch, da ich bereits neun Jahre als Committirter des ehemaligen Gen. Ld.^s O. und Comm. Collⁱⁱ und als Mit-Directeur des Magazins unentgeltlich gedienet habe, eine Gage von einigen hundert Reichstl^m bey dem Commerz- und Fabriquen-Departement zu erlangen, die allenfals dann, wenn der 75-jährige Confer. Rath Daue mit Tode abgehen sollte, der Königl. Casse wieder anheim fallen könnten.

Da ich von den eigentlichen Absichten nicht genau unterrichtet bin, so kann ich meine unterthänige Bitte auf etwas bestimmtes nicht richten, sondern muss es dabey bewenden lassen, meine Wünsche Höchstderoselben gnädigem Wohlwollen überhaupt respectueusest zu empfehlen. . . .

1390.

København, 15. Oktober 1768.

Ew. Hochgräfl. Excellence gnädiges Schreiben vom 30^{ten} v. M. ist für mich in aller Absicht von der äussersten Wichtigkeit. Es enthält thätige Beweise der gnädigsten Gesinnungen, der huldreichsten Vorsorge und eines mir unschätzbaren hohen Zutrauens. Und der Inhalt desselben wird, so lange ich lebe, hey mir in unvergessenem Andenken und ein beständiger Vorwurf der vollkommensten und ehrerbietigsten Dankbarkeit bleiben.

So soll ich denn das Canzelley-Departement verlassen, da es noch in Ew. Hochgräfl. Excellence Händen ist! Das erschüttert mein Gemüth. Nicht ohne Zittern sehe ich in die neue Bahn, die sich für mich oefnet. Allein die Vorsehung bezeichnet sie mir

durch meinen ersten Wohlthäter. Zu kurzsichtig um das Ziel abzusehen, wohin sie mich vielleicht darauf führen will, werde ich mich mit der oft erfahrenen Überzeugung beruhigen, dass die Wege des Herrn, die er mit uns nimt, allemahl die besten sind. Ich folge also ihrem Wink. Sie wird mich ferner führen und mir helfen, dass ich einst dasselbe gute Gewissen über meine Treue im Dienst aus der Welt nehmen möge, womit ich Gottlob! ietzo die Canzelley verlassen kann.

Da so wohl gestern als heute des Hrrn. Cammerherrn Grafen von Bernstorffs Geschäfte es Hochdemselben nicht erlaubt haben, mich zu sehen, so weiss ich noch nicht, was dieser Sache wegen mit dem gestrigen Courier weiter anhero gekommen ist. Vielleicht finden sich hier Schwierigkeiten bey der von Ew. Hochgräfl. Excellence gutgeheissenen Idée des Herrn Barons v. Schimmelmann. Wird die Sache ohne mein Zuthun rückgängig, so werde ich sehr ruhig dabey seyn. Und auch auf den Fall wenn nicht alle Fixa und Sporteln, die der seel. Etats-Rath v. Jessen gehabt hat, beisammen bleiben sollten, müste ich mir dessen Posten allerunterthänigst verbitten. Bleibet aber der Dienst wie er ist, und ich muss die Canzelley verlassen, so wünschte ich mir noch beim Abschiede aus derselben die Wohlthat allerunterthänigst ausbitten zu dürfen, dass ich die Abgabe der 100 Rthlr. von dem Stammetzischen Dienste ferner behalten möchte. Diese 100 Rthlr. sind keine reglementirte Gage, sie hören mit dem Tode des Canz. Raths Stammetz auf, sie sind im Tractat auf meinen Nahmen stipulirt. Finden Höchstdieselben diesen meinen Wunsch in gnädiger Rücksicht auf den geringen Gehalt, den ich nach achtiährigen unentgeltlichen Diensten bey der Canzelley gehabt habe, nicht unbillig, so kann ich von Höchstderoselben huldreicher Vorsorge für mich gewiss erwarten, dass Ew. Hochgräfl. Excellence sich gnädigst gerne von mir erbitten lassen werden, mir auch noch diese Wohlthat zu bewürken.

Das Land-Collegium werde ich denn auch verlassen müssen, weil die G. Zoll. Cammer sich alle Morgen versamlet.¹⁾ Auch das bedaure ich sehr. Es ist in diesem Fache viel gutes für ietzige und künftige Zeiten zu stiften. Mit Freuden hätte ich nach meinem geringen Vermögen Theil daran genommen, ohne einen Gedanken auf eine Belohnung meiner Dienste gerichtet zu haben. . . .

1391.

København, 18. Oktober 1768.

Ew. Hochgräfl. Excellence gnädigem Befehl vom 30^{ten} v. M. zu Folge soll ich Höchstdenenselben meine wenigen Gedanken über die nach meinem Abgange aus dem Canzelley-Departement zu treffende Einrichtung ganz unterthänig eröffnen. In demselben Augenblick, da ich in diesem hohen Befehl Ew. Hochgräfl. Excellence gnädiges Zutrauen verehere, empfinde ich auch die ganze Verlegenheit, worin derselbe mich setzet. Keine Betrachtung aber soll mich abhalten, meinen Pflichten getreu zu bleiben und Höchstdenenselben meine ganz unmaassgebliche Meinung in alleiniger Rücksicht auf den Dienst des Koeniges nach bestem Wissen und Gewissen pflichtmässig zu sagen. Und ich habe meine desfälligen Gedanken auch schon entworfen gehabt. Mit Ew. Hochgräfl. Excellence verhoffentlicher gnädiger Genehmigung aber werde ich sie nun biss auf nähere Befehle zurückhalten, da sich mir ein Schein von glücklicher Hofnung zeigt, dass der Fall, worauf sie gerichtet sind, vielleicht nicht zur Wirklichkeit kommen werde. Der Hr. Cammerherr Graf von Bernstorff haben mich gestern Morgen ganz ausführlich von dem Vorschlage zu unterrichten die Gnade gehabt, den das Collegium gethan hat und wobey über all mein Denken und Vermuthen ein Augenmerk auf mich gerichtet worden. Ich würde es als eine neue Fügung von der Vorsehung betrachten, wenn auf die Weise der ganze Wunsch meines Herzens erfüllet würde. Der Entschluss, auf allen Fall aus Ew. Hochgräfl. Excellence Departement zu gehen, hat mir noch nach Abgang der Sonnabends-Post mehr als ein Mahl vielen Kummer gekostet; ich habe mich der innigsten Betrübniß dabey nicht erwehren können, und ich habe nicht Meister über mich werden können, mein Gemüth einigermassen zu beruhigen, biss endlich gestern die Äusserung des Herrn Cammerherrn und Hochdesselben Hofnung, dass sein Plan von Ew. Hochgräfl. Excellence werde unterstützt und höchsten Ortes gutgeheissen werden, mich in meiner Bekümmerniss wieder aufgerichtet haben. Noch bin ich also Gottlob! in Ew. Hochgräfl. Excellence Händen, und ich bitte Höchstdieselben auf das allerangelegentlichste es gnädigst dahin einzuleiten, dass ich in Höchstderoselben Departement bleiben möge. Keine Zeitung in der Welt würde mich ietzo mehr erfreuen können. Auch habe ich mich gegen den Herrn Cammerherrn darüber zu rechtfertigen gesucht, dass mein bisheriges Zurückhalten sich in keinem Mangel

eines Zutrauens in Hochdieselben mir bey aller Gelegenheit bewiesene Gnade gegründet habe. Ew. Hochgräfl. Excellence werden das sicherste Zeugniß von meinem Verhalten bey der ganzen Sache gegen den Herrn Cammerherrn, dessen Gewogenheit ich nicht gerne verscherzen möchte, geben können. Ich habe die Bestimmung und Veränderung meines Schicksaals gerne allein von Ew. Hochgräfl. Excellence, durch deren Gnade ich bin, was ich bin, erbitten und erwarten wollen. Vielleicht glaubet der Hr. Baron v. Schimmelmann, dass ich bey den Fabrique-Sachen itezo, auch vielleicht noch mehr künftig, wenn seine Absichten mit der Militair-Fabrique in Erfüllung treten sollten, einige nützliche Dienste werde leisten können. Ich bin erbötig künftig mit und nebst den Herrn Etats- und Justitz-Räthen Schumacher und Classen den in die Stelle der Magazins-Versamlungen getretenen Fabrique-Sessionen beizuwohnen und schreibe dem Herrn Schatz-Meister solches mit heutiger Post.¹⁾ Zugleich bitte ich denselben mir zu Verbesserung meiner Umstände auf die vom Collegio vorgeschlagene Weise behülflich zu seyn, ohne dessen, was Ew. Hochgräfl. Excellence mir mit dem Courier zu erkennen zu geben geruhet haben, zu erwehnen. . . .

Ew. Hochgräfl. Excellence werden den Vorschlag von einem neuen Fabriquen Plan, dessen ich vor einiger Zeit gegen Höchstdieselben zu erwehnen die Ehre hatte, nicht erhalten haben.²⁾ Die Hitze des Hrn. Verfassers ist richtig so geschwinde, als ich vermuthete, erkaltet. Vielleicht hat die eingeleitete Verbindung mit der Tochter des neulich verstorbenen Grafen O. M. Ranzau seine Seele nachhero beschäftigt.

Eine gewisse Koenigl. Ordre, deren Ew. Hochgräfl. Excellence zu erwehnen geruhen, hat hier eine grosse Zufriedenheit verursacht, und es freuet mich, dass Höchstdieselben meine unterthänige Erinnerung nicht als einen unberuffenen Vorwitz angesehen haben.³⁾ . . .

Das Land-Collegium wird nun hoffentlich bald noch mehrere Nachrichten einziehen, als bishero geschehen ist.⁴⁾ Unter andern findet man das harte und würllich ganz illegale Verfahren der Proprietairs, Bauer-Höfe niederzulegen und sowohl dadurch als durch mehrere ähnliche Operationes die Hof-Felder zu vermehren und die Anzahl der Frohn-Diener zu vermindern, allgemeiner als man hätte glauben sollen. Das Collegium wird nun wohl in eine Untersuchung desfals eintreten. Von demienigen, was in dem Entwurf der lezten Verordnung wegen der Zehenden enthalten war,

haben Männer, wovon ich es zuletzt würde erwartet haben, Anlass genommen in Ansehung ihrer Zehenden Maass-Regeln zu nehmen, die nicht zu billigen sind. Im Collegio selbst ist noch alles grade so, wie es war.

Ich bin versichert, dass die Schleswig-Holsteinische Land-Commission vielen Nutzen stiften werde. Sie ist in ihren Untersuchungen sehr eifrig. Die Hrn. Etats- und Justitz-Räthe Boye und Bruhn sind auf einer Reise in den nördlichen Aemtern des Herzogthums Schleswig begriffen, um Vieles, worüber die Referenten nicht mit der Sprache herausgehen, mit eigenen Augen zu sehen. Im Amte Tundern sind theils durch den Herrn Grafen Holstein, theils durch eben genannte Commissarios etwa zehn Dörfer zu Einkoppelung aller ihrer Felder in Güte vermogt. In andern Aemtern fängt man auch damit an, und ich hoffe, dieses gemeinnützige Werk, wozu Ew. Hochgräfl. Excellence durch die nicht ohne Mühe bewürkte Verordnung die Bahn geöffnet haben, werde guten Fortgang haben, zumahl wenn noch gewisse Hindernisse aus dem Wege geräumt seyn werden, worauf die Commission bedacht ist und worüber ich en particulier correspondire. Auf das Probe-Stück der Commission mit Satrupholm bin ich sehr aufmerksahm. Bishero hat es iährlich an Pacht getragen 4200 Rthr. Nach berichtigten Kosten sind iezuweilen kaum 3000 Rthr. iährlich in die koenigl. Casse geflossen. Commissio glaubet die Einkünfte auf 8000 Rthr. zu bringen und die Anzahl der Guths-Bewohner ansehnlich zu vermehren. . . .

Möchte doch mein Schicksaal nur erst entschieden seyn! Die Sache ist zu wichtig, als dass ich mich ganz beruhigen und alle Besorgniss, dass das Geschehene vielleicht nicht mehr zu ändern sey, ablegen könnte. Meine Zufriedenheit ist vielleicht auf meine gröste Lebzeit dahin, wenn ich das Glück unter Ew. Hochgräfl. Excellence zu dienen und dadurch näher als in iedem andern Verhältnisse an Höchstdieselben attachirt zu seyn, das mir keine andre Vortheile ersetzen, der Bedürfniss meiner Familie aufzuopfern genötiget werde.

Modtaget 30. Oktober 1768.

1392.

København, 29. Oktober 1768.

. . . Ew. Hochgräfl. Excellence erinnern sich vielleicht gnädigst, was Höchstdenenselben ich im abgewichenen Früh-Jahr wegen der Wege-Arbeiten vorzustellen die Gnade hatte.¹⁾ Die Arbeit auf dem

Koenigs-Wege bleibet nun eine Viertel Meile ienseits des Lund-Hauses liegen. Ich kann mir gar nicht vorstellen, dass sie nicht wenigstens biss nach ebengenanntem Hause im künftigen Jahre fortgesetzt werden sollte, ungeachtet mir davon nichts gewisses bekannt ist. Allein das ist noch nicht genug. Alle unsre Nachrichten ergeben, dass die Wege durchgängig sehr vernachlässiget sind. Man wünschet allenthalben ihre Besserung und führet nirgends die sonst gewöhnliche Klage, dass der Bauer durch die Arbeiten zu Grunde gerichtet werde. Die allgemeine Beschwerde aber ist, dass es an einer uniformen Anweisung und an der Anführung kunstverständiger Männer fehle. Wenn man also auch nicht die Wege-Arbeit nach der bisherigen Anlage fortsetzen kann oder will, so sollten wir doch dieienigen Leute, die dabey den Wegebau gelernt haben und deren wir auf alle Fälle bedürfen werden, als z. E. den iungen Rosenberg, anderweitig engagiren und im Lande behalten. Der Koenig hat auch dem Land-Collegio die $\frac{20}{m}$ Rthlr. unter der ausdrücklichen Bedingung zugelegt, dass davon die nöthige Wegebesserung beschaffen werden soll. Meines wenigen Ermessens ist dieselbe ein natürlicher und wichtiger Gegenstand eines Collegii, das auf alle dem Landmann nützliche und ihm zur merklichen Erleichterung gereichende Anstalten bedacht seyn soll. Die Materie ist mehr als einmahl im Collegio in Anrege gebracht, aber nicht zur Deliberation gekommen. Auf der gegenwärtigen Weise werden Ew. Hochgräfl. Excellence mehr als eine Gelegenheit haben die Aufmerksamkeit nicht nur auf die Annehmlichkeit, sondern auf den wichtigen Nutzen und die grossen Vortheile guter Wege für den Landmann und auch für die Städte zu lenken. Und vielleicht finden Höchstdieselben in obigen unterthänigen Bemerkungen einigen Anlass etwas gutes und nützliches für das hiesige Publicum einzuleiten. . . .

1393.

København, 13. December 1768.

Nach Ew. Hochgräfl. Excellence besonders gnädigem Schreiben vom 2^{ten} v. M. habe ich die Entscheidung meines Schicksaals fast posttäglich erwartet und mich auf dasienige, was Höchstdieselben mir unterm 29. eb. Mon. schon mit mehrerer Gewissheit anzukündigen haben geruhen wollen, möglichst gefasst zu machen gesucht. Ew. Hochgräfl. Excellence haben die ganze Sache mit so vieler Gnade und mit so grosser Herablassung gegen mich zu behandeln

geruhet, dass ich unvermögend bin die Rührungen der Ehrfurcht und des Danks auszudrücken, womit ich Höchstderoselben grossmüthige und huldreiche Vorsorge in meinem Herzen erkenne und, so lange ich lebe, verehren werde. Nach ihrem ganzen Umfange empfinde ich die Grösse dieser Wohlthat, wenn sie sich gleich von den vielen Gnadenbezeugungen, die ich Höchstderoselben Huld zu verdanken habe, in Absicht auf den Eindruck, den sie auf mein Gemüth machet, sehr unterschieden ist. Der Schritt, den ich thun soll, ist und bleibet, wie gelassen ich ihn auch überdenke, traurig für mich. Allezeit entfernt er mich von Ew. Hochgräfl. Excellence. Eine Entfernung, die nimmer anders als bitter für mich seyn kann, und wozu kein geringerer Bewegungs-Grund in der Welt als die Pflicht der Vorsorge für meine Familie mich hätte bestimmen können und nötigen sollen. Für meine wahre und unverstellte Zufriedenheit hätte nunmehr nichts beruhigender seyn können als der Schein der Verbindung, den ich in Ew. Hochgräfl. Excellence Gnade mit Höchstderoselben Departement behalte, und der Blick von Hoffnung, den Höchstderoselben mir über die Möglichkeit der Rückkehr in dasselbe auf die genugthuendeste Weise für mich gleichsahm bey meiner Entlassung sehen zu lassen haben gnädigst geneigen wollen. Würdigen Ew. Hochgräfl. Excellence mich der Fortdauer Dero mir unschätzbaren Gnade ferner! Bin ich glücklich genug mich in derselben, wie es mein ganzes Bestreben seyn soll, würdig zu erhalten, so nehmen Höchstderoselben einst Dero Eigenthum, das ietzo mit so vieler Standhaftigkeit von Höchstderoselben gefordert wird, eben so zurück. Unendlich viel freudiger werde ich, auch mit Einbusse eines Theils meiner Einkünfte, in Dero Departement zurückkehren, als ich ietzo dasselbe mit einem ansehnlichen Zuwachs derselben verlasse. Welches aber auch mein Schicksaal in der Folge seyn wird, so soll jede Wohlthat, die Ew. Hochgräfl. Excellence mir mit so vieler Huld, Milde und oft zuvorkommender Gnade haben angedeihen lassen, meinem Andenken Zeit Lebens so heilig seyn, als es die Treue und der vollkommenste Dienst-Eifer sind, womit ich Höchstderoselben ganz unterthänig ergeben und verbunden zu seyn die Ehre habe.

Gerne bliebe ich freilich im Land-Collegio, wenn ich gleich, ohne die Zuversicht, die allein redliche Absichten und ein festes Vertrauen auf eine höhere Leitung geben, wohl ein andres in verschiedenen Ew. Hochgräfl. Excellence zum Theil nicht unbekanntem Betrachtungen wünschen könnte. . . .

Mit dem innigsten Verlangen siehet nun alles der nahen Zurückkunft des Koeniges entgegen. Reisen eines Koeniges, und eines iungen Koeniges, sind zu wichtig, als dass sie nicht in dem Plan der Vorsehung seyn sollten. Alles, was wir seit einiger Zeit erfahren, bestätigt die besten Hofnungen und meine niemals wankend gewesene Zuversicht. Der Allmächtige, der Ew. Hochgräfl. Excellence auf dieser Reise, die unter misslichem Anschein angefangen ward, sichtbar und kenntlich im Seegen geführet hat, lasse nun auch den Beschluss derselben vollends beglückt seyn. Allgemein ist das Vertrauen gewesen, das das ganze Land bey dieser Reise nächst Gott sehr gegründet einzig und allein in Ew. Hochgräfl. Excellence Weisheit und Weltkunde gesetzt hat. Allgemein wird auch der Dank und die Erkenntlichkeit eines Landes seyn, dessen Wohl Ew. Hochgräfl. Excellence mit einer unerschütterten Standhaftigkeit Dero Ruhe, Zufriedenheit und allem, was Höchstenenselben hat lieb seyn können, nachgesetzt haben. Das Gebeth der Redlichen hat Ew. Hochgräfl. Excellence auf der gefährlichen Spitze, worauf Höchstdieselben Sich in diesem Jahre, in dieser wichtigen Epoche Dero Lebens befunden haben, begleitet; und es wird Höchstenenselben biss in die spätesten Jahre alles das, womit Gott die Seinen seegnet und erfreuet, treulich erbitten helfen. Gott erfülle es!

1394. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL C. L. STEMANN.

20. April 1769.

Ich glaube Ew. Hochwohlgeb. haben Recht auf die Frage, die Ihnen vorgeleget werden wird, negative zu stimmen. Solte sie dennoch per Plurima affirmative entschieden werden, so lassen Sie es gehen; ein schriftliches Votum justificiret allezeit den Votanten, und da ich mir vorstelle, es werde die einhellige Meynung dahin ausfallen, dass der gegenwärtige Augenblick einer so grossen Veränderung nicht günstig seye, so wird durch den Aufschub, den die intendirte Correspondenz verursachen wird, der Hauptsache doch nicht geschadet.

Brevet er egenhændigt men uden Underskrift og findes i R. A. blandt Stemannske Papirer vedk. Landvæsenskommissionen 1767—1769.

1395. FRA C. L. STEMANN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

København, 14. August 1770.

... Ew. Hochgräfl. Excellence erhalten wohl des ehestens zween Anträge aus dem teutschen Fach des Gen. Land-Wesens-Collegii, den einen wegen Extension der Einkoppelungs-Verordnung auf die mit den Amts-Unterthanen vermischt wohnenden adelichen Untergehörigen, und den zweiten wegen Verhütung der Processe bey den Einkoppelungs-Angelegenheiten.¹⁾ Dürfte ich hiebey eine unterthänige Bitte anbringen, so wäre sie diese, dass Ew. Hochgräfl. Excellence beide zu vorderst in der Canzelley zur Überlegung kommen zu lassen geruhen wollten, ehe und bevor das Gottorfische Ober-Gericht darüber vernommen wird. . . .

1396. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL C. L. STEMANN.

Hamburg, 2. April 1771.

Es ist mit dem empfindlichsten Vergnügen, das ich aus Ew. Hochwohlgeb. sehr geehrten Schreiben vom 23ten nun abgewichenen Monats Dero Rückkunft in die teutsche Cantzeley ersehen habe.¹⁾ Sie ist meinen Wünschen so gemäss und so angenehm als schwehr es mir war Ew. Hochwohlgeb. vor einigen Jahren aus dem Departement austreten zu sehen, und nichts kan aufrichtiger und zärtlicher seyn als der Antheil, den ich jederzeit an Dero Prosperität und denen Früchten und Successen Ihrer geschickten und treuen Ambtsführung nehmen werde. Der Allerhöchste erhalte und segne Ew. Hochwohlgeb. und gebe mir, wenn es sein anzubethender Wille ist, noch öfters die Freude Ihnen Glück wünschen und Sie versichern zu können, dass ich mit wahrer und hertzlicher Hochachtung bin und bleibe etc.

Stemanniana. R. A.

1397. FRA C. L. STEMANN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

København, 20. September 1771.

Ew. Hochgräfliche Excellence werden es mir in Gnaden verstatten, dass ich mir die Freiheit nehme, mein Andenken bey Hochdenen-selben zu erneuern, mir die Fortdauer Dero gnädigen Wohlwollens zu erbitten und die Versicherung der ehrerbietigsten Hochachtung

und der vollkommensten Dankbarkeit für jedes Merkmal der Gnade, das Ew. Hochgräfl. Excellence mir haben angedeihen lassen, von Zeit zu Zeit zu wiederholen. Mit dem empfindlichsten Vergnügen habe ich es vernommen, dass Hochdieselben eines erwünschten Wohlergehens und einer wahren Zufriedenheit, der Ruhe, die der glückliche Weise in sich selbst hat, geniessen. Ich habe es gewiss erwartet, dass Ew. Hochgräfl. Excellence ferne von uns unendlich zufriedener seyn würden, als Hochdieselben es hier ie hätten seyn können. Hier ist es ietzo schlechterdings unmöglich, es sey im Dienst des Königes oder ausserhalb desselben, in zufriedener Ruhe zu leben. Bald sind wir so weit, dass kein Stein mehr auf dem andern ist; und nun fängt man schon an, seine eigenen Einrichtungen wieder zu verändern, weil man ohne Plan, ohne Principia nach den seltsamsten Leidenschaften handelt. Wir haben ein hartes Jahr nun beinahe zurückgelegt. Aber ich zittere noch mehr für den Winter, der uns bevorstehet. Gott mag dem Lande in Gnaden zu Hülfe kommen. Wir sind ohne Rettung dahin. Ich würde für meine Persohn unerkennlich gegen die Vorsehung seyn, wenn ich nicht ihre Führung dankbahr verehren wollte. Gleichwoll sind meine Tage Tage der Furcht, der Angst und des Kammers. Es sind nicht mehr die Zeiten, wo ein ieder in seinem Fache an den Geschäften, die mit Weisheit und Rechtshaffenheit zum allgemeinen Besten treulich regieret und geführt wurden, mit Lust Theil nahm.

Ich habe noch immer die heimliche Absicht gehabt in diesem Herbst einen Urlaub auf 14 Tage zu einer Reise zu erhalten und bey der Gelegenheit Ew. Hochgräfl. Excellence persönlich meinen Respect zu bezeugen. Ich habe es recht sehnlich gewünscht. Allein ich habe nun die Hofnung dazu ganz aufgeben müssen. Nach meiner festen Überzeugung wird es binnen Jahr und Tag diesseits des Beltes geschehen. Und wollte Gott! der Zeit-Punct wäre da.

Ich wiederhole die Bitte, die der Haupt-Bewegungs-Grund dieses unterthänigen Schreibens gewesen ist, die Bitte um Hochderoselben fortdaurende wohlwollende Gnade.

1398. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL C. L. STEMANN.

Hamburg, 24. Januar 1772.

Ogleich vielleicht jetzo die Wege und Posten sicher seyn mögen, so würde ich es doch in diesem ersten Augenblick kaum wagen

Ew. Hochwohlgeb. etwas zu schreiben, wenn ich nicht die Gelegenheit des Domestiquen des Bar. v. Schl. hätte, der eben weggehen will. Ich bediene mich also derselben um Ew. Hochwohlgeb. für Dero beyde gütigste vom 11. h. und 18. h. von ganzem Herzen zu danken.

Und was soll ich über die grosse Begebenheit, von der das letztere redet, sagen? Gott will ich anbethen, der aufs neue bewiesen hat, dass er herrschet und menschlichen Anschlägen, wenn er will, ein Ziehl setzen kan, und ihn anflehen, dass er alles zum Heyl des Königes, des Landes, meiner Freunde und meiner wenden und sorgen möge. Mir selbst erlaube ich keinen Wunsch, der mich betrifft, weil ich allzusehr erfahren habe, dass wir Menschen nicht wissen, was zu unserm Heyle dienet, sondern solches der Vorsehung überlassen müssen. Ich werde also in Zuversicht auf die Barmherzigkeit Gottes dasjenige vor das Beste halten, was geschehen wird, und weder Pflichten suchen noch mich selbigen entziehen.

N. N. Gedenckungsarth habe ich schon eine geraume Zeit bemercket.¹⁾ Sie wundert mich gar nicht, und ich verdencke sie ihm nicht. Vielleicht ist er mein Wohlthäter, wenn er mich verhindert ein Theatrum wieder zu besteigen, wo alle Tritte so glitschend sind. Nur meyne ich von ihm verlangen zu können, dass er sich meiner Wiederkunft auf eine edlé Weise widersetze und mir nicht, um zu seinen Zweck zu gelangen, Dinge andichte, die ich nicht begangen habe, oder Verdachte gegen mich erwecke, die ich nicht verdiene.

Viele Dinge werden nun wohl wiederum geändert werden. Nur hoffe ich, man werde nicht das Kind mit dem Baade ausschütten und nicht just alles, weil es verhassete Männer gethan haben, umstürzen. Hin und wieder ist doch auch was gutes gemacht worden.

Was mich am meisten erfreuet ist, dass unser würdige Freund wiederum dahin, wo er sich so tugendhaft und wohl aufgeföhret hat, beruffen worden ist.²⁾ Solte je auf mich reflectiert werden, so würde ich mir sehr Ew. Hochwohlgeb. und seinen Rath über dem, was ich zu thun haben würde, ausbitten, denn ich hätte in solchem Fall gewiss vieles zu bedencken, und meine werthe und treue Freunde werden mir gewiss nicht ansinnen in solchen Conjunctionen einen unbedachtsamen Schritt zu wagen. Nur die Hoffnung nützlich zu seyn und dem Lande zu dienen kan einem Mann

in meinen Jahren erlauben sich aufs neue dem Spiel des Glückes zu exponiren, allein ich vermuthe nur gar nicht in dem Fall zu kommen, und wenn ich diejenige, die die jetzigen Einrichtungen machen, recht kenne, so werden sie schon Sorge tragen, mich nicht in denselben zu setzen. Wo ich auch seye, werde ich nie aufhören Ew. Hochwohlgeb. mit vorzüglichster Hochachtung zu seyn.

R. A. Stemanniana II. Delvis trykt i Danske Magazin 5. Række III, S. 22—23.

XLV.

ADAM STRUENSEE.

1756—1770.

Adam Struensee (1708—1791) var 1732—1757 Præst i Halle, 1757—1759 Provst i Altona, 1759—1791 General-Superintendent i Slesvig og Holsten.

Paa Wotersen findes en Del Breve fra ham til B. Da de væsentlig har samme halvt private, halvt embedsmæssige Karakter som den overordentlige Mængde tilsvarende Breve, der findes spredt om i det tyske Kancellis Akter (nu i Statsarkivet i Slesvig), gengives her kun et Par som Prøve. — Det nærmest følgende Brev fra en Præst i Gartow med Karakteristik af A. Str. fandtes paa Wotersen ved Brevene fra Str.

1399. FRA A. H. WERKMEISTER TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Gartow, 18. Juni 1753.

Der Professor und Pastor Struensee in Halle ist von mittelmässiger Grösse. Sein Gesicht ist länglicht und wohlgebildet. Er hat auf der Kanzel eine feine, durchdringende und dabey angenehme Stimme. Sein Anstand ist frey. Er redet munter, gründlich, schön und rührend, und man sieht es ihm an, dass es ihm ein wahrer Ernst ist seine Zuhörer zu warnen, zu bessern und zu erbauen. Bey einer jeden Predigt, die ich gehört habe, ist er in einen Affect des Mitleydens gerathen, der einem Prediger so wohl anstehet. Niemahls habe ich ihn auf der Kanzel zürnen gesehen. Er bittet, ermahnet und flehet. Das menschliche Hertz greifet er da an, wo es am schwächsten ist, und stärket es hergegen im Guten durch

die vortreflichsten Trost Gründe. Sein Wandel ist bey meinem Aufenthalte in Halle exemplarisch gewesen, und seine gründlichen Wissenschaften haben ihm nach der Zeit die Stelle eines öffentlichen Lehrers zu wege gebracht.

Nr. 1400—1408.

FRA A. STRUENSEE TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1400.

Altona, 7. December 1759

Takker for Udnævnelser til Superintendent i Hertugdømmerne. Ihtro Majestät Huld macht mich sehr beschämt. Seit der Zeit, dass die Gnade gehabt habe, diesen unseren allerverehrungswürdigsten Monarchen zu sehen und zu sprechen, sind Ihtro Majestät mir immer im Andencken. Gott erhalte uns unseren König und lasse uns unter allerhöchstdesselben glorreichen Regierung unsere Pilgrimstage ferner in Ruhe und Frieden zubringen. Euer Excellenz vergelte Gott alle Treue und Gnade, welche Höchstdieselben gegen mich unwürdigen beweisen. Mir fehlet es an Worten, mein ehrfurchtvolles und danckbegierigstes Hertz auszudrücken. Euer Excellenz werden mir gewogen bleiben. Unter göttlichem Beystande will mich in meinem Amte redlich vor Gott und Menschen beweisen. Aber ich bin ein Mensch, der fehlen kan. Euer Excellenz werden gnädigste Geduld mit mir tragen, wenn im Anfange bey dem weitläufigen Amte etwas versehen solte. Die dänische Sprache hoffe bald zu erlernen, dass in den dänischen Gemeinen die Catechisationen halten könne. Von Euer Excellenz erwarte in Unterthänigkeit die weiteren Befehle und gnädigste Instruction.

Modtaget 10. December 1759.

1401.

Rendsburg, 27. Oktober 1761.

Euer Excellenz sind das Werckzeug, dadurch Gott in das dänische Land mich geführt hat. Der Herr wird mit mir seyn, dass ich vor seinem Angesicht treu erfunden werde, und Euer Excellenz es nicht gereue, dass Höchstdieselben Dero Huld mich gewürdiget haben und annoch gnädigst würdigen. Mein unterthänigstes Zutrauen zu Euer Excellenz weltbekannten Gnade ist auch so gross, dass mich nicht gescheuet habe meinem Sohn anzurathen, mit der

heutigen Post Euer Excellenz sich durch ein Schreiben submissesst zu empfehlen. Mir als Vater würde es eine unbeschreiblich grosse Wohlthat seyn, wenn meine Kinder in dem dänischen Lande gebraucht werden könnten. Und Euer Excellenz sind der Einzige, dem dieses mein Anliegen ehrerbietigst entdecken kan. Geruhen Euer Excellenz gnädigst zu befehlen, dass meinen Sohn, welcher 3 Jahre in Halle und 2 Jahre in Göttingen studiret, und dem Studio iuridico sich gewidmet hat, nach Copenhagen schicken soll, damit Euer Excellenz dessen Fähigkeiten erlauchtest prüfen können, so soll dieses mit aller Unterthänigkeit geschehen.¹⁾

Modtaget 30. Oktober 1761.

1402.

Rendsburg, 6. November 1761.

Dass Gott Euer Excellenz zu einer ganz unverdienten Huld zu mir lencket, ist mir bey meinen gegenwärtigen Amtsumständen ein unbeschreiblich grosses Soulagement. Der treue Gott erquicke dafür Euer Excellenz theureste Seele in Zeit und Ewigkeit. Wie ich nach der Schrift weiss und durch die Erfahrung gelernet habe, dass die göttliche Vorsicht alles regieret, also traue es auch meinem Erbarmer zu, dass er alle Umstände mit meinen Kindern so einrichten wird, dass sie der Welt brauchbar seyn können. Ich verehere es in tiefster Demut, dass Euer Excellenz es gnädigst aufgenommen haben, dass mich erkühnet Höchstdenenselben meinen Sohn unterthänigst zu empfehlen. Submissesste Vorschläge, wozu mein Sohn etwa employiret werden könnte, wermag ich nicht zu thun, weil mir die juristischen Aemter ganz unbekannt sind. Bleiben Euer Excellenz mir und den meinigen nur huldreichst gewogen, so wird die göttliche Providenz Euer Excellenz zu einem Werkzeuge gebrauchen, dadurch meinem Sohne seine zukünftige Wege bestimmt werden. Von Euer Excellenz gnädigstem Befehl wird er nebst mir gänzlich und unterthänigst dependiren.

Modtaget 9. November 1761.

1403.

Rendsburg, 22. December 1761.

Wenn die vortreflichen Anstalten in Altona mit rechtschaffenen, gelehrten und geschickten Männern versorget sind, so hat das ganze Land davon einen unbeschreiblich grossen Nutzen. Der abgehende Rector des dasigen Paedagogii hat seine grosse Vorzüge, aber die

Gabe fehlet ihm auf gute Ordnung zu halten. Der Conrector Paulsen hat die nöthige Studia und Munterkeit; aber er hat zur Schularbeit keine Lust und wünschet ein Predigtamt zu überkommen, dazu er auch feine Gaben besitzt. Der Subrector Müller ist ein stiller, frommer Mann, aber er hat gar keine Geschicklichkeit die Jugend zu informiren und ist über die Massen blöde und furchtsam. Der Cantor Heuser sehnet sich begierigst, dass er aus der Schule zu einem Kirchenamt möge vociret werden.¹⁾

Ein tüchtiger Rector ist dem altonaischen Paedagogio zur Erreichung des intendirten heilsamen Zwecks gantz unentberlich; aber es ist leichter, gute Prediger zu finden, als einen geschickten Rector; die mehresten Schulmänner in beyden Herzogthümern habe ich bey den Visitationen kennen gelernet. Aber zum Theil werden sie nicht nach Altona gehen, weil sie in ihrer Einnahme sich verschlimmert; zum Theil aber sind sie nicht tüchtig dem Amte eines Rectoris in Altona gehörig vorzustehen. Der Rector Biörensens in Hadersleben ist ein gelehrter Schulmann, wie ich aus seinen Schriften ersehe, hat auch von dem Probst Lorentzen ein gutes Zeugniß; aber ich kenne ihn noch nicht von Person, kan also von seinem dono didactico und den anderen Eigenschaften desselben nicht urtheilen.²⁾

In Halle liess es mir Gott gelingen, dass ich an das dortige Gymnasium einen redlichen Rectorem bringen konte, der vorhero in Helmstädt als Rector gestanden, und durch welchen die dortigen Anstalten gar mercklich verbessert worden sind. Er heisset Johann Peter Miller, hat sich durch viele nützliche Schriften bekannt gemacht und besitzt alles, was zu einem tüchtigen Rectore erfordert wird. Solte auf denselben reflectirt werden, und er würde durch die Kriegesnoth bewogen, einen Ruf nach Altona anzunehmen, so würde durch ihn bey der studirenden Jugend viel Gutes ausgerichtet werden. Der Herr Graf zu Wernigerode hat einen Bibliothecarium, mit Namen Jacobi, der sonst Conrector an der dortigen Schule gewesen ist, und dessen Bruder das Amt eines Catecheten in Elmshorn verwaltet. Dieser wird wegen seiner Geschicklichkeit sehr gerühmet, und er würde auch einem Ruf nach Altona willigst folgen; aber da ich ihn nicht genau kenne, so kan auch mit Gewissheit von ihm kein Zeugniß ablegen.³⁾

Vor einiger Zeit schrieb der Rector aus Königsutter bey Helmstädt an mich, dessen Name Christian Heinrich Wilcke ist, und verlangte meine Intercession zur Erhaltung eines Amts in hiesigen

Landen. Dieser ist ein gelehrter Mann und hat ehemals in Halle meine Söhne in der Mathematique und englischer Sprache informiret. Wie ich aber von seiner inneren, rechtschaffenen Gesinnung nicht überzeuget bin, ob er gleich äusserlich still und ehrbar sich jederzeit bewiesen hat, also ist mir noch dieses bey ihm bedenklich, dass er sich hat verleiten lassen, eine Schrift von dem ersten Aufenthalt der Oestereicher zu Halle zu ediren, welche seine Flucht aus Halle veranlasset hat; und auch ietzo getrauet er sich in den braunschweigischen Landen noch nicht sicher zu seyn, wenn die Franzosen bis nach Königsutter kommen solten.⁴⁾

An der Domschule in Halberstadt stehet ein in allen Stücken sehr begabter Rector, und ich habe diesen Mann schon öfters im Verborgenen den hiesigen dänischen Landen gewünscht. Nur ein doppeltes Bedencken ist hierbey in meinem Gemüthe. Er ist theils ein Anverwandter von mir und führet meinen Namen und ich bin in der That furchtsam die meinigen zu recommendiren. Theils aber weiss ich nicht, ob er einen Ruf nach Altona annehmen möchte, weil wir nie davon an einander geschrieben haben.⁵⁾

Endlich werden Euer Excellenz es mir gnädigst erlauben, dass ich noch meines ältesten Sohns unterthänigst gedенcke.⁶⁾ Da ich noch in Halle war, wurde derselbe zu einem Professore Mathematicum und Philosophiae auf die Ritteracademie nach Liegnitz wieder mein Vermuthen und ohne mein Anhalten berufen, nachdem er vorher mit vielem Applausu collegia mathematica, philosophica, hebraica und graeca auf der hallischen Universität gehalten hatte. Die Noth, die ihn gegenwärtig wegen des betrübten Krieges in Schlesien drücket, gehet mir sehr nahe; und da ich überzeuget bin, dass er nicht unbrauchbar ist, so wünschte ich von Herten, dass er in den dänischen Landen employiret werden könnte. Allein zu einem Rectore schicket er sich nicht. Hingegen würde er auf einer Universität mit Nutzen gebraucht werden können. Euer Excellenz Huld und Gnade empfehle denselben unterthänigst mit einer gelassenen Unterwerfung unter den Willen des alles wohl machenden Gottes.

Modtaget 26. December 1761.

1404.

Vedsted, 20. Maj 1762.

Euer Excellenz nächstens im Holsteinischen unterthänigst aufwarten zu dürfen wird für mich eine ganz besondere Gnade seyn,

und in tiefster Unterthänigkeit hoffe ich, Euer Excellenz werden in gnädigster Herablassung bey Höchstdero Durchreise und etwanigen Aufenthalt durch und in Rendsburg in meiner Wohnung abzutreten sich huldreichst gefallen lassen. O wie innigst und sehnlichst wünschte ich, dass meine submisseste Devotion gegen Euer Excellenz nur einigermassen ausdrücken und zu erkennen geben könnte! Mein Unvermögen ist zu gross, aber in meinem Herten brennet ohne Unterlass die ehrerbietigste Danckbegierde für so viele nun ins fünfte Jahr genossene Huld und Gewogenheit. . . .

Da ich ietzo in dänischen Gemeinen bin, da die teutsche Sprache unbekannt ist, so preise ich Gott, dass er mir die Gnade erweist, dass ich in dänischer Sprache von dem Grunde und der Ordnung des Heils mit meinen Zuhörern reden kan, und bey dem Catechisiren alte und junge mich verstehen.

Modtaget 25. Maj 1762. — Stedsangivelsen paa Brevet er: Wittstede.

1405.

Rendsburg, 31. Oktober 1769.

Euer Hochgräfliche Excellence werden es gnädigst erlauben, dass ich die letzte Quitung von der Hallig Gröde über die ausgetheilte Gelder pflichtschuldigt anschliessen darf. Wie erfreuet wird die Stimme dereinst seyn: was ihr einem unter meinen geringsten Brüdern gethan habt, das habt ihr mir gethan! Bey den verschiedenen erledigten Pfarren flehe ich zum Herrn der Ernte, dass er treue Arbeiter senden wolle. Besonders ist die zahlreiche Gemeine in Kellinghusen eines rechtschaffenen, begabten, klugen und liebreichgesinnten Mannes höchstbenöthiget. Der verstorbene Pastor Jacobi hat in der kurzen Zeit seines Daseyns die vorhin eingerissene Unordnungen nicht völlig abschaffen können. Der Diacon Müller dasselbst hat sich ihm sehr widersetzt. Und ohnerachtet dieser ärgerliche Mann suspendiret ist, so ist er dennoch um seine Besserung unbesorgt. Der Pastor Schmid zu Bergenhusen und der Pastor Schönborn zu Neuenbrock haben sich als redliche Knechte Gottes bewiesen und ein gutes Zeugnis hinterlassen.¹⁾

Der Conrector Hälsen zu Schleswig, der Zuchthausprediger Arends zu Glückstadt und der ordinirte Catechet zu Ranzau sind mir ganz genau bekannt. Hälsen ist ein mit Canzelgaben versehener Mann, und von seinem Wandel ist mir nichts anstössiges bewusst. Er sehnet sich heftig nach einem Predigtamt, und ist der Schularbeit ganz überdrüssig. Wie er denn seit einiger Zeit nicht einen ein-

zigen Schüler in *secunda classe* gehabt und weder *publico* noch *priuatum* informiret hat. Nach seinem Temperament ist er abwechselnd äusserst hitzig und äusserst furchtsam und ängstlich. Mit dem *Rectore* Krafft lebet er in keiner Harmonie. Wird er Prediger, so mögte eine Stelle, wo er keinen Collegen hat, für ihn am bequemsten seyn.²⁾

Modtaget 3. November 1769.

1406.

Rendsburg, 21. November 1769.

Der *Candidatus Theologiae* Bolten zu Süderstapel ist mir ganz genau bekannt.¹⁾ Er hat zu verschiedenen Aemtern sich gemeldet. Sobald er von der Universität zurück kam und die *annos canonicos* noch nicht hatte, suchte und erhielt er *veniam aetatis*. So oft ein ihm anständiger Dienst erlediget worden, hat er ihn gesucht. Noch neuerlich ist er durch seines Vaters Bruder, den Stadt-Physicum in Hamburg, zu dem Amt eines *Professoris* an dem Gymnasio daselbst in Vorschlag gekommen, aber nicht erwählet worden. Mit dem *Pastore* Haugen in Hütten hatte er *contrahiret*, um dessen *Successor* zu werden.²⁾ Gegenwärtig ist er bemühet, die *Professionem linguarum orientalium* auf der Universität zu Kiel zu erlangen. Hätte er seines Grossvaters, meines *Antecessoris* in Altona, rechtschaffene Gesinnung, so würde ich unterthänigst für ihn *intercediren*, dass er als *Pastor* nach Bergenhusen käme. Alles, was ich mit gutem Gewissen von ihm sagen kan, bestehet darin: Er besitzet gute Naturgaben und hat insonderheit ein munteres und aufgewecktes Temperament; iedoch sind mir keine Ausschweifungen bis ietzo von ihm bekannt worden. Seinem Vater und ihm würde es angenehm seyn, wenn er das *Pastorat* in Bergenhusen erhielte; aber ob die *Gemeine* daselbst mit ihm würde versorget seyn, das kan ich nicht behaupten. Der *Diaconus* Hansen an der *Domkirche* zu Schleswig sehnet sich wegen seiner schwachen Stimme, mit welcher er die grosse Kirche nicht füllen kan, nach einer *Dorf-gemeine*. Dieser ist ein redlicher Mann, würde sich für die *Gemeine* zu Bergenhusen sehr gut schicken und die treue Arbeit zum Heil der Seelen fortsetzen, wie sie von dem daselbst verstorbenen *Pastore* Schmidt im Seegen verrichtet worden ist. In allen geschehe unseres Gottes Wille!

Modtaget 24. November 1769.

1407.

Rendsburg, 19. December 1769.

Das Gerücht ist hier allgemein, dass Herr P. Schönheider nach Copenhagen komme. Euer Hochgräfliche Excellence werden es mir zu Gnaden halten, dass bey dieser Gelegenheit einen Umstand offenherzig entdecke, der mir im Gemüthe lieget. Vor einigen Jahren habe ich den Herrn Past. Lyhme in Töstrup zu dem Amte eines Compastoris bey der Kirche im Neuenwerck alhier unterthänigst vorgeschlagen.¹⁾ Dieser Mann ist gegenwärtig krank nach Seel und Leib und kan nach dieser Beschaffenheit in Rendsburg mit Nutzen nicht gebraucht werden. Dahero Euer Hochgräfliche Excellence unterthänigst ersuche, ihn zum Nachfolger des Herrn Pastor Schönheiders nicht zu bestimmen. Gott zeige und gebe der Gemeine einen rechtschaffenen und begabten Seelsorger, der ein gutes Leben führet und in der grossen Kirche gehöret und verstanden werden kan.

Modtaget 23. December 1769.

1408.

Rendsburg, 2. Januar 1770.

Euer Hochgräfliche Excellence sind von dem Zustand der Christ- und Garnisongemeine in Rendsburg vollkommen benachrichtiget, und Höchstdieselben werden in gnädigster Zurückerinnerung geruhen, mir das gerechteste Zeugniß huldreichst zu geben, dass ich bey vorfallender Gelegenheit in zehen Jahren, so lange ich in Rendsburg bin, die Umstände gerade und aufrichtig unterthänigst gemeldet habe, wie ich sie eingesehen. Den Herrn P. Conradi habe ich vorgefunden, als ich hieher kam.¹⁾ Durch die von Euer Hochgräflichen Excellence vor einigen Jahren mir ertheilte Befehle habe ich mit ihm von einer Translocation gesprochen, aber hierzu nicht die geringeste Neigung bey ihm verspüret. Dass der Vorschlag sey, dass er mit dem Compastore die Vor- und Nachmittagspredigten wechselweise halten solle, solches hat er selber mir entdeckt, und hinzugefüget, dass er an Euer Hochgräfliche Excellence dieserwegen eine devoteste Vorstellung thun wolle. Von dem Inhalt Euer Hochgräflichen Excellence gnädigsten Handschreibens vom 26. Dec. a. p., welches heute zu empfangen die Gnade gehabt, werde nicht eher mit ihm reden können, als bis dazu die gnädigste Erlaubniß erhalten habe. Befehlen es Höchstdieselben, so will ihm eine schriftliche gewissenhafte Erklärung wegen einer Translocation und der

zu wechselnden Predigten abfordern und unterthänigst einsenden. Die hierauf zu gebende Resolution muss Euer Hochgräflichen Excellence erlauchteter Einsicht und Sr. Königlichen Majestät allerhöchstem Willen mit der allertiefniedrigsten Ehrfurcht submit-tiren.

Herr P. Chemnitz besitzt ausnehmende Naturgaben.³⁾ Beyde Städte sind durch ihn in Bewegung gesetzt. Wäre er vergnügt und von Herzen demüthig gewesen, so hätte er noch mehreren Eingang gefunden. Er war für Rendsburg ein erwünschter Prediger. Nicht jedermann schickt sich für die hiesige Garnisongemeine. Ein recht-schaffener und begabter Mann ist unentbehrlich, wenn Gottes Ehre und das Heil der Seelen befördert werden soll. Euer Hochgräfliche Excellence haben den Hofprediger Matthiä gehöret.³⁾ Seine Aussprache ist vernehmlich, seine Stimme durchdringend, sein Vortrag ordentlich und fasslich. Dass er in seinem Wandel lasterhaft seyn sollte, das habe nie gehöret. Er ist mehrmalen priuatim bey mir gewesen, und ich habe nie etwas anstössiges an ihm bemercket. Nach seinem Temperament ist er munter. Wenn Gott ihn nach Rendsburg führet, und er seine Naturgaben heiligen lässt, so ist er brauchbar und weiss insonderheit Hohen und Niedrigen gehörig zu begegnen. Gottes Wille geschehe! Der Ertzhirte, Jesus Christus, zeige und gebe treue Lehrer in allen Gemeinen!

Modtaget 6. Januar 1770.

XLVI.

JOHANN FRIEDRICH STRUENSEE.

1768.

Johann Friedrich Struensee (1737—1772) var i 1768 Fysikus i Altona, da han blev udnævnt til Rejselæge hos Christian VII.

I Tyske Kancellis Arkiv i Statsarkivet i Slesvig findes en Del Embedsskrivelser fra ham til B., i R. A. efterfølgende Takkebreve.

1409. FRA J. F. STRUENSEE TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Foraaet 1768.

Monsieur le maréchal comte de Holk vient m'apprendre que le roi m'a fait la grâce de me nommer son Leibmedicus et que je suiverois Sa Majesté en son voyage. J'obéi, Monseigneur, au premier mouvement de mon coeur, en présentant à Votre Excellence mes très humbles remerciements de son sufrage qui sans doute a beaucoup contribué à cette nomination. Ma conduite et mes actions, toujours analogues à mes sentiments, prouveront à Votre Excellence que ces sentiments n'ont jamais été indignes d'en être protégés. . . .

R. A. Gave fra Fru Christiansen, f. Schumacher.

XLVII.

JOACHIM WASSERSCHLEBE.

1750—1772.

Joachim Wasserschlebe (1709—1787) var 1739—1752 Legationssekretær i Paris, 1752—1771 Sekretær i Tyske Kancelli, fra 1760 tillige Kommitteret i vestindisk-guineisk Rente- og Generaltoldkammer, 12. Februar 1768 Deputeret i Generaltoldkammer- og Kommercekollegiet. 6. Oktober 1770 afskedigedes han fra Generaltoldkammer- og Kommercekollegiet, 21. April 1771 fra Tyske Kancelli. 1747 blev han Kancelliraad, 1751 Justitsraad, 1760 Etatsraad og 1768 Konferensraad. Han var nær knyttet til B. og dennes hele Familie.

Breve fra B. til W. findes paa det kongelige Bibliothek. (Ny kgl. Saml. 4^{to} 2152^o) og fra W. til B. paa Wotersen. Et stort Antal er gaaet tabt. Det første Brev fra B. er fra Kbhvn. af 16. Juni 1750, det sidste af 11. Februar 1772 fra Hamburg. Fra 1750—1752, medens J. H. E. B. var i København og W. endnu var Legationssekretær i Paris, er der bevaret en stor Række Breve, hvoraf en Del Uddrag meddeles. Fra Marts til Maj 1757, da Wasserschlebe var en Tur i Paris, bl. a. for at forhandle om Fordele for den danske Handel, er der atter en Del Breve fra ham. Fra Sommeren 1760 og Sommeren 1762 er der en Række Breve, i hvilke W. under B.s Fraværelse beretter stort og smaat fra Kbhvn. og Bernstorff. Fra 1768, under B.s Udenlandsrejse med Christian VII, er der kun bevaret de to Breve fra J. H. E. B., af hvilke der er givet Uddrag. De to eneste bevarede Breve fra W. til B. fra 1770—1772 er gengivne.

Nr. 1410—1415.

FRA J. WASSERSCHLEBE TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1410.

Paris, 25. Maj 1750.

Votre Excellence m'a permis en partant de lui adresser mes souhaits et de les lui expliquer avec franchise et sans réserve. Je le ferai aujourd'hui. Je lui exposerai mon état et mes idées que je lui soumets avec une résignation entière. Elle en décidera.

Je suis en France depuis 19 ans et dans le service du roi depuis douze. Quoique j'aie appris à me borner et à me passer de bien des choses, je me suis vu cependant obligé de dépenser annuellement du mien, ce qui à la longue a affaibli mes moïens et me les fera manquer à la fin entièrement. Je jouis depuis 6 ans de 500 écus d'appointements, mais jusqu'à l'arrivée de Votre Excellence en France je n'ai eu par an que 300 écus, et les seules expéditions de mes Bestallungen m'ont coûté les revenus d'une année entière.

Tous mes devanciers ont eu dès le jour de leur nomination 700 écus de gages, quoique sûrement il ne fait pas moins cher vivre à Paris actuellement qu'il y faisoit il y a 30 ans. S'il plaît au roi de me laisser encore quelque tems en France sur le pied que j'y ai été auprès de Votre Excellence, j'ose espérer que sa Maj^{te} voudra bien ne pas me refuser cette augmentation de 200 écus par an et m'accorder pour y subsister les mêmes 700 écus.

Le roi à son avènement à la couronne a daigné m'honorer du caractère de conseiller de chancellerie. Et si j'ose ambitionner encore quelque avancement de ce côté-là, je sais en même tems que je n'ai aucun droit à y prétendre et que la protection et les bontés seules de Votre Excellence me le doivent mériter. . . .

Si Votre Excellence s'établit à Copenhague, et si les voeux des roiaumes s'accomplissent, il ne me reste autre chose à désirer que de me trouver auprès de sa personne et d'être employé sous ses ordres particuliers. Je n'ai ni assez de biens ni assez de présomption pour songer de rester à Paris, chargé des affaires du roi. De vivre à Paris et d'y faire des dettes seroit pour moi l'état du monde le plus triste et le plus humiliant, puisque je n'aurois pas de quoi les acquiter. Mais aussi après avoir vécu 6 ans sous les ordres de Votre Excellence, de changer tousjours de chefs que je ne connois point, et qui peut-être n'auroient pas pour moi cette même indulgence et ces mêmes bontés dont elle m'a honoré, ce

seroit une condition sujette à des bien grands désagrémens. Et puisque Votre Excellence m'a permis de m'ouvrir à elle sans réserve, je la prie qu'en cas que contre toute mon attente Votre Excellence quittoit Copenhague sans retourner à Paris, de vouloir bien m'accorder sa protection pour obtenir du roi une des places d'Amts Verwalter ou d'autres sembables dans une des provinces allemandes où je puisse me retirer, y servir le roi et subsister avec un peu d'honneur et avec un peu d'aisance. Les tribunaux de Gottorff et de Glückstadt sont si surchargés de surnuméraires que la vie d'un homme ne suffit point pour arriver à la jouissance, mais, et je reviens tousjours à ma première prière, si je suis assez heureux que Votre Excellence, restant à Copenhague, veuille agréer mes services auprès d'elle, ce seroit ce que je préférerois à tout, et à quoi je bornerois toute mon ambition. . . .

1411.

Paris, 10. August 1750.

. . . Tout le monde applaudira à la générosité du roi envers Mr. Klopstock, l'auteur du Messias. Ce sont de ces traits qui ont embelli le règne de Louis XIV, et c'étoit un Colbert qui savoit si bien les lui ménager. Selon le portrait qu'on m'a fait de la personne de ce poète, il doit ressembler au fameux la Fontaine, avoir son caractère et ne montrer de l'esprit qu'au bout de la plume.¹⁾ . . .

1412.

Paris, 17. December 1750.

. . . Mr. de la Beaumelle a fait ici de fort bonnes connoissances. Il s'est beaucoup appliqué à la littérature. Il a de l'esprit mais trop de vivacité, et il professe avec trop peu de ménagement tous les préjugés que les réfugiés ont contre la France. C'est là le seul défaut que je lui ai connu mais qui étoit assez puissant pour moi pour ne pas l'avoir trop fréquenté.¹⁾ . . .

1413.

Paris, 12. Marts 1751.

. . . La pension que le roi a accordé à Mr. de la Beaumelle fera plaisir à plusieurs gens de lettres de ce pais-ci avec lesquels il étoit faulilé et qui m'en parlent souvent, et la protection constante que Sa Maj^{te} accorde aux lettres, au comerce, au mérite et à la vertu, augmente la gloire de son nom et fait de plus en plus con-

noître aux étrangers le bonheur du Dannemarc. Si Mr. Grimm écrit une 3^{me} lettre à l'abbé Reynald, auteur du Mercure, je crois qu'il y fera l'analyse du poème pour le faire connoître d'avantage.¹⁾ . . .

1414.

Paris, 27. Marts 1751.

. . . Je ne connois pas les environs de Copenhague, mais tous ceux qui ont vu Étiole conviennent que c'est le seul endroit autour de Paris qu'on puisse leur comparer. Celui que Votre Excellence se choisira me fera bien tôt oublier l'autre, et je me fais une fête de profiter d'une bonté dont elle a bien voulu me flatter. . . .

1415.

Paris, 16. April 1751.

. . . Quelques expressions que j'ai trouvé dans la dernière lettre de Votre Excellence du 30 m'ont fait différer de profiter de la permission qu'elle m'a donnée et de m'expliquer sur mon sort avec elle. En général je préférerais toujours un établissement dans le pais à un plus long séjour à Paris. Si Votre Excellence se charge du département et si elle veut bien me conserver ses bontés et me faire la grâce de m'employer sous elle, mes souhaits sont remplis. Je n'aurois plus rien à demander. Je serai bien d'abord que je serai avec elle. Mais aussi, si cela me manque, j'avoue que je connois si peu Copenhague, et que je suis si peu au fait des places que je pourrais occuper et ambitionner, que j'en ignore jusqu'à leurs noms. J'attendrai l'ordinaire prochain, peut-être nous apportera-t-il des nouvelles qui y auront quelque raport. . . .

1416. FRA. J. H. E. BERNSTORFF TIL J. WASSERSCHLEBE.

København. 18. April 1751.

Voicy une lettre qui n'est que pour vous seul, Monsieur, et qui vous parviendra par la poste, mais par une voye détournée. Je vous supplie d'en tenir le contenu secret.

Vous sçavés qu'il y a eu beaucoup et de grands obstacles à mon établissement dans la charge que vous n'ignorés pas m'avoir esté destiné depuis longtemps. Dieu et le roi les ont levés, et je vois aujourd'huy beaucoup d'apparence que je seray nommé au ministère des affaires étrangères, et que je l'exerceray dès que je seray

revenu de ma campagne, où j'ay permission d'aller passer un couple de mois.

Vous estes trop mon ami pour que j'aye voulu vous laisser ignorer un évènement que je ne croyois pas moi-même. Aussitôt qu'il sera décidé et publié, je feray venir icy Domowsky et la femme de la Fontaine avec tous mes livres, vins et effets, mais c'est un article sur lequel j'auray l'honneur de vous écrire plus en détail.¹⁾

Ce qui m'importe d'avantage, c'est de vous avertir en confidence que je persiste tousjours dans le dessein de demander au roi, s'il daigne me confier le département, de vous rappeler pour m'y seconder.

J'en ay déjà parlé à S. M. qui a bien voulu me faire espérer qu'elle me l'accorderoit, mais avant que d'aller plus loin il faut vous demander, Monsieur, si la chose vous conviendroit. Il ne seroit pas juste que je préféras[se] mes intérêts aux vôtres, ni que [je]n'écoutes[se] que moi, sans vous consulter.

Pour vous mettre en état de répondre à ma question, il faut vous dire avec franchise que mon idée est de vous adjoindre en quelque façon à Mr. de Klenckgraff et de vous placer après lui dans l'expédition des affaires étrangères.²⁾ Mr. de Klenckgraff n'est pas mal, il est Conferenz Rath, et il a 2000 écus d'appointements, mais je ne pourray pas d'abord, ni même tant qu'il travaillera, en obtenir tant pour vous. Je prévois qu'il faudra me borner à vous procurer environ mille écus avec le caractère de Justizrath, sauf à saisir dans la suite toutes les occasions de vous rendre de meilleurs services. Voyés si cela vous agrée et mandés-le moi franchement.

Vous estes si sage et si judicieux que vous prendrés votre party mieux que personne, et que je ne vous allégueray aucun argument ni pour ni contre.

Coppenhague n'est pas Paris, mais c'est, Dieu mercy, autre chose que ce n'estoit en 1738.

Je dois ajouter que je ne pourray guères arranger tout cela avant l'été de l'année prochaine.

Je n'ay pas le temps de vous en dire davantage, mais j'attends votre réponse avec impatience. Consultés votre coeur et votre raison, et ne vous souvenés de moi que pour vous dire que tout mon but est de vous rendre service, et que je souhaiteray ce que vous estimerés estre votre bien. . . .

1417. FRA J. WASSERSCHLEBE TIL J. H. E. BERNSTORFF

Paris, 11. Juni 1751.

Je ne fais plus de compliments à Votre Excellence sur son avènement au ministère des affaires étrangères. Elle m'avoit trop bien fait connoître le caractère de notre monarque et son attachement pour sa personne et pour sa gloire pour que j'eusse pu me persuader qu'il y auroit des obstacles invincibles à un prince dont elle est aimée et qui lui donne sa confiance. En cela je n'ai fait que suivre l'avis du public qui n'a jamais voulu croire ni que Votre Excellence puisse se retirer sur ses terres ou vivre quelque autre part en simple particulier, ni que le roi puisse se résoudre de conférer ce département à un autre qu'à elle.

Il m'est bien flatteur que Votre Excellence dans les premiers moments même de sa nomination ait daigné penser à moi, et quelle ait bien voulu se resouvenir de la grâce que j'ai osé lui demander l'année dernière. Je trouve dans ses bontés tous les avantages que j'aurois pu souhaiter. Je serai et travaillerai sous ses ordres. Elle me destine aux occupations auxquelles elle m'a déjà accoutumé et qui ne doivent plus m'être aussi étrangères que le seroient les affaires civiles et tribunaux auxquelles je n'ai presque pas pensé depuis 20 ans et auxquelles j'aurois peut-être eu de la peine à me faire. Je tâcherai de m'en acquitter avec zèle et application.

Je ne parlerai à Votre Excellence du caractère qu'elle veut bien m'obtenir et des appointements qu'elle espère me procurer que pour lui en réitérer mes très humbles remerciements. Je connois l'honneur et l'utilité de l'un, et je sens (sur tout dans le cas présent) le prix et la difficulté de l'autre.

J'ai vu en 1738 Mr. de Klinckgraff, sans cependant avoir été lié avec lui. Nous sommes, je crois, du même pais,¹⁾ et j'espère que ma façon de penser et sur tout mon désintéressement me vaudront l'avantage d'être vu par lui sans peine et sans chagrin. Je me contenterai de ce que le roi voudra m'accorder, et je tâcherai de m'arranger de sorte que j'en puisse subsister sans avoir besoin de lui envier ce qui lui est dû et ce qu'il s'est acquis par ses services. Je regarde ce point comme un point essentiel et nécessaire pour vivre ensemble et entretenir une liaison à laquelle des vues d'intérêt ne s'opposent que trop souvent. . . .

En attendant, je me disposerai à quitter Paris après un séjour de 21 ans. Quoique dans l'année qui me reste à y vivre, je ne compte nulle-

ment de contracter des dettes, et que celles que j'y ai aujourd'hui ne sauroient ni m'embarasser beaucoup, ni m'y retenir un jour de plus, je prévois cependant que quand il s'agira d'en partir pour n'y plus revenir, j'aurai encore besoin des bontés du roi et de la protection de Votre Excellence afin de ne pas arriver à Copenhague dénué de toutes les choses qui m'y seront nécessaires. Sa M^{te} donne ordinairement 200 écus aux secrétaires de légation pour leur voiage. Je les emploierois bien à quelques habits et nippes, et je ne me ferois aucune peine d'arriver en suite par mer au port de Copenhague, si le décès de mon père et le dérangement dans lequel il a laissé les affaires ne me faisoient pas souhaiter de passer par Berlin et Salzwedel, ne fût-ce que pour éviter un plus grand désordre et prévenir une désunion dans la famille. Mais quand il sera tems, je prendrai la liberté d'en parler à Votre Excellence avec plus de précision, et de lui demander ses ordres pour la route qu'elle veut que je prenne. . . .

Nr. 1418—1420.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL J. WASSERSCHLEBE.

1418.

København, 12. Oktober 1751.

Efter en vanskelig Rejse er Skibet med B.s Møbler etc. omsider kommen. J'avoue que je respire; mes inquiétudes ont été fortes, vous sçavés que j'aime mes gens, et vous connoissés tout mon foible pour mes livres. Vous vous seriés représenté tous mes regrets.

Je ne puis que vous réitérer à cette occasion, Monsieur, tous les remerciements que je vous dois de tant de peines que vous avés prises en ma faveur, pour l'expédition et le transport de tant d'effets que j'espère enfin voir réunis autour de moi. Je vous assure que je vous en conserve une bien sincère reconnaissance.

Mais mon but aujourd'huy n'est pas seulement de vous parler de ce sentiment, je me propose de vous faire confidence d'une résolution que j'ay pris après mille délibérations et mille combats. Je me marie, et j'épouse une demoiselle de la famille de Buchwald. C'est une jeune personne de près de 18 ans qui n'est pas bien jolie mais qui n'est pas désagréable, et que j'ay lieu de croire avoir le caractère bon, l'humeur douce et complaisante. Des puissantes raisons m'ont déterminé à prendre un état contre lequel je n'ay jamais eu de répugnance, mais dont je n'ignore pas les

risques et les inconvénients. J'espère vous détailler bientôt ces raisons à mon aise, et je me flatte que vous les approuverés. Si j'estois resté à Paris, ou si j'avois conservé ma liberté politique, j'avois redouté davantage des chaînes, mais après toutes celles que je porte déjà, ce qui me restoit de liberté ne valoit pas la peine d'être ménagé ou regretté. Enfin je n'ay rien fait qu'avec l'hésitation et avec les mûres réflexions qui conviennent en pareille occasion à un homme de mon âge. Je crois avoir cédé à des motifs sensés, le reste dépend d'une providence arbitre du sort des hommes et dont j'implore la miséricorde.

Les paroles sont données, et tout est conclu sous l'agrément du roi, mais je ne déclareray cependant l'affaire que, si je puis, 3 ou 4 jours avant les noces. Le rôle d'un époux est si fade vis à vis du public que je suis bien résolu à l'abréger le plus qu'il dépendra de moi. Les noces se feront chés Mad^e la grande chancelière, à la campagne, dans les derniers jours de l'année, et le tout se fera, j'espère, bien mais à petit bruit.¹⁾

J'ay écrit à Mad^e la maréchale²⁾ pour la prier de choisir et d'acheter pour moi les bijoux qu'il conviendra que je donne à ma prétendue. Je l'ay prié de vous les remettre et de vous en dire le prix. Vous aurés la bonté de le payer et de m'envoyer le paquet qui doit estre icy au plus tard le 15 décembre. Vous jugés bien que je serois dans un furieux embarras s'il me manquoit. . . .

1419.

København, 9. November 1751.

L'état dans lequel j'ay trouvé la chancellerie allemande et particulièrement les bureaux des affaires étrangères et secrettes m'ayant paru demander quelques nouveaux arrangements, je dois vous avertir que je vous ay demandé au roi pour me seconder et pour m'aider à mettre et à conserver ce département sur le pied et dans le train où je crois qu'il convient qu'il soit. J'ay lieu de me flatter que S. M. agréera ma proposition, et qu'ainsi vous touchés au terme de votre séjour de Paris. Votre zèle pour le service du maître ne me permet pas de douter que vous ne vous rendiés à sa volonte, mais je souhaite de tout mon coeur que ce soit avec plaisir, et je feray assurément tout mon possible pour que vous ayés lieu d'estre satisfait des conditions que l'on vous fera. J'espère estre dans peu de jours en état de m'expliquer plus clairement. . . .

Je vous prie de demander à Mr. Bouchardon ou à celui des sculpteurs de Paris et de la France que vous croiés le plus habile, sous quelles conditions il entreprendroit de faire et de livrer icy la statue équestre du roi; elle sera de bronze et doit estre élevée sur la place d'Amalienbourg, qui fait un rond dont le diamètre est d'environ 400 pieds.¹⁾

Notre affaire est réglée, Monsieur. Je vous en fais mon compliment, et j'en reçois le vôtre. Nous vivrons, s'il plaît à Dieu, ensemble. Le roi a agréé ma proposition, vous allés estre rappelé, nommé conseiller de justice actuel et placé dans le département des affaires secrettes et étrangères immédiatement après Mr. de Klenckgraff avec 1200 écus d'appointements. . . .

1420.

København, 4. Januar 1752.

. . . Mr. de Moltke vous seroit sensiblement obligé si vous lui trouviés un secrétaire, mais il faudroit qu'outre le françois et le style ordinaire, il entendit aussi le hollandois et le commerce . . .

Je ne sçais trop que répondre à la question de Mr. Mariette.¹⁾ Nos sçavants travaillent icy avec une lenteur souvent insupportable, et j'en suis tout honteux. Au lieu de meilleure réponse, je vous prie de lui faire mes compl. très distingués.

Le sr la Ferté, mon ami intime comme vous le sçavés, craint que nous ne lui ôtions notre pratique. Je vous prie de le rassurer là-dessus et de l'employer pour tout ce qui pourra rester de livres à relier pour moi. Je n'ay pas encore ni la nouvelle continuation des lettres de Sévigné ni l'ouvrage de Duclos sur les moeurs du siècle. Je vous supplie de me les procurer et de vous ménager une correspondance à la faveur de laquelle nous puissions estre informés lorsque vous serés icy de tout ce qui paroitra à Paris digne de nous estre envoyés. . . .

Les estampes de la gallerie de Versailles me seront presque nécessaires pour completer mon recueil, mais 300 livres, c'est bien de l'argent. Je m'y résoudray cependant, et je vous prie d'y ajouter celles de la gallerie de Luxembourg. . . .

Nr. 1421—1423.

FRA J. WASSERSCHLEBE TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1421.

Paris, 14. Februar 1752.

... Mr. de Reventlou¹⁾ m'a prié de faire agréer à Votre Excellence l'offre qu'il lui fait d'une correspondance littéraire. Il ajoutera à ses lettres une feuille particulière qui parlera des livres nouveaux, mais pour les acheter il attendra ses intentions. Outre cette correspondance, je compte en établir une autre avec un abbé qui possède les belles-lettres et qui analyse et juge fort bien un livre, lequel un ou 2 fois par mois marquera exactement toutes les nouveautés tant bonnes que mauvaises. Je demande pardon à Votre Excellence d'avoir osé lui faire adresser un pâté de Périgueux. C'est un essai que j'ai voulu faire. S'il a réussi et si Votre Excellence l'a trouvé bon, je conserverai cette adresse pour l'avenir. . . .

1422.

[Vinteren, Januar-Februar, 1752.]

Monsr. Bouchardon, chargé actuellement par la ville de Paris de la statue équestre de Louis XV, s'excuse d'entreprendre celle du roi pour la place d'Amalienbourg. Il s'est obligé envers la ville de ne commencer aucun ouvrage jusqu'à l'entière perfection de ce monument, un des plus riches qui se soient faits dans ce genre. Il ne fournira qu'au printems prochain son modèle en petit, et il lui faudra encore bien des années avant que d'achever son grand modèle, les 4 figures colossales, les trophées et les bas reliefs qui accompagneront cette figure. Il sent, dit-il, que l'âge commence à diminuer son feu et à le rendre paresseux. Le fait est qu'il jouit de plus de 15 m. de pensions, et qu'il est trop à son aise pour se charger une 2^e fois d'une entreprise aussi longue et aussi laborieuse. Cependant, au défaut de M. Bouchardon, s'il est décidé d'orner la capitale d'un monument digne du règne de notre souverain, j'ose avec confiance et sans balancer proposer à Votre Excellence un jeune sculpteur, nommé Saly, le seul (après Bouchardon) de toute l'académie françoise qui, de l'aveu même de M. Bouchardon, réunit en lui tous les talents nécessaires pour faire réussir un aussi grand ouvrage. C'est un homme de 30 et quelques années, dessinateur correct, bon statuaire, plein de feu et d'élégance, qui

a percé en peu d'années et qui s'est fait connoître par des figures approuvées et admirées universellement. Il achève actuellement pour la ville de Valenciennes une figure pédestre de Louis XV en marbre, de 9 pieds de haut, et il est en pourparler pour un mausolée qu'en Hollande on veut ériger au feu prince Stadhouder.

Je lui ai déjà parlé du projet, et nous avons eu là-dessus plusieurs conversations, dont le précis se réduit à 4 points principaux, savoir.

1) Qu'il se transportera lui-même à Copenhague, et qu'il y restera jusqu'à l'entière perfection de son ouvrage.

2) Qu'il ne se chargera que du modèle de la statue et de la réparation de la fonte, et qu'il n'aura rien à faire avec la fonte même qui ne se fera ni à ses dépens ni à ses risques.

3) Il demande pour lui et son travail la somme de 150/m ll. de France (vingt mille livres d'avance pour les laisser à Paris à ses parents qu'il nourrit et entretient, et le reste payable par année à 20/m. ll. par an), outre cela un atelier pour travailler et une maison pour y demeurer. It[em] le plâtre et les fer[r]ailles nécessaires pour faire son modèle.

4) En cas qu'il fût agréé, il souhaite qu'on ne le laisse pas trop long tems sans quelque réponse décisive, afin qu'il ne prenne point d'autres et de nouveaux engagements. Ceux qu'il a commencé seront achevés dans le courant d'une année. D'abord qu'il saura aprochant à quoi s'en tenir et le tems qu'on voudra qu'il se rende à Copenhague, il s'arrangera là-dessus et n'entreprendra rien qui puisse y mettre obstacle.

A quoi, si Votre Excellence me le permet, j'ajouterai encore quelques réflexions.

Mr. Saly rabatteroit bien quelque chose de son prix, si on n'exigeoit pas qu'il vienne à Copenhague travailler et achever la statue. Mais comme la somme qu'on épargneroit de ce côté-là ne sauroit excéder celle des fraix du transport et ce que la fonte coûteroit de plus ici, j'ai insisté sur ce premier point par des raisons qui me paroissent assez bonnes pour ne pas m'en relâcher. Outre les risques du transport que nous éviterions, nous aurions l'avantage de posséder un habile homme pendant plusieurs années, et l'agrément de le voir travailler chez nous. On ne sera pas obligé de se rapporter à ce qu'on en dira et jugera à Paris. L'esquisse et les modèles qu'on ne sauroit transporter, seront vus et examinés par le roi même. Rien de plus juste qu'un pareil ouvrage soit approuvé

par Sa Majesté avant même qu'on l'exécute; et un seul coup d'oeil qu'elle donnera au modèle vaudra mieux que tous les dessins et toutes les descriptions qu'on en pourroit faire. Au reste, il faut bien que celui qui doit faire la statue du roi fasse auparavant lui-même son buste et son portrait afin de ne pas manquer la ressemblance, et qu'il modelle même la tête telle qu'elle lui faudra pour son attitude. L'ouvrage est de trop de conséquence pour donner au hasard un point si essentiel.

Mr. Saly n'est pas fondeur, et il ignore tout ce qu'il faut savoir pour faire réussir une fonte aussi difficile que celle d'une statue équestre. Mr. le Moine s'étoit chargé de la fonte de la statue de Louis XV pour Bordeaux. Mais c'étoit pour y gagner. Aussi a-t-elle manqué 2 fois et a-t-elle coûté 500/m ll. au delà du marché qu'on avoit fait avec lui. La France n'a aucun grand fondeur. Celui qui s'est instruit par les malheurs arrivés à la statue de Mr. le Moine et par les fautes qu'il y a commises fondera celle de Mr. Bouchardon. On espère que cette fois-ci il réussira; mais on ne peut être sûr de rien avec lui. Un nouveau accident auquel il lui est impossible de remédier d'avance et que, n'étant pas en état de le prévoir, il ne saura prévenir, peut de nouveau faire échouer son ouvrage. Peut être avons-nous chez nous. . . .

Udateret. Slutningen mangler.

1423. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL J. WASSERSCHLEBE.

København, 29. Februar 1752.

J'ay remis, Monsieur, à S. E. Mr. le grand maréchal celle de vos lettres dans laquelle vous me parlés des conditions que le sr Sally demande pour se charger de faire, à la fonte près, la statue du roi. Elles sont un peu fortes, mais Mr. le gr. maréchal, après les avoir mûrement examiné et après avoir pris les ordres de S. M., me charge néanmoins de vous autoriser et de vous prier de conclure à ces conditions avec le dit Sally, en cas qu'il n'en veuille rien rabattre. Le sr Sally se rendra donc icy au plus tard dans un an et restera dans cette ville jusques à tant que la statue soit entièrement faite, fondue et achevée, et il se chargera de perfectionner (excepté la fonte) tout cet ouvrage.

Moyennant quoi il recevra vingt mille francs avant que de partir de Paris et puis cent trente mille livres à raison de vingt mille livres par an.

Outre cela, S. M. lui accordera une maison ou appartement pour y demeurer, un atelier pour y travailler, et le plâtre et les ferailles nécessaires pour faire son modèle.

Je vous prie d'assurer cette affaire et de la mettre en règle avant que de partir de Paris. Votre recommandation me suffit pour me faire croire le sr Saly assés habile dans son art pour la grandeur de l'entreprise, et dans ce cas il pourra nous estre utile à bien d'autres choses encore pendant les 7 ans qu'il sera icy. Pour de fondeur, nous croyons en avoir un tel qu'il le faut, et le métal, comme vous l'observés très bien, est sans doute à meilleur marché icy qu'il ne peut l'estre en France.

Parmi les livres dont [ɔ: que] je vous prie de me faire tenir, j'attends sur tout l'histoire littéraire du règne de Louis XIV en 3 vol 4^{to}. Voltaire m'a envoyé avec une lettre très obligeante son hist. du siècle du même roi. Elle est écrite avec le feu, l'esprit et le goût, mais aussi peutêtre avec les préjugés qui caractérisent ce grand authœur.¹⁾ . . .

Enfin, Monsieur, je me trouve en état de vous parler définitivement du sort du malheureux et coupable Weitersheimb.²⁾ La proposition de l'envoyer en Amérique seroit sans doute la meilleure, et mon frère et sa femme y consentent, s'il y a quelque apparence qu'il puisse y vivre et y subsister sans se faire catholique. Je sçais très bien, Monsieur, qu'actuellement il a bien peu de religion et que son âme seroit en cent fois meilleur état s'il estoit bon catholique qu'elle ne l'est tandis qu'il est mauvais protestant, mais mon frère et sa femme ne veulent pas cependant l'envoyer dans un lieu où il ajouteroit encore à ses autres défauts le crime d'abjurer une croyance qu'il ne croit pas mauvaise et d'en feindre une dont il n'est pas persuadé. Je vous prie de faire des réflexions sérieuses sur ce point. Si vous trouvés de la vraysemblance qu'il puisse estre dans l'Amérique sans renoncer à sa foi, ou si vous pouvés le faire passer dans quelque colonie angloise ou hollandoise des Indes, soit occidentales, soit orientales, avec espérance de l'y faire subsister, envoyés-l'y; si non, suivons notre premier projet et conduirons-le à ma terre de Stintembourg près de Hainbourg, d'où nous tâcherons de pourvoir ultérieurement à ses besoins. . . .

Nr. 1424—1427.

FRA J. WASSERSCHLEBE TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1424.

Paris, 13. Marts 1752.

Je commencerai dès aujourd'hui à exécuter les ordres que Votre Excellence m'a donnés le 29 févr. touchant la statue équestre du roi. J'assurerai cette affaire avant mon départ, et quoique le témoignage que j'ai rendu de l'habilité du sr Saly soit en général le sentiment et des artistes et des connoisseurs, j'en parlerai cependant encore aux gens du métier avant que de conclure avec lui. Tout ce que je puis avancer avec assurance, c'est que Mr. Saly a prouvé par ses ouvrages qu'il voit la nature dans son beau et dans son noble, qu'il manie bien le craion, qu'il ne donne point dans le collifichet, qu'il aime le simple, et qu'il sait le rendre sans sécheresse. . . .

Mad. la M^{se} de Pompadour, en prenant congé d'elle, m'a chargé d'asssurer Votre Excellence qu'elle se resouvenoit tousjours avec plaisir que pendant son séjour en France, elle avoit été de ses amies, et qu'elle espéroit que Votre Excellence ne l'auroit point oubliée. Cette dame, qui s'amuse de tout, et qui veut tout apprendre, a gravé depuis quelque tems de petites estampes après les dessins de Boucher, et elle vient de m'en faire remettre des épreuves pour les porter de sa part à Votre Excellence. . . .

1425.

Paris, 21. Marts 1752.

. . . Le sr Saly, qui n'a jamais eu à faire à aucune autre cour qu'à celle de France qui ne met pas beaucoup d'exactitude dans ses marchés et dans ses paiemens, ne sait pas trop comment s'y prendre pour s'assurer l'exécution des avantages qu'on lui promet. Comme la sculpture demande du tems, il ne pourra plus rien entreprendre d'abord qu'il s'engage avec nous. Il achévera donc dans le courant de cette année les ouvrages commencés, comme la statue pour Valenciennes, quelques tombeaux qu'il a pour Paris, une Hébé et un Amour pour Mad^{me} de Pompadour, et il refusera tout ce qui se présentera de nouveau. Ainsi, et pour qu'il soit sûr qu'au bout de l'an son marché avec nous tienne et sorte son plein et entier effet, il souhaite que d'avance et dès à présent on lui assure

à Paris les premier 20/m. ll. en stipulant qu'il ne les toucheroit ni n'en disposeroit que quand il seroit arrivé à Copenhague, mais qu'ils seroient perdus si d'ici à ce tems-là la cour changeoit de sentiment. Comme il destine les rentes de cette somme de 20/m. ll. à la subsistance de ceux de sa famille qu'il laisse à Paris, il demande que les 20/m. ll. annuels lui soient tous les ans païés de même d'avance, afin qu'il ait et de quoi vivre et de quoi faire son voiage et ses premiers arrangements. Je crois qu'il ne fera pas difficulté de se contenter de 10/m. ll. qu'on lui paiera d'avance de 6 mois en 6 mois. Outre cela je lui ai promis pour sa plus grande sûreté de lui obtenir la ratification de nos conventions éventuelles afin que rien n'y manque et que toute l'affaire se trouve dans la forme ordinaire. Je vois bien qu'il veut se modeler sur le traité que Mr. Bouchardon a avec la ville de Paris. Tous ceux à qui j'ai pu parler du dessin de la cour de faire venir Mr. Saly à Copenhague applaudissent à ce choix. Mr. Bouchardon, juge très compétant dans cette partie, avec lequel je me suis entretenu amicalement sur son chapitre, m'a assuré positivement que de tous les sculpteurs de l'école française, il ne connoissoit aucun plus en état que lui d'entreprendre un pareil ouvrage, qu'il avoit du génie, qu'il étoit jeune, qu'il aimoit son travail, et qu'il savoit dessiner. Après le départ du courrier je me dépêcherai de finir avec lui et d'arrêter tous les points. J'ai voulu l'engager de se charger du piédestal et de l'ouvrage en marbre; mais il ne veut faire que des modèles, les diriger et non pas les exécuter. . . .

1426.

Paris, 7. April 1752.

Votre Excellence trouvera bon que sans différer je lui présente le marché que j'ai signé hier au soir avec le sr Saly. Plusieurs circonstances, dont je me réserve de rendre compte à mon arrivée, m'ont engagé et obligé de lui passer des conditions dont il ne m'avoit pas parlé au commencement, et tout ce que j'ai pu obtenir est de réserver par l'art. dernier à Votre Excellence le droit et la faculté d'anuller notre convention.

Je n'ai pas le tems de la parcourir article par article, mai je la suplie:

1) De vouloir bien passer à un notaire de Paris des expressions auxquelles il sont accoutumés, et que le peu de tems que j'ai eu à consommer l'affaire ne m'a pas permis de faire rectifier.

2) Que si je n'ai pas stipulé des sûretés pour les deniers qu'on paiera au sr Saly avant son départ, de ne pas l'attribuer à une confiance aveugle. L'acte que pour cet effet j'ai passé exprès par devant un notaire est une sûreté suffisante vis à vis d'un homme qui a tousjours pour plus de 80/m. ll. d'ouvrages entre ses mains, dont on fait saisir le paiement par la seule production d'un pareil acte revêtu de toute autenticité possible.

3) Quoique il demande des avantages pour lesquels je n'ai pu attendre et recevoir les ordres de Votre Excellence, je ne dois pas dissimuler qu'il ne sera pas possible de le faire renoncer ou se relâcher sur aucune de ses demandes. Si la cour les trouve en trop grand nombre et ne juge pas à propos de les lui accorder toutes, il a engagé sa parole à Mr. de Vandières (duquel, au reste, je ne puis que me louer) de ne plus penser à cette affaire et de prendre les 2 statues pour le roi t[rès] c[hrétien] et une pour les Invalides qu'il vient de refuser. Ces demandes sont principalement,

a) d'avoir la réponse et la ratification au plus tard le 15 de may,

b) d'être chauffé et éclairé,

c) de ne pas être chargé de mouler ses modèles. L'objet n'est pas considérable pour Paris, quoique M. Bouchardon l'ait de même fait entré dans son marché, mais il ignore s'il y a des mouleurs à Copenhague et à quel prix ils y travaillent. Ici les sculpteurs ne savent ni fondre ni mouler.

4) Pour les 20/m. ll., qui doivent être mis en dépôt chez le notaire en faisant donner au s. Saly la ratification de son marché, il suffit, si actuellement on ne veut pas compter cette somme, que Mrs. Fabricius ou His donnent ordre à Mrs. Tourton et Baur de remettre à Mr. Gervais, notaire, une lettre de change de 20/m ll. à l'ordre de Mr. Saly, payable au commencement du mois d'avril 1753.

5) C'est l'art. 14 [p: 4] qui m'a engagé de me hâter à faire parvenir le marché à la connoissance de Votre Excellence, afin que la ratification puisse être ici avant le 15 may en cas que la cour veuille agréer ses services. Le terme, qui ne m'a pas été possible de reculer, passé, il ne saura se dispenser de s'engager et d'entreprendre des ouvrages pour lesquels on le presse vivement. Je présenterai ces jours-ci le sr Saly à monsieur de Reventlou, et si Votre Excellence le trouve bon, la conclusion de cette affaire pourroit lui être adressée. . . .

1427.

København, 29. Juni 1762.

... Mr. de Berger, le médecin, m'a parlé ce matin de son frère et m'a consulté s'il devoit écrire à Votre Excellence en sa faveur. Il ambitionneroit fort pour lui la place de Mr. de Larrey en cas que celui-ci ne retournât pas en Suède. Mais cette place n'étant pas encore déclarée vacante, je n'ai pas eu de peine à l'en dissuader. Ce n'est pas que le jeune Berger ne me paroisse pas propre à bien remplir ce poste. Je le trouve assidu, laborieux, d'un esprit souple et d'un bon caractère. Il est assez jeune pour apprendre facilement le suédois; mais comme je ne sais pas là-dessus les intentions de Votre Excellence, et que peut-être elle en veut disposer autrement, c'est pour lui épargner la peine d'un refus que j'ai porté Mr. de Berger à attendre son retour du Holstein...

Nr. 1428—1433.

FRA J. H. F. BERNSTORFF TIL J. WASSERSCHLEBE.

1428.

Brüssel, 4. Avgust 1768.

... Nous tâchons de tirer quelque fruit de nos voyages, Mr. de Schimmel. et moi, et je ne suis pas absolument sans espérance que nos fatigues et nos peines auront au moins quelque utilité si Dieu nous prête vie. J'espère dans la miséricorde divine que nous en raisonnerons souvent ensemble, vous et moi.

J'ay trouvé le Brabant charmant, fertile, augmentant en prospérité, richesses et établissements, mais pour notre métier, mon cher Monsieur, pour le jardinage, on n'y entend pas plus que nous et peut-être pas tant, c'est à dire que vous et moi. Les fruits ne sont ni plus beaux ni beaucoup plus avancés que les nôtres. J'attends avec impatience ce que vous me dirés sur ce que je vous ay écrit au sujet de Dörschel. C'est à vos bontés que je m'en fie principalement, vous aurés soin que mes intentions soyent remplies et qu'à mon retour je trouve fait ce que nous avons concerté l'année passée. ...

Mais voicy une commission dont je vous prie de vous charger avec quelque attention et plaisir. Nous pensons à excécuter le projet que vous sçavés que j'ay conçu depuis longtemps, celui d'orner et d'embellir la place entre la Guarnisons Kirche et les

maisons de la c[omtesse] douairière de Laurwigen et Sprengporten et d'en faire une promenade publique. Nous en avons parlé au roi qui l'approuve. Ayés la bonté d'engager Mr. Jardin, auquel je fais mille et mille compliments, de vouloir bien m'envoyer par vous le plus promptement que possible le dessein de ce qu'il faudroit faire pour cet effet et le devis de ce qu'il en pourroit coûter. Il ne doit estre question que de plantations d'arbres et de quelques ornements convenables. Que son génie heureux et juste imagine du beau et du simple. C'est son talent. Vous sçavés que j'affectionne singulièrement cette idée. Il me semble estre sûr du succès quand je puis consulter Mr. Jardin.¹⁾ . . .

1429.

London, 16. August 1768.

. . . Je crois comme vous que 200 écus ne suffisent pas pour l'entretien de Mr. Klopffstock à Madrid.¹⁾ Vous sçavés combien je désire en général amméliorer le sort de ceux qui travaillent avec moi, et combien en particulier j'aimerois voir le frère de mon ami à son aise; mais vous vous rappellerés l'ordre donné par le roi de ne point augmenter le règlement pendant son absence, et vous n'ignorés pas que Mrs. du clergé ne sont pas fort favorisés dans ce moment. Je ne puis donc rien faire pour lui pendant le voyage, non pas que je regarde comme absolument impossible d'arracher un oui au roi, mais parce que, fait pour maintenir les règles, je ne sçaurois contrevenir à une ordonnance qui m'a esté signifiée comme à tous les autres chefs des départements. Je vous prie d'en raisonner avec notre Klopffstock, de lui dire mon embarras et de lui demander s'il croyoit que ce seroit rendre service à son frère de le rappeler pour lui donner quelque place dans le pays.

Je ne vous répéteray pas ce que je vous ay déjà dit au sujet de Dörschel. Je l'aime, vous le sçavés, mais je ne puis consentir qu'il me néglige et mon service que j'ay cherché à lui rendre aussi agréable qu'il m'a esté possible. Vous me rassurés contre cette pensée, et j'en suis très aise. Je vous prie de me dire combien vous croyés que je dois mettre 1) à l'entretien de mon jardin pour qu'il me fasse plaisir et ne me chagrine point, 2) à achever les parties que j'ay entrepris, telles que sont le parterre, l'avenue et le bosquet au bas du parterre. Vous me ferés une vraye faveur d'y réfléchir et de me dire naturellement ce que vous jugés estre nécessaire pour remplir successivement ces objets. A mon âge il

faut prendre son party et se décider si l'on peut et veut excécuter un projet ou le laisser tomber. Vous estes le maître de consulter le jardinier et de combiner ses idées avec les vôtres, si vous trouvés qu'elles le méritent. Je ne me détermineray sur rien avant d'avoir reçu votre réponse, mais je seray bien aise de sçavoir ce qu'il doit m'en coûter pour estre bien servi et pour ne plus entendre parler de négligences inévitables faute d'argent.

Je suis fâché que la comp. des Indes ait rejetté l'accomodement proposé pour tenir lieu de l'impôt mis sur le thé.²⁾ Je crains que cette compagnie, autresfois si heureuse, souffrira fortement par le peu de confiance que ses directeurs lui inspirent. . . .

Je vous ay prié, mon très cher Monsieur, par le courrier que j'ay renvoyé de Bruxelles, d'engager Mr. Jardin à m'envoyer un dessin pour l'arrangement d'une promenade publique dans la place entre l'église de Guarnison et la demeure de Mr. le b. de Sprengporten. J'y ajoute aujourd'huy une seconde demande, c'est qu'il veuille bien étendre ce plan le long du quay jusques à la douane. Il me fera un singulier plaisir de m'envoyer promptement le dessin. Tout le projet viendra à rien, s'il n'est arrêté avant notre retour. Si vous désirés quelque chose des jardins d'icy, faites-le moi sçavoir au plutôt.³⁾ . . .

Je prendray l'affaire du sel en considération très sincère, mais je ne seray pas en état de me décider si promptement sur ce sujet.⁴⁾ Il faudra, s'il vous plaît, que les choses restent ad interim sur le pied réglé par votre chambre, et que ceux qui s'en plaignent prennent patience jusques à ce que nous ayons bien examiné et discuté leurs plaintes.

1430.

Ahrensburg, 21. Oktober 1770.

Trouvant une occasion sûre de vous écrire, mon très cher Monsieur, je pense ne pouvoir me dispenser de vous marquer combien je suis touché du chagrin qui vous est arrivé par la réunion de la chambre des douanes avec celle des finances et la suppression des charges des députés de la première.¹⁾ Je prends une part si sincère et si tendre à ce qui vous intéresse, que je ne puis que déplorer un arrangement qui vous est préjudiciable, et qui selon mes principes et mes idées est si contraire au bien du service du roi. C'est dans ces rencontres que je sens toute l'amertume d'estre devenu inutile à mes amis, et que ma philosophie m'est néces-

saire. Ne me laissés pas absolument sans me donner de vos nouvelles, mandés-moi comment vous faites, comment vous vous arrangés, et si vous prévoyés encore des nouveaux orages. Souvenés-vous que ce qui vous concerne ne peut jamais m'estre indifférent. . . .

J'ay eu la consolation de passer la journée d'hier avec le bar. de Schimmelmänn. Vous connoissés depuis longtems, mon très cher Monsieur, l'intime amitié qui nous lie et combien je suis occupé de ses intérêts. J'y pense beaucoup et souvent, et c'est en conséquence quil m'est venue une idée que je suis bien aise de vous communiquer.²⁾ Je souhaiterois fort quil y eût moyen d'établir une amitié solide et ein aufrichtiges Verständniss entre Mr. de Schimmelmänn et Mrs. de Claassen que vous sçavés que j'ay toujours aimé et auxquels j'ay constamment rendu tous les services dont j'ay esté capable. Je n'ignore pas qu'il y aura des obstacles de différente espèce qui s'opposeront à cet établissement, mais je les crois surmontables, et je ne connois personne qui soit plus propre à les surmonter que vous. Vous estes l'ami des deux parties et vous estes le mien. Voyés s'il n'y auroit pas moyen à persuader les 2 frères Claassen à goûter ma proposition que vous rendriés la vôtre et qui pourroit leur devenir très avantageuse. Mr. de Schimmelm. n'a pas toujours esté de leur avis, mais il leur a rendu des services essentiels qu'ils n'auront pas oublié; aujourd'huy il ne doit plus estre question du passé, il ne s'agit que de l'avenir. Voyés si vous ne pourriés pas imaginer quelque expédient, quelque affaire qui combinât solidement leurs intérêts et leurs vues. Le bar. de Schimmelmänn, auquel j'en ay parlé et dont vous connoissés les principes et les façons d'agir, est très disposé à s'y porter et vous donne par celle-cy plein pouvoir de négocier l'accomodement. L'offre d'un homme tel que lui ne me paroît pas à négliger, et Mrs. les frères Claassen pourront en tirer bon party, soit qu'ils veuillent s'intéresser à quelque entreprise du bar. de Schimmelmänn ou qu'ils aiment mieux qu'il prenne part à quelqu'un de leurs projets. Je dis les frères Claassen parceque je crois très nécessaire que le cadet entre dans l'affaire et contracte aussi sincèrement amitié avec Mr. de Schim. que son aîné. Vous avés trop d'esprit et estes trop au fait de toutes choses pour ne pas comprendre ma pensée toute entière. Je vous supplie de l'affectionner et d'y donner tous vos soins. Elle me tient singulièrement à coeur, et je vous serois sensiblement obligé si par

vosre moyen je pourrois obtenir, absent, une satisfaction que j'ay toujours recherché lorsque j'estois encore présent et en place. Adieu, mon très cher Monsieur, répondez-moi, je vous supplie, lorsque vous le pourrés, et dites-moi si mon idée pourra avoir lieu. Je m'en fie à vous et vous embrasse très tendrement.

Ap.: J'apprends que Mr. Iselin est aussi au nombre des ennemis du bar. de Schimmelmänn.⁸⁾ Peutêtre est-ce par jalousie. Mais ne sentiroit-il pas quelle playe ce seroit porter aux affaires de tout le royaume, si on dégoûtoit celui dont le crédit a tant de fois soutenu l'état, et oublieroit-il qu'il ne peut estre attaqué sans que le commerce général en souffre et sans que l'on ôte à jamais aux gens opulents jusques à la pensée de venir s'établir dans un païs où on les maltraite après les services et les succès les plus éminents. Je vous avoue que je ne comprends rien à des manœuvres diamétralement opposées à toutes les premières règles et aux intérêts même de ceux qui les font. Seroit-il impossible de lui faire entendre raison ou de le désarmer?

Borstel, 25. Oktober.

L'occasion dont je comptois me servir m'a manqué, et je vois que depuis ma lettre écrite, le bar. de Schimmelm. se prépare à aller lui-même dans peu à Copph.⁴⁾ Je dois donc vous prier de préparer la matière, si vous le jugés à propos et en trouvés l'occasion, mais de ne point user du plein pouvoir dont je vous ay parlé à l'égard de Mrs. Claassen jusques à ce que vous lui ayés parlé vous-même.

1431.

Hamburg, 11. November 1770.

J'ay reçu avec la plus sincère reconnoissance la lettre que vous avés bien voulu m'écrire le 30 du passé. Recevés-en tous mes remerciements. Mes sentiments les plus tendres vous sont acquis, vous le sçavés, pour toute ma vie. Rien ne les altérera, rien ne les diminuera jamais. Je ne vous répéteray point le tendre intérêt que je prends à vous. Il ne s'exprime point. Dites-vous tous les jours que je sens tout ce qui vous arrive.

Le b. de Schimmelmänn vous le réitérera de ma part. Je profite de son départ pour vous en renouveler les assurances.

Malgré les bruits par lesquels on a cherché à l'allarmer, il s'est déterminé à se rendre à la cour, et je vous avoueray que je crois

qu'il fait bien. Son honneur exigeoit qu'il prouvât qu'il ne craint rien, et il n'a certainement rien à craindre tant que l'on voudra écouter la bonne foie et les loix de l'honneur et de l'état. Tous ses comtes sont revus par la chambre des finances et quittancés sur son rapport par le roi dans les formes les plus sévères. Si après cela on veut les revoir, encore à la bonne heure, mais où y aura-t-il de la sûreté si celle-là ne suffit pas? ¹⁾

Il se conduira avec beaucoup de prudence, son party est pris de se lier de bonne foi avec les frères Claassen. Il vous sera très obligé de lui en avoir préparé les voyes, et vous en parlera avec beaucoup de confiance. Je vous prie de lui dire le plutôt que vous pourrés où vous en estes à cet égard. Il tâchera aussi de désarmer Iselin, et je ne doute pas qu'il n'y réussisse malgré la hauteur et la dureté du personnage.

Si vous pouviés trouver un moyen de me faire sçavoir sans inconvénient pour vous, car pour moi je n'en crains point, ce que vous pensés sur tout cela, vous me feriés un sensible plaisir.

Dites-moi aussi quelque-chose, je vous prie, de Bernstorff. C'est un lieu que je ne puis oublier. Mon neveu . . . vous écrira dans quelques jours par le jeune Schumacher qui est icy et qui va retrouver son père.²⁾ Je l'ay vu et je suis très content de lui. . .

1432.

Hamburg, 23. Marts 1771.

. . . On commence à dire icy que le bar. de Schimmelm. restera à Coppenh.; ce seroit un surcroît de tristesse pour moi qui l'aime et qui, déjà privé de presque tous mes amis, perdrais encore celui-là, le seul qui me restoit.

Je ne puis vous exprimer combien il me seroit douloureux s'il me demandoit de pouvoir s'établir l'été à Bernstorff. L'aimant aussi tendrement que je le fais, il me seroit amer de lui refuser quelque chose, mais j'ay des fortes raisons dont vous devinerés sûrement une partie, qui m'y obligeroit. La situation de la maison est si commode que si je me portois une fois à un désir de cette nature, il se trouveroit tousjours quelqu'un qui, quoique peutêtre du nombre de mes oppresseurs, se diroit assés de mes amis pour me faire la même proposition, et je n'aurois ainsi qu'à choisir entre un refus qui seroit dit injure, et entre la douleur de voir ma maîtresse constamment dans des mains étrangères. J'avoue que l'idée ne m'en est pas supportable. Ma maison doit partager mes douleurs,

et je ne puis consentir à ce qu'elle soit ouverte à la joye, aux fêtes es aux plaisirs pendant que je suis dans l'affliction et que je n'éprouve que des rigueurs et des peines. . . .

J'ay passé mon hyver dans une profonde retraite, me promenant lorsque le temps le permettoit, mais ne sortant d'ailleurs qu'une ou 2 fois par semaines et ne voyant guères que 4 ou 5 personnes. A la première hirondelle je me rendray à Borstel changer de retraite et de solitude. Je ne vous nieray pas que mon coeur, que vous connoissés sensible, souffre souvent et beaucoup, mais j'espère en Dieu que son secours, que j'implore, ne m'abandonnera pas et que je n'oublieray jamais ni la résignation calme et soumise que je dois à ses volontés et la fermeté qu'exige de moi le témoignage que ma conscience me donne, non vis à vis de lui, mais vis à vis des hommes. . . .

1433.

Wotersen, 19. Juni 1771.

. . . Je profite de cette occasion sûre pour vous dire un mot, mon très cher Monsieur, sans crainte des curieux et des espions et des rapport[eurs].

Ce mot, hélas! ne peut estre qu'un mot de douleur, car je sens vos afflictions commes les miennes, et je ne puis encore me consoler de notre séparation. Je suis amèrement touché du mal que l'on vous a fait, je suis désolé de ne pouvoir plus contribuer à votre satisfaction et d'avoir esté obligé d'abandonner un lieu que vos soins avoient embelli et dans la jouissance duquel j'avois espéré passer avec vous une bonne partie des jours que le Dieu miséricordieux m'accorderoit encore sur la terre. Il a esté de sa volonté suprême toujours juste, toujours sainte, toujours miséricordieuse, toujours adorable de me ravir cette douceur. Sera-ce pour longtemps? Sera-ce pour toujours? Lui seul le sçait. Sa volonté soit faite, et je ne lui demande pour mes amis et pour moi qu'une soumission entière, volontaire et joyeuse à ses décrets.

Il ne m'est pas difficile de me représenter combien la situation de ceux qui sentent et voyent tous le jours les souffrances que nous déplorons est pénible, soyés bien sûr, mon cher Monsieur, que j'en suis pénétré et que, quoique je croye par bien de raisons devoir vous épargner le récit de la part que je prends à vos maux, je ne les sens pas avec moins de vivacité. Ma mémoire ne me fournit point d'exemple d'un malheur et d'un cas pareils au nôtre.

Supportons-le avec la résignation, la patience et la fermeté dont notre religion et nos principes nous font une loi.

Schimmel, je crois que c'est le nom du porteur de cette lettre, vous dira que ma santé est encore assés bonne. Je ne suis pas absolument sans sentir l'effet de l'âge et de l'affliction, mais la bonté divine me soutient encore au delà de ce que j'osois espérer. Le genre d'affaire auquel je dois donner mon temps n'est pas de nature comme autresfois à ranimer mes esprits et mon courage; ses succès ne me flattent plus guères; travailler péniblement et lentement à rétablir des facultés dérangées et à trouver des moyens pour faire face à des engagements pris dans des temps de ressource et d'abondance qui n'existent plus, est une occupation peu faite pour guérir un coeur blessé par les malheurs de ses amis et les siens, et la solitude y ajoute souvent un nouveau poids; cependant, grâces immortelles en soient rendus au père et à l'auteur de la vie et de tout bien, je ne me sens pas encore abattu, et peutêtre ne me trouveriés-vous que peu changé.

Après avoir passé l'hyver à Hambourg dans une très grande retraite, je me suis rendu dans les terres de ma femme et les miennes. Elles ne m'amusement pas à un certain point, à mon âge on ne prend pas vivement des goûts nouveaux, et ce n'est pas une petite peine de se voir tousjours le moins instruit et le moins entendu dans ce que l'on fait, mais elles m'amusement cependant, et elles le feroient encore davantage si le délabrement de mes affaires ne gênoient et n'arrestoient souvent mes opérations. Je me vois en même temps dans le cas d'arranger mes habitations principales, occupation agréable lorsque il n'y a rien qui gêne le goût, mais qui l'est beaucoup moins lorsqu'on en est réduit à le contrarier souvent et à le retenir, à le modérer tousjours. J'en suis au point, mon très cher Monsieur, à planter un nouveau jardin à mon âge. Je n'appuyeray pas sur cette pensée qui me reconduiroit à des réflexions que je suis bien aise d'épargner à vous et à moi.

Notre ami Jardin m'a fait le plaisir de passer 8 jours icy, et je l'ay conduit à Stintembourg dont il m'a paru content. Je l'ay vu avec un regret extrême s'éloigner de nous, et je l'accompagne de mes voeux les plus tendres. Son goût, ses idées sont tousjours charmantes. Il me les a communiquées, et je tâcheray bien d'en profiter. . . .

Qu'il me seroit doux, mon très cher Monsieur, de vous voir un jour icy et de passer quelques mois au moins avec vous dans

ces contrées. Je sens que le moment n'en est pas venu encore, mais peut-être il viendra. Souvenés-vous que dans tous les cas vous avés des maisons tant que j'en auray. Ne m'oubliez-pas, mon très cher Monsieur, et permettés-moi de vous embrasser avec tous les sentiments et toute la tendresse de l'ancienne et fidèle amitié.

1434. FRA J. WASSERSCHLEBE TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Bernstorff, 30. Juli 1771.

... Depuis le commencement de may je n'ai couché que 4 nuits en ville. Je ne vois personne. L'air libre qu'on respire à Bernstorff; la vie tranquile qu'on y mène à la vue de Copenhague; les plaisirs innocents que les occupations champêtres procurent, me consolent de bien des choses, me font supporter les revers patiemment et me donnent plus de santé que je n'ai eu depuis plusieurs années. Mais combien de fois par jour les objets que j'ai continuellement devant les yeux me retracent les tems passés et renouvellent mes regrets et mes douleurs. Dieu seul peut les finir. Lui seul en a déterminé le moment. En attendant, je vis ici en vrai hermite. La femme de mon domestique me fait mon dîner, et Dörschel me fournit les légumes et le beurre, qui y sont tousjours en abondance et supérieurement bons. De tous les amis je n'y ai vu que Mr. de Berger, le fidèle Cramer, Mr. Iselin et Mr. Fabricius, jadis de la chancellerie.¹⁾ Il est vrai que d'un autre côté j'ai eu la consolation de recevoir la visite des gens qui auparavant ne sont jamais venus me voir et qui m'ont témoigné beaucoup d'amitié etc. Lang Skildring af Haven og Gartneriet paa Bernstorff.

Nr. 1435—1438.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL J. WASSERSCHLEBE.

1435.

Wotersen, 10. September 1771.

... A propos de Baumgarten, on me mande de diverses parts qu'il a demandé et obtenu des audiences de gens qui ne m'aiment pas et nommément du c. de Rantzau, qu'il y a mal parlé de moi, qu'il me donne toutes sortes de torts au sujet de la direction de la lotterie et de celle du bureau des pauvres et qu'il s'est déclaré de même contre plusieurs de mes amis.¹⁾ Je vous prie de me dire, lorsque mon tapissier reviendra, ce qui en est; je ne me fâcheray

pas contre lui pour ce qui me regarde, et content de sçavoir que je n'ay pas mérité ce procédé de sa part, je lui permettray de dire de moi tout le mal qu'il en sçait, mais je voudrois ne pas le soupçonner s'il est innocent, et ne pas le traiter en homme fidèle s'il est coupable. Ce n'est qu'à vous que je confie ces rapports qui me sont venus contre lui, par ce qu'il ne me convient pas d'avouer à tout autre que je doute des sentiments de celui qui a soin de mes affaires. . . .

1436.

10. December 1771.

. . . Je reconnois votre coeur bon et généreux dans ce que vous m'avez dit de Baumgarten, et je vous en suis très obligé. Je suis si aise lorsque je puis excuser ou justifier.

Claassen s'est donc tiré d'affaires; j'en suis charmé, mais on m'assure que malgré son gain de cause, il perd près de 20000 écus à l'entreprise des mortiers.¹⁾ Si vous pouviés m'expliquer cela et me dire en même temps si ses liaisons avec le maréchal, Mr. de Gähler, continuent, s'il est content, et s'il est bien avec Mr. de Schimmelm., vous me feriés un vray plaisir. Je m'intéresse toujours fort à lui.

Que fait Iselin? Est-il satisfait, est-il à la mode? Et Conrad Fabricius?²⁾

Pardonnés-moi toutes ces questions, vous y répondrés ou n'y répondrés pas selon votre bon plaisir et à votre commodité. . . .

1437.

Hamburg, 15. Januar 1772.

Un domestique du bar. de Schimmelmann qui retourne à Coph. me fournit l'occasion de vous faire mes tendres remerciements, mon très cher Monsieur, des lettres que vous avez bien voulu m'écrire le 14 et 20 du passé aussi bien que l'11 de ce mois. Ma reconnaissance en est, je vous assure, bien sincère et bien vive.

Je ne vous parleray point des évènements qui se passent sous vos yeux ni des affaires. Vous sentés ce que je sens, me connoissant depuis tant d'années, vous sçavés ce que je pense; il seroit superflu de vous le dire. Je ne travaille qu'à arracher de mon coeur une sensibilité que je me reproche, et qu'à tirer mon bonheur des peines, des pertes et des dégoûts qui m'affligent. L'ouvrage est difficile, mais le secours que j'implore et que je ne cesseray d'implorer me le rendra possible.

Dans le très petit nombre de ceux qui se disent mes amis, il y en a un qui ne l'est pas.¹⁾ Il est vray qu'il ne l'a jamais esté. Ne vous laissés pas tromper, mon très cher Monsieur. Ce mot n'est qu'entre vous et moi. Il n'y a que vous dans le royaume auquel j'en aye dit autant. Si vous ne le devinés pas actuellement, vous le verrés dans peu. Mais le secret ne vous échappera pas. Il m'importe que ne me permettant pas à moi-même de travailler contre celui dont je connois les dispositions, il croye que je ne les pènètre pas.

J'apprends que le pauvre Æreboe a perdu sa pension et qu'on l'a mal reçu.²⁾ Je l'ay déjà trouvé fort chagé et fort abattu, et je crains qu'il ne survivra pas à ce coup. On est de mauvaise humeur sur une affaire qui, si on n'avoit pas voulu en faire l'usage que l'on a fait, seroit depuis longtemps finie, et on voudroit bien en rejeter la faute sur ceux qui ne l'ont pas gâté, mais on ne trompera pas longtemps le public sur ce sujet. Il a passé icy un Anglois qu'on a fait venir à Copphe pour le consulter sur l'expédition d'Alger et que l'on a renvoyé très mécontent. Il est venu me voir, mais je l'ay évité de peur que l'on ne m'accuse de nourrir son aigreur. . . .

1438.

Hamburg, 24. Januar 1772.

La poste du mardy ne m'ayant permis que de vous remercier en peu de mots, mon très cher Monsieur, de la lettre que vous avés bien voulu m'écrire le 18, je vous demande la permission de vous réitérer aujourd'huy, par l'occasion que me fournit le retour de Mr. de Berger à Copphe, mes remerciements les plus tendres du souvenir que vous m'avés marqué dans cette rencontre. Votre relation a esté sans comparaison la meilleure de toutes celles qui sont venues icy, et je vous en suis obligé au delà de l'expression.

Mandés-moi, je vous prie, si vous croyés qu'il y ait encore de la circonspection à observer dans les postes, et si je dois encore à mes amis la précaution de ne leur écrire que peu et par des voyes détournées. Je sçais bien que je ne suis pas à la mode, et je connois trop les gens actuellement en pouvoir pour ne pas sçavoir ce que j'ay à me promettre d'eux; mais enfin le gouvernement va redevenir régulier, et celui qui, à ce que je crois, en est l'âme n'a aucun sujet de me haïr par ce que ce n'est pas lui qui m'a renversé.¹⁾ J'en conclus que pourvu que je reste là où je suis,

et que je ne le gêne et ne le trouble pas par ma présence, il ne cherchera pas à me chagriner et qu'à cette condition il permettra à mes amis de m'aimer. Si je me trompe, vous aurez la bonté de m'en faire avertir.

Je suis charmé du rappel de Mrs. de Thott et de Schack, gens de mérite, de probité et d'expérience, qui connoissent l'ancienne constitution de l'état et travailleront à la rétablir. Je suis enchanté de même de ce que notre digne et cher Schumacher est rapproché de la personne du roi.²⁾ Ces premières mesures me font espérer que le nouveau gouvernement n'imitera pas la violence de l'ancien, ou pour mieux dire, de celui qu'il vient de renverser, et qu'il ne suivra pas non plus son goût de tout changer et de tout détruire. Ce que j'espère encore, c'est que l'on fera revivre les départements nécessaires et que vous, mon très cher Monsieur, qui à juste titre me tenés si particulièrement à coeur, retrouverés des fonctions et des emplois dignes de vous et de vos services. Ne me le laissés pas ignorer, lorsque cela arrivera, et ne révélés pas la joye que j'en rescentiray.³⁾

Vous jugés bien que tout m'intéresse dans ce moment. Ayés la bonté d'avoir soin de l'incluse, et comptés tousjours sur la tendresse et la constance de mon attachement pour vous. Je rouvre ma lettre pour vous dire que j'apprends avec une vraie peine que Sturz est arrêté. Je ne scaurois penser qu'il soit criminel ou même coupable, il voyoit clair que le règne de Str. ne pouvoit durer, et il m'a parlé sur ce ton dans toutes ses lettres, mais il aimoit la fortune et même l'air de la faveur. Ah que c'est un funeste présent qu'un caractère trop inquiet! Je l'ay tant exhorté de fuir des liaisons corrompues ou au moins de fuir la corruption et de ne pas se mêler de trop de choses. De la façon dont il pense, un revers le tuera. Il me fait une vraie pitié.

Je recommande l'incluse à vos bontés. Vous en disposerés selon votre sagesse.

1439. FRA J. WASSERSCHLEBE TIL J. H. E. BERNSTORFF.

[København,] 25. Januar 1772.

C'étoit en finissant ma dernière lettre que j'appris la détention de Mr. Sturz.¹⁾ Cette nouvelle me frappa étonnement. J'étois prévenu qu'il perdrait sa place à la poste, mais je savois aussi que sans un nouvel incident, on ne toucheroit pas à sa personne. La com-

mission avoit tenue sa première séance le matin. On avoit commencé par les papiers du c. de Struensée, — et la première idée qui me tomboit dans l'esprit étoit qu'on y devoit avoir trouvé des papiers à sa charge. Mais je ne fus pas longtems dans cette appréhension. Je sus, mais trop tard pour le marquer à Votre Excellence, qu'il n'avoit été arrêté que sur la question du col. de Falckenskiold qui, quand la nuit précédente on l'avoit transporté des casernes aux prisons du Holm, s'étoit avisé de demander entre autres: si Sturz étoit arrêté? — Comme il m'a fortement assuré que jamais il n'a eu la moindre part aux affaires du gouvernement, intrigues de la cour etc., et qu'on ne trouveroit de sa main parmi les papiers des accusés que ceux qui regardent sa charge de directeur des postes et les portraits qu'il a fait pour la reine, j'espère que sa détention ne sera pas longue et qu'il sera un des premiers qui seront relâchés. Il est toujours à la grand garde où on lui a donné la chambre du conseil de guerre. Il soutient son sort avec assez de tranquillité. Le même matin, une lettre du cabinet, signée du roi, lui apprit que S. M. avoit disposé de sa place de directeur des postes, et qu'elle lui accordoit 500 écus par an jusqu'à ce qu'il fut placé dans les provinces allemandes — ce que deux heures après il lui fut confirmé par une lettre du collègue des finances. Sa place a été rendue à Mr. Holm, aujourd'hui gendre de Mr. de Schroedersée. La maison de Mazar est dans des pleurs.²⁾ Le jour des noces étoit fixé pour mecredi dernier. . . .

Plusieurs personnes ont été repris et blâmés des discours qu'ils ont tenus; entre autres Mr. Trechow, assesseur du tribunal suprême, Mr. Schutze de la chancellerie allemande; mais aucun d'eux ne me fait tant de peine que Mr. Resewitz.³⁾ Il ne pouvoit ignorer que le public n'avoit déjà souffert que très impatiemment la suppression de la maison des orphelins, surtout de la manière qu'elle s'est exécutée, et que ses paroissiens n'étoient pas disposés pour lui; malgré cela il ne s'est pas assez observé le jour de l'évènement. Lui et plus encore sa femme sont accusés d'avoir tenu des propos imprudents et offensants pour la nation. Le soir, quand toute la ville étoit illuminée, elle n'a jamais voulu, malgré les prières de Mr. Munter⁴⁾ et les sollicitations des voisins, faire mettre des chandelles à la fenêtre, jusqu'à ce que les pierres qui ont commencé à voler et à casser les vitres, l'ont averti du danger qu'elle courroit. Le dimanche après, tous les prédicateurs ont fait plus ou moins mention de cet évènement dans leur sermon. Mr. Resewitz,

seul, s'est tu là-dessus et a paru même éloigner d'un propos délibéré toute idée qui auroit pu y avoir rapport. On a fortement relevé ce dernier point, et l'évêque⁵⁾ a eu ordre de lui en parler. Sa réponse a été: que son sermon avoit été fait dès le mercredi auparavant, et qu'il l'avoit tenu tel qu'il l'avoit composé alors. Je demande pardon à Votre Excellence de m'être arrêté sur ce sujet. Je souhaite que ses amis s'intéressent à le tirer d'ici et à lui procurer une autre place. Si même on oublioit le passé, il a si bien perdu l'amour et la confiance de sa paroisse qu'il ne lui sera pas aisé de les regagner. . . .

Les deux Struensée, Brandt et Berger ont été transportés des chambres aux prisons de la citadelle.⁶⁾ Le comte occupe le logement qu'avoit le fameux Norcross. Lui et Brandt sont attachés au mur par le pied et la main. Mr. de Hoben leur a lu avec des formalités reçues en pareille occasion un ordre du roi qui les prive de leurs charges et dignités. . . .

Dans ce moment je reçois la lettre de Votre Excellence du 18 avec l'apostille du 21. Ses ordres seront exécutés. Je ne crois pas me trompé sur l'objet dont elle daigne me parler. Bien des choses se sont développées depuis trois mois et se développeront encore de plus en plus. Mais je vais continuer ma gazette. . . .

Pour notre bon Mr. Schumacher, il fait tout le bien qu'il peut, et sans qu'il y paroisse, il en fait beaucoup.⁷⁾ Son esprit conciliant, sa droiture, sa bienfaisance arrêtent, adoucissent et préviennent bien des choses. Aussi est-il estimé et écouté de tous. Il faudroit, pour faire connoître ce qu'il vaut au païs, entrer dans des détails qui me mèneraient trop loin.

La comtesse de Scheel a eu de l'impératrice de Russie une paire de pandeloques de diamants.⁸⁾ Et comme elle a voulu se défaire de sa vaiselle, cette princesse l'a fait acheter et la lui a renvoyé, la priant de l'accepter de sa main.

Les affaires étrangères n'étant pas de mon ressort, je ne dis rien des insinuations et démarches que les ministres étrangers peuvent avoir faites ou feront encore, d'autant plus que je crois que Votre Excellence ne les ignore point.

Uden Underskrift, med Wasserschlebes Haand.

Nr. 1440—1441.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL J. WASSERSCHLEBE.

1440.

Hamburg, 28. Januar 1772.

Permettès-moi, mon très cher Monsieur, de vous faire mes remerciements le plus tendres de votre lettre du 24. La bonté avec laquelle vous m'apprenés les évènements publics dans une conjoncture aussi intéressante m'engage à la plus vive reconnaissance. Je vous en suis obligé au delà de ce que je puis dire.

Sturz n'est certainement pas coupable d'avoir trempé dans le criminel projet en question.¹⁾ Il a trop d'esprit et de coeur pour avoir donné dans une faute si atroce et qui ne pouvoit jamais estre heureuse, car un dessein aussi furieux ne pouvoit réussir. Il auroit pu estre tenté par un homme comme Str[uensée], aveuglé par sa passion et ignorant de toutes choses; il auroit par conséquent pu faire couler le sang, mais qu'il triomphât estoit impossible. Jamais la nation n'auroit renoncé à son roi et ne se seroit soumise à une domination autre que la sienne. Tout homme dans son bon sens ne pouvoit s'y tromper.

Je n'ay point de nouvelles à vous rendre pour celles que vous me marqués; je ne puis vous offrir que de la reconnaissance en retour. Mais elle est vive et sincère. Le digne Cramer qui est icy, Klopffstock et ma femme la partagent, et nous ne cessons de parler de vous et de faire des voeux pour vous.

1441.

Hamburg, 11. Februar 1772.

Baumgarten vous présentera en vous remettant cette lettre celle que je lui écris sur mes affaires particulières, et vous expliquera les nouvelles demandes qu'il m'a faittes et les nouvelles inquietudes que la banque me donne.¹⁾ Je vous supplie, mon très cher Monsieur, d'examiner ce que je lui répons, et si, comme j'ose m'en flatter, vous entrés dans ma situation et approuvés ma résolution et mon raisonnement, je vous demande en grâce de diriger ses opérations et son langage. Il m'est impossible de toute impossibilité de lui envoyer de l'argent d'icy, je n'ay ni de trésor ni de banque dont je puisse tirer des secours qui ne finissent point, et si l'on est assés dur à Copph. pour me refuser tout délai et toute patience, je n'ay point d'autre ressource que de vendre des

effets que j'y possède autant qu'il en faut pour contenter des créanciers aussi brusques et aussi impitoyables. C'est vous que j'autorise seul à disposer de ces effets comme vous l'estimerés nécessaire, et je ne vous prie que de me faire sçavoir ce que vous estimerés devoir faire. J'en passeray par tout ce que vous voudrés.

Il me semble que ce que je dis sur la dette de Mr. Sturz est équitable. Qui est-ce qui peut donner à la banque ce ton rude et cruel qui sied si mal à un établissement fait pour le bon et la commodité des particuliers et qui pourroit très bien marquer quelque sorte d'amitié à un de ses membres.

Si vous pouviés découvrir ce que la Obersteuer-Direction fait actuellement des obligations et sûretés que j'avois donné à l'université et à l'Opfostr. Haus, et que Struensée avoit fait retirer et remettre peu avant sa chute à la dite Obersteuer-Direction, vous me feriés un sensible plaisir de m'en instruire.²⁾

Et, car je ne finis point, j'ay encore une grâce à vous demander, c'est de vouloir bien marquer, ou par vous-même ou par d'autres, à Mr. de Suhm qui m'a fait tenir un exemplaire de son discours au roi, combien j'applaudis à son généreux ouvrage et combien je suis touché de son souvenir.³⁾ Je vous prie de faire cela au mieux et puis de recevoir mes remerciements les plus tendres de toutes vos bontés et tous vos soins. Aucun ne s'effacera de mon coeur. . .

XLVIII.

PAUL GOTTLIEB WERLHOFF.

1750.

Paul Gottlieb Werlhoff (1699—1767), berømt Læge, levede fra 1725 i Hannover og var Huslæge hos Familien B. og nær Ven af denne.

Foruden efterfølgende Brev findes kun et Brev fra W. til B. paa Wotersen.

1442. FRA P. G. WERLHOFF TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Hannover, 7. August 1750.

C'est avec une reconnaissance infinie que j'ai reçu les marques obligantes des bontés dont Votre Excellence continue de m'honorer, et de l'intérêt qu'elle daigne prendre à la conservation du plus dévoué de ses anciens serviteurs qui, tant qu'il respirera, ne cessera de faire des vœux pour la vôtre et pour votre prospérité parfaite. D'abord après la réception de l'honneur de votre lettre, je suis allé chés Mr. de Hugo pour conférer avec lui sur la commission très importante dont il vous plaît de nous honorer.¹⁾ Il m'a dit qu'il n'avoit pas encore reçu la lettre de Votre Excellence, et qu'il ne savoit pas de sujet qu'il pût proposer avec confiance. Je le fis souvenir de son neveu, qui est ici médecin de la cour, et du fils aîné de Mr. de Berger, aussi médecin de la cour, demeurant à Celle, deux excellents sujets, dont le premier a été médecin de nos troupes en Brabant, et est actuellement, et depuis plusieurs années, la main droite de son oncle, comme le jeune Berger l'est à celle de son père. Il est vrai que notre païs a grand besoin de ces deux dignes héritiers des noms qu'ils portent, que sur tout le médecin de la cour, Hugo, nous est, à son oncle et à moi, d'une nécessité qui nous paroît indispensable, et qu'étant bien placés et en grande réputation tous deux dans leur païs natal, et au sein de leurs familles, ces jeunes et très-habiles médecins pourroient se résoudre mal-aisément à quitter leur situation pour aller dans un païs éloigné, et où ils ne trouveroient peut-être pas cette harmonie entre les membres de la faculté, qui adoucit ici les désagrémens de notre métier. Mais le zèle respectueux, profondément empreint dans mon coeur pour les augustes personnes de la conservation de la précieuse santé desquelles il est question, m'a porté à vous indiquer ces deux sujets, aussi dignes que j'en connoisse. J'y ajoute Mr. Wagner, fameux médecin à Lubec, Mr. Triller, professeur à Wittenberg, médecin du feu duc de Weissenfels, et Mr. Grosner, fils du professeur de Gottingue et à présent médecin du comte de Sapieha, grand chancelier de Lithuanie, desquels Votre Excellence pourroit avoir des informations par les correspondances qu'elle a dans ces païs-là, et dont la capacité et la probité me sont connues de longue main. Je remets à Votre Excellence l'usage qu'elle voudra faire de mes très humbles insinuations, et à la Providence à le diriger, et je suis avec une vénération infinie, etc.

IL.

GEORG CHRISTIAN OEDER.

1767—1770.

Georg Christian Oeder (1738—1791), var af J. H. E. B. bragt i dansk Tjeneste som Botaniker og Nationaløkonom. Fra 19. November 1770 til 29. Maj 1771 var han Medlem af Generallandvæsenskommissionen. 29. Maj 1771 blev han Deputeret i Finanskollegiet og var det indtil 2. Juli 1772, da han blev Amtmand i Bergen.

Af nogle faa Breve fra Oeder til B., der findes paa Wotersen, gengives her de vigtigste.

Nr. 1443—1446.

FRA G. C. OEDER TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1443.

Frederiks Hosp., 23. Januar 1767.

... Gegebener gnädiger Erlaubniss zufolge nehme mir in Unterthänigkeit die Freyheit, Ewr. Excellenz abermals an meinen Schwager den Canzley Rath Ericius in Schlesswig zu erinnern.¹⁾

Es ist iezo für ihm die Crisis seiner künftigen Lebens Zeit: ob er sie als ein Landmann oder im Dienste des Königes zubringen soll.

Er verlässt nicht gerne eine Carrière, in der er schon 10 Jahre zugebracht hat, und die Hofnung einmal in einer anständign höhern Bedienung dem König mit Anstand und Ehre zu dienen.

Er schmeichelt sich mit der Vorstellung, sich so brauchbar erwiesen zu haben, als die Gelegenheit hat mit sich bringen können, und die Brauchbarkeit vorausgesetzt getraue ich mir zu vermuthen, dass ein Mann, der in seinen privat Umständen so schöne Aussichten hat, eben desswegen um so viel eher werth scheinen möchte im Dienste erhalten zu werden.

Gegenwärtig dependiret er von seinem Schwiegervater, der ihm kürzlich einen seiner Meyerhöfe, der wenigstens 1000 Tl. einbringt, abzutretten und ihm auf demselben eine Wohnung zu bauen, angeboten hat. Mein Schwager kan dieses Anerbieten nicht ausschlagen noch von seinem Schwiegervater verlangen, dass er ihm

lieber eine baare Pension ausmachen soll, um damit in der Stadt leben zu können, wenn er ihm nicht bessere Aspecten zeigen kann, als sich bey seiner surnumeraire Secretariat Stelle finden. Solte es, Gnädiger Herr, zu viel verlangt seyn, wenn er wünschet Ober und Landgerichts Rath zu heissen und Versicherung der Alternative als Rath oder Secretaire zu ascendiren, wie die Gelegenheit zu erst vorfallen möchte, dabey aber in der Reyhe der Rätthe denen Auscultanten vorzutretten, die zu seiner Zeit erst bey dem Ober Gerichte angesezet worden sind, und inzwischen bis eine ordentliche Stelle sich öfnet, bey vorfallenden ausserordentlichen Gelegenheiten gebraucht zu werden. Jemals Rath und Secretaire zugleich in Function zu seyn verlangt er nicht, wohl aber vom Examine interrogatorio dispensirt zu werden.

Von der Antwort, die Ewr. Excellenz mir ertheilen werden, hängt die Erklärung ab, die sein Schwiegervater nun von ihm verlangt. Solte Ewr. Excellenz sein Ansuchen billigen, und zu unterstützen belieben, auch seine Gegenwart zu dem Ende nöthig finden, so ist er bereit im Frühjahr sich einzufinden.

Ewr. Excellenz entschuldigen den Antheil, den ich an der Sache nehme, und den Dienst, den ich einem abwesenden Schwager, den ich persönlich liebe, nicht wohl versagen kann. . . .

1444.

København, 19. Juli 1770.

. . . An Se. Exc. von Moltke habe ich ein Memorial abgegeben, welches an Ewr. hochgräfliche Excellenz mit seiner Empfehlung, zu gnädiger Vorstellung an den König gelangen wird. Es ist abgefasst nach einem Concept, welches der Hrr. Conf. R. Schumacher gebilliget, in Händen, und vielleicht Ewr. Exc. schon gezeigt hat, und welches er seiner seits aufs beste auch unterstützen will, und selbst Höchstdenenselben sagen wird, wie zu dem Ende die Sache könnte eingeleitet werden.¹⁾

Je mehr ich meine Gründe überdenke, desto mehr mache ich mir Hofnung dass Ewr. Hochgräfl. Exc. meinen Schritt nicht nur verzeyhen, sondern gar billigen werden.

Ich darf ihn nicht länger aussetzen, sondern muss ihn thun nun, ehe noch die Veranlassung dazu, die mit mir vorgegangene Veränderung, eine alte Sache wird, wo ich ihn mir nicht ganz untersagen wolte, wozu ich mich nicht überwinden kann, sondern wirklich glaube, dass die vernünftige und billige Sorge für sein Glück,

die jeder Mensch sich selbst schuldig ist, mir ihn auferlege, er mag übrigens den erwünschten Erfolg haben oder nicht.

Auch wegen des Hrrn. Grafen v. M[oltke] kan ich den Schritt nicht länger aussetzen. Er hat hier gewisser massen zu guter lezt die ausdrüklischste Gelegenheit mir zu zeigen, dass es ihm ein Ernst ist mich zu befördern; ich sage zu guter lezt, weil nach Aufhebung des Instituti botanici das Verhältniss zwischen ihm und mir, als vorgesezten und untergebenen, grössten theils verschwindet, und nur noch einiger massen durch die floram danicam unterhalten wird. Eine solche Gelegenheit kömmt sogleich nicht wieder, und Se. Exc. kann sich nach Beruf sowohl als nach oft versicherter Freundschaft zu meinen besten äussern.

Noch wichtiger ist mir der Zeitpunkt Ewr. Hochgräflichen Excellenz wegen, indem Dieselben, da solcher gestalt mein Memorial unter allen übrigen lauffenden Angelegenheiten zur Vorstellung an den König in Dero Hände kömmt, eine plausible ungesuchte Gelegenheit haben, Dero gnädige Gesinnung vor mich vorwalten zu lassen und directe zu meinem besten zu agiren, welches meine Entfernung von Ewr. Excellenz eigenthümlichen Departement zu andrer Zeit und unter andern Umständen nicht so leicht möglich macht.

Auch in Ansehung des Hrrn. Conf. Rath Schumachers und seines Zuthuns scheint mir eben der gegenwärtige Zeitpunkt der Reise des Königs vorthellhaft und gewisser massen vor mich critisch, besonders wenn die Sache sich dahin einleiten liesse, dass mir günstige Resolution durch ihn aus dem Cabinette könnte ausgefertigt werden.

Mein Ansuchen ist ja doch nicht mehr als billig, und in Wahrheit es ist auch nöthig, dass ich mich prospicire und durch eine solche Anwartschaft, worum ich bitte, gedeckt werde, denn sonst befürchte ich nur allzusehr, dass hundert Vacancen entstehen können, ohne dass ich desswegen placiret werde, und dass ich, wenn ich so isolé dastehe, als einer, von dem man nicht weiss, wo man ihn hinrechnen soll oder will, immer andern nachstehen muss und zu nichts beständiges kommen werde.

Ewr. Hochgräfl. Exc. gnädigem Ermessen überlasse ich, ob Dieselben einen mir zu ertheilenden Character in Vorschlag bringen wollen. Höchstdieselben wissen, wie ich hierüber denke; mein Professor Titel ist mir recht und lieb gewesen, so lang ich Professor war; nun aber da ich es zu seyn aufhöre, so kann ich

davon einen gewissen unangenehmen Begriff nicht entfernen. Se. Exc. v. Schimmelmaun schien einmal diesen Begriff zu fühlen, und sagte, ohne von meiner Seite gegebenen Anlass, dass ich einen Character haben müsste, um zu zeigen, dass ich mein Professor Amt mit dem Beyfall und Gnade des Königs verliesse: der Herr Schazmeister scheint aber diesen Gedanken wieder vergessen oder verlassen zu haben. Wirklich scheint mir in der Bahn, die ich von nun an laufen soll, ein Character nicht ganz entbehrlich zu seyn, und da ich seit 1754 Professor bin, so könnte ich vielleicht ohne Unbescheidenheit erwarten, dass mir statt des Present[s](?), welches mir bey Gelegenheit meines Bedenken zuge-dacht war, das Etats Rath Patent gratis ertheilet würde.²⁾

Mit Sr. Exc. Dero Herrn Neveu und dem Commerce Collegio bin ich zu Richtigkeit gekommen, und meyne meinen Posten auf der Insel Aunoe mit Anfang des künftigen Monaths antreten zu können.³⁾ Das gnädige Bezeigen Dero Herrn Neveus erwecket und fordert mein Zutrauen, doch ist es natürlich, dass ich lieber erst Ewr. Hochgräfl. Excellenz, meinen alten Gönnern, folgenden Gedanken eröffne. Der Herr Gr. v. M. will mich im Landwesen Collegio nicht haben, das ist klar; der Hrr. G. R. v. Schak scheint eben so wenig geneigt, mich in die Rente Cammer zu nehmen; darf ich aber hoffen, dass Se. Exc. Dero Hrr. Neveu geneigt sind mich in seinem Departement als Committirten in der Zoll Cammer und Commerce Collegio aufzunehmen?

Mit der Wittwen Cassen sieht es fürs Fr. Hospital weiltläufig aus. Die dänische Canzley hat die Erklärung der Kriegs Canzley eingehohlt, und die geht dahin, dass das Vorhaben der Hospitals Direction bis zum Schluss der wegen der Milit. W[it]t[en] C[lasse] angesetzten Commission ausgesetzt bleiben müsste. Gern will ich der Fr. Hosp. Direction mit meiner Feder ferner dienen, wenn sie nur selbst Nachdruck genug hat und fermeté beweiset. Wiedrigenfalls aber wünschte ich auch recht sehr, dass die Herrn der Ball[ance] Commission bey der Sache auf mich denken möchten. Es ist vorzüglich ein Geschäft, wobey ich gern gebraucht seyn wolte, und ich empfehle mich dessfalls zu Ewr. Exc. gnädigen Andenken.⁴⁾ . . .

1445.

Kiöng, 17. August 1770.

. . . Ewr. Hochgräflichen Excellenz gnädiges Schreiben von 31. Jul. aus Traventhal ist mir von Sr. Exc. Hrrn. Grafen von Moltke zu-

gesendet worden, aber erst in dieser Woche zuhanden gekommen. Ein Brief des Hrrn. Conf. R. Schumacher vom 3. d. hatte mir 8 Tage vorher von der für mich ausgewirkten Königl. Resolution Nachricht gegeben.¹⁾ Ich eile nun, mich der ersten Pflicht der Dankbarkeit zu entledigen, der Bezeugung, wie sehr ich Ewr. Hochgräfl. Excellenz unermüdet zu meinem besten wachsame Sorgfalt in einem innigst gerührten Herzen erkenne.

Der beste wahre Beweiss meiner Dankbarkeit, der bey meinem Unvermögen zu Gegendiensten in meiner Macht steht, wird der seyn, dass ich mich aus allen Kräften bestrebe, in meiner neuen Carriere so wie in jeder Situation des Lebens, die Fürsprache eines so erlauchten Gönners, der seine Gunst in einem so hohen Grade für mich wallen lässt, zu entsprechen.

So wie diese Ehre, Ewr. Hochgräfl. Exc. zum Gönner zu haben, mir eine der grössten Aufmunterungen zu Fleiss und rechtschaffenem Verhalten ist, so ist auch die Versicherung von Dero fortwährenden Unterstützung mir meine kräftigsten Aufmunterungen zu Muth und gute Hofnung dem Staate nach meinem Vermögen nützlich zu werden. Ich denke auch, dass der Punct vom Charactere sich von selbst finden wird, und obschon ich glaube, dass die Umstände und der Anstand es mit sich bringen, dass ich, der ich in Gnaden in eine neue Carriere versezet bin, nicht mehr die Benennung eines aufgehobenen Amtes führe, so sind doch Titel und Rang am wenigsten das was ich in der Welt ängstlich suchen werde. Ich hoffe, das Se. Exc. von Moltke, der solchergestalt fortfährt, mein Chef zu bleiben, da sonst dieses in so vielen Jahren zwischen ihm und mir bestandene Verhältniss in Begriff war zu verschwinden, für den Character sorgen wird, und überhaupt für meine Position, damit ich dabey als ein bereits alter Bedienter des Königs, der seit 1754 in einem nicht unbeträchtlichen Amte und Rang gestanden hat, in Betrachtung komme und Ursache finde, meine neue Position als eine wirkliche Beförderung anzusehen. Ich habe Sr. Exc. dem Hrrn. Gr. v. Moltke geschrieben, wie es der neue Auftritt erfordert, und bin versichert, dass es an Dero Empfehlung auch in Absicht auf diesen neuen Auftritt nicht fehlen wird.

Wolle Gott, dass dieser Herr mich nie anders als nach meinen Absichten beurtheilen wolle, die auf nichts anders als das Beste des Staates, wie es nun nach meinen Einsichten vorkömmt, gerichtet sind, und wobey keine Neben Absicht auch nicht einmal

zu erdenken ist. Ich befinde mir hier seit dem 4^{ten} d. auf dem von Dero Hrrn. Neveus Exc. mir angewiesenen Posten.

Wenn die Umstände mir erlauben nach Copenhagen zu kommen, wird mit den grössten Vergnügen, die ich mir verspreche, das seyn, Sie, mein Gönner! gesund und wohl zu sehen. . . .

1446.

København, 23. November 1770.

. . . Mit Vergnügen habe ich von Sr. Exc. v. Schimmelmann vernommen, dass Ewr. Hochgräfl. Excellenz gesund sind, und sich meiner gnädig erinnern, so dass ich gewiss seyn kann, dass meine Aufwartung und die Nachricht, die ich zu geben habe, nicht unwillkommen seyn wird. Wolte Gott, dass diese Aufwartung nicht schriftlich seyn müsste und ich noch an Ewr. Hochgräfl. Excellenz eine Stütze und Rathgeber hätte, die mir nöthiger als jemals sind.

Die mit dem Landwesens Departement vorgegangene Veränderung wird vermuthlich Höchstdenenselben bereits bekannt geworden seyn. Doch ist es vielleicht nicht überflüssig, dass ich die Hauptpuncte erwähne. Niemand ist aus dem vormaligen Collegio in dieser nunmehrigen Commission geblieben, als d.Hrr. Cammerh. Scheel von Plessen, d.Hrr. Conf. R. Schumacher, und die beyden Secretarii H. Just. R. Höjer und H. Canzl. R. Carstens, zugekommen sind meine Wenigkeit und d.Hrr. Major Pflug vom Goldhause, und die Commission besteht aus 6 Mitgliedern, die Hrrn. Secretaires als Commissarios mitgerechnet. Die Schlessw. Holst. Landcommission bleibt in ihrer Verfassung und Connexion mit der General Landwesens Commission.¹⁾ Diese ihre Sphäre ist durch die ihrer Administration übergebene Domainen in den Aemten Antworschow und Wordingborg erweitert, und ihr Einfluss bleibt im übrigen wie er war.²⁾

Ich befinde mich also, und gedankt sey es Ewr. Hochgräfl. Excellenz unermüdeten Bemühungen vor mich, Dero Vorsprache und Dero Zeugnisse, ich befinde mich in einer rühmlichen Carriere, in der vieles Gutes ausgerichtet werden kann. Gott gebe uns seinen Segen, gebe unserm ganzen Staatssystem eine Consistents und entferne unsere Besorgnisse.

Ich werde, unbesorgt für den Ausfall, welcher der Vorsicht überlassen werden muss, mein bestes thun, nach meinen besten Einsichten rathen und handeln und, so viel an mir liegt, gewaltsames Verfahren so wohl als unthätiges Verhalten zu vermeiden suchen.

Aber schlüpfriß sind die Umstände, und der Mangel des Rathes, dessen ich bey Ewr. Hochgräfl. Exc. gewiss war, unersezlich. Ein Trost ist nur die Freundschaft d. Hrrn. Conf. R. Schumacher, würde er nur nicht durch die Betrachtung gestöhrt, dass sein Posten so schlüpfriß ist. Wolte Gott, dass Se. Exc. von Moltke die gute Absicht erkannt hätte, in der ich meine Schrift vom Baurenstande abfasste, so wäre wohl nicht geschehen, was in diesen Tagen geschehen ist, auf eine Art die mir seinetwegen sehr leyd thut, dabey aber lieb ist, dass ich seit dem, was auf Traventhal geschehen, keinen Schritt weiter in der Sache gethan habe, wie H. Schumacher weiss.³⁾

Noch ist an eine Verbesserung meines Gehaltes nicht gedacht worden, doch will ich hoffen, dass einmal die Billigkeit einleuchten wird, denn gewiss die Arbeit, die mir zufällt, ist gross und wird durch Neben Arbeiten vermehrt. D.H. Conf. R. Schumacher will es übernehmen, dem Könige Vorstellung zu thun, dass ich nicht verdiene zu darben, da man mich doch für würdig genug hält, mir wichtige Geschäfte anzuvertrauen. Ich muss denn nun den Erfolg seines Versuches abwarten. Billig hätte Se. Exc. von Reventlov und von Schimmelmänn mehr vor mich thun sollen, da es ihnen so nah gelegt war, und sie die Gelegenheit in Händen hatten.

Der Wunsch, wozu mir mein täglicher Weeg und der Anblick des Hauses meines Gönners einen von einer gewissen Wehmuth unzertrennlichen Anlass giebt, der innigste Wunsch meines Herzens bleibt der, Ewr. Hochgräfl. Excellenz wieder bey uns zu sehen und, bis das geschehen kann, zu hören, dass Dero Gesundheit sich erhält. . . .

Modtaget 3. December 1770.

L.

B R E V E

VEKSELEDE MELLEM

J. H. E. BERNSTORFF OG KONG CHRISTIAN VII

SAMT

UDVALGTE POLITISKE BETÆNKNINGER

FORELAGTE

KONG CHRISTIAN VII AF J. H. E. BERNSTORFF

1766—1770.

Nr. 1447—1448.

FRA CHRISTIAN VII TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1447.

[30. Juli 1766.]

Mon cher Monsieur de Bernstorff. Le prince Charle vous dira bien des belles choses de ma part. Je vous prie d'être persuadé de mon amitié et de toute ma confiance.¹⁾ Je suis et serai votre très affectionné et bon ami.

Chrétien R.

Modtaget 30. Juli 1766. — Egenhændig Original. Wotersen. Trykt i Nyt historisk Tidsskrift IV, 564.

1448.

5. September 1766.

Mon cher Monsieur le baron de Bernstorff! Depuis la conversation que nous avons eu ensemble, touchant les reproches dont on vous avoient noirci auprès de moi, vous n'avez plus besoin de

vous justifier par écrit, si ce n'est pour votre propre satisfaction. Votre apologie est complète. J'y reconnois votre modération dans les ménagements que vous avez eus pour vos ennemis. J'y reconnois maintenant les grands service que vous avez rendus à ma couronne, et je vous prie de les continuer, persuadé qu'il n'y aura plus de pareilles nuages entre nous. Je suis votre très affectionné.

Christian R.

Originalen foreligger ikke. — En Afskrift findes paa det kongelige Bibliothek i Ny kgl. Saml. Fol. 1300^e. Trykt efter Nyt historisk Tidsskrift V, 303. —

Nr. 1449—1455.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL CHRISTIAN VII.

1449.

København, 22. September 1766.

Sire!

De toutes les grâces dont il a plu à Votre Majesté de me combler, il n'y en a point que je sente avec un plus profond respect et une plus vive reconnaissance que celle qu'elle vient de me faire, en accordant à mes supplications et à mes humbles instances la communication des accusations formées en secret contre moi par un de ses ministres qui, après une longue amitié constamment chérie et cultivée de ma part, ne s'est montré mon ennemi qu'au moment où il a cru pouvoir me percer et me perdre, avant que j'eusse le temps de me mettre en défense. Propres à séduire, les accusations aussi bien que l'accusateur pouvoient, pourroient faire impression, et si Votre Majesté ne daignoit m'écouter, je courrois risque de me voir enlever dans un jour, sans le sçavoir, sans m'en douter, ses bontés, ce but d'une vie laborieuse consacrée et usée avec joye à son service et à celui de sa couronne. Votre justice, Sire, m'épargne ce malheur. Vous n'avez pas voulu que je fusse le seul dans votre royaume qui fût jugé et condamné sans estre entendu. Jamais je n'oublieray cet effet de votre équité, mais je n'en abuseray point. Je répondray à mon accusateur avec la fidélité et la vérité que je vous dois, Sire, et en me souvenant que, quoique ce soit contre ses traits que je me défends, c'est à Votre Majesté que j'ay l'honneur de parler.

Le 1^r crime que l'on me prête, c'est d'avoir contribué aux dettes de l'état, par mes négociations, par les fabriques, ou au moins de ne les avoir pas empêché par des fortes oppositions.

Je mériterois, Sire, votre indignation, si j'en estois coupable; mais je ne le suis pas, et comme il ne suffit pas d'avancer une accusation, mais qu'il faut la prouver, j'en demande la preuve à Mr. le comte de Daneskiold, et je la lui demande selon toute règle de justice, non sur des ouï dire ou sur des présomptions, mais sur des faits. Qu'il en produise qui soyent dignes d'estre citées à son maître et au mien, égales à la gravité du reproche. J'ay applaudi, il est vray, à l'opération faite pour retirer le domaine de l'isle de St. Croix des mains de la compagnie du Ouest,¹⁾ j'ay eu plus de part encore, et j'en rends grâces à Dieu, aux fraix de l'acquisition du duché de Plön;²⁾ mais je ne connois point d'autres dettes contractées sur mes projets ou sur mes avis. J'ay cru bon l'appel des colons allemands pour cultiver les bruyères de la Jutlande et de Slesvic, et je suis encore dans cette opinion qui m'est commune avec tous les ministères et toutes les nations; mais je n'en ay ni fixé ni pressé l'époque, et je n'ay eu aucune part à la manière dont ce dessein a esté exécuté, ni aux dépenses faites ou aux mesures prises pour le faire réussir.³⁾ Pour mes négociations, il n'y en a aucune qui ait esté onéreuse à la couronne; je suis prêt de rendre de toutes le compte le plus rigoureux, et quoiqu'il ait esté aussi peu dans mon pouvoir qu'il l'est dans celui de tout autre ministre de faire réussir les desseins de mon maître, sans quelques fraix et dépenses, il n'y en a pas eu qui ait pu donner lieu à ce qu'on appelle contracter des dettes. La coadjutoire de Lubeck n'a coûté que quelque mille écus et quelques deniers, dont je puis présenter à Votre Majesté le montant exact au premier moment qu'elle me l'ordonnera.⁴⁾ Les diettes de Suède ont exigé quelque chose de plus, ainsi que la nécessité de se ménager des amis en Russie; mais Votre Majesté verra, si elle daigne se faire représenter par sa chambre des finances tout ce qui a esté assigné pour cet effet, que l'un et lautre objet, quoique de la première importance pour la dignité de sa couronne et la sûreté de ses royaumes, n'a pas coûté quatre cent mille écus pendant les 15 années que j'ay l'honneur de conduire le département qui m'est confié. Il ne s'est point fait de dépense notable pour aucune autre négociation en Europe. Le traité avec la Porte ottomane, résolu et ordonné avant que j'entrasse dans le ministère, a esté obtenu pour le quart peutêtre de ce que d'autres puissances y ont employé, et ceux qui, en suivant le système établi par le feu roi Christian VI de gl[orieuse] mém[oire], ont esté conclus pour la sûreté de la navigation des sujets de Votre

Majesté avec les régences de Tunis et Tripoli dans les premiers mois de mes fonctions, ont esté ménagés avec une oeconomie dont je ne demande que l'examen. Je n'ay pas esté moins attentif aux intérêt de mon maître pour la part que je puis avoir eu à la conduite des fabriques.⁵⁾ Elles coûtent toutes, et ne sçauroient toutes réussir; la mort de plusieurs fabriquants, la paresse et l'infidélité de quelques autres ont fait perdre le fruit de ce qui avoit esté employé à leur établissement, c'est un sort inévitable dans des entreprises de cette nature, et je doute que le comte de Daneskiold, qui l'a éprouvé lui-même, veuille en disconvenir; mais l'augmentation des revenus que Votre Majesté tire des villes où il y a des fabriques, et surtout de la capitale qui en est le siège et le centre, augmentation considérable depuis 20 ans et à laquelle celle des fabriques a tant de part, et l'état où ces fabriques se trouvent aujourd'huy, que je supplie Votre Majesté de faire examiner par des personnes même les moins prévenues en leur faveur, pourvu qu'elles soyent justes et intègres, lui prouveront que les membres du collège qu'elle a chargé de l'exécution de cette partie de ses volontés, ont travaillés en serviteurs fidèles et intelligents, appliqués au bien de l'état et assés heureux pour l'avoir avancé souvent. Les dettes que ce collège a eu ne sont nées en grande partie que du retranchement des 8000 écus par an du fonds que le feu roi Christian VI lui avoit assigné, et dont il a dû se passer pendant 13 années du règne de Frédéric V. Le collège en rendra en tout temps un compte exact. Il ne seroit pas de la justice de Votre Majesté de le demander de moi seul, puisqu'elles ont esté contractées en avant que j'aye eu part aux affaires qui s'y traittent, ou pendant que d'autres que moi en avoit la direction principale; mais depuis que le feu roi eut rendu l'ancien fonds, depuis que j'ay l'honneur d'estre le premier des députés qui le composent, le collège n'a pas augmenté d'un écu les dettes de l'état, et n'en a point contracté qui le mettent dans le cas de lui demander du secours. Mr. le c. de Daneskiold le sçait, lui qui par des vues dont je comprends aujourd'huy toute l'étendu, nous a demandé l'état de nos affaires, et auquel par le profond respect que nous devons au nom de Votre Majesté allégué par lui et par égard pour sa personne, nous n'avons pas hésité de le détailler, quoiqu'il n'ait point produit d'ordre royal qui l'autorisât à une question et à une recherche de cette nature.

Après ce que je viens d'exposer et ce que je suis toujours prêt

de prouver selon toute rigueur de justice, j'ose croire que Votre Majesté trouvera que ni mes conseils, ni mes projets ni les négociations que j'ay proposées et conduites, ni la part que je puis avoir eu à la direction des fabriques, n'ont causé ni accumulé les dettes de l'état, et il ne reste ainsi de ce premier chef d'accusation que celui de n'avoir pas empêché ces dettes par des fortes oppositions.⁶⁾ Mais, Sire, comment et à qui me serois-je opposé? Je n'ay jamais prétendu, je n'ay jamais espéré à estre ministre universel, ni à avoir une inspection sur la gestion et la conduite des départemens qui ne m'estoient pas confiés; renfermé dans les bornes du mien, sentant tout son poids et éprouvant qu'il suffiroit pour occuper toutes mes facultés et toutes mes forces, je ne me suis point mêlé de la besogne d'autres. A la fin de 1755, les dettes de l'état n'estoient encore que de quatre millions 259,250 écus, dont feu le roi avoit trouvé deux millions 375,005 écus à son avènement à la couronne, et dont plus d'un million provenoit de l'acquisition de S. Croix, dont je ne pouvois qu'approuver l'emploi. Jusques là il y auroit donc eu autant d'injustice que de témérité de ma part de taxer et d'attaquer une oeconomie que je croyois et devois croire bonne. Les troubles commencés en 1756 et 1757 exigèrent alors de plus grandes précautions et de plus grands efforts. Des puissantes armées estoient sur les frontières de l'état, la santé de l'impératrice de Russie s'affoiblissant menaçoit le royaume de la guerre la plus dangereuse et la plus cruelle; pouvois-je dans ces circonstances me dispenser d'applaudir à la résolution que le feu roi prit, de faire renforcer ses troupes dans ses provinces d'Allemagne pour couvrir ses états et les préserver du sort de la Saxe, du Meckelbourg et de la Franconie. Pouvois-je, devois-je oublier de presser et d'appuyer les préparatifs qu'exigeoit la sûreté ou au moins la défense du royaume contre un ennemi implacable, qui d'un jour à l'autre pouvoit, en montant sur le trône, se voir en état d'assouvir toute sa haine. Ces mesures approuvées et célébrées par l'Europe entière, et qui en 1762 ont arrêté et détourné la ruine de l'état, sans lesquelles le feu roi n'auroit pu se référer un moment à la paix dure et affreuse que Pierre III lui imposoit, ces mesures qui, je ne crains point de le dire, forment la gloire du règne de Frédéric V, peuvent estre dites aujourd'huy vaines et inutiles, parce que le danger est passé, et que leur nécessité ne frappe plus; mais alors elles n'estoient pas estimées telles. Tout le pays y applaudissoit, toute la nation sentit que ç'auroit esté trahir

l'état que de s'y opposer. Si les dettes qui peinent le coeur de Votre Majesté et qui font depuis qu'elles existent la douleur et l'affliction de ses serviteurs fidèles, avoient été contractées dans tout autre cas, je me serois joint avec ardeur à tous les bien intentionnés qui avoient avec moi l'honneur d'approcher le feu roi pour le conjurer avec le respect et la soumission dû à notre maître, de borner les dépenses qui les auroient produits; mais vous ne l'ignorés pas, Sire, ce ne sont pas ses goûts, ses plaisirs, ce sont ce qu'il jugeoit estre les besoins publics qui les ont occasionné. Votre Majesté peut le vérifier par un mot. En commandant à sa chambre des finances, sans les ordonnances de laquelle rien ne peut entrer dans ses coffres, rien n'en peut sortir, de mettre sous ses yeux la date et la nature de toutes les dettes et l'emploi des sommes extraordinairement levées ou empruntées, elle verra à quel usage elles ont esté appliquées, et si elles ont esté consumées par des opérations autres que celles que la crise du temps, la cherté et la rareté des espèces et le manquement de tant de choses dont le besoin pressoit, rendoit ou faisoit croire nécessaires à ceux qui estoient chargés d'y pourvoir. Devois-je arrester et embarasser leurs travaux déjà presque supérieurs à leurs forces par des représentations faites dans l'incertitude, et que dans une telle époque je n'aurois pu me justifier à moi-même? Pouvois-je me croire permis de résister à une administration sur laquelle mon maître ne m'avoit donné aucune autorité, dont je ne connoissois point l'intérieur et à laquelle je dois avouer que je n'entends rien? C'est par ces raisons que tant que le péril a duré, je n'ay songé qu'à la défense de l'état, sans entreprendre de troubler et de traverser la besogne d'aucun de ses défenseurs; mais quand le danger fut passé, quand la chute et la mort de Pierre III eurent rendu le calme au royaume, j'ay pressé des premiers l'arrangement et la liquidation des dettes, et lorsque leur multiplication étonnante dans l'espace de si peu d'années ne m'eut que trop donné lieu de croire que surtout les finances n'avoient pas esté régies depuis 1759 aussi habilement et aussi sçavamment qu'elles auroient dû l'estre, et qu'elles demandoient un conducteur plus entendu et plus appliqué que celui qu'elles avoient, j'ay fait ce qui pouvoit dépendre de moi pour le leur procurer. Mes efforts et mon suffrage ont eu peutêtre quelque part au changement arrivé à cet égard en 1764, et j'avois déjà par ordre du feu roi joint précédemment mes soins à ceux du reste du ministère pour former le plan du re-

dressement de cette partie des affaires de Votre Majesté. Mon nom et mes opinions se trouvent dans les protocoles des conférences tenues sur cet objet.⁸⁾ Il feront foi de mon assiduité et de mon zèle. J'ay donc, autant que je puis le comprendre, rempli tout mon devoir. Je me suis tu lorsque mes paroles auroient esté inutiles ou nuisibles; j'ai parlé lorsque j'ay cru qu'elles pourroient avoir quelque effet. Pouvois-je faire mieux, devois-je faire davantage?

Je demande avec le plus profond respect pardon à Votre Majesté d'avoir esté si prolix sur ce premier point. Il m'a paru l'exiger, mais je tâcheray de l'estre d'autant moins sur les autres.

On me reproche en second lieu le mariage de madame la princesse Sophie avec le prince royal de Suède.⁹⁾

Le mariage, Sire, a esté conclu en 1750. Il a esté imaginé, accepté et déclaré, quoique sous le sceau de secret, à la diette de Suède, avant que je sois entré dans le ministère. Jusques en 1763 je n'y ay rien fait. Alors la reine de Suède, par un effet de ses principes et de ses passions connues à Votre Majesté, voulut le rompre, et ses coupables efforts blessèrent vivement le coeur d'un prince qui se sentoit à la fois père et roi. Il ne se présentoit point d'autre couronne pour madame la princesse. Le roi de la Grande Bretagne qui, quelques bruits qu'en fassent courir aujourd'huy ceux qui voudroient bien trouver des tort partout où il n'y en a pas, n'avoit point fait de démarches pour la rechercher, estoit marié; Mons^{gr} le prince hériditaire de Hesse estoit assuré à madame la prinsesse Caroline. Un père souverain pouvoit-il vouloir, ses serviteurs osoient-ils penser, osoient-ils le porter à priver madame la princesse d'un trône qui lui estoit promis et dû? On dit aujourd'huy que ce mariage déplaît à la nation, nom assurément très respectable mais souvent bien profané, bien témérairement employé, et qui, lorsqu'il est cité pour appuyer des passions ou des opinions, ne désigne en effet presque toujours qu'un petit cercle de personnes réunies par le goût, la critique et la haine, qui imaginent leurs sentiments universellement suivis, parce qu'ils n'en écoutent point d'autres. Je suis très éloigné de croire la nation mécontente de cet évènement, je pense même estre sûr du contraire; et qu'auroit-elle dit, cette nation si justement passionnée pour ses rois et leur sang, si jalouse de leur gloire, si on avoit foiblement cédé à l'animosité de la reine de Suède, si dans un cas pareil mais moins odieux, l'Espagne a esté prête à prendre les armes pour vanger le renvoi de l'infante;¹⁰⁾ qu'auroit jugé l'Europe du roi de Dannemarc,

si il avoit avalé tranquillement l'affront que lui proposoit et lui destinoit sa plus cruelle ennemie? Pour moi, Sire, je l'avoueray, j'ay pensé bien différemment, et s'il m'estoit permis de m'attribuer quelque part à un évènement de cette nature, je le regarderois comme une des félicités de ma vie et comme une des premières bénédictions qu'il auroit plu à Dieu accorder à mon travail et à mon zèle. Les idées que j'ay de la politique ne me détournent pas de ce sentiment. Il importe à Votre Majesté de voir une amie ou au moins point d'ennemie sur le trône d'une nation voisine, il lui importe d'avoir des liaisons avec un prince que ses droits sur le Holstein et ses prétentions sur le Slesvic lui rendent si considérable, et quoique j'aye gémi sur ce mariage, lorsque je l'appris, Votre Majesté estant encore alors exposée à tous les périls du débuts de la vie, je n'y ay plus vu de sujet raisonnable d'appréhension, depuis qu'elle est arrivée à l'âge brillant où elle se trouve, et qu'elle a dans le prince son frère un appuy de son trône. Je ne crois pas devoir sacrifier des intérêts présents et décidés à un inconvénient simplement possible, mais si je dois penser à un malheur aussi peu probable qu'affreux, si je dois raisonner sur un évènement dont mon coeur rejette la pensée, je n'aperçois même alors que la réduction de la Suède et non celle du Danemarck.

Le troisième crime que l'on me suppose, c'est de mépriser la nation danoise et de n'employer que des étrangers. Je l'appelle un crime, Sire, car c'en seroit un, ce seroit une folie, si je pensois ainsi d'une nation dont je sers le souverain, dont les intérêts et la gloire m'occupent sans cesse, et au milieu de laquelle les bontés de Votre Majesté et celles de ses augustes pères, mon choix et mes souhaits ont fixé mon sort et ma fortune. Le reproche rend odieux, et c'est sans doute dans cette vue qu'on me le fait, mais mes constantes et entières liaisons avec nombre de Danois qui ont bien voulu m'honorer de leur amitié, mes propos et toutes mes démarches répondent pour moi. J'ay toujours eu pour principe, déclaré à mes maîtres lorsqu'ils ont daigné m'écouter, qu'à circonstances égales, les naturels du pays méritent d'avoir la préférence sur les étrangers. Je ne m'en suis point écarté. Mrs. de Schack et de Juel envoyés en Suède, Mrs. de Oosten et de Haxthausen en Russie, en Pologne et aujourd'huy à Naples, le c. de Wedel-Friis, qu'à plus d'un titre je crois pouvoir nommer Danois, en France, Mr. le grand baillif de Juel nommé pour le congrès de Berlin, Mrs. de Wind et de Rosenkranz conservés et retenu autant

qu'il m'a été possible en Suède et en Angleterre, Mrs. de Reventlow, de Ranzau et d'Ahlefeld qui, établis dans la Jutlande méridionale, ne pourront au moins pas estre censés étrangers, témoignent, j'ose le croire, que pendant tout le temps que Votre Majesté et le roi son père ont daigné me permettre de leur proposer des sujets pour les commissions aux cours étrangères, j'ay désiré par préférence de soumettre à leur choix et de voir agréer par eux des sujets nés et possessionnés dans le royaume.¹¹⁾ Ce n'est pas ma faute, si la noblesse danoise est peu nombreuse, et si souvent elle aime mieux, ou par raison ou par goût, des emplois dans sa patrie qu'au dehors, mais qu'il paroisse un seul Danois qui aye souhaité de servir dans mon département, qui me l'aye dit, et que je n'aye pas reçu à bras ouverts, qu'il paroisse un seul homme de la nation que je n'aye pas servi, lorsque j'aurois pu et dû le faire, et je ne me défendray plus. Le défy est hardi; il doit estre facile à gagner, si l'accusation est aussi juste et sa vérité aussi connue à son authœur qu'elle doit l'estre pour l'autoriser à la porter légitimement devant Votre Majesté.

Je seray moins long sur le IV^{me} chef qui me reproche d'augmenter le luxe en le protégeant. Je n'y réponsray qu'en peu de mots, puisque, si j'avois cette foiblesse que je ne me connois point, le service de Votre Majesté n'y perdrait rien. Je ne puis rien protéger, et par conséquent pas non plus le luxe, et personne n'est plus exact et plus fidèle à observer les ordonnances qui le bornent et le gênent. Mon genre de vie très sérieux et aussi retiré que les relations que j'ay par ordre de Votre Majesté avec les ministres des cours étrangères et le bien de son service peuvent me le permettre, ne me met pas dans le cas de redouter l'accusation de la frivolité, du plaisir et du désordre; si j'ay bâti une maison en ville pour plaire à mon maître qui le souhaitoit, c'est de mes propres deniers que je l'ay bâtie; plusieurs des sujets de Votre Majesté y ont gagné, personne n'y a perdu ni n'y perdra, et si ma campagne me coûte, je n'ay fait que suivre l'exemple que m'ont donné ceux qui ont bâti Lethreborg, Friedrichsdahl, Kocquedahl et Søllerød.¹²⁾ Les actions changeroient-elles de nature, lorsque je les fais, et ce qui n'est point luxe pour d'autres, le seroit-il pour moi? Il est vray, Sire, je ne vous le dissimuleray pas, 17 années de commissions aux cours étrangères, et 15 années de ministère m'ont coûté plus de deux cent cinquante mille écus de mon bien, et j'ajoute encore tous les ans 10 à 12000 écus de mes propres

revenus à ce que je reçois des bontés de Votre Majesté. Mais lui suis-je plus à charge, mes demandes ou mes plaintes l'ont elles jamais importuné? L'emploi de ma fortune à son service doit-il par un malheur nouveau m'estre trouvé à démérite? Je brise sur cet article, ce qui ne touche que moi ne mérite pas d'occuper Votre Majesté.

La V^{me} faute que l'on m'attribue est d'avoir, dit-on, laissé dépérir l'armée sans en faire des représentations.¹³⁾ Jusques en 1762 je croyois l'état de l'armée bon, et je devois le croire tel, n'ayant ni occasion ni droit d'en douter. Depuis cette époque jusques à l'avènement de Votre Majesté au trône, je n'ay que trop parlé des inquiétudes que son dépérissement me causoit, et les représentations que ma fidélité m'a arraché sur ce sujet, m'ont coûté des amis que j'estime et que je regrette. Le fait est trop notoire pour pouvoir estre démenti, trop connu pour que je me croye permis de m'y arrester.

Il ne l'est pas moins, Sire, que le commerce de Maroc, dont on fait contre moi le VI^{me} des accusations, a esté entrepris avant mon entrée dans le ministère, et que je n'ay eu aucune part ni au projet ni à l'exécution.¹⁴⁾ Il ne m'en est revenu que des pertes et des peines, que le soin de faire délivrer les officiers et les sujets de Votre Majesté, retenus dans les fers, que la sollicitude de redresser le moins mal que possible une affaire malheureuse; c'est ce qui devoit faire mon partage, et je n'en murmure pas; mais de me voir imputer un trait qui m'est étranger, c'est une injustice contre laquelle j'implore l'équité de Votre Majesté.

Et je la réclame également contre le dernier reproche que l'on me fait, celui d'avoir levé une ordonnance de Votre Majesté par un placard de commerce.¹⁵⁾ La simple inspection du placard prouva la régularité de ma conduite ou plustôt de celle du collègue. Elle prouvera que le placard ne lève aucun des ordres de Votre Majesté, mais qu'il annonce au public une dispense accordée et signée par elle sur un seul point, trop peu important pour mériter une ordonnance expresse de sa part. Que n'aurois-je pas à dire contre une accusation de cette nature et contre la haine qui, seule, pouvoit la produire; mais mon profond respect pour Votre Majesté me ferme la bouche.

Voilà ma cause instruite; je l'ay plaidé comme si j'avois seul à répondre de ce que je n'ay pas fait seul. Tout le royaume sçait que je n'ay point fait de pas qui n'ait esté concerté et avoué par

mes confrères dans le conseil et dans le collège de commerce, point risqué de démarche sans l'ordre et l'approbation du prince qui estoit alors mon roi. Mais je ne me couvriray point de ce bouclier, je ne cherche pas à me soustraire aux yeux pénétrants de Votre Majesté. C'est sans ce secours que je m'adresse à elle, comme à mon maître et à mon juge. Vous avés, Sire, écouté mon ennemi; vous avés daigné m'entendre. Prononcés, si Votre Majesté me condamne; je me soumettray à sa volonté, et je passeray le reste de mes jours à faire des vœux pour le bonheur de son règne et à lui souhaiter des serviteurs aussi fidèles et plus heureux que moi; mais si, comme j'ose l'attendre de ses lumières et de sa justice, elle voit que les accusations formées contre moi sont vagues et sans preuves, que les fautes que l'on m'attribue n'existent pas, si, en un mot, elle voit mon innocence, je me promets de son équité et de son âme généreuse qu'elle la manifestera. Je ne demande rien ni à Dieu ni à elle contre mon accusateur. Puisse-t-il dans ces moments redoutables et souvent pas assés redoutés, où les passions ne voient plus la vérité, mais où elle se présente toute nue aux yeux des hommes, sentir assés, mais pas trop vivement, la cruauté de son procédé; puisse-t-elle alors ne point lui tourner à malheur. Je ne demande à Votre Majesté que de tout examiner, et si je suis justifié dans son esprit, de me le déclarer et de me faire sçavoir alors qu'elle est contente de moi. Ce mot suffit à ma tranquillité. Mais, Sire, il m'est nécessaire, et mon cœur dévoué à Votre Majesté, qui ne connoît et ne désire point de satisfaction et de récompense supérieures à celles de la servir et de lui plaire, ne peut s'en passer.

Egenhændig Original i R. A. Christian VII.s Kabinets Arkiv 1766—1771, indkomne Sager.

1450.

København, 13. Oktober 1766.

Sire!

Dans la réponse aux accusations formées contre moi que Votre Majesté a bien voulu, par un effet de sa justice, me permettre de lui présenter, j'ay eu l'honneur de lui dire que l'élection à la coadjutoire de Lubeck avoit esté conduite à médiocres fraix, et que les négociations avec la Suède et la Russie, les seules en Europe qui eussent causé des dépenses extraordinaires au feu roi, ne lui avoient pas coûté quatre cent mille écus pendant mon ministère.

J'estois assés sûre, Sire, que cette estimation estoit juste et que

je n'avançois rien qui ne fût certain; mais désirant y mettre l'exactitude que je dois donner à tout ce que j'ay l'honneur de présenter à Votre Majesté, j'ai recherché dans les archives de la chancellerie ce qui regarde l'affaire de la coadjutoire, et j'ay demandé à la chambre des finances le montant de ce qui depuis le 1^{er} oct. 1751, jour auquel le feu roi daigna me confier le département des affaires étrangères, a esté dépensé extraordinairement en négociation pour la Suède et la Russie. Votre Majesté verra l'un et l'autre par les pièces que j'ay l'honneur de lui présenter avec le plus profond respect, en original, signées, la première par feu le premier président de Reventlow, chargé de la négociation de Lübeck,¹⁾ et à la seconde par le Cammerrath Aggerskow, Buchhalter de la chambre des finances.

Elle daignera y observer que les fraix de l'affaire de Lübeck montent à

48600 écus,

somme que toute la terre trouvera médiocre pour l'objet acquis.

Et que les dépenses des autres négociations montent en 15 années à

387808 écus 76 sols.

Mais comme il se trouve dans cette somme

135540 écus 63 sols

ordonnés par Votre Majesté elle-même et employé par son commandement depuis son avènement au trône, et dont par conséquent mon accusateur ne voudra probablement me faire un reproche, puis que ce seroit attaquer la volonté de Votre Majesté elle-même, il ne reste que

252268 écus 13 sols,

lesquels, partagés en 14 années qu'a duré mon ministère sous le règne du feu roi, fait par an

18019 écus.

Je soumetts à la décision de Votre Majesté, si par une telle somme les dettes de l'état ont esté augmentées et accumulées, et si jamais des affaires importantes et difficiles ont esté conduites avec plus d'oeconomie et à moins de fraix.

Egenhændig Original i R. A. Christian VII.s Kabinets Arkiv 1766—1771, indkomne Sager.

1451.

Sire!

København. 2. Januar 1767.

Votre Majesté ayant trouvé bon de me faire sçavoir son dessein de combiner le collège de commerce avec la chambre des finances, et ayant daigné, après avoir écouté les représentations que jay eu l'honneur de lui faire, m'ordonner de lui remettre par écrit mon sentiment sur cet objet, je me hâte de lui obéir avec la fidélité et la ponctualité que je dois à ses commandements. Mais je la supplie de permettre que pour m'acquiter dans toute son étendue du devoir qu'ils me prescrivent, je commence par lui exposer avec le plus profond respect ce qu'a dû estre, ce qu'a esté jusques icy le collège de commerce, quel a esté le but de son fondateur,¹⁾ et quels ont esté jusques à présent les effets et les succès des soins et des travaux de ceux qui l'ont composé.

Il n'y a guères plus de trente ans, Sire, qu'à la suite des longues guerres que la nation avoit essayées, l'industrie paroissoit éteinte dans votre royaume. La ville de Hambourg et les Hollandois fournissoient à vos sujets leur superflu et souvent leurs besoins; des merciers, s'honorant eux-mêmes du nom de marchands, débitoient dans vos villes les draps et les étoffes que les étrangers leur avoient confié, ou qu'ils avoient emprunté d'eux. Le commerce extérieur et maritime, borné à celui de la Norvège avec l'Angleterre et quelques pays du Nord, et à celui de la compagnie d'Islande, n'occupoit qu'une petite partie de vos sujets, la compagnie d'Asie ne venoit que de naître, l'agriculture languissoit; les terres n'avoient point de valeur, l'engourdissement, l'abattement estoit général. Le roi votre auguste ayeul en fut frappé. Il forma dès les premières années de son règne le projet aussi noble et aussi sage que difficile et hardy, de porter remède à tant de maux, de rappeler ses sujets à leur génie naturel, de les soustraire à la dure dépendance des étrangers, et de leur donner des arts, un commerce et une navigation marchande qui fussent à eux. Il favorisa pour cet effet la compagnie de la Chine. Il fit venir à ses fraix des artisans et fabriquants du dehors, pour introduire icy les arts et les manufactures, et leur accorda des privilèges considérables. Il défendit le luxe et l'entrée des étoffes étrangères. Il établit la banque, source de tous nos progrès. Mais il sentit bientôt que tout cela ne suffisoit pas encore; que pour guider et soutenir des commencements foibles et chancellants, il falloit une attention et une vigilance continuelles, qu'il falloit rassembler des hommes

choisis, chargés de s'occuper uniquement de la réussite d'un dessein salutaire à l'état, mais odieux à ceux qui le composent, traversé ouvertement par les étrangers et secrètement par les habitants mêmes du royaume, déplaisant à la cour et à la noblesse, dont il gêne les goûts et la liberté, et critiqué, maudit, détesté par l'essaim nombreux de ceux qui se nourrissent de la désobéissance et dont le métier est de contrevenir aux loix. Il sentit, dis-je, qu'il falloit établir un asyle pour l'industrie, auquel elle pourroit recourir dans ses malheurs, dans ses besoins et même dans ses chimères, et érigea pour elle un conseil, dont les membres n'auroient pour objet et pour devoir, non seulement d'écouter avec une patience invincible les désirs, les plaintes, et souvent même les insolences des industriels, d'examiner leurs projets et leurs demandes innombrables, d'en rejeter l'inutile, le déraisonnable et l'illusoire, mais de porter au trône ce qui pourroit mériter d'être accordé et agréé, de diriger leurs travaux, de modérer les excès et faux calculs auxquels ils sont très sujets à s'abandonner, de les consoler et de les relever dans leurs pertes et dans ces traverses sans fin qui contrarient tousjours des établissemens naissans de cette espèce, mais encore de méditer en grand sur les besoins et les avantages du royaume et de la nation, d'encourager et de faciliter en conséquence l'oeconomie intérieure de l'état et son commerce au dehors, de favoriser sa pêche et d'étendre sa navigation. Il forma le collège de commerce.

Des objets si différens et si variés, si grands et si vastes dans leur but, si minutieux, si tédieux dans leur détails et leur conduite journalière, demandoient une composition bien réfléchie du collège qui devoit en estre chargé. Le feu roi, votre ayeul, Sire, lui en donna une, déjà en usage icy. Il y plaça en qualité de députés des personnes considérables par leurs emplois ou leur mérite et leur intelligence. Il leur donna pour la préparation, la consultation et le détail des affaires des committés, tirés des différentes provinces du royaume, et qui avoient vieillis dans des emplois propres à leur donner connoissance de leur état et de leur administration intérieure, et il établit enfin pour les besoins immédiats et la législation des fabriques et des manufactures, un collège subalterne et dépendant, qui, sous le nom de Magazin, s'occupoit journellement de leurs intérêts, pourvoiroit à leurs nécessités et en rendroit compte au collège supérieur. Pour subvenir à tant d'objets, pour donner l'âme et la vie à tant de desseins, il assigna à

cet établissement un fonds annuel de 30 mille écus, fonds plus proportionné aux circonstances du temps qu'à l'importance et à l'étendue des vues, et permit au Magazin de former en faveur des fabriquans un crédit roulant, mesuré sur leurs besoins et destiné à tenir lieu, à eux et aux marchands débitans leurs ouvrages, de celui qu'ils avoient trouvé autrefois à Hambourg et chés l'étranger.

Chrestien VI ne vécut pas assés pour voir beaucoup prospérer son ouvrage. Il le laissa dans l'enfance tousjours lente et tardive dans les entreprises de cette nature. Le roi son fils et votre père, Sire, le poursuivit; protecteur ferme et ardent du commerce et de l'industrie, il encouragea, il anima l'un et l'autre par ses bienfaits; et s'il jugea à propos de diminuer en montant sur le trône de 8000 écus le fonds assigné pour leur soutien, il sentit le désavantage de cette soustraction et rendit ce fonds en entier à l'établissement en 1760. Ses soins ne furent pas sans succès.

A sa mort, Votre Majesté le sçait, plus de 200 vaisseaux de ses sujets naviguoient dans la Méditerranée, où peu d'années avant son avènement à la couronne le pavillon danois y estoit absolument inconnu. Le commerce rendu libre et assuré par des traités ou des conventions faites avec la Porte ottomane, les régences barbaresques, l'empire de Maroc, la France, l'Espagne, la couronne des deux Siciles et la république de Gênes, s'estoit étendu de toutes parts.¹⁾ Le port des vaisseaux de la nation, qu'en parvenant à la couronne il avoit trouvé à 23,835 commerce Last, s'estoit accru au delà d'un tiers, jusques à 34,022 ¹/₂. L'acquisition de l'isle de Sainte Croix, sa cultivation et celle des isles de St. Thomas et de St. Jean avoit porté dans votre capitale et puis dans toutes les provinces de vos royaumes le commerce du sucre. La culture des terres mieux étudiée, et la circulation des espèces facilitée par la banque, avoient fait hausser la valeur des terres au delà de ce que l'on croyoit possible. Les manufactures, et surtout celles de laines, sans comparaison les plus importantes, estoient en état de satisfaire les goûts les plus difficiles et les plus recherchés, et ne languissoient que par leur abondance et faute de débit, empêché par la contrebande, et les revenus de la couronne estoient augmentés par l'accroissement de la consommation et de la douane dans la ville de Copenhague seule de 242,747 écus.²⁾

Il seroit très déraisonnable, Sire, d'attribuer ces progrès au colège de commerce seul; rien n'est plus éloigné de ma pensée. Tous les départemens auxquels le roi votre père avoit confié

l'exécution de ses volontés dans cette partie, y ont concouru. Vos chancelleries, votre chambre de finances, le département des affaires étrangères y ont eu sans doute une part principale; mais le collège de commerce y a aussi eu la sienne. et il peut présenter à Votre Majesté comme un fruit de ses travaux, les ordonnances données pour le règlement de la pêche en Norwège, celles qui déterminent et facilitent le partage des terres dans le duché de Slesvic, l'établissement des sociétés générales formées tant en Danemarck que dans les duchés de Slesvic et de Holstein, et enfin dans les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst pour le soulagement de ceux qui ont perdu leurs maisons et leurs effets dans des incendies, les primes et encouragements accordés tant pour favoriser diverses sociétés libres, qui se sont réunis à Bergen et autre part pour la pêche de la baleine, que pour engager les Norwégiens à tirer des états de Votre Majesté les draps et étoffes dont ils s'habillent, et surtout l'état où se trouvent aujourd'hui les fabriques et les manufactures, les quelles, répandues dans toutes les villes de votre royaume et vos provinces, où il a été possible de les placer, occupent, malgré mille pertes et mille infidélités, inévitables dans les entreprises de cette nature, et malgré l'excès de la contrebande, plus audacieuse que jamais, encore actuellement dans votre capitale seule 640 métiers et 5692 hommes.³⁾

C'est là, Sire, ce que je devois exposer à Votre Majesté, avant que d'exécuter l'ordre qu'elle m'a donné de lui rendre compte de ce que je pense sur le sort de ce collège, mais je sens qu'en m'acquittant du premier de ces devoirs, je me suis aussi acquité du second. Mon sentiment ne peut plus estre douteux à Votre Majesté. Comment pourrois-je croire convenable à ses intérêts et à sa justice l'annulation d'un établissement dont je viens d'avoir l'honneur de lui représenter l'utilité et les succès, d'un établissement dont la stabilité fait la consolation, la ressource et l'espérance de tant de milliers d'hommes qui, sur la foi de ses invitations, de ses secours et de ses promesses, ont quité leur pays natal pour augmenter le nombre des sujets de Votre Majesté et la richesse de son état, et qui ne peut estre arrêté un moment dans la suite de ses opérations et l'accomplissement de ses engagements nombreux, contractés pour le soutien des fabriques et des fabriquant, sans renverser toutes leurs fortunes naissantes, sans détruire pour toujours l'industrie appellée avec tant de peines et de soins dans le royaume, sans livrer de nouveau la nation à la cu-

pidité et à l'usure étrangères, et sans anéantir à jamais le crédit de la parole royale. Comment pourrois-je penser qu'il fût du service de Votre Majesté de faire disparaître ce collège pour le combiner avec sa chambre des finances, dont les principes sont sans doute également justes et sages, mais par leur nature directement opposés à ceux avec lesquels il s'agiroit de les réunir? Des hommes blanchis dans l'observation des règles les plus sévères et les plus précises, habitués à n'admettre que ce dont le profit est certain et à rejeter tout le reste, à renvoyer promptement toutes les plaintes point légales et toute demande douteuse, pourront-ils se prêter à la douceur et à la patience extrême, indispensablement nécessaires à ceux qui doivent conduire des esprits aussi mutins, aussi peu raisonnables, aussi importuns que le sont souvent ceux des fabricants? Se résoudreont-ils à écouter et à appaiser avec compassion leurs lamentations, leurs sollicitations, leurs querelles perpétuelles, voudront-ils se plier à cette indulgence, à cette sollicitude avec laquelle les fabriques, cette plante si tendre et qui se croit encore icy dans une terre étrangère, veut estre cultivée et arrosée? Et enfin, se consoleront-ils des mauvais succès qui, dans un si grand nombre d'entreprises, ne peuvent estre que fréquents? Pourra-t-on leur demander de se charger de la correspondance tédieuse et cependant nécessaire avec les consuls établis dans les terres étrangères, et de se dérober à leurs occupations ordinaires pour se livrer à des méditations et à des études toutes nouvelles? Et quel profit Votre Majesté tireroit-elle de cette combinaison? La multitude des affaires du collège de commerce est telle que la chambre des finances ne sçauroit s'en charger sans augmenter le nombre de ses officiers, dont la paye égaleroit au moins celle qu'ont eue jusques icy ceux du collège de commerce, et Votre Majesté n'effectueroit ainsi par cette réunion que la suppression d'un nom connu et cher aux fabricants, et son changement dans un autre, plus considérable, je l'accorde, mais, qu'il me soit permis de le dire, peut-estre un peu moins fait pour inspirer de la confiance à ceux qui ont à demander des encouragements et des grâces.

Je ne sçauois donc avoir d'autre sentiment, Sire, que celui de souhaiter qu'il plaise à Votre Majesté laisser subsister un collège qui, après avoir pendant 30 ans combattu et surmonté les plus grandes difficultés, et estre parvenu à jeter les fondements de tout le bien pour lequel il a esté créé, n'a plus qu'à suivre ses prin-

cipes pour perfectionner des établissements déjà faits et qui commencent à prendre racine et vigueur. Elle peut, si elle le juge à propos, rendre aux chancelleries la connoissance et l'expédition des affaires des corps et métiers qu'elles ont eue autres fois. Elle peut laisser éteindre à mesure qu'elles vaqueront trois ou quatre pensions extraordinaires et en quelque sorte étrangères au collège, dont jouissent pour d'autres causes quelques-uns de ses membres, de telles altérations. Des retranchements de cette espèce peuvent avoir lieu. Ce n'est que pour la constitution même du collège, base de tout l'établissement, que mon zèle pour les intérêts de Votre Majesté et de l'état m'oblige de lui demander sa protection constante.

Mais en réclamant ainsi la sagesse de Votre Majesté contre une suppression ou une combinaison que, par les raisons que j'ay eu l'honneur de lui alléguer, je crois opposés à sa justice, au bien de ses affaires et à sa gloire, je n'en pense pas moins qu'il conviendra à tous ces objets, que Votre Majesté place dans ce collège le ministre qu'elle a mis à la tête de ses finances. Ce que j'ay dit de l'incompatibilité des principes des deux départements ne doit regarder que les officiers chargés des détails, et non ceux que la supériorité de leurs places habitue à des vues plus étendues, et met hors du cas de se livrer à des usages et à des principes étroits et bornés. Oeconomie, mais vray et judicieux, ce ministre sçaura et éprouvera bientôt par lui-même les vérités que je viens de représenter à Votre Majesté. Bientôt il les lui attestera.

Pour moi, Sire, ma tâche est remplie en cette partie. J'ay exécuté, tant que j'ay eu part à la conduite de ces affaires, avec toute l'application dont je suis capable, vos volontés et celle du roi votre père. Je viens d'obéir à l'ordre que vous m'avez donné. Il ne me reste plus que de soumettre à vos lumières et à votre examen un sentiment dicté par le zèle et la fidélité la plus pure, et par quinze ans d'expérience et de réflexions, et puis de mettre à vos pieds, en vertu de la permission que vous m'en avez donnée, la place dont il vous avoit plu m'honorer dans ce collège. Puisse mon successeur voir des succès plus brillants encore que ceux que j'ay vu, et rendre un jour à Votre Majesté un compte plus satisfaisant encore que celui que je viens de lui rendre.

R. A. Christian VII's Kabinetsarkiv 1766--1771, indkomne Sager. Kun Underkriften egenhændig. Trykt i Eggers Deutsches Magazin 4. Bd. 1792. S. 61 f.

1452.

København, 9. Marts 1767.

J'ay exécuté fidèlement les ordres de V. M., et j'ay rendu ses résolutions à Mr. de Saldern, autant que ma mémoire me l'a rendu possible, dans les propres termes dont elle m'a commandé de me servir. Il les a reçu avec un très profond respect, mais je ne dois pas dissimuler à V. M. que j'ay vu clairement que les sentiments de Mr. de Filosofoff ont prévalu, et qu'il se croit obligé par son devoir de leur avoir des soins. Il m'a dit que j'aurois demain de leurs nouvelles; j'en rendray compte à V. M. lorsqu'elles me sont arrivées, et j'ay l'honneur etc.

Koncept i U. A.

1453.

København, 10. Marts 1767.

Mr. de Filosofoff m'a envoyé ce matin par son secrétaire d'ambassade une lettre signée de lui seul et un mémoire signé de lui et de Mr. de Saldern, et adressé à mes deux collègues et à moi, dans lequel ces ministres demandent une conférence extraord^e avec nous, pour nous faire part de notions qui leur estoient venues, et dont ils disoient que concepte fut rendu à V. M.¹⁾

Je n'oserois, Sire, répondre à un mémoire de cette nature avant que de sçavoir sur son contenu les volontés de V. M. Mes collègues pensent de même, et nous attendons ainsi ses ordres quand il lui plaira nous commander de les recevoir en lui présentant le mémoire. Je n'en ay point vu encore de plus fort.

Koncept i U. A.

1454.

København, 14. Marts 1767.

La conférence demandée par les ministres de Russie a esté tenue ce soir conséquemment aux ordres de V. M. J'y ay parlé dans les termes qu'elle m'a prescrit, et ces messieurs, qui avoient déjà appris la résolution que vous avés prise, Sire, au sujet de Mr. de Görz, en furent si contents que Mr. de Filosofoff se propose de demander à V. M. la permission de l'en remercier.

L'acueil qu'il vous plaira lui faire, Sire, fera le reste et calmera, j'espère, des inquiettudes qui sans la sagesse de V. M. auroit pu avoir des suites bien fâcheuses.

Koncept i U. A.

1455.

Traventhal, 18. Juli 1770.

Sire!

Daignés excuser, daignés agréer l'effet d'un zèle pur et fidèle, une démarche dont mon devoir m'impose la loi et la nécessité, à laquelle lui seul me détermine.

Le comte de Ranzau-Aschberg a reparu devant vous; on dit que V^{tre} M^{té} lui destine une place à Copenhague, et que surtout elle songe à le rapprocher de sa personne. Des raisons qui me paroissent fondées, me font croire ces deux dernières résolutions contraires aux intérêts les plus pressants de V^{re} M^{té}. Permettés, Sire, que je les soumette à votre examen et à votre décision.¹⁾

Je ne demanderois pas cette grâce à V. M., si je pouvois ne la lui demander pas. Elle sçait, et j'ose avec le plus profond respect, mais aussi avec la plus parfaite confiance, en appeler à elle-même, que je connois les bornes qu'elle m'a assigné. Jamais je n'ay présumé de faire parvenir à V. M^{té} des sollicitudes qu'elle-même n'avoit rendu les miennes, jamais sans son ordre précis et peutêtre réitéré, parole n'est sortie de ma bouche qui pût tendre à enlever à un de ses sujets les bontés dont elle jugeoit à propos de l'honorer ou à les diminuer. Je sçais respecter ses goûts. Et fidèle à cette règle, je n'entreprendrois pas aujourd'huy de représenter à V. M^{té} les inconvénients inévitablem^t attachés aux faveurs qu'elle pourroit vouloir marquer au comte de Ranzau, ou même à leurs apparences, si ces inconvénients ne touchoient directement la partie de ses affaires dont elle m'ordonne de m'occuper.

Votre M^{té} connoît la haine allumée entre les cours de Russie et de France, haine portée de part et d'autre à l'excès, devenue personnelle entre les souverains, mobile des actions et des opérations les plus vives de leurs ministres, et cause de tout le sang qui se répand depuis plus d'une année en Europe.²⁾ Elle a vu par mille preuves et par mille traits qu'il suffit d'estre taxé d'incliner en faveur de l'une de ces cours pour estre l'objet de la défiance de l'autre, et elle sçait mieux que personne que le maréchal de St. Germain, accusé de se souvenir trop des obligations de sa naissance et de ne sçavoir penser et raisonner qu'en françois, est l'objet de l'aversion la plus décidée de la Russie. Elle n'ignore pas non plus que les amis de ce général partagent son sort, et que nommément le c^{te} de Ranzau est compté par l'impératrice entre ses ennemis, c'est à dire, entre ceux qui professent d'avoir adopté le système directement opposé au sien.

A cette qualité, le c^{te} de Ranzau en joint une autre encore moins douteuse, c'est celle d'estre contraire aux succès du traité conclu entre V^{re} M^{te} et la Russie relativement au Holstein.³⁾ Je ne veux point lui attribuer à crime ce sentiment, très coupable en tout autre qui seroit mieux au fait. Peu instruit des articles de ce traité, s'estant peut-être moins occupé de son contenu et de ses conséquences que des ouvriers qui y estoient employés, entraîné par des préventions nationales et par un sentiment secret et inconnu à lui-même, de l'intérêt du corps dont il est membre, il peut estre de bonne foi.⁴⁾ Mais quelle que soit son innocence, il n'en est pas moins vray et moins connu qu'il est accusé d'avoir travaillé, quand il en a eu l'occasion, contre ce traité, et de s'estre servi pour cette fin de l'accès qu'il a trouvé près de V^{re} M^{te} et de la confiance dont elle l'a honoré. Vous ne l'avez pas oublié, Sire, et la Russie non plus.

Enfin, il y a une haine mortelle entre lui et Mr. de Saldern. Elle est publique, tout le Holstein en retentit, et V^{re} M^{te} en sçait encore sur ce point plus que personne.

Ce sont ces considérations, Sire, qui me forcent à rompre aujourd'huy le silence respectueux dans lequel j'aime à m'envelopper, lorsque V^{re} M^{te} ne m'ordonne pas de parler. Souffrés que je vous les rappelle. Vous seul estes le maître dans votre royaume; nul mortel dans l'univers n'a le droit de gêner votre pouvoir; mais moins votre puissance est limitée, plus vos volontés seules décident, et plus il vous importe qu'un sujet fidèle, oubliant tous ses intérêts propres pour ne penser qu'aux vôtres, vous expose la vérité telle qu'il la voit. Le rappel du c^{te} de Ranzau n'est pas de ces évènements de cour dont l'influence est indifférente et passagère, c'est un acte décisif, et qui, une fois fait, ne connoît plus de remède. En lui accordant votre faveur, en le mettant du petit nombre de ceux que vous honorés de votre familiarité, en lui permettant de vous approcher dans ces moments heureux où V^{re} M^{te} dépose en quelque sorte sa grandeur et ouvre son âme aux charmes de la conversation et de la liberté, vous attribués tous ces avantages si importants, si fréquemment désirés, si rarement obtenus, et dont il est si facile à un homme habile de profiter, à l'ennemi de la Russie, de sa négociation et de celui qui, seul des Holsteinois attachés au grand duc, désire, et qui seul est en état de la faire réussir.⁵⁾ V^{re} M^{te} a éloigné cet ennemi il y a 2 ou 3 ans, vraysemblablement par complaisance pour la cour qui lui donne ce nom

et se déclare contre lui. Elle révoque, en le rappelant, ce trait de son amitié et de sa prudence. Elle rend douteuse au public son inclination pour un système qu'elle a adopté après les réflexions les plus longues et les plus mûres à la face de l'univers, que mille fois elle a comme roi et comme particulier appelé le sien, dont elle a déjà commencé à recueillir les fruits, dont l'utilité et l'importance extrême sont avouées unanimement et sans exception aucune par ses amis et par ses ennemis, et qu'elle ne peut plus abandonner sans ternir la gloire de sa vie, et sans exposer son repos et celui de ses états aux plus cruels risques, elle ouvre dans le même moment la porte à tous les soupçons que la défiance et la haine personnelles peuvent faire naître. L'impératrice, habituée à regarder V^{re} M^{te} comme ami intime, pour lequel elle veut et doit faire tout, mais de qui elle peut aussi tout attendre, sera frappée de revoir près d'elle un adversaire sur lequel elle pensoit l'avoir emporté, elle regardera sa nouvelle faveur, qu'elle imaginera plus grande qu'elle ne le sera peut-être, non comme un effet des bontés de V^{re} M^{te}, mais comme celui de la politique la plus raffinée et des intrigues les plus cachées de la France, et sûre que V. M^{te} ne voudroit pas lui faire un déplaisir si marqué par un motif et pour un but ordinaires, elle supposera à sa résolution des vues bien plus importantes et ne doutera pas que ce premier avantage de ses ennemis ne soit suivi rapidement de bien d'autres, et n'aboutisse promptement au renversement de tout le système. Mr. de Saldern, qui jusques à présent, je ne puis lui refuser ce témoignage, a tout fait pour augmenter de jour en jour la confiance et la reconnaissance de l'impératrice et pour en hâter et assurer les fruits à V^{re} M^{te}, mais qui sçait haïr et se connoît en vengeance, ne doutera plus que le comte de Ranzau, parlant seul et seul écouté, ne trouve les moyens de le perdre dans Son esprit, et vivement blessé dans toutes ses passions par ces revers qu'il ne prévoyoit pas, ne comptant plus sur ces bontés qui ont fait jusques icy son espérance, il cessera de croire son intérêt uni à celui de V^{re} M^{te}. Il n'en faudra pas davantage; les dégoûts, les contestations naîtront sous ses pas. Tout sera rompu.

Je ne me déguise pas, Sire, que l'on peut traiter toutes ces appréhensions de chimériques. Il est aisé et doux d'écarter légèrement toute pensée qui déplaît et importune; rien n'est plus ordinaire et plus commode que cette manière de les réfuter, et il est vray qu'elle réussit quelquefois et que toutes les craintes ne se

réalisent pas; mais celles que j'ose, que je suis forcé de vous exposer, sont fondées sur la nature de l'affaire même. Jamais négociation n'a été plus délicate que celle que V^{re} M^{te} a déjà soutenue depuis si longtemps et portée si loin. V^{re} M^{te} attend de l'impératrice de Russie et de son fils le sacrifice le plus important, le plus nécessaire au repos de ses peuples, et, qu'il me soit permis de le dire, à l'existence de sa monarchie, le plus avantageux à sa gloire personnelle et à l'augmentation de sa considération dans l'Europe, elle l'attend de la seule amitié de cette princesse et du grand duc. V^{re} M^{te} n'a aucun droit de l'exiger, aucun moyen de l'extorquer, l'amitié est la seule base, le seul ressort de tout l'ouvrage. Il a coûté des peines immenses de l'établir et de lui faire prendre la place de l'animosité invétérée qui régnoit dans ces mêmes coeurs, il n'en coûte pas moins de la conserver; cependant V^{re} M^{te} y a réussi jusques icy, à l'étonnement de l'Europe entière; vous l'emportés, Sire, à Pétersbourg sur tous les princes de la terre; les conseils que vous donnés, y sont écoutés préférablement à ceux du roi de Prusse même; le ministre qui y réside de votre part jouit des prérogatives de la confiance, de toutes les distinctions flatteuses que les ambassadeurs des plus grandes puissances de l'Europe désirent et recherchent en vain; celui de l'impératrice en Suède a eu ordre dans les temps les plus critiques de suivre sans balancer les instructions que vous donneriés au vôtre; les rois et princes étrangers recherchent votre appuy lorsqu'ils ont besoin de celui de la Russie; vous recevés tous les jours des marques de l'affection la plus vive et de la confiance la plus intime; l'impératrice renonce, même sans que vous l'en ayés pressé, et au milieu de la guerre la plus coûteuse, à 400^m roubles de subsides par an, que vous lui deviés en vertu des alliances; elle vous prie d'accepter gratuitement du bois pour la construction des vaisseaux, et des franchises pour faciliter l'achat des autres productions de son empire dont votre flotte pourroit avoir besoin, et ne met point d'autre condition à ces concessions importantes que celle qu'il vous plaise les employer à l'augmentation de votre puissance navale; les ordres qui partent pour Kiel sont concertés avec vous avant que d'estre expédiés, et tous les arrangements qui se prennent dans le Holstein, tendent au but réglé et concerté avec V^{re} M^{te}; c'est en votre faveur et pour votre avantage qu'on y forme des établissemens, qu'on y paye des dettes; pas un sol des revenus du duché n'arrive à Pétersbourg, tout est employé à améliorer un pays et

des finances qui vont devenir les vôtres. Vous avés, Sire, pour tout renfermer dans un seul mot, l'affaire entre vos mains; tous les jours vous recevés des nouveaux gages de cette vérité, de la sincérité et du zèle avec lequel on agit, on travaille pour vous; mais, je le répète, l'amitié et la confiance sont l'âme de ces procédés, l'oubly d'une heure peut les renverser. Au moment que l'impératrice croira que V^{re} M^{te} n'est pas son ami décidé et à toute épreuve, au moment qu'elle doutera de son inclination victorieuse pour elle et de la préférence qu'elle lui donne sur tous les autres souverains de l'Europe, au moment que Mr. de Saldern pensera que V^{re} M^{te} lui retire ces bontés dont elle l'a assuré tant de fois, toute la machine sera arrêtée. La froideur succédera d'abord, et puis, comme c'est le sort inévitable des vives amitiés négligées, la plus violente haine. On cherchera à faire regretter à V^{re} M^{te} les avantages méprisés, et, je n'ose le lui dissimuler, on n'en trouvera que trop les moyens.

Ne refusés pas, Sire, quelques regards à ce tableau, honorés-le de quelque attention. La vérité ne peut vous en échapper, et ne regardés point comme une gêne, comme une limitation de votre indépendance ce qui est nécessaire pour effectuer que vous n'en connoissés plus.

Il n'y a point de bien qui s'obtienne sans peine; la gloire suppose des difficultés, et peut-il en avoir de plus légères que celles qui dépendent uniquement de votre volonté? Vous touchés au moment où vous achèverés de recueillir les fruits de votre patience, de vos ménagements. Votre Majesté voudroit-elle se lasser si près du bout de la carrière? Voudroit-elle accorder ce triomphe, cette joye, cette surprise à ses envieux et aux jaloux de sa prospérité et de sa grandeur? Je la connois trop pour le craindre, et j'ose croire le comte de Ranzau lui-même assés habile pour consentir au court délai dont il s'agit, assés noble pour ne pas désirer actuellement une fortune qui, si il la faisoit dans ces circonstances, le rendroit le fléau et le malheur de sa patrie et l'objet des gémisséments de toute la nation et de toute la postérité.

Je m'arreste, Sire, et je vais attendre avec respect vos ordres, votre choix et le sort de l'état. J'espère tout de V^{re} M^{te}. Elle balancera le bien qui peut lui revenir du rappel actuel du comte de Ranzau, avec le mal dont il pourra estre l'occasion et la cause, et elle ne se trompera point sur celui des deux partis qui mérite la préférence. Mais quand je m'abuserois moi-même, quand toute

autre consolation me seroit ravie, on ne m'enlèveroit au moins pas celle d'avoir satisfait à la fidélité que je lui dois.

Jersbek. Afskrift med Temlers Haand. Med B.s Haand er tilføjet: présenté au roi le 18. juill. 1770 à Traventhal. — Tidligere trykt bl. a. i Vedel Corr. II, S. 466 f.

1456. FRA CHRISTIAN VII TIL J. H. E. Bernstorff.

Hirschholm, 15. September 1770.

Je trouve nécessaire pour le bien de mon service de faire un changement dans le maniemment des affaires. C'est pourquoi je vous dispense de toutes vos charges, en vous conservant uniquement votre place au conseil, où vous continuerez, à ce que je me promets, de me rendre des conseils conformes à votre expérience et à votre zèle pour mes intérêts. Soyés d'ailleurs assuré de la continuation de ma bienveillance.

Originalen foreligger ikke. Her trykt efter Afskrift af Wasserschlebe. Kgl. Bibl., Ny kgl. Sml. 1300*, Fol. — Trykt i Nyt historisk Tidsskrift V, 312 med Tilføjjelsen: Vous expédierés les dépêches d'hier avec le courrier d'aujourd'hui.

1457. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL CHRISTIAN VII.

Bernstorff, 14. [3: 15.] September 1770.

Je reçois les ordres de Votre Majesté avec les sentiments de soumission qui ont fait la règle de ma vie, pendant les 38 ans que j'ai passé à son service et à celui des rois ses pères, et je mets ainsi avec le plus profond respect à ses pieds les charges dont il lui avoit plu m'honorer. Je ne vous demande, Sire, que la permission d'y joindre la place au conseil que vous avés trouvé bon de me conserver. Votre Majesté est trop éclairée pour ne pas sentir que je l'occuperois très inutilement, et sans doute trop juste pour ne pas m'accorder un repos que je n'avois sacrifié jusqu'ici qu'à la seule espérance de la servir et de lui plaire.

Original i R. A. Christian VII.s Kabinetsarkiv 1766—1771, indkomne Sager. — B.s egenhændige Datering er 14. September, men dette maa jo nødvendigvis være en Fejlskrift for 15. Trykt i Nyt historisk Tidsskrift V, 312 med Datoen 15 Sept. Sml. Nr. 1379.

1458. FRA CHRISTIAN VII TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Hirschholm, 16. September 1770.

Monsieur le comte de Bernstorff. Comme je ne veux pas que vous me serviez avec désagrément et que, par cette raison, j'ai cru devoir déférer à votre demande et accepter la démission générale que vous désirez, je vous l'accorde, Monsieur, par la présente, avec une pension annuelle de 6000 écus et avec l'assurance de la continuation de mes bonnes grâces.

Donné à Hirschholm, le 16 de septbr. 1770.

Christian R.

A. Schumacher.

Originalen foreligger ikke. Her trykt efter Aftrykket i Vedel Corr. II, 487. — Sml. Nyt historisk Tidsskrift V, 313.

Nr. 4159—1461.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL CHRISTIAN VII.

1459.

Bernstorff, 17. September 1770.

Daignés recevoir avec quelque bonté les remerciements les plus soumis d'un homme qui vous avoit consacré sa vie et qui sera jusques au tombeau avec le plus profond respect, Sire, etc.

Original i R. A. Christian VII.s Kabinetsarkiv 1766—1771, indkomne Sager.

1460.

Bernstorff, 2. Oktober 1770.

Depuis que Votre Majesté a trouvé bon de me dispenser des soins dont il lui avoit plu me charger autresfois, je crois qu'il est de mon devoir de donner quelque attention à des intérêts domestiques négligés jusques icy avec joye. C'est pour le remplir que je me propose de me rendre à Borstel. Daignés l'agrèer, Sire, daignés vous rappeler quelquesfois que là et en tous lieux je feray mon occupation de la douleur d'avoir manqué le but de ma vie, celui de vous plaire par mes services, et mon plaisir de la vivacité de mes voeux tousjours fidèles pour la gloire et la prospérité de votre règne. Je suis avec la plus profonde soumission etc.

Original i R. A. Christian VII.s Kabinetsarkiv 1766—1771, indkomne Sager.

Det i Vedel Corr. II, under Nr. 398, 4 aftrykte Brev stemmer ikke overens med Originalerne men er en Sammenblanding af ovenstaaende to Breve.

1461. FRA CHRISTIAN VII TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Hirschholm, 3. Oktober 1770.

Je vous souhaite, Monsieur le comte, un bon et heureux voyage. J'apprendrai toujours avec plaisir de bonnes nouvelles de votre santé et prospérité. Comptez sur la continuation de ma bienveillance.

Christian.

Originalen foreligger ikke. — Her trykt efter Vedel Corr. II, 488. Ogsaa trykt i Nyt historisk Tidsskrift V, 313.

LI.
BELLE-ISLE.

1741—1761.

Charles-Louis-Auguste Foucquet, Greve, senere Hertug af Belle-Isle (1684—26. Januar 1761), Marskal af Frankrig, Diplomat og Minister. Hans Hustru var Marie-Casimire-Thérèse-Geneviève-Emmanuelle de Béthune (ca. 1707—3. Marts 1755).

B. lærte Marskallen og Marskalinden at kende i Frankfurt a. M. 1741, og Venkabet, som varede Livet ud, fik Udtryk i en intim og stadig Brevveksling. Af B.s Breve er kun faa bevarede, enkelte til Marskallen i det franske Krigsministeriums Arkiv i Paris. Deraf er nogle optagne i Roussets i 1868 udgivne Bog «Le comte de Gisors», sammen med en Del Breve fra B. til B.-I.s Søn Greven af Gisors. B.-I.s og hans Hustrus Breve til B. er bevarede paa Wotersen, Marskalindens Breve og Billetter i et Antal af mange Tusinde, for en stor Del uden nogensomhelst Datering. Paa Grundlag af disse Breve er der i «Bernstorfferne og Danmark» I, Kap. 6 og 7 givet en Skildring af B.s Forhold til Familien B.-I., men de indeholder endnu et overordentlig stort Stof af Interesse for Frankrigs sociale og aandelige Historie. Paa Grund af den uhyre Brevmasse og Stoffets ved Mangelen paa Datering forarsagede vanskelige Karakter, og fordi Indholdet i Hovedsagen har specifik fransk Interesse, vil der her ikke kunne være Tale om en endog blot tilnærmelsesvis fuldstændig Udgivelse. En udtømmende monografisk Bearbejdelse eller Udgivelse maa være Fremtiden forbeholdt. Kun et Par Breve gengives i det følgende som Prøve paa Stil og Tone.

Af B.s Breve til Marskalinden er kun bevaret et Par i Koncept, hvoraf den vigtigste indeholder den religiøse Redegørelse, der er gengivet i «Bernstorfferne og Danmark» I, 220 f.

Paa Wotersen findes tillige enkelte Breve fra Marskallens Broder le Chevalier de Belle-Isle, der 1747 faldt i Krigen, samt fra den ovennævnte Søn Greve de Gisors, der døde efter at være bleven saaret 26. Juni 1758 i Slaget ved Minden.

Nr. 1462—1463.

FRA MADAME de BELLE-ISLE TIL J. H. E. BERNSTORFF.
1462.

9. Maj 1743.

Je ne veux pas laisser échapper une occasion, mon cher baron, de vous parler à coeur ouvert, et que peut-être je ne retrouveray de longtems. Je veux vous entretenir de vous, de moy, de vos connoissances, des miennes, de mon entour, de mon domestique, enfin croire que je suis encore au milieu de cette petite cellule, travaillant à mon métier, où les heures passaient comme des éclairs; je ne saurois vous exprimer combien j'ay été et je suis touchée de la peine où je vous ay vue sur un mot que je vous ay dit dans une de mes lettres; je ne vous repetteray pas tout ce que je vous ay dit, mais je ne seray tranquille que lorsque vous serés convaincu que je n'ay jamais eu le moindre soupçon sur votre façon de penser et votre conduite; elle a toujours été la même, et je vous say incapable de variations. Je répondis à la personne qui me parloit et qui prétendoit que, comme Hanovrien tous vos voeux étoient pour les succès de vos compatriotes au préjudice de l'empereur et de la France; que vous passiés votre vie avec Blondel et M. de Montijo; que vous aviés l'esprit pénétrant et que cela pouroit être dangereux; que vous ne vous étiés pas même caché de dire que tout ce que vous pouriés deviner et savoir, que vous en feriés votre profit. Je vous fais le raport de cela, afin que vous voyés si pareil propos ont pu faire impression sur moy; vous connoissant comme je fais, est-ce votre caractère, votre façon de parler? Cela vous ressemble-t-il? C'étoit quelqu'un que l'on avoit trompé, et qui, par amitié pour moy, se croioit obligé de m'avertir; je répondis, di-je, à cette personne, à qui l'on avoit bien fait du reste votre portrait, que l'on l'avoit trompé pour votre caractère, que je croiois que vous seriés fort affligée si l'on vexoit, si l'on abîmoit votre patrie, que si il étoit en votre pouvoir, que vous ne négligeriés rien pour prévenir ce malheur, que cela me paroissoit tout simple, de plus que si les intérêts du roy votre maître devenoient contraire à ceux de la France, et que vous eussiés des ordres d'agir contre, qu'il n'est pas douteux que vous le fairiés et que l'on devroit avoir fort mauvaise opinion de vous si vous en usiés

autrement, mais que j'étois persuadé que vous en seriés affligé, que, au reste, lorsqu'il ne seroit point question de votre devoir, qu'il n'y avoit rien à craindre de vous, que vous étieiés fort attaché à l'empereur, que vous luy en aviés donné des preuves, et que je pouvois répondre que comme particulier vous étieiés fort attaché à la France, que comme ministre ce n'étoit point à moy à entrer dans vos vues, qu'au surplus l'on devoit bien croire que vous ne m'aviés pas parlé d'affaires, et que je n'étois pas assés sotté pour vous avoir poussé de questions, que j'avois beaucoup vécu avec vous, que vous m'aviés donné toutes sortes de marques d'amitié, que je vous avois trouvé toutes les qualités de l'âme, de l'esprit et du coeur les plus respectables, les plus estimables et en même tems les plus aimables, que je vous étois tendrement attachée, très affligée d'être séparé de vous et que, pour m'en dédomager en quelque façon, je vous écrivois très régulièrement, que moy, misérable femme, je n'étois pas assés au fait des affaires pour vous en instruire quand je le voudrois, que nos lettres rouloient sur ce qui nous regardoit et nous touchoit personnellement, parce que j'avois grande confiance en vous, et qu'ainsy il n'y avoit rien à changer dans ma conduite. Il me parut que mon raisonnement parut juste, mais vous savés comme je suis, lorsque je suis convaincue que j'ay raison, et que c'est surtout mon coeur qui me le dicte; rien n'est capable de m'ébranler, et communément même l'on n'y essaye pas. Serés-vous donc tranquille, pui-je l'espérer? Je vous proteste que je conte sur votre amitié autant et plus que je n'ay jamais fait, et que la mienne pour vous est inaltérable, que votre place sera toujours la même, qu'après M. de Belleisle que j'aime peutêtre ridiculement pour mon âge et pour le sien, que mon gouverneur et vous (cette façon de parler n'est pas trop polie, mais elle vous prouve ma vérité) vous ête[s] tous deux tout ce que j'ay de plus cher dans le monde, et dont je ne cesse d'être occupée. Outre que le plaisir que j'ay de bavarder avec vous, j'ay été charmée de cette occasion de vous parler librement de tout ce que je pense, de tout ce qui me regarde, afin de vous prouver que ma confiance est la même; je suis inquiète pour vous, je craind les dangers d'une campagne; je say bien que vous serés moins exposé qu'un autre, et il seroit même ridicule que vous le fussiés; mais il arrive tant de choses que l'on ne peut prévoir que je ne peut pas être tranquille; de plus, la fatigue m'effraye pour vous; vous avés du courage, il soutient longtems, mais à la fin l'on succombe.

Votre santé est très délicate, vous ne sauriés trop la ménager; surtout dormés et mengés des choses saines. Il y a toujours une chose qui me tourmente, c'est le tems énorme de vos écritures; vous croirés que c'est encore un reste de rancune contre vos jours de poste; il est vray qu'ils m'ont souvent contrarié, mais sans prévention, vous devriés vous faire aider; vous vous perdrés les yeux et ruinerés totalement votre santé; surtout n'écrivés point la nuit. Je suis bien malheureuse de ne connoître personne en Danemarck, car je vous fairoit ordonner par le roy votre maître de vous servir d'un secrétaire; mais du moins, servés vous-en pour vos amis, pour moy toute la premiere, lorsque vous voudrés m'écrire un peu longuement; pourvu qu'il y ait deux mots de votre main qui me prouve que vous existés, je seray contente, et j'exige que je ne vous déroberay pas un moment de sommeil; j'exige en même tems que si dans le cours de la campagne, il arrivoit quelqu'évènement où je pus avoir quelque lieu de craindre pour vous, que si vous étíés en bonne santé, vous chercheriés le moment, l'occasion de m'écrire sur une enveloppe — si vous n'aviés pas autre chose — et cacheté avec une épingle. Je me porte bien, je ne veux pas autre chose, autre obligation que je vous impose: de me donner bien régulièrement de vos nouvelles, et si vous étíés malade, encor plus exactement, et d'ordonner à vos gens que si malheureuse[ment], ce que j'espère qui n'arrivera pas, vous avíés une maladie assés sérieuse pour n'être pas même en état d'ordonner que l'on m'écrivít, que votre valet de chambre m'écrivít tous les jours l'état où vous seriés, mais avec vérité et exactitude; j'en useray de même. Je ne say si vous aurés une poste allemande, lorsque vous aurés joint l'armée, outre le courier de l'armée françoise; je vous déclare que M. le M^{al} de Broglie a un talent tout particulier pour faire ouvrir les lettres; ainsy il faut bien de la circonspection, mais si par hasard vous vouliés me mender quelque chose de plus particulier que les nouvelles courantes, il faudroit mettre une seconde enveloppe adressée à M^{me} du Fresnay, directrice de la poste à Strasbourg, avec un petit billet dedans, sans signature, et qui ne diroit autre chose si non qu'elle est prié de me faire passer seurement la lettre cy-jointe, car nous n'aurons plus d'occasions que les couriers de l'empereur, car j' imagine que ceux de M. de Montijo ne passeront peutêtre plus par Paris; ainsy priés le petit novice, ainsy que j'ay déjà fait, de vous avertir lorsqu'il en partira quelqu'un, et pour vous moins excéder et que je

sois plus seure d'avoir de longues lettres, écrivés tous les jours un peu, j'en use ainsy, car je ne say encore précisément quand le comte de Piosasque partira; l'on croit que ce sera jeudy. Lorsque je seray à ma campagne, je donneray ordres que les lettres qui ne seront pas venue par la poste, que l'on ne me les envoie que par des occasions seures. A propos de lettres, vous êtes un peu comme moy, vous aimés à garder les lettres de vos amis, mais vous allés faire un métier où quelques fois Mss. les hussarts s'emparent des équipages, et si mes pauvres lettres alloient être prises, j'en serois fâchée. Il y a si peu de gens qui sachent ce que c'est que l'amitié, qui la connoissent, et de mon côté je suis si tendre, si expressive pour mes amis que si l'on trouvoit mes lettres, je suis persuadée qu'il y a quantité de gens qui penseroient des choses fort étranges de moy. Il vous faudroit un mulet pour les porter, ainsy vous deviés en jeter une bonne partie au feu. Pour moy, je conte porter les vôtres à Bisy et faire un arrangement dans les papiers; je sens cependant que je seray fort affligée d'en brûler, cela est cependant raisonnable, car à l'âge que nous avons, si nous vivons longtems, il faudroit bâtir une maison pour nos lettres. Je croy que vous avés bien enrayé sur vos bâtimens de vautreterre [c: votre terre], car je ne croy pas que vous ayés amassé beaucoup d'argent, sans celuy que vous allés encor dépenser. Je croy que M. votre frère¹⁾ s'est détaché de vous prêcher l'économie, et qu'il vous regarde comme un malade incurable. Je croy qu'il n'a pas trop de tort; mais vous ne me parlés plus des vôtres, et mon petit André,²⁾ que vous savés que j'aime passionément? Sa santé se fortifie telle, j'espère bien, que quelques jours nous le verrons en France. Je voudrois bien que vous vinssiés pour luy préparer les lieux; j'avois fait un petit château en Espagne charmant, lorsque vous étiés à Francfort, et qu'il paroissoit qu'en Suède l'élection se devoit faire promptement, que le prince royal de Danemarck y pouroit avoir part; je me disois, si ce prince est élu, le petit baron se trouvant si près de la France, on luy donnera peutêtre la commission d'en venir faire part à notre cour, et cela me paroissoit très joly. . . .

1463.

15. Juni 1743.

Si vous pouviés juger de la douceur que je trouve à avoir cet avis de votre part, mon cher frère, vous en trouveriés vous-même; je vous ay dit bien vray en vous protestant que plus je vis avec

vous, plus je [vous] connois, plus je vous suis tendrement attachée; mais il n'est pas moins vray qu'à mesure que mon attachement augmente, que mon estime se fortifie, que mon respect pour votre caractère, la beauté de votre âme me paroît mieux fondé, que mes voeux deviennent plus vifs pour que vous acquereriés la seule chose qui vous manque et qui est tout. Si j'avois assés de foy, assés d'amour de Dieu, je désirerois uniquement pour sa gloire qu'une si belle âme fût à luy; mais j'avoue que je suis assés imparfaitte pour que l'excès de ma tendresse pour vous, mon cher frère, y entre pour beaucoup, je ne peut envisager sans horreur qu'un avenir malheureux — et de quelle durée! — vous est prédestiné, que si je suis assés heureuse pour que Dieu me fassent miséricorde, que je vous haïray éternellement au lieu de vous plaindre; il faut que j'aye autant de confiance que j'en ay en vous pour vous parler ainsy, car je sens tout ce qu'il y a d'humain dans les voeux ardents que je fais pour vous; n'en soyés point scandalisée, mon cher frère, plaignés-moy d'être encor aussy attachée à tout ce qui n'est pas Dieu, je ne vous ay point trompée, je vous ay dit souvent que vous aviés une opinion de moy que je ne méritois pas. Je ne me suis pas réveillée de meilleur humeur. Les jours de cette semaine passent trop vite. C'est encore un sacrifice qu'il faut faire que cette absence de quelques mois; il faut espérer que jamais je ne me trouverés exposée à d'autres plus cruelles; celle-cy me paroitra peutêtre moins dure, par les frayeurs où j'ay été, après ce que j'ay craind. Au lieu de m'affliger, j'ay des grâces à rendre. J'ay bien dormy, mon cher frère; je suis fort aise que vous soyés aussy content de votre nuit; votre soeur vous aime de tout son coeur.

LII.

ÉTIENNE-FRANÇOIS HERTUG AF CHOISEUL.

1750—1770.

Étienne-François Greve af Stainville, Hertug af Choiseul (1719—1783) var, da B. i Aarene 1744—1750 opholdt sig i Frankrig og stiftede Bekendtskab med ham, Officer og Hofmand. I November 1755 blev han, efter at flere Planer om andre diplomatiske Sendelser var strandede, fransk Gesandt i Rom, hvor han opholdt sig til Februar 1757; fra August 1757 til 1758 var han fransk Ambassadør i Wien, og 3. December 1758 traadte han ind i det franske Kabinet. Indtil 13. Oktober 1761 og atter fra 5. April 1766 var han Frankrigs Udenrigsminister, i Mellemtiden Krigs- og Marine-minister. 24. December 1770 faldt han i Unaade og blev forvist fra Paris.

Af den bevarede Korrespondance mellem B. og Ch., der strækker sig fra Aarene 1750 til 1770, er i Aaret 1871 af P. Vedel i «Correspondance entre le comte Johan Hartvig Ernst Bernstorff et le duc de Choiseul» udgivet Hovedmængden af politisk Indhold efter Ch.s originale Breve og B.s Koncepter i Udenrigsministeriets Arkiv. Her udgives Resten af Ch.s Breve til B., der alle findes paa Wotersen med Undtagelse af et enkelt Brev af 5. Marts 1761, der findes i R. A. Af B.s Breve til Ch. mangler en hel Del, og trods forskellige Forsøg er det ikke lykkedes at opspore dem i de franske Arkiver. Her kan derfor kun meddeles et Brev fra B. (Nr. 1510), efter Koncept paa Wotersen. — I Henvisningerne findes en samlet kronologisk Oversigt over alle de bevarede og trykte Breve mellem B. og Ch. med Angivelse af Stedet, hvor de findes trykte.

Udgivelsen sker, af Hensyn til Hertugen af Ch.s Betydning og Savnet af private Breve fra ham fra denne Tid, fuldstændig. Alle Ch.s Breve er egenhændige, men næsten alle uden Underskrift. I Dateringen mangler ofte Aarsangivelsen, der dog som Regel let kan bestemmes ved Hjælp af Indholdet.

Nr. 1464—1509.

FRA HERTUGEN AF CHOISEUL TIL J. H. E. BERNSTORFF.
1464. Paris, 9. Juli [1750].

Il n'y a rien de nouveau à vous mander aujourd'hui, Monsieur, et j'écris tout simplement pour vous faire resouvenir de moy. Je vais dans deux jours à Compiègne pour y voir le rég^t des grenadiers de France qui y arrive demain, il composera tout seul le camp. Les difficultés sur l'arrivée de l'ambassadeur de Vienne¹⁾ et le départ de M. d'Hautefort sont levées; l'empereur donnera la

Majesté, l'ambassadeur de France ira chés les archiducs et archiduchesses, et ne verra point le prince Charles ni la princesse, par conséquent point d'altesse royale. M. d'Authefort prend congé le 20 d'aoust et partira au mois de 7^{bre}; je compte que mon père partira aussy vers ce tems; je resteray orphelin et pieusement dans la rue, mais j'espère bien de la Providence.³⁾

On m'a dit hier que M. de Montmartel quittoit volontairement tous ses emplois pour mettre en sûreté deux millions de rente qui luy restent pour sa peine. On ajoute que c'est M. Bouret, fermier g^l, qui le remplacera, c'est le même M. Bouret qui a donné au contrôleur g^l l'état juste du produit des fermes, et qui occasiona par cette infidélité la disgrâce de M. de Betz. Adieu, Monsieur, aimés toujours le serviteur le plus dévoué que vous ayés dans le monde.

Uden Underskrift.

1465.

Paris, 27. Juli [1750].

Il y a un tems infiny que je n'ay eu l'honneur de vous écrire, Monsieur, j'ay été incommodé, et je reviens de Versailles où j'ay passé quelques jours. Md. de Luxembourg a fait sa présentation c'est à dire elle a évité tous les cérémoniels et n'a fait que des révérences; son mary a prêté le même jour serment, et est entré en exercice de sa charge, ainsy les voilà établis, comme si il y avoit vingt ans que tout cela fut fait. Ils ne logeront dans la même maison qu'au retour de Fontainebleau, parce que l'appartement de l'hôtel Luxembourg ne sera prêt que dans ce tems. On a donné pendant le tems que j'étois à Versailles les deux places de conseiller d'état, vacantes par la mort de Mrs. de Machaul et de Gaumont, la première à M. de la Bourdonnays, intendant de Normandie, l'autre à M. de Vanolles, intendant de Strasbourg; on y disoit aussy, mais je ne peux pas le croire, que M. de Montmartel s'accommodoit de la charge de M. de Livry; ce qui me paroît positif, c'est qu'il est dans le dessein de quitter la banque et le thrésor royal, cela me tranquillise sur son bon avenir. Je crois que l'affaire dont je vous ay parlé est pour Naples, je la crois même assés avancée; cependant elle n'est point faite, et il n'y a même rien d'absolument de décidé; ainsy je ne la regarde pas comme sûre, mais bien comme plus agréable si elle réussit, puisque vous vous y intéressés; je crains si fort la poste que, quoyqu'il n'y ait rien de mal dans tout cela, je n'ose vous expliquer tout ce qui a été dit

et fait là-dessus, mais ce dont je vous puis assurer, c'est que dès que je seray certain de quelque chose, vous en serés le premier informé; je cache dans ce pays-cy avec le plus grand soin tout ce qui peut avoir rapport à cette mission, et jusqu'à présent personne ne s'en doutte. Je voudrois bien, si elle a lieu, que cela dure jusqu'au départ.

Md. de Puisieux m'a parlé beaucoup de vous, elle me dit que l'on luy avoit dit que vous aviés refusé la place de secrétaire d'état, que tous les ministres étrangers le disoient, et que vous l'aviés mandé à M. de Larrey; je luy ay répondu que je venois de recevoir en même tems deux lettres de vous, l'une du dix et l'autre du 14 juillet, que vous ne m'en parliés, mais qu'en général vous priés vos amis de ne vous point juger sans sçavoir préalablement vos raisons, et que nous devons tous assés bien vous connoître pour être sûrs que quelque chose qui arrivât, vous vous conduiriés convenablement.¹⁾ Si quelque chose peut vous faire plaisir dans la situation bizarre où vous vous trouvés, c'est la façon dont on parle et l'on pense de vous dans ce pays-cy; vous y avés bien plus d'amis et d'admirateurs que vous ne l'avés pu imaginer; je ne vous le manderois pas, si de tous côtés je ne voyois, quand il est question de vous, des regrets et des louanges; je vous avoue que je jouis de ce bonheur-là tous les jours avec délice, il n'y a rien de si agréable [que] d'entendre louer ce qu'on aime, et il n'y a rien de si peu commun dans ce pays-cy. Je compte avoir de vos nouvelles quand vous serés dans vos terres; quoyque j'ay beaucoup d'inquiétude sur votre cour, je ne suis pressé d'en sçavoir la décision que quand vous pouvés me la mander.

Mon père est bien sensible à vos bontés et aux marques de souvenir que vous daignés luy donner. Son d'épart n'est pas encore décidé, parce que ses affaires ne le sont pas, mais il compte toujours être en chemin pour Vienne dès que M. de Caunitz y sera pour Paris; on dit qu'il arrivera icy à la fin du mois prochain, M. d'Autefort prendra congé le 1^{er} d'aoust.

Md. la dauphine est entrée dans son neuf; ce mois-cy est intéressant pour la France; le roy fait de petits voyages d'un jour pour tirer dans l'excipitanerie, mais ne s'éloignera plus de Versailles jusqu'aux couches. Il fait depuis huit ou dix jours un chaud insupportable, je suis dans une petite chambre au midy où je me meurs. J'ay toujours assés de force pour vous assurer, Monsieur, que vous n'avés pas dans le monde un serviteur plus dévoué que moy.

1466.

Paris, 1. August [1750].

Je vous remercie de tout mon coeur, Monsieur, du désir que vous avés de me procurer une maison; j'en ay une petite au bout de la rue de Sève que j'occuperay au départ de mon père, et qui me suffira jusqu'à ce que je me marie ou que j'aïlle voyager.¹⁾ Dans tous les deux cas, je comte que Md. du Châtel finira mon affaire, parce que, si je reste, il me seroit incommode de perdre les douceurs que le séjour de mon père me procuroit, et que je ne peux plus retrouver que par un mariage; si je m'en vais, je seray bien aise que cela soit finy avant mon départ pour n'avoir plus à y songer. D'ailleurs je n'attends la décision de mon voyage que pendant le Fontainebleau, mais selon les apparences je ne le crois point douteux, à moins que moy-même je ne sois dans le cas de faire des difficultés; vous serés instruit de tout, Monsieur, quoique je craigne beaucoup la poste, et que je craigne encore plus d'enuyer votre amitié de mes propres affaires.

J'ai été souper hier à St. Ouen. M. de Soubize y donnoit une fête à Md. de Luxembourg; tout ce que vous connoissés y étoit; il a fait accomoder les différents salons avec assés de goût et beaucoup de magnificence; cette feste est une répétition d'un souper qu'il doit donner au roy le 11 de ce mois. On ne parle à présent que de chasse dans les différentes capitaineries. Le roy va y chasser la semaine prochaine et souper chés les capitaines. Il n'y a d'ailleurs pas la plus petite nouvelle, car on ne parle pas, comme vous imaginés bien, des différents de la république de Venise et du pape. Le retardement de votre départ pour vos terres veut dire certainement quelque chose dans la situation où vous êtes. J'ay une impatience bien vive que vous soyés content, mais je voudrois bien que ce ne fût pas au détriment de l'espérance de vous revoir. Adieu, Monsieur, c'est bien pour ma vie que je vous suis attaché.

1467.

Paris, 7. August [1750].

On vous aura mandé la mort de l'archevêque de Tours, Monsieur; l'abbé d'Aydi fait une perte considérable, et est dans la plus grande affliction; le ch[evali]er est aussy fort fâché, parce qu'il a peur qu'on ne le remplace pas par un homme de qualité. On dit que ce sera l'abbé de Nicolaï qui aura cet archevêché.

Le roy est à Trianon d'hier, il y reste jusqu'à lundy; mardy il soupe à St. Ouen chés M. de Soubize; on attend à tous moments les couches de Md. la dauphine; il y a des grands préparatifs de festes, qui n'auront pas lieu si, par malheur, elle accouchoit d'une princesse comme tout Paris le décide.

La ma[réch]ale de Duras qui étoit revenu de Vichy en assés bonne santé, est retombée hier malade; on dit qu'elle est mécontente de quitter Mesdames aînées pour être dame d'honneur des cadettes qui arriveront à Fontainebleau; Md. de Clermont, mère de Md. la duchesse de Brancas, sera dame d'atour des petites princesses; c'est Md. de Beauvilliers qui a la place de Md. la ma[réch]ale de Duras; il reste cinq places à donner pour lesquelles on dit que tout le monde se remue.

Enfin M. d'Authfort partira sûrement à la fin de ce mois, il n'attend que les couches de Md. la dauphine pour se mettre en chemin; nous n'avons point encore de nouvelles du départ de M. de Kaunits; mon père, quelque chose qui arrive, compte partir vers le 20 de 7^{bre}, et aller à Vienne arranger la destination.

Notre procès contre le président de Tugny ne commencera qu'à la St. Martin; il y a eu des longueurs de part et d'autres; le reste de mes affaires sur cet article est toujours dans le même point.¹⁾ Md. de Luxembourg a louée sa maison à Md. d'Antin et va la semaine prochaine s'établir à l'hôtel de Luxembourg; hier encore elle me communiquoit ses regrets de ce que vous n'etiés pas présent à ce nouvel établissement; les miens sur votre perte me sont tous les jours plus sensibles, et mon sentiment là-dessus est d'autant plus vray que mon intérêt y a part. Adieu, Monsieur, je vous suis sincèrement attaché pour ma vie.

1468.

Paris, 20. August [1750].

Enfin les commissaires du roy ont fait leur proposition au clergé; le discours a été on ne peut pas plus sage; il n'a été question ni de 20^e ni de déclarations; le roy, a-t-on dit, honorant d'une spéciale protection le clergé, qu'il regarde comme le premier corps du royaume, veut, en considération des services que le dit clergé luy a fournis, et pour le mettre en état de luy en fournir de nouveaux dans les occasions, songer sérieusement à l'amortissement de ses dettes; pour y parvenir avec sûreté, Sa Majesté demande à son clergé quinze cent mille francs par an, qui seront déposés dans

une caisse d'amortissement, pour l'acquit des dettes du clergé, et comme le roy doit la justice à tous les membres de son état, et qu'il a appris que l'ancien quadastre dont se servoit le clergé pour ses impositions, n'étoit pas juste, il veut que le clergé en construise un autre plus juste sur des déclarations que luy, [le] clergé, se donnera à luy-même, et le roy accordera à cette opération son autorité comme elle luy a été demandée en différentes occasions par le clergé; d'ailleurs Sa Majesté, ne demandant rien pour elle, veut que les quinze cens mille francs de la caisse d'amortissement soient levés sur chaque particulier possédant des biens ecclésiastiques et non pas par forme d'emprunt. Voilà en substance le mémoire de la demande qui est fort sage, et à laquelle il y a fort peu de réponse. Le clergé a répondu qu'il étoit pénétré de respect et d'attachement, que la demande qu'on luy faisoit étoit d'une si grande conséquence qu'il demandoit quelque tems pour pouvoir délibérer avant que de faire la réponse. L'affaire en est là. J'ay oublié de vous dire que dans la harangue des commissaires il y a que le roy, pour accorder son autorité à l'opération du nouveau quadastre qu'il veut que le clergé fasse, les commissaires ont dit que S. M. alloit donner une déclaration qu'il feroit enregistrer à son parlement, et c'est cette déclaration que le clergé craint.¹⁾

Il n'y a d'ailleurs rien à ma connoissance qui puisse vous intéresser icy, Monsieur; on est au moment de l'évènement de la couche de Md. la dauphine. M. de Kaunits va arriver; mon père ne peut pas encore partir, ses affaires n'étant pas finies. Le procès de M^{elle} du Châtel ne commencera qu'après la St. Martin. Mon attachement pour vous, Monsieur, est inviolable et durera toute ma vie.

1469.

Paris, 22. August [1750].

Je vous ay mandé le dernier ordinaire, Monsieur, la substance des discours qu'on m'avoit dit que les commissaires du roi avoient prononcés à l'assemblée du clergé; il a paru depuis une déclaration enregistrée au parlement, qui enjoint à chaque bénéficiaire de porter la déclaration à son évêque pour que, selon le revenu de chacun, le cadastre soit réformé et mis à sa juste valeur; il y a des peines pour ceux qui ne se conformeront point à ce que la déclaration prescrit, et quoyque ce soit le clergé qui donne sa déclaration au clergé même, le roy se réserve le droit de se la faire

présenter. Tout cecy se termine à ce que le roy veut que le clergé paye 15 cens mille francs par an pour l'acquit de ses dettes du clergé, et qu'il désire qu'on impose plus justement les différents possesseurs de bénéfice; je compte que le secrétaire du Danemarck ¹⁾ vous aura envoyé le discours et la déclaration qui sont imprimés, sans quoy je vous les aurois adressés, car ce sont des pièces assés curieuses.

Le danger qu'a couru le roy de Danemarck fait frémir, et c'est un vray miracle qu'il ne luy soit pas arrivé malheur; apparemment que la maison de bois par son peu de consistance a sauvé la résistance qui auroit enlevée tous ceux qui étoient dedans; je suis fort aise de la façon dont ce prince s'est conduit après cet accident, cela marque beaucoup de fermeté et de bonté.²⁾

Md. la dauphine n'est point encore accouchée; on dit à présent que sa couche pourra retarder jusqu'au dix du mois prochain, mais aussy est-ce le plus tard. Le décision de l'affaire à laquelle vous avés la bonté [de] vous intéresser sera arrêtée dans ce tems ou au plus tard au mois d'⁸bre.³⁾ Je vous avoue que je la crains autant pour le moins que je la désire; nous sommes des composés de contraires qui balancent furieusement nos volontés; il est fâcheux à mon âge de s'exiler, et de quitter des agréments réels dans l'espérance de choses fort souvent idéales; ce qui ne l'est pas et qui me soutient, c'est l'envie que j'ay de faire quelque chose et de marquer ma bonne volonté.

Voltaire a envoyé la démission de sa charge d'historiographe et de ses pensions; le roy de Prusse a demandé au roy la permission de le prendre à son service; le roy y a consenti, il s'établit donc en Prusse, il y fait venir madame Denys, et le roy de Prusse leur donne à eux deux 20 mille francs de pension. D'Argental et l'abbé Chauvelin se désolent, mais je me console, parce que peut-être nous aurons une bonne édition de ses oeuvres, où le poème de la pucelle sera; d'ailleurs je trouve que Voltaire, Md. Denis et le roy de Prusse font une grande folie.

Md. de Luxembourg n'a pas eu de pension, il n'y avoit nul prétexte, c'est une gratification que le gazetier luy a fait. Les affaires de mon père, qui vous assure de son respect, sont toujours au même point. L'embaras de M. Richécourt est plus considérable que nous ne pouvions l'imaginer, même dès notre enfance; cependant il faudra bien que cela finisse, et d'icy à un mois je compte que mon père partira pour Vienne.

Je ne vous parle plus de ce qui vous regarde, mais j'attends toujours avec impatience que votre sort soit stable, vous n'en doutés pas, Monsieur, si vous rendés justice à l'attachement inviolable que je vous ay voué.

1470.

Paris, 13. September 1750.

Nous revenons de Liladam [c: l'Isle Adam], Md. de Luxembourg, Md. de Robecq et moy. M. le prince de Conty est sorti de son antre pour rassembler chés luy très brillante compagnie qu'il a reçu avec beaucoup de grâces et de magnificence; nous avons été fort contents de notre voyage; nous allons en faire un nouveau à Villers Cotte-rets pendant le voyage du roy à Crécy, et puis Md. de Luxembourg ira s'établir à Fontainebleau, où elle tiendra une maison pendant le quartier de M. de Luxembourg; elle habite actuellement la rue St. Marc et y tient un très grand état; cela a fort bon air et point de jetons ni compagnie pareille. Je voudrois bien que cela dégoûtât notre amie, et que cela luy ouvrit les yeux, car je ne luy connois que ce deffaut; je l'aime de tout mon coeur, et je souffre de cette intrigue au delà de ce que je peux vous dire; j'espère que Md. de Luxembourg qui a entrepris de la rompre et qui est heureuse, y réussira.

Le clergé va se séparer; il a fait de nouvelles remontrances qui ont été mal reçues; il demande à s'en retourner chés luy, et on [le] luy accordera, mais je ne sçay pas si, après, l'on ne sera pas embarassé; la matière est bien délicate, et il s'en faut de beaucoup que cette affaire soit finie.

On a ajouté aux dames de Mesdames deux demoiselles pour être comme M^{elle} de Charleval, ce sont M^{elles} de Veldre et de Brac. La première est une Hollandoise qui a quitté son pays pour la foy catholique; on veut apparemment donner à Mesdames un goût décidé pour la transubstantiation; l'autre est, à ce que l'on dit, une fille de condition.

Mon père ne peut pas partir d'icy de trois mois; il quitte sa maison, et on luy en prête une pour ce tems; moy je vais loger chés moy, mais j'espère que de façon ou d'autres je ne resteray point dans la rue. L'histoire des voyages sera décidée à Fontainebleau, et le mariage dans l'hyver. Mandés-moy de vos nouvelles; je ne crois pas que vous alliés dans vos terres, car il me semble

que votre voyage se diffère toujours, et j'espère que c'est bon signe. Que je serois heureux, si je pouvois vous revoir bientôt.

1471.

Paris, 27. September 1750.

A mon retour d'un voyage que je viens de faire à Villers Cotte-rets avec Md. de Luxembourg, j'ay reçu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 1^{er} et du 5. 7^{bre}. Nous avons trouvé l'affaire du clergé finie; depuis la déclaration et le discours des commissaires du roy, il y avoit eu de la négociation infructueuse. Enfin, il y a quelques jours, M. de St. Florentin porta une lettre de S. M. à l'assemblée; dans cette lettre le roy faisoit sentir au clergé sa douceur, son attention pour les privilèges, et son respect pour le ministère du clergé; il l'assuroit de nouveau qu'il ne prétendoit pas les assujettir au 20^e, mais qu'il vouloit pour leur bien personel et selon le droit de son autorité qu'il contribuât dans la forme qu'il prescrivait, qu'il espéroit, &c. M. de St. Florentin dit à l'assemblée qu'il attendroit sa réponse. Il attendit sept heures, après quoy on luy remit une réponse du clergé qui remercia le roy de ses bontés, compliment pour compliment; la lettre finit en disant que le clergé, après avoir délibéré, est au désespoir de ne pouvoir répondre aux intentions de S. M. que par les larmes. M. de Florentin voyant cette réponse, leur donna une lettre de cachet du roy qui sépare l'assemblée, ordonne à chaque évêque d'aller dans son diocèse et d'y faire la levée des quinze cens mille francs; ils ont obéi au premier ordre, et ont protestés contre le dernier, voilà où cela en est. Personne ne peut prévoir la suite de cette affaire, si ce n'est M. le contrôleur général. Cette affaire a absorbée toutes les autres petites nouvelles. D'ailleurs le roy est absent, et jusqu'à Fontainebleau il n'y aura rien de bien intéressant à mander. L'affaire de Naples ne sera point; je ne sçay pas, mais il me paroît qu'on songe à autre chose pour l'homme auquel vous vous intéressés; il ne devine pas ce que ce peut être; s'il y a effectivement quelque chose, il vous en fera part sur-le-champ.

Connoissés-vous M. de Lassé? Il va mourir si il n'est mort; j'espère que M. de Kaunits louera la maison, pour faire un supplément au palais de Bourbon; il n'arrivera guerres qu'à la fin d'8^{bre} ou au mois de 9^{bre}. M. d'Hautefort est parti il y a huit jours. M. de Mirepoix départ sans être duc et sans espérance de l'être

jamais, au grand mécontentement de Md. de Mirepoix. M. de Forcalquier est assés mal. Md. de Luxembourg va s'établir à Fontainebleau pour tenir la maison de M. de Luxembourg. J'iray aussy y passer une grande partie du voyage. La nomination de votre successeur me fait une peine horrible; je suis bien sûr que je ne le connoîtray pas, cela me feroit mal. Comment! Vous ne reviendrés donc plus; je ne peux pas me le persuader. Aimés-moy du moins toujours, et ayés la bonté de m'en assurer souvent, si vous voulés me consoler un peu.

1472.

Paris, 8. Oktober 1750.

Vous n'avez jamais rien vu de si désert que Paris, Monsieur; il me semble que cette année est encore pire que les autres, tout le monde s'est donné le mot pour aller à la campagne; Md. de Luxembourg est à Fontainebleau, Md. de la Vallière à Champs, Md. du Châtel même est allé pour quinze jours chez Mr. de Cambade; joignez à cela que mes parents ont quittés leur maison et logent dans une que l'on leur a prêté pour trois mois, où je n'ay pas pu les suivre et qui est très éloignée de la mienne. Je vais voyager comme tout le monde, j'iray à Champs cette semaine et dans huit jours m'établir à Fontainebleau jusqu'à la fin du mois. Les évêques de l'assemblée, même ceux qui n'en étoient pas, sont partis chacun pour leur diocèse; après leur départ il a paru un procès verbal de l'assemblée imprimé par leur ordre, auquel on a joint les procès verbaux des assemblées depuis 1561. Ces deux pièces sont fort curieuses; je n'ose pas vous les envoyer parce qu'elles viennent d'être suprimées par ordre de la cour, mais le secrétaire du Danemarck ne doit pas être aussy scrupuleux que moy, et vous ferez très bien de les luy demander. On vous a mandé la mort de M. de Lassay qui laisse les thrésors d'Aboul Casem; il avoit des caveaux plein d'or et de diamant, il en distribue une petite partie dans son testament, et vous apprendrés avec plaisir qu'il donne le diamant le plus considérable a Mr. le duc de Lauraguais.¹⁾

Voltaire nous arrive à la fin de ce mois, affublé d'une clef de chambellan et de l'ordre du méritte; on dit qu'il ne sera icy que le tems nécessaire pour nous faire admirer la nouvelle décoration; j'espère cependant qu'il prendra le moment de nous donner une tragédie, et de nous faire voir un chambellan prussien en dispute avec les comédiens.²⁾

Les politiques raisonnent sur trois objets. L'élection d'un roy des Romains, les prétensions des Anglois en Amérique qu'ils soutiennent, à ce que l'on dit, avec opiniâtreté et injustice. Et l'éternelle affaire du Nord;³⁾ je crois que sur tous ces articles j'aurois mauvaise grâce de raisonner avec mon maître; ainsy il ne me reste que vous renouveler les sentiments du serviteur le plus dévoué que vous ayez dans le monde.

1473.

Paris, 8. November [1750].

M. de Kaunits est depuis huit jours à Fontainebleau. Le roy l'a traité à merveilles, et a marqué désirer que la cour le traitât bien; son désir comme de raison a réussi, et l'on me mande qu'il est on ne peut pas plus festé; on luy trouve de la politesse et de l'esprit; il y en a qui disent qu'il a l'air allemand, ce qui est une chose fort extraordinaire; il est vray que l'on ne pourra pas dire à Vienne que M. d'Hautefort ait l'air françois. Je n'ay pas encore vu M. de Kaunits, j'ay trouvé que de la famille il y en avoit bien assés de mon père pour être à sa suite. Le roy revient le 16 à Choizy jusqu'au 20; le 22 sera le premier voyage de Bellevue, qui ne sera que de dix jours, mais il y en aura de fréquents cet hyver, les petits spectacles de Versailles devant se jouer dans cet endroit. Le chancelier est assés mal, et si mal depuis longtems que l'on ne tient plus de conseil, et que le sceau va fort rarement; cela arrête toutes les affaires au point que l'on disoit il y a quelque tems que le roy alloit nommer un vicechancelier; le public parloit de M. le contrôleur général; la nomination de cette place fera une grande nouvelle, d'autant plus que si M. de Machault en est pourvu, nous aurons un nouveau contrôleur général, et vu le système, l'employ est scabreux.¹⁾ Vous ne connoissés point Md. de Montbazon qui vient de mourir; elle a fait un testament assés bizarre, où elle ne nome pas Md. de Beauveau sa nièce, donnant à tous les autres parents; Md. de Beauveau m'a paru peu contente de cet oubly.²⁾

Voltaire ne vient plus de si tost dans ce pays-cy, car Voltaire fait aussy une nouvelle; ses amis, et luy apparemment plus qu'eux, paroissent picqués de ce que l'on a donné sa place d'historiographe à Duclos; il vouloit rendre et retenir, ce qui est quelquefois difficile. Rien de nouveau sur ce qui me regarde. Mon tendre attachement pour vous, Monsieur, est plus vif que jamais, et durera toute ma vie.

1474.

Paris, 17. November 1750.

J'arrive de Champs, hélas! C'étoit comme à l'ordinaire; nous nous étions flattés, Md. de Luxembourg et compagnie, qu'il y auroit de la diminution, mais cela m'a paru plus fort que jamais, et plus désespérant, car je l'aime assés pour en être fâché comme seroit un amant ou un mary; je vous manderay dans la suite comment tout cela s'arrangera; Md. de Luxembourg me paroît déterminée à ne pas recevoir l'histrion chés elle, cela fait une grande affaire dans notre société, comme vous jugés bien. Je m'en vais à Fontainebleau tout à l'heure, et je crois que j'y resteray jusqu'à la fin du mois, on aura bien le tems de m'y voir; à mon retour je songeray sérieusement à mon mariage, pour qu'il se fasse dans le courant de l'hyver.

On m'a dit hier une singulière nouvelle et qui, je crois, vous étonnera autant que moy. Grevenbrock a épousé une demoiselle Deschamps de la musique de la reine, dont il étoit amoureux; on me l'a assuré si positivement que je ne peux guerres en douter; cependant il me paroît si singulier que Grevenbrock fasse une pareille sottise par amour, que la nouvelle mérite confirmation. Il faut cependant tout dire, c'est qu'ôté le caractère palatin, il n'y a point d'inégalité dans les mariés.

Quelqu'un comme M. de Beauveau a dit que M^{lle} Deschamps avoit été assés longtems fichu pour être palatine.

M. de Mirepoix part le vingt-huit, et Md. de Mirepoix reste icy jusqu'au mois de janvier, c'est une avance qu'elle prend pour ne plus retourner en Angleterre. On m'a dit que M. de Kaunits arriroit aujourd'huy ou demain. Adieu, Monsieur. Si il y a quelque chose de nouveau à Fontainebleau, je vous en feray part. C'est toujours avec un grand plaisir que je vous renouvelle les assurances du plus parfait attachement.

1475.

Paris, 31. November 1750.

Je reviens de Fontainebleau, Monsieur, où j'ay été près de quinze jours de suite; je suis peu accoutumé de faire des voyages aussy longs à la cour, mais Md. de Luxembourg et sa famille me feroit faire bien autre chose. On y tient un état des plus considérables, les officiers des gardes du corps font le fonds et les honeurs de la maison, et après il n'y a point de femmes quelles qu'elles soient

ni de courtisants qui ne désirent d'être priées à souper chés elle; sa maison ne désemplit pas depuis une heure après midi jusqu'à quatre du matin; il n'y entre que très bonne compagnie; elle est à son aise, d'une politesse extrême et d'une attention singulière pour tout le monde. Le maître de la maison est aussy sur ce ton là, et je vous assure qu'elle acquiert la considération dont nous avons si souvent parlé; je luy ay montré la fin de votre lettre du 13 que j'ay reçue à Fontainebleau; elle m'a chargé de vous dire cent mille chose de sa part; elle prétend qu'elle a toujours l'espérance de vous revoir; pour moy, je m'en désolé, mais cela me paroît plus difficile que jamais. Il y a eu à Fontainebleau des querelles des princesses avec les charges, pour des loges à la comédie; les princesses avoient tort et n'ont pas réussi dans leur prétention. L'arrivée de mesdames de Fontevault n'a pas fait grand évènement, on les fait chasser tant qu'elles veulent. M. de Crussol va à Parme remplacer M. de Maulevrier; c'est le Crussol qui étoit à l'armée d'Italie et que vous avés peutêtre vu chés Md. de la Vallière; M. de Mirepoix part aujourd'huy pour Londres, sa femme reste icy jusqu'au mois de janvier; M. de Kaunits est arrivé; il va dimanche à Fontainebleau; je ne l'ay point vu, mais je vous manderay ce que j'apprendray de son début dans la société. On reparle du premier voyage que vous agrées sans me dire pourquoy, et je vous avoue que je ne le conçois pas, mais je crois qu'il va en être question plus que jamais, et votre amy s'y livrera, si les propositions sont honettes. M. Desissarts, qui est ambassadeur en Pologne, se meurt et revient; je ne voudrois pas pour toutes choses au monde le remplacer, et j'espère que vous m'approuverés. L'archevêché de Tours a été refusée par l'évêque de Limoges; on ne sçait pas qui l'aura. On ne parle plus du clergé, ils sont tous chés eux, ne voulant ni payer d'imposts ni donner de déclarations.

Adieu, Monsieur, songés quelquefois à l'attachement sincère que je vous ay voué pour la vie.

1476.

Paris, 10. Januar 1751.

Il vient d'arriver un malheur dans ma nouvelle famille, Monsieur, le président de Tugny est mort après six jours de maladie.¹⁾ Je crois que cet évènement, dans la circonstance du procès, est fâcheux pour moy; d'ailleurs il étoit aimable et d'une société charmante. Il institue Mr. de Thiers son frère son légataire universel; il ne

fait d'ailleurs des dispositions que pour quelques amis et des domestiques, moyen de quoy, le legs universel rempli, le reste des propres appartient à Md. de Stainville; mais comme il y a apparence que M. de Thiers quittera la qualité de légataire universel, la succession se partagera par moitié entre nous. Je ne say pas ce qui nous en reviendra, j'ay peur que ce ne soit peu de choses, cela dépendra du nombre des dettes. Cette mort ne change rien au premier procès; M. de Thiers prendra la place de Mr. son frère; j'ay d'ailleurs tout lieu de me louer d'une conversation que j'ay eu hier avec M. de Thiers; il m'a fait sentir que dans cette occasion il regrettoit votre absence, et cela m'a touché; la qualité de votre ami sera un titre très puissant auprès de moy pour redoubler d'attention pour luy.

On murmure de guerre icy, mais je crois que ce bruit n'a d'autres fondements que l'envie que quelques particuliers ont de la voir arriver; cependant je vois par la gazette que le roy de Prusse se trouve un peu gêné, et que cette accession de l'Angleterre au traité de Pétersbourg peut faire un effet dans le Nord; il est certain que si jamais l'on tire des coups de fusils, ce ne peut être que par vos cantons que le feu nous viendra.

Mr. de Kaunitz a eu une espèce de fièvre maligne; il est encore malade assez considérablement; mon père est toujours icy sans sçavoir quand il partira. Adieu, Monsieur, souvenez-vous cette année-cy et toujours que je suis pour la vie un de vos serviteurs des plus dévoués.

1477.

Paris, 16. Januar [1751].

Md. du Châtel me charge, Monsieur, de vous faire ressouvenir d'elle, et de vous remercier de la part que vous voulez bien prendre à mon mariage; je félicite tous les jours Md. de Stainville de n'être entrée dans le monde qu'après votre départ; elle n'a point de regret, mais elle prétend qu'entre nous deux, madame du Châtel, si nous continuons à parler de vous devant elle, nous lui en donnons sans vous connoître, ce qui est plus malheureux quand on n'a point d'espérance. Le bruit a couru à Paris que j'étois nommé à l'ambassade de Naples; cela m'a fâché, parce qu'il est de sûr que Mr. de Puisieux ne m'en a point parlé, que probablement il ne songe pas à moy, et que d'ailleurs j'ay besoin d'être encore un tems assez considérable à Paris pour veiller à mes affaires parti-

culières. Dès qu'elles seront finies, j'auray un grand plaisir de marquer mon zèle pour le service du roy, mais d'icy à ce tems, cela n'est pas possible; si il y avoit quelques changements dans ma situation, soyés certain que je vous informerois le premier; je connois trop le prix de l'amitié dont vous m'honorez pour ne pas vous consulter sur des démarches de cette importance.

Md. de Luxembourg est de retour de Versailles et établie à demeure à Paris où elle tient une grande et belle maison; tout ce qu'il y a de bonne compagnie icy y vient et désire d'y venir; on n'y voit même plus de gens douteux. Je luy diray ce dont vous me chargez pour elle; quelques fois nous tenons des conseils sur votre situation, et je vous assure que nous attendons avec impatience qu'elle soit décidée.

Mon père est toujours icy au même point. Mr. de Kaunitz a une espèce de fièvre maligne depuis un mois qui retardera le départ de mon père à ce que je crains.

Adieu, Monsieur, je vous renouvelle tous mes remerciements de la part que vous prenez à ma situation, qui ne sera bien agréable que quand j'auray l'assurance de vous parler de mon attachement pour vous.

1478.

Paris, 31. Januar 1751.

Non seulement il faut, Monsieur, avoir le mémoire de M. de Lagatains, il faut que l'on vous envoie de plus tous les mémoires de M. de la Bourdonnois, et celui de la famille Dupleix; vous serés en état de juger, et je crois que votre jugement sera favorable à M. de la Bourdonnois; son affaire est actuellement le canevas de toutes les conversations de Paris; le public est pour luy en entier, ce sont ses mémoires, qui ont été faits par un avocat appelé de Gênes, qui ont fait retourner la prévention qui luy étoit d'abord si peu favorable; j'espère qu'il sera jugé la semaine prochaine.¹⁾

Le désir que vous avés, Monsieur, et qui sans doute ne peut que m'être avantageux, devient bien difficile à remplir vis à vis M. de Thiers, vu les termes où il en est avec ma belle mère, et les procès considérables que nous avons à faire juger; mais si il est impossible que nous vivions cordialement ensemble, du moins est-il bien sûr que je mettray de mon côté toutes les attentions convenables, pour qu'il n'arrive rien qui puisse le choquer soit

dans mes démarches soit dans mes propos; je souhaite qu'il est [o: ait] sur ce dernier article les mêmes ménagements que moy, mais quand il manqueroit à ce qu'il me doit, j'ay trop de vanité pour user de récriminations.

Vous avés sçu que les petits états de Bretagne avoient votés l'année passée pour les déclarations qui devoient servir de proportion au vingtième; les états de cette année ont prétendus, après avoir préalablement accordé le don gratuit, que ce qui avoit été passé l'année passée avoit été surpris aux petits états et qu'ils vouloient en revenir; quelques débats ont terminé cette affaire, et ils ont fini par accorder que l'on donneroit des déclarations sur lesquelles le vingtième seroit établi, lequel vingtième seroit levé par la province, comme le don gratuit ordinaire.

Je suis resté avec Md. de Mirepoix au point où vous m'y avés laissé; j'ay même ajouté quelques nuances un peu plus froides, par exemple je n'ay été chés elle qu'une fois pendant tout le tems qu'elle a été icy; je ne peux pas dire luy avoir entendu parler de vous, ni de vous devant elle; il y a une chose assés simple pour cela, c'est que tout le monde sçait l'attachement que je vous ay voué, mais il m'est revenu qu'elle ne vous aimoit point, et je croirois assés aisément que les compliments sont une suite de sa fausseté et de la légèreté que nous luy connoissons; je pense que tout homme sensé doit se méfier du coeur et de l'esprit de cette femme, ces deux parties de son existence sont gâtés par les deffauts les plus à craindre. Soit dit entre nous seuls, parce que je me suis imposé la loy de ne parler jamais d'elle ni en bien ni en mal.

J'ay tort certainement, car je ne suis point de votre avis sur la nouvelle querelle du roy de Prusse et de la Russie; le seigneur Gross n'est sûrement qu'un prétexte à l'animosité de M. de Bestucheff contre la cour de Berlin; je ne crois pas cependant qu'avant la diette de Suède, il puisse éclater quelque chose d'intéressant, mais tout se prépare si fort pour ce moment-là, qu'il me paroît bien difficile que l'humeur qui domine dans tout cela ne produise point quelques effets sanglants hors de la discussion; si M. de Bestucheff étoit un grand homme, je ne douterois pas avec son humeur qu'il ne fit la guerre, mais on m'a dit que c'étoit un si pauvre homme qu'il craindra peutestre un fardeau aussy pesant.²⁾

Il paroît une réponse du roy de Prusse à la déclaration de Russie; on m'a dit qu'elle étoit fort honnête pour l'impératrice et fort insolente pour M. de Bestucheff, ce qui est un sujet d'aug-

mentation d'humeur; il paroît aussy une lettre circulaire de la cour de Vienne aux ministres électoraux, à l'exception de celui de Prusse et palatin. C'est le plus plat écrit que j'ay jamais lu, suivant le ton ordinaire de cette cour. Adieu, Monsieur, je voudrois bien que les différends du Nord fissent naître l'idée d'une commission passagère; j'ambitionerois cette course, qui me rapprocheroit de vous pour quelques instants. Si vous voyés quelque jour à cette idée, communiqués-moy ce que vous pensés, parce qu'un voyage de trois mois ne dérangeroit rien à mes affaires.

1479.

Paris, 6. Februar [1751].

M. de la Bourdonnois a été jugé jeudy, Monsieur; il y avoit deux cent carrosses à la porte de l'arsenal pendant le jugement; il a été déchargé de toutes espèces d'accusation, et en conséquence mis en liberté, à la grande satisfaction du public qui avoit pris sa justification avec une chaleur peu commune. Cette affaire finie, l'attention s'est prêtée sur une démarche faite par M. Pasquier, conseiller au parlement, qui, vendredy, à une assemblée de chambre, a dénoncé le procès verbal de la dernière assemblée du clergé comme un libelle attentatoire à l'autorité du roy et aux constitutions de l'état.¹⁾ Le parlement a remis à huitaine la délibération sur cette question, on raisonne d'autant, et l'on est fort étonné de cette démarche qui est une des plus forte[s] que l'on ait fait dans cette circonstance. Je sçay d'ailleurs que le clergé est en accomodement avec la cour, et il est à craindre que l'insulte faite par le parlement ne dérange le projet qui étoit en train d'avoir son exécution. Je vous manderay ce qui arrivera de cette levée de bouclier; on pousse à bout les prêtres, mais ils le rendront au centuple, et c'est à quoy on ne veut pas songer.

Il n'y a de plus rien de nouveau, notre procès va enfin commencer dans quinze jours. Ne doutés jamais de mon fidel attachement pour vous.

1480.

Paris, 30. Maj [1751].

C'est avec bien du chagrin que je vous fais mon compliment sur votre nouvelle dignité¹⁾. Je ne peux plus me flatter d'avoir l'honneur de vous voir, mais en même tems je sens qu'il étoit impossible que cet évènement n'arrivât point, et plus vous restiés

en Danemarck, plus je me disois que vous y resteriés toujours; je seray bien étonné si vous n'êtes pas un excellent ministre de tout point; j'envie bien sincèrement le bonheur des gens qui dépendront de vous, et les souverains doivent envier celuy de votre maître; c'est en vérité sans compliment que j'ay cette opinion; les Danois vous feront des compliments plus suspects que les miens, mais je me flatte que je connois mieux qu'eux toute la vénération qu'on doit avoir pour vous. La nouvelle est sçue de tout le monde à présent, ce sont les ministres étrangers qui l'ont débités les premiers. Vous devés, Monsieur, regretter ce pays-cy, car ce qui a été dit par tout le monde à cette occasion mérite votre reconnoissance. Mon père me charge de vous faire ses très humbles compliments; il part pour Vienne à la fin du mois prochain. J'espère que ce sera le dernier voyage qu'il y fera.

J'ay perdu jedy mon procès, Monsieur, pas tout d'une voix effectivement, mais très réellement; nous en avons appelés à la grande chambre, et quoyque je croye l'affaire on ne peut pas meilleure, cependant c'est une prévention désavantageuse que cette sentence des requettes, plus désavantageuse et plus picquante vis à vis le public qu'il ne le sera vis à vis de nos nouveaux juges. Si M. de Thiers gagne son procès, cela nous jettera dans une multitude d'affaires dont nous ne verrons pas la fin, et la désunion qui s'est jetté entre nous, nous prive de l'espérance d'aucun accomodement. Nous recommençons à plaider le premier juillet, et le jugement sera rendu à la fin d'aoust. Adieu, Monsieur, souvenés-vous dans votre gloire du plus fidel et du plus dévoué de vos serviteurs.

1481.

Paris, 1. Juli 1751.

Je vous envoie, Monsieur, la lettre que m'a écrite Mr. d'Argenson au sujet de Mr. John; ¹⁾ il m'a dit depuis qu'il auroit eu l'honneur de vous en écrire, mais qu'il ne sçavoit point si vous ne reviendriés pas icy. Je me suis chargé de tous ses compliments; ayés la bonté de me mander ce qu'il faut que je fasse là-dessus, ou si vous le pouvés, écrivés-luy vous-même, parce que je dois dire que dès qu'il est question de vous, il marque la plus grande considération.

Le mariage s'est fort bien passé; dans tout cela mon coeur trouve bien du tems pour parler de vous, et pour assurer que nous sommes tous dans la douleur de votre lettre du 13 juin; comment, il

est donc décidé que vous ne reviendrés point, et vous n'avez pas encore la place! Je vous avoue que rien ne m'a encore autant inquiété que cette indécision. Comment pouvés-vous rester là-bas si vous n'avez point la place; celle de ministre simple est au-dessous de vous, elle ne vous convient point du tout, et vous feriez très mal de l'accepter, non plus que d'aller dans une autre commission; si l'on ne vous apprétie point, quand on a le bonheur de pouvoir le faire, c'est à vous, Monsieur, à vous apprétier; pardonnés-moy la vivacité de mes conseils, c'est mon tendre attachement qui me les dicte. Je sçay d'ailleurs des choses qui me font sérieusement soupçonner Mr. de Scheffer et M. de Tessin sur votre compte; soit jalousie soit crainte, j'ay le soupçon qu'ils ont manoeuvrés; je puis cependant me tromper, mais éclaircissés cet article, je vous en supplie, par amitié pour moy.²⁾

Je crois aisément ce que vous me mandés du roy; vous êtes bon juge et vous n'êtes point prévenu; si il continue, il a de quoy être un grand prince, et les occasions ne luy manqueront pas.

Je ne suis pas plus avancé sur ce que je vous ay mandé; je n'ai pas été à Compiègne depuis que je vous ay écrit, et n'iray que dans huit ou dix jours; ce que je sçay, c'est que Md. de Pompadour en a parlé très bien à mon père; je ne marque point trop d'empressement par décence. Je suis étonné de ce que vous me mandés sur cet article qui vous fait pencher pour Naples, j'y ay rêvé, et je ne le comprends pas; si j'ay cette commission, me voilà encore plus éloigné de vous que jamais; mais toutte ma vie, Monsieur, quelque part que je suis, vous aurés en moy le serviteur le plus dévoué, et je conserveray toujours l'espérance la plus vive de vous revoir.

Cénie, comédie en cinq actes de Md. de Grafigny, a assés bien réussie. Le contrôleur gl. n'a encore rien dit de positif au clergé. Le mary de Md. Duffan est mort, dont elle est dans la joye. Md. la dauphine continue à se bien porter, Md. de Chartres n'est point accouchée; il n'y a personne à Paris et point de nouvelles.

Md. de Mirepoix est partie samedy pour la Lorraine, où elle ne compte rester que deux mois. M. de Mirepoix est établi à Vaugirard où, je crois, il est un peu seul.

1482.

Paris, 10. Oktober [1751].

M. de Puisieux jouit, Monsieur, de la plus grande considération, et en jouit à présent sans trouble et sans inquiétude sur l'avenir. Je crois que les amis particuliers ses proches ont été aussy fâchés que les ministres étrangers du parti qu'il a pris, mais ils espèrent qu'il conservera la grande influence sans craindre les dégoûts, que sa santé se rétablira; d'ailleurs il jouit d'un revenu très considérable et ne quittera pas la cour. Ainsy il n'y a que ses amis réellement fâché. Ses parents m'ont paru très contents.

Je suis dans l'inquiétude de vos livres. Ce seroit une perte très sensible pour vous; j'espère que vous en serez quitte pour la peur. Une femme et un ministère peuvent cependant tenir lieu d'une bibliothèque.¹⁾ Je compte aller à Fontainebleau le 19 de ce mois jusqu'au commencement de l'autre; Md. de Luxembourg ira dans le tems, et je suis bien aise de m'y trouver avec elle. Son chagrin ne diminue pas encore, j'espère que le mouvement de Fontainebleau l'amortira.

Md. la duchesse de Mirepoix, duchesse à brevet, est arrivée il y a quelques jours, fort changée à ce que l'on dit; elle habite Vaugirard; je ne l'ay point vu; apparemment qu'elle vient pour prendre son tabouret. On dit que son mary n'est pas trop content de ce voyage. Je ne vous mande point d'autres nouvelles, elles ne peuvent point se mander. Md. du Châtel vous fait mille compliments; je luy dis de vos nouvelles qui luy font grand plaisir, ainsy qu'à votre serviteur le plus dévoué.

1483.

[Paris,] 27. November 1751.

L'affaire de l'hôpital qui paroissoit une misère dans son principe, Monsieur, est devenue une affaire très importante et très singulière.¹⁾ Le roy manda dimanche le premier président, les présidents à mortier et le greffier du parlement par des lettres de cachet, avec ordre au dit greffier d'apporter les registres du parlement. S. M. suprima tout ce qui avoit été résolu par le parlement sur l'affaire de l'hôpital, elle fit écrire un arrest du conseil sur les dits registres, par lequel le roy évoquoit cette affaire à luy; en suite elle dit elle-même au premier président: «Vous rendrez compte à mon parlement de ce que je viens de faire, je vais luy dire que je deffend toutes délibérations et toutes assemblées à ce sujet, sur

lequel je ne recevray ni remontrances ni représentations.» Le parlement devoit rentrer le mecredy; le mardy au soir chaque chambre s'assembla dans la maison de son président, apparemment pour délibérer sur ce qu'ils feroient le lendemain; le mecredy, M. le premier président rendit compte de l'ordre; quand il eut cessé de parler, M. Pinon, doyen du parlement, luy répondit au nom de la compagnie: «Monsieur, la compagnie vous déclare qu'elle pense que la deffense de délibérer étant une interdiction de toutes fonctions, elle ne peut ni n'entend continuer aucun service.»

Depuis ce tems le parlement est fermé, et les autres tribunaux ont aussy cessés, parceque les avocats et les procureurs ayant pris parti pour le parlement, il ne se trouve ni juges ni plaideurs; cela produit un évènement fort extraordinaire, et fort malheureux pour les particuliers qui ont des affaires; il est impossible que les choses restent en cet état; j'imagine qu'aujourduy Mrs. du parlement recevront une lettre de cachet pour reprendre leurs fonctions, qu'on négotiera pour que chacun se raproche et que tout dans huit jours rentrera dans l'ordre accoutumé; il me semble que c'est, et que ce doit être le vœux du public qui est fort incommodé par cette espèce de dissention.

Mon père en chemin pour revenir icy, je ne sçay rien de ses affaires, il a remis à son retour de m'en informer; je me flatte cependant qu'il sera content; on parle beaucoup de Mr. de Duras pour l'ambassade d'Espagne, et je crois effectivement qu'il ira. Voilà toutes nos nouvelles aux quelles je n'ay rien à ajouter que les assurances toujours nouvelles de mon fidel attachement pour vous.

Maaned- og Aarsangivelse er tilføjet med J. H. E. B.s Haand.

1484.

Paris, 26. December [1751].

La feste qui s'est donée à Versailles mecredy dernier, Monsieur, n'a pas réussi comme elle devoit; son principal mérite devoit être le coup d'oeuil d'une illumination et le spectacle de l'appartement tenu dans la galerie; le mauvais tems a fait manquer en partie l'illumination, et la cohue qui est entrée dans la galerie en a rendu le séjour très désagréable. Jeudy est le second jour de feste, il faut espérer qu'il réussira mieux.

Mon père est arrivé ces jr. [jours]-cy de Vienne; l'intérêt que vous voulez bien me marquer, et l'amitié dont vous l'honorés me

font hazarder de vous faire part de son traitement; il a cinquante mille francs de pension, dont dix sur la teste de ma mère, deux cens mille frans sur la liquidation de Lorraine pour payer ses dettes, la parolle de la première toison que l'on donnera. Il n'est chargé d'aucune affaire; cependant il est autorisé à écrire à l'empereur de la part du roy, et de même de rendre compte icy des choses particulières que l'empereur voudroit y faire passer, mais sans prendre aucun caractère. Voilà son état, Monsieur, qui m'a paru une très belle retraite, et dont nous somme tous fort contents. Il m'a chargé de ses très humbles compliments pour vous.

M. de Duras va toujours en Espagne, Dresde n'est point nommé; je viens d'apprendre que M. de la Vallière avoit été saigné quatre fois, dont une du pied, ce matin; Md. de Luxembourg se porte bien; elle achève son quartier. Md. du Châtel me charge de joindre ses compliments aux assurances de mon sincère attachement pour vous.

1485.

Paris, 6. Januar [1752].

La nouvelle de la mort de la reine de Dannemarck m'a fait grande peine, Monsieur, parce que j'ay été persuadé que vous seriez très touché d'être témoin d'un accident aussy affreux. Je crois qu'il y en a peu d'exemple, et cela fait frémir, surtout quand c'est une princesse qui mérite autant d'intérêt.

Votre mariage est donc fait, je vous renouvelle mes compliments; je craignois que la mort de la reine n'apportât du retardement à cette affaire, et je sens combien il est désagréable qu'un mariage arrangé traîne.¹⁾ Vous allez être occupé à marier votre maître; je voudrois fort que la religion ne fit point un obstacle insurmontable pour cette cérémonie; vous auriez de bons choix à faire dans nos princesses, mais tout ce que je crains pour vous, c'est que vous ne choisissiez une soeur du roy de Prusse. Quand je dis que je le crains, vous sentez bien que je crois que vous ferez pour le mieux, mais la reine de Suède et son exemple me paroît à craindre pour des ministres, surtout des affaires étrangères. Je me trouve bien hardi de vous mander mes visions, vous les excuserez en sentant que le motif est dans mon coeur; vous et votre gloire, voilà le principe de ma politique du Nord.

Je vous ay mandé, Monsieur, le retour de mon père et son traitement qui est magnifique; il a été depuis à Versailles présenté comme François, et a été fort bien reçu.

Je ne sçay pas si l'on vous a mandé bien en détail l'affaire du parlement, mais vous devez voir qu'il n'a pas perdu totalem. son procès.

Il y a un nouvel arrest du conseil sur les affaires du clergé qui suspend l'imposition des 1500 mille francs et qui ordonne que les déclarations soient envoyées aux agens du clergé pour être présentées à l'assemblée du clergé que le roy convoquera incessamment; on dit que le clergé n'est pas encore content; plus son affaire traîne, plus il devient difficile; c'est à vous à juger, Monsieur, si il a raison.

Vous m'ôtés la liberté d'avoir l'honneur de vous écrire souvent si vous me parlez encore du retard de vos réponses; vous sçavez nos conventions, et votre exactitude me paroîtroit un manque d'amitié dont je serois blessé. En vérité, nous ne sommes pas au pair pour les occupations; je n'en ay qu'une qui m'est bien chère, qui est de vous renouveler de tems en tems la tendresse et la fidélité de mon attachement pour vous.

1486.

30. Januar [1752].

La société dans ce moment ne fournit pour nouvelle, Monsieur, que des mariages, celui de M. de Mont Morency et de Md^{ll} de Tingri se fera dans huit jours, — — Md. de Luxembourg est dans l'ambaras de la nopce, que l'on veut qui soit brillante, à ce qu'il me paroît.

Le vicomte de Rohan épouse M^{lle} de Vervins, petite fille du président de Nassigny et nièce de Md. Neveult; elle a 70 mille livres de rente. Les Chabots ont trouvé mauvais le mariage, M. le duc de Rohan et M. de Chabot l'ont fort désapprouvé, la famille de la demoiselle essaye même quelques désagrémens, mais enfin il se fait. On dit que M. de Thiers est fort fâché de n'avoir pas prévenu cette demoiselle de Vervins en proposant sa fille. — Je ne vois pas trop pourquoy il regretteroit si fort le mariage, il me semble qu'il aura de quoy faire un aussy bon choix. M. de Scheffer part, à ce que l'on dit, au mois de may, et l'on assure qu'on luy destine la place de M. d'Ekelback.¹⁾

Md. de Stainville est grosse de trois mois quoyqu'elle n'ait que quinze ans; j'espère qu'elle s'en tirera bien parcequ'elle est assez forte, et l'intérest capital que j'ay d'avoir des enfans me fait regarder cet évènement comme un bonheur, qui cependant est sou-

vent meslé de crainte par le souvenir des malheurs que j'ay éprouvé.

Vous êtes délivré, à ce que j'espère, Monsieur, de tous les ambaras de votre mariage, et je vous compte de retour à Copenhague. Md. du Châtel me charge de vous faire resouvenir d'elle; mon père joint aux miens les assurances très humbles de son attachement.

1487.

Paris, 5. Februar [1752].

M. le duc d'Orléans est mort hier au grand regret d'un nombre très considérable de gens que sa mort met à la mendicité.¹⁾ Je ne sçay pas encore bien positivement ses dispositions; on disoit hier qu'il avoit fait exécuteurs de son testament monsieur [le] procureur général et M. Gilbert de Voisins. Il calcule dans son testament le bien qu'il a eu à la mort de M. le régent, avec les dettes qui montoient à neuf million; il comte ensuite l'augmentation de bien qu'il laisse, et toutes dettes payées, il laisse cette augmentation qu'on dit considérable en pension viagère pour les pauvres qu'il nome dans son testament, le fonds revenant à M. le duc de Chartres. Cette disposition me paroît on ne peut pas plus sage; on ne sçait pas encore si M. le duc de Chartres aura la maison de son père; les princes font ce qu'ils peuvent pour que le roy ne [la] luy accorde point.

Je vais passer ma semaine en nopces. — Le président Regnault s'est cru obligé de donner un souper de nopces à M. le vicomte de Rohan; lundy c'est le mariage de M. de Montmorency et de M^{lle} de Tingri, le lendemain se fera chez Md. de Luxembourg, et mecredy le mariage de M^{lle} de Choiseul, fille du Merle, avec M. de Montrevel.

Ce n'est pas madame de la Vallière qui étoit malade, c'étoit [et Ord ødelagt] qui se porte à présent à merveilles, ainsy soyez sans inquiétude. A propos d'elle, je me suis toujours souvenu de ce que vous m'avez mandé dans le tems de son changement; vous aviez raison; elle a fait une sottise et la société aussy. Car elle est perdue pour la société, elle est totalement absorbée avec l'homme du monde le plus désagréable, que l'on ne la voit plus. — Mon père est bien sensible à vos bontés, Monsieur, et m'a chargé de vous le marquer; recevez les assurances de mon inviolable attachement.

1488.

Paris, 20. Marts 1752.

Il m'est arrivé un malheur, Monsieur. Md. de Stainville a faite une fausse couche de quatre mois; j'ay été inquiet pendant quelques jours, mais elle s'en est tirée à merveilles, et elle se porte mieux que jamais à présent; il ne me reste de cet accident que la perte d'un garçon, qui en est une réelle pour moy, mais qui, vu notre âge à tous deux, pourra se réparer dans quelques tems.

Je vous adresse cette lettre par un courier de Mr. de Revenklau qui m'a fait l'honneur de passer chés moy pour m'avertir qu'il en envoyoit un. Je dois toutes ces attentions à l'amitié dont vous m'honorés, et quoiqu'habituellement je ne voulus pas me servir de cette voye pour vous écrire, dans cette occasion je l'ay accepté, ayant à vous mander quelques petites choses que je ne me soucie pas que la poste lise. Mr. de Reventklau m'a prié à souper chés luy plusieurs fois; je suis fâché de m'être trouvé engagé, car il me semble qu'il désire faire des connoissances, tant pour luy que pour sa femme; il m'a fait sentir qu'il étoit un peu embarrassé de la mettre dans le monde; ma belle mère est une foible ressource que je luy offriray avec grand plaisir. Tout Paris veut que M. de Thiers marie sa fille au duc de Broglio; le choix est fort extraordinaire, vu les liaisons avec les Belisles, à qui je suis sûr qu'il n'en a pas fait part. On dit que picqué du mariage du vicomte de Rohan avec M^{lle} de Vervins, il a arrangé celui du duc de Broglio sur le champ, et que ce qui en retarde la publicité, c'est l'embaras où il est d'en faire part au ma[réch]al et à la ma[réch]ale de Belisle; il est vray qu'il sera singulier que le beaufrère du beaufrère du ma[réch]al de Belisle soit le fils du ma[réch]al de Broglio, et le neveu de l'abbé de Broglio existant.¹⁾ Apropos de Broglio, le comte de Broglio est nommé à l'ambassade de Pologne; l'année passée, à Fontainebleau, Md. de Pomp. me parla de cette ambassade à propos de celle d'Espagne dont je luy parlois. Je sentois avant la conversation que la commission de Pologne ne me venoit point du tout; ce qu'elle me dit authorisa encore plus mon refus. Je la remerciai de sa bonne volonté ainsi que les ministres. Je crois que vous approuverés ma conduite sur cet article; il me semble qu'il auroit été imprudent de risquer ma fortune à ce jeu-là. Le comte de Broglio ne connoît pas l'étendue de la commission dont il se charge, il n'a rien en fonds de bien; il veut faire quelque chose; peutestre a-t-il raison de risquer cette ambassade, je ne suis

pas dans le même cas. Je vous diray la même chose de celle de Berlin, qui vacque après la mort du pauvre Tyrconell, et que je refuserois aussy si l'on me la proposoit. Duras aura certainement celle d'Espagne; ainsy voilà mes vues politiques fort éloignées. J'ay trente-deux ans, il me reste encore quelques années à briguer ce qui me conviendra, pendant lequel tems je tâcheray de me retourner pour acheter quelque lieutenance générale de province qui me mène au commandement de la ditte province, ce qui, pour le cordon, produiroit le même effet qu'une ambassade. Je vous enuye, Monsieur, du détail de mes affaires; vos bontés m'autorisent à espérer que vous me donnerés votre conseil, et que vous réformerés ma façon de penser, si vous ne la trouvés pas bien.

La cour, qui a été fort affligée, et la maîtresse fort inquiète, a repris son train ordinaire; le crédit subsiste aussy fort qu'il ait jamais été; le roy qui ne faisoit guerres de voyage pendant le carême, en a beaucoup fait cette année; il va demain à Bellevue; on y jouera des opéras après Pasques; les opéras étoient une grande affaire à faire agréer au roy. Le duc des Deux Ponts, ami intime de Md. la marquise, est arrivé et a servi de prétexte à la proposition.²⁾ On dit qu'il va changer de religion, je n'en serois pas étonné. Il est certain que Md. de Pomp. a des vues pour luy, la difficulté sera de les faire réussir. J'aurois cru qu'il luy eût été plus avantageux d'accepter le mariage d'une fille du prince de Galles que je sçay qui luy est proposé. Car je regarde la couronne de Pologne et une de Mesdames comme une chimère impossible à réaliser, quelque talent qu'ait M. le comte de Broglio.

Md. de Luxembourg va cette semaine à Montmorency jusqu'après Pasques; elle est fâchée du départ de M. de St. Germain³⁾ qui venoit souvent chez elle, et dont elle avoit lieu d'être contente, elle me disoit hier que le départ luy renouvelloit une affliction beaucoup plus grande, et je vous jure que dans toutes les occasions cette affliction est sentie bien vivement; il est peu d'amis comme vous, et l'on ne s'accoutume pas à l'idée de ne les plus voir. J'ai lu avec elle le livre de Voltaire; elle ne l'a pas approuvé, et je crois qu'elle l'a jugée un peu légèrement. Le premier tome n'est qu'agréable et doit être lu comme un joly roman. Le commencement du 2. est pytoyable, hors cependant le tableau de la cour de Louis XIV. Mais il y a un morceau sur le calvinisme, le quiétisme, et surtout sur le jansénisme qui m'a paru sublime. Il n'y en a que quatre exemplaires, c'est celuy de Md. de Pompadour que j'ay lu avec

Md. de Luxembourg, ainsy le présent qu'il vous a fait est d'autant plus flatteur qu'il est plus rare.

Md. de la Vallière est absorbée dans son Billy. Sa porte est presque toujours fermée, je ne la vois plus qu'à souper, je crois qu'elle a saisie la manie du bel esprit, qui la distrait des sentiments que son coeur luy inspire. Car quoique je désapprouve beaucoup sa conduite, je dois rendre justice à sa façon de penser pour vous, elle vous aime toujours infiniment. Md. de Montmorency est maussade et mal élevée, Md. de Luxembourg en est embarrassée et impatiente, mais elle prend sur elle parce qu'elle est contenue par M. de Luxem. et par M. de Tingri qui aime sa fille à la folie, quoyqu'elle luy ressemble beaucoup en laid.

L'établissement de l'école militaire a été suspendu par une tracasserie des bâtiments du roy avec Duverney; le dernier a abandonné le projet; les bâtiments le suivent au compte du roy, mais en tout il n'y a pas de fonds, et je doute que cet établissement ait jamais lieu, quoique je sois persuadé qu'on y fera beaucoup de dépense. Je ne crois pas le projet bon en luy-même, et si il étoit bon, je crois que Paris perdrait l'établissement, qui auroit dû être formé sur une frontière.

Mr. de Loménil, fils de Md. du Châtelet, épouse M^{lle} de Rochechouart, fille du sourdaut; on luy donne une place chés Md. la dauphine et à luy une place de menin.

M. de Sivrac a été fait menin de M. le dauphin.

M. de Surgères épouse la troisième fille de M. Chauvelin, ancien garde des sceaus. Voilà une bien longue lettre, Monsieur, je ne vous conseille pas de perdre votre tems à la lire tout de suite, voyés-y à la fin les assurances éternelles de mon tendre et inviolable attachement.

1489.

Paris, 2. Juli [1752].

Nous avons fait un voyage à Montmorency, Monsieur, par le plus beau tems du monde; on en est revenu il y a quelques jours, et l'on y retourne vers la fin de ce mois. La maladie de Md. de la Vallière, qui a été dans le plus grand danger, a été la cause du retour; elle a eu une fièvre putride avec une espèce de fausse pleurésie [ϰ: pleurésie]; elle a été fort mal pendant quelques jours; heureusem^t elle est hors d'affaire, et quoyque la convalescence doive être longue, vu sa foiblesse et sa maigreur, les médecins

espèrent que cette maladie n'aura aucune suite fâcheuse; je l'espère aussi, quoyque la toux presque continuelle qui luy est restée, me fasse craindre pour sa poitrine.

Ce n'est, je vous jure, point par compliment que je vous répète, Monsieur, que le motif le plus puissant qui me fait désirer l'ambassade de Suède est l'espérance d'avoir l'honneur de vous voir; je sçay à peu près tout ce que l'on peut dire sur cette commission; hors M. de Cérest et M. de la Marck, les prédécesseurs ne sont pas brillants, car je ne parle point de M. de St. Séverin qui, étranger s'attachant à la France, étoit trop heureux d'avoir une ambassade, et qui, sans des circonstances imprévues, seroit mort avec la réputation que vous luy supposés acquise dans le Nord.¹⁾ Je sçay aussi combien la position de l'ambassadeur du roy est changée entre les mains de M. d'Avrincourt; donc je me garde bien de blâmer sa conduite. Il a eu un principe nécessaire aux intérêts du roy et que tout ambassadeur en Suède doit avoir, qui est de regarder l'union de la nation avec le roy comme le 1^{er} objet de sa mission; ce point essentiel a quelquefois des inconvénients vis à vis des souverains, et c'est là où l'adresse et l'agrément de l'ambassadeur doit suplérer au difficile de la commission; en tout, pour bien faire son ambassade, il faut être uni inviolablement avec la nation et ne pas déplaire au roy. Il y a dans cette position des talents nécessaires que je suis bien éloigné de me supposer. Mrs. de Cérest et de la Marck étoient dans une autre situation; ceux qui les ont suivis ont fait des ambassades très communes avec de grands avantages. A présent il faut en faire une brillante et utile, sans jouir des mêmes avantages; voilà à quoy je suis très déterminé de me livrer, si l'on veut me confier cette commission, dans l'espérance que ma bonne volonté supléra à mon peu de mérite.

Je ne sçay pas où en est M. d'Avrincourt. J'ay jetté des propos et me crois en mesure. Le tems produira des circonstances que je chercheray à me rendre favorables. Il est certain que rien ne me coûtera pour obtenir cette grâce, et que, si l'on y nome un autre, vous pouvés être sûr que ce ne sera pas à mon refus.

Le choix de votre reine est sage et très sage; je souhaite de tout mon coeur que vous en soyés content; il n'y a qu'une façon pour qu'une reine soit heureuse, c'est d'éviter avec soin de se mesler des affaires, de ne chercher qu'à plaire pour avoir le crédit de faire du bien. On peut lire l'histoire, tous les exemples en sont frappans; malheur aux états où les reines étrangères ont influées

sur le gouvernement. Votre embaras sur le mariage est fini, mais il vous reste les festes, où je vous souhaite beaucoup de plaisir.²⁾

La commission des prélats et des magistrats est assemblée; le public ignore quel est l'objet de son travail, et quel en sera le fruit. Le parlement continue ses recherches contre les curés et les évêcques; les derniers ont présenté une requette au roy qui est assés bien faite. Le roy a répondu qu'il l'examineroit. On est dans l'attente de la décision de cette grande affaire. Donc le public commence à se lasser, comme il fait toujours des vieilles nouvelles.

Le retour de M. de Maurepas, qui a passé aujourd'huy à Paris allant au Plessier, terre à Md. de Pontchartrain, a fait nouvelle comme vous imaginés bien. On dit qu'il n'aura la permission d'y voir que ceux qui avoient celle d'aller à Bourges; petit à petit son exil se mitigera, et il se trouvera icy comme M. Chauvelin.³⁾

Le ma[réch]al de Noailles est toujours malade à St. Germain et n'ira pas à Compiègne, non plus que M. de St. Sévérin qui reste à Isly pour sa tante! Voilà toutes nos nouvelles. Je vous suis dévoué, Monsieur, pour toute ma vie. J'ay dit à Md. de Luxembourg et à Md. du Châtel ce que vous me chargés de leur dire de votre part, elles vous remercient toutes deux de tout leur coeur.

Mon père a l'honneur de vous assurer de son respect; il va faire un voyage pour son plaisir à Bruxelles. Je voudrois bien que la toison luy arrivâ[t] pendant son séjour auprès du prince Charles; si la reine d'Hongrie accoucheroit, cela pouroit bien être, du moins a-t-il la parolle de l'avoir à la première promotion. Vous sçavés que c'est le roy et la reine qui seront parains de cet enfant de la reine d'Hongrie. Nous perdons M. de St. Germain, dont nous sommes tous très fâchés.⁴⁾

1490.

Paris, 27. Juli 1752.

J'ay appris par la gazette que vous aurés l'ordre de l'éléphant, Monsieur; j'ay l'honneur de vous en faire mes compliments. Quoique j'imagine que vous apprésiés ces sortes de grâces, elles sont cepandant flatteuses, surtout quand elles ne sont pas attendues trop longtems. Nous n'avons pour nouvelles que la guerre du parlement et du clergé; elle est toujours très vive, le parlement ne ménageant point ses adversaires; je ne sçay pas comment cela finira; les curés jusqu'à présent en sont les victimes.

Je suis l'idée de la Suède, et j'espère que si M. d'Avrincourt revient, elle pourra réussir. Vous verrez là-bas le baron de Scheffer, avec qui je vous prie d'en conférer.

Md. de la Vallière a eu une petite rechute, mais cela va mieux. Md. de Luxembourg est à Montmorency.

L'ambassadeur de Sardaigne part ces jours-cy, assés content de voir que son maître alterne en signant un traité avec le roy d'Espagne et l'impératrice reine; il y a cent ans que la maison d'Autriche n'auroit pas pu imaginer que l'on pût avoir une pareille prétention. Cela marque bien l'insufisance de la politique qui, quelque bonne qu'elle soit, n'empêche pas les révolutions que le tems produit.

Cela me feroit imaginer que les ministres qui ne travaillent qu'au jour la journée, sont tout aussy bons pour l'avenir que les autres. Il est vray que dans le moment présent ils ont quelques inconvénients.

Je vous prie de ne pas douter, Monsieur, de toute l'étendue de mon inviolable attachement pour vous.

1491.

17. August [1752].

La maladie de Mr. le dauphin, Monsieur, a produit icy l'effet que doit produire l'état dangereux d'une santé aussy précieuse; il est heureusement hors d'affaire, n'a plus de fièvre, et on luy a appris hier qu'il avoit eu la petite vérole, ce qu'il craignoit fort et dont il ne s'étoit pas douté. Ainsy il a le plaisir d'avoir passé un grand danger sans le connoître, et le royaume l'avantage de voir qu'il a essuyé de la petite vérolle assés forte pour ne plus craindre cette maladie pour luy. Vous sentés bien qu'après cette nouvelle, il n'y en a nulle dans ce pays-cy; la dispute du parlement et des prêtres a été suspendue.

On donne aujourd'huy à la comédie françoise une pièce rapiécetée de Voltaire qui est tombée autre fois sous le nom d'Adelade, et qu'on représente sous celui du duc de Foix, malgré l'avis des amis de la pièce. Je crains pour son sort, je ne trouve pas que les raccomodages de Voltaire soient heureux.¹⁾

Mon père, qui est revenu de Bruxelles, m'a chargé, Monsieur, de joindre ses respects aux assurances de mon inviolable attachement.

Il n'y a rien de nouveau sur la Suède, j'attends le frère du baron de Scheffer.²⁾

1492.

Paris, 29. August 1752.

M. de Revenklau m'a dit, Monsieur, que la fièvre que vous aviez eu n'avoit point eu de suite; j'avois craint que depuis votre lettre du 5, vous n'en eussiez eu encore quelque ressentiment, parceque les fièvres de cette saison durent quelque fois longtems, et quand l'amî à qui l'on est attaché est incommodé à 400 lieux de luy, il est difficile de n'avoir pas un peu d'inquiétude. Votre éloignement est un bien plus grand vuide pour moy qu'elle ne peut vous le paroître, et cela est bien juste; la dissipation ne remplace ni l'amitié ni la confiance et encore moins l'agrément et le profit qui est une suite de l'avantage de vivre avec vous. Je ne vois icy que dissipation; je vous avoue que j'en suis dégoûté et que je sens qu'elle me blase sur tout ce qui s'appelle plaisir; il me semble qu'après trente ans il faut qu'un homme d'un certain état remplisse sa vie de grandes affaires, ou s'étudie à prendre décidément le party de la modération et de la philosophie; le dernier est bien le plus heureux, et par là même peut-estre le plus difficile à acquérir; je me donne des leçons journallement de philosophie, qui jusqu'à présent n'ont pas produit un grand effet. Vous allez voir un homme qui par ses conversations a dérangé le plan de la vie oisive que je m'étois proposé. Le baron de Scheffer m'avoit échaufé sur l'ambassade de Suède, il devoit avant son départ parler au ministère, et le sonder sur mon sujet; il m'avoit dit qu'après les conversations quil auroit, il me rendroit les dispositions; il est party sans que je l'aye vu et sans que j'aye entendu parler de luy; telle conduite prouve qu'il n'a pas trouvé les dispositions aussy favorables qu'il le désiroit; il vous parlera peutestre de moy; tirez cet énigme au clair, je vous en prie, et d'être sûr que vous serez l'unique cause des regrets que j'auray de ne pouvoir point être employé dans le Nord.

Je ne vous parle point des affaires du parlement et du clergé qui font la nouvelle générale et qui sont montés au dernier degré de vivacité; je crains que les détails sur cette affaire ne soient point approuvés de la cour, et je laisse aux gens destinés à cela le soin d'en faire l'histoire. M. le dauphin, qui est à Meudon, est rétably entièrement; les festes pour sa convalescence se multiplient,

et jamais festes n'ont eu un motif plus intéressant. Le pauvre ma[réch]al de la Fèvre est très mal de la petite vérole qu'il a gagné auprès de ce prince; je serois très fâché de sa mort. C'est un bon homme qui a beaucoup d'amis et qui mérite d'en avoir.

Md. de la Vallière est entièrement rétablie de la petite rechutte qu'elle avoit eu, elle n'est pas même changée; j'ay dit à M. et à Md. de L[uxembourg] ce que vous me mandez pour eux, ils vous remercient bien tendrement de votre souvenir. Md. de Montmorency est grosse de sept mois. Adieu, Monsieur, rendez, je vous en supplie, justice à mon tendre et inviolable attachement.

1493.

Paris, 1. Oktober [1752].

M. le duc d'Orléans a donné, Monsieur, une feste à St. Cloud pour la convalescence de M. le dauphin qui a été la plus belle chose que j'ay jamais vu. On ne sçauroit rendre le point de perfection où l'on a porté les attentions pour chaque particulier sans oublier le peuple dans le tumulte d'une feste brillante par l'abondance des différentes sortes de spectacle. Je vous assure que je crois qu'il n'y a jamais rien eu dans ce genre de si beau, de si recherché et de si approuvé. Le prince, en vérité, fait tout ce qu'il faut depuis la mort de son père pour être adoré, et il me semble qu'il y réussit. M. de Duras est party pour son ambassade d'Espagne et l'abbé de Bernis pour celle de Venise, voilà nos femmes et nos esprits bien délaissés; je ne sçay pas ce que nous deviendrons pendant cette absence.

J'arrive de Champs où Md. de Vallière se rétablit un peu doucement à ce qui me paroît; Md. de Mirepoix est allée à Meudon, son état est toujours le même; je doute qu'il change jamais; je l'ay peu vu, et quoy que mon sentiment pour elle soit médiocre depuis longtems, son état m'a fait pitié. M. de Mirepoix ne paroît point du tout touché de l'état de sa femme; au contraire, il est venu passer quatre jours à Champs — ne l'a presque pas vu depuis deux mois, — s'en va à Fontainebleau pour retourner à la fin du mois en Angleterre; je crois que leurs sentiments réciproques sont actuellement très froids; on trouve même que le mary marque trop clairement son indifférence.

Vous avez vu le baron de Scheffer; le président Haynault met beaucoup de vivacité à faire nomer à l'ambassade de Suède M. d'Obterre, et je ne say pas si il n'y réussira pas.¹⁾ Vous avés vu le

baron qui vous aura sans doute dit ce qu'il pense sur ce qui me regarde. Je vous le répéteray cent fois, je ne le désire que pour être apportée [à : à portée] de vous renouveler les assurances de mon tendre et inviolable attachement.

1494.

Paris, 17. Maj [1753].

Madame de Stainville est retombée, Monsieur, dans un état qui m'inquiète autant que la maladie; je vous avoue qu'elle me fait pitié et que je crains fort qu'elle ne puisse pas prendre le dessus; voilà trois cruels mois que j'ay passé; son état et le mien me serviront d'excuse d'être si longtems sans vous parler de mon attachement; tout ce que je puis vous dire, c'est qu'au milieu de ses malheurs on a du moins la consolation de songer aux gens qui ont de la bonté pour vous, et vous êtes, Monsieur, à la tête de ceux que j'ay le bonheur de compter.

Je vais à Marly à ce soir, pour affaire; je ne sçay rien que ce que vous sçavés depuis longtems. On a offert la Pologne à celui pour qui vous désiriés la Suède; il la refusera, et je crois que vous l'approuverés. Mon père m'a chargé de vous marquer combien il étoit sensible à l'honneur de votre souvenir; Md. du Châtel se joint à moy pour vous marquer tous les sentiments d'attachement et de reconnaissance que vous mérités.

1495.

Paris, 8. Juni [1753].

Md. de Stainville a toujours un peu de fièvre; cette maladie me paroît bien longue, Monsieur; il y a plus de cinc jours qu'elle dure, et je ne say pas encore quand elle finira; jugés de mon inquiétude; cependant je la trouve mieux depuis deux jours, et je saisis ce moment pour me livrer à une espérance qui me consoleroit de toutes mes peines.

J'ay refusé ce que je vous ay mandé, et l'homme qui y est, [n']y restera pas fort longtems, vu le mécontentement où l'on en est. Mais j'aime mieux qu'un autre aille mécontenter si loing. D'ailleurs depuis trois mois je ne songe qu'à ma malade et à captiver mes médecins. On désire de voir ses amis dans tous les moments, mais les regrets de n'avoir pas l'espérance de les voir de la vie, augmentent la proportion des chagrins qu'on éprouve. Je ne vous

parleray pas de nouvelles; vous n'avez pas connu une madame de Choiseul, mademoiselle Romanet, nièce de M. d'Estrades; elle est morte hier d'une suite de couche. Si vous écrivés quelques fois à M. le baron de Scheffer, je vous prie de luy faire mes compliments; je crois qu'à présent il ne se souvient plus guerre de ce pays-cy, mais comme vous m'avez mandé qu'il vous avoit écrit de moy, je serois bien aise d'être rappelé à son souvenir. Rien n'é-gale, Monsieur, l'attachement inviolable que je vous ay voué pour ma vie.

1496.

Paris, 22. Juni [1753].

Enfin je crois Md. de Stainville tout à fait hors d'affaire, Monsieur, et je vous fais part avec grand plaisir de ma tranquillité, connoissant avec la plus tendre reconnoissance les sentiments de bonté dont vous m'honorés. Elle est si bien depuis plussieurs jours que les médecins ne craignent plus de rechute; il étoit tems que les inquiétudes cessassent.

M. de Soubise n'est pas encore parti pour les Flandres comme il devoit l'être, parce qu'il attend le jugement d'un procès qu'il a avec les princes du sang à l'occasion des titres qu'il a pris dans le contract de mariage de sa fille; les princes, comme vous sçavés, lors de la signature firent une protestation sur les titres, qui fut admise par le roy et annexée à l'acte; il demande la levée de cette protestation, et le roy doit juger demain ou après demain cette grande question.

Je n'iray en Flandres et au camp qu'au mois d'aoust; j'ay trouvés qu'il vallut autant s'occuper de faire manoeuvrer des troupes que de rester à rien faire à Paris, d'autant plus que je suis très aise d'être avec M. de Soubise et M. de Séchelles.

On dit que l'affaire du parlement sera accomodée d'icy à huit jours; c'est M. le prince de Conti qui est à la tette de la négociation.

Vous sçavés que Voltaire est arrêté à Francfort par les ordres du roy de Prusse, jusqu'à [ce] qu'il ait rendu un livre de poésies de S. M. pr.¹⁾ Il se trouve que ce livre est dans un portemanteau de Voltaire qui est resté à Hambourg; en attendant qu'il soit arrivé, on luy a deffendu de sortir de Francfort. Je ne sçay comment on trouve dans le Nord la conduite du roy de Prusse, mais le public ne la juge pas icy avec des yeux favorables. En vérité toute cette

disputte de poète fait pitié, et il est bien dangereux d'avoir affaire à d'aussy mauvaises tettes. Je suis bien reconnoissant que votre ami et vous songés encore à moy; quand il en sera tems nous verrons la position, et je laisseray votre amitié décider de mon sort.

La société de Md. de la Vallière est en apparence sur le même ton; en effet il me paroît qu'il y a moins d'assiduités des deux parts, le Billy est repoussant naturellement, et Md. de la Vallière se livre à luy en s'éloignant des autres. Cependant toutes les apparences sont les mêmes. Md. de Luxembourg m'a chargé, ainsy que Md. du Châtel, de mille compliments pour vous. Mon père a l'honneur de joindre les assurances de son attachement à celui que je vous ay voué.

1497.

Paris, 16. Juli 1753.

Md. de Stainville est totalement hors d'affaire, Monsieur, il ne luy reste plus que des forces et de l'embonpoint à reprendre, ce que j'espère que le beau tems et sa jeunesse luy procurera promptement. Sa maladie m'avoit échauffé si prodigieusement que l'on m'a mis dans les remèdes depuis quinze jours, ce qui m'a empêché d'aller jusqu'à présent à Compiègne, où je n'iray qu'après demain; le camp du rég^t du roy s'y assemble le 20 jusqu'au 30. Ce camp sera une occasion de dépense un peu chère pour M. de Querchy, mais à la dépense près, c'est un moment assés agréable pour luy. M. de Soubise est parti pour la Flandres après avoir eu une décision telle qu'il la désiroit sur son affaire avec les princes du sang. Son camp ne s'assemblera que le 1^{er} 7^{bre}. J'iray cependant le joindre au commencement d'aoust. On dit que les princes du sang vont faire de nouvelles démarches contre son rang; je doute qu'ils réussissent, quoyqu'ils ayent derrière eux les ducs et la haute noblesse.

La marche du ma[rché]al de Belisle en 1741 n'a pas plus attiré l'attention du public que celle de Voltaire dans l'empire; nous avons appris hier qu'il étoit arrivé à Mayence, et qu'apparemment toutes ses discussions avec le roy de Prusse étoient finies. On ne sçait pas encore si il aura la permission de revenir à Paris. Le public le désire, car nous espérons qu'il nous mettra un peu au fait de la cour de Prusse.

On ne parle plus guerres du parlement; son affaire dure trop longtems pour pouvoir occuper le public; je crois cependant qu'elle est prette à finir.

Md. de Luxembourg est à Montmorency avec Md. de la Vallière jusqu'à la fin du voyage de Compiègne; à mon retour je luy diray ce que vous me mandés pour elle. Il faut que votre amy attende avec patience les évènements qui pourront le rapprocher de vous; si les désirs vifs rapprochoient les tems, il vous joindroit bientôt. Rendés justice, Monsieur, à l'attachement inviolable que je vous ay voué.

1498.

Paris, 19. August [1753].

Je pars aujourd'huy, Monsieur, pour mener Md. de Stainville en Lorraine chés ma mère et de là rejoindre M. de Soubise en Flandres, où nous serons campés jusqu'au 1^{er} 8^{bre}. Si vous avés la bonté de m'écrire d'icy à ce temps, je vous prie de m'adresser toujours vos lettres à Paris, je craindrois que sans cela elles ne fussent égarées.

Le p[résident] Ogier est venu me voir hier, il part lundy pour Copenhague avec sa femme; il m'a dit qu'il seroit un mois en chemin; quoyque le voyage soit long, il vous verra encore avant moy.¹⁾ Il vous dira tout ce que vos amis pensent, et vous serés content, car on parle et l'on pense encore comme si vous étiez parti hier; cela n'est pas commun; je crois que vous êtes le seul absent dont on se souviene avec autant de regrets. J'espère qu'il me mettra à la teste de sa narration. Je n'ay pas besoin de vous recommander de ne luy point parler des projets de vos amis, cela luy feroit de la peine, car je suis sûr qu'il a les mêmes; je ne sçay pas même si il n'a pas quelques avances là-dessus. Vous serés content, à ce que j'espère, de luy, c'est un très bon homme, qui part avec le projet de plaire et de plaire à vous en particulier; je luy ay eu de grandes obligations pendant notre procès. Sa femme est une femme d'esprit, qui a la tette un peu chaude, et qui vous amusera.

Md. de Saulx, dame du palais de la reine, est morte, et c'est Md. de Mirepoix qui a sa place; on est étonné qu'étant incommodé aussy singulièrement qu'elle l'est, elle ait désirée une pareille chaîne; mais le désir d'être à la cour, la crainte du château de la garde et une tette qui ne peut pas tenir en place, sont des rai-

sons qui empêchent toutes réflexions. Elle est cependant dans un état à faire pitié, elle est obligée dans toutes les situations de tenir la tette avec les deux mains. Cela sera un peu ridicule à Versailles, mais il n'y a pas de pays dans le monde où on s'aperçoive si tost du ridicule et on s'y accoutume si vite.

On ne parle pas du parlement de Paris; celui de Rouen a repris ses fonctions. J'auray l'honneur de vous écrire de notre camp; je crois que M. de Soubize prendra avec plaisir part aux nouvelles que je vous manderay; elles ne seront pas très intéressantes, mais je ne désire, Monsieur, que de vous marquer le tendre et fidel attachement que je vous ay voué.

1499.

I Lejren ved Aimerie, 17. September [1753].

J'ay été conduire madame de Stainville en Lorraine, Monsieur, et de là je me suis rendu au camp de M. de Soubise qui a commencé le 1^r de ce mois, où j'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 14 aoust. Depuis que nous sommes icy, nous passons notre journée à cheval et à exercer nos troupes. Un camp de paix est plus fatigant de beaucoup que ne l'est un camp de guerre, aussy je crois que nous n'y suffirions pas, si il duroit plus longtems. M. de Soubise est fort aimé de son armée, il s'y conduit à merveilles; pour moy, j'ay tout lieu de me louer des attentions qu'il me marque. Nous venons de faire la réjouissance pour la naissance de M. le duc d'Aquitaine; notre général a donné une feste magnifique à toute son armée.¹⁾

Vous avez à présent le p[résiden]t Ogier; je l'ay chargé de vous dire, Monsieur, combien vos amis vous regrettoient chaque jour, et soyez bien sûr qu'il n'exagère point quand il vous dira ce que nous pensons. Surtout s'il vous exprime avec vivacité l'attachement tendre que je vous ay voué.

Je m'en vais d'icy reprendre Md. de Stainville en Lorraine pour être de retour ensemble à Paris les premiers jours du mois prochain. Je ne vous dis aucunes nouvelles, une armée sans ennemis n'a rien d'intéressant à mander.

1500.

[Fontainebleau.] 18. November 1753.

Je vous demande pardon, Monsieur, d'avoir été si longtems sans avoir l'honneur de vous écrire; je suis depuis un mois à Fontaine-

bleau, comptant en revenir d'un jour à l'autre. Une affaire qui devoit finir au commencement du voyage m'a retenu jusqu'à avant hier qu'elle a été décidée. Le roy m'a nommé son ambassadeur à Rome, à la place de M. de Nivernois, que la perte de son fils a fait renoncer à tout employ. Quoique je n'aye pas encore remercié le roy, et que par conséquent la grâce qu'il m'a fait ne soit pas déclarée, je n'ay pas voulu perdre une poste à vous faire part de la destination d'un de vos serviteurs. Quelque brillante qu'elle soit, elle auroit bien davantage flatté mon coeur, si elle m'avoit rapprochée de vous soit pour les lieux soit pour les affaires; mais vous devés, Monsieur, à l'attachement que je vous ay voué, de continuer partout l'amitié dont vous m'honorés; nous serons deux exilés de Paris, qui s'en écriront avec grand plaisir; il est arrivé aussy un petit bonheur à mon père. L'empereur l'a nommé chev. de la toison; c'est la suite de sa retraite. Je vous seray obligé de ne point parler au p[résiden]t Ogier de ce que j'ay l'honneur de vous mander aujourd'huy, jusqu'à ce que j'ay celui de vous renouveler les assurances de mon attachement.

Md. Victoire, qui nous avoit donné beaucoup d'inquiétude, qui avoit été saignée 4 fois du pied, et pour laquelle on craignoit cette maudite petite vérole qui tue tant de monde cette année, est considérablement mieux, et n'a point la petite vérole.¹⁾

1501.

Rom, 9. November 1754.

Enfin me voilà arrivé à Rome, Monsieur; je n'aurois jamais imaginé que mon sort m'eût destiné à une aussy grande représentation. Tant que je suis resté à Paris, je regardois ce voyage dans le lointain, comme on y voit ces projets qui n'ont jamais d'exécution. Md. de Stainville a soutenue à merveille le voyage qui a été long et pénible. Je ne vois depuis mon arrivée que des choses nouvelles, c'est à dire que je ne vois encore qu'un étang rouge et noir; j'espère que mon zèle pour le service du roy me soutiendra dans un genre de ministère bien nouveau pour moy; je ne vous offre pas, Monsieur, mes services dans cette cour; mais je vous prie de me permettre de vous faire resouvenir de tems en tems de l'inviolable attachement que je vous ay voué pour la vie.¹⁾

Notre nouvel ambassadeur en Dannemarck m'écrit de vous des éloges que je ne croirois pas, si mon coeur ne me les avoit fait

apercevoir depuis longtems; il ne peut pas vous estimer et vous aimer autant, sans que vous soyés content de luy, et je ne peux pas m'empêcher d'envier son bonheur.

1502.

Rom, 14. December 1754.

J'ay reçu ce matin, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14 de l'autre mois, et je vois avec plaisir que vos lettres ne sont pas plus longtems en chemin pour venir à Rome que pour aller à Paris. Je suis établi icy comme si il y avoit un an que j'y suis, mais je n'y suis pas plus accoutumé que le premier jour. L'immense représentation est si étrangère à ma manière de vivre habituelle que j'ay besoin de courage pour la supporter; je me dis tous les matins que je l'ay voulu, et après cette réflexion je vais; jusqu'à présent encore j'ay le bonheur de voir que je ne déplaïs point à cette cour, où il se trouve beaucoup de gens d'esprit, mais qu'il est difficile d'amener à une société unie et exempte de retention mentale.

Voltaire dit qu'il faut baiser les pieds du pape et luy fermer la bouche; je luy baise les pieds quelquefois, et n'ay qu'à me louer de la façon dont il a bien voulu s'expliquer sur mon compte, ainsy que de la manière de penser sur les affaires qui intéressent le roy.

Je sçay plus de nouvelles de Paris depuis que je suis icy que lorsque j'habitois cette ville; mais grand Dieu, quelle différence! et que l'on est sot de quitter un pays où l'on est heureux.

Je vous fais mon compliment, Monsieur, sur la naissance du prince de Russie;¹⁾ c'est un événement pour la maison de Holstein, et si ce prince monte sur le thrône, les différentes branches de cette maison joueront un grand rôle dans le Nord et peustestre dans l'empire.

M. le p^t Ogier me mande que le fils de M. le c^{te} de Molk doit venir à Rome;²⁾ je tâcheray de luy en rendre le séjour le moins désagréable qui sera possible; nous n'avons pas icy des amusements bien brillants, mais nous y avons de belles choses, et qui peuvent être instructives. J'attends ces jours-cy M. le duc de Penthièvre; c'est une corvée pour moy, mais vous sçavés que nous y sommes sujets dans le métier que je fais. Si j'avois le bonheur d'être dans le Nord, je n'aurois pas beaucoup de François à rece-

voir, et je pourois m'occuper uniquement du plaisir de vous voir et de vous renouveler les assurances de mon inviolable attachement.

1503.

Rom, 20. Marts [1756].

Je viens de recevoir, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 février, ainsy que celle qui est adressée à M. votre neveu; il y a trois jours qu'il est parti pour Naples, et je luy ay adressé hier celle qui m'est parvenue pour luy par la voye du consul de Dannemarck qui réside à Livourne; celle d'aujourd'huy ne pourra partir que la semaine prochaine.¹⁾ J'ay été enchanté de faire connoissance avec M. votre neveu, et de me trouver à portée de mériter l'honneur de son amitié; je peux sans compliment vous assurer que de toutes façons il est très bien; je compte causer davantage avec luy à son retour de Naples, parce que, quoyque j'aye eu l'honneur de le voir souvent, il est arrivé dans le moment le plus critique de mes affaires, qui me prenoient beaucoup de tems par les chipotages inévitables à cette cour. Enfin j'ay fait partir hier le courier qui porte le plan de la réponse; ce plan à peu de choses près me paroît bon, sage, et devoir précéder la paix; si ce bien arrive, je ne plaindray pas ma peine, qui, je vous assure, n'a pas été médiocre, car vous sentirés aisément combien il faut dire de mots pour réduire au vray les très anciens préjugés d'une cour ecclésiastique, et luy faire entendre l'intérêt général qu'elle a de se rapprocher des loix d'un royaume dont elle n'avoit nulle connoissance, parce que de tout tems la cour de Rome n'a connu que ses loix; mais il faut convenir en même tems que la science et la sagesse de Benoist XIV aplanit beaucoup de difficultés. Reste à sçavoir le parti que l'on prendra en France, tant pour la décision que pour l'exécution, ce n'est pas ce qui m'embarasse le moins. Au reste, à tout évènement, je me suis réservé le point certain que si Rome ne fait pas le bien, elle ne fera rien absolument.

La maladie de M. de Séchelles est un grand malheur pour moy; mon sentiment en souffre beaucoup, parce que je comptois sur son amitié; je crains de plus que dans les grandes affaires du roy, un pareil homme ne soit difficile à remplacer.

Nous avons fait examiner, M. votre neveu et moy, les plans de l'édifice que veut construire S. M. D. Les personnes nomées à cet examen, qui l'ont porté chés eux et fait à loisir, après avoir dis-

cutté les leurs entre eux, sont convenus de ne point motiver leurs avis et de me répondre simplement qu'ils n'étoient pas contents des deux plans, qu'il leur paroissoit qu'ils manquoient aux règles d'architecture suivies à Rome, et que même les plans tels qu'ils étoient, outre que, selon eux, ils sont mal imaginés, ils les croient inexécutables; je suis bien fâché que notre architecte françois ait été jugé aussy sévèrement à Rome, mais je me crois obligé de vous dire sur cette matière la vérité, pour que le roy de Danemarck ne s'engage pas dans une dépense qui, selon ces messieurs, seroit immense et ne rempliroit aucun des objets de S. M.³⁾

Ce qui arrive en Suède est fort extraordinaire; je trouve que M. de Tessin joue depuis 10 ans le plus beau rôle que l'on puisse jouer dans sa patrie, et il me semble que l'Europe n'en est pas assés frappée; tout ce qui arrive au roy de Suède fait voir que l'esprit ne suffit pas pour conduire les princes.³⁾ Selon ce que l'on me mande, la fin de la diette sera pour le moins aussy intéressante que l'a été le commencement. M. de Nivernois est encore à Berlin, j'en viens de recevoir une lettre; il croit que son voyage n'aura pas été inutile; je pense bien différemment que luy, mais je dois me tromper, car je suis à Rome et luy à Berlin. Les changements de système, mais les changements totals, me paroissent probables, et j'ay là-dessus des notions qui me confirment dans mes idées. Je vous renouvelle, Monsieur, avec la même sincérité les assurances du sincère et fidel attachement que je vous ay voué pour ma vie. Dans le moment on m'apporte les observations en raccourci que les architectes ont fait sur les plans, et j'ay l'honneur de vous adresser le mémoire tel qu'il m'est remis.

1504.

Rom, 1. Maj 1756.

M. votre neveu, Monsieur, nous a quitté la semaine passée pour suivre ses instructions et aller à Venise. Md. de Stainville et moy l'avons vu partir avec peine, et désirerions fort être de retour à Paris pour continuer la connoissance, quand il voyagera en France. Je ne peux que vous dire un bien infini de son esprit, de son éducation et de sa conduite sage; il me paroît que l'on ne peut guerres avoir plus de connoissances qu'il en a à son âge; il aime beaucoup les Anglois et peu les François, mais nous espérons que quand il nous connoitra d'avantage, du moins la balance sera égale.

J'ay appris, il y a quelques semaines, l'espèce de conspiration qu'il y a eu en Suède; si elle est telle que l'on me l'a mandée, cette affaire pouroit avoir des suites extraordinaires pour les auteurs; mais je crois bonnement que c'est une méprise d'animosité, et qu'il sera bien prouvé que les personnes soupçonnées sont incapables de pareils crimes.

M. de Richelieu, selon la nouvelle que je reçois dans le moment de Barcelonne, doit être débarqué à Minorque le 18 de ce mois, et la flotte de l'amiral Bink ne peut gueres être partie avant le 6 d'Angleterre, ce qui donne tout le tems nécessaire à notre opération, si elle est heureuse. Comme je l'espère, nous serons sortis avec honneur de notre modération.

Mes affaires d'icy ne sont pas encore finies, j'attends pour les terminer les derniers ordres de la cour, qui, j'espère, arriveront d'un momen[t] à l'autre. Personne, Monsieur, ne vous est plus sincèrement et plus inviolablement attaché que moy.

1505.

Rom, 22. Maj [1756].

Je ne vous parleray pas, Monsieur, des affaires que j'ay à traiter ou plustost à finir icy, je suis encore dans l'attente de la réponse du roy, et sçay simplement que S. M. a approuvée tout ce qui s'est fait à Rome et prend les mesures pour que le concours des deux puissances mette fin une bonne fois à des disputes qui deviennent intéressantes par le long tems qu'elles durent. Je suis persuadé que vous serés très satisfait de M. votre neveu quand vous le connoîtrés; sa figure et son maintien sont très bien, il a de l'esprit et de la douceur dans le caractère, il a extrêmement profité de ses études, et l'on voit que l'on n'a rien négligé pour son éducation, voilà en vérité ce que j'ay vu en luy; il aime un peu les Anglois, et n'aime gueres les François; je prévois que quand il connoitra plus les uns et les autres, il pourra changer de sentiments, et je luy ay conseillé de voir beaucoup une nation avant que de la juger, et de prendre vos avis sur la nôtre. Je luy adresse la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'envoyer, à Venise, où je compte qu'il sera pour la fête de l'Ascension.

Que dites-vous, Monsieur, de la grande nouvelle qui doit à présent vous être parvenue?¹⁾ Quel événement politique, quel bonheur pour l'Europe, si cette alliance est consolidée et soutenue de bonne foy comme je l'espère; si vous pouviés sur ce traité me mander

votre sentiment, je serois bien aise d'être éclairé par vos idées, et de sçavoir si je dois autant admirer que je le fais une union qui me semble devoir produire un bien général.

Notre expédition de Mahon a été retardée par des difficultés imprévues; cependant la tranchée a dû être ouverte le 8 de ce mois, et il me paroît que M. de Richelieu ne craint pas que l'arrivée de l'admiral Bing, qui doit à présent être près de la Méditerranée, nuise au succès de l'entreprise.

Vous connoissés, Monsieur, mon sincère attachement, il est inviolable et durera toute ma vie.

1506.

[Paris.] 5. Marts 1761.

Vous sçavés, Monsieur, combien je vous suis attaché, et depuis quel tems la différence d'opinion ne peut pas en apporter dans le sentiment, car alors ce dernier seroit nul, et jamais je ne serai dans ce cas vis-à-vis de vous.

Peut-être avés-vous raison; je ne le crois pas, et je vous jure avec la vérité la plus pure qui se puisse que l'intérêt de mon maître, celui de la position actuelle de l'Europe ne m'aveugle pas, quand je suis convaincu des raisons d'opposition que je ne cesseraï d'avoir aux projets que vous nous avés annoncé.

Ce qu'il y a de plus sûr, c'est que je suis persuadé que mon opinion est fondée sur l'intérêt du Dannemarc, outre qu'elle l'est sur la justice la plus exacte. Que demandés-vous? Deux choses: la première, que la Russie ne conserve pas la Prusse par les raisons de crainte pour le Nord que vous avés très bien détaillées; la seconde, que l'échange du Holstein si long tems négocié réussisse au gré du roi de Dannemarc. Sur votre première demande, qui intéresse l'Europe, j'ai à vous reprocher que vous n'avés pas mis assez de confiance dans mes assurances, et je vous répons de nouveau que la Russie ne gardera pas la Prusse. J'ajouterai à cette assurance, que j'ai fait un miracle plus difficile pour parvenir à pouvoir la donner, c'est que j'ai de la part de la cour de Vienne dans mes mains le désistement de la Silésie. Dites-moi, si, dans le moment d'une négociation aussi difficile, qui m'a coûté des peines inouïes, oui inouïes, je puis négocier la proposition d'obtenir de l'impératrice de Russie un désistement en votre faveur de la Prusse, lequel désistement seroit garanti par Versailles et par Vienne. Vous me feriez échouer au port et me mettriés de

nouveau en but à toute la hauteur asiatique de Russie. Il n'y a que la vanité de ce pays qui ne soit pas nonchalante. De grâce, ne dérangés pas par des propositions nouvelles mes opérations à Pétersbourg, d'autant moins que celle que vous venés de proposer à des alliés, de garantir à une puissance neutre qu'ils ne garderont pas leurs conquêtes, est absolument inusitée.

Votre autre demande regarde l'échange; cette partie est purement de négociation. Le grand-duc possède le Holstein à titre de naissance. Quelque extraordinaire que puisse être son moral, ce n'est qu'en négociant que l'on peut se frustrer du bien de ses pères, et je doute que jamais la force puisse produire l'effet que vous en attendés. Sçavés-vous ce que feroit la force? Elle affermiroit ce prince sur le trône de Russie auquel il n'est pas encore monté, et ne donneroit pas au roi de Dannemarc une pouce de terrain dans la partie du Holstein qui n'est sous la domination du Dannemarc. En suivant au contraire pa[i]ssiblement la négociation, peut-être parviendrons-nous à l'objet de nos désirs, et je vous assure que je ne perds pas de vue cet objet.

Voilà, Monsieur, ma façon de penser. Je l'ai trop réfléchié pour ne pas la conserver. Mais je vous aime trop pour que, si vous la contrariés, en me plaignant du ministre de Dannemarc, je ne reste pas tendrement attaché à mon ancien ami.

Tout ce que je vous mande est, je vous prie, pour nous deux.

Modtaget 14. Marts 1761. — Chifferbrev uden Underskrift. R. A. Tyske Kancellis udenlandske Afdeling, Frankrig A. 1758—1768. — Det er dette Brev, der i Vedels Udgave af de øvrige Breve S. 212 under Nr. XXXIX angives som manglende.

1507.

Versailles, 30. April 1761.

J'envoye à M. le pt. Ogier, Monsieur, la réponse du roy à la lettre que S. M. D. a écrite à S. M^{te} à l'occasion de M. de St. Germain.¹⁾ Le roy donne à cette occasion au roy de Dannemarck une grande marque de sa complaisance, car il est certain, et quoyqu'en dise M. de St. Germain, vous pouvés m'en croire, cet officier a une âme aussy dangereuse qu'elle est incompatible, vous l'éprouverés tost ou tard, si l'air de Dannemarck ne le change pas; je ne le connois pas personnellement; je n'ay jamais rien eu à démesler avec luy, mais j'ay vu par moy-même que les plaintes qu'il fait contre M. de Soubise, Md. de Pompadour en particuliers et

la nation en général, sont aussy fausses qu'insolentes; je ne vous cache pas que malgré les prétendus talents que l'on luy suppose, un peu sur parole, je suis enchanté que nous soyons défaits sans retour d'un aussy détestable caractère; je sçay tout ce qu'il vous dira pour faire son apologie; je vous demande en grâce de ne le croire que lorsque vous l'aurés assés connu pour le juger; si vous ne luy trouverés pas les vices du coeur les plus bas, et le caractère le plus incompatible à toute subordination, je conviendray que je me suis trompé, et que toutes les règles pour juger un homme sont fausses. Au reste, c'est par attachement pour vous que je hasarde de vous faire ce détail, car comme M. de St. Germain ne rentrera certainement jamais en France, il importe peu au roy qu'il se conduise bien ou mal dans les pays étrangers, mais il importe à mon ami de connoître un homme qui va jouer un rôle dans la cour où il est ministre, et qu'il faut prévenir pour qu'il aille doucement sur la confiance qu'il pouroit accorder à un étranger très propre à tromper la probité. C'est dans cette seule vue que j'ay l'honneur de vous écrire avec un peu de chaleur sur le compte de cet officier.

Il paroît que les affaires de l'échange avec le grand duc prennent une forme; j'attends avec impatience les premières nouvelles de l'usage que M. de Breteuil aura fait des pouvoirs que vous avés eu la bonté de luy confier sur cet objet;²⁾ je puis vous assurer que nous nous intéressons icy au succès de cette négociation comme vous-même, et c'est beaucoup dire; en mon particulier je suis trop heureux de marquer mon zèle pour une affaire qui intéresse votre gloire et d'avoir des occasions fréquentes de vous prouver les sentiments d'attachement que j'ay voué à V. E. pour toute ma vie.

Modtaget 10. Maj 1761 ved Kureren La Fontaine.

1508.

Fontainebleau, 24. Oktober 1761.

En quittant la carrière politique, Monsieur, je n'ay pas laissé ignorer à M. le c^{te} de Choiseul l'intérêt que le roy prenoit au succès des négociations de S. M. D. avec la cour de Pétersbourg; je l'ay instruit des liaisons d'amitié et d'intérêt qui unissoient les deux souverains, et je l'ay informé des bontés anciennes dont vous m'honorés. M. le c^{te} de Wedel-Fris a été témoin de notre conversation, et il vous rendra les sentiments invariables de ma cour

relativement à celle de Dannemarck; quant à l'affaire actuelle, qui est peut estre une des plus délicates qui ait été traité de ce siècle, M. de Choiseul enverra à M. le p^t Ogier les instructions de S. M. Pour moy, je penserois que, vu l'effarouchement plus considérable que vous ne sçavés qu'a produit à Pétersbourg la déclaration de M. d'Haxtausen, il faudroit que la France et la cour de Vienne continuassent la négociation à Pétersbourg.¹⁾ Il est vray que ces deux cours n'ont pas l'espérance de mieux réussir à l'avenir qu'elles n'ont réüssies depuis deux ans, mais nous aurons du moins l'avantage de ne pas perdre le fil de cette affaire intéressante, et les circonstances peuvent en faciliter le succès; si le roy de Danemarck trouveroit ce moyen trop incertain ou trop lent, il faudroit qu'il se déterminât] à faire des propositions spécifiques et claires qui fussent avantageuses à l'alliance et qui, par cet avantage et le cri des alliés, déterminassent l'impératrice de Russie à agir avec force et autorité sur l'esprit de son neveu, car je doute que sans avantage actuel et pour des craintes à venir, on détermine des puissances sur un objet qui leur est indifférent; et je pense qu'il faut compenser dans une négociation les utilités de convenance que l'on veut se procurer par d'autres utilités en faveur des puissances intéressées. Voilà le vray noeud de cette affaire et le seul qui demande le calcul du ministère de S. M. D.; il y a longtems que je vous l'ay mandé, Monsieur, et j'ay vu que les efforts du roy à Pétersbourg et ailleurs étoient impuissans et le seroient toujours hors le cas d'une circonstance, si le Dannemarck n'avoit la force et le mérite de quitter la neutralité qu'il a adopté dans la guerre présente. Je vous avoue même qu'en menaçant de se déclarer contre notre alliance, il est extraordinaire qu'il ne tente pas préalablement de parvenir à son but en se déclarant en faveur de la France; je suis accoutumé à vous parler franchement, Monsieur, et je ne me départiray pas de cette simplicité aussy nécessaire en affaires qu'analogue à l'amitié que je vous ay voué et au sincère attachement avec lequel j'ay l'honneur d'être de V. E. le très humble et très obéissant serviteur.

Modtaget 2. November ved Kureren Schoumann.

1509.

Versailles, 8. Januar 1765.

Je suis embarrassé, Monsieur, de la demande du ct de Saldern; non pas que je ne désire passionément d'exécuter ce que vous me

recommandés, et l'intérêt que vous prenés à cet officier est le premier mérite pour moy; mais je n'ay point de place à luy donner, et tout ce que je puis proposer au roy est de l'admettre comme colonel à la suite d'un de nos régiments allemands avec les appointements de colonel réformé, ce qui ne luy fera pas une grande ressource quant à l'aisance; elle sera encore plus petite quant à l'ambition, car à moins de talents supérieurs, il pourra vraysemblablement rester longtems dans le même grade; cependant, quoyque le roy ait refusé à Md. la dauphinne une douzaine de pareilles grâces pour des Saxons, quoy qu'il soit contre la règle que S. M^{te} s'est prescrite, d'admettre dans ses rég^{ts} étrangers de nouveaux colonels, dont le rang dégoutte les anciens officiers de ces mêmes rég^{ts} qui l'ont servis avec distinction; quoyque l'avantage d'avoir servi la Russie soit dans ce moment-cy un désavantage en France, cependant, si M. de Saldern veut venir icy aux conditions que j'ay eu l'honneur d'exposer à V. E. dans le commencement de cette lettre, S. M^{te}, uniquement par considération pour V. E., l'admettra à son service comme colonel réformé.¹⁾

Depuis que je ne me mesle plus que par un petit coin bien éloigné du Nord, de politique, j'ay craint d'ennuyer V. E. en luy écrivant, mais je demande journellement, avec exactitude et le plus tendre intérêt, de ses nouvelles au baron de Gleyken, et il sera mon garant du désir que je luy montre que V. E. daigne se souvenir de moy, de rendre justice aux sentiments d'attachement que je luy ay voué, et avec lesquels j'ay l'honneur d'être etc. etc.

V. E. voudra bien recevoir avec bonté les voeux que je fais pour elle et son bonheur dans le courant de l'année où nous venons d'entrer.

Modtaget 26. Januar 1765.

1510. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL HERTUGEN AF CHOISEUL.

København, 8. Juni 1765.

Je suis si touché, Mr., des bontés que V. E. a bien voulu avoir à ma prière pour le c^{te} de Saldern, que je la supplie de trouver bon que je ne m'en tienne pas uniquement aux remerciements très. que le b. de Gleichen lui fera de ma part, mais que je l'assure encore sans interprète de toute ma reconnoissance. Je sçais tout

ce qu'elle a fait et toutes les grâces qu'elle a mises à ses bienfaits, et j'avoue que je suis flatté de penser que c'est à moi qu'elle les a accordé. Rien n'est plus doux pour moi que d'oser croire que vous me conservés encore quelque part à votre souvenir, et que tant de travaux et de sollicitudes, les plus grandes affaires de la France et de l'Europe, n'ont point effacé de votre mémoire un ami peu important mais zélé, mais fidèle, mais tendrement attaché à votre personne et constamment occupé de votre gloire et de votre prospérité. Les années s'écoulent, trois cent lieux nous séparent, mais mon cœur ne variera point; et c'est son hommage que je joindray toujours à tous les sentiments que je vous dois et au respect avec lequel j'ay l'honneur d'estre etc. etc.

Efter Koncept paa Wotersen.

1511. FRA HERTUGEN AF CHOISEUL TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Versailles, 1. Februar 1770.

J'ay appris, Monsieur, avec autant de peine que d'étonnement le rappel précipité de M. le baron de Gleyken; ce n'est pas assurément que le roy et son ministère puissent influer en rien aux déterminations de S. M. D.; nous connoissons combien peu la France est à portée de dire son avis sur les affaires du Dannemarck, et nous sçavons trop les égards qui sont dus à votre cour pour nous commettre à une indiscretion, mais V. E. me permettra de luy rappeler le tableau de ma situation particulière vis à vis d'elle à l'occasion de M. de Gleyken.¹⁾

J'ay compté, Monsieur, assés sur vos bontés et sur votre amitié, pour vous recommander, il y a dix ans, M. de Gleiken, homme de condition de Franconie et qui aussy est homme d'esprit et homme honnête, que j'avois connu particulièrement à Rome pendant le tems de mon ambassade; avec toutes les grâces du monde vous le fites entrer au service de Dannemarck, et l'envoyâtes en Espagne; après cette commission, vous luy procurâtes celle de France; je vous marquai ma reconnoissance de ce service, je fus fort aise d'avoir contribué par les mains de l'amitié au bonheur d'un homme qui le méritoit, je croyois d'ailleurs que le choix ne pouvoit m'être reproché, parce que, m'abusant dans mon propre intérêt, je fesois la comparaison de M. de Gleyken avec les Danois que j'avois connu et dont j'avois entendu parler, même avec M. de Larrey qui

est employé en Espagne, et je trouvois au baron plus d'esprit et plus de connoissances qu'à eux tous ensemble. Je me suis trompé; Votre Excellence n'en a pas été contente, et je ne m'avise pas de réclamer sur la décision. Mais, Monsieur, permettés-moy de réclamer contre le procédé qui me regarde, et de me plaindre à vous tout modestement de l'oubli que vous m'avés marqué dans cette matière; si j'avois eu le bonheur d'être un ministre russe, vous vous seriés rappelée que vous aviés placé M. de Gleyken à ma recommandation, et par intérêt pour moy, par conséquent, qu'il étoit plus honnette de me prévenir de son déplacement. Dans le fonds, il m'est assés égal qui sera ministre de Dannemarck en France; dans la forme, je suis affligé de ne pouvoir plus compter sur une amitié qui m'étoit chère. Par probité je me crois encore obligé d'hasarder de vous prier d'accorder au baron de Gleyken un traitemt. qui le dédommage des pertes qu'il a fait au service de S. M. D.; cette grâce que je sollicite en sa faveur, sera la dernière dont vous serés, je vous assure, importuné de ma part.

Modtaget 17. Februar 1770.

LIII.

MADAME DU DEFFAND.

1750—1751.

Marianne de Vichy Chambord, Marquise du Deffand (1697—1780), fransk Adelsdame og Midtpunkt for en litterær Parisersalon. B. hørte under sit Ophold i Paris 1744—1750 til hendes Kreds, og efter hans Afrejse til Danmark vekslede de nogle Breve med hinanden.

De Breve fra hende til B., der findes paa Wotersen, er her alle gengivne.

Nr. 1512—1516.

FRA MARQUISE DU DEFFAND TIL J. H. E. BERNSTORFF.
1512.

Paris, 26. August 1750.

Vous croyés, Monsieur, que je dois estre fort contente de vous; vous vous souvenés de moy, vous m'assurés de vostre amitié, et vous prenés intérêt à ce qui me regarde. Mais cela ne me suffit pas. Vous ne me prouvés pas que vous contés sur les mesmes sentiments de ma part, et vous ne me dites pas un mot de ce qui vous regarde; vostre silence sur cet article détruit tout ce que vous me dites de flateur et d'obligeant et me réduit à les regarder comme une simple politesse. Je suis en droit d'exiger de vous plus de confiance et d'amitié. J'espère que vous prendrés ce reproche dans l'esprit qui le dicte. Ce n'est point ma vanité qui se plaint, et quoiqu'elle en eût le droit, je ne le conteroïs pas; mais c'est le coeur; et sy le vostre a quelque sentiment pour moy, vous conviendrés de la justice de mes plaintes, et vous réparerés vos torts. Je n'ignore cependant rien de ce qui vous intéresse, et j'interroge ceux que vous en informés. Il n'y a point de jour que je ne vous regrette; vous estes une perte irréparable. Et vous estes peut-estre l'unique exemple de quelqu'un regretté généralement; par le concours de mil regrets particuliers; ce n'est point par air, par écho; c'est que chacun a perdu en vous l'amy qu'il estimoit, en qui il se confioit, qu'il consultoit, sur lequel il contoit, et ce qui est de singulier, on ne se flatoit d'aucunes préférences, et l'on ne vous en regardoit pas moins comme son amy intime. Cette singularité me fait augurer que vous réussirés à tout ce que vous entreprendrés; désirés fortement de revenir icy, et je vous prédis (sans estre sorcière) que vous y reviendrés. Quiconque joint aux qualités de l'esprit celles du caractère et un grand pouvoir sur soy-mesme, doit en avoir sur tous les hommes et doit réussir toujours.

M. et M^{de} de Luxembourg sont l'exemple du bonheur, mais ce genre-là n'est point fait pour tout le monde, mais pour un très petit nombre d'élus.)

Le p[résident] Hénault est très flaté de vostre souvenir, il est revenu de Plombières en très bonne santé.

Milord Bath est à Serges, Milord Cornibury est invisible, je ne l'ay pas vu depuis plus de 6 mois. Mr. de Bakley est toujours à

la campagne; Forment reviendra au mois d'octobre; je lui écriray l'honneur que vous luy faites. Je n'ay point entendu parler de ce qui manque à son édition, mais il me semble que c'est peu de choses. Je ne vous mande point de nouvelles, vous les recevés de meilleures mains. Je voudrois bien, Monsieur, qu'il ne fallût pas de grands évènements dans ma vie pour entendre parler de vous. Je serois fort heureuse, si vous vous fisiés un devoir d'entretenir par des marques de souvenir les sentiments qu'on a pour vous. Je pouvois prétendre à avoir souvent de vos nouvelles, personne au monde, Monsieur, ne vous estant sy sincèrement attachée.

1513.

12. Oktober [1750].

Quoique je ne me flatte pas, Monsieur, d'entrer pour beaucoup dans les regrets que vous avés de ce païs-cy, je ne laisse pas de vous en savoir un gré infini. Je suis au moins dans la classe général, et j'ose mesme conter sur un serment plus particulier. Vous le devés au moins à l'estime parfaite et à tous les sentiments que j'ay pour vous.

L'état où je suis depuis 3 mois, m'a un peu séparée de la société de M^{des} de Luxembourg et de la Vallière. J'ay beaucoup vécu avec M^{de} du Châtel et chés moy, en très petite compagnie. Je vois assés souvent M^{de} de Mirepoix, mais elle va nous échaper. Son mary part le 23 et elle le 28. J'y auray beaucoup de regret, mais ce qui m'afflige sensiblement, c'est que Mr de Forment, sur qui je contois cet hiver, vient de me mander qu'il ne viendra point. Cela dérange tous mes projets et me fera peut-estre partager mes semaines, tout cet automne, entre Seaux et Paris. Cependant tous ces arrangements dépendent de mil circonstances qui peuvent les changer. Les présidents sont toujours dans une grande dissipation, le p. Hénault est partout, et le président de Montesquieu n'est nul part. Je me suis aquité de tous vos compliments, et je suis chargée de vous les rendre au centuple. Nous allons revoir Voltaire, charges d'honneur, elles feront sur luy le contraire effet des reliques sur l'asne, on l'en révérera moins.¹⁾

Mais venons à vous, Monsieur. Je vois que votre état est incertain; il me semble que c'est tant mieux, il me restera toujours quelques espérances, tant que vous ne serés fixés nul part. Sy vous estiés un peu plus vieux, vous seriés peut-estre assés philosophe pour n'avoir plus d'objet que la paix et l'amusement, et

cette façon de penser vous seroit peut-estre favorable. Mais vous n'estes point d'âge de vous contenter d'une vie aussy peu remplie. Il vous faut de l'ocupation; vous préféreriés d'en avoir icy; mais ce país-cy vous seroit moins agréable, sy vous n'aviés rien à y faire. Cependant, je ne say pourquoi, mais je ne pers point l'espérance de vous y revoir, je le désire, Monsieur, par rapport à vous, mais mil fois davantage par raport à moy, qui vous suis, je vous assure, très sincèrement attachée.

1514.

4. December [1750].

J'aurois grand tort, Monsieur, de me plaindre de vous; je ne suis pas tellement gastée par les bons procédés, que je ne sente pas l'excellence des vostres; je n'oubliroy jamais que, quoique vous fussiés icy recherché par tout le monde, vous voulieiés bien me voir souvent, et qu'aujourd'huy vous voulés bien entretenir un commerce qui ne peut vous estre agréable qu'autant que vous conservés un peu d'amitié pour moy. Mes lettres sont très insipides, mon état de veuve m'a séquestrée des compagnies brillantes; ma société est très bornée. Je vois souvent, il est vray, M^{de} de Mirepoix; mais c'est une passade, elle est à la veille de partir pour l'Angleterre. M^{de} du Châtel est la personne que je vois le plus souvent; indépendamment de l'ancienneté de nostre connoissance, la conformité de nostre état nous a rendus nécessaires l'une à l'autre; nous soupçons souvent l'une chés l'autre et avec tous les gens que vous me només dans vostre letre, et à qui j'ay fait vos complimens. Vous estes regrettés bien sincèrement d'eux tous, et nous parlons souvent de vous; pour moy, Monsieur, je prétend estre la personne de ce país-cy qui vous regrette le plus; rien ne vous remplace, et je ne say pas quel dédomagement on peut trouver à une conversation comme la vostre. Ce que je vous dis est très sincère; j'espérois que vous pouviés revenir icy, du moins je voulois m'en flater; j'avois fait de petits sistèmes politiques, que l'on renverse en m'apprenant que tout s'arrange dans vostre cour pour vous y fixer. Je voulois que la fortune vous attendît icy; mais elle va vous trouver où vous estes; on ne peut pas lui reprocher d'être aveugle, mais je ne la voulois pas sy empressée.

J'arrive dans cet instant de Seaux; consultez vostre morale, et vous verés qu'il n'est pas estonnant que je rende des devoirs à quelqu'un qui depuis 20 ans me traite comme son amie, et qui

depuis 3 mois est très malade. Il est vray, je l'avoue, que M^{de} de Staal de moins, augmente sensiblement le mérite qu'il y a à aller à cette petite cour.¹⁾

J'ay trouvée en arrivant un billet de M^{de} du Châtel qui m'apprend le mariage de M^{lle} sa fille avec Mr de Stainville.²⁾ Il se fera de demain en 8; vous en serés sûrement fort aise. Je ne m'ingéreray point à vous mander des nouvelles; vous les aprenés de bien meilleures mains; je ne say que les plus comunes, et souvent de fort peu fidelles. Il n'y avoit que les vostres à qui j'ajoutasse foy, et depuis vostre départ, je n'en écoute aucune. Je regrette le m[ar]chal de Saxe, comme fait le peuple, et en cela je me plais à parler comme lui;³⁾ il fait par son testament le beau frère qu'il a en Piémont son légataire universel; il donne cent mil francs à Lourdes, son beau diamant de Praques au conte de Frise, avec ses meubles de chambres, en cas que le roy veuille bien lui en accorder la capitainerie qu'il lui demande pour lui ainsy que son régiment de houlan; il luy laisse aussy ses mémoires sur la guerre qu'il apelle ses rêves. Adieu, Monsieur, vous ne pouvés pas me faire un plus grand plaisir que de me donner de vos nouvelles.

1515.

12. April [1751].

Je croyois, Monsieur, que vous m'aviés oubliés; j'allois vous en faire des reproches, quand j'ay reçu vostre lettre. Vous auriez grand tort de douter du plaisir que me font les marques de vostre souvenir. Il ne se passe point de jour que je ne vous regrette. On ne peut se consoler de vous avoir perdu, parce qu'il est impossible de vous remplacer.

Vous paroissés encore incertain de votre sort. Je crains que la mort du p. de Galles ne contribue à vous fixer où vous estes; c'est la première pensée que j'ay eu et qui m'a rendu sensible à cet évènement.¹⁾

Nous sommes icy en plein jubilé; vous ne sauriés vous imaginer avec quelle ferveur on s'empresse à remplir ce devoir; il semble que chacun veuille donner l'exemple. Le père Griffet a prêché le caresme à la cour, il a esté fort suivis, fort aplaudy, — mais vous savés tout cela mieux que moy; vous savés sans doute aussy que vos amis et les miens sont dans la plus grande liaison et intimité, je suis persuadée que vous en este[s] fort aise.

Nous sommes accablés de brochures, je ne say sy on vous les envoie. Avés-vous vu le livre de Duclos?²⁾ Il a fait icy un bruit étonnant, mais de peu de durée; il est oublié comme s'il avoit précédé La Bruyère. C'est le sort de ses sortes d'ouvrages, où il y a ny sentiments ny nouveauté, et qui ne consiste qu'en un étalage de l'esprit de l'auteur. On est las des analyses et des définitions, des dissertations etc.; elles sont rarement justes et presque toujours aussy peu intéressantes que les leçons du maître d'ortographe à Mr. Jourdain, quand il lui fait prononcer ae, oa.

Connoissés-vous Clarissa, traduit de l'anglois par Dom Prévôt?³⁾ Si vous l'avés lu, dites m'en vostre avis, je vous en supplie.

Vous croirés peut-estre que je suis fort adonnée à la lecture; point du tout, je deviens presque aveugle; j'en suis désolée; avec les dispositions que j'ay à l'ennuy, cela met le comble à mes malheurs.

Je trouve la vieillesse bien pénible parce qu'on n'y a ny occupation ni dissipation. Donnés-moy de vos nouvelles, Monsieur, je vous supplie, et ne me faites plus le tort de croire que je pourrois me passer des marques de vostre souvenir. J'ay toujours désiré et recherché vostre amitié, et j'en feray toujours le bonheur de ma vie.

1516.

29. Maj [1751].

Je suis très fâchée, Monsieur, de vostre nouvelle dignité; je n'ay point pour vous un amour désintéressé. Je vous désire toutes sortes d'honneurs, de bonheurs, de dignités, mais je voudrois que vous les trouvassiés icy, que vous y fussiés fixé. Jugés sy je peux estre contente de ce qui soit l'effet contraire. Vous avés beau nous regretter; nos regrets l'emporteront toujours sur les vostres. Tout le monde vous aime icy, et chacun en fait gloire; vous este[s] une preuve du goût et du discernement de nostre nation, et l'on vous citera pour réfuter ce qu'on dit de nous, que nous n'aimons que le superficiel et le frivole. Aimés-nous donc toujours, et moy en particulier, je vous en supplie; ce n'est point un sentiment de vanité qui me le fait désirer; j'avoue qu'elle y trouvera son conte, mais c'est parce que je vous aime très sincèrement.

Je dînay mercredi dernier chés Mr. d'Argenson, avec Mr. le c. de Jastin, le p. Hénault et Mr. le m. de Belleisle. Ce fut le hazard qui produisit cet assemblage. Je trouve le maréchal charmant, je

trouve que l'on est extrêmement heureux d'estre de ses amis et à portée de vivre avec luy. Je le crois (indépendamment de toutes ses qualités et de tous ses talents) le meilleur homme du monde, le plus simple, le plus sincère; enfin j'ay sentie du chagrin de tenir une sy petite place dans le monde. Sy j'estois roy, il seroit mon favory etc.

Vous vous moqués bien de moy de demander mon avis sur Clarisse; j'atend le vostre pour savoir sy j'ay eu tort ou raison; je n'ay lue que les 6 premiers volumes, il y en aura encore 6 autres. Cette lecture est pénible, mais je trouve qu'il y a infiniment d'esprit philosophique, les caractères me paroissent vrais, bien rendues, exceptés celuy de Lovelace, qui est un monstre et un estre chimérique. Ce n'est point un roman, c'est un traité de morale. Prévôt auroit pu abréger plusieurs choses et surtout bien des phrases; cependant je trouve qu'il a souvent beaucoup d'énergie. Mais vous le lirez en anglois. Je crains que vous n'ayés pas le tems ny la patience de le lire en entier. Cela est bien long, surtout pour quelqu'un comme vous qui est occupé de plus d'une chose.

Nostre parlement nous inquiète un peu, mais je ne m'ingéreray point à vous mander ces sortes de nouvelles. J'ay passé quinze jours à Dampierre par le plus vilain tems du monde, et dans la plus grande solitude. Je ne say ce que je feray cet été, le hasard décidera de mes occupations; je m'ennuye souvent, et je n'y vois nul remède; l'éloignement d'une partie de mes amies, la disipation des autres, les inconvénients de tels autres etc.; enfin la vie se passe, sans plaisir, sans bonheur, et on craint de la voir finir. Donnés-moy de vos nouvelles, Monsieur; vous seriés à la Chine que je ne vous aimerois pas moins, et j'ay de plus l'espérance de vous revoir quelques jours. Je le désire, et suis les évènements quels qu'ils soyent qui pourront me procurer ce bonheur. Le p. Hénault pense comme moy et me charge de vous le dire. Le p. Montesquieu est à Bordeaux.

LIV.

MADAME POISSON.

1744.

Louise-Madeleine Poisson († 1745), Moder til Madame de Pompadour.

B. stiftede Bekendtskab med Madame P. snart efter sin Ankomst til Paris i April 1744.

1517. FRA MADAME POISSON TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Étioles, Søndag 18. Oktober 1744.

Deux dames qui ne sont pas si chiene ce plaigne beaucoup de Votre Exelence, Monsieur. Comment, il y a trois mois que nous n'avons eu le plaisir de vous voir; vous écrivé, vous nous sçavé à Étioles, et vous ne vené pas y passer une huitaine de jour avec nous, c'est un crime de lèze amittiez, qui ne peut estre pardonable qu'en partant aussi tost la présente reçue. Je m'imagine vous voire levé les épeales et dire: Apropos de quoi ces femmes veult-t-elle croire que j'ay de l'amittiez pour elle! Voilà bien l'amourpropre des française! Et bien, Monsieur, vous avé tore, en véritté, vous devé nous rendre ce que nous vous avon pretté de sy bon coeur dès les premiers moment que nous vous avons connu. Notre grand oncle et ma fille, don la santé est très bien rétablie, vous fon milles compliment, le petit Plesse qui ne nous a pas quitté, en fait autant. Bonjour, Monsieur, vous este désiré, souhaité et atendu pour le plus tard mecredi, sans quoy guères déclaré entre nous.

Wotersen.

LV.

MADAME DE POMPADOUR.

1745.

Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour (1721—1764), Ludvig XV's Elskerinde.

B. stiftede Bekendtskab med Madame de P. snart efter sin Ankomst til Paris i April 1744, medens hun endnu var Madame d'Étiolles og ikke stod i Forhold til Ludvig XV. Bekendtskabet fortsattes siden, men efterfølgende Koncept er det eneste, der er bevaret af den Brevveksling, som muligvis kan have fundet Sted mellem dem. Sml. Nr. 1424.

1518. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL MADAME DE POMPADOUR.

1745.

Ce n'est pas assés faire sans doute, Madame, que d'acquitter simplement ma dette, je dois encore vous demander pardon d'avoir soutenu une opinion différente de la vôtre. J'ay eu tort, je le sens, que peut-on vous contester! Mais, j'ose le dire, mon erreur estoit excusable, je ne suis pas héros, et il faut l'estre pour préférer pendant si longtemps la gloire au bonheur. Mon art, la connoissance des astres, dont je vous ay donné tant de preuves, m'assuroit la justesse de ma prédiction, toutes ses règles m'en répondoient, jamais je n'avois moins craint de me tromper; mais je vois enfin qui m'a abusé, mon sçavoir ne me dévoile que les sentiments et le sort des hommes, et les êtres supérieurs, trop au-dessus de sa sphère, se déroben, quand il leur plaît, à ses recherches. Je renonce désormais à les élever si haut, et je vais chercher à m'en consoler en m'occupant à des ouvrages dont le succès soit moins douteux. En voilà déjà un, Madame, que j'ose vous présenter et dont je suis assés content. Sous l'apparence d'une pendule fort ordinaire, il cache un secret admirable; aussi y ay-je épuisé toute ma science, je travaillois pour vous. Par un talisman assuré sur les charmes les plus puissants de l'univers, cette pendule ne vous marquera jamais que des heures heureuses, des heures de satisfaction et de joye, pas une minute de déplaisir, pas un instant

d'allarmes. Vos seuls souhaits la régleront, elle pressera la fuite de tous les moments qui vous paroîtront insipides, pour s'arrester avec complaisance sur ceux dont vous désirerés la durée, et toujours dans le silence respectueux que je lui ay imposé. Elle ne les interrompra jamais par l'annonce importune de leur terme. Jamais elle ne vous apprendra l'écoulement d'une heure charmante que pour vous en annoncer une plus charmante encore.

Puisse-t-elle dans son mouvement et sa marche trouver quelquefois un instant où vous vous souveniés avec bonté, Madame, de moi.

Egenhændig Koncept af B. med Paaskrift af ham: «Billet à Mad. de Pompadour en lui envoyant une pendule de porcelaine 1745.» Wotersen. — En anden egenhændig og udateret Koncept med mange Rettelser til samme Brev findes iblandt Wasserschlebes Papirer, Kgl. Bibl. Ny kgl. Saml. Fol. 1504 II.

LVI.

ÉLIE-SALOMON-FRANÇOIS REVERDIL.

1759—1772.

Élie-Salomon-François Reverdil (1732—1808) var fra 1758 Lærer hos Christian VII, medens denne var Kronprins, og efter hans Tronbestigelse 14. Januar 1766 blev han hans Kabinetssekretær. Omtrent 20. November 1767 blev han forvist fra Hoffet og Landet. I Foraaret 1771 blev han tilbagekaldt, men kort efter Revolutionen 17. Januar 1772 atter bortsendt.

Af R. og B.s Brevveksling er en stor Del gaaet tabt. Kun faa af R.s Breve til B. er bevarede paa Wotersen. I Bibliothèque publique i Genève findes nu blandt R.s øvrige Papirer de fleste af B.s Breve til R. De er her gengivne efter Afskrifter tagne paa Stedet, da Udlaan ikke er tilladt. En Del af B.s Breve er iøvrigt trykte i Alexandre Rogers Udgave fra 1858 af R.s efterladte Memoirer. Da Originalerne ikke har kunnet foreligge under Korrekturen, har enkelte, dog formentlig ganske uvæsentlige Afvigelser næppe kunnet undgaas. Alle bevarede Breve er gengivne, enkelte dog med vigtige Udeladelser.

1519. FRA É.-S.-F. REVERDIL TIL J. H. E. BERNSTORFF.

[København], 26. Oktober 1759.

J'ai l'honneur de renvoyer à Votre Excellence les papiers qu'elle m'a confiés hier au soir. Je me suis bien fait violence pour les lire et pour copier celui qu'il est nécessaire d'envoyer à la famille du défunt.¹⁾ Je ne me reproche pas les larmes que je lui donne en secret, mais j'ai honte de n'avoir pas été plus maître de moi-même en présence de Votre Excellence; j'avois pris sur moi de me contenir pendant quelques momens, mais je n'ai pu résister à la douleur que j'ai vu dans vos traits et dont j'ai bien vivement senti le contrecoup. La perte que j'ai faite ne cessera jamais de me percer le coeur, mais si quelque chose peut la soulager, c'est de voir que Votre Excellence n'y est point insensible et qu'elle daigne m'accorder des sentimens que je préfère à mes intérêts les plus chers; lorsque je me sentirai plus fort, je prendrai la liberté de l'entretenir de ce qui reste encore à régler dans cette affreuse circonstance.

Nr. 1520—1521.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL E.-S.-F. REVERDIL.

1520.

Bernstorff, 28. November 1767.

Je me suis rappelé plus d'une fois le mot que je vous dis, lorsque l'on eut formé contre moi la résolution que l'on a excécuté contre vous.¹⁾ Si j'avois pu quelque chose, celle-cy auroit eu aussi peu d'effet que l'autre l'a eu jusques icy, mais on a pris tant de soins à habituer le roi à ne me parler sur rien que ce qui regarde directement les affaires qui me sont confiées, et à ne m'écouter sur aucune autre chose, que j'en suis devenu inutile à mes amis. Je suis et je serois tousjours très touché de votre départ, je vous regretteray constamment et pour le service du maître et pour le bien des réelles honnettes gens; mais je me diray quelquesfois pour ma consolation, que vous auriés eu plus de chagrins que de satisfactions et de succès, et que vous trouverés autre part le bonheur que mon coeur vous souhaitoit icy.

Vous saurés déjà, Monsieur, que Mr. le maréchal a esté remercié, c'est à dire dispensé du directoire le même jour que vous estes parti.²⁾ Ces exemples doivent estre des leçons pour ceux qui restent,

et nous serions assurément les moins excusables des hommes, si nous oublions un moment l'instabilité des choses humaines dont on nous donne de si fréquentes preuves.

J'ay vu dimanche M. de Brand et j'ay esté très content de ce qu'il m'a dit.³⁾ L'amitié qu'il marque avoir pour vous, me fera oublier entièrement les sentiments contraires qu'il a eu à mon égard.

Je ne sçais au reste pas avec certitude si votre éloignement a déjà eu de l'influence sur sa faveur. Je ne suis qu'assés médiocrement instruit de cet intérieur.

M. Hoyer⁴⁾ est arrivé et m'a remis la lettre que vous avés bien voulu m'écrire. . . . Si j'estois bon à quelque chose, il en sentirait les effets, mais comme vous me dites que je puis vous écrire en sûreté par son moyen, je vais au moins profiter de lui quand il ne profiteroit pas de moi, et répondre sans délai et avec la sincérité que je vous dois, à la question que vous me faites.

L'impératrice de Russie n'a marqué aucune mauvaise volonté contre vous et n'a rien demandé à votre égard, et ses ministres m'avoient donné leur parole positive de ne faire aucune insinuation qui vous fût contraire; j'avois demandé et obtenu la même promesse de Mr. de Schimmelmänn, et je sçais qu'elle a été exactement observée par lui. Ceux qui vous diront que vous auriez eu ces ennemis à craindre si ils n'avoient esté prévenus par d'autres, se trompent donc fort. Il y avoit esté pourvu.⁵⁾

Je vous ay annoncé à Hanau.⁶⁾ J'imagine que cette lettre vous trouvera à Hambourg. Continués-moi votre souvenir, vos bontés, votre amitié. Elles me seront toujours infiniment chères. Jamais je ne vous oublieray, complés-y, je vous prie.

1521.

København, 13. Februar 1768.

Mr. Morin, qui depuis longtems n'avoit plus le don de me faire plaisir, m'en a fait, il est vray que c'estoit par mégarde et en se trompant, un bien sensible en me procurant l'honneur de votre lettre du 12 et la satisfaction de recevoir de vos nouvelles qui me seront toujours bien chères.¹⁾ J'y prendray constamment un intérêt tout à fait distingué, et votre bon esprit me fait espérer que j'auray toujours la consolation de vous sçavoir heureux.

Mrs. de Brand et Hoyer pouvoient estre bien sûrs de l'accueil que je leur ferois. Je n'ay cependant vu l'un qu'une fois, et je ne

vois l'autre (Mr. de Brand) que très rarement. Il n'est et ne sera certainement jamais question des griefs que je pourrois avoir eu contre lui. Je ne me permets et ne me permettray jamais des ressentiments, et j'estime en Mr. de Brand des sentiments qui le distinguent fort de la plus grande partie de ses contemporains. Tout ce que je lui reproche, c'est d'avoir troqué les principes de son éducation contre d'autres qui assurément ne les valent pas.²⁾

Omtaler en Række Forandringer ved Hoffet og i de høje Embedsstillinger. Je vous suis très obligé de ce que vous me dites de Genève, et j'apprends avec plaisir que les esprits s'y tranquilisent et s'y réunissent. Vous voyés que je regarde comme fait ce qui est encore à faire, mais quand dans des dissensions civiles et dans un si grand danger commun, on commence à croire un accommodement possible, on ne le manque pas.

Je ne vous dis rien de la lettre de Mr. Morin; j'ai eu le talent de deviner ses pensées, et je vous ay envoyé depuis longtemps sa lettre. Je doute fort que je sois de son avis et que j'appuye sa demande, quelque doux que soit aujourd'huy son langage.³⁾ Ma femme et tous les miens vous font bien compl. très hl. J'allois oublier de vous parler de mon nouveau titre. L'ocasion lui a donné quelque prix à mes yeux.⁴⁾

1522. FRA É.-S.-F. REVERDIL TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Nion, 8. August 1768.

Je me suis fait long tems violence pour ne point vous écrire. Je sens vivement ce qu'il y a d'indiscret à troubler les occupations de Votre Excellence dont la circonstance du voyage de S. M. a dû augmenter le nombre et peut-être les désagrémens; mais j'ai surtout été retenu par la nouvelle qu'on interceptoit et supprimoit mes lettres en Danemarc, ce qui suppose qu'on me croit plus d'importance que je n'en ai ni n'en désire, et que les liaisons avec moi, même apparentes, pouvoient nuire. Je savois bien que Votre Excellence étoit au-dessus de cette sorte de craintes, et cette connoissance m'a été confirmée par la bonté avec laquelle elle a parlé de moi en bien des occasions; pressé par la reconnoissance de vous en remercier, je diffère d'autant moins que cette lettre, allant en païs libre, ne sera pas exposée comme les autres. Cette sûreté m'encourage à confier à Votre Excellence combien j'ai eu de dou-

leur de voir enfin exécuter ce projet de voyage contre lequel j'avois parlé si souvent et peut-être avec quelque efficace dans le tems que j'étois écouté. J'ignore à quel point la nation en est affligée et quelles conséquences il peut avoir dans l'intérieur de la monarchie; mais je sai à quel point toutes les personnes sensées et vertueuses le désapprouvent en France et dans ce païs-ci. Si la gloire de ce prince et ses intérêts m'étoient moins chers, j'aurois été comblé d'une joye pure en apprenant que je reverrois encor une fois Votre Excellence; j'avoue que cette joye est mêlée de douleur. Je ne parle point de S. M. elle-même, dans le doute si elle m'admettra à lui faire ma cour. J'ai mis en délibération, si je solliciterois cette grâce; mais après tout, j'ai pensé que la crainte de recevoir l'affront d'un refus ne devoit pas me faire manquer au devoir de la reconnoissance. J'aspirerai donc à voir le roi, s'il vient dans ces contrées, mais bien loin de prétendre faire aucun usage de cette circonstance qui puisse donner de l'ombrage à ses courtisans, je serai charmé qu'ils trouvent moyen de ne point me laisser seul avec lui. Ma résolution est bien prise de ne plus me mêler de leurs affaires, et de jouir ici paisiblement du repos que quelques années de peines et de traverses m'ont aquis. . . .

Nr. 1523—1529.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL É.-S.-F. REVERDIL.

1523.

Paris, 12. November 1768.

Monsieur, vous ne pouvés vous rapeller ma façon de penser et les principes que je fais profession de suivre, sans estre bien sûr que votre souvenir me fait un plaisir sensible et que je vous ay une vraye obligation des assurances que vous m'en donnés. Je ne vous oublieray jamais, je vous estime et vous aimeray tousjours, c'est ce que j'ay dit, ce que je dis et ce que je diray à tout le monde. Tous ceux qui m'aurent entendu parler de vous, vous diront que c'est là mon langage. Et votre coeur vous en assurera encore mieux. Il ne s'y trompera pas.

Il n'y a pas longtemps que j'espérois vous le dire à vous-même. Je croyois que nous passerions par votre pays, et je comptois que vous me donneriés les moyens de vous embrasser quelles que pourroient estre vos résolutions sur le reste, mais le roi désire si

fort retourner dans ses états qu'il a préféré la route en droiture à tout autre. Le projet de diriger notre voyage par Lion et Genève et ensuite par la Suisse que j'avois présenté, n'a donc point été accepté, et nous prendrons par Strasbourg et Manheim. Nous espérons estre dans les premiers jours de janvier à Altona. Le voyage qui d'abord ne pouvoit estre assés long et qui devoit durer 2 ans, va donc estre bien abrégé, et il finira avec plus d'empressement encore qu'il n'a esté entrepris. Je me flatte qu'il ne sera plus question de le répéter.

Le pauvre Brand est icy, ou y a esté au moins, à son passage pour Avignon. Je ne l'ay pas vu parce qu'il ne s'est point déclaré à moi mais seulement au b. de Gleichen. Il y a des difficultés sur sa pauvre petite pension, que la Justizcasse de Danne-marc ne veut plus payer, puisqu'il ne siège plus au H^{öchste} Gericht, mais j'ay fait et feray ce qu'il faudra et ce que je pourray pour qu'il n'en souffre pas.¹⁾ Si le mar^l de St Germain avoit voulu m'en croire, il seroit depuis longtemps tranquille et dans un des plus beaux pays du monde, mais il a esté de son sort et du mien qu'il n'a guères écouté mes avis ni dans les affaires importantes ni dans celles qui l'estoient moins. Je souhaite vivement qu'il jouisse en paix et contentement des 75^m l. de rentes qui lui sont dues, et je travailleray tousjours fidèlement tant que je le pourroy à écarter de lui les pertes et les chagrins. Autant que je puis conjecturer, son intention est de s'établir quelque part en Suisse, mais je ne sçais pas dans quel lieu. Je souhaite de tout mon coeur que son choix soit heureux.²⁾

Je suis très frappé de ce que vous me dites, Monsieur, des procédés de la poste, et je le suis d'autant plus que je ne connois aucun pouvoir à ceux qui sont actuellement en Dannemarc qui ait pu les autoriser à ordonner de tels attentats. Je sçais qu'il n'y a point de raisonnement qui tienne contre les faits, mais je ne comprends ni l'ordre ni son exécution.

1524.

Bernstorff, 27. Februar 1769.

Ni les plaisirs de Paris ni ceux d'aucun autre pays du monde ne m'empêcheront de penser à vous et de souhaiter de vous le dire. Soyés-en sûr, Monsieur, je ne vous oublieray jamais.

Le roi a fort bien reçu la lettre que vous m'avez chargé de lui faire parvenir, mais il ne m'a point donné d'ordre pour la réponse.

La cour et le public sont très satisfaits de lui depuis son retour.

Nous avons en allant de Strasbourg à Manheim passé bien près de Wormtz, mais sans avoir entendu parler de Mr. le marl de S. Germain. Je sçais seulement qu'il est triste et inquiet, et que la situation de son âme prend sur celle de son corps et la mine. J'en suis sincèrement touché, tous les griefs que j'ay contre lui n'effacent point de mon coeur les sentiments que j'ay eu pour lui et la justice que je suis bien aise de lui rendre. Il se figure perpétuellement des monstres et s'imagine qu'on lui ôtera ses appointements, à l'égard desquels il a plus d'une fois cherché de faire des accomodements qui, au lieu de l'état d'opulence dans lequel il est actuellement, l'auroit réduit à des embarras où je souhaite ne le voir jamais. Il me veut du mal de m'estre refusé à ces propositions, mais je crois n'avoir fait que ce que je dois et au roi et à lui; à sa place, il me semble que je ne serois pas dans une ville triste et désolée telle que l'est Wormts, mais que je chercherois des séjours propres à affermir et à égayer l'esprit et le coeur. Ne pourroit-il pas vivre doucement et agréablement à Genève ou Lausanne avec 65000 l. de rentes?

Mr. de Brand est venu à Paris pendant que le roi y estoit, mais il ne m'a pas donné signe de vie, je ne sçais pas trop pourquoi. Je me suis vivement opposé à ce que l'on ne disposât pas des misérables 400 écus d'appointements qu'il avoit. Je l'ay obtenu, mais la caisse de justice, sur laquelle ces 400 écus estoit assignée, ne veulent plus payer un homme qui ne siège plus au tribunal suprême. Je me trouve dans des nouveaux embarras. Nous sommes devenus oconomés au point qu'il est absolument impossible d'effectuer la création de nouveaux appointements, quelque léger qu'elle soit; ce n'est pas que le roi le refuseroit, mais on a fait sagement des règlements sévères dont les gardiens sont inexorables, quelque juste qu'il seroit d'y faire quelquesfois et rarement des exceptions. J'ignore encore comment je feray pour lui rendre service, mais je ne m'y épargneray pas. Après ce que je viens de vous dire, vous sentirés, Monsieur, combien l'avis que vous avés donné à Mr. Roger estoit sage et vray.¹⁾ Je combattray pour lui tant que je pouray, il a sur mon fils des droits qui ne se perdent point, mais lui procurer une augmentation d'appointements est une chose à laquelle je ne puis pas même penser. Mr. le c. de Moltke le peut aussi

peu que moi ; s'il le pouvoit, je serois le premier à l'en prier aussi vivement qu'il me seroit permis de le faire.

1525.

Bernstorff, 12. September 1769.

Je ne vous oublieray jamais, et je ne puis consentir à estre oublié de vous. Voilà ce qui m'engage à vous écrire des lettres, rares, il est vray, car de plus fréquentes ne feroient que vous importuner, mais suffisantes pour vous assurer de la constance de mes sentiments. Et je compte assés sur votre amitié pour croire qu'elles ne vous sont pas désagréables.

Vos vrayis amis le sont tousjours. Celui auquel vous estiés sur tout attaché, vous rend quelquefois justice. Il vous croit heureux, et vous l'estes sans doute, au moins je l'espère, plus que vous ne le seriés probablement si vous estiés icy.

Cet été s'est rapidement écoulé. Nous avons perdu la jolie M^e de Gabel, morte en couches. C'est ainsi que la mort se joue des espérances et des apparences humaines; elle et Mr. de Gramm, qui auroit cru que ce seroit eux qui périroient les premiers.¹⁾ M. le Mar^l de S. Germain se porte bien, à ce que l'on m'assure, et il paroît estre très content de son séjour à Wormts où Mad^e sa femme, qui a esté séparé de lui pendant quelque temps, est allé le rejoindre depuis peu. Ce n'est que par Mr. de Mushard, établi avec la permission du roi et sans quitter son service en Allemagne près du prince d'Anhalt Bernburg, que je sçais de ses nouvelles. Le maréchal n'a, que je sache, conservé des relations avec personne de ce pays-cy. Je souhaite tousjours bien sincèrement son bonheur.²⁾

Je ne sçais ce qu'est devenu le pauvre Brand. Il ne me donne aucun signe de vie, il devroit estre à Oldenbourg, mais il n'y est pas. Ce jeune homme a bien de la peine à revenir des espaces imaginaires dans lesquelles il s'est tant plu, et à dissiper les illusions dont il s'est nourri. Il seroit temps néanmoins qu'il s'aperçût qu'il a mal connu son terrain. Vous n'ignorés peut-estre pas qu'il a eu la clef de chambelan il y a quelques semaines. Je n'ay pas le mérite de lui avoir procuré cette décoration, des avantages de laquelle je ne suis pas bien persuadé. . . .

Je vous rends bien des grâces de [ce] que vous voulés bien me dire de Mr. de Voltaire. Je plains vivement ce vieillard infortuné qui employe jusqu'aux derniers moments de sa vie à tourner en peine sa célébrité et sa gloire, à combattre son juge qui pourroit

estre sa ressource et à composer des ouvrages qu'il croit devoir désavouer.

Mr. Bonnet fait un usage plus digne de lui et plus heureux de ses lumières et de ses talents; je viens de recevoir son ouvrage, et je crois le devoir à ses bontés. Je tâcheray de le comprendre, et alors je suis sûr de l'admirer.³⁾ . . .

1526.

Bernstorff, 20. Januar 1770.

J'ay reçu avec un plaisir, je vous assure, très sensible la lettre que vous avés bien voulu m'écrire le 15 du passé. Faites-moi la justice de croire que je pense à vous souvent et avec les sentiments qui vous sont dus, et que je haïrois mes occupations, si elles m'empêchoient d'estre sensible et fidèle à l'amitié.

Nous venons de finir une année qui, grâces à la bonté divine, a esté plus heureuse que nous n'avions lieu de nous le promettre. Des orages violents et redoutables nous menaçoient au dehors; ils ont esté dissipés. Nous n'avons pas esté sans sollicitude et sans agitations intérieures, mais rien n'a éclatté, et il n'y a eu que ceux qui aiment les changements et les nouveautés qui ayent à se plaindre. Tout a esté tranquille, à leur très grand chagrin.

La cour est au reste telle que vous la connoissiez. Point de novels acteurs, ainsi le jeu est à peu près le même. Ce n'est et ce ne sera jamais le séjour du bonheur.

Mr. de S. Germain m'a écrit à l'occasion du renouvellement de l'année. Il m'assure qu'il est heureux; je le souhaite du fonds de mon coeur, et je fais et feray constamment ce que je pourray pour écarter de lui de nouveaux chagrins. S'il avoit voulu étudier le pays, la nation, et l'affectionner!

Celui qui à quelques égards a partagé son sort, le c. de Daneskiold, a passé une année fâcheuse. Il a essuyé bien des chagrins domestiques qui ont, à ce que l'on dit, fortement pris sur sa santé. Il est mieux actuellement et vit en Jutland.¹⁾

Mr de Brand périt d'ennuy à Oldenbourg, et il voudroit fort estre employé aux cours étrangères, mais je ne crois pas pouvoir seconder ce souhait. Son imagination est trop vive et le gouverne trop. Je lui ay procuré les appointements extraordinaires de conseiller de la régence qui sont de 800 écus, et je ne puis faire que cela pour lui.

Si Mrs. de Genève ont bien voulu estre contents du c. de Dehn,

il le leur rend bien.²⁾ Il est enchanté d'eux. C'est un homme dont le coeur est si bon, l'âme si droite et les vues si pures, qu'il est juste de l'aimer. Le voilà en Suisse où il ne me paroît pas moins bien accueilli et pas moins content. Il jouit d'une vieillesse heureuse et en tire un party singulier. . . .

Le Landwesens Collegium, votre objet favori d'autrefois, a fait quelques bonnes choses mais n'avance presque point vers le but principal, et je n'ay pas grande nouvelle littéraire à vous donner non plus. Nos sçavants ne nous ont rien donné depuis 6 mois, mais vous verrés paroître 2 bons ouvrages du prof. Schlegel dans le courrant de cette année. Il achèvera, j'espère, le second tome des Vies des Rois de la maison d'Oldenbourg et il mettra la dernière main à la traduction de la vie de Chrestien IV par Schlange. Cette dernière entreprise est assés grande, car il s'est agi de changer presque entièrement le travail de N. Schlange et de l'éclaircir par des notes qui valent mieux que le texte. Schlegel a bien des talents pour cette partie.³⁾

1527.

Bernstorff, 2. Oktober 1770.

Peut-être avés-vous déjà appris que le roi a terminé mon ministère en faisant un changement très considérable dans le manieement de ses affaires, et en dépouillant le conseil de toutes ou presque toutes ses fonctions. Je vais en conséquence me retirer dans mes terres et nommément à Borstel, lieu appartenant à ma femme, à peu de distance de Traventhal et où nous avons eu l'honneur de vous voir en 1767.

C'est dans ces circonstances que j'ai reçu la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 12 du passé. Elle m'a fait un très sensible plaisir, par ce qu'elle m'est une preuve de votre souvenir qui m'a tousjours esté et me sera constamment infiniment cher. Je ne puis y répondre aujourd'huy, par ce que je pars demain, et que les moments de séparation des amis avec lesquels j'ay vécu jusqu'icy et sous les yeux desquels je croyois achever ma carrière, me sont trop sensibles pour permettre une autre occupation à mon esprit et à mon coeur, mais lors que je seray à Borstel, je m'acquitteray de ce devoir.

1528.

Hamburg, 14. November 1770.

Je me vois enfin au moment où j'espère pouvoir dégager ma parole ou plutôt satisfaire au droit de mon coeur, de m'entretenir avec un peu plus de suite et de détail avec vous. Si cette lettre n'avoit pas à courir le risque de la poste, elle deviendrait un volume; je vous parlerois sans réserve, et avec la confiance que je vous dois à tous égards et que vous possédés depuis si longtemps; mais ayant à passer par tant de pays et peut-estre sous tant de yeux pour lesquels je ne l'écris pas, il faudra que je donne des bornes au plaisir d'épancher mon coeur dans le sein d'un ami depuis tant d'années objet de mon estime et de ma tendresse. Je tâcheray de ne pas perdre de vue la circonspection dont les circonstances m'imposent la loi.¹⁾

Je ne suis point insensible à ce qui m'est arrivé. Attaché au prince que j'ay servi et à ses états par la reconnoissance que je dois aux bontés de son ayeul et de son père, et, s'il m'est permis de le dire, par mes propres travaux, je lui consacrais avec plaisir ma vie; je me flattois qu'elle ne lui estoit pas entièrement inutile ni à une nation qui, surtout dans ces dernières années, paroissoit satisfaite de mon zèle; j'espérois que les années porteroient un changement favorable à ce qui a esté si souvent le sujet de vos chagrins et des miens, et je voyois avec satisfaction approcher une époque qui, selon les apparences humaines, devoit assurer le repos du royaume ainsi que celui du Nord, et couronner mes longues sollicitudes et des soins presque point interrompus pendant vingt ans. Soutenu par cette espérance je ne plaingnois point mes peines, l'objet me paroissoit les mériter toutes, les orages sembloient même un peu calmés après le voyage du roi, lorsqu'une liaison déplorable, peu possible à prévoir, et qui se trouva secrettement et indissolublement formée avant qu'on pût s'en douter, changea entièrement la face des choses. Il fallut pour soutenir cette liaison et en écarter les dangers, éloigner du roi tous ceux qui ne vouloient ou ne pouvoient y applaudir, il fallut joindre à la sûreté le pouvoir suprême, puisque c'estoit sur lui seul que se pouvoit fonder cette sûreté; l'ambition, la soif de dominer sur tous s'unirent aux soins que l'on avoit pris d'abord contre les dangers, on résolut de former un ministère qui ne seroit composé que des créatures de la liaison, et on décida que pour cet effet il estoit indispensable de renverser l'ancien. Toutes les considérations imagi-

nables et au dedans et au dehors furent sacrifiées à ce plan. Pour l'exécuter on choisit le c. de Rantzau Ascheberg dont vous connoissés le caractère, encore aigri par sa dernière disgrâce, et rendu impérieux par les exhortations de ses nouveaux protecteurs et par la flatteuse idée que ce seroit lui qui seroit censé avoir changé la constitution du royaume; on se rendit pour cet effet l'été dernier en Holstein, on vanta Ascheberg au roi comme le lieu le plus délicieux du pays, on engagea S. M. à y passer 8 ou 10 jours dans une solitude presque parfaite, sans autre suite que celle de gens dévoués au parti; on appela ensuite le c. de Rantzau à Traventhal; il y vint après s'estre fait beaucoup prier, et il fut déclaré qu'il seroit rappelé à Coppenh., mais qu'il ne s'y mêleroit que des affaires militaires et n'auroit point d'autre charge qu'une place dans le directoire, mais il fut en même temps admis aux parties intimes et aux petits souppers du roi et associé à Mrs. Struensée, Brand et Warenstedt qui composoient seuls avec Messrs de Gähler et de Bülow la société de LL. MM.

Il ne m'en fallut pas tant, Monsieur, pour sentir au moins une partie de ce qui se méditoit; j'entray seul des ministres près du roi, je fis ce que je pus pour arrêter le torrent, je n'ay rien oublié, rien négligé pour y parvenir, et, ce qui fait aujourd'hui ma tranquillité et ma consolation, rien ne m'a coûté pour détourner le malheur que je prévoyois devoir estre une suite inévitable de la nouvelle faveur; j'ay parlé au roi, je lui ay donné par écrit les raisons qui m'obligeoient de regarder le rappel du c. de R. et son admission à l'intimité de S. M. comme contraire aux intérêts les plus essentiels de sa personne et de l'état, j'ay détaillé ces raisons au c. de R. lui-même, j'ay cherché à exciter ce qu'il pouvoit y avoir d'honneur et de patriotisme dans le fonds de son coeur, j'ay proposé de le combler de faveurs et de biens, pourvu que pendant un an et demi, il voulût encore ne pas paroître à la cour, époque pendant laquelle j'espérois d'achever l'ouvrage que je regardois comme le salut de l'état et que son nouveau crédit et l'éclat de sa nouvelle faveur alloit détruire, mais tout fut inutile, le party estoit pris, on se contenta de me calmer par les plus belles assurances, que le c. de R. ne se mêleroit d'aucune affaire politique; il m'en donna plus d'une fois sa parole d'honneur, parole violée aussitôt qu'engagée, et je n'y ay gagné que l'honneur d'estre immolé le premier au nouveau système et d'estre enseveli le premier sous les ruines de la constitution. La bombe creva

immédiatement après notre retour à Coppenh. Le roi m'annonça le 15 sept. par un billet de sa main qu'il me dispensoit de mes charges en me réservant ma place dans son conseil, grâce dont à mon tour je le suppliois de me dispenser, ce qui me fut accordé le lendemain. Peu de jours après, S. M. ôta au conseil la connoissance des affaires étrangères, l'honneur de s'assembler en sa présence et le rapport des chancelleries danoise et allemande, c'est à dire qu'il l'anéantit, les fonctions et les prérogatives de ce corps ne consistant uniquement que dans les points enlevés; aussi depuis ce moment ne s'est-il plus assemblé que pour concerter la représentation à faire à S. M. sur cet objet. Mon département reste vacant, M. d'Osten, auquel on le destinoit, estant encore à Naples; on fit ensuite et on fait encore tous les jours des changements dans toutes les autres parties de l'administration, on révoque et détruit tous les établissements faits depuis 20 ou 25 ans, on renvoye tous les étrangers, quelques habiles qu'ils puissent estre, et on paroît n'avoir que deux principes dans toutes les mesures qui se prennent, l'un de rendre le gouvernement militaire et aussi semblable qu'il se pourra à celui de Prusse, l'autre de rappeler le siècle parcimonieux de Frédéric IV, siècle que le jeune Mr. de Scheel, devenu l'oracle des finances, regarde comme celui de la félicité et l'âge d'or de la monarchie. Je passe rapidement sur tout cela et n'y ajouteray point de réflexions, parce que vous ferés ces réflexions mieux que moi, Monsieur, et parceque je suppose que vous estes instruit des évènements à peu près comme je puis l'estre. Il me suffit de vous avoir entretenu de ce qui me regarde personnellement, et c'est pour achever cet article que j'auray l'honneur de vous dire encore, qu'estimant convenable par toutes sortes de raisons qui ne vous échapperont point, de m'éloigner du lieu de la scène, je me suis retiré dans les terres que vous vous rappelerés que j'ay en Holstein par ma femme, d'où je suis venu icy passer mes hyvers dans la plus grande retraite dans cette ville, et y prendre les mesures nécessaires pour pouvoir habiter mes campagnes négligées par ma longue absence. Je trouve ces habitations un peu différentes de celles que j'ay à Copph. et à Bernstorff, mais n'importe. Ma femme, qui a soutenu le changement de mon sort avec une fermeté et une amitié au-dessus de mes éloges, est avec moi; et mon neveu, auquel on s'est empressé de faire partager ma disgrâce, est venu me joindre pour s'établir dans sa terre peu éloignée des miennes. J'espère consacrer le reste de ma

vie à la pratique de mes devoirs et aux douceurs de l'amitié. Elle est déjà assés avancée pour borner mes projets et mes regrets, si j'en avois. Je n'ay cependant pas encore renoncé à mon ancienne idée de venir vous joindre, mais je ne puis pas l'exécuter encore.

Pardonnés la longueur excessive de ma lettre; j'en rougis, et si votre amitié ne l'excuse, je n'ay rien à dire pour la justifier. Il me reste cependant à traiter quelques points qui m'intéressent vivement, puisqu'ils vous regardent. Je m'en expliqueray avec la même sincérité et la même confiance.

Vous estes, Monsieur, de tous ceux dont on a obligé le roi de se séparer, le seul que ce prince considère et le seul qu'il regretteroit, si ce sentiment estoit en lui. Il ne parle point mal de vous; et des 3 favoris, Mrs. Struensée, Ranzau et Brand, — je les range selon la mesure de leur puissance, — les deux derniers se disent vos amis, et le premier, mince louangeur de son métier, convient que de tous ceux qui avoient approchés le roi, vous estiés celui qui lui avoit parlé le mieux, mais malgré tout cela on s'opposeroit à votre retour lors même que vous permettriés qu'il fût possible; on se défieroit de vos principes, que l'on ne croit pas semblables aux maximes qu'il s'agit d'établir. Tout ce que vous ferés donc pour le roi et pour l'état sera donc très bien reçu, pourvu que cela ne retrace pas trop vivement votre souvenir au roi, chose à laquelle on sçait et l'on sçaura mettre bon ordre. C'est là, je crois, le vray. Si vous avés la complaisance de traduire les ouvrages faits en Dannemarc, on vous louera et on vous remerciera autant que ces dispositions pourront le permettre. Je ne sçais si cela pourra vous y engager.

L'histoire de Mr. Schlegel est bien écrite, le voyage de Mr. Niebuhr sera très intéressant, et la brochure des 2 ordres contient bien des vérités, mais je ne vois rien à tout cela qui pût vous engager à vous charger du travail pénible, sec et ingrat de traduire les oeuvres d'autrui.²⁾ Jamais je ne vous ferois une pareille proposition, quoique je vous applaudirois si vous aviés assés d'abnégation pour faire une telle galanterie et une faveur si importante pour eux, à 3 hommes que j'aime tous les 3.

Je ne puis finir ce volume, car ma lettre l'est devenue, quoique je croyois en la commençant qu'elle ne le deviendroit pas, sans vous marquer ma vive reconnaissance de ce que vous me dites dans votre dernière. Avec quelle ardeur ne souhaiterois-je pas

que vous passassiez les Belts si j'habitois encore le Seeland; combien de fois ne me suis-je pas dit depuis 6 on 8 mois que nous ne verrions pas ce que nous avons vu, si vous estiés encore près du roi comme vous l'avés esté; mais votre éloignement a esté un de nos malheurs et a rendu les autres possibles. Et que ne ferois-je pas, quoiqu'éloigné, quoique ne devant pas en profiter moi-même, si je pouvois procurer un si grand bien au roi et à l'état, mais tant que durera la liaison dominante, dont je vous ay parlé d'abord, tant que Struensée sera au pouvoir, il seroit inutile d'y penser. Tant qu'il y sera, vous n'avés point de rappel sincère à redouter.

Accordés-moi, pour prix de la vérité avec laquelle je vous parle, quelque part à votre souvenir. Ne me laissés pas ignorer les partis que vous prendrés. J'y prends une part trop vive pour ne pas mériter d'en estre instruit.

Ma femme vous fait mille et mille compliments. Mon neveu, Klopffstock qui ne me quitte point, tous les miens y joignent les leurs.

1529.

Hamburg, 16. Marts 1771.

Vous me marqués dans la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire de Montpellier que vous comptiés estre de retour chés vous vers la fin de mars, et que c'estoit là où j'aurois à adresser la mienne.

Je le fais avec empressement; ma lettre vous attendra probablement quelque temps, mais je seray bien content pourvu qu'elle vous trouve à votre arrivée en bonne santé, heureux et satisfait. C'est ce que je souhaite vivement.

L'hyver s'est écoulé sans que les maux du Danemarc ayent diminué.

Ils paroissent au contraire s'estre affermis. Je ne vous en feray pas le détail, je sens qu'il me convient moins qu'à un autre d'en parler, par ce que l'on ne me croira pas impartial et que je ne prétends pas estre indifférent aux malheurs d'un prince et d'un pays qui m'ont esté et me seront tousjours si chers.

D'autres vous instruiront de ce que je voudrois pouvoir vous cacher. L'homme au pouvoir et ceux auxquels il permet d'avoir part à la faveur en qualité de ses subalternes et de ses conseillers, ont cependant quelques embarras qui menaceroient toute fortune

moins inébranlablement établie que la leur ne l'est selon leur opinion, mais qui ne les inquiètent pas. Ils se croient sûrs de la durée de leur puissance, parlent et agissent en conséquence, pendant qu'ils ne quittent pas un moment les bords du précipice.

Peut-être sera-ce leur sort de se conserver. La terreur, la violence, la vengeance inexorable les secondent, tout ce qui les croise est détruit.

Ces moyens, nouveaux dans un pays où l'on avoit cherché à tempérer le pouvoir illimité par la douceur de son exercice et par un raisonnement réfléchi, on avoit mieux aimé pécher par trop d'indulgence que par trop de sévérité, peuvent les soutenir; mais supprimeront-ils toujours le génie du maître et de la nation, et les effets de ces mêmes passions vives et impétueuses?

Les hommes l'ignorent, mais ils le verront.

Il y a eu du changement entre Mrs. les sous-favoris. Mr. de Warenstedt, que vous n'avez pas connu mais que vous avez pu voir et entendre nommer, le seul de tous ces Mrs. que le roi aimoit, qu'il avoit fait son chambellan et son premier écuyer, a été nommé en vertu d'un ordre écrit de la main de S. M. le dernier des souslieutenants de cavallerie avec ordre de quitter dès le moment même la cour. Personne n'est encore informé des causes de cette disgrâce, dont il ne se doutoit pas lui-même et qui a été adoucie quelques jours après par une pension de mille écus qui lui a été accordée.¹⁾

Mr. de Berregaard, gentilh. de la chambre et cousin germain de Mr. de Brand, destiné par ce dernier à succéder au disgracié et mandé par un exprès à la cour, a été déclaré, en y arrivant, aussi sous-lieutenant de dragons sans pouvoir obtenir d'adoucissement à un arrêt qui le met au désespoir.²⁾ Mais Mr. de Falckenskiold, connu pour avoir eu part, dans les dernières années du feu roi, aux plaisirs, aux embarras et à l'exil du c. de Laurwigen, a été appelé de Russie où il servoit avec distinction, fait chambellan et colonel du régiment royal danois et paroît choisi pour appuyer le party du c. de Rantzau contre celui de Mr. de Gähler.³⁾ Il est homme à pousser loin sa fortune. Mais en voilà assés et peut-être trop du Danemarc.

Vous avez passé, Monsieur, votre hyver dans un pays qui n'est guère moins agité. Vous me feriez grand plaisir si vous vouliez bien me dire comment vous avez trouvé disposés les esprits dans la partie de la France où vous avez esté.

Qui est-ce qui auroit dit que dans le siècle où nous vivons, le pouvoir légal dont jouissent les rois de France et de Danemarck n'auroit pas paru assés grand à ceux qui cherchent à captiver leur faveur et leur confiance, et qu'ils auroient réussi à détruire les consolations et les ressources prudemment imaginées autresfois, non contre l'autorité royale, à laquelle dans l'un et dans l'autre pays personne ne songe à s'opposer, mais contre son abus et la surprise qui peut lui estre faite.

Que diroit notre cher Roger s'il vivoit encore?⁴⁾ Ne se croiroit-il pas obligé à donner une nouvelle édition de ses lettres, de cet ouvrage si judicieux et si vray lorsqu'il le composoit, si peu fidèle aujourd'huy. Que les principes que vous aviés inspiré au roi, et dont il se glorifioit la première année de son règne, estoient différents de ceux que l'on soutient et que l'on publie actuellement dans son nom!

Je finis par l'article qui termine votre lettre. Je ne crois pas que vous soyés dans le cas de vous gêner relativement au voyage que l'on vous propose de faire.⁵⁾

La grande part que vous avés eu à l'éducation du roi et le caractère dont il vous a revêtu, ne doivent pas selon moi y mettre obstacle.⁶⁾

Il est vray que vous ne pouvés guères accepter d'emploi en titre inférieur à celui que vous portés, mais un voyage n'est pas un emploi, et voyager avec son ami n'est susceptible d'aucune interprétation désavantageuse.

Je ne vois donc rien qui puisse vous empêcher de prendre à cet égard la résolution que vous jugerés vous convenir. Permettés-moi d'ajouter à ce sentiment un souhait. Puissent vos voyages vous conduire un jour quelque part où j'aye la joye de vous revoir. Elle seroit bien sensible à mon coeur. . . .

Der er nogle Afvigelser mellem denne Gengivelse og den, der findes i Reverdils Memoirer Pag. 471 f.

1530. FRA É.-S.-F. REVERDIL TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Nion, 17. Maj 1771.

La lettre dont Votre Excellence m'a honoré il y a deux mois, m'attendoit ici. En me remplissant de joie par la continuation de vos bontés et de votre confiance, elle ne m'a pas peu affligé et allarmé sur le sort d'un prince et d'un état que j'ai trop aimés

pour ne pas m'y intéresser vivement. Mais tandis que, touché de ce qui se passe, je m'applaudissois d'être éloigné du lieu de la scène où je n'aurois pu rien changer selon toutes les apparences, tandis que j'étois fortement sollicité pour le voyage dont j'ai parlé à Votre Exc^e, je viens de recevoir une lettre du favori [Struensée] qui me rappelle de la part du roi pour le seconder, dit-il, dans le dessein de fixer le sort des païsans, et pour travailler à d'autres objets de ce genre. On me permettra de revenir après l'ouvrage fini, à moins qu'il ne me convienne de rester.) —

Voilà ce que je craignois, voilà ce que j'avois voulu éviter en n'écrivant au roi que deux fois depuis qu'il m'a ordonné de correspondre avec lui, en négligeant de répondre à Mr. Str[uensée] et de faire passer ma seconde lettre au roi par ses mains, en ne répondant rien au c^e de R[antzaus] qui m'avoit déjà parlé de retour, enfin en parlant toujours, lorsque j'ai été forcé d'écrire, du bonheur de ma retraite. Il est vrai que depuis longtems j'étois résolu de la quitter à la première bonne occasion; mais pour un tems seulement et pour être en état d'y répondre d'avantage. Les gens de mon païs trouvent quelquefois une fortune à faire quelque tems ce qu'ils appellent les meneurs d'ours. Ç'a été mon premier motif pour ne point refuser Mr. St., car si je ne voulois plus servir mon ancien maître, avec quelle décense irois-je servir un particulier et un inconnu. D'ailleurs, ayant choisi entre mes parens et amis les plus sages et philosophes que j'eusse, les moins prévenus pour les cours, les uns vouloient que je partisse incontinent, les autres que je prisse seulement le loisir d'arranger mes affaires. J'ai compris à cet empressement que je devois consulter ceux qui connoissent le local et entr'eux seulement deux dont l'amitié pour moi s'est toujours soutenu et dont je connois à fonds la probité et les lumières. Votre Excellence m'auroit conduit seule, si elle avoit été sur les lieux; j'y ai joint mon digne ami Carstens l'aîné.²⁾ Daignez me dire ce qu'il est de mon devoir de faire; car mes amis d'ici me font un devoir d'aller. Pour moi, je voudrois savoir une tournure décente pour refuser un prince qui après tout ne me demande rien que ce que j'aurois fait pour un autre qui, en m'ôtant ma liberté, me la laisse, qui ne me demande plus ces assiduités domestiques dont je fus tourmenté deux ans durant. Ce que j'ai fait suffira peut-être pour dégouter de moi. J'ai demandé [1.] d'être appelé par le roi lui-même dans un écrit qui fit mention de la liberté qu'il me laisse; 2. qu'il voulût bien m'assurer les fraix du voyage, aller et

venir, et préliminairement qu'on me dit avec qui je devois travailler, à quoi et sur quel pied. Je n'ai point exigé de conditions pour le séjour, parceque la liberté de revenir remédie à tout. Une réflexion de délicatesse m'a encouragé à ne point refuser absolument, c'est qu'après tout le roi pouvoit, en ne me donnant qu'une pension pour retraite, me tenir dans sa dépendance et me rappeler à tout instant. Je le répète, Monsieur le comte, j'ai grand besoin de votre sagesse, parceque je me fie peu à la mienne; vous voyez qu'en demandant compte du travail ou du genre d'occupation qu'on me destine, je me suis réservé un moien de rester chez moi si, après tout, c'est le parti que je dois prendre.

Il est singulier en effet que le despotisme cherche à gagner en France et en Danemarck, où l'autorité royale étoit déjà immense. Les Languedociens en général m'ont paru peu touchés, peu effraïés de ce qui se faisoit à Paris. La cour des aides de Montpellier est toute royaliste, comme ce parti s'appelle. Toulouse a pris le même parti que les autres parlemens; mais en général, dans les provinces du midi, on est plus frivole, moins réfléchissant, et par conséquent on parle plus de jeu et de danse que de politique. Les protestans, quoique en général les parlemens et surtout celui de Grenoble et de Thoulouse leur aient été peu favorables, les protestans, dis-je, sentent bien que l'esprit de despotisme ne peut qu'engendrer l'intolérance. Le bruit général est que Mrs. d'Aiguillon, de Maupeou, de la Vauguion et tout ce parti tient aux jésuites, nouveau motif pour les honnêtes gens, les gens de bien, d'être parlementaire. Les jésuites rappelés seroient bien pires qu'en paisible possession.

A propos des protestans de France, Monsieur le comte aura sans doute vu le mémoire pour Sirven accusé d'avoir noyé sa fille dans un puits. Il en résulte assez clairement que la pauvre enfant étoit imbécille, qu'on l'a rendue folle en voulant la convertir, qu'elle s'est noyée et qu'en tombant elle a donné de la tête contre le mur. Cela résulte de l'examen du cadavre, quoique les experts, tout en alléguant les indices qui le prouvent, en tirent la conséquence contraire. L'affaire n'a point été jugée en dernier ressort, à ce que je crois, mais le tribunal de première instance, qui avoit d'abord condamné Sirven père, s'est borné, lorsqu'il est venu purger la contumace, à le mettre hors de cour. On n'a point ici ce mémoire; mais je l'ai lu en Languedoc, et je l'ai vu annoncé dans quelques affiches de Paris. Il me semble qu'avec moins de génie

et d'éloquence que les avocats des Calas, celui de Sirven a mieux encor éclairé les juges. Il cite en note des arrêts nouveaux rendus à Thoulouse, où les protestans ont gagné des causes d'état qu'ils perdoient autrefois. Cependant j'en ai vu à mon grand scandale aller à la messe deux ou trois mois et s'en faire donner attestation pour être mariés à la paroisse, gens riches cependant, auxquels le duc de la Vrillière donne volontiers des permissions pour se marier hors du royaume. Je sai de source qu'on va plaider au parlement d'Aix pour et contre la cassation d'un mariage célébré au désert, et que les juges, le banc du roi surtout, est disposé à le valider. Le principe est celui-ci: à la vérité le roi ordonne que les nouveaux convertis seront mariés à l'église; mais ces gens-cy ne sont pas des nouveaux convertis, puisque ils se déclarent invariablement protestans. Ils sont mariés à leur manière, comme un Anglois, un Suisse, mariés dans leur païs, dont les enfans sont bien réputés legitimes chez nous. C'est bien une entorse donnée à la loi écrite, mais pour suivre le droit naturel, pour rendre à la patrie une classe nombreuse de citoyens.

Si je retourne en Danemarck, j'aurai du moins un moment de joie pure, celui de rendre mes devoirs à Votre Excellence et à Madame la comtesse et de leur redire que rien dans le passé ni dans l'avenir ne sauroit m'empêcher de faire profession ouverte des sentimens de respectueux dévouement etc.

Je n'ai pas besoin de prier V. Excell. de tenir ceci secret. . . .

1531. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL É.-S.-F. REVERDIL.

Grabow, 3. Juni 1771.

De tout ce que j'ay vu faire jusqu'icy à M. Str[uensée], rien ne m'a autant surpris, autant frappé, Monsieur, que la lettre qu'il vous a écrite, et c'est jusqu'icy la seule de ses actions et de ses mesures qui m'ait fait plaisir. Je ne m'y attendois point du tout, je l'avoue. Vous sçavés les raisons qui me persuadoient que bien loin de vous rappeler, vous estiés un des hommes du monde dont on souhaitoit le plus l'éloignement; je vois que je me suis trompé, mais je ne vois pas encore les causes de mon erreur, et quoique depuis les 2 ou 3 jours que j'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'y aye réfléchi beaucoup, je ne les découvre point. Si je pouvois me flatter que l'on eût changé

de plan, que les intentions fussent devenues pures, que l'on cherchoit de bonne foi du secours pour ranimer l'esprit et le coeur, que l'on consentoit à partager le mérite et la confiance, que l'on se détermineroit à r'ouvrir une porte fermée jusqu'icy à triple verroux pour tous ceux qui n'ont pas prêté le serment de fidélité à la faveur et adopté ses déplorables principes, si, dis-je, je pouvois concevoir quelque ombre d'espérance de cette nature, je comprendrois l'invitation qui vous a esté faite comme la chose du monde la plus naturelle, la plus juste et la mieux imaginée; mais je ne vois dans le reste des mesures qui se prennent tous les jours rien qui m'autorise à la former, rien qui m'annonce une altération dans les maximes établies et suivies jusqu'icy, la faveur, le crédit, la politique, l'administration sont tousjours fondés sur des principes diamétralement opposés aux vôtres et à votre façon de penser. Quel peut donc estre le but qui détermine à vous rappeler, vous, libre, vertueux, humain, qui ne voudrés et même ne pourrés pas, pensant comme vous le faites, jouer le rôle d'un témoin silencieux des scènes que vous verrés représenter sous vos yeux, et à vous rapprocher de la personne d'un prince qui, dans le fond de son coeur, vous estime plus que ceux qui l'environnent et dont ils écartent d'ailleurs avec une affectation outrée tout être qui sent et qui pense. Il est vray, et je rends cette justice au favori et à ceux qui ont part à sa confiance, leur intention est sincère en faveur de la liberté des paysans;¹⁾ cette liberté ne croise aucune de leurs vues, ainsi c'est un bien qu'ils ont résolu de faire, d'autant plus sincèrement qu'ayant pris à tâche d'affliger mortellement les autres ordres de l'état, ils cherchent de l'appuy dans l'affection du peuple et du soldat; il se peut fort bien qu'à cet égard ils souhaitent réellement l'assistance de votre zèle et de vos lumières; mais s'imagineroient-ils que, content de partager avec Mrs. de la commission déjà établie le travail pénible et odieux des arrangements et des détails infinis de cette affaire déjà résolue et en quelque sorte déclarée, vous applaudiriés au reste de leurs manoeuvres, et les plus défiants des hommes cesseroient-ils de l'estre à votre occasion? Je le répète, je n'y comprends rien, à moins que la providence divine qui vous a destiné peut-être à rappeler les droits de la vertu et de l'humanité dans un lieu où l'on ne se souvient de l'une et de l'autre que pour en rire et, qui sçait, parvenir à ses fins même par le ministère de ses ennemis les plus déclarés, n'ait ordonné à leurs passions or-

dinaires de s'endormir, et de préparer les voyes à votre retour. Cette idée est la seule à laquelle j'aime et crois devoir m'arrêter, plaise au ciel que l'évènement la justifie.

Vous voyés, Monsieur, par ce que je viens de vous dire, que mes notions ne vous seront que d'un foible secours, et que mon coeur rempli d'estime, de tendresse et de confiance pour vous, ne sçauroit se permettre de vous conseiller de retourner dans le pays triste et infortuné dont je vous parle, mais qu'il souhaite passionément que sans le concours de son avis, vous en prenniés la résolution; s'il y a dans ces déplorables conjonctions un homme qui puisse estre utile au roi et par lui à l'état, c'est vous, mais Dieu seul sçait s'il a accordé encore du secours à ce prince pendant si longtems l'objet de notre amour, et aujourd'huy celui de nos larmes. Mes lumières sont trop bornées pour que je puisse avoir une opinion.

Je puis cependant, sans craindre de me tromper, applaudir à ce que vous avés fait, aux mesures que vous avés prises jusques icy. Elles sont très sages. Votre ami et le mien, l'ainé Carstens, qui s'est conservé pur au milieu de la corruption, vous en dira autant. Il voit les choses de près, et peut-être un peu moins affligé, un peu moins touché que moi. Il vous représentera mieux ce que je vous laisse entrevoir et ce que l'émotion de mon âme me défend de vous exprimer plus clairement. Il vous conseillera surtout de conserver votre liberté dans un pays où le ton de la philosophie est de prêcher la licence et la familiarité dans les moeurs et le despotisme dans tous les cas où il importe aux hommes de ne pas dépendre de la volonté d'autrui, et c'est aussi dans ce seul avis que je renfermeray tous ceux que vous m'avés permis de vous donner. Venés à Coppenhague, paroissés à la cour, mais ne vous y engagés qu'après avoir connu le terrain par vous-même; si vous y pouvés faire du bien, ne vous refusés pas à un pays qui en a besoin, et veuille le ciel vous en accorder le mérite et la gloire; mais si vous voyés que les moyens vous en sont refusés, ne vous laissés pas attacher à un ouvrage subalterne, douteux, odieux et gêné par des influences dures et malfaisantes, et ne souffrés pas que votre nom soit associé aux noms de ceux sur lesquels la nation pleure déjà et la postérité pleurera encore longtemps.

Mon cher Monsieur, vous voyés que je brave les risques de la poste et du papier pour répondre avec fidélité à la confiance dont

vous m'honorés, et pour remplir les devoirs de la tendre amitié que je vous ay voué. Ce même motif m'oblige à ajouter encore un mot à ma longue lettre. Dans le nombre de ces infortunés qui se croient aujourd'huy si heureux parce qu'ils ont le pouvoir et le plaisir de faire tous les jours des misérables. vous en trouverez deux qui se disent vos amis. Si ils ont jamais esté dignes de l'estre, c'est ce que je ne décideray point, mais ce que je ne puis et ne dois vous taire, c'est qu'ils ne le sont plus, et qu'ils ne méritent plus d'en porter le nom. Vous sentirés la vérité de mes paroles lorsque vous les verrés.²⁾

Puissent mes craintes ne pas estre fondées et estre démenties par l'évènement, mais j'ay peur que la réponse que vous attendés du favori ne sera pas telle que vous estes en droit de vous la promettre, et que, retombant dans son caractère ordinaire, il empêchera plustôt qu'il ne facilitera votre retour. Je souhaite impatientement d'apprendre que je me suis trompé.

Il me sera plus doux de vous revoir que je ne puis vous l'exprimer. Accordés à moi et aux miens ce plaisir, si vous le pouvés, et soyés bien sûr, je vous prie, que vous n'avés point d'ami plus tendre ni de serviteur plus fidèle que je le suis. Ne le soyés pas moins de l'exacritude avec laquelle je vous garderay le secret le plus absolu.

Ma femme vous fait mille et mille compl. Mon neveu est dans ses terres, distantes de quelques lieues des miennes; s'il sçavoit que je vous écris, il ne me chargeroit pas de moins de choses pour vous. Je ne signe pas, mais j'espère que vous me connoitrés au langage de mon coeur.

Nr. 1532—1533.

FRA E.-S.-F. REVERDIL TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1532.

Nion, 12. Juli 1771.

La réponse de Copenhague est venue plus promptement que je ne devois l'attendre. Elle lève mes objections, excepté celle d'être appelé de la seconde main; il semble qu'on se soit un peu offensé de ce que je voulois un écrit signé du roi. Du reste on me laisse mon indépendance et la liberté de repartir. Je vais donc suivre le conseil de Votre Excellence, me présenter, voir si je puis réellement être bon à quelque chose, et revenir si je vois mon inutilité.

J'ai fait diverses conjectures sur les causes de mon rappel, mais je n'ai pu encore m'arrêter à aucune. La confiance sans réserve avec la quelle Votre Excellence a daigné répondre à ma lettre, l'estime et l'amitié qu'elle me marque dans cette occasion si importante pour moi, sont de nouveaux traits par lesquels elle se grave dans mon coeur. J'irai l'en remercier dans le lieu de son séjour (dont je ne suis pas sûr d'avoir bien lu le nom), car je ne m'en laisserai pas imposer par la faveur ni par le crédit; et pour aller vous voir, Monsieur le comte, je n'ai besoin d'autre permission que de la vôtre que je vous demande à Hambour dans 5 ou 6 semaines. Il n'est guères possible que je la reçoive ici. Je renvoie à ce tems mille choses que j'aurois dessein de vous dire, et je me borne à prier Votre Excellence de me conserver ses bontés et d'être sûre du retour de respect et de fidélité avec lequel je lui suis plus que jamais dévoué.

Monsieur Roger, mon cousin, étoit retranché déjà au moment où j'en parlois.) Je joindrai mes efforts aux siens pour rattraper quelque chose de cette perte. Je n'ai aucune espérance cependant, et je ne lui en donne aucune; il doit avoir écrit à V. E.

1533.

Erlangen, 18. August 1771.

Le désir de voir différens objets nouveaux sur ma route, quoique je n'eusse pas le pouvoir de m'arrêter, m'a engagé à passer par une route que je n'avois point faite encore. Je suis parti le plutôt que j'ai pu, et j'ai fait autant de diligence qu'une santé médiocre me l'a permis. On me trouvera peut-être trop peu d'empressement; j'avoue qu'il y a eu des momens où je me suis repenti d'avoir accepté. Je sens retentir des bruits sourds qui pourroient annoncer un changement considérable: seroit-ce en mieux? Quoiqu'il en soit, cette lettre n'est point de politique; elle n'étoit destinée qu'à demander de nouveau à Votre Excellence la permission de la voir en passant et de me faire tenir ses ordres là-dessus à Hambourg au bureau de la poste. J'ai avec moi un ministre qui va remplir une place vacante à l'église réformée de Stokholm. Votre Excellence permettra-t-elle que j'aie l'honneur de le lui présenter pour ne m'en pas séparer. Il se nomme Mr Philippon, et il est très honnête homme. J'aurois fort souhaité de voir aussi monsieur le comte votre neveu, mais il faut mettre des bornes à mes excursions.

Nr. 1534—1537.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL E.-S.-F. REVERDIL.

1534.

Wotersen, 31. August 1771.

Le délai de votre arrivée à Hambourg commençoit à me donner de l'inquiétude, et je craignois qu'il ne vous fût arrivé quelque accident lorsque je reçus avant-hier la lettre que vous avés eu la bonté de m'écrire d'Erlangen. Elle m'a rassuré, et je vous en ay l'obligation la plus sensible. Je vous invite icy, Monsieur. Je vous y attends avec tout l'empressement de l'amitié vraye, ancienne et fidèle. Mr Philippon et tous ceux qui à jamais paroîtront chés moi sous vos auspices me feront beaucoup d'honneur et beaucoup de plaisir, et seront les très bien venus. Vous me trouverez dans une maison qui n'est pas achevée et dans une terre qui se ressent de la longue absence de son maître, mais je réserve toutes les excuses que j'auray à vous faire sur ce sujet jusques au moment où j'auray la joye de vous revoir. . . .

Mon neveu viendra icy au moment qu'il sçaura que vous y estes.

1535.

Wotersen, 10. December 1771.

Après ce que vous avés bien voulu me dire, Monsieur, au sujet des lettres, dans celle que vous m'avés fait l'honneur de m'adresser le 30 sept., je n'aurois pas celui de vous écrire, si je n'avois d'abord deviné et puis appris ce que vous avés fait pour détourner la suppression déjà résolue de ma pension. Il m'est absolument impossible de ne pas vous dire, aujourd'huy que j'en ay une bonne occasion, que je sens fortement ce que je vous dois. L'objet en est considérable pour moi; 17 années de commissions aux cours étrangères et plus de 20 ans de ministère ont altéré et embarrassé ma fortune, et quoique je m'en fasse plustôt un honneur qu'un reproche, je ne puis m'en dissimuler ou cacher les suites; mais je n'en suis pas moins plus touché peutêtre de la beauté de votre action que je ne le suis de ses effets. Recevés-en, Monsieur, tous mes remerciements, non pas tels que je les exprime, mais tels qu'ils vous sont dus et que mon coeur vous les rend.

Vivés content, vivés heureux, et dites-vous quelquesfois dans vos moments de loisirs que je joins la reconnoissance la plus vive à tous les sentiments qui déjà m'attachoient à vous inviolablement.

1536.

[Wotersen, December 1771.]

Je n'ay point fait encore de sacrifice plus grand à la politique que celui de différer jusques icy les tendres remerciements que je vous dois de la lettre que vous avés bien voulu m'écrire. Elle m'a fait un plaisir que je ne vous exprimeray pas. J'ay attendu impatientement une occasion de vous le dire, et je l'ay enfin trouvée par le départ du bar. de Schimmelmänn, qui ignore que j'ay l'honneur de vous écrire, mais qui ne me refusera pas de remettre à mon fidèle ami Wasserschleben le paquet qui renferme cette lettre. Ce n'est que parceque je suis très persuadé que l'on vous observe, que je suis si circonspect, les termes où j'en suis n'exigent plus guères ces ménagements; mais j'en dois beaucoup à un ami aussi cher que vous me l'estes, et à une situation aussi délicate et aussi critique que l'est la vôtre.

Je bénis le ciel de ce que mes voeux sont remplis au delà ou plutôt contre mon attente, et que vous voyés beaucoup le roi. Je ne me permets assurément pas de prévoir l'usage que vous ferés de cette prérogative, et je ne me permets pas même de former à cet égard un souhait; on ne peut juger dans l'éloignement ni de ce qui se peut ni de ce qui se doit faire, mais je suis toujours très sûr que votre personne et vos discours, quand ils ne rouleroient que sur les sujets les moins intéressants, seront fort utiles au souverain et par conséquent à l'état, et je ne reviens pas encore de mon étonnement de cet enchaînement de circonstances qui a rendu possible ce qui, selon tous les raisonnements que je pouvois faire, paroissoit ne l'estre pas.

Je ne puis plus vous seconder, Monsieur, que par mes voeux. Ils sont tous pour vous. Puissiez-vous estre l'homme du royaume le plus heureux, c'est à dire celui qui fait le plus de bien. Je vous applaudiray avec transport.

Je ne présume pas de vous demander de vos nouvelles; mille justes raisons peuvent vous engager à ne m'en point donner; mais lorsque vous pourrés et voudrés m'en accorder, je les recevray avec la plus vive et la plus sincère reconnaissance. Je prendray toujours l'intérêt le plus tendre à vos succès et à vos chagrins, et vous n'aurés jamais, Monsieur, d'ami plus constant et plus fidèle que moi.

1537.

Hamburg, 24. Januar 1772.

Que vous diray-je dans ce moment, Monsieur!¹⁾ Je vous diray que vous m'estes plus cher que jamais et qu'au milieu du trouble et de l'agitation, naturelle lorsqu'on apprend des grands évènements et que l'on est éloigné des lieux où ils arrivent, je suis très particulièrement occupé de vous. Je n'en suis point du tout inquiet, je connois trop vos principes et votre prudence pour l'estre, mais le tendre intérêt que je prends à tout ce qui vous touche, me ramène sans cesse à vous. L'aurions-nous dit autrefois, dans les années paisibles que nous avons passé ensemble, que vous seriez témoin d'une scène - - - - mais pourquoi m'engager dans des réflexions que vous ferés abondamment si elles sont justes, et qu'il n'y a qu'à supprimer si elles ne le sont pas.

Il y a parmi les malheureux un homme qui, pour ne me servir que des termes les plus ménagés dus à l'infortune, m'a bien oublié dans sa prospérité, mais qui ne m'en fait pas moins une pitié extrême.²⁾ Je ne puis songer sans frémir à sa situation.

J'ay écrit à Mr. Roger dans le sens que vous m'avez marqué. Il feint bien de se tranquilliser sans doute, mais je ne sais si l'état de ses affaires le lui rend possible.

Rappelés-vous quelques fois avec amitié mes voeux toujours tendres et toujours fidèles.

Le 24 janv. 1772.

Je r'ouvre ma lettre pour vous dire que je viens d'apprendre avec une peine extrême que Sturz est arrêté. Je ne sçaurois m'imaginer qu'il ait trempé dans quelque crime, mais que n'a-t-il suivi mes fidèles conseils, que n'a-t-il évité davantage des liaisons dangereuses! Au caractère que je lui connois et dans les circonstances où il se trouve, la disgrâce le rendra infiniment malheureux, quelque douce qu'elle puisse estre. Je suis très affligé de son sort.

LVII.

ANDRÉ ROGER.

1754—1758.

André Roger (3. Februar 1721—18. Oktober 1759) kom i April 1752 som Privatsekretær hos B. til København og beholdt denne Stilling indtil han paa en Rejse til England døde ved et Ulykkestilfælde.

Paa Wotersen findes en Del Breve vekslede mellem B. og R., hvoraf følgende gengives.

Nr. 1538—1539.

FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL A. ROGER.

1538.

[August 1754.]

Je ne puis refuser mes bons offices, Monsieur, à un jeune homme d'un bon caractère que Mr. de Marsay favorise et auquel vous vous intéressez.) Vous pouvez donc compter sur ces bons offices, mais je vous prie de vous souvenir que je n'en garantis pas l'effet. La longue paix dont nous jouissons retarde si fort tout avancement, il y a tant de gens qui, avec moins de mérite peut-être, ont cependant plus de droits à alléguer en leur faveur, et l'on crie déjà si fort contre les services que j'ay entrepris de rendre à quelques personnes que j'en ay cru dignes, que j'ignore absolument ce que je pourray obtenir, et qu'il ne me faut pas moins que les motifs que j'ay allégué pour me déterminer à m'exposer de nouveau ou à des efforts inutiles, ou à des chagrins pareils à ceux que j'ay essayé, et que j'essuye encore tous les jours. Mr. de Mestral ne s'apercevra pas des derniers, et ce ne sont que les premiers que j'apprehende pour lui.) . . .

Udateret.

1539.

[1754(?)]

Vous avez prévu bien juste, mon cher Monsieur, je suis très éloigné de me mêler de rien de ce qui a rapport à la comédie et aux comédiens. C'est un peuple à part qui, heureusement, n'est

pas de mon département. Si cependant, pour faire plaisir à Mr. de Marsay, vous voulés faire proposer les S^{rs} Crecent à Mr. le gr. maréchal [c: A. G. Moltke], il se pourra qu'il les accepte, quoique bien rarement les comédiens réussissent assés pour qu'on soit bien aise de les avoir fait venir. . . .

Udateret.

Nr. 1540—1543.

FRA A. ROGER TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1540.

København, 13. August 1754.

Je m'en tiendrois à la liberté que j'ai prise de joindre mes instances à celles de messieurs nos pasteurs pour implorer les bons offices de Votre Excellence dans l'affaire pour laquelle les réformés se sont pourvus au roi, si monsieur Mourier ne me prioit de vous proposer encor un motif qui lui avoit échapé.¹⁾ «C'est qu'il n'y a (Nagaret excepté) que 8 personnes dans les deux troupes qui profitent de la franchise, et que le gain qu'on feroit en les taxant pour quelques chambres que louent quelques-uns d'entr'eux seulement est un mince objet qui ne sçauroit balancer les suites fâcheuses de cette conséquence; c'est que les privilèges des réformés sont peu sûrs en Danemark et qu'on leur enlève ou qu'on réduit à peu, tantôt l'un, tantôt l'autre“; j'ai transcrit les propres paroles de monsieur Mourier, aux quelles je ne doute pas que Votre Excellence ne fasse attention.

Qu'elle me permette d'ajouter que quoique je sente la force des objections qu'il y a à faire contre l'extension illimitée du privilège, il seroit fâcheux que l'acte d'un seul particulier nuisit à plusieurs autres qui ont acheté de bonne foi et qui ont regardé, ainsi qu'ils étoient fondés à le faire, l'usage comme l'interprète de la loi.

Dailleurs, quoique cette remarque me paroisse à moi-même subtile, il m'a semblé ce matin, en lisant attentivement l'édit, que le privilège est plutôt personel que réel, et que dans ce cas l'on pourroit peutêtre dire qu'il n'est pas susceptible de division; mais je n'insiste pas sur cette considération, puisqu'après tout nous avons tous assez de lieu de compter sur la bienveillance roiale pour nous en rapporter à elle.

Je connois trop les sentimens favorables dont Votre Excellence nous honore pour ne pas être persuadé qu'elle continuera à nous

en donner des marques qui mériteront de plus en plus la respectueuse reconnaissance dont nous sommes déjà remplis pour elle. . . .

1541.

Borstel, 27. Maj 1756.

. . . Madame jouit, Dieu merci, d'une santé parfaite; nous lisons nous nous promenons, nous parlons souvent de Votre Excellence tant en compagnie que dans nos entretiens particuliers; nous avons joui ici du beau temps sans interruption depuis notre arrivée; il a semblé que le tems alloit se mettre à la pluie ce matin, mais l'ascendance heureuse de notre étoile l'a emporté; les promenades des environs sont si belles que la pluie affligeroit plus ici qu'ailleurs. Dans les momens où je suis seul, je travaille sur le commerce de Danemark et de Norwège à l'aide des mémoires de Mr. Classen, mais je suis forcé de suspendre mon jugement sur diverses choses sur lesquelles les lumières de Votre Excellence fixeront mes doutes lorsque je serai assez heureux pour trouver quelque moment où je puisse les porter à son tribunal;¹⁾ pour varier mes occupations j'ai lu l'ouvrage de Tucker sur le commerce comme analogue à mes occupations présentes, et en même tems que les vues m'en ont paru saines, j'y ai aussi trouvé une modération et des sentimens vertueux qui m'ont charmé.²⁾ Il y a longtems que j'étois honteux de n'avoir pas lu le testam^t du cardⁿ Richelieu, et après l'avoir lu je me suis bien plus reproché encor d'avoir négligé cette production mâle et vigoureuse d'un homme qui a écrit comme il agiroit. . . .

1542.

Genève, 11. Februar 1758.

. . . Voici un extrait d'un ouvrage que Mr. Rothe a actuellement composé, par lequel Votre Excellence jugera qu'il ne perd pas son tems; il me paroît digne des bienfaits du roi, et c'est par la persuasion où je suis à cet égard que je continue de le recommander à la protection de Votre Excellence.¹⁾ . . .

1543.

Genève, 13. Februar 1758.

. . . J'ai eu une nouvelle conversation, comme je l'avois annoncé à Votre Excellence, avec Mr. Labat et M. Lullin, un des premiers négocians d'ici; ni l'un ni l'autre ne répugnent à faire des affaires

à Copenhague; il ne s'agiroit que de trouver quelqu'un en qui ils pussent mettre leur confiance et qui entendît le commerce maritime; il pourroit trouver des fonds auprès d'eux; ils ne connoissent personne ici propre à remplir leurs vues; et je ne connois personne à Copenhague que je pusse leur indiquer; mais c'est un objet à ne pas perdre de vue; je puis assurer Votre Excellence qu'on a ici la meilleure opinion du Danemark, et j'ose lui dire, à elle qui sçait bien que ce n'est pas p[our] en faire parade que je le dis, que c'est une grande satisfaction p[our] moi dy avoir contribué par mon livre qu'on a lu généralement dans cette ville.

Mon cousin Reverdil m'écrit qu'il s'est mis sur les rangs p[our] être employé à enseigner la langue françoise à S. A. R. Monseigr le prince Frédéric, et qu'il s'étoit recommandé p[our] cela à la protection de Votre Excellence; oserai-je aussi l'implorer en sa faveur; Votre Excellence avoit eu elle-même cette idée lorsqu'il fut question de faire venir mon parent, ce qui me fait espérer qu'elle entrera aisément dans ses vues; je puis d'ailleurs recommander Mr. Reverdil avec plus de confiance que jamais après tous les bons témoignages qu'on m'en a rendu ici; ce n'est qu'après cette considération qu'il m'est permis de placer celle du très vif intérêt que je prends à ce qui le regarde, auquel j'ose me flatter que Votre Excellence ne sera pas insensible; j'ai tant et de si anciennes liaisons avec sa famille et avec lui-même que je le regarde comme un frère à qui je souhaite autant de bien qu'à moi-même.¹⁾ Cette chose ne nuiroit point aux projets qui regardent l'histoire naturelle, et au contraire il feroit pendant ce tems-là les études dont il a besoin p[our] observer et ses préparatifs. Sa situation deviendroit moins précaire, et il jouiroit d'une augmentation qui lui est nécessaire p[our] sa subsistance, car Votre Excellence se rappellera qu'on ne lui a promis que 300 écus p[our] le Mercure, qui réellement ne suffisent pas p[our] son entretien. Et cependant il est bien désagréable d'avoir à demander de l'argent à une mère qui n'a consenti qu'avec répugnance à une séparation douloureuse p[our] elle; Votre Excellence a tant de bonté et d'ingulgence que je ne fais nulle difficulté de lui parler avec cette ouverture de coeur qu'elle pardonnera à l'amitié que j'ai pour mon cousin. . . .

LVIII.

JACQUES-FRANÇOIS-JOSEPH SALY.

1771.

Jacques-François-Joseph Saly (1717—1776), fransk Billedhugger, kom 1753 til Danmark for at udføre den Rytterstatue af Frederik V, der staar paa Amalienborg Plads. Han blev i Danmark til 1774 og stod i venskabelig Forbindelse med B.

Paa Wotersen findes enkelte, mest uvigtige Breve fra S. til B.

1544. FRA J.-F.-J. SALY TIL J. H. E. BERNSTORFF.

København, 21. Juli 1771.

Les différents démembrements faits au monument que la compagnie des Indes consacre à la gloire de Frédéric V me mettant dans le cas de désirer que l'on sache de la façon dont je l'avois composé, j'ai cru devoir communiquer à quelques personnes la description que j'en avois fait d'abord pour Mr. le marquis de Marigny. Afin d'éviter l'embaras d'en faire faire plusieurs copies et la perte du temps qu'il m'auroit falu employer à revoir ces copies, je me suis déterminé à la faire imprimer, et je prends la liberté d'en faire parvenir un exemplaire à Votre Excellence. Elle a eu tant de part à l'existence du monument, elle a pris un si vif et si tendre intérêt à son exécution, la mémoire du prince qu'il représente lui est si chère, et elle a eu tant de bontés pour l'auteur que je croirois manquer essentiellement, si j'en distribuois avant d'en avoir fait hommage à Votre Excellence.

Je la supplie en même tems de me permettre de lui exprimer ici les sentiments de sensibilité et de reconnaissance que je lui dois pour tous les bons offices qu'elle s'est empressée de me rendre, et pour la façon dont elle me les a rendus depuis le moment de mon arrivée jusqu'à celui de son départ, sentiments qu'une trop grande sensibilité ne ma pas permis d'exprimer à ce terrible moment pour moi et pour le Danemarck.

Votre Excellence peut être assurée que ces sentiments, tels vifs qu'ils soient, ne s'affoibliront jamais, et que jusqu'au dernier mo-

ment de ma vie, je ne cesserai de me faire un devoir et un plaisir de me les rappeler et de les publier; je ne laisserai pas ignorer non plus ce que la sculpture, tous ceux qui la professent et tous ceux qui la professeront à l'avenir, doivent et devront à monsieur le conte de Bernstorff.

LIX.

VOLTAIRE.

1752—1767.

Voltaire (1694—1778) stiftede Bekendtskab med B. under dennes Ophold i Paris.

Paa Wotersen findes efterfølgende Breve fra ham til B.

1545. FRA VOLTAIRE TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Berlin, 8. Februar 1752.

Quand j'appris le ministère de Votre Excellence, je fus sur le point de luy en faire mon compliment comme à mon compatriote. Car à la manière dont vous parlez notre langue, ce seroit se tromper de ne vous pas prendre pour un Français et pour un des plus aimables. Ce n'est pas cependant la plus forte raison qui me fait prendre la liberté de vous présenter cet hommage.¹⁾ Je vous l'offre, Monsieur, non seulement comme à un juge du stile et du goust, mais comme au meilleur juge de toutes les affaires que ce livre contient. Oserai-je encor supplier Votre Excellence de vouloir bien me faire l'honneur d'en recevoir un exemplaire. Ce sont des prémices. L'ouvrage ne sera pas si tost publié. Les deux exemplaires même que vous trouverez dans ce paquet, sont corrigez à la main, et par là ils deviennent des pièces rares dans les bibliothèques par leur singularité. C'est encor une des excuses de mon importunité. Je vous supplie, Monsieur, de me compter toujours au nombre de de ceux qui sentent le plus votre mérite, qui vous sont le plus dévouez, et qui regrettent le plus l'honneur de votre société.

1546. FRA J. H. E. BERNSTORFF TIL VOLTAIRE.

København, 4. Marts 1752.

Je ne pouvois guères recevoir de dons plus précieux que votre ouvrage ni de plus grand honneur que de le tenir de vous. Peu de plaisirs dans la vie, Mr., ne m'a flatté davantage, ont esté aussi sensibles. Il n'appartient qu'à vous de nous donner un tableau si juste et si brillant du règne le plus mémorable dont l'histoire fasse mention, et de nous peindre avec tant de vérité, de finesse et de goût, un siècle de la courte durée du quel vous seul nous consolés. Je vous prie d'estre bien persuadé de ma reconnoissance. Je vous dois les moments les plus agréables que j'aye eu depuis longtemps. Votre lettre me sera un monument perpétuel de votre amitié, et vous m'avez donné le moyen de présenter enfin à mon roi quelque chose qui est digne de lui. Ce sont des obligations, Mr., qui ne s'oublient point.

Koncept.

Nr. 1547—1548.

FRA VOLTAIRE TIL J. H. E. BERNSTORFF.

1547.

Délices, 25. Maj 1762.

Une maladie dangereuse dont je ne suis pas encor rétabli a retardé de quelques jours les remerciements que je dois à Votre Excellence au nom de M^{lle} Corneille et au mien.¹⁾ Ce que vous faites pour la mémoire d'un grand homme et pour l'héritière de son nom, est bien digne de votre caractère. Je reconnais la noblesse de vos sentiments, et la protection dont vous avez toujours honoré la littérature. Ce que Votre Excellence fait de si loin pour l'honneur de nos arts, est d'autant plus beau que vous devez à présent estre chargé du fardeau des plus grandes occupations. Il est bien rare qu'un ministre, au milieu du torrent des affaires, conserve du goust pour les lettres, et encore plus rare qu'il leur fasse du bien. En vérité, vous êtes dans votre genre ce que Corneille était dans le sien. Si j'osais, Monsieur, présenter mes profonds respects à Sa Majesté et à la famille roiale, je prendrais la liberté de vous supplier de vouloir bien me mettre à leurs pieds. Nous ne sommes encor qu'au commencement du troisième volume; il y en aura peutêtre douze ou treize, et l'ouvrage ne pourra paraître que dans

un an, quelque diligence qu'on fasse. C'est un véritable chagrin pour moy de ne pouvoir vous le présenter moy-même et vous renouveler de vive voix l'estime infinie, la reconnaissance et le respect avec lesquels j'ay l'honneur d'être etc.

1548.

Ferney pr. Genève, 4. Februar 1767.

La famille Sirven qui va manifester à Paris son innocence et les bienfaits de Sa Majesté, a dû remercier aujourd'hui Votre Excellence de ces même bienfaits dont elle vous est redevable.

Je ne vous dois pas moins de reconnaissance, Monsieur, de la lettre du roi dont vous m'avez procuré la faveur. J'y reconnais un monarque pénétré de vos principes. On juge du prince par le ministre, et du ministre par le prince. Il y a plus de cent ans que la bienfaisance est assise sur le trône de Dannemarck. Heureux le païs ainsi gouverné!

Permettez, Monsieur, qu'avec mes très humbles remerciements je vous adresse ceux que je dois à Sa Majesté.

Kun Underskriften egenhændig. — Trykt i Oeuvres de Voltaire, Éd. Beuchot. Paris 1833. T. 64. Pag. 7—8.

Bilag til Nr. 1548.

FRA FAMILIEN SIRVEN TIL J. H. E. BERNSTORFF.

Genève, 4. Februar 1767.

Permettez que ma pauvre famille et moy nous présentions à Votre Excellence nos très humbles actions de grâce, et que nous vous supplions de nous mettre aux pieds de Sa gracieuse Majesté. Monsieur de Voltaire nous apprend les bienfaits que nous vous devons et que notre affaire est déjà portée au conseil de Sa Majesté Très Chrétienne. Nous y allons porter notre innocence et faire retentir autant que nous le pourons les bontés dont Sa Majesté le roy votre maître a daigné nous combler. Nous n'oublierons jamais son auguste nom ny le vôtre.

HENVISNINGER
OG
OPLYSNINGER

FORKORTELSER

Wot. = Wotersen; St. = Stintenburg; R. A. = Rigsarkivet i København; U. A. = Udenrigsministeriets Arkiv smstd.; U. B. = Universitets Bibliotheket smstd.; B. = Bernstorff; B. D. I = Aage Friis: Bernstorfferne og Danmark 1. Bd.; Biogr. Lex. = C. F. Bricka: Dansk biografisk Lexikon; Bobé Rvl. P. = Efterladte Papirer fra den reventlowske Familiekreds udgivne ved L. Bobé; C. C. E. = Den civile Centraladministrations Embedsetat 1660—1848 i Meddelelser fra det kgl. Gehejmearkiv og det dermed forenede Kongerigets Arkiv for 1886—88. Kbhvn. 1889; Vedel Corr. = Correspondance ministérielle du comte J. H. E. Bernstorff 1751—1771 publié par P. Vedel; Hirsch = Oberstløjtnant Hirschs utrykte Samlinger til den dansk-norske Hærs Historie 1660—1814.

I. (Side 1.) Om Conrad Vilhelm *Ahlefeldt* se Bobé: *Slægten Ahlefeldt*. 1897. S. 71 f.
Nr. 910. ¹⁾ Det omtalte Aktstykke er ikke bevaret. — ²⁻³⁾ *die Cammer*: Rentekammeret, hvis Chef (1. Deputeret) var Gehejmerraad Hans Ahlefeldt. — Om det danske Hærvæsens Tilstand i Aarene 1761—1763 ff. se Holm: *Frederik V.* 2. Bd. Kap. 20. — *Vaupells* Fremstilling i *Den danske Hærs Historie II*, er overfladisk, fuld af Fejl og næsten værdiløs.

Nr. 911. ^{26/10} 1763 blev C. V. Ahlefeldt afskediget fra Overkrissekreterstillingen. — ^{28/10} 1763 lagdes Hærstyrelsen under Generalkrigsdirektoriet, hvis Chef blev Feltmarskal St. Germain, og hvis andre Medlemmer blev General Andreas Hauch og General P. E. Gähler, Oberst og Greve Kaspar H. Moltke og Justitsraad Peter Ludvig Munk. Generalkrigskommissær H. J. Schultz og Generalkrigskommissær Wodroff. Nr. 911—914 handler om denne gennemgribende Forandring i Hærlødsen. — ¹⁾ *Ober Jeger Meister*: Carl Christian v. Gramm, med hvis Søster C. V. A. var gift. — ²⁾ *Ge. F. M.*: Generalfeltmarskal Saint Germain. — ³⁾ *Reventlow*: Gehejmerraad Ditlev Reventlou.

Nr. 912. ¹⁾ Se Henv. til Nr. 911. — A.s Gage som Kommandant i København og General af Kavalleriet blev 4000 Rdlr. (Rentekammerets tyske Forest. 1764, Nr. 448.) — ²⁾ Generaløjtnant W. E. v. *Baurenfeind*, Kommandant i Citadellet i København, døde ^{28/8} 1764.

Nr. 913. ¹⁾ *Sturop*: General Georg Christian Stürup, fra 1750 Medlem af Generalkrigskommissariatet, døde ^{14/2} 1762.

Nr. 914. ¹⁾ A.s Afskedigelse fandt Sted ^{26/10} 1763. — ²⁾ Om Medlemmer af Generalkrigsdirektoriet se Henv. til Nr. 911. — Generalmajor Levin Ludvig v. *Hobe* (1700—1781), tidligere Medlem af Generalkrigskommissariatet, forblev uden ny Ansættelse til 1766. — *Bram*: Gotthardt Albert *Braëm*, der ogsaa havde haft Sæde i Generalkrigskommissariatet, kom først atter ind i Hærstyrelsen i 1766. — Generalkrigskommissær Hieronymus Johan *Schultz* blev Departementschef i Krigsdirektoriet. — Generalkrigskommissær Conrad Daniel *Wodroff* (1725—1799) gik fra Generalkrigskommissariatet som Deputeret over i Generalkrigsdirektoriet, hvor han forblev indtil ^{5/12} 1764, da han blev Generalkrigskommissær i Holsten. — ³⁾ Om den her omtalte Pengesum har der ikke kunnet findes nærmere Oplysninger i R. A.; maaske sigtes der til en Gratifikation af uomtalt Størrelse, der blev givet A.

af de Penge, der var indkommet ved Salg af Husarregimentets Heste i Foraaret 1763. (Kgl. Ordre til Generalkrigskommissariatet 1763, Nr. 366.)

II. (S. 12.) Om Hans *Ahlefeldt* se Bobé: Slægten Ahlefeldt. 1899. S. 142 f.

Nr. 915. ¹⁾ B. var ¹²/₁₂ 1735 bleven Etatsraad; se B. D. I. S. 71 f.

Nr. 919. ¹⁾ Der sigtes utvivlsomt til Efterretningen om Kejserinde Elisabeth af Ruslands Død og Carl Peter Ulriks Tronbestigelse.

Nr. 920. ¹⁾ Christian August v. *Johnn* var dansk Gesandt i Hamburg, med hvilken By den danske Regering forhandlede om et stort Pengelaan.

Nr. 921. ¹⁾ Sml. A. G. Moltkes Brev til B., her trykt som Nr. 1215. — *Fabricius*: Gotthilf Just *Fabritius*, Storkøbmand og Bankdirektør i København, Regeringens Hjelper ved Afslutning af udenlandske Laan.

Nr. 922. ¹⁾ A. G. Moltke og B. havde ønsket, at Asseburg skulde overtage Stillingen som Hofmester hos Arveprins Frederik, Frederik V.s yngste Søn.

Nr. 923. ¹⁾ Om Forsøget paa at faa Asseburg anbragt i det danske Konseil se A.s «Denkwürdigkeiten» S. 47—51.

Nr. 925. ¹⁾ Prins Carl af Hessen og hans Hustru Prinsesse Louise forlod København i Maj 1767 og opholdt sig i Hanau til Udgangen af Aaret 1768. — ²⁾ Prins *Frederik* af Hessen (1747—1823), Broder til Carl af Hessen, var Oberst af Infanteriet i dansk Tjeneste. — ³⁾ Der tænkes utvivlsomt paa Frederik II af Preussen, hvem flere af Christian VII.s Yndlinge paa denne Tid søgte at faa ham til at gøre til sit Forbillede (se Holm: Kristian VII. 1. Afd. Kap. 4). — *Le boi: système*: Danmarks Tilslutning til Rusland og Afslutningen af den holstenske Mageskiftetraktat.

Nr. 926. ¹⁾ Adolph Siegfried v. d. *Osten* var i December 1770 bleven dansk Udenrigsminister.

Nr. 928. Brevets første Linje: *le o*: Votre Excellence, altsaa Asseburg.

Nr. 929. ¹⁾ Sml. Nr. 932. Det drejer sig rimeligvis om en skriftlig Forpligtelse, som A. i 1754 maa have paataget sig over for Frederik V paa visse Betingelser ikke uden den danske Konges Billigelse at indtræde i nogen anden Fyrstes Tjeneste. — Brevet af ⁷/₇ 1771 er ikke bevaret.

Nr. 931. ¹⁾ Struensee blev 14.—15. Juli 1771 udnævnt til Kabinetminister.

Nr. 933. ¹⁾ ¹⁸/₁₂ 1771 blev A. udnævnt til kejserlig russisk Gehejmeraad.

IV. (S. 27.) Om Johann Bernhard *Basedow* se Biografierne i Biogr. Lex. og i Allgemeine deutsche Biographie og bl. den store Litteratur særlig «J. B. Basedows ausgewählte Schriften. Mit Basedows Biographie etc. herausg. von Hugo Göring.» 1880. — Trods ihærdige Forsøg er det ikke lykkedes mig at opspore Basedows efterladte Papirer eller Bernstorffs Breve til ham.

Nr. 934. ¹⁾ Basedow udgav i Aarene 1763—1764: «Philalethie: Neue Aussichten in die Wahrheiten und Religion der Vernunft bis in die Gränzen der glaubwürdigen Offenbarung.» I Anledning af denne Bog opstod der en stærk Polemik, hvorom se bl. a. H. Görings anførte Skrift S. XXXVIII f. — Johann Gotthilf *Reichenbach* var Provst i Altona.

Nr. 934. (S. 30.) ¹⁾ En Oversigt over alle de af Basedow udgivne Skrifter findes i Görings Udgave, S. 513 ff.

Nr. 935. ¹⁾ Det er ubekendt, hvad her sigtes til, og der vides i alt Fald intet om, at Ludvig XIV har understøttet nogen i København boende protestantisk Forsker.

Nr. 936. ¹⁾ Basedow tænker formentlig paa Udgivelsen af «Philalethien», der bragte ham ind i megen Polemik. — ²⁾ Den hamburgske Præst Goeze var en af Basedows mest fanatiske Forfølgere, og ^{23/4} 1764 advarede et offentlig opslaaet «Mandat» fra den hamburgske Magistrat mod Basedows Skrifter. — *Hr. Cramer:* Hofpræst og Professor J. A. C.

Nr. 937. ¹⁾ Basedow havde lige udgivet en Fortsættelse af «Philalethien» med Titel: «Methodischer Unterricht der Jugend in der Religion und Sittenlehre der Vernunft.» — ²⁾ *Facultätische Verbote:* Det theologiske Fakultet i København lod i Juni 1764, paa Forslag af Professor *Holm*, ved Pedellerne B.s «Methodischer Unterricht» forbyde hos alle Boghandlere i København. (Se det theol. Fakultets Deliberationsprotokol, 1759—1764, S. 296—300.) — ³⁾ Om de forskellige Stridsskrifter mod Basedow af de i Teksten nævnte Præster se bl. a.: Görings anførte Skrift, S. XXXVIII og 514. — Pastor Chr. *Paulsen* i Wedel udgav: «Eines Mitgliedes des denkenden Publici Anmerkungen über . . . Basedows Philalethie.» Hamburg 1764. — ⁴⁾ Se Henv. 2. — ⁵⁾ *H:* Professor theologiæ Peder Holm (1706—1777). — *R. G.:* Professor theologiæ P. Rosenstand-Goiske (1704—1769).

Nr. 938. ¹⁾ I 1766 udgav Basedow: «Versuch für die Wahrheit des Christenthumes als der besten Religion» og «Versuch einer freimüthigen Dogmatik nach Privateinsicht.» — ²⁾ J. A. Cramer. — ³⁾ Basedow udgav ogsaa i 1766: «Betrachtungen über die wahre Rechtgläubigkeit und die im Staate und in der Kirche nothwendige Toleranz.» — ⁴⁾ Om J. H. E. B.s Stilling til Basedow se Nr. 1058. — Basedow beholdt stede en Forfatterpension af den danske Konge.

Nr. 939. ¹⁾ *Heusinger:* Friedrich *Heisiger* (ogsaa kaldet *Hesiger*) var Regimentsfeldtskær ^{29/6} 1744 — ^{5/11} 1745. Han tog kirurgisk Eksamen ^{3/2} 1745, var Overmester i Asiatisk Kompagni 1745, men døde tidlig. (Carøe: Den danske Lægestand. Kirurger. 1906, S. 29. Hirsch. Ingerslev: Danmarks Læger. II, S. 448.) — ²⁾ Se B. D. I., S. 236.

Nr. 940. ¹⁾ Om B.s Ansættelse i Danmark se B. D. I. S. 49 f. — *Altenbourg:* Grev Anton af Aldenburg. Slægtning af det danske Kongehus. — *Plessen:* Chr. Ludvig Plessen, Statsminister i København.

Nr. 942. ¹⁾ Der sigtes til Chr. VI.s Anordning af ^{31/7} 1739 (trykt i Forordnings-saml.), hvorefter de kgl. Betjentere i Danmark og Norge og især de saakaldte Land-Fiskaler skulde rette og forholde sig. — ²⁾ Der sigtes formodentlig til Plinius' Panegyrik 42. (Se f. Eks. Keils Udgave. Leipzig 1870, S. 350. — ³⁾ De østrigske Generaler *Wallis* og *Neipperg* (Neuberg) blev fængslede efter at have sluttet en ufordelagtig Kapitulation med Tyrkerne.

Nr. 943—949. Resultatet af de i disse Breve drøftede Forflyttelsesmuligheder blev, at Berckentin kaldtes til København som Gehejmerraad i Konseillet, og at B. blev sendt til Offenbach-Frankfurt som Gesandt ved Fyrstedagen og Kejservalgrisdagen. (Se i øvrigt B. D. I, Kap. 6.) — Om de politiske Forhold i Norden. specielt i Sverige paa denne Tid, se Holm: Kristian VI. Kap. 13.

Nr. 945. ¹⁾ Berckentin havde 1721—1722 været dansk Envoyé i Stockholm.

Nr. 946. Andreas Gottlieb B. (1649—1726) havde 1717 som hannoveransk Premierminister ladet Karl Gyllenborg, nu i 1740 det svenske Hattepartis Fører, den Gang

svensk Gesandt i London, fængsle paa Beskyldning for at være Medvider i jakobitiske Anslag mod Georg II. (Se B. D. I, S. 113.)

Nr. 947. *l'affaire de l'admission du suffrage du roi*: Den holstenske Alternationssag, hvormed B. i flere Aar havde arbejdet. (Se B. D. I, Kap. 5.)

Nr. 948. ¹⁾ Schulin anerkendte det berettigede i B.s Betæneligheder og sendte ham ikke til Sverige.

Nr. 949. ¹⁾ *deux collègues*: Statsministrene Schulin og J. L. Holstein.

Nr. 950. ¹⁾ *Larrey*, se S. 318. — ²⁾ *Lersner*, Heinrich Ludvig (1703—1785), se Personalhist. Tidsskr. 4. Rk. VI. Bd. S. 235.

Nr. 951. ¹⁾ ^{23. Juni}
^{3. Juli} 1743 valgte de svenske Stænder Adolf Frederik og ikke Kronprins Frederik af Danmark til Tronfølger. Freden i Åbo mellem Sverige og Rusland var sluttet faa Dage før. — Berckentin havde været dansk ekstraordinær Gesandt i Stockholm.

Nr. 952. ¹⁾ *Lütjenhoff* (Lütgenhoff): Gods i Meklenburg-Schwerin. (Sml. Nr. 939.)

Nr. 954. ¹⁾ Christian VI døde ⁶/₈ 1746.

Nr. 955. ¹⁾ ²⁹/₁ 1747 takker B. Berckentin, fordi baade Erichsen og en anden Læge, Niemann, ved hans Hjælp er bleven vel anbragt i Norge. — Om Johann Gottfried *Erichsen* se Biogr. Lex. IV.

Nr. 956. ¹⁾ Johann Elias *Schlegel* (1719—1749), tysk Digter og Kritiker, kom 1743 til København og udfoldede her til sin Død en betydelig litterær Virksomhed. (Se bl. a. Biogr. Lex. XV.) — 1746 udgav han Tragedien «Canut», hvis Hovedperson er den danske Konge Knud den Store (ca. 995—1035).

Nr. 957. ¹⁾ Kokkedal ved Rungsted, som Berckentin byggede i disse Aar.

Nr. 958. ¹⁾ *Schmettow*, Hermann Woldemar (1719—1785), var paa denne Tid Oberst ved Livregimentet til Hest. Biogr. Lex. XV. Sml. S. 464.

Nr. 959. ¹⁾ Den omtalte Depeche findes i R. A. — Se om B.s Bestræbelser for Handelen B. D. I, Kap. 7. II. — ²⁾ Se Nr. 957.

Nr. 960. ¹⁾ *Schmettau* se Note 1 til Nr. 958. — ²⁾ Det var midt under den østrigske Arvefølgekrig. — ³⁾ «Directeur de la librairie» (=: Censor) var paa denne Tid *le chancelier de Lamoignon*. — ⁴⁾ ⁴/₁₀ 1747 oprettedes «Det almindelige Handelskompagni» i København, og Berckentin blev dets Chef.

Nr. 962. ¹⁾ Berckentin var Chef for Kommercekollegiet.

Nr. 963. ¹⁾ B havde faaet Ordre til at begive sig til København i Foraaret 1750.

Nr. 964. Om B.s Vægning ved at overtage en Ministerstilling i Danmark se B. D. I, Kap. 8.

Nr. 965. ¹⁾ *mon frère*: Andreas Gottlieb B. til Gartow. — Jvfr. Henv. 1 til Nr. 967.

Nr. 966. ¹⁾ Grev R. Fr. *Lynar*, Statholder i Oldenburg og Delmenhorst. (Sml. S. 335.)

Nr. 967. ¹⁾ B. var af de meklenburgske Stænder kaldet til deres Møde i Rostock for at mægle i deres Strid med Hertugen.

Nr. 968. ¹⁾ B. forlovede sig et Par Maaneder senere med Charitas Emilie v. Buchwald.

- Nr. 969.** ¹⁾ Birgitte Christiane v. Gramm, født Grevinde Frijs, gift med Overjægermester C. C. v. Gramm.
- Nr. 971.** ¹⁾ Om *Opfostringshuset* og B.s Forhold dertil se Høy: *Opfostringshuset*, S. 1 f.
- VI.** (S. 84.) Om Johann Just v. *Berger* se de hos Bobé: Rvl. P. VII, 389 anf. Steder.
- Nr. 972.** ¹⁾ *Darrache*: Major Ecret d'*Arrache*, Inspektør og Direktør for Minevæsenet (Artilleriet), blev ansat i dansk Tjeneste i 1762 og afskediget som Oberstløjtnant ²/₁ 1764 (Hirsch).
- Nr. 973.** ¹⁾ A. P. B. forlod efter sin Afskedigelse i Oktober 1770 København og begav sig til Nordtyskland, hvor J. H. E. B. opholdt sig. — Dronning Caroline Mathilde fødte ¹/₇ 1771 Datteren Louise Augusta; Faderen var Struensee.
- VII.** (S. 86.) ¹⁾ Om Adrian H. v. *Borckes* Intriger se Holm: Kristian VII, 1. Afd. Kap. 4. Sml. Nr. 1325—1330 og 1452—1454.
- Nr. 978.** ¹⁾ Bothmers Bryllup holdtes først ⁹/₁₀ 1763. — Hans Svigerfader var rimeligvis Hans Julius Rigs greve v. Schweinitz (1736—1803).
- Nr. 979.** Chr. August *Johnn*, dansk Gesandt i Hamburg. — *Bülow*: Ditlev v. Bülow (f. 1717) til Gudow og Wehningen m. fl. Godser, lauenburgsk Hofrichter og hannoversk Kammerherre, Landraad og Arvelandmarskal, var g. m. Christine Sophie Grevinde Bothmer, rimeligvis en Søster til Hans Caspar Bothmer. (Velvillig Medd. af Hr. L. Bobé.) — ¹⁾ André *Roger* var B.s Privatsekretær.
- Nr. 980.** ¹⁾ le docteur *Erichsen*: se Henv. 1 til Nr. 955. E. var i England med kgl. Stipendium for at undersøge Mergelens Brug og Nytte i Agerdyrkingen.
- Nr. 981.** ¹⁾ *ma bonne mère*: Bothmers Moder var Birgitte von Holstein; men hun døde 1735 (Bobé Rvl. P. II, 219). -- Her maa da tænkes paa en anden Dame, rimeligvis hans Svigermoder, Rigs grevinde v. Schweinitz, men hvem kan ikke bestemt oplyses.
- Nr. 983.** ¹⁾ Prinsesse Augusta af Wales, Enke efter Prins Frederik af Wales († 1751), var Moder til Caroline Mathilde.
- Nr. 984.** Om Caroline Mathildes Bryllup og Rejse til Danmark se bl. a. Blangstrup: Christian VII og Caroline Mathilde S. 84 ff. og *Wilkins*: A queen of tears. Vol. I, Kap. 6.
- Nr. 985.** Christian VII var rejst til Holstein.
- Nr. 987.** ¹⁾ Se Henv. til Nr. 1288—1294.
- IX.** (S. 96.) ¹⁾ Om Gotthard Albert *Braëms* og Kommissionens Ophold paa Bornholm og om Ekstraskatten (ikke Saltskatten) se Jørgensen: Bornholms Historie II, S. 155—159 og Holm: Kristian VII, 1766—1772, 1. Afd. S. 415—16.
- Nr. 988.** ¹⁾ Bornholm var i det 18. Aarh. aldeles forskaanet for Kvægsygen. (Se Jørgensen: Bornholms Historie II, S. 142.) — Efter Frigørelsen fra Svenskerne i 1660 fik Bornholm særlige Privilegier. — *Koefoed-Ancker* (1710—1788) juridisk Professor og Højesteretsassessor, var Bornholmer af Fødsel. (Se Biogr. Lex. I.) — ²⁾ *l'impost sur le sel*: en Saltskat var bleven indført i Foraaret. — *Bulau*: Oberst Carl Ulrich Bülow (1710—1773) var Kommandant paa Bornholm 1759—1772. — *Fabricius*: Maaske Konferensraad C. A. *Fabritius* (de Tengenagel). — ³⁾ ²²/₇ 1769 var Braëm bleven hvid Ridder.

Nr. 989. ¹⁾ Enevold Brandt var i Maj 1768 falden i Unaade og forvist fra Hoffet. Han opholdt sig derefter en Tid i Udlandet, indtil han i Sommeren 1769 blev udnævnt til Kammerherre og Medlem af Regeringen i Oldenburg. — *mine Mutter*: Else Berregaard, i 1. Ægteskab g. m. Konferensraad Carl Br., derefter med Geh. Konferensraad Baron Söhlenthal, Administrator af Grevskabet Rantzau.

Nr. 992. ¹⁾ Det omtalte Bibelsted lyder: Betragter ham, som taalmodig har lidt en saadan Modsigelse af Syndere mod sig, for at I ikke skulle blive trætte og forsage i Eders Sjæle.

Nr. 993. Den 17. Januar var Enevold Brandt bleven fængslet sammen med Struensee og flere.

Nr. 994. ¹⁾ Carl af Hessens ældre *Broder* Wilhelm (1723—1821) var gift med Prinsesse Wilhelmine Caroline af Danmark, Christian VII.s ældste Søster. — Carl af Hessens *Hustru*, der idelig omtales i Brevene, er Louise (1750—1831), Christian VII.s yngste Søster. — Carl af Hessens *Fader* er Landgrev Friedrich af Hessen. — ²⁾ *Husum*: Kammerherre Johan Siegfried v. Schönfeldt var Amtmand i Husum 1761 til sin Død i Marts 1799. — Stadssekretær Johan Jakob *Kraft* blev Borgmester i Husum 1757 og døde 1777.

Nr. 995. ¹⁾ Charlotte Wilhelmine Dorothea *Schumann*, Kammerfrue hos Sophie Magdalene, fik ved en Kab. Ordre til de Deputerede ved Finanserne af ^{27/8} 1770 en aarlig Pension paa 600 Rdlr. (Ordre til danske Assignationskontor 1770 Nr. 7. R. A.)

Nr. 997. ¹⁾ *le grand chambellan* ∴ Ditlev Reventlou.

Nr. 998. ¹⁾ Om Stillingen ved Hoffet paa denne Tid se Holm: Kristian VII, 1766—1772, 1. Afd. Kap. 12.

Nr. 999. ¹⁾ Salomon *Wulff* var privilegeret Jøde og fik sit i Teksten omtalte Privilegium af ^{18/10} 1769 udstrakt, saa at han maatte beholde to Sønner hos sig, paa Anbefaling af Prins Carls Intendant Wegener. (Kommercekollegiets tyske Journal 1770 Nr. 411, 569, 595. R. A.) — *le feu duc de Ploen*: Hertug Friedrich Carl († 1761).

Nr. 1000. ¹⁾ Sch. C. Rantzau-Ascheberg var ^{24/7} 1770 bleven udnævnt til Deputeret i Generalitetskollegiet og begav sig derefter til København. Sml. Holm: anf. Sted.

Nr. 1001. ¹⁾ B. kom ^{26/8} 1770 tilbage til Bernstorff. — ²⁾ *les trois favoris* ∴ Struensee, Brandt og F. K. Warnstedt.

Nr. 1002. ¹⁾ Det er usikkert, hvad det drejer sig om. Maaske er der Tale om et Tilsagn om en aarlig Sum paa 4000 Rdlr. af Partikulærkassen, der var givet ham af Christian VII i April 1767, da han bl. a. paa Grund af Caspar v. Salderns Uvilje maatte opgive sine Embeder og forlade København. Denne Sum blev definitivt frataget ham ved kgl. Ordre ^{31/3} 1771. (Se Holm: Kristian VII, 1772—1784, S. 58 og Registratur over kgl. Ordre til Generalitets- og Kommissariatskollegiet 1771 Nr. 138.) — ²⁾ Reinhold *Ipsen*, f. 1720 paa Oland ved Pellworm, var Præst der fra ^{16/9} 1745, til han ^{28/12} 1770 blev forflyttet til Kværn Sogn i Flensborg Provsti. (Jensen: Kirchliche Statistik S. 695 og 1024.)

Nr. 1004. ¹⁾ B. blev den 15. Septbr. afskediget fra sine Embeder med Undertagelse af Pladsen i Konseillet, den 16. Septbr. efter Ansøgning ogsaa fra denne.

- Nr. 1006.** ¹⁾ Carl af Hessens Moder var Landgrevinde Marie af Hessen-Cassel. Sml. Nr. 1026.
- Nr. 1007.** ¹⁾ Caspar Herman Storm (1718—1777) var Stiftamtmand i Aggershus. — Sigismund Vilhelm *Gähler* var Overpræsident i Altona. — *Braëm*, G. A., se S. 96. — ²⁾ John *Goodrich*, engelsk Gesandt i Stockholm — Robert *Gunning*, engelsk Gesandt i København.
- Nr. 1008.** Ulrik Adolf *Holstein* var Amtmand i Tønder.
- Nr. 1009.** ¹⁾ Efter B.s Afskedigelse var Generaladjutant H. W. Warnstedt bleven sendt til Rusland med et Brev fra Christian VII til Catharina II derom. Det var Svaret derpaa, der ventedes. (Se Holm: Kristian VII, 1766—1772, 2. Afd. S. 187 ff.)
- Nr. 1010.** ¹⁾ Andreas *Schumacher* er Christian VII.s Kabinetssekretær. — Oberstløjtnant W. Th. *Wegener*, Carl af Hessens Hofintendant, blev nu ansat som Intendant ved Christian VII.s Hof.
- Nr. 1011.** ¹⁾ Den 10. December ophævedes Gehejmekonseillet. — ²⁾ Kronprins Gustav (III) af Sverige og hans Broder Prins Frederik rejste fra København til Gottorp paa Gennemrejse til Paris. — ³⁾ I Slesvig Domkirke er bisat flere Medlemmer af den gottorpske Familie, bl. a. Kong Frederik I. — ⁴⁾ I 1769 havde man i København af Frygt for svenske Planer udrustet en Eskadre. (Se Holm: Kristian VII, 1766—1772, 1. Afd. S. 130.) — *Schäffer*: Grev C. F. Scheffer var Prinsernes Ledsager. — ⁵⁾ Kronprins Gustavs Ægteskab med Christian VII.s Søster Sofie Magdalene var højst ulykkeligt. — ⁶⁾ Dronning Louise Ulrika af Sverige, Frederik II.s Søster, var en bitter Fjende af Danmark.
- Nr. 1014.** ¹⁾ Det drejer sig om den i den algerske Sag indledede Undersøgelse. Sml. Holm: Kristian VII, 1766—1772. 2. Afd. S. 180 ff.
- Nr. 1015.** ¹⁾ Den 28. December blev der nedsat en Gehejmekonference til Overvejelse af Rigets finansielle Stilling. Medlemmerne var de i Teksten angivne.
- Nr. 1016.** ¹⁾ *la Marrgrave*: Christina Sophie (1717—1779), Enke efter Hertug Frederik Ernst af Brandenburg-Kulmbach, der 1731—1762 havde været Statholder i Slesvig-Holsten. — ²⁾ B.s Svoger Overhofmarskal Grev C. F. Moltke.
- Nr. 1017.** ¹⁾ H. P. *Sturtz* blev afskediget fra sin Stilling i Tyske Kancelli i Decbr. 1770, men udnævntes i Juni 1771 til Kommitteret i Kommercekollegiet. Siden August 1769 var han Postdirektør.
- Nr. 1018.** ¹⁾ *Ahlefeldt*, Conrad Vilhelm, hidtil Gouvernør i København, blev ¹¹/₂ 1771 udnævnt til Overlanddrost i Oldenburg og Delmenhorst. Hans Hustru var Vilhelmine Hedeveg Antoinette, f. v. Gramm. — ²⁾ Ahlefeldts Efterfølger blev Oberst C. V. *Sames* indtil December 1771, da han blev afløst af Oberst Gude. — Markgrevinde Christina Sophies Broder var Prins Frederik Carl Ferdinand af Brunsvig-Bevern (1729—1809), der fra 1766 var Gouvernør i Rendsborg, men først ¹/₄ 1773 blev Gouvernør i København. — ³⁾ *Bielcke*: rimeligvis Henrik Christoffer Fr. B. (1739—1789), Hofmarskal hos Arveprins Frederik. — Frederikke Juliane (f. 1755), Datter af Grev Otto M. Rantzau († 1768), blev 1784 g. m. Grev Moritz Otto v. Lynar; der gik i 1771 forskellige Rygter om, hvem hun skulde ægte. Sml. Nr. 688 og 779.
- Nr. 1019.** ¹⁾ Om Overræjgermester C. C. v. *Gramms* Gageforhold se Henv. 3 til Nr. 783 (I, Henv. S. 52). — ²⁾ Baron Severin Løvenskjold døde ⁹/₄ 1776: hans Hustru var Magdalene Charlotte Hedeveg, f. Numsen.

- Nr. 1020.** ¹⁾ De her omtalte Planer kom ikke til Udførelse. — ²⁾ Sml. Nr. 1021. Herom vides iøvrigt intet. Hertug Ferdinand af Brunsvig, Enkedronning Juliane Maries Broder, om hvem der her er Tale, kom ikke til København.
- Nr. 1021.** ¹⁾ Det vides ikke, hvad her sigtes til. — *Schulenburg*: Der maa enten tænkes paa Johan Henrik Schulenburg (1711—91), Rigs greve, dansk General, og Hustru Frederikke Louise, f. Knuth († 1793), eller Wulf Dietrich Sch. (1731—1803), Rigs greve, dansk General, og Hustru Margrethe Caroline, f. Rosenkrantz († 1786). — Sprengtporten var svensk Gesandt i København.
- Nr. 1024.** ¹⁾ Kabinetssekretæren Andreas Schumacher blev afskediget i Begyndelsen af 1771. — ²⁾ Om Rigsdagen i Sverige 1771 se Sveriges Historia VII, 347 ff. — Gregers *Juel* blev kaldt tilbage fra Sverig ^{30/5} 1771 og Chr. Fr. *Güldenchrone* blev hans Efterfølger, ikke Siegfried Victor *Raben*. — ³⁾ Om Struensees Omdannelse af Danske og Tyske Kancelli se Holm: Kristian VII, 1766—1772, 2. Afd. Kap. 5. — *Carstens*, A. G.
- Nr. 1025.** ¹⁾ Om A. G. Moltkes Pengesager se Holm: Frederik V, 2. Afd. S. 490—491 og Biogr. Lex. VII. — ²⁾ Sællands Biskop og kgl. Konfessionarius havde hidtil været L. Harboe, nu blev Fr. Quist Konfessionarius, som han havde været i Frederik V.s Tid. Sml. Nr. 802. — ³⁾ Caspar v. Saldern var bleven russisk Gesandt i Polen. — Om Ruslands Stilling til Danmark og Sverige paa denne Tid se bl. a. Historisk Tidsskrift IV. Rk. 2. Bd. S. 332 ff.
- Nr. 1026.** ¹⁾ *Fircks*, se S. 206. — Han ægtede Anna Margrethe Pentz, Datter af Konferensraad Fr. Ludv. Chr. v. Pentz til Fjellebro. — *Schoell*, se Henv. 1 til Nr. 1030. — ²⁾ *ma mère*: Landgrevinde Marie af Hessen-Cassel. — Kong Alfons VI af Portugal blev 1668 afsat af sin Broder Peter, der derpaa ægtede A.s Hustru Maria af Nemours. — Prins Carl af Södermanland, den senere Kong Carl XIII. — Prins Frederik Adolf, Hertug af Östergötland.
- Nr. 1027.** ¹⁾ Kammerherre F. C. *Warnstedt*, Christian VII.s Rejsestaldmester, der i 1770 havde været i høj Gunst, blev ^{14/2} 1771 fjærnet med en aarlig Pension af 1000 Rdlr. og udnævnt til Sekondløjtnant i Hæren. Se Bobé Rvl. P. IV, 288 og sml. Nr. 1530. (Reverdil.)
- Nr. 1028.** ¹⁾ Otto Friedrich Adolph *Köppern* (1730—1791) var paa denne Tid Oberstløjtnant af Kavalleriet; hvad her sigtes til, kan ikke oplyses, og der foreligger intet om nogen Afskedigelse. ^{30/1} 1772 blev han gjort til virkelig Oberstløjtnant. — ²⁾ Konrad *Holck* mistede i Maj 1771 sin Pension. Se Holm: Kristian VII, 1766—1772, 2. Afd. S. 230.
- Nr. 1029.** ¹⁾ Om Asseburg se Nr. 926—933. — Prins Carls *Moder* var Prinsesse Marie af Hessen-Kassel. — le c. *de Hollstein de Tunder*: Ulrik Adolf Holstein.
- Nr. 1030.** ¹⁾ *Schoell*, o: Oberstløjtnant Friedrich Ludwig Schöll (f. 1729) ægtede ^{22/3} 1771 Frederikke Sophie Pentz og døde ^{30/4} 1771. — Major Friedrich Ludvig Chr. *Beenfeldt* laa i Garnison i Fredericia efter 1768. — Grev Wulff Diederich v. d. *Schulenburg* († 1803) var Chef for jydsk gev. Dragonregiment i Fredericia. — ²⁾ *Morin* d'Hérouville, dansk Generalkonsul i Italien. (Se Holm: Kristian VII, 1. Bd. 1. Afd. S. 25—27.) — ³⁾ Rantzau-Ascheberg indgav ^{23/3} 1771 til Finanskonferencen en Pro Memoria med forskellige Forslag om Besparelser etc. og erklærede deri, at han gav Afkald paa 1400 Rdlr. i Gage som Kommandant i Glückstadt og 1200 Rdlr. i Tillæg. Promemorien b'ev behandlet i Finanskonferencens Møde ^{13/4} 1771

«und ad acta gelegt». (Finanskonferencens Journal-Protokol og Bilagsakter: Rantzau. R. A.) — Af Militæretatens Hovedbog for 1771 ses det, at Rantzau hele Aaret fik udbetalt sin hidtidige Gage. — ⁴⁾ Rigs greve Christian Emil Rantzau-Rastorff (1716—1777) var Fætter til Schack Carl Rantzau-Ascheberg. Deres fælles Bedstefader var Chr. Rantzau til Salzau-Rastorff (1649—1704).

Nr. 1031. ¹⁾ Se herom Holm: Kristian VII, 1766—1772 2. Afd. S. 296 f.

Nr. 1032. ¹⁾ Grev Frederik Ludvig v. *Dehn*, 1751—1762 Gehejmemaal i Konseillet og 1762—1768 Statholder i Hertugdømmerne, døde ³/₇ 1771. — ²⁾ Reventlous Palæ i København var bygget af *Dehn* i Aarene 1752—1758; 1759 købte Frederik V det for 58000 Rdlr. med Ret for *Dehn* til lejefrit at bebo Palæet til sin Død. ¹/₈ 1766 skænkede Christian VII D. Reventlous Palæet til evindeligt Arv og Eje, dog med Bibeholdelse af den nævnte Ret for *Dehn*. (Velvillig Medd. af Hr. L. Bobé. Danske Assignationskontors kgl. Resolutioner 1759.) Sml. Bd. I. S. 476. — *Osterrade* tilhørte Claus Reventlous Enke Charlotte Dorothea R., der døde i 1771 og testamenterede Godset til Ditlev R. Sml. Bd. I, S. 739. — ³⁾ *F. C. Rosenkrantz's* finansielle Forhold var højst elendige, og han stod altid paa Fallittens Rand.

Nr. 1034. ¹⁾ Reverdil var tilbagekaldt af Struensee. (Se Holm: Kristian VII 1766—1772, 2. Afd. S. 243—46). — ²⁾ Det samme gjaldt General Huth, der havde levet i Unaade i Udlandet siden 1767. (Holm: anf. St. S. 303—304). — ³⁾ Om de forskellige Tilløb til Sæmmensværgelse mod Struensee i 1771 se Holm: anf. St. Kap. 14.

Nr. 1035. ¹⁾ *Struensees Broder* Justitsraad Carl August Str. havde været i preussisk Tjeneste, før han ²⁹/₅ 1771 blev udnævnt til Deputeret i Finanskollegiet og i Tyske Kammer.

Nr. 1036. ¹⁾ Lorentz Nicolai Kafén v. *Schmieden* (1733—1814), Overretsraad i Gottorp, Medlem af Kommissionen 1768—1778 til Opgørelse af Huset Holstein-Gottorps Gæld. (Biogr. Lex. XV.) — ²⁾ Herom vides i øvrigt intet. (Sml. Holm: anf. St. Henv. S. 25.)

Nr. 1037. ¹⁾ Kontreadmiral Ditlev Chr. *Rumohr* (1724—1808) var Chef for de Matroser, der foretog Toget til Hørsholm, og han blev, vistnok uden skellig Grund, som Følge heraf afskediget som Hvervningsschef. — ²⁾ Gehejmemaal Wulff Heinrich v. *Thienen* (1721—1809) var Medlem af Kommissionen 1768—1778 til Opgørelse af Huset Holstein-Gottorps Gæld. — ³⁾ *Ribinder* og *Rock*: om de to nævnte Officerer eller om deres Besøg vides i øvrigt intet særligt.

Nr. 1039. ¹⁾ Historikeren Jakob Langebek var Forfatter af: «Ny Prøve af Skrive-Frihed».

Nr. 1040. ¹⁾ Om Forholdene i København umiddelbart efter Revolutionen ¹⁷/₁ 1772 se Holm: Kristian VII, 1766—1772, 1 Afd. Kap. 16. — Straks efter Revolutionen havde Juliane Marie sendt Bud efter Carl af Hessen og bedt ham komme til København, men inden han havde forladt Slesvig, sendte hun ham det i Teksten omtalte, vistnok ikke længere bevarede Brev med Anmodning om alligevel ikke at komme til Hofet. Se Carl af Hessen: Mémoires de mon temps, S. 61—62. — ²⁾ Overpræsident Gähler i Altona var Broder til General P. E. Gähler, der var bleven fængslet den 17. Januar — ³⁾ Reverdil fik straks efter ¹⁷/₁ 1772 Ordre til at forlade Danmark. — ⁴⁾ *Kalkkreuth*: rimeligvis Christine Sophie v. K., der døde i Slesvig

$\frac{1}{4}$ 1772 (Personalh. Tidsskr. 4. Rk. 1. Bd. S. 6.) — Hedevig Dorothea Elisabeth v. *Thienen* (ca. 1750—1782), Datter af Ludvig Chr. C. v. Th. til Wittmold, Konventualinde i Preetz. De to nævnte holstenske Adelsdamer er formentlig kort før Revolutionen bleven udnævnte til Hofdamer hos Caroline Mathilde, men Udnævnelsen er taget tilbage efter $\frac{17}{1}$. I det kgl. Bibliotheks Eksemplar af Statskalenderen for 1771 er deres Navne tilskrevne paa det paagældende Sted, men atter overstregede.

Nr. 1041. ¹⁾ Cheusses blev udnævnt til hvid Ridder $\frac{29}{4}$ 1757.

Nr. 1042. ¹⁾ Seneca *Ingwersen* Baron von *Geltingen* (1715—1786), der blev baroniseret 1759, var 1. Gang gift med Adriane f. v. Loo og 2. Gang med Charlotte Louise f. Baronesse v. Spoercken. Biogr. Lex. V.

XIII. (S. 158). ¹⁾ Om F. *Danneskiold-Samsøe* se Biogr. Lex. IV.

Nr. 1045. ¹⁾ D.s Sommerbolig var Søllerødgaard; B. boede denne Sommer i Holte. — ²⁾ *Neueuen* er formentlig Grev Frederik Christian D.-S. (1722—1778), der $\frac{25}{2}$ 1752 blev 1. Postdirektor med aarlig Gage af 1500 Rdlr. Maaske staar dette Brev i Forbindelse med denne Udnævnelse.

Nr. 1047. ¹⁾ Der vides intet nærmere om Ansøgningen. — D.s Søn var Frederik Christian D., der 1756 som dansk Kaptajn gik i fransk Tjeneste og faldt $\frac{7}{5}$ 1758 under Hertugen af Broglies Kommando i Dieburg tæt ved Frankfurt a. M. (Hirsch).

Nr. 1049. Fra 1760 til Udgangen af 1761 var Sorø uden Læge; $\frac{2}{1}$ 1762 blev Theodor Holm (Holmskjold) (1732—1793) efter D.s Initiativ ansat som Læge der. — Hvem den omtalte gamle Læge i Aarhus var, kan ikke siges bestemt; der var flere der.

Nr. 1050. ¹⁾ *Ahlefeld à la chambre* ∅: Hans Ahlefeldt, 1. Deputeret i Rentekammeret. Se S. 12. — ²⁾ Niels de *Hofman* (1717—1785) var Landsdommer paa Sælland og Møen samt Amtsforsvalter i Sorø og Ringsted Amter. — ³⁾ $\frac{18}{10}$ 1761 døde Hertug Frederik Carl af Pløen, hvis Hertugdømme derefter i Følge tidligere Overenskomst forenedes med den kgl. Del af Holsten. Augustenborgerne havde givet Afkald paa deres Arveret, men faaet Tilsagn om andet Vederlag af den danske Konge.

Nr. 1051. *le duc*: Frederik Christian († 1794); *le prince*: Emil August († 1786).

Nr. 1052. ¹⁻²⁾ Sorø Akademis Arkiv findes dels i R. A., dels i Provinsarkivet i København. — Den omtalte Skat er Ekstraskatten, der indførtes $\frac{23}{6}$ 1762. — *Ahlefeld*: Hans Ahlefeldt, 1. Deputeret i Rentekammeret.

Nr. 1054. ¹⁾ Sorø Akademis Privilegier etc. er trykt paa Dansk og paa Tysk. Her sigtes til Afsnit IV, 3.

Nr. 1055. ¹⁾ D.s Hustru Dorothea, f. Grevinde Wedell-Wedellsborg, døde $\frac{21}{1}$ 1763. -- Hans Datter hed Frederikke Louise Christiane (1737—1821). — ²⁾ Johan Theodor Holm (Holmskjold).

Nr. 1058. ¹⁾ Sml. S. 27 ff og Nr. 1213.

Nr. 1059. ¹⁾ D. var bleven afskediget fra Konseillet $\frac{27}{10}$ 1767. (Se herom Holm: Kristian VII, 1766—1772, 1. Afd. Kap. V.) — ²⁾ Det er Johan Theodor *Holm* (senere Holmskjold), den ovenfor omtalte Læge, der fra Sorø var fulgt med D. til Aarhus og $\frac{13}{2}$ 1767 blev Direktør i Generalpostamtet. (Se Olsen: Postvæsenet i Danmark 1711—1808. S. 147—48.)

Nr. 1061. ¹⁾ August Vilhelm *Heilman* var praktiserende Læge i Aarhus fra 1746 til sin Død $\frac{25}{9}$ 1766. — Frederik Otto *Briand* de Crèvecoeur (1710—1776) prakti-

serede i Aarhus fra 1742 til sin Død. — *Schäfer*: formentlig Vilhelm Heinrich Andreas Schäffer. (Ingerslev: Det danske Lægevæsen. II. S. 634.) — Baron Chr. R. Ph. *Gersdorff* (1723—1800) var Amtmand over Kalø Amt og havde en vis Ekspektation paa Marselisborg Gods, naar D. døde uden mandlige Arvinger. (Biogr. Lex. V.) — Peder *Rosenørn* (1711—1790) var 1763—1780 Stiftamtmand over Aarhus Stift. (Biogr. Lex. XIV.) — ³⁾ D. sigter til sin Fætter Chr. Conrad D.-Laurvigen (1723—1783) som den, der havde bevirket hans Afskedigelse og Fjernelse fra Hoffet. (Se Holm: Kristian VII, 1766—1772. 1. Afd. S. 90—91.) — ⁴⁾ Christian VII.s Brev til D. ^{27/10} 1767. (Se Holm: anf. St.) — ⁴⁾ (Notetegn 3, læs 4) B. var ^{14/12} 1767 bleven dansk Lensgreve.

Nr. 1064. ¹⁾ Om denne Sag se Olsen: Det danske Postvæsen indtil 1711. S. 131 f. og samme: Det danske Postvæsen 1711—1808. S. 1 f. — Poul *Klängenberg* (1615—1690) blev 1653 Generalpostmester. — *ma grand mère*: Sophie Amalie Moth, Christian V.s Elskerinde, Moder til Fr. D.-S.s Fader Christian Gyldenløve, der døde ^{16/7} 1703. — F. D.-S.s Moder var *Dorothea Krag*. — *Molk*: Caspar Gottlob Moltke (1668—1728). — *Charles Ahlefeldt*: Gehejmerraad, Staldmester Grev Carl Ahlefeldt (1670—1722). — *Wibe*: Gehejmerraad, Oversekretær i Danske Kancelli Ditlev Vibe (1670—1731). — ²⁾ Se herom Olsen: Postvæsenet 1711—1808, S. 130.

Nr. 1066. ¹⁾ *la duchesse de Bronswic*: Frederik II.s Søster Hertuginde Charlotte af Brunsvig-Wolfenbüttel.

Nr. 1067. ¹⁾ Denne Udtalelse af Frederik II strider saa stærkt mod hans almindelige Udtalelser om B., at dens Rigtighed maa betvivles. — I Efteraaret 1763 var Frederik II ingenlunde veltilfreds med Danmarks Politik. (Se f. Eks. Vedel: Den ældre Bernstorff, S. 251 f.)

Nr. 1069. ¹⁾ Carl Frederik *Ferber* († ^{6/6} 1776) blev ^{15/1} 1753 Kancellisekretær i Tyske Kancelli, ^{2/12} 1757 Legationssekretær i Berlin og tilbagekaldtes derfra ^{13/11} 1772.

Nr. 1070. ¹⁾ Ulrik Adolf *Holstein* var bestemt til at afløse Diede i Berlin. (Se herom nærmere Henv. 1 til Nr. 1115).

Nr. 1071. Om Stillingen ved Hoffet i København paa denne Tid se Holm: Kristian VII, 1766—1772. 1. Afd. Kap. 4. — Joachim Ulrik v. *Sperling* var Kammerherre og Rejsestaldmester hos Christian VII.

Nr. 1072. ¹⁾ Det vides ikke nøjere, hvad det var. — ²⁾ Sætningen synes delvis meningsløs. — Skriften viser tydelig Brevskriverens Ophidselse.

Nr. 1073. *le comte de Moltke*: rimeligvis A. G. Moltke. — Grev C. F. *Görtz* havde forsøgt at faa B. styrket og skulde nu fjæernes ved at sendes som dansk Gesandt til Berlin. (Se Holm: anf. St. Kap. 4.)

Nr. 1074. ¹⁾ Om A. H. v. Borcke se S. 86 ff.

Nr. 1075. ¹⁾ Valdemar Frederik *Schmettow* (1749—1794) var Søn af Herman Woldemar Schmettow. Han var paa denne Tid dansk Legationssekretær, 1767 ansat i Madrid, 1769 i Warschau, men i 1768 var han paa en Rejse i Tyskland og England.

Nr. 1076. ¹⁾ *le roi*: Georg III. — Fru Louise Plessen, Overhofmesterinde hos Caroline Mathilde, var ^{29/12} 1768 bleven afskediget og forvist fra Hoffet. — *Holk*: Grev Conrad Holck. — *Bothmer*: Se S. 89. — *Madame van der Luhe*: Margrethe

von der Lühe, født Komtesse Holck, var C. H.s Søster og blev efter Fru Plessens Afgang Overhofmesterinde hos Caroline Mathilde.

Nr. 1079. ¹⁾ Struensee var nylig udnævnt til Gehejmekabinetminister.

XV. (Side 206). Om M. E. v. *Fircks* se Biogr. Lex. V. — Om Carl af Hessens Forhold i 1767—1768 se Holm: Kristian VII, 1766—1772. 1. Afd. Kap 4—5.

Nr. 1080. ¹⁾ Frk. Benedikte Øllegaard Margrethe *Numsen* var i flere Aar Hofdame hos Prinsesse Louise af Hessen. — Landgrevinde Marie, Carl af Hessens Moder, døde ¹⁴/₁ 1772. — ²⁾ Birgitte Sophie Gabel, f. Baronesse Rosenkrantz (f. ¹⁰/₂ 1746, † ¹⁴/₈ 1769) var en af de skønneste og elskværdigste Damer ved Hoffet i København. Hendes Mand Gehejmerraad Chr. Carl Gabel havde været Hofmester hos Prinsesse Louise før hendes Ægteskab med Carl af Hessen. (Se Holm: Kristian VII, 1766—1772. 1. Afd. S. 204—06.) — *die Frau Margräffin*: Enkemarkgrevinde Christina Sophie af Brunsvig-Kulmbach.

Nr. 1081. ¹⁾ Pr. *Fridrich* af Hessen, Prins Carls Broder. — Ingen af Brødrene Conrad og Gustav *Holck* blev Hofmarskal.

Nr. 1082. ¹⁾ A. G. Moltke kom ⁸/₂ 1768 atter ind i Konseillet, og Ditlev Reventlou, der ⁸/₂ 1768 blev afskediget fra Konseillet, blev i Begyndelsen af Marts Maaned atter optaget deri. Luxdorph noterer i sin Kalender ¹¹/₃ 1768: «Conseil in pleno med Reventlau». — *die W.*: Det vides ikke, hvem her sigtes til.

Nr. 1083. ¹⁾ der *Gouverneur*: Gouvernøren i København Conrad Vilhelm Ahlefeldt kom ikke ind i Generalitetskollegiet. — ²⁾ Pr. *Friedrich*: se Henv. 1 til Nr. 1081. — ³⁾ Schack Carl Rantzau-Ascheberg var ¹⁸/₁₂ 1767 bleven afskediget fra sin Stilling som kommanderende General i Norge. Han blev ikke ansat paany før i Sommeren 1770. — ⁴⁾ Ditlev Reventlou var gaaet ud af Rentekammeret ⁸/₂ 1768 og samme Dag efterfulgt af J. O. Schack-Rathlou.

Nr. 1084. ¹⁾ Om Fru Louise Plessens Afskedigelse se Holm: anf. St. S. 109. — *Obercammerherrn*: Om Ditlev Reventlou se Henv. 1 til Nr. 1082.

Nr. 1085. Foruden Prinsesse Louise, Carl af Hessens Hustru, var hendes Søster Wilhelmine Caroline, g. m. Prins Carls Broder Prins Wilhelm, ogsaa i Hanau. — ¹⁾ Kammerherre Joachim Ulrik *Sperling*, der var bleven afskediget sammen med D. Reventlou, blev umiddelbart efter (¹²/₂ 1768) udnævnt til Amtmand i Hütten, hvorfra han i 1770 (¹³/₆) forflyttedes til Gottorp Amt; hans Efterfølger i Hütten blev A. A. v. Hobe, forh. Kammerjunker hos Sofie Magdalene. (R. A. Rentekammerets tyske Forest. 1768 Nr. 23 og 1770 Nr. 89.)

Nr. 1086. *Die schöne Correspondentin* 3: Fru Gabel; hendes Mand blev 1768 Deputeret i Søetatens Generalkommissariat. — *das Wallöische Ordens Band*: Det Ordensbaand, som Vallø Stiftsdamer skal bære. (Afbildning i G. L. Wad: Det adelige Stift Vallø S. 51.) — *das Amt Hütten*: se Henv. 1 til Nr. 1085.

Nr. 1087—1088. I Maj 1768 tiltraadte Christian VII sin store Udenlandsrejse. — Prins Carl af Hessen har rimeligvis allerede ⁹/₁₁ 1767 faaet Bestalling som Statholder i Hertugdømmerne, men fungerede først fra ²⁴/₅ 1768, da Dehn, der fik Tilladelse til fremtidig at føre Titlen, afskedigedes; da Prinsen ikke var til Stede, konstitueredes s. D. Gehejmerraad og Amtmand v. Kleist i Rendsburg midlertidig i Embedet (T. Kanc. I. A. Sixtel V). — Prins Carl blev ikke kommanderende General i Hertugdømmerne.

Nr. 1089. ¹⁾ Det vides ikke, hvilken Ansøgning det drejer sig om. — Oberst Jobst Gerhard *Scholten* (1723—1786) var 1768 bleven Chef for holstenske gev. Infanteriregiment. — Kammerherre Gustav Gotthardt *Blücher* ansøgte «aus Caprice» om Afsked af Kristjeningen og erholdt den ³⁰/₄ 1769. ²⁸/₉ 1769 blev han Generaladjutant. (Obl. Hirsch.)

Nr. 1090. Prinsesse Louise af Hessens Fødselsdag var 30. Januar. — *Rantzou v. Rasdorff* ∴: Grev Christian Emil *Rantzau* til Rastorff, Gehejmemaal og Overhofmester hos Sofie Magdalene. — Vicestatholderen i Norge Jacob *Benzon* (1688—1775) blev ²⁰/₁ 1770 udnævnt til virkelig Statholder i Norge, men afskedigedes Aarsdagen derefter. (Biogr. Lex. II.)

Nr. 1091. Freul. *Beulewitz*: Charlotte Augusta Johanne Eberhardine v. B. (1734—1786), Hofdame hos Dronning Juliane Marie. (Bobé: Rvl. P. I, S. 278.) — Freul. *Berling*: Hieronyma Johanna Franciska Baronesse v. Berlichingen († 1797), Hofmesterinde hos Prinsesse Louise af Hessen. (Bobé: Rvl. P. IV, S. 307.)

Nr. 1092. (Side 221 Nr. 1091, læs: 1092) *die Margräffin*: Enkemargrevinde Christina Sofie af Brunsvig-Kulmbach. Prins Fridrich Carl Ferdinand af Brunsvig-Lüneburg-*Bevern* var Gouvernør i Rendsburg. — *der Stadthalter*: Prins Carl af Hessen. — General Henrik Bielke *Kaas* (1686—1773) boede paa Boltinggaard paa Fyn. Han blev ikke Feltmarskal. — *die Frau Landgräffin*: Carl af Hessens Moder Landgrevinde Marie.

Nr. 1093. ¹⁾ Grev Frederik Ludvig *Schulin* (1747—1781). — Hovmesteren var Naturforskeren Otto Friedrich Müller (1730—1784). — *Moltke*: A. G. Moltkes Sønner Frederik Ludvig (1745—1824) og Joachim Godske (1746—1818). — *Scheel*: rimeligvis Grev Christen Skeel (1743—1771). — *Raben*: rimeligvis Joachim Iver (1742—1795) og Georg Heinrich Raben (1743—1821), Sønner af Daniel Jasper Raben. — *Neveu*: A. P. Bernstorff, hvis Hustru ²²/₁₁ 1763 fødte ham Sønnen Andreas Christian Gottlieb.

Nr. 1094. ¹⁾ Se B. D. I. S. 71—72. — ²⁾ Gehejmemaal, Overjægermester Fr. v. Gramm (1664—1741).

Nr. 1095. ¹⁾ *le pcc de H.*: Prins Carl af Hessen var ⁴/₇ 1766 indtraadt i Konseillet. — *le cte de D-d.*: Grev F. Danneskiold-Samsøe blev ²⁵/₈ 1766 Overkrigssekretær for Søetaten. — *Mr. de R-g.*: Viceadmiral H. H. Rømelig udnævntes ¹⁰/₉ 1766 til Deputeret i Admiralitetet. — F. C. *Rosenkrantz* var Overkrigssekretær for Søetaten ¹²/₂ 1763—²⁵/₈ 1766.

Nr. 1096—1098. *le gr. maréchal*: indtil 16. Juli 1766 endnu A. G. Moltke.

Nr. 1099. ¹⁾ Det drejer sig om Skade, den danske Hær havde anrettet i Mecklenburg, da den opholdt sig der under Vagtholdet mod Peter III.s truende Angreb i Foraaret 1762.

Nr. 1102. ¹⁾ Henning v. *Qualen* (1703—1785) var 1751—1766 Overpræsident i Altona. Hans Efterfølger blev Sigismund v. Gähler. — ²⁾ En saadan Stilling fandtes ikke. — ³⁾ A. G. Moltke. — ⁴⁾ Grev Schack Carl *Rantzau-Ascheberg* og Grev Carl Fr. A. v. *Görtz* opholdt sig begge paa denne Tid i Holsten og mest i Altona.

Nr. 1103. ¹⁾ U. A. Holstein ægtede i Maj 1763 Amalia Sofie v. Buchwald. — ²⁾ *grand doyen*: Det har, trods velvillig Bistand fra Hr. L. Bobés Side, ikke kunnet oplyses, hvem her tænkes paa. Det synes ikke at være nogen Provst eller Verbitter ved de adelige Klostre i Hertugdømmerne.

Nr. 1105. ¹⁾ ¹¹/₁ 1764 blev H. Deputeret i Generalkrigsdirektoriet, hvis Chef var Saint-Germain.

Nr. 1106. ¹⁾ Det kan ikke med Sikkerhed oplyses, hvad der sigtes til. Men ²⁸/₂ 1764 eksekveredes Dommen over Gefrejter Philipp *Grabenhorst*, der ²⁰/₁₂ 1763 for Tyveri og Desertion i Rendsburg var dømt til at hænges, men ved kgl. Resolution af ⁸/₂ 1764 var benaaded med Spidsrodsstraf og Hensættelse paa Livstid i Slaveriet. (Generalauditorens Relationsprotokol, J, Pag. 315—17.)

Nr. 1107. Om Kolonisationerne i Slesvig se Zeitschrift der Gesellschaft für schleswig-holsteinische Geschichte. 26. Bd. (1896) S. 209—56.

Nr. 1108. ¹⁾ Det vides ikke, til hvilken Forandring med Majorerne, der her sigtes. Muligvis har det drejet sig om en Indskrænkning i det store Antal Majorer, der den Gang fandtes ved de forskellige Afdelinger (Hirsch).

Nr. 1109. ¹⁾ Siden ¹¹/₁ 1764 havde Holstein været Deputeret i Generalkrigsdirektoriet og fra ²/₅ 1764 Chef for 4. Departement, under hvilket laa bl. a. det militære Justitsvæsen, Krigshospitalskassen etc. — ²/₆ 1764 var Overauditor Carl Christian *Schmidt* bleven Sekretær i 4. Departements Kontor.

Nr. 1110. ¹⁾ Krigshospitalets Forhold, der henhørte under H.s Departement, interesserede ham særlig. (Se bl. a. Gasparis Urkunden und Materialien II, S. 360 f.)

Nr. 1112. ¹⁾ Paa Søllerødgaard boede Feltmarskal Grev Saint-Germain.

Nr. 1113. ¹⁾ Prins Heinrich af Preussen (1726—1802), Frederik den II.s Broder, var gift med Prinsesse Wilhelmine af Hessen-Cassel.

Nr. 1114 ¹⁾ og **1115** ¹⁻²⁾. Sammenhængen med de i disse Breve omtalte Forhold er følgende: Efter lange Forhandlinger var det bleven bestemt, at U. A. H. skulde afløse Diede som dansk Gesandt i Berlin; men imidlertid skete der under de urolige Forhold i Hofkredsens Forsøg paa at faa H. til paany at overtage en Stilling i Hærstyrelsen. Han vaklede, men ¹⁵/₁₂ 1766 udfærdigedes hans Kreditiv og Instruks som Gesandt. Hans Hustru vilde dog ikke bort fra København, og ved at paavirke Kongen, bl. a. paa et Maskebal, lykkedes det at faa Udnævnelsen forandret, idet han ¹⁹/₁₂ blev ansat som 1. Deputeret i Krigskommissariatet, foreløbig dog kun ved en mundtlig Ordre fra Kongen. Men herved vakte imidlertid Ministrenes Forbitrelse, det lykkedes dem at forhindre, at Ordren blev tagen til Følge, og det endelige Resultat blev, at H. ved Bestalling af ³/₂ 1767 udnævntes til Amtmand i Tønder. Det sidste af de i Teksten trykte Breve (Nr. 1115) er Svar paa et Brev fra H., hvori denne beder B. i Konseillet virke for, at han faar en af de ham tiltænkte eller en tredje Stilling samt Godtgørelse for en Del Udgifter, han har haft i Anledning af sin Ansættelse i Berlin. Om den hele Sag, hvis Enkeltheder ikke er ganske klare, se foruden Breve og Brevkoncepter bl. de holsteinske Papirer i R. A. bl. a. Holm: Kristian VII, 1766—1772. 1. Afd. S. 49, Barthélemy: La France et le Danemarck, S. 267 f. og de i disse to Skrifter anførte Kilder.

Nr. 1116. Arkitekten Georg Erdmann *Rosenberg* (1739—1788) havde tidligere bygget J. H. E. B.s Palæ i København. — Jardin blev den, der gav den egentlige Tegning til Amtmandsboligen i Tønder. Sml. Nr. 1118.

Nr. 1117. ¹⁾ U. A. Holsteins Fader, Grev Chr. Dittl. H. (1707—1760), var fra 1728—1760 Amtmand i Flensborg. — ²⁾ De her nævnte Sager omtales idelig, ogsaa i de utrykte Breve. — ³⁾ Om Muligheden af et Havneanlæg ved *Høyer* se Akter

i Statsarkivet i Slesvig C. VI, Nr. 393. — ⁴) Om Kniplingstilvirkningen i Tønder se F. J. Wests Afhandling i Sønderjydske Aarbøger, 1901. — ⁵) P. E. Gähler blev $\frac{3}{2}$ 1766 Vicekommandant i Glückstadt; $\frac{9}{8}$ 1767 blev han 1. Deputeret i Krigs-direktoriet.

Nr. 1118. Sml. Henv. til Nr. 1116.

Nr. 1121. ¹) 1 Maj 1768 tiltraadte Christian VII sin Udenlandsrejse, i hvilken B. deltog. — ²) Om Holsteins Virksomhed for Udskiftningen i Tønder Amt se bl. a. Breve og Akter i Statsarkivet i Slesvig A XVIII Nr. 1769, 5862 og 5864 og C VI 1 Nr. 212.

Nr. 1125. ¹) Conrad Daniel *Wodroff* var Generalkrigskommissær i Holsten. — ²) Holsteins «Ausführliche cameralistisch-ökonomische Beschreibung des Amtes Tondern» er trykt i: (Gaspari) Urkunden und Materialien, 1790. S. 3 f. Det her omtalte Forord findes dog ikke der.

Nr. 1126. ¹) Om Holsteins Forhandlinger med B. og Tyske Kancelli om Fattigvæsenets Forbedring se Breve og Akter i Statsarkivet i Slesvig A. XVIII Nr. 1908. — ²) De tre omtalte Forordninger er trykt i Samlingen af Forordninger for Slesvig og Holstein 1770. Nr. 4, 5 og 8.

Nr. 1127. ¹) Bendix *Hæseler*, Landskriver i Tønder Amt, blev Justitsraad $\frac{3}{4}$ 1770. — *la comtesse Schack*: Caroline Louise Sofie Schack, f. Moltke (1742—1794), g. m. Gehejmerraad Grev Hans Schack til Schackenborg, Søster til Juliane Maries Overhofmester Anton Henrik Moltke.

Nr. 1128. ¹) Konsistorialraad Provst Balthasar *Petersen* i Tønder. — Om *Holsteins* Beskæftigelse med Skolevæsenet i Tønder Amt se Akter i Statsarkivet i Slesvig. A. XVIII Nr. 631 og C. VI 2 Nr. 685.

Nr. 1129. ¹) B. havde efter sin Afskedigelse forladt København $\frac{4}{10}$ 1770.

Nr. 1130. Henry *Pelham* († 1754), engelsk Statsmand. — George *Lee* (1700—1758), engelsk Retslærd og Politiker.

Nr. 1131. ¹) Chr. Ludvig *Scheidt* (1709—1761), juridisk Professor ved Københavns Universitet, havde modtaget et Embede i Hannover. — ²) Johan Ludvig Holstein, Konseilsminister og Oversekretær i Danske Kancelli. — ³) A. G. Moltke.

Nr. 1132. ¹) Honoré-Antoine Morsoni de *Verrayon*, Legationsraad, Handelsagent i Levanten. (Bobé Rvl. P. VI, S. 589), — *le comte de Caylus*: formentlig Arkæolog og Forfatteren Anne-Claude-Philippe de C. (1692—1763).

Nr. 1133. ¹) Dette var det første Udkast til Hübners berømte Bog «De la saisie des bâtimens neutres ou droit qu'ont les nations belligérantes d'arrêter les navires des peuples amis», der udkom i Haag 1759.

Nr. 1134. Det anonyme Skrift «Le politique danois à Copenhague 1759» var ikke af *Hübner*.

Nr. 1135. ¹) Slaget 1. August 1759, hvor Franskmandene blev slaet af de forenede Englændere og Hannoveranere. — ²) (S. 281 Notetegn 1, læs 2) *le roi* ∴ Georg II. — ³) (S. 285 Notetegn 1, læs 3). Det drejede sig om, at H. skulde til Engand for at føre Forhandlinger om den danske neutrale Handel, efter at André Roger, der var udsat til dette Hværv, $\frac{18}{10}$ 1759 var død paa Vejen til England. — ⁴) Madame la marquise de Pompadour.

- Nr. 1136.** ¹⁾ Etatsraad Georg *Nielsen* (1710—1797). — Christian VII.s Valgsprog blev: «Gloria ex amore patriæ».
- Nr. 1137.** ¹⁾ Der sigtes til, at Christian VII under ^{14/7} 1770 viste sin Velvilje mod Landhusholdningsselskabet ved at gøre dets Vicepræsidenter *Hübner* og *Dons* henholdsvis til Etatsraad og til Justitsraad og Sekretæren *Martfeldt* til Kancelliraad. (Se Holm: Kristian VII, 1766—1772. 1. Afd. S. 304 og H. S. 33.) — *le ministre*: rimeligvis A. G. Moltke.
- Nr. 1141.** Om B.s Forhold til Marskal Belle-Isle og hans Broder le Chevalier de Belle-Isle se B. D. I, S. 120 f.
- Nr. 1142.** ¹⁾ ^{30/5} 1750 var J. H. E. B. kommen til København og straks efter til Fredensborg, hvor Frederik V holdt Hof.
- Nr. 1143.** ¹⁾ Keller havde først opfordret B. til at skaffe en Opdrager til den unge umyndige Arveprins af Gotha og derefter til selv at overtage Posten som Prinsens Hofmester. — Se B. D. I. S. 251 f.
- Nr. 1144.** ¹⁾ Gehejmerraad Rudolf Anton v. *Hering* (Heringen) og Kansler Ernst August v. *Studentitz* var begge Ministre i Gotha. — *Klipffell*: Emanuel Christoph Klüpfel (1712—1776) var Rejsepræst og Opdrager hos Arveprins Friedrich af Sachsen-Gotha og blev senere Overkonsistorialraad i Gotha. — *Madme la duchesse*: Hertuginde Louise Dorothea af Sachsen-Gotha. — *Montmartin*: Grev Friedrich Samuel v. M. (1712—1778), der i 1750'erne var sachsisk-gothaisk Gehejmerraad og Rigsdagsafsending. (Allgm. deutsche Biographie. XXII, S. 204). — Grev Gustav Adolph v. *Gotter* (1692—1762) var paa denne Tid preussisk Statsminister. — *duc de Wirtemberg*: Hertug Carl Eugen.
- Nr. 1146.** ¹⁾ Andre bevarede Breve oplyser ikke Sagen nærmere. — *Mr. de M.* er rimeligvis Gerlach Adolph v. Münchhausen, den hannoveranske Premierminister.
- Nr. 1147.** ¹⁾ *La Beaumelle* (f. 1726) var i April 1750 bleven udnævnt til Professor i fransk Sprog og Litteratur i København, men forlod allerede i Oktober 1751 Danmark. (Se Hist. Tidsskr. 7. Rk. 1. Bd. S. 1 f.) — *Moltke*: A. G. Moltke.
- Nr. 1148.** ¹⁾ Fru Juliane Francisca v. *Buchwald* var Overhofmesterinde ved Hoffet i Gotha.
- Nr. 1149.** ¹⁾ Ludwig Friedrich v. *Bechtolsheim* (1756—1813), Broder til K.s Hustru, blev dansk Generallojtnant og naturaliseret dansk Adelsmand. (Biogr. Lex. II.) — Der er i Brevvekslingen mellem B. og K. megen Tale om ham og hans Avancement. B. tager sig meget af ham og anbefaler ham til hans Overordnedes særlige Bevaagenhed. Hans Opførsel roses stadig.
- Nr. 1151.** ¹⁾ Der blev under Christian VI nedsat en Kommission til Udarbejdelse af en ny dansk Lovbog, men der kom intet ud af dens Arbejder.
- Nr. 1152.** ¹⁾ *Yshbeniz*: Ingen Mand af dette eller lignende Navn synes i denne Tid at være indtraadt i dansk Militær- eller Hoftjeneste.
- Nr. 1153—1154.** *Avestein*: Ingen Mand af dette eller lignende Navn synes i denne Tid at være indtraadt i dansk Militær- eller Hoftjeneste. — *Basewitz*: En Detlef Johan B. blev i 1758 Fændrik ved Livgarden, men allerede i 1764 afskediget, da han var udeblevet fra Afdelingen siden April 1763. — *Pless*: ^{15/9} 1756 blev en Albrecht Ludvig Plessen Fændrik réformé i den danske Hær; 1762 blev han afskediget som Kaptajn.

Nr. 1157. ¹⁾ Hertug Carl Rudolf af Würtemberg-Neustadt (1667—1742) var 1737 til 1738 Formynder for Hertug Carl Eugen af Würtemberg. B. havde den Gang været i en diplomatisk Mission i Würtemberg. Se B. D. I. Bd. S. 83—84.

Nr. 1158. ¹⁾ A. P. Bernstorff. — ²⁾ Hertug Carl Eugen af Würtemberg havde forlangt af Frederik V, at den i Würtemberg fødte Superintendent i Slesvig og Holsten J. Reuss skulde vende tilbage til hans Lande og tage imod et Embede i Tübingen. Dette skete efter lange Forhandlinger. Sml. S. 430.

Nr. 1160. ¹⁾ Nogen *Edelsheim* findes ikke i den følgende Tid i den danske Hof- eller Militærtjeneste. — De hessiske Prinser, Wilhelm, Carl og Friedrich kom til Danmark for at opdrages. Sml. I, H. S. 13.

Nr. 1162. I Januar 1762 var Peter III bleven Zar i Rusland.

Nr. 1164. ¹⁾ Joachim Bechtold B. — Se B. P. I, S. 83 f.

Nr. 1165. ¹⁾ Frederik V var død ¹⁴/₁ 1766.

Nr. 1166. Sml. B. P. I, S. 36 og Muncker: Klopstock. S. 230—246 om Klopstocks Forbindelse med B.

Nr. 1167. ¹⁾ A. P. B.s Svigerfader Grev Christian Günther *Stolberg* døde i Aachen ²²/₆ 1765 paa en Baderejse. Hans Hustru var Christiane Charlotte Friederike, f. Castell-Remlingen. — *die Königin*: Sofie Magdalene. — *Hr. v. B.*: Lægen J. J. v. Berger.

Nr. 1168. Digteren Matthias *Claudius*, Søstersøn af Josias Lorck, Præst ved den tyske Kirke paa Christianshavn.

XXIV. (Side 318.) Thomas Isak v. *Larrey*. Det har været meget vanskeligt at tilvejebringe sikre biografiske Data om denne, da endog hans Fornavne ofte findes forskellig angivne, saaledes i dette Værks 1. Del, da de nu foreliggende Oplysninger den Gang ikke stod til min Raadighed. De her givne Oplysninger hidrører fra velvillige Meddelelser fra Hr. Arkivar A. Telting i Haag, bl. a. fra det kgl. Husarkiv der.

Nr. 1169. ¹⁾ Om B.s Rejse med Frederik V se B. D. I, S. 259.

Nr. 1170. ¹⁾ J. Sigismund *Schulin* var død ¹⁸/₄ 1750. Det er ikke lykkedes at oplyse, hvem hans Læge var. — ²⁾ F. G. Klopstock.

Nr. 1173. ¹⁾ Familien *Marsay*, der ejede Godser i Schweiz, var fra gammel Tid forbunden med Bernstorfferne. Ingen af Familien kom i dansk Tjeneste. — *Roger*: André R.

Nr. 1174. ¹⁾ Gehejmekonferensraaderne Overjægermester Carl Christian *Gramm* og hans Broder Amtmand Fr. Carl *Gramm*.

Nr. 1175. ¹⁾ Om André *Roger* se S. 705. — De to omtalte unge Mænd er A. G. Moltkes ældste Søn C. F. Moltke og Overjægermester Gramms Søn Chr. Fr. Gramm.

Nr. 1176. ¹⁾ Prins Frederik af Wales var død ²⁰/₃ 1751. — Gehejmelegationsraad *Schrader*, B.s gamle Ven, der havde staaet i Preussens Tjeneste, kom derved i en overordentlig vanskelig Stilling. (Se B. D. I, S. 252—258.)

Nr. 1177. ¹⁾ Dronning Louise, Frederik V.s første Hustru, døde ¹⁹/₁₂ 1751. — Frederik V.s anden Dronning blev den her omtalte Prinsesse *Juliane Marie* af Brunsvig-Bevern, der bl. a. var Søster til Frederik II.s Dronning Elisabeth Christine og til Louise Amalie, gift med Prins August Wilhelm af Preussen.

- Nr. 1179.** ¹⁾ Christian *Doerschell* vedblev i mange Aar at være Gartner paa Bernstorff.
- Nr. 1180.** ¹⁾ B. tænker paa den vanskelige Tid i 1749—1750, da man opfordrede ham til at overtage en Ministerstilling i København. (Se B. D. I, S. 248 f.) — ²⁾ *Cheusses* var den nysudnævnte danske Gesandt i Haag. — ³⁾ Nogen Mand af Navnet *Karstens* (eller Carstens) synes ikke at være traadt i dansk Tjeneste paa denne Tid.
- Nr. 1182.** ¹⁾ A. P. Bernstorff.
- Nr. 1183.** ¹⁾ Anton *Larrey* (f. 1735), Th. I. L.s ældste Søn.
- Nr. 1184.** ¹⁾ Johann Just v. *Berger*.
- Nr. 1185.** ¹⁾ Gerlach Adolph v. *Münchhausen*, Premierminister i Hannover. — *Bachov*: J. F. Bachoff v. Echt, dansk Gesandt i Wien. — Om B.s Opfattelse af Syvaarskrigens Udbrud se bl. a. Vedels Corr. I, S. 163 f.
- Nr. 1186.** ¹⁾ Frédéric de *Coninck* (1740—1811) blev en af Københavns betydeligste Handelsmænd. (Se Biogr. Lex. IV. og Schovelin: Den danske Handels Empire I, S. 52 f.) — Paul de *Rapin-Thoiras* (1661—1725), fransk Huguenot, skrev og udgav 1724: «Histoire d'Angleterre».
- Nr. 1188.** ¹⁾ B.s saakaldte *Apologie*, hans Forsvar mod Danneskiold-Samsøes Angreb i September 1766, blev trykt i 1772; i dette Brev tænkes vel paa cirkulerende Afskrifter. Sml. Nr. 1449 og Henv. dertil.
- Nr. 1191.** ¹⁾ Grev Gustav Fr. af *Isenburg* og Büdingen (1715—1768) var Søn af Christian VI.s Søskendebarn Christine Eleonore, f. Grevinde af Stolberg. Han kom i dansk Militærtjeneste. — Grev Heinrich VI *Reuss* (1707—1783) blev Stiftamtmand og senere Overhofmester ved Sorø Akademi. — Om Rochus Fr. *Lynar* se S. 335.
- Nr. 1192.** ¹⁾ Om Forholdene i Tyske Kancelli 1732—1733 se B. D. I, S. 51 f. — ²⁾ *Flugel*: Peter Johansen *Wleugel* blev Oberstløjtnant og Kommandant i Trondhjem 1733 og døde 1752 som Oberst. — Familien vides ikke at have haft andet Navn, men det er bleven udtalt og stavet paa forskellig Maade.
- Nr. 1193.** ¹⁾ Oversekretær i Tyske Kancelli Frans v. *Hagen* (1672—1749). — ²⁾ *Rantzau de Flarup*: Ditlev R. til Flarupgaard (1709—1741), g. m. Anna Johanne f. v. Rumohr.
- Nr. 1194.** ¹⁾ Det kan ikke sikkert opgives, hvilken Grev Rantzau der her sigtes til. — *le Blaufärber*: Jakob Denner († 1746), en bekendt Mennonitpræst i Altona, havde i sin Ungdom lært Farverhaandværket, hvorfor en ved hans Virksomhed opført Kirke kaldtes «die Blaufärberkirche». (Se Bolten: Historische Kirchennachrichten von Altona. I, S. 337.) Mange af den holstenske Adel besøgte ham.
- Nr. 1198.** B. blev Elefantridder ⁸/₇ 1752; Lynar fik først Elefantordenen ³¹/₃ 1768. — Om de Forhold, der medførte, at B. og ikke Lynar blev dansk Udenrigsminister, se bl. a. Nr. 966—967.
- Nr. 1200.** ¹⁾ Lynars ældste Datter var Charlotte Wilhelmine Isabella (1743—1811). — *la comtesse Reuss*, gift m. Grev Henrik IX Reuss, Overhofmarskal i Berlin. — Ulrich Friedrich v. *Suhm* († i Warschau 1740), sachsisk Gesandt i St. Petersburg, nær Ven af Frederik II af Preussen.

Nr. 1202. ¹⁾ Paa Grund af en alvorlig Embedsforsøelse var Grev Lynar i Foraaet 1766 bleven afskediget af dansk Tjeneste uden Pension. (Se I, Nr. 404 og Holm: Frederik V. 2. Afd. S. 489.) — L.s ældre Broder, kursachsisk Gehejmeraad Grev Moritz Carl Lynar ejede til sin Død 1768 Familiens Hovedbesiddelse Lübbenau i Niederlausitz.

XXVII. (S. 341.) Angivelsen af Dagen for *A. G. Moltkes Afskedigelse* i 1766 har været ubestemt. I Luxdorps Skrivekalender for 1766 angives hans Afskedigelse under 20. Juli; i Udgiftsbogen for 1766 (R. A.) løber hans Gage til 16. Juli. Naar disse Angivelser sammenholdes med B.s Breve til A. P. B., maa Datoen utvivlsomt angives til den 16. Juli.

Nr. 1203. ¹⁾ Sml. B. D. I, S. 257 f. — ²⁾ Holm: Frederik V. 1. Afd. S. 136 f. — ³⁾ Konferensraad J. G. *Klinggraff*, Sekretær i Tyske Kancelli, døde ⁴⁾/₅ 1760. Sml. Nr. 517 (I, S. 409—410). — ⁴⁾ M. ægtede sin 2. Hustru Sofie Hedeveg Raben ⁵⁾/₉ 1760. — ⁵⁾ Konferensraad Gottfried Andreas Baron v. *Adriani* blev ⁶⁾/₄ 1759 Kommerce- og Fabrikintendant i Slesvig og Holsten. — ⁶⁾ Pierre *Frontin* var en fransk Fabrikant, der af B. var draget til Danmark, men paa flere Maader bedrog Kommercekollegiet. — ⁷⁾ Sml. Nr. 1202 og Henv. 1 dertil. — ⁸⁾ Professor Johan Heinrich *Schlogel* blev ⁹⁾/₄ 1766 valgt til Professor i Geometri ved Kunstakademiet, da Reverdil blev Christian VII.s Lektor og ikke kunde overkomme begge Stillinger samtidig. (Akademiets Dagbøger. Velvillig Meddelelse af Hr. Akademisekretær P. Johansen.)

Nr. 1205. ¹⁾ Oberstløjtnant Jean Baptiste Descarrières de *Longueville* († ²⁶⁾/₁ 1766) blev i Aaret 1751 sendt til Marokko for at slutte en Handelstraktat med Sultanen. Han blev imidlertid fængslet der og først befriet i 1753. (Se Holm: Frederik V. 2. Afd. S. 210.) — Hvem *du Paty* var, vides ikke.

Nr. 1207. ¹⁾ Anlægget af *Frederiks Hospital* i København paabegyndtes i Aaret 1752 under Moltkes Ledelse, og Anlægget af *Almindeligt Hospital* foregik i Aarene 1766—1768, medens B. var Præsæs for Fattigvæsenet.

Nr. 1208. ¹⁾ Det drejer sig om Bygningen af Frederikskirken (Marmorkirken). (Se Meldahl: Frederikskirken. S. 52 f.) — Nicolaj *Egtved* (Eigtved) var Hofbygmester. — *Varin*: Hvem hermed menes, vides ikke. Jean Baptiste Varin (1714—1796) var Navnet paa en fransk Kobberstikker og Tegner.

Nr. 1209. ¹⁾ Botanikeren Georg Chr. *Oeder* (1728—1791) arbejdede i disse Aar paa «Flora Danica» og forestod en botanisk Have ved Amalienborg. Paa denne Tid foretog han tillige botaniske og økonomiske Rejser i Norge.

Nr. 1210. ¹⁾ Det var Ditlev Reventlou, der som Kronprinsens Hofmester havde haft Tilsynet med Inoculationen. — ²⁾ Friedrich v. *Buchwald* til Borstel var Fader saavel til B.s Hustru som til Ida Hedewig, der ²³⁾/₅ 1760 ægtede M.s ældste Søn Chr. Fr. Moltke.

Nr. 1211. ¹⁾ Om Forhandlingerne paa denne Tid om Gustav III.s og Sofie Magdalenes Giftermaal se O. Nielssons Afhandling i Historisk Bibliotek. 1878. S. 100 f.

Nr. 1212. ¹⁾ Advokat Georg *Schade* (1712—1795) blev ved kgl. Resolution af ⁸⁾/₁₂ 1760 dømt til at hensættes paa Christiansø for ugudelige Skrifter. — ²⁾ B. *Mollmann* var Bibliothekar ved det kgl. Bibliothek. — ⁷⁾/₁₁ 1761 afrejste C. Niebuhrs arabiske Ekspedition fra København. — ³⁾ Martin *Hübner* rejste i Marts 1761 til

London for at bistaa den danske Gesandt der, Grev Bothmer, i Søfartssager. (Sml. S. 271.)

Nr. 1213. ¹⁾ Det er umuligt at afgøre, om Brevet er fra 1760—1761, da D.-S. fik Basedow fordrevet fra Sorø, eller f. Eks fra 1765, da D. atter, som det bl. a. fremgaar af Nr. 1058, rettede Angreb paa Basedows Skrifter.

Nr. 1214. Mellem Overkrigssekretær C. V. Ahlefeldt og Marskal Saint-Germain var der under Forberedelsen til Forsvarskrigen mod Rusland i Foraaret 1762 stærke Brydninger.

Nr. 1215. ¹⁾ Gregers Chr. *Haxthausen* var dansk Gesandt i St. Petersborg. — Hans *Ahlefeldt* var 1. Deputeret i Rentekammeret. — H. C. *Schimmelmann* var behjælpelig med at skaffe den danske Regering Laan i Udlandet.

Nr. 1216. ¹⁾ Talen er om Peter III.s Afsættelse ^{8/7} 1762 og paafølgende Mord. — Legationssekretæren var A. Schumacher.

Nr. 1217. ¹⁾ Herman Woldemar Schmettow opholdt sig i Slesvig og havde paa denne Tid modtaget et fordelagtigt Tilbud om at træde i venetiansk Tjeneste samtidig med, at man paa Saint-Germains Tilskyndelse bad ham komme til København. I Januar 1764 blev han udnævnt til General til Hest og til kommanderende General i Norge.

Nr. 1218. Generalintendant i den preussiske Hær Ernst Leberecht v. *Arnstedt* (Ahrenstedt) blev ^{21/3} 1764 dansk Generaløjntant. — Om Hærstyrelsen under Saint-Germains Ledelse se Holm: Frederik V. 2. Afd. S. 386 f. — Om Generalkrigsdirektoriet Medlemmer se første Henviisning til Nr. 911.

Nr. 1219. ¹⁾ *Holst.*: utvivlsomt Ulrik Adolf Holstein.

Nr. 1222. ¹⁾ Ingen af de nævnte Afskedigelser fandt paa dette Tidspunkt Sted.

Nr. 1223. ¹⁾ Der blev intet ud af den her omtalte Plan.

Nr. 1224. ¹⁾ Hans Ahlefeldt blev afskediget fra sin Stilling som 1. Deputeret for Finanserne og udnævnt til Landdrost i Pinneberg ^{19/11} 1764 med 4000 Rdlr. i Gage. D. Reventlou blev hans Efterfølger.

Nr. 1225. ¹⁾ Om de dansk-russiske Forhandlinger i Aaret 1764 se Holm: Frederik V. 1. Afd. Kap. 17.

Nr. 1226—1227. Se Henv. 1 til Nr. 1224.

Nr. 1228. *Raben*: formentlig Siegfried Victor R.; *Reventlau*: formentlig Ditlev R. — Det har ikke kunnet oplyses, hvad det drejer sig om.

Nr. 1229. ¹⁾ Det gælder Skuespillerinde Frk. Mette Marie *Roses* Bortførelse ved Grev C. C. *Danneskiold-Laurvigen*. (Se bl. a. Holm: Frederik V. 2. Afd. S. 37—38.) — Kaptajn Seneca *Otto Falkenskjold* (1738—1820) sad (i Følge Krigsdirektoriet kgl. Ordres og Resol. 1765 Nr. 289 og 515) i Arrest i Citadellet Frederikshavn fra o. ^{9/5} til o. ^{19/7} 1765. En Forbindelse herimellem og den *Roseske* Sag kan foreløbig ikke positivt konstateres; dog ses det af Akterne i R. A. (Sæll. Miss. 1765 ^{11/4} Nr. 195), at F. var indblandet i denne. — En Del af Sagens Akter savnedes allerede i Aaret 1825 og er ikke senere kommen til Stede i Rigsarkivet. — O. *Thott* havde med Sagen at gøre som Oversekretær i Danske Kancelli.

Nr. 1232. ¹⁾ *Mr. de R.* kan være Ditlev Reventlou, men der vides intet som helst derom.

Nr. 1233. ¹⁾ Frederik V døde 14. Januar 1766.

Nr. 1237. ¹⁾ Af Generalkrigsdirektoriets Ordre ^{17/10} 1766 Nr. 589 ses, at Major Adam Ludvig *Moltke* (1743—1810), Major ved Livregiment Dragoner, paa Grund af nogle mellem ham og Borgermesteren i Haderslev, Muusmann, forefaldne «*Irungen*» ved kgl. Resolution havde faaet tildelt en «*Reproche*» af sin Regimentchef i Nærværelse af nogle Officerer samt desuden «*nur*» 8 Dages Arrest i Rendsburg i et af Gouvernøren eller Kommandanten bestemt Hus. (Sagens Akter har ikke været til at finde i R. A.)

Nr. 1238. Se forrige Henv.

Nr. 1239. ¹⁾ *Osten et Morin*: se S. 397. — ²⁾ ^{2/7} 1766 var B. bleven Direktør for Øresunds Toldkammer. Justitsraad Chr. Albrecht *Bluhme* og Etatsraad Johan Gottlieb *Puttscher* var Toldkammerer; Justitsraad Hartvig Marcus *Fritsch* var Toldinspektør der. — ³⁾ P. H. *Mallet* blev ^{27/10} 1766 under et Ophold i København udnævnt til supernumerær Legationssekretær i Paris for at gøre litterære Indberetninger derfra. — *Salvat*: Der vides intet nærmere om denne Mand.

Nr. 1240. ¹⁾ Carl Adolph *Raben* (1744—1784), Søn af Fr. Raben og Birthe v. *Plessen*, var Broder til A. G. Moltkes 2. Hustru. Det vides ikke, hvorom Talen her er.

Nr. 1241. ¹⁾ A. G. Moltke havde fra Kunstakademiets Stiftelse ^{31/3} 1754 været dets Præsident og ligeledes Formand i Kommissionen for Frederiks Hospital. I Juli 1766 var han bleven afskediget fra begge Stillinger.

Nr. 1242. ¹⁾ Fru Anna Sofie *Berckentin* (Perckentin), f. Grevinde Callenberg, var en kort Tid Overhofmesterinde hos den ^{28/1} 1768 fødte Kronprins Frederik. ^{4/3} 1768 blev hun afskediget (Datoen i Luxdorps Kalenderoptegnelser, U. B.); ved kgl. Resolution af ^{15/3} 1768 beholdt hun som Pension de 400 Rdlr. om Aaret, hun fra ^{22/12} 1767 havde oppebaaret i Gage (Danske Assignationskontors Skrivelse ^{4/3} 1768 Nr. 17).

Nr. 1243. ¹⁾ Se herom Holm: Kristian VII, 1766—1772. 1. Afd. S. 336 f. — A. G. Moltke var Medlem af Generallandvæsenskollegiet, der var oprettet ved Forordning af ^{15/4} 1768. — ²⁾ Om *Theolden* se Henv. 1 til Nr. 607 (I. Bd. H. S. 35). — Om M. *Hübners* Forslag om Oprettelsen af et Landhusholdningsselskab se Holm: Kristian VII, 1766—1772. 1. Afd. S. 304. — ³⁾ Det asiatiske Kompagni, for hvilket M. var Præsident, var i Færd med at rejse Salys Rytterstatue af Frederik V paa Amalienborg Plads.

Nr. 1244—1251. Om Forholdene under Hoffets Ophold i Holsten, hvor B. modtog disse Breve fra M., og hvor Enevold Brandt og Schack Carl Rantzau-Ascheberg paany indfandt sig, se Holm: Kristian VII, 1766—1772. 1. Afd. Kap. 12.

Nr. 1244. ¹⁾ *Liano* var den spanske Gesandt i København. — Om denne Sag se Danske Kancelli, Oversekretærens Brevbog ^{27/6} og ^{28/6} 1770 Nr. 415—16. (R. A.) — ²⁾ Om den engelske Gesandt *Gunnings* Forhold se Henv. 2 til Nr. 721 (I. Bd. H. S. 46).

Nr. 1245. ¹⁾ Rimeligvis drejer det sig om Frederik Ludvig Moltke, der ^{14/6} 1770 blev Medlem af Generallandvæsenskollegiet. (Sml. Nr. 1250.)

Nr. 1246. ¹⁾ Sml. Nr. 1455. — ²⁾ Baade M. og B. var Medlemmer af den Vejkommission, der ^{15/12} 1769 var nedsat til at forestaa Anlægget af en Landevej mellem København og Roskilde. (Komm.s Akter er i R. A.) — *Marmillod* var Vejingeniør. — ³⁾ F. Danneskiold-Samsøe døde ^{18/7} 1770.

Nr. 1247. ¹⁾ Sml. Nr. 1250 og 1444. — Oeder ønskede en fast Stilling i et af Kollegierne og blev ¹⁹/₁₁ 1770 Medlem af Generallandvæsenkommissionen, der da afløste Generallandvæsenkollegiet. — ²⁾ Conrad *Holcks* Afskedigelse fra Stillingen som Grand maître de la garderobe fandt Sted ²¹/₇ 1770.

Nr. 1248. ¹⁾ Admiral *Arff* kommanderede en russisk Flaadeafdeling, der laa paa Københavns Rhed. (Sml. Nr. 1251).

Nr. 1249. ¹⁾ *Une certaine personne*: Der sigtes vistnok til Kammerfrøken E. M. S. v. Eyben; A. G. Moltkes ældste Søn var Christian Fr. M. Sml. Charlotte Dorothea Biehls Breve (Bobés Udg. S. 44). — ²⁾ F. Danneskiold-Samsøe døde ¹⁸/₇ 1770. Den her omtalte Memoire fra ham findes ikke i R. A., men forskellige Akter vedrørende hans og hans Datters finansielle Forhold findes i Danske Assignationskontors originale Resolutioner 1770, ¹²/₈, Nr. 36 og 1771, ²¹/₈, Nr. 38.

Nr. 1250. ¹⁾ Sml. Henv. 1 til Nr. 1245. — *la comtesse de Rantzau*: Det vides ikke, hvem her sigtes til. — ²⁾ Sml. Nr. 1247. — ³⁾ Hofmarskal Chr. Fr. *Moltke*. — ⁴⁾ Gehejmeraad i Konseillet F. C. *Rosenkrantz's* Pengesager var altid fortvivlede.

Nr. 1251. ¹⁾ Sml. Nr. 1248. — ²⁾ *Mestmacher* var russisk Legationssekretær i København. — ³⁾ Sml. Henv. 2 til Nr. 1249.

Nr. 1252. ¹⁾ Moltke og alle andre Konseilsministre blev afskedigede ¹⁰/₁₂ 1770; Konseillet afskaffedes ²⁷/₁₂ 1770. (Se Holm: Kristian VII, 1766—1772. 2. Afd. S. 26 f.)

Nr. 1253. ¹⁾ Det handler om B.s Besvarelse af Anklagepunkterne i den algerske Sag. (Se Henv. til Nr. 742. I, H. S. 47. Akterne findes i R. A.)

Nr. 1254. ¹⁻²⁾ M.s ældste Søn Chr. Fr. M. var død ⁵/₄ 1771; hans Hustru, B.s Svigerinde, Ida Hedewig, f. v. Buchwald, stod i det slettest mulige Forhold til Familien M. og ægtede ²⁷/₁ 1772 sin tidligere Elsker Carl Adolf v. Plessen. (Sml. Henv. 2 til Nr. 804. I, H. S. 54). — Fru M.s Moder var Henrietta Emilia v. Buchwald til Borstel; Fru M.s Søn Frederik døde ung. — ³⁾ Frederik *Miles* († 1782) var Regimentskvartermester og Auditor ved Livgarden til Hest. — ⁴⁾ Om Rytterstatuen, der blev indviet i Stilhed ¹/₈ 1771, se Bruun: København, III. S. 251 f. Sml. Nr. 1255—1258.

Nr. 1255. ¹⁾ Der tænkes utvivlsomt paa den holstenske Mageskiftesag.

Nr. 1256. ¹⁾ *Joachim* Godske Moltke (1746—1818) havde i April 1771 taget sin Afsked fra Stillingen som 2. Deputeret i Admiralitets- og Generalkommissariatskollegiet. Han overtog først dette Embede paa ny ²⁰/₁ 1772. (Sml. Nr. 1257 og 1260.) — ²⁾ Louise Augusta fødtes ⁷/₇ 1771.

Nr. 1257. ¹⁾ Johann Just v. *Berger*. — ²⁾ Etatsraad Johan Christoff *Willebrandt* (1732—1807) blev ⁹/₇ 1771 Deputeret i Admiralitets- og Generalkommissariatskollegiet, hvilket vakte saa stor Forbitrelse, at han tog sin Afsked ¹¹/₁₁ 1771. — ³⁾ ¹⁴⁻¹⁵/₇ var Struensee bleven Gehejmekabinetminister. — ⁴⁾ P. E. *Gähler* var Medlem af den Kommission, der var nedsat til at undersøge det uheldige Tog til Algier. — ⁵⁾ G. Chr. *Oeder* og Tyge *Rothe* var begge ²⁹/₈ 1771 bleven Medlemmer af det nyoprettede Finanskollegium og vedblev at være dette til efter Struenseetiden. — ⁶⁾ *Joachim* Godske Moltke blev sendt til Sverige for at komplimentere Gustav III i Anledning af hans Tronbestigelse.

- Nr. 1258.** Om Reverdils Tilbagevenden se bl. a. Holm: Kristian VII, 1766—1772. 2. Afd. S. 243 f.
- Nr. 1259.** ¹⁾ *Caspar* Hermann Gotlob Moltke (1738—1800). — Christian *Magnus* Frederik Moltke (1741—1813). — *Mr. de Reventlau*: der kan næppe tænkes paa andre end Ditlev Reventlou, der var gift med en Søster til C. M. M.s Stedmoder Margrethe Raben. — ²⁾ Ida Hedewig Moltke, f. v. Buchwald, Enken efter Chr. Fr. — ³⁾ A. G. *Carstens* var Overprokurør i Tyske Kancelli.
- Nr. 1260.** ¹⁾ Om Stillingen i København efter Revolutionen ^{17/1} 1772 se Holm: Kristian VII, 2. Bd. 1772—1784, Kap. 1. — ²⁾ Se Henv. 1—2 til Nr. 1254.
- Nr. 1261.** ¹⁾ A. G. Moltkes Afskedigelse, C. F. Moltkes Afskedigelse og Død etc. — ²⁾ Seneca Otto *Falkenskjold* havde været i russisk Tjeneste 1768—1771 og var efter sin Hjemkomst bleven anbragt i Militærstyrelsen.
- Nr. 1262.** ¹⁾ B. var bleven afskediget 15.—16. September 1770.
- Nr. 1263.** ¹⁾ Se herom Holm: Kristian VII, 1766—1772. 2. Afd. S. 175. Sml. Nr. 772. (I, S. 674). — Jørgen *Scheel* var Deputeret i Rentekammeret. — Om Wegener se Henv. 1 til Nr. 1010.
- Nr. 1265.** ¹⁾ Om den saakaldte Alternationssag, hvorom B. i flere Aar havde ført Forhandlinger bl. a. i Hannover med Münchhausen, se B. D. I. Kap. 5. — ²⁾ Freden i Belgrad mellem Østrig, Rusland og Tyrkiet.
- Nr. 1266.** ¹⁾ *Cardinal*: Fleury, den franske Premierminister. — *ad incitas gebracht* ∴ bragt i den yderste Knibe og Forlegenhed. Talemaaden «ad incitas redigere» synes at stamme fra Brætpillet med Brikker, hvor man dermed betegner, at Modspilleren er bragt i en saadan Stilling, at hans Brikker er ubevægelige og hverken kan flyttes frem eller tilbage, at han altsaa faktisk er gjort stat.
- Nr. 1267.** ¹⁾ Brevet handler om F. G. Klopstock, der ^{7/1} 1763 var bleven dansk Legationsraad. Ordet *Schwiegersonn* maa øjensynlig være en Fejlskrift for Schwiegervater, idet den omtalte Hr. *Dietrich* utvivlsomt maa være Amtsrat *Diedrich*, der tidligere havde været Forpagter af en stor Domæne Haymburg ved Blankenburg. I hans Datter Luise Sidonie Wilhelmine Elisabeth («Done») var Kl. paa denne Tid forelsket, men Faderen modsatte sig Partiet. Bernstorfferne var Kl. behjælpelige med Sagen, og Kl. har øjensynlig haabet at vinde *Diedrich* ved at skaffe ham en Domæne i Hannover i Forpagtning. Partiet med Sidonie blev som bekendt ikke til noget. (Se Muncker: Klopstock. S. 344—346, endvidere endnu utrykte Breve fra Kl. til Andreas Peter B. (Stintenburg).)
- Nr. 1269.** ¹⁾ Struensee var bleven styrtet ^{17/1} 1772.
- Nr. 1270.** ¹⁾ *Touxen* ∴ rimeligvis Palle Andreas de *Tuxen* (f. ^{9/5} 1742). (Se Bobé: Rvl. P. VI, S. 525.) — Hans Fader var Generalkrigskommissær Christian Møller Friis (1749 adlet) de *Tuxen* (1713—1792). — Andreas *Schumacher* var dansk Legationssekretær i St. Petersburg.
- Nr. 1271.** ¹⁾ Der findes intet Spor af en hemmelig Brevveksling mellem B. og Schumacher paa dette Tidspunkt; men faa Aar efter fandt en saadan Brevveksling derimod Sted. (Se Holm: Frederik V. 1. Afd. S. 329 f. og Hist. Tidsskr. 4. Rk. I Bd. S. 649 f.)
- Nr. 1273.** ¹⁾ *Holberg* var dansk Kurer. — ²⁾ Nikolaj Henrik *Kuur* var fra 1757—Maj 1762 dansk Legationssekretær ved det polske og kursachsiske Hof, men senere

Resident i Danzig. — Gregers Chr. *Haxthausen* var dansk Gesandt i Rusland, medens Osten var Gesandt i Polen.

Nr. 1275. ¹⁾ *Korff* var russisk Gesandt i København. — ²⁾ *feu Mr. le grand chambellan*: Overkammerherre Carl Adolf v. Plessen var død 1758.

Nr. 1276. ¹⁾ Se Henv. 1 til Nr. 1115.

Nr. 1277. ¹⁾ Gesandtskabsposten i Holland blev først besat med Kammerherre Hans Adolf Ahlefeldt ^{13/3} 1772. Fra ^{20/6} 1771 til ^{13/3} 1772 var Kammerjunker Fr. Carl de la Pottrie akkrediteret som Ministerresident der. — Posten blev ikke tilbudt A. P. B., men Georg Ludwig v. der Wense. (Sml. Nr. 774 og Henv. 1 dertil. I, S. 676 og H. S. 51.)

Nr. 1279. ¹⁾ A. P. B. var ^{22/5} 1760 bleven Deputeret i det nyoprettede Vestindisk-guineisk Rente- og Generaltoldkammer. Hans Ahlefeldt var bleven Chef for Rentekammeret. — ²⁾ Frederik II udgav i 1760 anonymt «Oeuvres du philosophe de Sans Souci».

Nr. 1281. ¹⁾ Brevet handler om Fru Plessens Udnævnelse til Overhofmesterinde hos den vordende Dronning. — ²⁾ *la reine*: Juliane Marie. — ³⁾ *la Eiben*: Elisabeth Marie Sophie v. Eyben blev Kammerfrøken hos Caroline Mathilde. — ⁴⁾ *R.*: formentlig Ditlev Reventlou. — ⁵⁾ Nogen Frk. *Haxthausen*, *Raben* eller *Thott* blev ikke Hoffrøken hos Caroline Mathilde, derimod bl. a. Christine Ernestine v. *Wedel*, Regitze Chr. Charlotte v. *Scheel* og Frederikke Louise *Møsting*. — *la pauvre petite Haxthausen*: rimeligvis Komtesse Sophie Hedevig H. (1728—1768), Stiftsdame i Vallø, Datter af Overlanddrost Grev Chr. Fr. H. (1690—1740).

Nr. 1282. ¹⁾ Hofjunker Gabriel Chr. Schreiber v. *Cronstern* († 1767) var Sekretær i Tyske Kancelli. Maaske tænkes der her paa ham. Den omtalte Stilling fik Etatsraad Georg Nielsen. — En Komtesse *Moltke* blev ikke ansat i Caroline Mathildes Hofstat. — ²⁾ Fru Plessens Onkel H. D. v. Berckentin blev ^{6/11} 1766 hvid Ridder.

Nr. 1283. ¹⁾ Carl af Hessen blev trods Modstand fra flere Sider ^{4/7} 1766 udnævnt til Vicekonge i Norge og ægtede ^{30/6} 1766 Prinsesse Louise. — *Mad. de Montpensier*: Anne-Marie-Louise d'Orléans (1627—1693) («la grande Mademoiselle») attraaede de fornemste Giftermaal. — ²⁾ ^{2/7} 1766 var B. bleven Direktør for Øresunds Toldvæsen. — ³⁾ Christian VII.s Yndling J. U. Sperling fik ^{3/7} 1766 Sofie Magdalenes Orden, de l'Union parfaite. — ⁴⁾ Ved Patent af ^{18/7} 1766 blev det tilladt at bære Guld- og Sølvbroderi paa Klæder, der var fabrikeret i Kongens Lande. — ⁵⁾ M. E. v. *Fircks* blev Marskal ved Prins Carl af Hessens Hof, Fru *Gabel* derimod ikke Hofmesterinde. — ⁶⁾ Kokkedal blev ikke købt til Prinsen af Hessen. — ⁷⁾ Talen maa være om Frederik V.s første Dronning Louises Ankomst til Danmark i November 1743. — *Madame de Juël*: Hofmester Carl Juels Frue Christiane Henriette f. v. Schleinitz, der i 1743 var med til at hente Frederik V.s Hustru Louise af England til Danmark.

Nr. 1284. ¹⁾ A. G. Moltke var bleven afskediget ^{16/7} 1766, medens Kongen opholdt sig paa Vallø sammen med Sofie Magdalene. Det er formentlig hende, hvis Navn er udeladt. — A. G. Moltkes Søn Chr. Fr. Moltke blev Overhofmarskal. — *D.* er Fr. Danneskiold-Samsøe, der straks efter kom ind i Konseillet. — Om Partikulærkassen se I, Nr. 578 f. — H. C. *Schimmelmann* ejede Ahrensburg, hvor Fru Plessen var Gæst. — *la Carlow*: Stiftsdame i Vallø Caroline Erdmuth v. Carlo-

witz (1716—1774). (Bobé: Rvl. P. VII, S. 505.) — ²⁾ *le comte L.*: Grev Nicolaus Luckner til Blumendorff og Schulenburg, der 1779 ægtede Adame Gottlobine Wedell-Wedellsborg, Datter af Grev Hannibal Wedell.

Nr. 1288—1294. Brevene handler om Fru Plessens Afskedigelse, der fandt Sted ^{29/2} 1768. Den var foranlediget ved Christian VII.s Uvilje imod hende, der forøgedes af den russiske Gesandt v. Saldern, Kongens Yndling Conrad Holck og flere Hoffolk. (Se herom Holm: Kristian VII, 1766—1772. 1. Afd. S. 109—111 og Danske Magazin. 5. Rk. 5. Bd. S. 84 f.)

Nr. 1289. ¹⁾ *Laurwigen*: Grev Chr. Conrad-Danneskiold-Laurvigen. — *Rosenkrantz* o: F. C. Rosenkrantz.

Nr. 1292. ¹⁾ Fru Plessens Afskedigelse fandt Sted ^{29/2} 1768. — ²⁾ *Mad. Berckentin*, se Henv. 1 til Nr. 1242. — *Berger*: Johann Just v. Berger. — ³⁾ 3. Marts var Charitas Emilie B.s Fødselsdag.

Nr. 1293. ¹⁾ Formentlig H. D. v. Berckentin og hans Hustru. — ²⁾ Den franske Finansminister Nicolas *Fouquet* (1615—1680) blev styrtet 1663. *Pélesson* var hans 1. Sekretær.

Nr. 1294. ¹⁾ Fru v. der Lühe, Conrad Holcks Søster, efterfulgte Fru Pl. som Overhofmesterinde hos Caroline Mathilde. — ²⁾ Charlotte Amalie *Schack* (1742—1814) var Kusine til Fru Pl. (Se D. Mag. 5. Rk. 5. Bd. S. 84—85.)

Nr. 1295. ¹⁾ Caroline Mathildes Broder Hertugen af Gloucester, der havde besøgt Caroline Mathilde i København. — ²⁾ *Bulou*: Maaske Staldmester og Kammerherre Friedrich Ludwig Ernst Bülow. Han blev ikke sendt til Haag. — Birgitte Sophie *Gabel*, f. Rosenkrantz, døde ^{14/8} 1769. — ³⁾ Den ovennævnte Frk. Schack var Stiftsdame i Uetersen og Frk. El. M. S. v. Eyben var Stiftsdame i St. Johannes Kloster i Slesvig.

Nr. 1296. ¹⁾ *Schack-Rathlou* var 1. Deputeret i Rentekammeret. — Fru Pl. fik, saa vidt det kan oplyses, efter ^{29/2} 1768 hverken i 1769 eller i 1770 nogen Pension eller anden Understøttelse. — ²⁾ Fru Gabels Mand, Chr. Carl G., giftede sig først igen i 1771. — ³⁾ Om den Kommission, der var nedsat for at ordne Sofie Magdalenes Pengesager, se Henv. til Nr. 513 (I. H. S. 28). — ⁴⁾ Gehejmeraad Villum *Berregaard*, der tidligere havde varetaget Fru Pl.s Pengesager, døde ^{1/12} 1769.

Nr. 1297. ¹⁾ Det har ikke kunnet oplyses, til hvem her sigtes. — ²⁾ ^{29/1} var Christian VII.s Fødselsdag. — *Victor*: Rimeligvis Overceremonimesteren og Ordenssekretær Victor Christian Plessen, Fru Pl.s Svoger.

Nr. 1298. ¹⁾ *Schubart*: formentlig karakteriseret Ritmester Herman Michael Chr. Schubarth (1745—1798). — F. C. *Rosenkrantz* havde siden 1765 været Præses for det Alm. Handelskompagni. — ²⁾ Fru Pl. var Forstanderinde for en Anstalt til Oplærelse af fattige unge Piger, som hun havde stiftet paa Christianshavn.

Nr. 1299. Om Stillingen ved Hoffet paa denne Tid se Holm: Kristian VII, 1766—1772. 2. Afd. Kap. 1. — ¹⁾ Kongens Breve til B. er trykt som Nr. 1456 f. — ²⁾ Sml. Nr. 974—977 og 1073. — *des reines*: Caroline Mathilde, Juliane Marie og Sofie Magdalene. — Det var i Foraaret 1767 bl. a. U. A. Sperling, der bekæmpede Borckes Forsøg paa at styrte B. — ³⁾ *N.* er maaske Georg Nielsen, Caroline Mathildes Kabinetssekretær og Kabinetskasserer, Christian VII.s tidligere Lærer. — Conrad Holck blev afskediget ^{27/1} 1770. — ⁴⁾ De to Kabinetsordrer af ^{4/8} 1770

om Censurens Ophævelse og om Indskrænkningen af Rang og Titlers Betydning, der indledede Struenseetiden. — Saltskatten blev ophævet ⁸/₁₀ 1770. — ⁵) *Schack*: J. O. Schack-Rathlou. — ⁶) Den holstenske Mageskiftesag. — ⁷) *la joui de l'escaloppe*: Læsningen af Ordet *joui* er ikke sikker og Betydningen af Ordene er meget uklar. — ⁸) J. H. E. B. havde været Gesandt i Paris, C. A. Berckentin i Wien.

Nr. 1300. ¹) Der sigtes formentlig til Caroline Mathildes Kærlighedsforhold til Struensee. — ²) Julius Gustav *Alberti*, Præst i Hamburg. — *la famille d'Ahlefeldt*: Formentlig Conrad Vilhelm Ahlefeldts (se S. 1). — ³) Om Kronprins Gustav (III) og hans Broders Rejse se bl. a. Nr. 1011 f. — ⁴) *le prince Henri*: Prins Heinrich af Preussen.

Nr. 1301. ¹) Meningen er ikke helt klar. Talen maa være om Ditlev Reventlous Afskedigelse ⁸/₁₂ 1768, der bevirkedes af C. v. Saldern; kort efter havde Saldern atter faaet ham optaget i Konseillet. Sml. Nr. 1082 og Henv. 1 dertil. — Om F. C. *Rosenkrantz's* Forhold i Efteraaret 1770 se Holm: Kristian VII, 1766—1772. 2. Afd. S. 23—24. — ²) S. A. v. d. *Osten* var tilbagekaldt for at overtage Udenrigsministeriet. — ³) ¹⁰/₁₂ 1770 afskedigedes de fire Konseilsministre Ditlev Reventlou, A. G. Moltke, F. C. Rosenkrantz og Schack-Rathlou fra alle deres Embeder. Kun Rosenkrantz fik Pension. — ⁴) Herom se Holm: Kristian VII, 1766—1772. 2. Afd. S. 187 f. — ⁵) *Bussi*: Roger de Rabutin de Bussy, fransk General og Forfatter, der 1659 faldt i Unaade hos Ludvig XIV og forvist fra Paris. — ⁶) Gerlach Adolph v. Münchhausen, den hannoveranske Premierminister, døde ²⁸/₁₁ 1770.

Nr. 1303. ¹) ¹⁵/₁₂ 1770 var Struensee bleven udnævnt til Maitre des requêtes. — ²) En saadan Forordning blev ikke udstedt. Sml. Holm: anf. St. S. 158 f. — Om Generaladjutant H. W. *Warnstedts* Sendelse til St. Petersborg og derpaa følgende Fængsling se Holm: anf. St. S. 187 f.

Nr. 1304. ¹) J. Fr. *Jacobi*, Generalsuperintendent i Celle, døde først i 1791 og Joh. Andreas *Cramer* blev i 1771 Superintendent i Lübeck.

Nr. 1305. ¹) Den algierske Sag. — ²) Sml. Henv. 1 til Nr. 1303. — ³) Christian Johann *Berger* var ¹²/₆ 1770 bleven udnævnt til kgl. Livmedikus; han var ogsaa en af Direktorerne for den ⁷/₁₂ 1770 oprettede Opfostringsstiftelse for forladte Børn. — ⁴) Meningen er ikke ganske klar. Ditlev Reventlou fik ingen Pension. — ⁵) Paa Kongens Udenlandsrejse i 1768 havde Struensee og H. P. Sturtz kørt i Vogn sammen.

Nr. 1306. ¹) Caroline Mathildes Orden blev oprettet ²⁰/₁ 1771. — ²) I 1771 levede kun een *Madame de Cheusses*, nemlig Éléonore-Artémise (f. 1719), født du Verger de Monroy, Enke efter Guillaume-François Henry de Cheusses (1705—1757), hannoveransk Generalmajor, med hvem hun var bleven gift 1749. (Velvillig Meddelelse af Hr. Oberst H. W. Harbou.)

Nr. 1307. ¹) Om F. C. *Warnstedts* Unaade se Henv. 1 til Nr. 1027. — ¹²/₂ 1771 var Gustav III bleven Konge i Sverige. Hans Moder var Louise Ulrika.

Nr. 1308. ¹) Om Fru Amalie Sofie Holsteins Sammenstød med Rantzau-Ascheberg se Nr. 793 (I, S. 696).

Nr. 1309. ¹⁾ Fru Pl.s Fødselsdag. — ²⁾ Kommissionen, der undersøgte den algierske Sag. — ³⁾ *Wedell*: Baron Fr. Wilhelm Wedel-Jarlsberg var Amtmand i Aabenraa og blev ikke sat i Spidsen for Finanskollegiet.

Nr. 1310. ¹⁾ Om Seneca Otto v. *Falkenskjolds* Mission til Rusland i 1771 se Holm: Kristian VII, 1766—1772. 2. Afd. S. 200 f. — Grev Chr. Conr. Danneskiold-Laurvigens pekuniære Forhold var stadig slette. (Akte herom findes i R. A.)

Nr. 1312. ¹⁾ Om *Diede zum Fürstenstein* se S. 191 f.

Nr. 1313. ¹⁾ Om de i dette Brev nævnte Medlemmer af Familien *Brockdorff* m. fl. hidsættes her en Del dog ufuldstændige Oplysninger, der mest skyldes velvillig Meddelelse af Hr. L. Bobé. — *Wolf Jasper* Brockdorff (1673—1740) havde to Sønner, 1) *Benedict* (¹⁷/₄ 1701—¹/₄ 1771), holstensk Gehejmerraad, Ridder af St. Annaordenen, og 2) *Cai* (²⁷/₈ 1710—1775), storfyrstelig Kammerherre og Oberst, g. ¹⁵/₁₀ 1736 med Berthe Cathrine Brockdorff. Han ejede Osterrade og Cluvenziek, men solgte Osterrade til Højesteretspræsident Claus Reventlou. — Den ovennævnte *Cai* Brockdorffs Sønner var *Ditlev* († 1759), der var preussisk Officer, og *Wolf Jasper* († 1775) til Saalfeld. — *Ditlev* Brockdorff til Rohlsdorff og Putlos (1709—1790) var storfyrstelig Konseilsminister 1758—1762, Rentekammerpræsident i Kiel 1757—1762 og gift 1) m. Anna Emerentia Ahlefeldt og 2) m. Henriette Frederikke Blome. Hans Børn af 1. Ægteskab var *Bendix*, fyrstelig Løjtnant, *Joachim Christian*, dansk Ritmester, *Cai Ditlev*, polsk Kaptajn, *August Frederik* (1744—1802), Kammerjunker og Tolder i Molde, og *Magdalene Elisabeth*, g. m. storfyrstelig Gehejmerraad Stambke. — ²⁾ *Christian August* Brockdorff, Overkammerherre, Amtmand i Oldenburg og Cismar 1750—1762, og *Joachim* Brockdorff († 1800 i en Alder af over 100 Aar) fyrstelig Kammerherre, var Sønner af *Christian Albrecht* Brockdorff til Dänisch Lindau og Sophia Br. — *S. E. de Brocktorff*: Joachim Brockdorff (1695—1763) til Wensien og Noer var dansk Gehejmekonferensraad og Ridder af Elefanten (Biogr. Lex. III). — ³⁾ *le président de la chambre*: den ovennævnte Ditlev Brockdorff. — Gottfried Heinrich v. *Ellendsheim* (1706—1771) var 1747—1756 og 1769—1771 Medlem af det holst.-gottorpske Gehejmerraad og beklædte ogsaa andre høje Embeder i Kiel. — *Waegner*: Justitsraad Johann Jakob Wegner var Overprokurør i Kiel 1756—1762. — Hofraad Johann Wilhelm *Gadendamm* († 1771) var Overprokurør 1748—1755. — Ellendsheim og Gadendamm blev i Aaret 1756 arresterede i Kiel og deres Forhold Genstand for en lang Proces. 1764 blev Anklagen imod dem erklæret for ubegrundet, medens Wegner blev afsat og kom i Tugthuset. (Chronik der Universität Kiel. 1860. S. 26—28.) — Johann Christoph Heinrich v. *Brömsen* til Hohenlied, f. o. 1727 død 1764, var storfyrstelig Kammerherre.

Nr. 1314. ¹⁾ Rantzau-Ascheberg var gift med Catharina Rantzau, Datter af Rigs greve Ditlev R. (1696—1780) til Oppendorff.

Nr. 1315. ¹⁾ Om Rantzau-Aschebergs Afskedigelse og om det danske Hærvæsen i 1767 se Holm: Kristian VII, 1766—1772. 1. Afd. S. 100 f. og 426 f.

Nr. 1317. Der har, trods velvillig Bistand af Hr. Cand. Eiler Nystrom, ikke kunnet skaffes Oplysning om alle de i dette Brev omtalte mange Gejstlige. — ¹⁾ Reuss' Efterfølger blev Adam Struensee, der blev Fællesgeneralsuperintendent for begge Hertugdømmer. (Sml. S. 535 f.) — ²⁾ Konsistorialraad Christian Ernst *Lundius* var Provst ved Johannes Kirken i Flensborg. — Konsistorialraad Johann v. *Ancken* var Provst i Meldorf. — Conrad Friedrich *Stresow* (1705—1788) var paa denne Tid

Præst i Husum. — Gotthilf *Reichenbach* († 1767) var Provst i Altona. — ³⁾ Magister Christoph Wilhelm *Conradi* († 1777), Søn af Generalsuperintendent G. J. C. i Rendsburg, var fra 1741—1753 Præst i Rendsburg, derefter Hovedpræst i Neuwerk. — ⁴⁾ Hans Adolf *Brorson* var fra 1741—1764 Biskop i Ribe. — ⁵⁾ Christian August *Crusius* (1715—1775) var theologisk Professor i Leipzig. — ⁶⁾ Johan Jakob *Brucker* (1696—1770) var Præst i Augsburg. — ⁷⁾ Andreas *Berends* (1714—1770), Diakon ved Domkirken i Slesvig, blev 1762 Pastor i Borsfleth. — Petrus *Hege Lund* døde vistnok som Diakon i Beyenfleth. — Hinrich *Bruhn* var 1755—1757 Archidiakon i Mildsted og blev derefter Præst i Oldenburg. — ⁸⁾ Johann *Meincke* (f. 1713) var Præst i Sieversted og døde der 1758. — Ludolph Adam *Peissel* døde 1763 som Præst i Tøstrup. — Thomas *Todsen* (Tadsen), Tugthuspræst i Glückstadt, blev 1751 Diakon i *Schenefeld* (ikke Schmeffeldt som der ved en Trykfejl staar i Teksten). — Georg *Salchow*, født paa Rygen, siden 1755 Diakon i Horst, blev ²⁰/₈ 1757 Diakon og Kompastor i Rendsburg og døde 1772 som Præst i Tønning. — ⁹⁾ Johann Wolfgang *Hansen* forblev Præst i Store Vi til sin Død 1759. — ¹⁰⁾ Ernst Philip *Lilie*, fra det Magdeburgske, blev 1740 Kateket og Hospitalspræst i Elmshorn, 1742 Kompastor der. 1760 blev han Klosterpræst i Preetz. — Johann Daniel *Hermes*, f. ¹/₄ 1711, blev 1740 Kateket i Barmstedt, 1749 Pastor adjunctus i Wandsbeck, ⁹/₁ 1752 Præst ved den nyopførte Kirke i Hörnerkirchen og endelig ⁸/₃ 1756 Andenpræst i Barmstedt. Efter at være bleven første Præst i 1765 døde han her ²²/₁₁ 1780. — Tobias *Menzel* var Præst i Wandsbeck 1756—58. — Heinrich *Zeise*, født i Haderslev, var fra 1757 til sin Død 1794 Enepræst ved Helligaandskirken i Altona. — ¹¹⁾ Franz Gottfried *zur Mühlen*, født i Westphalen, blev 1758 Diakon i Beyenfleth og døde 1778 som Hovedpræst i Rendsburg. — Thomas *Forchhammer*, Præstesøn fra Hatsted, var 1759—1771 Sognepræst i Rabenkirchen. — ¹²⁾ Etatsraad Gabriel *Schreiber von Cronstern* (1709—1778) var Medlem af Overretten paa Gottorp; den omtalte Søn maa være Hofjunker Gabriel Schr. v. Cr. (1740—1807). — ¹³⁾ M. *Soltau* blev senere Præst i Schenefeldt. — Hinrich *Frantz Lavaetz* var Proviantkommisær i Rendsburg. — ¹⁴⁾ Hans Poulsen *Hammer* († 1808) var født i Norge, blev Student i 1745, Kandidat 1749, men først 1760 Feltpræst. Han blev senere Sognepræst i Store og Lille Fuglede. — Christian Beverlin *Studsgaard*, født i København, blev 1757 Magister i Rostock og Aaret efter Vicarius for Sællands Biskop til at læse og disputere. Han døde som fhv. Prof. theol. og Biskop 1806. — ¹⁵⁾ *Keilhau* blev senere Præst i Horst i Amtet Steinhorst.

Nr. 1318. ¹⁾ At dømme efter Omtalen af le pr. de H. 3: Prins Carl af Hessen maa Brevet formentlig være fra 1766—1767. — Schack Carl Rantzau-Ascheberg var efter længere Tids Uaade ³/₇ 1766 bleven Generallojtnant og blev ¹/₄ 1767 sendt som kommanderende General til Norge.

Nr. 1321. ¹⁾ *satis beatus unicus Sabinis*: tilfreds med mine sabinske Marker alene. Citat af Horats' *Oder* II, 18, 16.

Nr. 1325. ¹⁾ Om Oberst Magnus Ernst v. *Fircks*, der var Hofmarskal hos Prins Carl af Hessen se S. 206. — Der kan foreløbig intet videre oplyses om det her omtalte Sammenstød.

Nr. 1327—1330. Om den i disse Breve omtalte Sag se Holm: Kristian VII, 1766—1772. 1. Afd. Kap. 4. — Sml. Nr. 974—977, 1070—1074 og 1452—1454.

Nr. 1327. (Bilaget.) ¹⁾ A. H. v. Borcke, den preussiske Gesandt i København. Sml. S. 86. — ²⁾ Grev Carl F. A. v. *Goertz* (1733 1797) var Oberst i dansk Tjeneste

og Deputeret i Generalkrigsdirektoriet. Under de her omtalte Intriger fik han Løfte paa at blive dansk Gesandt i Berlin, men blev mod sin Vilje tvungen til at forlade København. ^{10/12} 1767 blev han helt afskediget af dansk Tjeneste. I Berlin havde Diede zum Fürstenstein været Minister, derefter var U. A. Holstein bleven udnævnt (Sml. S. 252 og 255); Goertz's Udnævnelse skete ^{18/5} 1767.

Nr. 1329. Andreas Schumacher var Kongens Kabinetssekretær.

Nr. 1331. ¹⁾ Saldern havde stor Del i, at Christian VII.s Udenlandsrejse kom i Stand. — Grev Conrad *Holck* var Kongens Yndling. — ²⁾ Til Kongens Rejselæge var bleven valgt J. Fr. Struensee.

Nr. 1332. ¹⁾ Conrad V. Ahlefeldt blev ^{26/10} 1763 afskediget som Overkrigssekretær.

Nr. 1333. ¹⁾ Gregers Christian *Juel* (1738—1776) blev Sch.-R.s Efterfølger som Gesandt i Sverige fra 1767—1771.

Nr. 1334. ¹⁾ Det omtalte Brev findes ikke. — Om Sch.-R.s vanskelige Stilling i Stockholm se bl. a. Hist. Tidsskr. 6. Rk. 4. Bd. S. 7 ff. — ²⁾ *le party de la liberté*: Hattepartiet, der ønskede den svenske Forfatning ændret i monarkisk Retning. — Den Sag, der interesserede Danmark særlig, var Kronprins Gustavs Ægteskab med Sofie Magdalene.

Nr. 1335. ¹⁾ Baron Christian Ludvig v. *Pröck* (1718—1780) havde været Generalgouvernør over de vestindiske Øer og blev 1768 Stiftsbefalingsmand over Island, en Post, han dog aldrig tiltraadte. — ²⁾ Om Forhandlingerne om Militærvæsenet under Kongens Rejse se Holm: Kristian VII, 1766—1772. 1. Afd. Kap 18.

Nr. 1336. ¹⁾ Sml. I, S. 610 (Nr. 715). — Christoffer Vilhelm *Drejer* (1737—1810).

Nr. 1337. ¹⁾ C. F. Scheffer, se S. 458. — Choiseul var falden i Unaade ^{24/12} 1770.

Nr. 1339. ¹⁾ Ditlev Reventlou. — ²⁾ (Notetegn 1, læs 2) Forordningen om Hoveriets Bestemmelse.

Nr. 1340. ¹⁾ Sml. I, S. 804. — Sch.-R. var bleven tilbagekaldt til København efter ^{17/1} 1772 og bleven Medlem af det nyoprettede Gehejmestatsraad.

XLI. Efter at Teksten var trykt, meddeltes det mig fra Riksarkivet i Stockholm, at de i Teksten S. 459 som bortkomne angivne Breve fra B. til C. Fr. Sch. for nylig er fundne paa Brokind. De vil derfor eventuelt blive meddelte som Tillæg i et følgende Bind.

Nr. 1341. ¹⁾ Ditlev Reventlou blev B.s Efterfølger som Gesandt i Paris, hvor Scheffer endnu forblev en kort Tid som svensk Gesandt.

Nr. 1342. ¹⁾ Madame de Belle-Isle var død ^{3/3} 1755. (Sml. S. 611.) — *le comte de Gisors* var hendes Søn og havde lige besøgt B. i København.

Nr. 1343. ¹⁾ B. havde været livsfarlig syg i Maj—Juni 1758. — Asseburg var dansk Gesandt i Stockholm. — ²⁾ Sveriges Forhold til Danmark havde været lidet venligt, og Scheffer havde været en af de faa, der havde arbejdet for Samvirken under Syvaarskrigen. (Sml. Holm: Frederik V. 1. Afd. Kap. 11.)

Nr. 1344. ¹⁾ Schack-Rathlou var lige bleven dansk Gesandt i Stockholm.

Nr. 1345. ¹⁾ Den udenrigspolitiske Stilling i Norden var meget vanskelig. (Se Holm: anf. St. Kap. 13.) — Scheffer havde maattet opgive sin Plads i det svenske Rigsraad, men var atter gaaet ind deri.

Nr. 1346. ¹⁾ Frederik V havde bestegt Danmarks Trone efter Christian VI ^{6/4}

1746. — ²) *Henrik Adam Brockenhuus* (1720—1803) var Kammerherre og Staldmester, og hans Broder *Ove Frederik Brockenhuus* (1717—1795) blev 1746 Major. — ³) *Mesting*: *Frederik Christian Mesting* (1717—1773) blev 1746 Kammerherre, 1747 Amtmand paa Møen. — *F. C. Rosenkrantz* fik ³/₅ 1747 Sæde i Højesteret. — *Otto Manderup Rantzau*, Søn af Grev Christian Rantzau (1683—1771) til Brahesborg, blev i 1747 Assessor i Højesteret. — ⁴) *les jeunes Mrs. de Pless*: formentlig *Christian Ludvig Plessens* († 1752) Sønner, *Christian Siegfried Pl.* (1716—1755) og *Frederik Christian Pl.* (1717—1783). — ⁵) *le grand chambellan*: *Carl Adolf Plessen*, der tidligere havde været Konseilsminister. — ⁶) *A. G. Moltke*. *Frederik V.s* betroede Yndling, blev ¹⁸/₉ 1746 Overhofmarskal. — *la maison de Larwig*: *Ferdinand Anton Danneskiold-Laurvigen* (1688—1754) og hans Slægt. — ⁷) *Christian Adam v. Kleist* (1705—1778) var Amtmand i Holsten efter 1731—1740 at have været ved Kronprinsens Hof. — *von der Lühe le baillif*: *Adolph Andreas von d. L.* (1695—1750) var Amtmand over Roskilde Amt; 1747 blev han hvid Ridder. Der var dog paa denne Tid endnu to Amtmænd af samme Navn, nemlig *Hartnack Otto* (1692—1749), Amtmand i Husum, og *Joachim Christoph* (1696—1756), Amtmand i Haderslev. — ⁸) Overjægermester *C. C.* og Hofjægermester *Christian Frederik Gramm*. — ⁹) Grev *Christian Lerche* (1692—1757) blev General og Overkrigssekretær kort efter Tronskiftet. — *Schmettow* havde lige faaet Ansættelse i dansk Krigstjeneste. — *Guldenstein*: *Jean Henri Huguetau*, Greve af *Gyldensten* (1654—1749), stor Finansmand og Godsejer. — ¹⁰) *Claus Reventlow* (1693—1758) blev 1747 Gehejmekonferensraad og 1748 Præsident i Højesteret og Ridder af Elefanten. — ¹¹) Riggreve *Hans Rantzau* (1693—1769) til *Ascheberg* var 1746—1749 Overpræsident i *Altona*. Han blev først blaa Ridder 1767. — Overgeneral *Grev Christian Ditlev Reventlow* (1671—1738) havde efter 1713 været Overpræsident i *Altona* med udtrakt Myndighed. — ¹²) *Johan Sigismund Schulin* vedblev at være Udenrigsminister og Oversekretær i Tyske Kancelli til sin Død i April 1750. — ¹³) Gehejmekonferensraad *Johan Henrik Desmercières* var Pengemand, Godsejer og Deputeret i Kommercekollegiet. — *Tott*: *Otto Thott*. — *Schmettows Søster* var *Benedicte Christiane Charlotte* (1720—1758), gift 1739 med *Wilhelm Ahlefeldt* (1710—1754) til *Kl. Nordsee* (*Benzons Stamtavle i R. A.*). — ¹⁴) *Sofie Magdalene*. — ¹⁵) Om *F. Danneskiold-Samsø* se S. 158. Han blev afskediget fra Marinestyrelsen December 1746. — Admiral *Ulrik Frederik Suhm* (1686—1758), der under Strid med D. var udtraadt af Tjenesten, traadte nu atter ind i denne. — Viceadmiral *Seneca Christophersen v. Hagedorn* († 1750) var i 1736 udtraadt af Tjenesten, men fik 1747 Titel af Admiral.

Nr. 1347. ¹) *Johan Ludvig Holstein* og *C. A. Berckentin* forblev i deres Embeder til deres Død mange Aar efter. — Gehejmeraad *Carl Holstein* (1700—1763), *J. L. H.s* yngre Broder, havde været i *St. Petersborg* som Gesandt og blev efter *Danneskiolds* Afskedigelse Oversekretær for Søetaten. — Baron *Wilhelm Guldencrone* († 1747) blev ²⁰/₁₁ 1746 Deputeret i det kombinerede Admiralitets- og Kommissariatskollegium.

Nr. 1348. ¹) *Rochus Frederik Lynar*. — ²) *Ulrik Frederik Valdemar Løvendal* (1700—1755), fransk Marskal, var *Schmettows* Morbroder.

Nr. 1349. ¹) General, Oversekretær *Christian Lerche Michael Numsen*, *Claus Reventlow*, Gehejmekonferensraad *Frederik Raben* og Gehejmekonferensraad *Niels Gersdorff* blev alle Elefantriddere 1748. — ²) *A. G. Moltke* og *Claus Reventlow*.

Nr. 1350. Frederik V.s Søster Louise (¹⁹/₁₀ 1726—1756) ægtede ¹/₁₀ 1749 Hertug Ernst Frederik Carl af Sachsen-Hildburghausen. — ²) A. G. Moltke.

Nr. 1351. ¹) Brevet omtaler Trehundredaarsfesten for den oldenborgske Kongestammes Regering i Danmark-Norge. — Universitetets Rektor var Professor medicinae Balthazar Johannes Buchwald (1697—1763). — ²) Prins Frederik Vilhelm Eugen af Hildburghausen (1730—1795) blev dansk General.

Nr. 1352. ¹) Schulin døde ¹³/₄ 1750. — B. var i Færd med at rejse til København. — ²) Rigsfriherre Friedrich v. Söhlenthal (1685—1752) havde i mange Aar været dansk Gesandt i England, men blev tilbagekaldt i Marts 1750; hans Broder Georg Wilhelm v. S. (1698—1768) havde været Hofmester hos Frederik V og var Administrator af Grevskabet Rantzau. — Carl *Holstein*, se Henv. 1 til Nr. 1347.

Nr. 1353. ¹) Om B.s Overtagelse af Konseilsministerstillingen se B. D. I, Kap. 8.

Nr. 1354. ¹) Den holsten-gottorpske Gehejmraad Ernst Joachim v. *Westphalen* var ¹²/₁₂ 1750 bleven fængslet. — Storfyrsten var Carl Peter Ulrik. — R. F. *Lynar* var dansk Gesandt i St. Petersborg. — *marchal de Schmettow*: Rigs greve, preussisk Feltmarskal Samuel v. Schmettow (1684—1751). — Gottfried Heinrich v. *Ellendshiem* var ogsaa holsten-gottorpsk Gehejmraad. — Ditlev Philip v. *Pechlin* var holsten-gottorpsk Gehejmraad i St. Petersborg.

Nr. 1355. ¹) Den franske Forfatter *La Beaumelle* havde været Professor i fransk Sprog i København. Han forlod misfornøjet Danmark i Efteraaret 1751. Han blev ikke ansat i Berlin efter Filosofen *la Mettrie*, der døde der ¹¹/₁₁ 1751. (Sml. Hist. Tidsskr. 7. R. 1. Bd. S. 3 f.)

Nr. 1356. ¹) P. E. *Gähler*, Andreas *Hauch* og Sch. C. *Rantzau-Ascheberg* var tre af de dygtigste yngre danske Officerer.

Nr. 1357. ¹) Se Henv. 1 til Nr. 1355. — *La Beaumelle* kom ikke tilbage til København.

Nr. 1358. ¹) Frederik V ægtede, efter Dronning Louises Død ¹⁹/₁₂ 1751, Prinsesse Juliane Marie af Brunsvig. Hun var Datter af den 1735 afdøde Hertug Ferdinand Albrecht og yngste Søster til Hertug Carl, der regerede i Brunsvig 1735—1780. Naar Schmettow her kalder hende Juliane *Augusta*, maa det bero paa en Fejltagelse. En Prinsesse af dette Navn fandtes ikke i Brunsvig. — ²) *Cette belle princesse*: formentlig Kejser Carl VII.s Datter Therese Benedicte Marie (f. ⁹/₁₂ 1725), der døde ²⁹/₃ 1743, medens B. var Gesandt i Frankfurt a. M. — Frederik II.s Dronning var Elisabeth Christine (1715—1797), Søster til Juliane Marie.

Nr. 1360. ¹) *le margrave*: Markgreve Friedrich Ernst af Brandenburg-Kulmbach: han var Statholder og kommanderende General i Hertugdømmerne.

Nr. 1361. ¹) Carl *Wilster* (1698—1776) blev ikke anvendt i diplomatisk Tjeneste. Han blev 1754 Oberstløjtnant af Dragonerne og fik senere høje militære Stillinger. (Biogr. Lex. XVIII.)

Nr. 1362. ¹) ²⁹/₁₀ 1753 blev den hidtilværende Kantor ved Kathedralskolen i Slesvig Johann Andreas *Haelsen* udnævnt til Konrektor ved denne Skole. (Tyske Kancellis Ekstrakter 1753). 1769 blev han Præst i Bergenhusen (Jensen: Kirchl. Stati stik. S. 1257). — Oberst Frantz Christian *Grabow* († 1770) garrisonerede i Sønderborg fra 1751—1760. — ²) En Afhjælpning af en Del af de her paatalte Mangler og Misbrug fandt Sted ved en Forordning af ²⁶/₁ 1756; den er aftrykt i den kro-

nologiske Forordningssamling for Slesvig og Holsten. — *le margrave*: se Henv. 1 til Nr. 1360.

Nr. 1363. ¹⁾ Paul Christoffer *Zülow* var fra 1752 Fændrik i mønske gevorbne Infanteri-Regiment, blev kasseret ^{11/7} 1755 og i August s. A. i Lænker ført til Kastellet. — Premierløjtnant Nicolaj Frederik *Michaelsen* ved samme Regiment blev ^{11/2} 1756 afskediget. Han blev siden karakt. Kaptajn og Toldkasserer og fik i 1777 en aarlig Pension paa 60 Rdlr. (Hirsch).

Nr. 1364. ¹⁾ Løjtnant og Auditor ved det holstenske Infanteri-Regiment Heinrich *Dauw* blev ^{12/12} 1756 Herredsfoged i Frøs og Kalvslund Herreder. — Justitsraad Frederik Christian *Boye* var Medlem af Overretten paa Gottorp. — ²⁾ Johan Jakob *Dusch*, tysk Digter, blev 1766 Rektor ved Gymnasiet i Altona. (Bobé: Rvl. P. VI, S. 512).

Nr. 1365. ¹⁾ Christian Ludvig *Schütz* (1735—1812), Søn af Proviantkommisær Christian Sch., blev 1756 Volontær i Tyske Kancelli og avancerede videre der. (Biogr. Lex. XV.)

Nr. 1366. ¹⁾ Bendix *Ahlefeldt*, Søn af Heinrich A. til Bothkamp og Margrethe Øllegaard Brockdorff, blev ^{20/9} 1758 surnumerær Ritmester i Livregimentet til Hest og garnisonerede i Flensborg fra da af til sin Død. der hidførtes af en hidsig Feber ^{18/2} 1760. Han førte et usædeligt Liv og ægtede en hamburgsk Tjenestepige ved Navn Witte. (Velvillig Meddelelse af Oberstl. Hirsch og Louis Bobé.)

Nr. 1368. ¹⁾ Marskal *Saint-Germain* traadte i Aaret 1761 i dansk Tjeneste efter misfornøjet at have taget sin Afsked i Frankrig. — ²⁾ *le prince de Bevern le cadet*: Friedrich Carl Ferdinand, Prins af Brunsvig-Bevern (1729—1809) traadte i 1760 i dansk Tjeneste.

Nr. 1369. ¹⁾ Den danske Hær stod i Mecklenburg og Holsten og ventede paa Angreb af Russerne under Peter III; denne var imidlertid allerede paa dette Tidspunkt afsat og myrdet, hvilket Schmettow endnu ikke vidste. — Marskal *Saint-Germain* var Overfeltherre; C. V. *Ahlefeldt* var Overkrissesekretær, Grev U. A. *Holstein* var dansk Underhandler i Schwerin, bl. a. om den Erstatning, der skulde gives Beboerne af Mecklenburg for den danske Hærs Ophold der. — ²⁾ Der var sammenkaldt en Kongres i Berlin, hvor der skulde gøres Forsøg paa at udjævne Striden mellem Zaren og Danmark.

Nr. 1370. ¹⁾ I Anledning af Ekstraskatten kom det til Uroligheder bl. a. flere Steder i Norge. (Se Holm: Frederik V. 2. Afd. S. 374 f.)

Nr. 1371. Valdemar Frederik v. Schmettow (1749—1794) var Søn af H. W. v. Schmettow og Premierløjtnant i oldenburgske Rytterregiment. Den «fâcheuse aventure», der maaske har været en Duel, skaffede ham et Par Maanedes Arrest i Citadellet Frederikshavn, af hvilken han slap ud efter kgl. Resolution af ^{18/4} 1766. Derpaa fik han Orlov til en Rejse til Norge og blev 1767 Legationssekretær i Madrid. (Sml. Nr. 1075.)

Nr. 1372. ¹⁾ Schmettows Datter var Benedicte Marie Antoinette (f. 1746), der døde 1819 som Priorinde i St. Johannes Kloster i Slesvig. — ²⁾ Hans *Hammond* (1733—1792) var 1764 bleven Præst i Bragernæs og Strømsø og fik ikke det omtalte Embede som Slotspræst ved Aggershus og Sognepræst til Aggers Menighed. Det blev ^{18/4} 1766 besat med Johannes Green. — H. udgav 1787 «Den nordiske Missions Historie i Nordlandene». — Biskop i Kristiania var Fr. Nannestad.

Nr. 1373. ¹⁾ Stiftamtmand i Christiania Caspar Herman *Storm* var 1763 bleven gift med Ida Sofie Mangelsen, Datter af Generallojtnant Joh. M. Mangelsen.

Nr. 1374. ¹⁾ Prinsesse Sofie Magdalenes Giftermaal med Kronprins Gustav (III) af Sverige fandt Sted ¹/₁₀ 1766. — ²⁾ Der tænkes paa det holsten-gottorpske Mageskifte.

Nr. 1375. ¹⁾ Originalen til Brevet til Christian VII findes ikke i R. A. — ²⁾ Bilaget. Der maa sigtes til det Tab i Indtægter, som Overjægermester C. C. Gramm led ved det skete Salg af Skove paa Domænegodser paa Falster og i Skanderborg Amt. Tabet beregnedes af Gr. selv til omtrent 1500 Rdlr., og i Oktober 1767 fik han en Erstatning paa 1100 Rdlr. aarlig. (Rentekammerets danske Resolutioner ¹³/₁₀ 1767. R. A.) — Til den kgl. Garderobe blev der i 1767 ifølge Partikulærkammerets Regnskab (R. A.) brugt 19081 Rdlr. — Balletmester Sacco fik efter en Kontrakt af ²¹/₃ 1767 en Gage paa 1600 Rdlr. (Partikulærkammerets Ordre-Protokol 1767, Nr. 88.)

XVIII. A. *Schumacher* blev ved Kabinettsordre af ²⁰/₃ 1771 (R. A.) dispenseret fra sin Kabinettssekretærstilling og udnævnt til 2. Deputeret i Danske Kancelli.

Nr. 1377. ¹⁾ Om B.s Stilling paa dette Tidspunkt se bl. a. Nr. 726 f. (I, 622 ff.) — ²⁾ *le gr. maréchal*: C. F. Moltke. — ³⁾ *le général*: Filossoffow, den russiske Gesandt i København.

Nr. 1378. ¹⁾ Dette udaterede Brev er rimeligvis skrevet af B. straks efter hans Hjemkomst til København ²⁶/₃ 1770 fra Opholdet i Holsten. ¹⁵/₇ 1770 havde den russiske Udenrigsminister, Grev Panin, sendt Filossoffow Ordre til at gøre Skridt til at støtte B. imod Rantzau-Ascheberg. (Documents relatifs à l'histoire de la Russie. 97. Bd. S. 104.) Dette Brev har Filossoffow da formentlig sendt til Generaladjutant H. W. v. Warnstedt, der var hos Christian VII i Holsten. (Velvillig Meddelelse af Prof. E. Holm.)

Nr. 1379. ¹⁾ Se Nr. 1455.

Nr. 1380. ¹⁾ Schack-Rathlou havde paa Grund af de Forandringer, der skete med Kollegiernes Styrelse efter B.s Afskedigelse, anmodet om at faa sin Afsked fra Finanskollegiet, men blev ⁹/₁₀ 1770 afskediget uden Pension fra alle sine Embeder. (Se bl. a. Hist. Tidsskr. 6. Rk. 4. Bd. S. 24.) — ²⁾ Ogsaa A. P. B. var bleven afskediget fra alle sine Embeder, men med Pension.

Nr. 1381. ¹⁾ Om H. C. Schimmelmans Ophold i København og Stilling til det struenseeske Regimente se bl. a. Holm: Kristian VII, 1766—1772. 2. Afd. S. 22. — ²⁾ Generallandvæsenskollegiet, hvori Schumacher og Generalprokurør Henrik Stampe havde Sæde, blev ophævet ¹⁹/₁₁ 1770 og s. D. afløst af en Kommission, der fik Navn af Generallandvæsenskommission, hvori dog ogsaa A. Schumacher havde Sæde. (Se Holm: anf. St. Kap. 3.) — *die beyden Lieblinge denen beyden Hrn. Generals*: vel sagtens Georg Christian Oeder og Andreas Fr. Pflueg, der var vel lidte af Generalerne Rantzau-Ascheberg og P. E. Gähler. — ³⁾ A. G. Moltke, der havde været Præsæs i Generallandvæsenskollegiet, var ogsaa bleven afskediget. — Saavel Moltke som Overkammerherre Ditlev Reventlou og F. C. Rosenkrantz blev afskediget fra alle Embeder ¹⁰/₁₂ 1770. — ⁴⁾ Grev Friedrich Otto v. *Dernath* (1710—1775). Det kan ikke oplyses, hvorom D.s Henvendelse til de ny Magthavere drejede sig. — ⁵⁾ Om H. W. Warnstedts Rejse til St. Petersborg se Holm:

anf. St. S. 187 f. Sml. Nr. 1455. — ⁶⁾ Formentlig enten Henrik Stampe eller C. L. Stemann.

Nr. 1382. ¹⁾ Om Filosoffow og den russiske Regerings Stilling se Holm: anf. St. Kap. 9. — ²⁾ Admiral F. C. Kaas var anklaget for sin Ledelse af Toget til Algier.

Nr. 1384. ¹⁾ Se herom Holm: anf. St. S. 92 f. — ²⁾ Christoffer Vilhelm *Dreyer*, Legationssekretær i St. Petersburg, forflyttedes i Juni 1771 til Stockholm, men blev snart efter flyttet tilbage til Rusland, da Gesandten der, Grev Christen Scheel, ^{18/11} 1771 døde. — *Dreyer* havde været Kommitteret i Rentekammeret, men denne Stilling blev frataget ham ^{6/8} 1771. — ³⁾ Den ovenomtalte Grev Christen *Scheel* arbejdede i Rusland under vanskelige Forhold paa Mageskiftets Fuldbyrdelse. Sml. Nr. 1385. — ⁴⁾ J. A. Cramer havde modtaget Stillingen som Superintendent i Lübeck. — ⁵⁾ A. P. og Henriette B.s Søn Joachim Frederik fødtes ^{5/10} 1771.

Nr. 1385. ¹⁾ Se Henv. 3 til Nr. 1384.

Nr. 1386. ¹⁾ Den ^{17/1} 1772 styrtedes Struensee, og Schumacher blev straks efter paany Kabinetssekretær.

Nr. 1387—1390. Disse Breve er skrevne til B., medens han var med paa Christian VII's Udenlandsrejse. De kan med Udbytte sammenlignes med Stemanns samtidige Breve til Grev Ulrik Adolf Holstein, der er trykt i (Gasparis) Urkunden u. Materialien, II, S. 407 f.; disse Breve er ikke, saaledes som det ofte fejlagtig er angivet, skrevne af Wasserschlebe.

Nr. 1387. ¹⁾ Oberstløjtnant i Infanteriet Christian Gottfried *Dilleben* († 1783). — ²⁾ Justitsraad Peter *Bruhn* var Deputeret i Feltkommisariatet og Medlem af den slesvig-holstenske Landkommission. — ³⁾ Justitsraad Johann Otto *Niemann* var Regeringsraad i Glückstadt. — ⁴⁾ Heinrich Friedrich v. *Eggers* (1722—1798) var Præsident i Glückstadt. — ⁵⁾ Grev Ulrik Adolf *Holstein*, Amtmand i Tønder. (Sml. Nr. 1121 og (Gasparis) Urkunden u. Materialien, II, S. 181 f.) — ⁶⁾ Den slesvig-holstenske Landkommission var nedsat ^{21/5} 1768 for i Hertugdømmerne at fremme Landboreformer. (Se bl. a. Holm: Kristian VII, 1766—1772. 1. Afd. S. 352 f.) Dens Medlemmer vare: Gehejmerraad og Overretsraad paa Gottorp Christian Fr. v. *Heespen* († 1776), Kammerherre Fr. *Rumohr*, Etatsraad Fr. Chr. *Boye* og Justitsraad Peter *Bruhn*. — ⁷⁾ Om Generallandvæsenskollegiets Virksomhed paa denne Tid se Holm: anf. St., Kap. 15. — ⁸⁾ Baron Chr. Fr. *Güldenchrone* (1741—1788), siden 1753 Ejer af Vilhelmsborg. — ⁹⁾ Chr. Ludv. Scheel v. *Plessen* (1741—1801) til Fusingø og flere Godser, Auskultant i Rentekammeret, var en overordentlig ivrig Bondeven og blev i 1769 Medlem af Generallandvæsenskollegiet. Hans Moder var Elisabeth Christine, f. v. Thienen (1715—^{31/1} 1788). (Bobé Rvl. Pap. VI, S. 543.) — *der Herr Ob. Cammerherr*: Ditlev Reventlouw. — ¹⁰⁾ Kammerherre Chr. Fr. v. *Plessen* (1746—1804) ægtede ^{23/2} 1770 paa Buckhagen Øllegaard v. Rumohr (1752—1782). — ¹¹⁾ *der iüngste Herr v. Plessen*: Carl Adolf v. Plessen (blev først ^{12/10} 1777 udnævnt til Gesandt i Neapel og Sicilien). — ¹²⁾ Sml. Henv. 1 til Nr. 604. I, H. S. 34. Den omtalte Løber var Andreas Hjort. — ¹³⁾ Hoffjærgermester Chr. Fr. v. *Gramm* døde ^{27/10} 1768 efter en langvarig Sygdom. — ¹⁴⁾ Etatsraad Johan Henrik *Kirchhoff*, Sekretær i Tyske Kancelli, ægtede 1768 Jfr. Christensen, Datter af Brygger Poul Christensen i København. — ¹⁵⁾ Grev Frederik Ludvig *Moltke* (1745—1824), Søn af A. G. Moltke, var Auskultant i Generalkommerekollegiet. (Sml. I, Nr. 639, 658, 688 og Henv. dertil.)

Nr. 1388. ¹⁾ J. F. W. v. *Jessen*, Kommitteret i Generaltoldkammer- og Kom-

mercekollegiet, døde $1\frac{1}{9}$ 1768 Om Embedsskifterne efter hans Død, hvorom Brevene Nr. 1388—1393 handler, se bl. a. Nr. 662, 666 f. (I, S. 553 f.) og tilsvarende Henv. Akterne i Sagen, hvoraf ogsaa Stemanns Gageforhold kan ses, findes i R. A. ved Gen. Toldk. og Kommercekoll. danske Resolutioner, 1768, Nr. 178. — Resultatet blev, at Stemann udtraadte af Tyske Kancelli og $5\frac{1}{1}$ 1769 blev Kommitteret i General-toldkammer- og Kommercekollegiet m. m. — Frederik Wilhelm *Stammetz* var Toldforvalter ved den schauenburgske Told i Hamburg. Han var bleven Kancelliraad 15. Septbr. 1758. Hvad der sigtes til i Teksten har foreløbig ikke kunnet oplyses. — Konferensraad Conrad Chr. *Dauw*, Kommitteret i Generalkommercekollegiet, blev afskediget $\frac{4}{6}$ 1771. — ²⁾ Om Jessens Enkes Forhold se Henv. 1 til Nr. 672 (I, H. S. 41).

Nr. 1390. ¹⁾ Stemann vedblev at være Medlem af Generallandvæsenskollegiet til dets Ophævelse $10\frac{1}{11}$ 1770.

Nr. 1391. ¹⁾ Det hidtilværende almindelige Varemagasinet, for hvilket bl. a. Stemann havde været Direktør, blev i 1768 forandret til et Generalmagasinskontor; samtidig oprettedes der en særlig Fabrikkommission, hvori Etatsraad Cornelius Schumacher og Justitsraad P. H. Classen havde Sæde. (Se bl. a. Nyrop: N. L. Reiersen, S. 137.) — *dem Herrn Schatz-Meister*: H. C. Schimmelmänn. — ²⁾ Se Henv. 15 til Nr. 1387. — Om Ludvig Moltkes eventuelle Ægteskab med Otto Manderup Rantzaus Datter se Nr. 688 og 779 og Henv. dertil. Ægteskabet kom ikke i Stand. — ³⁾ Der tænkes vel paa den i Nr. 1387 (Henv. 12) omtalte Sag. — Løberen blev forvist til Bornholm. — ⁴⁾ Om Generallandvæsenskollegiets Arbejde paa denne Tid se Holm: Kristian VII, 1766—1772. 1. Afd. Kap. 15.

Nr. 1392. ¹⁾ Stemann blev $15\frac{1}{12}$ 1769 sammen med B. Medlem af Vejkkommissionen, men har altsaa tidligere givet Betænkning til B. om Vejanlæg. — Hans Friedrich *Rosenberg* († 1816) var i 1768 1. Konduktør ved Vejvæsenet og havde været Lærling under den franske Vejingeniør Marmillod.

Nr. 1395. ¹⁾ De omtalte Forordninger findes aftrykt i Forordningssamlingen for Hertugdømmerne (Hirsch).

Nr. 1396. ¹⁾ St. blev Deputeret i Tyske Kancelli ved Kabinetsordre af $20\frac{3}{4}$ og Bestalling af $22\frac{1}{4}$ 1771. (Indsendte Kab. Ordre og C. C. E., S. 87.)

Nr. 1398. ¹⁾ Formentlig A. S. v. d. Osten. — ²⁾ Rimeligvis Schack-Rathlou eller Andreas Schumacher, der begge straks efter $17\frac{1}{1}$ 1772 var bleven kaldt tilbage i deres forrige Stillinger.

Nr. 1401. ¹⁾ Samuel Adam *Struensee* (1739—1804) var candidatus juris og blev 1762 ansat som Auskultant ved Overretten paa Gottorp.

Nr. 1403. ¹⁾ Gottfried *Schütze* (1719—1784) var Rektor i Altona fra 1759—1762. Hans Efterfølger blev 1762 Jacob Baden. — Hinrich *Paulsen* var Konrektor. — Caspar Friderich *Müller* var Subrektor og Bernhard Christoph *Heuser* Kantor. — ²⁾ Lorenz *Biørnsen* († 1784), Rektor i Haderslev til 1762, senere Præst i Stenderup. — Provst Johannes *Lorenzen*, Præst i Haderslev 1759—1763. — ³⁾ Johann Peter *Miller* 1725—1789) var fra 1751—1756 Rektor i Helmstädt, 1756—1766 Rektor i Halle og 1766 til sin Død Professor theol. i Göttingen. (Allgem. deutsche Biographie, Bd. 21.) — Christoph Gottfried *Jacobi* (1724—1789), Digter, Theolog og Bibliothekar i Wernigerode. (Allgem. deutsche Biographie, Bd. 13.) — Johann Friedrich Leopold *Jacobi* f. i Wernigerode $21\frac{1}{4}$ 1736, blev $14\frac{1}{1}$ 1760 Kateket i Elmshorn, $10\frac{3}{4}$ 1766 Præst i Kelling

husen, hvor han døde $\frac{9}{10}$ 1766. — ⁴) Christian Heinrich *Wilcke* († 1776) udgav en Række forskelligartede Skrifter. — ⁵) Christian Gottfried *Struensee* (1717—1782), Rektor ved Stephaneum i Halberstadt. (Allgem. deutsche Biographie, Bd. 36.) — ⁶) Carl August *Struensee* (1735—1804) blev 1769 dansk Justitsraad, men flyttede først til København i April 1771. (Biogr. Lex. XVI og Møllers Rangspersoner.)

Nr. 1405. ¹) W. A. *Müller*, Diakon i Kellinghusen, suspenderedes ca. 1770 og blev ved Dom afskediget fra sit Embede. Han døde senere i Plön. — Peter Nicolaj *Schmidt* (1701—69) var først Legationspræst i Wien fra 1742, derefter fra 1755—1769 Præst i Bergenhusen. — Mart. Gottl. *Schönborn*, Præst i Neuenbrock, døde 1769. — ²) *Hälsen*, sml. Henv. 1 til Nr. 1362. — Jak. *Arends*, Tugthuspræst i Glückstadt. kom 1770 som Præst til Leetzen og døde 1805. — Carl Friedrich *Krafft* var Rektor i Slesvig fra 1756. (Kordes: Lexikon S. 474.)

Nr. 1406. ¹) Matthias Hermann *Bolten* (f. 1712), Søn af Provst Johan Bolten i Altona, var Præst i Süderstapel fra 1741 til sin Død 1772. — Den i Teksten omtalte cand. theol. Bolten maa være hans Søn Joachim Hermann *Bolten* (f. i Süderstapel $\frac{31}{12}$ 1746). Han blev Diakon i Svavsted Decbr. 1773; i Oktbr. 1778 kaldedes han til Mildsted som Kompastor, blev Præst der i Oktbr. 1784 og døde i Mildsted $\frac{14}{2}$ 1814 (Jensen: Kirchliche Statistik, S. 600 og Tyske Kanc.s Forestillinger). — ²) Johan Hartvig *Haugen* († 1782) var 1754—1769 Præst i Hütten: Jac. Papke (1731—1794) blev da hans Efterfølger. — Detlev Nicolaj *Hansen* var fra 1762—1778 Diakon ved Domkirken i Slesvig og blev derefter Præst der. — Pet. Nic. *Schmidt* (f. i Plön $\frac{7}{3}$ 1701), Legationspræst i Wien 1742, Præst i Bergenhusen 1755, døde $\frac{2}{10}$ 1769.

Nr. 1407. ¹) Johan Christian *Schönheyder* (1742—1803) blev Rejsepræst paa Kongens Rejse 1768 og ansattes i Januar 1769 som Kompastor ved Christkirken i Rendsburg, men blev endnu samme Aar Slotspræst paa Christiansborg. (Se Biogr. Lex. XVII) — *Lyhme* (Lihme) (f. 1733) var 1764—1777 Præst i Tøstrup.

Nr. 1408. ¹) Om Christoph Wilh. Conradi se Henv. 3 til Nr. 1317. — ²) Johan Hieronimus *Chemnitz* (1730—1800) var 1757—1768 dansk Legationspræst i Wien, derefter i fem Maaneder Kompastor ved Christkirken i Rendsburg, hvorpaa han i 1769 blev forflyttet til Helsingør (Biogr. Lex. III). — ³) Wolf Christian *Matthiæ* (1734—1787) blev 1762 dansk Feltpræst og Hofpræst i Friedrichsruhe og 1770 Kompastor ved Christkirken i Rendsburg. (Kordes l. c. S. 481.)

Nr. 1411. ¹) Sml. Nr. 1170.

Nr. 1412. ¹) Sml. Nr. 1355 og Henv. dertil.

Nr. 1413. ¹) F. M. *Grimm*, den berømte Kritiker. — *Reynald*: G.-Th.-Fr. *Raynal* (1713—1796), fransk Historiker og Filosof, skrev i *Mercure de France*.

Nr. 1416. ¹) *Domowsky* (Demoffski), en polsk Adelsmand i B.s Tjeneste. — *la Fontaine*: B.s Kurer Jacques la Fontaine var gift med Magdalena Féron; de havde efter Mandtallet 1762 (R. A.) Sønnen Hermann, der var Kok, og Datteren Marie Jeanne. — ²) *Klenckgraff*: Konferensraad J. G. Klinggraff († $\frac{4}{3}$ 1760) var Sekretær i Tyske Kancelli.

Nr. 1417. ¹) W. var født i Salzwedel i Brandenburg; hans Fader var Borgmester Nicolaus Johannes W. (1680— $\frac{21}{12}$ 1750).

Nr. 1418. ¹) B.s Bryllup stod $\frac{27}{12}$ 1751 paa Fjurenal hos Charitas Emilia

v. Buchwalds Tante Christina Sophie Holstein, f. Komtesse Reventlow (1672—1757). — ²⁾ Marskalinde Belle-Isle.

Nr. 1419. ¹⁾ Om Rytterstatuen af Frederik V paa Amalienborg Plads se Bruun: København, III. S. 251 f. Sml. Nr. 1422 f.

Nr. 1420. ²⁾ Det ses ikke, hvad det her drejer sig om.

Nr. 1421. ¹⁾ Ditlev Reventlou var dansk Gesandt i Paris.

Nr. 1422. Om *Saly* se S. 705 og Biogr. Lex. XIV.

Nr. 1423. ¹⁾ Sml. Nr. 1547—1548. — ²⁾ Om *Weitersheim* se Nr. 48 (I, S. 36) og Henv. dertil.

Nr. 1427. Livlægen Johann Just v. Bergers Broder Johann Samuel v. *Berger* blev ¹²/₁₀ 1762 ansat som Legationssekretær i Spanien, hvor Anton v. *Larrey* blev Gesandt.

Nr. 1428. ¹⁾ B.s Plan om Beplantning m. m. paa Sct. Anna Plads i 1768 er aldrig bleven udført. Der skete i disse Aar ingen Forandring med Pladsen, og før den nuværende Beplantning fandt Sted i Aarene 1850—1852, var der ingen saadan. (Velvillig Meddelelse fra Raadstuearkivar Dr. phil. Villads Christensen.)

Nr. 1429. ¹⁾ Carl Christoph *Klopstock*, Digterens Broder, var dansk Legationspræst i Madrid. — ²⁾ Se herom Henv. 1 til Nr. 607 (I, H. S. 35). — ³⁾ Se herom Henv. 1 til Nr. 1428. — ⁴⁾ Se herom Henv. 3 til Nr. 644 (I, H. S. 38—39).

Nr. 1430. ¹⁾ Wasserschlebes Afskedigelse var bleven en Følge af den her omtalte Sammensmeltning af de to Regeringskontorer. (Se Holm: Kristian VII, 1766—1772. 2. Afd. S. 20—21, 91 f.) — ²⁾ H. C. Schimmelmänn. — *les 2 frères Claassen*: Om Joh. Fr. Classen (1725—1792), Industridrivende og Godsejer, og Peter Hersleb Cl. (1738—1825), Kommitteret i General-Toldkammeret og Finanskollegiet se Biogr. Lex. III. — ³⁾ Reinhard *Iselin* (1715—1781), Konferensraad og Storhandelsmand. — ⁴⁾ Sml. Nr. 1431.

Nr. 1431. ¹⁾ Om H. C. Schimmelmänn's Forhold i København i Struenseetiden se Holm: anf. St. S. 220 f. — ²⁾ P. C. *Schumacher* (1743—1817), Søn af Etatsraad Cornelius Schumacher, var Sekretær i Tyske Kancelli.

Nr. 1434. ¹⁾ Johann Just v. *Berger*, J. A. *Cramer*, Reinhard *Iselin*, Konferensraad Anton *Fabricius*, Kancelliforvalter (til ²¹/₄ 1771) i Tyske Kancelli.

Nr. 1435. ¹⁾ Johann Friedrich *Baumgarten*, Sekretær hos B. og Kontroller ved Opfostringshusets Lotteri. Hans Hustru hed Dorothea Frederikke og efter Mandtallet 1762 (R. A.) havde de tre Børn paa 6, 4 og 2 Aar, nemlig Charite Pauline, Johan Hartwig Ernst og Berend Gottsche.

Nr. 1436. ¹⁾ Om J. F. Classens Forhold paa denne Tid og specielt om hans Kanonstøberier se Nyrop: J. F. Classen, Kap. VII. — ²⁾ Konferensraad *Conrad Fabricius*: Conrad Alex. Fabritius de Tengnagel (1731—1805), Grosserer, Direktør for Asiatisk Kompagni.

Nr. 1437. ¹⁾ Rimeligvis sigter B. til A. S. v. d. Osten. — ²⁾ Andreas *Æreboe* (1723—1813) var 1763—³/₁₀ 1771 dansk Konsul i Algier. Af Finanskoll.s Journal i R. A. 1772, Nr. 499, fremgaar, at Æ.s Gage afløses af en Pension paa 500 Rdlr. i Henshold til kgl. Resol. gennem Udenrigsministeriet af ¹⁴/₂ 1772.

Nr. 1438. Om Forholdene i København efter Revolutionen 17. Januar 1772 se Holm: Kristian VII, 1766—1772. 2. Afd. Kap. 16. — ¹⁾ B. sigter rimeligvis her

atter til Osten. — ²⁾ Otto Thott og Schack-Rathlou blev straks efter ^{17/1} 1772 tilbagekaldte og Andreas Schumacher atter Kabinetssekretær. — ³⁾ Wasserschlebe traadte ikke mere ind i nogen Embedsstilling.

Nr. 1439. ¹⁾ H. P. Sturtz blev løsladt uden Straf med Vartpenge og senere ansat i Regeringen i Oldenburg. Hans Efterfølger i Postdirektionen blev Johan Th. Holm. — ²⁾ Sturtz var forlovet med Sara *Mazar de la Garde* (Datter af Oberst J. G. M. de la G.), hvem han ægtede 1774. — ³⁾ Højesteretsassessor Michael *Treschow* (1741—1816). — Chr. Ludv. *Schütz* (1735—1812) var fra 1756 ansat i Tyske Kancelli, fra April 1771 Deputeret der. — Fr. G. *Resewitz* (1729—1806) var fra 1766—1775 Andenpræst ved Petri Kirke. Han havde virket med til, at Vajsenhuset ved Kabinetsordre af ^{16/10} 1771 var bleven ophævet og lagt ind under en almindelig Plejestiftelse. — ⁴⁾ *Munter*: Balthasar Münter, 1. Præst ved Petri Kirke. — ⁵⁾ Sællands Biskop var Ludvig Harboe. — ⁶⁾ *Berger*: Lægen Joh. Chr. Berger. — Levin Ludvig v. *Hoben* (1700—1781) var Kommandant i Citadellet, hvor Struensee, Brandt og andre sad fængslede. — John *Nordcross* var en engelsk Fribytter, der døde 1758 som Fange i Citadellet. — ⁷⁾ Kabinetssekretær A. *Schumacher*. — ⁸⁾ Grev Christen *Scheel*, dansk Gesandt i Rusland, var død ^{18/11} 1771. Hans Hustru var Caroline Eleonora Agnes Raben.

Nr. 1440. ¹⁾ *le criminel projet*: De den ^{17/1} fængslede Personer mistænkttes fuldkommen uden Grund for at have næret Planer om at støde Christian VII fra Tronen.

Nr. 1441. ¹⁾ Banken i København truede med at opsiges B. et Laan, han havde fra den, og en Kaution, han havde indgaaet for H. P. Sturtz. — ²⁾ Om B.s Obligationer til Opfostringshuset se Nr. 893 (I, 789—790). — ³⁾ P. F. Suhm havde straks efter ^{17/1} udgivet et Brev «Til Kongen».

Nr. 1442. ¹⁾ Sml. Nr. 1170—1172. — Det blev Johann Just v. *Berger*, Søn af den hannoveranske Hoflæge Johann Samuel v. B., der kom til København 1752. — *Hugo*: Hoflæge i Hannover.

Nr. 1443. ¹⁾ Moritz Christian *Ericius* (1731—1785) var Sekretær ved Overretten paa Gottorp; ^{11/1} 1768 blev han Justits- og Overretsraad og i 1770 Medlem af den slesvig-holstenske Landkommission (Bobé: Rvl. Pap. VII. S. 480 og Møllers Rangs-personer). Han var gift med Maria Dorothea Ahlmann. — Oeder var gift med E.s Søster, Charlotte Hedevig.

Nr. 1444. ¹⁾ Sml. Nr. 1247. — Den omtalte Memorial findes nu ikke. — ²⁾ Se herom Holm: Christian VII, 1766—1772, 1. Afd. Henv. S. 33—34. Det ses af Teksten, at Holm ikke har Ret i sin Formodning. Oeder har altsaa ikke modtaget den omtalte Present. — ³⁾ Paa Øen Aunø ved Sydsjælland skulde Oeder foretage nogle Indpodningsforsøg paa Kvæg imod Kvægsygen. — ⁴⁾ Om denne Sag vedrørende Indretningen af en almindelig Enkekasse, hvori Oeder var stærkt interesseret, men som først senere blev gennemført uden hans Medvirkning, se Danske Kancellis Supplik-Protokol 6—O (1770) Nr. 1148 med Bilag. (R. A.)

Nr. 1445. ¹⁾ Den kgl. Resolution om Oeders Udnævnelse maa altsaa paa dette Tidspunkt være udstedt. Udnævnelsen til Medlem af Generallandvæsenskommissionen skete dog først ^{19/11} 1770. Sml. Nr. 1247 og 1250.

Nr. 1446. ¹⁾ Se herom C. C. E. S. 176. — ²⁾ Se herom Arkiv og Museum, Bd. 3, S. 234 f. — ³⁾ I 1769 havde Oeder udgivet sit bekendte Skrift om Bondestanden.

Moltke og andre havde paa flere Punkter bestemt modsat sig de deri udtalte Tanker. Sml. Nr. 1247 og 1250. — *was in diesen Tagen geschehen*: Forordningen af ¹⁹/₁₁ 1770 om Nedsættelsen af Landvæsenskommissionen etc.

Nr. 1447—1450. Om de Omstændigheder — F. Danneskiold-Samsøes Angreb paa B. —, der gav Anledning til de i disse Breve omhandlede Forhold, se bl. a. Holm: Kristian VII, 1766—1772. 1. Afd. Kap. 2.

Nr. 1447. ¹) *le prince Charle*: Carl af Hessen.

Nr. 1448—1450. B.s «Apologie» med «Tillæg» blev af Ludvig v. Hess trykt i 1772 efter en Afskrift paa Fransk og med vedføjet tysk Oversættelse. Allerede tidligere var den bleven kendt i Udlandet. Sml. Nr. 1188. Denne Udgave indeholder dog adskillige Fejl. — Meddelelsen om Danneskiolds syv Anklagepunkter blev givet B. ¹⁵/₉ 1766. (Se Wasserschlebes Optegnelser, Ny kgl. Saml. 1300^a Fol.).

Nr. 1449. ¹) Se Holm: Frederik V. 2. Afd. S. 238 f. — ²) Smstds. 1. Afd. S. 173. — ³) Smstds. 2. Afd. S. 92 f. og S. 113 f. — ⁴) Om de her saavel som senere i Brevet omtalte diplomatiske Forhandlinger og Omkostningerne derved findes de udførligste Oplysninger i Vedel: Den ældre Bernstorffs Ministerium. — ⁵) Om Fabrikvæsenet se bl. a. Holm: anf. St. 2. Afd. Kap. 9. — ⁶) Om de i det følgende omtalte finansielle Forhold og om den danske Finansstyrelse se Holm: anf. St. 2. Afd. Kap. 19. — ⁷) Hans *Ahlefeldt* var fra 1759 I. Deputeret i Finanskollegiet. — ⁸) Disse Protokoller findes nu ikke længere i R. A. — ⁹) Om dette Ægteskabs Historie se bl. a. Vedel: Den ældre Bernstorff. — ¹⁰) I 1725 var en spansk Infanteinde, der var forlovet med Ludvig XV og opdraget i Paris, bleven sendt tilbage til Spanien, efter at Forlovelsen var hævet. Dette gav Anledning til en krigersk Spænding mellem Frankrig og Spanien. — ¹¹) J. O. *Schack-Rathlou*, Gregers *Juel*, A. S. v. d. *Osten*, Gregers *Haxthausen*, Erhard *Wedel-Friis*, Carl *Juel*, Niels *Krabbe Vind*, F. C. *Rosenkrantz*, Ditlev *Reventlow*, Cai *Rantzau* Johan Henrik *Ahlefeldt*. — ¹²) *Ledreborg* (Lethrøborg) var bygget af J. L. *Holstein*, *Frederiksdal* af J. S. *Schulin*, *Kokkedal* af C. A. *Berckentin* og *Søllerødgaard* af Fr. *Danneskiold-Samsøe*. — ¹³) Om det danske Hærvæsen under Frederik V se Holm: anf. St. 2. Afd. Kap. 20. — ¹⁴) Om den marokkanske Handel se Holm: anf. St. 2. Afd. S. 208 f. — ¹⁵) Det drejer sig om Kommercekollegiets Patent af ¹⁸/₇ 1766 i Enhold til kgl. Resolution af ²³/₆ 1766 om Tilladelse til at bære Guld- og Sølvbroderi paa Tøjer etc., der er fabrikerede indenlands. (Kvartudgaven af Forordninger 1766, S. 46—47.) Dette Patent blev sat ud af Kraft ved en Forordning af ²⁷/₁₀ 1766 (smstds, S. 84—85).

Nr. 1450. ¹) Gehejmekonferensraad og Højesteretspræsident Claus *Reventlow* (1693—1758) ledede i 1756 ved Koadjutorvalget i Lübeck Forhandlingerne fra dansk Side.

Nr. 1451. Om de Forhold, hvorunder denne Memoire blev til, se Holm: Kristian VII, 1766—1772. 1. Afd. S. 361 f. Den omtalte Sammensmeltning af Kommercekollegiet, hvori B. havde været Deputeret siden ¹⁸/₂ 1752 og Præsides siden 1762, fandt ikke Sted. — ¹) Kommercekollegiet var oprettet 1735 under Christian VI, Christian VII's Bedstefader. — ²) (Notetegn 1, læs 2) Om de forskellige Handelstraktater se bl. a. Vedel: Den ældre Bernstorff, Kap. 2. — ³) (Notetegn 2, læs 3). Om de her nævnte Foretagender og Love se Holm: Frederik V. 2. Afd. Kap. 5—6. 9. 13—14. — ⁴) (Notetegn 3, læs 4) Om Fabrikvirksomhedens Udvikling i Frederik V.s Tid, se Holm: Frederik V. 2. Afd. Kap. 9.

Nr. 1452—1454. Disse tre Breve vedrører den Krise i B.s Forhold, der fandt Sted i Marts 1767, og som ogsaa findes omtalt i de her som Nr. 1327—1330 gængsne Breve; den er behandlet bl. a. i Holm: Kristian VII, 1766—1772. 1. Afd. Kap. 4.

Nr. 1453. ¹⁾ De to Breve er trykt som Nr. 1327 og Bilag dertil. — *mes deux collègues*: Otto Thott og Ditlev Reventlou.

Nr. 1455. Om de Forhold, hvorunder denne Memoire fremkom, se bl. a. Holm: anf. St. 1. Afd. Kap. 12. Sml. Nr. 718 f. (I, S. 612 f.) — ¹⁾ Om Schack Carl *Rantzau-Ascheberg* se S. 427. ^{24/7} 1770 udnævntes han trods B.s Forestilling til Medlem af Generalitets- og Kommissariatskollegiet og ^{13/8} 1770 til Medlem af Konseillet. — ²⁾ Den Krig, der hentydes til, er Catharina II.s første Tyrkerkrig. — ³⁾ Den provisoriske Mageskiftetraktat af 1767. — ⁴⁾ Rantzau-Ascheberg var Medlem af det slesvig-holstenske Ridderskab. — ⁵⁾ *celui*: Caspar v. Saldern, der var ivrig for det holstenske Mageskiftes Gennemførelse.

Nr. 1462. ¹⁾ Andreas Gottlieb B. til Gartow. — ²⁾ Andreas Peter B.

LII. (Side 617). Brevvekslingen mellem B. og Choiseul findes trykt paa følgende Maade, dels her, dels i Vedels i Teksten nævnte Bog (Corresp.).

B. til Ch. ^{9/7} 1750—^{22/5} 1756 — B. P. II. S. 617—659.

B. til Ch. og Ch. til B. ^{29/11} 1758—^{31/3} 1761 — Corresp. S. 1—212.

Ch. til B. ^{5/8} 1761 — B. P. II. S. 659—660.

B. til Ch. ^{25/8} 1761 — Corresp. S. 212—221.

Ch. til B. ^{30/4} 1761 — B. P. II. S. 660—661.

B. til Ch. ^{7/9} 1761 — Corresp. S. 221—225.

Ch. til B. ^{24/10} 1761 — B. P. II. S. 661—662.

B. til Ch. og Ch. til B. ^{8/5} 1762—^{18/8} 1763 — Corresp. S. 225—234.

Ch. til B. ^{2/1} 1765 — B. P. II. S. 662—663.

B. til Ch. ^{8/6} 1765 — B. P. II. S. 663—664.

Ch. til B. ^{15/4} 1766 — Corresp. S. 234—237.

B. til Ch. ^{24/5} 1766 — Corresp. S. 238—248.

Ch. til B. ^{1/2} 1770 — B. P. II. S. 664—665.

Nr. 1464. ¹⁾ Den østrigske Ambassadør, der ventedes til Paris, var Fyrst Kaunitz. — *prince Charles*: rimeligvis Prins Carl Alexander af Lothringen. — ²⁾ Choiseuls Fader François-Joseph de Choiseul-Stainville var toskansk Minister ved det franske Hof. Fyrste af Toskana var Kejser Frants, Maria Theresias Mand.

Nr. 1465. ¹⁾ Om B.s Forhold paa denne Tid, efter at han var taget fra Paris til Danmark, se B. D. I, Kap. 8. — *Md. la dauphine*: Marie Josèphe, g. m. Dauphinen Louis, fødte ^{20/8} 1750 Datteren Marie Zéphirine († 1759).

Nr. 1466. ¹⁾ Choiseul ægtede ^{22/12} 1750 Louise-Honorine Crozat du Châtel, Datter af Marquis du Châtel og Hustru, f. de Gouffier. De omtales idelig i det følgende.

Nr. 1467. ¹⁾ Chevalier, Marquis de *Tugny*, Præsident i Parlamentet i Toulouse († 1751), var Broder til Choiseuls Svigerfader Marquis du Châtel. Mellem disse Brødre og den tredje, Baron de Thiers, verserede der en Proces om nogle Familieejendomme, der idelig omtales i de følgende Breve og f. Eks. i Baron de Thiers Breve til B. (Wotersen.)

Nr. 1468. ¹⁾ Om de her og i de følgende Breve omtalte Forhandlinger mellem Gejstligheden og Kongen se bl. a. Jobez: La France sous Louis XV. T. IV.

Nr. 1469. ¹⁾ J. Wasserschlèbe var dansk Legationssekretær i Paris. — ²⁾ Frederik V havde været udsat for øjensynlig Livsfare ved at en Kanon var sprunget itu i hans umiddelbare Nærhed. — ³⁾ Det drejer sig rimeligvis om Choiseuls Ud-nævnelse til Gesandt i Neapel, der dog ikke blev til noget.

- Nr. 1472.** ¹⁾ M. de Lassay, Syndicus i Compagnies des Indes. — Se Luynes: Mémoires, X, 346. — ²⁾ Voltaire var i Begreb med at begive sig til Berlin til Frederik den Store. — ³⁾ *l'éternelle affaire du Nord*: Forholdet mellem Preussen og Rusland.
- Nr. 1473.** ¹⁾ Machault d'Arnouville var Contrôleur général. Han blev i December 1750 Garde des Sceaux i Stedet for Kansleren Daguesseau. — ²⁾ Om M^e de Montbazou se Luynes: Mémoires, X, 360. — Madame de Beauveau, fransk Prinsesse, Slægtning af Choiseul.
- Nr. 1476.** ¹⁾ Sml. Henv. 1 til 1467. — *Md. de Stainville*: Choiseul havde ²²/₁₂ 1750 ægtet Præsident Tugnys og Thiers Niece.
- Nr. 1478.** ¹⁾ Om Generalgouvernøren Mahé de Labourdonnais og hans Strid med Dupleix se bl. a. Luynes: Mémoires, XI, 3 ff. og Jobez l. c. IV. — ²⁾ Om den politiske Spænding mellem Frederik den Store og det russiske Hof paa denne Tid se Koser: Friedrich d. Grosse. I, 560—561. — Heinrich v. Gross var russisk Minister i Berlin.
- Nr. 1479.** ¹⁾ Se Luynes: Mémoires, X, 36.
- Nr. 1480.** ¹⁾ B. var lige udnævnt til Gehejmerraad i det danske Konseil.
- Nr. 1481.** ¹⁾ *d'Argenson*, fransk Minister. — *John*: det vides ikke, hvem eller hvad der sigtes til. — ²⁾ C. F. *Scheffer*, den svenske Gesandt i Paris, og Carl Gustaf *Tessin*, den svenske Konseilspræsident.
- Nr. 1482.** ¹⁾ Sml. Nr. 1418.
- Nr. 1483.** ¹⁾ Se herom bl. a. Luynes: Mémoires, X, 290 ff.
- Nr. 1485.** ¹⁾ Frederik V.s Dronning Louise døde ¹⁹/₁₂ 1751; B. holdt Bryllup ²⁷/₁₂ 1751.
- Nr. 1486.** ¹⁾ C. F. *Scheffers* Efterfølger som svensk Gesandt i Paris blev *Ekeblad*.
- Nr. 1487.** ¹⁾ Om Louis, Hertug af Chartres, siden Hertug af Orléans († ⁴/₂ 1752), Søn af Hertugregenten, se bl. a. Luynes: Mémoires, XI, 393. Hans Son var Louis Philippe, Hertug af Chartres og Orléans († 1785).
- Nr. 1488.** ¹⁾ Mellem Familierne Belle-Isle og Broglie var der stærk Rivalisering. Hertug Victor-François de *Broglie* (1718—1804), Marskal af Frankrig, ægtede ¹¹/₄ 1752 en Datter af Baron Thiers. Hertugens Broder, Grev Charles-François de Broglie, blev Marts 1752 Gesandt i Polen. — ²⁾ Hertug Christian IV af Pfalz-Birkenfeldt-Zweibrücken (1722—1755), der paa denne Tid gæstede Paris, indgik senere morganatisk Ægteskab med en borgerlig Dame. Han skiftede ikke Religion. — ³⁾ *Saint-Germain*, Sardiniens Gesandt i Paris, blev paa denne Tid hjemkaldt.
- Nr. 1489.** ¹⁾ De her nævnte franske Ambassadører i Sverige ere: Grev de la *Marck* 1717—1719, Grev de Brancas Marquis de *Céreste* 1725—1727, Grev de *Saint-Séverin* 1737—1741, Marquis *d'Havrincourt* 1749—1763. — ²⁾ Frederik V ægtede ⁸/₇ 1752 Juliane Marie af Brunsvig. — ³⁾ Grev *Maurepas*. Minister fra 1723—1749, var bleven forvist fra Paris paa Grund af nogle onskabsfulde Epigrammer mod Madame de Pompadour. Han blev først Minister paany under Ludvig XVI. — J. L. *Chauvelin*, fransk Minister, var bleven forvist fra Paris under Kardinal Fleury, men havde faaet Lov til at vende tilbage. — ⁴⁾ *la toison*: den gyldne Vlies. — *Saint-Germain* (San Germano): se Henv. 3 til Nr. 1488.

- Nr. 1491.** ¹⁾ Adélaïde du Guesclin, Tragedie af Voltaire, opført uden at gøre Lykke 18. Januar 1734. Under Voltaires Ophold i Preussen spilledes under Titlen Le duc d'Alençon en Omarbejdelse af Adélaïde, medens en anden Bearbejdelse af Stykket under Titlen Amélie ou le duc de Foix opførtes i Paris. — ²⁾ Baron Ulrik Scheffer, C. F. Sch.s Broder, var svensk Gesandt i Paris.
- Nr. 1493.** ¹⁾ *d'Obterre*: d'Aubeterre, fransk Ambassadør bl. a. i Wien og Spanien. Marquis d'Havrincourt var fransk Ambassadør i Sverige 1749—1763.
- Nr. 1496.** ¹⁾ Om Voltaires Forhold til Frederik II paa denne Tid se bl. a. Koser: Friedrich der Grosse. I. Bd. S. 523—524.
- Nr. 1498.** ¹⁾ Præsident *Ogier* var fransk Gesandt i Danmark 1753—1766.
- Nr. 1499.** ¹⁾ *duc d'Aquitaine*: Xavier-Marie-Joseph de France, Hertug af Aquitanien, Søn af Dauphinen, f. ^{8/9} 1753.
- Nr. 1500.** ¹⁾ *Md. Victoire*: Marie-Louise-Thérèse-Victoire de France, fransk Prinsesse.
- Nr. 1501.** ¹⁾ Om Choiseuls Mission i Rom se Maugras: Le duc et la duchesse de Choiseul.
- Nr. 1502.** ¹⁾ Carl Peter Ulriks og Catharinas Søn Poul. — ²⁾ A. G. Moltkes Søn Chr. Fr. Moltke.
- Nr. 1503.** ¹⁾ Om A. P. Bernstorffs Ophold i Rom se Nr. 172—175 (I. S. 152 f.). — Peter Bartels var dansk Konsul i Livorno. — ²⁾ Det drejer sig om Jardins Tegninger til Marmorkirken i København. Sml. de i Henv. 1 nævnte Breve. — ³⁾ Om de politiske Forhold i Sverige se bl. a. Malmström: Sveriges politiska historia 1718—1772. 2. uppl. IV. S. 140 f. — Det drejer sig om Striden mellem Kong Adolf Frederik og Stænderne. — Carl Gustaf *Tessin*, svensk Statsmand.
- Nr. 1505.** ¹⁾ Traktaten i Versailles af ^{1/8} 1756 mellem Østrig og Frankrig.
- Nr. 1506—1508.** Om den politiske Situation, der omhandles i disse Breve, se bl. a. Vedel: Den æ. B. S. 163 f.
- Nr. 1507.** ¹⁾ Den danske Regering ønskede at faa Marskal Saint-Germain til at træde i dansk Tjeneste, hvortil Ludvig XV ogsaa gav sit Samtykke. — ²⁾ *Breteuil*: fransk Ambassadør i St. Petersborg.
- Nr. 1508.** ¹⁾ Se Vedel: Den æ. B. S. 172 f.
- Nr. 1509.** ¹⁾ *Saldern*: rimeligvis Caspar v. Salderns Broder Carl Friedrich v. S. († 1770), der som Kaptajn blev afskediget af dansk Tjeneste ^{5/8} 1762. ^{20/4} 1769 blev han, efter rimeligvis at have tjent i Frankrig, dansk Generalmajor. (Hirsch.)
- Nr. 1511.** ¹⁾ Baron Carl Heinrich Gleichen (1735—1807) var 1760—1762 dansk Gesandt i Madrid, derefter 1763 til Foraaret 1770 dansk Gesandt i Paris. (Biogr. Lex. VI.)
- LIII.** (Side 665). Om *Madame du Deffand* og de i hendes Breve omtalte Personer se Indledningen til hendes Correspondance complète. T. I—III. Paris 1877 f.
- Nr. 1512.** Madeleine-Angélique Hertuginde af Boufflers, siden 1747 Enke efter Hertugen af Boufflers, havde ^{29/6} 1750 ægtet Hertug Ch.-Fr. de Montmorency-Luxembourg.
- Nr. 1513.** ¹⁾ Sml. Nr. 1472.

Nr. 1514. ¹⁾ *Sceaux*: Slot tæt ved Paris, tilhørende Hertuginde af Maine, der her holdt et litterært Hof, hvor ogsaa Madame du Deffand var stadig Gæst. — Md. *de Staal de Launay*, Selskabsdame hos Hertuginde af Maine. — ²⁾ Se Henv. 1 til Nr. 1466. — ³⁾ Marskal Moritz af Sachsen døde ^{30/11} 1750.

Nr. 1515. ¹⁾ Prins Frederik af Wales' Død ^{20/3} 1751 gjorde det muligt for B. i Maj 1751 at tage imod en Statsministerplads i København. — ²⁾ Charles-Pinot *Duclos* (1704—1772) udgav 1751 *Considérations sur les moeurs de ce siècle* og samme Aar *Mémoire pour servir à l'histoire du XVIII^e siècle*. — ³⁾ Samuel Richardsons Roman *Clarissa Harlowe* blev oversat til Fransk af Abbed *Prévost*.

Nr. 1519. ¹⁾ Reverdils Fætter André Roger, B.s Privatsekretær, var død ^{18/10} 1759 paa Vejen til England. Sml. S. 701.

Nr. 1520. ¹⁾ B. sigter her formentlig enten til Intrigerne mod ham i Februar—Marts 1767 eller til F. Danneskiold-Samsøes Angreb i Sommeren 1766. Sml. Holm: Kristian VII, 1766—1772. 1. Afd. Kap. 4—5, hvor ogsaa Omstændighederne ved Reverdils Fald omtales. — ²⁾ Marskal Saint-Germain faldt i Unaade ^{22/11} 1767, samme Dag som Reverdil maatte rejse fra København. — ³⁾ Enevold *Brandt* var paa denne Tid Kammerjunker og i Gunst ved Hoffet. — ⁴⁾ Marcus Haggæus *Høyer* (Hoyer) (1741—1773), der jævnlig omtales i de følgende Breve som en nær Ven af Reverdil, var ^{27/10} 1767 bleven Protokolfører i de Kommissioner for at forbedre Landvæsenet, der bl. a. skyldte R. sin Oprettelse, ^{23/3} 1768 blev han Sekretær i Generallandvæsenkollegiet og Kommittet smstds ^{2/6} 1769. ^{19/10} 1769 blev han Medlem af den da oprettede Landkommission og Deputeret i Danske Kancelli ^{20/3} 1771. I *Bibliothèque publique* i Genève er bevaret en Mængde Breve fra ham til Reverdil, der er benyttet stærkt i Reverdils Memoirer og er af stor Værdi. — ⁵⁾ De russiske Ministre var Filossoffow og Caspar v. Saldern. — ⁶⁾ I Hanau opholdt Carl af Hessen og hans Hustru Prinsesse Louise, Christian VII.s Søster, sig.

Nr. 1521. ¹⁾ Om Morin d'Herouville se S. 397. Hans opbevarede Breve til B. (Wotersen) vidner om hans Tiggeri og Sledskhed, medens han, hvor han i øvrigt havde Lejlighed dertil, havde søgt at skade B. — ²⁾ Enevold *Brandt* var paa denne Tid Kammerjunker. Han var meget letsindig og havde antaget frie religiøse Anskuelse i Modsætning til den stærkt pietistiske Opdragelse, han havde faaet i Hjemmet hos sin Moder Fru Else Brandt, der i 2. Ægteskab var gift med Gehejmekonferensraad Söhlenthal, Administrator for Grevskabet Rantzau. — *Hoyer*: Reverdils Ven M. H. Høyer. — ³⁾ Se Henv. 1. — ⁴⁾ B. var ^{14/12} 1767 bleven udnævnt til dansk Lensgreve i Anledning af den holstenske Mageskiftetraktat med Rusland.

Nr. 1523. ¹⁾ Enevold Brandt var i Maj 1768 falden i Unaade og forvist fra Hoffet. Sml. Henv. 1 til Nr. 989. — ²⁾ Saint-Germain beholdt ved sin Afskedigelse sin tidligere Gage paa 14000 Rdlr. som Pension og der skete i de følgende Aar ingen Forandring heri. De 14000 Rdlr. kan nok svare til de i Nr. 1523 og 1524 omtalte 65—75000 Livres.

Nr. 1524. Urbain Roger, André R.s Broder, var dansk Agent i Genève. Han havde vist Andreas Peter B. forskellige Tjenester under Studieopholdet i Genève.

Nr. 1525. ¹⁾ Birgitte Sophie *Gabel*, f. Baronesse Rosenkrantz, døde ^{14/3} 1769. Hun stod i nært Venskabsforhold til R. og der er i *Bibliothèque publique* i Genève bevaret en Række Breve fra hende til ham. — Hofjærgermester Chr. Fr. *Gramm* døde ung ^{27/10} 1768. — ²⁾ Saint-Germains Hustru var Anna Dorothea, f. v. d. Osten. —

Marskallen bevarede tværtimod B.s Antagelse nøje Forbindelse med flere danske Officerer, saasom med P. E. Gähler og Schack Carl Rantzau-Ascheberg. — *Mushard*: rimeligvis Artillerikaptajn Martin M. († 1785). — ³⁾ Charles *Bonnet* (1720—1793) schweizisk Filosof og Naturforsker, stod i venskabelig Brevveksling med B., der ofte paa hans Anbefaling skaffede fremmede Videnskabsmænd Understøttelse. (Utrykte Breve paa Wotersen.)

Nr. 1526. ¹⁾ F. Danneskiold-Samsøe, se S. 158. — ²⁾ Grev F. Ludv. v. Dehn, tidligere Minister og Statholder i Hertugdømmerne. — ³⁾ Johan Heinrich *Schlegel* udgav 1757—1771 paa Tysk to Bind af en Bearbejdelse af *N. Stanges* Christian IV.s Historie. I Aarene 1767—1777 udgav han dernæst 2 Bd. af «Geschichte der Könige von Dänemark aus dem oldenburgischen Stamme».

Nr. 1528. ¹⁾ Jævnfør med B.s Skildring af Begivenhederne i Sommeren 1770 Holm: Kristian VII, 1766—1770. 1. Afd. Kap. 12. — ²⁾ Johan Heinrich Schlegels «Geschichte d. Könige von Dänemark aus dem oldenburgischen Stamme». — Carsten Niebuhrs Beskrivelse af hans Arabiensrejse udkom 1772—1778. — *la brochure des 2 ordres*: det ses ikke, hvad her sigtes til.

Nr. 1529. ¹⁾ Rejsestaldmester F. C. *Warnstedt* (1750—1811). — ²⁾ Frederik *Berre-gaard* (1751—1805) blev ¹⁰/₁ 1771 Sekondløjtnant i sællandske Dragonregiment. (Hirsch.) — ³⁾ Om Seneca Otto *Falckenskjold* se Holm: Kristian VII, 1766—1772. 2. Afd. S. 200 f. — ⁴⁾ André Roger havde udgivet «Lettres sur le Dannemarc», der efter hans pludselige Død var afsluttet af Reverdil. — ⁵⁾ Den her omtalte Rejse kom ikke i Stand og Reverdil overtog ingen anden Stilling, før han ud paa Sommeren vendte tilbage til København. — ⁶⁾ Reverdil var ²⁸/₁₁ 1766 bleven udnævnt til Etatsraad.

Nr. 1530. ¹⁾ Om Reverdils Tilbagekaldelse se Holm: anf. St. Kap. 11. — ²⁾ Konferensraad A. G. *Carstens* (1713—1795), Overprokurør i Tyske Kancelli.

Nr. 1531. ¹⁾ Om Struensees Stilling til Landboreformerne se Holm: anf. St. 2. Afd. Kap. 3. — ²⁾ Det er tvivlsomt, hvem her sigtes til.

Nr. 1532. ¹⁾ Urbain Roger var dansk Konsularagent i Genève; han blev afskediget i April 1771. Sml. Henv. 1 til Nr. 319 (I. H. S. 20).

Nr. 1537. ¹⁾ Den ¹⁷/₁ 1772 var Struensee og hans Parti bleven styrtet. — ²⁾ B. tænker rimeligvis paa H. P. Sturtz.

Nr. 1538. ¹⁾ Grev de *Marsay* var en gammel Ven af B. og hans Familie. — ²⁾ *Mestral*: rimeligvis Armand-François-Louis de Mestral de Saint Saphorin (1738—1805), der ²⁵/₈ 1758 blev dansk Kammerjunker og ⁵/₈ 1762 dansk Legationssekretær i Sachsen-Polen.

Nr. 1540. ¹⁾ Brevet handler om Rogers Bestræbelser for paa de gunstigst mulige Betingelser at skaffe de forfulgte franske Hugenotter Adgang til Danmark.

Nr. 1541. ¹⁾ Talen er om «Lettres sur le Dannemarc», hvorpaa R. paa denne Tid arbejdede. — *Classen*: formentlig J. F. Classen. — ²⁾ Den engelske Nationaløkonom Josiah *Tucker* udgav bl. a. 1755 «Important question of commerce I—VIII».

Nr. 1542. ¹⁾ Tyge Jesper *Rothe*. Sml. S. 440.

Nr. 1543. ¹⁾ Reverdil blev 1760 Lærer hos Kronprins Christian, ikke hos Arveprins Frederik. Se S. 674.

Nr. 1545. ¹⁾ Sml. Nr. 1423. — Det er Voltaires *Histoire du siècle du Louis XIV.*

Nr. 1547. ¹⁾ Brevet handler om den Udgave i 12 Bd. af P. Corneilles Théâtre, der blev besørget af Voltaire i 1765 til Fordel for Marie Corneille, en Efterkommer af P. Corneille. — Der vides intet om, hvad B. kan have gjort for Udgaven eller hende.

Slægttavlerne: Oplysninger bl. a. fra Kirkebøgerne og «Husbogen» paa Gartow velvillig meddelte af Grev Günther von Bernstorff. — En Stamtavle over Familien B. udarbejdet af Grev Andreas B. til Wedendorf. — Bobé Rvl. P. Stamtavlen efter S. 216. — Data i bernstorffske Familiebreve og Optegnelser.



NAVNEFORTEGNELSE.

(Heri er optaget de allerfleste Personnavne. Tallene henviser til *Side*, ikke til Nr. — Johan Hartvig Ernst B.s Navn er ikke medtaget. — H. foran Tallet angiver Sidetal mellem Henvisningerne.)

- A**driani, Gottfried Andreas v., Baron, Kommerce- og Fabrikintendant, 342.
- Affry, Grev d', fransk Gesandt i Haag, 294—96.
- Agerskov (Aggerskov), Chr. Petersen, Kammeraad, Bogholder i dansk-norske Assignationskontor, 595.
- Ahlefeldt, Bendix († 1760), surnumerær Ritmester, 487—88.
- Ahlefeldt, Benedicte Christiane Charlotte, f. Schmettow, g. m. Wilhelm A., 468.
- Ahlefeldt, Carl (1670—1722), Greve, Gehejmeraad, 188—89.
- Ahlefeldt, Conrad Vilhelm (1707—1791), General, Overkrigssekretær, Guvernør i København, Overlanddrosti Oldenburg, 1—11, 126—128, 211, 212, 245, 352, 355, 417, 451, 491.
- Ahlefeldt, Hans († 1780), Gehejmeraad, Deputeret for Finanserne, Landraad i Pinneberg, 2, 6, 12—15, 165—68, 169—70, 352—53, 355—57, 405, 522, 589.
- Ahlefeldt, Heinrich, til Bothkamp, 488, H. 34.
- Ahlefeldt, Johan Henrik († 1770), dansk Gesandt i Berlin, 592.
- Ahlefeldt, Margrethe Øllegaard, f. Brockdorff, g. m. Heinrich A., 488, H. 34.
- Ahlefeldt, Wilhelm (1710—1754), til Kl. Nordsee, 468.
- Ahlefeldt, Vilhelmine Hedeveg Antoinette, f. v. Gramm, Grevinde, g. m. Conrad Vilhelm A., 127.
- Ahlmann, Godsejer i Hertugdømmerne, 577—78.
- Ahrensdorff (Ahrenstorff), Frans Ludvig (1718—1775), Oberst, 212.
- Ahrenstedt, se Arnstedt.
- Aiguillon, Emmanuel-Armand d', fransk Udenrigsminister, 692.
- Alberti, Julius Gustav, Præst i Hamburg, 417.
- Albinus, Bernhard Siegf. (1697—1770), medicinsk Professor i Leyden, 320.
- Aldenburg, se Anton af A.
- Alfons VI, Konge af Portugal († 1706), 136.
- Allamand, J. N. S., filosofisk Professor i Leyden, 320.
- Ancken, Johan v., Provst i Meldorf, Konsistorialraad, 432.
- Ancker, se Koefoed-A.
- Antin, Madame d', Hertuginde, fransk Hofdame, 621.
- Anton, Greve af Aldenburg, 49, 59.
- Aquitanien, Hertug af, se Xavier-Marie-Joseph de France.

- Arbin, Medailleur, 49.
- Arends, Jak., Præst ved Tugthuset i Glückstadt, 540.
- Arff, Johan Gerhard (1723—1781); dansk Admiral i russisk Tjeneste, 1770, 371, 376.
- Argenson, d', fransk Statsmand, 634, 670.
- Argental, Ch.-Aug. d', fransk Greve, 623.
- Arnstedt, Ernst Leberecht v., General-løjtnant, 248, 253, 354.
- Arrache, Écret d', Direktør for Minevæsenet, 84.
- Ascanius, Peder (1723—1803), Professor i Zoologi, 276.
- Asseburg, Achatz Ferd. v. der (1721—1797), Diplomat i dansk, fra 1771 i russisk Tjeneste, 16—26, 140, 205, 341, 408, 461.
- Aubeterre, fransk Diplomat, 648.
- Augusta, Prinsesse af Wales (f. 1719), Enke efter Prins Frederik af Wales († 1751), Moder til Caroline Mathilde, 93—94, 114.
- Augustenborg, Huset, 168.
- Autefort (Authefort), se Hautefort.
- Avestein, tysk Officer, 311—12.
- Aydie, fransk Abbed, 620.
- B**achoff v. Echt, Johann Fr. (1710—1781), dansk Gesandt i Wien, 327—28.
- Bakley, engelsk Adelsmand, 666—67.
- Bartels, Peter, dansk Konsul i Livorno, 656.
- Basedow, Johann Bernhard (1723—1790), pædagogisk Forfatter, Professor i Sorø, senere i Altona, 27—47, 177—79, 352, 418.
- Bassewitz, Detlef Johan v., Fændrik ved den danske Livgarde, 311—12.
- Bath, Milord, 666.
- Baumgarten, Johann Friedrich, Sekretær hos J. H. E. B., 568—69, 574.
- Baur, Bankier i Altona, 559.
- Baurenfeind, W. E. v. († 1764), General-løjtnant, Kommandant i København, 7.
- Beauvau (Beauveau), fransk Prinsesse, 627.
- Beauveau, fransk Adelsmand, 628.
- Beauvilliers, Hertuginde, fransk Hofdame, 621.
- Bechtolsheim, Familien v. 310.
- Bechtolsheim, Augusta v., se Keller.
- Bechtolsheim, Ludwig Friedrich v. (1756—1813), Officer i dansk Tjeneste, 310.
- Beefeldt, Fredrik Ludvig Chr., Major, 142.
- Belle-Isle, Charles-L.-Aug. Fouquet (1684—²⁶/; 1761), Greve, senere Hertug, Marskal, Diplomat og Minister, 304, 611, 613, 641, 651, 670—71.
- Belle-Isle, Marie-C.-G.-Em. († 1755), Hertuginde af, 460—61, 551, 611—16, 641.
- Benedict XIV, Pave, 656.
- Benoist XIV, se Benedict XIV.
- Bentinck, Familien, 318, 341.
- Bentinck, Charlotte Sofie, f. Grevinde af Aldenburg, 421.
- Bentinck, Wilhelm, Friherre v., hollandsk Statsmand, 59, 331.
- Benzon, Jacob (1688—1775), Vicestatholder i Norge, 220.
- Berckentin (Perckentin), Anna Sofie, f. Callenberg, Overhofmesterinde, 363, 410.
- Berckentin, Chr. Aug. (1694—1758), dansk Gesandt i Wien, fra 1740 dansk Statsminister, 48—83, 159, 335, 338, 340, 342—43, 348, 401, 404, 416, 470, 475.
- Berckentin, H. D., meklenburgsk Adelsmand, Broder til foregaaende, 48, 406, 411.
- Berckentin, Frue, g. m. H. D. v. Berckentin, 411.
- Berends, Andreas (1714—1770), Diakon i Slesvig, 434.
- Berger, Christian Johann, kgl. dansk Livmedikus, 420, 573, 576.
- Berger, Johann Just v. (1723—1791), Livlæge, Huslæge hos Bernstorfferne, 84—86, 318, 327, 341, 384—86, 410, 418, 560, 568, 570, 576.
- Berger, Johann Samuel v., Hoflæge i Hannover, 327, 576.
- Berger, Johann Samuel v., dansk Legationssekretær i Spanien, 560.
- Berlichingen, Hieronyma Johanna Fran-

- cisca v. († 1797), Hofmesterinde hos Prinsesse Louise af Hessen, 221.
- Bernis, Abbed, fransk Statsmand og Digter, 480, 648.
- Bernstorff, Andreas Gottlieb, den ældre (²⁰/₂ 1649—⁶/₇ 1726), 54.
- Bernstorff, Andreas Gottlieb, den yngre (²²/₈ 1708 — ²⁰/₈ 1768), 79, 316—17, 326, 556, 615.
- Bernstorff, Andreas Peter (²⁸/₈ 1735—²¹/₆ 1797), 84, 116, 222—23, 270, 313, 316, 326, 403—04, 405, 415, 506, 523, 525, 527, 565, 580, 582, 615, 656, 657, 658, 680, 686, 688, 696, 697, 698.
- Bernstorff, Charitas Emilia (³/₈ 1733—²⁶/₅ 1820), f. v. Buchwald, g. ²⁷/₁₂ 1751 med J. H. E. B., 82, 84, 107, 112, 154, 307, 312, 341, 390, 406, 411, 424, 550—51, 567, 574, 638, 677, 683, 686, 688, 693, 696.
- Bernstorff, Dorothea Wilhelmine. f. v. Weisersheim, g. m. Andr. Gottl. B. den yngre, 556.
- Bernstorff, Henriette Frederikke (¹²/₁ 1747—⁴/₈ 1782), f. Stolberg, g. ³/₁₂ 1762 med Andreas Peter B., 223, 405, 511.
- Bernstorff, Joachim Bechtold (²¹/₄ 1734—³/₁₂ 1807), 222, 315.
- Bernstorff, Joachim Frederik (⁵/₁₀ 1771—²⁶/₁₀ 1835), Søn af A. P. B., 511.
- Berregaard, Frederik (1751—1805), Ritmester, 114, 689.
- Berregaard, Villum, (1717—1769), Gehejmeraad, Justitiarius i Højesteret, 114, 404, 414.
- Bestucheff, russisk Storkansler, 632.
- Betz, fransk Generalforpagter, 618.
- Beulwitz (Beulewitz), Charlotte Augusta Johanne Eberhardine v. (1734—1786), Hofdame hos Juliane Marie, 221.
- Beutner, Kateket ved St. Petri Kirke i København, 436.
- Bevern, Prins af, se Friedrich Carl Ferdinand.
- Bing, engelsk Admiral, 658, 659.
- Biørensens, Lorenz († 1784), Rektor i Haderslev, 538.
- Bjelke (Bielcke), Henrik Christoffer Fr. (1739—1789), Kammerjunker, Hofmarskal hos Arveprins Frederik, 128, 133, 139.
- Blondel, fransk Gesandt ved Kejserhoffet i Frankfurt a. M., 612.
- Bluhme, Chr. Albrecht, Justitsraad, Toldkammerer, 361—62.
- Bluhme, Christopher (1708—1782), tysk Hofpræst i København, 360.
- Blücher, Gustav Gotthardt, Kammerherre, Generaladjutant, 220.
- Boerhave, hollandsk Læge, 319—21.
- Bolten, Joachim Hermann (1746—1814), Præst, 541.
- Bolten, Johann, Provst i Altona, 541.
- Bolten, Matthias Hermann (1712—1772), Præst i Süderstapel, 541.
- Bonnet, Charles (1720—1793), schweizisk Filosof og Naturforsker, 682.
- Borcke, Adrian Heinrich v., preussisk Gesandt i København, 86—88, 148, 201—02, 415, 447.
- Bothmer, Frederik Johan v., kurhannoversk Generaløjtnant og dansk Minister, 90—91.
- Bothmer, Hans Caspar v. (1728—1787), Rigsgreve, Diplomat, 1766—²²/₁₀ 1767 Overhofmester hos Caroline Mathilde, 89—96, 203, 351.
- Bothmer, Margrethe Eleonora v. (1736—1808), f. Komtesse v. Schweinitz, g. m. H. C. v. B., 89—91.
- Bouchardon, fransk Billedhugger, 552, 553, 558, 559.
- Boucher, fransk Maler, 557.
- Boué (Bouet), hamburgsk Bankier, 108.
- Bouret, fransk Generalforpagter, 618.
- Bowlby, Mary, engelsk Hofdame, 94.
- Boye, Frederik Christian, Justitsraad, Medlem af Verretten paa Gottorp og af den slesvig-holstenske Landkommission, 486, 528.
- Brac (Braque), Mademoiselle de, fransk Hofdame, 624.
- Braëm, Gotthardt Albert (1710—1788), Deputeret i Generalitets- og Kommissariatskollegiet, 11, 96—100, 113—14, 211.

- Bram, se Braëm.
- Branças, se Céreste.
- Branças, Hertuginde af, 621.
- Brandt, Christian (1735—1805), Broder til Enevold Br., Administrator over Grevskabet Rantzau, 100—03, 153.
- Brandt, Else, f. Berregaard, g. 1^o m. Carl Brandt, 2^o m. Baron Söhlenthal, 101.
- Brandt, Enevold (1738—1772), Greve, 100—01, 103, 108, 114, 137, 145, 147—48, 149, 151, 153, 367, 390, 415, 418, 420, 573, 676—77, 679, 680, 681, 682, 685, 687, 689.
- Braun, engelsk Sømand i det ostindiske Kompagnis Tjeneste, 377.
- Breteuil, fransk Ambassadør i St. Petersborg, 661.
- Briand de Crèveceur (1710—1776), Læge i Aarhus, 182.
- Brockdorff, Familien, 425—26, H. 29.
- Brockdorff, Anna Emerantia, f. Ahlefeldt, g. m. Ditlev Br. († 1790), 426, H. 29.
- Brockdorff, August Frederik (1744—1802), Kammerjunker og Tolder i Molde, 426, H. 29.
- Brockdorff, Bendix (Benedict) (1701—1771), holstensk Gehejmerraad, 425, H. 29.
- Brockdorff, Bendix, storfyrstelig Løjtnant, 426, H. 29.
- Brockdorff, Berthe Cathrine, g. m. Cai Br., 425, H. 29.
- Brockdorff, Cai (1710—1775), storfyrstelig Kammerherre og Oberst, 425—26, H. 29.
- Brockdorff, Cai Detlev, polsk Kaptajn, 426, H. 29.
- Brockdorff, Christian Albrecht, til Dänisch Lindau, H. 29.
- Brockdorff, Christian August, Overkammerherre, Amtmand, 426, H. 29.
- Brockdorff, Ditlev († 1759), preussisk Officer, 426, H. 29.
- Brockdorff, Ditlev (1709—1790), storfyrstelig Konseilsminister, Rentekammerpræsident i Kiel, 426, H. 29.
- Brockdorff, Henriette Frederikke, f. Blome, g. m. Ditlev Br. († 1790), 426, H. 29.
- Brockdorff, Joachim (1695—1763), til Wensien og Noer, Gehejmekonferensraad, 426.
- Brockdorff, Joachim († 1800), Kammerherre, 426, H. 29.
- Brockdorff, Joachim Christian, dansk Ritmester, 426, H. 29.
- Brockdorff, Magdalene Elisabeth, g. m. Gehejmerraad Stambke, 426, H. 29.
- Brockdorff, Sofia, g. m. Christian Albrecht Br. til Dänisch Lindau, H. 29.
- Brockdorff, Wolf Jasper (1673—1740), 426, H. 29.
- Brockdorff, Wolf Jasper († 1775), til Saalfeld, 426, H. 29.
- Brockenhuus, Henrik Adam (1720—1803), Kammerherre, Staldmester, 229, 466.
- Brockenhuus, Ove Frederik (1717—1795), Major, 466.
- Brogie, Abbed, 641.
- Brogie, Charles-François, Greve af, Gesandt i Polen, 641, 642.
- Brogie, Victor François de (1718—1804), Marskal, 614, 641.
- Brorson, Hans Adolf, Biskop, Salmedigter, 433.
- Brucker, Johann Jakob (1696—1770), Præst i Augsburg, 434.
- Bruhn, Hinrich, Archidiakon i Mildsted, 434.
- Bruhn, Peter, Deputeret i Feltkommisariatet, 514, 528.
- Broembsen, Johann Christoph Heinrich v., storfyrstelig Kammerherre, 426.
- Buchalf, Peder Henningsen, Amtsforsvalter i Ringsted og Sorø Amter (1750—1759), 166.
- Buchwald, Balthasar Johannes (1707—1763), Professor medicinæ, Rektor ved Københavns Universitet, 472.
- Buchwald (Buchwaldt), Friedrich v., († ¹⁵/₈ 1761), holsten-gottorpsk Gehejmerraad, J. H. E. B.s Svigerfader, 307, 350—51.
- Buchwald (Buchwaldt), Henrietta Emilia v., (²⁹/₁ 1714—¹⁰/₁₀ 1774), f. v. Hol-

- stein, g. m. Ghmr. Friedrich v. B., J. H. E. B.s Svigermoder, 307, 380.
- Buchwald, Juliane Francisca v., Overhofmesterinde i Gotha, 309.
- Bulau, se Bülow.
- Bussy, Roger de Rabutin de, fransk General og Forfatter, 418.
- Bülow, Adelsdame, 421.
- Bülow, Carl Ulrich (1710—1773), Oberst, Kommandant paa Bornholm, 99.
- Bülow, Ditlev v. (f. 1717), lauenburgsk Arvelandmarskal, 90.
- Bülow, Friedrich Ludwig Ernst, Kammerherre, Staldmester, 212, 413, 685.
- Galas**, Jean, fransk Reformert, 693.
- Cambade, fransk Adelsmand, 626.
- Carl VII, tysk Kejser, Hertug af Bayern, 613.
- Carl, Hertug af Brunsvig (1735—1780), 481.
- Carl, Hertug af Södermanland (senere Carl XIII), Broder til Gustav III, 136.
- Carl, Prins af Hessen-Cassel (1744—1836), 17—18, 103—154, 197, 199, 206—22, 226—28, 230—31, 314, 406, 407, 417, 439, 445, 450—51, 505, 584.
- Carl Alexander, Prins af Lothringen, østrigsk Generalissimus, 618, 645.
- Carl Eugen, Hertug af Würtemberg, 307, 313.
- Carl Leopold, Hertug af Mecklenburg, 82.
- Carl Peter Ulrik, se Peter III.
- Carl Rudolph (1667—1742), Hertug af Würtemberg-Neustadt, 313.
- Carlowitz, Caroline Erdmuth v. (1716—1774), Stiftsdame i Vallo, 407.
- Caroline Mathilde (1751—1775), Dronning af Danmark-Norge, 85, 89, 92, 93—96, 106, 108, 109, 114, 115, 125—26, 130, 133, 137—38, 143, 149, 151, 203, 212, 217, 219, 342, 384, 404, 406, 408—10, 412, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 451, 572, 685.
- Carstens, Adolf Gotthard (1712—1795), Konferensraad, Sekretær og 1771 Overprokurer i Tyske Kancelli, 133, 388, 582, 690, 695.
- Catharina II, Kejserinde af Rusland 1762—1796, 26, 27, 371, 416, 417, 419, 446, 573, 603, 605—07, 632, 659, 662, 676.
- Caylus, Anne-Claude-Philippe de (1692—1763), fransk Arkæolog og Forfatter, 277.
- Céreste, Marquis de, Greve af Brancas, fransk Gesandt i Sverige 1725—1727, 644.
- Chabot, fransk Adelsmand, 639.
- Charles, Prins, se Carl Alexander.
- Charleval, Mademoiselle de, fransk Hofdame, 624.
- Charlotte, Hertuginde af Brunsvig-Wolfenbüttel, Frederik II.s Søster, 194.
- Chartres, Hertugen af, se Ludvig og Ludvig Philip.
- Chartres, Madame de, se Louise-Henriette, g. m. Hertug Ludvig Philip af Chartres.
- Chauvelin, H.-Ph. de, fransk Abbé og Forfatter, 623.
- Chauvelin, fransk Justitsminister, 643, 645.
- Chemnitz, Johan Hieronimus (1730—1800), dansk Legationspræst i Wien, 543.
- Cheusses, Eléonore-Artémise de (f. 1719), f. du Verger de Monroy, g. m. Guillaume François Henry de Ch., 421.
- Cheusses, Frédéric-Henri de (1701—1773), dansk Diplomat, 154—57, 293, 294, 325—26.
- Choiseul, Mademoiselle de, fransk Adelsdame, Datter af den saakaldte Choiseul le Merle, 640.
- Choiseul, Madame, f. Romanet, 650.
- Choiseul-Praslin, Greve af, fransk Udenrigsminister, 661, 662.
- Choiseul - Stainville, Étienne - François (1719—1783), Greve af Stainville, Hertug af Choiseul, fransk Gesandt i Rom, senere fransk Minister, 135, 280—97, 456, 617—65, 669.
- Choiseul-Stainville, François-Joseph, tyskansk Minister ved det franske Hof, Fader til foregaende, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 626, 627, 630, 631,

- 634, 635, 637–38, 640, 645, 646, 649, 651, 654.
- Choiseul-Stainville, Louise-Honorine, Hertuginde af, f. Du Châtel, g. m. Hertug E.-Fr. af Ch.-St., 622, 630, 639–40, 641, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 657, 669.
- Christensen, Poul, Brygger i København, 518–19.
- Christian V, Konge af Danmark-Norge 1670–1699, 187.
- Christian VI, Konge af Danmark-Norge 1730–1746, 12, 49, 50, 51–53, 63, 166, 224–25, 333, 469, 586–87, 596–98, 612, 614, 684.
- Christian VII (f. $29/1$ 1749, d. $13/s$ 1808), Konge af Danmark-Norge $14/i$ 1766, 17, 19–21, 85, 86–87, 88, 90, 92, 94, 95, 96, 98, 99, 104, 105, 106, 108, 109–11, 113, 121, 122, 124, 126, 127, 129, 132, 133–34, 137–39, 145, 149, 150, 151, 183–84, 186, 201, 202, 204, 207, 208, 210, 212, 214–17, 219, 226, 228, 229–31, 260, 261, 262, 263, 267, 297–98, 331, 339, 350, 362, 363–66, 368, 371–78, 379, 381, 383, 385, 389, 391, 406, 407, 408, 410, 412, 413, 414, 415, 416, 418, 419–20, 423, 427, 428–30, 442, 443, 444–51, 455, 456, 458, 496, 497, 500–03, 504, 505–09, 511, 519, 526, 529, 531, 533, 534, 543–44, 561, 565, 571, 572, 573, 574, 575, 577, 578–80, 583, 584–610, 674, 675, 677–80, 681, 683, 684–88, 689, 690–92, 694, 695, 696, 699, 708.
- Christian IV, Hertug af Pfalz-Birkenfeldt-Zweibrücken, 642.
- Christian Ludwig II, Hertug af Mecklenburg 1747–1756, 82.
- Christina Sofie (1717–1779), Hertuginde, g. m. Hertug Frederik Ernst af Brandenburg-Kulmbach, 124, 128, 207, 221.
- Civrac, Page hos Dauphin Louis († 1765), 643.
- Classen, Joh. Fr. (1725–1792), Industri-drivende og Godsejer, 563–65, 569, 703.
- Classen, Peter Hersleb (1738–1825), Justitsraad, Kommitteret i General-Toldkammeret og Finanskollegiet, 527, 563–65.
- Claudius, Matthias, Digter, 318.
- Clermont, Madame de, fransk Hofdame, 621.
- Colbert, fransk Minister, 546.
- Coninck, Frédéric de (1740–1811), Storhandelsmand i København, 329–30.
- Conradi, Christoph Wilhelm († 1777), Hovedpræst i Neuwerk, 432–33, 542–43.
- Conti, Prins, se Conty.
- Conty, Louis-François de Bourbon, fransk Prins, 624, 650.
- Corneille, Marie, Voltaires Plejedatter, 707.
- Corneille, Pierre, 707.
- Cornibury, Milord, 666.
- Cramer, Johann Andreas (1723–1788), Hofpræst og Professor i København, Superintendent i Lübeck, 35, 43, 388, 416, 420, 422, 498, 510, 568, 574.
- Crécent, franske Skuespillere, 702.
- Crieger, se Krieger.
- Cronstern, Gabriel Chr. Schreiber v. († 1767), Hofjunker, Sekretær i Tyske Kancelli, 406, 435.
- Cronstern, Gabriel Schreiber v. (1709–1778), Etatsraad, 435.
- Crusius, Christian August (1715–1775), theologisk Professor i Leipzig, 433–34.
- Crussol, fransk Adelsmand og Gesandt i Parma, 629.
- Daguesseau, fransk Kansler, 627.
- Danneskiold, Familien, 187–190.
- Danneskiold-Laurvigen, Christian Conrad (1723–1783), Greve, Admiral, Deputeret i Admiralitetet, 122, 358, 409, 423, 689.
- Danneskiold-Laurvigen, Ferdinand Anton (1688–1754), 466–67.
- Danneskiold-Samsøe, Dorothea († 1763), f. Wedell-Wedellsborg, g. m. Frederik D.-S., 158, 160, 168, 173–74.
- Danneskiold-Samsøe, Frederik (1703–1770), Greve, Statsminister, Overkrigssekretær for Søetaten, 158–190, 226,

- 228, 352, 369—70, 373, 377, 407, 416, 469, 470, 585—95, 682.
- Danneskiold-Samsøe, Frederik Christian († 1758), Greve, Kaptajn, Søn af Grev F. D.-S., 162—63.
- Danneskiold-Samsøe, Frederik Christian (1722—1778), Postdirektør, 159.
- Danneskiold-Samsøe, Frederikke Louise Christiane, Komtesse, 164, 173—74, 182, 373.
- Dargent, engelsk Læge, 312—13.
- Dauphin, se Ludvig († 1765).
- Dauw, Conrad Chr., Kommitteret i Generalkommercekollegiet, 522, 524.
- Dauw, Heinrich, Løjtnant og Auditor, Herredsfoged, H. 34.
- Dehn, Friedrich Ludwig v. (1697—1771), Baron (senere Greve), Statsminister, Statholder i Hertugdømmerne, 105, 144, 682—83.
- Demoffski (Domowsky), polsk Adelsmand i J. H. E. B.s Tjeneste, 548.
- Denis (Denys), Louise-Mignon, Voltaires Niece, 623.
- Denner, Jakob († 1746), Mennonitpræst i Altona, 334.
- Dernath, Friedrich Otto v. (1710—1775), 507.
- Deschamps, fransk Dame, 628.
- Desissarts, fransk Gesandt i Polen, 629.
- Desmercières, Johan Henrik (1687—1778), Gehejmekonferensraad, Deputeret i General Landets Økonomi- og Kommercekollegiet, 341, 468.
- Diede zum Fürstenstein, Familien, 192, 197.
- Diede zum Fürstenstein, Wilh. Christoph (1732—1807), Diplomat, 191—206, 252, 424—25.
- Diedrich (Dietrich), Amtsrat, Domæneforpagter, 394—95.
- Dilleben, Christian Gottfried († 1783), Oberstløjtnant i Infanteriet, 513—14.
- Dithmar, Vicekansler i Mecklenburg, 82.
- Domowsky, se Demoffski.
- Drejer, Christoffer Vilhelm (1737—1810), 455, 510.
- Du Châtel, Madame de, Hertugen af Choiseul-Stainvilles Svigermoder, 620, 626, 630, 631, 636, 638, 640, 641, 645, 649, 651, 667, 668, 669.
- Du Châtelet, Madame, fransk Adelsdame, Voltaires Elskerinde, 643.
- Duclos, fransk Forfatter og Historiograf, 552, 627, 670.
- Du Deffand, Marianne de Vichy Chambord (1697—1780), fransk Adelsdame, 635, 665—71.
- Du Deffand, Marquis, foregaaendes Ægtefælle, 635.
- Du Fresnay, Madame, Postdirektrice i Strassburg, 614.
- Dupleix, Generalgouvernør, 631.
- Duras, fransk Diplomat, 637, 642, 648.
- Duras, A.-V., Marskalinde, fransk Hofdame, 621.
- Dusch, Johan Jakob, tysk Digter, 486.
- Duverney, se Paris-Duverney.
- Doerschell, Christian, Gartner paa Bernstorff, 324—25, 326, 560—62, 568.
- Edelsheim**, tysk Adelsmand, 202, 314.
- Eggers, Heinrich Friedrich v. (1722—1798), Præsident i Glückstadt, 515.
- Egtved, se Eigtved.
- Eigtved, Nicolaj, Hofbygmester, 349.
- Ehlers, Marx Johan, Etatsraad, Sekretær i Tyske Kancelli, 84—85.
- Ekeblad, Greve, svensk Gesandt i Paris, 639.
- Elisabeth, Kejserinde af Rusland 1741—1762, 588, 662.
- Elisabeth Christine (1715—1797), Søster til Juliane Marie, g. m. Frederik II af Preussen, 481.
- Ellendsheim, Gottfried Heinrich v., hollsten-gottorpsk Gehejmerraad, 426, 476.
- Elphenston, engelsk Sømand i det ostindiske Kompagnis Tjeneste, 377.
- Emil August († 1786), Prins af Augustenborg, 168.
- Erichsen, Johann Gottfried, Læge i Norge, 65, 91.
- Ericius, Moritz Christian (1731—1785), Justitsraad, Sekretær ved Overretten paa Gottorp, 577—78.

- Ernst Frederik Carl, Hertug af Sachsen-Hildburghausen, 473.
- Estrades, fransk Adelsmand, 650.
- Eyben, Maria Elisabeth Sofia v., Kammerfrøken hos Caroline Mathilde, 373, 405–06, 413, H. 24.
- Eygtved, se Eigtved.
- F**abricius (Fabritius), Anton, Kancelliforvalter i Tyske Kancelli, 568.
- Fabritius, Gotthilf Just, Storkøbmand og Bankdirektør, 15, 559.
- Fabritius (de Tengnagel), Conrad Alex. (1731–1805), Grosserer, Direktør for Asiatick Kompagni, 99, 569.
- Falkenskjold, Seneca Otto (1738–1820), Oberst, Deputeret i Generalitets- og Kommissariatskollegiet, 148, 153, 358, 390, 423, 572, 689.
- Ferber, Carl Frederik († 1776), Legationssekretær i Berlin, 195–96.
- Ferdinand, Hertug af Brunsvig, 129.
- Ferrand, Antoine, fransk Digter, 480.
- Fèvre, de la, fransk Marskal, 648.
- Filosoffow (Filosoff), russisk Gesandt i København, 85–86, 374, 376, 416, 419, 444, 445–50, 504–05, 508, 602, 676.
- Finck, preussisk Adelsmand, 194.
- Finck, Friedrich August (1718–1766), preussisk Generallejtant, $\frac{1}{11}$ 1764 dansk General, 245.
- Fircks, Anna Margrete, f. Pentz, g. m. M. E. v. F., 135.
- Fircks, Magnus Ernst v. (1717–1806), Oberst, 135, 206–22, 407, 444.
- Flcury, Kardinal, 393.
- Flugel, se Wleugel.
- Folsach, Melchior, Amtsforvalter i Ringsted og Sorø Amter 1728–35, 166.
- Foltmar († $\frac{4}{11}$ 1759), Kunstmaler, 342.
- Forcalquier, fransk Adelsmand, 626.
- Forchhammer, Thomas, Præst i Rabenkirchen, 435.
- Fouquet, Nicolas (1615–1680), fransk Finansminister, 411.
- Frants I, tysk Kejser, Hertug af Lothringen 1745–1765, 612, 613, 617, 638, 654.
- Frederik II, Konge af Preussen 1740–1786, 20, 46, 92, 121, 131, 193–94, 201–02, 251, 267, 288, 321, 328–29, 338, 405, 407, 494–95, 606, 623, 630, 632–33, 638, 650–51.
- Frederik IV, Konge af Danmark-Norge $\frac{25}{8}$ 1699– $\frac{12}{10}$ 1730, 6, 188–89, 686.
- Frederik V, Konge af Danmark-Norge $\frac{6}{8}$ 1746– $\frac{14}{1}$ 1766, 1–4, 11, 14, 60, 77, 80–81, 82, 133, 155, 161–62, 229, 239–41, 244, 245, 247–48, 250–51, 273, 275, 276, 279, 283, 285, 287–88, 289, 290, 291, 292, 295, 296, 297, 304, 305, 308, 311, 312, 313, 314–15, 316, 319–21, 324, 328, 334, 335, 336–37, 338–39, 341–46, 349–51, 353–60, 384, 386, 397, 399, 400, 401, 402, 424, 427, 430, 437–38, 441, 452, 453, 461, 465–78, 480, 481, 486, 488, 491, 493, 496, 498, 536, 545–59, 587, 588–95, 598, 615, 623, 634, 635, 638, 656–57, 659, 660, 661, 662, 664, 665, 684, 689, 702, 703, 705, 707.
- Frederik (VI) (f. $\frac{25}{1}$ 1768), Kronprins til Danmark-Norge, 85, 149, 150, 419.
- Frederik ($\frac{11}{1}$ 1753– $\frac{1}{12}$ 1805), Arveprins til Danmark-Norge, 130, 704.
- Frederik af Hessen, Konge af Sverige 1720–1751, 58.
- Frederik († 1751), Prins af Wales, 323, 341, 343, 669.
- Frederik Adolf († 1803), Prins af Sverige, Broder til Gustav III, 118–21, 123, 136, 417.
- Frederik Christian († 1794), Hertug af Augustenborg, 168.
- Friedrich († 1785), Landgreve af Hessen-Cassel 1760–1785, 104, 218.
- Friedrich (1747–1823), Prins af Hessen, 20, 209, 211, 314.
- Friedrich Carl (1706–1761), Hertug af Plön, 106, 168.
- Friedrich Carl Ferdinand (1729–1809), Hertug af Brunsvig-Lüneburg-Bevern, Fætter til Juliane Marie af Danmark, Kommandør i den danske Hær, senere Generalfeltmarskal, 221–22, 489.
- Friedrich Ernst (1703–1762), Markgreve

- af Brandenburg-Kulmbach, Statholder i Slesvig og Holsten, 483, 485.
- Friedrich Wilhelm Eugen (1730—1795), Prins af Sachsen-Hildburghausen, dansk General, 473.
- Frise, Greve de, Neveu af Marskal Moritz af Sachsen, 669.
- Fritsch, Hartvig Marcus, Justitsraad, Toldinspektør, 361—62.
- Frontin, Pierre, fransk Fabrikant, 342.
- Fürstenstein, se Diede zum Fürstenstein.
- G**abel, Birgitte Sofie († 1769), f. Baronesse Rosenkrantz, g. m. C. C. Gabel, 207—09, 210, 213, 214, 217—18, 407, 413, 681.
- Gabel, Chr. Carl (1724—1800), Gehejmeraad, Hofmester hos Prinsesse Louise af Hessen, 214, 217—18, 414.
- Gadendamm, Johann Wilhelm († 1771), Overprokurør i Kiel, 426.
- Gaubius, H. D. (1705—1780), medicinsk Professor i Leyden, 320.
- Gaumont, fransk Statsraad, 618.
- Gellert, Christian Fürchtegott (1715—1769), tysk Digter og Professor i Leipzig, 222—23.
- Geltingen, Baronesser, 156.
- Geltingen, Seneca Ingwersen v. (1715—1786), Baron, 155—57.
- Georg III, Konge i England 1760—1820, 203, 351, 590.
- Gersdorff, Chr. R. Ph. (1723—1800), Baron, Amtmand over Kalø Amt, 182.
- Gersdorff, Niels (1688—1748), Gehejmeraad, 471.
- Gerstenberg, Heinrich Wilhelm (1737—1823), Officer, tysk Digter, 124.
- Gervais, fransk Notar, 559.
- Gilbert de Voisins, fransk Adelsmand, 640.
- Gilmore, Alexander, engelsk Hofmand, 94.
- Gisors, Louis-Marie (1732—1758), Greve af, Søn af Hertugen af Belle-Isle, fransk Officer, 461, 611.
- Gleichen, Carl Heinrich (1735—1807), dansk Gesandt i Madrid, derefter i Paris, 663—65, 679.
- Gloucester, Vilhelm Henrik, Hertug af (1743—1805), Caroline Mathildes Broder, 413.
- Glaeden (Gloeden), meklenburgsk Adelsmand, 56.
- Goodrick, John, engelsk Gesandt i Stockholm, 114.
- Gotter, Gustav Adolph v. (1692—1762), preussisk Statsminister, 306.
- Grabenhorst, Philipp, Gefrejer, 242, H. 16.
- Grabow, Frantz Christian († 1770), Oberst, 484.
- Gragigny, Madame de, fransk Forfatterinde, 635.
- Gramm, Birgitte Christiane, f. Frijs, g. m. Carl Chr. v. Gramm, 83, 223, 362, 367.
- Gramm, Carl Christian v. (1703—1780), Gehejmekonferensraad, Overjægermester, 3, 10, 128, 223, 322, 323, 362, 367, 467, 502.
- Gramm, Christian Frederik (1737—1768), Hofjægermester, 366—67, 467, 518, 680.
- Gramm, Fr. v. (1664—1741), Gehejmerraad, Overjægermester, 225, 467.
- Gramm, Frederik Carl v. (1702—1782), Overhofmarskal hos Christian VI, Amtmand, 223—25, 322.
- Grand chambellan, le, se Overkammerherre Ditlev Reventlou.
- Grand maréchal, le, se Adam Gottlob Moltke 1746—16. Juli 1766, derefter indtil Marts 1771 Christian Frederik Moltke.
- Grand veneur, le, se Overjægermester, Gehejmerraad Carl Christian v. Gramm.
- Green, Johannes, Slotspræst til Aggershus og Sognepræst til Aggers Menighed, 497—99.
- Gresset, fransk Forfatter, 480.
- Grevenbrock (Grevenbroick), se Graevenbrock.
- Griffet, fransk Jesuiterpræst, 669.
- Grimm, F. M., fransk Forfatter, Kritiker, 547.
- Grosner, Professor i Göttingen, 576.
- Grosner, tysk Læge, 576.

- Gross, Heinrich v., russisk Gesandt i Berlin, 632.
- Grotius, Hugo, 278.
- Graevenbrock, pfalzisk Gesandt i Paris, 628.
- Gunnerus, Johan Ernst (1718—1773), Biskop i Trondhjem, Naturforsker, 498.
- Gunning, Robert, engelsk Gesandt i København, 114, 202, 367.
- Gunning, Frue, g. m. den engelske Gesandt i København Robert G., 367.
- Gustav III, Konge af Sverige 1771—1792, 114, 118—21, 123, 135—36, 141, 342, 351, 417, 422, 453, 456, 458, 459, 590—91.
- Güldenchrone, Chr. Fr. (1741—1788), Baron, Godsejer, 516.
- Güldenchrone, Wilhelm († 1747), Deputeret i Admiralitets- og Kommissariatskollegiet, 470.
- Gyldenløve, Christian (1674—1703), Søn af Christian V og Sofie Amalie Moth, 187—89.
- Gyldenløve, Dorothea, f. Krag, g. m. Chr. G., 188—89.
- Gyldensten, Jean Huguetan, Greve af (1654—1749), Finansmand, Godsejer, 467, 468.
- Gyllenborg, Karl, svensk Kancellipræsident, 54, 56.
- Gähler, Christine Sofie v. (1747—1792), f. Ahlefeldt, g. m. Peter E. v. G., 108, 153.
- Gähler, Peter Elias v. (1718—1783), Generalmajor, 4, 11, 108, 118, 123—24, 125, 126, 128, 134, 138, 140—41, 146—47, 152, 153, 212, 245, 248—49, 253, 256, 259, 385, 390, 417, 420, 479, 486, 495—96, 507, 569, 685, 689.
- Gähler, Sigismund Wilh. v. (1706—1788), Overpræsident i Altona, 113, 143.
- Goertz, Carl Friedrich Adam v. (1733—1797), Greve, Officer, g. ^{15/8} 1764 m. Charl. L. Grevinde Knuth, 201, 202, 218, 238, 447—50, 602.
- Goeze, Præst i Hamburg, 35, 38—39, 40.
- Hagedorn, Seneca Christophersen v. († 1750), Viceadmiral, 469.
- Hagen, Frans v. (1672—1749), Oversekretær i Tyske Kancelli, 334.
- Hammer, Hans Poulsen († 1808), Præst i Store og Lille Fuglede, 436.
- Hammond, Hans (1733—1792), Præst i Bragernæs, 497—99.
- Hansen, Detlev Nicolaj, Diakon i Slesvig, 541.
- Hansen, Johann Wolfgang († 1759), Præst i Store Vi, 434.
- Hansen de Liljendahl, dansk Konsul i Bordeaux, 49.
- Harboe, L., Sællands Biskop, 134, 573.
- Hauch, Andreas (1708—1782), General-løjtnant, Kommandant paa Kronborg, 4, 11, 212, 219, 355, 449.
- Haugen, Johan Hartvig († 1782), Præst i Hütten, 541.
- Hautefort, Marquis d', fransk Gesandt i Wien, 617—18, 619, 621, 625, 627.
- Havrincourt, Marquis d', fransk Gesandt i Stockholm, 644, 646.
- Haxthausen, Gregers Christian (1732—1802), Greve, Gesandt i Rusland, Deputeret i Admiralitetskollegiet, 124, 226—28, 352, 353, 400, 591, 662.
- Haxthausen, Sofie Hedeveg (1728—1768), Stiftsdame i Vallø, 406.
- Hee, Jørgen (1714—1788), Provst, senere Biskop, Enevold Brandts Skriftefader, 148—49.
- Hee, Søren (1706—1756), Læge, Videnskabsmand, 275—76.
- Heespen, Christian Fr. v. († 1776), Gehejmeraad og Overretsråd paa Gottorp, 515.
- Hegelund, Petrus, Diakon i Beyenfleth, 434.
- Heilman, August Vilhelm († 1766), Læge i Aarhus, 182.
- Heinrich (1726—1802), Prins af Preussen, 252, 417.
- Heisiger (Hesiger), Friedrich, Regimentsfeltkær, 49.
- Hénault, Præsident, 648, 666, 667, 670, 671,
- Henri de Cheusses, se Cheusses.
- Henrichsen, Laurentius, Student, 486.

- Henrik, Digegreve, 266.
- Hering, Rudolf Anton v., Minister i Gotha, 306.
- Hermes, Johann Daniel, Præst i Barmstedt, 435.
- Hessen-Cassel, Prins af, se Wilhelm, Carl og Frederik.
- Heuser, Bernhard Christoph, Kantor i Altona, 538.
- Heusinger, se Heisiger.
- Hielmstjerne, Henrik (1715—1780), Assessor i Danske Kancelli og i Højesteret, 49, 456.
- His, Bankier, 559.
- Hjort, Andreas, Løber, 518.
- Hobe, Levin Ludvig v. (1700—1781), Generalmajor, 11, 573.
- Hofman, Niels de (1717—1785), Landsdommer og Amtsforvalter, 166—68.
- Holberg, Jacob, Kabinetsekretær, 367, 398.
- Holck, Conrad (1742—1800), Greve, Gehejmraad, Hofmarskal, Grand Maître de la garde-robe, 139, 203, 209, 212, 218, 228, 370, 372, 377, 409, 412, 415, 450—51, 519, 544.
- Holck (-Winterfeldt), Frederikke Louise, f. Komtesse Ahlefeldt (1736—1793), Grevinde, g. m. Gustav Fr. H. - W., 230.
- Holck (-Winterfeldt), Gustav Frederik (1733—1776), Greve, Overskænk, Deputeret for Finanserne, 228—31.
- Holm, Peder (1706—1777), theologisk Professor, 42.
- Holm (Holmskjold), Johan Theodor, Læge, Direktør i Generalpostamtet, 175, 180—81, 185, 572.
- Holstein, Amalie Sofie (1748—1823), Grevinde, f. v. Buchwald, g. m. Grev Ulrik Adolf H., 131, 238—39, 241, 252, 422.
- Holstein, Carl (1700—1763), Gehejmraad, Oversekretær for Søetaten, 470, 475.
- Holstein, Chr. Ditlef (1707—1760), Amtmand i Flensborg, 258.
- Holstein, Christina Sofie (1672—1757), f. Reventlow, 551.
- Holstein, Johan Ludvig (1694—1763), Greve til Lethrøborg, Statsminister, 49, 59, 275, 470.
- Holstein, Ulrik Adolf (1731—1789), Greve, Officer, Amtmand, Overpræsident, 110, 115, 131, 132—33, 141, 145, 146—47, 196, 231—270, 354, 355, 367, 402, 489, 515, 528.
- Hugo, Hoflæge i Hannover, 576.
- Huth, Heinrich Wilhelm v. (1717—1806), Generalløjtnant, Medlem af den øverste Krigsstyrelse, 145, 147, 149, 218—19, 222, 251.
- Hübner, Martin (1723—1795), Professor, folkeretlig Forfatter, 271—99, 351—52, 366.
- Haelsen, Johann Andreas, Konrektor ved Domsolen i Slesvig, 484, 540—41.
- Hæseler, Bendix, Landskriver i Tønder Amt, 267—68.
- Høyer (Hoyer), Markus Haggæus, Kommitteret i Generallandvæsenskolegiet, Deputeret i Danske Kancelli, 153—54, 582, 676.
- Ingwersen, se Geltingen.
- Ipsen, Reinhold (f. 1720), Præst, 110.
- Iselin, Reinhard (1715—1781), Konferensraad og Storhandelsmand, 564—65, 568, 569.
- Isenburg, Christine Eleonore v., f. Stolberg, g. m. Ernst Casimir af Büdingen, 333.
- Isenburg, Gustav Fr. v. (1715—1768), Rigsgreve, Officer, 333.
- Jacobi, Christoph Gottfried (1724—1789), Digter og Theolog, 538.
- Jacobi, J. Fr. († 1791), Generalsuperintendent i Celle, 420.
- Jacobi, J. Fr. L., Præst i Kellinghusen, 538, 540.
- Jardin, Nicolas-Henri (1720—1799), fransk Arkitekt, 204, 259, 561—62, 567, 656—57.
- Jastin, fransk Greve, 670.
- Jessen, J. F. W. v. († 1768), Kommit-

- teret i Generaltoldkammer- og Kommercekollegiet, 520, 522—23, 525.
- Jessen, Fru, g. m. J. F. W. v. J., 522.
- Johnn (John), Christian August v. (1688—1764), dansk Gesandt i Hamburg, 14, 90.
- Juel, Carl (1706—1767), dansk Diplomat, senere Stiftamtmand, 591.
- Juel, Christiane Henriette, f. v. Schleinitz, g. m. Carl J., 407.
- Juel, Gregers Christian (1738—1776), dansk Gesandt i Sverige Marts 1763—April 1771, 133, 135, 452—53, 591.
- Juliane Marie (⁴/₉ 1729—¹⁰/₁₀ 1796), Prinsesse af Brunsvig, Dronning af Danmark-Norge, 95, 129, 130, 152, 213, 218, 324, 405, 412, 415, 481—82, 644—45.
- K**aaas, Frederik Christian (1725—1803), Schouthynacht, Leder af Toget til Algier, 122, 275—76, 508.
- Kaas, Henrik Bjelke (1686—1773), General, 222.
- Kalkkreuth, Christine Sofie v., 153.
- Karstens, ung Adelsmand, 326.
- Kaunitz (Caunitz), Greve, siden Fyrste, østrigsk Ambassadør i Paris, 617, 619, 621, 622, 625, 627, 628, 629, 630, 631.
- Keilhau, theologisk Kandidat, Præst i Steinhorst, 436.
- Keller, Augusta v., f. Friherreinde v. Mauchenheim, genannt v. Bechtolsheim, g. m. Chr. Dietrich v. K., 299.
- Keller, Christoph Dietrich v., (1699—1766), Statsminister i Sachsen-Gotha, 299—316.
- Kirchhoff, Johan Henrik, Etatsraad, Sekretær i Tyske Kancelli, 518—19.
- Kleist, Adam v. (1705—1778), Amtmand i Holsten, 467.
- Klinckenströhm, se Klinckowström.
- Klinckowström, tysk Adelsmand, 481.
- Klingenberg, Poul (1615—1690), Generalpostmester, 187, 189.
- Klinggraff, I. G. († 1760), Sekretær i Tyske Kancelli, 342, 548—49, 552.
- Klipffel, se Klüpfel.
- Klopstock, Carl Christoph, dansk Legationspræst i Madrid, 561.
- Klopstock, Friedrich Gottlieb (1724—1803), tysk Digter, 316—18, 320, 342, 394—95, 416, 546, 561, 574, 688.
- Klüpfel, Emanuel Christoph (1712—1776), Rejsepræst, Overkonsistorialraad i Gotha, 306.
- Knyphausen, Charlotte Elise Henr. (1741—1809), Rigsfriherreinde af Inn- og ¹⁰/_s 1769 g. m. Grev Chr. Fr. Holstein-Lethrabort, 213.
- Koefoed-Ancker (1710—1788), juridisk Professor og Højesteretsassessor, 98.
- Korff, Baron v., russisk Gesandt i København, 400—01.
- Koustrup, Jens, Kommerceraad, dansk Konsul i Marokko, 453.
- Krabbe, Frederik Michael (1725—1796), dansk Søofficer, 276.
- Krafft, Carl Friedrich, Rektor i Slesvig, 541.
- Kraft, Johan Jakob, Borgermester i Husum, 104.
- Krieger (Crieger), Johan Cornelius. Justitsraad, Overlandbygmester, 349.
- Kuur, Nikolaj Henrik, dansk Legationssekretær ved det polske og kursachsiske Hof, 400.
- Kölller (-Banner), Georg Ludwig v. (1728—1811), Oberst, 127, 132, 146—47, 153.
- Köppern (Köpper), Carl Friedrich, Kammerjunker, Løjtnant, 108.
- Köppern, Otto Friedrich Adolph (1730—1791), Oberstløjtnant, 139.
- L**abat, Købmand i Genève, 703—04.
- La Beaumelle (f. 1726), fransk Litterat, Professor ved Københavns Universitet, 309, 477—78, 480, 546.
- La Bourdonnaye, Mahé de, Generalgouvernør, 631, 633.
- La Bourdonnays, Intendant i Normandie, 618.
- La Bruyère, fransk Forfatter, 670.
- La Ferté, fransk Bogbinder, 552.
- La Fontaine, fransk Forfatter, 546.

- La Fontaine, Jacques, Kabinetskurer, Tjener, 548, 661.
- La Fontaine, Magdalena, f. Féron, g. m. Jacques la F., 548.
- La Gouche, Franskmand, 341.
- La Mettrie, fransk Filosof, 477.
- Langebek, Jakob, Gehejmearkivar, Historiker, 151, 459.
- Langfeldt (Langenfeldt), Jørgen, Amtsforvalter i Sorø og Ringsted Amter 1721—28, 166.
- La Place, fransk Oversætter, 65.
- Larrey, Anton v. (1735—1777), dansk Diplomat, 327, 341, 560, 664—65.
- Larrey, Thomas Isak v. (f. 1703), Rigsgreve, Drost i Knyphausen, Diplomat og senere Minister i Holland, 59, 154, 318—32, 619.
- Lassay († ²/₁₀ 1750), fransk Greve, 625—26.
- Lassé, se Lassay.
- Launay, Staal de, Selskabsdame hos Hertuginde af Maine, 669.
- Lauraguais, fransk Hertug, 626.
- Laurvigen (Laurvig), se Danneskiold-Laurvigen.
- La Vallière, Hertuginde de, fransk Adelsdame, 626, 629, 638, 640, 643—44, 646, 648, 651, 652, 667.
- La Vrillière, Hertug de, fransk Statssekretær, 693.
- Lavaetz, Hinrich Frantz, Proviantkommisær i Rendsburg, 435.
- Lee, George (1700—1758), engelsk Retslærd og Politiker, 272.
- Lehmman, Johan Frederik Gotthilf (1725—1781), Oberst, 150, 212.
- Leibnitz, Gottfried Wilhelm (1646—1716), tysk Filosof, 31.
- Lenthe, Otto Christian v., hannoveransk Adelsmand, Fætter til B., 48.
- Lerche, Christian (1692—1757), General, Overkrigssekretær, 467, 468, 470, 471, 479.
- Lersner, Friedrich Maximilian v. (1697—1753), dansk Legationssekretær i Paris, Raadsherre og kejserlig Resident i Frankfurt, 332—34.
- Lersner, Heinrich Ludvig (1703—1785), Hofmester, 60.
- Liano y la Quadre, Sebastian de, spansk Envoyé extraordinaire i Danmark, 367, 410.
- Lieberkuehn, Johann Nathanael (1711—1756), Læge i Berlin, 321.
- Lihme, se Lyhme.
- Lilie, Ernst Philip, Konpastor i Elms-horn, 435.
- Liljendahl, se Hansen de L.
- Livry, Louis-Sanguin, Marquis de, kongelig fransk Hushofmester, 618.
- Loménil, de, fransk Adelsmand, 643.
- Longueville, Jean-Baptiste Descarrières de († 1766), Oberstløjtnant, 343.
- Lorck, Josias, Præst ved den tyske Kirke paa Christianshavn, 318.
- Lorenzen, Johannes, Provst, Præst i Haderslev, 538.
- Louis, franske Konger og Hertuger, se Ludvig.
- Louise († 1751), Prinsesse af England, Frederik V.s første Hustru, 323, 341, 407, 472, 480, 638.
- Louise (1750—1831), Prinsesse af Danmark, g. m. Carl af Hessen, 20, 103—06, 108—09, 112, 118, 119, 120, 121—22, 125, 126, 130—31, 152—53, 206, 208, 210, 212, 213, 217—19, 221, 407, 417, 451.
- Louise (1726—1756), Frederik V.s Søster, g. m. Hertug Ernst Frederik Carl af Sachsen-Hildburghausen, 472, 473.
- Louise Augusta (¹/₇ 1771—1843), Prinsesse af Danmark, 384.
- Louise Dorothea, Hertuginde af Sachsen-Gotha, 305, 306, 309.
- Louise Henriette, Hertuginde af Chartres, 635.
- Lovisa Ulrika, g. m. Kong Adolf Fredrik af Sverige, 120, 136, 351, 422, 590, 638.
- Luckner, Adame Gottlobine, f. Wedell-Wedellsborg, g. m. Nicolaus L., 408.
- Luckner, Nicolaus, Greve til Blumen-dorff og Schulenburg, 408.
- Ludvig XIV. Konge af Frankrig, 35, 320, 346, 418, 546.

- Ludvig XV, Konge af Frankrig, 289, 296, 304, 553–55, 603, 619, 620, 621–23, 624, 625, 627, 633, 636–37, 638, 639, 640, 642, 643, 645, 650, 654, 655, 656, 658, 659, 660, 661, 663, 664, 669, 673.
- Ludvig († 1765), Dauphin, 643, 646, 647–48.
- Ludvig († 1752), Hertug af Orléans, 640, 648.
- Ludvig Philip († 1785), Hertug af Chartres og Orléans, 640, 648.
- Lullin, Købmand i Genève, 703–04.
- Lundius, Christian Ernst, Konsistorialraad, Provst i Flensborg, 432.
- Luxdorff, Bolle Willum (1716–1788), Assessor i Højesteret, Generalprokurør, Deputeret i Danske Kancelli, 133, 418, 456.
- Luxembourg, Charles-François, Hertug af, fransk Adelsmand, 618, 624, 626, 643, 648, 666.
- Luxembourg, Madeleine-Angélique (1706–1787), 1721–1747 Hertuginde af Boufflers, ^{29/6} 1750 g. m. Ch.-Fr., Hertug de Montmorency L., 618, 620, 621, 623, 624, 625, 626, 628–29, 631, 636, 638, 639, 640, 642–43, 645, 646, 648, 651, 652, 666, 667.
- Lühe, Adolph Andreas v. d. (1695–1750), Amtmand over Roskilde Amt, 467.
- Lühe, Margrethe v. d. (1741–1826), f. Komtesse Holck, Søster til Conrad Holck, Overhofmesterinde hos Caroline Mathilde, 131, 203.
- Lyhme (Lihme), Præst i Tøstrup, 542.
- Lynar, Charlotte Wilhelmine Isabella, (1744–1811), Komtesse, 337–38.
- Lynar, Frederikke Juliane, f. Rantzau, g. m. M. O. v. L., 128.
- Lynar, Moritz Carl († 1768), kursachsisk Gehejmerraad, 340.
- Lynar, Rochus Fr. v. (1708–1781), Greve, Diplomat, Statholder i Oldenburg og Delmenhorst, 52, 53, 55, 66, 80–81, 333–34, 335–40, 342, 470, 475, 476.
- Løvendal, Ulrik Frederik Valdemar (1700–1755), fransk Marskal, 470.
- Løvenskjold, Magdalene Charlotte Hede-
vig (1731–96), f. Numsen, g. m. Baron Severin Løvenskjold, 128.
- Løvenskjold, Severin (1719–1776), Konferensraad, 128.
- M**achault (Machaul), fransk Statsraad, 618.
- Machault d'Arnouville, Generalkontrolør, Kansler, 627.
- Mallet, P. H., Litterat, supernumerær Legationssekretær i Paris, 362.
- Mana, Franciska Elisabeth, Dronning af Portugal († 1683), 136.
- Manderup, Otto, se Rantzau.
- Mangelsen, Joh. M. M., Generallejtant, 498.
- Marck, de la, fransk Gesandt i Stockholm, 644.
- Marie, Datter af Kong Georg II af England, g. m. Landgrev Frederik I af Hessen-Cassel, 109, 113, 114–15, 125, 135–36, 141, 207, 210, 215, 221, 222.
- Marie-Josèphe, fransk Dauphine, 619, 621–22, 623, 635, 643, 663.
- Maria Leszczyńska, Ludvig XV.s Dronning, 645, 652.
- Marie-Louise-Thérèse-Victoire de France, fransk Prinsesse, 654.
- Maria Theresia, Kejserinde, 646.
- Mariette, Franskmand, 552.
- Marigny, Marquis de, fransk Adelsmand, 705.
- Marmillod, Jean-Rodolphe-François († 1786), Ingeniør, dansk Overvejinspektør, 369.
- Marmontel, fransk Forfatter, 480.
- Marsay, Grev de, fransk-schweizisk Adelsmand, 701–02.
- Marsay, Grev de, fransk-schweizisk Adelsmand, Søn af foregaaende, 321–22.
- Marxen, Landmaaler, 514.
- Matthiæ, Wolf Christian (1734–1787), dansk Feltpræst og Hofpræst i Friedrichsruhe, 543.
- Mauchenheim, genannt v. Bechtolsheim, Augusta, se Keller.

- Maulevrier, fransk Adelsmand og Gesandt i Parma, 629.
- Maupeou, fransk Kansler, 692.
- Maurepas, fransk Minister, 645.
- Mazar de la Garde, J. G., Oberst, 572.
- Mazar de la Garde, Sara, H. P. Sturtz's Forlovede, H. 40.
- Meincke, Johann (1713—1758), Præst i Sieversted, 434.
- Menzel, Tobias, Præst i Wansbeck, 435.
- Mestmacher, russisk Legationssekretær i København, 86, 377.
- Mestral, se Saint-Saphorin.
- Meyer, Kurer, 398.
- Michaelsen, Nicolaj Frederik, Premierløjtnant, 485—86.
- Miles, Frederik († 1782), Regimentskvartermester og Auditor, 381—82.
- Milius, Præst, 39.
- Miller, Johann Peter (1725—1789), Rektor i Helmstädt, 538.
- Mirepoix, Marquis de, senere Hertug, fransk Gesandt i London, 625—26, 628, 629, 635, 636, 648, 667.
- Mirepoix, Madame de, fransk Hertuginde, 626, 628, 629, 632, 635, 636, 648, 652—53, 667, 668.
- Mitchell, Andrew, engelsk Gesandt i Berlin, 202.
- Moltke, Komtesse, 406.
- Moltke, Adam Gottlob (1710—1792), Greve, Overhofmarskal, Statsminister, 1, 3—4, 8, 13, 15, 16, 82, 132, 133—34, 139, 160—61, 163, 170, 201, 209, 211, 229, 230, 231, 237, 245, 247—48, 249—50, 275—76, 299, 309, 317, 322, 323, 330, 336, 337, 338—40, 341—89, 390, 405, 407, 412, 418, 420, 422, 423, 466—67, 471—72, 474, 475—76, 477, 478—79, 481, 507, 511, 552, 555, 578—81, 583, 655, 680—81, 702.
- Moltke, Adam Ludvig (1743—1810), Major, 360—61, 389—90.
- Moltke, Anton Henrik (1734—92), Overhofmester hos Juliane Marie, 267.
- Moltke, Caspar Gottlob (1668—1728), Amtmand, Medlem af Generalpostdirektionen, 188.
- Moltke, Caspar Herman Gottlob (1738—1800), Søn af Adam Gottl. M., Greve, Officer, g. m. Christine Cathrine Cignon, 11, 387.
- Moltke, Christian Frederik (1736—1771), Søn af Ad. Gottl. M., Greve, Overhofmarskal, 124—25, 140, 230, 341, 373, 374, 380, 382, 387, 390—91, 504, 655.
- Moltke, Christian Magnus Frederik (1741—1813), Greve, Officer, 387.
- Moltke, Frederik Ludvig (1745—1824), Søn af Ad. Gottl. M., Greve, Auskultant i Generalkommercekollegiet, 222—23, 368, 374, 519—20, 527.
- Moltke, Ida Hedewig (1744—1816), f. v. Buchwald, g. 1760 1^o m. Chr. Fr. Moltke (1736—71) og 1772 2^o m. Carl Adolf v. Plessen, 140, 341, 350—51, 380—84, 387—89, 390.
- Moltke, Joachim Godske (1746—1818), Greve, Søn af Ad. Gottl. M., Deputeret i Generalkommissariatskollegiet, 222—23, 384—86, 389.
- Moltke, Sofie Hedevig (1732—1802), f. v. Raben, A. G. Moltkes 2. Hustru, 342, 378.
- Montbazou, fransk Adelsdame, 627.
- Montesquieu, Charles de Secondat, Baron de, fransk Forfatter, 66, 71, 235, 451, 667, 671.
- Montijo, Christoph, Greve, spansk Gesandt ved Kejsers hoffet i Frankfurt a. M., senere i Paris, 612, 614.
- Montmartel, se Paris-Montmartel.
- Montmartin, Friedrich Samuel v. (1712—1778), sachsisk-gothaisk Gehejmerraad, 306.
- Montmorency, fransk Hertug, 639, 640.
- Montmorency, f. Tingri, fransk Adelsdame, 639, 640, 643, 648.
- Montpensier, Mad. de, se Anne-Marie-Louise d'Orleans.
- Montrevel, fransk Adelsmand, 640.
- Morin d'Hérouville, dansk Generalkonsul i Italien, 142, 361, 397, 676—77.
- Moritz af Sachsen, Marskal, 669.
- Moth, Sofie Amalie (1654—1719), Christian V.s Elskerinde, 187.

- Mushard, Martin († 1785), Artillerikap-
tajn, 681.
- Muusmann, Borgermester i Haderslev,
361.
- Mühlen, Franz Gottfried zur († 1778),
Præst i Rendsburg, 435.
- Müller, Caspar Friderich, Subrektor i
Altona, 538.
- Müller, Otto Friedrich (1730–1784), Na-
turforsker, 222.
- Müller, W. A., Diakon i Kellinghusen,
540.
- Münchhausen, Gerlach Adolph v. (1688–
1770), hannoveransk Premierminister,
308, 327–28, 391–95, 418–19, 420.
- Münter, Balthasar (1755–1793), tysk
Præst i København, Struensees Skrifte-
fader, 148, 395–96, 572.
- Møllmann, B., Bibliothekar ved det kgl.
Bibliothek, 351.
- Møsting, Frederik Christian (1717–1773),
Kammerjunkker hos Frederik V som
Kronprins, Kammerherre og Amtmand
paa Møen, 229, 466.
- Møsting, Frederikke Louise, Hofdame hos
Caroline Mathilde, 406.
- N**annestad, Frederik (1693–1774), Biskop
i Christiania, 497–98.
- Nassigny, de, Præsident, 639.
- Negendanck, mecklenburgsk Adelsmand,
56.
- Neipperg, østrigsk General, 51.
- Neuberg, se Neipperg.
- Neveult, Madame, fransk Adelsdame, 639.
- Nicolaï, fransk Abbed, Ærkebiskop i
Verdun, 620.
- Niebuhr, Carsten (1733–1815), Opdagelses-
rejsende, 687.
- Nielsen, Andreas, theologisk Kandidat,
435.
- Nielsen, Georg (1710–1797), Lærer hos
Kronprins Christian (VII), Kabinets-
sekretær hos Caroline Mathilde, 297–
98, 415.
- Niemann, Johann Otto, Regeringsraad i
Glückstadt, 514–15.
- Nivernois, Hertug, fransk Gesandt i Rom
og Berlin, 654, 657.
- Noailles, Adrien-Maurice de, fransk Mar-
skal, 645.
- Nogaret, fransk Reformert, 702.
- Nordcross, John († 1758), engelsk Fri-
bytter, 573.
- Numsen, Benedicte Øllegaard Margrethe
(1742–1809), Stiftsdame i Vallø, 207–
08, 210–11, 213–14, 218.
- Numsen, Michael (1686–1757), Overkrigs-
sekretær, Feltmarskal, 471.
- O**gier, Præsident, fransk Gesandt i Kø-
benhavn, 285, 652, 653, 654–55, 660,
662.
- Ogier, Madame, g. m. Præsident O., 652.
- Orléans, Anne-Marie-Louise d', Madame
de Montpensier (1627–1693), 406.
- Orlich, Præst i Hamburg, 40.
- Osten, Adolf Siegfried v. d. (1726–1797),
dansk Diplomat og Udenrigsminister,
21–22, 24–25, 123, 124, 125, 139, 142,
152, 361, 385, 397–404, 418, 420, 422,
534, 570–71, 591, 686.
- P**anin, russisk Diplomat og Udenrigs-
minister, 25, 389.
- Paris-Duverney, fransk Finansmand, 643.
- Paris-Montmartel, fransk Finansmand,
Hofbankier og Skatmester, 618.
- Parson, engelsk Hofmand, 94.
- Pasquier, fransk Parlamentsraad, 633.
- Pauli, Otto Georg († 1780), Deputeret for
Finanserne, 113.
- Paulsen, Christian, Præst i Wedel, 39.
- Paulsen, Hinrich, Konrektor i Altona,
538.
- Pechlin, Ditlev Philip v., holsten-got-
torpsk Gehejmerraad, 476.
- Pedro, Konge af Portugal, se Peter.
- Peissel, Ludolph Adam († 1763), Præst
i Tøstrup, 434.
- Pélesson, Sekretær hos den franske Fi-
nansminister Fouquet, 411.
- Pelham, Henry († 1754), engelsk Stats-
mand, 272.
- Penthièvre, Hertugen af, 655.

- Pentz, Anna Margrethe, se Fircks.
- Pentz, Friedericke Sofie v., se Schöll.
- Perckentin, se Berckentin.
- Peter, Konge af Portugal († 1683), 136.
- Peter III, Zar af Rusland Januar—Juni 1762, 424, 425, 476, 494, 588—89, 660, 661, 662.
- Petersen, Balthasar, Konsistorialraad, Provst i Tønder, 268.
- Pflueg, Andreas Fr. (1726—1812), Kaptajn, Forfatter, 507, 582.
- Philippson, Præst i Stockholm, 697—98.
- Philosoff, se Filosoffow.
- Pignon, Generaldirektør for Handelen i Marseille, 277.
- Pinon, fransk Raadsherre, 637.
- Pitt, William, den ældre, engelsk Minister, 281—82, 288.
- Place, la, se La Place.
- Plessen, Familien, 518.
- Plessen, Albrecht Ludvig, Kaptajn, 311.
- Plessen, Carl Adolf v. (1678—1758), Overkammerherre, Konseilsminister, 401, 466.
- Plessen, Carl Adolf v., Kammerherre, Gesandt i Neapel og Sicilien, 389, 518.
- Plessen, Chr. Fr. v. (1746—1804), Kammerherre, 518.
- Plessen, Christian Ludvig v. (1676—1752), dansk Statsminister og Godsejer, 48, 49, 404, 466.
- Plessen, Chr. Ludv. Scheel v. (1741—1801), Godsejer og Amtmand, 516, 517—18, 582.
- Plessen, Christian Siegfried (1716—1755), Amtmand, g. m. Louise v. Berckentin, 466.
- Plessen, Friedrich Christian (1717—1783), Officer, 466.
- Plessen, Louise v. (1725—1799), f. v. Berckentin, Overhofmesterinde hos Dronning Caroline Mathilde, Enke efter Chr. Siegfried Pl. (1716—1755), 95, 131, 203, 212—13, 379, 404—24.
- Plessen, Victor Christian, Overceremoniemester, Ordenssekretær, 414.
- Plessen, Øllegaard v., f. v. Rumohr, g. m. Chr. Fr. v. Pl., 518.
- Plusskow, Hans Albrecht v. († 1749), mecklenburgsk Landraad, 56.
- Plön, Hertugen af, se Friedrich Carl.
- Poisson, Louise-Madeleine († 1745), Moder til Madame de Pompadour, 672.
- Pompadour, Madame de, 289, 557, 635, 641, 642, 660—61, 672, 673—74.
- Pontchartrain, Madame de, fransk Adelsdame, 645.
- Poul, Storfyrste af Rusland, 604, 606, 655.
- Prévôt, Abbé, fransk Forfatter og Oversætter, 670, 671.
- Prock, se Pröck.
- Pröck, Christian Ludvig v. (1718—1780), Generalgouvernør over de vestindiske Øer, 454.
- Puffendorff, Samuel, Statsretslærer, 421.
- Puisieux, Louis-Ph.-Br., Marquis de (1702—1771), fransk Udenrigsminister, 630, 636.
- Puisieux, Madame de, den franske Udenrigsministers Hustru, 619.
- Puttscher, Johan Gottlieb, Etatsraad, Toldkammerer, 361—62.
- Q**ualen (Quaalen), Henning v. (1703—1785), Overpræsident i Altona, Overlanddrost i Oldenburg, 127, 236, 239.
- Querchy, fransk Adelsmand, 651.
- Qvist, Fr., kgl. Konfessionarius, 134.
- R**aben, Birthe, f. v. Plessen, g. m. Fr. Raben, Svigermoder til A. G. Moltke, 362.
- Raben, Carl Adolph (1744—1784), Kammerjunker, 362.
- Raben, Daniel Jasper, H. 15.
- Raben, Frederik (1693—1773), Gehejmeraad, A. G. Moltkes og D. Reventlous Svigerfader, 471.
- Raben, Georg Heinrich (1743—1821), 223.
- Raben, Joachim Iver (1742—1795), 223.
- Raben (-Levetzau), Siegfried Victor, Diplomat, Hofmarskal hos Arveprins Frederik, 133, 358.
- Raben, Frk., dansk Adelsdame, 406.

- Racine 67.
- Rantzau, Cai (1726—1792), dansk Gesandt i England, Kansler ved Overretten paa Gottorp, 424—26, 592.
- Rantzau, Catharina, g. m. S. C. Rantzau-Ascheberg, H. 29.
- Rantzau, Christian (1683—1771), Greve til Brahesborg, 466.
- Rantzau, Ditlev (1696—1780), Rigs greve til Oppendorff, 427.
- Rantzau, Ditlev (1709—1741), til Flarupgaard, 334.
- Rantzau, Frederikke Juliane (f. 1755), Komtesse, Datter af Grev Otto Manderup R., 128.
- Rantzau, Hans (1693—1769), Rigs greve til Ascheberg, Overpræsident i Altona, 467.
- Rantzau, Otto Manderup, Assessor i Højesteret, 466, 527.
- Rantzau, Komtesse, 374.
- Rantzau-Ascheberg, Schack Carl (1717—1789), Greve, Generallejtant, Statsminister, 103, 107, 115, 118, 123, 124, 125, 127, 130, 131—32, 134, 135, 138, 139, 140, 142—45, 146—47, 149, 152, 153, 212, 238, 367—72, 373—74, 385, 391, 415—16, 417, 420, 422, 427—30, 438, 479, 505, 507, 508, 568, 603—08, 685, 687, 689, 691.
- Rantzau-Rastorff, Christian Emil (1716—1777), Rigs greve, Overhofmester hos Enkedronning Sofie Magdalene, 143, 220.
- Rapin-Thoiras (1661—1725), fransk Hugenot og historisk Forfatter, 329.
- Rasmussen, Preben, Amtsforvalter i Ringsted og Sorø Amter 1692—1712, 166.
- Rastignac, Ærkebiskop af Tours, 620, 629.
- Raynal, G.-Th.-Fr. (1713—1796), fransk Historiker og Filosof, 547.
- Regnault, Præsident, 640.
- Reichenbach, Friedrich Christian (1740—1786), Præst, Konsistorialraad i Glückstadt, 27—29.
- Reichenbach, Gotthilf († 1767), Provst i Altona, 432.
- Reiersen, Frederik (1715—1784), Søofficer, Holmens Chef, 144.
- Reinhold, Amanuensis, 436.
- Resewitz, Fr. G. (1729—1806), Andenpræst ved Petri Kirke, 572—73.
- Reuss, Heinrich VI (1707—1783), Greve, Stiftamtmand, Overhofmester ved Sorø Akademi, 65, 333—34.
- Reuss, Jeremias Friedrich (1700—1777), Professor, Generalsuperintendent, 313—15, 430—38.
- Reuss, Grevinde, Svigerinde til R. F. Lynar, 337.
- Reventlou, Ditlev (1712—1783), Overkammerherre («le grand chambellan»), Gehejmerraad, Christian VII.s Opdrager, Statsminister, 4—5, 7, 10, 86, 105—06, 108, 144, 186, 209, 210, 212, 214, 229, 230, 357, 358, 359, 387, 405, 411, 412, 417, 418, 420, 422, 444, 451, 457, 459, 507, 511, 516, 553, 559, 583, 592, 602, 626, 641, 647.
- Reventlou, Margrethe (1726—1794), f. v. Raben, g. m. Overkammerherre Ditlev R., 105—06, 108, 641.
- Reventlow, Christian Ditlev (1671—1738), Overgeneral, Overpræsident i Altona, 467.
- Reventlow, Claus (1693—1758), Gehejmekonferensraad, Justitiarius i Højesteret, 425, 467, 471—72, 475, 595.
- Reverdil, Fru, Moder til flg., 704.
- Reverdil, Élie-Salomon-François (1732—1808), Lærer, Forelæser og Kabinetssekretær hos Christian VII, 124, 145, 147—48, 149, 150, 151, 153, 208, 342, 386, 674—700, 704.
- Reynald, se Raynal.
- Rheder, Vilh. Ludv. v., Direktør i Generalpostamtet, 180.
- Ribinder, russisk Officer, 150.
- Richecourt, H. H., Greve, østrigsk Gesandt i London, 623.
- Richelieu, Armand, Hertug af, fransk Hofmand og Hærfører, 658, 659.
- Richelieu, Kardinal, 703.
- Robecque, Prinsesse af, 624.
- Robinson, Adjutant hos Georg II, 94.

- Rochechouart, fransk Adelsdame, 643.
- Rock, piemontesisk Officer, 150.
- Roger, Fru, André R.s Moder, 703.
- Roger, André († 1759), fransk-schweizisk Privatsekretær hos J. H. E. B., Forfatter, 91, 321, 322—23, 327, 675, 690, 701—04.
- Roger, Urbain, dansk Konsularagent i Genève, 680—81, 697, 700.
- Rohan, Hertug de, 639.
- Rohan, Vicomte de, 639, 640, 641.
- Romanet, Mlle, se Choiseul.
- Rose, Mette Marie, Skuespillerinde, 358.
- Rosenberg, Georg Erdman (1739—1788), Arkitekt, 256, 259.
- Rosenberg, Hans Friedrich († 1816), Vej-Ingeniør, 529.
- Rosenkrantz, Frederik Chr. (1724—1802), dansk Gesandt i London, Overkrigssekretær for Søetaten, Statsminister, 130, 145, 226—27, 375, 409—10, 415, 418, 438—40, 466, 507, 591—92.
- Rosenkrantz, Ivar (1674—1745), dansk Statsminister, 48, 51.
- Rosenstand-Goiske, P. (1704—1769), theologisk Professor i København, 42.
- Rosenørn, Peder (1711—1790), Stiftamtmand i Aarhus, 182.
- Rothe, Tyge Jesper (1731—1795), Forfatter, Borgermester i København, Amtmand, Godsejer, 385, 440—44, 703.
- Rumohr, Ditlev Christian (1724—1808), Søofficer, Amtmand, 150.
- Rømeling, Hans Henrik (1707—1775), Viceadmiral, Deputeret i Admiralitetet, Statsminister, 124, 226—27, 390.
- S**acco, Balletmester, 502.
- Saint-Florentin, Greve, fransk Minister, 625.
- Saint-Germain, Sardiens Gesandt i Paris, 642, 645, 646.
- Saint-Germain, Claude-Louis de (1707—1778), Greve, Feltmarskal, 4, 7—11, 108, 198, 241, 248—49, 251, 253, 256, 352, 353—54, 355, 359, 416, 423, 427, 428, 448—49, 488—91, 494, 495—96, 569, 603, 660—61, 675, 679, 680, 681, 682.
- Saint-Germain, Marskalinde, g. m. foregaaende, 681.
- Saint-Saphorin, Armand-François-Louis de Mestral de (1738—1805), fransk Schweizer, dansk Diplomat, 701, H. 46.
- Saint-Sévérin, Grev de, fransk Gesandt i Stockholm, 644, 645.
- Saint-Sévérin, Ven af Prins Heinrich af Preussen, 417.
- Salchow, Georg († 1772), Præst i Tønnings, 434.
- Saldern, Carl Friedrich v. († 1770), dansk Officer, Broder til Caspar v. S., 662—63.
- Saldern, Caspar v. (1710—1786), holstenskrussisk Diplomat, 110, 134, 207, 208—09, 210, 409—10, 412, 416, 444—51, 602, 604—05, 607, 676.
- Salvat 362.
- Saly, Jacques-François-Joseph (1717—1776), Billedhugger, 362, 386, 553—59, 705—06.
- Sames, Carl Vilhelm (1724—1789), Oberst, Kommandant i København, 127, 131, 146—47, 148.
- Samsø, Grevinde af, se Sofie Amalie Moth.
- Saulx, Madame de, fransk Hofdame, 652.
- Schack, se Schack-Rathlou.
- Schack, Caroline Louise Sofie, (1742—1794), f. Moltke, g. m. Hans Schack, 267.
- Schack, Charlotte Amalie (1742—1814), Stiftsdame i Uetersen, 413.
- Schack-Rathlou, Joachim Otto (1728—1800), Gesandt i Sverige, Deputeret i Finanskollegiet, Statsminister, 113, 212, 215, 414, 416, 418, 451—58, 462, 506, 534 (?), 571, 580, 591.
- Schade, Georg (1712—1795), Advokat, Fange paa Christiansø, 351.
- Scheel, Caroline Eleonora Agnes, f. Raben, g. m. Christen Sch., 573.
- Scheel, Christen (1743—1771), Gesandt i St. Petersborg, 222—23, 510—11.
- Scheel, Chr. Charlotte v., Hofdame hos Caroline Mathilde, 406.

- Scheel, Jørgen, Greve, Gehejmeraad, Deputeret i Rentekammeret, 391.
- Scheel, Jørgen Erik (1737—1795), Stiftamtmand, Deputeret for Financerne, Medlem af Overskattedirektionen, Amtmand i Tønder, 124, 686.
- Scheffer, Carl Frederik (1715—1786), svensk Gesandt i Paris, Gouvernør hos Gustav III. 119, 121, 123, 141, 456, 458—464, 635, 639, 646, 647, 648—49, 650.
- Scheffer, Ulrik, svensk Gesandt i Paris, 647.
- Scheidt, Chr. Ludvig (1709—1761), juridisk Professor ved Københavns Universitet, 273, 275.
- Schimmelmänn, Caroline Tugendreich (1730—1795), f. Friedeborn, g. 1747 m. Heinrich Carl Sch., 131.
- Schimmelmänn, Heinrich Carl (¹²/₁ 1724 —¹⁵/₂ 1782), Baron, Skatmester, 116, 123, 124, 131, 200, 208, 265—66, 269, 352, 368, 375, 422, 423—24, 454—55, 504, 506, 507, 520, 522, 523—25, 527, 560, 563—65, 569, 580, 582, 583, 676, 699.
- Schlegel, Johann Elias (1719—1749), tysk Digter og Kritiker, 65—70.
- Schlegel, Johan Heinrich, Professor ved Kunstakademiet, 342, 683, 687.
- Schlieffen, v., General i Hessen-Cassel, 218.
- Schmettow, Benedicte Marie Antoinette (1746—1819), Priorinde i St. Johannes Kloster i Slesvig, 496—97.
- Schmettow, Georgine Amalie de la Croix (1716—1796), f. de Fréchapelle, g. m. Hermann Woldemar v. Schm., 464—65, 496—97.
- Schmettow, Hermann Woldemar v. (1719—1785), Greve, General, 70, 71, 203, 353, 464—504.
- Schmettow, Samuel v. (1684—1751), Rigs greve, preussisk Feltmarskal, 476—77.
- Schmettow, Valdemar Frederik (1749—1794), Diplomat, 202—03, 496, 497.
- Schmidt, Carl Christian, Overauditor, 245, 248, 250.
- Schmidt, Peter Nicolai (f. 1707), Legationspræst i Wien, Præst i Bergenhusen, 540—41.
- Schmieden, Lorents Nicolai Kafén v. (1733—1814), Medlem af Overretten paa Gottorp, senere Kammerherre og Amtmand, 148.
- Scholten, Jobst Gerhard (1723—1786), Oberst, 220.
- Schoumann (Schumann), Kurer, 662.
- Schrader, Gehejmelegationsraad, 312.
- Schrödersee, Johann Christian v., Kabinetssekretær hos Juliane Marie, Medlem af Postvæsenets Overbestyrelse (afskediget ⁴/₁ 1771), 126, 572.
- Schubarth, Herman Michael Chr. (1745—1798), karakteriseret Ritmester, 415.
- Schulenburg, Komtesse, 130.
- Schulenburg, Johan Henrik (1711—1791), Rigs greve, General, 130, H. 10.
- Schulenburg, Wulf v. d. (1731—1803), Rigs greve, Oberst ved jyske gevorbne Dragonregiment, 130, 142, H. 10.
- Schulin, Frederik Ludvig (1747—1781), Greve, 222.
- Schulin, Johan Sigismund (1694—1750), Greve, Udenrigsminister, 52, 54, 57, 59, 63, 70, 72, 76, 78, 80, 319, 468—69, 472, 473—75.
- Schultz, Hieronymus Johan, Generalkrigskommissær, 11.
- Schumacher, Andreas (1726—1790), Legationssekretær i Rusland, Kabinetssekretær, Deputeret i Danske Kancelli, 84—85, 113, 117—18, 132, 208, 353, 366, 368, 390, 397—400, 449—50, 504—12, 534, 571, 573, 578—79, 581, 582, 583.
- Schumacher, Cornelius, Etatsraad, 527, 565.
- Schumacher, P. C. (1743—1817), Sekretær i Tyske Kancelli, 565.
- Schumann, Charlotte Wilhelmine Dorothea, Kammerfrue hos Sofie Magdalene, 105.
- Schweinitz, Hans Julius v. (1736—1803), Rigs greve, 89—91, 92.
- Schweinitz, Rigs grevinde v., g. m. Hans Julius v. Schw., 89—91, 92.

- Schütz, meklenburgsk Adelsmand, 419.
- Schütz, Christian, Proviantkommissær, 487.
- Schütz, Christian Ludvig (1735—1812), Deputeret i Tyske Kancelli, 487, 572.
- Schütze, Gottfried (1719—1784), Rektor i Altona, 537—38.
- Schäffer, Vilhelm Heinrich Andreas, Læge i Horsens, 182.
- Schäffer, se Scheffer.
- Schöll, Friedrich Ludw. (1729—²²/₃ 1771), Oberstløjtnant, 135, 142.
- Schöll, Friedericke Sofie, f. v. Pentz, g. m. F. L. S., 135.
- Schönborn, Præst i Neuenbrock, 540.
- Schönfeldt, Johann Siegfried v., Kammerherre, Amtmand i Husum, 104.
- Schönheyder, Johan Christian (1742—1803), Præst under Christian VII.s Udenlandsrejse, 542.
- Schoepplin, Professor i Strassburg, 274.
- Séchelles, fransk Generalkontrollør, 650, 656.
- Sehested, Chr., dansk Gesandt i Paris, 48.
- Selden, John (1584—1654), engelsk Jurist og Politiker, 278.
- Sévigné, Madame de, 552.
- Sirven, Familien, franske Reformerte, 692—93, 708.
- Sivrac, se Civrac.
- Skeel se Scheel.
- Sofie Magdalene (²⁸/₁₁ 1700—²⁷/₈ 1770), Dronning af Danmark—Norge, 94—95, 104—05, 317, 404, 406, 407, 412, 414, 415, 468—69.
- Sofie Magdalene (1746—1813), Prinsesse af Danmark—Norge, g. m. Kong Gustav III af Sverige, 120, 136, 149, 342, 351, 453, 499, 590—91.
- Soltau, Marcus, theologisk Kandidat, 435.
- Soubise, Armand de Rohan Ventadour, Kardinal af, 620, 621.
- Soubise, Charles de Rohan, Prins, Marskal af, fransk Hærfører og Minister, 635, 650, 651, 652, 653, 660—61.
- Sperling, Joachim Ulrik v. (1741—1791), Kammerpage hos Christian VII, Kammerherre, Oberst, 198—99, 200—01, 214, 229, 406, 415.
- Sprengtporten, Vilhelm v., Baron, Oberst, svensk Gesandt i København, 130, 561—62.
- Staal, se Launay.
- Staffeldt, Wilhelm Ditlev Werner v., Kammerherre, Overstaldmester, 212—13.
- Stainville, se Choiseul.
- Stambke, Magdalene Elisabeth, f. Brockdorff, 426, H. 29.
- Stammetz, Frederik Wilhelm, Toldforvalter i Hamburg, 521, 525.
- Stampe, Henrik (1713—1789), Generalprokurør, 507.
- Steen, Kasserer ved den militære Hospitalkasse, 249.
- Stemann, Christian Ludvig (1730—1813), Deputeret i Tyske Kancelli, 507—08, 513—35.
- Stolberg, Christian Günther (1714—1765), Greve, Overhofmester hos Sofie Magdalene, 317—18.
- Stolberg, Christiane Charlotte Friederike, f. Castell-Remlingen, g. m. Chr. Günther St., 317—18.
- Storm, Caspar Herman (1718—1777), Stiftamtmand i Aggershus, 113.
- Storm, Ida Sofie, f. Mangelsen, g. m. Stiftamtmand St., 498.
- Stresow, Conrad Friedrich (1705—1788), Præst i Husum, 432.
- Struensee, Adam (1708—1791), Generalsuperintendent i Slesvig og Holsten, 535—43.
- Struensee, Carl August (1735—1804), Lærer ved Akademiet i Liegnitz, Finansdeputeret i København, 148, 537, 539, 573.
- Struensee, Christian Gottfried (1717—1782), Rektor i Halberstadt, 539.
- Struensee, Johann Friedrich (1737—1772), Læge, Greve, Gehejmekabinetminister, 24—25, 85, 108, 118, 125, 132, 136—39, 143—44, 145, 146—48, 149, 150, 151, 153, 231, 385, 415, 417, 419, 420, 422, 450, 543—44, 571, 572, 573, 574, 575, 685, 687, 688—89, 691, 693—94, 696.

- Strunsee, Samuel Adam (1739–1804),
Auskultant ved Overretten paa Gottorp,
536–37.
- Studentitz, Ernst August v., Minister i
Sachsen-Gotha, 306.
- Studsgaard, Christian Beverlin († 1806),
Biskop og theologisk Professor, 436.
- Sturz (Sturtz), Helferich Peter (1736–
1779), Privatsekretær hos J. H. E. B.,
Sekretær i Tyske Kancelli, 126, 416,
421, 571–72, 574, 575, 700.
- Stürup, Georg Christian († 1762), Gene-
ral, 8.
- Suhm, P. F., Historiker, 575.
- Suhm, Ulrik Frederik (1686–1758), Ad-
miral, 469.
- Suhm, Ulrik Friedrich († 1740), preus-
sisk Minister, 337.
- Suhm, Frk., tysk Adelsdame, 337.
- Surgères, fransk Adelsmand, 643.
- Söhlenthal, Friedrich v. (1685–1752),
dansk Gesandt i England, 475.
- Söhlenthal, Georg Wilhelm v. (1698–
1768), Hofmester hos Frederik V, Ad-
ministrator af Grevskabet Rantzau,
475.
- Tadsen**, se Todsens.
- Temler, Chr. Friedrich (1717–1780), Le-
gationsraad, Sekretær i Tyske Kancelli,
416, 608.
- Tessin, Carl Gustaf, svensk Statsmand,
635, 657.
- Therese Benedicte Marie (1725–1743),
Prinsesse, Datter af Kejser Carl VII,
481.
- Thienen, Hedevig Dorothea Elisabeth v.
(ca. 1750–1782), 153.
- Thienen, Wulf Heinrich v. (1721–1809),
Gehejmekonferensraad, holstensk Gods-
ejer, 150.
- Thiers, Baron de, Onkel til Madame de
Choiseul-Stainville, 629–30, 631, 634,
639, 641.
- Thott, Frk., dansk Adelsdame, 406.
- Thott, Otto (1703–1785), Statsminister,
186, 358, 367, 468, 497–99, 571, 602.
- Tingri, M. de, fransk Adelsmand, 643.
- Todsens, Thomas, Diakon i Schenefeld,
434.
- Tot, se Thott.
- Tourton, Bankier, 559.
- Treschow, Michael (1741–1816), Højeste-
retsassessor, 572.
- Triller, medicinsk Professor i Wittenberg,
576.
- Tucker, Josiah (1711–1799), national-
økonomisk Forfatter, 703.
- Tugny, Chevalier og Marquis de, Parla-
mentspræsident, 621, 629–30.
- Tuxen, Christian Møller Friis de (1713
–1792), Generalkrigskommissær, 397.
- Tuxen, Palle Andreas de (f.1742), kejsers-
lig russisk Sekretær, 397.
- Tyrconell, fransk Marskal, designeret
Minister i Berlin, 642.
- Ulrika Eleonora** († 1741), Dronning af
Sverige, g. m. Frederik af Hessen, 58.
- Wagener**, Lærer, 484.
- Wager, engelsk Admiral, 495.
- Wagner, Læge i Lübeck, 576.
- Waitz, Georg Ludwig, Postkontrollør i
Hamburg, 414, 421.
- Wales, Prinsen af, se Frederik.
- Wales, Prinsessen af, se Augusta.
- Wallis, østrigsk General, 51.
- Vanolles, Intendant i Strassburg, 618.
- Varin, Jean-Baptiste, fransk Kobber-
stikker og Tegner, 349, H. 21.
- Warnstedt, Frederik Carl (1750–1811),
Kammerherre, Rejsestaldmester, 108,
114, 136–39, 140, 422, 685, 689.
- Warnstedt, Hans Wilhelm (1743–1817),
Generaladjutant, 419, 505, 507
- Wascherschlebe, se Wasserschlebe.
- Wasmer, Jakob Johann, Vicekansler i
Kiel, 426.
- Wasserschlebe, Joachim (1709–1787),
Konferensraad, Legationssekretær, De-
puteret i Generaltoldkammer- og Kom-
mercekollegiet, 84–85, 416, 544–75,
608, 623, 626, 699.

- Wasserschlebe, Nicolaus Johannes (1680—1750), Borgmester, 550.
- Vauguyon (Vauguion), Hertug af, fransk General, 692.
- Wedel, Christine Ernestine v., Hofdame hos Caroline Mathilde, 406.
- Wedel-Friis, Erhard (1710—1786), Greve, dansk Gesandt i Paris 1755—1763, Overstaldmester, Overkammerherre hos Dronning Caroline Mathilde, 212—13, 284, 285—86, 591, 661.
- Wedel-Jarlsberg, Fr. Wilhelm (1724—1790), Baron, Gehejmerraad, Deputeret i Finanserne, Amtmand i Aabenraa, 113, 422—23.
- Wegener, Wilhelm Theodor, Oberstløjtnant, Intendant, 107, 117—18, 121—22, 124, 125, 127, 140—41, 153, 208, 215, 391.
- Wegner, Johann Jakob, Justitsraad, Overprokurør i Kiel, 426.
- Weigerich, Friederich, theologisk Kandidat, 435.
- Weitersheim, Carl Eugenius v. († 1767), Oberstløjtnant, 556.
- Welderen, Mademoiselle de, hollandsk Adelsdame, Hofdame i Versailles, 624.
- Veldre, de, se Welderen, de.
- Wense, Georg Ludwig v. d. (1708—1781), dansk Diplomat, 403—04.
- Verayon, Honoré-Antoine-M. de, Handelsintendant i Levanten, 276—77.
- Werkmeister, A. H., Præst i Gartow, 535—36.
- Werlhoff, Paul Gottlieb (1699—1767), Læge, 575—76.
- Verschuier (Verschur), Kammerherre i Hessen-Cassel, 222.
- Vervins, M^{lle} de, fransk Adelsdame, 639, 641.
- Westphalen, Ernst Joachim v., holstengottorpsk Gehejmerraad, 476—77.
- Wibe, Ditlev (1670—1731), Gehejmerraad, 188—89.
- Wiedewelt, Johannes, Billedhugger, Professor, 204.
- Wilcke, Christian Heinrich († 1776), Forfatter, 538—39.
- Wilhelm (1743—1821), Prins, senere Landgreve af Hessen, 104, 314, 590.
- Wilhelmine, Prinsesse af Hessen-Cassel, g. m. Prins Heinrich af Preussen, 252.
- Wilhelmine Caroline, Datter af Frederik V, g. m. Prins Wilhelm af Hessen-Cassel, 104, 216, 590.
- Willebrandt, Johan Christoph (1732—1807), Etatsraad, Deputeret i Admiralitets- og Kommissariatskollegiet, 385.
- Wilster, Carl (1698—1776), Generalløjtnant, Kommandant i Frederiksstad, Kammerherre, 483—84.
- Vind, Niels Krabbe (1705—1766), Gehejmekonferensraad, Overhofmester, 591—92.
- Winsløw, Medailleur, 49.
- Winter, Frederik (1712—1760), medicinsk Professor i Leyden, 320.
- Witte, hamburgsk Tjenestepige, g. m. Bendix Ahlefeldt, 487—88.
- Wittorff, J. G. v., Overstaldmester i Hessen-Cassel, 218.
- Wleugel, Peter Johansen († 1752), Oberst, Kommandant i Trondhjem, 333—34.
- Wodroff, Conrad Daniel (1725—1799), Generalkrigskommissær, 11, 264—65, 355.
- Voltaire, 480, 556, 623, 626, 627, 642, 646, 650—51, 655, 667, 681—82, 706—08.
- Vrillière, se La Vrillière.
- Wulff, Salomon, jødisk Forretningsmand, 106—07.
- Wagner, se Wegner.
- Xavier-Marie-Joseph, Hertug af Aquitanien, 653.
- Yorke, Joseph, engelsk Gesandt i Haag, 294.
- Yschbeniz, tysk Adelsmand, 311.
- Zeise, Heinrich († 1794), Præst i Altona, 435.
- Zulow, mecklenburgsk Oberst, 56.

- Zülow, Paul Christoffer, Fændrik, 485
—86.
- E**reboe, Andreas (1723—1813), dansk
Konsul i Algier, 570.
- O**eder, Georg Christian (1728—1791), Pro-
fessor ved Københavns Universitet,
Deputeret i Finanskollegiet (Finans-
raad), 349, 370, 374, 385, 507, 577
—83.
-

TRYKFEJL OG RETTELSESR.

(De Rettelser. Henvisningerne indeholder, anføres ikke her.)

-
- S. 4 L. 2 f. o. Er., læs Ew.
- 13 - 17 - - Nr. 917—922, læs Nr. 917—921
- 16 - 5 - - Tysk Kancelli, læs Tyske Kancelli
- 19 - 13 f. n. refusée, læs refusée
- 20 - 2 - - pourvû, læs pourvu
- 21 - 1 f. o. Nr. 925—927, læs Nr. 926—927
- 21 - 2 f. n. que que, læs que
- 35 - 14 - - dir Gnade, læs die Gnade
- 49 - 19 f. o. a, læs à
- 61 - 6 f. n. m'interessent, læs m'intéressent
- 64 - 20 - - sollicité, læs sollicite.
- 71 - 11 f. o. surement, læs sûrement
- 80 - 8 - - a, læs à
- 96 - 13 - - Saltskatten, læs Extraskatten
- 104 - 9 - - Nr. 994—1044, læs Nr. 994--1040
- 152 - 18 f. n. 27*, læs 22*
- 166 - 3 - - [dénués?], læs [dénués?]
- 191 - 2 f. o. Furstenstein, læs Fürstenstein
- 200 - 4 f. n. recontrera, læs rencontrera
- 202 - 8 - - Mitchele, læs Mitchell
- 215 - 11 - - genug, læs genug
- 219 - 16 f. o. Christian 7, læs Christian VII
- 232 - 5 f. n. Nr. 1100—1107, læs Nr. 1100—1106
- 260 - 14 - - l'extérieur, læs l'extension
- 271 - 15 f. o. Nr. 1130—1138, læs Nr. 1130—1137
- 272 - 4 f. n. seroit il, læs seroit-il
- 274 - 3 - - depuis ce tems, là, læs: depuis ce temps-là,
- 311 - 5 - - ésté, læs esté
- 321 - 11 - - Nr. 1173—1177, læs Nr. 1173—1176

- S. 328 L. 8 f. o. entière, læs entière
- 390 - 7 f. n. cet-après dîné, læs cet après-dîné
- 397 - 11 - - d'Héronville, læs d'Hérouville
- 409 - 7 f. o. Nr. 1288—1310, læs Nr. 1288—1311
- 434 - 15 f. n. Schmefeldt, læs Schenefeldt
- 456 - 5 - - Nr. 1338—1340, læs Nr. 1338—1339
- 465 - 7 f. o. Nr. 1346—1377, læs Nr. 1346—1376
- 553 - 1 - - Nr. 1421—1423, læs Nr. 1421—1422

SLÆGTEN BERNSTORFF. I.

JOACHIM BERNSTORFF,

f. 1582, d. 1620 eller 1623, til Bernstorff, Teschow m. fl. Godser,
g. 1602 m. Ingeborg v. Zepelin.

Andreas,
f. 1604, d. 1655. brunsvig-lüneburgsk Raad
og Domherre i Ratzeburg, g. m. Anna Elisa-
beth v. Bülow, d. 1673.

Andreas Gottlieb,
f. 20. Februar 1649, d. 6. Juli 1726, Rigsfriherre, han-
noveransk Statsminister, g. November 1675 m. Johan-
nette Lucie v. Schütz, d. Januar 1706.

Charlotte Sophie,
f. 25. Juli 1682, d. 30. December 1732,

Andreas Gottlieb,
f. 22. August 1708, d. 20. August 1768, til Gartow og
Dreilützow, hannoveransk Kammerherre, Krigs- og
Landraad, Rigsfriherre, 14. December 1767 dansk
Greve, g. 2. April 1733 m. Dorothea Wilhelmine Fri-
herreinde v. Weitersheim, f. Marts 1699,
d. 20. Juni 1763.

Joachim Bechtold,
f. 21. April 1734, d. 3. December 1807
paa Gartow.

Se videre Slægttavle II.

Andreas Peter,
f. 28. August 1735 i Hannover, d. 21. Juni
1797 i København.

Se videre Slægttavle III.

Charlotte Claudine Louise,
f. 13. Oktober 1736, d. 13. De-
cember 1742.

Joachim,
f. 1609, d. 1682, til Bernstorff. Rütting m. fl.
Godser, g. m. Ilsabe v. Perckentin.

Joachim Ernst,
f. 1648, d. 1705, til Rütting,
g. 1676 m. Dorothea v. Bülow.

Joachim Engelage,
f. 2. Januar 1678, d. 4. Februar 1737,
hannoveransk Krigsraad og Kammerherre.

Elisabeth Johanne Eleonore,
f. 22. August 1709, d. i Kø-
benhavn 16. Februar 1768.

Johan Hartvig Ernst,
f. 13. Maj 1712, d. 18. Februar 1772 i Hamburg, til Wotersen og
Lancken, Wedendorf med Hundorf og fl. Godser, Stintenburg og
Bernstorff ved København, dansk Statsminister, Rigsfriherre, 14.
December 1767 dansk Greve, g. 27. December 1751 paa Fiurendal
m. Charitas Emilia v. Buchwald, f. 3. Marts 1733, d. 26. Maj 1820
i Weimar.

Christiane Elisabeth Marianne.
f. 2. Oktober 1739, d. 3. April
1754.

SLÆGTEN BERNSTORFF. II.

JOACHIM BECHTOLD BERNSTORFF,
f. 21. April 1734, d. 3. December 1807, til Gartow, Rigsfriherre,
14. December 1767 dansk Greve, hannoveransk Kammerherre og
Gehejmeraad, g. 1^o 25. Februar 1757 i Hannover m. Louise v. Stein-
berg, d. i Hannover 29. Juni 1758 ca. 21 Aar gl., 2^o 18. Maj 1764
paa Roggow i Mecklenburg m. Magdalene Hedewig v. Lowzow,
f. 16. Juni 1742 i Sæby, d. 13. April 1803.

Andreas Delleo,
f. 17. August 1765 i Han-
nover, d. Maj 1782 som
Student i Göttingen.

*Wilhelmine Magdalena
Ulrica,*
f. paa Gartow 10. Ok-
tober 1766, d. i Køben-
havn 10. Maj 1787,
g. 1785 paa Gartow m.
Grev Cai Frederik Re-
ventlou til Altenhof.

Ernst,
f. paa Gartow 12. Juli
1768, d. 2. Maj 1840 paa
Gartow, 3. December
1807 til sin Død Herre
til Gartow.

Amelia Henrietta,
f. 15. August 1769, død
i Bayreuth 12. Maj 1820,
g. 21. December 1797 m.
preussisk Kredsdirektor
Georg Christian Ludwig
v. Bülow til Grunau,
f. 1765, d. 1840.

SLÆGTEN BERNSTORFF. III.

ANDREAS PETER BERNSTORFF,
f. 28. August 1735, d. 21. Juni 1797 i København, til Dreilützow,
Wotersen og Lancken, Wedendorf med Hundorf og fl. Godser, Stin-
tenburg, Bernstorff i Mecklenburg og Bernstorff ved København.
dansk Statsminister og Greve, g. 1^o 3. December 1762 i København
m. Henriette Frederikke Komtesse Stolberg, f. 12. Januar 1747,
d. 4. August 1782 paa Dreilützow, og 2^o 8. August 1783 m. hendes
Søster Augusta Louise Komtesse Stolberg, f. 7. Januar 1753,
d. 30. Juni 1835 i Kiel.

<i>Andreas Christian Gottlieb,</i> f. 22. Novem- ber 1763 i København, d. 15. Februar 1765.	<i>Sophia Magdalene Charlotte,</i> f. 20. Septem- ber 1765, d. 10. Januar 1769.	<i>Johan (Hans) Harlvig Ernst til Wotersen.</i> f. 5. April 1767 i København, d. 15. Maj 1791, Major, Kam- merjunker, g. 3. August 1790 m. Con- stance Frede- rikke Henriette Knuth til Gyl- densteen, f. 17. December 1772, d. 9. Juni 1827.	<i>Andreas Gottlieb Joachim.</i> f. 8. Marts 1768 i Køben- havn, d. 24. April 1786 i Altona, Pre- mierlojtnant. Kammer- junker.	<i>Christian Günther</i> til Dreilützow og Harst, f. 3. April 1769 i København, d. 28. Marts 1835 i Berlin, dansk og preussisk Statsminister, g. 21. August 1806 m. Au- gusta Louise Elisabeth Grev- inde von der Nath, f. 27. Ja- nuar 1789, d. 1. November 1867 i Nizza.	<i>Sophia Magdalena Charlotte,</i> f. 8. Maj 1770 i København, d. 30. Oktober 1841, g. 7. Maj 1787 i Køben- havn m. Mag- nus Rigs greve von der Nath, Gehejmeraad. Gesandt i Madrid, f. 31. August 1765, d. 15. April 1828.	<i>Joachim Frederik</i> til Neudorf, f. 5. Oktober 1771 paa Drei- lützow, d. 26. Oktober 1835 i Cismar, Ge- hejmekonfe- rensraad, g. 9. Maj 1795 m. Sophia Hen- riette Elisabeth v. Blücher, f. 15. Maj 1770, d. 29. Januar 1807 paa Bernstorff Slot.	<i>Frederik</i> til Stintenburg, f. 24. Juli 1773 paa Bernstorff Slot, d. 3. April 1838, Kammer- herre, g. 23. Maj 1803 paa Equord m. Fer- dinandine Char- lotte Mariane Caroline Baro- nesse Hamme- stein, f. 19. No- vember 1783 paa Equord, d. 24. Marts 1853.	<i>Emilie Hedewig.</i> f. 27. Oktober 1774 i Køben- havn, begr. 25. Maj 1776 i Gentofte.	<i>Emilie Louise Henriette,</i> f. 7. Oktober 1776 i Køben- havn, d. 26. No- vember 1855 i Preetz, g. 24. April 1797 m. Cai Frederik Greve Revent- lou.	<i>Emilie Hedewig Caroline,</i> f. 7. November 1777, d. 4. Maj 1811, g. 22. Sep- tember 1794 m. Carl Emil Greve Rantzau til Rastorf, Ge- hejmekonfe- rensraad, f. 17. Februar 1775, d. 25. Oktober 1857.	<i>Magnus Carl til Bernstorff,</i> f. 17. Juli 1781 paa Dreilützow. d. 8. December 1836, Oberst. g. 15. Juli 1807 m. Caroline Jo- sephine Louise Charlotte Kom- tesse Baudissin, f. 27. Oktober 1788, d. 13. Fe- bruar 1830 i Ploën.	<i>Carl Andreas Christian.</i> f. 13. Maj 1788 i København. d. 21. Juni 1792.
--	---	--	---	---	---	---	--	---	--	--	---	---